Emploi et Immigration Canada

Employment and Immigration Canada

EMPLOI-AVENIR

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES JUSQU'À 1995

ÉDITION 1988-1989

Volume I : Ce que sont devenus les nouveaux diplômés

Système de projections
des professions au Canada
(SPPC)

WH-3675/1 F

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1987
En vente au Canada par l'entremise des
Librairies associées
et autres libraires

ou par la poste auprès du

Centre d'édition du gouvernement du Canada
Approvisionnements et Services Canada
Ottawa (Canada) K1A 0S9

Édition reliée :
N° de catalogue MP43-181/1989-1-1F au Canada : 9,95 $ (série)
ISBN 0-660-92172-3 (série) à l'étranger : 11,95 $ (série)
ISBN 0-660-92173-1 (vol. I)

Édition feuilles-mobiles :
N° de catalogue MP43-181/1989-2-1F au Canada : 9,95 $ (série)
ISBN 0-660-92175-8 (série) à l'étranger : 11,95 $ (série)
ISBN 0-660-92176-6 (vol. I)

Prix sujets à changement sans préavis

Ministre de l'Emploi
et de l'Immigration

CANADA

Minister of Employment
and Immigration

Message du ministre de l'Emploi et de l'Immigration

J'ai le plaisir de vous présenter la deuxième édition du guide de counselling, Emploi-Avenir. Ce manuel offre des renseignements utiles sur la situation actuelle et future du marché du travail au regard d'un bon nombre de professions ainsi que des données concernant l'expérience des diplômés sur ce marché.

Emploi-Avenir a été préparé par la composante Système de projections des professions au Canada (SPPC) d'Emploi et Immigration Canada, afin de fournir aux orienteurs des renseignements sur les professions, qu'ils peuvent utiliser pour mieux conseiller les Canadiens en matière de choix ou de changement de carrière et de débouchés futurs.

Cette deuxième édition d'Emploi-Avenir fait état de la portée accrue de l'analyse du marché du travail effectuée à ce jour, selon les professions, par le SPPC et contient, par rapport à la première édition, de nombreux ajouts importants.

Nous avons pris l'engagement d'aider les Canadiens, jeunes et âgés, à choisir une carrière appropriée et satisfaisante. De même, nous reconnaissons que les employeurs ont besoin d'employés bien formés et motivés. À mon avis, les renseignements que contient Emploi-Avenir répondent à ces exigences.

Bon nombre de particuliers et d'associations ont collaboré à la préparation de ce manuel. Ils en ont examiné le contenu et ils ont formulé des observations précieuses relevant de leur domaine de compétence; le nom de certains d'entre eux figurent à titre de sources de renseignements supplémentaires. Je tiens à les remercier tous.

Je suis sûr que cette nouvelle édition d'Emploi-Avenir vous rendra grand service pour opérer le choix d'une profession.

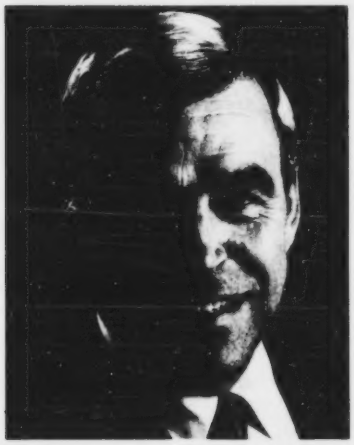

Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration,

Benoît Bouchard

Ministre d'État
Jeunesse

Minister of State
Youth

CANADA

Message du ministre d'État à la Jeunesse

Quelle carrière choisir? Voilà la décision capitale avec laquelle est aux prises chaque génération de jeunes. Comment faire fructifier ses talents et trouver une carrière gratifiante? Comment trouver l'emploi qui vous stimulera et répondra à vos aspirations?

Le passage du monde des études à celui du travail ne s'est jamais avéré facile à franchir et il en sera peut-être toujours ainsi.

Les orienteurs professionnels ont, pour leur part, aussi éprouvé des difficultés. Par le passé, ils n'ont pu disposer qu'avec peine de renseignements pertinents sur le marché du travail, ce qui a compliqué leur tâche lorsqu'il s'agissait de conseiller les jeunes et de les aider à opérer un choix d'importance primordiale.

Cette publication est de nature à faciliter le travail des orienteurs en leur fournissant des renseignements sur le marché du travail susceptibles d'aider ceux qui les consultent à choisir une carrière valorisante.

Par l'entremise du ministère d'État à la Jeunesse et d'Emploi et Immigration Canada, le gouvernement fédéral a analysé la situation et les tendances récentes du marché du travail. La présente publication renferme des données précieuses tirées de cette analyse.

Des étudiants et des conseillers m'ont indiqué que la première édition d'Emploi-Avenir avait été une source de renseignements précieux en matière d'orientation professionnelle. J'ai pris l'engagement d'aider les jeunes Canadiens à choisir une carrière appropriée et satisfaisante et je respecte cet engagement grâce à cette deuxième édition.

Que vous soyez orienteur ou étudiant, ou que vous cherchiez à changer de carrière, Emploi-Avenir vous aidera à mieux comprendre les choix qu'offre actuellement le marché du travail et ceux qui se présenteront d'ici 1995.

Le ministre d'État à la Jeunesse,

Jean J. Charest

Préface

Emploi-Avenir est produit par Emploi et Immigration Canada à partir de son Système de projections des professions au Canada (SPPC), une banque de renseignements sur l'offre et la demande de main-d'oeuvre.

Les renseignements contenus dans ce manuel sont fondés sur des données recueillies et analysées par le SPPC. Les prévisions devraient être interprétées avec discernement puisque personne ne peut affirmer avec certitude ce que l'avenir nous réserve. Il ne s'agit donc pas de prédictions, mais bien de descriptions des besoins possibles de main-d'oeuvre professionnelle.

Plusieurs corps de métiers, associations professionnelles, syndicats et entreprises industrielles peuvent fournir des renseignements précieux sur les carrières aux conseillers en orientation et aux étudiants. Une liste de ces organismes apparaît dans le volume II à la suite de l'analyse statistique de chacun des énoncés sur les professions.

Toutefois, le fait qu'une organisation soit inscrite ne constitue nullement une recommandation ou une sanction de l'organisation en question ou des renseignements qu'elle est en mesure de fournir.

Il s'agit de la deuxième édition d'*Emploi-Avenir*, une publication sur les perspectives de carrière au Canada qui, nous l'espérons, paraîtra régulièrement. Elle fait état des efforts de recherche les plus récents du SPPC. Les habitués de la première édition constateront que l'édition 1988-1989 a été considérablement augmentée et améliorée. Afin d'incorporer les données supplémentaires et les nouveaux tableaux de statistiques, cette édition est publiée en deux volumes.

Table des matières

Introduction ix
- Explication des termes utilisés xi
- Caractéristiques des diplômés de 1982 xiii

Domaines d'étude
- Arts 2
- Affaires, commerce, gestion et administration 24
- Éducation 68
- Génie et technologies du génie 94
- Sciences humaines 176
- Médecine et santé 210
- Sciences naturelles et industries primaires 254
- Sciences physiques 292
- Sciences sociales et services 322

Index des domaines d'étude 377

Introduction

Volume I : Ce que sont devenus les nouveau diplômés

Choisir un carrière ou changer de profession, c'est tout un défi, surtout en ces temps d'incertitudes économiques. Certaines questions doivent trouver réponse. Quelles professions puis-je exercer avec la formation que j'ai reçue? Quelles sont les compétences requises pour exercer une profession donnée? À quoi ressemble le marché des emplois? Quels emplois sont touchés par les progrès technologiques? Où sont mes meilleures possibilités d'emploi?

Emploi-Avenir vous aide à répondre à ces questions en fournissant des renseignements qualitatifs sur les programmes d'enseignement et sur les perspectives du marché du travail. *Emploi-avenir* s'adresse aux élèves et aux conseillers en orientation scolaire, ainsi qu'à toute personne qui désire changer de carrière ou réintégrer le marché du travail.

En plus des renseignements statistiques, *Emploi-Avenir* offre des renseignements descriptifs sur diverses caractéristiques du marché du travail et des professions. Les représentants des entreprises, des syndicats, du monde de l'enseignement et des gouvernements provinciaux nous ont fait part de leurs propres perspectives. Il en résulte un aperçu complet de la situation actuelle et future du marché du travail.

Le volume I d'*Emploi-Avenir* porte sur le lien qui existe entre l'école et le marché du travail grâce à une analyse des perspectives d'emploi pour les diplômés de quelque 100 disciplines de niveau postsecondaire. Le volume II porte sur la situation actuelle et future du marché du travail dans des professions particulières.

À quoi sert le volume I

Le volume I sert à répondre à des questions telles que :

- Quelle est la discipline principale qui me préparerait le mieux à un emploi dans la profession de mon choix?
- Quelles sont les exigences requises pour être admis dans cette discipline?
- Dans quelles provinces ce cours est-il offert?
- Combien de temps me faudra-t-il pour obtenir un diplôme?
- Les nouveaux diplômés de cette discipline ont-ils réussi à trouver un emploi après avoir obtenu leur diplôme?
- Quel genre d'emploi les nouveaux diplômés ont-ils trouvé?
- Que pensent les anciens diplômés de la discipline qu'ils avaient choisie et de leur emploi actuel?
- Est-il préférable de poursuivre des études de deuxième cycle ou d'entrer sur le marché du travail avec un diplôme de premier cycle?

Le volume I est conçu pour aider les gens à prendre deux genres de décision concernant leur avenir professionnel.

Les décisions relatives aux études :

- le choix d'un type d'établissement (formation professionnelle/métiers, cégep, collège communautaire, université)
- le niveau de scolarité (programme de formation professionnelle, études de premier cycle, maîtrise, doctorat)
- le choix réel du domaine d'étude.

Les décisions relatives à la stratégie de recherche d'un emploi :

- une évaluation des perspectives d'emploi dans une profession donnée
- une identification des professions les plus prometteuses
- une connaissance de l'expérience des anciens diplômés sur le marché du travail.

La plupart du temps, ces décisions sont prises par des jeunes qui fréquentent encore l'école. Toutefois, un nombre de plus en plus grand d'adultes qui retournent aux études à temps plein ou à temps partiel doivent aussi prendre ce genre de décision.

Comment utiliser le volume I

Ce volume est présenté selon la matière scolaire générale et ensuite selon le domaine d'étude principal, par établissement et par niveau de formation. En tout, on retrouve 36 domaines d'étude principaux du niveau de la formation professionnelle/ métiers, 42 au niveau collégial, 45 au niveau du premier cycle, 41 au niveau de la maîtrise et 23 au niveau du doctorat.

Pour chacun des domaines d'étude, il y a une étude statistique et un brève description de la durée moyenne du programme, du nombre de diplômés antérieurs et prévus, des premières expériences sur le marché du travail de ces diplômés et des principales professions qu'ils exerçaient deux ans aprés l'obtention de leur diplôme. On y trouve aussi des renseignements sur certains caspects tels l'alternance travail-études (programme CO-OP), les études à temps partiel, le degré de satisfaction face à l'emploi actuel, etc.

Veuillez noter qu'un domaine d'étude principal, comme l'indique le texte, peut regrouper plusieurs domaines d'étude spécifiques, lesquels sont énumérés dans l'index du volume I.

Toutes les professions sont classées selon le *guide de la Classification canadienne descriptive des professions (CCDP)*. Les codes (par exemple, 1132, 1171, etc.) placés à la suite des titres des professions dans la dernière partie de l'étude statistique de chaque domaine d'étude du volume I et les codes qui précèdent les titres des professions qui forment en même temps les grands titres du volume II, de même que les titres des professions eux-mêmes, sont ceux qu'utilise Statistique Canada dans son Recensement et enquête sur la population active. Les deux premiers chiffres du code indiquent la discipline générale (par exemple, il correspond aux emplois de gestion); les deux autres chiffres représentent la profession spécifique. Ainsi, 1132 désigne les emplois de gestion en général et les gestionnaires en sciences sociales plus particulièrement. En tout, le volume II comprend près de 200 groupes professionnels de ce genre.

Une fois que vous avez identifié les professions qui correspondent au domaine d'étude qui vous intéresse, il suffit de vous référer aux codes pertinents du volume II où est analysé un bon nombre de ces professions ainsi que les perspectives futures dans ce type d'emploi.

Il est important de noter que les professions types mentionnées dans le volume I (tirées de l'Enquête nationale de 1984 sur les diplômés d'établissements postsecondaires de 1982) traduisent un éventail de perspectives futures découlant des choix scolaires. Elles ne reflètent pas l'ensemble des choix possibles. Les professions énumérées pour une discipline donnée ne représentent pas tous les choix de carrière désirables ou même convenables dans l'immédiat pour les nouveaux diplômés. Elles reflètent plutôt la situation réelle du marché du travail de 1982 à 1984. Les professions indiquées devraient orienter les diplômés et non les limiter dans la recherche d'un emploi.

Sources de renseignements

La plupart des renseignements contenus dans le volume I sont fondés sur les résultats de l'Enquête nationale de 1984 sur les diplômés d'établissements postsecondaires de 1982; ce sont les données les plus récentes dont nous disposons. Les répercussions négatives sur l'emploi de la récession de 1981-1982 étaient alors estompées dans la majorité des industries mais se faisaient encore sentir dans les industries des secteurs primaire et secondaire. Les utilisateurs doivent garder à l'esprit le fait que ces données représentent la situation du marché du travail à cette période donnée. Il serait bon de les utiliser parallèllement à d'autres renseignements professionnels.

Explication des termes utilisés

Domaine d'étude principal — Consulter l'index du volume I pour connaître les disciplines que regroupe chaque domaine principal. Ces domaines sont basés sur les classifications de Statistique Canada.

Établissement — Formation professionnelle/métiers, cégep, collège communautaire, université.

Niveau — Le niveau de formation professionnelle/métiers comprend les cours de pré-emploi ou de pré-apprentissage et les cours de recyclage d'une durée de trois mois ou plus, mais il exclut l'apprentissage par stages d'études en cours de travail, les cours préparatoires à la formation professionnelle (CPFP), la formation linguistique et la formation préparatoire à l'emploi (FPE).

Le niveau collégial comprend les diplômés d'un programme de formation professionnelle, d'un hôpital et d'une école de nursing, d'un collège d'enseignement général et professionnel (cégep) et d'une école de formation des maîtres mais il exclut les diplômés d'un programme de passage à l'université.

Le niveau universitaire de premier cycle comprend les baccalauréats ainsi que les diplômes et certificats d'études de premier cycle.

Le niveau de la maîtrise comprend les maîtrises ainsi que les diplômes et certificats d'études de deuxième cycle.

Le niveau doctoral comprend les études de doctorat.

Durée moyenne du programme — Il s'agit de la durée, telle qu'on l'a estimée à partir des données fournies par les répondants à notre enquête. La moyenne peut varier considérablement d'une province à l'autre.

Diplômés — Le nombre comprend l'ensemble des diplômés à temps plein et à temps partiel pour toute l'année civile. Les données de 1971, 1977, 1981 et 1985 sont des chiffres réels alors que les données de 1986 et 1995 sont des prévisions.

Diplômés qui ne se joignent pas à la population active (%) — Il s'agit du pourcentage de diplômés d'études à temps plein qui n'ont pas poursuivi leur éducation et ne se sont pas joints à la population active.

Diplômés qui poursuivent leur études (%) — On trouve ici le pourcentage de l'ensemble des diplômés qui étaient inscrits à temps plein dans un établissement postsecondaire, de six à neuf mois après l'obtention de leur diplôme.

Étudiants à temps partiel membres de la population active (%) — Il s'agit du pourcentage de l'ensemble des diplômés qui étaient inscrits à temps partiel à la dernière étape de leur programme.

Diplômés qui se joignent à la population active (%) — Ce nombre correspond au pourcentage de l'ensemble des diplômés membres de la population active, deux ans après l'obtention de leur diplôme.

Diplômés embauchés à temps plein (%) — Ce nombre indique le pourcentage de l'ensemble des diplômés embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme.

Diplômés embauchés à temps partiel (%) — Il s'agit du pourcentage de l'ensemble des diplômés embauchés à temps partiel, deux ans après leur promotion.

Diplômés sans emploi (%) — Le chiffre correspond au pourcentage de l'ensemble des diplômés membres de la population active mais sans emploi, deux ans après l'obtention de leur diplôme.

Répartition selon la profession (%) — Il s'agit du pourcentage de diplômés qui, dans les professions énumérées, étaient embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme.
Près de la moyenne — Cela signifie que la caractéristique décrite se situe dans les limites d'un point de pourcentage de la moyenne globale.

Légèrement inférieur ou supérieur à la moyenne — Cela signifie que la caractéristique s'écarte de deux à trois points de pourcentage de la moyenne global.

Inférieur ou supérieur à la moyenne — Cela signifie que la caractéristique s'écarte de quatre à cinq points de pourcentage de la moyenne globale.

Nettement inférieur ou supérieur à la moyenne — Cela signifie que la caractéristique s'écarte de six à dix points de pourcentage de la moyenne globale.

Considérablement inférieur ou supérieur à la moyenne — Cela signifie que la caractéristique s'écarte de plus de dix points de pourcentage de la moyenne globale.

Ce qu'*Emploi-Avenir* ne peut pas faire

Emploi-Avenir donne un aperçu raisonnable de la situation probable du marché du travail dans différents domaines professionnels. Il est un complément à d'autres publications et ne devrait donc pas être perçu comme une source unique de renseignements sur les carrières.

Emploi-Avenir ne fournit pas de renseignements sur la formation requise sur les descriptions de tâches complètes ni sur les conditions de travail propres aux diverses professions. Pour de plus amples renseignements à ce sujet, veuillez consulter le Centre d'Emploi du Canada le plus proche, ou vous reporter au *guide de la Classification canadienne descriptive des professions (CCDP)* publié par Information Canada, ou encore au *Répertoire des associations du Canada* (5e édition, Brian Land, édit.).

Une publication d'Emploi et Immigration Canada intitulée *Carrières Canada* fournit une description complète des divers autres aspects des professions (compétences, conditions de travail et autres).

D'autre part, Emploi et Immigration offre le programme CHOIX, un système informatique en mode conversationnel qui permet aux étudiants de formuler des questions pertinents relatives à leurs choix de carrière. Pour plus de renseignements sur *Carrières Canada* et CHOIX, communiquer avec un Centre d'Emploi du Canada ou avec la Direction générale des services de soutien d'emploi, Emploi et Immigration Canada, Administration centrale, Ottawa-Hull.

Caractéristiques des diplômés de 1982 (Tableau sommaire)

	Formation professionnelle/ métiers	Collège communautaire et cégep	Études de premier cycle	Maîtrise	Doctorat
• Durée moyenne du programme (années)	10 mois	2	3	2	4
• Diplômés (1982)	55 784	54 081	86 331	12 125	1 015
• Femmes (%)	43	57	52	41	28
• Âge moyen des diplômés (années)	26	23	26	31	34
• Dipl. à temp partiel (%)	6	4	15	34	23
• Dipl. qui poursuivent leurs études (%)	7	11	18	7	4
• Dipl. qui ne se joignent pas à la population active (%)	6	3	6	6	3
• Dipl. qui se joignent à la population active (%)	81	82	61	53	69
• Dipl. qui se joignent à la population active, embauchés à temps plein (%)	64	80	79	85	88
• Dipl. qui se joignent à la population active, embauchés à temps partiel (%)	11	10	11	7	5
• Dipl. qui se joignent à la population active, sans emploi (%)	25	10	10	8	7
• Salaire moyen (1984 $)	16 000	18 700	23 800	33 400	33 600
• Dipl. qui estiment que leur emploi acatuel correspond directement/partiellement à leur discipline principale (%)	64	84	82	90	95
• Dipl. qui s'estiment satisfaits de leur emploi actuel (%)	85	88	87	91	92
• Dipl. qui s'estiment surqualifiés pour leur emploi actuel (%)	67	37	34	63	36
• Dipl. qui referaient le même choix professionnel (%)	62	63	70	80	78

Source : Tiré de l'Enquête nationale de 1984 sur les diplômés d'établissements postsecondaires de 1982.

Domaines d'étude

Arts appliqués

Arts

Premier cycle
Université (3 ans)

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	66	774	847	890	850
% de tous les diplômés de premier cycle	0,1	0,8	0,7	0,7	0,7

Destination des diplômés (%)

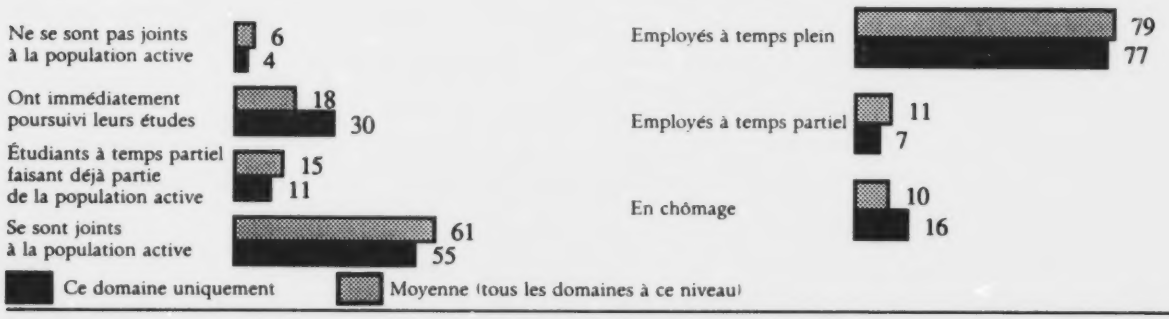

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

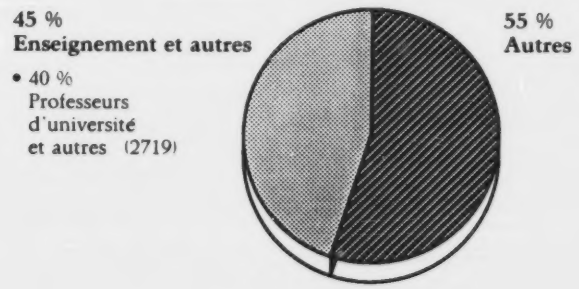

Arts

Arts appliqués

Premier cycle
Université (3 ans)

Ce domaine d'étude regroupe toutes les disciplines liées aux arts appliqués, soit les arts graphiques, la photographie, le dessin, la décoration d'intérieur, le dessin industriel, le dessin de mode et la céramique. En général, pour être admis au programme de premier cycle, on exige des candidats un diplôme d'études secondaires avec l'accent sur des cours d'art, un échantillon de leurs oeuvres antérieures et, dans certains cas, une entrevue. Au Québec, on exige un DEC en beaux-arts ou en arts de création. Le programme dure en moyenne trois ans. Certains établissements offrent un programme de certificat et toutes les provinces, à l'exception de Terre-Neuve et de l'Île-du-Prince-Édouard, offrent un programme universitaire. Les femmes représentent environ 60 % des inscriptions, selon les données de 1984.

Tendances et projections

Le nombre de diplômés a augmenté de façon appréciable entre 1971 et 1985. Depuis 1981, une moyenne annuelle de 850 étudiants obtiennent leur diplôme comparativement à une moyenne annuelle de 375 pendant les années 1970. Au cours de cette même période, les arts appliqués ont attiré également une proportion plus grande d'étudiants par rapport aux autres domaines d'étude. Si la popularité actuelle de ce cours et la capacité des facultés d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent entre 1987 et 1995, on s'attend à environ 900 diplômés par année.

Destination des diplômés

Les diplômés de 1982 en arts appliqués ont poursuivi leurs études dans une proportion nettement supérieure aux autres diplômés du baccalauréat. Peut-être ont-ils moins bien réussi à se trouver un emploi que les diplômés des autres disciplines, comme en fait foi un taux de chômage nettement supérieur à la moyenne.

Professions

Les diplômés en arts appliqués embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, travaillent surtout dans le domaine de l'enseignement, particulièrement au niveau universitaire à titre d'assistants. Dans le marché du travail, ces diplômés doivent concurrencer les diplômés des collèges dans le domaine des arts de création et de conception, des arts graphiques et audio-visuels et des beaux-arts de même que les diplômés universitaires du même domaine aux niveaux de la maîtrise et du doctorat.

Coup d'oeil rétrospectif

Selon une enquête menée en 1984, la transition des diplômés de 1982 à la population active est, en gros, comparable à la moyenne pour ce niveau. Bien que le nombre de diplômés satisfaits de leur emploi soit légèrement inférieur à la moyenne des diplômés des autres domaines, ils seraient plus susceptibles de choisir le même cheminement si c'était à refaire.

Art commercial

Arts

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (9 mois)

Tendances

	1983-1984*
Nombre de diplômés	181
% de tous les diplômés en formation professionnelle	0,2

* Cette période est la seule, depuis 1977, qui puisse fournir des données d'ensemble fiables, quoique préliminaires, et couvrant toutes les provinces, territoires et domaines d'étude. Étant donné l'insuffisance de données chronologiques et l'obtention récente des données pour la période 1983-1984, nous ne pouvons, pour l'instant, fournir des projections.

Destination des diplômés (%)

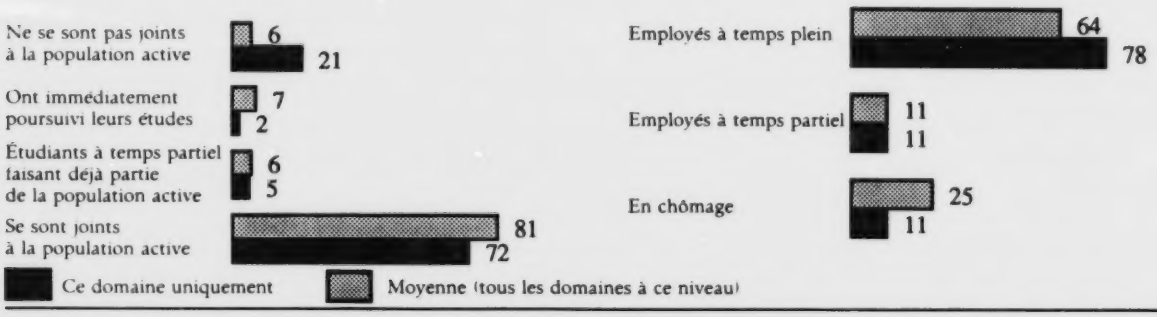

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

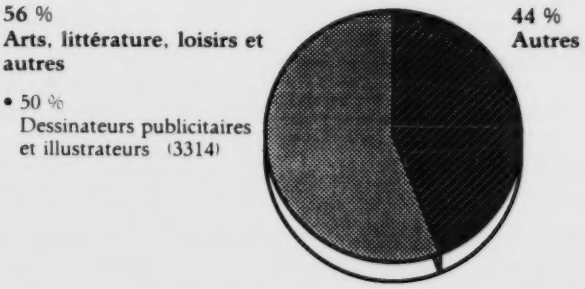

Arts

Art commercial

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (9 mois)

Ce programme d'étude regroupe les domaines de la publicité, du modélisme et des arts commerciaux. Les prérequis varient selon le type de programme (pré-emploi ou recyclage), l'établissement et la province. Toutefois, selon un sondage réalisé en 1984, les diplômés de ce programme avaient, en moyenne, terminé leurs études secondaires avant de s'y inscrire. Le programme dure environ neuf mois et est offert à Terre-Neuve, en Ontario, au Manitoba, en Alberta et en Colombie-Britannique. L'âge moyen des diplômés est de 25 ans et la proportion des femmes est légèrement supérieure à celle des hommes.

Tendances et projections

En 1983-1984, on comptait 181 diplômés, soit moins de 1 % de toutes les personnes qui ont réussi des cours de métier. On s'attend à ce que le nombre de personnes qui termineront leurs études dans ce domaine ne varie que légèrement au cours de la période visée par les projections.

Destination des diplômés

La proportion de ces diplômés qui entrent dans la population active, une fois le programme terminé, est inférieure à la moyenne. Ceux qui cherchent un emploi ont non seulement une meilleure chance que les autres diplômés d'en trouver un, mais aussi une meilleure chance de trouver un emploi à temps plein.

Professions

Plus de la moitié de ceux qui détiennent un emploi à temps plein, deux ans après la fin de leurs études, travaillent dans des professions artistiques et littéraires, surtout comme artistes publicitaires et illustrateurs. Les autres diplômés se répartissent entre un grand nombre de professions différentes, mais sans concentration significative.

Coup d'oeil rétrospectif

En général, les diplômés de ce programme embauchés à temps plein ont plus de chances que les autres diplômés d'occuper un emploi correspondant à leurs études et d'être satisfaits de cet emploi, bien que cela ne soit pas toujours le cas pour ceux qui travaillent uniquement à temps partiel. Une proportion nettement supérieure à la moyenne choisirait de nouveau le même cheminement. Les diplômés des collèges (voir l'analyse précédente) dans le même domaine ont trouvé plus facilement du travail.

Art commercial

Arts

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Tendances et projections

	1977	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	300	681	919	930	875
% de tous les diplômés en formation professionnelle	0,8	1,4	1,6	1,6	1,6

Destination des diplômés (%)

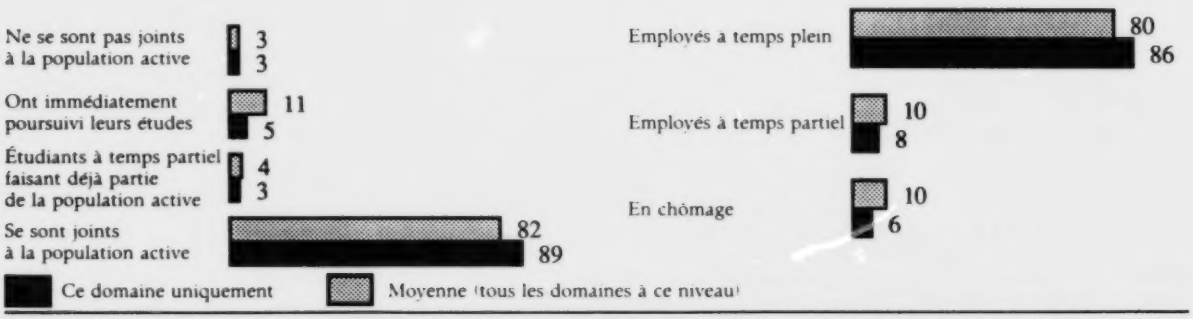

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

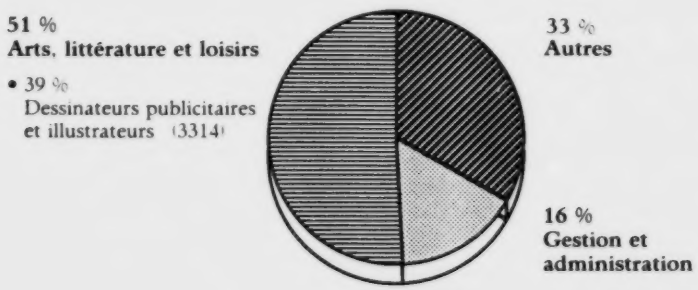

Arts

Art commercial

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Le domaine de l'art commercial comprend notamment le modélisme, les arts commerciaux et la publicité. Ce cours est offert dans toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de la Saskatchewan. Les prérequis à ce programme de formation varient d'une province à l'autre et, dans certains cas, d'un établissement à l'autre; toutefois, en général, le candidat doit avoir terminé ses études secondaires avec de bonnes notes en arts, en français ou en anglais, remettre une lettre de recommandation, présenter un échantillon de ses oeuvres et subir une épreuve d'admission quelconque. La durée du programme varie également, mais s'établit en moyenne à deux ans (six semestres). Les femmes représentent environ 75 % des diplômés de 1985.

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et donc de diplômés, dépend à la fois des demandes d'admission et de la capacité des établissements d'accueillir de nouveaux étudiants. La situation actuelle et probable du marché du travail influe en partie sur ces deux facteurs. Depuis 1981, le nombre annuel de diplômés dans ce domaine est d'environ 875. La popularité de ce cours, comme en témoigne le nombre de ses diplômés par rapport à l'ensemble des diplômés de niveau collégial a augmenté considérablement entre 1977 et 1981, mais est demeurée assez constante depuis. Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil se maintiennent entre 1987 et 1995, on prévoit qu'il y aura 900 diplômés par année.

Destination des diplômés

Par rapport aux diplômés des autres domaines d'études, une proportion plus élevée de diplômés de 1982 en art commercial sont entrés dans la population active, ce qui démontre qu'ils ont moins tendance que les autres à poursuivre leurs études. En outre, ils ont trouvé plus facilement du travail que les autres diplômés des collèges communautaires et des cégeps.

Professions

Les diplômés en art commercial embauchés à temps plein, deux ans après la fin de leurs études travaillent surtout comme dessinateurs publicitaires et illustrateurs dans les secteurs des services aux entreprises ou de l'impression, de l'édition et dans des secteurs connexes de l'économie. Les autres diplômés embauchés à temps plein occupent des postes de direction ou des emplois dans les domaines artistique ou littéraire. Les diplômés de ce programme qui veulent devenir dessinateurs publicitaires et illustrateurs doivent généralement concurrencer les diplômés des écoles professionnelles ou de métiers, les autres diplômés des collèges en arts graphiques et audio-visuels et les détenteurs d'un diplôme de premier cycle en arts appliqués ou en communications de masse.

Coup d'oeil rétrospectif

Bien que la majorité des diplômés en art commercial trouvent un emploi à temps plein, deux ans après la fin de leurs études, les données d'une enquête menée en 1984 montrent qu'une proportion nettement inférieure à la moyenne se disent satisfaits de leur emploi actuel, tandis qu'une proportion supérieure à la moyenne s'estiment surqualifiés. En dépit de cela, une proportion supérieure à la moyenne choisirait le même cheminement si c'était à refaire.

Arts de création et de conception — Arts

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (6 mois)

Tendances

	1983-1984*
Nombre de diplômés	262
% de tous les diplômés en formation professionnelle	0,3

* Cette période est la seule, depuis 1977, qui puisse fournir des données d'ensemble fiables et couvrant toutes les provinces, territoires et domaines d'étude. Étant donné l'insuffisance de données chronologiques et l'obtention récente des données pour la période 1983-1984, nous ne pouvons, pour l'instant, fournir des projections.

Destination des diplômés (%)

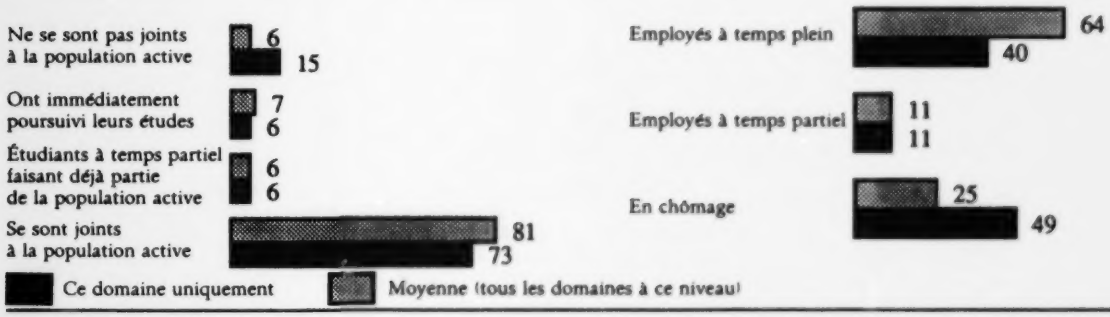

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

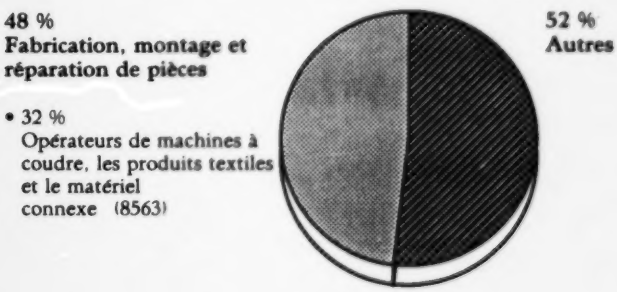

Arts

Arts de création et de conception

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (6 mois)

Le domaine des arts de création et de conception regroupe des programmes portant sur les arts de la mode (fabrication de vêtements sur commande et retouches, dessin de mode, couture) et la décoration d'intérieur. Bien que les prérequis varient selon le programme, l'établissement et la province, ceux qui étaient inscrits au programme en 1982 avaient, en moyenne, terminé au moins une partie du secondaire, soit la 10e année. Le programme est offert dans toutes les provinces sauf à l'Île-du-Prince-Édouard et au Québec et dure en moyenne six mois. Les élèves qui ont terminé le programme en 1982 étaient légèrement plus âgés que la moyenne et environ 80 % des diplômés étaient des femmes.

Tendances et projections

En 1983-1984, on comptait 262 diplômés, soit moins de 1 % de toutes les personnes inscrites aux cours de métiers. On s'attend à ce que le nombre de diplômés ne varie que légèrement pendant la période à l'étude.

Destination des diplômés

Le nombre de diplômés de ce domaine qui entrent dans la population active à la fin de leurs études est inférieur à la moyenne. Les perspectives d'emploi sont peu favorables pour ceux qui cherchent du travail et c'est une proportion nettement inférieure à la moyenne qui trouvent du travail à temps plein.

Professions

Deux ans après avoir terminé leurs études, près de la moitié des diplômés embauchés à temps plein travaillent dans des professions liées à la fabrication des produits, à l'assemblage et à la réparation, surtout à titre d'opérateurs de machines à coudre. Les autres diplômés se retrouvent dans de nombreuses professions différentes, sans concentration significative.

Coup d'oeil rétrospectif

Comparativement aux autres diplômés, ceux qui trouvent un emploi à temps plein ont plus de chances d'être satisfaits de leur emploi et que celui-ci corresponde à leurs études, même si la plupart d'entre eux s'estiment surqualifiés. Une proportion moyenne de ces diplômés choisiraient de nouveau le même cours si c'était à refaire, même si leurs premières expériences dans le marché du travail n'ont pas été totalement satisfaisantes.

Arts de création et de conception

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (3 ans)

Tendances et projections

	1977	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	533	951	704	715	670
% de tous les diplômés en formation professionnelle	1,4	2,0	1,2	1,2	1,2

Destination des diplômés (%)

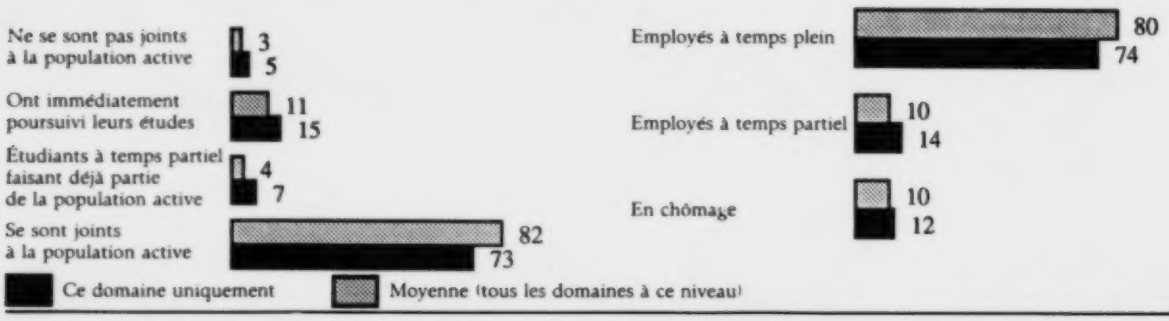

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

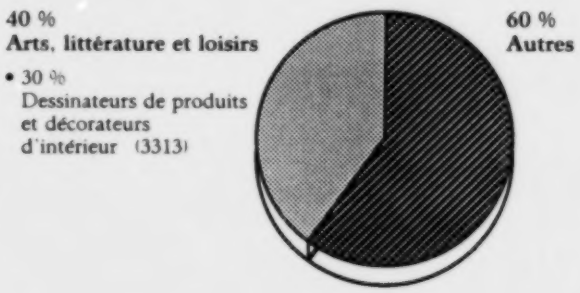

Arts

Arts de création et de conception

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (3 - 3)

Le domaine des arts de création et de conception regroupe des secteurs tels que la création de bijoux, les arts de la mode et la décoration d'intérieur. Les prérequis à ce programme varient d'un établissement à l'autre, mais en général le candidat doit se présenter à une entrevue, remettre une lettre de recommandation, présenter un échantillon de son travail, subir un test d'aptitudes linguistiques et avoir réussi des cours de français ou d'anglais et de mathématiques de niveau avancé de même qu'un cours d'arts ou de dessin. Toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Manitoba et de la Saskatchewan offrent ce cours. La durée du programme peut varier d'un établissement à l'autre, mais en général le cours dure trois ans. Selon les données de 1984, ce domaine d'étude attire essentiellement les femmes (75 %) et est surtout très populaire au Québec. Certains établissements offrent ce cours par le biais d'un programme CO-OP et selon les données de 1984, environ 15 % des diplômés ont suivi ce programme.

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et donc de diplômés, dépend des demandes d'admission et de la capacité des établissements d'accueillir de nouveaux étudiants, facteurs qui varient en partie selon la situation actuelle et probable du marché du travail. Depuis 1981, le nombre annuel de diplômés se situe aux environs de 825. La popularité du cours a augmenté entre 1977 et 1981, mais diminue depuis, comme l'indique le pourcentage de diplômés par rapport à l'ensemble des diplômés du niveau collégial. Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil se maintiennent entre 1987 et 1995, on prévoit qu'il y aura environ 675 diplômés par année.

Destination des diplômés

La proportion des diplômés qui entrent dans la population active est nettement inférieure à celle des diplômés des autres disciplines. Le taux de chômage légèrement supérieur à la moyenne a peut-être influencé leur décision de ne pas entrer dans la population active. De même, la proportion des diplômés qui ont trouvé un emploi à temps plein est inférieure à la moyenne des diplômés de toutes les disciplines qui ont trouvé un emploi. Parmi les diplômés qui n'entrent pas dans la population active, une proportion légèrement supérieure à la moyenne poursuivent leurs études.

Professions

Les diplômés en arts de création et de conception embauchés à temps plein, deux ans après la fin de leurs études, travaillent surtout comme concepteurs dans le secteur des autres services aux entreprises. Les autres diplômés sont répartis entre diverses professions, sans concentration particulière. Les diplômés qui postulent un emploi de concepteurs doivent surtout concurrencer les détenteurs d'un baccalauréat en arts appliqués.

Coup d'oeil rétrospectif

Dans l'ensemble, les diplômés en arts de création et de conception ne sont pas aussi satisfaits de leur expérience dans le marché du travail que les autres diplômés de niveau collégial. En effet, une proportion supérieure à la moyenne estiment que leur travail actuel ne correspond pas à leur domaine d'étude et en sont insatisfaits. En outre, un peu plus de la moitié des diplômés qui ont trouvé du travail s'estiment surqualifiés. En dépit de la situation assez sombre du marché du travail, 60 % de ces diplômés, par opposition à 65 % de l'ensemble des diplômés de niveau collégial, choisiraient à nouveau ce cours si c'était à refaire.

Beaux-arts

Arts

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Tendances et projections

	1977	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	773	708	600	610	570
% de tous les diplômés en formation professionnelle	2,1	1,5	1,0	1,0	1,0

Destination des diplômés (%)

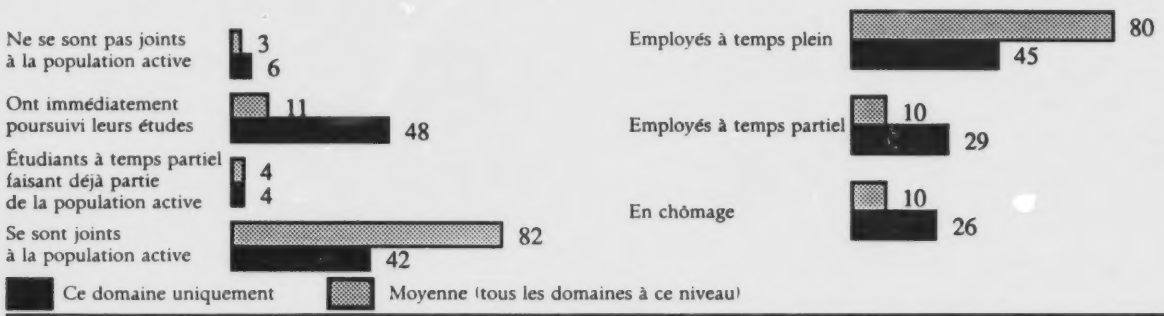

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

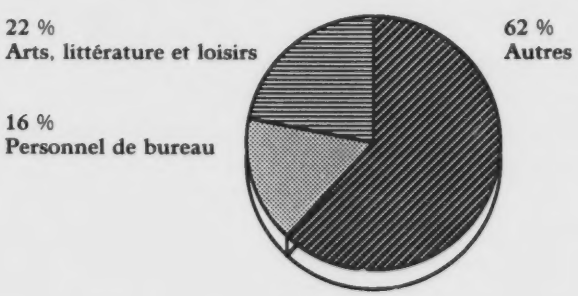

Arts

Beaux-arts

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Le domaine des beaux-arts comprend des disciplines telles que la danse, la musique et les autres arts du spectacle, la sculpture, la peinture et l'artisanat. Les prérequis à l'admission de ce programme varient d'un établissement à l'autre; toutefois, en général, le candidat doit se présenter à une entrevue, remettre une lettre de recommandation, présenter un échantillon de son travail, passer une audition, posséder une certaine expérience connexe et avoir réussi les cours avancés de français ou d'anglais de niveau secondaire. Toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Écosse, du Manitoba et de la Saskatchewan offrent ce cours. La durée du programme peut varier d'un établissement à l'autre; toutefois, elle est en général de deux ans. Ce cours attire surtout les femmes (70 %) et est particulièrement populaire en Ontario. Certains établissements offrent ce cours dans le cadre d'un programme CO-OP. Selon les données de 1984, environ 5 % des diplômés ont obtenu leur certificat ou leur diplôme par le biais de ce programme.

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et donc de diplômés, dépend des demandes d'admission et de la capacité des établissements d'accueillir de nouveaux étudiants, facteurs qui varient en partie selon la situation actuelle et probable du marché du travail. Depuis 1981, le nombre de diplômés se situe à environ 625 par année. La popularité de ce cours, comme en témoigne le nombre de ses diplômés par rapport à l'ensemble des diplômés de niveau collégial, a diminué de façon significative entre 1977 et 1985. Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil se maintiennent entre 1987 et 1995, on prévoit environ 575 diplômés par année, soit un nombre nettement inférieur à celui qu'on a connu entre 1981 et 1985.

Destination des diplômés

Par rapport aux diplômés des autres disciplines, une proportion beaucoup plus faible de ces diplômés entrent dans la population active. Bien que la proportion de diplômés incapables de trouver un emploi ne soit que légèrement supérieure à celle observée dans les autres domaines d'étude, la proportion de ceux embauchés à temps plein est beaucoup plus faible. Près de 50 % des diplômés des beaux-arts poursuivent leurs études, soit une proportion cinq fois plus élevée que dans les autres disciplines collégiales.

Professions

Les diplômés des beaux-arts embauchés à temps plein, deux ans après la fin de leurs études, travaillent dans les domaines artistique et littéraire, ou dans celui des sports et des loisirs, ou dans les services administratifs.

Coup d'oeil rétrospectif

En général, les diplômés des beaux-arts ne sont pas aussi satisfaits de leur situation dans le marché du travail que les autres diplômés de niveau collégial. En effet, une proportion nettement inférieure à la moyenne sont d'avis que leur travail correspond à leur domaine d'étude et se disent satisfaits. Cette insatisfaction se traduit également par le fait qu'un peu plus de 65 % des diplômés qui détiennent un emploi s'estiment surqualifiés pour leur emploi, alors que cette moyenne est de 35 % pour l'ensemble des diplômés des disciplines collégiales. Malgré tout, plus de 75 % des diplômés en beaux-arts choisiraient le même cours si c'était à refaire, alors que la proportion est de 65 % pour l'ensemble des diplômés de niveau collégial.

Arts graphiques et audio-visuels

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (12 mois)

Tendances

	1983-1984*
Nombre de diplômés	660
% de tous les diplômés en formation professionnelle	0.9

* Cette période est la seule, depuis 1977, qui puisse fournir des données d'ensemble fiables et couvrant toutes les provinces, territoires et domaines d'étude. Étant donné l'insuffisance de données chronologiques et l'obtention récente des données pour la période 1983-1984, nous ne pouvons, pour l'instant, fournir des projections.

Destination des diplômés (%)

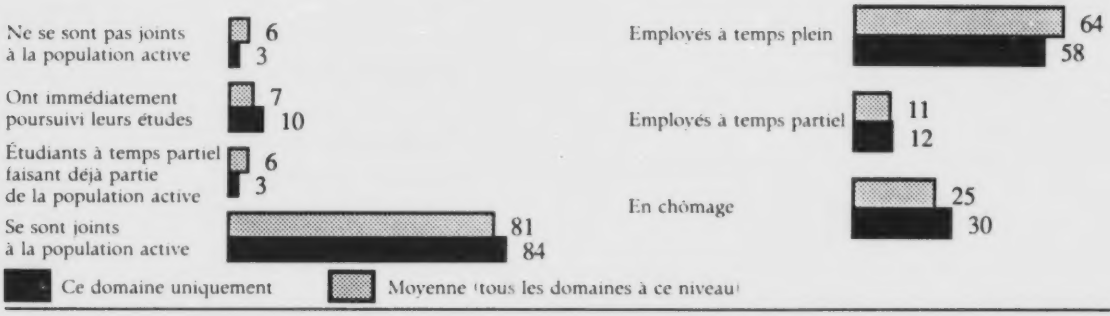

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

La répartition des diplômés selon la profession étant trop vaste, aucune concentration significative n'a pu être décelée.

Arts

Arts graphiques et audio-visuels

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (12 mois)

Cette discipline regroupe des programmes portant sur l'impresssion et l'édition, la photographie et la production d'enregistrements musicaux. Les prérequis à l'admission de ce programme varient selon le genre de programme (pré-emploi ou recyclage), l'établissement et la province. Selon un sondage réalisé en 1984, la moyenne des diplômés en arts graphiques et audio-visuels avaient fait certaines études collégiales avant l'inscription. Les programmes durent en général une année. Toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick et de la Saskatchewan ont déclaré des diplômés pour 1983-1984. Les femmes représentaient seulement environ 40 % des diplômés de ce programme. L'âge moyen à la fin des études était de 27 ans, ce qui est comparable à la moyenne pour ce niveau.

Tendances et projections

En 1983-1984, 660 personnes ont terminé leurs études avec succès dans cette discipline, soit moins de 1 % de l'ensemble des diplômés à ce niveau. Si les proportions actuelles se maintiennent, on prévoit que le nombre moyen de diplômés demeurera stable au cours de la période visée par les projections.

Destination des diplômés

La majorité des diplômés de cette discipline entrent dans la population active après leurs études mais ne réussissent pas aussi bien que les diplômés des autres disciplines à trouver un emploi. Un nombre supérieur à la moyenne ont été incapables de trouver un emploi; quant à ceux qui ont effectivement trouvé du travail, leurs chances d'obtenir un emploi à temps plein étaient inférieures.

Professions

En raison de la gamme étendue des professions choisies par ces diplômés, il est malheureusement impossible de dégager des tendances de l'emploi. En outre, les chiffres révélés par le sondage sont trop faibles pour leur donner une valeur statistique.

Coup d'oeil rétrospectif

Étant donné la situation décrite précédemment, ces diplômés de cette discipline ont été plus susceptibles de trouver un emploi ne correspondant pas à leurs études et d'en être insatisfaits. Malgré cela, un nombre supérieur à la moyenne choisiraient les mêmes études si c'était à refaire.

Arts graphiques et audio-visuels

Arts

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Tendances et projections

	1977	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	537	598	808	820	770
% de tous les diplômés en formation professionnelle	1,4	1,3	1,4	1,4	1,4

Destination des diplômés (%)

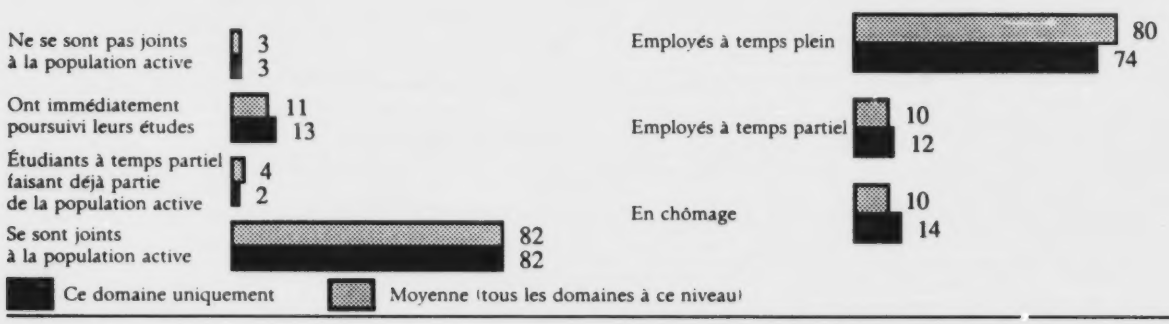

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

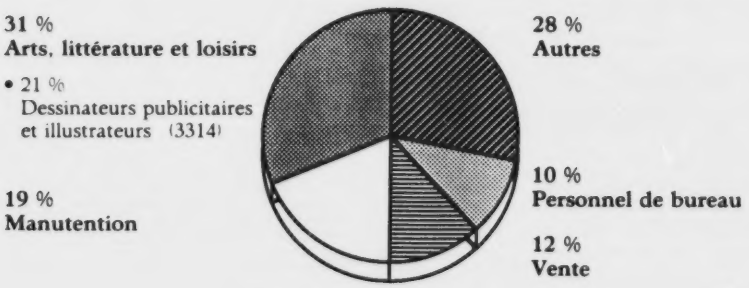

Arts

Arts graphiques et audio-visuels

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Le domaine des arts graphiques et audio-visuels comprend notamment la photographie, la production d'enregistrements musicaux ainsi que l'impression et l'édition. Les prérequis à l'admission de ce programme varient d'un établissement à l'autre mais, en général, le candidat doit se présenter à une entrevue, remettre une lettre de recommandation, présenter des échantillons de son travail, subir un test d'aptitudes linguistiques et avoir réussi les cours de mathématiques de niveau secondaire. Toutes les provinces, à l'exception du Nouveau-Brunswick et de la Saskatchewan, offrent ce cours. La durée du programme varie d'un établissement à l'autre, mais s'établit en moyenne à deux ans. Cette discipline davantage les hommes (60 %) et est surtout populaire au Québec. Certains établissements offrent ce cours par le biais d'un programme CO-OP, option dont environ 5 % des diplômés se sont prévalus, selon les données de 1984.

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et donc de diplômés, dépend des demandes d'admission et de la capacité des établissements d'accueillir de nouveaux étudiants, facteurs qui varient en partie selon la situation actuelle et probable du marché du travail. Depuis 1981, on compte chaque année environ 725 diplômés. Si l'on en juge d'après le nombre de ses diplômés par rapport à l'ensemble des diplômés de niveau collégial, la popularité de ce cours est demeurée assez stable entre 1977 et 1985. Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil des établissements se maintiennent entre 1987 et 1995, on prévoit environ 775 diplômés par année. Le nombre de nouveaux diplômés en concurrence pour des emplois devrait être considérablement supérieur pour la période à l'étude à ce qu'il était entre 1981 et 1985.

Destination des diplômés

Une proportion moyenne de ces diplômés entrent dans la population active après leur études. La proportion de ceux qui entrent dans la population active sans pouvoir trouver d'emploi est légèrement supérieure à la moyenne des disciplines collégiales. Non seulement le taux de chômage est-il plus élevé, mais la proportion des diplômés travaillant à temps plein est inférieure aux autres disciplines. Parmi les diplômés qui n'entrent pas dans la population active, une proportion à peu près moyenne poursuivent leurs études.

Professions

Les diplômés en arts graphique et audio-visuels embauchés à temps plein, deux ans après la fin de leurs études, travaillent surtout comme dessinateurs publicitaires et illustrateurs dans les secteurs de l'impression commerciale et des services de publicité. Les autres diplômés travaillent davantage dans la manipulation des appareils, la vente ou les services administratifs. Ceux qui veulent devenir dessinateurs publicitaires et illustrateurs doivent généralement concurrencer les diplômés de niveau collégial dans le domaine de l'art commercial.

Coup d'oeil rétrospectif

Une enquête menée en 1984 indique que le passage des diplômés de 1982 au marché du travail n'a pas été très heureux. Une proportion inférieure à la moyenne estiment que leur emploi actuel correspond directement à leur domaine d'étude et se disent satisfaits. De plus, près de 50 % de ces diplômés s'estiment surqualifiés pour l'emploi qu'ils occupent, comparativement à 35 % pour l'ensemble des diplômés des disciplines collégiales. Malgré cela, une proportion moyenne des diplômés (65 %) choisiraient le même cheminement si c'était à refaire.

Musique

Arts

Premier cycle
Université (4 ans)

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	667	746	845	890	870
% de tous les diplômés de premier cycle	0,9	0,8	0,7	0,8	0,8

Destination des diplômés (%)

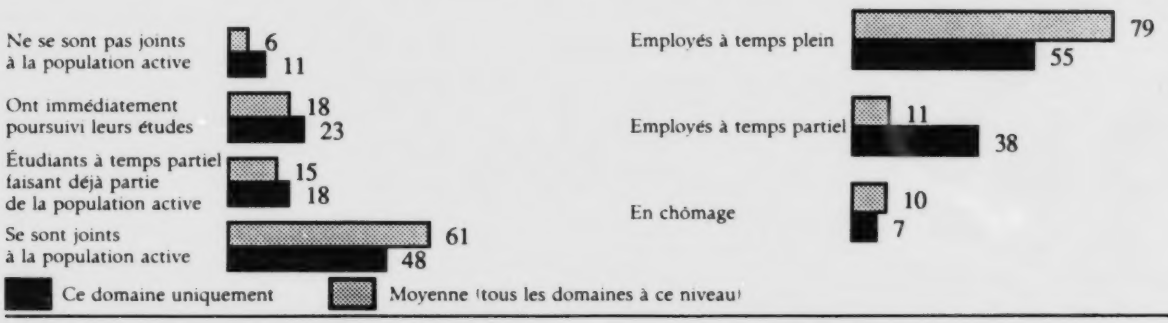

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

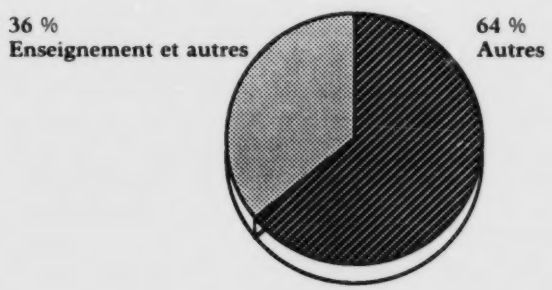

Arts

Musique

Premier cycle
Université (4 ans)

Ce domaine regroupe toutes les disciplines liées à la musique, comme l'histoire musicale et la musicologie, la théorie musicale, la composition, les instruments d'orchestre et le piano. Dans la plupart des universités, les inscriptions sont contingentées et les candidats doivent passer une audition, se présenter à une entrevue et subir un test d'aptitude musicale. Ils doivent avoir terminé au moins leurs études secondaires et avoir une bonne formation musicale. Au Québec, les candidats doivent détenir un DEC avec concentration en musique. Toutes les provinces offrent un programme quelconque de premier cycle en musique qui exige, en général, de trois à cinq années d'études, selon l'établissement et la province. Dans certaines provinces, divers établissements offrent également un programme de certificat ou de diplôme d'une durée de un à deux ans. La plupart des diplômés sont des femmes.

Tendances et projections

Dans ce domaine d'étude, plus que dans les autres, le nombre d'inscriptions, et donc de diplômés, dépend des demandes d'admission et de la capacité des établissements d'accueillir de nouveaux étudiants, car les inscriptions sont habituellement contingentées. Le nombre annuel moyen de diplômés n'a évolué que légèrement entre les années 1970 et le début des années 1980. Si la popularité actuelle du cours et la capacité d'accueil se maintiennent entre 1987 et 1995, on prévoit qu'il y aura environ 900 diplômés par année.

Destination des diplômés

Selon les données de 1984, la probabilité d'entrer dans la population active est plus faible pour les diplômés en musique que pour les autres. Une proportion moyenne de ces diplômés poursuivent leurs études. Les deux tiers des diplômés font partie de la population active, deux ans après la fin de leurs études, mais réussissent moins bien à trouver un travail à temps plein. Bien que leur taux de chômage soit inférieur à la moyenne, les diplômés en musique sont plus susceptibles que les diplômés des autres disciplines de travailler à temps partiel.

Professions

Un sondage mené en 1984 montre qu'une proportion significative des diplômés de 1982 qui travaillent à temps plein occupent des postes liés à l'enseignement, tandis que les autres se répartissent entre diverses professions reliées à la musique. Les diplômés en musique à d'autres niveaux, comme la maîtrise, doivent concurrencer les détenteurs d'un diplôme de premier cycle en musique, surtout lorsque la situation de l'emploi est mauvaise.

Coup d'oeil rétrospectif

En général, les détenteurs d'un diplôme en musique réussissent moins bien leur entrée dans le marché du travail que ceux des autres disciplines. Une proportion nettement inférieure à la moyenne estiment avoir trouvé un emploi correspondant à leur discipline, ce qui pourrait expliquer pourquoi ils sont moins satisfaits de leur emploi que les autres et risquent davantage de se croire surqualifiés. Malgré tout, et selon les données de 1984, environ 80 % des diplômés choisiraient le même cheminement si c'était à refaire.

Musique

Arts

Maîtrise
Université (2 ans)

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	50	104	139	135	125
% de tous les détenteurs d'une maîtrise	0,5	0,7	0,8	0,8	0,8

Destination des diplômés (%)

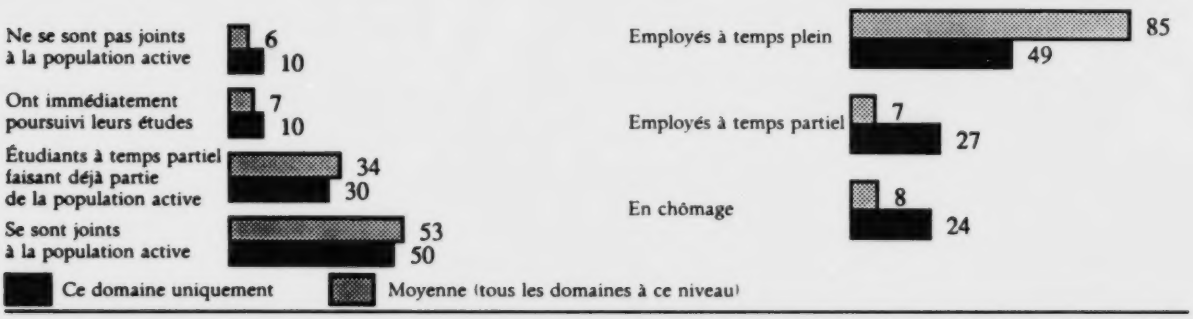

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

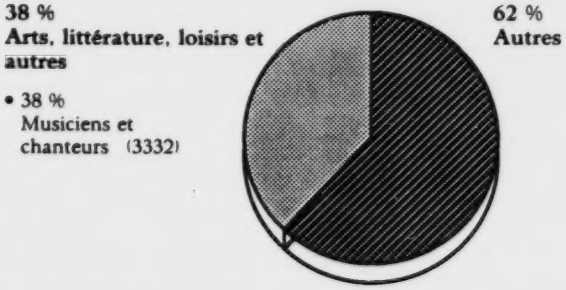

Arts

Musique

Maîtrise
Université (2 ans)

Les prérequis au programme de maîtrise varient selon l'établissement, mais en général les candidats doivent détenir un baccalauréat avec spécialisation, ou l'équivalent, en musique ou dans un domaine connexe, décerné par une université reconnue. Comme il est mentionné dans l'introduction, les certificats d'études supérieures sont traités avec les maîtrises. La durée des programmes de certificat est en général moins longue et l'on y accède après un diplôme de premier cycle ou une maîtrise. Les diplômes et les certificats rendent compte dans une mesure d'environ 20 % du chiffre indiqué ci-contre pour 1985. Toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et du Manitoba offrent ce cours. La durée du programme de maîtrise varie d'un établissement à l'autre, mais s'établit en général à deux ans. Cette discipline attire surtout les femmes (70 %) et est particulièrement populaire au Québec (65 %).

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et donc de diplômés, dépend des demandes d'admission et de la capacité des établissements d'accueillir de nouveaux étudiants, facteurs qui varient en partie selon la situation actuelle et probable du marché du travail. Depuis 1981, le nombre moyen de diplômés est de 125 par année. La popularité de ce cours, comme en témoigne le nombre total de maîtrises, est demeurée assez stable entre 1971 et 1986. Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil se maintiennent entre 1987 et 1995, on prévoit qu'il y aura environ 125 diplômés par année.

Destination des diplômés

Les diplômés en musique choisissent un peu moins souvent que les détenteurs des autres maîtrises d'entrer dans la population active, mais ils choisissent un peu plus souvent de poursuivre leurs études (10 %) ou de ne pas entrer du tout dans la population active (10 %). Les diplômés qui entrent dans la population active ont un peu plus de difficulté que les autres diplômés du même niveau à obtenir surtout des emplois à temps plein. Environ 25 % de ces diplômés qui entrent dans la population active ne peuvent pas trouver de travail, et seulement 50 % peuvent trouver un travail à temps plein.

Professions

La plupart des diplômés embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, travaillent comme musiciens et chanteurs dans l'industrie du théâtre et du spectacle. Les autres se répartissent entre diverses autres professions. Les diplômés qui cherchent un poste de musicien ou de chanteur doivent surtout concurrencer les détenteurs d'un baccalauréat (en musique ou en français) et les diplômés en beaux-arts des collèges ou des écoles de métiers.

Coup d'oeil rétrospectif

Selon une enquête menée en 1984, les diplômés de 1982 ont plus de difficulté que les détenteurs d'une maîtrise dans une autre discipline à trouver du travail. Une proportion légèrement inférieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour leur emploi. Le sondage révèle en outre qu'une proportion moyenne estiment avoir trouver du travail dans leur discipline, mais qu'une proportion nettement inférieure à la moyenne sont satisfaits de leur emploi actuel. Bien que ces diplômés aient plus de difficulté que les autres détenteurs d'une maîtrise à faire la transition au marché du travail et bien que leur niveau de satisfaction au travail soit inférieur, une proportion supérieure à la moyenne (80 %) choisiraient le même cheminement si c'était à refaire.

Services personnels — Arts

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (10 mois)

Tendances

	1983-1984*
Nombre de diplômés	1 174
% de tous les diplômés en formation professionnelle	1,6

* Cette période est la seule, depuis 1977, qui puisse fournir des données d'ensemble fiables et couvrant toutes les provinces, territoires et domaines d'étude. Étant donné l'insuffisance de données chronologiques et l'obtention récente des données pour la période 1983-1984, nous ne pouvons, pour l'instant, fournir des projections.

Destination des diplômés (%)

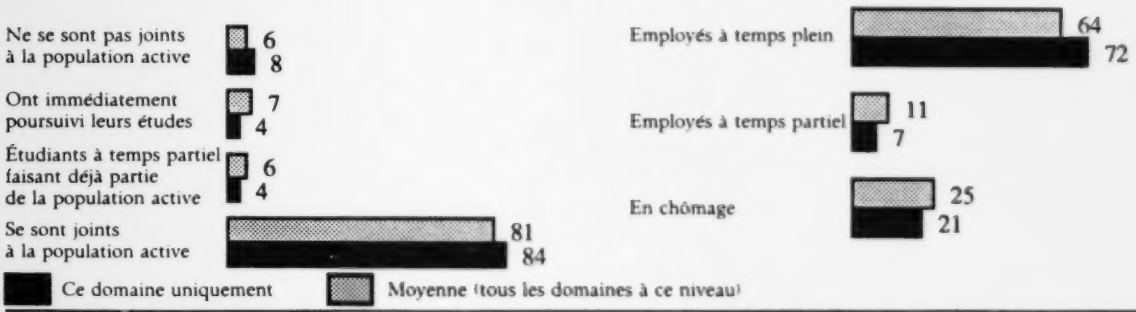

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

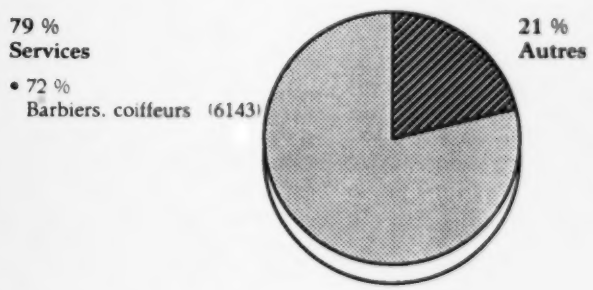

Arts

Services personnels

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (10 mois)

Ce domaine d'étude est composé, entre autres, de spécialités comme barbier, la coiffure, la haute-coiffure, les soins de beauté et les soins des mains, qui entrent dans la catégorie des services personnels. Les étudiants inscrits à ce programme en 1982 détenaient déjà, en moyenne, un diplôme d'études secondaires. Les prérequis pouvaient toutefois varier selon le type de programme, l'établissement et la province. En 1983-1984, toutes les provinces, à l'exception du Nouveau-Brunswick, offraient ce programme dont la durée moyenne était d'environ dix mois. Parmi tous les diplômés, 90 % environ étaient des femmes.

Tendances et projections

Dans ce domaine d'étude, le nombre de diplômés s'établissait à 1 200 en 1983-1984 et représentait près de 2 % du nombre total de diplômés de ce niveau. Si la popularité de ce cours et la capacité des établissements d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent entre 1987 et 1995, le nombre moyen de diplômés par année devrait baisser légèrement par suite de la réduction du groupe d'âge pertinent.

Destination des diplômés

Le pourcentage de diplômés du programme de formation en services personnels, qui se joignent à la population active, est comparable à la moyenne de l'ensemble des diplômés des programmes de formation professionnelle. Ceux qui cherchent un emploi font face à des conditions du marché du travail légèrement meilleures que celles auxquelles les diplômés des autres domaines sont confrontés. Malgré tout, une proportion de diplômés supérieure à la moyenne trouvent un emploi à temps plein.

Professions

La grande majorité des diplômés embauchés à temps plein, deux ans après la fin de leurs études, occupent un emploi dans les services personnels, la plupart du temps comme barbier ou coiffeur. Aucune autre concentration professionnelle significative n'est observée.

Coup d'oeil rétrospectif

Les diplômés qui occupent un emploi à temps plein se disent satisfaits de leur première expérience dans le marché du travail, peut-être parce qu'une proportion supérieure à la moyenne sont des travailleurs autonomes. De plus, une proportion de diplômés supérieure à la moyenne estiment que leur emploi correspond à leur formation, ce qui a fait baisser le nombre de ceux qui s'estiment surqualifiés pour leur emploi. Finalement, environ 75 % de ces personnes, contre 60 % en moyenne pour l'ensemble des diplômés de programmes de formation professionnelle, choisiraient la même voie si cela était à refaire.

Commerce (administration des affaires)

Premier cycle
Université (3 ans)

Affaires, commerce, gestion et administration

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	3 771	11 914	16 151	16 790	15 860
% de tous les diplômés de premier cycle	5,2	12,1	14,2	14,1	13,9

Destination des diplômés (%)

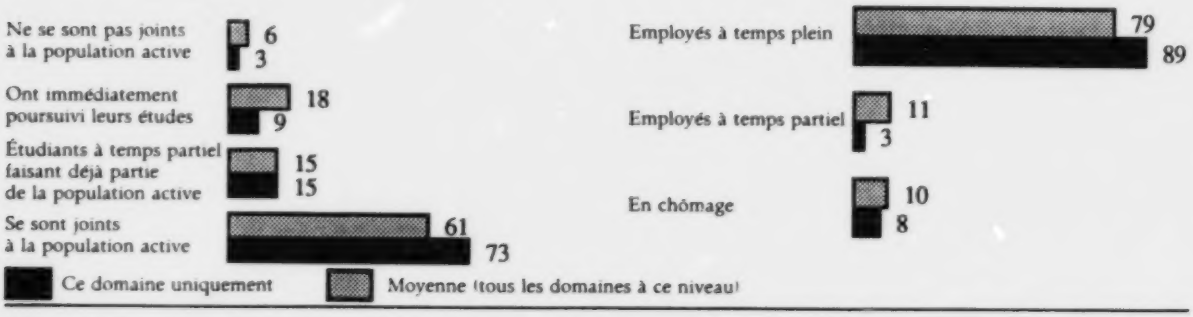

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

58 %
Gestion, administration et autres

- 36 %
  Comptables, experts-comptables et autres agents financiers (1171)
- 5 %
  Directeurs des ventes et de la publicité (1137)
- 4 %
  Directeurs financiers (1135)

12 %
Personnel de bureau

- 6 %
  Teneurs de livres et commis en comptabilité (4131)

9 %
Vente

21 %
Autres

Affaires, commerce, gestion et administration

Commerce (administration des affaires)

Premier cycle
Université (3 ans)

Ce domaine d'étude englobe toutes les disciplines reliées à l'administration des affaires telles que la comptabilité, le marketing, les relations industrielles, la gestion du personnel et les finances. Les étudiants désireux de s'inscrire dans cette discipline doivent avoir obtenu un diplôme d'une école secondaire avec des notes supérieures à la moyenne, particulièrement en mathématiques (ou un DEC pour les étudiants québécois qui s'inscrivent dans une université du Québec). La durée moyenne du programme est de 3 ans mais elle varie selon les provinces, les établissements d'enseignement et les programmes. Toutes les provinces offrent un programme dans cette discipline d'étude bien que la plupart des candidats étudient dans les provinces de l'Ontario et du Québec. Bien que la discipline soit encore majoritairement composée d'hommes, la représentation des femmes augmente. Elle était de 40 % en 1985.

Tendances et projections

Le nombre de diplômés dans cette discipline a plus que quadruplé depuis 1971. Durant la première moitié des années 1980, il y a eu une moyenne annuelle d'environ 14 825 diplômés dans ce programme. Étant donné que de plus en plus d'étudiants se sont inscrits dans cette discipline, son importance relative a augmenté et représente 14 % de tous les diplômes et les certificats de premier cycle qui ont été décernés au Canada en 1985. C'est le programme d'étude le plus populaire au niveau du premier cycle au même titre que la formation des maîtres au niveau primaire et secondaire. Si la popularité actuelle de ce cours et la capacité des facultés d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent de 1987 à 1995, près de 16 475 étudiants par année recevront un diplôme dans cette discipline.

Destination des diplômés

Après avoir terminé leur programme d'étude, une proportion nettement supérieure à la moyenne de ces diplômés réussissent mieux que les diplômés des autres domaines d'étude à trouver un emploi à temps plein, comme le révèle les données de 1984. En revanche, il y a moins de diplômés de ce programme qui poursuivent leurs études.

Professions

Les diplômés de ce domaine d'étude embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme occupent pour la plupart des postes reliés à la gestion et à l'administration et travaillent surtout comme comptables, experts-comptables ou divers agents financiers. Un nombre important d'entre eux travaillent dans les domaines du personnel de bureau ou de la vente. Les diplômés de ce programme d'étude doivent concurrencer les diplômés des programmes en administration des niveaux universitaires et collégial.

Coup d'oeil rétrospectif

En 1984, le marché du travail a été plus favorable pour ces diplômés. Ils ont eu plus de chances de trouver un emploi correspondant à leur domaine d'étude et ils étaient moins enclins à penser qu'ils étaient surqualifiés pour ce travail. Même si seulement un nombre moyen de ces diplômés se disaient satisfaits de leur emploi, ils étaient cependant plus portés que les autres à déclarer qu'ils choisiraient le même programme d'étude si le choix s'imposait à nouveau.

Commerce (administration des affaires)

Maîtrise
Université (2 ans)

Affaires, commerce, gestion et administration

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	1 181	2 453	3 075	3 030	2 745
% de tous les détenteurs d'une maîtrise	11,2	17,1	18,4	18,4	18,4

Destination des diplômés (%)

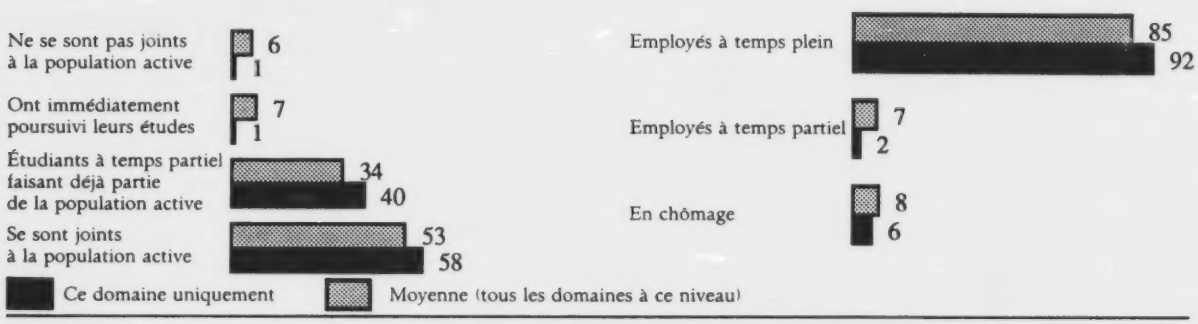

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

62 %
Gestion et administration

- 22 % Comptables, vérificateurs et autres agents financiers (1171)
- 9 % Directeurs des finances (1135)
- 7 % Directeurs des ventes et de la publicité (1137)
- 4 % Cadres administratifs (1179)
- 3 % Directeurs de production (1143)
- 3 % Directeurs et administrateurs (1149)
- 2 % Directeurs généraux (1130)
- 2 % Analystes de l'organisation et des méthodes (1173)

11 %
Sciences naturelles, génie et mathématiques

- 5 % Analystes de systèmes et programmeurs (2183)
- 3 % Architectes et ingénieurs (214)

7 %
Sciences sociales et domaines connexes

- 4 % Économistes (2311)
- 3 % Hommes de loi et autres (234)

20 %
Autres

Affaires, commerce, gestion et administration

Commerce (administration des affaires)

Maîtrise
Université (2 ans)

Cette discipline regroupe les domaines de la comptabilité, des finances, des relations industrielles, des relations de travail, de la commercialisation, de la vente au détail et de la gestion du personnel. Les prérequis à ce domaine d'étude varient selon l'établissement, mais, en général, le candidat doit détenir, d'une université reconnue, un diplôme spécialisé de premier cycle, ou son équivalent, dans ce domaine ou dans un domaine connexe. Comme nous l'avons signalé dans l'introduction, les diplômes et les certificats d'études supérieures sont traités avec les maîtrises. En général, les programmes menant à un diplôme ou à un certificat sont de plus courte durée et peuvent être suivis après que l'étudiant a obtenu soit un diplôme de premier cycle, soit une maîtrise. Dans ce cas, environ 10 % des diplômés de 1985 ont obtenu un diplôme ou un certificat. Dans certains établissements, il est possible d'obtenir son diplôme en participant à un programme CO-OP, bien que seulement 5 % environ des diplômés se prévalent de cette option. Le cours est offert dans toutes les provinces sauf à l'Île-du-Prince-Édouard. La durée du programme varie selon l'établissement, mais s'établit en général à deux ans. La majorité des diplômés sont des hommes (75 %) et l'Ontario compte le plus grand nombre de diplômés (45 %).

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et donc de diplômés, dépend des demandes d'admission et de la capacité d'accueil des établissements d'absorber de nouveaux étudiants, facteurs qui selon la situation actuelle et probable du marché du travail. Depuis 1981, le nombre moyen de diplômés est de 2 900. La popularité de ce cours, ainsi que le traduit sa part du nombre total de diplômés de programmes de maîtrise, a augmenté considérablement entre 1971 et 1985, bien qu'on ait constaté un certain ralentissement ces dernières années. Si sa popularité actuelle et la capacité des facultés d'absorber de nouveaux étudiants se maintiennent entre 1987 et 1995, on prévoit qu'il y aura 2 900 diplômés par année.

Destination des diplômés

À la fin du programme d'étude, presqu'aucun des diplômés en commerce, à ce niveau, ne poursuit ses études ou n'entre dans le secteur des ménages, c'est-à-dire ne cherche pas d'emploi. Le nombre supérieur à la moyenne de personnes inscrites à temps partiel au dernier semestre étaient des étudiants qui retournaient aux études pour satisfaire à des exigences d'accréditation professionnelle, comme celles qui s'appliquent aux comptables. Plus que n'importe quel autre diplômé titulaire d'une maîtrise, les titulaires d'une maîtrise en administration commerciale sont entrés dans la population active et un nombre nettement supérieur ont trouvé un emploi à temps plein.

Professions

Les diplômés en commerce embauchés à temps plein, deux ans après la fin de leurs études, travaillent surtout comme comptables, experts-comptables et autres agents financiers dans les secteurs des opérations bancaires ou de la comptabilité et de la tenue de livres. Les autres effectifs sont répartis entre diverses autres professions, mais concentrés surtout dans celles des gestionnaires, des analystes de systèmes et des économistes. Les diplômés de ce programme qui se cherchent un emploi doivent surtout concurrencer les diplômés en commerce des collèges communautaires et des cégeps, et ceux qui ont suivi des cours au niveau du premier cycle en commerce, en économie ou en mathématiques.

Coup d'oeil rétrospectif

D'après une enquête de 1984, non seulement le passage de l'école au marché du travail est-il légèrement plus réussi pour les diplômés de 1982 possédant une maîtrise en administration commerciale que pour les autres diplômés de programmes de maîtrise, mais dans une proportion légèrement supérieure à la moyenne, ces diplômés estiment que leur emploi actuel concorde avec leur domaine d'étude et sont satisfaits de cet emploi. Il est toutefois ressorti de l'enquête que, dans une proportion légèrement supérieure à celle des autres détenteurs d'une maîtrise, ces diplômés s'estiment surqualifiés pour l'emploi qu'ils occupent. En raison de ce passage apparemment réussi au marché du travail et du degré de satisfaction professionnelle légèrement supérieur à la moyenne, environ 90 % des diplômés, contre 80 % en moyenne de tous les détenteurs d'une maîtrise, choisiraient le même cheminement si c'était à refaire.

Commerce (administration des affaires)

Doctorat
Université (3 ans)

Affaires, commerce, gestion et administration

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	4	23	31	35	35
% de tous les détenteurs d'un doctorat	0,2	1,3	1,6	1,6	1,6

Destination des diplômés (%)

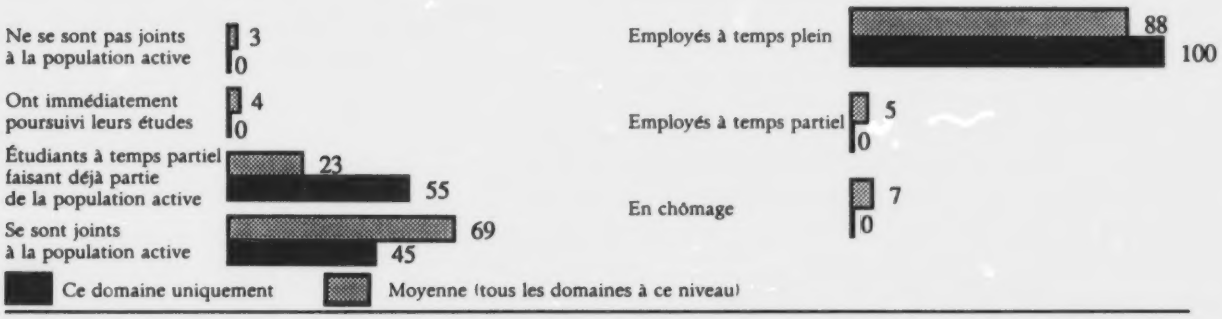

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

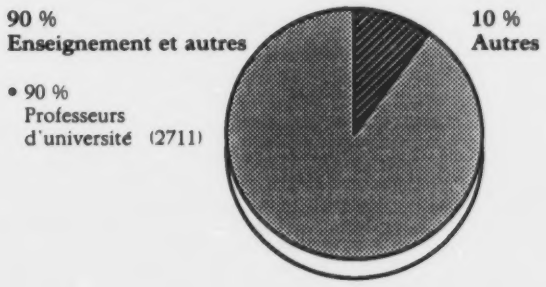

Affaires, commerce, gestion et administration

Commerce (administration des affaires)

Doctorat
Université (3 ans)

En général, ce programme s'adresse aux candidats qui possèdent une maîtrise en administration des affaires, ou une maîtrise dans une discipline connexe d'une université reconnue. Dans certains établissements, on examine la candidature de diplômés d'un programme spécialisé de premier cycle de quatre ans qui sont disposés à suivre un programme d'étude de 12 mois ayant pour objet d'accroître leurs compétences au niveau de la maîtrise. Le programme dont nous discutons englobe les domaines de spécialisation comme ceux de la gestion, des relations industrielles, des finances ou du marketing; il est d'une durée moyenne de trois à quatre ans et est offert au Québec, en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique. En général, les étudiants sont inscrits au programme à temps partiel. Les hommes sont de moins en moins nombreux puisque les femmes représentaient 30 % des inscriptions en 1985.

Tendances et projections

Au fil des ans, la popularité de ce programme d'étude s'est accrue puisqu'entre 1971 et 1985, le nombre de diplômés détenteurs d'un doctorat est passée de 0,2 % à 1,6 %. Si sa popularité actuelle et la capacité des facultés d'absorber de nouveaux étudiants se maintiennent entre 1987 et 1995, on s'attend à ce que 30 étudiants par année soient promus. Cela voudrait dire que le nombre de nouveaux diplômés se faisant concurrence pour obtenir des emplois connexes serait à peu près le même au cours de la période de projection qu'entre 1981 et 1985.

Destination des diplômés

Tous les diplômés entrent dans la population active après la fin de leurs études et trouvent tous un emploi à temps plein. Ces résultats dépassent ceux enregistrés dans tous les autres domaines, où, en moyenne, 90 % des diplômés trouvent un emploi à temps plein.

Professions

Environ 90 % des diplômés sont devenus des professeurs d'université et il n'y avait pas de concentration notoire pour les autres diplômés.

Coup d'oeil rétrospectif

Bien qu'une proportion inférieure à la moyenne de diplômés en affaires et en administration estiment que leur emploi est lié à leur domaine d'étude, ils sont plus satisfait de celui-ci que les diplômés des autres disciplines. Ceci s'explique peut-être en partie par le fait que très peu de ces diplômés s'estiment trop instruits pour leur emploi. Tous les titulaires d'un doctorat, dans ce domaine, ont dit qu'ils choisiraient la même discipline si c'était à recommencer, unanimité plutôt rare.

Gestion financière (comptabilité)

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (12 mois)

Affaires, commerce, gestion et administration

Tendances

	1983-1984*
Nombre de diplômés	699
% de tous les diplômés en formation professionnelle	0,9

* Cette période est la seule, depuis 1977, qui puisse fournir des données d'ensemble fiables et couvrant toutes les provinces, territoires et domaines d'étude. Étant donné l'insuffisance de données chronologiques et l'obtention récente des données pour la période 1983-1984, nous ne pouvons, pour l'instant, fournir des projections.

Destination des diplômés (%)

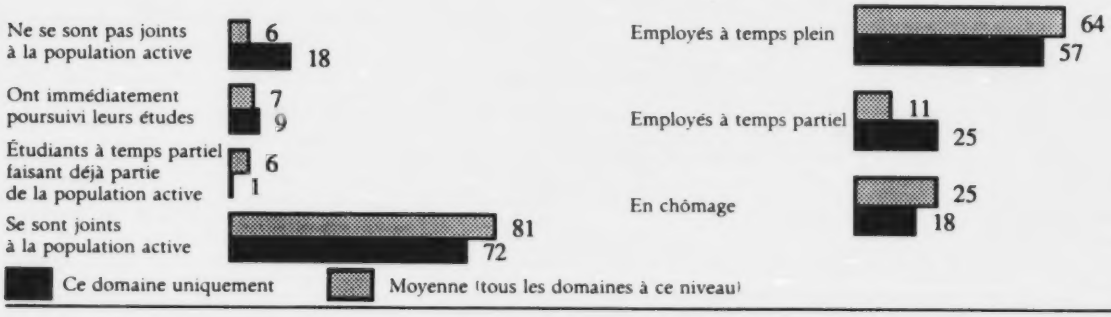

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

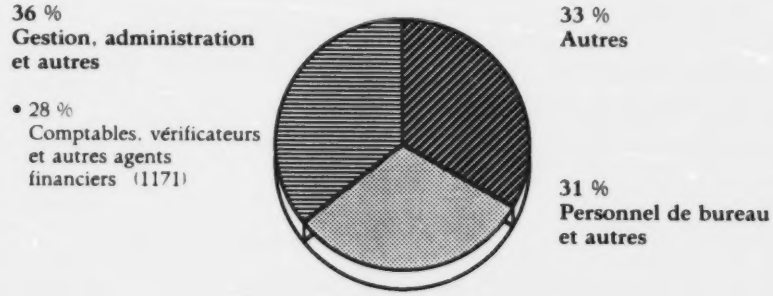

Affaires, commerce, gestion et administration

Gestion financière (comptabilité)

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (12 mois)

Les prérequis à ce programme peuvent varier selon le type de programme (pré-emploi ou recyclage), l'établissement ou la province. En règle générale, les étudiants ont terminé leurs études secondaires avant de s'inscrire au programme dont la durée moyenne est de 12 mois, mais varie d'un établissement et d'une province à l'autre. En 1983-1984, ce cours était offert à Terre-Neuve, en Nouvelle-Écosse, au Québec, au Manitoba et en Alberta. Les diplômés sont en général des femmes, et l'âge moyen (30 ans) des étudiants qui ont terminé leur cours en 1982 est légèrement supérieur à la moyenne des diplômés de ce niveau (26 ans).

Tendances et projections

En 1983-1984, les diplômés en comptabilité de ce niveau étaient au nombre de 699 et représentaient près de 1 % de l'ensemble des diplômés. Si la popularité de ce cours et la capacité des établissements d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent entre 1987 et 1995, le nombre annuel moyen de diplômés devrait baisser légèrement par suite de la réduction du groupe d'âge pertinent.

Destination des diplômés

D'après un sondage mené en 1984, les diplômés en comptabilité de ce niveau ont enregistré un taux d'intégration au marché du travail inférieur à celui des diplômés en d'autres matières. Cependant, pour ceux qui cherchaient un emploi, la conjoncture du marché du travail était relativement plus favorable, comme l'indique le taux de chômage inférieur à la moyenne par suite, essentiellement, de la disponibilité d'emplois à temps partiel.

Professions

Parmi les diplômés embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, la majorité occupent un emploi lié au travail d'administration ou de bureau. Une bonne proportion de ces diplômés déclarent occuper un emploi de comptable ou un autre poste d'agent financier. Pour ces emplois, les diplômés en comptabilité de ce niveau doivent concurrencer les diplômés des collèges et des universités en disciplines connexes.

Coup d'oeil rétrospectif

En règle générale, ces diplômés réussissent mieux que d'autres dans le marché du travail, car ils sont plus susceptibles d'occuper un emploi lié à leur discipline. Presque tous les diplômés embauchés à temps plein sont satisfaits de leur emploi et ne s'estiment pas surqualifiés pour ce dernier. Une proportion supérieure à la moyenne choisirait de nouveau la même voie, si cela était à refaire.

Comptabilité

Formation professionnelle
Collège Communautaire/cégep (2 ans)

Affaires, commerce, gestion et administration

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	682	1 113	1 464	1 485	1 395
% de tous les diplômés en formation professionnelle	1.8	2.4	2.5	2.5	2.5

Destination des diplômés (%)

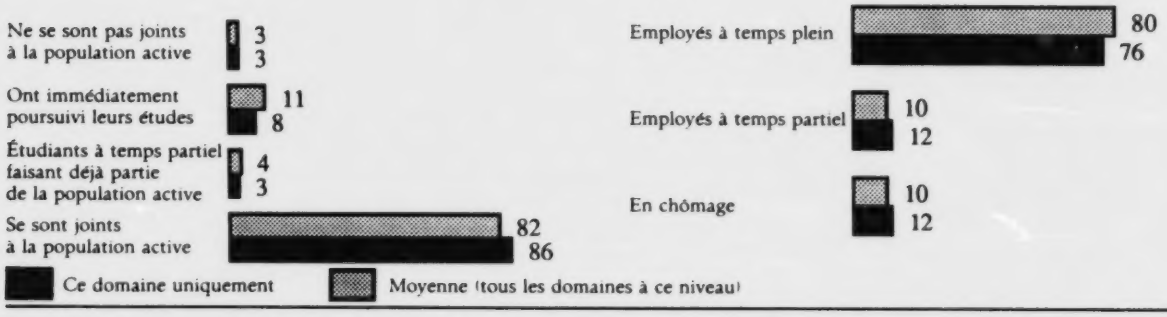

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

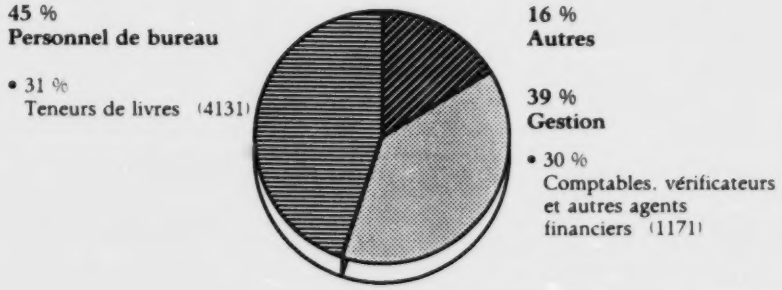

Affaires, commerce, gestion et administration

Comptabilité

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Pour être admis à cette discipline, la candidat doit avoir réussi un examen de mathématiques, détenir un diplôme d'études secondaires et avoir obtenu des notes supérieures en mathématiques, en français ou en anglais et en tenue de livres. Ce cours est offert dans toutes les provinces sauf au Nouveau-Brunswick. La majorité des diplômés de ce cours viennent de l'Ontario. Bien que la durée du programme varie d'un établissement à l'autre, elle est en général de deux ans. Le cours se compose majoritairement de femmes (65 %) et l'âge moyen des diplômés est légèrement inférieur à la moyenne (23 ans). Dans certains établissements, il est possible de suivre ce cours dans le cadre d'un programme CO-OP. Selon les données de 1984, près de 10 % de ces diplômés ont reçu leur certificat ou leur diplôme de cette façon.

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et par conséquent de diplômés, dépend du nombre de demandes d'admission et de la capacité des établissements d'enseignement concernés d'accueillir de nouveaux étudiants. Ces deux facteurs sont influencés en partie par la situation présente et prévue du marché du travail. Depuis 1981, le nombre annuel moyen de diplômés a atteint 1 300. La popularité de ce cours, comme l'indique sa part de l'ensemble des diplômés des collèges et des cégeps, a légèrement augmenté au cours de 1977 à 1986. Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil des établissements se maintiennent de 1987 à 1995, on s'attend à 1 400 diplômés par année.

Destination des diplômés

Une proportion de diplômés en comptabilité nettement plus grande que la moyenne des diplômés des autres collèges se joignent à la population active. Leur taux de chômage est légèrement plus élevé et une proportion de diplômés inférieure à la moyenne trouvent un emploi à temps plein. Parmi les diplômés qui ne se sont pas joints à la population active, une proportion légèrement inférieure à la moyenne ont poursuivi leurs études.

Professions

La majorité des diplômés en comptabilité embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme travaillent pour la plupart comme teneurs de livres ou comme agents financiers dans le secteur des services de comptabilité et de tenue de livres. Les autres diplômés se partagent diverses professions sans que l'on note de concentrations importantes dans aucune de ces professions. Les diplômés en comptabilité qui sont à la recherche d'un poste de teneur de livres ou d'agent financier doivent concurrencer principalement les autres diplômés (en affaires) des collèges communautaires et des cégeps et ceux qui détiennent un baccalauréat en commerce.

Coup d'oeil rétrospectif

En général, les diplômés en comptabilité semblent plus satisfaits de leur choix d'emploi dans le marché du travail que la plupart des autres diplômés des collèges et des cégeps. C'est ce que nous révèlent les données d'une enquête menée en 1984, lesquelles indiquent que la majorité des diplômés en compatibilité étaient satisfaits de leur emploi, seulement un nombre moyen d'entre eux s'estimaient surqualifiés pour cet emploi et près de 65 % opteraient à nouveau pour le même programme d'étude.

Gestion financière

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (3 ans)

Affaires, commerce, gestion et administration

Tendances et projections

	1977	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	1 282	2 033	2 242	2 275	2 140
% de tous les diplômés en formation professionnelle	3,4	4,3	3,8	3,8	3,8

Destination des diplômés (%)

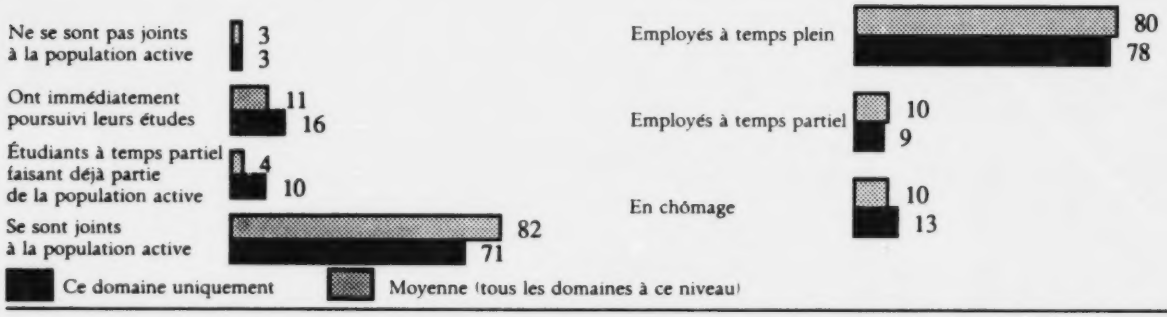

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

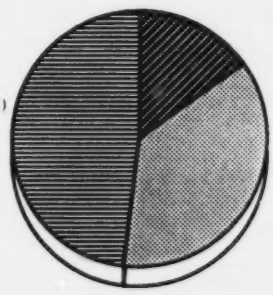

48 %
Personnel de bureau

- 21 % Teneurs de livres (4131)
- 6 % Caissiers (4133)
- 5 % Secrétaires et sténographes (4111)
- 10 % Autre personnel administratif (419)

15 %
Autres

37 %
Gestion

- 22 % Comptables, vérificateurs et autres agents financiers (1171)

Affaires, commerce, gestion et administration

Gestion financière

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (3 ans)

La gestion financière comprend la gestion des placements, l'expertise et l'évaluation, la gestion immobilière et les opérations de banque. Les prérequis à cette discipline varient selon les établissements mais, en général, le candidat doit passer un examen de mathématiques et avoir obtenu de bonnes notes à l'école secondaire dans des cours avancés de français ou d'anglais et de mathématiques. Le cours est offert dans toutes les provinces sauf dans l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick, au Manitoba et en Saskatchewan et sa durée, qui varie selon les établissements, est en général, de trois ans. La majorité des ces diplômés sont des femmes et étudient au Québec. Dans certains établissements, il est possible d'obtenir un diplôme en participant à un programme CO-OP. Selon les données de 1984, près 15 % des diplômés en gestion financière ont reçu leur certificat ou leur diplôme de cette façon.

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et par conséquent de diplômés, dépend du nombre de demandes d'admission et de la capacité des établissements d'enseignement concernés d'accueillir de nouveaux étudiants. Ces deux facteurs sont influencés en partie par la situation présente du marché du travail et des perspectives d'emploi. Depuis 1981, le nombre annuel moyen des diplômés est de 2 200. La popularité de ce cours, comme l'indique sa part de l'ensemble des diplômés des collèges et des cégeps, a augmenté de 1977 à 1986. Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil des établissements d'enseignement se maintiennent de 1987 à 1995, on s'attend à 2 000 diplômés environ par année. Ainsi, le nombre de nouveaux diplômés qui seront à la recherche d'un emploi relié à cette discipline d'étude devrait être légèrement inférieur au cours de la période visée que de 1981 à 1985.

Destination des diplômés

Après l'obtention de leur diplôme, une proportion de diplômés nettement inférieure à celle des diplômés des autres domaines d'étude sont entrés dans la population active. Non seulement leur taux de chômage est-il légèrement plus élevé que la moyenne, mais la proportion de diplômés qui se trouvent un emploi à temps plein est quelque peu inférieure à la moyenne. Parmi les diplômés qui ne se sont pas joints à la population active, un nombre plus élevé que la moyenne choisissent de poursuivre leurs études.

Professions

Les diplômés en gestion financière embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, travaillent principalement comme agents financiers (comptables, experts-comptables), teneurs de livre ou caissiers dans le secteur des services de comptabilité et de tenue de livres, des caisses de crédit ou des services de protection. Les autres se retrouvent dans diverses professions avec des concentrations importantes dans d'autres professions administratives (percepteurs, estimateurs d'assurances, agents de voyages). Les diplômés de ce cours qui sont à la recherche d'un emploi comme agents financiers doivent concurrencer les diplômés détenteurs d'un baccalauréat.

Coup d'oeil rétrospectif

En général, les diplômés en gestion financière sont un peu moins satisfaits de leur réussite dans le marché du travail que les autres diplômés des collèges et des cégeps. En effet, seulement une proportion de ces diplômés inférieure à la moyenne éprouvent une satisfaction professionnelle et jugent que leur formation correspond à leur emploi; une proportion légèrement supérieure à la moyenne estiment qu'ils sont surqualifiés pour cet emploi. Même si le passage de l'école au travail semble être légèrement moins réussi pour les diplômés en gestion financière que pour les autres diplômés des collèges et des cégeps, une proportion légèrement supérieure à la moyenne choisiraient de nouveau ce cours.

Gestion des instituts

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Affaires, commerce, gestion et administration

Tendances et projections

	1977	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	303	578	718	730	685
% de tous les diplômés en formation professionnelle	0,8	1,2	1,2	1,2	1,2

Destination des diplômés (%)

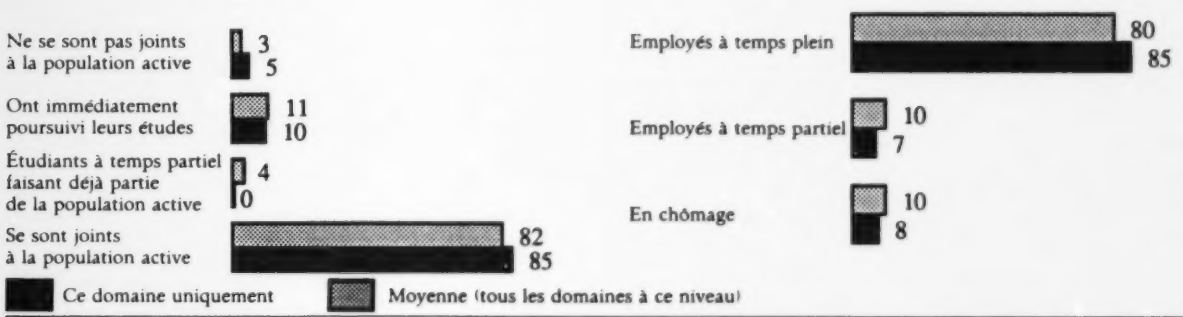

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

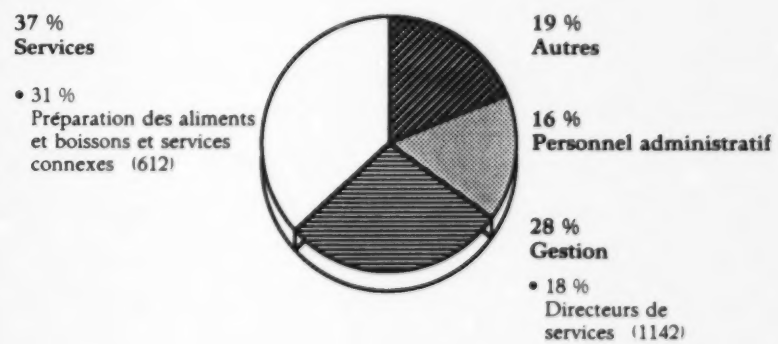

Affaires, commerce, gestion et administration

Gestion des instituts

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Le programme de gestion des instituts réunit les domaines de la gestion des instituts de soins de santé et la gestion des hôtels, des restaurants et des centres touristiques. Les prérequis varient d'un établissement à l'autre, mais le candidat doit généralement se présenter à une entrevue, subir un test d'aptitudes linguistiques et avoir obtenu de bons résultats en français ou en anglais et en mathématiques au niveau secondaire avancé. Ce cours est offert dans toutes les provinces sauf à l'Île-du-Prince-Édouard. La durée du cours varie d'un établissement à l'autre, mais il compte généralement deux années d'études. Certains établissements offrent un diplôme ou un certificat par le biais d'un programme CO-OP. Selon les données de 1984, une très forte proportion (30 %) de ces diplômés ont obtenu leur certificat ou leur diplôme de cette façon. L'inscription au cours est répartie également entre hommes et femmes et la majorité des diplômés se retrouvent en Ontario.

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et donc de diplômés, dépend des demandes d'admission et de la capacité des établissements d'accueillir de nouveaux étudiants, facteurs qui varient en partie selon la situation actuelle et probable du marché du travail. Depuis 1981, le nombre annuel de diplômés était d'environ 600. La popularité de ce cours, mesurée selon le nombre de ses diplômés, a augmenté sensiblement de 1977 à 1986. Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil des établissements se maintiennent de 1987 à 1995, on prévoit que 700 étudiants obtiendront ce diplôme chaque année.

Destination des diplômés

À la fin de ce programme de formation, une proportion légèrement supérieure de ces diplômés, par rapport à ceux des autres disciplines, se joignent à la population active. Non seulement le taux de chômage parmi eux est-il inférieur à la moyenne, mais une proportion légèrement supérieure à la moyenne trouvent un emploi à temps plein. Une proportion moyenne (10 %) des diplômés qui ne s'intègrent pas à la population active poursuivent leurs études.

Professions

Les diplômés en gestion des instituts embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, travaillent surtout en gestion de services (gestionnaires d'hôtels) ou en préparation d'aliments et de boissons (chefs cuisiniers, cuisiniers, barmen, serveurs aux tables) dans des hôtels, des motels et des centres touristiques, ainsi que dans l'industrie des services alimentaires. Les autres sont dispersés dans d'autres professions dont une proportion importante dans des postes de commis aux écritures. Les diplômés de ce cours qui cherchent un emploi en gestion de services doivent concurrencer les diplômés d'université ayant un baccalauréat en commerce ou une spécialisation en administration.

Coup d'oeil rétrospectif

Bien que les diplômés en gestion des instituts semblent un peu plus satisfaits de leur situation, dans le marché du travail, que les autres diplômés des collèges communautaires et des cégeps (comme en fait foi le degré supérieur à la moyenne de la correspondance entre l'emploi courant et la discipline d'étude ainsi que le degré de satisfaction de l'emploi), 60 % d'entre eux s'estiment pourtant surqualifiés pour le travail qu'ils font. Et même si la transition de l'école au travail semble avoir été plus facile pour eux que pour les diplômés des autres disciplines d'étude, une proportion inférieure de ces diplômés choisiraient le même programme si c'était à refaire.

Gestion et administration (affaires et commerce)

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (14 mois)

Affaires, commerce, gestion et administration

Tendances

	1983-1984*
Nombre de diplômés	5 568
% de tous les diplômés en formation professionnelle	7,4

* Cette période est la seule, depuis 1977, qui puisse fournir des données d'ensemble fiables et couvrant toutes les provinces, territoires et domaines d'étude. Étant donné l'insuffisance de données chronologiques et l'obtention récente des données pour la période 1983-1984, nous ne pouvons, pour l'instant, fournir des projections.

Destination des diplômés (%)

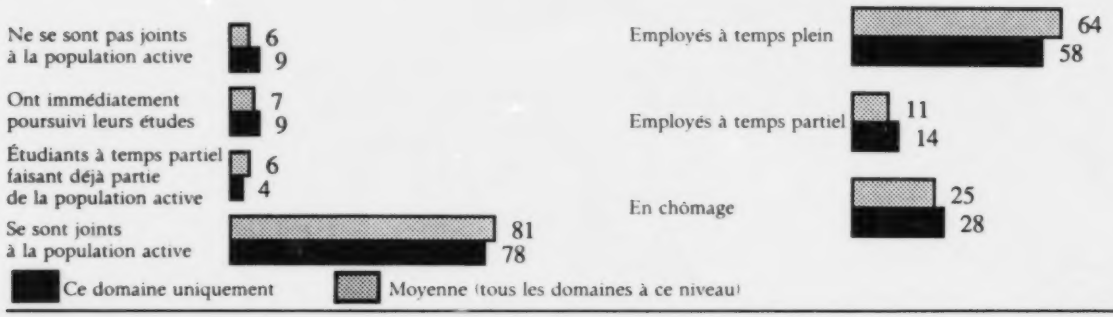

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

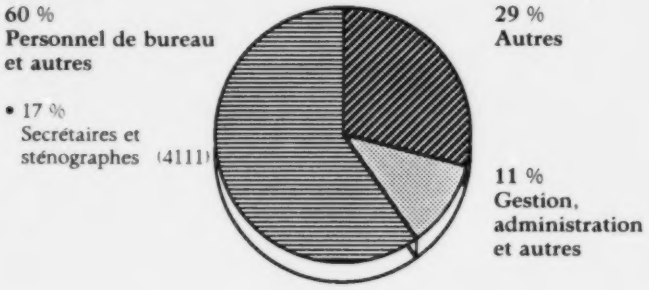

Affaires, commerce, gestion et administration

Gestion et administration (affaires et commerce)

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (14 mois)

Bien que les prérequis à ce programme d'étude varient selon le genre de programme (pré-emploi ou recyclage), l'établissement et la province, ceux qui étaient inscrits à ce programme, en 1982, avaient en moyenne terminé leurs études secondaires. En général, la durée moyenne du programme est de 14 mois et dans toutes les provinces, sauf à l'Île-du-Prince-Édouard, il y a eu une collation des diplômés en 1983-1984. D'après une enquête de 1984, l'âge moyen des diplômés de ce programme (28 ans) était légèrement supérieur à la moyenne pour ce niveau et environ 80 % des diplômés étaient des femmes.

Tendances et projections

D'après le nombre de diplômés, ce domaine d'étude en est un des plus importants à ce niveau. En 1983-1984, plus de 5 500 personnes avaient obtenu leur diplôme dans ces programmes, soit environ 7 % de tous les diplômés au niveau des métiers. Si la popularité actuelle de ce programme d'étude et la capacité des établissements d'absorber de nouveaux étudiants se maintiennent entre 1987 et 1995, le nombre annuel moyen de diplômés diminuera légèrement en raison de la diminution du groupe d'âge visé.

Destination des diplômés

Selon les données de 1984, une proportion moyenne de diplômés entrent dans le marché du travail à la fin de leur programme d'étude. Le nombre de ceux qui se cherchent un emploi, mais qui sont incapables d'en trouver, est légèrement supérieur à celui enregistré pour les autres disciplines. Ces mêmes diplômés ont de moins bonnes chances que les autres diplômés de programmes de métiers d'être embauchés à temps plein.

Professions

La plupart de ceux qui sont embauchés à temps plein, deux ans après la fin de leurs études, occupent des postes de commis et d'administrateurs. Dans une assez bonne proportion, ces diplômés travaillent comme secrétaires et sténographes, mais doivent concurrencer les diplômés en secrétariat d'écoles de métiers et de collèges.

Coup d'oeil rétrospectif

Les diplômés de ce domaine d'étude, embauchés à temps plein, ont de bien meilleures chances que les diplômés des autres disciplines d'occuper des emplois liés à leur programme d'étude. En ce qui concerne les autres indicateurs, comme le degré de satisfaction professionnelle et les exigences scolaires de l'emploi, les résultats, pour ce groupe, équivalent à peu près à la moyenne. Plus de diplômés dans ce domaine que dans les autres choisiraient le même programme d'étude si c'était à recommencer. Les diplômés de cette discipline jouissent de conditions plus favorables dans le marché du travail.

Gestion et administration (affaires et commerce)

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Affaires, commerce, gestion et administration

Tendances et projections

	1977	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	1 372	2 204	3 649	3 700	3 480
% de tous les diplômés en formation professionnelle	3,7	4,7	6,2	6,2	6,2

Destination des diplômés (%)

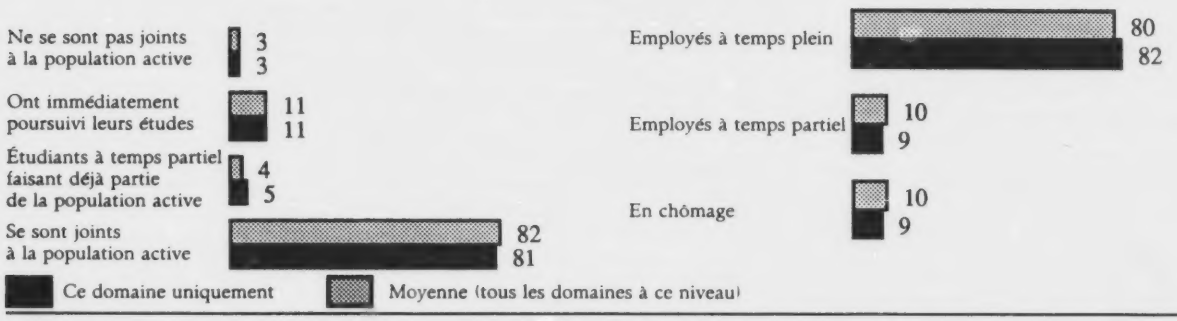

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

31 %
Personnel de bureau

- 8 % Teneurs de livres (4131)
- 6 % Secrétaires et sténographes (4111)
- 2 % Commis de reception et d'expédition (4153)
- 4 % Autres employés de bureau (419)
- 2 % Opérateurs sur machines de bureau et de mécanographie (414)

26 %
Gestion

- 9 % Directeurs des ventes et de la publicité (1137)
- 7 % Comptables, vérificateurs et autres (1171)
- 3 % Autres directeurs et administrateurs (1149)

17 %
Vente

- 6 % Voyageurs de commerce (5133)
- 6 % Vendeurs et commis-vendeurs de marchandises (5135)
- 2 % Agents d'assurances (5171)

26 %
Autres

Affaires, commerce, gestion et administration

Gestion et administration (affaires et commerce)

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Les prérequis à ce domaine d'étude peuvent varier d'un établissement à l'autre, mais en général, le candidat doit se présenter à une entrevue, subir un test d'aptitudes linguistiques et avoir complété avec succès son cours secondaire y compris des cours de niveau avancé en mathématiques, en français ou en anglais et de préférence en commerce. Le cours est offert dans toutes les provinces et l'Ontario compte le plus grand nombre de diplômés. En général, la durée du programme est de deux ans mais varie d'un établissement à l'autre ou selon les spécialités. Certains établissements offrent un certificat par le biais d'un programme CO-OP, option dont se prévalent environ 10 % des diplômés, selon les donées de 1984. Ce domaine d'étude attire autant les hommes que les femmes.

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et donc de diplômés, dépend des demandes d'admission et de la capacité des établissements d'accueillir de nouveaux étudiants, facteurs qui varient en partie selon la situation actuelle et probable du marché du travail. Depuis 1981, le nombre de diplômés s'établit en moyenne à environ 3 100 par année. La popularité du cours a augmenté de façon spectaculaire entre 1977 et 1986, comme en fait foi le nombre des diplômés. Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil se maintiennent, on prévoit qu'environ 3 500 diplômés seront décernés chaque année entre 1987 et 1995.

Destination des diplômés

Les diplômés de ce programme se situent exactement dans la moyenne de l'ensemble des diplômés de niveau collégial; environ 80 % de ces diplômés entrent directement dans la population active et la majorité d'entre eux (90 %) trouvent un emploi.

Professions

Les diplômés embauchés à temps plein, deux ans après la fin de leurs études, occupent surtout des emplois de directeurs des ventes, de teneurs de livres et de commis en comptabilité, d'agents financiers, de voyageurs de commerce, de vendeurs et de commis-vendeurs de marchandises ou de secrétaires dans les secteurs des services aux entreprises ou des services de protection. Les autres se répartissent entre diverses professions surtout dans le domaine des emplois de bureau, de la gestion, de la vente et des services. Ces diplômés doivent concurrencer d'autres diplômés des collèges commerciaux et des détenteurs d'un baccalauréat en commerce ou en économie.

Coup d'oeil rétrospectif

Bien que la situation de l emploi semble légèrement plus favorable pour ces diplômés que pour la moyenne des diplômés des autres programmes, les diplômés eux-mêmes présentent la situation un peu différemment. Tandis que 90 % d'entre eux trouvent un emploi, une proportion inférieure à la moyenne estiment que leur travail correspond à leur domaine d'étude et se disent satisfaits de leur emploi actuel. En outre, une proportion supérieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour leur travail. De plus, par rapport à une moyenne de 65 % pour l'ensemble des disciplines collégiales, seulement la moitié des diplômés choisiraient le même cheminement si c'était à refaire.

Marketing

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Affaires, commerce, gestion et administration

Tendances et projections

	1977	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	837	1 300	1 552	1 575	1 480
% de tous les diplômés en formation professionnelle	2,2	2,8	2,6	2,6	2,6

Destination des diplômés (%)

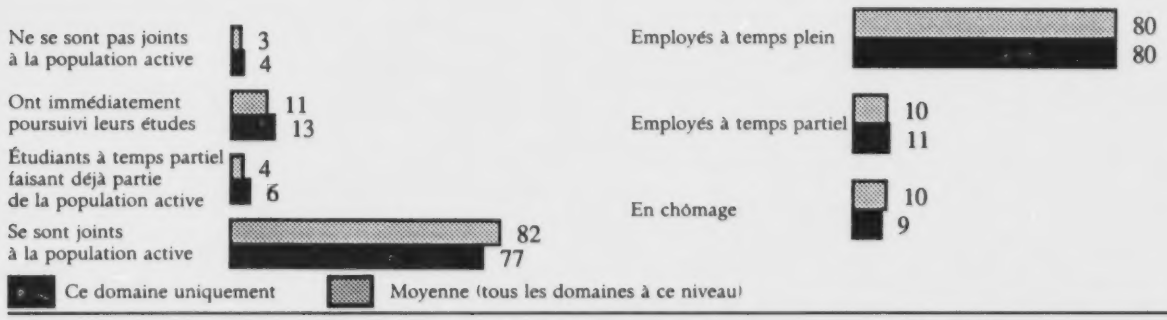

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

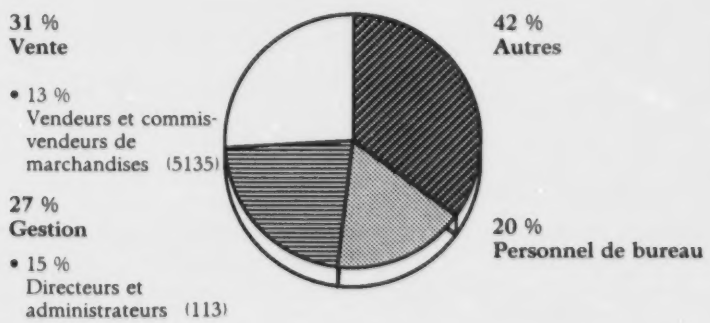

Affaires, commerce, gestion et administration

Marketing

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Les prérequis à ce programme de formation varient d'un établissement à l'autre; en général, le candidat doit subir un test d'aptitudes linguistiques et d'évaluation en mathématiques et doit avoir suivi des cours de niveau avancé de français ou d'anglais et de mathématiques dans le cadre de ses études secondaires. Toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick, du Manitoba et de la Saskatchewan offrent ce cours dont la durée moyenne est de deux ans mais varie d'un établissement à l'autre. Certains établissements offrent un certificat par le biais d'un programme CO-OP, option dont se prévalent environ 15 % des diplômés, selon les données de 1984. La majorité des diplômés sont des hommes et l'Ontario compte le plus grand nombre de diplômés.

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et donc de diplômés, dépend des demandes d'admission et de la capacité des établissements d'accueillir de nouveaux étudiants, facteurs qui varient en partie selon la situation actuelle et probable du marché du travail. Depuis 1981, on compte en moyenne 1 450 diplômés par année. La popularité de ce cours a augmenté légèrement entre 1977 et 1986. Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil se maintiennent entre 1987 et 1995, on prévoit qu'il y aura environ 1 500 diplômés par année.

Destination des diplômés

La proportion des diplômés qui entrent dans la population active est inférieure à celle des diplômés des autres domaines. En général, les diplômés en marketing réussissent aussi bien que les autres diplômés de niveau collégial à trouver un emploi (taux de chômage de 10 %). Parmi les diplômés qui n'entrent pas directement dans la population active à la fin de leurs études, environ 10 % poursuivent leurs études.

Professions

Les diplômés en marketing embauchés à temps plein, deux ans après la fin de leurs études, travaillent surtout comme commis-vendeurs, secteur des marchandises. Les autres se retrouvent dans diverses professions particulièrement dans la catégorie des autres gestionnaires et administrateurs (directeurs des ventes et de la publicité) et les emplois de bureau. Ceux qui postulent un poste de directeur des ventes et de la publicité doivent surtout concurrencer les détenteurs d'un baccalauréat en commerce ou en économie.

Coup d'oeil rétrospectif

En général, les diplômés sont légèrement moins satisfaits de leur réussite dans le marché du travail que les autres diplômés de niveau collégial. En effet, une proportion inférieure à la moyenne jugent que leur emploi correspond à leurs études, une proportion légèrement inférieure à la moyenne s'estiment satisfaits de leur emploi actuel tandis qu'une proportion légèrement supérieure à la moyenne se jugent surqualifiés pour leur emploi. Même si la transition entre les études et le monde du travail a été légèrement moins réussi pour les diplômés en marketing que pour ceux des autres disciplines collégiales, 55 % d'entre eux, en comparaison d'une moyenne générale de 65 %, choisiraient le même cours si c'était à refaire.

Vente au détail

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (6 mois)

Affaires, commerce, gestion et administration

Tendances

	1983-1984*
Nombre de diplômés	297
% de tous les diplômés en formation professionnelle	0,4

* Cette période est la seule, depuis 1977, qui puisse fournir des données d'ensemble fiables et couvrant toutes les provinces, territoires et domaines d'étude. Étant donné l'insuffisance de données chronologiques et l'obtention récente des données pour la période 1983-1984, nous ne pouvons, pour l'instant, fournir des projections.

Destination des diplômés (%)

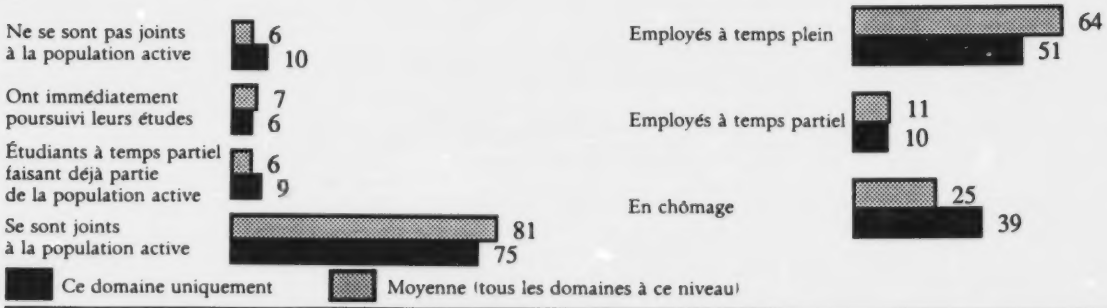

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

La répartition des diplômés selon la profession étant trop vaste, aucune concentration significative n'a pu être décelée.

Affaires, commerce, gestion et administration

Vente au détail

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (6 mois)

Même si les prérequis à ce programme varient selon le type particulier de programme (pré-emploi ou recyclage), l'établissement ou la province, d'après un sondage mené en 1984, les diplômés de ce programme avaient, en moyenne, avant de s'y inscrire, complété leurs études secondaires. En 1983-1984, ce programme, qui dure environ six mois, a été offert par la Nouvelle-Écosse, le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique. Parmi les diplômés, il se trouvait légèrement plus de femmes que d'hommes.

Tendances et projections

Selon les données de 1984, il y a eu environ 300 diplômés de ce programme d'étude, ce qui représente 0,4 % de l'ensemble des diplômés de ce niveau. Si la popularité actuelle de ce cours et la capacité d'accueil des établissements se maintiennent entre 1987 et 1995, le nombre moyen de diplômés par année devrait baisser légèrement par suite de l'effet négatif de la réduction du groupe d'âge pertinent.

Destination des diplômés

Le nombre de diplômés de ce domaine d'étude qui se sont joints à la population active est comparable à la moyenne des diplômés des programmes de formation professionnelle. D'autre part, le nombre de ceux qui ont trouvé un emploi est inférieur à la moyenne (taux de chômage d'environ 40 %).

Professions

Les diplômés en vente au détail occupent de trop nombreux métiers pour que l'on puisse observer une concentration professionnelle significative.

Coup d'oeil rétrospectif

Les diplômés de ce programme sont moins satisfaits de leur emploi que les diplômés des autres disciplines. Ils sont également moins susceptibles que les autres de choisir les mêmes études si cela était à refaire, peut-être à cause des conditions moins favorables du marché du travail. Les détenteurs d'un diplôme dans le même domaine décernés par des collèges communautaires et des cégeps ont fait savoir que la situation sur le marché du travail leur était relativement plus favorable.

Vente au détail

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Affaires, commerce, gestion et administration

Tendances et projections

	1977	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	234	530	469	475	445
% de tous les diplômés en formation professionnelle	0.6	1.1	0.8	0.8	0.8

Destination des diplômés (%)

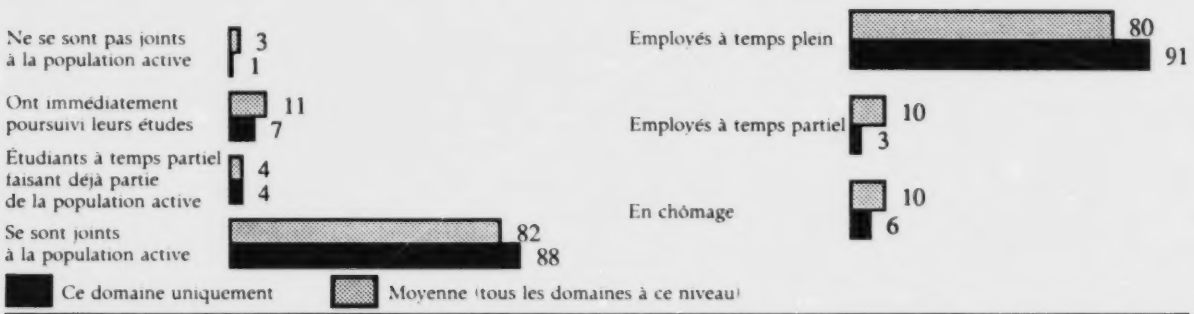

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

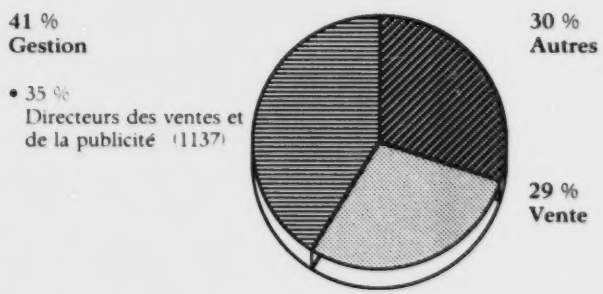

Affaires, commerce, gestion et administration

Vente au détail

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Les prérequis à ce programme d'étude varient d'un établissement à l'autre: en général, le candidat doit avoir terminé ses études secondaires et posséder des connaissances supérieures en français ou en anglais et en mathématiques. Ce cours est offert par toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve et du Nouveau-Brunswick et dure habituellement deux ans, selon l'établissement. Certains établissements offrent ce cours par le biais d'un programme CO-OP. Selon les données de 1984, il y a eu un plus grand nombre de diplômés en vente au détail (33 % de l'ensemble) comparativement aux autres disciplines collégiales. Le programme attire surtout des femmes et la majorité des diplômés se trouvent en Ontario.

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et donc de diplômés, dépend des demandes d'admission et de la capacité des établissements d'accueillir de nouveaux étudiants, facteurs qui varient en partie selon la situation actuelle et probable du marché du travail. Depuis 1981, le nombre annuel de diplômés est d'environ 475. Malgré une hausse au début des années 1980, la popularité du cours, comme en témoigne sa part du nombre total des diplômés de niveau collégial, est demeurée assez stable entre 1977 et 1986. Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil se maintiennent entre 1987 et 1995, on prévoit qu'il y aura environ 450 diplômés par année. On prévoit donc que le nombre de nouveaux diplômés en concurrence pour des emplois sera légèrement inférieur au cours de la période visée par les projections qu'entre 1981 et 1985.

Destination des diplômés

Par rapport aux autres diplômés de niveau collégial, une proportion nettement plus élevée de diplômés en vente au détail entrent dans la population active. Non seulement le taux de chômage de ces nouveaux diplômés est-il inférieur à la moyenne de l'ensemble des disciplines, mais la proportion de ceux qui trouvent un emploi à temps plein est remarquablement plus élevée que dans le cas des autres diplômés de même niveau. Parmi les diplômés qui n'entrent pas immédiatement dans la population active, une proportion inférieure à la moyenne poursuivent leurs études.

Professions

Les diplômés en vente au détail embauchés à temps plein, deux ans après la fin de leurs études, travaillent surtout comme directeurs des ventes et de la publicité, les autres étant répartis entre diverses professions, davantage dans les professions liées à la vente. Les diplômés qui postulent un emploi de directeurs des ventes et de la publicité doivent concurrencer les détenteurs de baccalauréats en commerce ou en économie.

Coup d'oeil rétrospectif

Bien que les diplômés en vente au détail réussissent mieux que les autres diplômés de niveau collégial à trouver un emploi, une proportion nettement inférieure à la moyenne sont satisfaits de leur emploi actuel. Un nombre considérable (70 %) jugent que leur emploi est directement lié à leurs études mais s'estiment surqualifiés pour leur travail. Une proportion inférieure à la moyenne des diplômés choisiraient le même cheminement si c'était à refaire.

Secrétariat (comptabilité, tenue de livres)

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (9 mois)

Affaires, commerce, gestion et administration

Tendances

	1983-1984*
Nombre de diplômés	814
% de tous les diplômés en formation professionnelle	1.1

* Cette période est la seule, depuis 1977, qui puisse fournir des données d'ensemble fiables et couvrant toutes les provinces, territoires et domaines d'étude. Étant donné l'insuffisance de données chronologiques et l'obtention récente des données pour la période 1983-1984, nous ne pouvons pour l'instant fournir des projections.

Destination des diplômés (%)

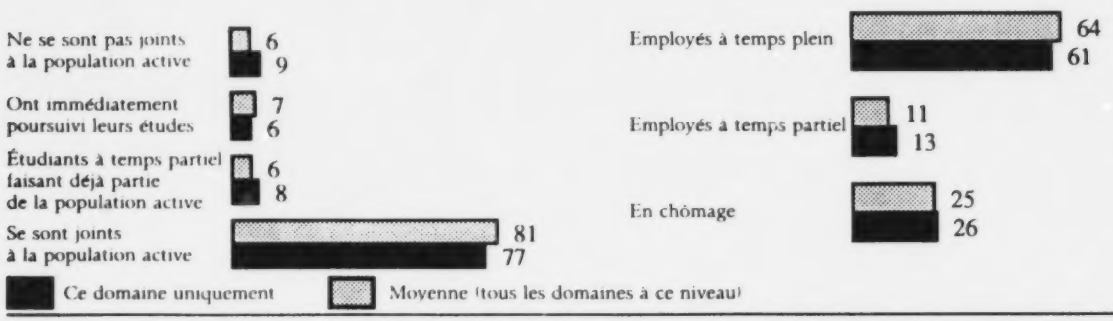

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

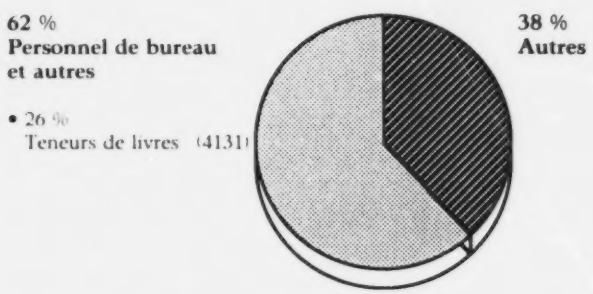

Affaires, commerce, gestion et administration

Secrétariat (comptabilité, tenue de livres)

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (9 mois)

Ce domaine d'étude porte sur le travail de secrétariat lié aux tâches de comptabilité et de tenue de livres. Les étudiants inscrits à ce programme de formation en 1982 avaient, en moyenne, déjà terminé leurs études secondaires. Cependant, les prérequis varient selon le type de programme, l'établissement et la province. Ces dernières années, ce programme de formation est offert dans toutes les provinces à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, du Québec, de la Saskatchewan et de l'Alberta. La durée moyenne du programme est de neuf mois, l'âge moyen des diplômés de 28 ans et l'effectif est essentiellement composé de femmes.

Tendances et projections

En 1983-1984, les diplômés de ce programme d'étude étaient au nombre de 814 et représentaient environ 1 % de l'ensemble des diplômés. Si la popularité actuelle de ce cours et la capacité des établissements d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent entre 1987-1995, le nombre moyen de diplômés par année devrait diminuer légèrement vu le nombre décroissant d'étudiants de ce groupe d'âge.

Destination des diplômés

Après avoir terminé leurs études, la plupart des diplômés de ce domaine entrent dans la population active où leur degré de satisfaction moyen est comparable à celui des diplômés de ce niveau (taux de chômage de 26 %).

Professions

Deux ans après la fin de leurs études, les diplômés embauchés à temps plein occupent pour la plupart des postes soit de personnel administratif ou de travailleurs assimilés, mais surtout de teneurs de livres ou de commis en comptabilité; un très petit nombre occupe d'autres emplois. Les diplômés de ce programme doivent concurrencer les détenteurs d'un diplôme en administration des affaires, ou en comptabilité ou en programmes connexes décernés par des collèges et des universités.

Coup d'oeil rétrospectif

Les diplômés embauchés à temps plein sont plus susceptibles que les diplômés des autres disciplines d'occuper un emploi lié à leur formation. Leur niveau de satisfaction vis-à-vis de leur emploi et des études qu'ils ont suivies est comparable à celui des diplômés des autres domaines du même niveau.

Secrétariat général

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (9 mois)

Affaires, commerce, gestion et administration

Tendances

	1983-1984*
Nombre de diplômés	3 858
% de tous les diplômés en formation professionnelle	5,1

* Cette période est la seule, depuis 1977, qui puisse fournir des données d'ensemble fiables et couvrant toutes les provinces, territoires et domaines d'étude. Étant donné l'insuffisance de données chronologiques et l'obtention récente des données pour la période 1983-1984, nous ne pouvons, pour l'instant, fournir des projections.

Destination des diplômés (%)

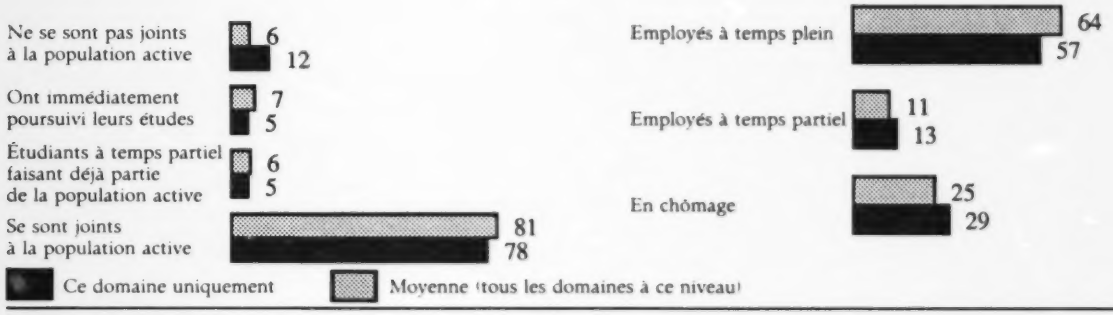

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

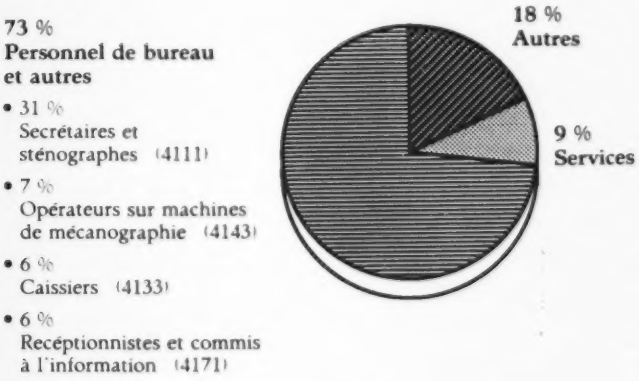

Affaires, commerce, gestion et administration

Secrétariat général

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (9 mois)

Les prérequis à ce programme varient selon le type de programme (pré-emploi ou recyclage), l'établissement et la province. Les étudiants inscrits en 1982 avaient, en moyenne, déjà terminé leurs études secondaires. Ce programme d'étude durait environ neuf mois et était offert dans toutes les provinces en 1983-1984. D'après un sondage mené en 1984, les étudiants qui avaient terminé le cours étaient un peu plus âgés que les diplômés des autres domaines. Les femmes représentaient environ 95 % de l'ensemble des diplômés de cette discipline.

Tendances et projections

Le secrétariat est l'un des plus importants domaines d'étude au niveau des programmes de formation professionnelle, comme en témoigne le nombre de diplômés. En 1983-1984, il y avait plus de 3 800 diplômés de ce programme, ce qui représentait 5 % environ de l'ensemble des diplômés de ce niveau. Si la popularité actuelle du cours et la capacité des établissements d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent entre 1987 et 1995, le nombre moyen de diplômés par année devrait diminuer légèrement vu le nombre décroissant d'étudiants de ce groupe d'âge.

Destination des diplômés

La proportion des diplômés en secrétariat général qui entrent dans la population active après l'obtention de leur diplôme correspond à la moyenne. Cependant, ils ne réussissent pas aussi bien que les diplômés des autres domaines à trouver un emploi à temps plein et connaissent un taux de chômage supérieur à la moyenne.

Professions

La plupart des diplômés embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, occupent un emploi soit au sein d'un personnel administratif ou comme travailleurs assimilés, mais surtout comme secrétaire ou sténographe. Ces diplômés doivent concurrencer les détenteurs de diplômes en un domaine assimilé au secrétariat de ce niveau et de niveau collégial.

Coup d'oeil rétrospectif

Les diplômés en secrétariat général sont plus susceptibles d'occuper un poste correspondant à leur formation que les autres diplômés du même niveau, ce qui explique en partie qu'ils sont relativement plus satisfaits de leur emploi et qu'ils seraient plus disposés à choisir la même voie, si cela était à refaire.

Secrétariat général

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Affaires, commerce, gestion et administration

Tendances et projections

	1977	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	1 956	2 542	2 480	2 515	2 365
% de tous les diplômés en formation professionnelle	5,2	5,4	4,2	4,2	4,2

Destination des diplômés (%)

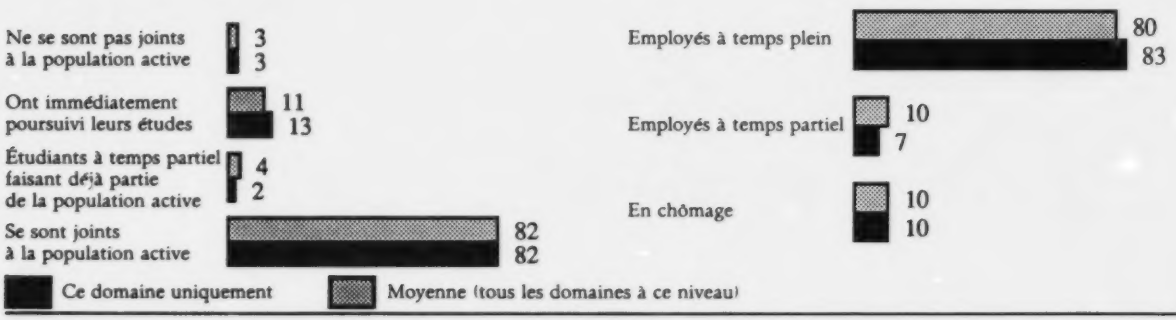

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

83 %
Personnel de bureau

- 54 %
  Secrétaires et sténographes (4111)
- 8 %
  Opérateurs sur machines de mécanographie (4143)
- 5 %
  Teneurs de livres (4131)
- 4 %
  Réceptionnistes et commis à l'information (4171)
- 5 %
  Autres employés de bureau (419)

8 %
Gestion

- 4 %
  Autres directeurs et administrateurs (113)

9 %
Autres

Affaires, commerce, gestion et administration

Secrétariat général

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Les prérequis à ce programme varient d'un établissement à l'autre: en général, le candidat doit se présenter à une entrevue, subir un test d'aptitudes linguistiques, posséder certains prérequis en dactylographie et en sténographie et avoir réussi un ou plusieurs cours avancés de français ou d'anglais au niveau secondaire. Toutes les provinces offrent ce cours dont la durée du programme est en moyenne de deux ans mais varie d'un établissement à l'autre. Certains établissements offrent ce cours par le biais d'un programme CO-OP, et selon les données de 1984, c'est une option dont se prévalent environ 15 % des diplômés. Le cours attire presqu'uniquement des femmes et est surtout populaire au Québec.

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et donc de diplômés, dépend des demandes d'admission et de la capacité des établissements d'accueillir de nouveaux étudiants, facteurs qui varient en partie selon la situation actuelle et probable du marché du travail. Depuis 1981, on compte en moyenne 2 550 diplômés par année. La popularité de ce cours, ainsi que le traduit sa part de l'ensemble des diplômés de niveau collégial, a connu une légère hausse jusqu'à la fin des années 1970, mais a depuis diminué pour atteindre les niveaux d'avant 1977. Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil se maintiennent entre 1987 et 1995, on prévoit qu'il y aura quelque 2 400 diplômés par année. Ainsi, le nombre de nouveaux diplômés en concurrence pour les emplois dans ce domaine devrait, au cours de la période visée par les projections, être légèrement inférieur à ce qu'il était entre 1981 et 1985.

Destination des diplômés

Les premières expériences de ces diplômés dans le marché du travail correspondent à peu près à la moyenne des disciplines collégiales. Le seul écart que l'on puisse constater est qu'une proportion nettement supérieure à la moyenne occupent un emploi à temps plein. Parmi les diplômés qui n'entrent pas dans la population active, une proportion légèrement supérieure à la moyenne poursuivent leurs études.

Professions

Les diplômés embauchés à temps plein, deux ans après la fin de leurs études, travaillent surtout comme secrétaires, opérateurs de traitement de textes, teneurs de livres et réceptionnistes dans les secteurs des services aux entreprises, de la banque et de l'assurance. Les autres sont répartis entre diverses professions, particulièrement entre les autres professions de gestion (par exemple, le secrétariat administratif). Les diplômés qui cherchent un emploi de secrétaire doivent concurrencer les diplômés de cours semblables au niveau des écoles de métiers et des collèges.

Coup d'oeil rétrospectif

En général, ces diplômés sont plus satisfaits de leur emploi que les autres diplômés de même niveau. En effet, une proportion supérieure à la moyenne estiment que leur emploi actuel correspond à leurs études et en sont satisfaits. Malgré cette satisfaction apparente, 50 % des diplômés, en comparaison d'une moyenne de 35 % pour l'ensemble des diplômés de niveau collégial, s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. Une proportion moyenne (60 %) des diplômés choisiraient le même cours si c'était à refaire.

Secrétariat juridique

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (10 mois)

Affaires, commerce, gestion et administration

Tendances

	1983-1984*
Nombre de diplômés	130
% de tous les diplômés en formation professionnelle	0,2

* Cette période est la seule, depuis 1977, qui puisse fournir des données d'ensemble fiables et couvrant toutes les provinces, territoires et domaines d'étude. Étant donné l'insuffisance de données chronologiques et l'obtention récente des données pour la période 1983-1984, nous ne pouvons, pour l'instant, fournir des projections.

Destination des diplômés (%)

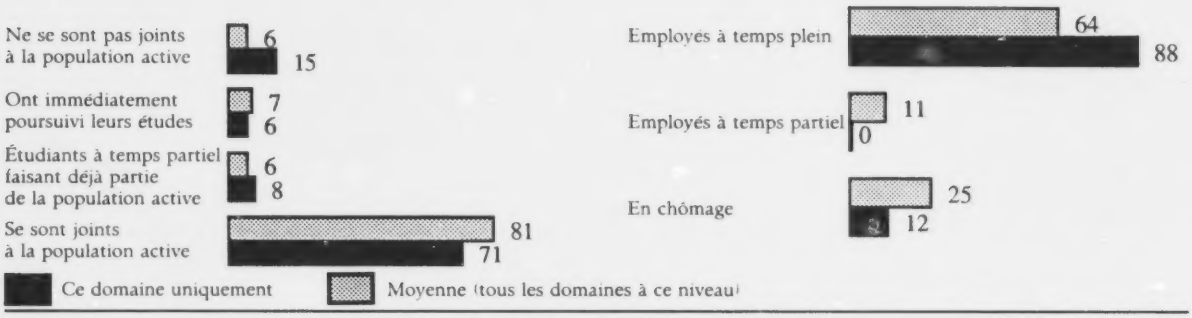

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

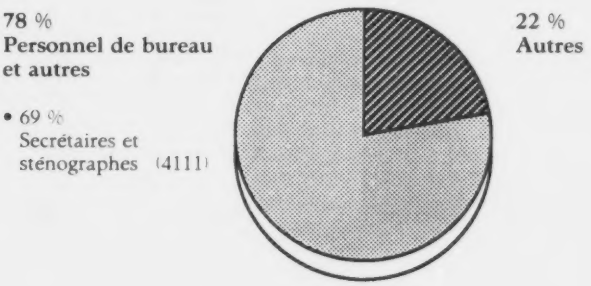

Affaires, commerce, gestion et administration

Secrétariat juridique

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (10 mois)

Le secrétariat juridique est constitué, entre autres, des programmes de formation de secrétaire, de clerc et de sténographe juridiques. Ces dernières années, les étudiants inscrits à ce programme étaient, en moyenne, déjà détenteurs d'un diplôme d'études secondaires. Les prérequis peuvent varier selon le type de programme, l'établissement et la province. En 1983-1984, les provinces du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario, du Manitoba et de la Colombie-Britannique offraient des programmes de ce type, dont la durée moyenne était de 10 mois. Les étudiants de ce domaine d'étude sont pour la plupart des femmes.

Tendances et projections

Les diplômés en secrétariat juridique étaient au nombre de 130 en 1983-1984 et représentaient une très petite proportion de l'ensemble des diplômés de ce niveau. Si la popularité actuelle de ce cours et la capacité des établissements d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent entre 1987 et 1995, le nombre moyen de diplômés par année devrait baisser légèrement par suite de l'effet négatif de la réduction du groupe d'âge pertinent.

Destination des diplômés

La proportion de diplômés en secrétariat juridique qui entrent dans la population active, après l'obtention de leur diplôme, est inférieure à la moyenne. Ceux qui obtiennent un emploi sont plus nombreux que les diplômés des autres programmes de formation professionnelle; en effet, le taux de chômage des premiers est fortement inférieur à la moyenne. De plus, les diplômés qui ont trouvé un travail occupent tous un emploi à temps plein.

Professions

La majorité des diplômés de cette discipline trouvent un emploi au sein d'un personnel administratif ou comme travailleurs assimilés mais surtout comme secrétaire ou sténographe (y compris les emplois de secrétaire juridique). Pour ces postes, les diplômés doivent concurrencer les diplômés des autres programmes de formation professionnelle ainsi que les détenteurs de diplômes décernés par des collèges dans des domaines liés au secrétariat.

Coup d'oeil rétrospectif

Les diplômés de ce domaine d'étude qui occupent un emploi sont plus satisfaits que les autres diplômés de leurs premières expériences dans le marché du travail. Ceci peut s'expliquer en partie par le fait qu'ils sont plus susceptibles que les autres de trouver un poste correspondant à leur formation, bien qu'environ 50% d'entre eux considèrent que les exigences de leur poste en matière de formation sont inférieures à leur niveau d'instruction.

Secrétariat juridique

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Affaires, commerce, gestion et administration

Tendances et projections

	1977	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	579	740	452	460	430
% de tous les diplômés en formation professionnelle	1.5	1.6	0.8	0.8	0.8

Destination des diplômés (%)

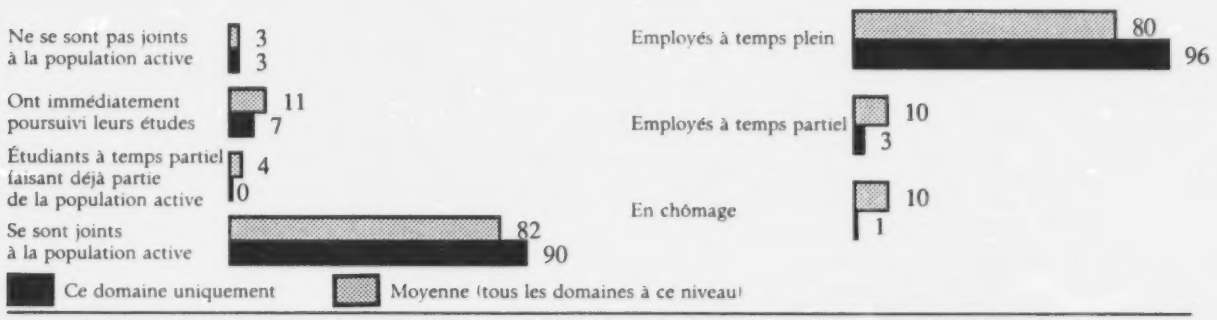

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

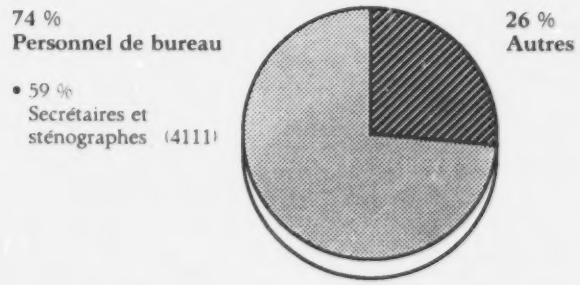

Affaires, commerce, gestion et administration

Secrétariat juridique

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Le domaine du secrétariat juridique regroupe aussi les clercs et les sténographes juridiques. Les prérequis à ce programme de formation varient d'un établissement à l'autre mais, en général, le candidat doit se présenter à une entrevue, subir un test d'aptitudes linguistiques, avoir acquis une certaine compétence en dactylographie et en sténographie et avoir réussi des cours avancés de français ou d'anglais et de mathématiques au niveau secondaire. Toutes les provinces, à l'exception de Terre-Neuve, offrent ce cours dont la durée moyenne est de deux ans, mais varie d'un établissement à l'autre. La majorité des diplômés sont des femmes et se retrouvent surtout en Ontario. Certains établissements offrent ce cours par le biais d'un programme CO-OP et selon les données de 1984, c'est une option dont se prévalent environ 15 % des diplômés.

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et donc de diplômés, dépend des demandes d'admission et de la capacité des établissements d'accueillir de nouveaux étudiants, facteurs qui varient en partie selon la situation actuelle et probable du marché du travail. Depuis 1981, le nombre de diplômés s'établit en moyenne à 550 par année. La popularité de ce cours, ainsi que le traduit sa part de l'ensemble de diplômés de niveau collégial, a diminué entre 1977 et 1986. Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil se maintiennent entre 1987 et 1995, il y aura environ 450 diplômés par année. On prévoit donc qu'au cours de la période visée par les projections, le nombre de nouveaux diplômés en concurrence pour les emplois sera inférieur à ce qu'il était entre 1981 et 1985.

Destination des diplômés

L'entrée des diplômés en secrétariat juridique dans le marché du travail est nettement plus réussie que la moyenne des diplômés des disciplines collégiales. Non seulement une proportion supérieure à la moyenne sont-ils entrés dans la population active, mais la moyenne de ceux qui ont réussi à trouver un emploi à temps plein est une des plus élevées. Une proportion inférieure à la moyenne poursuivent leurs études.

Professions

Les diplômés embauchés à temps plein, deux ans après la fin de leurs études, travaillent surtout comme secrétaires et sténographes dans les cabinets d'avocats et de notaires. Les autres se répartissent dans diverses professions, sans qu'on puisse constater de concentration significative. Les diplômés qui cherchent un poste de secrétaire juridique doivent concurrencer les autres diplômés en secrétariat des collèges ou des écoles professionnelles.

Coup d'oeil rétrospectif

Non seulement les diplômés réussissent-ils mieux que les autres à faire la transition entre les études et le marché du travail, mais une proportion nettement supérieure à la moyenne s'estiment satisfaits de leur emploi actuel. Ce taux élevé de satisfaction s'explique peut-être par le nombre inférieur de diplômés qui s'estiment surqualifiés pour leur emploi actuel. Malgré cette situation relativement favorable, seulement environ 55 % des diplômés, par rapport à une moyenne de 65 % chez les diplômés de niveau collégial, choisiraient le même cours si c'était à refaire.

Secrétariat médical

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (10 mois)

Affaires, commerce, gestion et administration

Tendances

	1983-1984*
Nombre de diplômés	343
% de tous les diplômés en formation professionnelle	0,5

* Cette période est la seule, depuis 1977, qui puisse fournir des données d'ensemble fiables et couvrant toutes les provinces, territoires et domaines d'étude. Étant donné l'insuffisance de données chronologiques et l'obtention récente des données pour la période 1983-1984, nous ne pouvons, pour l'instant, fournir des projections.

Destination des diplômés (%)

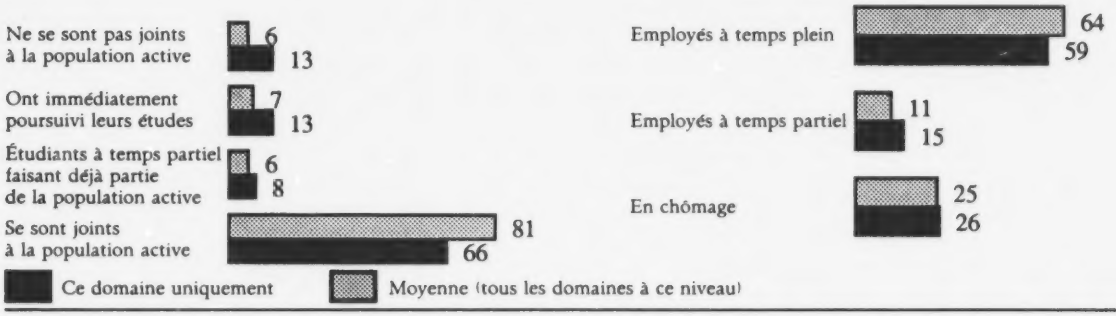

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

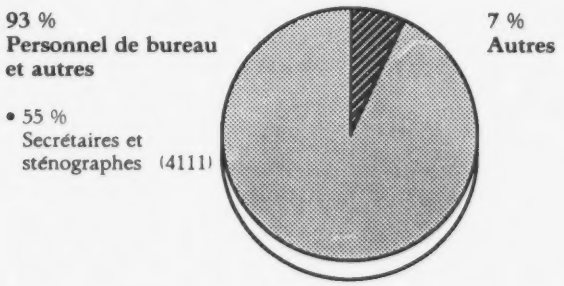

Affaires, commerce, gestion et administration

Secrétariat médical

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (10 mois)

Cette discipline mène à des programmes de formation de secrétaire médical et de travailleur spécialisé dans la technologie des dossiers médicaux, bien que celui de secrétaire médical est de loin le plus important en ce qui concerne le nombre d'inscriptions. Les prérequis varient selon le genre de programme, l'établissement ou la province. La plupart des diplômés de 1982 détenaient un diplôme d'études secondaires avant de s'inscrire au programme et se trouvaient au Nouveau-Brunswick, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique. La durée moyenne du programme est de 10 mois, mais varie selon le genre de programme (pre-emploi ou recyclage). L'âge moyen est de 27 ans et 95 % des diplômés sont des femmes.

Tendances et projections

En 1983-1984, on a enregistré 343 diplômés en secrétariat médical, ce qui représente moins de 1 % de tous les diplômés pour cette période. Si la popularité actuelle de ce programme d'étude et la capacité des facultés d'absorber de nouveaux étudiants se maintiennent entre 1987 et 1995, le nombre annuel moyen de diplômés diminuera légèrement en raison des conséquences négatives de la diminution du groupe d'âge visé.

Destination des diplômés

Dans une proportion inférieure à la moyenne, ces diplômés entrent dans le marché du travail après leur promotion et font face à des conditions à peu près semblables à la moyenne pour ce niveau.

Professions

Presque tous ceux embauchés à temps plein travaillent comme commis ou comme travailleurs assimilés, et plus de la moitié comme secrétaires ou sténographes, y compris comme secrétaires médicaux. Ces diplômés doivent concurrencer, pour des emplois connexes, les diplômés des programmes collégiaux de ce domaine d'étude ainsi que d'autres diplômés de programmes de secrétariat.

Coup d'oeil rétrospectif

Même si dans le marché du travail, les diplômés en secrétariat médical font face à une situation semblable à celle que connaissent d'autres diplômés à ce niveau, ils ont des meilleures chances de se trouver un emploi concordant à leur programme d'étude. De même, peu s'estiment surqualifiés pour leur emploi actuel, environ 70 % d'entre eux, comparativement à 60 % de tous les diplômés du niveau des métiers, suivraient le même programme si c'était à recommencer. Les diplômés de programmes collégiaux, dans ce domaine d'étude, sont relativement plus favorisés par le marché du travail.

Secrétariat médical

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Affaires, commerce, gestion et administration

Tendances et projections

	1977	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	559	497	536	545	510
% de tous les diplômés en formation professionnelle	1,5	1,1	0,9	0,9	0,9

Destination des diplômés (%)

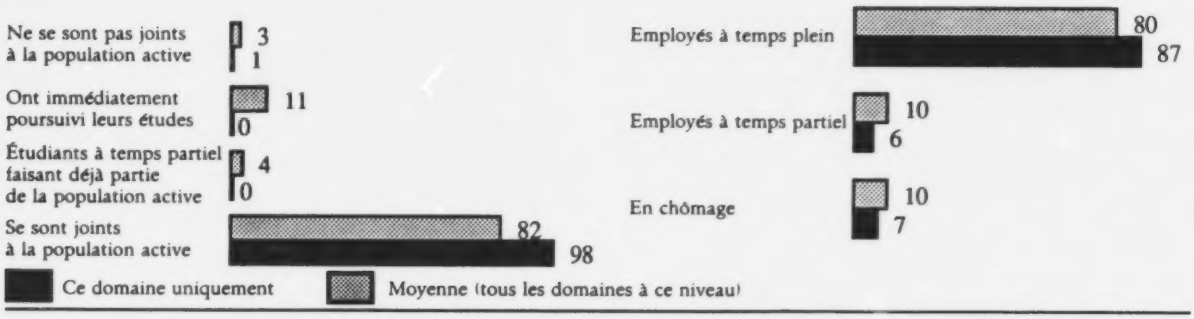

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

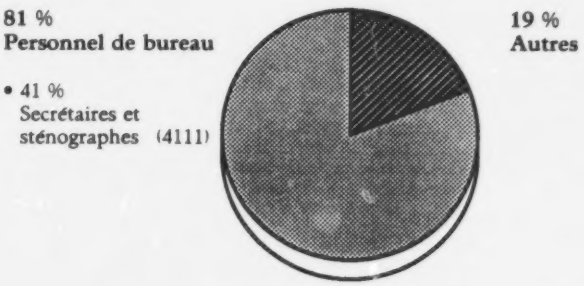

Affaires, commerce, gestion et administration

Secrétariat médical

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Le domaine du secrétariat médical regroupe également le domaine de la technologie des dossiers médicaux. Les prérequis à ce cours varient d'un établissement à l'autre mais, en général, le candidat doit se présenter à une entrevue et subir un examen médical, subir un test d'aptitudes linguistiques, avoir une certaine compétence en dactylographie et en sténographie et avoir suivi des cours avancés de français ou d'anglais et de mathématiques au niveau secondaire. Toutes les provinces, à l'exception de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse, offrent ce cours d'une durée moyenne de deux ans mais qui varie d'un établissement à l'autre. Certains établissements offrent ce cours par le biais d'un programme CO-OP et, selon les données de 1984, c'est une option dont se prévalent environ 15 % des diplômés. La majorité des diplômés sont des femmes et se retrouvent surtout en Ontario.

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et donc de diplômés, dépend des demandes d'admission et de la capacité des établissements d'accueillir de nouveaux étudiants, facteurs qui varient en partie selon la situation actuelle et probable du marché du travail. Depuis 1981, le nombre de diplômés s'établit à environ 525 par année. La popularité de ce cours, ainsi que le traduit sa part de l'ensemble des diplômés de niveau collégial, diminue depuis 1977. Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil se maintiennent entre 1987 et 1995, on prévoit qu'il y aura 525 diplômés par année. Ainsi, on prévoit qu'au cours de la période visée par les projections, le nombre de nouveaux diplômés, en concurrence pour les emplois, devrait demeurer à peu près le même qu'entre 1981 et 1985.

Destination des diplômés

Après leurs études, presque tous les secrétaires médicaux entrent dans la population active. Non seulement le taux de chômage des nouveaux diplômés est-il légèrement inférieur à la moyenne du taux de chômage des diplômés des collèges, mais la proportion des diplômés qui trouvent un emploi à temps plein est nettement plus élevée que la moyenne. Après la collation des diplômés, aucun diplômé ne poursuit ses études et personne ne s'inscrit à des cours à temps partiel.

Professions

Les diplômés en secrétariat embauchés à temps plein, deux ans après la fin de leurs études, travaillent surtout comme secrétaires et sténographes dans le secteur hospitalier. Les autres se répartissent entre diverses professions, sans qu'on puisse constater de concentration significative. Les diplômés qui cherchent un poste de secrétaire médical doivent concurrencer les autres diplômés en secrétariat des collèges ou des écoles professionnelles.

Coup d'oeil rétrospectif

Bien que la transition des secrétaires médicaux entre les études et le monde du travail semble moins réussie que dans le cas des secrétaires juridiques, elle est néanmoins meilleure que dans le cas des secrétaires non spécialisés et de la plupart des autres secrétaires de niveau collégial. Une proportion nettement supérieure à la moyenne s'estiment satisfaits de leur emploi actuel. Ceci s'explique en partie par le peu de diplômés, par rapport aux autres diplômés des disciplines collégiales, qui s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils détiennent. En dépit de cela, seulement environ 55 % de ces diplômés, par rapport à une moyenne de 65 % pour l'ensemble des diplômés des collèges, choisiraient le même cours si c'était à refaire.

Secrétariat (traitement de textes)

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (4 mois)

Affaires, commerce, gestion et administration

Tendances

	1983-1984*
Nombre de diplômés	1 075
% de tous les diplômés en formation professionnelle	1.4

* Cette période est la seule, depuis 1977, qui puisse fournir des données d'ensemble fiables et couvrant toutes les provinces, territoires et domaines d'étude. Étant donné l'insuffisance de données chronologiques et l'obtention récente des données pour la période 1983-1984, nous ne pouvons pour l'instant fournir des projections.

Destination des diplômés (%)

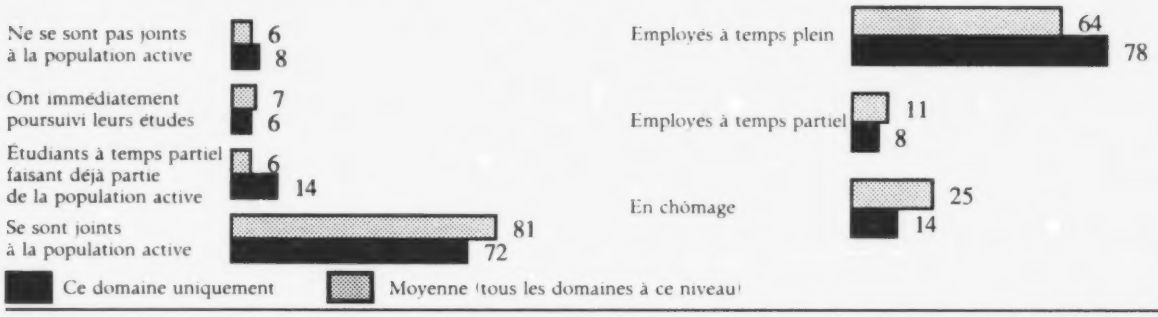

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

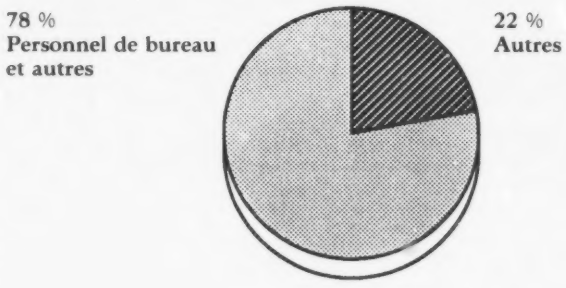

Affaires, commerce, gestion et administration

Secrétariat (traitement de textes)

Formation professionnelles
École publique de métiers et établissement analogue (4 mois)

Ce programme de formation porte sur l'utilisation du matériel de traitement de textes utilisé dans le domaine du secrétariat. Les prérequis varient selon le programme, l'établissement ou la province. En général, ceux qui s'inscrivent à ce cours possèdent un diplôme d'études secondaires, bien que cela ne soit pas toujours essentiel. La durée moyenne du programme est d'environ quatre mois. Ceux qui ont terminé le programme en 1983-1984 venaient de toutes les provinces sauf de celles de l'Île-du-Prince-Édouard, du Québec et de l'Alberta. D'après une enquête de 1984, ceux qui terminent le cours sont en général plus âgés que les diplômés d'autres programmes de métiers et sont pour la plupart des femmes (90 % de tous les diplômés).

Tendances et projections

Pour la période 1983-1984, on signale environ 1 075 diplômés de ce programme de formation, ce qui représente 1,4 % de tous les diplômés de ce niveau. Si la popularité actuelle de ce programme d'étude et la capacité des établissements d'absorber de nouveaux étudiants se maintiennent entre 1987 et 1995, le nombre annuel moyen de diplômés diminuera sans doute légèrement en raison des conséquences négatives de la diminution du groupe d'âge visé.

Destination des diplômés

Les diplômés de ce programme entrent dans le marché du travail dans une proportion à peu près moyenne pour ce niveau et font face à des perspectives d'emploi plus favorables que les autres diplômés à ce niveau, ainsi que le traduit leur taux de chômage de 14 %, contre 25 % pour tous les diplômés des cours de métiers.

Professions

Parmi ceux embauchés à temps plein, deux ans après la fin de leurs études, la grande majorité travaillent comme commis ou comme travailleurs assimilés. On ne pouvait toutefois discerner, à même cette grande catégorie professionnelle, de professions notoires. Ces diplômés doivent concurrencer, pour des emplois connexes, les diplômés de programmes de secrétariat à ce niveau et au niveau collégial.

Coup d'oeil rétrospectif

Les diplômés de ce programme d'étude sont moins susceptibles que d'autres diplômés de programmes de métiers d'être sans travail et ceux qui se trouvent un emploi ne travaillent pas nécessairement dans un domaine lié à leur programme de formation. En fait, seulement 50 % environ des diplômés employés à temps plein estiment que leur emploi correspond à leur formation.

Administration spécialisée

Premier cycle
Université (3 ans)

Affaires, commerce, gestion et administration

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	229	399	437	450	410
% de tous les diplômés de premier cycle	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4

Destination des diplômés (%)

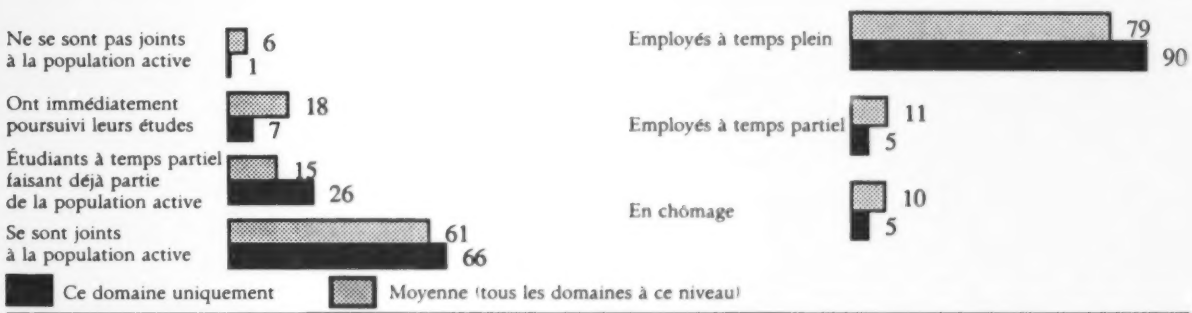

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

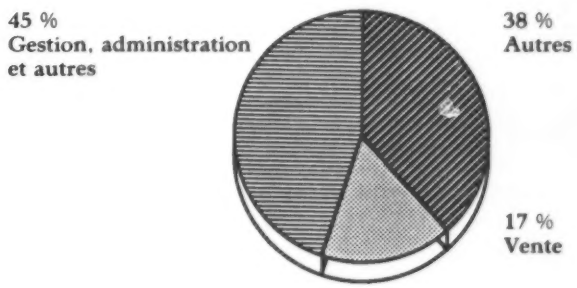

Affaires, commerce, gestion et administration

Administration spécialisée

Premier cycle
Université (3 ans)

Ce domaine d'étude regroupe des programmes en matière d'administration publique, sanitaire, de l'hôtellerie et de la restauration ainsi que d'autres domaines spécialisés d'administration. En général, les candidats doivent détenir un diplôme d'études secondaires et avoir reçu des notes supérieures à la moyenne surtout en mathématiques (les Québécois qui s'inscrivent à une université du Québec doivent détenir un DEC). Dans certains programmes de certificat ou de diplôme, les candidats qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires peuvent néanmoins être admissibles en raison de leur expérience, des références qu'ils présentent et de leur potentiel de réussite. Les provinces de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique offrent des programmes de premier cycle en administration spécialisée dont la durée moyenne est de trois ans, mais varie selon la province et l'établissement.

Tendances et projections

Le nombre de diplômés en administration spécialisée n'a pas augmenté autant qu'en celui de l'administration des affaires. Depuis 1981, on compte chaque année en moyenne 450 diplômés des disciplines d'administration spécialisée. C'est là une augmentation significative par rapport aux années 1970 où le nombre de diplômés est d'environ 300 par année. Toutefois, la popularité de ce domaine est restée à peu près stable au cours de ces années; on y retrouve 0,4 % de l'ensemble des diplômes de premier cycle décernés en 1985. Si la popularité actuelle de ce cours et la capacité des établissements d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent entre 1987 et 1995, on prévoit qu'il y aura chaque année 425 diplômés. Ainsi, on prévoit qu'au cours de la période visée par les projections, le nombre de nouveaux diplômés, en concurrence pour des emplois, sera légèrement inférieur à ce qu'il était entre 1981 et 1985.

Destination des diplômés

Selon les données de 1984, une proportion de diplômés supérieure à la moyenne choisissent d'entrer dans la population active et réussissent mieux à trouver un travail à temps plein. Seulement 5 % des diplômés de 1982 étaient sans travail deux ans après la fin de leurs études.

Professions

Près de la moitié de ceux embauchés à temps plein travaillent dans des professions liées à la gestion et à l'administration, tandis qu'un nombre important sont embauchés dans le domaine de la vente. Dans leur recherche d'emploi, ces diplômés doivent concurrencer les détenteurs d'une maîtrise dans la même discipline de même que les autres diplômés en administration au niveau du premier cycle et au niveau collégial.

Coup d'oeil rétrospectif

Bien que ces diplômés ont plus tendance que les autres à se sentir surqualifiés pour le travail qu'ils font, dans l'ensemble ils réussissent assez bien dans leur recherche d'emploi. La grande majorité déclarent que leur travail correspond à leurs études et ils se disent satisfaits de leur emploi dans une proportion supérieure à la moyenne.

Administration spécialisée

Maîtrise
Université (2 ans)

Affaires, commerce, gestion et administration

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	131	246	309	305	275
% de tous les détenteurs d'une maîtrise	1,2	1,7	1,9	1,9	1,9

Destination des diplômés (%)

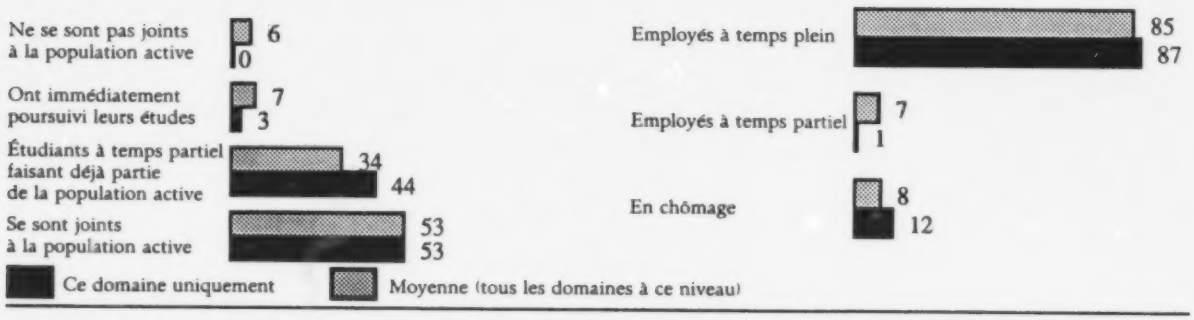

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

56 %
Gestion et administration

- 12 %
  Comptables, vérificateurs et autres agents financiers (1171)
- 10 %
  Administrateurs, médecine et santé (1134)
- 8 %
  Cadres administratifs et autres (1179)
- 7 %
  Autres directeurs et administrateurs (1149)

13 %
Analyses de systèmes et programmation

- 7 %
  Analystes de systèmes de programmeurs (2183)

11 %
Sciences sociales et domaines connexes

20 %
Autres

Affaires, commerce, gestion et administration

Administration spécialisée

Maîtrise
Université (2 ans)

Cette discipline regroupe des programmes en matière d'administration publique, sanitaire, de l'hôtellerie et de la restauration. Les prérequis varient selon l'établissement mais, en général, le candidat doit posséder un diplôme spécialisé de premier cycle, ou son équivalent, dans cette discipline ou dans une discipline connexe, d'une université reconnue. Comme nous l'avons signalé dans l'introduction, les détenteurs de diplômes et de certificats universitaires supérieurs sont traités avec les détenteurs de maîtrises. En général, les programmes menant à un diplôme ou un certificat sont de plus courte durée, et l'étudiant peut s'y inscrire après avoir obtenu un diplôme de premier cycle ou une maîtrise. Dans ce cas, presque tous les diplômés de 1985 (98 %) possédaient une maîtrise. Ce cours est offert dans toutes les provinces sauf à Terre-Neuve et l'Île-du-Prince-Édouard; la durée moyenne est de deux ans mais varie selon l'établissement. Dans certaines universités, il est possible d'obtenir son diplôme en participant à un programme CO-OP et selon les données de 1984, c'est une option dont se prévalent environ 10 % des diplômés. La majorité des diplômés sont des hommes (60 %) et sont concentrés au Québec (25 %).

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et donc de diplômés, dépend des demandes d'admission et de la capacité des facultés d'absorber de nouveaux étudiants, facteurs qui varient en partie par la situation actuelle et probable du marché du travail. Depuis 1981, le nombre annuel moyen de diplômés est de 325. La popularité de ce cours, ainsi que le traduit sa part du nombre total de diplômés des programmes de maîtrise, a augmenté lentement et régulièrement entre 1971 et 1985. Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil se maintiennent entre 1987 et 1995, on peut s'attendre à environ 300 diplômés chaque année. Au cours de la période visée, le nombre de nouveaux diplômés en concurrence pour les emplois dans ce domaine sera donc sans doute légèrement inférieur à ce qu'il était entre 1981 et 1985.

Destination des diplômés

Bien que les diplômés en administration spécialisée entrent directement dans le marché du travail dans à peu près la même proportion que les diplômés des autres programmes de maîtrise, à leur dernier semestre, une proportion sensiblement supérieure à la moyenne fréquentent l'université à temps partiel. Cela traduit le fait que beaucoup de personnes fréquentent l'université pour répondre à certaines exigences d'accréditation professionnelle. La moyenne de ceux qui entrent dans le marché du travail se trouvent un emploi à temps plein. Mais dans le passé, presque personne, de plein gré ou fortuitement, ne se trouvait un emploi à temps partiel, ce qui a entraîné un taux de chômage supérieur à la moyenne.

Professions

Les diplômés en administration spécialisée embauchés à temps plein, deux ans après la fin de leurs études, travaillent surtout comme comptables et vérificateurs ou comme administrateurs dans les domaines de la médecine et de la santé dans les secteurs hospitalier ou de l'administration. Les autres sont répartis dans diverses disciplines et concentrés surtout dans les professions d'administrateurs et de gestionnaires, d'analystes de système et de travailleurs en sciences sociales. Les diplômés de ce cours qui se cherchent un emploi doivent surtout concurrencer les diplômés d'universités en commerce ou en économie et les diplômés de collège en gestion des institutions.

Coup d'oeil rétrospectif

D'après une enquête de 1984, non seulement le passage de l'école au monde du travail est-il moins fructueux pour les diplômés de 1982 dans ce domaine, que pour les autres détenteurs d'une maîtrise, mais de plus, ce n'est que dans une proportion légèrement inférieure à la moyenne que ces derniers s'estiment satisfaits de leur emploi actuel. Malgré cela, une proportion légèrement supérieure à la moyenne de ces diplômés choisiraient le même cours si c'était à recommencer. Cette contradiction apparente s'explique peut-être en partie par le fait que, en moyenne, les diplômés embauchés à temps plein gagnent près de 5 000$ de plus par année que les autres détenteurs d'une maîtrise.

Service pédagogique et d'orientation

Éducation

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Tendances et projections

	1977	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	2 022	2 148	2 361	2 395	2 250
% de tous les diplômés en formation professionnelle	5,4	4,6	4,0	4,0	4,0

Destination des diplômés (%)

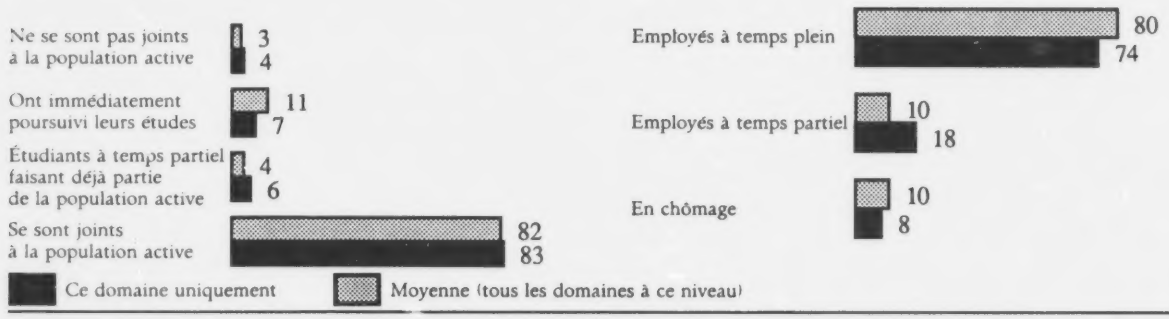

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

47 %
Enseignement et autres

- 27 %
  Professeurs au niveau primaire et préscolaire (2731)
- 14 %
  Professeurs d'enfance exceptionnelle (2795)

22 %
Sciences sociales et connexes

- 6 %
  Travailleurs sociaux (2331)
- 7 %
  Personnel des services sociaux et communautaires (2333)

14 %
Services

6 %
Personnel de bureau

11 %
Autres

Éducation

Service pédagogique et d'orientation

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Cette discipline regroupe l'enseignement de la petite enfance, les arts industriels, l'éducation des adultes, la formation des maîtres, la consultation auprès des toxicomanes, le service de consultation matrimonial et financier. Les prérequis varient d'un établissement à l'autre, mais en général le candidat doit se présenter à une entrevue, avoir acquis une certaine expérience professionnelle connexe, avoir obtenu de bonnes notes dans des cours avancés de français ou d'anglais au niveau secondaire et, bien que cela ne soit pas toujours nécessaire, avoir suivi des cours en sciences sociales ou en sciences humaines à l'école secondaire. Le cours est offert dans toutes les provinces sauf à Terre-Neuve, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et en Saskatchewan. La durée du programme varie selon la province et l'établissement, mais en général elle est de deux ans. À certains établissements, les étudiants peuvent suivre ce cours par le biais d'un programme CO-OP et selon les données de 1984, près de 25 % des diplômés se prévalent de cette option. La plupart des étudiants sont des femmes et se retrouvent en Ontario.

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et par conséquent, de diplômés dépend des demandes d'admission et de la capacité des facultés d'absorber de nouveaux étudiants, facteurs qui varient en partie par la situation actuelle et probable du marché du travail ainsi que par les perspectives d'emploi auxquelles font face les diplômés. Depuis 1981, le nombre annuel de diplômés se situe autour de 2 300. La popularité de ce cours, ainsi que le traduit sa part du nombre total de diplômés de collèges communautaires, a diminué d'une façon significative entre 1977 (5,5 % de tous les diplômés venaient alors de ce cours) et 1985 (4 %). Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil se maintiennent entre 1987 et 1995, on peut s'attendre à ce qu'environ 2 300 étudiants terminent chaque année ces programmes d'études. Cela voudrait dire que le nombre de nouveaux diplômés, en concurrence dans le marché de l'emploi, serait à peu près le même durant la période visée, qu'entre 1981 et 1985.

Destination des diplômés

Bien qu'à la fin de leurs études, une proportion moyenne (83 %) des diplômés entrent dans le marché du travail et se trouvent un emploi (92 %), une proportion supérieure la moyenne (18 %) travaillent seulement à temps partiel. Parmi ceux qui ne deviennent pas actifs, une proportion beaucoup plus petite que la moyenne poursuivent leurs études (7 %).

Professions

Les diplômés de cette discipline embauchés à temps plein, deux ans après la fin de leurs études, travaillent surtout comme enseignants, particulièrement au niveau de la maternelle, du primaire et auprès d'élèves en difficulté, ou encore comme gardiens d'enfants dans les secteurs de l'enseignement élémentaire et secondaire ou des services sociaux non institutionnels (garderie, garderie éducative, services d'aide à l'enfance). Les diplômés de ce cours qui cherchent à devenir des enseignants de maternelle ou de classe primaire doivent généralement concurrencer les diplômés universitaires possédant un baccalauréat en formation des maîtres au niveau élémentaire ou secondaire.

Coup d'oeil rétrospectif

Vu la proportion élevée de diplômés qui réussissent à se trouver un emploi, il n'est pas étonnant de constater que, d'après une enquête de 1984, dans une proportion supérieure à la moyenne, ces diplômés estiment que leur emploi actuel concorde avec leur discipline (89 %) et que, dans une proportion inférieure à la moyenne, ils s'estiment surqualifiés (23 %). Leur degré de satisfaction du cours se traduit par le fait que près de 70 % d'entre eux, par opposition à une moyenne de 65 % pour les diplômés de toutes les disciplines collégiales, choisiraient le même cours si cela était à recommencer.

Éducation (enseignement non-didactique)

Premier cycle
Université (3 ans)

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	4 220	2 741*	656	675	620
% de tous les diplômés de premier cycle	5,8	2,8	0,6	0,6	0,5

* Statistique Canada procède actuellement à la révision des données pour ce domaine. Il est recommandé d'utiliser la somme des trois domaines d'enseignement (enseignement/niveaux primaire et secondaire; éducation, autres domaines d'enseignement; éducation, enseignement non-didactique) pour faire une analyse des tendances.

Destination des diplômés (%)

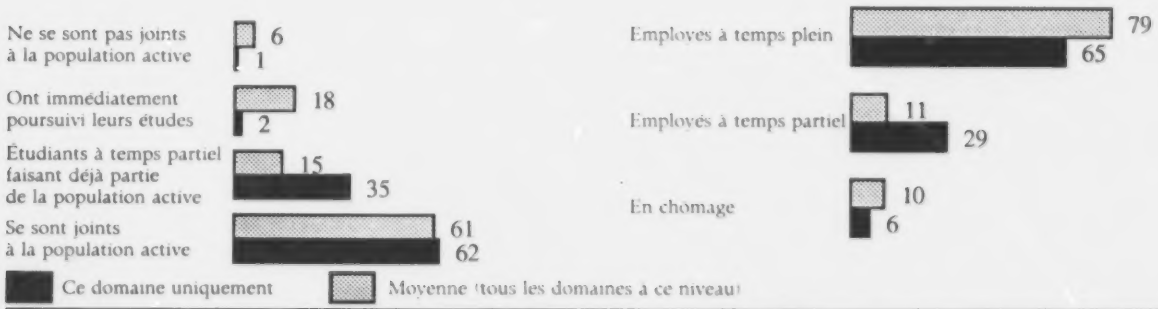

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

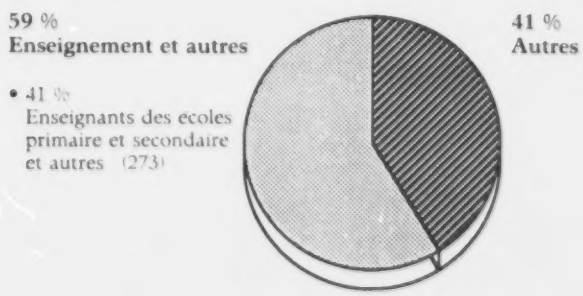

Éducation

Éducation (enseignement non-didactique)

Premier cycle
Université (3 ans)

Les domaines d'étude autres que l'enseignement dans lesquels le plus grand nombre d'étudiants s'inscrivent sont la mesure et l'évaluation, la psychologie de l'éducation et les services de consultation et d'orientation. En général, pour être admis, les candidats doivent détenir un diplôme d'études secondaires (sauf au Québec où l'on exige le DEC) comportant des cours de mathématiques, de biologie et de sciences sociales. Certains programmes de certificat ou de diplôme sont accessibles aux personnes qui possèdent quelques années d'expérience dans des domaines connexes. Toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Saskatchewan offrent des programmes de premier cycle dans ce domaine. L'âge moyen des diplômés en 1982 était de 30 ans, et ce cours attire surtout des femmes (70 %).

Tendances et projections

Le nombre de diplômés dans ce domaine a diminué de façon dramatique depuis 1971. La tendance à la baisse des années 1970 s'est maintenue au début des années 1980; en 1985, le nombre de diplômés n'était que d'un sixième du nombre relevé en 1971. C'est donc dire que ce domaine attire un nombre de moins en moins important d'étudiants. Si la popularité actuelle du cours et la capacité des facultés d'absorber de nouveaux étudiants se maintiennent entre 1987 et 1995, on prévoit qu'il y aura environ 650 diplômés par année. Le nombre de nouveaux diplômés, en concurrence pour les emplois dans ce domaine devrait donc être moindre pour la période visée, qu'entre 1981 et 1985.

Destination des diplômés

Si l'on tient compte de la proportion élevée d'étudiants inscrits à temps partiel, 97 % des diplômés de ce domaine font partie de la population active à la fin de leurs études, selon les données de 1984. Bien que la majorité de ces diplômés trouvent du travail à temps plein, ils ont plus de chances que les autres diplômés d'être embauchés à temps partiel. C'est peut-être en raison du travail à temps partiel que le taux de chômage est inférieur à la moyenne pour les diplômés de premier cycle.

Professions

Les diplômés de ces domaines d'étude travaillent pour la plupart dans l'enseignement, surtout aux niveaux élémentaire et secondaire. Les autres diplômés se répartissent entre diverses professions, sans qu'on puisse constater de concentration significative. Ces diplômés doivent concurrencer les détenteurs d'un diplôme ou d'un certificat en éducation de niveau collégial et les détenteurs d'une maîtrise dans l'une des spécialités du domaine de l'éducation.

Coup d'oeil rétrospectif

En comparaison des autres diplômés de même niveau, les détenteurs d'un certificat ou d'un diplôme de premier cycle dans ce domaine d'étude connaissent une situation relativement plus favorable dans le marché du travail. Leur niveau de satisfaction par rapport à leur emploi actuel est nettement plus élevé que la moyenne et ils ont moins de chances que les autres de s'estimer surqualifiés pour leur emploi. Ceci pourrait expliquer en partie pourquoi 75 % de ces diplômés, en comparaison d'une moyenne de 70 % pour l'ensemble des diplômés de premier cycle, choisiraient de nouveau le même programme d'étude si c'était à refaire.

Éducation (enseignement non-didactique)

Maîtrise
Université (2 ans)

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	386	2 025	1 938	1 910	1 730
% de tous les détenteurs d'une maîtrise	3.7	14.1	11.6	11.6	11.6

Destination des diplômés (%)

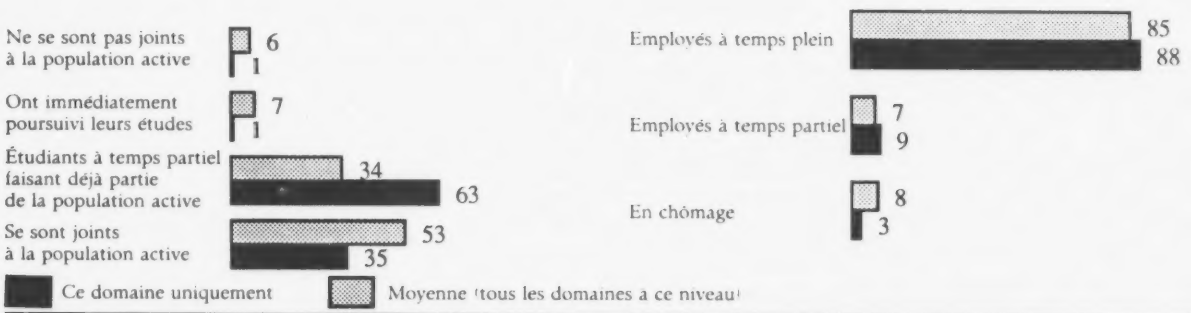

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

60 %
Enseignement et autres

- 25 %
  Professeurs aux niveaux primaire et préscolaire (2731)
- 19 %
  Professeurs au niveau secondaire (2733)
- 4 %
  Professeurs d'écoles primaires et secondaires et autres (2739)
- 4 %
  Professeurs d'enfance exceptionnelle (2795)

22 %
Gestion et administration

- 18 %
  Administrateurs de l'enseignement et des domaines connexes (1133)

13 %
Sciences sociales et domaines connexes

- 8 %
  Conseillers en orientation pédagogique ou professionnelle (2391)
- 3 %
  Travailleurs spécialisés en sciences sociales (231)

5 %
Autres

Éducation

Éducation (enseignement non-didactique)

Maîtrise
Université (2 ans)

Cette discipline comprend des domaines d'étude tels que la bibliothéconomie scolaire, l'administration scolaire, la psychologie de l'éducation, l'orientation et la consultation, la mesure et l'évaluation. Les prérequis à cette discipline varient selon les établissements d'enseignement, mais, en général, le candidat doit avoir obtenu un baccalauréat spécialisé ou son équivalent dans cette discipline ou dans une discipline reliée au domaine de spécialisation désiré. Comme on l'a mentionné dans l'introduction, les diplômés et les certificats de deuxième cycle sont traités avec les maîtrises. En général, les programmes conduisant à l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat sont plus courts et sont offerts aux étudiants qui ont obtenu soit un baccalauréat, soit une maîtrise. Dans le cas présent, 10 % environ du total des données de 1985 indiqué ci-contre sont attribuables aux diplômes ou aux certificats de deuxième cycle. Le cours est offert dans toutes les provinces sauf dans l'Île-du-Prince-Édouard. La durée du programme varie selon les établissements mais, en général, elle est de deux ans. La majorité des diplômés sont des femmes (55 %) et se retrouvent au Québec (30 %). Dans certains établissements, il est possible d'obtenir un diplôme en participant à un programme CO-OP bien qu'il n'y ait qu'une faible proportion de ces diplômés (5 %) qui s'en prévalent.

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions et, par conséquent, de diplômés dépend des demandes d'admission et de la capacité des facultés d'absorber de nouveaux étudiants, facteurs qui varient en partie selon la situation présente et probable du marché du travail. Depuis 1981, le nombre annuel moyen des diplômés a atteint environ 1 900. La popularité de ce cours, comme l'indique sa part du total des diplômés détenteurs d'une maîtrise, a grimpé de façon spectaculaire au cours des années 1970, mais elle a baissé légèrement depuis 1981. Si la popularité de ce cours et la capacité d'accueil des facultés se maintiennent entre 1987 et 1995, on s'attend à une moyenne annuelle d'environ 1 800 diplômés. Ainsi, le nombre de nouveaux diplômés qui seront à la recherche d'un emploi relié à cette discipline devrait être légèrement inférieur au cours de la période projetée qu'entre 1981 et 1985.

Destination des diplômés

La proportion relativement faible des diplômés qui se joignent à la population active après l'obtention de leur diplôme (35 %) s'explique, dans une large mesure, par la proportion de diplômés supérieure à la moyenne qui fréquentaient l'établissement scolaire tout en travaillant (65 %). Le succès obtenu par ces diplômés dans leur recherche d'un emploi est plus grand que celui de la moyenne des diplômés dans toutes les disciplines d'études au niveau de la maîtrise, comme le reflète le taux de chômage qui est beaucoup moins élevé pour cette catégorie de diplômés (3 %).

Professions

Les diplômés de ce domaine d'étude embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, travaillent pour la plupart comme professeurs aux niveaux primaire et préscolaire ou comme administrateurs scolaires dans le secteur de l'éducation. Les autres diplômés occupent diverses professions, soit celle d'enseignant ou de conseillers. Les diplômés de ce cours qui sont à la recherche d'un emploi comme professeurs aux niveaux primaire et préscolaire doivent concurrencer principalement les autres diplômés universitaires ayant un baccalauréat en formation des maîtres aux niveaux primaire et secondaire, en d'autres domaines d'enseignement ou en psychologie, ou les diplômés détenteurs d'une maîtrise en formation des maîtres aux niveaux primaire et secondaire.

Coup d'oeil rétrospectif

Une enquête menée en 1984 auprès des diplômés de 1982 indique que bien que le passage de l'école au monde du travail est beaucoup mieux réussi par ces diplômés que par les autres diplômés détenteurs d'une maîtrise, une proportion de ces diplômés supérieure à la moyenne estiment qu'ils sont surqualifiés pour l'emploi qu'ils occupent. L'enquête a en outre révélé qu'une proportion légèrement supérieure à la moyenne estiment que leur emploi correspond à leur discipline d'étude et sont satisfaits. De plus, environ 80 % de ces diplômés indiquent qu'ils suivraient le même cheminement si c'était à refaire.

Éducation (enseignement non-didactique)

Doctorat
Université (4 ans)

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	49	152	118	125	130
% de tous les détenteurs d'un doctorat	3,0	8,4	5,9	5,9	5,9

Destination des diplômés (%)

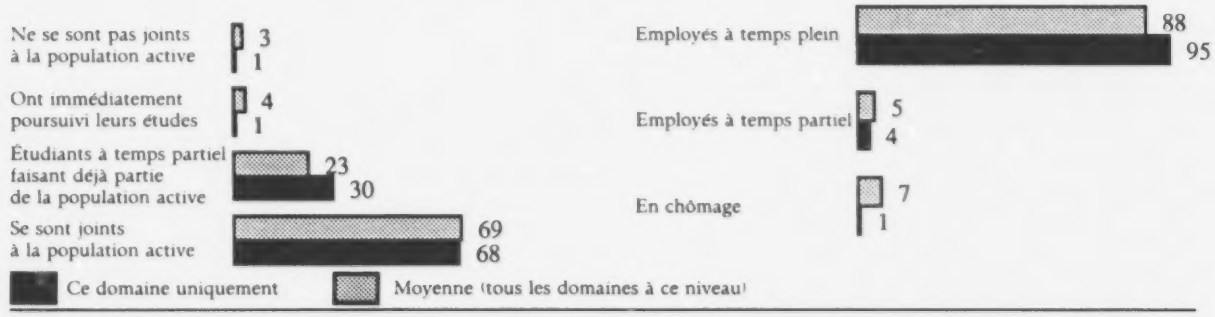

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

48 %
Enseignement et autres

- 27 %
  Professeurs d'université (2711)

25 %
Gestion et administration

- 13 %
  Administrateurs, enseignement et domaines connexes (1133)

17 %
Sciences sociales et domaines connexes

- 12 %
  Psychologues (2315)

10 %
Autres

Éducation

Éducation (enseignement non-didactique)

Doctorat
Université (4 ans)

Ce programme d'étude regroupe de nombreux domaines de spécialisation, dont l'éducation, la psychologie et l'administration de l'enseignement. Les principaux prérequis sont une maîtrise ou un diplôme équivalent. Toutes les provinces, sauf les quatre provinces de l'Atlantique, offrent ce programme dont la durée moyenne est de quatre ans, mais varie selon la province. Par rapport aux autres domaines d'étude, celui-ci comporte un nombre nettement supérieur à la moyenne d'étudiants inscrits à temps partiel.

Tendances et projections

Après avoir connu une augmentation marquée d'inscriptions entre 1971 et 1981, la popularité de cette discipline a, depuis, commencé à diminuer. Mais si sa popularité actuelle et la capacité des facultés d'absorber de nouveaux étudiants se maintiennent entre 1987 et 1995, on peut s'attendre à environ 150 diplômés chaque année.

Destination des diplômés

D'après une enquête de 1984, presqu'aucun diplômé de 1982 dans cette discipline n'a poursuivi sa formation et presque tous sont entrés dans le marché du travail où ils ont mieux réussi que leurs collègues diplômés des autres disciplines, mais au même niveau, à se trouver un emploi à temps plein. Seulement 1 % des diplômés qui sont devenus actifs ont été incapables de se trouver du travail. Le taux de chômage nettement inférieur à la moyenne s'explique en partie par le fait qu'un grand nombre des diplômés sont inscrits à temps partiel et occupent probablement déjà un emploi.

Professions

La plupart des professions, vers lesquelles les diplômés de cette discipline se dirigent, sont liées à l'enseignement, spécialement au niveau universitaire. D'autres diplômés se dirigent vers des postes d'administration dans le domaine de l'enseignement et vers des professions en psychologie.

Coup d'oeil rétrospectif

Dans une proportion inférieure à la moyenne, ceux embauchés à temps plein affirment que leur emploi est lié à leur programme d'étude. Même si le degré de satisfaction professionnelle est semblable à celui enregistré dans les autres disciplines principales, ces diplômés s'estiment, dans une proportion nettement supérieure, surqualifiés pour leur emploi actuel. Dans une proportion moyenne (80 %), ces diplômés choisiraient le même programme d'étude, si cela était à recommencer.

Enseignement (niveaux primaire et secondaire)

Éducation

Premier cycle
Université (3 ans)

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	12 451	14 367*	16 136	16 740	15 760
% de tous les diplômés de premier cycle	17,1	14,5	14,2	14,1	13,8

* Statistique Canada procède actuellement à la révision des données pour ce domaine. Il est recommandé d'utiliser la somme des trois domaines d'enseignement (enseignement/niveaux primaire et secondaire; éducation, autres domaines d'enseignement; éducation, enseignement non didactique) pour faire une analyse des tendances.

Destination des diplômés (%)

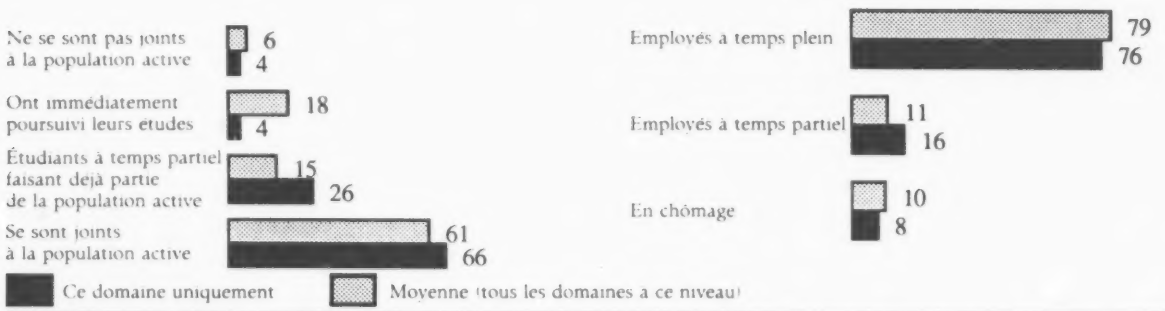

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

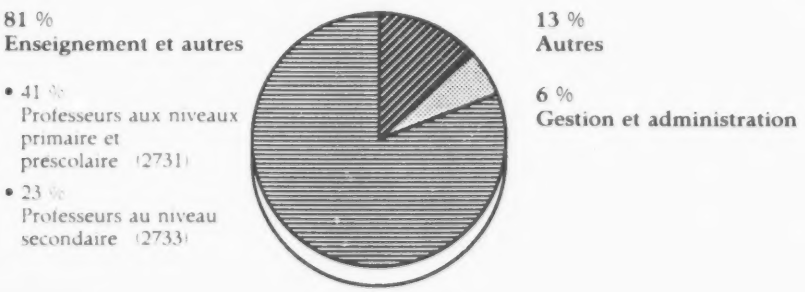

Éducation

Enseignement (niveaux primaire et secondaire)

Premier cycle
Université (3 ans)

Ce domaine d'étude regroupe des spécialités telles que l'enseignement de l'art, l'enseignement de l'administration des affaires, l'enseignement de la musique, l'éducation aux adultes, l'éducation permanente et l'enseignement postscolaire. Pour être admis au programme de premier cycle, l'étudiant doit avoir obtenu un diplôme d'études secondaires avec l'accent sur des cours d'art, de musique ou de théâtre, et présenter des lettres de recommandation. Ces prérequis varient selon la spécialité. Par exemple, en enseignement professionnel, on peut exiger une solide formation en mathématiques, en sciences physiques ainsi que des compétences dans un métier en particulier. On offre également des programmes de diplôme et de certificat; les critères d'admission ainsi que la durée du programme varient selon la discipline. En général, les candidats à ces programmes possèdent déjà un baccalauréat. La durée moyenne du programme de premier cycle dans ce domaine est de trois ans, le diplôme et le certificat nécessitant moins de trois ans et le baccalauréat, plus de trois ans.

Tendances et projections

Entre 1981 et 1986, 16 025 diplômes et certificats ont été décernés en moyenne chaque année. C'est là une diminution par rapport aux années 1970. En général, le nombre de diplômes et de certificats est soumis à des fluctuations plus considérables que le baccalauréat. En 1985, les baccalauréats représentaient 30 % de l'ensemble des diplômes de premier cycle dans ce domaine. Cette discipline a attiré moins d'étudiants au début des années 1980 qu'au cours des années 1970. Si la popularité actuelle du cours et la capacité des facultés d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent entre 1987 et 1995, on prévoit qu'il y aura chaque année 16 350 diplômés.

Destination des diplômés

Les données de 1984 démontrent que la proportion des diplômés inscrits à temps partiel au cours du dernier semestre du programme est supérieure à la moyenne, tandis qu'une proportion inférieure à la moyenne décident de poursuivre leurs études. Ce domaine se caractérise donc par une participation à la population active supérieure à la moyenne. Le travail à temps partiel est plus important dans ce domaine que dans les autres et pourrait aider à maintenir le taux de chômage à un niveau inférieur à celui que connaissent les autres diplômés de même niveau.

Professions

La majorité des diplômés (75 %) qui entrent dans la population active ont obtenu un emploi à temps plein deux ans après la fin de leurs études. La plupart travaillent dans le domaine de l'enseignement aux niveaux primaire et secondaire, tandis qu'un nombre beaucoup plus restreint travaillent dans des professions de gestion.

Coup d'oeil rétrospectif

Pour ces diplômés, la situation de l'emploi semble meilleure que pour la moyenne. La proportion des diplômés en enseignement aux niveaux primaire et secondaire qui estiment que leur emploi correspond à leur domaine d'étude et qui se disent satisfaits est supérieure à la moyenne. De même, ces diplômés sont moins susceptibles de s'estimer surqualifiés pour l'emploi qu'ils occupent. Ces facteurs positifs expliquent peut-être pourquoi près de 75 % de ces diplômés choisiraient le même cheminement si c'était à refaire, en comparaison d'une moyenne de 70 % pour l'ensemble des diplômés de premier cycle.

Enseignement (niveaux primaire et secondaire) Éducation

Maîtrise
Université (2 ans)

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	1 388	1 109	1 105	1 090	990
% de tous les détenteurs d'une maîtrise	13,1	7,7	6,6	6,6	6,6

Destination des diplômés (%)

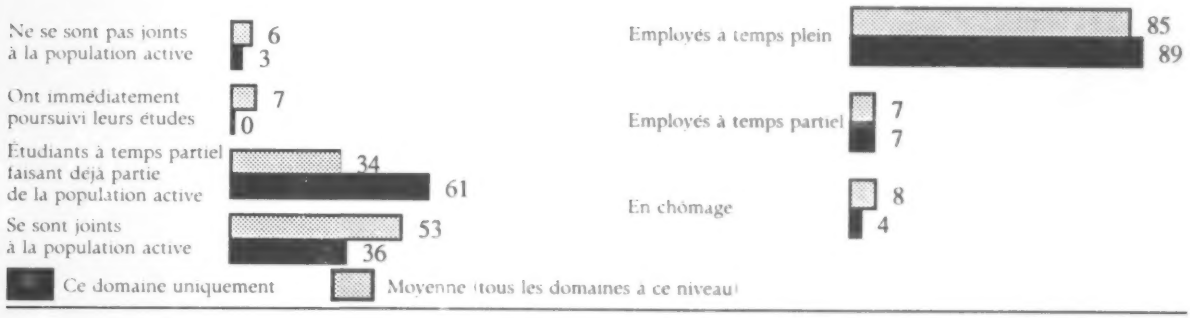

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

72 %
Enseignement et autres

- 23 % Professeurs au niveau secondaire (2733)
- 18 % Professeurs aux niveaux prim. et présc. (2731)
- 11 % Professeurs d'enfance except. (2795)
- 7 % Professeurs d'écoles prim. et sec. et autres (2739)
- 5 % Professeurs d'université (271)

15 %
Gestion et administration

- 10 % Administrateurs de l'enseignement et des domaines connexes (1133)

6 %
Sciences sociales et domaines connexes

7 %
Autres

Éducation

Enseignement (niveaux primaire et secondaire)

Maîtrise
Université (2 ans)

Cette discipline comprend des domaines de tels que les arts, l'enseignement de l'administration des affaires, l'éducation spécialisée (aveugles, sourds, enfance exceptionnelle, inadaptés sur le plan affectif et social), l'économie domestique, la musique, l'éducation aux adultes ou l'éducation permanente. Les prérequis à cette discipline varient selon les établissements mais, en général, le candidat doit avoir obtenu un baccalauréat spécialisé ou son équivalent dans cette discipline ou dans une discipline reliée au domaine de spécialisation désiré. Comme on l'a mentionné dans l'introduction, les diplômes et les certificats de deuxième cycle sont traités avec les maîtrises. En général, les programmes conduisant à l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat sont plus courts et sont offerts aux étudiants qui ont obtenu soit un baccalauréat, soit une maîtrise. Dans le cas présent, 15 % environ du total des données de 1985 indiqué ci-contre sont attribuables aux diplômes ou aux certificats de deuxième cycle. Le cours est offert dans toutes les provinces sauf en Nouvelle-Écosse et dans l'Île-du-Prince-Édouard. La durée du programme varie selon les établissements mais, en général, elle est de deux ans. La majorité de ces diplômés sont des femmes (55 %) et se retrouvent au Québec (45 %). Dans certains établissements, il est possible d'obtenir un diplôme en participant à un programme CO-OP bien que selon les données de 1984, seulement une faible proportion de ces diplômés (5 %) ont obtenu leur certificat ou diplôme de cette façon.

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions et, par conséquent, de diplômes dépend des demandes d'admission et de la capacité des facultés d'absorber de nouveaux étudiants, facteurs influencés en partie par la situation présente et future du marché du travail. Depuis 1981, le nombre annuel moyen de diplômés a atteint environ 1 125. La popularité de ce cours, comme l'indique sa part du total des diplômés détenteurs d'une maîtrise, a baissé d'une façon marquée entre 1971 et 1981, mais cette baisse a considérablement ralenti depuis ce temps. Si la popularité de ce cours et la capacité d'accueil des facultés se maintiennent entre 1987 et 1995, on s'attend à une moyenne annuelle d'environ 1 000 diplômés. Ainsi, le nombre de nouveaux diplômés qui seront à la recherche d'un emploi relié à cette discipline devrait être moins élevé au cours de la période projetée qu'entre 1981 et 1985.

Destination des diplômés

La proportion relativement faible des diplômés qui se joignent à la population active après l'obtention de leur diplôme (35 %) dépend en grande partie de la proportion des diplômés supérieure à la moyenne qui fréquentent l'établissement scolaire à temps partiel tout en travaillant à temps partiel (60 %). Le succès que ces diplômés obtiennent dans leur recherche d'un emploi est supérieur à celui de la moyenne des diplômés dans toutes les disciplines d'étude au niveau de la maîtrise, comme l'indique un taux de chômage de 4 % parmi ces diplômés.

Professions

La majorité des diplômés embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, travaillent comme professeurs aux niveaux primaire et secondaire. Les autres diplômés occupent diverses professions principalement dans les autres domaines d'enseignement et comme administrateurs scolaires. Les diplômés de ce cours qui sont à la recherche d'un emploi comme professeurs aux niveau secondaire doivent concurrencer les autres diplômés universitaires détenteurs d'un baccalauréat dans cette discipline ou en éducation physique ou une maîtrise en éducation (enseignement non-didactique).

Coup d'oeil rétrospectif

Une enquête menée en 1984 auprès des diplômés de 1982 démontre que bien que le passage de l'école au marché du travail est beaucoup mieux réussi par ces diplômés que par les autres diplômés détenteurs d'une maîtrise, une proportion supérieure à la moyenne estiment qu'ils sont surqualifiés pour l'emploi qu'ils occupent. Malgré cela, un nombre un peu plus grand d'entre eux estiment que leur emploi correspond à leur discipline d'étude et sont satisfaits de leur emploi. Une proportion moyenne de ces diplômés (80 %) suivraient le même cheminement scolaire si c'était à refaire.

Enseignement (niveaux primaire et secondaire) Éducation

Doctorat
Université (4 ans)

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	25	35	71	75	80
% de tous les détenteurs d'un doctorat	1.5	1.9	3.6	3.6	3.6

Destination des diplômés (%)

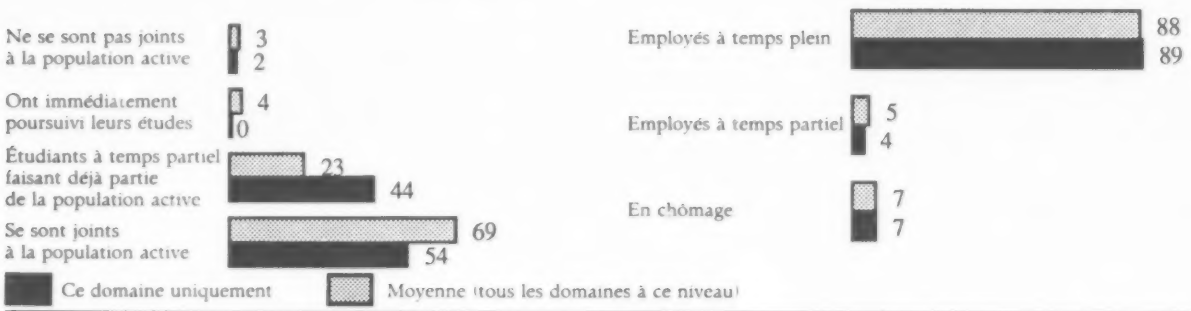

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

38 %
Gestion et administration

- 12 %
  Directeurs généraux et autres cadres supérieurs (1130)
- 9 %
  Administrateurs, enseignement et domaines connexes (1133)

32 %
Enseignement et autres

- 24 %
  Professeurs d'université (2711)

18 %
Sciences sociales et domaines connexes

- 13 %
  Conseillers en orientation pédagogique ou professionnelle (2391)

12 %
Autres

Éducation

Enseignement (niveaux primaire et secondaire)

Doctorat
Université (4 ans)

Les prérequis pour être admis à ce programme sont la possession d'une maîtrise ou d'un diplôme équivalent, une bonne aptitude pour la recherche et une grande compétence dans le domaine de la spécialisation envisagé. Parmi les différentes spécialisations de cette discipline principale, signalons l'enseignement de la musique, l'enseignement de l'art, l'enseignement de l'administration des affaires et l'éducation de l'enfance en difficulté. Toutes les provinces sauf Terre-Neuve, l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick et le Manitoba offrent un programme de doctorat dans cette discipline. Il est d'une durée moyenne de quatre ans, mais cela varie selon la province. L'âge supérieur à la moyenne (44 ans) des diplômés s'explique en partie par le fait que beaucoup de ces derniers sont inscrits à temps partiel et qu'ils ont passé les années antérieures dans des programmes de premier cycle et de maîtrise.

Tendances et projections

Entre 1971 et 1985, le nombre de détenteurs d'un doctorat dans cette discipline a presque triplé. Au cours de la même période, l'importance de cette discipline, parmi toutes les disciplines principales, est passée de 1,5 % à 3,6 %. Si la popularité actuelle de ce cours et la capacité des facultés d'absorber de nouveaux étudiants se maintiennent entre 1987 et 1995, on peut s'attendre à ce qu'environ 80 étudiants terminent chaque année ce programme d'étude.

Destination des diplômés

En raison du nombre d'étudiants inscrits à temps partiel et qui se trouvent déjà dans la population active, la proportion de diplômés qui deviennent actifs est nettement inférieure à la moyenne, selon les données de 1984. La grande majorité des diplômés réussissent à se trouver un emploi à temps plein.

Professions

Deux ans après avoir obtenu leur diplôme, environ 40 % des diplômés de ce programme occupent des postes de gestion et d'administration tandis que 25 % enseignent au niveau universitaire. D'autres travaillent comme conseillers en orientation scolaire et professionnelle.

Coup d'oeil rétrospectif

Même si dans une proportion nettement supérieure à la moyenne ces diplômés s'estiment surqualifiés pour leur emploi actuel, leur travail est lié à leur programme d'étude et ils sont satisfaits de leur emploi. Ce degré de satisfaction explique en partie pourquoi, dans une proportion moyenne, ils choisiraient le même programme d'étude si c'était à recommencer.

Éducation physique

Premier cycle
Université (4 ans)

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	1 309	3 003	2 787	2 940	2 849
% de tous les diplômés de premier cycle	1,8	3,0	2,5	2,5	2,5

Destination des diplômés (%)

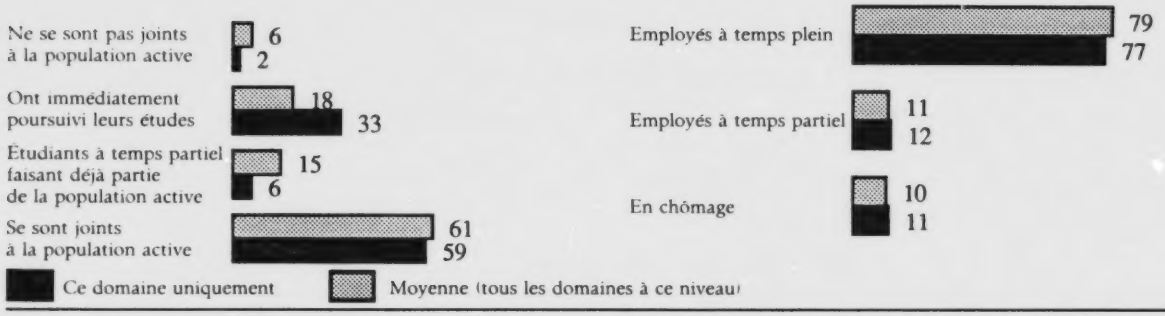

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

42 %
Enseignement et autres

- 10 %
  Professeurs aux niveaux primaire et préscolaire (2731)

12 %
Arts, littérature, loisirs et autres

- 10 %
  Entraîneurs, moniteurs et instructeurs des sports et loisirs (3370)

12 %
Gestion et administration

34 %
Autres

Éducation

Éducation physique

Premier cycle
Université (4 ans)

Le domaine de l'éducation physique comprend l'éducation physique, la kinanthropologie, la récréologie et la kinésiologie. Les candidats doivent détenir un diplôme d'études secondaires comportant des cours de biologie, de mathématiques, de chimie et de physique. La plupart des établissements exigent également des entrevues et des tests de condition physique. Le programme dure en moyenne quatre ans, bien que certains établissements offrent des programmes de diplôme ou de certificat de premier cycle qui durent en général une année. Seule la province de l'Île-du-Prince-Édouard n'offre aucun programme d'éducation physique à ce niveau. En 1982, l'âge moyen des diplômés de ce domaine (24 ans) était légèrement inférieur à la moyenne (26 ans); le nombre de diplômés est réparti également entre hommes et femmes. Il est possible d'obtenir un baccalauréat par le biais d'un programme CO-OP en vertu duquel l'étudiant passe une partie de l'année aux études et une partie de l'année à travailler à un emploi connexe. Selon les données de 1984 environ 10 % des diplômés se prévalent de cette option.

Tendances et projections

La popularité de ce domaine d'étude a connu une augmentation marquée au cours des années 1970, le nombre de diplômés ayant plus que doublé entre 1971 et 1981. Depuis, le nombre de diplômés a diminué légèrement, bien qu'il demeure supérieur à la moyenne annuelle des années 1971 à 1981. En 1985, ce domaine rendait compte de 2,5 % des diplômés de premier cycle. Si la popularité actuelle du cours et la capacité d'accueil des facultés se maintiennent entre 1987 et 1995, on prévoit qu'il y aura quelque 3 000 diplômés par année.

Destination des diplômés

La proportion des diplômés de cette discipline qui poursuivent leurs études après la fin du programme est nettement supérieure à la moyenne. Le taux de ceux qui ont réussi à se trouver un emploi se compare à la moyenne de celui des diplômés des autres domaines : 75 % trouvent un emploi à temps plein et 10 % sont sans emploi deux ans après la fin de leurs études.

Professions

La plupart de ceux qui détiennent un emploi à temps plein travaillent dans le domaine de l'enseignement, particulièrement au niveau primaire. D'autres diplômés occupent des emplois en gestion et en administration de même qu'en activités de loisirs soit comme entraîneurs ou instructeurs. Ces diplômés doivent en général concurrencer les diplômés de premier cycle en éducation ou en loisirs et sports ainsi que les détenteurs d'une maîtrise ou d'un doctorat en éducation physique.

Coup d'oeil rétrospectif

Les diplômés en éducation physique ont une attitude légèrement plus positive que les autres diplômés du même niveau quant aux possibilités d'emploi relatives à leur choix de cours. Ils s'estiment satisfaits de leur emploi actuel dans une proportion supérieure à la moyenne, mais étaient moins disposés que les autres à s'inscrire au même programme d'étude si c'était à refaire. Une proportion beaucoup plus grande de détenteurs d'une maîtrise ou d'un doctorat en éducation physique déclarent qu'ils choisiraient le même programme d'étude.

Éducation physique

Maîtrise
Université (2 ans)

Éducation

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	52	195	211	210	190
% de tous les détenteurs d'une maîtrise	0,5	1,4	1,3	1,3	1,3

Destination des diplômés (%)

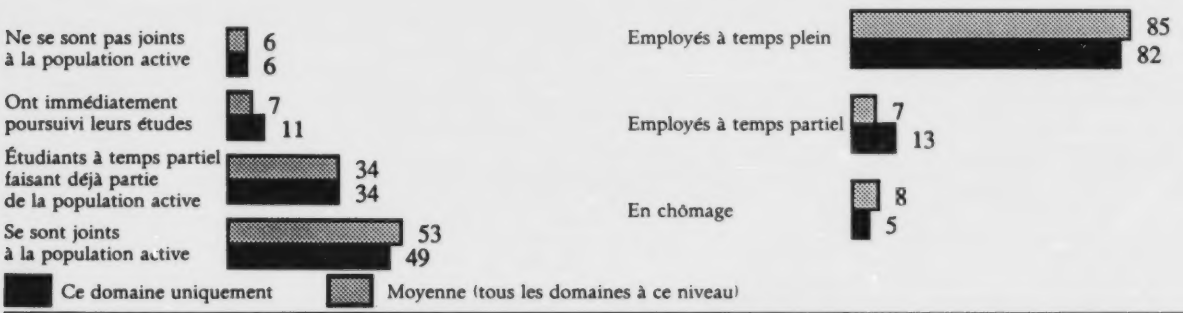

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

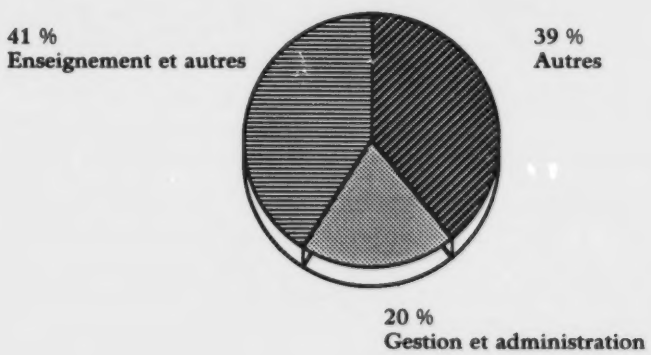

Éducation

Éducation physique

Maîtrise
Université (2 ans)

Le domaine d'étude de l'éducation physique comprend la kinésiologie, la cinétique humaine, la kinanthropologie, la récréologie et, bien entendu, l'éducation physique. Les prérequis à cette discipline varient d'un établissement à l'autre, mais le candidat doit généralement avoir obtenu un baccalauréat spécialisé, ou l'équivalent, dans ce domaine ou dans un domaine d'étude connexe d'une université reconnue et doit faire preuve de compétence dans un sport de son choix. Comme nous l'avons mentionné dans l'introduction, les détenteurs d'un baccalauréat spécialisé ou d'un certificat sont intégrés aux détenteurs d'une maîtrise. Les programmes de certificat sont généralement de courte durée et font suite au baccalauréat ou à la maîtrise. Dans le cas présent, cependant, tous les diplômés de 1985 ont obtenu un diplôme. Le programme de maîtrise est offert dans toutes les provinces, sauf à l'Île-du-Prince-Édouard. La durée du programme varie d'un établissement à l'autre, mais s'étend généralement sur deux ans. La majorité de ces diplômés sont des hommes (55 %) et se retrouvent au Québec (35 %).

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et par conséquent de diplômés, dépend des demandes d'admission et de la capacité des facultés d'accueillir de nouveaux étudiants, facteurs influencés en partie par la situation actuelle et probable du marché du travail. Depuis 1981, le nombre annuel de diplômés est d'environ 200. La popularité de ce cours, ainsi que le traduit le nombre de ses étudiants par rapport à l'ensemble des diplômés de la maîtrise, a augmenté nettement entre 1971 et 1981. Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil se maintiennent entre 1987 et 1995, on prévoit que près de 200 étudiants obtiendront leur diplôme chaque année. Ainsi, le nombre de nouveaux diplômés en concurrence pour les emplois dans ce domaine devrait demeurer à peu près le même pendant la période visée, comme il l'est demeuré entre 1981 et 1985.

Destination des diplômés

Selon les données de 1984, la proportion des diplômés en éducation physique s'intègrent à la population active pour la première fois est légèrement inférieure à la moyenne. Une plus grande proportion de ces diplômés, par rapport à d'autres diplômés de la maîtrise, poursuivent leurs études et une proportion moyenne (35 %) font déjà partie de la population active tout en étudiant à temps partiel. Le degré de succès de ces diplômés dans leur recherche d'un emploi est légèrement supérieur à celui des autres diplômés de la maîtrise, surtout parce que ceux qui sont incapables de trouver un emploi à temps plein peuvent en trouver un à temps partiel.

Professions

Les diplômés en éducation physique embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, travaillent surtout dans l'enseignement et dans les professions connexes du domaine de l'éducation. Les autres sont dispersés dans d'autres professions, dont une concentration importante dans des postes de gestionnaire et d'administrateur. Les diplômés de ce cours qui cherchent un emploi doivent surtout concurrencer les bacheliers et les autres détenteurs d'une maîtrise (éducation physique, formation en enseignement primaire et secondaire), et les diplômés des collèges communautaires et des cégeps ayant un certificat (sports et loisirs).

Coup d'oeil rétrospectif

Une enquête réalisée en 1984, auprès des diplômés de 1982, révèle que non seulement la transition de l'école au marché du travail est mieux réussie pour les diplômés en éducation physique que pour les diplômés des autres disciplines au même niveau, mais qu'une proportion nettement inférieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour leur travail actuel. En outre, le sondage révèle que, bien qu'une proportion légèrement inférieure à la moyenne trouve leur emploi bien assorti à leur domaine d'étude, presque tous ces diplômés (99 %) sont satisfaits de leur travail. Cependant, 70 % d'entre eux, par rapport à 80 % de tous les autres détenteurs d'une maîtrise, indiquent qu'ils choisiraient le même programme d'étude si c'était à refaire.

Éducation physique

Doctorat
Université (3 ans)

Éducation

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	3	12	15	15	15
% de tous les détenteurs d'un doctorat	0,2	0,7	0,8	0,8	0,8

Destination des diplômés (%)

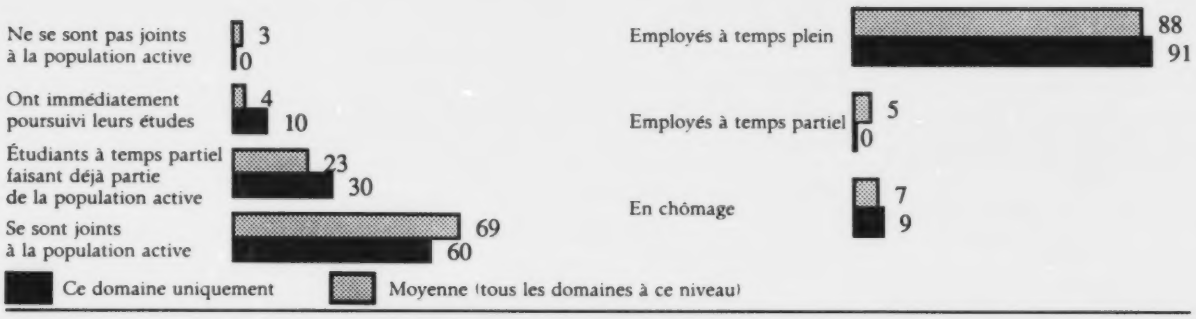

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

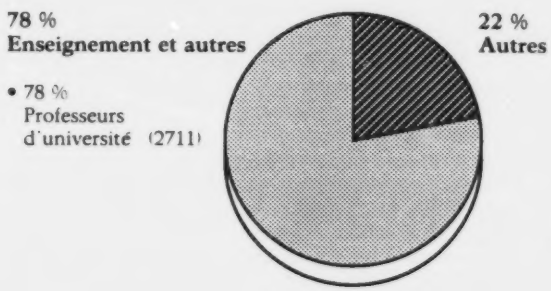

Éducation

Éducation physique

Doctorat
Université (3 ans)

Le principal prérequis à ce programme est la possession d'une maîtrise ou son équivalent. La discipline de l'éducation physique englobe des domaines de spécialisation telle la kinésiologie, la kinétique humaine, la kinanthropologie et la récréologie. La durée moyenne du programme est de trois ans et la moitié des provinces (Québec, Ontario, Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique) offrent ce programme de doctorat.

Tendances et projections

Entre 1971 et 1985, le nombre de doctorats décernés dans cette discipline est passé de trois à 15. Malgré cet accroissement, le nombre total demeure assez bas. Si la popularité actuelle de ce cours et la capacité d'accueil des facultés se maintiennent entre 1987 et 1995, on peut s'attendre à ce que 20 étudiants soient promus chaque année.

Destination des diplômés

Selon une enquête menée en 1984, les diplômés de ce programme poursuivent leurs études ou entrent dans la population active, aprés avoir obtenu leur diplôme. Ils ont tendance à poursuivre leurs études dans une plus forte proportion que les autres diplômés du même niveau. Quant à ceux qui deviennent actifs, ils ont en moyenne un peu plus de succès à décrocher un emploi à temps plein que leurs collègues détenteurs d'un doctorat dans d'autres disciplines.

Professions

La majorité des diplômés en éducation physique travaillent comme professeurs d'université deux ans après la fin de leurs études, tandis qu'une plus faible proportion s'orientent vers diverses autres professions.

Coup d'oeil rétrospectif

Une enquête complémentaire menée en 1984 auprès des diplômés de cette discipline révèle qu'ils sont plus satisfaits que la moyenne de leur emploi actuel. D'après tous les indicateurs de cote de l'emploi actuel, la situation de ce groupe est relativement supérieure à la moyenne en ce qui concerne la concordance entre le programme d'étude et l'emploi, ou les compétences requises et l'emploi. Dans un proportion légèrement supérieure à la moyenne, les diplômés de cette discipline choisiraient le même programme d'étude si cela était à recommencer.

Récréologie

Éducation

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Tendances et projections

	1977	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	1 247	1 534	1 555	1 575	1 485
% de tous les diplômés en formation professionnelle	3,3	3,3	2,7	2,7	2,7

Destination des diplômés (%)

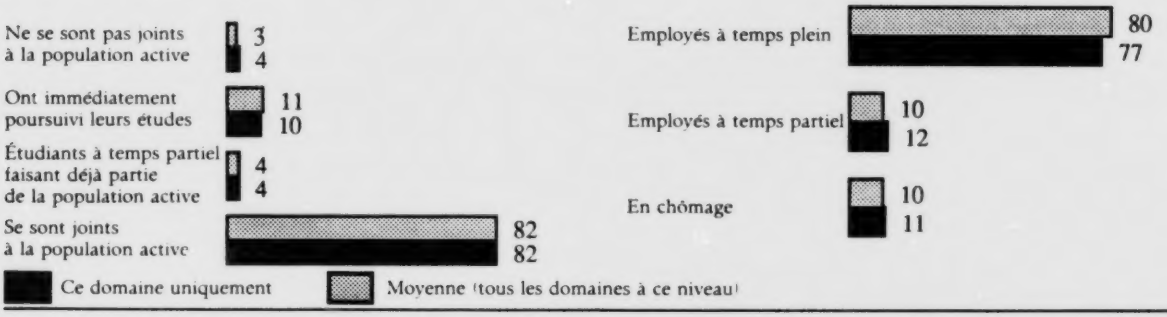

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

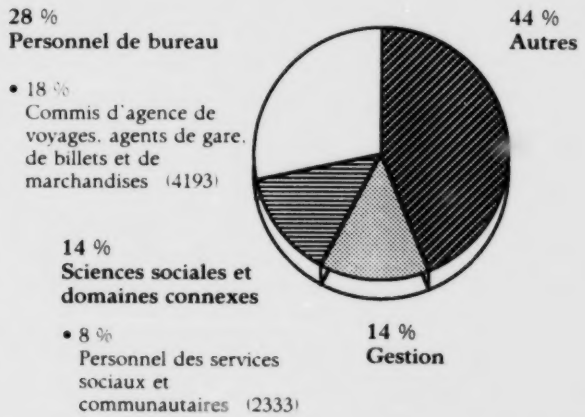

Éducation

Récréologie

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

La récréologie mène à des professions telles que directeur des loisirs, professeur d'éducation physique, agent de voyages, conseiller en matière de voyage, agent-vendeur de billets et agent des parcs, des forêts et de la faune. Les prérequis à cette discipline varient selon les établissements d'enseignement mais, en général, le candidat doit subir un test d'aptitudes linguistiques, faire preuve d'une certaine compétence dans le domaine de spécialisation envisagé et avoir obtenu de bonnes notes en français ou en anglais, en mathématiques et en biologie au niveau secondaire. En outre, le candidat doit subir un examen médical et un test d'aptitude dans le sport choisi. Le cours est offert dans toutes les provinces sauf à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, au Manitoba et en Saskatchewan. En général, la durée du programme est de deux ans mais varie selon les provinces et les établissements d'enseignement. Le domaine d'étude de la récréologie est surtout composé de femmes (80 %) et la majorité des diplômés se retrouvent en Ontario. Certains établissements offrent ce cours dans le cadre d'un programme CO-OP et selon les données de 1984, environ 25% de ces diplômés ont obtenu leur certificat ou diplôme de cette façon.

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions et, par conséquent de diplômés, dépend des demandes d'admission et de la capacité des facultés d'accueillir de nouveaux étudiants, facteurs influencés en partie par la situation présente et future du marché du travail. Depuis 1981, le nombre annuel moyen de diplômés a atteint environ 1 550. La popularité de ce cours, ainsi que le traduit le nombre de ses diplômés par rapport à l'ensemble des diplômés des collèges et des cégeps a diminué entre 1977 (3,3 % de tous les diplômés provenaient de ce cours) et 1985 (2,7 %). Si la situation présente se maintient entre 1987 et 1995, compte tenu de la diminution de la population étudiante et, par suite, des inscriptions, on s'attend à 1 500 diplômés en récréologie chaque année.

Destination des diplômés

Bien qu'une proportion moyenne de ces diplômés (82 %) entrent dans la population active et trouvent un emploi (89 %), une plus grande proportion que la moyenne (12 %) travaillent à temps partiel. Sur le nombre de diplômés qui ne se joignent pas à la population active, une proportion moyenne poursuivent leurs études (10 %).

Professions

Les diplômés en récréologie embauchés à plein temps, deux ans après l'obtention de leur diplôme, travaillent pour la plupart comme agents de voyages, travailleurs sociaux, travailleurs en services communautaires ou comme directeurs dans les secteurs des services de voyages ou des services de santé et des sciences sociales. Les diplômés de ce cours qui aspirent à devenir agents de voyages doivent concurrencer les autres diplômés en sciences sociales au niveau des programmes de formation professionnelle et les diplômés détenteurs d'un baccalauréat en géographie.

Coup d'oeil rétrospectif

En général, les diplômés en récréologie éprouvent le même degré de satisfaction à l'égard de leur emploi que les autres diplômés des collèges et des cégeps et, comme eux, leur domaine d'étude correspond à leur emploi. En dépit de ce degré de satisfaction, beaucoup d'entre eux estiment qu'ils sont surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. Une proportion des diplômés légèrement inférieure à la moyenne suivrait le même cheminement scolaire si le choix se posait de nouveau.

Autres domaines d'enseignement

Éducation

Premier cycle
Université (3 ans)

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	22	2 493*	1 163	1 215	1 150
% de tous les diplômés de premier cycle	0,0	2,5	1,0	1,0	1,0

* Statistique Canada procède actuellement à la révision des données pour ce domaine. Il est recommandé d'utiliser la somme des trois domaines d'enseignement (enseignement/niveaux primaire et secondaire; éducation, autres domaines d'enseignement; éducation, enseignement non-didactique) pour faire une analyse des tendances.

Destination des diplômés (%)

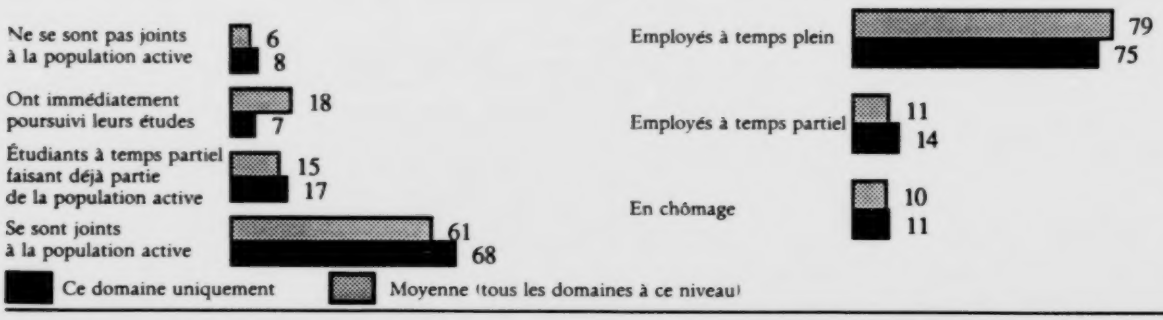

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

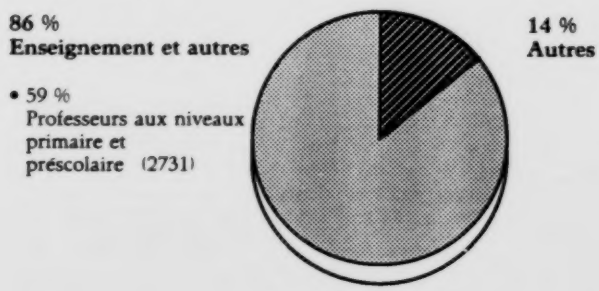

Éducation

Autres domaines d'enseignement

Premier cycle
Université (3 ans)

Ce domaine correspond à un programme de formation des maîtres de niveau préscolaire et postsecondaire. Les prérequis à l'admission sont un diplôme d'études secondaires, ou un DEC, avec de bonnes notes en humanités et en sciences et une certaine expérience du soin des jeunes enfants pour ceux qui se spécialisent en enseignement à la petite enfance. Le programme d'enseignement postsecondaire est offert aux candidats qui détiennent déjà un diplôme acceptable de premier cycle d'une université reconnue. La durée du programme de premier cycle varie entre trois et cinq ans selon l'établissement. La durée du cours pour l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat s'étend généralement sur moins de deux ans. Toutes les provinces offrent au moins l'un des deux types de formation (enseignement préscolaire ou postsecondaire). L'âge moyen des diplômés de 1982 était de 28 ans et la majorité d'entre eux étaient des femmes.

Tendances et projections

Le nombre de diplômes et de certificats de premier cycle décernés dans ce domaine fluctue depuis 1971, même si l'on exclut les chiffres de 1981 (voir la note ci-contre). Le nombre annuel moyen de diplômes et de certificats décernés était plus important au cours de la première moitié de cette décennie qu'au cours des années 1970. Au cours des dernières années, ces diplômes et certificats représentent 1 % de l'ensemble des diplômes décernés à ce niveau. Si la popularité actuelle du cours et la capacité d'accueil des facultés se maintiennent entre 1987 et 1995, on prévoit qu'il y aura chaque année quelque 1 200 diplômés. Le nombre de nouveaux diplômés en concurrence pour les emplois devrait donc être légèrement inférieur au cours de la période visée par les projections à ce qu'il était entre 1981 et 1985.

Destination des diplômés

Selon les données de 1984, la transition entre les études et le marché du travail est comparable pour ces diplômés à celle des autres, si ce n'est qu'ils ont moins tendance à poursuivre leurs études. La majorité des diplômés entre dans la population active et environ 90 % trouvent du travail.

Professions

Sur l'ensemble des diplômés du domaine de l'enseignement, les diplômés de ce domaine particulier sont plus susceptibles de trouver un emploi lié à l'enseignement. Deux ans après la fin de leurs études, 60 % de ceux qui sont embauchés travaillent comme enseignants au niveau primaire ou au niveau de la maternelle. Ces diplômés doivent surtout concurrencer les détenteurs d'un diplôme de niveau collégial en éducation ainsi que les détenteurs d'une maîtrise dans l'un ou l'autre des domaines de l'éducation.

Coup d'oeil rétrospectif

En comparaison de la situation des diplômés des autres domaines de l'enseignement, les diplômés de ce domaine particulier ont plus de chances que la moyenne d'occuper un emploi lié à leurs études. Ceux qui détiennent un emploi à temps plein sont très satisfaits de leur emploi et une proportion inférieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour leur emploi actuel. Malgré ces évaluations assez favorables, 40 % de ces diplômés, par opposition à une moyenne de 30 % pour l'ensemble des diplômés de premier cycle, choisiraient un autre programme si c'était à refaire.

Autres domaines d'enseignement — Éducation

Maîtrise
Université (2 ans)

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	8	154	94	95	85
% de tous les détenteurs d'une maîtrise	0,1	1,1	0,6	0,6	0,6

Destination des diplômés (%)

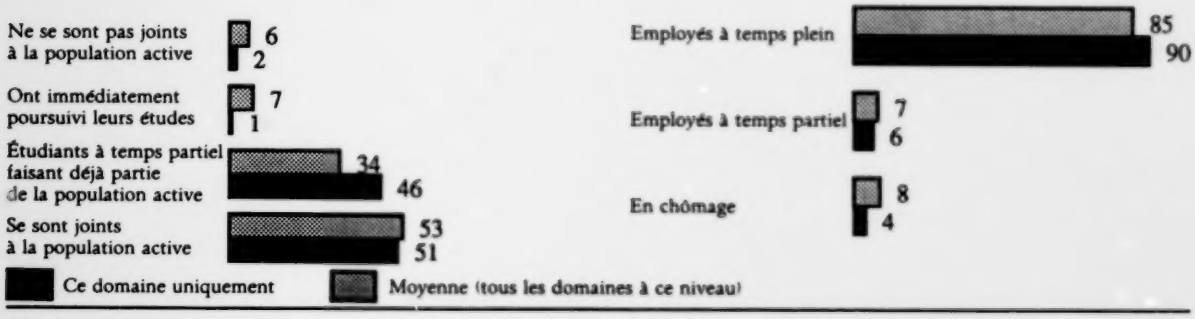

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

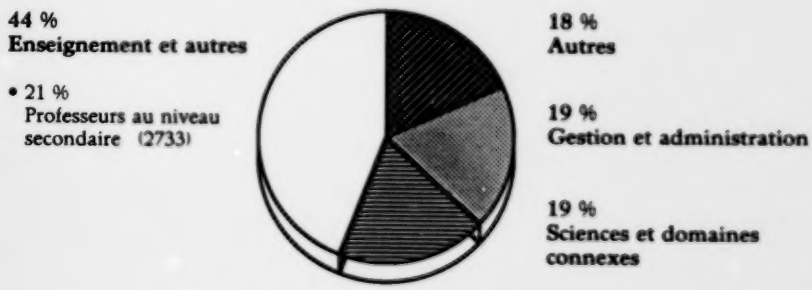

Éducation

Autres domaines d'enseignement

Maîtrise
Université (2 ans)

Ces domaines d'étude regroupent l'enseignement supérieur (formation des maîtres au niveau postsecondaire) et la formation des maîtres au niveau de la maternelle. Les prérequis à cette discipline varient selon les universités mais, en général, le candidat doit avoir obtenu un baccalauréat spécialisé ou un diplôme équivalent dans cette discipline ou dans une discipline reliée au domaine de spécialisation désiré. Tel que mentionné dans l'introduction, les diplômes et les certificats de deuxième cycle sont traités avec les maîtrises. En général, les programmes conduisant à l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat sont plus courts et sont offerts aux étudiants qui ont obtenu soit un baccalauréat, soit une maîtrise. Dans le cas présent, presque tous les diplômés (80 %) du total des données de 1985 indiqué ci-contre ont reçu des diplômes ou des certificats de deuxième cycle. Le cours n'est offert que dans quatre provinces (Québec, Ontario, Alberta et Colombie-Britannique) et la durée du programme est de deux ans mais varie selon les universités. La majorité de ces diplômés sont des femmes (60 %) et se retrouvent au Québec (70 %). Dans certains établissements, il est possible d'obtenir un diplôme en participant à un programme CO-OP. Près de 10 % des diplômés de ces domaines d'étude ont obtenu leur certificat ou leur diplôme de cette façon.

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et par conséquent de diplômés, dépend de la capacité des facultés d'absorber de nouveaux étudiants, et du nombre de demandes d'admission. Ces deux facteurs sont influencés en partie par la situation présente et future du marché du travail. Depuis 1981, le nombre annuel moyen de diplômés a atteint environ 125. La popularité de ce cours, comme l'indique sa part du total des diplômés détenteurs d'une maîtrise, a nettement augmenté entre 1971 et 1981, mais depuis, elle a diminué par rapport à d'autres disciplines d'études. Si sa popularité et la capacité d'accueil des facultés se maintiennent entre 1987 à 1995, on s'attend à environ 100 diplômés par année. Ainsi, le nombre de nouveaux diplômés qui seront à la recherche d'un emploi relié à ces disciplines devrait être inférieur au cours de la période projetée que durant celle de 1981 à 1985.

Destination des diplômés

La faible proportion des diplômés qui se joignent à la population active après l'obtention de leur diplôme (50 %) dépend, en grande partie, de la proportion de diplômés nettement supérieure à la moyenne qui fréquentent l'université tout en travaillant (45 %). Le succès de ces diplômés dans leur recherche d'un emploi est supérieur à celui de la moyenne de tous les diplômés détenteurs d'une maîtrise comme l'indique le taux de chômage de 4 % qui s'applique à cette catégorie de diplômés.

Professions

Selon les données de 1984, les diplômés embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, travaillent principalement comme professeurs au niveau secondaire. Les autres se retrouvent dans plusieurs autres professions avec des concentrations importantes dans les professions de directeurs, les professions administratives et les travailleurs spécialisés en sciences sociales. Les diplômés qui cherchent un emploi comme professeurs aux niveaux primaire et secondaire doivent concurrencer les autres diplômés universitaires détenant un baccalauréat ou une maîtrise en formation des maîtres au niveau primaire et secondaire, en éducation (enseignement non-didactique), en éducation physique, en anglais ou en français.

Coup d'oeil rétrospectif

Une enquête menée en 1984 auprès des diplômés de 1982 démontre que bien que le passage de l'école au marché du travail est beaucoup mieux réussi par ces diplômés que par les autres diplômés détenteurs d'une maîtrise, une proportion de ces diplômés à peine supérieure à la moyenne estiment qu'ils sont surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. L'enquête a indiqué en outre que presque tous ces diplômés (99 %) trouvent que leur emploi correspond à leur discipline d'étude et qu'une proportion moyenne sont satisfaits de l'emploi qu'ils occupent. Une moyenne, d'environ 70 % de ces diplômés par opposition à une moyenne de 80 % de tous les diplômés au niveau de la maîtrise, choisiraient le même cours s'ils devaient recommencer.

Technologies du dessin d'architecture

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (10 mois)

Génie et technologies du génie

Tendances

	1983-1984*
Nombre de diplômés	178
% de tous les diplômés en formation professionnelle	0.2

* Cette période est la seule, depuis 1977, qui puisse fournir des données d'ensemble fiables et couvrant toutes les provinces, territoires et domaines d'étude. Étant donné l'insuffisance de données chronologiques et l'obtention récente des données pour la période 1983-1984, nous ne pouvons, pour l'instant, fournir des projections.

Destination des diplômés (%)

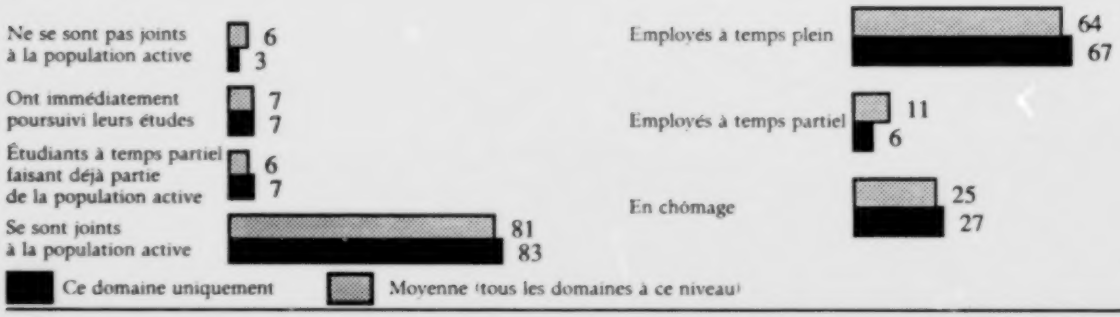

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

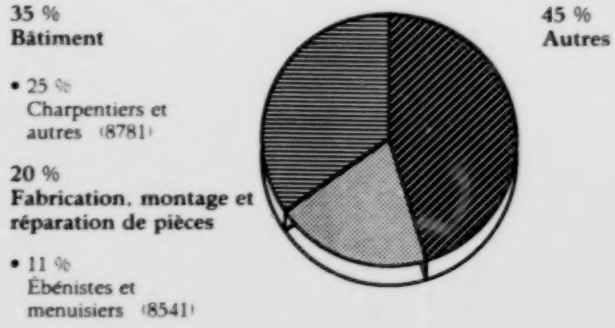

Génie et technologies du génie

Technologies du dessin d'architecture

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (10 mois)

Ce domaine d'étude comprend le dessin (architectural/structurel), l'art architectural, les techniques du génie civil et structurel et la technique de conception. Les prérequis à un programme du genre peuvent varier selon le genre de programme, l'établissement ou la province. Les diplômés de 1982 possédaient, en moyenne, un diplôme d'études secondaires avant de s'inscrire et se trouvaient dans les provinces de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et du Manitoba. La durée moyenne du programme est de 10 mois, mais varie selon le programme (prérequis ou recyclage). Les diplômés de 1983-1984 étaient surtout des hommes (90 %) et la moyenne d'âge de 25 ans.

Tendances et projections

Pour la période 1983-1984, on a déclaré 178 diplômés de ce programme de formation, ce qui correspond à moins de 1 % de tous les diplômés pour cette période. Si la popularité actuelle de ce cours et la capacité des établissements d'absorber de nouveaux étudiants se maintiennent entre 1987 et 1995, on peut s'attendre à ce que le nombre annuel moyen de diplômés diminue légèrement en raison des conséquences négatives de la diminution du groupe d'âge visé.

Destination des diplômés

Selon les données de 1984, la proportion des diplômés de cette discipline qui décident d'entrer dans le marché du travail après leurs études est légèrement supérieure à la moyenne. Ces diplômés ont moins bien réussi que les autres diplômés des programmes de formation professionnelle à se trouver un emploi, comme le traduit leur taux de chômage de 27 %.

Professions

Les diplômés embauchés à temps plein, deux ans après la fin de leurs études, travaillent surtout dans le domaine du bâtiment comme menuisiers et comme travailleurs assimilés ou occupent des professions dans le domaine de la fabrication et du montage de produits (ébénistes). D'autres, trop peu nombreux pour être dénombrés, s'orientent vers diverses autres professions.

Coup d'oeil rétrospectif

La situation du marché du travail à laquelle font face ces diplômés est semblable à celle que connaissent d'autres diplômés à ce niveau, comme le traduit la façon dont ils jugent leur emploi actuel. Toutefois, dans une proportion nettement supérieure à la moyenne, ces diplômés ont déclarent qu'ils seraient prêts à choisir le même programme d'étude si cela était à recommencer.

Technologies du dessin d'architecture

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (3 ans)

Génie et technologies du génie

Tendances et projections

	1977	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	642	734	725	735	690
% de tous les diplômés en formation professionnelle	1.7	1.6	1.2	1.2	1.2

Destination des diplômés (%)

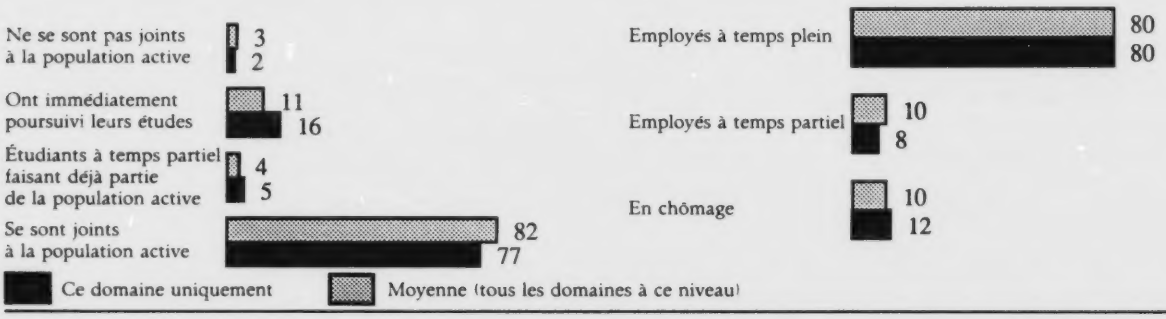

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

50 %
Sciences naturelles, génie et mathématiques

- 19 % Dessinateurs techniques (2163)
- 7 % Technologues et techniciens en génie (2165)
- 7 % Technologues et techniciens en architecture (2164)
- 5 % Ingénieurs civils (2143)

13 %
Gestion

- 5 % Comptables, vérificateurs et autres agents financiers (1171)

11 %
Bâtiment

26 %
Autres

Génie et technologies du génie

Technologies du dessin d'architecture

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (3 ans)

Cette discipline comprend les domaines tels le dessin architectural et structurel, l'architecture, les technologies civiles et structurelles et le dessin. Les exigences d'admission à cette discipline varient d'un établissement à l'autre, mais le candidat doit généralement avoir achevé des cours de niveau supérieur en mathématiques, en français ou en anglais, en physique, en chimie et en dessin. Ce cours est offert dans toutes les provinces. La durée du cours varie d'un établissement à l'autre bien qu'elle compte généralement trois années d'études. La majorité des diplômés sont des hommes (80 %) et se retrouvent en Ontario. Selon les données de 1984, environ 5 % des diplômés ont obtenu leur certificat ou leur diplôme par le biais d'un programme CO-OP.

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et par conséquent de diplômés, dépend des demandes d'admission et de la capacité de chaque établissement d'accueillir de nouveaux étudiants. La conjoncture courante et prévue du marché du travail influencent partiellement ces deux facteurs. Depuis 1981, le nombre annuel de diplômés était d'environ 725. La popularité de ce cours, mesurée d'après le nombre de ses étudiants par rapport à l'ensemble des diplômés des collèges communautaires et des cégeps, est demeurée assez stable entre 1977 et 1986, mais a légèrement diminué depuis. Si sa popularité actuelle et la capacité des établissements d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent entre 1987 et 1995, on prévoit que près de 700 étudiants obtiendront un diplôme chaque année. On s'attend donc à ce que le nombre de nouveaux diplômés se faisant concurrence pour les emplois connexes soit légèrement inférieur entre 1987 et 1995 à ce qu'il a été entre 1981 et 1985.

Destination des diplômés

Selon les données de 1984, après l'obtention de leur diplôme, moins de diplômés en techniques de dessin d'architecture se joignent à la population active que les autres diplômés des collèges communautaires et des cégeps, surtout parce qu'un nombre supérieur d'entre eux poursuivent leurs études. Mais une fois qu'ils sont prêts à entrer dans le marché du travail, ces derniers ont un peu plus de difficulté à trouver un emploi que les diplômés des autres disciplines collégiales.

Professions

Les diplômés en techniques de dessin d'architecture embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, travaillent surtout comme dessinateur dans les services architecturaux, du génie et dans d'autres services techniques et scientifiques. Les autres sont dispersés dans d'autres professions, dont une concentration importante dans des postes de technologue et de technicien en génie et en architecture. Les diplômés de ce cours qui cherchent un emploi de dessinateur doivent surtout concurrencer les autres diplômés des collèges communautaires et des cégeps (autres technologies connexes), les diplômés de cours professionnels (dessin) et les diplômés d'université détenant un baccalauréat en architecture.

Coup d'oeil rétrospectif

Bien que la transition de l'école au marché du travail soit un peu plus difficile pour les diplômés de cette discipline, il n'en reste pas moins qu'une proportion supérieure à la moyenne sont satisfaits de leur emploi et sont loin de s'estimer surqualifiés. Cependant, en tenant compte du taux de chômage un peu plus élevé que la moyenne dans cette discipline, du niveau inférieur de correspondance entre le domaine d'étude et l'emploi et du salaire annuel de ces diplômés légèrement inférieur à la moyenne, seulement environ 50 % comparativement à 65 % de tous les diplômés des collèges communautaires et des cégeps choisiraient le même cours si c'était à refaire.

Technologies du bâtiment

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (11 mois)

Génie et technologies du génie

Tendances

	1983-1984*
Nombre de diplômés	3 581
% de tous les diplômés en formation professionnelle	4,8

* Cette période est la seule, depuis 1977, qui puisse fournir des données d'ensemble fiables et couvrant toutes les provinces, territoires et domaines d'étude. Étant donné l'insuffisance de données chronologiques et l'obtention récente des données pour la période 1983-1984, nous ne pouvons, pour l'instant, fournir des projections.

Destination des diplômés (%)

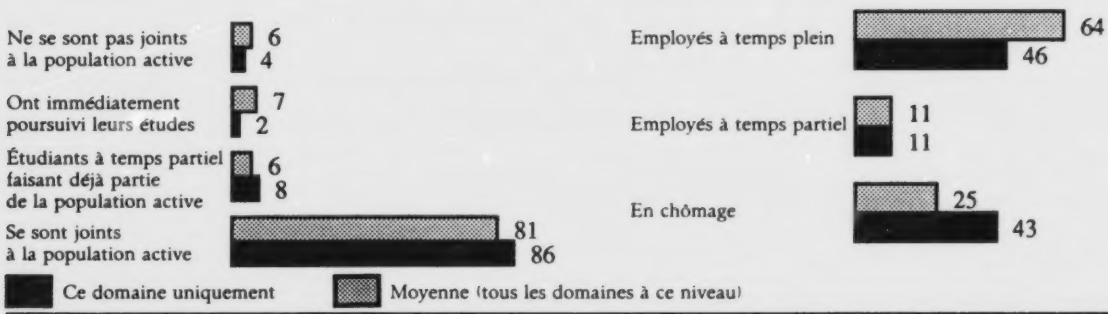

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

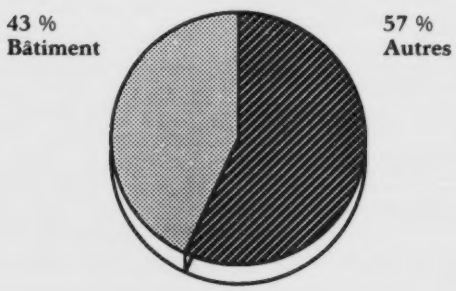

Génie et technologies du génie

Technologies du bâtiment

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (11 mois)

Cette discipline englobe des programmes de formation dans des domaines tels la maçonnerie, le plâtrage, le chauffage et l'isolement, la plomberie, l'électricité de construction, la finition intérieure, le travail sur métaux, l'ébénisterie et la menuiserie. Les prérequis varient selon le genre de programme (pré-emploi ou recyclage), l'établissement et la province, bien que d'après une enquête de 1984, ceux qui avaient terminé ces programmes avaient en moyenne achevé leurs études secondaires avant de s'inscrire. La durée moyenne des programmes est d'environ 11 mois. En 1983-1984, toutes les provinces et tous les territoires, sauf l'Île-du-Prince-Édouard et le Yukon, offraient ce cours. Les diplômés sont relativement plus jeunes que la moyenne et les femmes ne représentent que 3 % des diplômés.

Tendances et projections

En 1983-1984, on dénombrait près de 3 600 diplômés dans cette discipline, ce qui correspond à environ 5 % de tous les diplômés à ce niveau. Si la popularité actuelle de ce cours et la capacité des écoles d'absorber de nouveaux étudiants se maintiennent entre 1987 et 1995, on peut s'attendre à ce que le nombre annuel moyen de diplômés baisse légèrement en raison de la diminution du groupe d'âge visé.

Destination des diplômés

Selon les données de 1984, les diplômés de ces programmes de formation entrent dans le marché du travail en relativement plus grand nombre que les diplômés des autres disciplines bien que leur taux de chômage est sensiblement supérieur à la moyenne et qu'une proportion inférieure à la moyenne réussissent à se trouver un emploi à temps plein.

Professions

Deux ans après l'obtention de leur diplôme, près de la moitié de ceux qui se cherchent du travail sont embauchés à temps plein. Une proportion importante travaillent dans le secteur du bâtiment. L'enquête de 1984 ne permet pas de faire une analyse plus poussée selon la profession.

Coup d'oeil rétrospectif

Compte tenu de la situation relativement peu favorable dans le marché du travail, il n'est pas étonnant de constater que ces diplômés ont de moins bonnes chances de se trouver un emploi dans un domaine lié à leur programme de formation. Cela explique peut-être en partie qu'une proportion nettement supérieure à la moyenne, s'estiment surqualifiés pour leur poste actuel. Seulement 55 % environ de ces diplômés, contre 60 % pour tous les diplômés des cours de métiers, seraient disposés à suivre le même programme d'étude si cela était à recommencer.

Technologies de la soudure

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (9 mois)

Génie et technologies du génie

Tendances

	1983-1984*
Nombre de diplômés	6 461
% de tous les diplômés en formation professionnelle	8,6

* Cette période est la seule, depuis 1977, qui puisse fournir des données d'ensemble fiables et couvrant toutes les provinces, territoires et domaines d'étude. Étant donné l'insuffisance de données chronologiques et l'obtention récente des données pour la période 1983-1984, nous ne pouvons, pour l'instant, fournir des projections.

Destination des diplômés (%)

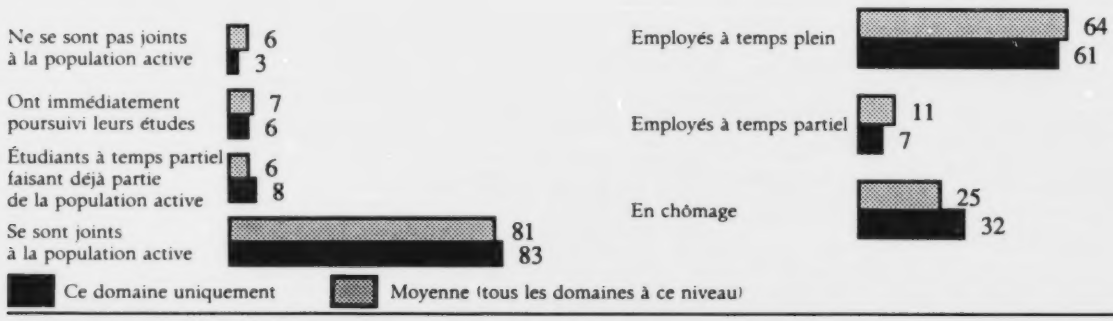

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

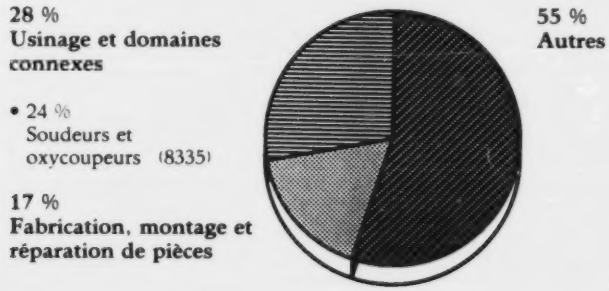

Génie et technologies du génie

Technologies de la soudure

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (9 mois)

Cette discipline englobe tous les programmes de formation intéressant la soudure tels la soudure électrique, la soudure de canalisation, la soudure de construction navale et le raccord et la soudure de l'acier de charpente. Bien que les prérequis à l'un de ces programmes varient selon le genre de programme (pré-emploi ou recyclage), l'établissement et la province, il ressort d'une enquête de 1984 que les diplômés de cette discipline avaient, en moyenne, terminé leurs études secondaires avant de s'inscrire à ces cours. Les programmes durent en moyenne neuf mois. En 1983-1984, ils étaient offerts dans tous les territoires et provinces, sauf le Québec et les diplômés étaient presque tous des hommes (99 %).

Tendances et projections

En 1983-1984, il y a eu environ 6 460 diplômés des programmes de formation dans les techniques de soudure, ce qui en fait une des catégories de formation les plus importantes à ce niveau (9 % de tous les diplômés). Si la popularité actuelle de cette discipline et la capacité des écoles d'absorber de nouveaux étudiants se maintiennent entre 1987 et 1995, on peut s'attendre à ce que le nombre annuel moyen de diplômés diminue légèrement en raison de la diminution du groupe d'âge visé.

Destination des diplômés

Selon les données de 1984, une proportion légèrement supérieure à la moyenne des diplômés de ces programmes de formation ont cherché du travail. Cependant, ils ont fait face à une situation moins que favorable dans la population active, puisque près d'un tiers ont été incapables de se trouver un emploi.

Professions

Parmi ceux qui réussissent à se trouver un emploi à temps plein, deux ans après la fin de leurs études, une proportion importante travaillent dans les domaines de la soudure et du découpage au chalumeau. D'autres trouvent du travail dans les domaines de la fabrication et du montage de produits. Quant au reste, ils sont répartis entre un trop grand nombre de professions différentes pour qu'on puisse déceler des tendances professionnelles significatives.

Coup d'oeil rétrospectif

Compte tenu du taux élevé de chômage et de la multitude de professions exercées par ces diplômés, il n'est pas étonnant de constater que seulement la moitié de ceux qui sont embauchés à temps plein exerçent des fonctions liées à leur programme de formation. De même, ils ont plus tendance que les autres diplômés à s'estimer surqualifiés pour leur emploi actuel, et c'est dans une proportion inférieure à la moyenne que ces diplômés opteraient pour le même programme de formation si cela était à recommencer.

Autres technologies d'architecture et du bâtiment

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Génie et technologies du génie

Tendances et projections

	1977	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	319	523	670	680	640
% de tous les diplômés en formation professionnelle	0.9	1.1	1.1	1.1	1.1

Destination des diplômés (%)

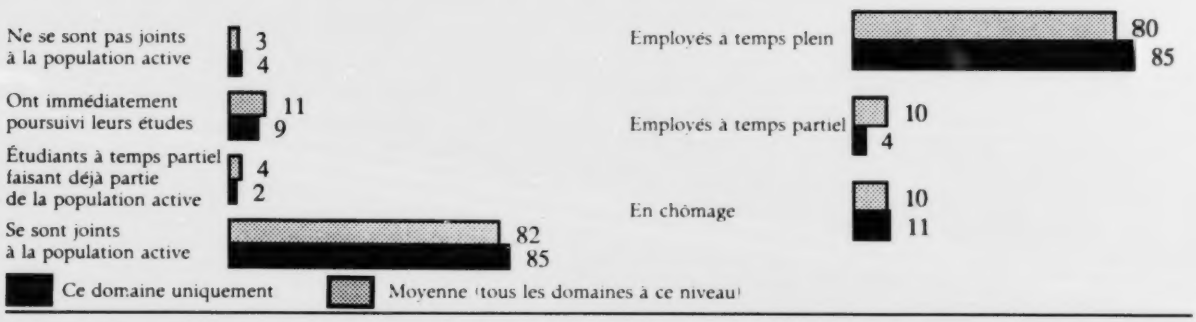

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

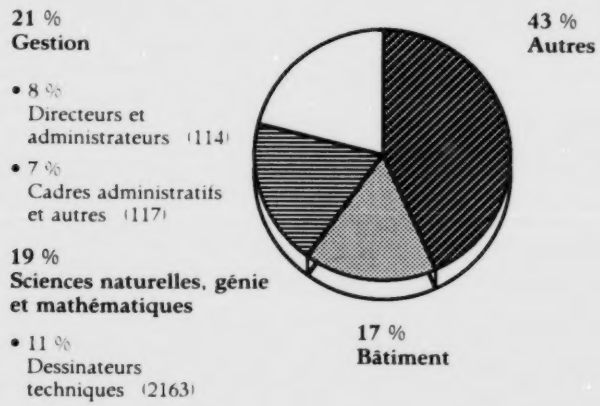

Génie et technologies du génie

Autres technologies d'architecture et du bâtiment

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Ce domaine d'étude comprend la maçonnerie, la pose de panneaux muraux secs, le chauffage et l'isolation, la plomberie, l'électricité appliquée à la construction, le travail des métaux, la finition intérieur, la menuiserie et la charpenterie, et le soudage. Les exigences d'admission à cette discipline varient d'un établissement à l'autre, mais le candidat doit généralement passer une entrevue, subir un test d'aptitude, et doit avoir achevé (au niveau secondaire) des cours avancés en mathématiques et en dessin. Bien qu'ils ne soient pas obligatoires, des cours en français ou en anglais, en physique, en chimie, en électricité et en électronique sont un atout. Ce programme d'étude est offert dans toutes les provinces sauf en Nouvelle-Écosse et en Saskatchewan et sa durée, qui varie d'un établissement à l'autre, est en général de deux ans. Selon les données de 1984, environ 15 % de ces diplômés ont obtenu leur certificat ou leur diplôme par le biais d'un programme CO-OP. La majorité de ces diplômés sont des hommes (90 %) et étudient au Québec (50 %).

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et par conséquent de diplômés, dépend de la capacité de chaque établissement d'accueillir de nouveaux étudiants et du nombre de demandes d'admission. La conjoncture courante et prévue du marché du travail influencent partiellement ces deux facteurs. Depuis 1981, le nombre annuel de diplômés était d'environ 625. La popularité de ce cours, mesurée d'après le nombre de ses étudiants par rapport à l'ensemble des diplômés des collèges communautaires, est demeurée assez stable de 1977 à 1986. Si sa popularité relative et la capacité d'accueil des établissements se maintiennent de 1987 à 1995, on prévoit que 600 étudiants obtiendront un diplôme chaque année. Ainsi, le nombre de nouveaux diplômés se faisant concurrence pour les emplois connexes devrait demeurer sensiblement le même pour la période projetée qu'entre 1981 et 1985.

Destination des diplômés

Le nombre de diplômés de ces programmes de formation qui se sont joints à la population active après l'obtention de leur diplôme est légèrement supérieur à la moyenne des diplômés des autres programmes des collèges communautaires et des cégeps. Bien que leur taux de chômage se rapproche de la moyenne, la plupart sont embauchés à temps plein. Parmi les diplômés qui ne se sont pas joints à la population active, environ 70 % ont poursuivi leurs études.

Professions

Les diplômés en technologies d'architecture et du baôâtiment embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, travaillent en majorité comme dessinateur dans l'industrie de sous-traitance. Les autres sont répartis entre diverses professions, principalement dans des postes de gestionnaires. Les diplômés qui cherchent un emploi de dessinateur doivent concurrencer les autres diplômés des collèges communautaires, des cégeps et des écoles de métiers (dessin d'architecture) et les diplômés d'université ayant un baccalauréat en architecture.

Coup d'oeil rétrospectif

Bien que leur situation dans le marché du travail soit semblable à celle des diplômés des autres cours des collèges communautaires et des cégeps, un plus grand nombre d'entre eux gardent une attitude négative face à leur emploi. Un nombre inférieur à la moyenne pense que leur emploi courant est assorti à leur discipline d'étude et un plus grand nombre se trouvent surqualifiés pour leur emploi. Ce degré relativement faible de satisfaction de l'emploi ajouté aux salaires annuels égaux à la moyenne pour ce niveau peut expliquer pourquoi seulement 60 % d'entre eux par rapport à 65 % de l'ensemble des diplômés des collèges communautaires et des cégeps choisiraient le même programme si c'était à refaire.

Architecture

Premier cycle
Université (4 ans)

Génie et technologies du génie

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	266	440	511	540	530
% de tous les diplômés de premier cycle	0.4	0.4	0.5	0.5	0.5

Destination des diplômés (%)

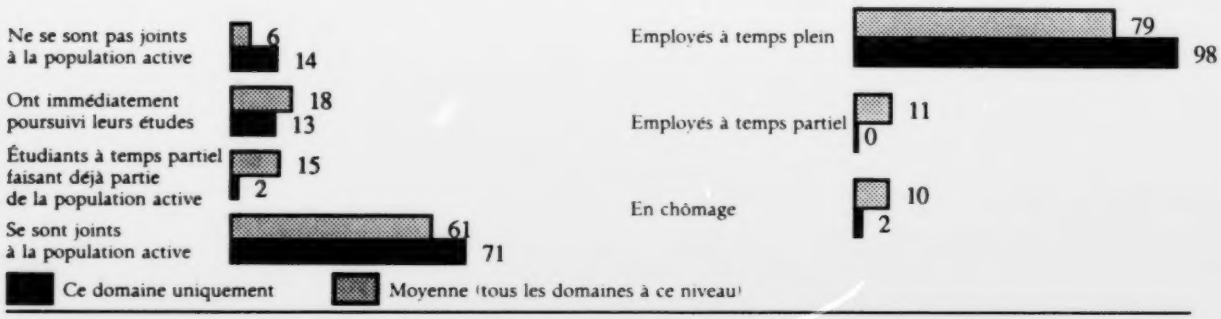

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

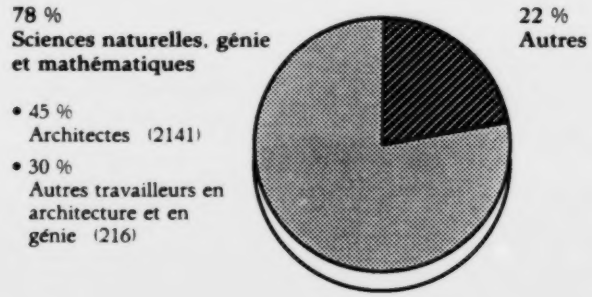

Génie et technologies du génie

Architecture

Premier cycle
Université (4 ans)

Ce programme d'étude comprend l'architecture et la science architecturale. Les inscriptions en architecture sont contingentées et les candidats doivent détenir un diplôme d'études secondaires avec des notes élevées en mathématiques et en physique. Certains établissements demandent également aux candidats de présenter un échantillon de leur travail antérieur. Les étudiants du Québec qui s'inscrivent à une université québécoise doivent détenir un diplôme d'études collégiales et avoir suivi des cours de chimie et de biologie en plus des cours de mathématiques et de physique. Les provinces de la Nouvelle-Écosse, du Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique offrent ce cours et la durée moyenne d'un programme est de quatre ans, selon la province et l'établissement. Bon nombre d'étudiants sont inscrits dans un programme CO-OP en vertu duquel ils passent une partie de leur temps aux études et une autre partie dans un travail connexe. Environ un tiers des diplômés de 1982 se sont prévalus de cette option. Le programme attire surtout des hommes, les femmes représentant seulement 25 % des diplômés de 1985.

Tendances et projections

Au cours des années 1970, le nombre de diplômés en architecture a augmenté régulièrement pour atteindre 509 en 1980, par opposition à 266 en 1971. Depuis 1981, le nombre annuel de diplômés n'a augmenté que légèrement. La popularité actuelle du cours n'a connu qu'une légère modification depuis 1971; ce cours rend compte d'environ 0,4 % de l'ensemble des diplômés de premier cycle. Si la popularité actuelle du cours et la capacité des facultés d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent entre 1987 et 1995, on prévoit environ 550 diplômés chaque année.

Destination des diplômés

Selon les données de 1984, une proportion moyenne des diplômés en architecture entrent dans la population active après la fin de leurs études, tandis que les autres décident soit de poursuivre leurs études, soit de rester à l'écart tant des études que de la population active. Ceux qui cherchent un emploi réussissent très bien, car seulement 2 % des diplômés sont sans emploi.

Professions

Comme on peut le voir ci-contre, près de la moitié des diplômés embauchés à temps plein travaillent comme architectes deux ans après la fin de leurs études, tandis que les autres trouvent du travail dans des emplois connexes du domaine de l'architecture et du génie. Dans le marché du travail, les diplômés en architecture doivent concurrencer les détenteurs d'une maîtrise en architecture.

Coup d'oeil rétrospectif

En 1984, la situation de l'emploi est nettement meilleure pour les diplômés en architecture en 1984 que pour les autres diplômés de même niveau. Une proportion supérieure à la moyenne estiment avoir trouvé un emploi relié à leur domaine d'étude. Ils sont plus satisfaits de leur emploi que les diplômés des autres domaines et risquent moins de se croire surqualifiés.

Architecture

Maîtrise
Université (4 ans)

Génie et technologies du génie

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	28	56	62	60	55
% de tous les détenteurs d'une maîtrise	0.3	0.4	0.4	0.4	0.4

Destination des diplômés (%)

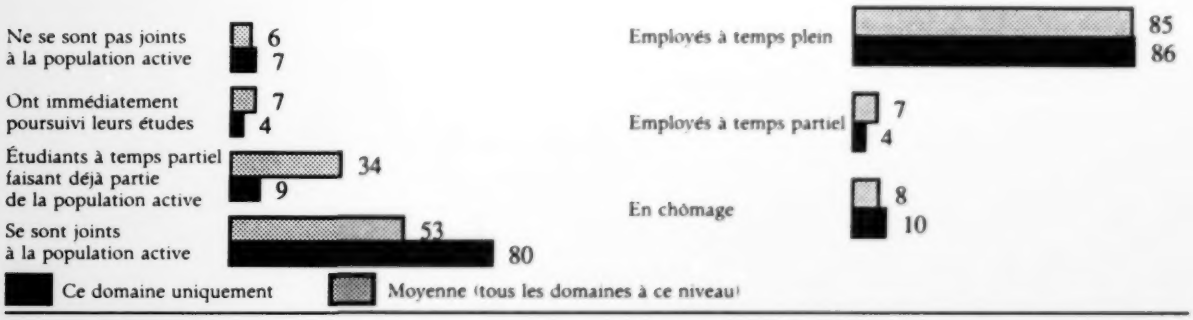

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

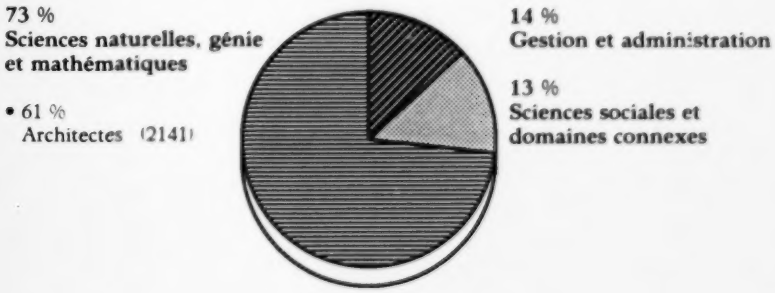

Génie et technologies du génie

Architecture

Maîtrise
Université (4 ans)

Au niveau de la maîtrise, cette discipline englobe les domaines de l'architecture et de la science architecturale. Les prérequis à ces programmes d'étude varient selon l'établissement mais, en général, les candidats doit posséder un diplôme de premier cycle avec spécialisation, ou son équivalent, dans cette discipline ou dans une discipline étroitement liée, d'une université reconnue. Comme nous l'avons signalé dans l'introduction, les détenteurs d'un diplôme ou d'un certificat universitaire supérieur sont inclus avec les titulaires de maîtrise. En général, les programmes menant à un diplôme ou à un certificat universitaire supérieur sont de plus courte durée, et l'étudiant y est admis s'il possède déjà un diplôme de premier cycle ou une maîtrise. Tous les diplômés de 1985 ont reçu un certificat plutôt qu'un diplôme. Le cours est offert dans toutes les provinces sauf à Terre-Neuve, à l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick et en Saskatchewan. La durée du programme varie selon l'établissement, mais elle est en général de quatre ans. La majorité des diplômés sont des hommes (75 %) et ils sont concentrés au Manitoba (40 %).

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et par conséquent de diplômés, dépend des demandes d'admission et de la capacité des facultés d'absorber de nouveaux étudiants. Ces deux facteurs sont influencés en partie par la situation actuelle et par les perspectives du marché du travail. Depuis 1981, il y a eu en moyenne chaque année 50 diplômés. La popularité de ce cours, que traduit sa part du nombre total de diplômés détenteurs d'une maîtrise, a augmenté marginalement entre 1971 et 1981, mais elle est demeurée constante depuis. Si la popularité actuelle de ce cours et la capacité d'accueil des facultés se maintiennent entre 1987 et 1995, on prévoit 50 diplômés par année.

Destination des diplômés

Selon les données de 1984, une proportion largement supérieure à la moyenne de ces diplômés semblent être entrés dans le marché du travail, et ceci parce qu'un très petit nombre d'entre eux poursuivaient leurs études ou se trouvaient déjà dans la population active et fréquentaient l'université à temps partiel. Leurs chances d'avoir trouvé du travail ont été légèrement inférieures aux autres diplômés détenteurs d'une maîtrise, comme le traduit leur taux de chômage de 10 %.

Professions

Les diplômés en architecture embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, travaillent surtout comme architectes dans le secteur de l'architecture, du génie et des autres services scientifiques et techniques. Les autres sont répartis entre diverses professions et concentrés surtout dans la gestion, l'administration et les sciences sociales. Les diplômés qui se cherchent du travail comme architectes doivent concurrencer les diplômés de premier cycle en architecture ou les diplômés de collèges communautaires et de cégeps détenant un diplôme ou un certificat en techniques de dessin d'architecture.

Coup d'oeil rétrospectif

Une enquête de 1984, menée auprès des diplômés de 1982, démontre que même si ces diplômés ont un peu moins bien réussi leur passage de l'école au monde du travail que les autres diplômés au niveau de la maîtrise, ils estiment que leur emploi actuel correspond à leur domaine d'étude et ils sont satisfaits de leur travail. On note également qu'environ 65 % de ces diplômés s'estiment surqualifiés pour leur travail alors qu'une proportion moyenne opteraient pour le même programme d'étude si le choix s'imposait à nouveau.

Génie chimique

Premier cycle
Université (4 ans)

Génie et technologies du génie

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	466	714	828	870	850
% de tous les diplômés de premier cycle	0.6	0.7	0.7	0.7	0.7

Destination des diplômés (%)

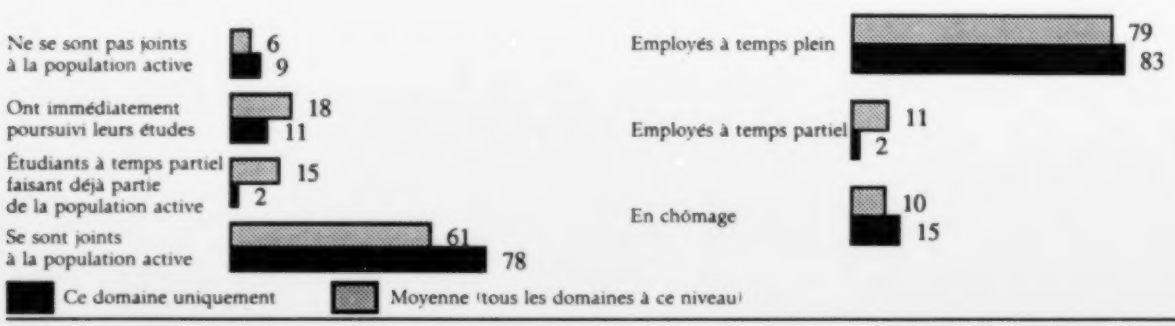

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

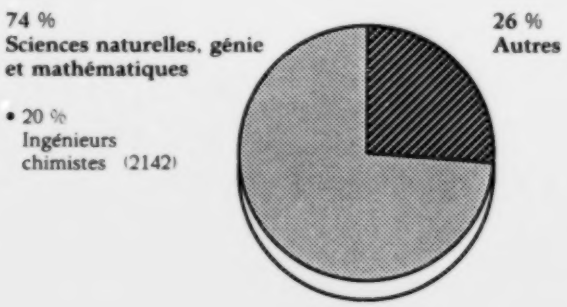

Génie et technologies du génie

Génie chimique

Premier cycle
Université (4 ans)

Les inscriptions à ce programme de génie sont souvent contingentées et la concurrence est très forte. Les candidats doivent posséder un diplôme d'études secondaires avec des notes supérieures à la moyenne dans les cours pertinents, notamment les mathématiques, la physique et la chimie. (Les étudiants québécois qui désirent s'inscrire dans une université du Québec doivent détenir un DEC mettant l'accent sur ces cours.) Toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard et du Manitoba offrent un programme de premier cycle en génie chimique. Le programme dure en moyenne quatre ans. Certains établissements offrent la possibilité de suivre le cours par le biais d'un programme CO-OP en vertu duquel l'étudiant passe une partie de l'année aux études et l'autre partie dans la population active. Environ 20 % des diplômés de 1982 se sont prévalus de cette option. En 1985, les femmes représentaient environ 20 % des diplômés.

Tendances et projections

Entre 1971 et 1985, le nombre de baccalauréats décernés en génie chimique a presque doublé. En dépit de cette augmentation, la popularité relative du programme est demeurée à peu près la même. Si la popularité actuelle du cours et la capacité des facultés d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent entre 1987 et 1995, on prévoit que 900 diplômes seront décernés chaque année.

Destination des diplômés

Selon les données de 1984, une proportion de diplômés supérieure à la moyenne choisissent d'entrer dans la population active à la fin de leurs études. Ils ont un peu plus de difficulté que les autres diplômés à trouver du travail, car 15 % des diplômés de ce niveau en génie chimique sont sans emploi. Toutefois, ceux qui ont pu trouver du travail ont eu de meilleures chances que les autres diplômés de premier cycle d'avoir un emploi à temps plein.

Professions

Selon un sondage réalisé auprès des diplômés de 1984, la majorité de ceux qui ont trouvé un emploi travaillent dans des professions liées aux sciences naturelles, au génie et aux mathématiques, surtout à titre d'ingénieurs chimiques. Ces diplômés doivent concurrencer les détenteurs d'une maîtrise en génie chimique ou d'un baccalauréat dans d'autres disciplines du génie.

Coup d'oeil rétrospectif

Une proportion moyenne des diplômés qui ont pu trouver un travail à temps plein se disent satisfaits de leur emploi, mais une proportion supérieure à la moyenne estiment que leur travail correspond à leur domaine d'étude. Seulement un petit nombre s'estiment surqualifiés pour leur travail, ce qui explique en partie pourquoi ces diplômés choisiraient, dans une plus forte proportion que d'autres diplômés, le même cours si le choix s'imposait à nouveau.

Génie chimique

Maîtrise
Université (2 ans)

Génie et technologies du génie

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	168	110	182	180	160
% de tous les détenteurs d'une maîtrise	1.6	0.8	1.1	1.1	1.1

Destination des diplômés (%)

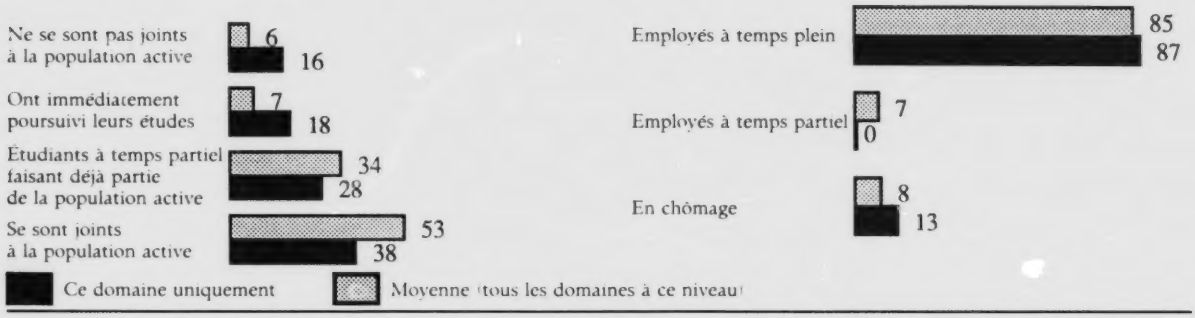

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

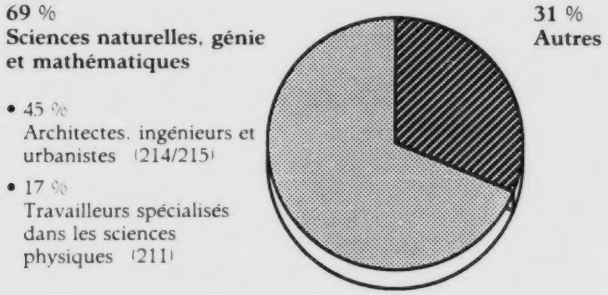

Génie et technologies du génie

Génie chimique

Maîtrise
Université (2 ans)

À ce niveau, il s'agit des domaines de spécialisation tels le génie chimique des polymères et le génie chimique des pâtes et papier. Les prérequis pour être admis dans cette discipline varient selon l'établissement mais, en général, le candidat doit posséder un diplôme spécialisé de premier cycle ou l'équivalent, dans cette discipline ou dans une discipline connexe, d'une université reconnue. Comme nous l'avons signalé dans l'introduction, les titulaires d'un certificat universitaire supérieur sont inclus avec les diplômés détenteurs d'une maîtrise. En général, les programmes menant à un certificat sont de plus courte durée, et l'étudiant y est admis après avoir obtenu soit un diplôme de premier cycle, soit une maîtrise. Presque tous les diplômés de 1985 (99 %) avaient reçu un certificat plutôt qu'un diplôme. Le cours est offert dans toutes les provinces sauf à Terre-Neuve, à l'Île-du-Prince-Édouard et au Manitoba et la durée du programme varie selon l'établissement, mais elle est en général de deux ans. Certains établissements offrent ce cours par le biais d'un programme CO-OP mais, selon les données de 1984, seulement 5 % environ des diplômés ont obtenu leur diplôme de cette manière. La majorité des diplômés sont des hommes (80 %) et concentrés en Ontario (40 %).

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et par conséquent de diplômés, dépend des demandes d'admission et de la capacité d'une faculté donnée d'accueillir de nouveaux étudiants. Ces deux facteurs sont influencés en partie par la situation actuelle et probable du marché du travail. Depuis 1981, le nombre annuel moyen de diplômés a été d'environ 150. La popularité de ce programme d'étude, que traduit sa part du nombre total de diplômés détenteurs d'une maîtrise, a diminué entre 1971 et 1981, mais elle a depuis connu une remontée pour atteindre le niveau de 1971. Si la popularité actuelle de ce cours et la capacité d'accueil des facultés se maintiennent entre 1987 et 1995, on prévoit environ 175 diplômés chaque année.

Destination des diplômés

Selon les données de 1984, une proportion bien inférieure à la moyenne de diplômés en génie chimique entrent dans le marché du travail après l'obtention de leur diplôme. Ceci est dû en grande partie à une proportion supérieure à la moyenne qui poursuivent leurs études ou choisissent d'entrer dans le secteur des ménages. Comme le traduit leur taux de chômage de 13 %, ces diplômés ont moins de succès que les autres détenteurs d'une maîtrise à se trouver un emploi. On ne trouve aucun diplômé en génie chimique embauché à temps partiel deux ans après la fin de ses études.

Professions

Les diplômés en génie chimique embauchés à temps plein, deux ans après la fin de leurs études, travaillent surtout comme ingénieurs, mais non pas nécessairement comme ingénieurs chimistes. Les autres sont répartis entre diverses professions notamment dans le domaine des sciences physiques. Les diplômés qui se cherchent un emploi comme ingénieur chimiste doivent concurrencer les diplômés en génie au niveau du premier cycle ou du doctorat.

Coup d'oeil rétrospectif

D'après une enquête de 1984, non seulement le passage des diplômés de 1982 de l'école au monde du travail est-il moins fructueux pour eux que pour les autres détenteurs d'une maîtrise, mais une proportion nettement inférieure à la moyenne jugent que leur emploi actuel ne concorde pas avec leur domaine d'étude. Pour cette raison et à cause du degré inférieur de satisfaction professionnelle, seulement 70 % environ de ces diplômés, contre une moyenne de 80 % de tous les détenteurs d'une maîtrise, affirment qu'ils choisiraient le même programme d'étude si cela était à recommencer.

Génie chimique

Doctorat
Université (3 ans)

Génie et technologies du génie

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	46	34	27	30	30
% de tous les détenteurs d'un doctorat	2,8	1,9	1,4	1,4	1,4

Destination des diplômés (%)

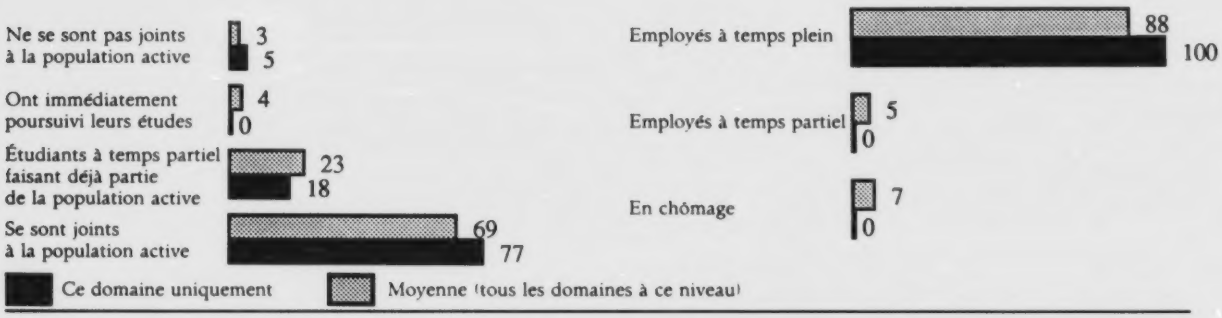

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

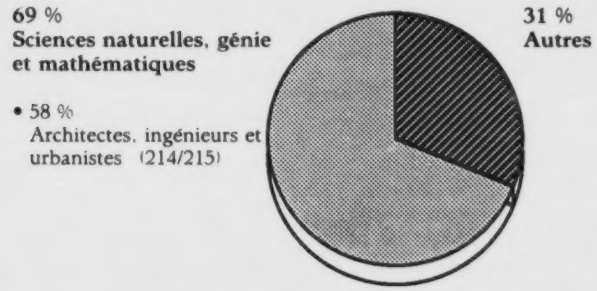

Génie et technologies du génie

Génie chimique

Doctorat
Université (3 ans)

Au niveau du doctorat, ce domaine d'étude est constitué, entre autres, des domaines de spécialisation du génie chimique des polymères et du génie technique des pâtes et papier. En général, peuvent s'inscrire à ce programme les détenteurs d'une maîtrise en génie chimique ou d'un diplôme équivalent décerné par une université reconnue. La durée du programme est généralement de trois ans mais varie selon la province. Ce programme est offert dans toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard et du Manitoba. Les étudiants inscrits à ce programme sont pour la plupart des hommes, bien que la représentation féminine, parmi les diplômés, soit passée de 0 % en 1971 à 15 % en 1985. Il y a moins d'étudiants inscrits à temps partiel à ce programme de formation que dans les autres domaines; selon les données de 1984, seulement 18 % des diplômés ont suivi leurs études à temps partiel.

Tendances et projections

Entre 1971 et 1985, le nombre moyen annuel de diplômés est passé de 40 à 30 environ. Simultanément, la popularité relative du programme, que traduit sa part de tous les détenteurs de doctorat, est passé de 2,8 % à 1,4 %. Si la popularité actuelle de ce programme et la capacité des facultés intéressées, se maintiennent entre 1987 et 1995, 30 étudiants devraient obtenir leur diplôme chaque année. Le nombre de nouveaux diplômés en quête d'un emploi dans ce domaine devrait donc demeurer inchangé au cours de la période visée et demeurer tel qu'il était entre 1981 et 1985.

Destination des diplômés

Selon les données de 1984, presque tous les diplômés choisissent d'entrer dans la population active après l'obtention de leur diplôme, et de ceux-là, tous trouvent un emploi à temps plein. Aucun diplômé n'a poursuivi ses études immédiatement après avoir obtenu son doctorat.

Professions

La majorité des diplômés qui entrent dans la population active travaillent dans les domaines des sciences naturelles, du génie et des mathématiques ainsi que du génie chimique. Malheureusement, étant donnée la diversité des résultats du sondage de 1984, on ne peut donner plus de précision sur les professions.

Coup d'oeil rétrospectif

Les diplômés en génie chimique interrogés ont déclaré que leur emploi du moment correspondait à leurs études. Une proportion supérieure à la moyenne se sont dits satisfaits de leur emploi et étaient plus susceptibles que d'autres d'occuper un emploi dont les exigences académiques correspondaient à leurs propres compétences. Une proportion nettement inférieure à la moyenne ont déclaré qu'ils choisiraient de nouveau les mêmes études, si le choix s'imposait à nouveau.

Technologies du génie chimique

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (3 ans)

Génie et technologies du génie

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	521	603	634	645	605
% de tous les diplômés en formation professionnelle	1,4	1,3	1,1	1,1	1,1

Destination des diplômés (%)

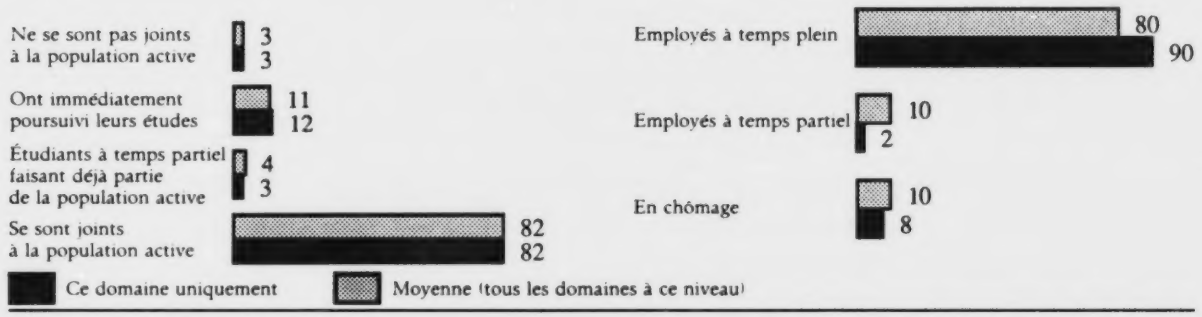

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

54 %
Sciences naturelles, génie et mathématiques

- 29 %
  Technologues et techniciens en sciences physiques (2117)
- 9 %
  Chimistes (2111)

10 %
Médecine et santé

- 7 %
  Technologues et techniciens de laboratoire médical (3156)

7 %
Industries de transformation

29 %
Autres

Génie et technologies du génie

Technologies du génie chimique

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (3 ans)

Ce programme d'étude porte sur les technologies du génie chimique, la biochimie, les technologies de la chimie industrielle (textiles et plastiques) et les technologies de la chimie photographique. Les exigences d'admission à cette discipline varient d'un établissement à l'autre, mais le candidat doit généralement subir un test diagnostique en mathématiques et en chimie et doit avoir suivi des cours de niveau secondaire avancé en mathématiques, en anglais ou en français, en chimie, en physique et, dans certains cas, en biologie. Ce cours est offert dans toutes les provinces sauf à Terre-Neuve et à l'Île-du-Prince-Édouard; la durée varie d'un établissement à l'autre, mais compte généralement trois années d'études. Certains établissements offrent la possibilité d'obtenir son diplôme par le biais d'un programme CO-OP. Selon les données de 1984, environ 15 % des diplômés en technologies du génie chimique ont obtenu leur certificat ou leur diplôme de cette façon. La majorité de ces diplômés sont des hommes (60 %) et se retrouvent en Ontario.

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et par conséquent de diplômés, dépend des demandes d'admission et de la capacité de chaque établissement d'accueillir de nouveaux étudiants. La conjoncture courante et prévue du marché du travail influencent partiellement ces deux facteurs. Depuis 1981, le nombre annuel de diplômés s'établit à environ 650. La popularité de ce cours, mesurée selon le nombre de ses étudiants par rapport à l'ensemble des diplômés des collèges communautaires, a diminué légèrement pendant la période de 1977 à 1986. Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil des établissements se maintiennent de 1987 à 1995, on prévoit que près de 600 étudiants obtiendront ce diplôme chaque année. Ainsi, le nombre de nouveaux diplômés se faisant concurrence pour les emplois connexes devrait être légèrement inférieur pendant la période de projection par rapport à la période de 1981 à 1985.

Destination des diplômés

L'enquête de 1984 démontre qu'après l'obtention de leur diplôme, une proportion moyenne des diplômés de ce programme (82 %) se joignent à la population active. La proportion de ces diplômés qui ont trouvé un emploi à temps plein est nettement supérieure à la moyenne, alors que la proportion de ceux qui n'ont pu trouver d'emploi est légèrement inférieure à la moyenne.

Professions

Les diplômés en technologies du génie chimique embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, travaillent surtout comme technologues en science physique et comme techniciens dans l'industrie chimique et des produits chimiques. Les autres sont dispersés dans diverses professions, dont une concentration importante dans des postes de technologues et de techniciens de laboratoires chimique et médical. Les diplômés qui cherchent un emploi de technologue ou de technicien en science physique doivent concurrencer les diplômés détenteurs d'un baccalauréat en chimie.

Coup d'oeil rétrospectif

La transition de l'école au marché du travail est légèrement mieux réussie pour les diplômés en technologies du génie chimique que pour les diplômés des autres disciplines d'étude. Ceci se reflète dans l'opinion des diplômés face à leur emploi. En effet, une proportion moyenne estiment que l'emploi qu'ils occupent correspond à leur discipline d'étude et une proportion nettement inférieure à la moyenne se jugent surqualifiés pour leur emploi actuel. Aussi, le taux de salaire de ces diplômés est légèrement supérieur à celui des diplômés des autres disciplines des collèges communautaires et des cégeps. Environ 60 % de ces diplômés, contre 65 % de la moyenne de l'ensemble des disciplines collégiales, choisiraient le même programme si c'était à refaire.

Génie civil

Premier cycle
Université (4 ans)

Génie et technologies du génie

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	857	1 562	1 240	1 300	1 260
% de tous les diplômés de premier cycle	1,2	1,6	1,1	1,1	1,1

Destination des diplômés (%)

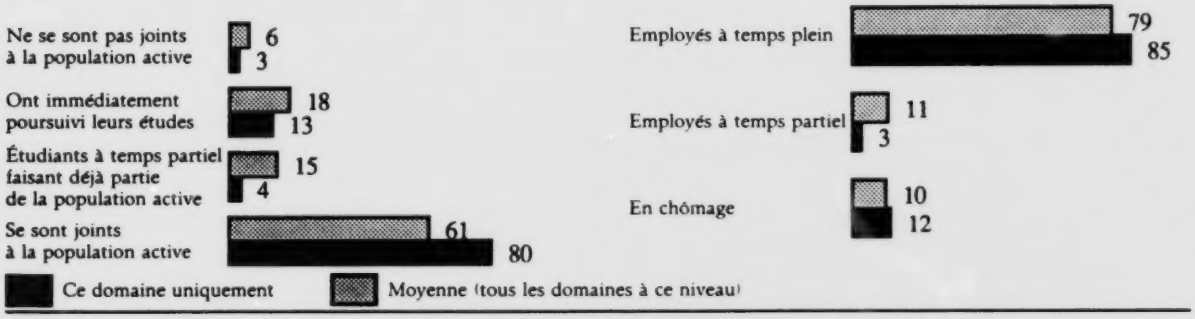

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

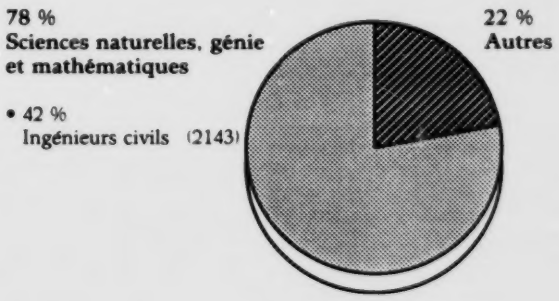

Génie et technologies du génie

Génie civil

Premier cycle
Université (4 ans)

Comme dans le cas de la plupart des autres programmes de génie de même niveau, pour s'inscrire à ce programme il faut au moins un diplôme d'études secondaires, avec de bonnes notes en mathématiques, en physique et en chimie. Les étudiants du Québec qui désirent s'inscrire dans un établissement québécois doivent détenir un DEC où l'accent est mis sur les cours mentionnés ci-dessus. Toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, offrent un programme de génie civil dont la durée moyenne du programme est de quatre ans. Certains établissements offrent l'option d'un programme CO-OP selon lequel l'étudiant passe une partie de l'année aux études et une partie de l'année dans la population active. Environ 10 % des diplômés étaient des femmes en 1985.

Tendances et projections

Le nombre de diplômés en génie civil a augmenté rapidement au cours des années 1970, mais connaît une baisse depuis lors. Toutefois, on a décerné en moyenne chaque année un plus grand nombre de diplômes au cours de la première moitié de la décennie qu'au cours des années 1970. Ces dernières années, on a décerné en moyenne 1 340 diplômes en génie civil, soit 1 % de l'ensemble des diplômes décernés au niveau du premier cycle. Si la popularité actuelle de ce programme d'étude et la capacité d'accueil des facultés intéressées se maintiennent entre 1987 et 1995, on prévoit 1 300 diplômés de ce programme par année. Ainsi, le nombre de nouveaux diplômés en concurrence pour des emplois devrait donc être légèrement inférieur au cours de la période visée par les projections à ce qu'il était entre 1981 et 1985.

Destination des diplômés

Selon les données de 1984, une proportion supérieure à la moyenne entrent dans la population active et une faible proportion sont inscrits à temps partiel pendant le dernier semestre. Ceux qui cherchent un emploi ont de meilleures chances que les diplômés des autres domaines d'obtenir un emploi à temps plein, bien qu'un pourcentage légèrement supérieur à la moyenne soient sans emploi.

Professions

Parmi ceux qui travaillent à temps plein, la plupart ont des emplois dans des professions liées aux sciences naturelles, au génie et aux mathématiques. Plus de 40 % détiennent des postes d'ingénieurs civils. Les diplômés qui occupent d'autres postes demeurent quand même une source potentielle de main-d'oeuvre pour cette profession. D'autres diplômés en génie de même que des détenteurs d'une maîtrise en génie civil déclarent également travailler comme ingénieurs civils; ils doivent eux aussi concurrencer, dans le marché du travail, les détenteurs d'un diplôme de premier cycle.

Coup d'oeil rétrospectif

Les diplômés de ce domaine d'étude ont plus de chances que les autres diplômés de premier cycle de détenir un emploi lié à leur domaine d'étude et s'estiment plus rarement surqualifiés pour l'emploi qu'ils détiennent. Une proportion moyenne s'estiment satisfaits de leur emploi, ce qui explique en partie pourquoi une proportion supérieure à la moyenne choisiraient le même cours si c'était à refaire.

Génie civil

Maîtrise
Université (2 ans)

Génie et technologies du génie

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	305	230	360	355	320
% de tous les détenteurs d'une maîtrise	2.9	1.6	2.2	2.2	2.2

Destination des diplômés (%)

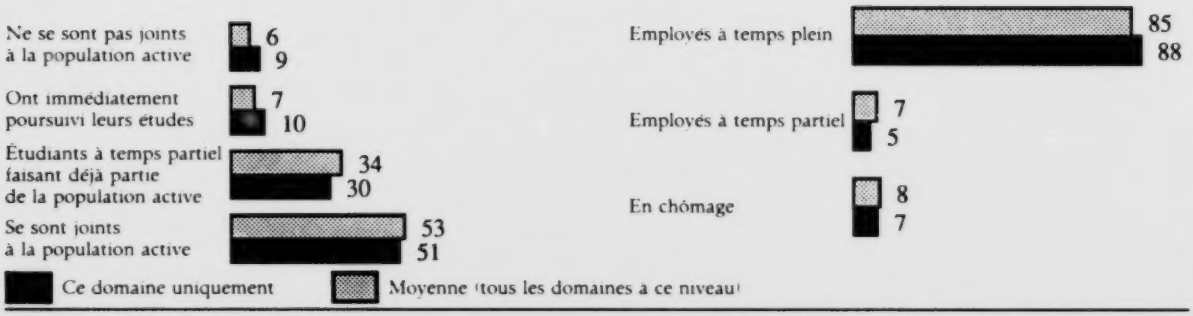

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

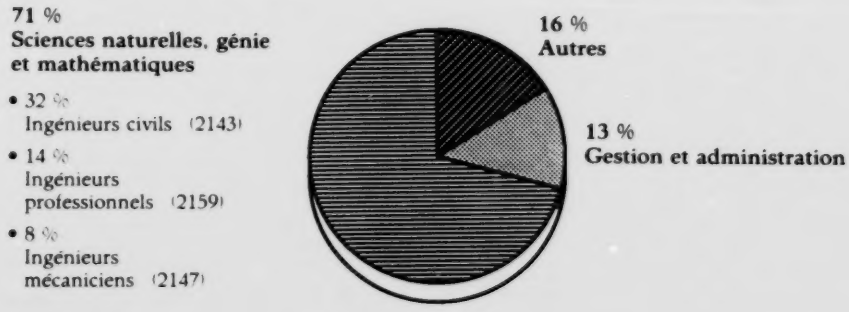

Génie et technologies du génie

Génie civil

Maîtrise
Université (2 ans)

À ce niveau, la discipline du génie civile inclut les domaines de spécialisation tels la gestion des ressources en eau et la conception des structures ou réseaux de drainage. Les prérequis nécessaires à cette discipline varient selon l'établissement, mais, en général, le candidat doit posséder un diplôme spécialisé de premier cycle, ou l'équivalent, dans cette discipline ou dans une discipline connexe, d'une université reconnue. Comme nous l'avons signalé dans l'introduction, les détenteurs d'un certificat universitaire supérieur sont inclus avec les détenteurs d'une maîtrise. En général, les programmes menant à un certificat sont de plus courte durée, et l'étudiant s'y inscrit après avoir obtenu un diplôme de premier cycle ou une maîtrise. Presque tous les diplômés de 1985 (95 %) avaient obtenu un diplôme plutôt qu'un certificat. Le cours est offert dans toutes les provinces sauf à Terre-Neuve et à l'Île-du-Prince-Édouard. La durée du programme varie selon l'établissement, mais s'échelonne en général sur deux ans. Dans certains établissements, il est possible de suivre ce cours suivant un programme CO-OP, mais, selon les données de 1984, seulement 5 % environ des diplômés ont obtenu leur diplôme de cette façon. La majorité des diplômés sont des hommes (90 %), répartis également entre le Québec et l'Ontario (30 %).

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et par conséquent de diplômés, dépend de la capacité d'une faculté donnée d'absorber de nouveaux étudiants et du nombre des demandes d'admission. Ces deux facteurs sont influencés en partie par la situation actuelle et les perspectives d'emploi dans le marché du travail. Depuis 1981, le nombre annuel de diplômés a été d'environ 325. La popularité de ce cours, que traduit sa part du nombre total de détenteurs d'une maîtrise, a baissé nettement entre 1971 et 1981, mais elle a connu depuis remontée. Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil des facultés se maintiennent entre 1987 et 1995, on peut s'attendre à ce que 300 étudiants terminent chaque année ce programme.

Destination des diplômés

Après l'obtention de leur diplôme, une proportion moyenne de ces diplômés (51 %) accèdent au marché du travail pour la première fois. Dans une proportion légèrement supérieure à la moyenne, ces diplômés poursuivent leurs études, tandis qu'une proportion légèrement inférieure à la moyenne (30 %) sont déjà dans le marché du travail et qui fréquentent l'université à temps partiel. L'aptitude de ces diplômés à se trouver du travail est à peu près la même que pour les autres détenteurs d'une maîtrise, mais, bien qu'une proportion légèrement supérieure à la moyenne réussissent à se trouver du travail à temps plein.

Professions

Les diplômés en génie civil embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, travaillent surtout comme ingénieurs civils dans le secteur de l'architecture, du génie et des autres services scientifiques et techniques. Les autres sont répartis entre diverses professions, notamment en gestion et en administration. Les diplômés à la recherche d'un travail comme ingénieur civil doivent concurrencer surtout les autres diplômés en génie au niveau universitaire.

Coup d'oeil rétrospectif

D'après une enquête de 1984, non seulement le passage des études au monde du travail a-t-il été réussi pour les diplômés de 1982, dans cette discipline, que pour les autres détenteurs d'une maîtrise, mais une proportion nettement inférieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour l'emploi qu'ils occupent. Il est également ressorti de l'enquête que, dans une proportion légèrement supérieure à la moyenne, ces diplômés estiment que leur emploi concorde avec leur domaine d'étude et sont satisfaits de leur travail. Pourtant, et cela semble contredire ces résultats, ces diplômés sont beaucoup moins nombreux que les autres détenteurs d'une maîtrise à déclarer qu'ils choisiraient le même domaine d'étude si cela était à recommencer.

Génie civil

Doctorat
Université (4 ans)

Génie et technologies du génie

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	37	34	49	50	55
% de tous les détenteurs d'un doctorat	2.3	1.9	2.5	2.5	2.5

Destination des diplômés (%)

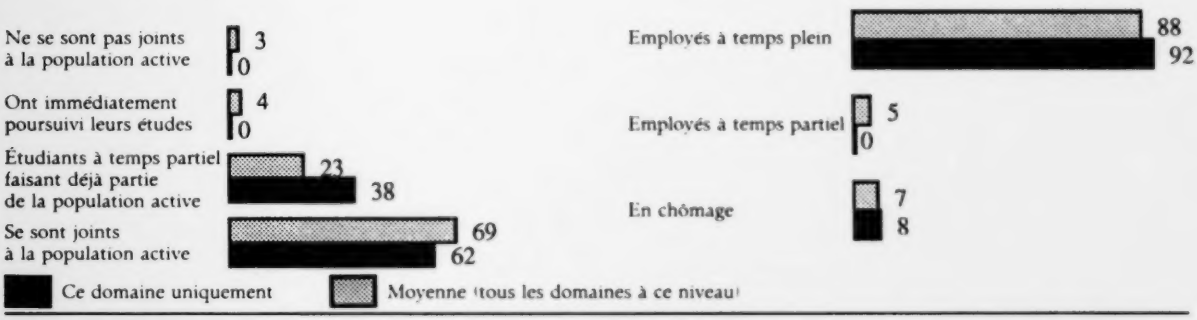

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

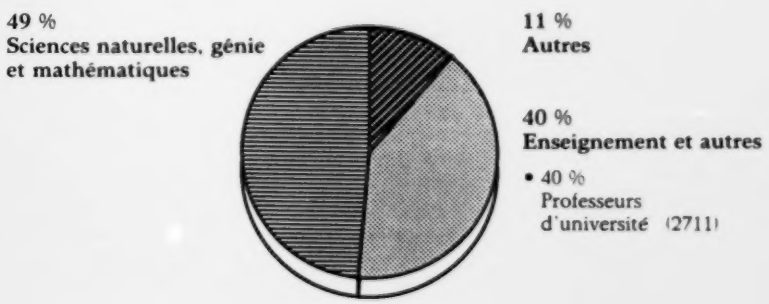

Génie et technologies du génie

Génie civil

Doctorat
Université (4 ans)

Le programme en question comprend les disciplines de la gestion des ressources en eau, la conception des structures ou la conception des réseaux de drainage. Le prérequis habituel à ce programme de doctorat est une maîtrise en génie ou l'équivalent. Le programme est composé de cours universitaires combinés à un projet de recherche et est offert dans toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve et de l'Île-du-Prince-Édouard. La durée du programme est de quatre ans, mais varie selon la province. Certains établissements offrent un programme CO-OP et selon les données de 1984, environ 5 % des étudiants ont obtenu leur diplôme de cette façon. Comme c'est le cas pour la plupart des programmes de génie, les femmes ne représentent que 5 % de l'ensemble des diplômés dans ce domaine d'étude.

Tendances et projections

Le nombre de diplômés en génie civil qui ont quitté le domaine est demeuré assez stable pendant la période 1971-1981 et a légèrement augmenté de 1981 à 1985. Au début des années 1980, il y avait environ 40 diplômés par année contre 42 au cours des années 1970. Si l'on tient compte du nombre de diplômes décernés, la popularité de ce programme au sein des autres programmes de doctorat, a varié légèrement, entre 2,0 % et 2,5 %. Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil des facultés intéressés, se maintiennent entre 1987 et 1995, on prévoit 60 diplômés par année à ce niveau.

Destination des diplômés

Un sondage mené en 1984 révèle que tous les diplômés de 1982, dans cette discipline, sont entrés dans la population active après avoir obtenu leur diplôme. Ceci s'explique, dans une certaine mesure, par la proportion supérieure à la moyenne de diplômés qui se trouvaient déjà dans la population active et qui étaient inscrits à temps partiel. Tous les diplômés n'ont toutefois pas tous trouvé d'emploi, puisque 8 % d'entre eux cherchaient toujours un emploi deux ans après l'obtention de leur diplôme.

Professions

Plus de la moitié des diplômés embauchés à temps plein, travaillent dans le domaine du génie, alors qu'un grand nombre sont devenus professeurs d'université. Les diplômés en génie civil sont plus susceptibles d'occuper un emploi de professeur d'université que les autres diplômés en génie.

Coup d'oeil rétrospectif

Ce sont les diplômés en génie civil qui sont les moins satisfaits de leur emploi, bien que leur niveau de satisfaction soit comparable à celui de la moyenne des détenteurs d'un doctorat. De même, les deux tiers des diplômés estiment qu'ils sont surqualifiés pour leur emploi; cette proportion est supérieure à tout autre domaine d'étude en génie. Les diplômés sont toutefois satisfaits de leur programme d'étude, car la majorité d'entre eux estiment qu'ils choisiraient le même programme si le choix s'imposait à nouveau.

Technologies du génie civil

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (8 mois)

Génie et technologies du génie

Tendances

	1983-1984*
Nombre de diplômés	351
% de tous les diplômés en formation professionnelle	0.5

* Cette période est la seule, depuis 1977, qui puisse fournir des données d'ensemble fiables et couvrant toutes les provinces, territoires et domaines d'étude. Étant donné l'insuffisance de données chronologiques et l'obtention récente des données pour la période 1983-1984, nous ne pouvons, pour l'instant, fournir des projections.

Destination des diplômés (%)

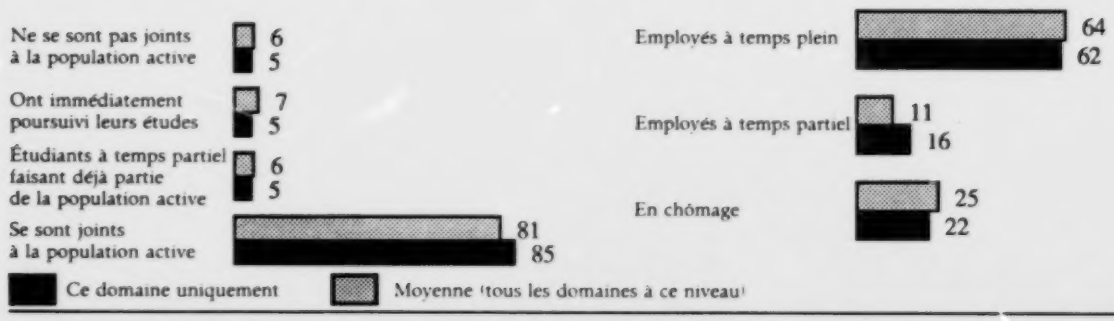

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

Les statistiques ne sont pas suffisamment significatives pour être mentionnées.

Génie et technologies du génie

Technologies du génie civil

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (8 mois)

Au niveau de la formation professionnelle, cette discipline englobe des programmes de formation en aménagement de routes, en techniques de canalisation et en construction de ponts. Les prérequis à ces programmes varient selon la nature du programme (pré-emploi ou recyclage), l'établissement et la province. Cependant, selon une enquête de 1984, les diplômés de ces programmes avaient terminé leurs études secondaires avant de s'inscrire. Ces programmes durent en moyenne huit mois et, en 1983-1984, étaient offerts dans toutes les provinces sauf à l'Île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse. Selon les données de 1984, la plupart des diplômés sont des hommes, les femmes ne représentant qu'environ 6 % des diplômés.

Tendances et projections

En 1983-1984, il y a eu 351 diplômés dans cette discipline, ce qui représentait une très petite proportion du nombre total de diplômés à ce niveau. Si la popularité actuelle de ce cours et la capacité des écoles d'absorber de nouveaux étudiants se maintiennent entre 1987 et 1995, on peut s'attendre à ce que le nombre annuel moyen de diplômés diminue légèrement en raison de la diminution du groupe d'âge visé.

Destination des diplômés

Dans une proportion légèrement supérieure à la moyenne, les diplômés des programmes de formation professionnelle, dans ce domaine, sont entrés dans le marché du travail après leurs études. Comme le traduit leur taux de chômage légèrement inférieur à la moyenne, ils réussissent relativement bien à se placer.

Professions

Les diplômés dans cette discipline sont répartis entre diverses professions, mais trop peu nombreux dans chacune pour qu'on puisse cerner de grandes tendances.

Coup d'oeil rétrospectif

Même si ces diplômés ont enregistré un taux de chômage moyen, seulement la moitié de ceux qui travaillent à temps plein occupent des emplois liés à leur domaine d'études. De plus, ils ont tendance à se dire surqualifiés pour l'emploi qu'ils occupent. Contrairement aux diplômés des autres disciplines, à ce niveau, seule une minorité de diplômés en technologies du génie civil seraient prêts à choisir le même programme d'étude si cela était à recommencer. Les diplômés de programmes collégiaux dans ce domaine ont mieux réussi leur entrée dans le marché du travail.

Technologies du génie

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Génie et technologies du génie

Tendances et projections

	1977	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	720	1 025	938	950	895
% de tous les diplômés en formation professionnelle	1,9	2,2	1,6	1,6	1,6

Destination des diplômés (%)

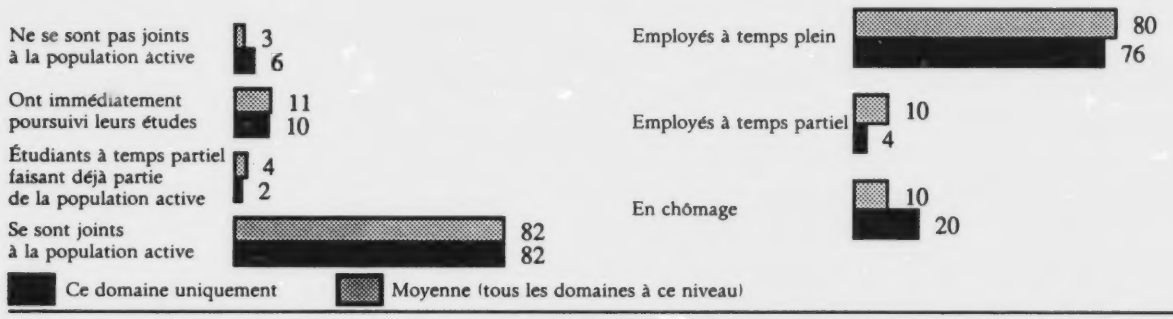

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

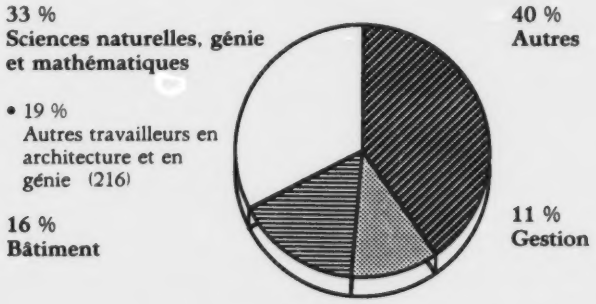

Génie et technologies du génie

Technologies du génie civil

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

À ce niveau, la discipline des technologies du génie civil comprend des programmes en technologie du génie civil (explosifs), en technologie du génie civil et structurel, en technologie du génie civil et municipal. Les prérequis varient d'un établissement à l'autre, mais le candidat doit généralement se présenter à une entrevue subir un test diagnostique en mathématiques et avoir réussi des cours de niveau secondaire en anglais ou en français, en mathématiques et en physique; des cours en dessin sont un atout, mais non obligatoires. Ce cours est offert dans toutes les provinces sauf à l'Île-du-Prince-Édouard; sa durée varie d'un établissement à l'autre, mais compte généralement deux ans d'étude. Il est possible, dans certains établissements, d'obtenir son diplôme par le biais d'un programme CO-OP, mais seulement 1 % des diplômés en technologies du génie civil ont obtenu leur diplôme ou leur certificat de cette façon. La majorité de ces diplômés sont des hommes (95 %) et se retrouvent au Québec (35 %).

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et par conséquent de diplômés, dépend des demandes d'admission et de la capacité de chaque établissement d'accueillir de nouveaux étudiants. La conjoncture courante et prévue du marché du travail influencent partiellement ces deux facteurs. Depuis 1981, le nombre annuel de diplômés est d'environ 975. La popularité de ce cours, mesurée selon le nombre de ses étudiants par rapport à l'ensemble des diplômés des collèges communautaires et des cégeps, a augmenté sensiblement à la fin des années 1970 mais a diminué depuis 1981. Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil des établissements se maintiennent de 1987 à 1995, on prévoit que près de 900 étudiants obtiendront ce diplôme chaque année. On s'attend donc à ce que le nombre de nouveaux diplômés se faisant concurrence pour les emplois connexes soit légèrement inférieur, pendant la période de projection, à ce qu'il a été de 1981 à 1985.

Destination des diplômés

Une proportion des diplômés de ce programme semblable à celle des diplômés des collèges se joignent à la population active après l'obtention de leur diplôme, mais avec beaucoup moins de succès. La plupart des diplômés des collèges qui sont incapables de se trouver un emploi à temps plein, en obtiennent un à temps partiel. Cependant, ce n'est pas le cas des diplômés en technologies du génie civil. Par ailleurs, 60 % des diplômés qui ne se sont pas joints à la population active ont poursuivi leurs études.

Professions

La majorité des diplômés en technologies du génie civil embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, travaillent dans d'autres professions de l'architecture et dans d'autres industries de services scientifiques et technologiques. Les autres sont dispersés dans d'autres professions, dont une concentration importante en construction et en gestion.

Coup d'oeil rétrospectif

L'attitude des diplômés en technologies du génie civil à l'égard de leur emploi, et du cours même, révèle la difficulté de leur transition au marché du travail. Une proportion inférieure à la moyenne pense que l'emploi qu'ils occupent concorde avec leur discipline d'étude (70 %) et une proportion supérieure à la moyenne (50 %) s'estiment surqualifiés pour leur travail. Environ 45 % d'entre eux, contre 65 % de tous les diplômés des collèges communautaires et des cégeps, suivraient le même programme si c'était à refaire.

Génie électrique

Premier cycle
Université (4 ans)

Génie et technologies du génie

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	1 000	1 547	2 084	2 190	2 110
% de tous les diplômés de premier cycle	1.4	1.6	1.8	1.8	1.8

Destination des diplômés (%)

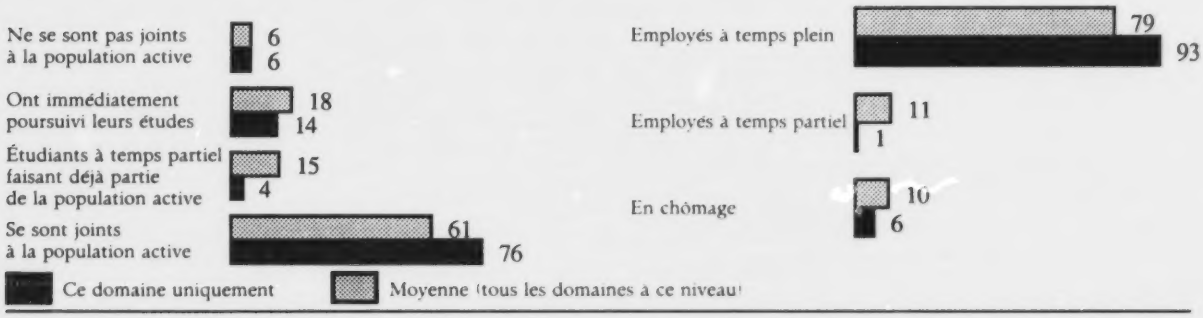

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

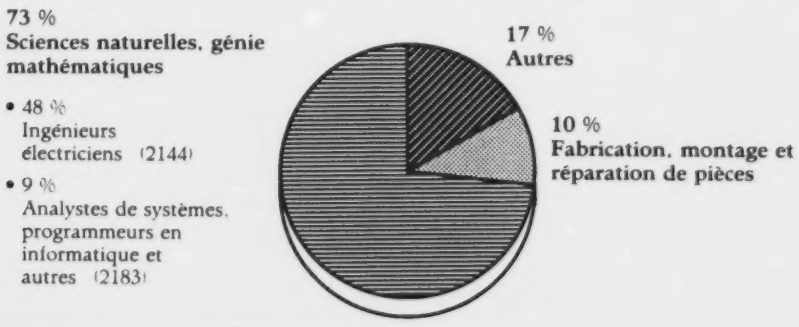

Génie et technologies du génie

Génie électrique

Premier cycle
Université (4 ans)

Le programme d'étude de premier cycle en électrotechnique comprend et le génie électronique et l'électrotechnique. Le prérequis est le diplôme d'études secondaires (ou un DEC pour les étudiants du Québec qui désirent s'inscrire à une université du Québec) et de bonnes notes en science et en mathématiques. Certains établissements offrent un programme d'enseignement en alternance (CO-OP) en électrotechnique combinant des cours formels et une expérience de travail connexe. Le baccalauréat en électrotechnique est offert dans toutes les provinces sauf à l'Île-du-Prince-Édouard et sa durée moyenne est de quatre ans mais varie d'un établissement à l'autre. Les femmes représentent 5 % des diplômés de 1985 en génie électrique.

Tendances et projections

Le nombre de diplômés de cette discipline est demeuré constant pendant la plus grande partie des années 1970. Toutefois, le nombre de baccalauréats conférés est en hausse depuis les sept dernières années. Depuis 1981, une moyenne d'environ 1 860 étudiants ont reçu un diplôme en électrotechnique. Si la popularité actuelle de ce programme et la capacité des établissements intéressés d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent de 1987 à 1995, on s'attend à ce que ce nombre atteigne environ 2 200.

Destination des diplômés

Selon les données de 1984, une proportion inférieure à la moyenne des diplômés en électrotechnique sont inscrits à temps partiel pendant le semestre final du programme. Après l'obtention de leur diplôme, une proportion supérieure à la moyenne ont décidé de se joindre à la population active, surtout à cause de la conjoncture favorable du marché du travail. Environ 95 % de ceux qui cherchent un emploi en ont trouvé un à temps plein et une proportion inférieure à la moyenne sont demeurés chômeurs.

Professions

Cette conjoncture favorable du marché du travail se reflète également dans le genre de professions qu'occupent les diplômés en électrotechnique deux ans après l'obtention de leur diplôme. La plupart oeuvrent dans des postes d'ingénieur, notamment en électrotechnique, alors que d'autres travaillent dans des postes reliés à l'informatique et à la fabrication de produits. Les diplômés en électrotechnique doivent concurrencer les diplômés d'université détenant une maîtrise dans cette discipline ou aux autres bacheliers en génie.

Coup d'oeil rétrospectif

Vue la forte proportion des diplômés qui ont trouvé de l'emploi, il n'est pas étonnant que le sondage de 1984 ait révélé qu'une proportion de ces diplômés supérieure à la moyenne trouvent leur emploi bien assorti à leur discipline d'étude et qu'une proportion inférieure à la moyenne se trouvent surqualifiés pour leur travail. De même, la plupart se disent satisfaits de leur emploi et 85 % d'entre eux, contre une moyenne de 70 % pour l'ensemble des diplômés du baccalauréat, choisiraient le même programme si c'était à refaire.

Génie électrique

Maîtrise
Université (2 ans)

Génie et technologies du génie

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	232	216	340	335	305
% de tous les détenteurs d'une maîtrise	2.2	1.5	2.0	2.0	2.0

Destination des diplômés (%)

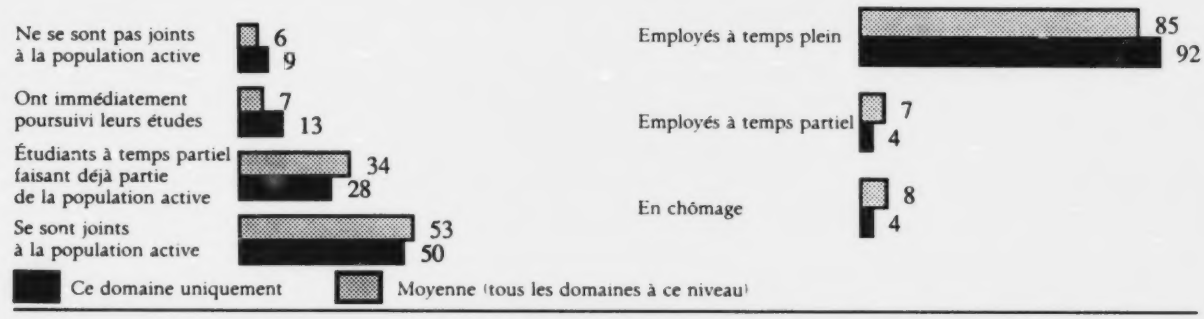

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

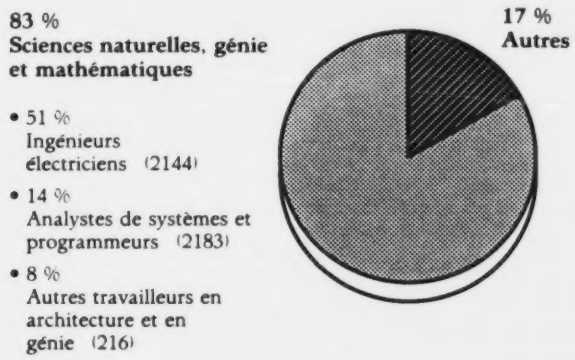

Génie et technologies du génie

Génie électrique

Maîtrise
Université (2 ans)

L'électrotechnique au niveau de la maîtrise comprend le génie électronique, l'électronique des micro-ondes et les systèmes de télécommunication. Les prérequis varient selon l'établissement, mais, en général, le candidat doit posséder, d'une université reconnue, un diplôme spécialisé de premier cycle, ou l'équivalent, dans cette discipline ou une discipline connexe. Comme nous l'avons signalé dans l'introduction, les détenteurs d'un diplôme ou d'un certificat universitaire supérieur sont inclus avec les détenteurs d'une maîtrise. En général, les programmes menant à un certificat sont de plus courte durée et l'étudiant s'y inscrit après avoir obtenu un diplôme de premier cycle ou une maîtrise. Presque tous les diplômés de 1985 (99 %) s'étaient inscrits au programme de maîtrise. Le cours est offert dans toutes les provinces sauf à l'Île-du-Prince-Édouard. La durée du programme varie selon l'établissement, mais elle est en général de deux ans. Dans certaines universités, il est possible de suivre ce cours en participant à un programme d'enseignement en alternance (CO-OP), mais selon les données de 1984, seulement 5 % environ des diplômés ont obtenu leur diplôme de cette façon. La majorité des diplômés sont des hommes (95 %) et sont concentrés également au Québec et en Ontario (35 %).

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et par conséquent de diplômés, dépend de la capacité d'une faculté particulière d'accueillir de nouveaux étudiants et du nombre de demandes d'admission. Ces deux facteurs sont influencés en partie par la situation actuelle du marché du travail et les perspectives d'emploi. Depuis 1981, il y a eu environ 275 diplômés en moyenne par année. Entre 1971 et 1981, la popularité de ce cours, que traduit sa part du nombre total de diplômés détenteurs d'une maîtrise, a diminué, à l'instar de celle de la majorité des disciplines du génie, mais elle a depuis connu une remontée. Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil des facultés se maintiennent entre 1987 et 1995, on peut s'attendre à environ 300 nouveaux diplômés par année.

Destination des diplômés

À la fin de leurs études, ces diplômés entrent, dans une proportion légèrement inférieure à la moyenne, dans le marché du travail et cela en grande partie parce qu'une proportion nettement supérieure à la moyenne poursuivent leurs études. L'aptitude des diplômés à se trouver un emploi est non seulement meilleure que celle des autres détenteurs d'une maîtrise, mais aussi une des meilleures pour toutes les disciplines du génie à ce niveau.

Professions

La majorité des diplômés en électrotechnique embauchés à temps plein, deux ans après la fin de leurs études, travaillent surtout comme ingénieurs électriciens dans le secteur du matériel de communication et autre matériel électronique. Les autres sont répartis entre diverses professions, particulièrement dans l'analyse de systèmes et dans la programmation d'ordinateurs. Les diplômés de ce cours en quête de travail comme ingénieurs électriciens doivent concurrencer surtout les autres diplômés d'université en génie.

Coup d'oeil rétrospectif

Une enquête menée en 1984 révèle que non seulement le passage des diplômés de 1982, en électrotechnique, au monde du travail est mieux réussi que celui des autres détenteurs d'une maîtrise, mais une proportion légèrement inférieure à la moyenne de ces diplômés s'estiment surqualifiés pour l'emploi qu'ils occupent. Il est également ressorti de l'enquête que même si ces diplômés estiment, dans une proportion légèrement inférieure à la moyenne, que leur emploi concorde avec leur domaine d'étude, ils sont également satisfaits, dans une proportion légèrement supérieure à la moyenne, de leur travail actuel. Cependant, ces diplômés déclarent, dans une proportion inférieure à la moyenne (75 %), qu'ils choisiraient le même programme d'étude si cela était à recommencer.

Génie électrique

Doctorat
Université (4 ans)

Génie et technologies du génie

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	64	52	77	80	85
% de tous les détenteurs d'un doctorat	3,9	2,9	3,9	3,9	3,9

Destination des diplômés (%)

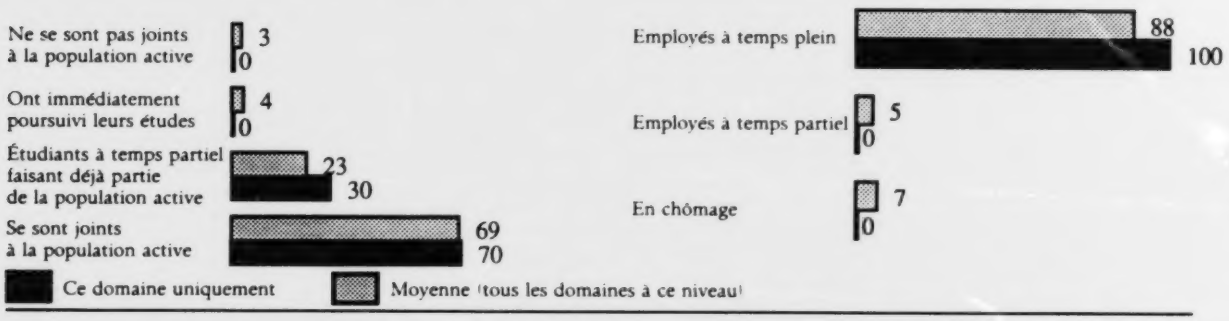

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

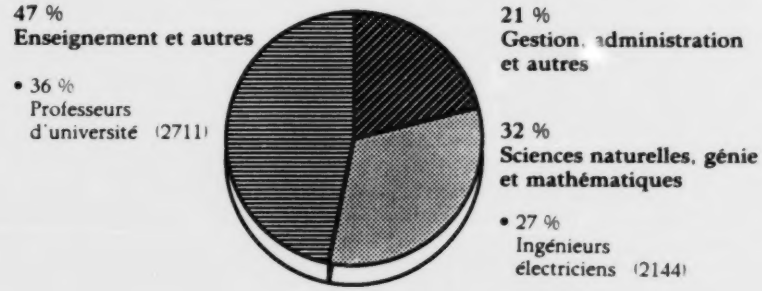

Génie et technologies du génie

Génie électrique

Doctorat
Université (4 ans)

Le programme de doctorat porte sur le génie électronique, l'électronique des micro-ondes et les systèmes de télécommunication. Règle générale, le prérequis à ce programme est une maîtrise dans un domaine lié à l'électrotechnique ou l'équivalent. Le programme de doctorat est offert dans toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve et de l'Île-du-Prince-Édouard et sa durée moyenne est de quatre ans mais varie selon la province. La majorité des étudiants inscrits au programme étudient dans la province de l'Ontario. En 1985, 5 % seulement des diplômés étaient des femmes.

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et donc de diplômés, dépend de la capacité d'accueil de la faculté et du nombre de demandes d'admission. Ces deux facteurs sont fonction, en partie, de la situation actuelle et probable du marché du travail. Depuis 1981, le nombre de diplômés est en moyenne de 60 par année. La popularité de ce cours, ainsi que celle des autres cours de génie, exprimée par le pourcentage de diplômés dans cette matière parmi l'ensemble des détenteurs de doctorat, a reculé sensiblement de 1971 à 1981 mais, depuis lors, est remontée à son niveau de 1971. Si la popularité actuelle de ce cours, et la capacité des facultés d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent de 1987 à 1995, 90 étudiants environ devraient obtenir leur diplôme chaque année.

Destination des diplômés

Selon les données de 1984, tous les diplômés en électrotechnique sont entrés dans la population active après avoir obtenu leur diplôme. Ceci s'explique en partie par la proportion nettement supérieure à la moyenne de diplômés inscrits à temps partiel qui se trouvent déjà dans la population active. Tous les diplômés ont trouvé des emplois à temps plein.

Professions

Les diplômés en électrotechnique trouvent des emplois surtout dans l'enseignement, le génie et la gestion. La majorité d'entre eux occupent un poste de professeur d'université ou d'ingénieur électricien.

Coup d'oeil rétrospectif

Par comparaison aux autres détenteurs de doctorat, les détenteurs d'un diplôme en électrotechnique manifestent un niveau de satisfaction professionnelle supérieur et estiment, dans une proportion supérieure à la moyenne, que leur emploi correspond à leur programme d'étude. Ils sont toutefois plus susceptibles de s'estimer surqualifiés pour l'emploi qu'ils occupent que les autres diplômés. Dans l'ensemble, environ 95 % des diplômés, contre 80 % en moyenne de tous les détenteurs d'un doctorat choisiraient le même programme d'étude si le choix s'imposait à nouveau.

Technologies du génie électrique/électronique

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (10 mois)

Génie et technologies du génie

Tendances

	1983-1984*
Nombre de diplômés	2 440
% de tous les diplômés en formation professionnelle	3,2

* Cette période est la seule, depuis 1977, qui puisse fournir des données d'ensemble fiables et couvrant toutes les provinces, territoires et domaines d'étude. Étant donné l'insuffisance de données chronologiques et l'obtention récente des données pour la période 1983-1984, nous ne pouvons, pour l'instant, fournir des projections.

Destination des diplômés (%)

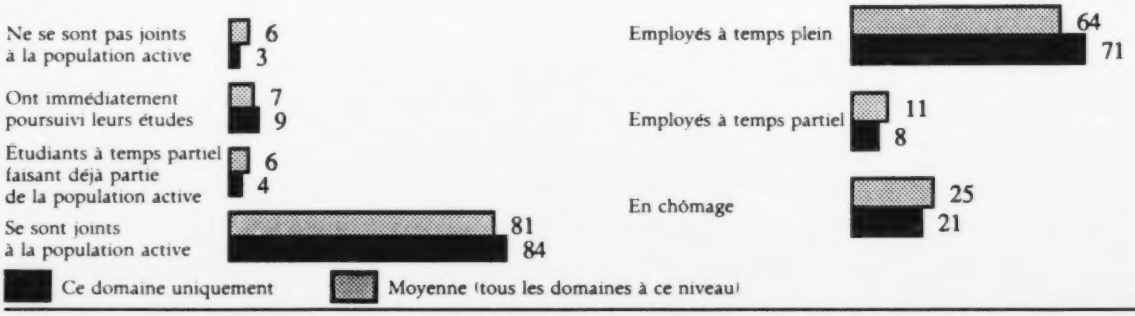

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

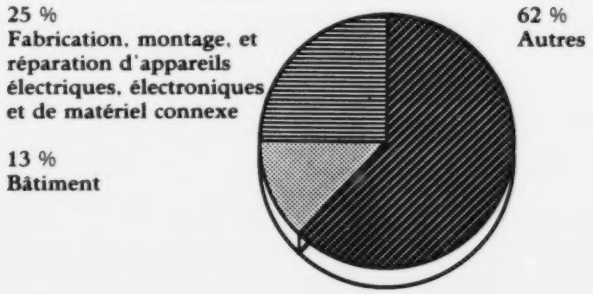

Génie et technologies du génie

Technologies du génie électrique/électronique

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (10 mois)

Cette discipline englobe les domaines de l'électrotechnique (climatisation/chauffage, installations électriques commerciales, inspection des installations électriques, hydro-électricité, installations électriques industrielles, montage de lignes) et le génie électronique (électrodynamique, commutation électronique, transistors électroniques, circuits intégrés) ainsi que les cours sur l'avionique, les moteurs électriques, l'électronique des installations maritimes, les micro-ondes et les télécommunications. Bien que les prérequis varient selon le genre de programme (pré-emploi ou recyclage), l'établissement et la province, ceux qui étaient inscrits dans cette discipline en 1982 avaient en moyenne terminé leurs études secondaires. En général, le programme de formation dure une dizaine de mois selon le genre de programme. En 1983-1984, on trouvait des diplômés dans tous les territoires et provinces, sauf à l'Île-du-Prince-Édouard. Environ 90 % des diplômés sont des hommes.

Tendances et projections

Le nombre de diplômés dans cette discipline est un des plus élevé à ce niveau. En 1983-1984, plus de 2 400 personnes ont terminé ces programmes d'étude, ce qui représentait plus de 3 % de tous les diplômés au niveau des métiers. Si la popularité actuelle de ce cours et la capacité des écoles d'absorber de nouveaux étudiants se maintiennent entre 1987 et 1995, on peut s'attendre à ce que le nombre annuel moyen de diplômés diminue légèrement en raison de la diminution du groupe d'âge visé.

Destination des diplômés

Selon les données de 1984, les diplômés de cette discipline entrent dans le marché du travail dans une proportion qui équivaut presque à la moyenne pour ce niveau. Leur recherche d'un emploi est un peu mieux réussie que celle des autres diplômés, comme le traduit leur taux de chômage inférieur à la moyenne et la proportion supérieure à la moyenne qui réussissent à se trouver un emploi à temps plein.

Professions

Parmi les diplômés employés à temps plein, deux ans après leur promotion, un nombre appréciable travaillent dans des professions liées à la fabrication, au montage et à la réparation (matériel électrique/électronique). D'autres travaillent dans le secteur du bâtiment (électriciens et de réparateurs en construction) et dans diverses autres professions en nombre toutefois trop minime pour que nous puissions en rendre compte dans ce document.

Coup d'oeil rétrospectif

Les diplômés de cette discipline enregistrent un degré de satisfaction professionnelle à peu près équivalent à celui des diplômés des autres domaines. Ils estiment en moyenne que leur emploi correspond assez bien à leur programme de formation et ils sont moins portés que d'autres à se trouver surqualifiés pour leur travail. Malgré tout, on constate que ce n'est que dans une proportion relativement inférieure à la moyenne que ces diplômés seraient prêts à choisir le même programme d'étude si cela était à recommencer.

Technologies du génie électrique/électronique

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Génie et technologies du génie

Tendances et projections

	1977	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	2 098	2 779	4 392	4 455	4 190
% de tous les diplômés en formation professionnelle	5.6	5.9	7.5	7.5	7.5

Destination des diplômés (%)

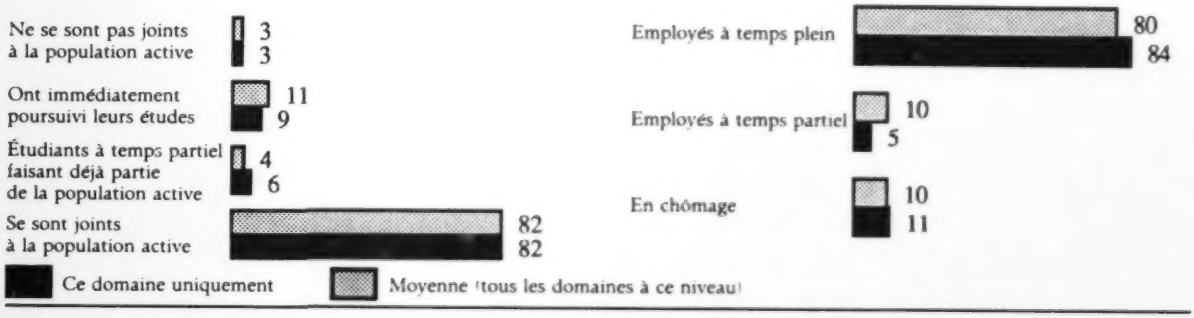

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

33 %
Fabrication, montage et réparation de pièces

- 11 %
  Installateurs et réparateurs d'appareils électroniques et matériel connexe (8535)
- 5 %
  Installateurs et réparateurs d'appareils électriques et matériel connexe (8533)
- 3 %
  Dépanneurs de radios et de téléviseurs (8537)
- 3 %
  Mécaniciens et réparateurs de machines de bureau (8585)

29 %
Sciences naturelles, génie et mathématiques

- 19 %
  Technologues et techniciens en génie (2165)
- 3 %
  Dessinateurs techniques (2163)

8 %
Bâtiment

- 4 %
  Installateurs et réparateurs de lignes de communications par fil et matériel connexe (8735)

30 %
Autres

Génie et technologies du génie

Technologies du génie électrique/électronique

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Au niveau des programmes de formation professionnelle on retrouve les domaines de la climatisation et du chauffage, de la réfrigération, de l'électricité industrielle, de l'hydro-électricité, de l'électricité appliquée à la construction, des commutateurs électroniques, des transistors électroniques, des circuits, de l'avionique, de la marine et des télécommunications. Les prérequis varient d'un établissement à l'autre, mais le candidat doit généralement se présenter à une entrevue, subir un test diagnostique en mathématiques et avoir réussi des cours de niveau secondaire avancé en anglais ou en français, en mathématiques, en physique ou en chimie et en dessin. L'expérience connexe constitue un atout majeur. Ce programme est offert dans toutes les provinces et sa durée qui varie d'un établissement à l'autre, s'étend généralement sur deux ans. Certains établissements offrent la possibilité d'obtenir son diplôme par le biais d'un engagement dans un programme d'enseignement en alternance (CO-OP). Selon les données de 1984, environ 10 % des diplômés en technologies électrotechnique et du génie électronique ont obtenu leur diplôme de cette façon. La majorité de ces diplômés sont des hommes (95 %) et se retrouvent au Québec (45 %).

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et par conséquent de diplômés, dépend de la capacité de chaque établissement d'accueillir de nouveaux étudiants et du nombre de demandes d'admission. La conjoncture courante et prévue du marché du travail influencent partiellement ces deux facteurs. Depuis 1981, le nombre annuel de diplômés est d'environ 3 575. La popularité de ce cours, mesurée selon le nombre de ses étudiants par rapport à l'ensemble des diplômés des collèges communautaires et des cégeps, a augmenté de façon constante depuis 1977. Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil des établissements se maintiennent de 1987 à 1995, on prévoit que près de 4 200 étudiants obtiendront ce diplôme chaque année.

Destination des diplômés

Les diplômés de ces domaines d'étude (82 %) se joignent à la population active, après l'obtention de leur diplôme, dans la même proportion que les autres diplômés des collèges communautaires et des cégeps. Le taux de chômage parmi eux est à peu près le même que pour l'ensemble des disciplines d'étude collégiales (10 %). Une proportion légèrement supérieure de diplômés en technologies de l'électrotechnique et du génie électronique sont embauchés à temps plein. Environ 10 % de ces diplômés poursuivent leurs études.

Professions

La majorité des diplômés en technologies de l'électrotechnique et du génie électronique embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, travaillent surtout comme installateurs et réparateurs d'équipement électrique et électronique et comme technologues et techniciens dans les communications et dans d'autres industries d'équipement électronique et d'équipement et de fournitures (en gros) électriques et électroniques. Les autres sont dispersés dans diverses fonctions, dont une concentration importante dans la fabrication, le montage et la réparation ainsi que dans l'ingénierie. Les diplômés qui cherchent un emploi de technologue ou de technicien en ingénierie doivent surtout concurrencer les diplômés des technologies de l'électrotechnique et du génie électronique et les détenteurs d'un baccalauréat en électrotechnique.

Coup d'oeil rétrospectif

Ces diplômés ont aussi bien réussi leur transition de l'école au marché du travail que la plupart des autres diplômés des collèges communautaires et des cégeps. Cette situation explique également qu'un nombre nettement inférieur à la moyenne (30 %) se trouvent surqualifiés pour l'emploi qu'ils occupent et qu'une proportion moyenne (90 %) sont satisfaits de leur emploi. Le taux de chômage et la satisfaction de l'emploi moyens, ainsi que le salaire légèrement supérieur à la moyenne, ont fait que 65 % d'entre eux ont indiqué qu'ils choisiraient le même programme si c'était à refaire.

Technologies du génie industriel

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Génie et technologies du génie

Tendances et projections

	1977	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	389	672	918	930	875
% de tous les diplômés en formation professionnelle	1,0	1,4	1,6	1,6	1,6

Destination des diplômés (%)

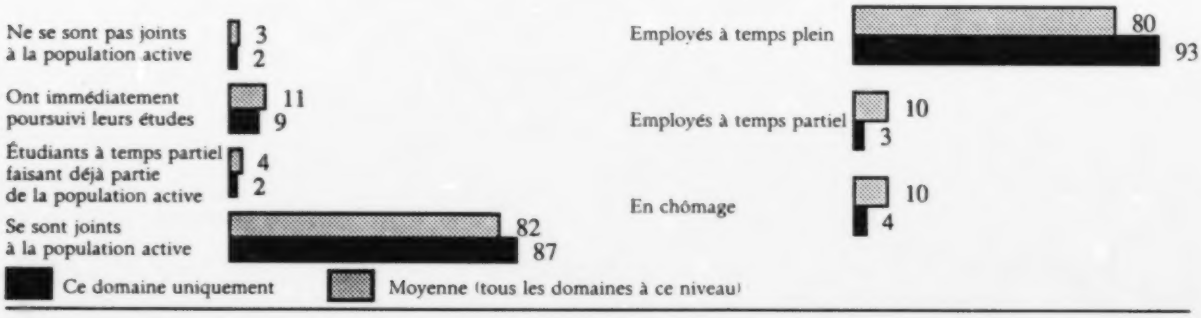

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

24 %	17 %	11 %	10 %	38 %
Usinage et domaines connexes	**Fabrication, montage et réparation des pièces**	**Industries de transformation**	**Sciences naturelles, génie et mathématiques**	**Autres**

- 9 % Machinistes et régleurs de machines-outils (8313)
- 8 % Ajusteurs-outilleurs (8311)

Génie et technologies du génie

Technologies du génie industriel

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Ce domaine d'étude offre des programmes de formation sur la conception et l'exploitation industrielles, les technologies manufacturières (automobile, électrique et électronique, les produits de pâtes et papier, l'avionnerie, le vêtement et les produits chimiques), le contrôle de la qualité, la machinerie, et la science et la gestion des matériaux. Les exigences d'admission à cette discipline varient d'un établissement à l'autre, mais le candidat doit généralement se présenter à une entrevue, subir un test diagnostique en mathématiques, et doit avoir réussi des cours de niveau secondaire avancé en anglais ou en français, en mathématiques, en physique et en chimie. Bien qu'ils ne soient pas obligatoires, des cours en programmation informatique, en machinerie, en dessin mécanique et en soudure sont recommandés. Ce cours est offert dans toutes les provinces sauf au Manitoba et sa durée varie d'un établissement à l'autre, mais compte généralement deux ans d'étude. À ces mêmes collèges, on peut obtenir son diplôme par le biais d'un programme CO-OP. Selon les données de 1984, environ 15 % des diplômés en technologies du génie industriel ont obtenu leur certificat ou leur diplôme de cette façon. La majorité de ces diplômés sont des hommes (90 %) et se retrouvent au Québec (48 %).

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et par conséquent de diplômés, dépend de la capacité de chaque établissement d'accueillir de nouveaux étudiants et du nombre de demandes d'admission. La conjoncture courante et prévue du marché du travail influencent partiellement ces deux facteurs. Depuis 1981, le nombre annuel de diplômés est d'environ 800. La popularité de ce cours, mesurée selon le nombre de ses étudiants par rapport à l'ensemble des diplômés des collèges communautaires, a augmenté lentement mais régulièrement de 1977 à 1986. Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil des établissements se maintiennent de 1987 à 1995, on prévoit que près de 900 étudiants obtiendront ce diplôme chaque année.

Destination des diplômés

Un nombre légèrement supérieur à la moyenne de ces diplômés se joignent à la population active deux ans après l'obtention de leur diplôme. Un nombre nettement supérieur à la moyenne trouve un emploi, la plupart à temps plein.

Professions

La majorité des diplômés des collèges en technologies du génie industriel embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, travaillent surtout comme machinistes, comme installateurs de machine-outil et comme outilleurs-ajusteurs dans l'industrie de la quincaillerie, de l'outillage et de la coutellerie. Les autres sont dispersés dans diverses professions, particulièrement dans la fabrication de produits, dans le montage et la réparation et dans le traitement et l'ingénierie. Les diplômés qui cherchent un emploi de machiniste doivent surtout concurrencer les diplômés ayant une formation professionnelle dans les domaines semblables.

Coup d'oeil rétrospectif

Malgré leur succès relatif dans leur recherche d'un emploi, une proportion inférieure à la moyenne des diplômés en technologies du génie industriel trouvent que leur emploi est bien assorti à leur discipline d'étude et une proportion supérieure s'estiment surqualifiés pour leur travail. Seulement 60 % d'entre eux, contre une moyenne de 65 % pour l'ensemble des diplômés des collèges communautaires, choisiraient le même programme d'étude si c'était à refaire.

Technologies du génie industriel (usinage)

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (12 mois)

Génie et technologies du génie

Tendances

	1983-1984*
Nombre de diplômés	2 538
% de tous les diplômés en formation professionnelle	3,4

* Cette période est la seule, depuis 1977, qui puisse fournir des données d'ensemble fiables et couvrant toutes les provinces, territoires et domaines d'étude. Étant donné l'insuffisance de données chronologiques et l'obtention récente des données pour la période 1983-1984, nous ne pouvons, pour l'instant, fournir des projections.

Destination des diplômés (%)

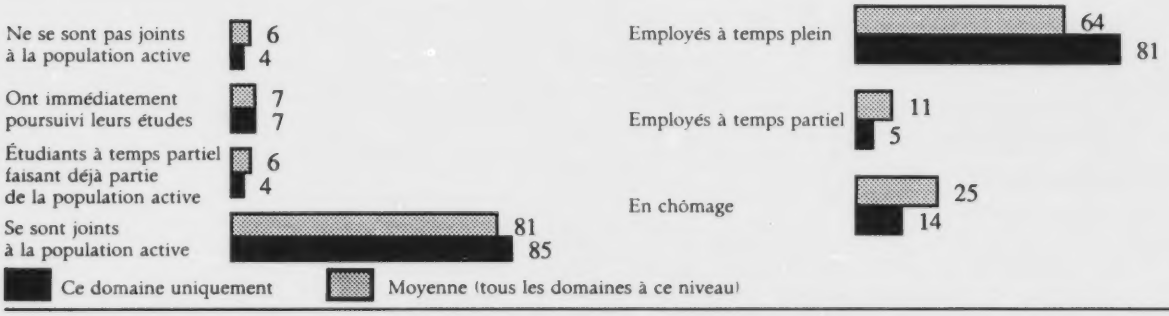

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

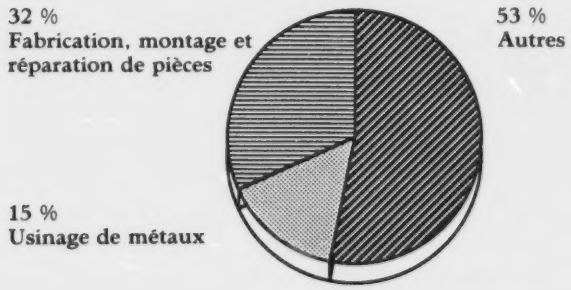

Génie et technologies du génie

Technologies du génie industriel (usinage)

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (12 mois)

La discipline de l'usinage englobe des programmes tels la fabrication de roulements, la gravure, la taille d'engrenages, la construction mécanique et la fabrication des outils et des matrices. Les prérequis à un programme du genre peuvent varier selon le genre de programme (pré-emploi ou recyclage), l'établissement et la province où celui-ci est offert. Ceux qui ont terminé ce programme en 1982 avaient terminé leurs études secondaires avant de s'inscrire. Toutes les provinces sauf celle de l'Île-du-Prince-Édouard offrent des programmes dans cette discipline. La période de formation dure en général 12 mois, mais cela peut varier selon la nature du programme. Selon les données de 1984, les diplômés étaient âgés en moyenne de 25 ans; les femmes représentant moins de 10 % de tous les diplômés.

Tendances et projections

En 1983-1984, on a dénombré plus de 2 500 diplômés dans cette discipline, ce qui correspond à plus de 3 % de tous les diplômés pour les programmes préalables à l'emploi et de recyclage. Si la popularité actuelle du cours et la capacité des écoles d'absorber de nouveaux étudiants se maintiennent de 1987 à 1995, on peut s'attendre à ce que le nombre annuel moyen de diplômés baisse légèrement en raison de la diminution du groupe d'âge visé.

Destination des diplômés

Alors que les diplômés de ce programme de formation entrent dans le marché du travail dans une proportion à peu près moyenne pour ce niveau, ils font face à une situation relativement plus favorable sur le marché du travail. Ce n'est qu'une proportion inférieure à la moyenne qui ne peut se trouver du travail, et environ 80 % de ceux qui sont actifs sont embauchés à temps plein.

Professions

Les personnes embauchés à temps plein, deux ans après la fin de leurs études, occupent pour la plupart des emplois dans les domaines de la fabrication de produits, du montage et de la réparation ainsi que de l'usinage de métaux. Les autres sont répartis entre diverses occupations en nombre toutefois trop minimes pour que nous puissions en tenir compte dans ce document.

Coup d'oeil rétrospectif

Même si ces diplômés font face à une situation favorable dans le marché du travail, comme le traduit leur faible taux de chômage, ils ne sont pas aussi satisfaits sur le plan professionnel que les autres diplômés à ce niveau. Ce n'est que dans une proportion nettement inférieure à la moyenne qu'ils jugent que leur emploi concorde avec leur programme d'étude, et ils ont plus tendance que les autres diplômés au niveau des métiers à s'estimer surqualifiés pour leur emploi. En conséquence, ce n'est que dans une proportion inférieure à la moyenne qu'ils se disent satisfaits de l'emploi qu'ils occupent.

Technologies du génie industriel (fabrication)

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (6 mois)

Génie et technologies du génie

Tendances

	1983-1984*
Nombre de diplômés	1 873
% de tous les diplômés en formation professionnelle	2,5

* Cette période est la seule, depuis 1977, qui puisse fournir des données d'ensemble fiables et couvrant toutes les provinces, territoires et domaines d'étude. Étant donné l'insuffisance de données chronologiques et l'obtention récente des données pour la période 1983-1984, nous ne pouvons, pour l'instant, fournir des projections.

Destination des diplômés (%)

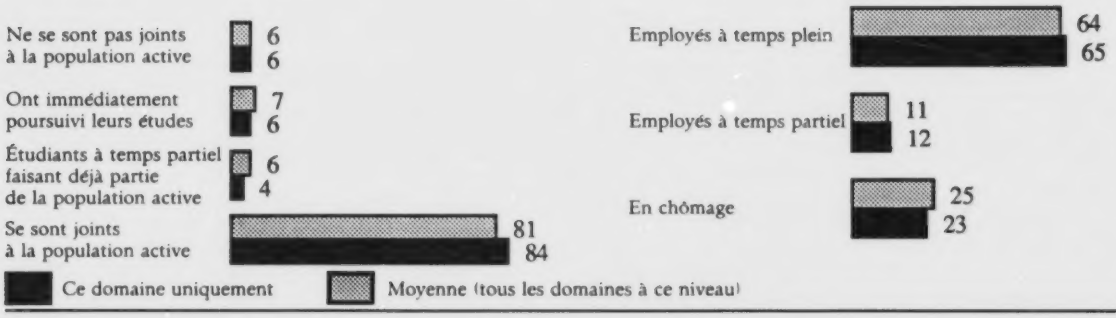

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

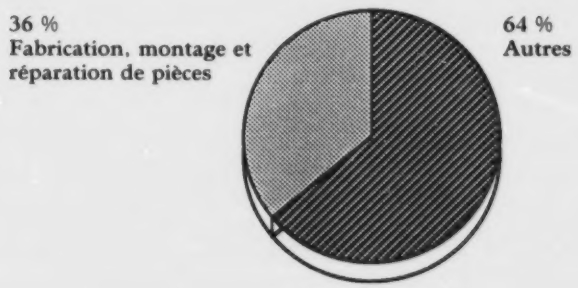

Génie et technologies du génie

Technologies du génie industriel (fabrication)

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (6 mois)

Cette discipline englobe tous les programmes de formation en technique de fabrication liés à des secteurs tels le matériel électrique/électronique, les métaux, les produits des pâtes et du papier, les aéronefs, le vêtement, le caoutchouc, le verre, les plastiques et les produits chimiques. Les prérequis à un programme du genre varient selon la nature du programme offert (pré-emploi ou recyclage), l'établissement ou la province. Cependant, une enquête de 1984 démontre que la moyenne des diplômés de cette discipline avaient obtenu un diplôme d'études secondaires avant de s'inscrire. En 1983-1984, toutes les provinces, sauf l'Île-du-Prince-Édouard, offraient ces programmes dont la durée moyenne était de 6 mois, mais variait selon le genre de programme. La représentation des femmes dans cette discipline était inférieure à la moyenne pour ce niveau; elles représentaient environ 30 % des diplômés.

Tendances et projections

En 1983-1984, on a dénombré près de 1 900 diplômés dans cette discipline, ce qui correspond à plus de 2 % de tous les diplômés pour cette période. Si la popularité actuelle du cours et la capacité des écoles intéressées d'absorber de nouveaux étudiants se maintiennent entre 1987 et 1995, on peut s'attendre à ce que le nombre annuel moyen de diplômés baisse légèrement en raison de la diminution du groupe d'âge visé.

Destination des diplômés

L'orientation des diplômés de ce domaine d'étude est caractéristique des diplômés à ce niveau. Dans une proportion moyenne, ils sont entrés dans le marché du travail et leur taux de chômage est de 23 %, contre une moyenne de 25 % pour ce niveau.

Professions

Deux ans après la fin de leurs études, les diplômés embauchés à temps plein travaillent surtout dans le domaine de la fabrication, du montage et de la réparation. Les autres exercent différentes professions, mais en nombre trop minime pour que nous puissions en tenir compte ici.

Coup d'oeil rétrospectif

Même si le taux de chômage enregistré par ces diplômés est à peu près moyen, ces derniers ont plus tendance que les autres diplômés à occuper des emplois qui ne sont pas liés à leur programme d'étude. C'est éventuellement là une des raisons qui explique que, dans une proportion supérieure à la moyenne, ils s'estiment surqualifiés pour l'emploi qu'ils occupent. Malgré ces indicateurs peu favorables, la plupart des diplômés sont satisfaits de leur emploi et environ 70 % d'entre eux, par opposition à une moyenne de 60 % de tous les diplômés des écoles de métiers, seraient prêts à suivre le même programme d'étude si cela était à refaire.

Génie mécanique

Premier cycle
Université (4 ans)

Génie et technologies du génie

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	892	1 460	1 973	2 080	2 010
% de tous les diplômés de premier cycle	1.2	1.5	1.7	1.7	1.8

Destination des diplômés (%)

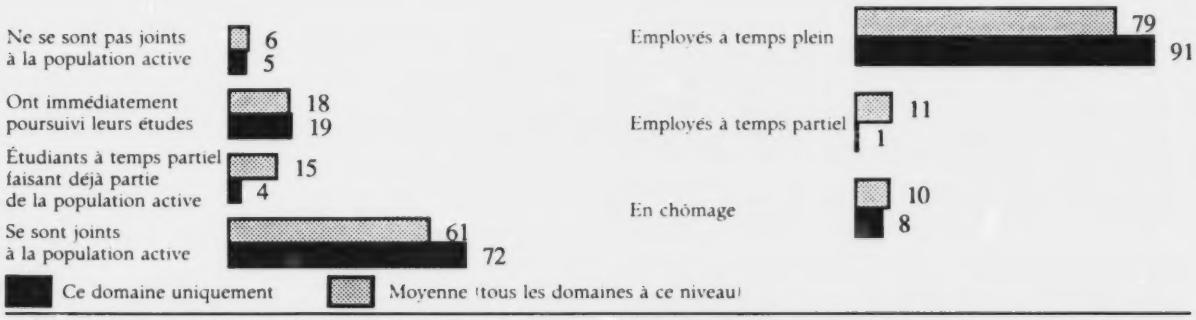

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

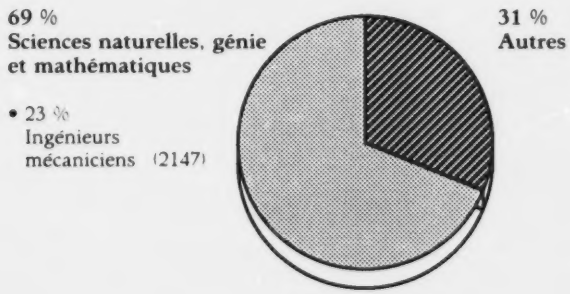

Génie et technologies du génie

Génie mécanique

Premier cycle
Université (4 ans)

Les candidats qui font une demande d'admission en génie mécanique doivent détenir un diplôme d'études secondaires avec de bonnes notes en physique, en mathématiques et en chimie. (Les étudiants du Québec qui s'inscrivent dans un établissement québécois doivent détenir un DEC portant sur des matières semblables.) La durée du programme, qui varie d'une province et d'un établissement à l'autre, est en moyenne de quatre ans. Certains établissements offrent la possibilité de suivre le cours par le biais d'un programme CO-OP en vertu duquel l'étudiant passe une partie de l'année aux études et une partie de l'année dans un travail connexe. Toutes les provinces à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard offrent un programme de premier cycle en génie mécanique; en 1985, 5 % des diplômés étaient des femmes.

Tendances et projections

Le nombre de diplômés en génie mécanique augmente régulièrement depuis 1971, le programme devenant de plus en plus populaire. Entre 1971 et 1985, le nombre de diplômés a plus que doublé. Au cours des dernières années, environ 1 800 étudiants ont terminé chaque année leurs études de génie mécanique, soit 1,7 % de l'ensemble des diplômés de premier cycle. Si la popularité actuelle du cours et la capacité des facultés d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent entre 1987 et 1995, on prévoit qu'il y aura environ 2 100 diplômés par année.

Destination des diplômés

Selon les données de 1984, une proportion moyenne de diplômés en génie mécanique poursuivent leurs études après la fin du programme. Presque tous les autres diplômés qui choisissent d'entrer dans la population active réussissent à trouver un emploi. Le chômage est légèrement moins grave pour ces diplômés que pour ceux des autres domaines et ils ont de meilleures chances de trouver un emploi à temps plein.

Professions

Deux ans après la fin de leurs études, ceux qui travaillent à temps plein se retrouvent surtout dans des professions liées à l'ingénierie. Environ 25 % de ces diplômés déclarent travailler comme ingénieurs mécaniques. Sur le marché du travail, les ingénieurs mécaniques doivent concurrencer les diplômés de premier cycle des domaines connexes du génie, comme le génie civil, et les détenteurs d'une maîtrise en génie mécanique.

Coup d'oeil rétrospectif

En général, les diplômés en génie mécanique s'estiment plus satisfaits de leur cours que les autres diplômés du même niveau. Une proportion supérieure à la moyenne choisiraient le même cours si c'était à refaire. En outre, une proportion nettement inférieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour leur travail.

Génie mécanique

Maîtrise
Université (2 ans)

Génie et technologies du génie

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	185	116	261	255	235
% de tous les détenteurs d'une maîtrise	1.8	0.8	1.6	1.6	1.6

Destination des diplômés (%)

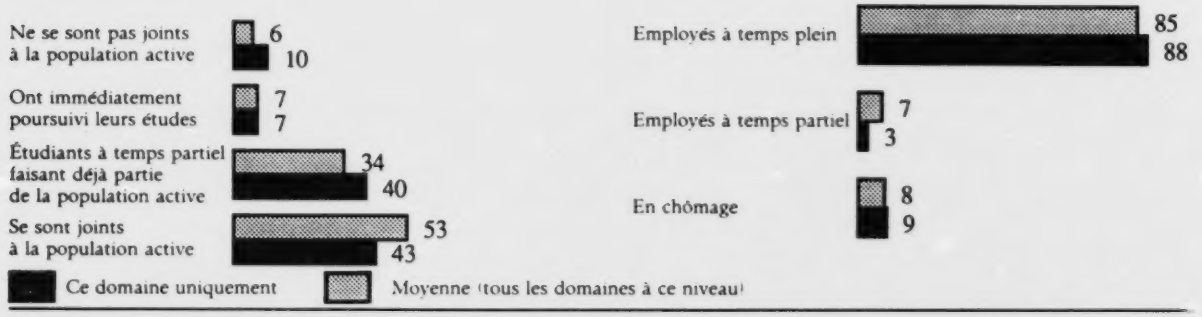

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

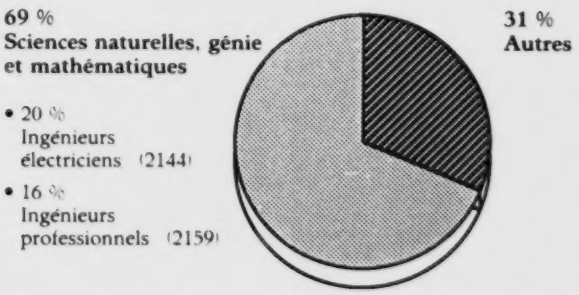

Génie et technologies du génie

Génie mécanique

Maîtrise
Université (2 ans)

Au niveau de la maîtrise, cette discipline mène à l'étude des processus mécaniques, de la mécanique des solides et de l'aérodynamique. Les prérequis varient selon l'établissement mais, en général, le candidat doit détenir, d'une université reconnue, un diplôme spécialisé de premier cycle ou l'équivalent, dans cette discipline ou dans une discipline connexe. Comme nous l'avons signalé dans l'introduction, les détenteurs d'un diplôme ou d'un certificat universitaire supérieur sont inclus avec les détenteurs d'une maîtrise. En général, les programmes menant à un diplôme ou un certificat sont de plus courte durée, et l'étudiant y entre après avoir obtenu soit un diplôme de premier cycle soit une maîtrise. Presque tous les diplômés de 1985 (99 %) avaient reçu une maîtrise plutôt qu'un certificat. Le cours est offert dans toutes les provinces sauf à l'Île-du-Prince-Édouard et sa durée varie selon l'établissement, mais elle est en général de deux ans. Presque tous les diplômés sont des hommes (95 %) et sont concentrés au Québec (35 %). Selon les données de 1984, il est possible, dans certaines universités, de suivre ce cours par le biais d'un programme CO-OP, mais seulement un faible pourcentage (5 %) des diplômés ont obtenu leur diplôme de cette façon.

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et par conséquent de diplômés, dépend de la capacité d'une faculté particulière d'absorber de nouveaux étudiants et du nombre de demandes d'admission. Ces deux facteurs sont influencés en partie par la situation actuelle du marché et les perspectives d'emploi. Depuis 1981, on dénombre environ 200 diplômés en moyenne par année. La popularité du cours (comme celle de la plupart des autres disciplines du génie), que traduit sa part du nombre de diplômés, a diminué légèrement entre 1971 et 1981, mais elle a depuis connu une remontée. Si la popularité actuelle du cours et la capacité d'accueil des facultés se maintiennent entre 1987 et 1995, on peut s'attendre à ce qu'il y ait environ 200 diplômés par année. Cela voudrait dire que le nombre de nouveaux diplômés se livrant concurrence dans le marché du travail serait à peu près le même au cours de la période de projection qu'entre 1981 et 1985.

Destination des diplômés

À la fin de leurs études, ces diplômés deviennent, dans une proportion nettement inférieure à la moyenne, de nouveaux venus dans le marché du travail. Si l'on ajoute aux nouveaux venus les travailleurs diplômés qui fréquentent l'école à temps partiel, le nombre de diplômés qui entrent dans le marché du travail augmente. L'aptitude de ces diplômés à se trouver du travail est à peu près la même que celle des autres détenteurs d'une maîtrise, mais un plus grand nombre d'entre eux travaillent à temps plein.

Professions

La majorité des diplômés en génie mécanique embauchés à temps plein, deux ans après la fin de leurs études, travaillent dans le domaine du génie, mais surtout comme ingénieurs électriciens, ce qui traduit la mobilité entre les diverses disciplines et professions du génie. Les autres sont répartis entre diverses professions, sans concentration significative. Les diplômés en quête d'un emploi doivent concurrencer surtout d'autres diplômés en génie au niveau universitaire.

Coup d'oeil rétrospectif

D'après une enquête de 1984 menée auprès des diplômés de 1982, même si le passage des études au milieu du travail est aussi réussi pour ces diplômés que pour les autres détenteurs d'une maîtrise et même si, dans une proportion nettement inférieure à la moyenne, ils s'estiment surqualifiés pour l'emploi qu'ils occupent, on constate qu'une proportion largement supérieure à la moyenne sont mécontents de leur emploi. Seulement 70 % contre 80 % de tous les détenteurs d'une maîtrise seraient prêts à suivre le même programme d'étude si cela était à refaire.

Génie mécanique

Doctorat
Université (4 ans)

Génie et technologies du génie

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	42	27	46	50	50
% de tous les détenteurs d'un doctorat	2.6	1.5	2.3	2.3	2.3

Destination des diplômés (%)

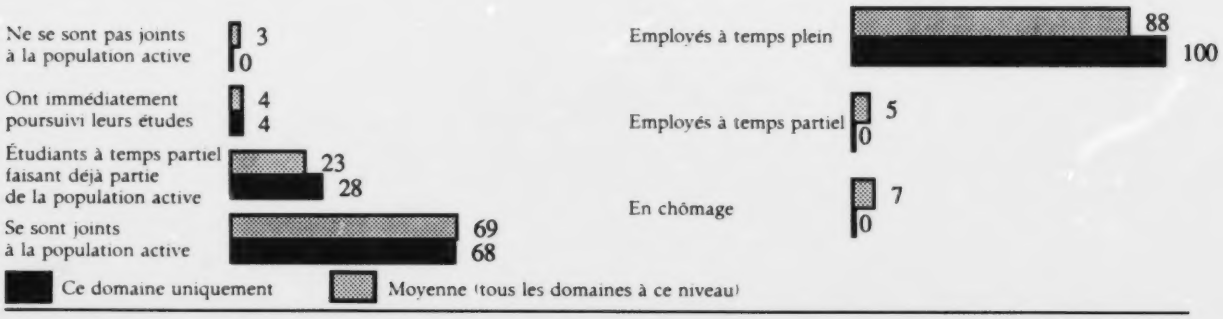

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

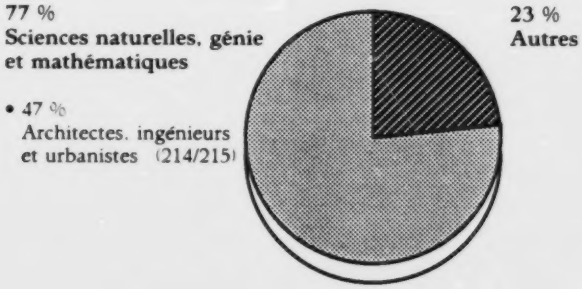

Génie et technologies du génie

Génie mécanique

Doctorat
Université (4 ans)

Le programme de doctorat en génie mécanique mène à l'étude des procédés mécaniques, de la mécanique des solides ou de l'aérodynamique. Habituellement, il faut détenir une maîtrise ou l'équivalent dans un domaine connexe pour être admis à ce programme. Dans certains cas, les détenteurs d'un baccalauréat spécialisé sont autorisés à s'inscrire au programme à condition qu'ils aient suivi les cours du programme de maîtrise. Certains établissements offrent la possibilité de compléter le programme de doctorat dans le cadre d'un programme CO-OP. Selon les données de 1984, environ 10 % des diplômés ont obtenu leur diplôme de cette manière. Le programme de doctorat est d'une durée moyenne de quatre ans et est offert dans toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve et de l'Île-du-Prince-Édouard. Comme pour les autres programmes de génie, la plupart des étudiants sont des hommes; seulement 5 % des diplômés de 1985 étaient des femmes.

Tendances et projections

Au cours des années 1970, le nombre de diplômés et la popularité relative de ce cours ont légèrement fluctué. Il y a eu 42 diplômés en 1971 contre seulement 27 en 1981. Cette tendance s'est inversée au début des années 1980, car 46 doctorats ont été décernés en 1985. Si la popularité actuelle de ce cours et la capacité des facultés d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent de 1987 à 1995, 50 étudiants environ devraient obtenir leur diplôme dans cette matière chaque année.

Destination des diplômés

Selon les données de 1984, un faible proportion de diplômés décident de poursuivre leurs études après l'obtention de leur doctorat. Les autres diplômés entrent dans la population active avec beaucoup de succès: deux années après l'obtention de leur diplôme, ils ont tous un emploi à temps plein. Ce succès est en partie attribuable au fait qu'une proportion importante de ces étudiants étaient inscrits à temps partiel et avaient probablement déjà un emploi.

Professions

Plus des trois quarts des diplômés de ce domaine d'étude occupent un emploi lié à l'ingénierie. Les autres diplômés occupent des emplois divers, sans concentrations notoires.

Coup d'oeil rétrospectif

Comme pour la plupart des disciplines de l'ingénierie, les diplômés en génie mécanique sont tous satisfaits de leur emploi et estiment que celui-ci correspond à leur domaine d'étude. Malgré cela, un nombre de diplômés bien supérieur à la moyenne estiment qu'ils sont surqualifiés pour l'emploi qu'ils occupent. La grande majorité des diplômés en génie mécanique, soit 90 % contre 80 % de tous les détenteurs d'un doctorat, suivraient le même cours si cela était à refaire.

Technologies du génie mécanique

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Génie et technologies du génie

Tendances et projections

	1977	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	865	1 357	1 620	1 645	1 545
% de tous les diplômés en formation professionnelle	2,3	2,9	2,8	2,8	2,8

Destination des diplômés (%)

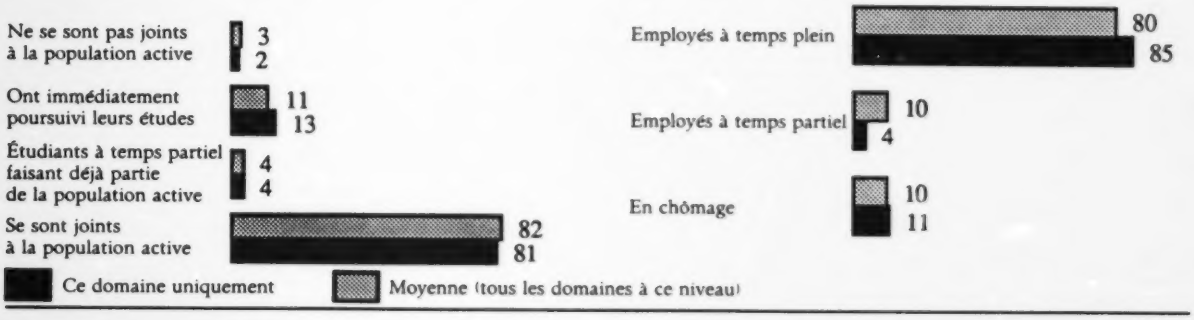

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

29 %
Fabrication, montage et réparation de pièces

- 9 % Mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles (8581)
- 7 % Mécaniciens et réparateurs de machines industrielles (8584)

18%
Sciences naturelles, génie et mathématiques

- 4 % Dessinateurs techniques (2163)
- 4 % Technologues et techniciens en génie (2165)

7 %
Équipement de transport

- 4 % Officiers mécaniciens de navire (9153)
- 3 % Personnel d'exploitation des transports routiers (917)

46 %
Autres

Génie et technologies du génie

Technologies du génie mécanique

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Ce domaine d'étude porte sur des programmes en mécanique de l'équipement agricole, en mécanique des aéronefs, en mécanique automobile, en débosselage, en mécanique marine et en mécanique de l'équipement (petit) lourd. Les prérequis varient d'un établissement à l'autre, mais le candidat doit généralement avoir de bonnes aptitudes en mécanique, se présenter à une entrevue, subir un test diagnostique en mathématiques, et doit avoir réussi des cours de niveau secondaire avancé en anglais ou en français, en mathématiques et en physique. Bien qu'ils ne soient pas obligatoires, des cours en chimie, en dessin mécanique, en machines fixes et en soudage sont recommandés. Ce cours est offert dans toutes les provinces et sa durée varie d'un établissement à l'autre, mais il compte généralement deux ans d'étude. Certains établissements offrent la possibilité d'obtenir son diplôme par le biais d'un programme CO-OP. Selon les données de 1984, environ 15 % des diplômés en technologies du génie mécanique ont obtenu leur certificat ou leur diplôme de cette façon. Presque tous les diplômés sont des hommes (99 %) et proviennent de l'Ontario (50 %).

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et par conséquent de diplômés, dépend de la capacité de chaque établissement d'accueillir de nouveaux étudiants, et du nombre de demandes d'admission. La conjoncture courante et prévue du marché du travail influencent partiellement ces deux facteurs. Depuis 1981, le nombre annuel de diplômés est d'environ 1 550. La popularité de ce cours, mesurée selon le nombre de ses étudiants par rapport à l'ensemble des diplômés des collèges communautaires et des cégeps, a augmenté de 1977 à 1981, mais est demeurée constante depuis. Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil des établissements se maintiennent de 1987 à 1995, on prévoit que près de 1 500 étudiants obtiendront ce diplôme chaque année. Ainsi, l'on s'attend à ce que le nombre de diplômés se faisant concurrence, pour les emplois connexes, soit à peu près le même pendant la période de projection que de 1981 à 1985.

Destination des diplômés

Ces diplômés se joignent à la population active dans la même proportion que les autres diplômés des collèges communautaires et des cégeps (82 %). Environ 15 % poursuivent leurs études. Le taux de chômage parmi eux est à peu près le même que pour l'ensemble des disciplines d'études collégiales (10 %), mais une proportion légèrement supérieure de diplômés en technologies du génie mécanique sont embauchés à temps plein.

Professions

La majorité des diplômés embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, travaillent surtout comme mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles et comme mécaniciens et réparateurs de machinerie agricole et de construction dans l'industrie des véhicules automobiles. Les autres sont dispersés dans diverses fonctions, dont une concentration importante dans la fabrication, le montage et la réparation, dans l'ingénierie et dans l'exploitation des transports. Les diplômés qui cherchent un emploi de mécanicien de véhicule automobile doivent surtout concurrencer les diplômés ayant une formation professionnelle dans un domaine semblable (mécanique automobile, réparation de carrosserie, mécanicien de matériel lourd).

Coup d'oeil rétrospectif

Une proportion moyenne de diplômés en technologies du génie mécanique sont satisfaits de l'emploi qu'ils occupent. Cependant, une proportion inférieure à la moyenne trouvent leur travail bien assorti à leur discipline d'étude et une proportion nettement supérieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour ce travail. Seulement 60 % de ces diplômés, contre 65 % pour l'ensemble des diplômés des collèges communautaires et des cégeps, suivraient le même programme si c'était à refaire.

Débosselage

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (12 mois)

Génie et technologies du génie

Tendances

	1983-1984*
Nombre de diplômés	501
% de tous les diplômés en formation professionnelle	0,7

* Cette période est la seule, depuis 1977, qui puisse fournir des données d'ensemble fiables et couvrant toutes les provinces, territoires et domaines d'étude. Étant donné l'insuffisance de données chronologiques et l'obtention récente des données pour la période 1983-1984, nous ne pouvons, pour l'instant, fournir des projections.

Destination des diplômés (%)

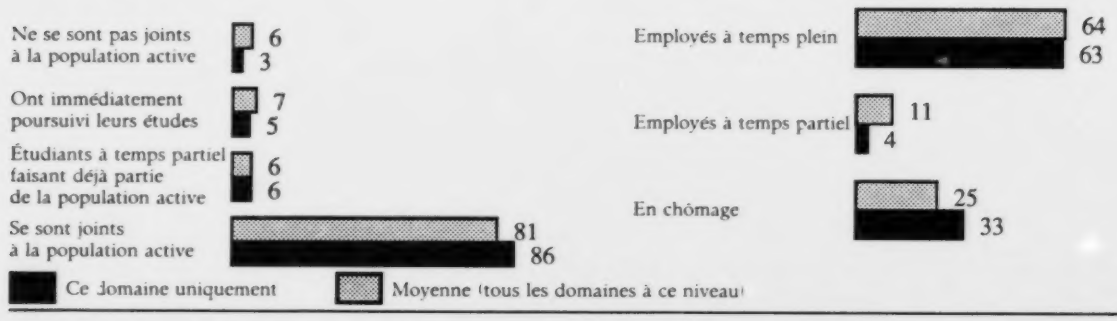

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

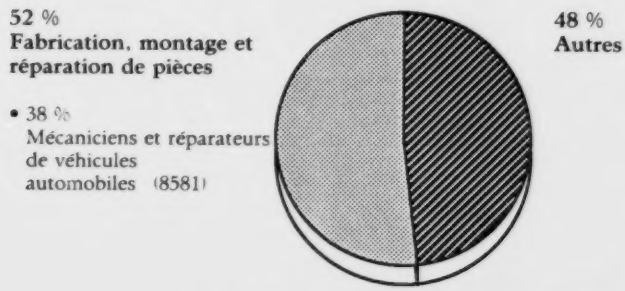

Génie et technologies du génie

Débosselage

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (12 mois)

Le débosselage constitue à lui seul un domaine d'étude qui ne comprend pas les programmes de formation connexes. Les conditions minimales d'admission à ce programme varient généralement selon le type de programme (pré-emploi ou recyclage), l'établissement et la province où il est offert. Un sondage mené en 1984 a révélé que les diplômés de ce programme avaient, en moyenne, un diplôme d'études secondaires avant de s'inscrire. Le programme dure généralement une année et était offert, en 1983-1984, dans toutes les provinces à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard et du Québec. Les diplômés interrogés en 1984 étaient plus jeunes au moment de l'obtention de leur diplôme que la moyenne des diplômés de ce niveau et la plupart étaient des hommes. Les femmes ne représentaient, en 1983-1984, que 2 % des diplômés.

Tendances et projections

En 1983-1984, il y a eu environ 500 diplômés de ce programme de formation. Ce nombre représente moins de 1 % de l'ensemble des diplômés de ce niveau inscrits pour cette période. Si la popularité actuelle de ce cours, et la capacité des établissements d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent de 1987 à 1995, le nombre moyen de diplômés devrait décroître légèrement chaque année par suite de la réduction du groupe d'âge pertinent.

Destination des diplômés

Après l'obtention de leur diplôme, ces diplômés choisissent d'entrer dans la population active dans une proportion supérieure à la moyenne. Les diplômés qui cherchent un emploi ont toutefois moins de succès que des autres disciplines, comme en fait foi la proportion supérieur à la moyenne qui sont demeurés sans emploi.

Professions

Parmi ceux qui occupent un emploi à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, plus de la moitié trouvent un emploi dans la fabrication, le montage et la réparation, et en particulier dans la mécanique automobile et le débosselage. Les autres occupent des emplois divers mais sans concentration suffisante pour révéler un schéma professionnel significatif.

Coup d'oeil rétrospectif

Ces diplômés ont presque la même opinion de leur première expérience du marché du travail que les diplômés en mécanique automobile. Cependant, ils ont moins des chance d'occuper un emploi assorti à leur programme de formation et une proportion supérieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour l'emploi qu'ils occupent. À la question de savoir s'ils seraient disposés à suivre le même programme éducatif si cela était à refaire, 60 % répondent par l'affirmative. Cette proportion est comparable à la moyenne des diplômés de tous les programmes de formation professionnelle.

Mécanique automobile

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (11 mois)

Génie et technologies du génie

Tendances

	1983-1984*
Nombre de diplômés	2 390
% de tous les diplômés en formation professionnelle	3,2

* Cette période est la seule, depuis 1977, qui puisse fournir des données d'ensemble fiables et couvrant toutes les provinces, territoires et domaines d'étude. Étant donné l'insuffisance de données chronologiques et l'obtention récente des données pour la période 1983-1984, nous ne pouvons, pour l'instant, fournir des projections.

Destination des diplômés (%)

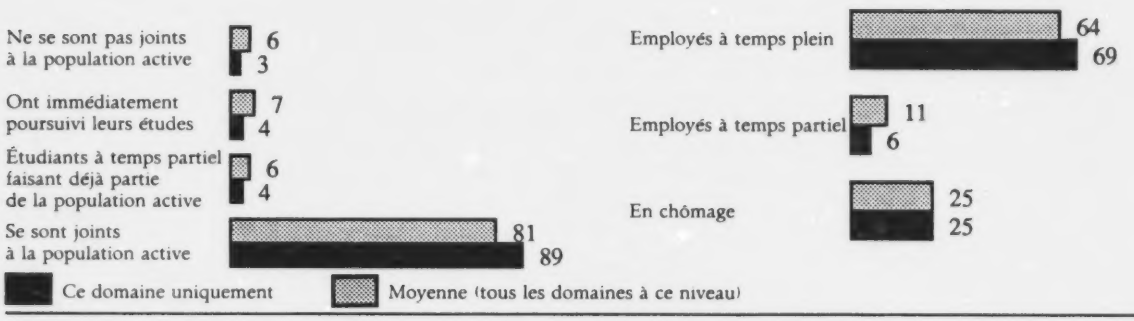

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

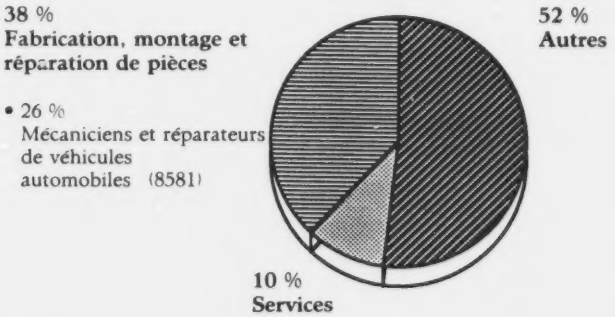

Génie et technologies du génie

Mécanique automobile

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (11 mois)

Ce programme a pour but de permettre à l'étudiant d'acquérir la formation nécessaire pour exercer des professions pour lesquelles il n'est guère ou pas préparé. Parmi les domaines de spécialisation qu'englobe ce cours, mentionnons les systèmes électriques des automobiles, les transmissions, les systèmes de freinage, le matérial de diagnostic mécanique, la mécanique d'avant-train et la réparation et l'entretien des pneus. Selon les données de 1984, les participants à ce programme avaient en moyenne terminé leurs études secondaires avant de s'inscrire au cours. Cependant, les prérequis varient selon le genre de programme (préemploi ou recyclage), l'établissement et la province. En 1983-1984, toutes les provinces sauf l'Île-du-Prince-Édouard offraient un programme du genre, d'une durée moyenne d'environ 11 mois. La plupart des diplômés sont des hommes; les femmes représentent moins de 5 % de tous les diplômés.

Tendances et projections

Selon les données de 1984, il y a eu presque 2 400 diplômés dans ce domaine, soit 3,2 % de tous les diplômés à ce niveau. Si la popularité actuelle du cours et la capacité des écoles d'absorber de nouveaux étudiants se maintiennent entre 1987 et 1995, on peut s'attendre à ce que le nombre annuel moyen de diplômés baisse légèrement en raison de la diminution du groupe d'âge visé.

Destination des diplômés

Dans un proportion supérieure à la moyenne, ces diplômés entrent dans le marché du travail après leurs études. Leur succès dans la recherche d'un emploi est semblable à celui que connaissent les diplômés des autres domaines d'étude, ainsi que le traduit leur taux de chômage moyen.

Professions

Dans une proportion appréciable, les diplômés embauchés à temps plein occupent des emplois dans le domaine de la fabrication, du montage et de la réparation, surtout en tant que mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles. D'autres réussissent à se placer dans le secteur des services ou dans d'autres domaines, sans concentration significative. En tant que mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles, ces diplômés doivent concurrencer les diplômés en technologies du génie mécanique des niveaux collégial et des métiers.

Coup d'oeil rétrospectif

Ce n'est que dans une proportion inférieure à la moyenne que les diplômés embauchés à temps plein réussissent à se trouver un emploi relié à leur programme d'étude, ce qui explique en partie pourquoi ils ont plus tendance que les autres diplômés à s'estimer surqualifiés pour l'emploi qu'ils occupent. Toutefois, dans une proportion à peu près moyenne pour ce niveau, ils seraient prêts à choisir le même programme d'étude si cela était à refaire.

Mécanique de matériel lourd

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (9 mois)

Génie et technologies du génie

Tendances

	1983-1984*
Nombre de diplômés	2 950
% de tous les diplômés en formation professionnelle	3,9

* Cette période est la seule, depuis 1977, qui puisse fournir des données d'ensemble fiables et couvrant toutes les provinces, territoires et domaines d'étude. Étant donné l'insuffisance de données chronologiques et l'obtention récente des données pour la période 1983-1984, nous ne pouvons, pour l'instant, fournir des projections.

Destination des diplômés (%)

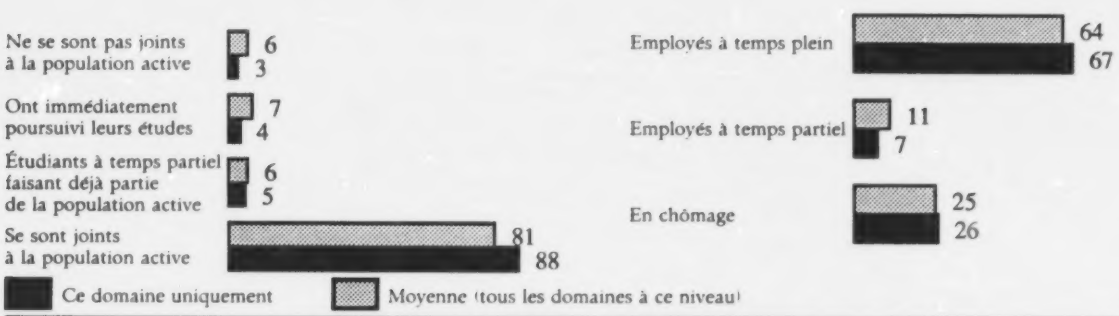

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

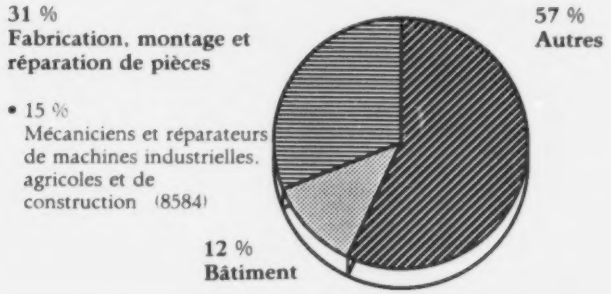

Génie et technologies du génie

Mécanique de matériel lourd

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (9 mois)

Ce programme de formation prépare l'étudiant aux métiers suivants : opérateur de pelle rétrocaveuse, grutier, opérateur de matériel mécanique utilisé pour l'exploitation forestière, opérateur de bulldozer, mécanicien-monteur, mécanicien de canalisation et gréeur. Les prérequis varient selon la nature du programme (pré-emploi ou recyclage), l'établissement ou la province. En général, ceux qui s'inscrivent possèdent un diplôme d'études secondaires, bien que cela ne soit pas toujours essentiel. La durée moyenne du programme est d'environ neuf mois. Ceux qui ont terminé le programme en 1983-1984 venaient de tous les territoires et provinces, sauf de l'Île-du-Prince-Édouard et du Québec. Les diplômés étaient surtout des hommes (95 %).

Tendances et projections

En 1983-1984, on a dénombré près de 3 000 diplômés dans ce programme de formation, ce qui en fait un des domaines de formation les plus importants au niveau des métiers, puisque cela représente 4 % de tous les diplômés. Si la popularité actuelle du cours et la capacité des écoles d'absorber de nouveaux étudiants se maintiennent entre 1987 et 1995, on peut s'attendre à ce que le nombre annuel moyen de diplômés baisse légèrement en raison de la diminution du groupe d'âge visé.

Destination des diplômés

En moyenne, les diplômés de ce programme choisissent d'entrer dans le marché du travail dans une plus forte proportion que les diplômés de tous les autres programmes des métiers. Ils obtiennent assez de succès dans leur recherche d'un emploi, comme le traduit leur taux de chômage moyen et la proportion légèrement supérieure à la moyenne de ceux qui réussissent à se trouver du travail à temps plein.

Professions

Près d'un tiers des diplômés de ce programme s'orientent vers les secteurs de la fabrication, du montage et de la réparation. Dans une proportion appréciable, ils se trouvent du travail comme mécaniciens et réparateurs de machines industrielles, agricoles et de construction, tandis qu'un nombre important d'entre eux sont embauchés dans le secteur du bâtiment. Pour certaines de ces professions, les diplômés de programmes collégiaux, dans des domaines connexes, rivalisent avec les mécaniciens de matériel lourd dans le marché du travail.

Coup d'oeil rétrospectif

Bien que dans une proportion moyenne ces diplômés soient satisfaits de l'emploi qu'ils occupent, ils ont toutefois de moins bonnes chances de se trouver un emploi lié à leur domaine de formation. De même, ils sont plus nombreux à se dire surqualifiés pour leur emploi. En raison de ces indicateurs moins favorables, seulement 55 % environ de ces diplômés, contre une moyenne de 60 % pour tous les diplômés du niveau des métiers, seraient prêts à suivre le même programme d'étude si cela était à refaire.

Autres technologies du génie mécanique

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (10 mois)

Génie et technologies du génie

Tendances

	1983-1984*
Nombre de diplômés	2 832
% de tous les diplômés en formation professionnelle	3,8

* Cette période est la seule, depuis 1977, qui puisse fournir des données d'ensemble fiables et couvrant toutes les provinces, territoires et domaines d'étude. Étant donné l'insuffisance de données chronologiques et l'obtention récente des données pour la période 1983-1984, nous ne pouvons, pour l'instant, fournir des projections.

Destination des diplômés (%)

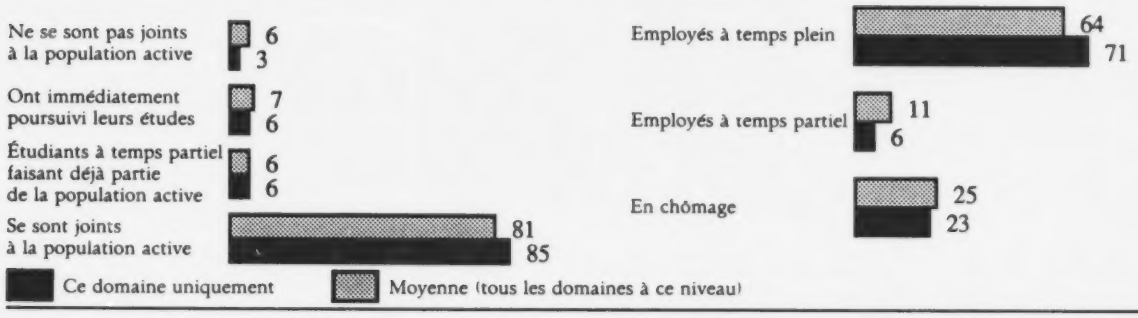

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

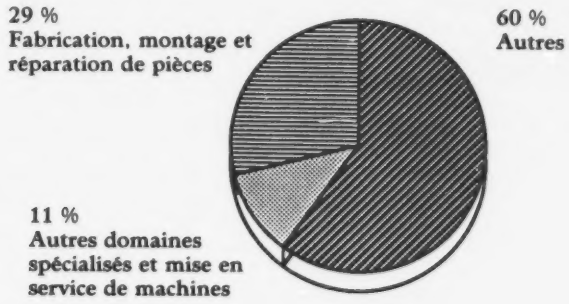

Génie et technologies du génie

Autres technologies du génie mécanique

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (10 mois)

Ces programmes offrent une formation dans des domaines tels que la mécanique des aéronefs, la mécanique navale, la mécanique des petits moteurs, la mécanique du matériel et l'hydraulique. Ceux qui étaient inscrits dans ce programme de formation, en 1982, avaient en moyenne terminé leurs études secondaires avant de s'inscrire. Cela ne signifie pas nécessairement qu'il s'agissait là du seul prérequis pour être admis au programme. Les prérequis varient selon le genre de programme (pré-emploi ou recyclage), l'établissement et la province et la durée moyenne était d'une dizaine de mois. En 1983-1984, ces programmes étaient offerts dans tous les territoires et provinces, sauf au Yukon. Les hommes représentaient environ 95 % de tous les diplômés.

Tendances et projections

En 1983-1984, on a enregistré environ 2 800 diplômés dans cette discipline, ce qui représente près de 4 % de tous les diplômés à ce niveau. Si la popularité actuelle relative du cours et la capacité des écoles d'absorber de nouveaux étudiants se maintiennent entre 1987 et 1995, on peut s'attendre à ce que le nombre annuel moyen de diplômés baisse légèrement en raison de la diminution du groupe d'âge visé.

Destination des diplômés

À la fin de leurs études, c'est la majorité des diplômés de ce domaine d'étude qui entrent dans le marché du travail avec assez de succès, comme le traduit leur taux de chômage légèrement inférieur à la moyenne. De plus, ils ont de meilleures chances que les autres diplômés des programmes de formation professionnelle d'être embauchés à temps plein.

Professions

Les diplômés embauchés à temps plein travaillent dans le domaine de la fabrication, du montage et de la réparation ou comme opérateurs de matériel. Étant donné les nombreuses spécialités de cette discipline, on ne peut déceler une tendance professionnelle précise.

Coup d'oeil rétrospectif

En général, les diplômés embauchés à temps plein ont déclaré un degré de satisfaction professionnelle à peu près équivalent à la moyenne pour ce niveau. C'est toutefois, une proportion légèrement inférieure à la moyenne qui occupent des emplois liés à leur programme d'études. Malgré les perspectives d'emploi relativement bonnes dans le marché du travail, seulement 5 % environ contre 60 % pour tous les diplômés au niveau des métiers, choisiraient le même programme si cela était à refaire.

Autres technologies du génie

Premier cycle
Université (4 ans)

Génie et technologies du génie

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	917	1 557	2 060	2 150	2 040
% de tous les diplômés de premier cycle	1.3	1.6	1.8	1.8	1.8

Destination des diplômés (%)

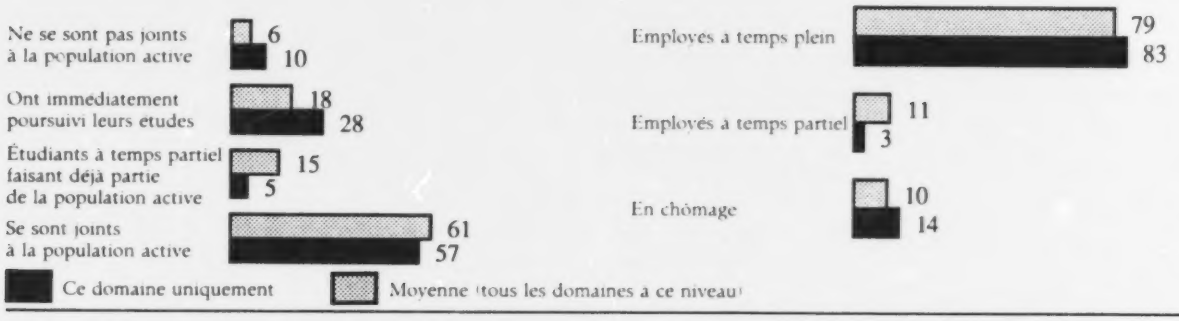

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

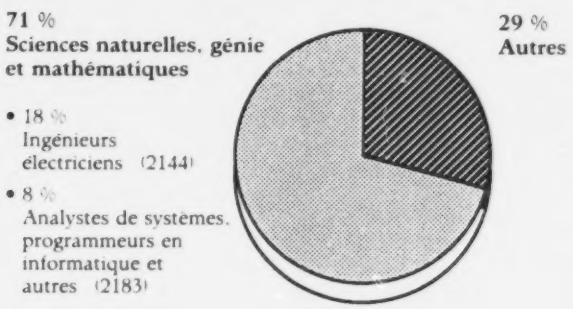

Génie et technologies du génie

Autres technologies du génie

Premier cycle
Université (4 ans)

Au niveau du premier cycle, ces programmes du génie comprennent notamment l'aéronautique et le génie aérospatial, le génie industriel, le génie minier, le génie métallurgique, la science du génie et d'autres spécialisations connexes. Étant donné la variété des disciplines que regroupe ce domaine d'étude, les chiffres qui s'appliquent à l'ensemble du groupe pourraient ne pas s'appliquer aux divers domaines qui le composent. En général, l'inscription à ces programmes exige un diplôme d'études secondaires avec de bonnes notes en chimie, en physique, en mathématiques et en biologie. Les étudiants québécois qui demandent l'inscription dans une université du Québec doivent détenir un DEC portant sur ces mêmes cours. Toutes les provinces à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, offrent des programmes de premier cycle, dans ces domaines du génie, dont la durée est en moyenne de quatre ans, bien qu'il puisse y avoir des variantes selon la discipline, l'établissement et la province. Certains établissements offrent la possibilité de suivre ce cours par le biais d'un programme CO-OP ou de s'inscrire dans un programme de diplôme ou de certificat de premier cycle.

Tendances et projections

Entre 1971 et 1985, le nombre annuel de diplômés a doublé. Au cours de la première moitié des années 1980, environ 1 860 étudiants ont reçu chaque année un diplôme de premier cycle dans ces domaines. La popularité relative du cours augmente également depuis le début des années 1970; il rend présentement compte de 1,8 % de l'ensemble des diplômés de ce niveau. Si la popularité actuelle du cours et la capacité d'accueil se maintiennent entre 1987 et 1995, on prévoit environ 2 100 diplômés par année.

Destination des diplômés

Selon les données de 1984, c'est dans une proportion nettement supérieure à la moyenne que les diplômés de ce domaine poursuivent leurs études et une proportion inférieure à la moyenne entrent dans la population active. Les diplômés qui cherchent du travail réussissent moins bien que les autres : leur taux de chômage est supérieur à la moyenne pour ce niveau.

Professions

Deux ans après la fin de leurs études, la majorité des diplômés embauchés à temps plein travaillent dans des professions liées au génie et aux mathématiques, notamment à titre d'ingénieurs électriciens ou d'analystes des systèmes. On retrouve également de ces diplômés dans d'autres professions, mais sans concentration significative.

Coup d'oeil rétrospectif

Pour ces diplômés, la situation du marché du travail était plus favorable que la moyenne en 1982. Ils avaient une meilleure chance de trouver un emploi dans leur domaine d'étude et risquaient moins de s'estimer surqualifiés pour leur travail. Une proportion supérieure à la moyenne choisiraient de nouveau le même cours si c'était à refaire.

Autres technologies du génie

Maîtrise
Université (2 ans)

Génie et technologies du génie

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	252	257	375	370	335
% de tous les détenteurs d'une maîtrise	2.4	1.8	2.2	2.2	2.2

Destination des diplômés (%)

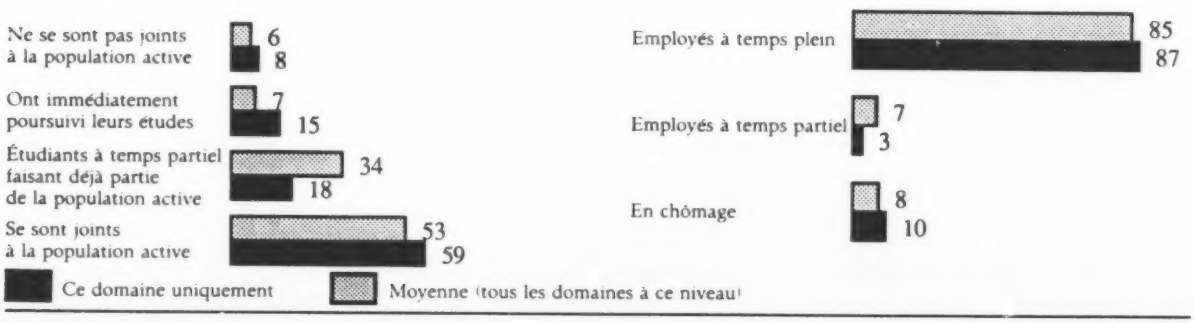

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

76 %
Sciences naturelles, génie et mathématiques

- 16 % Ingénieurs électricien (2144)
- 11 % Analystes de systèmes et programmeurs (2183)
- 7 % Ingénieurs civils (2143)
- 6 % Ingénieurs professionnels (2159)

10 %
Gestion et administration

14 %
Autres

Génie et technologies du génie

Autres technologies du génie

Maîtrise
Université (2 ans)

Au niveau de la maîtrise, ces programmes du génie portent sur le génie aéronautique et aérospatial, le génie industriel, le génie minier, le génie biomédical, le génie géologique, le génie du pétrole et le génie agricole. Les prérequis varient selon l'établissement, mais, en général, le candidat doit posséder, d'une université reconnue, un diplôme spécialisé de premier cycle, ou l'équivalent, dans cette discipline ou dans une discipline connexe. Comme nous l'avons signalé dans l'introduction, les détenteurs d'un diplôme ou d'un certificat universitaire supérieur sont inclus avec les détenteurs d'une maîtrise. En général, les programmes menant à un certificat sont de plus courte durée, et l'étudiant qui s'y inscrit possède soit un diplôme de premier cycle soit une maîtrise. En 1985, seulement 10 % des diplômés de ces programmes ont reçu un certificat plutôt qu'une maîtrise. Le cours est offert dans toutes les provinces sauf à l'Île-du-Prince-Édouard; sa durée varie selon l'établissement, mais elle est en général de deux ans. Dans certains établissements, il est possible de suivre ce cours par le biais d'un programme CO-OP. Selon les données de 1984, environ 10 % des diplômés ont obtenu leur diplôme de cette façon. Les diplômés sont en majorité des hommes (90 %) et se retrouvent en Ontario (40 %).

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et par conséquent de diplômés, dépend de la capacité des facultés intéressées d'absorber de nouveaux étudiants et du nombre de demandes d'admission. Ces deux facteurs sont influencés en partie par la situation actuelle du marché et les perspectives d'emploi. Depuis 1981, on a dénombré en moyenne 350 diplômés par année. Entre 1971 et 1981, la popularité du cours (comme celle des autres disciplines du génie), que traduit sa part du nombre total de diplômés au niveau de la maîtrise, a diminué, mais elle a depuis connu une remontée. Si la popularité actuelle du cours et la capacité d'accueil des facultés se maintiennent entre 1987 et 1995, on prévoit environ 350 diplômés par année. Ainsi, le nombre de nouveaux diplômés se faisant concurrence dans le marché du travail serait à peu près le même au cours de la période de projection qu'entre 1981 et 1985.

Destination des diplômés

À la fin de leurs études, c'est dans une proportion supérieure à la moyenne, que ces diplômés entrent dans le marché du travail ou poursuivent leurs études. Cette statistique s'explique par la proportion inférieure à la moyenne de diplômés qui se trouvent déjà dans le marché du travail et qui fréquentent l'école à temps partiel. L'aptitude de ces diplômés à se trouver un emploi est légèrement inférieure à celle des autres diplômés détenteurs d'une maîtrise, principalement parce que ceux qui sont incapables de se trouver un emploi à temps plein ne réussissent pas non plus à en trouver un à temps partiel.

Professions

La majorité des diplômés des autres programmes du génie embauchés à temps plein, deux ans après la fin de leurs études, travaillent comme analystes de systèmes ou encore comme ingénieurs civils ou ingénieurs électriciens dans le secteur des services aux entreprises. Les autres sont répartis entre diverses professions, particulièrement dans les domaines de la gestion et de l'administration. Les diplômés qui cherchent un emploi doivent concurrencer les autres diplômés en génie au niveau universitaire.

Coup d'oeil rétrospectif

D'après l'enquête de 1984, non seulement le passage des diplômés de 1982 de l'école au monde du travail est-il légèrement moins réussi pour eux que pour les autres diplômés au niveau de la maîtrise, mais une proportion légèrement inférieure à la moyenne n'estiment que leur emploi concorde avec leur domaine d'étude. Une proportion légèrement supérieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour l'emploi qu'ils occupent. Pour ces raisons et à cause du degré de satisfaction professionnelle légèrement inférieur, environ 75 % des diplômés, contre 80 % pour tous les diplômés au niveau de la maîtrise, ont affirmé qu'ils suivraient le même programme d'étude si cela était à recommencer.

Autres technologies du génie

Doctorat
Université (3 ans)

Génie et technologies du génie

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	36	54	61	65	65
% de tous les détenteurs d'un doctorat	2,2	3,0	3,1	3,1	3,1

Destination des diplômés (%)

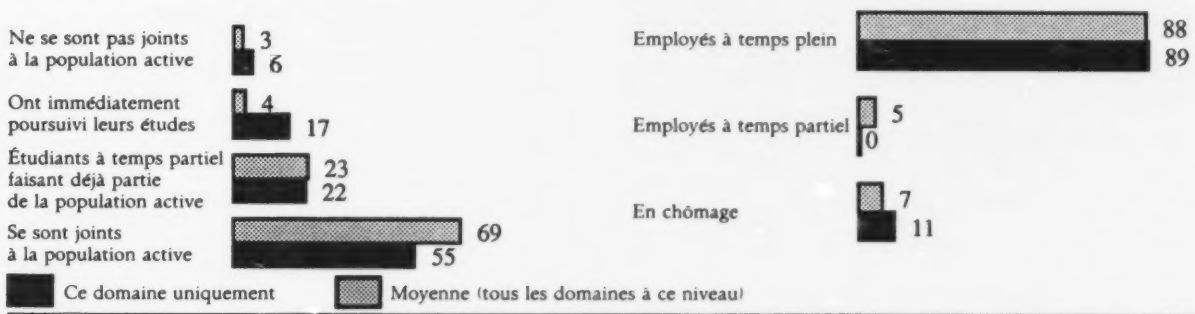

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

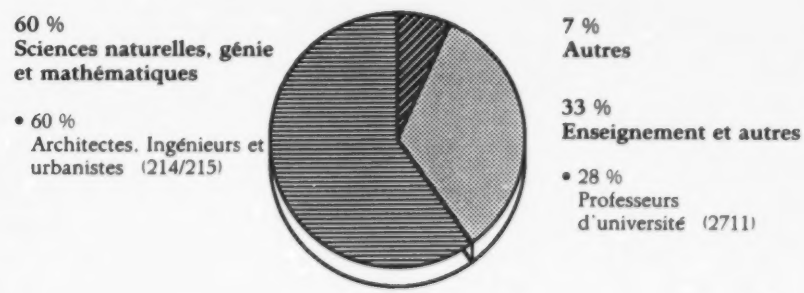

Génie et technologies du génie

Autres technologies du génie

Doctorat
Université (3 ans)

Dans ces programmes d'étude sont regroupés les domaines du génie qui ne sont pas mentionnés dans les domaines précédents. Il s'agit du génie aéronautique et du génie aérospatial, du génie industriel, du génie minier, du génie métallurgique, des sciences du génie et des autres spécialités liées au génie. Étant donné la grande variété de disciplines regroupées sous ce titre, l'analyse est générale et ne peut s'appliquer précisément à chaque discipline. En général, les personnes doivent s'inscrire à l'une de ces disciplines, détenir une maîtrise ou l'équivalent et avoir une bonne connaissance du domaine de spécialité. La durée moyenne de ces programmes est de trois ans mais varie selon la discipline et l'établissement. Seules les provinces de l'Île-du-Prince-Édouard et du Manitoba n'offrent pas de tels programmes. Ceci ne signifie pas nécessairement que tous ces programmes sont offerts dans chaque province. Il est préférable de consulter le *Répertoire des universités canadiennes*, publié par l'Association des universités et collèges du Canada pour savoir où chaque spécialité est enseignée. Certains cours sont offerts dans le cadre d'un programme CO-OP. L'âge des diplômés est nettement inférieur à celui de la moyenne des diplômés dans d'autres domaines.

Tendances et projections

Au début des années 1980, il y avait en moyenne 50 diplômés par année pour l'ensemble de ces matières, ce qui représentait une légère augmentation par rapport aux années 1970. La popularité relative de ces disciplines a également augmenté pendant cette période : les diplômés de ces disciplines représentaient plus de 3 % de tous les détenteurs d'un doctorat en 1985. Si la popularité actuelle de ces domaines d'étude et la capacité des facultés d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent de 1987 à 1995, 70 étudiants devraient obtenir leur diplôme chaque année dans ces disciplines.

Destination des diplômés

Selon les données de 1984, les diplômés de ces programmes sont moins susceptibles de se joindre à la population active que les autres détenteurs d'un doctorat. Une proportion importante décident de poursuivre leurs études. Parmi ceux qui se joignent à la population active, une proportion correspondant à la moyenne trouvent un emploi à temps plein. Le taux de chômage des détenteurs d'un doctorat en ces matières est supérieur à la moyenne.

Professions

Comme la plupart des détenteurs d'un doctorat en génie, les diplômés des autres programmes du génie occupent soit un poste en sciences techniques soit un poste d'enseignant comme professeur d'université.

Coup d'oeil rétrospectif

C'est une proportion moyenne de diplômés de ces programmes qui déclarent que leur emploi correspond à leur domaine d'étude et en sont satisfaits. Ils ont moins tendance que les autres diplômés à s'estimer surqualifiés pour leur emploi, et une proportion inférieure à la moyenne seraient disposés à s'inscrire au même programme, si cela était à refaire.

Instrumentation

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Génie et technologies du génie

Tendances et projections

	1977	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	259	377	633	640	604
% de tous les diplômés en formation professionnelle	0,7	0,8	1,1	1,1	1,1

Destination des diplômés (%)

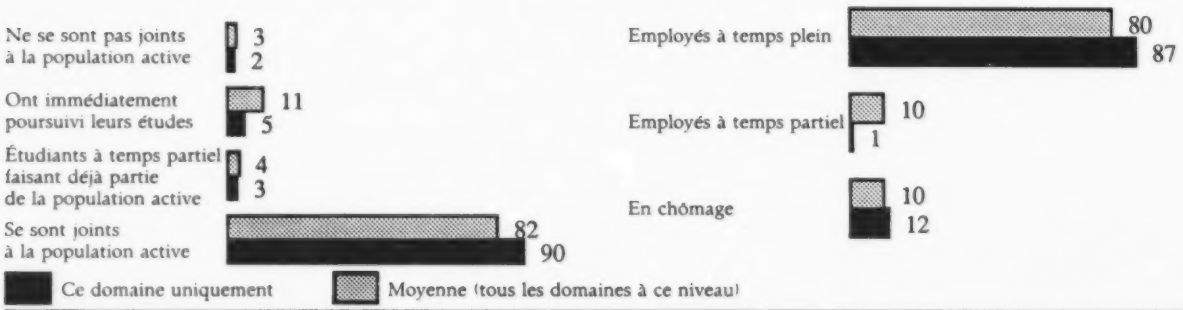

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

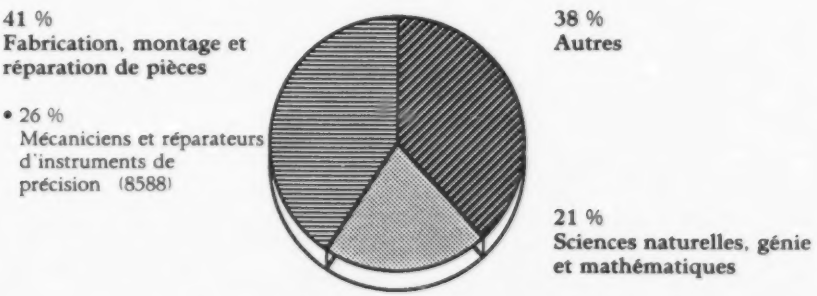

Génie et technologies du génie

Instrumentation

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Le programme de formation en instrumentation comprend l'assemblage, le contrôle industriel, l'inspection, la réparation des instruments, la mesure et le contrôle numérique, l'opération des oscilloscopes et l'instrumentation de précision. Les prérequis varient d'un établissement à l'autre, mais le candidat doit généralement avoir réussi des cours de niveau secondaire avancé en français ou en anglais, en mathématiques, en physique, en chimie et en dessin. Bien qu'ils ne soient pas obligatoires, des cours en mécanique, en informatique, en électricité et en électronique sont recommandés. Ce cours est offert dans toutes les provinces sauf à Terre-Neuve et à l'Île-du-Prince-Édouard et sa durée, bien qu'elle varie d'un établissement à l'autre, compte généralement deux ans d'études. Certains établissements offrent la possibilité d'obtenir son diplôme par le biais d'un programme CO-OP, mais, selon les données de 1984, seulement 5 % des diplômés en instrumentation ont obtenu leur certificat ou leur diplôme de cette façon. La majorité de ces diplômés sont des hommes (90 %) et se retrouvent au Québec (43 %).

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et par conséquent de diplômes conférés, dépend de la capacité de chaque établissement d'accueillir de nouveaux étudiants et du nombre de demandes d'admission. La conjoncture courante et prévue du marché du travail influencent partiellement ces deux facteurs. Depuis 1981, le nombre annuel de diplômés est d'environ 500. La popularité de ce cours, mesurée selon le nombre de ses étudiants par rapport à l'ensemble des diplômés des collèges communautaires et des cégeps, a augmenté très lentement mais régulièrement de 1977 à 1986. Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil des établissements se maintiennent de 1987 à 1995, on prévoit que près de 600 étudiants obtiendront ce diplôme chaque année.

Destination des diplômés

Après l'obtention de leur diplôme, un très grand nombre de diplômés en instrumentation, par rapport aux diplômés des autres disciplines des collèges communautaires et des cégeps, se joignent à la population active, en grande partie à cause du nombre nettement plus faible d'entre eux qui poursuivent leurs études. Une fois sur le marché du travail, ces diplômés ont des chances égales aux autres diplômés des collèges et des cégeps de se trouver un emploi, mais une proportion nettement supérieure à la moyenne trouvent un emploi à temps plein.

Professions

La majorité des diplômés en instrumentation embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, travaillent surtout comme mécaniciens et réparateurs d'instruments de précision. Les autres sont dispersés dans diverses fonctions, dont une concentration importante en ingénierie. Les diplômés qui cherchent un emploi de mécanicien et de réparateur d'instruments de précision doivent surtout concurrencer les diplômés des collèges communautaires et des cégeps dans le domaine de l'électricité et de l'électronique.

Coup d'oeil rétrospectif

Au point de vue de l'embauche, le passage de l'école au marché du travail est assez semblable pour les diplômés en instrumentation que pour les diplômés des collèges communautaires et des cégeps. En général, les diplômés en instrumentation se disent moins satisfaits de leur emploi. Cependant, seulement environ 20 % s'estiment surqualifiés comparativement à 35 % de tous les diplômés des collèges communautaires et des cégeps. Une proportion légèrement inférieure à la moyenne seraient disposés à suivre le même programme, si cela était à refaire.

Autres technologies du génie (arpentage)

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Génie et technologies du génie

Tendances et projections

	1977	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	285	300	236	240	225
% de tous les diplômés en formation professionnelle	0,8	0,6	0,4	0,4	0,4

Destination des diplômés (%)

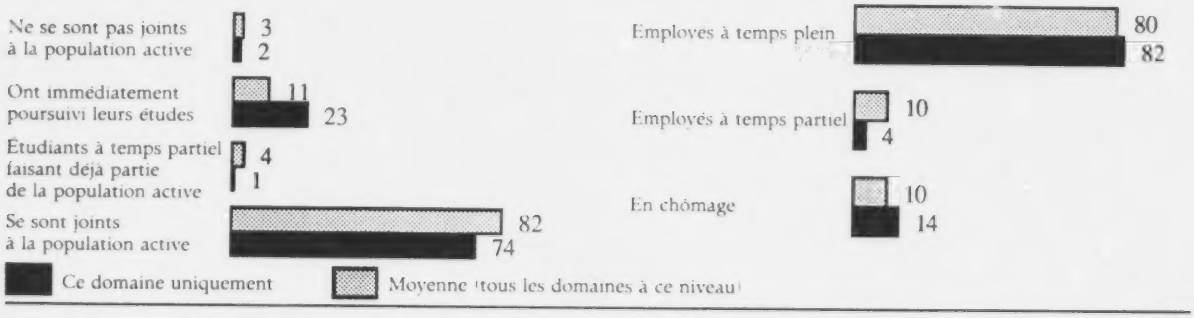

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

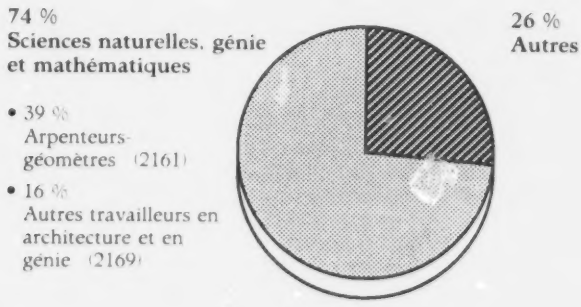

Génie et technologies du génie

Autres technologies du génie (arpentage)

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Ces domaines d'étude portent sur les levés aériens, les techniques civiles et d'arpentage, les relevés hydrographiques et les relevés sismiques, de gravité et de magetomètre. Les prérequis varient d'un établissement à l'autre, mais le candidat doit généralement avoir réussi des cours de niveau secondaire avancé en français ou en anglais, en mathématiques et en dessin, ainsi que deux cours différents crédités en science. Ce cours est offert dans toutes les provinces sauf à l'Île-du-Prince-Édouard, et au Nouveau-Brunswick et sa durée est en général de deux ans, mais varie d'un établissement à l'autre. Certains établissements offrent la possibilité d'obtenir un diplôme par le biais d'un programme CO-OP. Selon les données de 1984, environ 10 % des diplômés en arpentage se sont prévalus de ce programme. La majorité de ces diplômés sont des hommes (80 %) et se retrouvent en Ontario (40 %).

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et par conséquent de diplômés dépend de la capacité de chaque établissement d'accueillir de nouveaux étudiants et du nombre de demandes d'admission. La conjoncture courante et prévue du marché du travail influencent partiellement ces deux facteurs. Depuis 1981, le nombre annuel de diplômés est d'environ 250. La popularité de ce cours, mesurée selon le nombre de ses étudiants par rapport à l'ensemble des diplômés des collèges communautaires et des cégeps, a diminué lentement mais régulièrement de 1977 à 1986. Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil des établissements se maintiennent de 1987 à 1995, on prévoit que près de 200 diplômés par année. On s'attend à ce que le nombre de nouveaux diplômés se faisant concurrence pour les emplois connexes soit alors inférieur pendant la période de projection que de 1981 à 1985.

Destination des diplômés

Une proportion nettement supérieure des diplômés en arpentage (25 %), par rapport aux autres diplômés des collèges communautaires et des cégeps, poursuivent leurs études après l'obtention de leur diplôme, et une proportion nettement inférieure (75 %) se joignent à la population active. Le chômage est assez fréquent chez les diplômés en arpentage puisque seulement quelques-uns réussissent à se trouver un emploi soit à temps partiel soit à temps plein.

Professions

Les diplômés en arpentage embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, travaillent surtout comme arpenteurs dans les services d'architecture, d'ingénierie et dans d'autres services scientifiques et techniques. Les autres sont dispersés dans diverses fonctions, dont une concentration importante dans d'autres professions relatives à l'ingénierie. Les diplômés de ce programme qui cherchent un emploi d'arpenteur doivent surtout concurrencer les diplômés en ingénierie des collèges communautaires, des cégeps et des universités.

Coup d'oeil rétrospectif

En dépit de leur présence légèrement plus faible que la moyenne dans le marché du travail (taux de chômage de 14 %), le degré de satisfaction professionnelle des diplômés en arpentage est supérieur à celui de la majorité des diplômés des collèges communautaires et des cégeps. La plupart pensent que leur emploi est bien assorti à leur discipline d'étude et peu s'estiment surqualifiés pour leur travail. Un nombre légèrement inférieur à la moyenne (60 %) suivraient le même programme d'étude si c'était à refaire.

Autres technologies du génie

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Tendances et projections

	1977	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	397	598	750	760	715
% de tous les diplômés en formation professionnelle	1,1	1,3	1,3	1,3	1,3

Destination des diplômés (%)

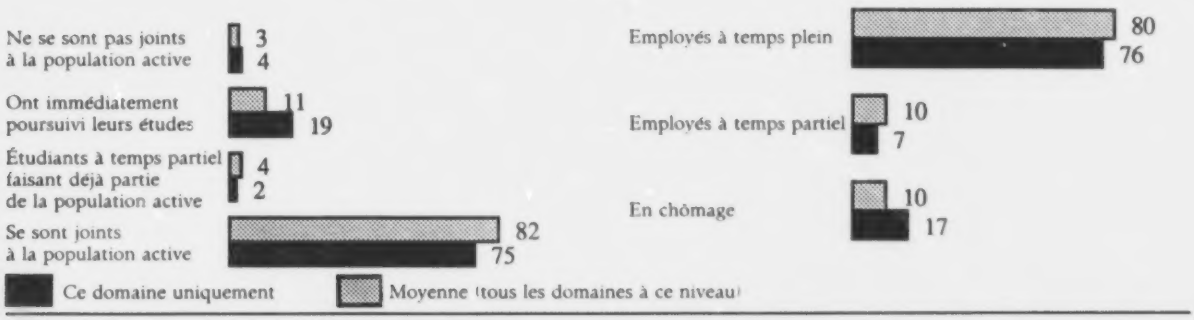

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

53 %
Sciences naturelles, génie et mathématiques

- 23 % Dessinateurs techniques (2163)
- 10 % Arpenteurs – géomètres (2161)
- 8 % Technologues et techniciens en génie (2165)

11 %
Fabrication, montage et réparation de pièces

7 %
Gestion

29 %
Autres

Génie et technologies du génie

Autres technologies du génie

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Ce programme de formation comprend le dessin, la cartographie, le dessin mécanique, les réparations et services, et la météorologie et la physique. Les prérequis varient d'un établissement à l'autre, mais le candidat doit généralement se présenter à une entrevue et avoir réussi des cours de niveau secondaire avancé en français ou en anglais, en mathématiques, en physique, en dessin et en géographie. Ce cours est offert dans toutes les provinces sauf à l'Île-du-Prince-Édouard et sa durée est en général de deux ans mais varie d'un établissement à l'autre. Certains établissements offrent la possibilité d'obtenir un diplôme par le biais d'un programme CO-OP. Selon les données de 1984, seulement 5 % de ces diplômés ont obtenu leur certificat ou leur diplôme de cette façon. La majorité de ces diplômés sont des hommes (85 %) et se retrouvent au Québec (40 %).

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et par conséquent de diplômés, dépend de la capacité de chaque établissement d'accueillir de nouveaux étudiants, et du nombre de demandes d'admission. La conjoncture courante et prévue du marché du travail influencent partiellement ces deux facteurs. Depuis 1981, le nombre annuel de diplômés est d'environ 675. La popularité de ce cours, mesurée selon le nombre de ses étudiants par rapport à l'ensemble des diplômés des collèges communautaires et des cégeps, a légèrement augmenté entre 1977 et 1981, mais s'est maintenue depuis. Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil des établissements se maintiennent de 1987 à 1995, on prévoit près de 700 diplômés par année.

Destination des diplômés

Un nombre légèrement inférieur à la moyenne de ces diplômés se joignent à la population active après l'obtention de leur diplôme surtout parce qu'un nombre supérieur à la moyenne poursuivent leurs études. Une fois dans le marché du travail, les diplômés de ces programmes du génie ont beaucoup plus de difficulté à trouver un emploi, à plein temps ou à temps partiel.

Professions

Les diplômés embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, travaillent surtout comme dessinateur, arpenteur ou technologue ou technicien en génie, soit en architecture, en ingénierie ou dans d'autres services scientifiques et techniques. Les autres sont dispersés dans diverses professions, dont une concentration importante dans la fabrication de produits, dans le montage et la réparation, et dans la gestion. Les diplômés de ce cours qui cherchent un emploi de dessinateur doivent surtout concurrencer les diplômés des collèges communautaires et des cégeps (dessin architectural et techniques de dessin), les diplômés ayant une formation professionnelle (dessin) et les bacheliers d'université en architecture.

Coup d'oeil rétrospectif

Malgré leur difficulté à trouver un emploi, une proportion moyenne des diplômés de ces programmes d'étude sont satisfaits de leur emploi et un nombre inférieur s'estiment surqualifiés pour leur travail. Étant donné leur taux de chômage nettement plus élevé et un taux de salaire légèrement inférieur à la moyenne, environ 50 % de ces diplômés, par rapport à la moyenne de 65 % pour l'ensemble des disciplines des collèges communautaires et des cégeps, choisiraient le même programme d'étude si c'était à refaire.

Autres technologies du génie (dessin)

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (11 mois)

Tendances

	1983-1984*
Nombre de diplômés	1 252
% de tous les diplômés en formation professionnelle	1,7

* Cette période est la seule, depuis 1977, qui puisse fournir des données d'ensemble fiables et couvrant toutes les provinces, territoires et domaines d'étude. Étant donné l'insuffisance de données chronologiques et l'obtention récente des données pour la période 1983-1984, nous ne pouvons, pour l'instant, fournir des projections.

Destination des diplômés (%)

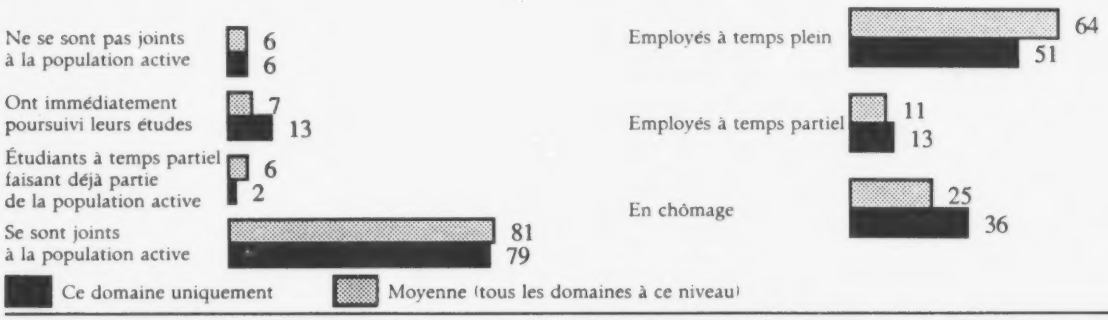

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

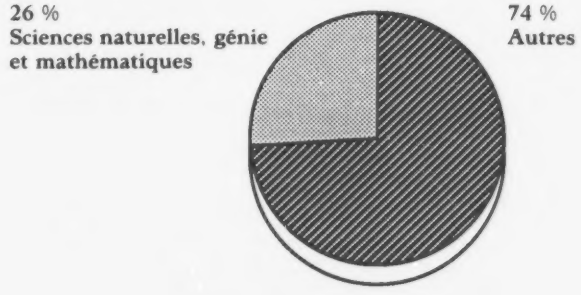

Génie et technologies du génie

Autres technologies du génie (dessin)

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (11 mois)

Les programmes de formation de ces disciplines sont le dessin de génie, la cartographie et le dessin mécanique. Les prérequis varient selon le type de programme (pré-emploi ou recyclage), l'établissement et la province bien que ceux qui s'étaient inscrits à un programme de ce type en 1982, avait en moyenne déjà terminé leurs études secondaires. Les programme d'étude ont une durée d'environ onze mois et en 1983-1984 étaient offerts dans toutes les provinces sauf à l'Île-du-Prince-Édouard, au Québec et en Saskatchewan. Les femmes comptent pour un tiers des diplômés.

Tendances et projections

En 1983-1984, il y a eu plus de 1 250 diplômés dans ce domaine, ce qui représentait près de 2 % de l'ensemble des diplômés de ce niveau. Si la popularité actuelle de ce cours, et la capacité des établissements d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent de 1987 à 1995, le nombre annuel moyen de diplômés devrait baisser légèrement à cause de la diminution du groupe d'âge pertinent.

Destination des diplômés

Une proportion supérieure à la moyenne de diplômés poursuivent leurs études après avoir obtenu leur diplôme. La majorité se joignent à la population active. Leur taux de chômage nettement supérieur à la moyenne démontre qu'ils ont eu moins de succès dans le marché du travail.

Professions

Deux ans après l'obtention de leur diplôme, une proportion importante de diplômés embauchés à temps plein occupent un poste dans la catégorie professionnelle de travailleurs des sciences naturelles, du génie et des mathématiques. Les autres occupent divers emplois en nombre beaucoup trop faible pour que l'on puisse les indiquer ici.

Coup d'oeil rétrospectif

Les diplômés en dessin sont moins satisfaits de leur première expérience du marché du travail que les autres diplômés de programmes professionnels. Une proportion inférieure à la moyenne sont satisfaits de l'emploi qu'ils occupent et ont plus tendance à s'estimer surqualifiés pour cet emploi. De même, 55 % seulement de ces diplômés, contre 60 % en moyenne pour les diplômés de tous les programmes professionnels, seraient prêts à choisir la même voie, si cela était à refaire.

Technologies des transports

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (3 mois)

Génie et technologies du génie

Tendances

	1983-1984*
Nombre de diplômés	4 277
% de tous les diplômés en formation professionnelle	5,7

* Cette période est la seule, depuis 1977, qui puisse fournir des données d'ensemble fiables et couvrant toutes les provinces, territoires et domaines d'étude. Étant donné l'insuffisance de données chronologiques et l'obtention récente des données pour la période 1983-1984, nous ne pouvons, pour l'instant, fournir des projections.

Destination des diplômés (%)

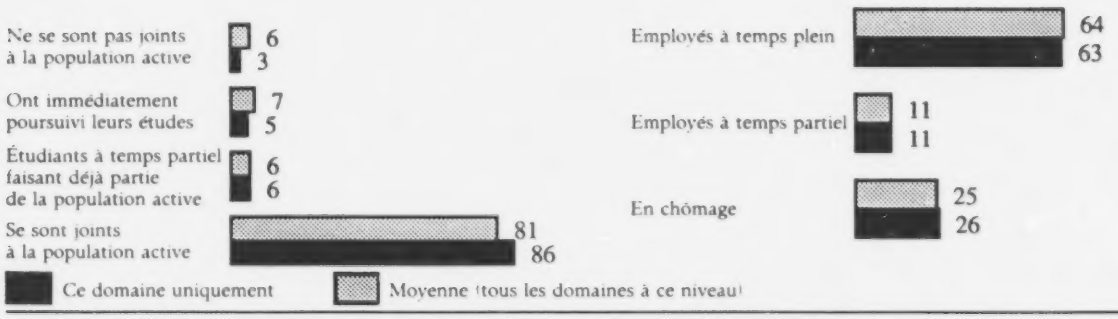

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

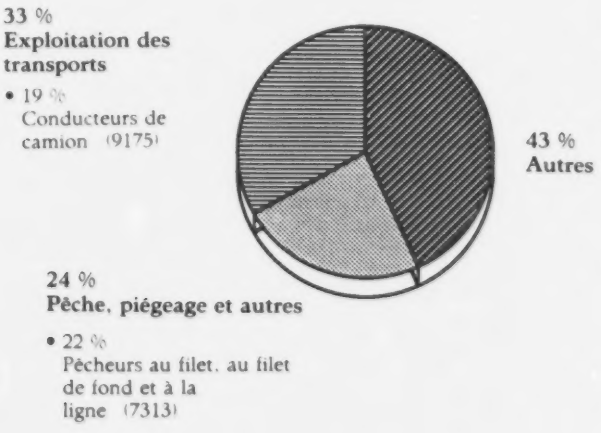

Génie et technologies du génie

Technologies des transports

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (3 mois)

Les programmes de formation dans ce domaine d'étude sont le transport routier, la navigation maritime, le transport aérien et le transport ferroviaire. Les prérequis varient selon le type de programme, l'établissement et la province. En règle générale, les personnes qui s'inscrivent à ce cours détiennent un diplôme d'études secondaires, bien que cela ne soit pas toujours essentiel. Le programme dure environ trois mois. Toutes les provinces, sauf la Nouvelle-Écosse, ont offert ce programme en 1983-1984. Un sondage mené en 1984 révèle que les diplômés sont en moyenne âgés de 26 ans et que les femmes ne représentent que 10 % de l'ensemble des diplômés.

Tendances et projections

En 1983-1984, il y a eu près de 4 300 diplômés dans ce programme de formation, soit environ 6 % de l'ensemble des diplômés à ce niveau. Si la popularité actuelle de ce cours, et la capacité des établissements d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent de 1987 à 1995, le nombre annuel moyen de diplômés devrait baisser légèrement à cause de la réduction du groupe d'âge pertinent.

Destination des diplômés

Après l'obtention de leur diplôme, une proportion moyenne de ces diplômés se joignent à la population active et réussissent aussi bien que les diplômés des autres domaines à se trouver un emploi. Ceci se traduit par un taux de chômage (26 %) et un taux d'emploi à temps plein (63 %) voisins des taux moyens pour les diplômés de ce niveau.

Professions

Parmi les diplômés embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, un pourcentage significatif travaillent parmi le personnel d'exploitation des transports, et surtout comme chauffeur de camion. Un pourcentage important, qui ont probablement suivi un cours en navigation maritime, trouvent du travail dans les emplois reliés à la pêche. Les autres diplômés trouvent des emplois variés, mais la concentration est insuffisante pour être statistiquement significative.

Coup d'oeil rétrospectif

Une proportion moyenne des diplômés embauchés à temps plein estiment que leur emploi est relié à leur programme de formation, mais ils ont plus tendance que d'autres à s'estimer surqualifiés pour l'emploi qu'ils occupent. Ceci, ainsi que leur taux de chômage moyen expliquent peut-être leur insatisfaction professionnelle comparativement à celle des diplômés des autres domaines. Malgré tout, une proportion supérieure à la moyenne seraient disposés à s'inscrire au même programme, si cela était à refaire. Les détenteurs d'un diplôme dans la même discipline décerné par un collège ont eu légèrement plus de succès dans leur quête d'un emploi.

Technologies des transports

Formation professionnelle
Collège comunautaire/cégep (2 ans)

Génie et technologies du génie

Tendances et projections

	1977	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	209	300	328	335	315
% de tous les diplômés en formation professionnelle	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6

Destination des diplômés (%)

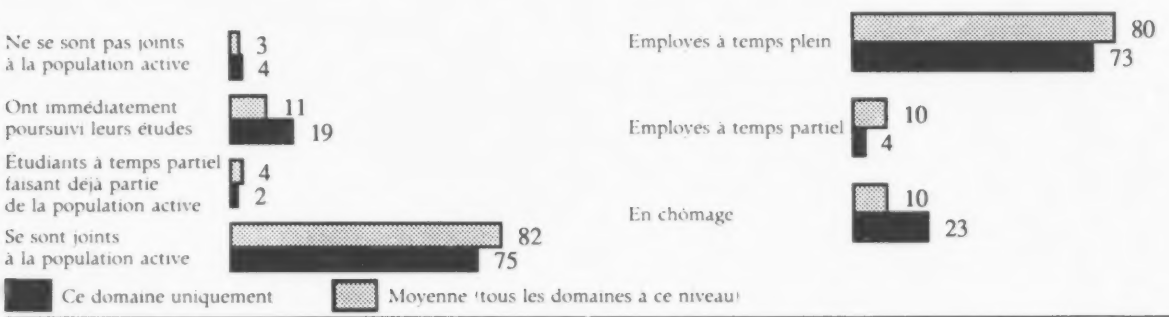

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

26 %
Transport d'équipement

- 13 %
  Officiers de pont (9151)
- 8 %
  Pilotes d'avions, navigateurs et mécaniciens navigants (9111)

18 %
Fabrication, montage et réparation de pièces

- 9 %
  Mécaniciens et réparateurs d'aéronefs (8582)

15 %
Personnel de bureau

41 %
Autres

Génie et technologies du génie

Technologies des transports

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Ce domaine d'étude comprend le transport aérien (formation des pilotes, des contrôleurs aériens, des agents de bord), le transport motorisé (formation des chauffeurs d'autobus, de camion-remorque, de véhicule articulé), le transport par chemin de fer et et par voie maritime (formation des patrons/matelots, des navigateurs et des marins). Les prérequis varient d'un établissement à l'autre, mais le candidat doit généralement se présenter à une entrevue et subir un test d'aptitudes en français ou en anglais, en mathématiques et en conduite automobile, passer un examen médical et avoir réussi des cours de niveau secondaire avancé en français ou en anglais, en mathématiques, en physique et en chimie. Ce cours est offert dans toutes les provinces sauf à l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick, au Manitoba et en Saskatchewan. La durée du cours varie d'un établissement à l'autre mais compte généralement deux ans d'étude. Certains établissements offrent la possibilité d'obtenir son diplôme par le biais d'un programme CO-OP. Selon les données de 1984, environ 20 % des diplômés en technologies des transports ont obtenu leur certificat ou leur diplôme de cette façon. La majorité de ces diplômés sont des hommes (85 %) et se retrouvent en Ontario (30 %).

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et par conséquent de diplômés, dépend de la capacité d'accueil de chaque établissement et du nombre de demandes d'admission. La conjoncture courante et prévue du marché du travail influencent partiellement ces deux facteurs. Depuis 1981, le nombre annuel de diplômés est d'environ 325. La popularité de ce cours, mesurée selon le nombre de ses étudiants par rapport à l'ensemble des diplômés des collèges communautaires et des cégeps, a été assez constante de 1977 à 1986. Si sa popularité actuelle et la capacité des établissements d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent de 1987 à 1995, on prévoit 300 étudiants par année. Ainsi, on s'attend à ce que le nombre de diplômés devant se faire concurrence pour les emplois connexes demeure le même pendant la période de projection que de 1981 à 1985.

Destination des diplômés

Un nombre inférieur des diplômés de ce domaine se joignent à la population active après l'obtention de leur diplôme, surtout à cause du nombre supérieur à la moyenne qui poursuivent leurs études. Les diplômés en technologies des transports ont beaucoup plus de difficulté que les autres diplômés à trouver un emploi, à plein temps ou à temps partiel.

Professions

Les diplômés embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, travaillent comme officiers de pont, pilotes ou mécaniciens d'aéronef dans l'industrie du transport aérien ou maritime ou dans l'industrie aéronautique ou des pièces d'avion. Les autres occupent diverses professions, dont une concentration importante dans la fabrication de produits, le montage et la réparation, ou dans des postes de commis aux écritures. Les diplômés de ce programme qui cherchent un emploi doivent surtout concurrencer les diplômés de même niveau qui ont suivi des cours semblables.

Coup d'oeil rétrospectif

Peut être à cause du peu de chances qu'ils ont eu dans le marché du travail, plusieurs diplômés de ce domaine d'étude expriment des sentiments négatifs à l'égard du cours et de l'emploi qu'ils occupent. Une faible proportion jugent que leur emploi est bien assorti à leur discipline d'étude et une proportion nettement supérieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour leur travail. Étant donné le taux de chômage élevé parmi ces diplômés et le taux de satisfaction professionnelle inférieur à la moyenne, seulement 60 % par rapport à la moyenne de 65 % pour l'ensemble des diplômés des collèges communautaires et des cégeps, choisiraient ce programme si c'était à refaire.

Études anglaises

Sciences humaines

Premier cycle
Université (3 ans)

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	3 084	2 238	3 009	3 165	3 050
% de tous les diplômés de premier cycle	4,2	2,3	2,7	2,7	2,7

Destination des diplômés (%)

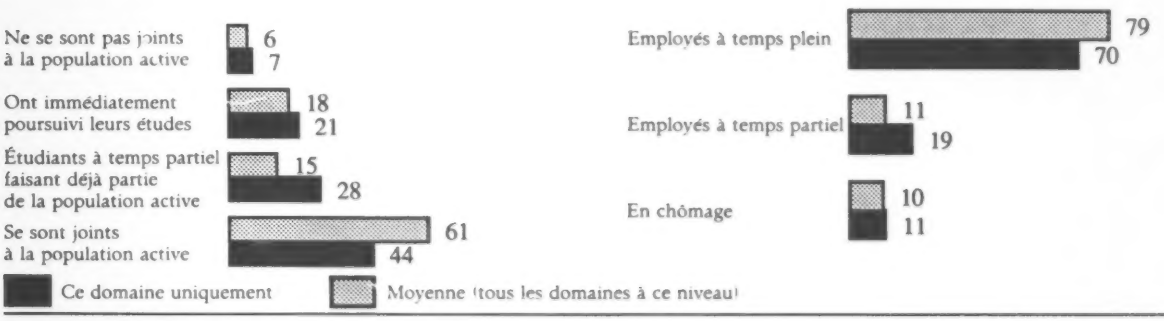

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

30 %
Enseignement et autres

- 16 %
  Professeurs aux niveaux primaire et préscolaire (2731)
- 12 %
  Professeurs au niveau secondaire (2733)

21 %
Personnel de bureau et autres

14 %
Gestion, administration et autres

35 %
Autres

Sciences humaines

Études anglaises

Premier cycle
Université (3 ans)

Ce domaine d'étude comprend des programmes de premier cycle en langue et en littérature anglaises. Le prérequis est un diplôme d'études secondaires avec de bonnes notes en anglais, sauf au Québec où les étudiants doivent détenir un DEC. Le programme est offert dans toutes les provinces, bien que la plupart des inscriptions se retrouvent en Ontario. La durée du programme est de trois ans. Certains établissements offrent un programme de concentration mineure ou de certificat en études anglaises, dont la durée est habituellement inférieure à deux ans. En 1985, près de 75 % des diplômés de ce domaine d'étude étaient des femmes.

Tendances et projections

La popularité relative de ce domaine d'étude a diminué au cours des années 1970, sa part du total des diplômés de premier cycle passant de 4,2 % en 1971 à 2,3 % en 1981. Depuis 1981, la moyenne annuelle est de 2 660 diplômés et ce domaine devient de plus en plus populaire. Si sa popularité actuelle et la capacité des facultés d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent entre 1987 et 1995, on prévoit 3 200 diplômés par année.

Destination des diplômés

Ce domaine se caractérise par un nombre relativement élevé d'inscriptions à temps partiel. La proportion des diplômés qui entrent dans le marché du travail est à peu près la même que dans les autres domaines, mais les diplômés en études anglaises trouvent moins facilement un emploi à temps plein.

Professions

Deux ans après la fin de leurs études, un nombre considérable de diplômés en études anglaises sont embauchés à titre d'enseignants au niveau élémentaire ou secondaire. D'autres diplômés trouvent des emplois de bureau ainsi que des emplois dans les domaines de la gestion et de l'administration. Dans le domaine de l'enseignement, ces diplômés sont en concurrence avec d'autres diplômés de premier cycle en formation des maîtres aux niveaux primaire et secondaire, en psychologie, en formation des maîtres aux niveaux préscolaire et de la maternelle ainsi qu'avec les détenteurs de diplômes de niveau collégial en services d'éducation et d'orientation. Dans d'autres domaines, ces diplômés peuvent devoir concurrencer les détenteurs d'une maîtrise ou d'un doctorat en études anglaises.

Coup d'oeil rétrospectif

Une proportion nettement inférieure à la moyenne estiment que leur emploi correspond à leurs études, et plus de la moitié des diplômés s'estiment surqualifiés pour l'emploi qu'ils occupent. Une proportion comparable à la moyenne se déclarent satisfaits de leur emploi et choisiraient le même cours si c'était à refaire.

Études anglaises

Sciences humaines

Maîtrise
Université (2 ans)

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	451	302	309	305	275
% de tous les détenteurs d'une maîtrise	4,3	2,1	1,9	1,9	1,9

Destination des diplômés (%)

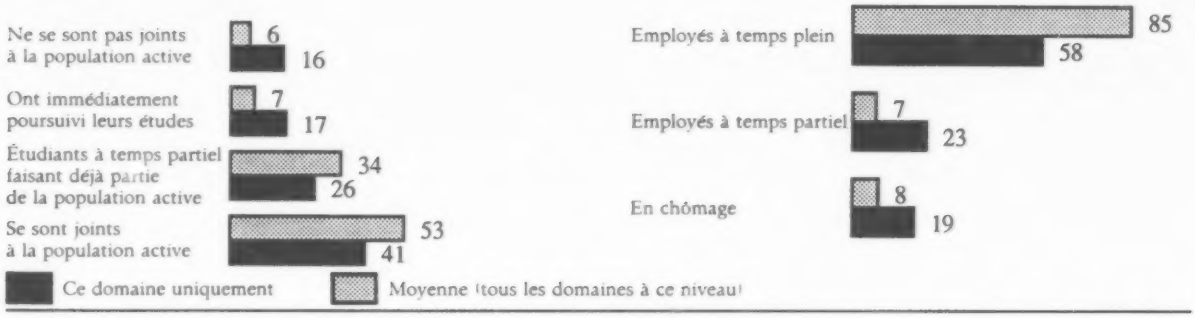

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

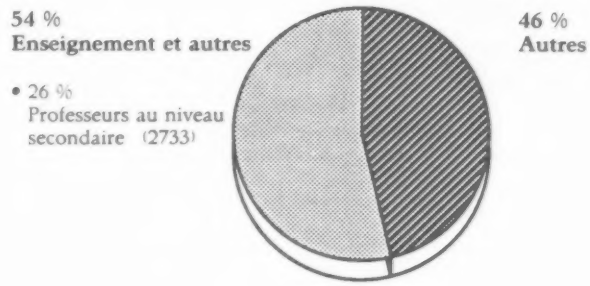

Sciences humaines

Études anglaises

Maîtrise
Université (2 ans)

Au niveau de la maîtrise, les programmes d'étude portent sur la langue anglaise, la littérature anglaise et la création littéraire. Les prérequis varient selon les établissements mais, en général, le candidat doit avoir obtenu un baccalauréat spécialisé ou son équivalent dans cette discipline ou dans une discipline connexe d'une université reconnue. Comme on l'a mentionné dans l'introduction, les détenteurs d'un diplôme ou d'un certificat de deuxième cycle sont inclus avec les maîtrises. En général, les programmes du certificat sont plus courts et sont offerts aux étudiants qui ont obtenu soit un baccalauréat, soit une maîtrise. Environ 10 % des statistiques de 1985 indiquées ci-contre sont attribuables aux diplômes et aux certificats du deuxième cycle. Ce programme d'étude est offert dans toutes les provinces sauf à l'Île-du-Prince-Édouard et sa durée qui varie selon les établissements, compte en général deux ans. Selon les données de 1984, la majorité des diplômés sont des femmes (55 %) et se retrouvent au Québec (35 %).

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et par conséquent de diplômés, dépend de la capacité des facultés intéressées d'absorber de nouveaux étudiants et du nombre de demandes d'admission. Ces deux facteurs sont influencés en partie par la situation présente et probable du marché du travail. Depuis 1981, le nombre annuel des diplômés atteint environ 300. La popularité de ce cours, comme l'indique sa part du total des diplômés détenteurs d'une maîtrise, a considérablement diminué de 1971 à 1981, mais, est demeurée assez stable depuis. Si la popularité actuelle de ce cours et la capacité d'accueil des facultés se maintiennent de 1987 à 1995, on s'attend à 300 diplômés environ par année. Ainsi, le nombre de nouveaux diplômés qui seront à la recherche d'un emploi relié à cette discipline devrait être à peu près le même au cours de la période de projection que de 1981 à 1985.

Destination des diplômés

La proportion relativement faible de diplômés détenteurs d'une maîtrise qui se joignent à la population active après l'obtention de leur diplôme (40 %) dépend en grande partie de la proportion de diplômés nettement supérieure à la moyenne qui choisissent de continuer leurs études (15 %) ou de ne pas s'intégrer au marché du travail (15 %). Leur recherche d'un emploi, particulièrement un emploi à temps plein, est difficile : près de 20 % des diplômés ne réussissent pas à se trouver un emploi et seulement 60 % environ trouvent un emploi à temps plein.

Professions

Les détenteurs d'une maîtrise en études anglaises embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, travaillent pour la plupart comme enseignants au niveau secondaire. Le reste se retrouvait dans plusieurs autres professions sans que l'on puisse noter une concentration importante dans l'une ou l'autre profession. Les diplômés qui sont à la recherche d'un emploi comme professeurs au niveau secondaire entrent principalement en concurrence avec les diplômés détenteurs d'un baccalauréat en formation des maîtres aux niveaux primaire et secondaire, ou en éducation physique, ou avec les détenteurs d'une maîtrise dans des domaines de l'éducation autres que l'enseignement.

Coup d'oeil rétrospectif

Une enquête menée en 1984 montre que non seulement le passage des diplômés de 1982 de l'école au milieu du travail est plus difficile pour ces diplômés que pour les autres diplômés détenteurs d'une maîtrise, mais que le degré de satisfaction professionnelle est inférieur à la moyenne. L'enquête révèle également qu'une proportion légèrement inférieure à la moyenne estiment que leur travail correspond à leur discipline d'étude et sont satisfaite de l'emploi qu'ils occupent. Un plus grand nombre de diplômés en études anglaises que d'autres diplômés détenteurs d'une maîtrise estiment qu'ils sont surqualifiés pour l'emploi qu'ils occupent. Cependant, malgré ces statistiques, une proportion de ces diplômés légèrement supérieure à la moyenne choisiraient le même cours si le choix s'imposait à nouveau.

Études anglaises

Sciences humaines

Doctorat
Université (5 ans)

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	51	87	58	60	65
% de tous les détenteurs d'un doctorat	3,1	4,8	2,9	2,9	2,9

Destination des diplômés (%)

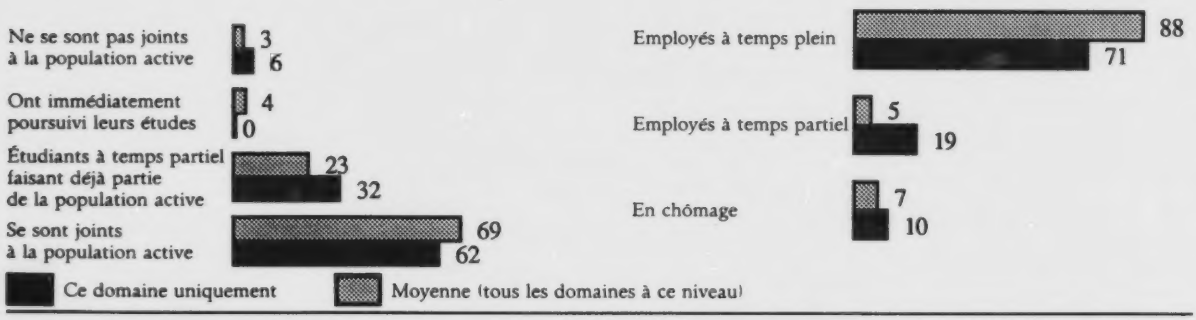

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

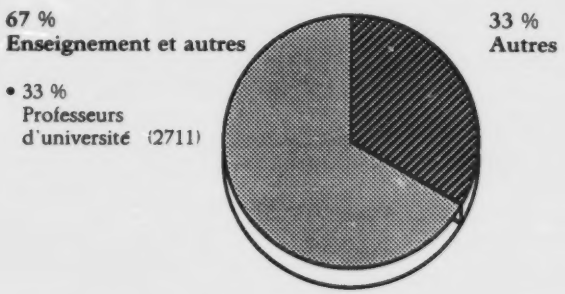

Sciences humaines

Études anglaises

Doctorat
Université (5 ans)

Au niveau du doctorat, la langue et la littérature anglaises font partie de ce grand domaine d'étude. Pour pouvoir être admis au programme de doctorat, il faut généralement détenir une maîtrise ou l'équivalent et avoir une bonne connaissance des études de littérature et de langue anglaises. La durée moyenne du cours est d'environ cinq années. Les programmes de doctorat en anglais sont offerts dans toutes les provinces à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard. L'âge moyen des étudiants qui ont reçu leur doctorat en 1982 était légèrement supérieur à la moyenne (37 ans).

Tendances et projections

Le nombre de détenteurs d'un doctorat en études anglaises a considérablement fluctué entre 1971 et 1985. En moyenne annuelle, le nombre de diplômés en études anglaises a légèrement diminué entre 1971 et 1981 et entre 1981 et 1986 puisqu'il est passé de 69 à 65. De même, le nombre de détenteurs d'un doctorat en études anglaises, par rapport à l'ensemble des détenteurs d'un doctorat, est passé de 4 % au cours des années 1970 à 3 % au début des années 1980. Si la popularité actuelle de ce cours et la capacité des facultés d'accueillir de nouveaux diplômés se maintiennent de 1987 à 1995, 75 étudiants devraient obtenir leur diplôme chaque année dans cette matière. Le nombre de nouveaux diplômés se disputant les emplois dans ce domaine devrait être sensiblement le même pendant la période de projection que de 1981 à 1985.

Destination des diplômés

Une faible proportion seulement de diplômés décident de ne pas se joindre à la population active après avoir obtenu leur diplôme, et aucun des étudiants interrogés ne choisit de poursuivre ses études dans l'immédiat. La proportion de diplômés qui se joignent à la population active est légèrement supérieure à la moyenne pour ce niveau. Une proportion nettement plus faible que la moyenne obtiennent un emploi à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, ce qui donne un taux de chômage supérieur à la moyenne. Environ 20 % des diplômés trouvent un emploi à temps partiel.

Professions

Comme la majorité des détenteurs d'un doctorat, les diplômés en études anglaises occupent des postes d'enseignants. Selon les données de 1984, un tiers d'entre eux travaillent comme professeurs d'université, et les autres occupent des emplois variés.

Coup d'oeil rétrospectif

Même si une proportion de diplômés légèrement inférieure à la moyenne considèrent que leur emploi est lié à leur programme d'étude, un pourcentage important (33 %) sont insatisfaits de l'emploi qu'ils occupent et s'estiment surqualifiés pour celui-ci. Ce programme de doctorat doit sûrement être valable, puisqu'une proportion correspondant à la moyenne choisiraient de nouveau ces études, si cela était à refaire.

Études françaises

Sciences humaines

Premier cycle
Université (3 ans)

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	1 106	1 159	1 480	1 540	1 460
% de tous les diplômés de premier cycle	1,5	1,2	1,3	1,3	1,3

Destination des diplômés (%)

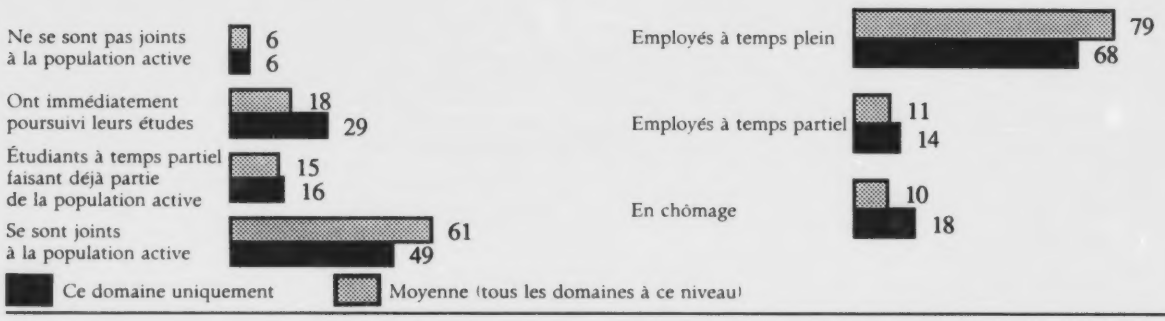

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

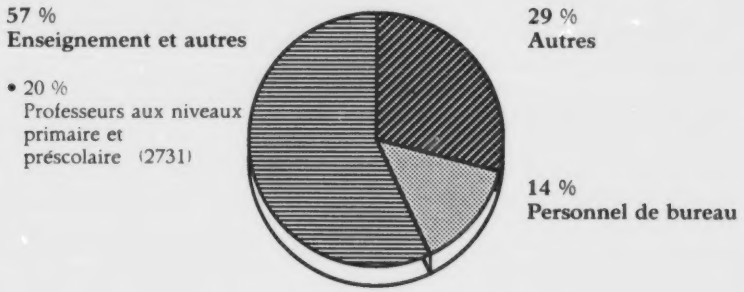

Sciences humaines

Études françaises

Premier cycle
Université (3 ans)

Ce domaine d'étude regroupe les cours de langue et de littérature françaises. Les exigences d'admission correspondent aux exigences générales d'admission à la faculté des arts, soit un diplôme d'études secondaires mettant l'accent sur les matières pertinentes comme le français et les sciences humaines. Au Québec, les étudiants québécois doivent détenir un DEC. Toutes les provinces offrent ce programme, mais la moitié des inscriptions se retrouvent en Ontario. Le programme dure en moyenne trois ans, mais cette durée peut varier selon la province et l'établissement. Selon les données de 1984, les étudiants sont en majorité des femmes et l'âge moyen des diplômés s'établit à 26 ans.

Tendances et projections

Le nombre de diplômés dans ce domaine n'a pas varié beaucoup entre 1971 et 1981; toutefois, au début des années 1980, on a décerné un plus grand nombre de diplômes et de certificats. Bien que le nombre total de diplômés de premier cycle ait augmenté entre 1981 et 1985, la proportion de diplômés de premier cycle en études françaises a diminué légèrement pour atteindre 1,3 % de l'ensemble des diplômés de premier cycle en 1985. Si la popularité actuelle du cours et la capacité des facultés intéressées d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent entre 1987 et 1995, on prévoit qu'il y aura environ 1 500 diplômés par année.

Destination des diplômés

Les diplômés en études françaises ont plus tendance que les autres à poursuivre leurs études dans un domaine connexe ou à un niveau supérieur, ce qui amène une diminution de la proportion de ceux qui entrent dans la population active. Les diplômés de ce domaine connaissent un taux de chômage plus élevé et ont moins de chances que les autres diplômés de premier cycle de trouver un emploi à temps plein.

Professions

Comme leurs collègues qui ont étudié la littérature anglaise, les diplômés de ce domaine travaillent pour la plupart dans l'enseignement, en particulier au niveau élémentaire, et dans des emplois de bureau. Lorsque la situation du marché du travail est peu favorable, les diplômés de ce niveau doivent davantage concurrencer les détenteurs d'une maîtrise et les détenteurs d'un doctorat.

Coup d'oeil rétrospectif

Bien qu'une proportion de ces diplômés remarquablement inférieure à la moyenne estiment que leur emploi correspond à leurs études et bien qu'ils aient plus tendance que les autres diplômés à s'estimer surqualifiés pour leur travail, leur niveau de satisfaction au travail se situe au-dessus de la moyenne. Malgré cela, seulement 65 % de ces diplômés, contre une moyenne de 70 % pour l'ensemble des diplômés de premier cycle, choisiraient de nouveau le même cours si c'était à refaire.

Études françaises

Sciences humaines

Maîtrise
Université (2 ans)

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	165	115	132	130	120
% de tous les détenteurs d'une maîtrise	1,6	0,8	0,8	0,8	0,8

Destination des diplômés (%)

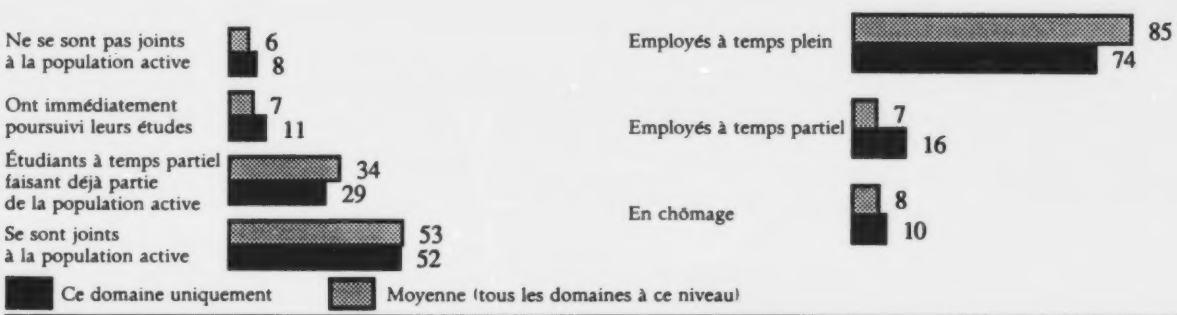

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

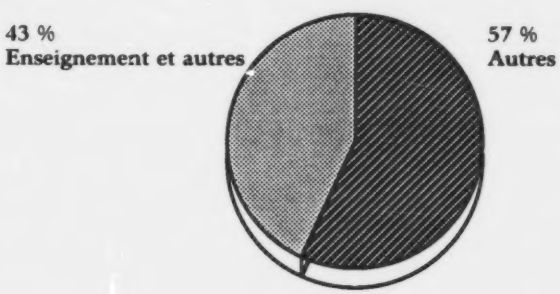

Sciences humaines

Études françaises

Maîtrise
Université (2 ans)

Au niveau de la maîtrise, les études françaises portent sur la langue française, la littérature française, et la création littéraire. Les prérequis varient selon les établissements d'enseignement, mais, en général, le candidat doit avoir obtenu un baccalauréat spécialisé ou son équivalent dans cette discipline ou dans une discipline connexe, d'une université reconnue. Comme on l'a mentionné dans l'introduction, les certificats sont inclus avec les maîtrises. En général, les programmes du certificat sont plus courts et sont offerts aux étudiants qui ont obtenu soit un baccalauréat, soit une maîtrise. Tous les diplômés de 1985 ont obtenu un diplôme plutôt qu'un certificat. Le cours est offert dans toutes les provinces sauf à l'Île-du-Prince-Édouard, et sa durée est en moyenne de deux ans mais varie selon les établissements. Dans certaines universités, il est possible d'obtenir un diplôme en participant à un programme CO-OP. Selon les données de 1984, environ 5 % des diplômés en études françaises ont obtenu leur maîtrise de cette façon. La majorité de ces diplômés sont des femmes (65 %) et se concentrent au Québec (65 %).

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et par conséquent de diplômés, dépend de la capacité des facultés intéressées d'accueillir de nouveaux étudiants et du nombre de demandes d'admission. Ces deux facteurs sont influencés en partie par la situation présente et probable du marché du travail. Depuis 1981, le nombre annuel de diplômés atteint environ 125. La popularité de ce cours, comme l'indique sa part du total des diplômés détenteurs d'une maîtrise, a considérablement diminué de 1971 à 1981, mais, depuis, elle est demeurée constante. Si la popularité actuelle de ce cours et la capacité d'accueil se maintiennent au cours de 1987 à 1995, l'on prévoit 100 diplômés environ par année. Ainsi, le nombre de nouveaux diplômés qui seront à la recherche d'un emploi relié à cette discipline devrait être à peu près le même au cours de la période projetée que de 1981 à 1985.

Destination des diplômés

La proportion relativement faible des diplômés en études françaises qui s'intègrent au marché du travail après l'obtention d'un diplôme (50 %) dépend, dans une large mesure, de la proportion légèrement plus élevée que la moyenne de ceux qui choisissent de poursuivre leurs études ou de ne pas travailler. Une plus faible proportion de ces diplômés que des autres diplômés détenteurs d'une maîtrise suivent le cours à temps partiel. Les diplômés qui cherchent un emploi ont un tout petit peu moins de succès que la moyenne des autres diplômés détenteurs d'une maîtrise dans toutes les disciplines d'étude à cause du nombre nettement plus élevé que la moyenne de ceux qui, après avoir été incapables de trouver un emploi à temps plein, ont pu se trouver un emploi à temps partiel.

Professions

Les diplômés en études françaises embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, travaillent pour la plupart comme enseignants dans le secteur de l'éducation. Les autres sont répartis dans plusieurs autres professions, sans que l'on note de concentration importante dans l'une ou l'autre de ces professions.

Coup d'oeil rétrospectif

Une enquête de 1984 montre que non seulement le passage des diplômés de 1982 de l'école au marché du travail est légèrement plus difficile pour ces diplômés en études françaises que pour les autres diplômés détenteurs d'une maîtrise, mais que le degré de satisfaction professionnelle est nettement moins élevé que la moyenne. De plus, l'enquête révèle qu'une proportion nettement plus faible que la moyenne estiment que leur emploi correspond à leur discipline d'étude et sont satisfaites de l'emploi qu'ils occupent. En outre, un plus grand nombre de diplômés en études françaises (80 %) que de diplômés détenteurs d'une maîtrise dans les autres disciplines (65 %) estiment qu'ils sont surqualifiés pour l'emploi qu'ils occupent. À cause de ce passage au marché du travail légèrement moins réussi que celui de la moyenne et à cause des degrés de satisfaction professionnelle moins élevés, environ 55 % seulement de ces diplômés, contre une moyenne de 80 % de tous les autres détenteurs d'une maîtrise, ont déclaré qu'ils suivraient le même cheminement scolaire s'ils devaient recommencer.

Études françaises

Sciences humaines

Doctorat
Université (5 ans)

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	14	34	34	35	35
% de tous les détenteurs d'un doctorat	0,9	1,9	1,7	1,7	1,7

Destination des diplômés (%)

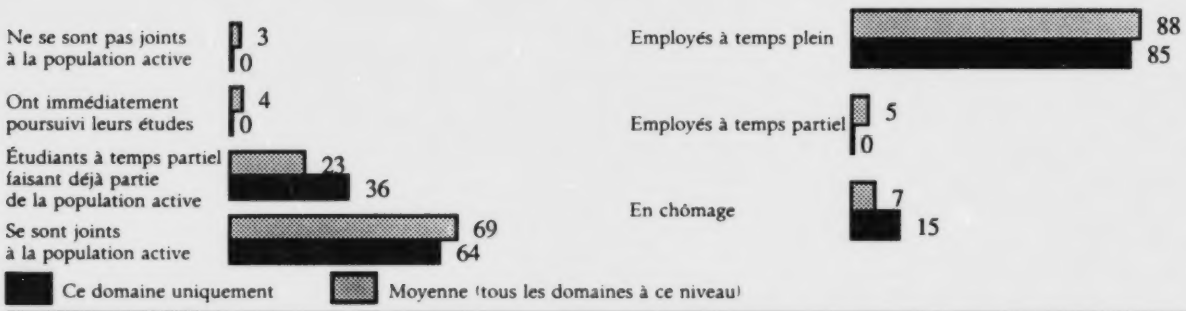

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

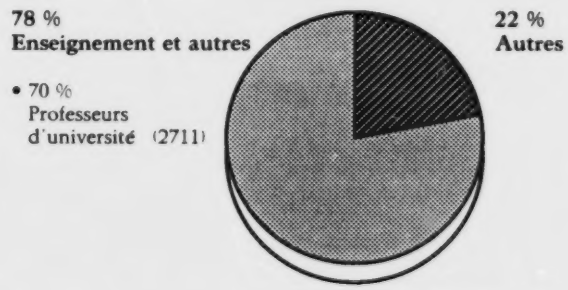

Sciences humaines

Études françaises

Doctorat
Université (5 ans)

Pour être admis au programme d'étude en langue et en littérature françaises au niveau du doctorat, les candidats doivent détenir une maîtrise ou l'équivalent. Les provinces du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique offrent des programmes de doctorat en études françaises d'une durée moyenne de cinq ans. Il y a presque deux fois plus de femmes dans ce programme qu'il y en a en moyenne dans tous les autres programmes de doctorat. Le pourcentage de diplômés qui étaient inscrits à temps partiel au cours du dernier semestre ainsi que l'âge moyen des diplômés de ce programme sont supérieurs à ce qu'ils sont pour les autres programmes de doctorat.

Tendances et projections

Entre 1971 et 1981, le nombre de diplômés dans cette discipline a plus que doublé, puisqu'il est passé de 14 à 34. D'après les moyennes annuelles, la popularité relative de ce programme a augmenté entre 1971 et 1981 mais est demeurée relativement constante depuis. Si sa popularité actuelle et la capacité des facultés d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent de 1987 à 1995, l'on prévoit 50 étudiants environ par année.

Destination des diplômés

Tous les diplômés de 1982, détenteurs d'un doctorat en études françaises ont tenté d'entrer dans la population active après avoir obtenu leur diplôme, mais ils n'ont pas tous trouvé d'emploi. En fait, 85 % seulement d'entre eux occupent un emploi à temps plein, les autres sont demeurés en chômage. D'ailleurs, ce taux de chômage est deux fois plus élevé que le taux de chômage pour ce niveau en général. Aucun diplômé de ce programme n'occupe d'emploi à temps partiel.

Professions

Selon les données de 1984, parmi tous ceux qui occupent un emploi à temps plein, la grande majorité travaillent comme enseignants, la plupart du temps comme professeurs d'université.

Coup d'oeil rétrospectif

La plupart des diplômés en études françaises embauchés à temps plein sont tous satisfaits de l'emploi qu'ils occupent et une proportion inférieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour leur emploi. La perception qu'ils ont de la correspondance entre leur emploi et leur domaine d'étude n'a toutefois pas été jugée aussi bonne que pour d'autres domaines. Parmi ces diplômés, un pourcentage nettement plus élevé que la moyenne ont déclaré qu'ils choisiraient les mêmes études, si cela était à refaire.

Histoire

Sciences humaines

Premier cycle
Université (3 ans)

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	2 556	1 885	1 956	2 065	2 010
% de tous les diplômés de premier cycle	3,5	1,9	1,7	1,7	1,8

Destination des diplômés (%)

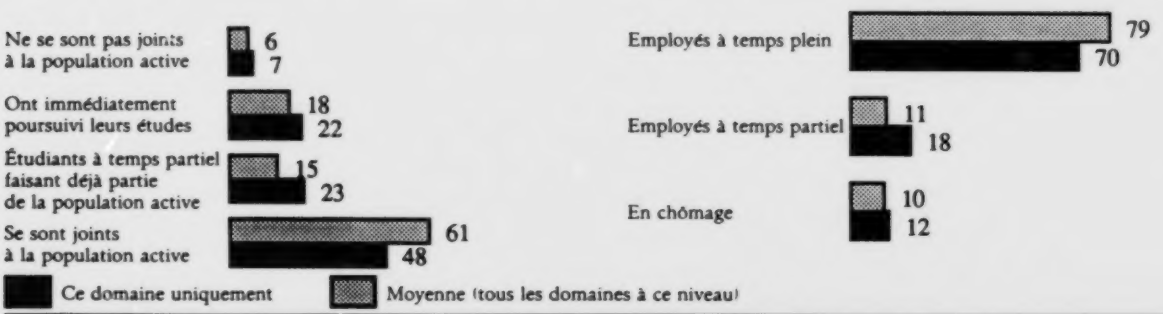

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

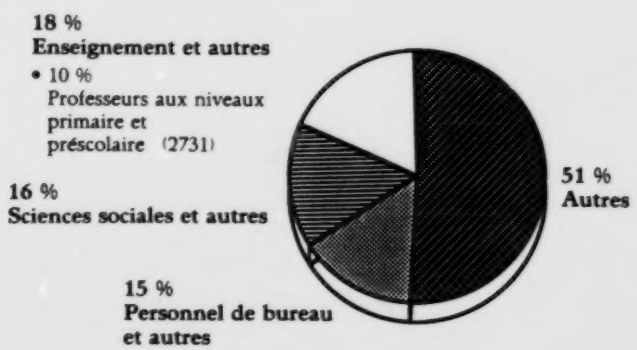

Sciences humaines

Histoire

Premier cycle
Université (3 ans)

Ce domaine d'étude regroupe l'histoire de l'Europe, l'histoire du Moyen Age ou l'histoire de l'Amérique du Nord. Les candidats doivent se conformer aux exigences générales de la faculté, qui ne considère que les candidats qui ont terminé leurs études secondaires avec de bonnes notes en français ou anglais, en sciences humaines et sociales. Les étudiants québécois qui s'inscrivent à une université du Québec doivent détenir un DEC. Le programme d'histoire de premier cycle qui dure en moyenne de trois à quatre ans, est offert dans les universités de toutes les provinces. Certains établissements offrent également une concentration mineure ou un certificat en histoire.

Tendances et projections

Depuis 1981, 1 900 étudiants en moyenne terminent leurs études en histoire chaque année à ce niveau, soit une proportion nettement inférieur à celle des années 1970, à cause de la baisse de la popularité de ce cours. En fait, la popularité relative de ce domaine, mesurée en fonction de sa part du total des diplômés de premier cycle, a chuté de 50 % entre 1971 et 1985. Si sa popularité actuelle et la capacité des facultés intéressées d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent entre 1987 et 1995, l'on prévoit environ 2 100 diplômés par année.

Destination des diplômés

Dans l'ensemble, les diplômés en histoire entrent dans la population active en moins grand nombre que les diplômés des autres disciplines, même si l'on tient compte de la proportion supérieure d'inscriptions à temps partiel. Un nombre significatif décident de poursuivre leurs études au lieu d'entrer dans la population active. La situation de l'emploi est telle qu'un pourcentage inférieur à la moyenne ont trouvé un travail à temps plein et qu'ils ont dû, par choix ou par nécessité, accepter un emploi à temps partiel.

Professions

La plupart des diplômés qui trouvent des emplois à temps plein, travaillent dans des professions liées à l'enseignement (enseignants de niveaux élémentaire et de maternelle), aux sciences sociales (historiens) et aux emplois de bureau. Les diplômés qui travaillent dans le domaine de l'enseignement doivent concurrencer les diplômés en enseignement élémentaire et secondaire de même que les détenteurs d'une maîtrise et les détenteurs d'un doctorat en histoire.

Coup d'oeil rétrospectif

La situation peu favorable des diplômés de premier cycle en histoire, dans le marché du travail, influence dans une certaine mesure la façon dont les diplômés perçoivent leur cours. Une proportion supérieure à celle des diplômés des autres domaines estiment que l'emploi qu'ils occupent ne correspond pas à leurs études et se jugent surqualifiés pour leur travail. De même, ces diplômés ont moins de chances que ceux des autres domaines d'être satisfaits de leur emploi. Les détenteurs d'une maîtrise et les détenteurs d'un doctorat en histoire font état d'un niveau de satisfaction beaucoup plus élevé que celui des détenteurs d'un baccalauréat.

Histoire

Sciences humaines

Maîtrise
Université (2 ans)

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	283	237	237	235	210
% de tous les détenteurs d'une maîtrise	2.7	1.7	1.4	1.4	1.4

Destination des diplômés (%)

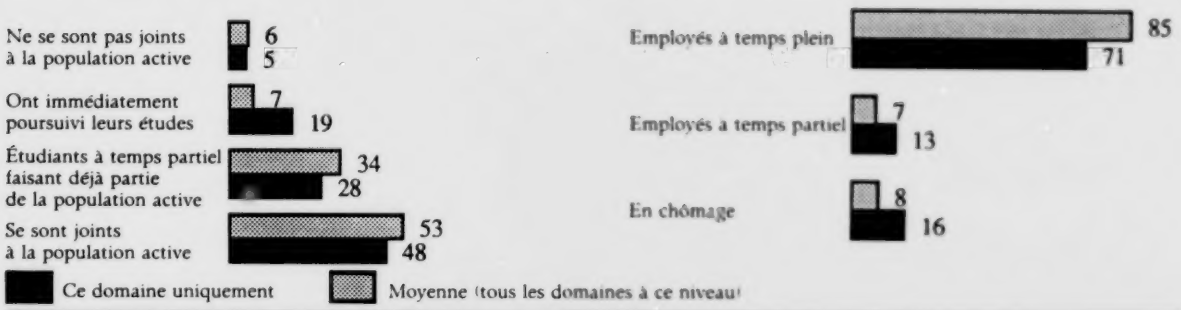

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

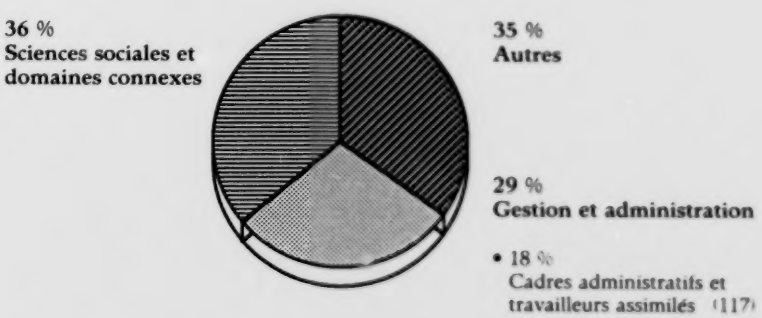

Sciences humaines

Histoire

Maîtrise
Université (2 ans)

Au niveau de la maîtrise, les programmes portent sur l'histoire ancienne, l'histoire du Moyen Âge ou l'histoire moderne. Les prérequis à cette discipline varient selon les établissements d'enseignement, mais, en général, le candidat doit détenir d'une université reconnue un baccalauréat spécialisé ou son équivalent dans cette discipline ou dans une discipline connexe. Comme on l'a mentionné dans l'introduction, les diplômés détenteurs d'un certificat de deuxième cycle sont inclus avec les détenteurs d'une maîtrise. En général, les programmes conduisant à l'obtention d'un certificat sont plus courts et sont offerts aux étudiants qui ont obtenu soit un baccalauréat, soit une maîtrise. Tous les diplômés de 1985 ont obtenu un certificat plutôt qu'un diplôme. Le cours est offert dans toutes les provinces sauf à l'Île-du-Prince-Édouard et sa durée, qui est de deux ans, varie quand même selon les établissements. Dans certaines universités, il est possible d'obtenir un diplôme en participant à un programme CO-OP bien que selon les données de 1984, seulement 5 % environ des diplômés en histoire ont obtenu leur maîtrise de cette façon. La majorité de ces diplômés sont des hommes (55 %) et sont concentrés au Québec (35 %).

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et par conséquent de diplômés, dépend de la capacité des facultés intéressées d'accueillir de nouveaux étudiants et du nombre de demandes d'admission. Ces deux facteurs sont influencés en partie par la situation présente et probable du marché du travail. Depuis 1981, le nombre annuel de diplômés en histoire a atteint environ 225. La popularité de ce cours, comme l'indique sa part du total des diplômés détenteurs d'une maîtrise, est passée de 2,7 % en 1971 à 1,4 % en 1985. Si la popularité actuelle de ce cours et la capacité d'accueil des facultés se maintiennent de 1987 à 1995, l'on prévoit 200 diplômés environ par année. Ainsi, le nombre des nouveaux diplômés qui seront à la recherche d'un emploi relié à cette discipline devrait être à peu près le même au cours de la période projetée que de 1981 à 1985.

Destination des diplômés

La proportion relativement faible des diplômés qui se joignent à la population active (50 %) après l'obtention de leur diplôme, dépend en grande partie de la proportion supérieure à la moyenne qui décident de continuer leurs études (20 %). Le succès remporté par ces diplômés dans leur recherche d'un emploi est inférieur à la moyenne dans toutes les disciplines d'étude au niveau des maîtrises comme l'indiquent le taux de chômage nettement supérieur à la moyenne (15 %) et la proportion inférieure à la moyenne de ces diplômés qui sont embauchés à temps plein (70 %).

Professions

Les diplômés en histoire embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, travaillent pour la plupart dans le domaine des sciences sociales (les historiens sont inclus dans ce groupe) et dans le secteur de l'éducation. Les autres se partagent plusieurs autres professions avec des concentrations importantes dans les professions de la gestion et de l'administration.

Coup d'oeil rétrospectif

Non seulement le passage de ces diplômés de l'école au marché du travail est-il beaucoup plus difficile que pour les autres diplômés détenteurs d'une maîtrise, mais également peu estiment que leur travail correspond à leur discipline d'étude et un nombre beaucoup plus grand déclarent qu'ils sont surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. Une proportion nettement inférieure à la moyenne de diplômés en histoire choisiraient le même cours si le choix s'imposait à nouveau.

Histoire

Sciences humaines

Doctorat
Université (5 ans)

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	37	39	44	45	50
% de tous les détenteurs d'un doctorat	2,3	2,1	2,2	2,2	2,2

Destination des diplômés (%)

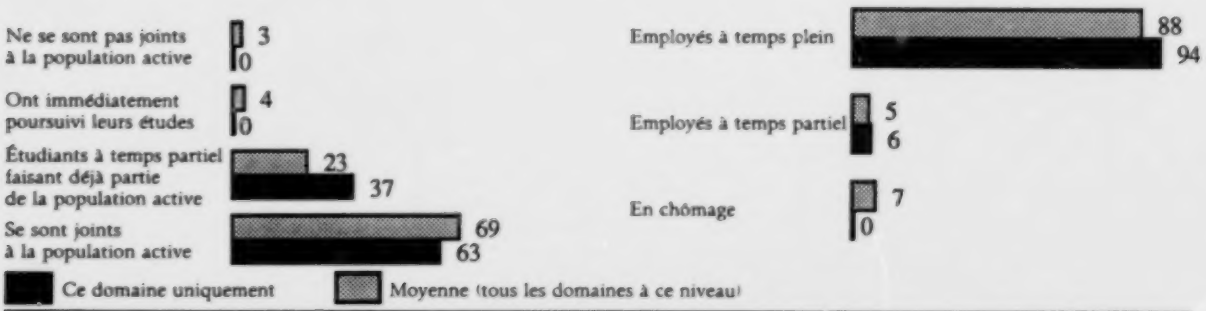

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

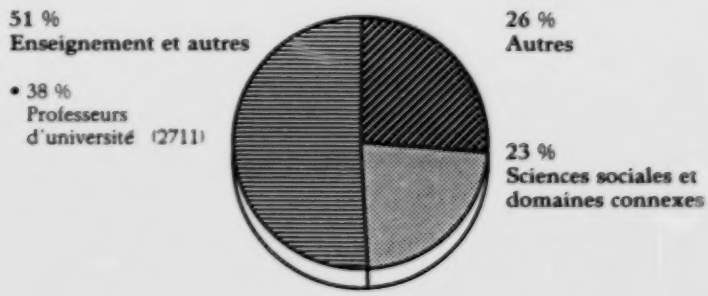

Sciences humaines

Histoire

Doctorat
Université (5 ans)

Les étudiants auxquels une université reconnue a décerné une maîtrise ou l'équivalent sont généralement admissibles à ce programme. Les spécialités comme l'histoire moderne, l'histoire médiévale, l'histoire ancienne, l'histoire canadienne et l'histoire africaine font partie de ce domaine d'étude. Les étudiants inscrits au programme de doctorat terminent généralement leurs études en cinq années, bien que ceci varie selon l'établissement et la province. Selon les données de 1984, plus de 30 % des étudiants étaient inscrits à temps partiel, et il y avait plus de femmes dans ce programme que dans tout autre domaine d'étude. Toutes les provinces, à l'exception de Terre-Neuve et de l'Île-du-Prince-Édouard, offrent un programme de doctorat en histoire.

Tendances et projections

La popularité de ce programme d'étude, par rapport à celle des autres programmes de doctorat, n'a pas sensiblement changé depuis 1971. Calculé à partir d'une moyenne annuelle pour les périodes allant de 1971 à 1981 et de 1981 à 1986, le pourcentage de doctorats décernés en histoire à légèrement diminué, passant de 2,6 % à 2,2 % par rapport à l'ensemble des doctorats décernés. Si la popularité actuelle de ce cours et la capacité des facultés d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent de 1987 à 1995, environ 50 étudiants devraient obtenir leur diplôme dans ce programme à chaque année. Le nombre de nouveaux diplômés en concurrence pour un emploi dans ce domaine devrait donc demeurer le même pendant la période de projection que de 1981 à 1985.

Destination des diplômés

Tous les étudiants en histoire au niveau du doctorat, se joignent à la population active après avoir obtenu leur diplôme. Une proportion nettement supérieure à la moyenne trouvent un emploi à temps plein, et les autres obtiennent un emploi à temps partiel. La situation de l'emploi est donc meilleure pour ces diplômés qu'elle ne l'est en moyenne pour ce niveau.

Professions

Selon les données de 1984, la moitié des diplômés embauchés à temps plein occupent un emploi de professeur et la plupart du temps enseignent à l'université. Les autres diplômés trouvent un emploi dans les sciences sociales, secteur où sont classés les historiens. Les autres sont répartis entre diverses professions.

Coup d'œil rétrospectif

Tous les diplômés embauchés à temps plein estiment que leur emploi est relié à leur domaine d'étude et un pourcentage correspondant à la moyenne en sont satisfaits. Pourtant, la moitié des diplômés estiment que leur formation est supérieure aux exigences du poste, ce qui représente un pourcentage bien supérieur à la moyenne pour ce niveau. Une proportion moyenne de ces diplômés choisiraient les mêmes études, si cela était à refaire.

Bibliothéconomie et archivistique

Sciences humaines

Maîtrise
Université (2 ans)

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	351	527	461	455	410
% de tous les détenteurs d'un doctorat	3,3	3,7	2,8	2,8	2,8

Destination des diplômés (%)

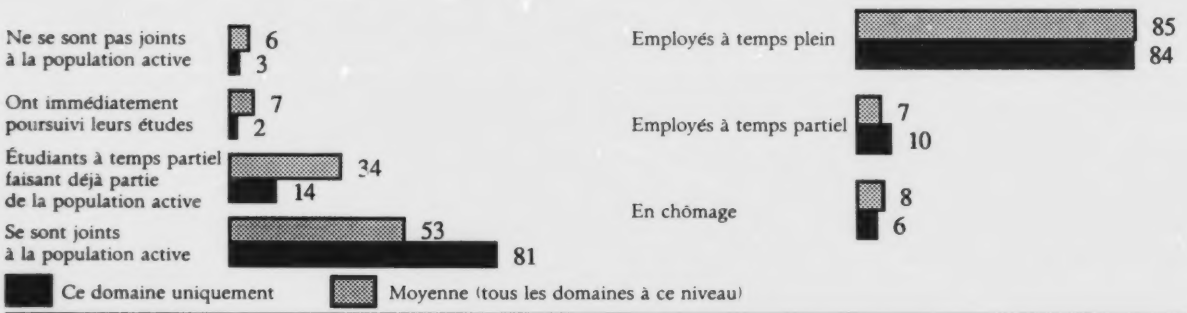

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

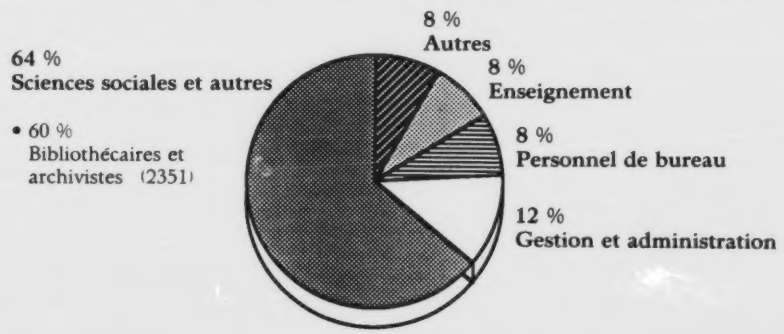

Sciences humaines

Bibliothéconomie et archivistique

Maîtrise
Université (2 ans)

Les disciplines de la bibliothéconomie et de l'archivistique englobent des domaines telles l'archivistique des dossiers médicaux, la tenue des archives, la muséologie, l'administration de galerie d'arts, la conservation d'oeuvres d'art et, bien sûr, la bibliothéconomie. Les prérequis varient selon l'établissement, mais, en général, le candidat doit détenir d'une université reconnue un diplôme spécialisé de premier cycle, ou l'équivalent, dans cette discipline ou dans une discipline connexe. Comme nous le signalions dans l'introduction, les détenteurs d'un diplôme et d'un certificat universitaire supérieur sont inclus avec les détenteurs d'une maîtrise. En général, les programmes menant à un certificat sont de plus courte durée, et l'étudiant s'y inscrit après avoir obtenu un diplôme de premier cycle ou une maîtrise. Tous les diplômés de 1985 ont reçu un diplôme plutôt qu'un certificat. Le cours est offert dans toutes les provinces, sauf à Terre-Neuve, à l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick, au Manitoba et en Saskatchewan. La durée du programme varie selon l'établissement, mais elle est en général de deux ans. Certaines universités offrent ce cours par le biais d'un programme CO-OP. Selon les données de 1984, environ 10 % de tous les diplômés en bibliothéconomie et en archivistique ont reçu leur diplôme ou certificat de cette manière. Les diplômés sont majorité des femmes (80 %) et sont concentrés en Ontario (40 %).

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et par conséquent de diplômés, dépend de la capacité des facultés intéressées d'accueillir de nouveaux étudiants et du nombre de demandes d'admission. Ces deux facteurs sont influencés en partie par la situation actuelle et les perspectives d'emploi. Depuis 1981, il y a eu environ 475 diplômés par année. La popularité de ce cours, que traduit sa part du nombre total de diplômés au niveau de la maîtrise, a augmenté légèrement entre 1971 et 1981, mais elle a depuis diminué pour revenir au niveau de 1971. Si la popularité actuelle de ce cours et la capacité d'accueil des facultés se maintiennent entre 1987 à 1995, on peut s'attendre à ce qu'il y ait environ 400 diplômés par année. Cela veut dire que le nombre de nouveaux diplômés se faisant concurrence dans le marché du travail sera inférieur, durant la période de projection, à ce qu'il était entre 1981 et 1985.

Destination des diplômés

La proportion relativement importante de diplômés qui entrent dans le marché du travail après avoir obtenu leur maîtrise (80 %) dépend en grande partie de la proportion de diplômés nettement inférieure à la moyenne qui poursuivent leurs études. Comme le traduit leur taux de chômage légèrement inférieur à la moyenne (6 %), ces diplômés réussissent mieux à se trouver du travail que la moyenne des diplômés détenteurs d'une maîtrise au niveau de tous les domaines d'étude.

Professions

La majorité des diplômés en bibliothéconomie et en archivistique embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, travaillent surtout comme bibliothécaires et archivistes dans le secteur de l'enseignement. Les autres sont répartis entre diverses professions et concentrés de façon notoire dans les professions de gestionnaire et d'administrateur, d'enseignant et de commis aux écritures.

Coup d'oeil rétrospectif

Une enquête de 1984 révèle que non seulement les diplômés de 1982 réussissent-ils mieux leur passage de l'école au monde du travail que les autres détenteurs d'une maîtrise, mais ils sont plus satisfaits que la moyenne de leur emploi. Il est ressorti également de l'enquête que, dans une proportion légèrement supérieure à la moyenne, ces diplômés estiment que leur emploi concorde avec leur domaine d'étude et ils sont satisfaits de cet emploi. Il y a moins de diplômés en bibliothéconomie et en archivistique (25 %) que d'autres diplômés au niveau de la maîtrise (65 %) qui s'estiment surqualifiés pour leur emploi. En raison de ce passage mieux réussi au marché du travail et de ce degré de satisfaction professionnelle plus élevé, environ 85 % de ces diplômés, contre une moyenne de 80 % pour tous les diplômés au niveau de la maîtrise, ont déclaré qu'ils choisiraient le même programme d'étude s'ils devaient refaire ce choix.

Linguistique, traduction et interprétation

Sciences humaines

Premier cycle
Université (3 ans)

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	123	724	809	840	800
% de tous les diplômés de premier cycle	0,2	0,7	0,7	0,7	0,7

Destination des diplômés (%)

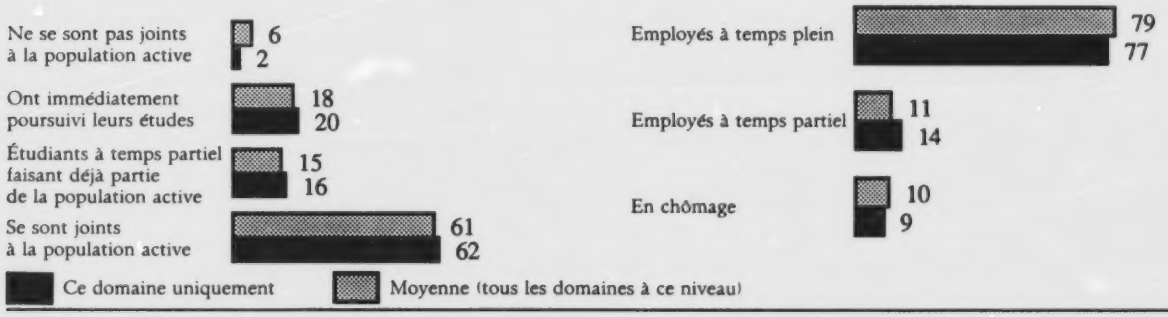

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

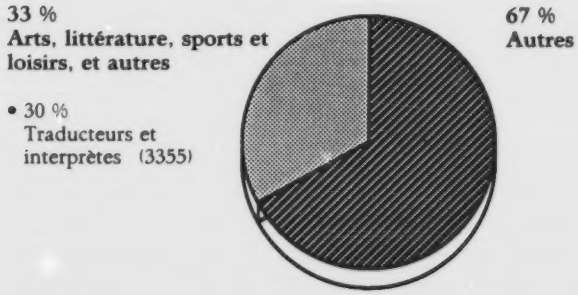

Sciences humaines

Linguistique, traduction et interprétation

Premier cycle
Université (3 ans)

Le nom de ce domaine décrit bien les disciplines qu'il recouvre. Les étudiants qui désirent s'inscrire dans un de ces programmes doivent avoir terminé leurs études secondaires (ou détenir un DEC s'ils sont Québécois et veulent s'inscrire dans un établissement du Québec). De bonnes notes dans les cours de français, d'anglais et de philosophie sont certainement un atout. Toutes les provinces à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse offrent des programmes dans ces domaines d'étude. Certains établissements offrent la possibilité de suivre ce cours par le biais d'un programme CO-OP. Les femmes sont en majorité dans ce domaine et en 1985, elles représentaient 85 % de la promotion.

Tendances et projections

Dans ce domaine, la tendance est à la hausse, le nombre de diplômés ayant sextuplé entre 1971 et 1985. Au cours de la première moitié des années 1980, 800 diplômés ont été décernés en moyenne chaque année. Si la popularité actuelle du cours et la capacité des facultés d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent entre 1987 et 1995, on prévoit qu'il y aura 800 diplômés de ces programmes par année. Le nombre de nouveaux diplômés en concurrence pour des emplois devrait être à peu près le même au cours de la période visée par les projections à ce qu'il était entre 1981 et 1985.

Destination des diplômés

Un sondage réalisé auprès des diplômés de 1982 révèle qu'une proportion moyenne (20 %) poursuivent leurs études après avoir obtenu ce diplôme. Presque tous les autres diplômés sont entrés dans la population active où ils ont connu un taux moyen de réussite, car seulement 9 % de ceux qui cherchent du travail sont sans travail deux ans après la fin de leurs études.

Professions

Environ 30 % des diplômés de 1982 ont trouvé des postes de traducteurs et d'interprètes. Les autres diplômés sont répartis entre de nombreuses autres professions, sans qu'on puisse constater de concentrations significatives. Les diplômés de ce domaine doivent concurrencer les détenteurs d'une maîtrise dans le même domaine ou avec les diplômés en études françaises ou en d'autres langues.

Coup d'oeil rétrospectif

Étant donné que seulement 30 % de ceux qui ont un emploi travaillent comme traducteurs et interprètes, la situation de l'emploi a été moins favorable pour ces diplômés que pour les autres diplômés de premier cycle. Ils ont également moins de chances d'avoir un emploi qui correspond à leurs études et d'être satisfaits de leur travail. De même, ces diplômés ont plus de chances de s'estimer surqualifiés pour leur emploi. Ceci pourrait expliquer pourquoi seulement 50 % de ces diplômés, par opposition à une moyenne de 70 % pour l'ensemble des diplômés de premier cycle, choisiraient le même cours si c'était à refaire.

Linguistique, traduction et interprétation

Sciences humaines

Maîtrise
Université (2 ans)

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	59	124	143	140	130
% de tous les détenteurs d'une maîtrise	0.6	0.9	0.9	0.9	0.9

Destination des diplômés (%)

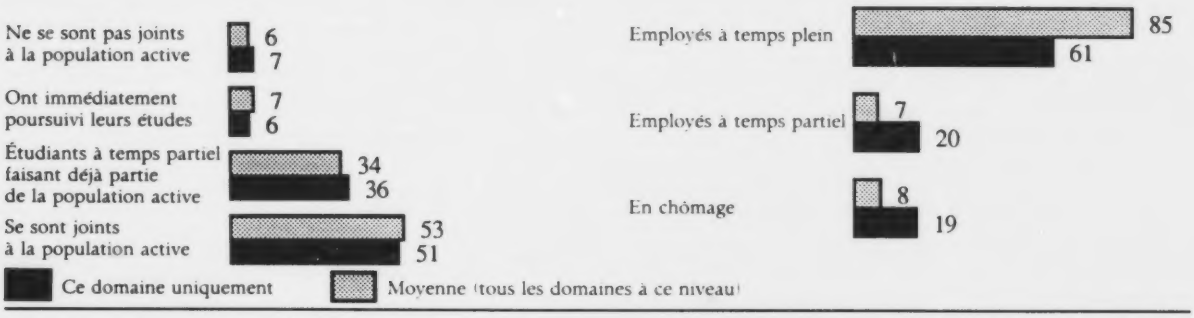

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

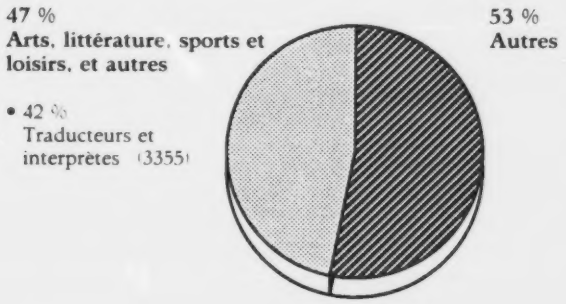

Sciences humaines

Linguistique, traduction et interprétation

Maîtrise
Université (2 ans)

Les prérequis à ces domaines d'étude varient selon l'établissement mais, en règle générale, le candidat doit détenir, d'une université reconnue, un baccalauréat spécialisé, ou l'équivalent, décerné dans ce domaine d'étude ou dans un domaine étroitement lié. Comme il en est fait mention dans l'introduction, les détenteurs de certificats et de diplômes d'études supérieures sont compris avec les détenteurs de maîtrises. Les programmes sanctionnés par un diplôme ou par un certificat sont généralement d'une plus courte durée, et l'étudiant s'y inscrit après avoir obtenu soit un diplôme universitaire de premier cycle soit une maîtrise. Dans ce cas-ci, 10 % environ des chiffres de 1985 indiqués sur la page ci-contre représentent les détenteurs de certificats ou de diplômes universitaires supérieurs. Le cours au niveau de la maîtrise est offert dans toutes les provinces à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Manitoba et de la Saskatchewan. La durée du programme est de deux ans, mais varie selon l'établissement. Certains établissements offrent un programme CO-OP, mais selon les données de 1984, 5 % seulement des diplômés de ces domaines d'étude se sont prévalus de cette possibilité. Les diplômés sont en majorité des femmes (65 %) et obtiennent leur diplôme au Québec (85 %).

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et donc de diplômés, dépend de la capacité de la faculté en question d'accueillir de nouveaux étudiants et du nombre de demandes d'admission. Ces deux facteurs sont influencés en partie par la situation actuelle et probable du marché du travail. Depuis 1981, le nombre annuel moyen de diplômés est de 125. La popularité de ce cours, comme le traduit sa part de tous les détenteurs d'une maîtrise a légèrement augmenté de 1971 à 1981 mais est demeurée constante depuis. Si la popularité actuelle de ce cours, et la capacité d'accueil de la faculté intéressée, se maintiennent de 1987 à 1995, l'on s'attend à 130 diplômés par année. Le nombre de nouveaux diplômés en concurrence pour des emplois dans le domaine devrait donc être le même pendant la période visée que de 1981 à 1985.

Destination des diplômés

Après l'obtention de leur diplôme, une proportion moyenne de ces diplômés entrent dans le marché du travail et 35 % se trouvent déjà dans la population active, car ils ont suivi leurs études à temps partiel. Par rapport aux autres détenteurs de maîtrise, les diplômés dans cette discipline sont beaucoup moins nombreux à trouver un emploi. Une proportion nettement supérieure à la moyenne ont trouvé un emploi à temps partiel, soit par choix ou par nécessité.

Professions

La plupart des diplômés embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, occupent un poste de traducteur ou d'interprète. Les autres sont répartis entres diverses autres professions mais sans qu'on puisse constater de concentrations notoires. Les détenteurs d'une maîtrise dans ce domaine qui cherchent un emploi doivent concurrencer les détenteurs d'un diplôme de premier cycle dans le domaine.

Coup d'oeil rétrospectif

Une enquête menée en 1984 révèle que non seulement la transition des diplômés de 1982 du milieu universitaire au milieu de travail est beaucoup moins réussie pour ceux-ci que pour les autres détenteurs d'une maîtrise, mais que 65 % environ d'entre eux s'estiment surqualifiés pour l'emploi qu'ils occupent. Les résultats du sondage reflètent également l'insatisfaction des diplômés puisque, dans une proportion nettement supérieure à la moyenne, ceux-ci estiment que leur emploi ne correspond pas à leur domaine d'étude et sont moins satisfaits de l'emploi qu'ils occupent. Par suite de ce passage apparemment non réussi au marché du travail et de cette satisfaction professionnelle inférieure à la moyenne, environ 75 % de ces diplômés, contre 80 % pour l'ensemble des détenteurs d'une maîtrise, déclarent qu'ils choisiraient les mêmes études, si cela était à refaire.

Communications de masse

Sciences humaines

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Tendances et projections

	1977	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	722	968	1 208	1 225	1 150
% de tous les diplômés en formation professionnelle	1,9	2,1	2,1	2,1	2,1

Destination des diplômés (%)

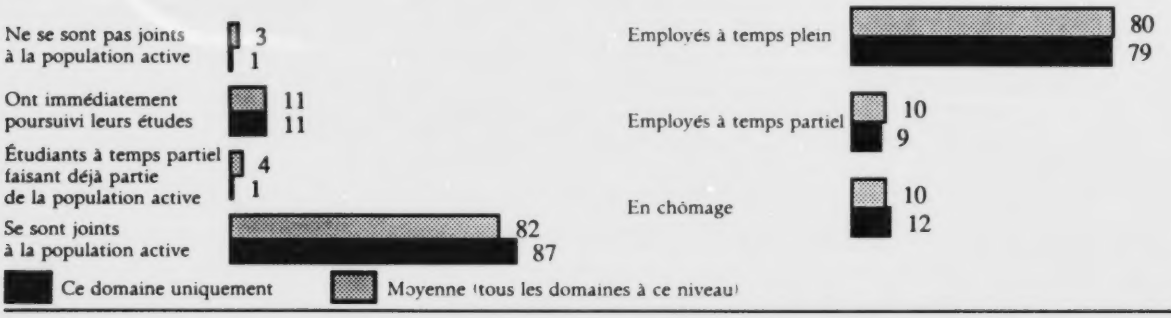

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

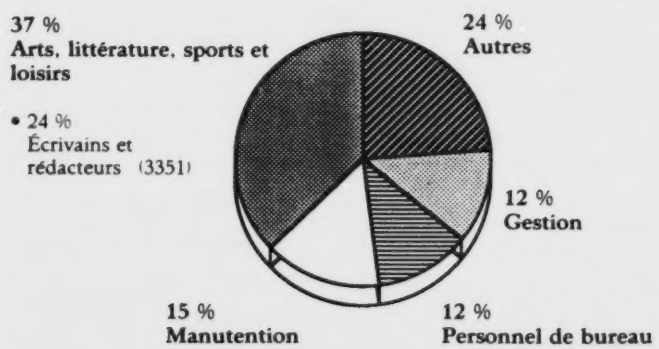

Sciences humaines

Communications de masse

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Ce domaine d'étude regroupe la cinématographie, la production de films, l'animation, la radiodiffusion et la télédiffusion et le journalisme. Les prérequis varient selon les établissements d'enseignement, mais, en général, le candidat doit se soumettre à une entrevue, présenter une lettre de recommandation et des échantillons de travaux, passer un test d'aptitudes linguistiques et avoir terminé un cours de français ou d'anglais de 12e année. Bien qu'ils ne soient pas essentiels, des cours de niveau secondaire en histoire, en sciences politiques et en géographie sont fortement recommandés. Le cours est offert dans toutes les provinces sauf en Nouvelle-Écosse et en Saskatchewan et sa durée moyenne est de deux ans. Un nombre égal d'hommes et de femmes choisissent ce programme et étudient surtout en Ontario. Dans certains établissements, il est possible de suivre ce cours dans le cadre d'un programme CO-OP. Selon les données de 1984, à peu près 10 % de ces diplômés ont reçu leur certificat ou leur diplôme ce cette façon.

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et par conséquent de diplômés, dépend de la capacité de la faculté intéressée d'accueillir de nouveaux étudiants et du nombre de demandes d'admission. Ces deux facteurs sont influencés en partie par la situation actuelle et anticipée du marché du travail. Depuis 1981, le nombre annuel moyen de diplômés a atteint 1 150. La popularité de ce cours, comme l'indique sa part du total des diplômés des collèges et des cégeps, est demeurée passablement stable de 1977 à 1985. Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil des facultés se maintiennent de 1987 à 1995, l'on s'attend à environ 1 200 diplômés par année. Ainsi, le nombre des nouveaux diplômés qui seront à la recherche d'un emploi relié à cette discipline devrait être à peu près le même au cours de la période projetée que de 1981 à 1985.

Destination des diplômés

Après l'obtention de leur diplôme, la proportion de diplômés de ce cours qui se joignent à la population active est la même que celle des autres diplômés des collèges et des cégeps. Mais la proportion des diplômés qui sont incapables de se trouver un emploi est légèrement plus élevée que dans les autres disciplines d'étude. Le nombre des diplômés qui se sont trouvés un emploi à temps plein est légèrement plus élevé que la moyenne dans toutes les disciplines d'étude. Sur le nombre des diplômés qui ne se sont pas intégrés au marché du travail, une proportion moyenne (11 %) ont continué leurs études.

Professions

La plupart des diplômés en communications de masse embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, travaillent comme écrivains et rédacteurs dans les secteurs de la radiodiffusion et de la télédiffusion, de l'impression et de l'édition. Les autres diplômés embauchés se retrouvent dans un grand nombre de professions avec des concentrations importantes dans les professions de gestion et d'administration. Les diplômés de ce cours qui sont à la recherche d'un emploi comme écrivains ou rédacteurs doivent principalement concurrencer les diplômés universitaires détenteurs d'un baccalauréat en journalisme.

Coup d'oeil rétrospectif

En général, les diplômés en communications de masse ne sont pas aussi satisfaits de leur réussite dans le marché du travail que les autres diplômés des collèges et des cégeps. C'est ce que reflète la proportion inférieure à la moyenne des diplômés qui pensent que leur emploi correspond à leur discipline d'étude et qui sont satisfaits de leur emploi. De plus, près de la moitié de tous les diplômés en communications de masse embauchés estiment qu'ils sont surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. Bien que le passage de l'école au marché du travail ne se soit pas fait facilement, une proportion moyenne de ces diplômés choisiraient le même cours si le choix s'imposait à nouveau.

Communications de masse

Sciences humaines

Premier cycle
Université (3 ans)

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	89	752	1 127	1 175	1 120
% de tous les diplômés de premier cycle	0,1	0,8	1,0	1,0	1,0

Destination des diplômés (%)

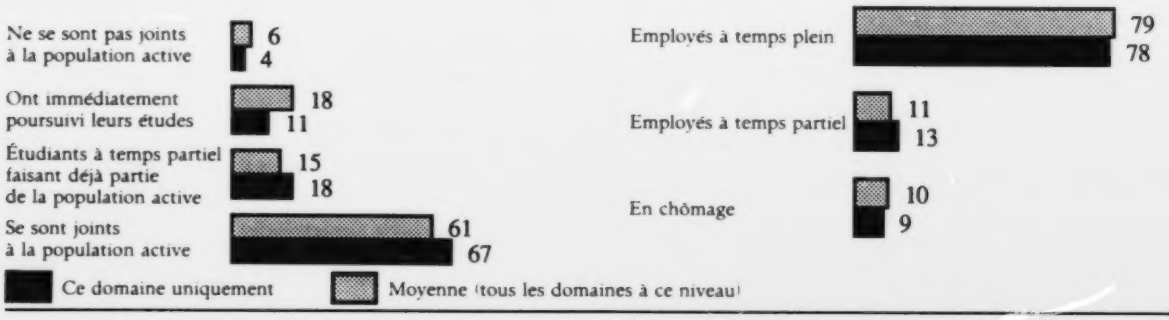

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

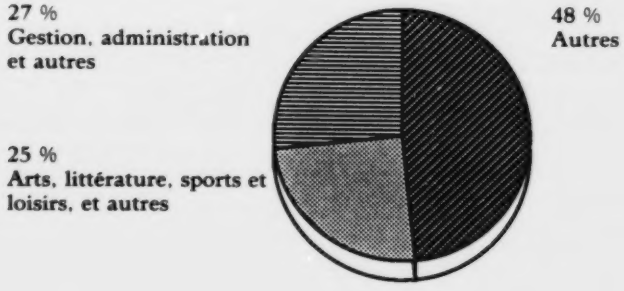

Sciences humaines

Communications de masse

Premier cycle
Université (3 ans)

À ce niveau, les programmes d'étude portent sur la cinématographie, le film, la radiodiffusion, la télédiffusion et les relations publiques. En général, on exige que les candidats aient terminé leurs études secondaires (ou détiennent un DEC dans le cas des étudiants québécois qui s'inscrivent dans un établissement du Québec); on peut également exiger un échantillon de leur travail et une entrevue. De bonnes notes en français, en anglais et dans les sciences sociales sont nettement un atout. Toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve et de l'Île-du-Prince-Édouard offrent un programme de communications de masse conduisant à un certificat ou à un diplôme. En général, le programme dure environ trois ans, bien qu'il puisse y avoir des différences selon la province et selon les prérequis. En 1985, les femmes représentaient environ 55 % des diplômés.

Tendances et projections

Le nombre de diplômés de ce domaine d'étude augmente régulièrement depuis 16 ans. Depuis 1981, environ 1 000 diplômés terminent chaque année leurs études, soit plus du double de la moyenne annuelle que nous avons connue au cours des années 1970. Cette discipline devient de plus en plus populaire et représente maintenant environ 1 % de tous les diplômés de ce niveau. Si la popularité actuelle du cours et la capacité des facultés d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent entre 1987 et 1995, l'on prévoit 1 200 diplômés par année.

Destination des diplômés

Par rapport aux autres domaines d'étude du même niveau, il y a moins de diplômés qui poursuivent leurs études; la grande majorité entrent dans la population active. Parmi ceux qui cherchent du travail, 90 % en ont trouvé, soit à temps plein soit à temps partiel, tandis que les autres demeurent sans travail. Ces résultats sont comparables à ceux des autres domaines au même niveau.

Professions

Selon un sondage réalisé auprès des diplômés de 1984, la moitié de ceux qui travaillent à temps plein ont des postes liés à la gestion et à l'administration ou à la littérature et aux arts du spectacle, notamment comme rédacteurs, éditeurs, producteurs ou directeurs. Les autres diplômés se répartissent entre de nombreuses professions, sans qu'on puisse constater de concentrations significatives. Ces renseignements sur les professions indiquent que ces diplômés doivent concurrencer d'autres diplômés de niveau universitaire et collégial en journalisme, en littérature ou en d'autres domaines d'étude liés aux communications.

Coup d'oeil rétrospectif

Malgré leur taux de chômage moyen, les diplômés en communications de masse connaissent une situation moins que favorable du marché du travail. Deux ans après la fin de leurs études, un pourcentage inférieur à la moyenne rapportent que leur travail correspond à leurs études. Leur niveau de satisfaction au travail est inférieur à celui des autres diplômés et plus de la moitié d'entre eux s'estiment surqualifiés pour le travail qu'ils font. Dans l'ensemble, les diplômés de ce domaine sont moins enthousiastes que les diplômés des autres domaines d'étude et seulement 55 % choisiraient le même cours si c'était à refaire.

Études religieuses et théologiques

Sciences humaines

Premier cycle
Université (3 ans)

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	997	1 300	1 528	1 590	1 500
% de tous les diplômés de premier cycle	1.4	1.3	1.3	1.3	1.3

Destination des diplômés (%)

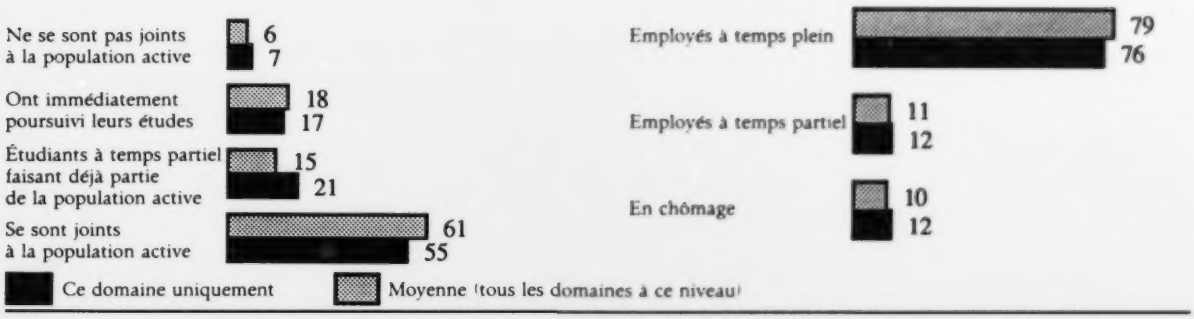

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

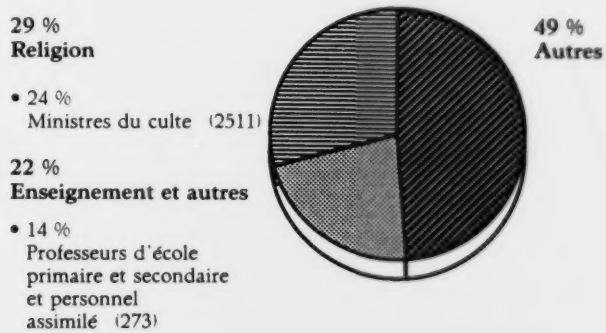

Sciences humaines

Études religieuses et théologiques

Premier cycle
Université (3 ans)

Ce domaine d'étude comprend notamment des programmes universitaires tels que les études religieuses comparées, le droit canon, l'histoire de la religion, la théologie et la pastorale. Les candidats à ces programmes doivent avoir terminé leurs études secondaires (ou détenir un DEC dans le cas des étudiants québécois qui s'inscrivent dans une université du Québec) et avoir suivi des cours de sciences humaines et sociales. Toutes les provinces offrent un programme de certificat, de diplôme ou de baccalauréat dans ce domaine et la durée est en moyenne de trois ans; certains établissements offrent la possibilité de suivre ce cours par le biais d'un programme CO-OP. Les étudiants inscrits dans ce domaine d'étude sont plus souvent des adultes inscrits à temps partiel. Le nombre de diplômés se répartit également entre les femmes et les hommes.

Tendances et projections

Depuis 1981, on compte près de 1 500 diplômés par année en études religieuses et théologiques. C'est là une augmentation d'environ 50 % par rapport à la moyenne annuelle au cours des années 1970. Cette tendance à la hausse se traduit par une augmentation de la popularité relative du domaine, qui représente maintenant 1,3 % de l'ensemble des diplômés de premier cycle. Si la popularité actuelle du cours et la capacité des facultés intéressées d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent entre 1987 et 1995, on prévoit environ 1 600 diplômés par année.

Destination des diplômés

Selon les données de 1984, un pourcentage de diplômés supérieur à la moyenne sont inscrits à temps partiel et font peut-être déjà partie de la population active. Une proportion remarquablement supérieure à la moyenne entrent dans la population active à la fin de leurs études et réussissent en général aussi bien que les autres diplômés à trouver du travail.

Professions

Deux ans après avoir obtenu leur diplôme, 30 % de ceux qui ont un emploi à temps plein travaillent dans des professions reliées à la religion, surtout comme ministres du culte. Un nombre important travaillent dans le domaine de l'enseignement. Les diplômés qui désirent occuper un emploi de ministre du culte doivent concurrencer les détenteurs d'une maîtrise et les détenteurs d'un doctorat dans le même domaine.

Coup d'oeil rétrospectif

Bien qu'une proportion légèrement supérieure à la moyenne de diplômés en études religieuses et théologiques s'estiment surqualifiés pour l'emploi qu'ils occupent, la grande majorité déclarent que leur travail correspond à leur formation. Leur satisfaction professionnelle est nettement supérieure à la moyenne, ce qui explique en partie pourquoi ils seraient plus portés que les autres diplômés à s'inscrire de niveau aux mêmes programmes. Les perspectives d'emploi pour les détenteurs d'une maîtrise et les détenteurs d'un doctorat n'est pas très différente.

Études religieuses et théologiques

Sciences humaines

Maîtrise
Université (2 ans)

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	377	211	352	345	315
% de tous les détenteurs d'une maîtrise	3.6	1.5	2.1	2.1	2.1

Destination des diplômés (%)

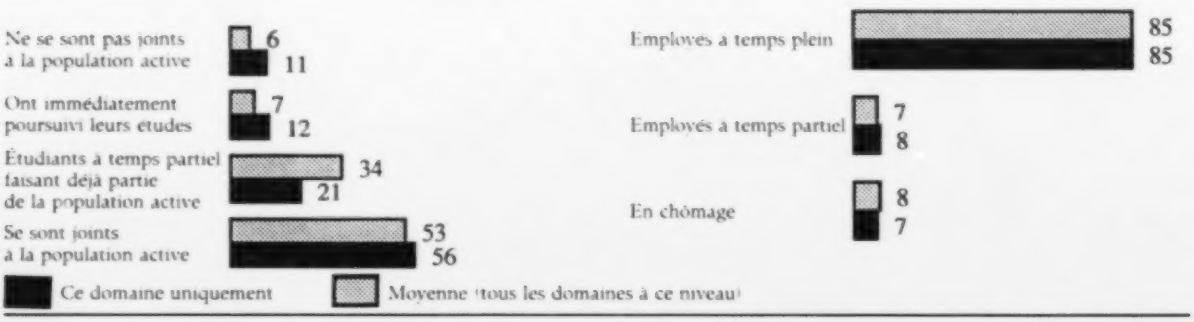

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

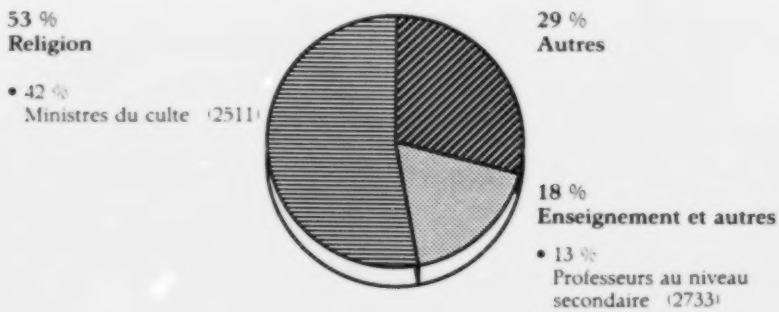

Sciences humaines

Études religieuses et théologiques

Maîtrise
Université (2 ans)

Ce domaine d'étude porte sur la religion comparée, le droit canon, la théologie pastorale, la théologie pratique et la théologie systématique. Les prérequis à ces disciplines varient selon les établissements d'enseignement, mais, en général, le candidat doit avoir obtenu, d'une université reconnue, un baccalauréat spécialisé ou son équivalent dans cette discipline ou dans une discipline connexe. Comme on l'a mentionné dans l'introduction, les diplômes et les certificats de deuxième cycle sont inclus avec les maîtrises. En général, les programmes conduisant à l'obtention d'un certificat sont plus courts et sont offerts aux étudiants qui ont obtenu soit un baccalauréat, soit une maîtrise. Seulement 5 % environ des chiffres de 1985 indiqués ci-contre sont attribuables aux diplômes et aux certificats de deuxième cycle. Le cours est offert dans toutes les provinces sauf à Terre-Neuve, à l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick et sa durée qui varie selon les établissements, est, en général, de deux ans. Dans certains établissements, il est possible d'obtenir un diplôme en participant à un programme CO-OP. Selon les données de 1984, seulement 5 % de ces diplômés ont obtenu leur diplôme de cette façon. La majorité de ces diplômés sont des hommes (65 %) et étudient en Ontario (50 %).

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et par conséquent de diplômés, dépend du nombre de demandes d'admission et de la capacité des facultés intéressées d'accueillir de nouveaux étudiants. Ces deux facteurs sont influencés en partie par la situation présente du marché du travail et par les perspectives d'emploi. Depuis 1981, le nombre annuel moyen de diplômés atteint 300. La popularité de ce cours, comme l'indique sa part de l'ensemble des diplômés détenteurs d'une maîtrise, a considérablement diminué de 1971 à 1981, mais a connu une remontée depuis. Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil des facultés se maintiennent de 1987 à 1995, on prévoit 300 diplômés par année.

Destination des diplômés

Après l'obtention de leur diplôme, les diplômés en études religieuses et théologiques ont un comportement différent de celui de la majorité des autres diplômés détenteurs d'une maîtrise. En effet, peu d'entre eux décident de poursuivre leurs études et la majorité choisissent de se joindre à la population active. Une proportion moyenne de ceux qui cherchent du travail obtiennent un emploi, soit à temps plein soit à temps partiel.

Professions

Les diplômés en études religieuses et en théologiques embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, travaillent pour la plupart comme ministre du culte ou comme professeurs au niveau secondaire. Les autres se retrouvent dans diverses professions soit comme membre du clergé ou dans l'enseignement. Les diplômés de ce cours qui sont à la recherche d'un emploi doivent principalement concurrencer les autres diplômés de premier cycle dans ce domaine d'étude.

Coup d'oeil rétrospectif

Une enquête de 1984 montre que bien que le passage des diplômés de 1982 de l'école au marché du travail est à peu près le même pour ces diplômés que pour les autres diplômés détenteurs d'une maîtrise, une proportion nettement inférieure à la moyenne estiment qu'ils sont surqualifiés pour l'emploi qu'ils occupent. L'enquête indique en outre que même si une proportion de diplômés inférieure à la moyenne estiment que leur emploi correspond à leur domaine d'étude, une proportion supérieure à la moyenne sont satisfaits de leur emploi. À cause de ce passage apparemment réussi de l'école au marché du travail et à cause d'un degré de satisfaction professionnelle plus élevé que la moyenne, environ 85 % de ces diplômés contre une moyenne de 80 % pour tous les détenteurs d'une maîtrise, indiquent qu'ils suivraient de nouveau le même cheminement scolaire.

Études religieuses et théologiques

Sciences humaines

Doctorat
Université (4 ans)

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	14	24	18	20	20
% de tous les détenteurs d'un doctorat	0,9	1,3	0,9	0,9	0,9

Destination des diplômés (%)

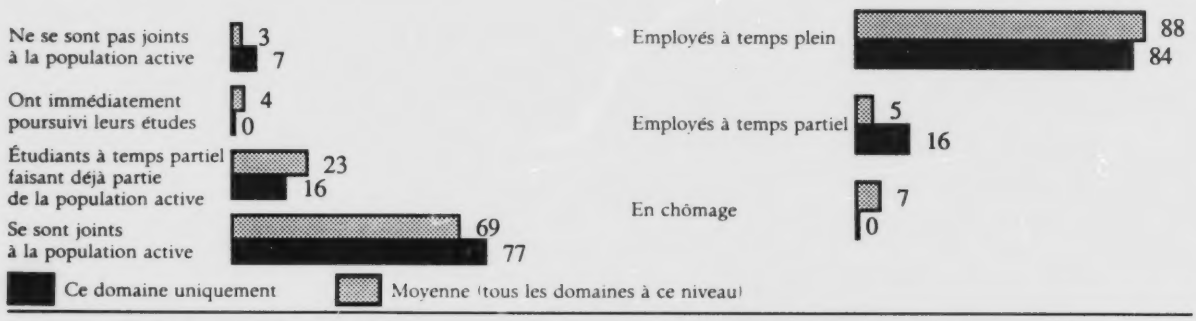

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

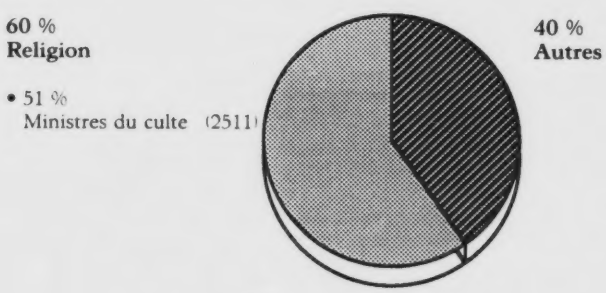

Sciences humaines

Études religieuses et théologiques

Doctorat
Université (4 ans)

Au niveau du doctorat ce domaine d'étude regroupe les religions comparées, le droit canon, la théologie pratique et la théologie pastorale. Les candidats à ce programme doivent détenir une maîtrise ou l'équivalent avec de très bonnes notes dans des domaines connexes. Le programme dure généralement quatre ans et est offert dans quatre provinces seulement (le Québec, l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique). Certains établissements offrent la possibilité de suivre ce cours par le biais d'un programme CO-OP en vertu duquel l'étudiant combine des périodes d'enseignement et des périodes d'expérience de travail. Cette option est plus populaire dans ce domaine d'étude que dans d'autres domaines. La représentation féminine est légèrement inférieure à ce qu'elle est dans les autres programmes de doctorat, car 25 % des diplômés en études religieuses et théologiques sont des femmes.

Tendances et projections

Le nombre de diplômés s'est maintenu à un niveau assez constant au cours des années, et la popularité relative de ce domaine n'a varié que légèrement de 1971 à 1986. Si sa popularité actuelle et la capacité des facultés d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent de 1987 à 1995, environ 20 étudiants devraient obtenir leur diplôme chaque année. Le nombre de nouveaux diplômés à la recherche d'un emploi devrait être comparable, au cours de la période de projection, à celui de 1981 à 1985.

Destination des diplômés

La majorité des diplômés de ce programme se joignent à la population active après avoir obtenu leur diplôme. Ils sont moins susceptibles que d'autres d'occuper un emploi à temps plein; cependant, aucun ne reste sans emploi, ils acceptent plutôt des emplois à temps partiel.

Professions

Parmi les diplômés embauchés à temps plein, 60 % trouvent un emploi relié au clergé. La majorité d'entre eux décrivent leur emploi comme celui de ministre du culte. Les autres diplômés occupent de nombreux autres emplois.

Coup d'oeil rétrospectif

Tous les diplômés de ces programmes estiment que leur emploi est lié à leur domaine d'étude et sont satisfaits du genre de travail qu'ils font. Toutefois, un pourcentage considérablement plus élevé que la moyenne estiment qu'ils sont surqualifiés pour l'emploi qu'ils occupent. Une proportion moyenne de diplômés déclarent qu'ils choisiraient de nouveau les mêmes études.

Sciences médicales de base

Médecine et santé

Maîtrise
Université (2 ans)

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	98	137	204	200	180
% de tous les détenteurs d'une maîtrise	0,9	1,0	1,2	1,2	1,2

Destination des diplômés (%)

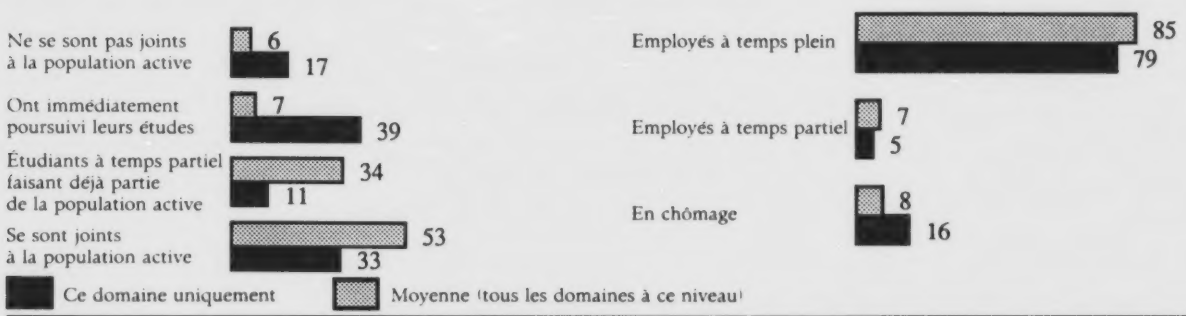

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

36 %
Médecine et santé

- 14 %
  Médecins et chirurgiens (3111)
- 10 %
  Technologues et techniciens de laboratoire médical (3156)

33 %
Enseignement et autres

- 20 %
  Professeurs d'université (2711)
- 11 %
  Professeurs d'université et autres (2719)

17 %
Sciences naturelles, génie et mathématiques

- 10 %
  Travailleurs spécialisés dans les sciences physiques (211)

14 %
Autres

Médecine et santé

Sciences médicales de base

Maîtrise
Université (2 ans)

Ce domaine d'étude regroupe l'anatomie, la biochimie, la biophysique, l'embryologie, l'endocrinologie, la génétique, la pharmacologie et la physiologie. Les prérequis varient selon les établissements d'enseignement, mais, en général, le candidat doit avoir obtenu, d'une université reconnue, un baccalauréat spécialisé ou son équivalent dans cette discipline ou dans une discipline connexe (par exemple, biologie, chimie, physique). Comme on l'a mentionné dans l'introduction, les diplômes et les certificats de deuxième cycle sont inclus avec les maîtrises. En général, les programmes conduisant à l'obtention d'un certificat sont plus courts et sont offerts aux étudiants qui ont obtenu soit un baccalauréat, soit une maîtrise. Tous les diplômés de 1985 ont obtenu des diplômes plutôt que des certificats. Le cours est offert dans toutes les provinces sauf à l'Île-du-Prince-Édouard et sa durée, qui varie selon les établissements, est, en général, de deux ans. Dans certains établissements, il est possible d'obtenir un diplôme en participant à un programme CO-OP bien que seulement environ 5 % de ces étudiants ont obtenu leur diplôme de cette façon. La majorité de ces diplômés sont des hommes (60 %) et étudient en Ontario (50 %).

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et par conséquent de diplômés, dépend du nombre de demandes d'admission et de la capacité des facultés intéressées d'accueillir de nouveaux étudiants. Ces deux facteurs sont influencés en partie par la situation présente et anticipée du marché du travail. Depuis 1981, le nombre annuel moyen des diplômés est de 175. La popularité de ce cours, comme l'indique sa part de l'ensemble des détenteurs d'une maîtrise, a augmenté lentement mais constamment entre 1971 et 1985. Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil des facultés se maintiennent de 1987 à 1995, on s'attend à environ 200 diplômés par année.

Destination des diplômés

Après l'obtention de leur diplôme, une proportion de ces diplômés remarquablement inférieure à la moyenne se joignent pour la première fois à la population active, alors qu'une proportion remarquablement supérieure à la moyenne poursuivent leurs études. Ces diplômés ont beaucoup plus de difficultés à se trouver un emploi que les autres diplômés détenteurs d'une maîtrise ainsi que le démontre leur taux de chômage de 1984 qui atteignait 16 %.

Professions

La plupart des diplômés en sciences médicales de base embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme travaillent comme professeurs d'université ou comme médecins ou chirurgiens dans les universités ou les hôpitaux. Les autres sont répartis entre diverses autres professions des sciences de la santé et entre celles de technologues et de techniciens de laboratoire médical. Les diplômés de ce cours à la recherche d'un emploi doivent principalement concurrencer les autres diplômés détenteurs d'une maîtrise ou d'un doctorat dans cette discipline d'étude ou dans une discipline telle que la médecine, la biologie, la chimie et la physique.

Coup d'oeil rétrospectif

Une enquête de 1984 montre que bien que le passage des diplômés de 1982 de l'école au marché du travail est nettement moins bien réussi pour ces diplômés que pour les autres diplômés détenteurs d'une maîtrise, une proportion remarquablement inférieure à la moyenne estiment que leurs compétences sont supérieures à celles qui sont requises pour le poste qu'ils occupent et une proportion supérieure à la moyenne sont satisfaits de leur emploi. Cependant le niveau élevé de satisfaction professionnelle fait contrepoids au niveau de salaire annuel inférieur à la moyenne. Seulement une proportion moyenne de diplômés déclarent qu'ils suivraient le même cheminement si le choix s'imposait à nouveaux.

Sciences médicales de base

Médecine et santé

Doctorat
Université (4 ans)

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	57	70	105	110	115
% de tous les détenteurs d'un doctorat	3,5	3,9	5,3	5,3	5,3

Destination des diplômés (%)

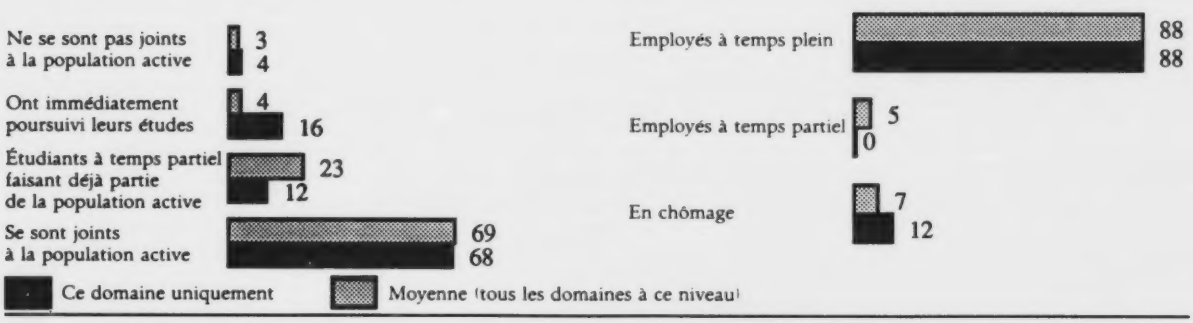

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

55 %
Enseignement et autres

- 28 %
  Professeurs d'université (2711)
- 27 %
  Professeurs d'université et autres (2719)

28 %
Médecine et santé

- 18 %
  Médecins et chirurgiens (3111)

14 %
Sciences naturelles, génie et mathématiques

3 %
Autres

Médecine et santé

Sciences médicales de base

Doctorat
Université (4 ans)

Les sciences médicales de base dont il s'agit ici sont la biochimie, la biophysique, la génétique, l'endocrinologie, la pharmacologie et la physiologie. Les prérequis varient selon l'établissement et la province. En général, les candidats doivent détenir, d'une université reconnue, une maîtrise en science (M.Sc.), un doctorat en médecine ou un diplôme équivalent avec de très bonnes notes dans un domaine connexe. Ils doivent démontrer qu'ils ont de bonnes aptitudes pour la recherche. Les programmes de doctorat dans ce domaine d'étude sont offerts dans toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick. La durée moyenne de ce programme est de quatre ans, et l'âge des diplômés de 33 ans. La représentation féminine dans cette discipline a augmenté depuis 1971, car elle est passée de 9 % en 1971 à 30 % en 1985.

Tendances et projections

Le nombre de diplômés en sciences médicales de base a presque doublé de 1971 à 1985. Entre 1981 et 1986, 100 étudiants en moyenne ont obtenu leur diplôme chaque année dans ce domaine d'études. Ce domaine a également attiré un nombre croissant d'étudiants, car plus de 5 % de l'ensemble des détenteurs d'un doctorat avaient obtenu leur diplôme dans cette matière en 1985 contre 4 % en 1981. Si la popularité relative de ce cours, et la capacité des facultés d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent de 1987 à 1995, quelque 120 étudiants devraient obtenir leur diplôme chaque année dans ce domaine.

Destination des diplômés

Selon les données de 1984, une proportion supérieure à la moyenne de diplômés continuent leurs études après leur doctorat. Seulement 80 % d'entre eux se joignent à la population active après avoir obtenu leur diplôme, contre 92 % pour l'ensemble des détenteurs d'un doctorat. Parmi ces diplômés, un pourcentage supérieur à la moyenne ne trouvent pas d'emploi, et aucun ne trouve d'emploi à temps partiel.

Professions

Comme c'est le cas pour la plupart des détenteurs d'un doctorat, la majorité des diplômés embauchés à temps plein trouvent un emploi dans l'enseignement, surtout dans l'enseignement universitaire. Les autres trouvent un emploi relié à la médecine, à la santé ou aux sciences naturelles.

Coup d'oeil rétrospectif

Tous les diplômés de ce programme déclarent que leur emploi est lié à leurs études et, dans une proportion correspondant à la moyenne, ils sont satisfaits de l'emploi qu'ils occupent. Ils ont moins tendance que d'autres détenteurs d'un doctorat à s'estimer surqualifiés. Une proportion supérieure à la moyenne choisiraient de nouveau les mêmes études.

Art dentaire

Médecine et santé

Premier cycle
Université (4 ans)

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	369	487	508	540	520
% de tous les diplômés de premier cycle	0,5	0,5	0,4	0,5	0,5

Destination des diplômés (%)

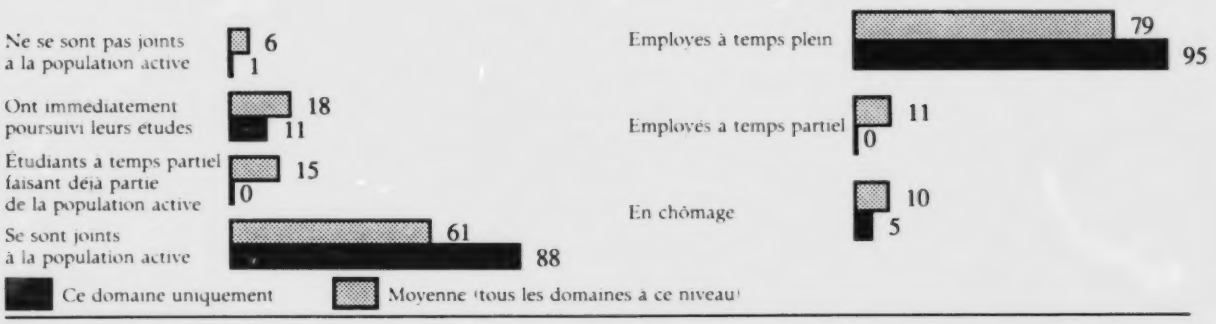

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

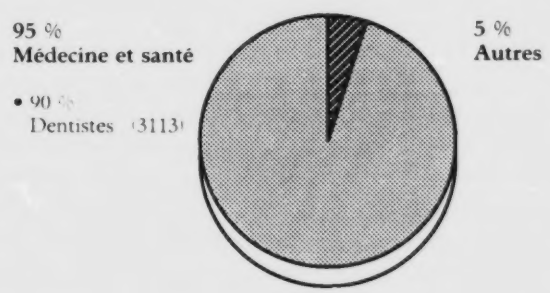

Médecine et santé

Art dentaire

Premier cycle
Université (4 ans)

Le domaine de l'art dentaire est orienté vers les programmes de formation professionnelle en art dentaire de même que les spécialités dentaires offertes au niveau du premier cycle, comme la chirurgie dentaire, l'hygiène dentaire, la chirurgie buccale ou l'orthodontie. Pour l'inscription au programme professionnel d'art dentaire, on exige au moins deux années d'études universitaires comportant des cours en biologie, en chimie, en physique et en mathématiques. Les étudiants québécois qui demandent l'inscription dans une faculté d'art dentaire du Québec doivent détenir un DEC. En outre, les candidats doivent subir un test d'aptitudes de l'Association dentaire canadienne. Le programme dure en moyenne quatre ans et est offert dans toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick. Selon les données de 1984, l'âge moyen des diplômés est de 26 ans. La plupart des diplômés sont des hommes; en 1985, les femmes ne représentaient qu'environ 25 % des diplômés.

Tendances et projections

Bien que le nombre de diplômés dans ce domaine soit passé de 369 en 1971 à 508 en 1985, sa part du total des diplômes de premier cycle décernés est demeurée constante à 0,5 %. Au cours de la première moitié des années 1980, il y a eu en moyenne 510 diplômés par année. Si la popularité actuelle du cours et la capacité des facultés d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent entre 1987 et 1995, on prévoit environ 500 diplômés par année. On s'attend donc que le nombre de nouveaux diplômés, en concurrence pour des emplois, demeurera stable au cours de la période visée que de 1981 à 1985.

Destination des diplômés

Pour la plupart, les diplômés en art dentaire entrent dans la population active dès la fin de leurs études (soit un des taux de participation à la population active les plus élevés du premier cycle). Seule une petite proportion des diplômés choisissent de poursuivre leurs études. Ceux qui entrent dans la population active réussissent très bien à trouver des emplois à temps plein, seulement un petit nombre étant sans travail. Environ 85 % de ceux qui travaillent sont autonomes (pratique privée).

Professions

Selon un sondage réalisé en 1984, presque tous les diplômés de 1982 en art dentaire travaillaient comme dentistes deux ans après la fin de leurs études. Étant donné que la majorité de ces diplômés ouvrent leur propre bureau, et étant donné leur niveau de spécialisation, ils n'ont pas à concurrencer les diplômés des autres domaines.

Coup d'oeil rétrospectif

Étant donné la situation favorable du marché du travail pour les diplômés en art dentaire, il n'est pas étonnant que les diplômés interrogés soient unanimes à trouver leur travail lié à leur formation et à en être satisfaits. Une proportion nettement supérieure à la moyenne choisiraient de nouveau le même cours.

Art dentaire

Médecine et santé

Maîtrise
Université (2 ans)

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	24	33	61	60	55
% de tous les détenteurs d'une maîtrise	0.2	0.2	0.4	0.4	0.4

Destination des diplômés (%)

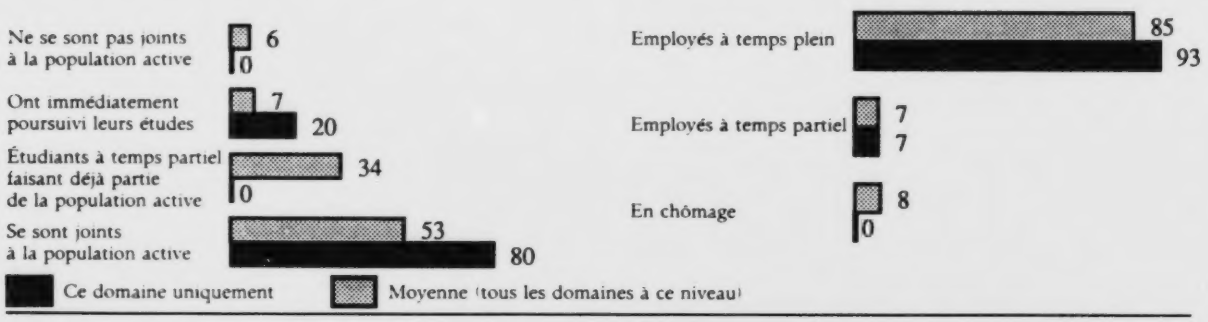

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

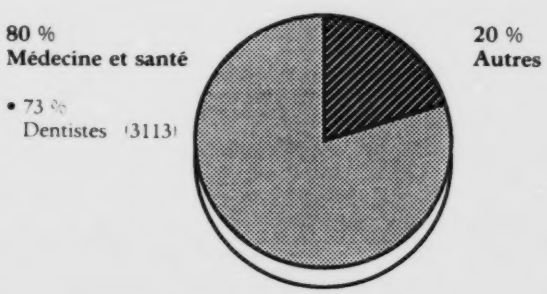

Médecine et santé

Art dentaire

Maîtrise
Université (2 ans)

Au niveau de la maîtrise en art dentaire on retrouve le programme professionnel d'art dentaire et les spécialités comme la biologie buccale, la chirurgie buccale, l'orthodontie et la péridontie. Les prérequis varient selon l'établissement, mais, en général, le candidat doit détenir, d'une université reconnue, un diplôme spécialisé de premier cycle, ou l'équivalent, dans cette discipline ou une discipline connexe. Comme nous l'avons signalé dans l'introduction, les détenteurs d'un diplôme ou d'un certificat universitaire supérieur sont inclus avec les détenteurs d'une maîtrise. En général, les programmes menant à un certificat sont de plus courte durée, et l'étudiant s'y inscrit après avoir obtenu un diplôme de premier cycle ou une maîtrise. Environ 65 % des diplômés de 1985 en art dentaire ont obtenu un certificat plutôt qu'un diplôme. Le cours est offert dans toutes les provinces, sauf à Terre-Neuve, à l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick, et en Saskatchewan et sa durée, qui varie selon l'établissement, est, en général, de deux ans. Dans certains établissements, il est possible de suivre ce cours en participant à un programme CO-OP, bien que selon les données de 1984, seulement 5 % des diplômés ont obtenu leur diplôme de cette façon. Les diplômés sont en majorité des hommes (65 %) et étudient en Ontario (60 %).

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et par conséquent de diplômés, dépend de la capacité des facultés intéressées d'accueillir de nouveaux étudiants et du nombre de demandes d'admission. Ces deux facteurs sont influencés en partie par la situation actuelle du marché du travail et les perspectives d'emploi. Depuis 1981, il y a eu en moyenne chaque année 50 diplômés. La popularité de ce cours, que traduit sa part de l'ensemble des diplômés au niveau de la maîtrise, est demeurée à peu près constante entre 1971 et 1981, mais elle a augmenté depuis. Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil des facultés se maintiennent entre 1987 et 1995, on peut s'attendre à 60 diplômés par année.

Destination des diplômés

À la fin de leurs études, une proportion de diplômés supérieure à la moyenne entrent dans le marché du travail pour la première fois, pendant qu'une proportion supérieure à la moyenne poursuivent leurs études. Cette apparente contradiction s'explique : aucun diplômé n'entre dans le secteur des ménages et aucun ne suit le cours à temps partiel. Les diplômés qui cherchent un emploi réussissent beaucoup mieux que les autres diplômés au niveau de la maîtrise puisque tous les diplômés en art dentaire trouvent un emploi.

Professions

Les diplômés en art dentaire embauchés à temps plein, deux ans après la fin de leurs études, travaillent presque tous comme dentistes en pratique privée. Les autres sont répartis entre diverses professions, mais on ne dénote aucune concentration importante. Les diplômés de ce cours qui cherchent du travail doivent concurrencer surtout d'autres diplômés universitaires en art dentaire aux niveaux du premier cycle et du doctorat.

Coup d'oeil rétrospectif

D'après une enquête réalisée en 1984 non seulement les diplômés de 1982 réussissent-ils beaucoup mieux leur entrée dans le monde du travail que les autres diplômés au niveau de la maîtrise, mais c'est une proportion inférieure à la moyenne qui se déclarent surqualifiés pour l'emploi qu'ils occupent. Il est également ressorti de l'enquête que tous ces diplômés reconnaissent que leur emploi concorde avec leur domaine d'étude et qu'ils sont satisfaits de cet emploi. En tenant compte de toutes ces données et le fait que ce groupe enregistre le deuxième traitement annuel moyen en importance au niveau de la maîtrise (52 600 $), près de 95 % de ces diplômés, contre une moyenne de 80 % pour tous les diplômés au niveau de la maîtrise, choisiraient de nouveau le même programme d'étude.

Hygiène dentaire/technologies de soutien

Médecine et santé

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (10 mois)

Tendances

	1983-1984*
Nombre de diplômés	501
% de tous les diplômés en formation professionnelle	0,7

* Cette période est la seule, depuis 1977, qui puisse fournir des données d'ensemble fiables et couvrant toutes les provinces, territoires et domaines d'étude. Étant donné l'insuffisance de données chronologiques et l'obtention récente des données pour la période 1983-1984, nous ne pouvons, pour l'instant, fournir des projections.

Destination des diplômés (%)

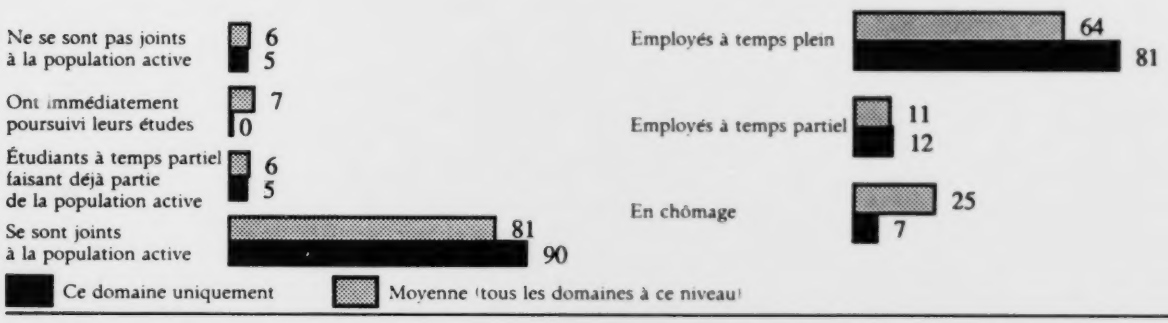

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

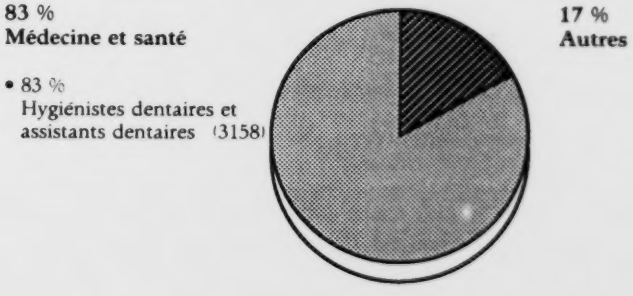

Médecine et santé

Hygiène dentaire/technologies de soutien

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (10 mois)

Ce domaine d'étude comprend des programmes de formation d'hygiéniste dentaire, d'assistante dentaire et de denturothérapeute. Les prérequis varient selon le type de programme (pré-emploi ou recyclage), l'établissement et la province. Un sondage mené en 1984 révèle que les diplômés de ce programme ont, en moyenne, terminé leurs études secondaires avant de s'inscrire. Ce programme dure environ dix mois et, en 1983-1984, il était offert au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique. Les femmes représentaient 98 % de l'ensemble des diplômés de 1984 dans ce domaine. En 1982, l'âge moyen des diplômés était de 22 ans, ce qui est nettement inférieur à l'âge moyen des diplômés de ce niveau.

Tendances et projections

En 1983-1984, il y a eu environ 500 diplômés dans ce domaine, ce qui représentait moins de 1 % de l'ensemble des diplômés de programmes de formation de pré-emploi et de recyclage. Si la popularité actuelle de ce cours et la capacité des établissements d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent de 1987 à 1995, le nombre annuel moyen de diplômés devrait diminuer légèrement à cause de la réduction du groupe d'âge pertinent.

Destination des diplômés

Le pourcentage de diplômés du programme de formation en hygiène dentaire et en technologies de soutien qui se joignent à la population active est plus élevé que celui des diplômés des autres domaines d'étude à ce niveau. Ils ont connu une situation relativement favorable dans le marché du travail, car 7 % seulement des diplômés qui ont cherché un emploi en ont trouvé un. De même, ils ont plus de facilités que les autres diplômés de programmes professionnels de trouver un emploi à temps plein.

Professions

Deux ans après l'obtention de leur diplôme, la grande majorité des diplômés embauchés à temps plein occupent un emploi d'hygiéniste dentaire ou d'assistante dentaire. Pour obtenir ces emplois, les diplômés doivent concurrencer les détenteurs de diplômes collégiaux dans le même domaine. Toutefois, étant donné que la demande était forte à cette époque, les diplômés des deux niveaux ont eu relativement peu de difficultés à se trouver un emploi.

Coup d'oeil rétrospectif

Compte tenu des conditions favorables mentionnées ci-dessus, presque tous les diplômés embauchés à temps plein occupent des emplois liés à leur programme de formation et en sont satisfaits. Seulement environ 35 % de ces diplômés, contre 65 % de tous les diplômés de programmes professionnels, croient qu'ils ont une formation supérieure à ce qui est exigé pour l'emploi qu'ils occupent. La majorité d'entre eux sont également assez satisfaits de la formation qu'ils ont reçue, puisque 70 % ont déclaré qu'ils seraient disposés à suivre les mêmes études, si cela était à refaire. Les détenteurs d'un diplôme décerné par un collège, ou un cégep, dans ce domaine d'étude ont encore mieux réussi leur entrée dans le marché du travail.

Hygiène dentaire/technologies de soutien

Médecine et santé

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (1 an)

Tendances et projections

	1977	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	411	295	379	385	360
% de tous les diplômés en formation professionnelle	1.1	0.6	0.6	0.6	0.6

Destination des diplômés (%)

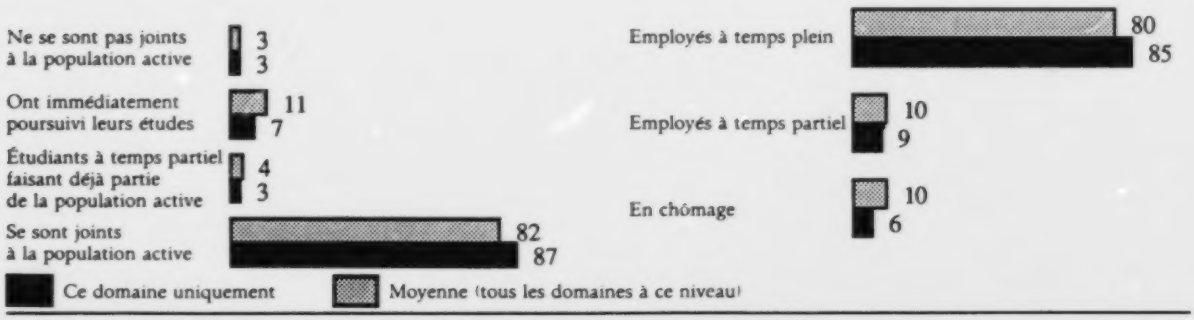

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

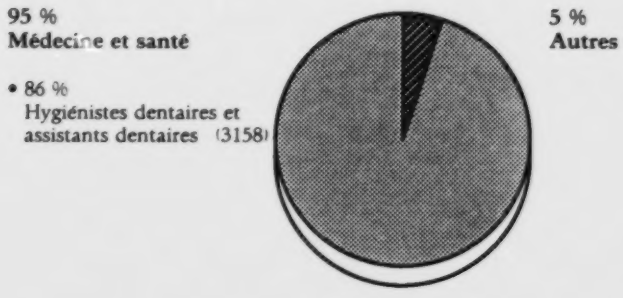

Médecine et santé

Hygiène dentaire/technologies de soutien

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (1 an)

Les programmes d'étude de cette discipline portent sur les soins dentaires, la technologie en hygiène dentaire, la denturothérapie, l'hygiène dentaire, l'administration de bureau dentaire et la technologie médicale et dentaire. Les prérequis à cette discipline varient d'un établissement à l'autre, mais le candidat doit généralement passer une entrevue, subir un test de dextérité manuelle et un examen médical, écrire un essai de qualification, détenir un certificat valide de réanimation cardiopulmonaire (RCP), pouvoir dactylographier, avoir une certaine expérience de travail connexe et avoir réussi des cours de niveau secondaire en mathématiques, en français ou en anglais, en biologie et en chimie. Le candidat qui veut obtenir un certificat en hygiène dentaire doit détenir un certificat de dentiste-adjoint. Le cours en hygiène dentaire et en technologies de soutien est offert dans toutes les provinces sauf à Terre-Neuve, à l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick et sa durée varie d'un établissement à l'autre bien qu'elle compte généralement une année d'étude. Certains établissements offrent la possibilité d'obtenir ce diplôme par le biais d'un programme CO-OP. Selon les données de 1984, près de 20 % des diplômés ont obtenu leur certificat ou leur diplôme de cette façon. La majorité des diplômés sont des femmes (93 %) et étudient au Québec (55 %).

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et par conséquent de diplômés, dépend de la capacité de chaque établissement d'accueillir de nouveaux étudiants, et du nombre de demandes d'admission. La conjoncture courante et prévue du marché du travail influencent partiellement ces deux facteurs. Depuis 1981, le nombre annuel de diplômés est d'environ 350. La popularité de ce cours, mesurée d'après le nombre de ses étudiants par rapport à l'ensemble des diplômés des collèges communautaires et des cégeps, a diminué légèrement de 1977 à 1981, mais est demeurée assez stable depuis. Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil des établissements se maintiennent de 1987 à 1995, on prévoit que près de 400 étudiants obtiendront un diplôme chaque année. Ainsi, le nombre de nouveaux diplômés se faisant concurrence pour les emplois connexes devrait demeurer sensiblement le même pour la période projetée que de 1981 à 1985.

Destination des diplômés

Après avoir terminé ce cours avec succès, un nombre supérieur à la moyenne de diplômés de ce programme se joignent à la population active. Ils réussissent dans une proportion supérieure à la moyenne à trouver un emploi à temps plein comme le démontre leur taux de chômage inférieur à la moyenne (6 %). Environ 70 % de ceux qui ne se joignent pas à la population active poursuivent leurs études.

Professions

Les diplômés en hygiène dentaire et en technologies de soutien embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, travaillent en majorité comme hygiéniste dentaire ou comme dentiste-adjoint dans les bureaux de dentistes de pratique privée. Les autres sont dispersés dans d'autres professions sans qu'on puisse observer de concentrations significatives. Les diplômés de ce cours qui cherchent un emploi d'hygiéniste dentaire ou de dentiste-adjoint doivent concurrencer les autres diplômés de formation professionnelle et d'université dans les domaines connexes.

Coup d'oeil rétrospectif

Non seulement la transition des diplômés de ce domaine d'étude de l'école au travail a-t-elle été mieux réussie que pour les autres diplômés des collèges communautaires et des cégeps, mais ces diplômés ont une perception plus positive de leur travail et de leur discipline d'étude. Presque tous les diplômés (99 %) croient que leur emploi est bien assorti à leur discipline d'étude et un nombre considérablement inférieur (10 %) s'estiment surqualifiés pour leur travail. Étant donné leur faible taux de chômage et leur niveau de satisfaction de l'emploi nettement supérieur à la moyenne, environ 80 % de ces diplômés choisiraient de nouveau le même programme d'étude.

Technologies de laboratoire médical

Médecine et santé

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (3 ans)

Tendances et projections

	1977	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	1 169	926	919	930	875
% de tous les diplômés en formation professionnelle	3,1	2,0	1,6	1,6	1,6

Destination des diplômés (%)

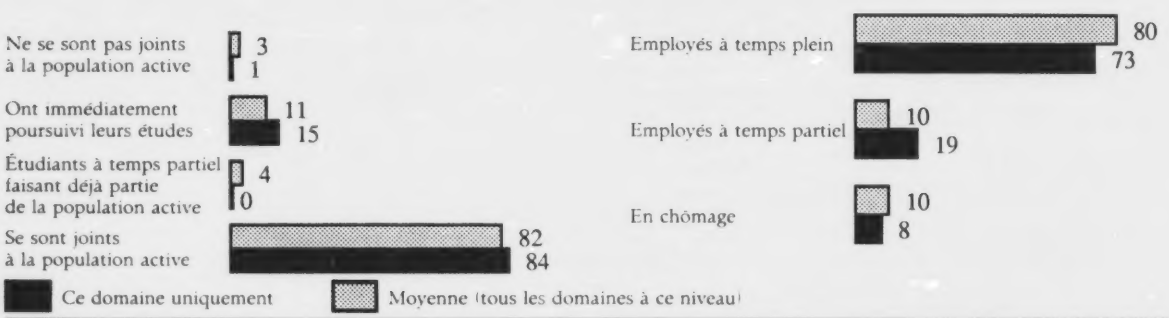

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

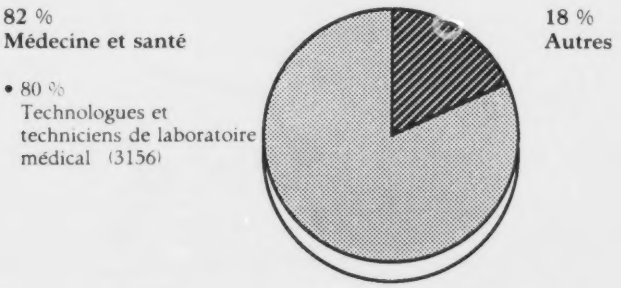

Médecine et santé

Technologies de laboratoire médical

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (3 ans)

Les programmes de ce domaine d'étude comprend les domaines tels la cytologie, l'histotechnologie, le cours d'assistant de laboratoire médical, la technologie médicale, la microbiologie et la virologie. Les exigences d'admission à cette discipline varient d'un établissement à l'autre, mais le candidat doit généralement passer une entrevue et subir un examen médical, écrire un essai de qualification et avoir réussi des cours de niveau secondaire en chimie, en physique, en français ou en anglais, en mathématiques et en biologie. Ce cours est offert dans toutes les provinces sauf à l'Île-du-Prince-Édouard et sa durée, qui varie d'un établissement à l'autre, compte généralement trois ans d'étude. Certains établissements offrent la possibilité d'obtenir son diplôme par le biais d'un programme CO-OP. Selon les données de 1984, une proportion nettement supérieure à la moyenne de ces diplomés (25 %) ont obtenu leur certificat ou leur diplôme de cette façon. La majorité des diplômés sont des femmes (85 %) et étudient en Ontario (40 %).

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et par conséquent de diplômés, dépend de la capacité de chaque établissement d'accueillir de nouveaux étudiants et du nombre de demandes d'admission. La conjoncture courante et prévue du marché du travail influencent partiellement ces deux facteurs. Depuis 1981, le nombre annuel de diplômés est d'environ 875. La popularité de ce cours, mesurée d'après le nombre de ses étudiants par rapport à l'ensemble des diplômés des collèges communautaires et des cégeps, a diminué nettement de 1977 à 1986. Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil des établissements se maintiennent de 1987 à 1995, on prévoit près de 900 diplômés par année. Ainsi, le nombre de nouveaux diplômés se faisant concurrence pour les emplois connexes devrait demeurer sensiblement le même pour la période projetée que de 1981 à 1985.

Destination des diplômés

Une proportion légèrement supérieur à la moyenne de diplômés en technologies de laboratoire médical poursuivent leurs études aussitôt après l'obtention de leur diplôme, et seulement 85 % d'entre eux se joignent à la population active. Ces diplômés qui entrent dans le marché du travail ont un peu plus de facilité que d'autres à trouver un emploi, bien que 20 % d'entre eux ne trouvent qu'un emploi à temps partiel par choix ou par nécessité. Le taux élevé d'emploi à temps partiel a contribué à maintenir le taux de chômage de ces diplômés au dessous des 10 %.

Professions

Les diplômés en technologies de laboratoire médical embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, travaillent surtout comme technologues ou techniciens de laboratoire médical dans les hôpitaux ou dans des laboratoires médicaux ou autres laboratoires de santé. Les autres sont répartis entre diverses professions sans qu'on puisse observer de concentrations significatives. Les diplômés de ce cours qui cherchent un emploi de technologues ou de techniciens de laboratoire médical doivent surtout concurrencer les détenteurs d'un baccalauréat en biologie.

Coup d'oeil rétrospectif

Non seulement les diplômés en technologies de laboratoire médical ont-ils légèrement mieux réussi dans le marché du travail (taux de chômage de 8 %), mais ils ont aussi une perception positive de leur emploi et de leur discipline d'étude. Presque tous ces diplômés (92 %) trouvent que leur emploi correspond bien à leur discipline d'étude et un nombre inférieur à la moyenne (20 %) pensent être surqualifiés pour leur travail. Cette combinaison du succès dans le marché du travail et de la satisfaction professionnelle supérieure à la moyenne a permis à 70 % d'entre eux d'indiquer que, si c'était à refaire, ils choisiraient le même programme d'étude.

Spécialités médicales et chirurgicales

Médecine et santé

Maîtrise
Université (3 ans)

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	138	135	170	165	150
% de tous les détenteurs d'une maîtrise	1.3	0,9	1,0	1,0	1,0

Destination des diplômés (%)

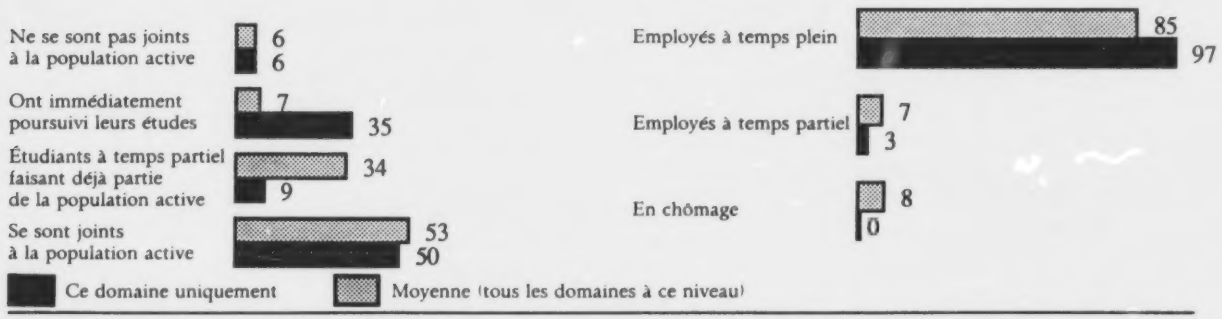

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

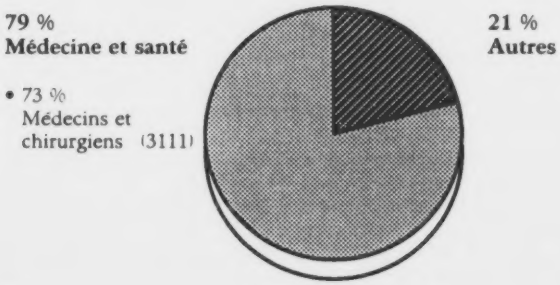

Médecine et santé

Spécialités médicales et chirurgicales

Maîtrise
Université (3 ans)

Les programmes au niveau de la maîtrise sont l'allergologie, la cardiologie, l'anesthésiologie, la dermatologie, la médecine familiale, la médecine interne, la chirurgie cérébrale, la chirurgie du coeur, la neurochirurgie, l'obstétrique et la gynécologie, l'ophtalmologie et la chirurgie plastique. Les prérequis varient selon l'établissement, mais, en général, le candidat doit détenir, d'une université reconnue, un doctorat en médecine ou l'équivalent, dans cette discipline ou une discipline connexe. Comme nous l'avons signalé dans l'introduction, les détenteurs d'un diplôme ou d'un certificat universitaire supérieur sont inclus avec les détenteurs de maîtrise. En général, les programmes menant à un certificat sont de plus courte durée, et l'étudiant s'y inscrit après avoir obtenu un diplôme de premier cycle ou une maîtrise. Environ 75 % des diplômés de 1985 ont obtenu un certificat plutôt qu'un diplôme. Le cours est offert dans toutes les provinces sauf dans les provinces maritimes et sa durée, qui varie selon l'établissement, est en général de trois ans. Les diplômés sont en majorité des hommes (65 %) et étudient en Ontario (60 %). Dans certaines universités, il est possible d'obtenir la maîtrise dans ce domaine en participant à un programme CO-OP. Selon les données de 1984, environ 15 % des diplômés ont obtenu leur diplôme de cette façon.

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et par conséquent de diplômés, dépend de la capacité des facultés intéressées d'accueillir de nouveaux étudiants et du nombre de demandes d'admission. Ces deux facteurs sont influencés en partie par la situation actuelle du marché et les perspectives d'emploi. Depuis 1981, le nombre annuel moyen de diplômés est d'environ 175. La popularité de ce cours, que traduit sa part de l'ensemble des diplômés au niveau de la maîtrise, a diminué légèrement entre 1971 et 1981, mais elle est demeurée passablement constante depuis. Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil des facultés se maintiennent entre 1987 et 1995, on peut s'attendre à ce qu'il y ait environ 150 diplômés par année. Cela veut dire que le nombre de nouveaux diplômés se faisant concurrence dans le marché du travail serait inférieur, durant la période de projection, à ce qu'il était entre 1981 et 1985.

Destination des diplômés

À la fin de leurs études, c'est une proportion moyenne de diplômés qui entrent dans le marché du travail pour la première fois, et c'est une proportion supérieure à la moyenne qui poursuivent leurs études. Une proportion bien inférieure à la moyenne (10 %) font déjà partie de la population active et fréquentent l'université à temps partiel. Les diplômés qui cherchent un emploi réussissent mieux à se placer que les autres diplômés détenteurs d'une maîtrise.

Professions

La majorité des diplômés des spécialités médicales et chirurgicale embauchés à temps plein, deux ans après la fin de leurs études travaillent surtout comme médecins et chirurgiens en pratique privée ou dans un hôpital. Les autres sont répartis entre diverses professions, mais on ne peut noter de concentrations notoires. Les diplômés de ce cours qui cherchant un emploi doivent concurrencer les diplômés universitaires en médecine et en sciences médicales de base.

Coup d'oeil rétrospectif

D'après une enquête effectuée en 1984, non seulement les diplômés de 1982 réussissent-ils mieux leur passage de l'université au marché du travail que les autres diplômés au niveau de la maîtrise, mais une proportion inférieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour l'emploi qu'ils occupent. Il est également ressorti de l'enquête qu'une proportion nettement supérieure à la moyenne sont satisfaits de leur emploi. En raison de ce passage très réussi au marché du travail, du degré élevé de satisfaction professionnelle et du fait que ces diplômés touchent le salaire annuel moyen le plus élevé parmi les diplômés au niveau de la maîtrise (60 700 $), environ 85 % d'entre eux, contre une moyenne de 80 % pour tous les diplômés au niveau de la maîtrise, déclarent qu'ils opteraient pour le même programme d'étude si cela était à refaire.

Médecine

Premier cycle
Université (4 ans)

Médecine et santé

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	1 136	1 765	1 912	2 020	1 970
% de tous les diplômés de premier cycle	1.6	1.8	1.7	1.7	1.7

Destination des diplômés (%)

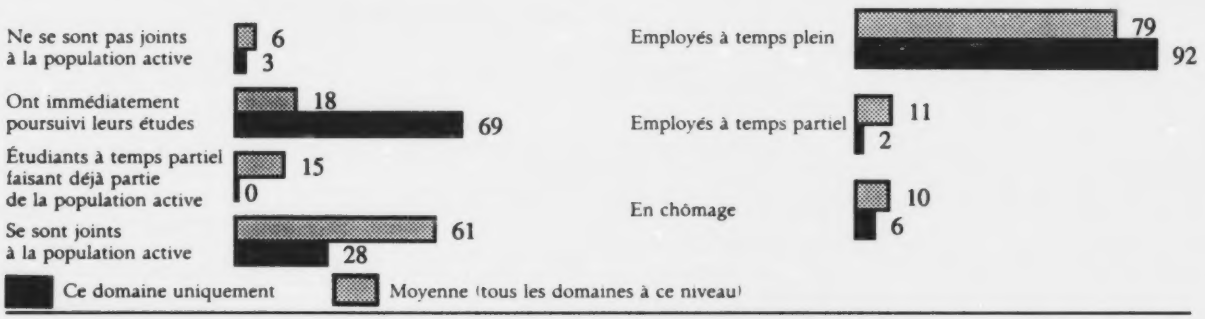

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

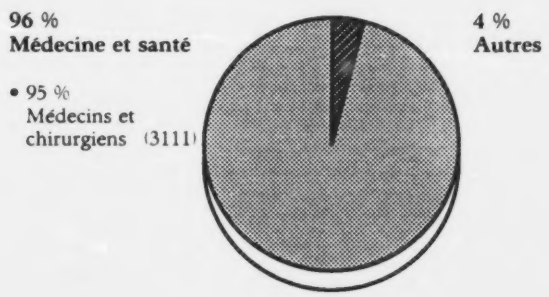

Médecine et santé

Médecine

Premier cycle
Université (4 ans)

Ce domaine d'étude désigne le programme professionnel en médecine. Les inscriptions sont habituellement contingentées dans les facultés de médecine, et la concurrence est très forte. Les prérequis se base sont moins deux ans d'études universitaires avec des notes supérieures à la moyenne en biologie, en chimie générale, en chimie organique, en physique et en mathématiques. Les étudiants québécois qui désirent s'inscrire à une faculté de médecine du Québec doivent détenir un DEC. Dans la plupart des facultés, les candidats doivent également subir le test d'admission du collège des médecins et passer une entrevue. Le programme professionnel en médecine dure en moyenne quatre ans et est offert dans toutes les provinces à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick. Les femmes représentaient 40 % des diplômés en 1985.

Tendances et projections

Bien que le nombre des inscriptions soit limité, le nombre de diplômés en médecine est passé de 1 136 en 1971 à 1 912 en 1985. Depuis 1981, il y a eu 1 870 diplômés en moyenne par année, soit 1,7 % de l'ensemble des diplômés de premier cycle. La popularité relative de ce domaine est demeurée assez constante. Si sa popularité actuelle et la capacité des facultés de médecine d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent entre 1987 et 1995, on prévoit environ 2 100 diplômés par année.

Destination des diplômés

Après la fin du programme professionnel, les diplômés en médecine entrent habituellement dans un programme d'internat que certains peuvent considérer comme la continuation de leurs études tandis que d'autres le considèrent comme un emploi. Selon une enquête menée en 1984, la majorité des diplômés déclarent poursuivre leurs études, ce qui comprend à la fois les internes et les résidents et ceux qui poursuivent effectivement leurs études de spécialisation. L'enquête révèle également qu'une faible proportion de diplômés déclarent chercher en vain du travail. Cette proportion comprend probablement aussi ceux qui abandonnent.

Professions

Deux ans après la fin de leurs études, la presque totalité de ceux qui sont embauchés à temps plein travaillent comme médecins ou chirurgiens. Étant donné la formation particulière nécessaire pour devenir médecin, aucun diplômé d'un autre domaine n'est en concurrence avec eux, si ce n'est, peut-être, ceux qui poursuivent leur formation au niveau de la maîtrise et du doctorat.

Coup d'oeil rétrospectif

En général, les diplômés du programme professionnel de médecine sont plus satisfaits de leurs études que les autres diplômés de même niveau. Une proportion nettement supérieure à la moyenne choisiraient le même cours si c'était à refaire. De même, presqu'aucun diplômé ne se sent surqualifié pour son travail.

Aide-infirmier

Médecine et santé

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (9 mois)

Tendances

	1983-1984*
Nombre de diplômés	4 069
% de tous les diplômés en formation professionnelle	5.4

* Cette période est la seule, depuis 1977, qui puisse fournir des données d'ensemble fiables et couvrant toutes les provinces, territoires et domaines d'étude. Étant donné l'insuffisance de données chronologiques et l'obtention récente des données pour la période 1983-1984, nous ne pouvons pour l'instant fournir des projections.

Destination des diplômés (%)

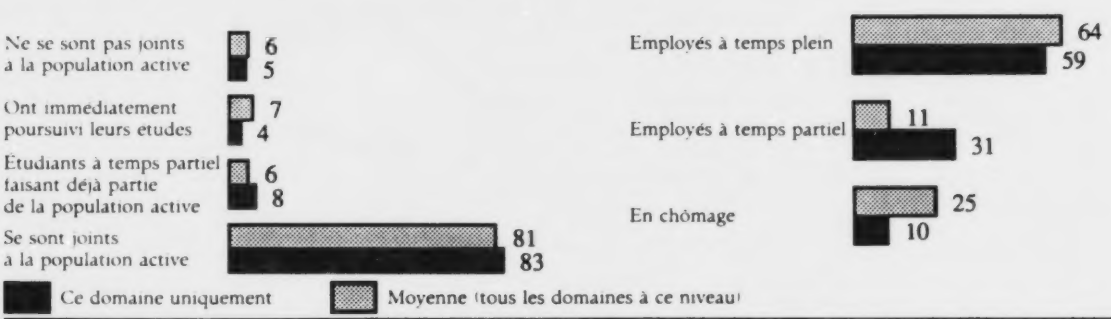

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

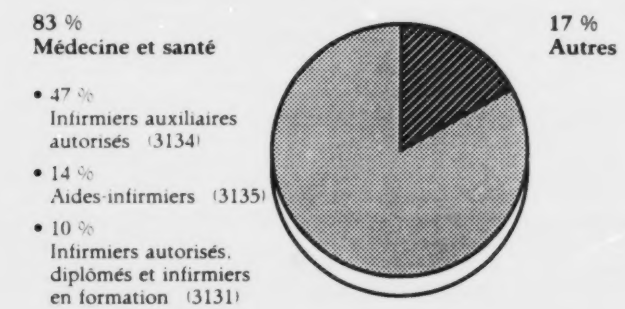

Médecine et santé

Aide-infirmier

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (9 mois)

Ce domaine d'étude comprend les programmes de formation des aides sanitaires, des aides-infirmiers, des aides auxiliaires, des préposés aux malades, et les programmes de formation en soins infirmiers auxiliaires. Les conditions d'admission à ce programme de formation varient généralement selon le type de programme (pré-emploi ou recyclage), l'établissement et la province. Les étudiants qui ont terminé leur cours en 1982 avaient, dans l'ensemble, terminé leurs études secondaires avant de s'inscrire. Toutes les provinces, à l'exception du Québec, ont offert ce programme en 1983-1984. La durée du programme est généralement de neuf mois, mais elle varie selon le type de programme et la province. Selon les données de 1984, la majorité des diplômés sont des femmes, puisqu'elles représentent près de 90 % de ceux-ci.

Tendances et projections

En 1983-1984, il y a eu plus de 4 000 diplômés du programme de formation d'aide-infirmier. Ce programme représente l'un des plus grands domaines de formation à ce niveau, car il regroupe plus de 5 % de l'ensemble des diplômés inscrits à des types de programmes de pré-emploi et de recyclage. Si la popularité actuelle du cours et la capacité des établissements d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent de 1987 à 1995, le nombre moyen de diplômés par année devrait diminuer légèrement en raison de la réduction du groupe d'âge pertinent.

Destination des diplômés

Après avoir obtenu leur diplôme, la proportion des diplômés qui se joignent à la population active est légèrement supérieure à la moyenne, car le taux de chômage de ceux-ci est inférieur à la moyenne. Toutefois, parmi les diplômés qui trouvent un emploi, nombreux sont ceux qui, délibérément ou fortuitement, occupent un emploi à temps partiel.

Professions

Parmi les diplômés embauchés à temps plein, deux ans après avoir obtenu leur diplôme, la plupart travaillent dans les domaines de la médecine et de la santé comme infirmiers auxiliaires, aides-infirmiers ou infirmiers (infirmiers autorisés, diplômés et infirmiers en formation). Les autres occupent divers postes, mais en nombre trop faible pour être déclarés ici. Les aide-infirmiers détenteurs d'un diplôme professionnel doivent concurrencer les détenteurs de diplômes dans d'autres sciences de la santé décernés par des écoles professionnelles et des collèges.

Coup d'oeil rétrospectif

Dans le cas de ces diplômés, la correspondance entre l'emploi et les études est légèrement plus étroite pour eux que pour les autres diplômés de ce niveau. La proportion des diplômés de ce programme qui s'estiment surqualifiés pour leur emploi est considérablement inférieure à la moyenne. Ces résultats ont été réunis, toutefois, auprès des seuls diplômés embauchés à temps plein. La proportion des diplômés interrogés qui seraient disposés à choisir de nouveau les mêmes études correspond seulement à la moyenne (60 %).

Sciences infirmières

Médecine et santé

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Tendances et projections

	1977	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	6 084	4 908	5 221	5 295	4 980
% de tous les diplômés en formation professionnelle	16.2	10.4	8.9	8.9	8.9

Destination des diplômés (%)

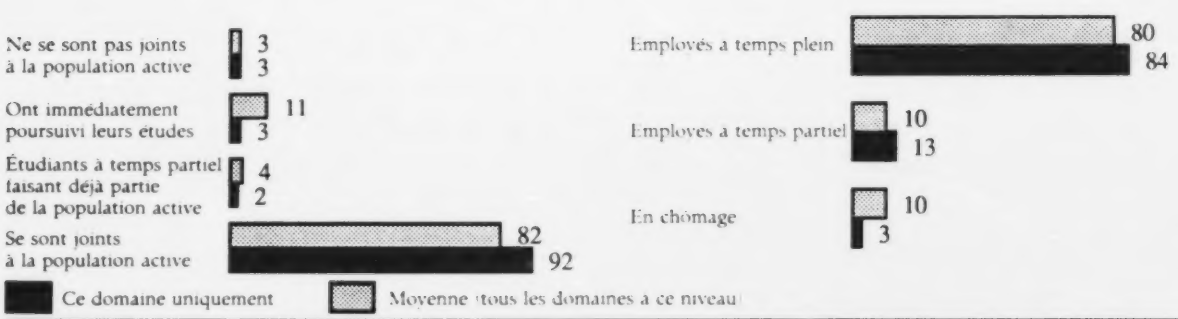

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

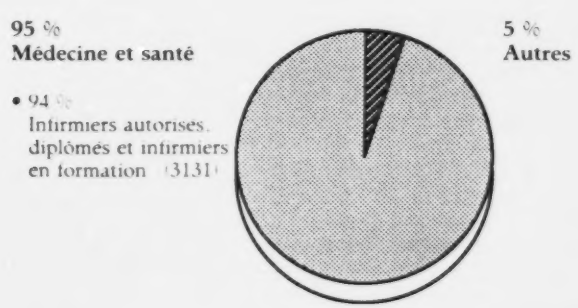

Médecine et santé

Sciences infirmières

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Le domaine d'étude des sciences infirmières comprend des programmes menant à un diplôme en sciences infirmières, au diplôme professionnel accordant le statut d'infirmier autorisé et les techniques infirmières. Les prérequis varient selon les établissements, mais en général le candidat doit passer une entrevue, subir des tests d'aptitudes linguistiques et des tests en mathématiques, présenter une lettre de référence, subir un examen médical, détenir un certificat de premiers soins valide et avoir réussi les cours de niveau secondaire en français ou en anglais, en mathématiques, en biologie, en chimie et, dans certains cas, en physique. Le cours en sciences infirmières est offert dans les collèges communautaires et les écoles de sciences infirmières, dans toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick. Le programme dure en moyenne deux ans mais varie selon l'établissement. Certains établissements offrent la possibilité de suivre un programme CO-OP. Selon les données de 1984, environ 20 % des détenteurs d'un diplôme en sciences infirmières se sont prévalus de cette possibilité. La majorité des diplômés sont des femmes (94 %) et étudient au Québec (45 %).

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et donc de diplômés, dépend de la capacité d'accueil des établissements concernés et du nombre de demandes d'admission. Ces deux facteurs sont fonction de la situation actuelle du marché du travail et des perspectives d'emploi. Depuis 1981, il y a 5 395 diplômés en moyenne par année. Ce chiffre ne comprend pas les diplômés des écoles de sciences infirmières, lesquels sont approximativement de 1 850 par année. La popularité de ce cours, mesurée d'après le nombre de ses étudiants par rapport à l'ensemble des diplômés des collèges communautaires et des cégeps, a nettement diminué entre 1977 (16 % de l'ensemble des diplômés des collèges et des cégeps) et 1986 (9 %). Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil des établissements se maintiennent de 1987 à 1995, 6 800 étudiants (y compris ceux des écoles de sciences infirmières) environ devraient obtenir leur diplôme dans cette matière chaque année.

Destination des diplômés

Une proportion nettement inférieure à la moyenne de diplômés en sciences infirmières poursuivent leurs études alors qu'une proportion nettement supérieure à la moyenne se joignent à la population active. Ces diplômés réussissent mieux à se trouver un emploi que la moyenne des diplômés de tous les domaines d'étude des collèges et des cégeps. Leur taux de chômage n'est que de 3 %.

Professions

Presque tous les détenteurs d'un diplôme en sciences infirmières embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, occupent un poste d'infirmier dans le secteur hospitalier. Les autres occupent divers postes, sans qu'aucune concentration significative ne soit observée. Les diplômés de ce cours qui cherchent un emploi d'infirmier doivent d'abord concurrencer les diplômés des collèges communautaires et des cégeps détenteurs d'un diplôme ou d'un certificat dans le domaine des autres sciences infirmières ou les détenteurs d'un baccalauréat en sciences infirmières.

Coup d'oeil rétrospectif

Les détenteurs d'un diplôme en sciences infirmières connaissent une situation de l'emploi nettement meilleure que la moyenne des diplômés et sont satisfaits de l'emploi qu'ils occupent et des études qu'ils ont suivies. Presque tous les diplômés (99 %) estiment que leur domaine d'étude correspond à l'emploi qu'ils occupent, et une faible proportion (5 %) déclarent avoir plus de compétences que ne l'exige leur emploi. Cette combinaison de réussite dans le marché du travail et de satisfaction professionnelle supérieure à la moyenne expliquent pourquoi quelque 70 % des diplômés, contre 65 % en moyenne des diplômés de cours dispensés par des collèges et des cégeps, déclarent qu'ils choisiraient les mêmes études si le choix s'imposait à nouveau.

Sciences infirmières (diplôme)

Médecine et santé

Premier cycle
Université (3 ans)

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	1 714	1 784	2 366	2 460	2 350
% de tous les diplômés de premier cycle	2.4	1.8	2.1	2.1	2.1

Destination des diplômés (%)

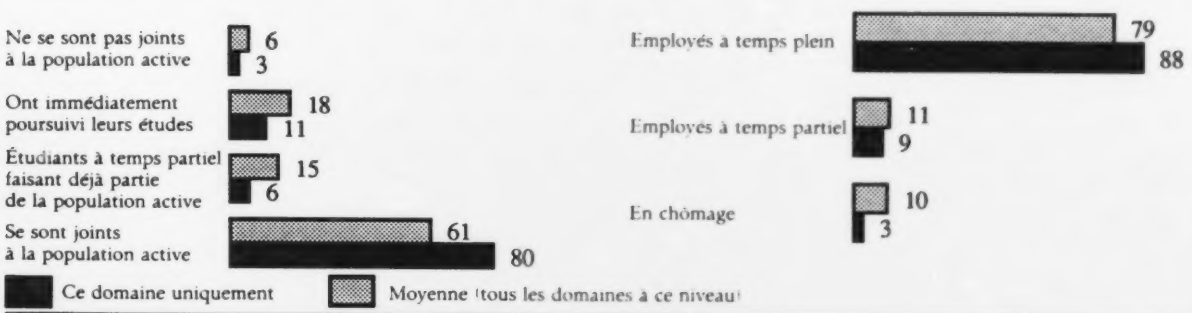

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

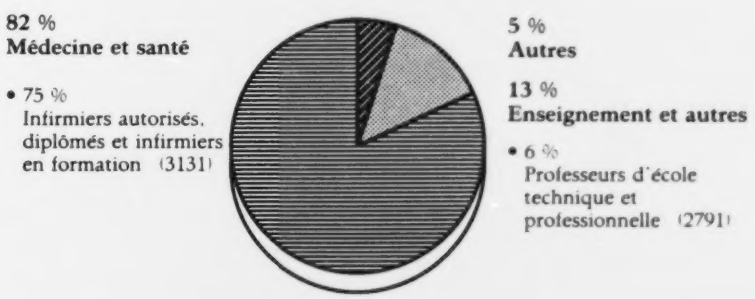

Médecine et santé

Sciences infirmières (diplôme)

Premier cycle
Université (3 ans)

Ce domaine d'étude comprend, outre le programme de soins infirmiers lui-même, des programmes de premier cycle comme l'hygiène publique et les sciences infirmières communautaires, les soins infirmiers obstétriques et les soins infirmiers en région éloignée. Les candidats doivent détenir, au minimum, un diplôme d'études secondaires avec de bonnes notes dans les cours pertinents comme la chimie, la biologie, les mathématiques et la physique. Les étudiants québécois qui s'inscrivent dans des établissements du Québec doivent détenir un DEC général ou un DEC en sciences infirmières. Les infirmiers licenciés peuvent s'inscrire dans un programme plus court pourvu qu'ils se conforment aux exigences de l'établissement. Les inscriptions sont contingentées dans de nombreux établissements; la durée moyenne du programme est de trois ans, bien qu'elle varie selon l'établissement et la province. Certains établissements offrent la possibilité de suivre le cours par le biais d'un programme CO-OP, combinant des périodes d'enseignement et des périodes d'expérience de travail. Toutes les provinces à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard offrent un programme de premier cycle en soins infirmiers. Les femmes constituent environ 95 % des diplômés de 1985.

Tendances et projections

Le nombre annuel de diplômés en sciences infirmières fluctue depuis 1971, surtout en ce qui touche le nombre de diplômes et de certificats de premier cycle. Au cours de la première moitié des années 1980, il y a eu en moyenne 2 180 diplômés par année. Cette moyenne est semblable à la moyenne annuelle des années 1970. La popularité relative du programme a diminué au cours des années 1970 mais connaît une remontée depuis 1981. Si sa popularité actuelle et la capacité des facultés d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent entre 1987 et 1995, on prévoit qu'il y aura environ 2 400 diplômés par année.

Destination des diplômés

Par rapport aux autres diplômés de premier cycle, une proportion nettement plus considérable de diplômés en sciences infirmières entrent dans la population active. Ils connaissent une situation d'emploi plus favorable, car ils ont moins de difficulté à trouver un emploi à temps plein; seul un nombre très restreint sont sans emploi.

Professions

Parmi les diplômés embauchés à temps plein, la majorité travaillent comme infirmiers tandis que d'autres occupent des emplois liés à l'enseignement, particulièrement au niveau postsecondaire non-universitaire. Les diplômés de premier cycle en sciences infirmières doivent concurrencer les diplômés de domaines connexes de niveau collégial qui sont également qualifiés pour la profession infirmière de même qu'à celle d'autres diplômés universitaires du même programme.

Coup d'oeil rétrospectif

Un sondage complémentaire révèle que les diplômés en sciences infirmières réussissent mieux que d'autres dans le marché du travail, car ils ont plus de chances d'obtenir un emploi correspondant à leur domaine d'étude. Une proportion relativement considérable de ces diplômés sont satisfaits de leur emploi et 75 % d'entre eux, par rapport à une moyenne de 65 % pour l'ensemble des diplômés de premier cycle, choisiraient de nouveau le même cours si c'était à refaire. Toutefois, une proportion relativement supérieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour leur travail.

Sciences infirmières

Médecine et santé

Maîtrise
Université (2 ans)

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	24	96	117	115	105
% de tous les détenteurs d'une maîtrise	0,2	0,7	0,7	0,7	0,7

Destination des diplômés (%)

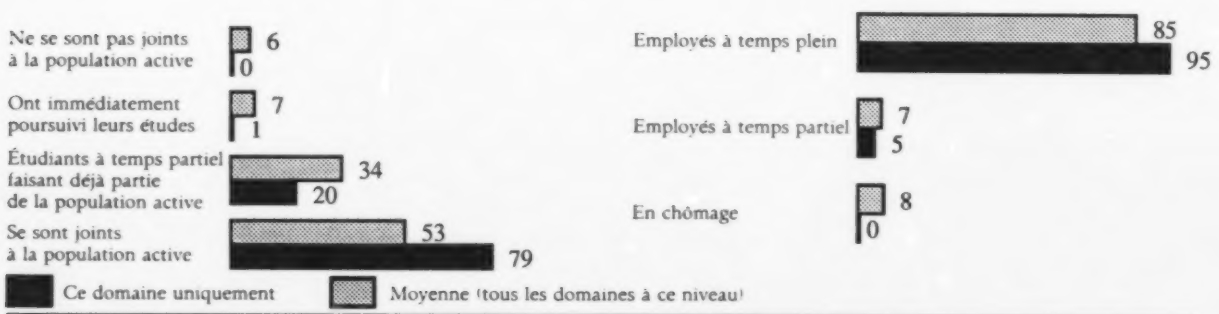

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

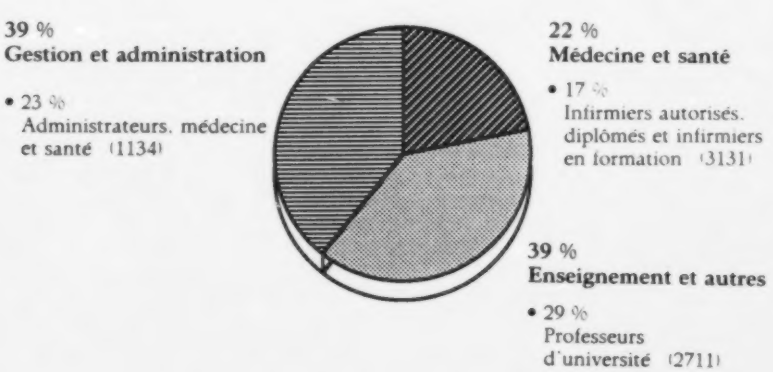

Médecine et santé

Sciences infirmières

Maîtrise
Université (2 ans)

Au niveau de la maîtrise, les domaines d'étude sont les soins infirmiers en gérontologie, les soins infirmiers médicaux/chirurgicaux, les soins infirmiers d'hôpitaux, les soins infirmiers en obstétrique, les soins infirmiers en pédiatrie, les soins infirmiers en psychiatrie et l'hygiène publique. Les prérequis varient selon l'établissement mais, en général, le candidat doit posséder, d'une université reconnue, un diplôme spécialisé de premier cycle, ou l'équivalent, dans cette discipline ou une discipline connexe. Comme nous l'avons signalé dans l'introduction, les détenteurs d'un diplôme et d'un certificat universitaire supérieur sont inclus avec les détenteurs d'une maîtrise. En général, les programmes menant à un certificat sont de plus courte durée, et l'étudiant s'y inscrit après avoir obtenu un diplôme de premier cycle ou une maîtrise. Dans ce cas, tous les diplômés de 1985 ont reçu un diplôme plutôt qu'un certificat. Le cours est offert dans toutes les provinces sauf à l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick et sa durée, qui varie selon l'établissement, est en général de deux ans. Les diplômés sont en majorité des femmes (95 %) et étudient au Québec (40 %). Dans certaines universités, il est possible de suivre ce cours en participant à un programme CO-OP. Selon les données de 1984, seulement environ 5 % des diplômés ont obtenu leur diplôme de cette manière.

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et par conséquent de diplômés, dépend de la capacité des facultés concernées d'accueillir de nouveaux étudiants et du nombre de demandes d'admission. Ces deux facteurs sont influencés en partie par la situation actuelle du marché du travail et les perspectives d'emploi. Depuis 1981, il y a eu, en moyenne, chaque année 100 diplômés. La popularité du cours, que traduit sa part de l'ensemble des diplômés au niveau de la maîtrise, a augmenté dans les années 1970, mais s'est maintenue au niveau de 1981 depuis. Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil des facultés se maintiennent entre 1987 à 1995, on peut s'attendre à 100 diplômés par année. Le nombre de nouveaux diplômés se faisant concurrence dans le marché du travail serait à peu près le même durant la période de projection qu'entre 1981 et 1985.

Destination des diplômés

À la fin de leurs études, une proportion de diplômés détenteurs d'une maîtrise en sciences infirmiers nettement supérieure à la moyenne entrent dans le marché du travail pour la première fois; ces données s'expliquent par la proportion nettement inférieure à la moyenne qui poursuivent leurs études. Ces diplômés réussissent beaucoup mieux que les autres diplômés au niveau de la maîtrise à se trouver du travail. Il y a plus de diplômés qui se trouvent des emplois à temps plein et les autres, des emplois à temps partiel.

Professions

Les diplômés en soins infirmiers embauchés à temps plein, deux ans après la fin de leurs études, travaillent comme professeurs d'université, administrateurs dans le domaine de la médecine et de la santé ou infirmiers dans les secteurs hospitaliers et de l'enseignement. Les autres sont répartis entre diverses professions, mais il n'y pas de concentrations notoires. Les diplômés en sciences infirmières qui cherchent un emploi doivent surtout concurrencer d'autres diplômés universitaires à ce niveau et au niveau du premier cycle ainsi que des diplômés de programmes semblables offerts dans les collèges communautaires et les cégeps.

Coup d'oeil rétrospectif

D'après une enquête menée en 1984, non seulement les diplômés de 1982 ont-ils beaucoup mieux réussi leur passage de l'école au marché du travail que les autres diplômés au niveau de la maîtrise, mais ce n'est que dans une proportion nettement inférieure à la moyenne qu'ils s'estiment surqualifiés pour l'emploi qu'ils occupent. Il est également ressorti de l'enquête que, dans une proportion supérieure à la moyenne, ces diplômés sont satisfaits de leur emploi. Compte tenu de ces données, 85 % de ces diplômés, contre 80 % de tous les diplômés au niveau de la maîtrise, déclarent qu'ils choisiraient le même programme d'étude si le choix s'imposait à nouveau.

Autres sciences de la santé

Médecine et santé

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (8 mois)

Tendances

	1983-1984*
Nombre de diplômés	280
% de tous les diplômés en formation professionnelle	0,4

* Cette période est la seule, depuis 1977, qui puisse fournir des données d'ensemble fiables et couvrant toutes les provinces, territoires et domaines d'étude. Étant donné l'insuffisance de données chronologiques et l'obtention récente des données pour la période 1983-1984, nous ne pouvons, pour l'instant, fournir des projections.

Destination des diplômés (%)

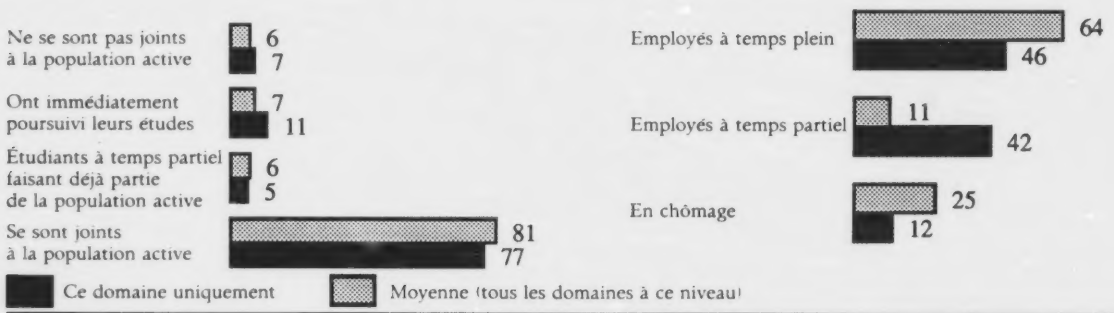

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

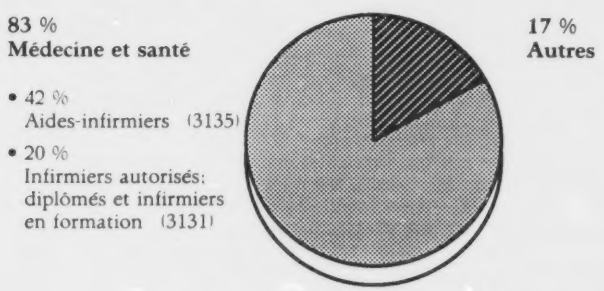

Médecine et santé

Autres sciences de la santé

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (8 mois)

Ce domaine d'étude est composé de programmes de formation dans le cadre desquels sont dispensés des cours en sciences infirmières, en recyclage en soins infirmiers, en soins infirmiers en psychiatrie ou en santé mentale, en hygiène publique et en soins infirmiers dentaires. Les compétences exigées pour être admis dans ces programmes varient selon le type de programme offert (pré-emploi ou recyclage), l'établissement ou la province. Un sondage mené en 1984 révèle que les diplômés de ce cours ont, en moyenne, une formation collégiale avant de s'inscrire. Les provinces du Québec, de l'Ontario, du Manitoba et de la Colombie-Britannique ont offert ce cours en 1983-1984. La durée moyenne du programme était de huit mois mais variait selon le type de programme. Les diplômés étaient en moyenne plus âgés (32 ans) que les diplômés des autres domaines (26 ans), et plus de 90 % d'entre eux étaient des femmes.

Tendances et projections

Au cours de 1983-1984, il y a eu un peu moins de 300 diplômés dans ce domaine d'étude, ce qui représente moins de 1 % de l'ensemble des diplômés de tous les programmes professionnels. Si la popularité actuelle de ce cours et la capacité des établissements concernés d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent de 1987 à 1995, le nombre moyen de diplômés par année devrait diminuer légèrement à cause de la réduction du groupe d'âge pertinent.

Destination des diplômés

La proportion de diplômés qui décident de se joindre à la population active, une fois ce programme d'étude terminé, est inférieure à la moyenne parce qu'une proportion supérieure à la moyenne poursuivent leurs études. Les diplômés qui cherchent un emploi ont un succès plus grand que les autres diplômés de programmes professionnels, comme l'indique leur taux de chômage de 12 %. Si ce taux de chômage est inférieur à la moyenne, c'est parce que les diplômés qui ne sont pas en mesure de trouver un emploi à temps plein réussissent mieux que la moyenne des diplômés à trouver un emploi à temps partiel.

Professions

Deux ans après l'obtention de leur diplôme, la grande majorité des diplômés embauchés à temps plein travaillent dans les domaines de la santé et de la médecine, et en particulier comme aide-infirmiers ou comme infirmiers (infirmiers autorisés, diplômés et infirmiers en formation). Pour ces postes, les diplômés doivent concurrencer les diplômés de cégeps et de collèges communautaires formés dans les divers domaines des soins infirmiers. Les diplômés qui n'ont pas trouvé d'emploi dans le domaine de la santé occupent d'autres emplois, mais en trop petit nombre pour qu'ils soient indiqués ici.

Coup d'oeil rétrospectif

Étant donné le taux de chômage relativement bas de ces diplômés et les postes qu'ils occupent, il n'est pas surprenant que presque la totalité des diplômés embauchés à temps plein occupent un poste qu'ils estiment correspondre à leur programme de formation. De même, ces diplômés ont moins tendance à s'estimer surqualifiés pour leur emploi. Par comparaison aux diplômés des autres domaines, les diplômés en soins infirmiers ont mieux réussi dans le marché du travail, ce qui explique en partie pourquoi près de 80 % contre 60 % en moyenne pour tous les diplômés de cours professionnels, opteraient pour les mêmes études, si le chix s'imposait à nouveau.

Autres sciences de la santé

Médecine et santé

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Tendances et projections

	1977	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	308	285	494	500	470
% de tous les diplômés en formation professionnelle	0,8	0,6	0,8	0,8	0,8

Destination des diplômés (%)

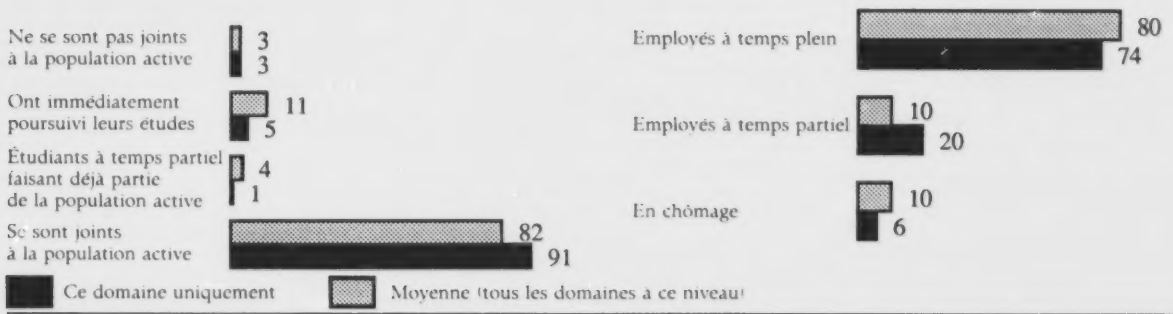

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

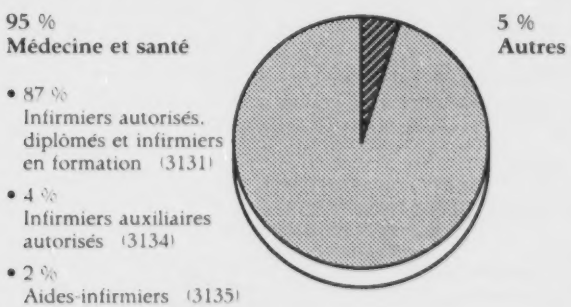

Médecine et santé

Autres sciences de la santé

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Au niveau de la formation professionnelle, dans ce domaine d'étude, on retrouve les cours suivants : aide-infirmier (infirmier auxiliaire, infirmier auxiliaire diplômé), recyclage en soins infirmiers, soins infirmiers en psychologie ou en santé mentale, hygiène publique, soins infirmiers dentaires et autres soins infirmiers spécialisés. Les prérequis à cette discipline varient d'un établissement à l'autre, mais le candidat doit généralement passer une entrevue et subir un examen médical, présenter une lettre de référence pertinente et avoir réussi des cours de niveau secondaire en chimie, en français ou en anglais, mathématiques et en biologie. Ce cours est offert dans toutes les provinces sauf à Terre-Neuve, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick et sa durée, qui varie d'un établissement à l'autre, compte généralement deux ans d'étude. La majorité des diplômés sont des femmes (95 %) et étudient en Saskatchewan (30 %). Certains établissements offrent la possibilité d'obtenir ce diplôme par le biais d'un programme CO-OP. Selon les données de 1984, un nombre nettement supérieur à la moyenne de ces diplômés (25 %) ont obtenu leur certificat ou leur diplôme de cette façon.

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et par conséquent de diplômés dépend de la capacité de chaque établissement d'accueillir de nouveaux étudiants, et du nombre de demandes d'admission. La conjoncture courante et prévue du marché du travail influencent partiellement ces deux facteurs. Depuis 1981, le nombre annuel de diplômés est d'environ 425. La popularité de ce cours, mesurée d'après le nombre de ses étudiants par rapport à l'ensemble des diplômés des collèges communautaires et des cégeps, a diminué légèrement de 1977 à 1981, mais est remontée depuis à son niveau de 1977. Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil des établissements se maintiennent de 1987 à 1995, on prévoit près de 500 diplômés par année.

Destination des diplômés

Alors qu'une proportion nettement inférieure à la moyenne (5 %) de diplômés poursuivent leurs études, une proportion nettement supérieur à la moyenne se joignent à la population active. Une fois sur le marché du travail, ces diplômés ont plus de facilité que les autres diplômés du même niveau à trouver un emploi, même si 20 % d'entre eux ne travaillent qu'à temps partiel. Le taux de chômage des diplômés dans le domaine des autres sciences infirmières est inférieur à la moyenne du taux de chômage de l'ensemble des diplômés des collèges communautaires et des cégeps.

Professions

Les diplômés du domaine des autres sciences infirmières embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, travaillent surtout comme infirmiers dans les hôpitaux. Les autres sont dispersés dans diverses professions sans qu'on puisse observer de concentrations significatives. Les diplômés de ce programme qui cherchent un emploi d'infirmier doivent surtout concurrencer les diplômés des collèges communautaires et des cégeps en soins infirmiers et les détenteurs d'un baccalauréat en soins infirmiers.

Coup d'oeil rétrospectif

Non seulement les diplômés dans le domaine des autres sciences infirmières ont-ils nettement mieux réussi dans le marché du travail (taux de chômage de 6 %), mais ils ont aussi une attitude très positive face à leur emploi et à leur discipline d'étude. Presque tous ces diplômés (96 %) trouvent que leur emploi correspond bien à leur discipline d'étude et peu d'entre eux (10 %) pensent être surqualifiés pour le travail qui est exigé d'eux. Cette combinaison de réussite dans le marché du travail et de la satisfaction professionnelle supérieure à la moyenne explique pourquoi 65 % d'entre eux déclarent qu'ils choisiraient le même programme d'étude si le choix s'imposait à nouveau.

Autres sciences de la santé

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Médecine et santé

Tendances et projections

	1977	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	481	324	528	535	505
% de tous les diplômés en formation professionnelle	1.3	0.7	0.9	0.9	0.9

Destination des diplômés (%)

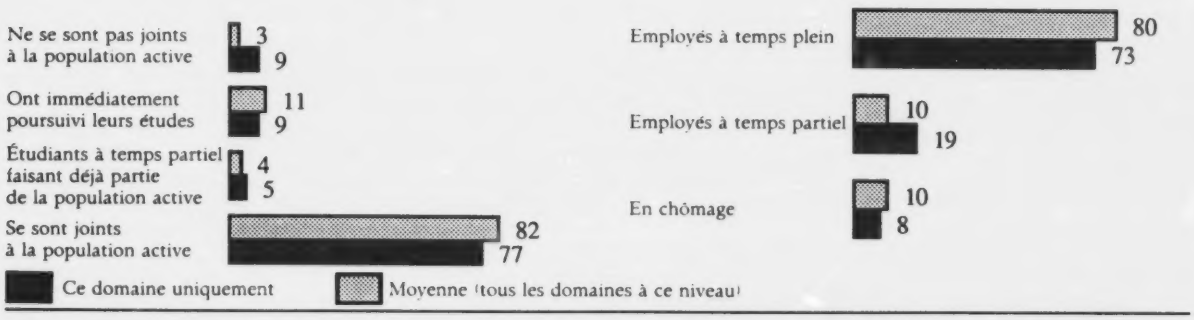

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

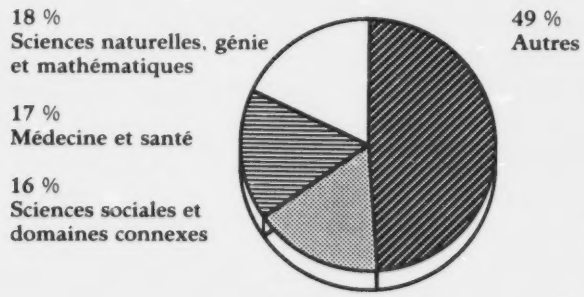

Médecine et santé

Autres sciences de la santé

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Le domaine d'étude des autres sciences de la santé comprend des programmes tels le soutien aux soins de santé (porteurs d'hôpital, techniciens en salle d'opération) les sciences biologiques (technicien de laboratoire biologique, génie biomédical), l'hygiène publique et environnementale (inspecteur sanitaire) et l'éducation en soins de santé. Les prérequis à cette discipline varient d'un établissement à l'autre, mais le candidat doit généralement passer une entrevue, subir un examen médical et avoir réussi des cours de niveau secondaire en chimie, en français ou en anglais, en mathématiques, en physique et en biologie. Ce cours est offert dans toutes les provinces sauf à Terre-Neuve, à l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick et sa durée, qui varie d'un établissement à l'autre, compte généralement deux ans d'étude. Certains établissements offrent la possibilité d'obtenir un diplôme par le biais d'un programme CO-OP. Selon les données de 1984, environ 10 % de ces diplômés ont obtenu leur certificat ou leur diplôme de cette façon. La majorité des diplômés sont des femmes (80 %) et étudient au Québec (55 %).

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et par conséquent de diplômés, dépend de la capacité des établissements concernés d'accueillir de nouveaux étudiants et du nombre de demandes d'admission. La conjoncture courante et prévue du marché du travail influencent partiellement ces deux facteurs. Depuis 1981, le nombre annuel de diplômés est d'environ 450. La popularité de ce cours, mesurée d'après le nombre de ses étudiants par rapport à l'ensemble des diplômés des collèges communautaires et des cégeps, a diminué légèrement de 1977 à 1981, mais elle demeure inférieure à son niveau de 1977, même si elle a connu une remontée depuis. Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil des établissements se maintiennent de 1987 à 1995, on prévoit que près de 500 étudiants obtiendront un diplôme chaque année.

Destination des diplômés

Le nombre de diplômés qui se joignent à la population active après l'obtention de leur diplôme est inférieur à la moyenne. La proportion de diplômés qui cherchent un emploi, mais sans succès, est légèrement inférieure à la moyenne de l'ensemble des diplômés des collèges communautaires et des cégeps, surtout parce que faute d'un emploi à temps plein, ils en trouvent un à temps partiel. Environ 50 % des diplômés qui ne se sont pas joints à la population active ont poursuivi leurs études.

Professions

Les diplômés du domaines des autres sciences de la santé embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, travaillent surtout en sciences naturelles, en génie et en mathématiques, en médecine et dans les services connexes ou en sciences sociales dans les secteurs de la santé et des sciences sociales ou de l'éducation.

Coup d'oeil rétrospectif

Bien que la transition de l'école au marché du travail semble mieux réussie pour ces diplômés (taux de chômage de 8 %) que pour les autres diplômés des collèges communautaires et des cégeps, un nombre inférieur à la moyenne sont satisfaits de leur emploi. La proportion inférieure de ceux qui pensent que leur emploi correspond bien à leur discipline d'étude et la proportion plus forte de ceux qui s'estiment surqualifiés pour le travail exigé reflètent cette insatisfaction. En dépit de cette insatisfaction apparente, un nombre moyen de diplômés interrogés suivraient le même programme d'étude si c'était à refaire.

Autres sciences de la santé

Médecine et santé

Premier cycle
Université (3 ans)

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	245	504	502	510	470
% de tous les diplômés de premier cycle	0.3	0.5	0.4	0.4	0.4

Destination des diplômés (%)

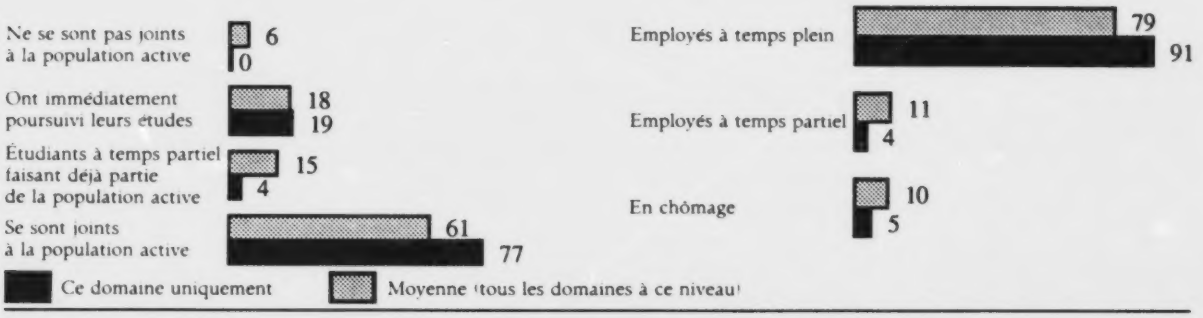

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

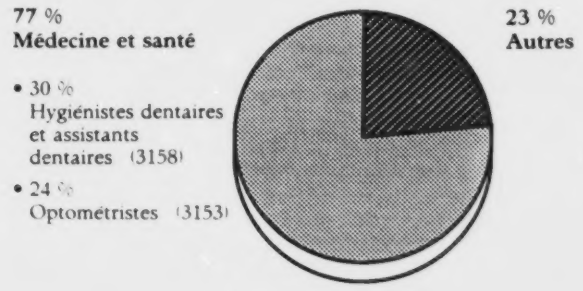

Médecine et santé

Autres sciences de la santé

Premier cycle
Université (3 ans)

Ce domaine d'étude englobe des spécialisations comme la microbiologie, l'optométrie, l'immunologie, la médecine sociale et préventive, les technologies de laboratoires médicaux et l'hygiène dentaire. Ces disciplines étant assez diverses, il est difficile de présenter un ensemble normalisé de prérequis. Par exemple, pour être admis en optométrie, il faut avoir fait quelques années d'études postsecondaires en sciences, avec des notes supérieures à la moyenne, car la concurrence est très forte et les inscriptions sont contingentées. Le programme en optométrie dure en moyenne quatre ans. Les exigences d'admission aux autres programmes sont un diplôme d'études secondaires (ou un DEC) comportant des cours appropriés comme la biologie, la chimie, la physique ou les mathématiques. Les établissements qui offrent des programmes de premier cycle dans ce domaine se retrouvent en Nouvelle-Écosse, au Québec, en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique. Bon nombre de ces établissements offrent un programme de diplôme ou de certificat dans l'une de ces disciplines. Les femmes constituent environ 70 % des diplômés de 1985 dans ce domaine.

Tendances et projections

Les diplômes de premier cycle décernés dans ce domaine se composent d'une part égale de certificats ou de diplômes. Entre 1971 et 1985 le nombre total de diplômes décernés à ce niveau a doublé. La popularité relative de ce domaine d'étude, pour la même époque, n'a augmenté que légèrement. Depuis 1981, environ 475 diplômes sont décernés chaque année dans ce domaine. Si la popularité actuelle de ce cours et la capacité des facultés concernées d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent entre 1987 et 1995, on prévoit qu'il y aura environ 500 diplômés par année. Ainsi, le nombre de nouveaux diplômés en concurrence pour des emplois devrait demeurer à peu près le même au cours de la période visée par les projections qu'entre 1981 et 1985.

Destination des diplômés

Après avoir obtenu leur diplôme, une proportion supérieure à la moyenne choisit d'entrer dans la population active. La situation dans le marché du travail a été favorable, car environ 90 % ont trouvé un emploi à temps plein tandis qu'une proportion inférieure à la moyenne sont demeurés sans emploi.

Professions

Ceux qui détiennent un emploi à temps plein, deux ans après la fin de leurs études, travaillent pour la plupart dans des professions liées à la médecine et à la santé, surtout comme optométristes, hygiénistes dentaires et assistants-dentaires. D'autres se dirigent vers diverses professions, sans qu'on puisse noter de concentrations significatives.

Coup d'oeil rétrospectif

En général, les diplômés de ce domaine d'étude ont de meilleures chances que les autres de trouver un emploi dans leur domaine d'étude. Ils sont favorisés par la situation du marché du travail puisque c'est une proportion inférieure à la moyenne qui s'estiment surqualifiés pour leur travail, alors qu'une proportion supérieure à la moyenne choisiraient le même cours si c'était à refaire.

Autres sciences de la santé

Médecine et santé

Maîtrise
Université (2 ans)

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	97	198	333	330	295
% de tous les détenteurs d'une maîtrise	0.9	1.4	2.0	2.0	2.0

Destination des diplômés (%)

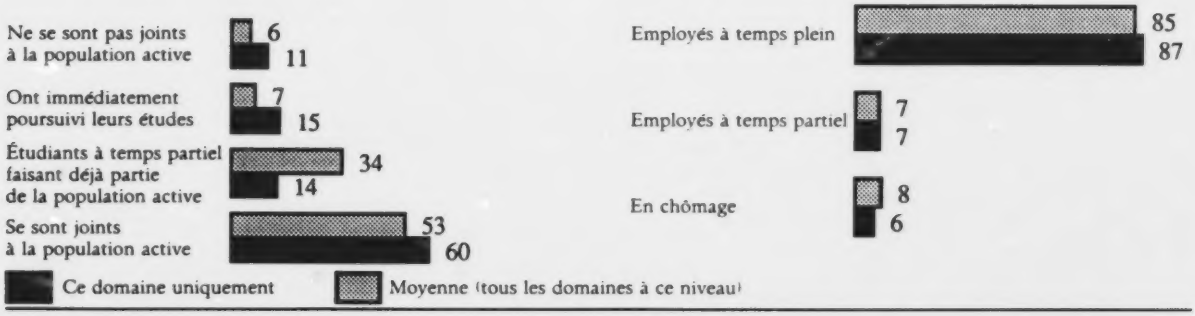

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

59 %
Médecine et santé

- 36 % Médecins et chirurgiens (3111)
- 10 % Audiologistes et thérapeutes de l'élocution (3136)

17 %
Gestion et administration

- 10 % Administrateurs, médecine et santé (1134)

8 %
Sciences sociales et domaines connexes

8 %
Sciences naturelles, génie et mathématiques

8 %
Autres

Médecine et santé

Autres sciences de la santé

Maîtrise
Université (2 ans)

Au niveau de la maîtrise, ce domaine d'étude comprend la microbiologie, l'immunologie, la pathologie, l'optométrie, l'hygiène et la médecine communautaires, la santé publique, la médecine préventive, l'inspection des services de santé publics, les sciences et les technologies de laboratoire médical et la radiotechnologie. Les prérequis à ce domaine d'étude varient selon les établissements mais, en règle générale, le candidat doit détenir, d'une université reconnue, un diplôme spécialisé de premier cycle ou l'équivalent, dans ce domaine ou dans un domaine étroitement relié. Comme nous l'avons signalé dans l'introduction, les détenteurs d'un certificat ou d'un diplôme universitaire supérieur sont inclus avec les détenteurs d'une maîtrise. En général, les programmes de certificat sont de plus courte durée, et les étudiants peuvent s'y inscrire après avoir obtenu un diplôme de premier cycle ou une maîtrise. Quelque 30 % des diplômés de 1985 ont obtenu un diplôme plutôt qu'un certificat. Le programme d'étude au niveau de la maîtrise est offert dans toutes les provinces, sauf à Terre-Neuve, à l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick et sa durée, qui varie selon les établissements, compte généralement deux ans d'étude. Certaines universités offrent la possibilité de suivre ce cours dans le cadre d'un programme CO-OP. Selon les données de 1984, environ 10 % des diplômés se sont prévalus de cette possibilité. La majorité des diplômés sont des femmes (55 %) et étudient en Ontario (60 %).

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et donc de diplômés, dépend de la capacité des facultés concernées d'accueillir de nouveaux étudiants et du nombre de demandes d'emploi. Ces deux facteurs sont influencés en partie par la situation actuelle et probable du marché du travail. Depuis 1981, le nombre annuel moyen de diplômés est de 250. La popularité de ce cours, que traduit sa part de l'ensemble des détenteurs d'une maîtrise, a progressé de façon lente et constante au cours de 1971 à 1985. Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil des facultés se maintiennent de 1987 à 1995, quelque 300 étudiants devraient obtenir leur diplôme dans cette matière chaque année.

Destination des diplômés

Par comparaison aux autres détenteurs d'une maîtrise, le nombre de ces diplômés qui se sont joints à la population active pour la première fois, après avoir obtenu leur diplôme, est nettement plus élevé. Ils ont un peu mieux réussi que les autres détenteurs d'une maîtrise à trouver un emploi, comme l'indique leur taux de chômage légèrement inférieur à la moyenne (6 %).

Professions

La majorité des diplômés du domaine des autres sciences de la santé embauchés à temps plein, deux ans après avoir obtenu leur diplôme occupent un emploi dans le domaine de la santé et de la médecine, et travaillent en particulier comme médecin, chirurgien, audiologiste ou orthophoniste en milieu hospitalier. Les autres exercent diverses professions, surtout en gestion, en administration et en sciences sociales. Les diplômés de ce cours qui cherchent un emploi doivent d'abord concurrencer les diplômés des autres universités dans le même domaine ou dans un domaine connexe.

Coup d'oeil rétrospectif

Un sondage mené en 1984 révèle que les diplômés de 1982 dans le domaine des autres sciences de la santé ont un peu mieux réussi leur passage de l'école au marché du travail que les autres détenteurs d'une maîtrise et qu'une proportion inférieure à la moyenne croient qu'ils sont surqualifiés pour l'emploi qu'ils occupent. Le sondage révèle également qu'une proportion de diplômés supérieure à la moyenne déclarent que leur emploi correspond à leur domaine d'étude et qu'ils sont satisfaits de ce dernier. Malgré ces données positives, et que leur salaire annuel moyen soit supérieur de 10 000 $ environ au salaire moyen de tous les détenteurs d'une maîtrise, seulement un nombre moyen (80 %) de ces diplômés ont déclaré qu'ils choisiraient les mêmes études si cela était à refaire.

Pharmacologie

Médecine et santé

Premier cycle
Université (4 ans)

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	448	646	635	670	650
% de tous les diplômés de premier cycle	0.6	0.7	0.6	0.6	0.6

Destination des diplômés (%)

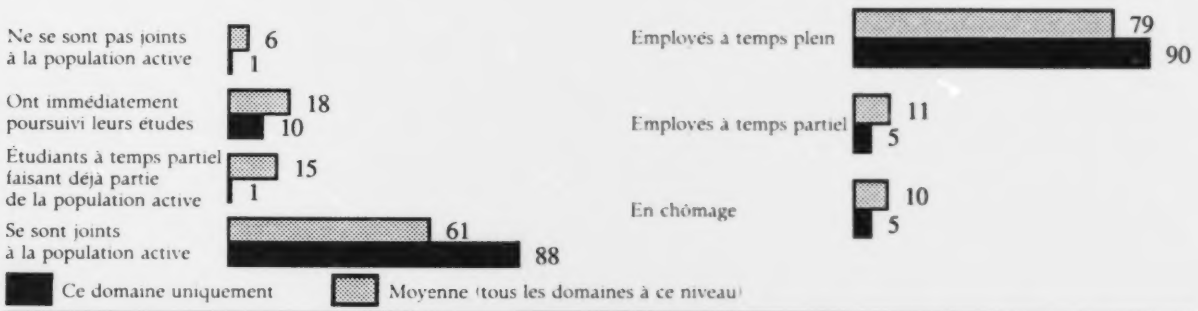

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

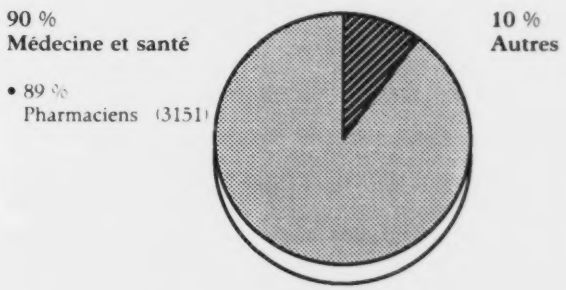

Médecine et santé

Pharmacologie

Premier cycle
Université (4 ans)

Ce domaine d'étude comprend, en plus de la pharmacologie, d'autres programmes de premier cycle comme la pharmacologie communautaire, la pharmacologie hospitalière, la pharmacologie industrielle ou la pharmacologie de vente au détail. Pour être admis à cette discipline, les candidats doivent avoir terminé leurs études secondaires et avoir de bonnes notes en chimie, en physique, en mathématiques et en biologie. Les étudiants québécois qui s'inscrivent dans des établissements du Québec doivent détenir un DEC comportant les mêmes cours. Les inscriptions sont contingentées et dans certains établissements les candidats doivent subir le test d'admission du collège des pharmaciens. Toutes les provinces offrent ce cours, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick et sa durée est d'environ quatre ans. Certains établissements offrent la possibilité de suivre ce cours par le biais d'un programme CO-OP comportant des périodes d'enseignement alternant avec des périodes de travail connexe. Environ 10 % des diplômés de 1982 se sont prévalus de cette option. L'âge moyen des diplômés est de 23 ans et ce sont en majorité des femmes (environ 65 % des diplômés de 1985).

Tendances et projections

Étant donné le contingentement des inscriptions, le nombre de diplômés en pharmacologie n'a pas beaucoup changé au cours des 16 dernières années. C'est surtout entre 1971 et 1977 que leur nombre a augmenté, passant de 448 à 721. Depuis 1981, le nombre de diplômés s'établit en moyenne à 650 par année, soit moins de 1 % de l'ensemble des diplômés de premier cycle. Si la popularité actuelle de ce cours et la capacité des facultés concernées d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent entre 1987 et 1995, on prévoit qu'il y aura environ 700 diplômes par année. Ainsi, le nombre de nouveaux diplômés en concurrence pour des emplois devrait être environ le même au cours de la période visée par les projections qu'entre 1981 et 1985.

Destination des diplômés

Les diplômés de ce domaine d'étude présente l'un des taux les plus élevés de participation à la population active parmi les diplômés de 1984. Une proportion nettement inférieure à la moyenne décident de poursuivre leurs études. Ceux qui entrent dans la population active connaissent un taux de réussite nettement plus élevé que les autres diplomés lorsqu'ils cherchent un emploi à temps plein.

Professions

Deux ans après la fin de leurs études, ceux qui sont embauchés à temps plein travaillent surtout comme pharmaciens. Compte tenu de la formation spécialisée qu'exige cette profession, il n'y a guère de concurrence avec les diplômés des autres domaines.

Coup d'oeil rétrospectif

En général, les diplômés en pharmacie voient d'un oeil très favorable leurs premières expériences sur le marché du travail. Une proportion supérieure à la moyenne s'estiment satisfaits de leur travail et de leurs études. Dans l'ensemble, environ 80 % de ces diplômés, par rapport à une moyenne de 70 % pour l'ensemble des diplômés de premier cycle, choisiraient de nouveau le même cours si c'était à refaire.

Médecine de réadaptation

Médecine et santé

Premier cycle
Université (3 ans)

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	471	849	866	910	890
% de tous les diplômés de premier cycle	0,6	0,9	0,8	0,8	0,8

Destination des diplômés (%)

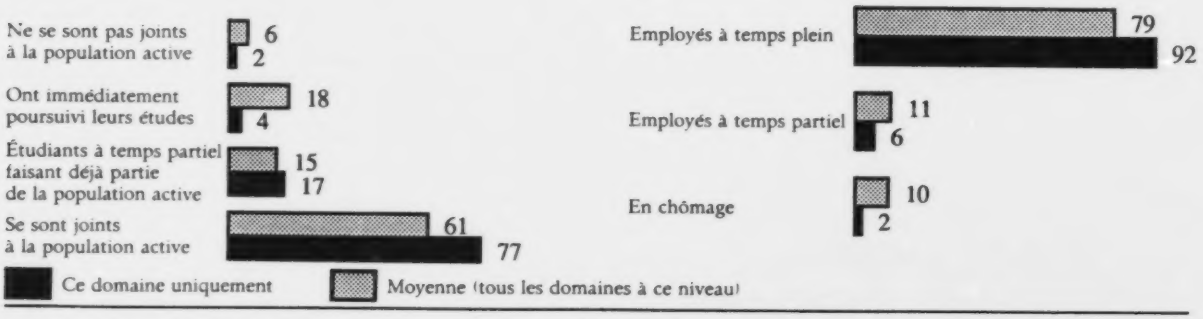

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

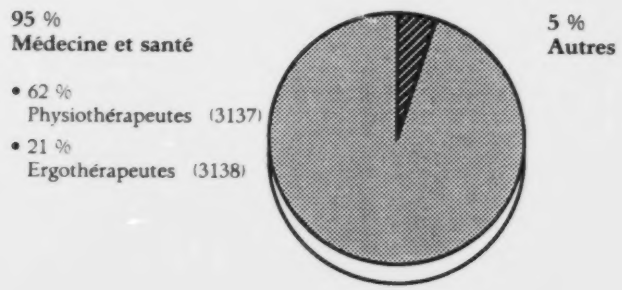

Médecine et santé

Médecine de réadaptation

Premier cycle
Université (3 ans)

Ce domaine d'étude comprend des programmes de premier cycle comme l'ergothérapie, la physiothérapie, la pathologie de la parole et l'audiologie ainsi que la réadaptation. Les candidats doivent en général avoir terminé leurs études secondaires et avoir fait une année d'études universitaires comportant des cours comme la biologie, les mathématiques, la chimie et la physique. Les étudiants québécois qui s'inscrivent dans un établissement du Québec doivent détenir un DEC comportant les cours mentionnés précédemment. Dans la plupart des établissements, les admissions sont contingentées et des notes supérieures à la moyenne dans les cours pertinents sont un atout. Toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick offrent des programmes relevant de ce domaine. La durée moyenne du programme est de trois ans, bien qu'il puisse y avoir des variantes selon la province et l'établissement. Certains établissements offrent la possibilité de suivre le cours par le biais d'un programme CO-OP alternant les cours et des stages de travail connexe. Ce domaine attire surtout les femmes qui représentent 90 % des diplômés de 1985.

Tendances et projections

Le nombre de diplômés en médecine et réadaptation augmente régulièrement depuis 16 ans. Au cours de la première moitié des années 1980, il y avait en moyenne 850 diplômés par année en comparaison d'environ 675 au cours des années 1970. La popularité relative de ce domaine est demeurée assez stable au cours des dernières années; les diplômés en médecine de réadaptation représentent en moyenne 0,8 % de tous les diplômés de premier cycle. Si sa popularité actuelle et la capacité des facultés concernées d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent entre 1987 et 1995, on prévoit qu'il y aura environ 900 diplômés par année. Ainsi, on s'attend à ce que le nombre de diplômés en concurrence pour des emplois demeure à peu près le même au cours de la période visée par les projections qu'entre 1981 et 1985.

Destination des diplômés

La proportion des diplômés qui décident de poursuivre leurs études est presque nulle, étant donné la situation favorable du marché du travail. Une proportion remarquablement supérieure à la moyenne choisissent d'entrer dans la population active et ont moins de difficulté que les autres diplômés à obtenir un emploi à temps plein. Le taux de chômage est négligeable pour ces diplômés.

Professions

La presque totalité des diplômés embauchés à temps plein, deux ans après la fin de leurs études, travaillent dans des professions liées à la médecine et à la santé, surtout comme physiothérapeutes et ergothérapeutes. Dans le marché du travail, ces diplômés doivent concurrencer les diplômés universitaires de domaines connexes comme la kinétique humaine ou les détenteurs d'une maîtrise en réadaptation.

Coup d'oeil rétrospectif

Presque tous les diplômés en médecine et réadaptation estiment que leur travail est lié à leur programme d'étude. La proportion des diplômés satisfaits de leur emploi est nettement plus élevée que dans les autres domaines et ils ont moins tendance que les autres de se croire surqualifiés. Ces données positives se reflètent dans le nombre un peu plus élevé de diplômés de ce domaine qui choisiraient le même cours si c'était à refaire.

Médecine de réadaptation

Médecine et santé

Maîtrise
Université (2 ans)

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	29	104	87	85	80
% de tous les détenteurs d'une maîtrise	0,3	0,7	0,5	0,5	0,5

Destination des diplômés (%)

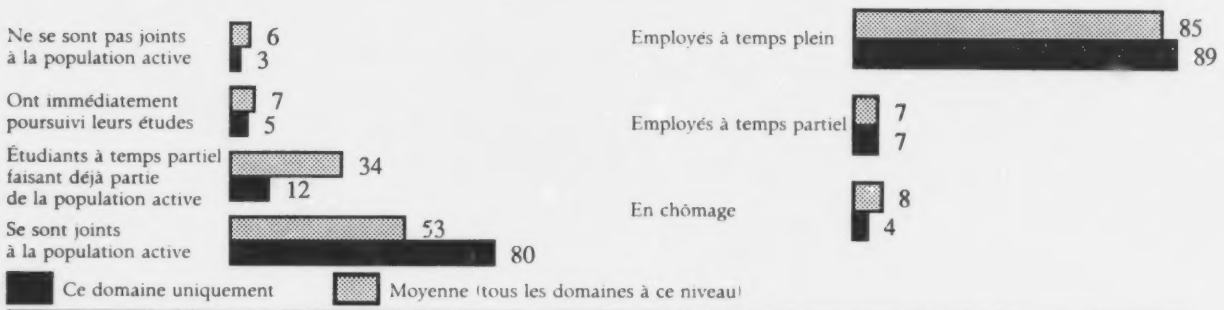

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

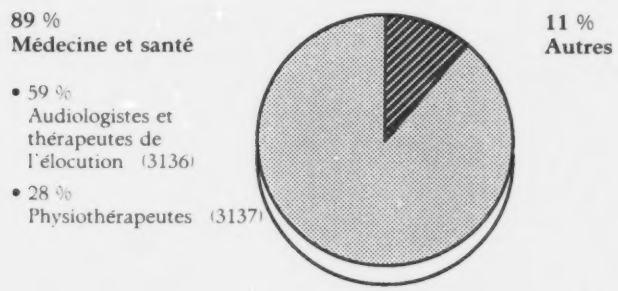

Médecine et santé

Médecine de réadaptation

Maîtrise
Université (2 ans)

Au niveau de la maîtrise, ce domaine d'étude regroupe la réadaptation de l'ouïe et de la parole, l'ergothérapie et la physiothérapie. Les prérequis à cette discipline varient selon l'établissement mais, en général, le candidat doit posséder, d'une université reconnue, un diplôme spécialisé de premier cycle, ou l'équivalent, dans cette discipline ou dans une discipline connexe. Comme nous l'avons signalé dans l'introduction, les détenteurs d'un diplôme ou d'un certificat universitaire supérieur sont inclus avec les détenteurs d'une maîtrise. En général, les programmes menant à un certificat sont de plus courte durée, et l'étudiant s'y inscrit après avoir obtenu un diplôme de premier cycle ou une maîtrise. Dans ce cas, tous les diplômés de 1985 ont reçu un diplôme plutôt qu'un certificat. Le cours est offert dans toutes les provinces sauf à Terre-Neuve, à l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick, au Manitoba et en Saskatchewan et sa durée, qui varie selon l'établissement est, en général, de deux ans. Dans certaines universités, il est possible de suivre ce cours en participant à un programme CO-OP mais, selon les données de 1984, seulement 5 % environ des diplômés ont obtenu leur diplôme de cette manière. Les diplômés sont en majorité des femmes (98 %) et étudient au Québec (45 %).

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et par conséquent de diplômés, dépend de la capacité des facultés concernées d'accueillir de nouveaux étudiants et du nombre de demandes d'admission. Ces deux facteurs sont influencés en partie par la situation actuelle du marché du travail et les perspectives d'emploi. Depuis 1981, le nombre annuel moyen de diplômés est de 100. La popularité de ce cours, que traduit sa part de l'ensemble des diplômés au niveau de la maîtrise, a augmenté légèrement entre 1971 et 1981, mais a depuis commencé à diminuer. Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil des facultés se maintiennent entre 1987 à 1995, on peut s'attendre à ce qu'il y ait environ 75 diplômés par année. Cela veut dire que le nombre de nouveaux diplômés se faisant concurrence pour des emplois connexes sera inférieur durant la période de projection, à ce qu'il était entre 1981 et 1985.

Destination des diplômés

Après l'obtention de leur diplôme, une proportion supérieure à la moyenne entrent dans le marché du travail pour la première fois et une proportion inférieure à la moyenne poursuivent leurs études ou entrent dans le secteur des ménages. Ces diplômés réussissent beaucoup mieux que les autres diplômés au niveau de la maîtrise à se trouver du travail: une proportion supérieure à la moyenne trouvent des emplois à temps plein de sorte que leur taux de chômage est inférieur à la moyenne (4 %).

Professions

La majorité des diplômés du domaine de la médecine de réadaptation embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, travaillent surtout dans le secteur de la médecine et de la santé comme orthophoniste, audiologue ou comme physiothérapeute dans les secteurs de l'enseignement et des soins hospitaliers. Les autres se partagent diverses professions, mais sans concentrations notoires. Les diplômés de ce cours qui cherchent un emploi de thérapeute doivent concurrencer surtout d'autres diplômés universitaires dans cette discipline ou des diplômés de cours semblables dispensés dans les collèges communautaires et les cégeps.

Coup d'oeil rétrospectif

Une enquête menée en 1984, révèle que les diplômés de 1982 ont mieux réussi leur passage au marché du travail que les autres diplômés au niveau de la maîtrise, mais ce n'est que dans une proportion nettement inférieure à la moyenne qu'ils s'estiment surqualifiés pour leur emploi. Il est également ressorti de l'enquête que, dans une proportion nettement supérieure à la moyenne, ces diplômés estiment que leur emploi concorde avec leur domaine d'étude et sont satisfaits de cet emploi. En tenant compte de toutes ces données positives qui compensent en quelque sorte pour la perte de salaire (ces diplômés touchent, deux ans après leur promotion, un salaire annuel moyen d'environ 5 000 $ de moins que la moyenne de tous les diplômés au niveau de la maîtrise) l'on comprend pourquoi environ 90 % de ces diplômés interrogés ont déclaré qu'ils choisiraient le même programme d'étude si le choix s'imposait à nouveau.

Rayon X/radiologie/technologies de la médecine nucléaire

Médecine et santé

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Tendances et projections

	1977	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	490	477	575	585	550
% de tous les diplômés en formation professionnelle	1,3	1,0	1,0	1,0	1,0

Destination des diplômés (%)

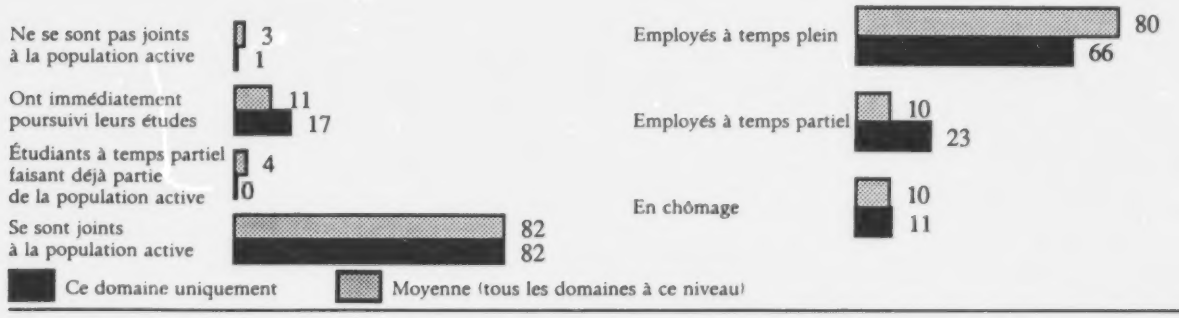

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

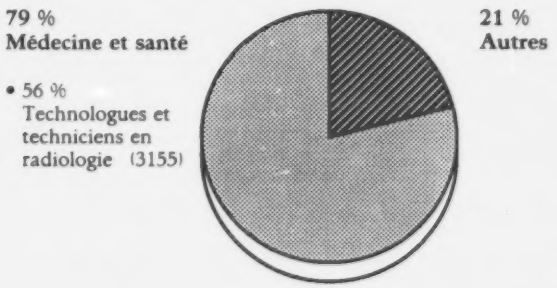

Médecine et santé

Rayon X/radiologie/technologies de la médecine nucléaire

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Ce domaine d'étude offre des programmes en ultrasonographie, en radiographie, en médecine nucléaire, en isotopes médicaux et en radiologie médicale. Les prérequis à cette discipline varient d'un établissement à l'autre, mais le candidat doit généralement passer une entrevue, présenter une lettre de référence pertinente et avoir réussi des cours de niveau secondaire en chimie, en français ou en anglais, en mathématiques, en physique et en biologie. Ce cours est offert dans toutes les provinces sauf à l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick et sa durée, qui varie d'un établissement à l'autre, compte généralement deux ans d'étude. Certains établissements offrent la possibilité d'obtenir son diplôme par le biais d'un programme CO-OP. Selon les données de 1984, un nombre important de ces diplômés (40 %) ont obtenu leur certificat ou leur diplôme de cette façon. La majorité des diplômés sont des femmes (80 %) et étudient au Québec (40 %).

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et par conséquent de diplômés, dépend de la capacité des établissements concernés d'accueillir de nouveaux étudiants et du nombre de demandes d'admission. La conjoncture courante et prévue du marché du travail influencent partiellement ces deux facteurs. Depuis 1981, le nombre annuel de diplômés est d'environ 500. La popularité de ce cours, mesurée d'après le nombre de ses étudiants par rapport à l'ensemble des diplômés des collèges communautaires et des cégeps, a diminué légèrement pendant les années 1970, mais est demeurée relativement stable depuis. Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil des établissements se maintiennent de 1987 à 1995, on prévoit que près de 600 étudiants obtiendront un diplôme chaque année.

Destination des diplômés

Un nombre moyen de ces diplômés se joignent à la population active après l'obtention de leur diplôme. Bien que la proportion de ceux qui ne réussissent pas à trouver d'emploi se rapproche de la moyenne, la proportion de ceux qui trouvent un emploi à temps plein est très inférieure à la moyenne de ceux des autres disciplines d'étude. Près de 20 % de ces diplômés poursuivent leurs études après l'obtention de leur diplôme, contre une moyenne de 10 % de l'ensemble des diplômés des collèges communautaires et des cégeps.

Professions

Les diplômés embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, travaillent surtout comme technologues et techniciens radiologistes dans les hôpitaux. Les autres se partagent diverses professions sans qu'on puisse observer de concentrations significatives.

Coup d'oeil rétrospectif

En général, ces diplômés ont une perception beaucoup plus positive de leur discipline d'étude et de leur réussite dans le marché du travail que les diplômés des autres cours collégiaux. Ces diplômés trouvent, dans une proportion nettement supérieure à celle des diplômés des autres disciplines collégiales, que leur discipline d'étude correspond bien à leur emploi et, dans une proportion nettement inférieure, qu'ils sont surqualifiés pour le travail exigé. Étant donné cette réussite moyenne dans le marché du travail (taux de chômage de 11 %) et le degré de satisfaction professionnelle supérieur à la moyenne, près de 75 % de ces diplômés, par rapport à la moyenne de 65 % pour l'ensemble des diplômés des collèges communautaires et des cégeps, choisiraient le même programme si c'était à refaire.

Agriculture

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (6 mois)

Sciences naturelles et industries primaires

Tendances

	1983-1984*
Nombre de diplômés	1 058
% de tous les diplômés en formation professionnelle	1.4

* Cette période est la seule, depuis 1977, qui puisse fournir des données d'ensemble fiables et couvrant toutes les provinces, territoires et domaines d'étude. Étant donné l'insuffisance de données chronologiques et l'obtention récente des données pour la période 1983-1984, nous ne pouvons, pour l'instant, fournir des projections.

Destination des diplômés (%)

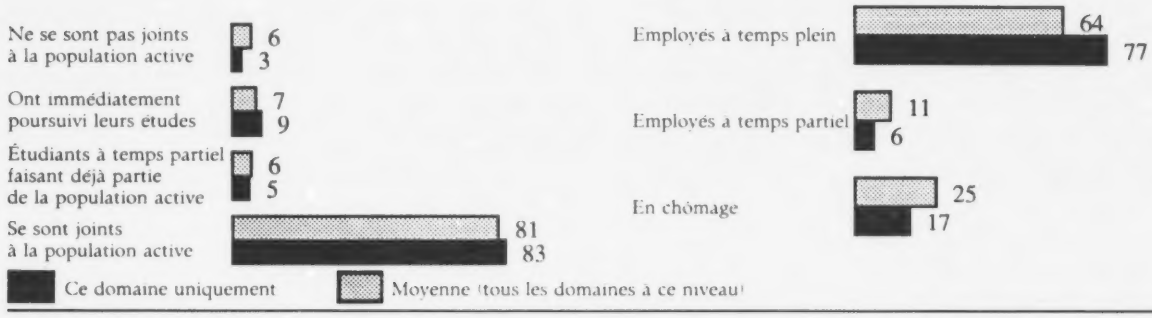

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

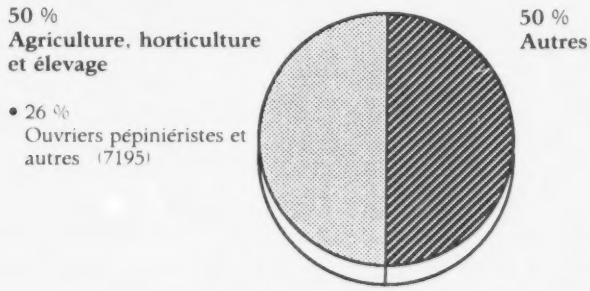

Sciences naturelles et industries primaires

Agriculture

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (6 mois)

Ce domaine d'étude regroupe les programmes de formation en technologie agricole, en commerce agricole, en botanique, en cultures et horticulture, en architecture paysagiste et en sciences des animaux. Les prérequis à ces programmes varient selon le type de programme, l'établissement et la province. D'après un sondage mené en 1984, la moyenne des diplômés en agriculture détenaient un diplôme d'études secondaires avant de s'inscrire. La durée moyenne de ces programmes de formation est d'environ six mois, bien qu'elle varie selon les programmes et les établissements. Les étudiants qui ont obtenu leur diplôme en 1983-1984 provenaient de toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick. Parmi les diplômés, les femmes étaient minoritaires, car elles ne comptaient que pour 15 % de l'ensemble des diplômés.

Tendances et projections

De 1983 à 1984, 1 058 étudiants ont terminé le programme de formation en agriculture, ce qui représentait légèrement plus de 1 % de l'ensemble des diplômés des programmes professionnels. Si la popularité actuelle de ce cours et la capacité des établissements d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent de 1987 à 1995, le nombre annuel moyen de diplômés devrait diminuer légèrement en raison de la réduction du groupe d'âge pertinent.

Destination des diplômés

Le pourcentage des diplômés en agriculture qui se joignent à la population active après avoir obtenu leur diplôme est supérieur à la moyenne. Ces diplômés connaissent une situation relativement favorable dans le marché du travail puisque ce n'est qu'une proportion inférieure à la moyenne qui ne trouvent pas d'emploi. Les diplômés en agriculture ont de meilleures chances d'occuper un emploi à temps plein que les autres diplômés de programmes professionnels.

Professions

Parmi les diplômés embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, la moitié occupent un emploi d'agriculteur ou d'horticulteur ou d'éleveur. Un pourcentage important de ces diplômés travaillent plus précisément comme ouvriers pépiniéristes et assimilés, tandis que les autres occupent divers emplois en trop petit nombre pour qu'ils soient indiqués ici. Dans le marché du travail, les diplômés en agriculture doivent concurrencer les diplômés des collèges des domaines d'études liés à l'agriculture (voir page 256).

Coup d'oeil rétrospectif

Bien que leur taux de chômage soit inférieur, les diplômés en agriculture ont moins de chances que d'autres de trouver un emploi relié à leur programme de formation, ce qui peut expliquer en partie pourquoi un nombre nettement supérieur à la moyenne s'estiment surqualifiés pour leur emploi, quoique satisfaits de ce dernier. Les diplômés en agriculture sont également plus satisfaits que les autres diplômés de leur programme d'étude (75 % d'entre eux choisiraient de nouveau le même cheminement contre 60 % de tous les diplômés de programmes de formation).

Agriculture

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Sciences naturelles et industries primaires

Tendances et projections

	1977	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	843	1 307	1 487	1 510	1 420
% de tous les diplômés en formation professionnelle	2.3	2.8	2.5	2.5	2.5

Destination des diplômés (%)

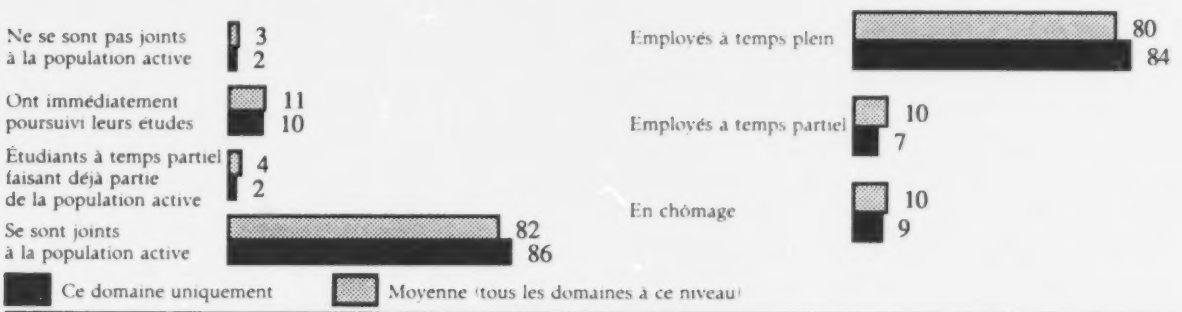

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

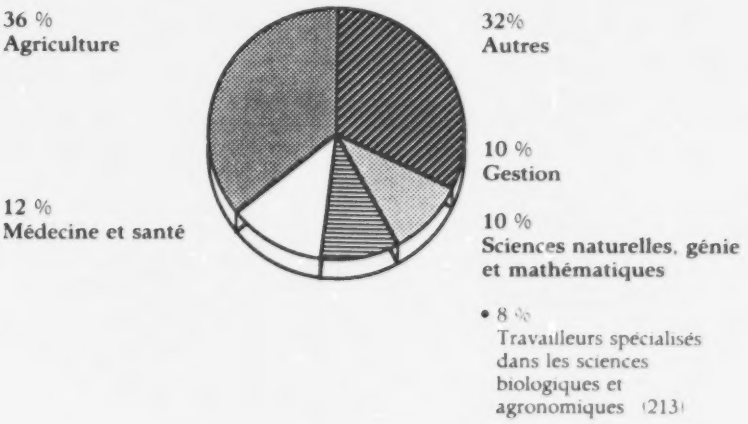

Sciences naturelles et industries primaires

Agriculture

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

La discipline de l'agriculture comprend, par exemple, les domaines d'intérêt suivants : la technologie agricole, les techniques agricoles, la biologie, les sciences des plantes et des animaux. Les prérequis à cette discipline varient selon l'établissement, mais en général le candidat doit subir un test d'aptitude en mathématiques et avoir terminé des cours avancés de français, ou d'anglais, et de mathématiques au niveau secondaire. Bien que ce ne soit pas obligatoire, il est recommandé que l'élève ait acquis des notions de biologie, de chimie et de physique au niveau secondaire. Ce programme professionnel est offert dans toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et de la Saskatchewan et sa durée, qui varie selon l'établissement, est, en général, de deux ans. Dans certains établissements, il est possible d'obtenir un diplôme en participant à un programme CO-OP. Selon les données de 1984, seulement 10 % des diplômés en agriculture ont obtenu leur certificat ou leur diplôme de cette façon. La majorité des diplômés de ces programmes se compose d'hommes qui étudient en Ontario.

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, donc de diplômés, dépend du nombre de demandes d'admission et de la capacité des établissements d'accueillir de nouveaux étudiants. Les conditions actuelles et prévues du marché du travail influencent ces deux facteurs. Depuis 1981, le nombre annuel moyen de diplômés est de 1 400. La popularité de ce cours, comme en témoigne le pourcentage de tous les diplômés des collèges communautaires et des cégeps, a atteint un sommet en 1981, puis elle a ensuite décliné pour revenir à son niveau de 1977. Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil des établissements se maintiennent de 1987 à 1995, on estime environ 1 400 diplômés par année dans cette discipline.

Destination des diplômés

Après l'obtention de leur diplôme, la proportion des diplômés en agriculture qui se joignent à la population active est supérieure à la moyenne. Bien que la proportion d'entre eux qui trouvent un emploi soit équivalente à la moyenne, le nombre de ceux qui occupent un emploi à temps plein est supérieur à celui des diplômés des autres disciplines collégiales. Environ 10 % des diplômés en agriculture continuent leurs études après avoir obtenu leur certificat ou leur diplôme.

Professions

Les diplômés en agriculture embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, occupent pour la plupart des emplois d'ouvriers pépiniéristes, d'inspecteurs, de conducteurs de machines agricoles, d'ouvriers agricoles (récoltes, bestiaux) ou dans les domaines des sciences de la vie (agronomes, biologistes) pour les services d'agriculture gouvernementaux. Les autres diplômés sont répartis entre divers emplois dans les domaines de la médecine, de la santé ou de la gestion. Les diplômés de ce programme professionnel qui cherchent un emploi en agriculture doivent concurrencer les diplômés en agriculture des écoles professionnelles et des universités.

Coup d'oeil rétrospectif

Bien que les diplômés en agriculture estiment, dans une proportion bien supérieure à la moyenne, que leur emploi ne correspond pas à leur domaine d'étude et qu'ils sont surqualifiés pour le poste qu'ils occupent, une proportion un peu plus forte que les diplômés des autres cours se disent satisfaits de leur emploi. Une proportion moyenne de diplômés (65 %) choisiraient de nouveau le même cours.

Agriculture (zootechnie/phytotechnie)

Premier cycle
Université (4 ans)

Sciences naturelles et industries primaires

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	180	513	461	490	470
% de tous les diplômés de premier cycle	0.2	0.5	0.4	0.4	0.4

Destination des diplômés (%)

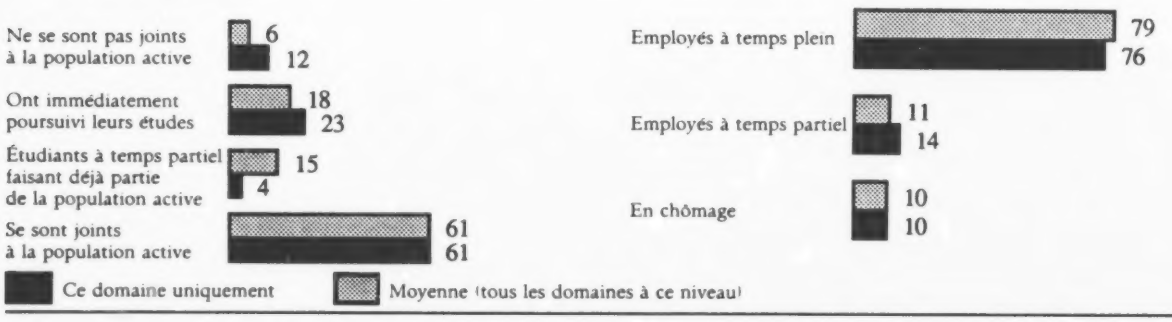

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

Les résultats du sondage ne sont pas suffisamment significatifs pour être mentionnés.

Sciences naturelles et industries primaires

Agriculture (zootechnie/phytotechnie)

Premier cycle
Université (4 ans)

Le domaine des sciences des animaux et des plantes comprend des programmes de premier cycle comme la science de la volaille, la génétique de la volaille, la protection des plantes, la physiologie des plantes et l'horticulture. Pour être admis à cette discipline les candidats doivent détenir un diplôme d'études secondaires mettant l'accent sur les mathématiques, la biologie, la chimie et la physique. Le programme dure en général quatre ans, bien qu'il puisse y avoir des variantes selon la province et l'établissement. Ce cours est offert dans toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick. Certains établissements offrent la possibilité de suivre le cours par le biais d'un programme CO-OP (alternant les cours et les stages de travail connexe). L'âge moyen des diplômés de 1982 dans ce domaine (24 ans) est légèrement inférieur à la moyenne de ce niveau (26 ans). Le domaine attire presque également des hommes et des femmes, ces dernières représentant environ 45 % des diplômés de 1985.

Tendances et projections

Ce domaine d'étude est devenu de plus en plus populaire au cours des années 1970, le nombre de diplômés ayant plus que doublé entre 1971 et 1981. Depuis ce temps, on compte environ 500 diplômés par année. La popularité relative de ce domaine est demeurée relativement stable, s'établissant 0,4 % de l'ensemble des diplômés de premier cycle décernés au cours de la première moitié de la décennie. Si la popularité actuelle du cours et la capacité des facultés concernées d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent entre 1987 et 1995, on prévoit qu'il y aura environ 500 diplômés par année. Ainsi, le nombre de nouveaux diplômés en concurrence pour des emplois devrait demeurer à peu près le même pour la période visée par les projections qu'entre 1981 et 1984.

Destination des diplômés

Selon les données de 1984, la transition des diplômés de ce domaine d'étude entre les études et le marché du travail se compare à celle des diplômés des autres domaines, si ce n'est que les diplômés ont plus de chances de poursuivre leurs études. Le nombre des étudiants à temps partiel au cours du dernier semestre du programme est presque nul.

Professions

La formation universitaire en sciences des animaux et des plantes prépare les étudiants à entrer dans des professions du domaine des sciences de la vie, comme spécialistes des sciences animales, spécialistes des sciences des plantes ou horticulteurs. Ces professions sont associées à des titres professionnels mieux connus comme agriculteur, biologiste et technologiste et techniciens des sciences de la vie. Ces diplômés doivent concurrencer à d'autres diplômés de niveaux collégial et universitaire (notamment en agriculture et en biologie).

Coup d'oeil rétrospectif

Bien qu'il soit impossible de tirer des conclusions sur la répartition de ces diplômés entre les diverses professions, d'autres variables connexes peuvent nous éclairer. En effet, une proportion nettement supérieure à la moyenne déclarent que leur emploi correspond à leurs études. En outre, ils ont plus de chances que les autres diplômés d'être satisfaits de leur emploi et ont moins tendance à s'estimer surqualifiés.

Agriculture (zootechnie/phytotechnie)

Maîtrise
Université (2 ans)

Sciences naturelles et industries primaires

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	82	107	127	125	115
% de tous les détenteurs d'une maîtrise	0.8	0.7	0.8	0.8	0.8

Destination des diplômés (%)

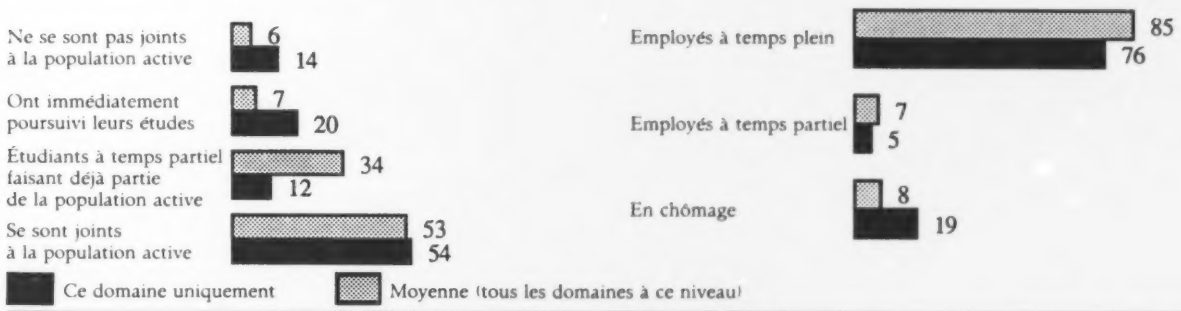

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

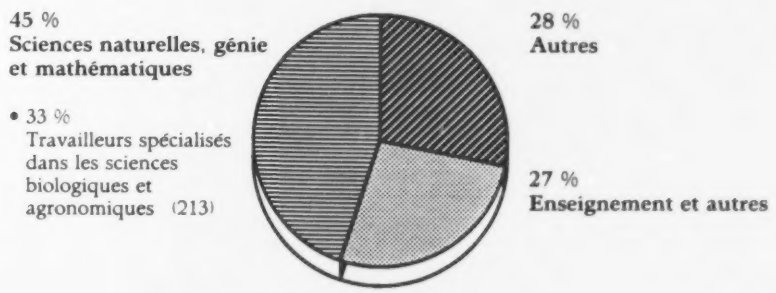

Sciences naturelles et industries primaires

Agriculture (zootechnie/phytotechnie)

Maîtrise
Université (2 ans)

La discipline de la zoologie et de la botanique englobe des domaines tels la zootechnie, l'aviculture, la science culturale, l'horticulture, la protection des plantes et la science des mauvaises herbes. Les prérequis à cette discipline varient selon l'établissement, mais, en général, le candidat doit posséder, d'une université reconnue, un diplôme spécialisé de premier cycle ou l'équivalent, dans cette discipline ou dans une discipline connexe (par ex., la biologie). Comme nous l'avons signalé dans l'introduction, les détenteurs d'un diplôme ou d'un certificat universitaire supérieur sont inclus avec les détenteurs d'une maîtrise. En général, les programmes menant à un certificat sont de plus courte durée, et l'étudiant s'y inscrit après avoir obtenu un diplôme de premier cycle ou une maîtrise. Dans ce cas, presque tous les diplômés de 1985 (98 %) ont reçu un diplôme plutôt qu'un certificat. Le cours est offert dans toutes les provinces sauf dans celles de l'Atlantique et sa durée, qui varie selon l'établissement, est, en général, de deux ans. Dans certaines universités, il est possible de faire ce cours en participant à un programme CO-OP, mais selon les données de 1984, seulement 5 % environ des diplômés ont obtenu leur diplôme de cette manière. Les diplômés sont en majorité des hommes (65 %) et étudient au Québec (30 %).

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et par conséquent de diplômés, dépend de la capacité des facultés intéressées d'accueillir de nouveaux étudiants et du nombre de demandes d'admission. Ces deux facteurs sont influencés en partie par la situation actuelle du marché du travail et les perspectives d'emploi. Depuis 1981, il y a eu chaque année une moyenne d'environ 125 diplômés. La popularité de ce cours, que traduit sa part de l'ensemble des diplômés au niveau de la maîtrise, est demeurée à peu près constante entre 1971 et 1985. Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil des facultés se maintiennent de 1987 à 1995, on peut s'attendre à 100 diplômés par année. Cela voudrait dire que le nombre de nouveaux diplômés se faisant concurrence pour des emplois connexes serait à peu près le même au cours de la période de projection qu'entre 1981 et 1985.

Destination des diplômés

Après l'obtention de leur diplôme, une proportion moyenne de diplômés entrent dans le marché du travail pour la première fois. Une proportion supérieure à la moyenne poursuivent leurs études, tandis qu'une proportion beaucoup plus faible se trouvent déjà dans le marché du travail et fréquentent l'université à temps partiel. Les diplômés en sciences des animaux et des plantes ont beaucoup moins de succès que les autres diplômés au niveau de la maîtrise à se trouver du travail, comme le traduit leur taux de chômage de 19 %.

Professions

La majorité des diplômés en sciences des animaux et des plantes embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme occupent des professions dans les sciences de la santé, groupe qui inclut les spécialistes en agriculture dans le secteur de la chimie agricole. Les autres sont répartis entre diverses professions, mais il n'y a pas de concentrations notoires.

Coup d'oeil rétrospectif

Il ressort d'une enquête menée en 1984 auprès de diplômés de 1982 que l'aptitude à se trouver du travail après l'obtention de leur diplôme n'est pas le seul critère dont l'étudiant tient compte pour juger de la réussite de sa formation. Même si environ 20 % des diplômés n'ont pas réussi à se trouver un emploi, une proportion légèrement supérieure à la moyenne sont satisfaits de leur emploi et seulement 25 % s'estiment surqualifiés pour leur travail. Au moins 80 % déclarent qu'ils choisiraient le même programme d'étude si cela était à recommencer.

Autres disciplines agricoles

Premier cycle
Université (3 ans)

Sciences naturelles et industries primaires

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	542	459	404	420	400
% de tous les diplômés de premier cycle	0.7	0.5	0.4	0.4	0.4

Destination des diplômés (%)

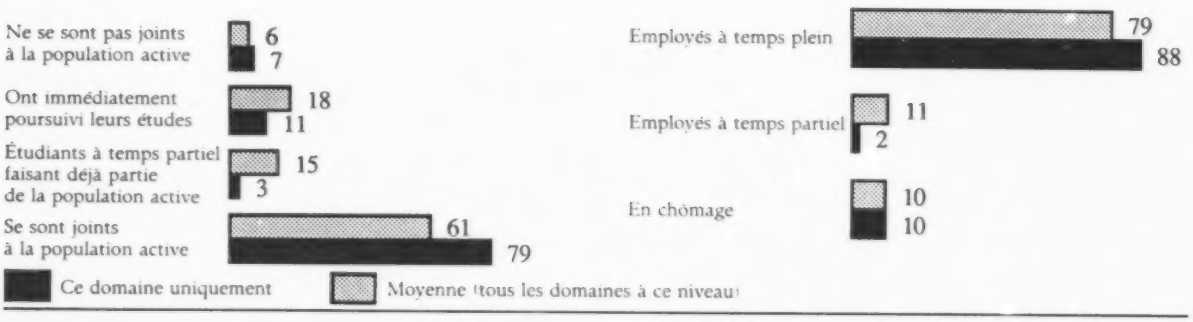

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

33 %
Agriculture, horticulture et élevage

- 16 % Exploitants agricoles (711)
- 11 % Autres travailleurs en agriculture, en horticulture et en élevage (718/719)

25 %
Sciences naturelles, génie et mathématiques

- 11 % Agronomes et scientifiques assimilés (2131)

15 %
Gestion, administration et autres

27 %
Autres

Sciences naturelles et industries primaires

Autres disciplines agricoles

Premier cycle
Université (3 ans)

Ce domaine d'étude recouvre tous les programmes liées aux sciences du sol de même que les programmes en science des aliments, en science agricole, en agriculture ou en science laitière. Les candidats doivent avoir terminé leurs études secondaires et suivi des cours de mathématiques, de chimie, de physique et de biologie (les étudiants québécois désireux de s'inscrire dans un établissement du Québec doivent détenir un DEC). La durée du programme est en moyenne de trois ans, mais varie d'un établissement ou d'une province à l'autre. Certains établissements offrent des programmes de certificat ou de diplôme d'un ou de deux ans. Toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick offrent des programmes de premier cycle dans ce domaine. Les femmes représentent environ 30 % des diplômés de 1985.

Tendances et projections

Le nombre annuel moyen de diplômés dans ce domaine a diminué entre 1971 et 1985. Depuis 1981, on compte environ 450 diplômés par année, en comparaison d'environ 550 au cours des années 1970. La popularité relative de ce programme a également connu une baisse au cours de la même période, sa part de l'ensemble des diplômés passant de 0,7 % en 1971 à 0,4 % en 1985. Si sa popularité actuelle et la capacité des facultés d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent entre 1987 et 1995, on prévoit 400 diplômés par année. Ainsi, on s'attend à ce que le nombre de nouveaux diplômés en concurrence pour des emplois connexes sera à peu près le même au cours de la période visée par les projections qu'entre 1981 et 1985.

Destination des diplômés

Les diplômés de ce domaine ont un taux de participation à la population active plus élevé que les autres diplômés de premier cycle. Bien que leur taux de chômage s'établit à peu près à la moyenne, ils ont plus de chances de trouver un emploi à temps plein que les diplômés des autres domaines.

Professions

Deux ans après la fin de leurs études, les diplômés de ces programmes travaillent pour la plupart dans des professions liées à l'agriculture, à l'élevage et aux sciences naturelles où sont classifiés les cultivateurs et les agriculteurs. Une proportion supérieure à la moyenne travaillent à leur propre compte. Pour entrer dans des professions comme l'agriculture, les diplômés doivent concurrencer les autres diplômés de niveau collégial et universitaire dans les domaines connexes comme l'agriculture et la biologie.

Coup d'oeil rétrospectif

Parmi les diplômés embauchés à temps plein, une proportion nettement supérieure à la moyenne estiment que leur travail correspond à leur domaine d'étude. Ils ont plus de chances que les autres diplômés d'être satisfaits de leur emploi et moins portés à s'estimer surqualifiés. Étant donné ces commentaires favorables, environ 75 % des diplômés, par opposition à une moyenne de 70 % pour l'ensemble des étudiants de premier cycle, choisiraient de nouveau le même cours si c'était à refaire.

Autres disciplines agricoles

Maîtrise
Université (3 ans)

Sciences naturelles et industries primaires

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	71	84	75	75	65
% de tous les détenteurs d'une maîtrise	0.7	0.6	0.4	0.4	0.4

Destination des diplômés (%)

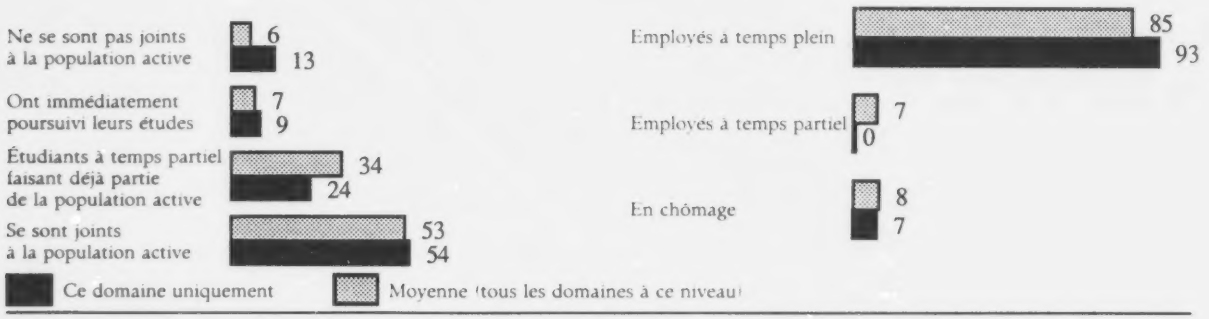

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

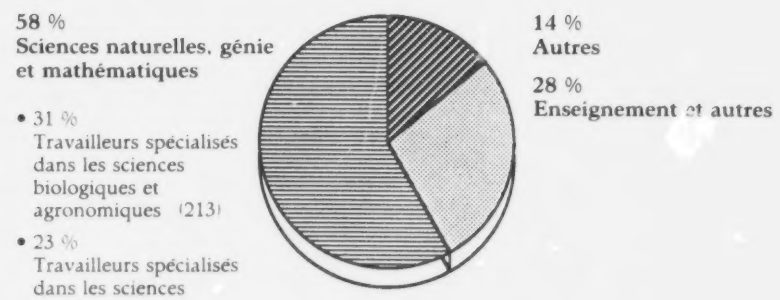

Sciences naturelles et industries primaires

Autres disciplines agricoles

Maîtrise
Université (3 ans)

Au niveau de la maîtrise, le domaine d'étude des autres sciences agricoles inclut la physique du sol, la chimie du sol, l'entomologie agricole, la microbiologie agricole, la parasitologie et la virologie agricole, l'apiculture et la science laitière. Les prérequis à cette discipline varient selon l'établissement mais, en général, le candidat doit posséder, d'une université reconnue, un diplôme spécialisé de premier cycle ou l'équivalent, dans cette discipline ou dans une discipline connexe. Comme nous l'avons signalé dans l'introduction, les détenteurs d'un diplôme ou d'un certificat universitaire supérieur sont inclus avec les détenteurs d'une maîtrise. En général, les programmes menant à un certificat sont de plus courte durée, et l'étudiant s'y inscrit après avoir obtenu un diplôme de premier cycle ou une maîtrise. Presque tous les diplômés de 1985 (99 %) ont reçu un diplôme plutôt qu'un certificat. Le cours est offert dans toutes les provinces sauf à Terre-Neuve, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick et sa durée qui varie selon l'établissement, est, en général, de trois ans. Dans certains établissements, il est possible de suivre le cours en participant à un programme CO-OP. Selon les données de 1984, environ 15 % des diplômés ont obtenu leur diplôme de cette manière. Les diplômés sont en majorité des hommes (65 %) et étudient au Québec (25 %).

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions et par conséquent de diplômés, dépend de la capacité des facultés intéressées d'accueillir de nouveaux étudiants et du nombre de demandes d'admission. Ces deux facteurs sont influencés en partie par la situation actuelle du marché et les perspectives d'emploi. Depuis 1981, il y a eu en moyenne 75 diplômés par année. La popularité du cours, que traduit sa part de l'ensemble des diplômés au niveau de la maîtrise, a diminué légèrement mais de façon régulière entre 1971 et 1985. Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil des facultés se maintiennent entre 1987 et 1995, on peut s'attendre à ce qu'il y ait environ 70 diplômés par année. Le nombre de nouveaux diplômés se faisant concurrence pour des emplois connexes serait légèrement inférieur au cours de la période de projection qu'entre 1981 et 1985.

Destination des diplômés

Après l'obtention de leur diplôme, une proportion moyenne de diplômés des autres sciences agricoles au niveau de la maîtrise, entrent dans le marché du travail pour la première fois, tandis qu'une proportion nettement supérieure à la moyenne décident d'entrer dans le secteur des ménages plutôt que de poursuivre leurs études. L'aptitude de ces diplômés à trouver un emploi est à peu près la même que pour les autres diplômés au niveau de la maîtrise (leur taux de chômage moyen est de 7 %), mais ils réussissent beaucoup moins bien sur ce plan que les diplômés en sciences des animaux et des plantes.

Professions

La majorité des diplômés des autres sciences agricoles embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, occupent des professions dans les sciences de la santé, groupe qui inclut les spécialistes en agriculture, ou travaillent dans le secteur de l'enseignement universitaire. Les autres sont répartis entre diverses professions, plus particulièrement celle des sciences physiques. Les diplômés de ce cours qui cherchent un emploi doivent concurrencer surtout d'autres diplômés dans cette discipline ou dans une discipline connexe au niveau universitaire, des collèges communautaires ou des cégeps.

Coup d'oeil rétrospectif

Une enquête menée en 1984, révèle que les diplômés de 1982 réussissent aussi bien que les autres diplômés au niveau de la maîtrise à passer au marché du travail, et qu'une proportion nettement inférieure s'estiment surqualifiés pour leur emploi. Il est également ressorti de l'enquête que, malgré un taux de chômage relativement bas, une concordance étroite entre le domaine d'étude et l'emploi et un degré de satisfaction professionnelle supérieure à la moyenne, ce n'est qu'une proportion nettement inférieure à la moyenne (70 %) des autres diplômés au niveau de la maîtrise (80 %) qui choisiraient le même domaine d'étude, si cela était à recommencer.

Biologie

Premier cycle
Université (3 ans)

Sciences naturelles et industries primaires

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	1 097	2 442	2 453	2 590	2 520
% de tous les diplômés de premier cycle	1.5	2.5	2.2	2.2	2.2

Destination des diplômés (%)

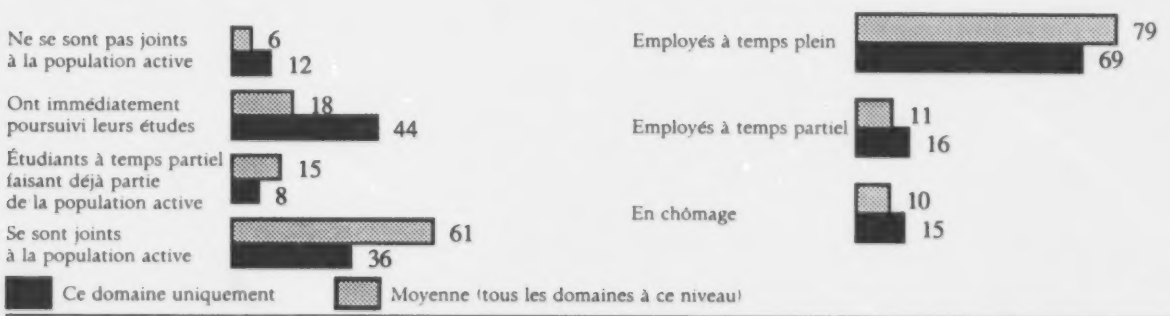

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

17 %
Sciences naturelles, génie et mathématiques

- 9 %
  Travailleurs spécialisés dans les sciences biologiques et agronomiques (213)

16 %
Médecine, santé et autres

- 8 %
  Technologues et techniciens de laboratoire médical (3156)

16 %
Enseignement et autres

- 7 %
  Professeurs d'université et personnel assimilé (2719)

51 %
Autres

Sciences naturelles et industries primaires

Biologie

Premier cycle
Université (3 ans)

Le domaine de la biologie désigne ici des programmes de premier cycle comme la biologie, la microbiologie, la biologie moléculaire ou la génétique. Les candidats doivent posséder au minimum un diplôme d'études secondaires avec concentration en biologie, en chimie et en mathématiques. (Les étudiants québécois qui désirent s'inscrire dans un établissement du Québec doivent détenir un DEC.) Toutes les provinces offrent des programmes de premier cycle en biologie, d'une durée moyenne de trois ans, bien qu'il puisse y avoir des variantes selon la province et l'établissement. Le domaine attire autant de femmes que d'hommes et l'âge moyen des diplômés de 1982 était de 24 ans.

Tendances et projections

Bien que le nombre annuel moyen de diplômés soit assez constant depuis 1971, les chiffres ont en fait fluctué, comme on peut le voir en comparant les chiffres de 1971 et de 1981. C'est surtout au cours des années 1970 que ce domaine a connu une popularité accrue, les diplômés en biologie ayant déjà représenté 3,5 % de l'ensemble des diplômés de premier cycle en comparaison de 2,2 % en 1985. Si sa popularité actuelle et la capacité des facultés intéressées d'accueillir de nouveaux diplômés se maintiennent entre 1987 et 1995, on prévoit qu'il y aura environ 2 600 diplômés par année.

Destination des diplômés

Selon les données de 1984, une proportion nettement supérieure à la moyenne poursuivent leurs études. Inversement, une proportion inférieure à la moyenne entrent dans la population active. Toutefois, ce faible taux de participation ne facilite pas la recherche d'un emploi, car les diplômés connaissent un taux de chômage plus élevé que les diplômés des autres domaines et ont plus de difficulté à trouver un emploi à temps plein.

Professions

Les diplômés qui, deux ans après la fin de leurs études, trouvent un emploi à temps plein travaillent dans des professions liées aux sciences naturelles, à la médecine et à la santé (technologistes et techniciens de laboratoires médicaux) et à l'enseignement (assistants de recherche).

Coup d'oeil rétrospectif

Bien que la situation du marché du travail ne soit pas très favorable pour les diplômés en biologie et bien qu'ils aient moins de chances de trouver des emplois correspondant à leurs domaines d'étude, ils se déclarent satisfaits de leur emploi dans une proportion comparable à celle des diplômés des autres domaines d'étude. Toutefois, une proportion inférieure à la moyenne choisiraient le même cours si c'était à refaire. Les détenteurs d'une maîtrise et les détenteurs d'un doctorat en biologie signalent que la situation du marché du travail est un peu plus favorable.

Biologie

Maîtrise
Université (2 ans)

Sciences naturelles et industries primaires

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	186	208	254	250	225
% de tous les détenteurs d'une maîtrise	1.8	1.5	1.5	1.5	1.5

Destination des diplômés (%)

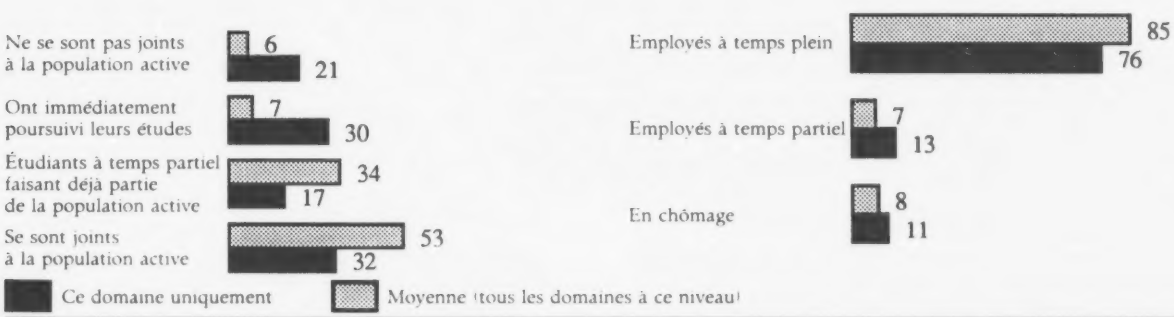

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

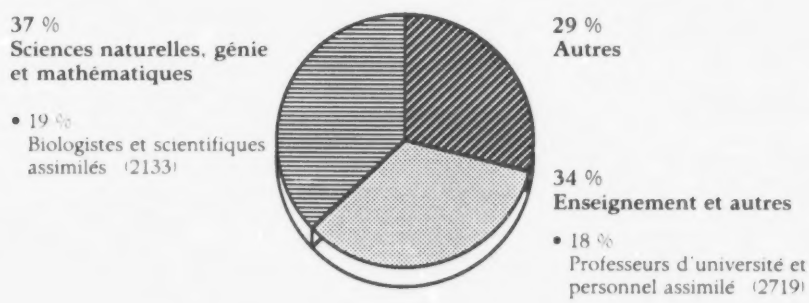

Sciences naturelles et industries primaires

Biologie

Maîtrise
Université (2 ans)

Au niveau de la maîtrise, les programmes de biologie portent sur la génétique et la microbiologie. Les prérequis à cette discipline varient selon l'établissement mais, en général, le candidat doit posséder, d'une université reconnue, un diplôme spécialisé de premier cycle ou l'équivalent, dans cette discipline ou une discipline connexe. Comme nous l'avons signalé dans l'introduction, les détenteurs d'un diplôme ou d'un certificat universitaire supérieur sont inclus avec les détenteurs d'une maîtrise. En général, les programmes menant à un certificat sont de plus courte durée, et l'étudiant s'y inscrit après avoir reçu un diplôme du premier cycle ou une maîtrise. Tous les diplômés de 1985 ont reçu un diplôme plutôt qu'un certificat. Le cours est offert dans toutes les provinces et sa durée, qui varie selon l'établissement, est en général de deux ans. Dans certains établissements, il est possible de suivre ce cours en participant à un programme CO-OP. Selon les données de 1984, seulement 5 % environ des diplômés ont reçu leur diplôme de cette façon. Les diplômés sont en majorité des hommes (65 %) et étudient en Ontario (35 %).

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions et par conséquent de diplômés, dépend de la capacité des facultés concernées d'accueillir de nouveaux étudiants et du nombre de demandes d'admission. Ces deux facteurs sont influencés en partie par la situation actuelle du marché du travail et les perspectives d'emploi. Depuis 1981, le nombre annuel moyen de diplômés est de 225. La popularité de ce cours, que traduit sa part de l'ensemble des diplômés au niveau de la maîtrise, a diminué lentement mais de façon régulière entre 1971 et 1981, mais elle est depuis demeurée constante. Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil des facultés se maintiennent entre 1987 et 1995, on peut s'attendre à 200 diplômés par année entre 1987 et 1995.

Destination des diplômés

Après l'obtention de leur diplôme, une proportion bien inférieure à la moyenne de détenteurs d'une maîtrise en biologie entrent dans le marché du travail. Cette statistique s'explique par la proportion nettement supérieure à la moyenne qui poursuivent leurs études ou entrent dans le secteur des ménages. Ces diplômés réussissent un peu mieux à se trouver du travail que les autres diplômés au niveau de la maîtrise.

Professions

La majorité des diplômés en biologie embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, travaillent comme biologistes ou assistants de professeurs d'université. Les autres occupent diverses professions, mais il n'y a pas de concentrations notoires. Les diplômés en biologie qui cherchent un emploi doivent concurrencer surtout d'autres diplômés en biologie et en agriculture des universités, des collèges communautaires et des cégeps.

Coup d'oeil rétrospectif

Une enquête de 1984, révèle que même si les diplômés de 1982 réussissent un peu moins bien leur passage au marché du travail que les autres diplômés au niveau de la maîtrise, ce n'est que dans une proportion nettement inférieure à la moyenne qu'ils estiment être surqualifiés pour leur emploi. Il est également ressorti de l'enquête que, dans une proportion supérieure à la moyenne, ils croient que leur emploi concorde avec leur domaine d'étude et en sont satisfaits. Une proportion moyenne déclarent qu'ils choisiraient le même programme d'étude si cela était à recommencer.

Biologie

Doctorat
Université (4 ans)

Sciences naturelles et industries primaires

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	76	70	94	100	105
% de tous les détenteurs d'un doctorat	4.7	3.9	4.7	4.7	4.7

Destination des diplômés (%)

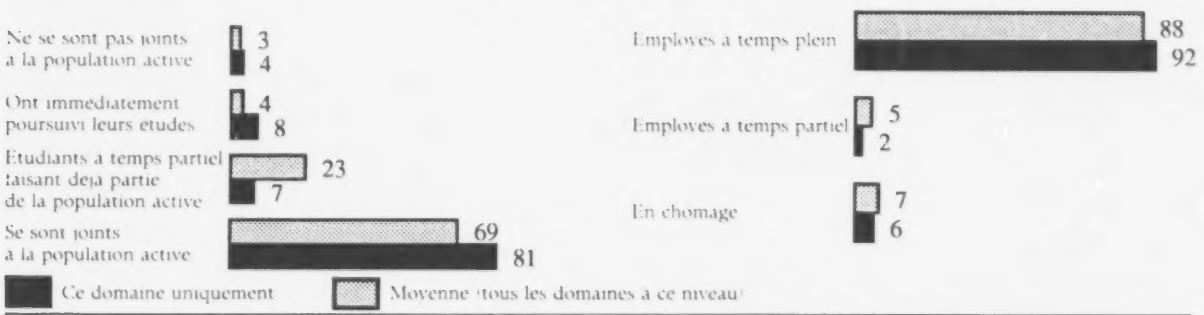

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

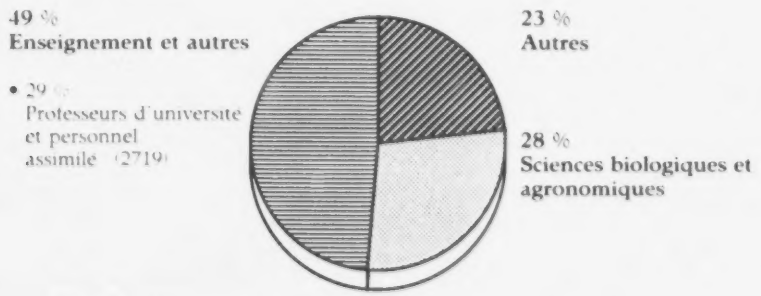

Sciences naturelles et industries primaires

Biologie

Doctorat
Université (4 ans)

Les spécialités telles que la génétique et la microbiologie font partie de ce domaine d'étude. Ce sont généralement les diplômés d'une université reconnue qui détiennent une maîtrise ou l'équivalent dans l'une des sciences de la biologie ou de la physique qui sont admissibles à ce programme. Certains établissements peuvent étudier la candidature de détenteurs d'un baccalauréat spécialisé ou l'équivalent en l'une des sciences de la biologie ou de la physique lorsque ceux-ci ont obtenu de très bonnes notes. La durée moyenne du programme est de quatre ans. Toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, offrent un programme de doctorat dans ce domaine. L'âge relativement jeune auquel les étudiants en doctorat terminent le programme est caractéristique de ce domaine. La proportion des diplômés inscrits à temps partiel au cours du dernier semestre de leurs études est beaucoup plus faible que dans les autres domaines.

Tendances et projections

Le nombre de détenteurs d'un doctorat est demeuré assez stable depuis 1971. En moyenne annuelle, le nombre de diplômés a légèrement augmenté au cours des années 1970 et du début des années 1980. La popularité relative de ce programme a sensiblement diminué entre 1971 et 1981, mais elle est remontée depuis au niveau de 1971. Si sa popularité actuelle et la capacité des facultés concernées d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent de 1987 à 1995, 100 étudiants devraient obtenir leur diplôme dans cette matière.

Destination des diplômés

La majorité des diplômés de ce programme se joignent à la population active après avoir obtenu leur diplôme, bien qu'une proportion supérieure à la moyenne poursuivent leurs études. Les diplômés qui se joignent à la population active sont plus susceptibles que les autres détenteurs d'un doctorat d'occuper un emploi à temps plein, et leur taux de chômage est comparable à celui des autres détenteurs d'un doctorat.

Professions

La moitié des diplômés embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, occupent un emploi dans l'enseignement, le plus souvent un emploi lié à l'enseignement universitaire. Parmi les autres, un pourcentage important travaillent dans le domaine des sciences de la vie dans lequel sont classés les emplois de biologistes et de scientifiques.

Coup d'oeil rétrospectif

Tous les diplômés embauchés estiment que leur emploi est lié à leur domaine d'étude et en sont satisfaits. La biologie est également l'un des rares domaines dans lesquels un petit nombre de diplômés déclarent avoir une formation supérieure aux exigences de leur emploi, ce qui peut en partie expliquer pourquoi une proportion supérieure à la moyenne choisiraient les mêmes études, si cela était à refaire.

Technologies du contrôle de l'environnement et de la conservation

Sciences naturelles et industries primaires

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Tendances et projections

	1977	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	466	564	663	675	630
% de tous les diplômés en formation professionnelle	1.2	1.2	1.1	1.1	1.1

Destination des diplômés (%)

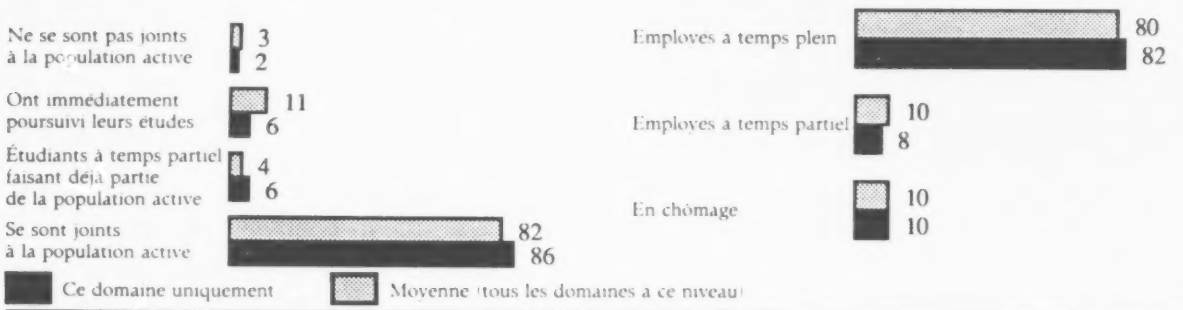

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

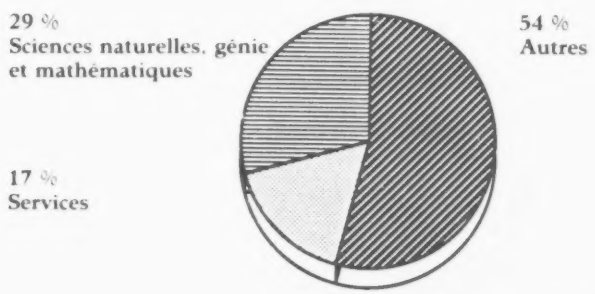

Sciences naturelles et industries primaires

Technologies du contrôle de l'environnement et de la conservation

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Ce domaine d'étude comporte des programmes sur le contrôle et la protection de l'environnement (dont la lutte contre la pollution), les ressources de la terre, la protection de la faune et des forêts, les sciences de l'eau et la purification de l'air. Les prérequis à cette discipline varient selon l'établissement, mais en général le candidat doit subir un test d'aptitudes en mathématiques, avoir terminé des cours avancés de français, ou d'anglais, et de mathématiques, et avoir obtenu au moins deux crédits en sciences (de préférence en biologie, en chimie ou en physique) au niveau secondaire. Ce programme professionnel est offert dans toute les provinces, à l'exception de Terre-Neuve et sa durée, qui varie selon l'établissement, est en général de deux ans. Dans certains établissements, il est possible d'obtenir un diplôme en participant à un program CO-OP; toutefois, selon les données de 1984, seulement 5 % des diplômés de cette discipline ont obtenu leur certificat ou leur diplôme de cette façon. La majorité des diplômés sont des hommes et étudient en Ontario.

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, donc de diplômés, dépend du nombre de demandes d'admission et de la capacité des établissements concernés d'accueillir de nouveaux étudiants. Les conditions actuelles et prévues du marché du travail influencent ces deux facteurs. Depuis 1981, le nombre annuel moyen de diplômés est de 600. La popularité de ce cours, comme en témoigne sa part du pourcentage de tous les diplômés des collèges communautaires et des cégeps, est demeurée plutôt stable de 1977 à 1986. Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil des établissements se maintiennent de 1987 à 1995, on estime que 600 étudiants par année recevront un diplôme dans cette discipline.

Destination des diplômés

Après l'obtention de leur diplôme, une proportion inférieure à la moyenne de diplômés du programme des technologies du contrôle de l'environnement et de la conservation poursuivent leurs études; une proportion supérieure à la moyenne se joignent à la population active. Les diplômés qui s'intègrent à la population active réussissent aussi bien que les diplômés des autres disciplines collégiales à trouver un emploi, mais ce n'est qu'un plus petit nombre qui trouve un emploi à temps plein.

Professions

La majorité des diplômés en technologies du contrôle de l'environnement et de la conservation embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, occupent des emplois dans les domaines des sciences naturelles, du génie, des mathématiques et des services (lutte contre les incendies et guides) pour les services de protection des gouvernements provinciaux. Les autres diplômés occupent divers emplois, sans concentrations importantes.

Coup d'oeil rétrospectif

Bien que la transition de l'école au travail des diplômés en technologies du contrôle de l'environnement et de la conservation se fasse aussi bien que pour la plupart des autres diplômés des collèges et des cégeps, ils expriment quelques réserves sur leur emploi. Une plus forte proportion d'entre eux estiment que leur emploi ne correspond pas à leur domaine d'étude et qu'ils sont surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. Malgré leur degré d'insatisfaction nettement supérieur à la moyenne, 65 % d'entre eux choisiraient le même cours si c'était à recommencer.

Sciences alimentaires et domestiques

Premier cycle
Université (4 ans)

Sciences naturelles et industries primaires

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	629	823	798	840	820
% de tous les diplômés de premier cycle	0,9	0,8	0,7	0,7	0,7

Destination des diplômés (%)

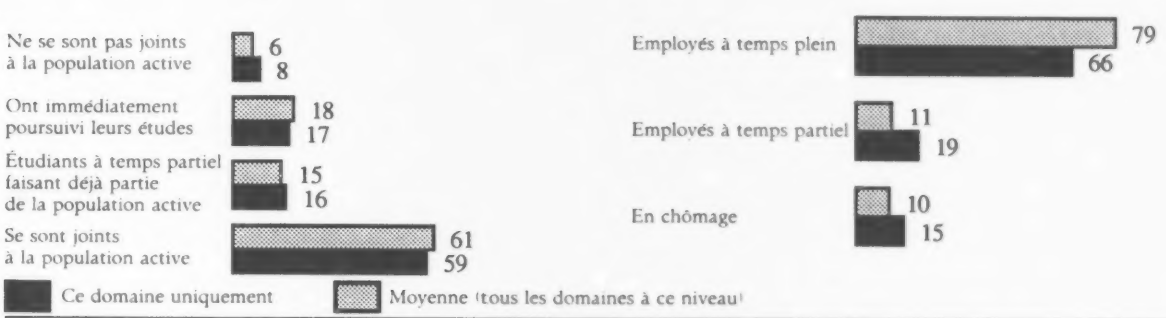

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

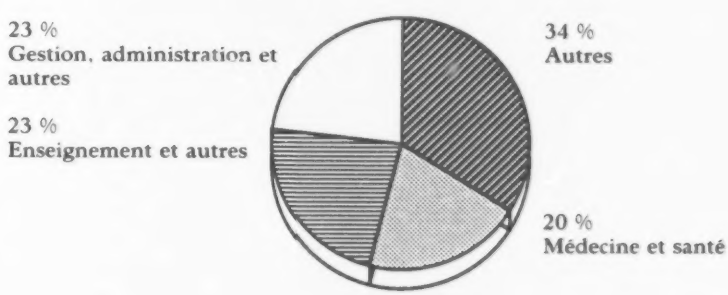

Sciences naturelles et industries primaires

Sciences alimentaires et domestiques

Premier cycle
Université (4 ans)

Ce domaine d'étude comprend des programmes en nutrition, les études en consommation, les études familiales, ainsi que les sciences alimentaires et domestiques. Les candidats qui veulent être admis à ce programme doivent détenir un diplôme d'études secondaires dont les cours optionnels sont la biologie, la chimie, les mathématiques et la physique. (Les étudiants du Québec qui veulent s'inscrire à une université québécoise doivent avoir un DEC.) Ces programmes de premier cycle sont offerts dans toutes les provinces et ont une durée moyenne de quatre ans, bien que cela puisse varier d'une province ou d'un établissement à l'autre. Les diplômés de cette discipline en 1982 avaient une moyenne d'âge de 24 ans. Ce programme d'étude est suivi surtout par des femmes qui représentaient 98 % des diplômés de 1985.

Tendances et projections

Le nombre de diplômés de cette discipline a augmenté rapidement à la fin des années 1970, mais a diminué depuis. La popularité relative de ce programme a suivi la même courbe, ses diplômés comptant pour 0,7 % de tous les diplômés de premier cycle par rapport à 1,4 % en 1976. Depuis 1981, le nombre annuel moyen de diplômés de cette discipline est d'environ 800. Si sa popularité actuelle et la capacité des établissements d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent de 1987 à 1995, on prévoit que 800 étudiants obtiendront un diplôme chaque année. Ainsi, le nombre de nouveaux diplômés se faisant concurrence pour les emplois connexes devrait demeurer sensiblement le même pour la période projetée, comme il l'est demeuré de 1981 à 1985.

Destination des diplômés

Les diplômés en sciences alimentaires et domestiques se joignent à la population active à un taux comparable à la moyenne de ce niveau; environ 15 % d'entre eux poursuivent leurs études. Toutefois, ils ont moins de succès dans la recherche d'un emploi puisque leur taux de chômage est de 15 % et qu'un nombre supérieur à la moyenne est embauché, volontairement ou non, à temps partiel.

Professions

Les diplômés embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme travaillent en gestion et en administration, dans l'enseignement ou dans les fonctions relatives à la médecine et à la santé dans lesquelles les diététiciens et les nutritionnistes sont classifiés.

Coup d'oeil rétrospectif

Malgré le fait qu'une proportion nettement supérieure à la moyenne des diplômés embauchés s'estiment surqualifiés pour leur travail, ils déclarent néanmoins un niveau de satisfaction professionnelle comparable à celui de la moyenne des autres diplômés. De même, la majorité trouvent que leur emploi correspond bien à leur domaine d'étude. Seulement 55 % d'entre eux, contre une moyenne de 70 % pour l'ensemble des diplômés de premier cycle, choisiraient le même programme si c'était à refaire.

Technologies du traitement des aliments

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (6 mois)

Sciences naturelles et industries primaires

Tendances

	1983-1984*
Nombre de diplômés	1 099
% de tous les diplômés en formation professionnelle	1.5

* Cette période est la seule, depuis 1977, qui puisse fournir des données d'ensemble fiables et couvrant toutes les provinces, territoires et domaines d'étude. Étant donné l'insuffisance de données chronologiques et l'obtention récente des données pour la période 1983-1984, nous ne pouvons, pour l'instant, fournir des projections.

Destination des diplômés (%)

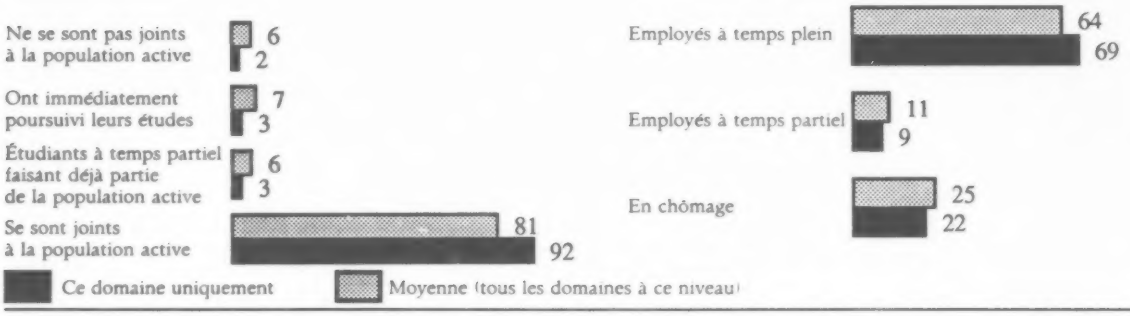

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

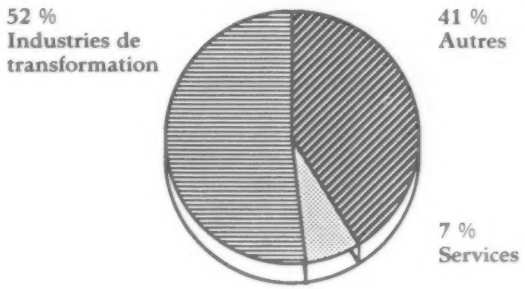

Sciences naturelles et industries primaires

Technologies du traitement des aliments

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (6 mois)

Ce domaine d'étude regroupe des programmes de formation en préparation de la viande, préparation des produits laitiers, préparation des produits de la mer et autres préparations des aliments. Bien que les prérequis à ce programme varient selon le type de programme (pré-emploi ou recyclage), l'établissement ou la province, un sondage mené en 1984 révèle que la plupart des diplômés ont terminé leurs études secondaires avant de s'inscrire. Le programme dure en moyenne six mois et est offert dans toutes les provinces à l'exception du Nouveau-Brunswick. En 1982, les étudiants inscrits à ce cours étaient en grande majorité des hommes, puisqu'ils représentaient 90 % des diplômés.

Tendances et projections

De 1983 à 1984, il y a eu environ 1 100 diplômés dans ce domaine d'étude, ce qui représente plus de 1 % de l'ensemble des diplômés déclarés pour ce niveau. Si les conditions actuelles se maintiennent, le nombre de diplômés ne devrait fluctuer que légèrement au cours de la période de projection.

Destination des diplômés

La proportion de diplômés dans ce domaine qui se joignent à la population active est en général beaucoup plus élevée que la moyenne des diplômés de tous les programmes professionnels. Les diplômés qui cherchent un emploi ont un peu plus de chances que les diplômés dans d'autres domaines de trouver un emploi à temps plein; et peu sont chômeurs.

Professions

D'après un sondage mené en 1984, les diplômés embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, occupent un poste dans le domaine des industries de transformation et des services. Cependant, ils occupent des emplois en trop petit nombre pour que l'on puisse établir des statistiques plus précises.

Coup d'oeil rétrospectif

En général, le niveau de satisfaction professionnelle des diplômés de ce domaine d'étude correspond à la moyenne, et le pourcentage d'entre eux qui s'estiment surqualifiés pour leur emploi est nettement inférieur à la moyenne. Un nombre moyen de diplômés interrogés déclarent qu'ils seraient disposés à suivre de nouveau les mêmes programmes.

Foresterie

Premier cycle
Université (4 ans)

Sciences naturelles et industries primaires

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	240	386	383	400	390
% de tous les diplômés de premier cycle	0,3	0,4	0,3	0,3	0,3

Destination des diplômés (%)

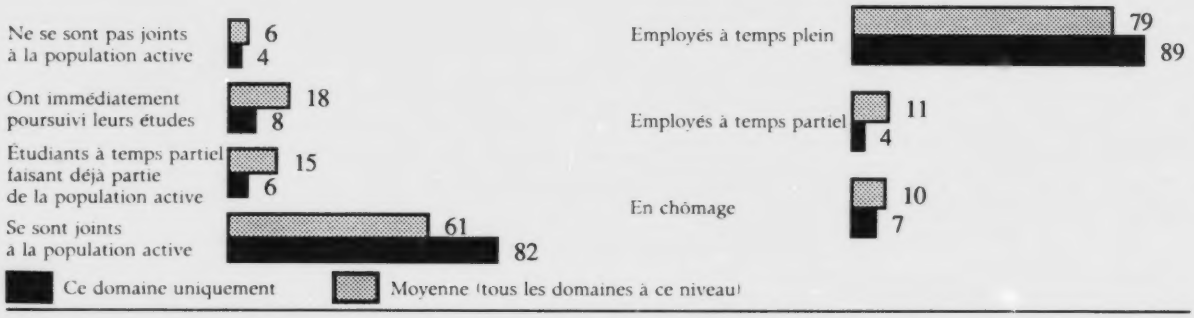

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

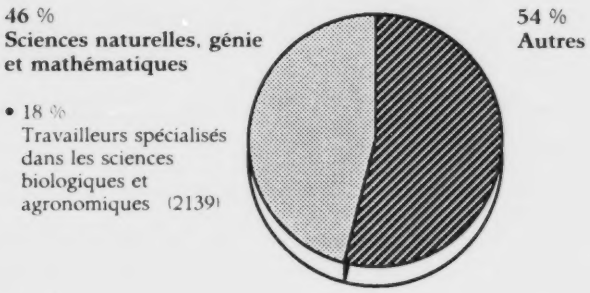

Sciences naturelles et industries primaires

Foresterie

Premier cycle
Université (4 ans)

Ce domaine d'étude comprend des programmes de premier cycle comme l'écologie forestière, les récoltes forestières, la gestion des ressources forestières, la faune forestière, la science du bois et l'industrie et la foresterie. Les candidats doivent avoir terminé des études secondaires dont les cours optionnels sont la chimie, la biologie, les mathématiques et la physique (les étudiants québécois qui désirent s'inscrire dans un établissement du Québec doivent détenir un DEC portant sur les mêmes matières). Les provinces du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique offrent des programmes de premier cycle en foresterie dont la durée moyenne est de quatre ans, bien qu'il puisse y avoir des variantes selon la province et l'établissement. Ce domaine continue d'attirer surtout les hommes, les femmes ne représentant que 20 % des diplômés de 1985.

Tendances et projections

La popularité relative de la foresterie n'a pas beaucoup évolué avec les années: en 1981, ce domaine rendait compte d'environ 0,4 % de l'ensemble des diplômes décernés au niveau du premier cycle. Depuis 1981, on compte en moyenne chaque année 400 diplômés dans ce domaine, en comparaison d'une moyenne annuelle de 339 pour les années 1970. Si la popularité actuelle du cours et la capacité des facultés concernées d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent entre 1987 et 1995, on prévoit qu'il y aura environ 400 diplômés par année. Ainsi le nombre de nouveaux diplômés en concurrence pour des emplois connexes devrait demeurer à peu près le même pour la période visée par les projections qu'entre 1981 et 1985.

Destination des diplômés

La proportion de diplômés en foresterie qui entrent dans la population active après avoir terminé leurs études est nettement plus élevée que la moyenne. Ces diplômés n'ont pas beaucoup de difficulté à trouver un emploi : 90 % de ceux qui cherchent du travail obtienne un emploi à temps plein et leur taux de chômage est inférieur à la moyenne.

Professions

Comme on peut le voir à la page ci-contre, la majorité des diplômés embauchés à temps plein, deux ans après la fin de leurs études, travaillent dans des professions liées aux sciences naturelles, au génie et aux mathématiques, particulièrement dans les professions des sciences de la vie. Les autres se répartissent entre diverses professions sans qu'on puisse constater de concentrations significatives.

Coup d'oeil rétrospectif

Bien qu'une proportion supérieure à la moyenne estiment que leur travail correspond à leurs études, ils ont plus tendance que les autres diplômés de même niveau à s'estimer surqualifiés. De même, une proportion inférieure à la moyenne se déclarent satisfaits de leur emploi.

Foresterie

Maîtrise
Université (3 ans)

Sciences naturelles et industries primaires

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	40	53	68	65	60
% de tous les détenteurs d'une maîtrise	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4

Destination des diplômés (%)

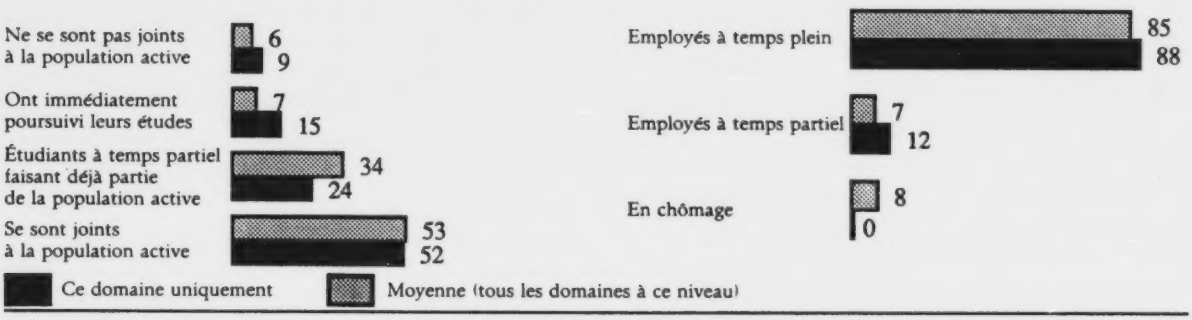

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

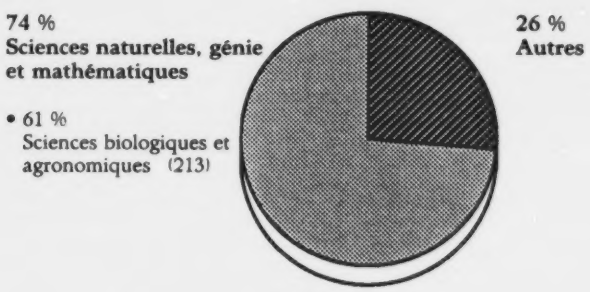

Sciences naturelles et industries primaires

Foresterie

Maîtrise
Université (3 ans)

Les programmes d'étude en foresterie sont la dendrologie, l'écologie forestière, la récolte forestière, l'exploitation forestière, la gestion forestière et la gestion des forêts et de la faune. Les prérequis à cette discipline varient selon l'établissement mais, en général, le candidat doit posséder, d'une université reconnue, un diplôme spécialisé de premier cycle ou l'équivalent, dans cette discipline ou dans une discipline connexe. Comme nous l'avons signalé dans l'introduction, les détenteurs d'un diplôme ou d'un certificat universitaire supérieur sont inclus avec les détenteurs d'une maîtrise. En général, les programmes menant à un certificat sont de plus courte durée, et l'étudiant s'y inscrit après avoir obtenu un diplôme de premier cycle ou une maîtrise. Tous les diplômés de 1985 ont obtenu un diplôme plutôt qu'un certificat. Le cours est offert dans toutes les provinces sauf à Terre-Neuve, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse, au Manitoba et en Saskatchewan et sa durée, qui varie selon l'établissement, est en général de trois ans. Dans certains établissements, il est possible de suivre ce cours en participant à un programme CO-OP mais, selon les données de 1984, seulement 5 % environ des diplômés ont obtenu leur diplôme de cette façon. Les diplômés sont en majorité des hommes (80 %) et étudient au Québec (35 %).

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et par conséquent de diplômés, dépend de la capacité des facultés concernées d'accueillir de nouveaux étudiants et du nombre de demandes d'admission. Ces deux facteurs sont influencés en partie par la situation actuelle du marché du travail et les perspectives d'emploi. Depuis 1981, il y a eu en moyenne 50 diplômés par année. La popularité du cours, que traduit sa part du nombre total de diplômés au niveau de la maîtrise, est demeurée à peu près constante entre 1971 et 1985. Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil des facultés se maintiennent entre 1987 et 1995, on peut s'attendre à 60 diplômés chaque année dans cette discipline.

Destination des diplômés

À la fin de leurs études, ces diplômés deviennent de nouveaux venus dans le marché du travail à peu près dans la même proportion que les autres diplômés au niveau de la maîtrise. Dans une proportion nettement supérieure à la moyenne, ils poursuivent leurs études tandis qu'une proportion nettement inférieure à la moyenne se trouvent déjà dans le marché du travail et fréquentent l'université à temps partiel. Ces diplômés réussissent beaucoup mieux que les autres diplômés au niveau de la maîtrise à se trouver un emploi, comme le traduit le fait que tous les diplômés qui se cherchaient du travail en ont trouvé.

Professions

Les diplômés en foresterie embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, occupent des professions en sciences de la vie, domaine qui inclut les spécialistes en agriculture et les biologistes. Les autres sont répartis entre diverses professions, mais il n'y a pas de concentrations notoires. Les diplômés de cette discipline qui se cherchent un emploi doivent concurrencer surtout d'autres diplômés universitaires dans cette discipline ainsi que des diplômés de collèges communautaires et de cégeps possédant un diplôme ou un certificat en technologie forestière.

Coup d'oeil rétrospectif

Une enquête réalisée en 1984 révèle que les diplômés de 1982 réussissent mieux leur passage au marché du travail que les autres diplômés au niveau de la maîtrise et que ce n'est que dans une proportion bien inférieure à la moyenne qu'ils s'estiment surqualifiés pour leur emploi. Il est également ressorti de l'enquête que tous les diplômés estiment que leur emploi concorde avec leur domaine d'étude et sont satisfaits de cet emploi. Même si le passage au marché du travail de ces diplômés est nettement mieux réussi que celui des autres diplômés au niveau de la maîtrise et que leur degré de satisfaction professionnelle est plus élevé, ce n'est que dans un proportion moyenne qu'ils opteraient pour le même programme d'étude si cela était à recommencer. Cette contradiction apparente semble attribuable au fait que ces diplômés touchent un salaire annuel moyen d'environ 7 000 $ de moins que la moyenne pour ce niveau.

Technologies forestières

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Sciences naturelles et industries primaires

Tendances et projections

	1977	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	653	729	635	645	605
% de tous les diplômés en formation professionnelle	1,7	1,6	1,1	1,1	1,1

Destination des diplômés (%)

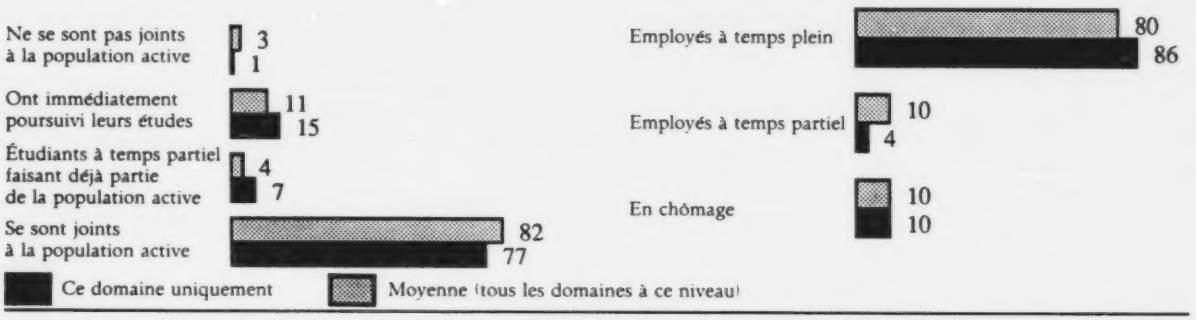

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

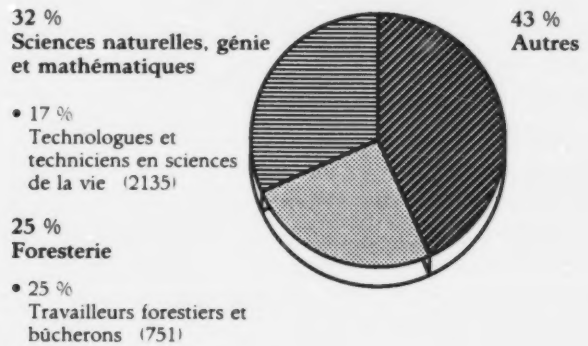

Sciences naturelles et industries primaires

Technologies forestières

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Ce domaine d'étude comprend la gestion forestière, la formation de garde forestier, la recherche forestière, la foresterie et la sylviculture. Les prérequis à cette discipline varient d'un établissement à l'autre, mais le candidat doit généralement avoir réussi des cours de niveau secondaire en mathématiques, en français ou en anglais, et deux cours crédités en science. Ce cours est offert dans toutes les provinces sauf à l'Île-du-Prince-Édouard, au Manitoba et en Saskatchewan et sa durée, qui varie d'un établissement à l'autre, compte généralement deux ans d'étude. Certains établissements offrent la possibilité de suivre ce cours en participant à un programme CO-OP. Selon les données de 1984, environ 10 % des diplômés ont obtenu leur certificat ou leur diplôme de cette façon. La majorité des diplômés sont des hommes (90 %) et étudient au Québec (35 %).

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et par conséquent de diplômés dépend de la capacité des établissements concernés d'accueillir de nouveaux étudiants, et du nombre de demandes d'admission. La conjoncture courante et prévue du marché du travail influencent partiellement ces deux facteurs. Depuis 1981, le nombre annuel de diplômés est d'environ 700. La popularité de ce cours, mesurée d'après le nombre de ses étudiants par rapport à l'ensemble des diplômés des collèges communautaires et des cégeps, est demeurée constante de 1977 à 1981, mais a légèrement diminué depuis. Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil des établissements se maintiennent de 1987 à 1995, on prévoit que près de 600 étudiants obtiendront un diplôme chaque année. Ainsi, le nombre de nouveaux diplômés se faisant concurrence pour les emplois connexes devrait diminuer pour la période projetée comme il l'est demeuré de 1981 à 1985.

Destination des diplômés

La proportion de diplômés en technologies forestières qui se joignent à la population active après l'obtention de leur diplôme est légèrement inférieure à la moyenne surtout à cause de la proportion légèrement supérieure à la moyenne qui poursuivent leurs études. Bien que ces diplômés ont à peu près autant de succès que les autres dans leur recherche d'un emploi, une plus grande proportion trouvent un emploi à temps plein.

Professions

La plupart des diplômés en technologies forestières embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, travaillent comme technologues et techniciens en sciences de la vie (biologie, zoologie et pisciculture), dans les services de la protection (garde forestier) et dans l'industrie des services forestiers. Les autres sont répartis entre diverses professions, dont une concentration en foresterie et en coupe du bois. Les diplômés de ce programme qui cherchent un emploi comme technologue ou technicien en sciences de la vie doivent surtout concurrencer les diplômés des collèges communautaires et des cégeps en transformation des ressources et en agriculture et les bacheliers en foresterie et en biologie.

Coup d'oeil rétrospectif

Bien que les diplômés en technologies forestières ont à peu près autant de succès dans le marché du travail que la moyenne des autres diplômés, leur perception de leur emploi et de leur discipline d'étude est généralement négative. Un nombre nettement supérieur d'entre eux trouvent que leur emploi correspond mal à leur discipline d'étude et se trouvent surqualifiés pour le travail exigé. Un nombre légèrement inférieur à la moyenne choisiraient de nouveaux le même programme d'étude.

Autres technologies primaires

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (5 mois)

Sciences naturelles et industries primaires

Tendances

	1983-1984*
Nombre de diplômés	1 156
% de tous les diplômés en formation professionnelle	1.5

* Cette période est la seule, depuis 1977, qui puisse fournir des données d'ensemble fiables et couvrant toutes les provinces, territoires et domaines d'étude. Étant donné l'insuffisance de données chronologiques et l'obtention récente des données pour la période 1983-1984, nous ne pouvons pour l'instant fournir des projections.

Destination des diplômés (%)

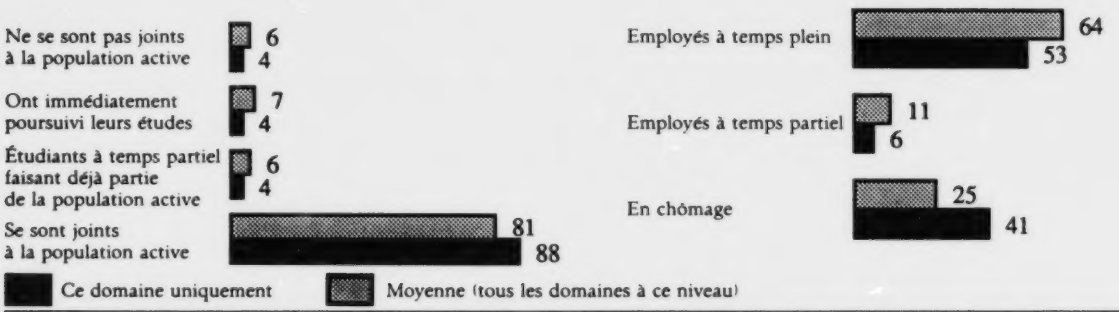

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

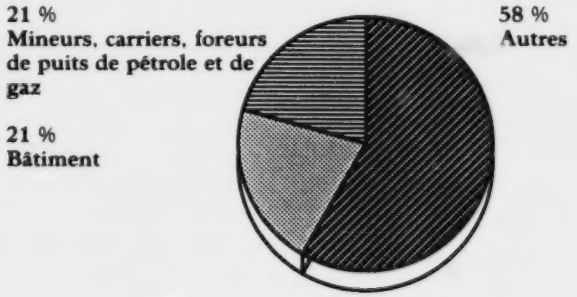

Sciences naturelles et industries primaires

Autres technologies primaires

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (5 mois)

Le programme de formation de ce domaine d'étude regroupe la géologie et les techniques de prospection, le forage et les technologies de l'extraction ainsi que de la pêche. Les prérequis à ces programmes varient selon le type de programme, l'établissement et la province. Les étudiants inscrits à ce programme en 1982 avaient en moyenne terminé leurs études secondaires. Le programme d'étude dure environ cinq mois et est offert dans toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve, du Manitoba et de la Saskatchewan. La plupart des personnes inscrites à ce programme sont des hommes (93 %).

Tendances et projections

En 1983-1984, il y a eu en tout 1 156 diplômés dans ce domaine, ce qui représentait un peu plus de 1 % de l'ensemble des diplômés de ce niveau. Si la popularité relative de ce cours et la capacité des établissements concernés d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent de 1987 à 1995, le nombre annuel moyen de diplômés devrait diminuer légèrement par suite de la réduction du groupe d'âge pertinent.

Destination des diplômés

La proportion de diplômés qui se joignent à la population active, après avoir obtenu leur diplôme, est supérieure à la moyenne. Malheureusement, ces personnes ont dû faire face à une conjoncture peu favorable dans le marché du travail puisqu'un pourcentage nettement supérieur à la moyenne n'ont pu trouver d'emploi. Et parmi ceux qui ont trouvé un emploi c'est une proportion inférieure à la moyenne qui ont obtenu un emploi à temps plein.

Professions

Parmi les diplômés embauchés à temps plein, un pourcentage important occupent des emplois de mineurs, de carriers, de foreurs de puits ou de travailleurs du bâtiment. Les autres occupent divers emplois en trop petit nombre pour qu'ils soient indiqués ici.

Coup d'oeil rétrospectif

Non seulement le taux de chômage de ces diplômés est-il relativement élevé, mais ceux qui occupent un emploi ne travaillent pas nécessairement dans un domaine lié à leur programme de formation. De même, la majorité estiment qu'ils sont surqualifiés pour l'emploi qu'ils occupent. Une proportion supérieure à la moyenne, choisiraient de nouveau le même programme d'études.

Autres technologies primaires

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Sciences naturelles et industries primaires

Tendances et projections

	1977	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	205	369	499	505	475
% de tous les diplômés en formation professionnelle	0.5	0.8	0.9	0.9	0.9

Destination des diplômés (%)

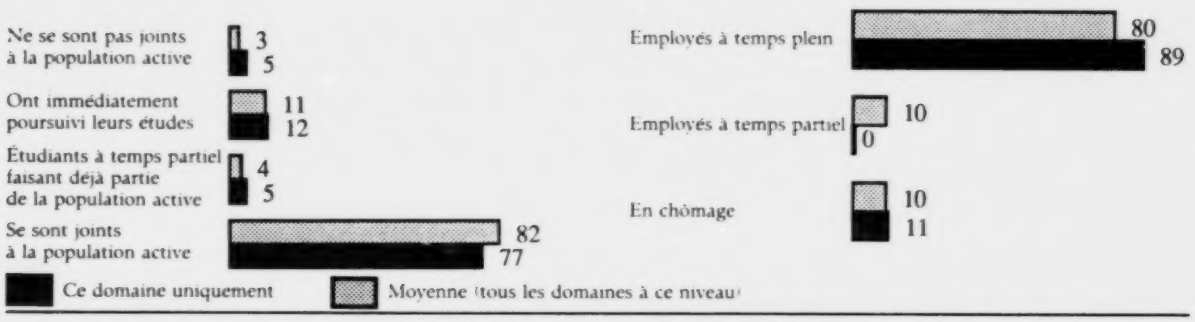

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

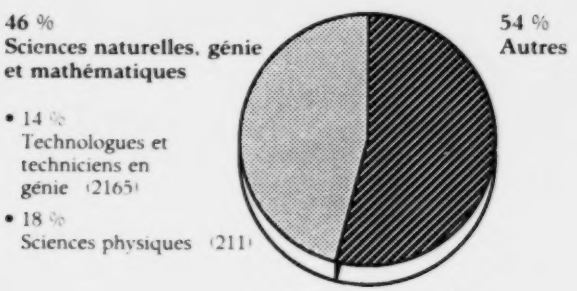

Sciences naturelles et industries primaires

Autres technologies primaires

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Ce domaine d'étude comprend les programmes suivants : les technologies minières (géologie et prospection, forage et extraction) de même que les technologies du poisson, de la chasse et du piégeage, et des ressources pétrolières. Les prérequis à cette discipline varient selon l'établissement, mais en général le candidat doit avoir obtenu d'excellentes notes dans des cours avancés de niveau secondaire en français ou en anglais, en mathématiques et en chimie ou en physique. Ce programme professionnel est offert dans toutes les provinces à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick, du Manitoba et de la Saskatchewan et sa durée, qui varie selon l'établissement, est en général de deux ans. Dans certains établissements, il est possible d'obtenir un diplôme en participant à un programme CO-OP. Environ 10 % des diplômés dans cette discipline ont obtenu leur certificat ou leur diplôme de cette façon. La majorité des diplômés de ces programmes sont des hommes et étudient en Alberta.

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, donc de diplômés, dépend du nombre de demandes d'admission et de la capacité des établissements d'enseignement d'accueillir de nouveaux étudiants. Les conditions actuelles et prévues du marché du travail influencent en partie ces deux facteurs. Depuis 1981, le nombre annuel moyen de diplômés est de 500. La popularité de ce cours, comme en témoigne sa part de l'ensemble des diplômés des collèges communautaires et des cégeps, a augmenté légèrement de 1977 à 1981 mais elle est demeurée assez stable depuis. Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil des collèges et des cégeps se maintiennent de 1987 à 1995, on estime qu'environ 500 élèves par année recevront un diplôme dans cette discipline. On s'attend à ce que le nombre de diplômés qui se disputeront des emplois connexes soit à peu près le même pendant la période visée que ce qu'il était de 1981 à 1985.

Destination des diplômés

La proportion de diplômés de cette discipline, qui se joignent à la population active après l'obtention de leur diplôme, est inférieure à celle des diplômés des autres disciplines collégiales. Bien que leur taux de chômage se rapproche de celui des autres diplômés des collèges communautaires et des cégeps, une proportion nettement supérieure à ces derniers réussissent à trouver un emploi à temps plein. Le pourcentage de ceux qui ne s'intègrent pas à la population active et qui poursuivent leurs études est d'environ 70 %.

Professions

Les diplômés du programme des autres technologies primaires embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, occupent pour la plupart des postes de techniciens-spécialistes et de techniciens en génie dans l'industrie du pétrole brut et du gaz naturel. Les autres diplômés sont répartis entre divers emplois, particulièrement dans le domaine des sciences physiques. Les diplômés de cette discipline qui cherchent de l'emploi en tant que techniciens-spécialistes ou techniciens en génie doivent concurrencer les diplômés en électronique et en technologies électriques des collèges et des écoles professionnelles.

Coup d'oeil rétrospectif

Bien que la transition de l'école au travail des diplômés de cette discipline soit aussi bien réussie que celle de la plupart des diplômés des autres collèges, une proportion supérieure à la moyenne estiment que l'emploi qu'ils occupent ne correspond pas à leur domaine d'étude et déclarent qu'ils sont surqualifiés. Le fait que seulement 55 % environ de ces diplômés contre 65 % de l'ensemble des diplômés des collèges, choisiraient de nouveau le même cours, témoigne de cette insatisfaction générale.

Technologies de la transformation des ressources

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Sciences naturelles et industries primaires

Tendances et projections

	1977	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	114	223	183	185	175
% de tous les diplômés en formation professionnelle	0.3	0.5	0.3	0.3	0.3

Destination des diplômés (%)

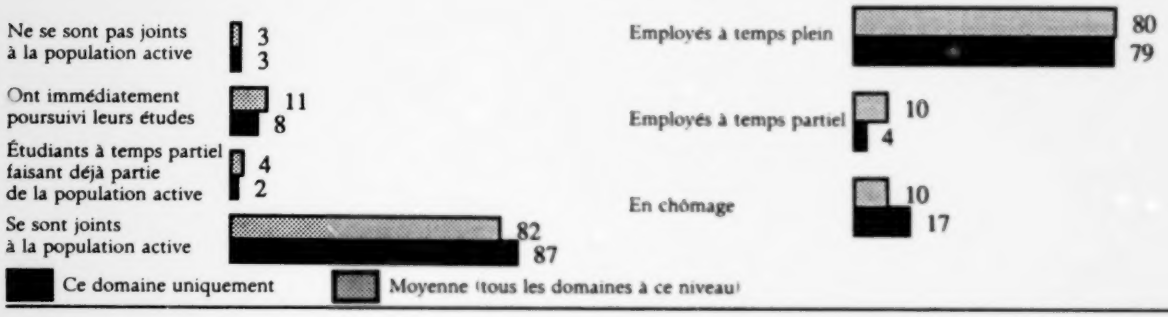

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

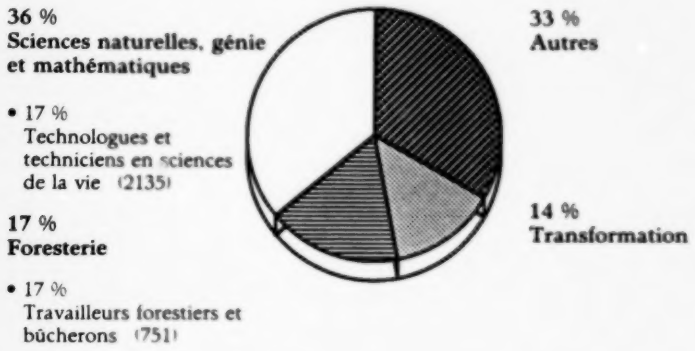

Sciences naturelles et industries primaires

Technologies de la transformation des ressources

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Ce domaine d'étude comprend les domaines d'intérêt suivants : les pâtes et papier, les produits du bois, le métal, le raffinage du pétrole, les aliments, la viande, les volailles et les oeufs, les produits laitiers et les fruits et légumes. Les prérequis à cette discipline varient selon l'établissement, mais en général le candidat doit subir un test d'aptitudes en mathématiques et avoir terminé des cours avancés de français ou d'anglais, de mathématiques, de chimie, de biologie et de physique au niveau secondaire. Ce programme professionnel est offert dans toutes les provinces à l'exception de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Manitoba et de la Saskatchewan et sa durée, qui varie selon l'établissement, est en général de deux ans. Dans certains établissements, il est possible d'obtenir un diplôme en participant à un programme CO-OP. Selon les données de 1984, environ 15 % des diplômés en technologies de la transformation des ressources ont obtenu leur certificat ou leur diplôme de cette façon. La majorité des diplômés de ces programmes sont des hommes et étudient en Ontario.

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, donc de diplômés, dépend du nombre de demandes d'admission et de la capacité des établissements d'enseignement d'accueillir de nouveaux étudiants. Les conditions actuelles et prévues du marché du travail influencent en partie ces deux facteurs. Depuis 1981, le nombre annuel moyen de diplômés est de 200. La popularité de ce cours, comme en témoigne sa part de l'ensemble des diplômés des collèges communautaires et des cégeps, a augmenté légèrement de 1977 à 1981 mais, en 1985, elle était revenue à son niveau de 1977. Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil des établissements d'enseignement se maintiennent de 1987 à 1995, on estime qu'environ 200 élèves par année recevront un diplôme dans cette discipline. On s'attend à ce que le nombre de diplômés qui se disputeront des emplois connexes soit légèrement inférieur pendant la période visée que de 1981 à 1985.

Destination des diplômés

La proportion de diplômés de ce domaine d'étude qui se joignent à la population active, après l'obtention de leur diplôme, est supérieure à celle des diplômés des autres disciplines collégiales. Cependant, ils réussissent beaucoup moins bien que la majorité des autres diplômés des collèges communautaires et des cégeps à trouver un emploi. Environ 75 % de ceux qui ne s'intègrent pas à la population active, poursuivent leurs études.

Professions

Les diplômés en technologies de la transformation des ressources embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, occupent pour la plupart des postes de techniciens-spécialistes et de techniciens en sciences de la vie (agriculture, biologie, poisson et aliments) dans un organisme gouvernemental provincial ou dans l'industrie des services forestiers. Les autres diplômés sont répartis entre divers emplois et occupent des postes dans l'industrie de l'exploitation forestière et de la transformation. Les diplômés de cette discipline qui cherchent un emploi de techniciens-spécialistes ou de techniciens des sciences de la vie doivent concurrencer les diplômés des collèges en techniques forestières et en agriculture et les bacheliers en sylviculture ou en biologie.

Coup d'oeil rétrospectif

Bien que la transition de l'école au travail des diplômés en technologies de la transformation des ressources soit nettement moins réussie que celle des autres diplômés des collèges, ils manifestent à l'égard de l'emploi qu'ils occupent des sentiments plus positifs. Dans une proportion nettement supérieure à la moyenne, ils estiment que leur emploi correspond à leur domaine d'étude et sont satisfaits de celui-ci. Un autre indice de leur satisfaction professionnelle est la proportion nettement inférieure à la moyenne qui ont le sentiment d'être surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. C'est dans une proportion légèrement inférieure à la moyenne qu'ils choisiraient de nouveau le même cours.

Médecine et sciences vétérinaires

Premier cycle
Université (4 ans)

Sciences naturelles et industries primaires

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	132	247	255	270	260
% de tous les diplômés de premier cycle	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2

Destination des diplômés (%)

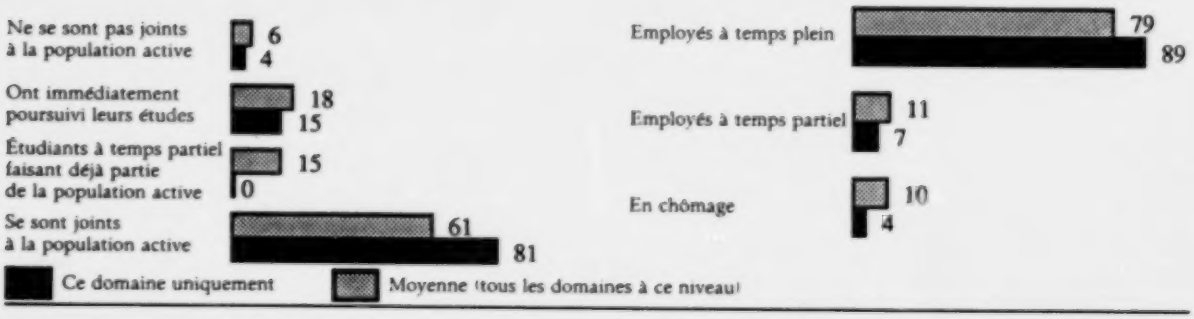

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

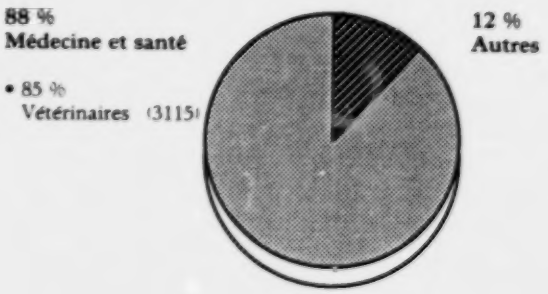

Sciences naturelles et industries primaires

Médecine et sciences vétérinaires

Premier cycle
Université (4 ans)

Le domaine d'étude de la médecine et des sciences vétérinaires, à ce niveau, ne comprend que le programme professionnel des facultés de médecine vétérinaire. Les candidats doivent avoir obtenu leur diplôme de niveau secondaire avec de bonnes notes dans les cours pertinents comme la biologie, la chimie, les mathématiques et la physique (les étudiants québécois qui veulent s'inscrire à une université du Québec doivent détenir un DEC). Dans certains cas, et parce que les inscriptions sont en général contingentées, le choix des candidats est fondé sur leurs notes ainsi que sur une entrevue et des références. Ce programme n'est offert qu'à l'Île-du-Prince-Édouard, au Québec, en Ontario, en Saskatchewan et en Alberta et sa durée, qui varie selon les provinces, est en moyenne de quatre ans. Certains établissements offrent la possibilité d'obtenir son diplôme par le biais d'un engagement dans un programme CO-OP (alternance des cours et des stages de travail connexe). La moyenne d'âge de 1982 étaient de 26 ans et près de la moitié de ces diplômés étaient des femmes.

Tendances et projections

Dans ce domaine plus particulièrement, les inscriptions dépendent de la capacité des facultés concernées d'accueillir de nouveaux étudiants. Bien que le nombre de diplômés ait augmenté régulièrement pendant les années 1970, il est demeuré sensiblement au même niveau depuis 1981. Une moyenne annuelle de 250 personnes ont obtenu leur diplôme de médecine vétérinaire depuis 1981, ce qui représente seulement 0.2 % de tous les diplômés de premier cycle. Si la popularité relative de ce programme et la capacité d'accueil des facultés se maintiennent de 1987 à 1995, on prévoit près de 300 diplômés par année. Ainsi, le nombre de nouveaux diplômés se faisant concurrence pour des emplois connexes devrait demeurer sensiblement le même pendant la période projetée que de 1981 à 1985.

Destination des diplômés

Selon les données de 1984, la situation des diplômés en médecine vétérinaire dans le marché du travail est plus favorable que pour les autres diplômés de premier cycle (taux de chômage de 4 %). Ainsi, un nombre considérablement plus élevé se sont joints à la population active.

Professions

La plupart des diplômés travaillent comme vétérinaires deux ans après l'obtention de leur diplôme et seule une petite minorité occupent d'autres fonctions. Une proportion nettement supérieure à la moyenne sont établis à leur compte dans une pratique privée.

Coup d'oeil rétrospectif

En général, les diplômés en médecine vétérinaire sont plus satisfaits de leur programme d'étude que les diplômés des autres disciplines. Si le choix d'imposait à nouveau, une proportion supérieure à la moyenne choisiraient le même programme d'étude. Presque aucun diplômé en médecine vétérinaire n'a indiqué qu'il se croyait surqualifié pour son emploi.

Chimie

Sciences physiques

Premier cycle
Université (4 ans)

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	852	786	849	890	860
% de tous les diplômés de premier cycle	1,2	0,8	0,7	0,8	0,8

Destination des diplômés (%)

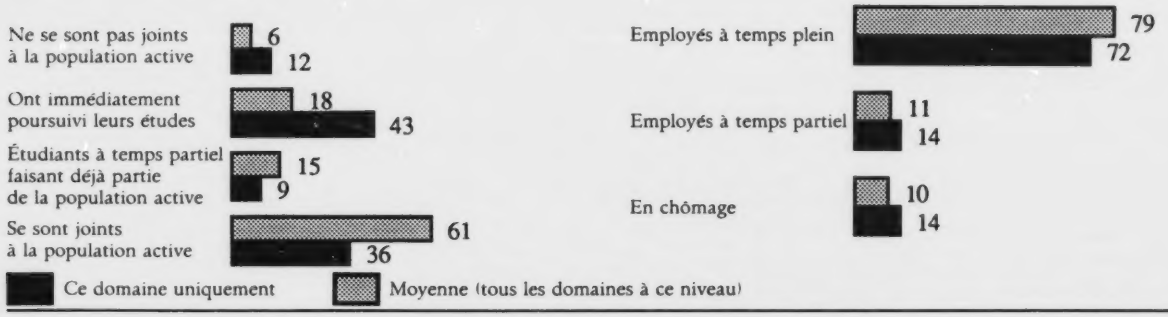

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

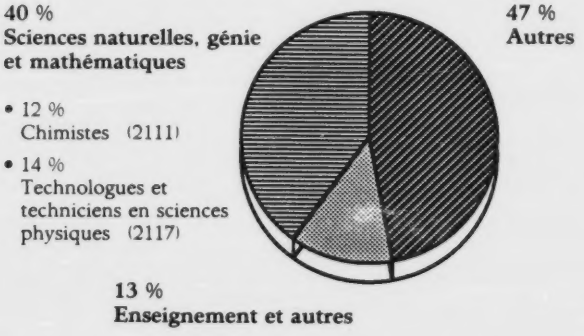

Sciences physiques

Chimie

Premier cycle
Université (4 ans)

Ce domaine d'étude comprend des programmes de premier cycle comme la chimie analytique et la chimie appliquée. Les candidats doivent posséder au minimum un diplôme d'études secondaires avec des notes supérieures à la moyenne dans les cours comme la chimie, la physique et les mathématiques (les étudiants québécois qui désirent s'inscrire dans une université du Québec doivent détenir un DEC avec concentration en chimie). Le programme de chimie à ce niveau dure en moyenne quatre ans. Certains établissements offrent la possibilité de suivre ce cours par le biais d'un programme coopératif, alternant les cours et les stages de travail connexe. Environ 10 % des diplômés de 1982 en chimie se sont prévalus de cette option. La plupart des diplômés de ce domaine sont des hommes; ils représentaient environ 65 % des diplômés de 1985. L'âge moyen des diplômés en chimie de 1982 s'établissait à 24 ans, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne.

Tendances et projections

Ce domaine d'étude rendait compte antérieurement de moins de 1 % de tous les diplômés de premier cycle. Le nombre annuel moyen de diplômés est demeuré assez constant depuis 1971. Si la popularité actuelle de ce cours et la capacité des facultés d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent entre 1987 et 1995, on prévoit environ 900 diplômés par année.

Destination des diplômés

En comparaison des autres domaines d'étude, une proportion plus considérable de diplômés en chimie poursuivent leurs études; leur participation à la population active est moindre. Toutefois, il n'en est pas pour autant plus facile de trouver un emploi. En effet, ces diplômés sont moins en mesure que les autres d'obtenir un emploi à temps plein et leur taux de chômage est supérieur à la moyenne.

Professions

Les diplômés embauchés à temps plein, deux ans après la fin de leurs études, travaillent surtout dans les sciences naturelles et dans l'enseignement. Seulement 12 % des diplômés travaillent comme chimistes. Une proportion assez considérable (28 %) travaillent dans des professions connexes relevant des sciences naturelles. Les détenteurs d'une maîtrise et les détenteurs d'un doctorat en chimie sont probablement en concurrence, pour les mêmes emplois, avec les détenteurs d'un diplôme de premier cycle.

Coup d'oeil rétrospectif

La situation du marché du travail est moins favorable pour ces diplômés que pour ceux des autres domaines, car une proportion moyenne estiment que leur emploi correspond à leur domaine d'étude. Malgré cela, leur niveau de satisfaction professionnelle est plus élevé que celui des autres diplômés et une proportion inférieure à la moyenne s'estiment surqualifiés. Toutefois, ils auraient moins tendance que les autres diplômés à choisir de nouveau le même programme d'étude.

Chimie

Sciences physiques

Maîtrise
Université (2 ans)

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	218	109	147	145	130
% de tous les détenteurs d'une maîtrise	2.1	0.8	0.9	0.9	0.9

Destination des diplômés (%)

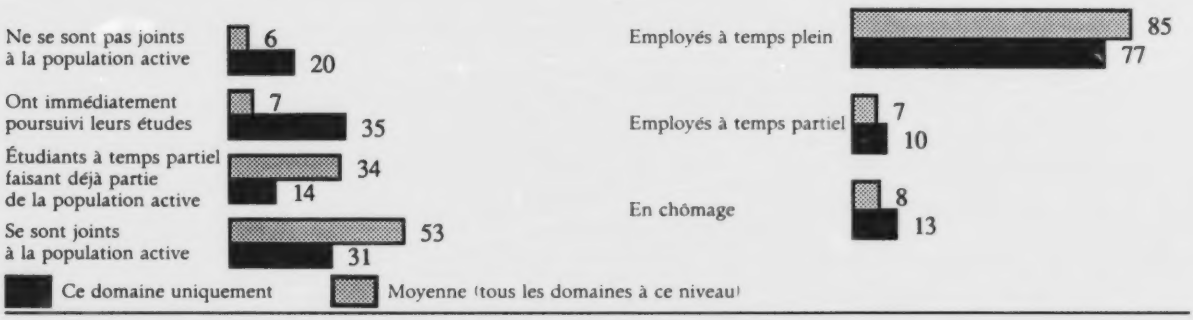

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

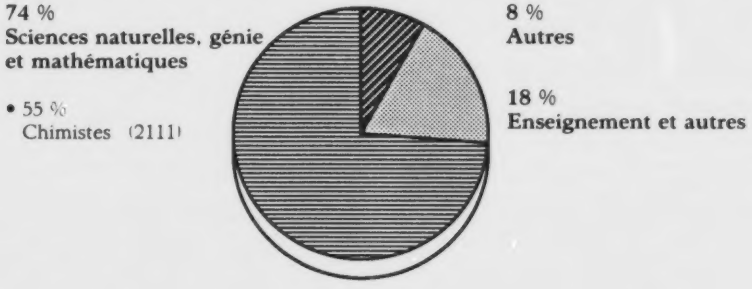

Sciences physiques

Chimie

Maîtrise
Université (2 ans)

Au niveau de la maîtrise, la discipline de la chimie inclut la chimie inorganique, la chimie organique, la chimie analytique et la chimie bio-organique. Les prérequis à cette discipline varient selon l'établissement mais, en général, le candidat doit détenir, d'une université reconnue, un diplôme spécialisé de premier cycle ou l'équivalent, dans cette discipline ou dans une discipline connexe. Comme nous l'avons signalé dans l'introduction, les détenteurs d'un diplôme ou d'un certificat universitaire supérieur sont inclus avec les détenteurs d'une maîtrise, bien que dans ce cas on n'offre que le programme menant à un diplôme. Le cours est offert dans toutes les provinces sauf à l'Île-du-Prince-Édouard et sa durée, qui varie selon l'établissement, est en général de deux ans. Les diplômés sont en majorité des hommes (70 %) et étudient en Ontario (40 %). Dans certains établissements, il est possible de suivre ce cours en participant à un programme CO-OP mais seulement 5 % environ des diplômés ont obtenu leur diplôme de cette façon.

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et par conséquent de diplômés, dépend du nombre de demandes d'admission et de la capacité des facultés concernées d'accueillir de nouveaux étudiants. Ces deux facteurs sont influencés en partie par la situation actuelle et anticipée du marché du travail. Depuis 1981, le nombre annuel moyen de diplômés est d'environ 125. La popularité de ce cours, que traduit sa part de l'ensemble des diplômés au niveau de la maîtrise, a nettement diminué entre 1971 et 1981 et s'est maintenue à ce dernier niveau depuis. Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil des facultés se maintiennent entre 1987 et 1995, on peut s'attendre à environ 150 diplômés par année dans cette discipline.

Destination des diplômés

À la fin de leurs études, une proportion bien inférieure à la moyenne de ces diplômés entrent dans le marché du travail pour la première fois: cette statistique s'explique par la proportion bien supérieure à la moyenne qui décident de poursuivre leurs études ou d'entrer dans le secteur des ménages. Ce n'est que dans une proportion bien inférieure à la moyenne que ces diplômés se trouvent déjà dans le marché du travail et fréquentent l'université à temps partiel. Ces diplômés réussissent moins bien que les autres diplômés au niveau de la maîtrise à se trouver du travail, comme le traduit leur taux de chômage supérieur à la moyenne (13 %) et la proportion nettement inférieure à la moyenne qui réussissent à se trouver un emploi à temps plein.

Professions

Les diplômés en chimie embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, travaillent pour la plupart comme chimistes pour l'administration fédérale ou dans le secteur des services aux entreprises. Les autres sont répartis entre diverses professions, dont une concentration notoire dans les professions d'enseignants et de travailleurs assimilés. Les diplômés de cette discipline qui cherchent un emploi de chimiste doivent concurrencer surtout d'autres diplômés universitaires en chimie, en génie ou en sciences biologiques ou des diplômés en technologie chimique des collèges communautaires et des cégeps.

Coup d'oeil rétrospectif

D'après une enquête menée en 1984, non seulement les diplômés de 1982 ont-ils plus de difficulté à entrer dans le marché du travail que les autres diplômés au niveau de la maîtrise mais, dans une proportion nettement supérieure à la moyenne, ils estiment que leur emploi ne concorde pas avec leur domaine d'étude. Par contre, il est également ressorti de cette enquête qu'une proportion nettement supérieure à la moyenne sont satisfaits de cet emploi, tout en s'estimant, dans une proportion légèrement inférieure à la moyenne, surqualifiés pour celui-ci. En raison de ce passage relativement moins favorable au marché du travail, du manque de concordance entre le programme d'études et l'emploi et d'un salaire annuel moyen d'environ 6 000 $ de moins que la moyenne de tous les diplômés au niveau de la maîtrise, environ 75 % de ces diplômés, contre une moyenne de 80 % pour tous les diplômés au niveau de la maîtrise, déclarent qu'ils choisiraient de nouveau le même programme d'étude.

Chimie

Sciences physiques

Doctorat
Université (4 ans)

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	241	135	138	145	150
% de tous les détenteurs d'un doctorat	14,8	7,4	6,9	6,9	6,9

Destination des diplômés (%)

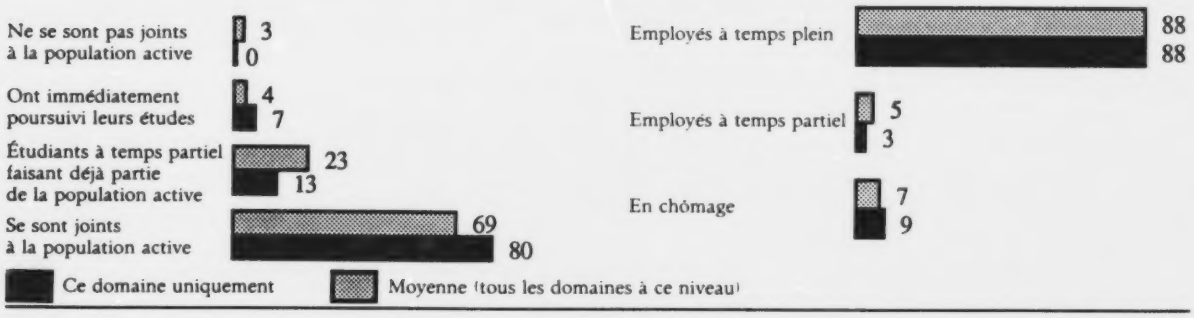

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

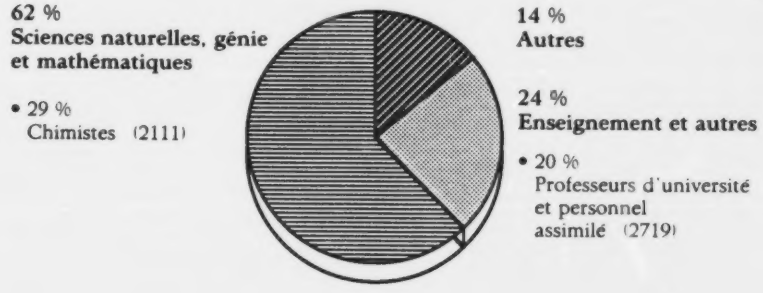

Sciences physiques

Chimie

Doctorat
Université (4 ans)

Le programme d'étude en chimie au niveau du doctorat regroupe des spécialisations comme la chimie minérale, la chimie organique, la chimie analytique ou la chimie bio-organique. Pour être admis à ce programme, les candidats doivent détenir une maîtrise en chimie. Quelques universités peuvent à certaines conditions, autoriser des étudiants qui n'ont terminé qu'une seule année du programme de maîtrise à s'inscrire au programme de doctorat. La durée de ce programme est généralement de quatre années mais varie selon les établissements. Toutes les provinces, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, offrent un programme de doctorat en chimie. La représentation féminine dans ce domaine (14 %) est inférieure à la moyenne pour le niveau du doctorat. En 1982, l'âge moyen des détenteurs d'un doctorat dans ce domaine était de 30 ans, contre 34 ans pour la majorité des autres détenteurs d'un doctorat.

Tendances et projections

Depuis le début des années 1980, environ 150 étudiants en chimie obtiennent chaque année leur doctorat, soit une diminution comparativement aux années 1970. Depuis 1971, ce domaine attire de moins en moins d'étudiants, comme l'indique le pourcentage de détenteurs d'un doctorat en chimie, parmi l'ensemble des détenteurs d'un doctorat, qui est passé de 15 % à 7 % entre 1971 et 1985. Si la popularité relative de ce cours, et la capacité des facultés d'accueillir de nouveaux étudiants, se maintiennent de 1987 à 1995, 160 étudiants devraient chaque année obtenir leurs diplômes.

Destination des diplômés

La majorité des détenteurs d'un doctorat en chimie se joignent à la population active après avoir terminé leurs études, alors que les autres poursuivent leurs études. La proportion de diplômés en chimie qui trouvent un emploi est comparable à la moyenne des détenteurs d'un doctorat, bien que le pourcentage de diplômés D.Ph. en chimie qui sont sans emploi soit légèrement plus élevé.

Professions

Les diplômés D.Ph. en chimie travaillent pour la plupart en sciences naturelles, domaine d'étude dans lequel la profession de chimiste est classée. Un grand nombre d'entre eux occupent un emploi d'enseignant au niveau universitaire.

Coup d'oeil rétrospectif

Par comparaison aux autres détenteurs d'un doctorat, les diplômés D.Ph. en chimie sont moins satisfaits de l'emploi qu'ils occupent mais moins susceptibles de s'estimer surqualifiés. Pour ce qui est de la correspondance entre l'emploi et le programme d'étude et la probabilité de suivre les mêmes études de nouveau, les diplômés en chimie ont répondu de façon comparable aux autres détenteurs d'un doctorat.

Informatique

Sciences physiques

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (12 mois)

Tendances

	1983-1984*
Nombre de diplômés	1 578
% de tous les diplômés en formation professionnelle	2.1

* Cette période est la seule, depuis 1977, qui puisse fournir des données d'ensemble fiables et couvrant toutes les provinces, territoires et domaines d'étude. Étant donné l'insuffisance de données chronologiques et l'obtention récente des données pour la période 1983-1984, nous ne pouvons pour l'instant fournir des projections.

Destination des diplômés (%)

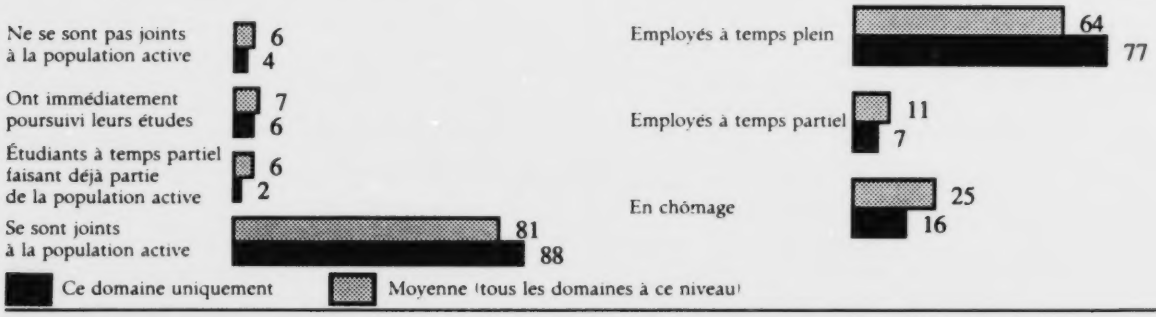

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

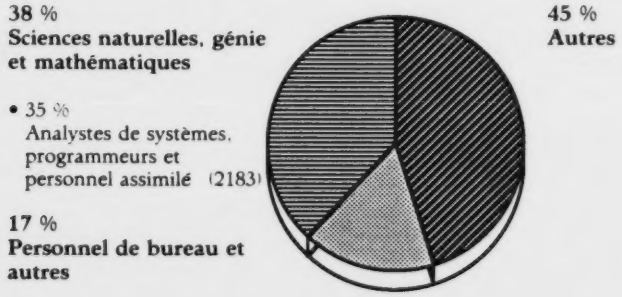

Sciences physiques

Informatique

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (12 mois)

Dans ce domaine d'étude on retrouve la programmation des ordinateurs, l'élaboration et l'analyse des systèmes, la technologie des ordinateurs et le traitement des données. Les prérequis à ces programmes varient selon le type de programme, l'établissement et la province. Les diplômés de 1982 en informatique détenaient un diplôme décerné par un collège avant de s'inscrire. La durée moyenne de ces programmes de formation est d'environ 12 mois mais varie selon le programme et l'établissement. Toutes les provinces, à l'exception du Nouveau-Brunswick, ont offert ce cours en 1983-1984. Les diplômés de ce programme étaient généralement plus âgés que la moyenne des diplômés de ce niveau, et les femmes représentaient plus de 30 % de ceux-ci.

Tendances et projections

De 1983 à 1984, il y a eu environ 1 600 diplômés d'un programme de formation professionnelle en informatique. Ce nombre représente environ 2 % de l'ensemble des diplômés déclarés pour cette période. Si la popularité actuelle de ce cours et la capacité des établissements d'enseignement concernés d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent de 1987 à 1995, le nombre annuel moyen de diplômés devrait diminuer légèrement en raison de la réduction du groupe d'âge pertinent.

Destination des diplômés

La proportion des diplômés qui se joignent à la population active après avoir obtenu leur diplôme est légèrement supérieure à la moyenne. Ces diplômés ont du succès dans leur recherche d'un emploi, car la majorité d'entre eux trouvent un emploi à temps plein, et leur taux de chômage est inférieur à la moyenne pour ce niveau.

Professions

Deux ans après avoir obtenu leur diplôme, plus de 30 % des diplômés embauchés à temps plein occupent un poste d'analyste et programmeur en informatique ou travaillent dans d'autres domaines connexes. Un autre groupe important occupent divers postes au niveau du personnel de bureau et autres, généralement comme opérateur sur machines de mécanographie. Les autres diplômés occupent divers emplois mais en trop petit nombre pour qu'ils puissent être mentionnés ici. Les diplômés de ce programme d'étude qui cherchent un emploi doivent concurrencer les diplômés du même domaine des collèges communautaires, des cégeps et des universités.

Coup d'oeil rétrospectif

Bien que leur expérience du marché du travail soit relativement positive, le jugement global porté par ces diplômés sur la situation du marché du travail est comparable à celui de la moyenne des diplômés de ce niveau. Que ce soit pour la correspondance entre leur emploi et leur formation ou pour leur satisfaction professionnelle, les diplômés ont des réactions identiques à celles de la moyenne des diplômés des programmes professionnels. De même, environ 65 % de ces diplômés, contre 60 % en moyenne pour l'ensemble des diplômés des programmes professionnels, choisiraient de nouveau le même programme d'études. Les diplômés en informatique des autres niveaux ont mieux réussi dans le marché du travail.

Informatique

Sciences physiques

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Tendances et projections

	1977	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	964	1 763	4 823	4 895	4 600
% de tous les diplômés en formation professionnelle	2.6	3.8	8.2	8.2	8.2

Destination des diplômés (%)

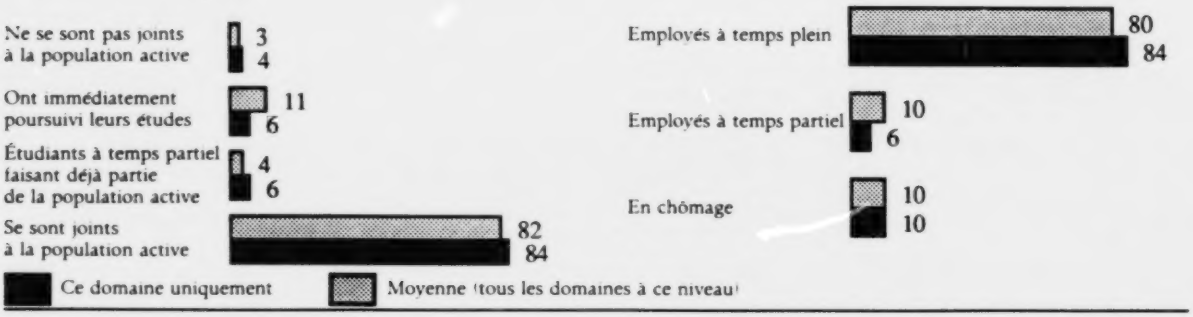

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

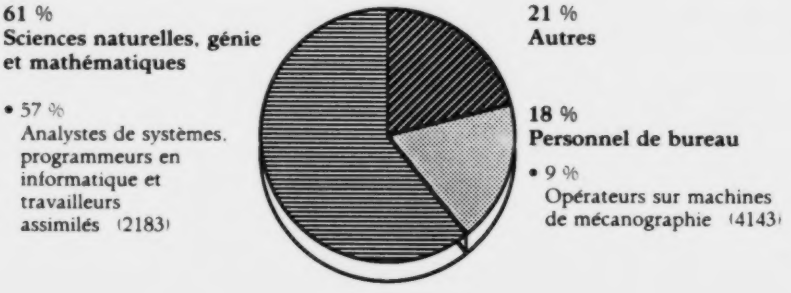

Sciences physiques

Informatique

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Ce domaine d'étude comprend la programmation informatique (COBOL, FORTRAN, etc.), la science informatique (concepts matériel et formation aux systèmes), la technologie informatique (conception d'ordinateurs) et le traitement des données (traitement des données commerciales, banques de données, fondements de projet). Les prérequis à cette discipline varient d'un établissement à l'autre, mais le candidat doit généralement subir un test d'aptitude en français ou en anglais et en mathématiques, un test d'aptitude en informatique; il doit pouvoir dactylographier et avoir réussi des cours de niveau secondaire en mathématiques et en françis ou en anglais. Bien qu'ils ne soient pas obligatoires, des cours en commerce et en informatique sont recommandés. La durée des programmes, bien qu'elle varie d'un établissement à l'autre, compte généralement deux ans d'études. Certains établissements offrent la possibilité d'obtenir son diplôme par le biais d'un programme CO-OP et, selon les données de 1984, une proportion importante de ces diplômés (25 %) ont obtenu leur certificat ou leur diplôme de cette façon. Environ la moitié des diplômés sont des femmes et étudient au Québec (50 %).

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et par conséquent de diplômés, dépend de la capacité des établissements d'enseignement concernés d'accueillir de nouveaux étudiants et du nombre des demandes d'admission. La conjoncture courante et prévue du marché du travail influencent partiellement ces deux facteurs. Depuis 1981, le nombre annuel de diplômés est d'environ 3 600. La popularité de ce cours, mesurée d'après le nombre de ses étudiants par rapport à l'ensemble des diplômés des collèges communautaires et des cégeps, a augmenté légèrement de 1977 à 1981, mais a presque triplé de 1981 à 1985. Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil des établissements se maintiennent de 1987 à 1995, on prévoit que près de 4 700 étudiants obtiendront un diplôme chaque année.

Destination des diplômés

Après l'obtention de leur diplôme, une proportion de diplômés en informatique inférieure à la moyenne décident de poursuivre leurs études. La plupart se joignent à la population active. Bien que la proportion des diplômés qui ne trouvent pas d'emploi (10 %) se rapproche de la moyenne de l'ensemble des diplômés des collèges communautaires et des cégeps, une proportion légèrement plus grande réussissent à trouver un emploi à temps plein plutôt qu'à temps partiel.

Professions

Les diplômés en informatique embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, travaillent pour la plupart comme analystes de systèmes/programmeurs informatiques ou comme opérateurs d'équipement de traitement des données. Les autres sont répartis entre diverses professions dont une concentration dans des postes de gestionnaires et de vendeurs. Les diplômés de ce cours qui cherchent un emploi d'analyste des systèmes/programmeurs doivent surtout concurrencer les détenteurs d'un diplôme universitaire en informatique ou en commerce.

Coup d'oeil rétrospectif

En général, les diplômés en informatique sont plus satisfaits de leur situation dans le marché du travail que les autres diplômés des collèges communautaires et des cégeps; une proportion supérieure à la moyenne trouvent que leur emploi correspond bien à leur discipline d'étude et sont satisfaits de celui-ci. Un autre indicateur de satisfaction de l'emploi est la proportion de diplômés en informatique nettement inférieure à la moyenne de l'ensemble des diplômés des collèges communautaires et des cégeps qui s'estiment surqualifiés pour leur emploi. Le nombre de ces diplômés qui choisiraient de nouveau le même programme est nettement supérieur à la moyenne.

Informatique

Sciences physiques

Premier cycle
Université (4 ans)

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	374	1 370	3 517	3 690	3 550
% de tous les diplômés de premier cycle	0.5	1.4	3.1	3.1	3.1

Destination des diplômés (%)

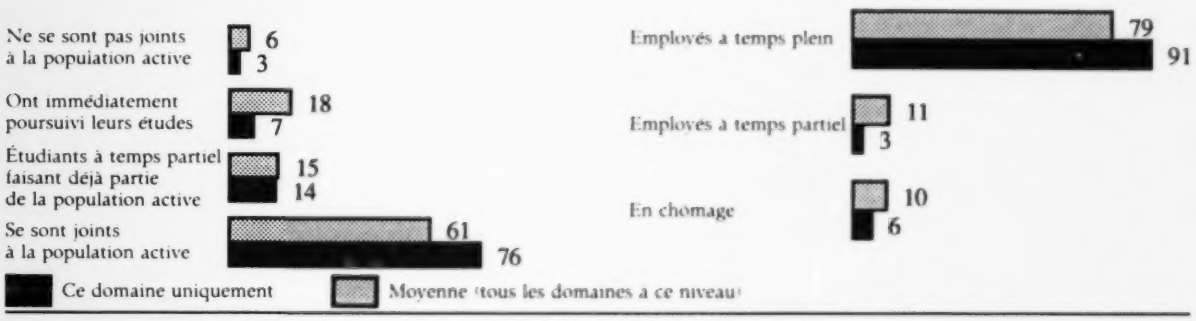

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

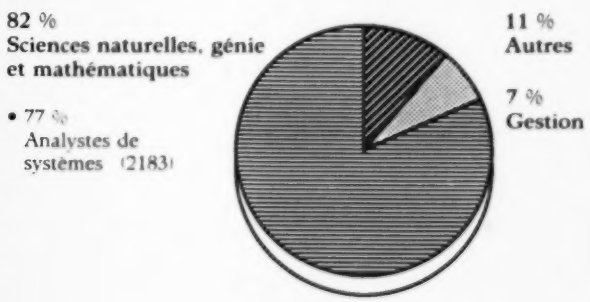

Sciences physiques

Informatique

Premier cycle
Université (4 ans)

Ce domaine d'étude regroupe des spécialités comme la bureautique scientifique et commerciale, la programmation, la conception d'ordinateurs et de logiciels. Bien que la durée du programme de premier cycle varie d'un établissement à l'autre, elle est en général de trois à quatre ans. Toutes les provinces offrent ce programme, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard. Les candidats doivent avoir terminé leurs études secondaires et avoir obtenu de bonnes notes en mathématiques, en physique, en chimie et en biologie. Au Québec, pour les étudiants québécois seulement, on exige un DEC avec une concentration appropriée. Ce domaine attire de plus en plus de femmes: leur représentation est passée de 22 % en 1977 à 27 % en 1985.

Tendances et projections

Entre 1971 et 1985, neuf fois plus de diplômes et de certificats ont été décernés en informatique. Ce domaine d'étude a connu une popularité accrue et ses diplômés représentent maintenant 3 % de l'ensemble des diplômés du premier cycle. Si sa popularité actuelle et la capacité des facultés intéressées d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent entre 1987 et 1995, on prévoit qu'il y aura environ 3 700 diplômés par année.

Destination des diplômés

Selon les données de 1984, une proportion nettement inférieure à la moyenne décident de poursuivre leurs études après avoir obtenu leur diplôme. La majorité des diplômés choisissent d'entrer dans la population active et réussissent mieux que d'autres diplômés à trouver un emploi, si l'on en juge d'après leur taux de chômage inférieur à la moyenne.

Professions

Selon une enquête menée en 1984, la majorité des diplômés de 1982 en informatique qui détiennent un emploi à temps plein travaillent comme analystes de systèmes ou dans des professions connexes dans les domaines des sciences naturelles, du génie et des mathématiques. D'autres diplômés occupent dans des professions de gestion et d'administration. Quelle que soit leur profession, ces diplômés représentent une source estimable de main-d'oeuvre potentielle pour les emplois liés à l'informatique.

Coup d'oeil rétrospectif

Comparativement aux autres diplômés de même niveau, les détenteurs d'un diplôme en informatique sont plus satisfaits de leur emploi et déclarent dans une proportion supérieure à la moyenne que leur emploi correspond à leurs études. Ce fait explique peut-être pourquoi une proportion nettement supérieure à la moyenne choisiraient le même cheminement si c'était à refaire.

Informatique

Sciences physiques

Maîtrise
Université (2 ans)

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	128	155	255	250	230
% de tous les détenteurs d'une maîtrise	1.2	1.1	1.5	1.5	1.5

Destination des diplômés (%)

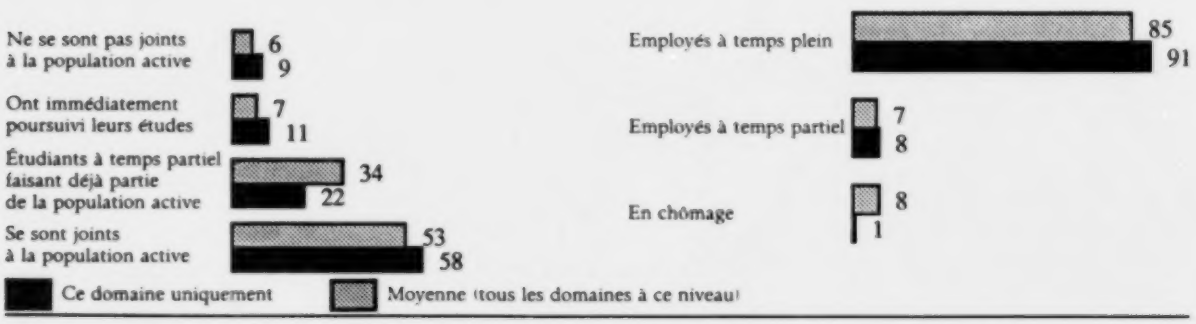

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

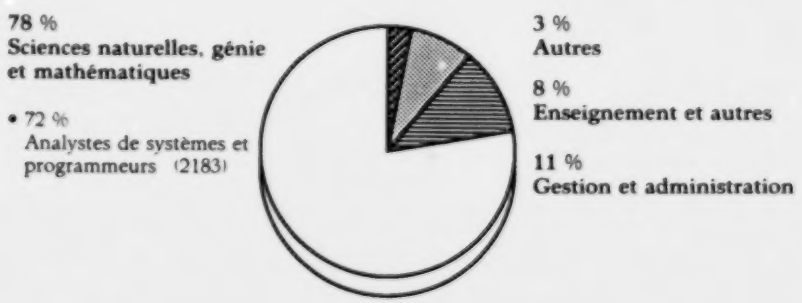

Sciences physiques

Informatique

Maîtrise
Université (2 ans)

Au niveau de la maîtrise, les programmes portent sur la bureautique, les applications scientifiques et commerciales, la programmation et la conception d'ordinateurs et de logiciels. Les prérequis à cette discipline varient selon l'université mais, en général, le candidat doit détenir, d'une université reconnue, un diplôme spécialisé de premier cycle ou l'équivalent, dans cette discipline ou dans une discipline connexe (par ex., les mathématiques ou le génie). Comme nous l'avons signalé dans l'introduction, les détenteurs d'un certificat universitaire supérieur sont inclus avec les détenteurs d'une maîtrise, bien que, dans ce cas, les universités n'offrent qu'un programme menant à un diplôme. Le cours est offert dans toutes les provinces sauf à l'Île-du-Prince-Édouard et sa durée, qui varie selon l'université, est en général de deux ans. Les diplômés sont en majorité des hommes (80 %) et étudient en nombre égal au Québec et en Ontario (30 %).

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et par conséquent de diplômés, dépend du nombre de demandes d'admission et de la capacité des facultés concernées d'accueillir de nouveaux étudiants. Ces deux facteurs sont influencés en partie par la situation actuelle du marché et les perspectives d'emploi. Depuis 1981, le nombre annuel moyen de diplômés est de 225. La popularité de ce cours, que traduit sa part de l'ensemble des diplômes au niveau de la maîtrise, est demeurée à peu près constante entre 1971 et 1981, mais a augmenté marginalement depuis. Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil des facultés se maintiennent entre 1987 et 1995, on peut s'attendre à environ 200 diplômés par année dans cette discipline.

Destination des diplômés

Par rapport aux autres diplômés au niveau de la maîtrise, beaucoup moins de diplômés en informatique suivent le cours à temps partiel. Après l'obtention de leur diplôme, ces diplômés deviennent, dans une proportion légèrement supérieure à la moyenne, de nouveaux venus dans le marché du travail et réussissent beaucoup mieux à trouver un emploi que les autres diplômés, comme le traduit leur taux de chômage extrêmement bas (1 %).

Professions

Les diplômés en informatique embauchés à temps plein, deux ans après leur promotion, travaillent pour la plupart comme analystes de systèmes ou programmeurs d'ordinateur dans le secteur de l'informatique et des services connexes. Les autres sont répartis entre diverses professions, dont des concentrations notoires dans les professions de directeurs, d'administrateurs et d'enseignants. Les diplômés de ce cours qui cherchent un emploi doivent surtout concurrencer d'autres diplômés universitaires dans cette discipline ou en commerce et en mathématiques ou encore des diplômés en informatique des collèges communautaires et des cégeps.

Coup d'oeil rétrospectif

Une enquête menée en 1984, révèle que le passage au marché du travail des diplômés de 1982 est nettement mieux réussi que celui des autres diplômés au niveau de la maîtrise, et ce n'est que dans une proportion inférieure à la moyenne qu'ils s'estiment surqualifiés pour leur emploi. Il est également ressorti de l'enquête que, dans une proportion légèrement supérieure à la moyenne, ces diplômés estiment que leur emploi concorde avec leur domaine d'étude et que tous sont satisfaits de cet emploi. En tenant compte de ces données positives, 90 % de ces diplômés, contre une moyenne de 80 % pour tous les diplômés au niveau de la maîtrise, déclarent qu'ils choisiraient le même programme d'étude si cela était à recommencer.

Géologie

Premier cycle
Université (4 ans)

Sciences physiques

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	314	475	988	1 040	1 010
% de tous les diplômés de premier cycle	0,4	0,5	0,9	0,9	0,9

Destination des diplômés (%)

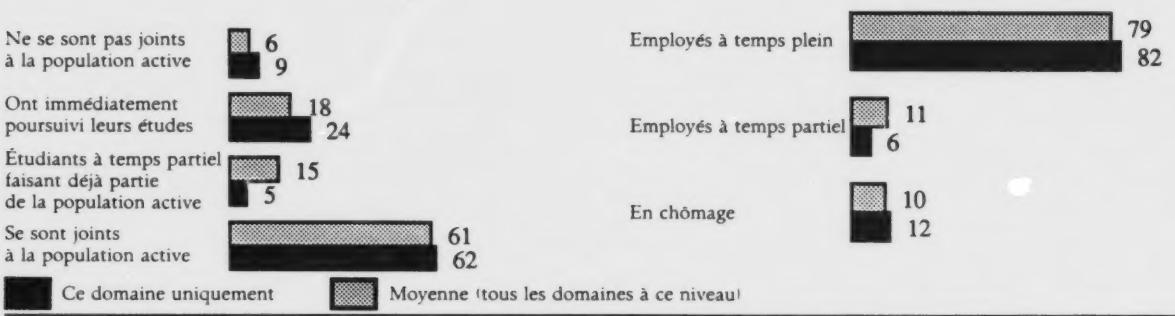

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

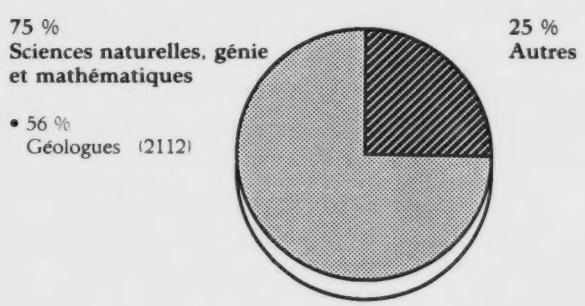

Sciences physiques

Géologie

Premier cycle
Université (4 ans)

Ce domaine d'étude comprend des programmes de premier cycle en géologie, en crystallographie, en géologie physique et en géochimie. Les candidats doivent détenir un diplôme d'études secondaires avec concentrations en mathématiques, en physique et en chimie. Les étudiants québécois qui désirent s'inscrire dans un établissement du Québec doivent détenir un DEC comportant les mêmes cours. Le programme dure en moyenne quatre ans et est offert dans toutes les provinces à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard. Certains établissements offrent la possibilité de suivre le cours par le biais d'un programme CO-OP, alternant des cours et des stages de travail connexe. En 1985, les femmes constituaient environ 20 % des diplômés en géologie.

Tendances et projections

Le nombre annuel moyen de diplômés a triplé entre 1971 et 1985. De même, la popularité relative du programme a augmenté à un point tel que les diplômés en géologie représentent présentement près de 1 % de l'ensemble des diplômés de premier cycle. Au cours de la première moitié des années 1980, il y a eu environ 800 diplômés par année en géologie, contre 475 au cours des années 1970. Si sa popularité actuelle et la capacité des facultés intéressées d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent entre 1987 et 1995, on prévoit qu'il y aura environ 1 100 diplômés par année.

Destination des diplômés

Selon les données de 1984, une proportion moyenne de diplômés en géologie entrent dans la population active, bien qu'une proportion supérieure à la moyenne décident de poursuivre leurs études. Il n'y avait presque pas d'étudiants à temps partiel au cours du dernier semestre du programme. Les diplômés qui cherchent un emploi y réussissent moins bien que les diplômés des autres domaines, car leur pourcentage de chômage est légèrement plus élevé.

Professions

La majorité des diplômés embauchés à temps plein, deux ans après la fin de leurs études, travaillent dans des professions liées aux sciences naturelles et au génie, surtout comme géologues. Les autres diplômés se répartissent entre diverses professions sans qu'on puisse déceler de concentrations.

Coup d'oeil rétrospectif

En général, ceux qui trouvent du travail ont une attitude positive à l'égard de leur emploi et de leurs études. Une proportion supérieure à la moyenne jugent que leur emploi correspond à leurs études et une proportion inférieure à la moyenne s'estiment surqualifiés. Une proportion supérieure à la moyenne choisiraient le même cheminement si c'était à refaire.

Géologie

Sciences physiques

Maîtrise
Université (2 ans)

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	128	137	226	225	200
% de tous les détenteurs d'une maîtrise	1,2	1,0	1,4	1,4	1,4

Destination des diplômés (%)

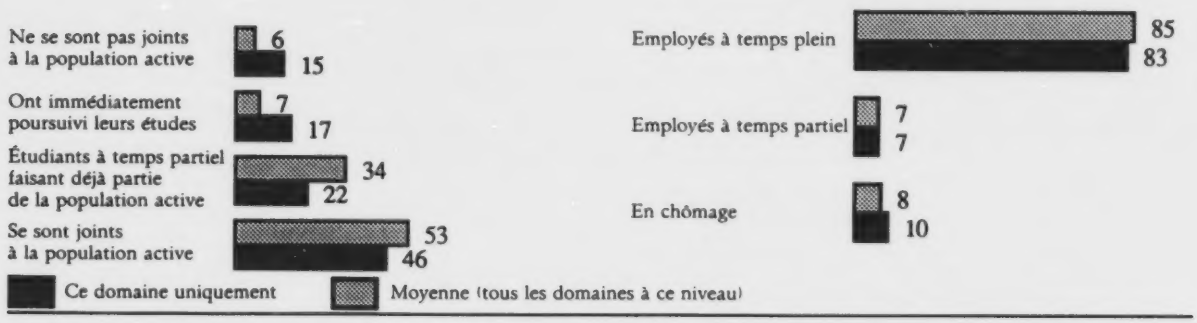

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

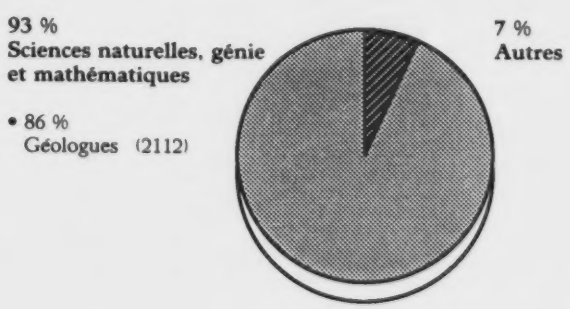

Sciences physiques

Géologie

Maîtrise
Université (2 ans)

Au niveau de la maîtrise, les programmes d'étude en géologie portent sur la crystallographie, la géochimie, la géophysique et la paléontologie. Les prérequis à cette discipline varient selon l'établissement d'enseignement mais en général, le candidat doit détenir, d'une université reconnue, un diplôme spécialisé de premier cycle ou l'équivalent, dans cette discipline ou dans une discipline connexe telle que la chimie ou la physique. Comme nous l'avons signalé dans l'introduction, les détenteurs d'un certificat universitaire supérieur sont inclus avec les détenteurs d'une maîtrise. Le programme menant à un certificat est plus court et l'étudiant s'y inscrit après avoir obtenu un diplôme spécialisé ou une maîtrise. Presque tous les diplômés de 1985 ont obtenu une maîtrise plutôt qu'un certificat. Le cours de maîtrise est offert dans toutes les provinces sauf à l'Île-du-Prince-Édouard et sa durée, qui varie selon l'université, est en général de deux ans. Les diplômés sont en majorité des hommes (80 %) et étudient en Ontario (45 %).

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et par conséquent de diplômés, dépend du nombre de demandes d'admission et de la capacité des facultés concernées d'accueillir de nouveaux étudiants. Ces deux facteurs sont influencés en partie par la situation actuelle du marché du travail et les perspectives d'emploi. Depuis 1981, le nombre annuel moyen de diplômés est de 175. La popularité du cours, que traduit sa part de l'ensemble des diplômés au niveau de la maîtrise, a diminué légèrement entre 1971 et 1981, mais elle a depuis dépassé le niveau de 1971. Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil des facultés se maintiennent entre 1987 et 1995, on peut s'attendre à 200 diplômés par année dans cette discipline.

Destination des diplômés

À la fin de leur études, une proportion nettement inférieure à la moyenne de détenteurs d'une maîtrise en géologie entrent dans le marché du travail pour la première fois, ce qui explique en grande partie la proportion supérieure à la moyenne qui poursuivent leurs études ou entrent dans le secteur des ménages. Dans une proportion bien inférieure à la moyenne, ces diplômés se trouvent déjà dans le marché du travail et fréquentent l'université à temps partiel. Ils réussissent un peu moins bien que les autres diplômés au niveau de la maîtrise à trouver du travail, comme le traduit leur taux de chômage de 10 %.

Professions

Les détenteurs d'une maîtrise en géologie embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme travaillent pour la plupart comme géologues. Les autres sont répartis entre diverses professions, mais sans concentrations notoires. Ceux qui cherchent un emploi doivent d'abord concurrencer d'autres diplômés universitaires dans cette discipline ou dans une discipline connexe.

Coup d'oeil rétrospectif

Une enquête réalisée en 1984 révèle que même si les diplômés de 1982 en géologie ont eu un peu plus de difficulté à passer au marché du travail que les autres diplômés au niveau de la maîtrise, ce n'est que dans une proportion inférieure à la moyenne qu'ils s'estiment surqualifiés pour leur emploi. Il est également ressorti de l'enquête que tous les diplômés embauchés à temps plein sont satisfaits de leur emploi. Dans ce cas, il semble que le haut degré de satisfaction professionnelle et le traitement annuel supérieur à la moyenne incitent ces diplômés à favoriser leur choix d'une carrière. En fait, environ 90 % de ces diplômés, contre 80 % pour tous les diplômés au niveau de la maîtrise, ont dit qu'ils choisiraient de nouveau le même programme d'études si cela était à recommencer.

Mathématiques

Sciences physiques

Premier cycle
Université (4 ans)

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	1 747	1 453	2 110	2 220	2 160
% de tous les diplômés de premier cycle	2.4	1.5	1.9	1.9	1.9

Destination des diplômés (%)

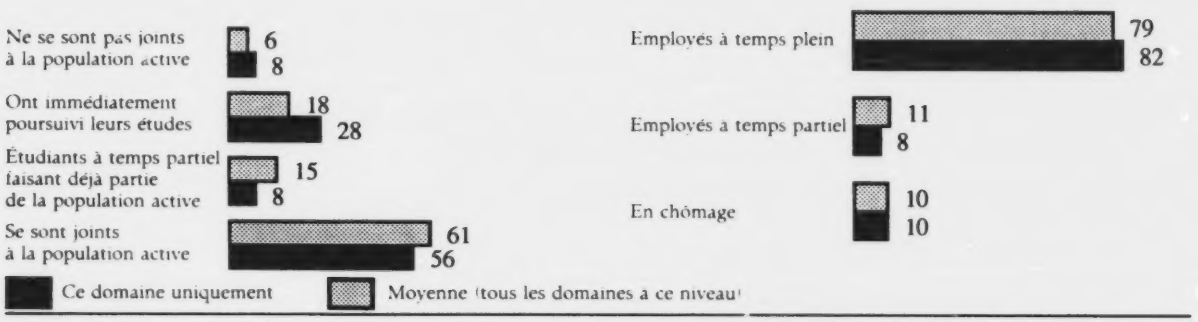

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

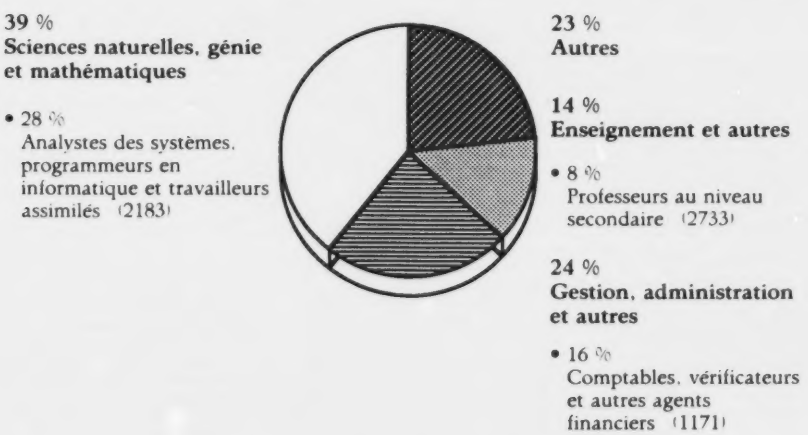

Sciences physiques

Mathématiques

Premier cycle
Université (4 ans)

Au niveau du premier cycle, ce domaine d'étude comprend tous les programmes de premier cycle liés aux mathématiques comme les sciences mathématiques, les mathématiques appliquées, les mathématiques actuarielles et la statistique appliquée. Les candidats à ce programme doivent détenir un diplôme d'études secondaires comportant des cours de chimie, de biologie, de mathématiques et de physique et avoir obtenu des notes supérieures à la moyenne. Les étudiants québécois qui s'inscrivent dans un établissement du Québec doivent détenir un DEC. Le programme de mathématiques à ce niveau est offert dans toutes les provinces et dure en général quatre ans, bien qu'il puisse y avoir des variantes selon l'établissement et la province. Certains établissements offrent également la possibilité de suivre ce cours par le biais d'un programme CO-OP, alternant les cours et les stages de travail connexe. Le domaine attire surtout les hommes bien que les femmes constituaient environ 40 % des diplômés de 1985.

Tendances et projections

Le nombre de diplômés en mathématiques fluctue selon les années: il a baissé au cours de la seconde moitié des années 1970 et jouit depuis quelques années d'une popularité accrue. Depuis 1981, il y a chaque année environ 1 775 diplômés en mathématiques, soit 1,7 % de tous les diplômés de premier cycle. Si sa popularité actuelle et la capacité des facultés concernées d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent entre 1987 et 1995, on prévoit environ 2 300 diplômés par année.

Destination des diplômés

Une proportion supérieure à la moyenne de diplômés de ce domaine d'étude poursuivent leurs études. Ceux qui choisissent d'entrer dans la population active connaissent une réussite moyenne, leur taux de chômage étant comparable à celui des autres diplômés du même niveau.

Professions

Les diplômés embauchés à temps plein, deux ans après la fin de leurs études, se retrouvent pour la plupart dans des professions liées à l'informatique et aux mathématiques, par exemple analystes des systèmes. Les diplômés en actuariat trouvent des emplois en administration et en finances, tandis que d'autres entrent dans le domaine de l'enseignement. Les diplômés qui occupent des postes en informatique ou en enseignement doivent concurrencer les diplômés de niveaux universitaire et commercial dans des domaines comme l'informatique, les affaires et le commerce ainsi que les diplômés en formation des maîtres aux niveaux primaire et secondaire.

Coup d'oeil rétrospectif

Une proportion de diplômés en mathématiques comparable aux autres diplômés de même niveau jugent que leur emploi actuel correspond à leurs études. Une proportion supérieure à la moyenne sont satisfaits de leur emploi et ont moins tendance que les autres diplômés de même niveau à s'estimer surqualifiés. Une proportion moyenne de ces diplômés déclarent qu'ils choisiraient le même cours si c'était à refaire.

Mathématiques

Sciences physiques

Maîtrise
Université (2 ans)

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	230	131	198	195	175
% de tous les détenteurs d'une maîtrise	2,2	0,9	1,2	1,2	1,2

Destination des diplômés (%)

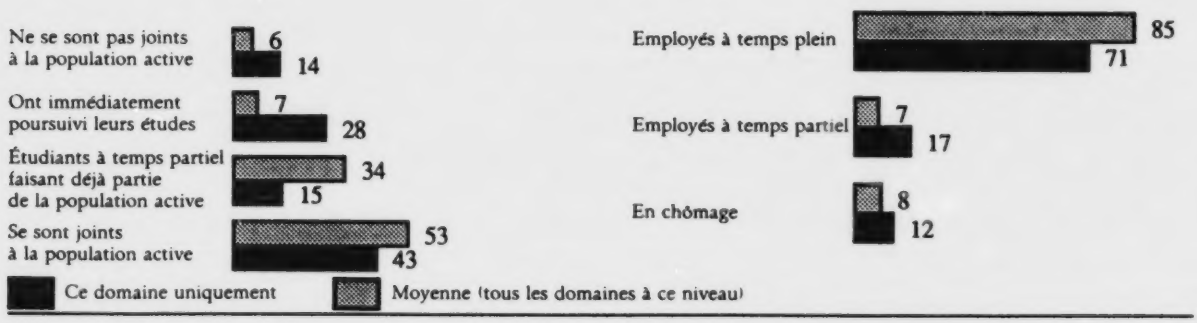

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

43 %
Enseignement et autres

- 14 % Professeurs au niveau secondaire (2733)
- 12 % Professeurs des collèges communautaires/cégeps et des écoles professionnelles (2791)

41 %
Sciences naturelles, génie et mathématiques

- 19 % Mathématiciens, statisticiens et actuaires (2181)
- 12 % Analystes de systèmes et programmeurs (2183)

16 %
Autres

Sciences physiques

Mathématiques

Maîtrise
Université (2 ans)

Au niveau de la maîtrise, le domaine d'étude des mathématiques inclut les sciences mathématiques, les mathématiques appliquées, les mathématiques actuarielles et la statistique appliquée. Les prérequis à cette discipline varient selon l'établissement mais, en général, le candidat doit détenir, d'une université reconnue, un diplôme spécialisé de premier cycle ou l'équivalent, dans cette discipline ou dans une discipline connexe. Comme nous l'avons signalé dans l'introduction, les détenteurs d'un certificat universitaire supérieur sont inclus avec les détenteurs d'une maîtrise, bien que dans ce cas, les établissements n'offrent que le programme menant à un diplôme. Le cours est offert dans toutes les provinces sauf à l'Île-du-Prince-Édouard et sa durée, qui varie selon l'université, est en général de deux ans. Dans certains établissements, il est possible de suivre ce cours en participant à un programme CO-OP. Selon les dnonées de 1984, environ 10 % des diplômés ont reçu leur diplôme de cette façon. Les diplômés sont en majorité des hommes (70 %) et étudient en nombre égal au Québec et en Ontario (35 %).

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et par conséquent de diplômés dépend du nombre de demandes d'admission et de la capacité des facultés concernées d'accueillir de nouveaux étudiants. Ces deux facteurs sont influencés en partie par la situation actuelle du marché du travail et les perspectives d'emploi. Depuis 1981, le nombre annuel moyen de diplômés est de 175. La popularité de ce cours, que traduit sa part de l'ensemble des diplômés au niveau de la maîtrise, a diminué rapidement entre 1971 et 1981, mais elle a depuis connu une remontée. Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil des facultés se maintiennent entre 1987 et 1995, on peut s'attendre à 200 diplômés par année dans cette discipline.

Destination des diplômés

À la fin de leurs études, ces diplômés entrent dans le marché du travail pour la première fois dans une proportion nettement inférieure à la moyenne, en grande partie parce qu'une proportion bien supérieure à la moyenne poursuivent leurs études. Ces diplômés réussissent moins bien que les autres diplômés au niveau de la maîtrise à trouver du travail (taux de chômage de 12 %), et cette situation aurait en fait été pire si, dans une proportion nettement supérieure à la moyenne, ces diplômés n'avaient pas réussi, par choix ou par nécessité, à trouver du travail à temps partiel.

Professions

Les diplômés en mathématiques embauchés à temps plein, deux ans après la fin de leurs études, travaillent pour la plupart comme mathématiciens, statisticiens ou actuaires. Les autres sont répartis entre diverses occupations, et particulièrement dans les professions d'enseignants et d'analystes des systèmes. Les diplômés de ce cours qui cherchent un emploi doivent surtout concurrencer les autres diplômés d'université de cette discipline ou des disciplines connexes (informatique, commerce, économie).

Coup d'oeil rétrospectif

Une enquête réalisée en 1984, révèle que les diplômés de 1982 ont eu plus de difficulté à passer au marché du travail que les autres diplômés au niveau de la maîtrise, et qu'une proportion supérieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour leur emploi. Il est également ressorti de cette enquête que, même si une proportion inférieure à la moyenne, estiment que leur emploi concorde avec leur domaine d'étude, tous ceux qui réussissent à trouver un emploi à temps plein sont satisfaits de celui-ci. En tenant compte de ces statistiques, environ 85 % de ces diplômés, contre une moyenne de 80 % pour tous les diplômés au niveau de la maîtrise, déclarent qu'ils choisiraient le même programme d'études si cela était à recommencer.

Mathématiques

Sciences physiques

Doctorat
Université (4 ans)

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	74	61	46	50	50
% de tous les détenteurs d'un doctorat	4.6	3.4	2.3	2.3	2.3

Destination des diplômés (%)

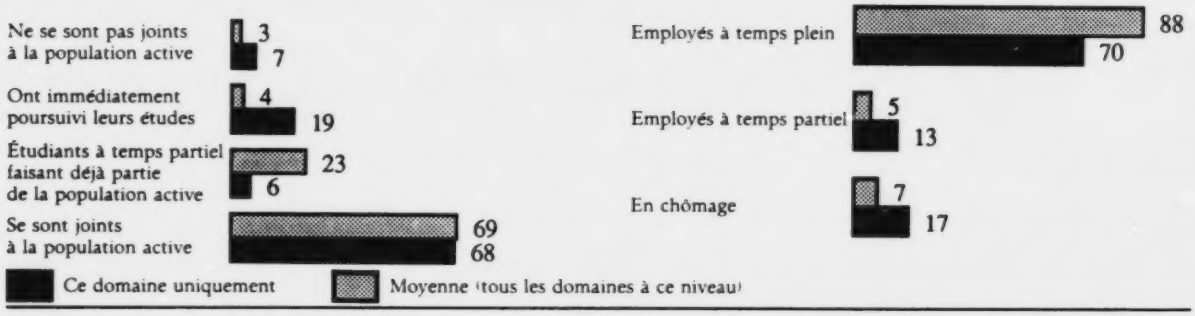

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

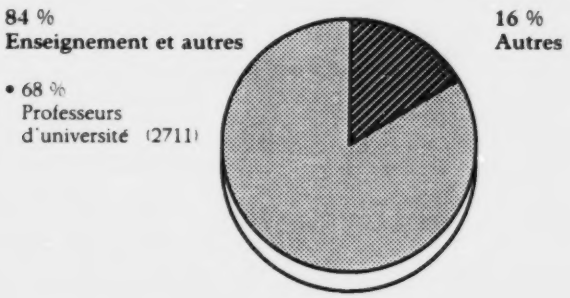

Sciences physiques

Mathématiques

Doctorat
Université (4 ans)

Au niveau du doctorat, le domaine d'étude des Mathématiques comprend les mathématiques appliquées, la statistique appliquée et l'actuariat. Ce programme de doctorat est offert dans toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve et de l'Île-du-Prince-Édouard et pour y être admissible, il faut généralement détenir une maîtrise dans l'une des spécialités des mathématiques et être capable de lire des articles portant sur le domaine dans plus d'une langue (par ex., outre l'autre langue officielle, l'allemand ou le russe). Ces prérequis varient selon l'établissement, tout comme la durée du programme, qui est en moyenne de quatre ans. La proportion d'étudiants inscrits à temps partiel est plus petite dans ce domaine d'étude que dans les autres programmes de doctorat. De même, l'effectif est essentiellement composé d'hommes; en effet, en 1985, les femmes ne représentaient que 15 % de l'ensemble des étudiants inscrits à temps plein. Selon les données de 1984, l'âge moyen des détenteurs d'un doctorat en mathématiques est inférieur à celui des détenteurs d'un doctorat en d'autres matières (30 ans par opposition à 34 ans), ce qui s'explique en partie par la proportion plus faible d'étudiants inscrits à temps partiel.

Tendances et projections

Depuis 1981, le nombre annuel moyen de diplômés est de 50. La popularité relative de ce domaine, exprimée par sa part de l'ensemble des détenteurs d'un doctorat, a diminué de 1971 à 1985, passant de 4,6 % en 1971 à 2,3 % en 1985. Plus d'étudiants, en moyenne, ont obtenu un doctorat dans ce domaine au cours des années 1970 qu'au début des années 1980. Si la popularité actuelle de ce cours et la capacité des facultés concernées d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent de 1987-1995, on prévoit 50 nouveaux diplômés chaque année dans ce programme.

Destination des diplômés

La proportion des diplômés qui continuent leurs études après avoir obtenu leur doctorat en mathématiques est nettement supérieure à la moyenne. Le pourcentage de diplômés qui se joignent à la population active ou qui décident de ne pas chercher d'emploi est, par conséquent, plus faible. Les diplômés qui sont prêts à entrer dans le marché du travail réussissent moins bien que les diplômés des autres domaines à trouver un emploi; leur taux de chômage est nettement plus élevé que celui des autres diplômés.

Professions

Les diplômés en mathématiques embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, travaillent pour la plupart dans l'enseignement, et surtout comme professeurs d'université.

Coup d'oeil rétrospectif

Bien que la proportion des diplômés qui estiment que leur emploi est lié à leur domaine d'étude et qui en sont satisfaits correspond à la moyenne, un très faible pourcentage de ces diplômés s'estiment surqualifiés pour leur emploi. Ils sont également plus susceptibles que d'autres de choisir de nouveau le même programme d'étude.

Physique

Sciences physiques

Premier cycle
Université (4 ans)

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	610	366	601	630	610
% de tous les diplômés de premier cycle	0,8	0,4	0,5	0,5	0,5

Destination des diplômés (%)

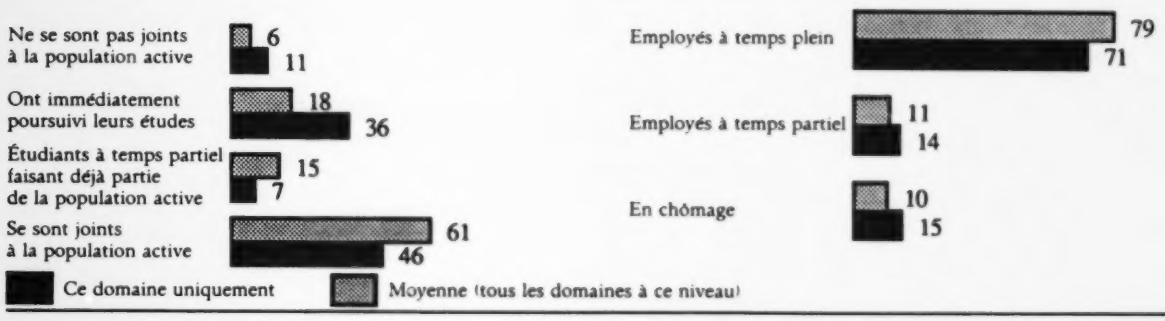

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

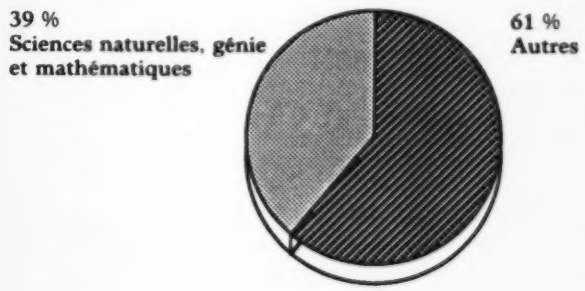

Sciences physiques

Physique

Premier cycle
Université (4 ans)

Ce domaine d'étude regroupe des programmes de premier cycle en physique proprement dit, en physique mathématique, en physique chimique, en physique aérospatiale, en physique expérimentale, en astronomie et en diverses autres disciplines. On exige des candidats un diplôme d'études secondaires avec des notes supérieures à la moyenne en physique, en chimie et en mathématiques. Les étudiants québécois qui veulent s'inscrire dans une université du Québec doivent détenir un DEC comprenant les mêmes cours. Toutes les provinces offrent un programme de premier cycle en physique qui dure en moyenne quatre ans, bien qu'il puisse y avoir des variantes selon l'université et la province. La représentation des femmes dans ce domaine est très inférieure à la moyenne de ce niveau, car elles ne rendent compte que d'environ 15 % des diplômés de 1985.

Tendances et projections

Le nombre des diplômés en physique a diminué régulièrement depuis 1971, la tendance ne s'inversant que ces dernières années. À mesure qu'augmentait le nombre de diplômés de premier cycle, la popularité relative du domaine diminuait. Depuis 1981, environ 500 diplômés ont été décernés en physique chaque année, soit moins de 1 % de l'ensemble des diplômés. Si la popularité actuelle du cours et la capacité des facultés concernées d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent entre 1987 et 1995, on prévoit 650 diplômés par année.

Destination des diplômés

Selon les données de 1984, une proportion nettement supérieure à la moyenne décident de poursuivre leurs études. Ce fait peut s'expliquer en partie par la mauvaise situation du marché du travail. Les diplômés qui ont choisi d'entrer dans la population active connaissent un taux de chômage plus élevé que les diplômés des autres domaines et, quand ils trouvent un emploi, c'est moins souvent à temps plein.

Professions

Les diplômés embauchés à temps plein, deux ans après la fin de leurs études travaillent dans des professions liées aux sciences naturelles, au génie et aux mathématiques. Malheureusement, ils sont répartis entre un trop grand nombre de professions pour qu'il soit possible de faire état de chiffres significatifs.

Coup d'oeil rétrospectif

Étant donné la mauvaise situation du marché du travail, il n'est pas étonnant qu'une proportion nettement inférieure à la moyenne des diplômés de ce domaine ait trouvé un emploi correspondant à leurs études. De même, ceux qui ont un emploi en sont un peu moins satisfaits que les autres diplômés. Une proportion inférieure à la moyenne choisiraient de nouveau le même cours si c'était à refaire. Toutefois, les diplômés en physique au niveau de la maîtrise et du doctorat font état d'une situation plus positive.

Physique

Sciences physiques

Maîtrise
Université (2 ans)

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	231	149	181	180	160
% de tous les détenteurs d'une maîtrise	2,2	1,0	1,1	1,1	1,1

Destination des diplômés (%)

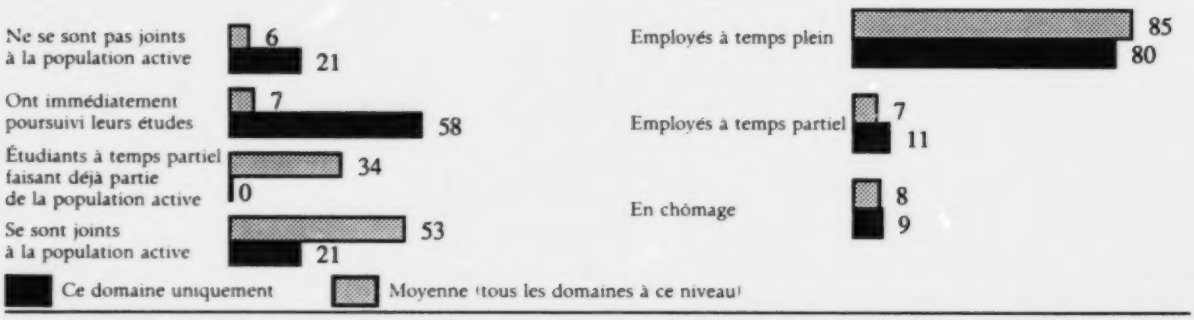

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

43 %
Sciences naturelles, génie et mathématiques

- 23 %
  Analystes de systèmes et programmeurs (2183)
- 17 %
  Sciences physiques (211)

34 %
Enseignement et autres

- 16 %
  Professeurs d'université et personnel assimilé (2719)
- 11 %
  Professeurs d'écoles technique et professionnelle (2791)

23 %
Autres

Sciences physiques

Physique

Maîtrise
Université (2 ans)

Au niveau de la maîtrise, la physique inclut des domaines d'étude tels que l'astronomie, l'aérospatiale, la physique atomique, la physique chimique, la physique mathématique, la mécanique, la physique moléculaire, la physique nucléaire, l'optique, l'acoustique physique et la mécanique quantique. Les prérequis à cette discipline varient selon l'établissement mais, en général, le candidat doit détenir, d'une université reconnue, un diplôme spécialisé de premier cycle ou l'équivalent, dans cette discipline ou une discipline connexe (sciences physiques). Comme nous l'avons signalé dans l'introduction, les détenteurs d'un certificat universitaire supérieur sont inclus avec les détenteurs d'une maîtrise, bien que, dans ce cas, les établissements d'enseignement n'offrent qu'un programme menant à un diplôme. Le cours est offert dans toutes les provinces sauf à l'Île-du-Prince-Édouard et sa durée, qui varie selon l'établissement, est en général de deux ans. Dans certaines universités, il est possible de suivre le cours en participant à un programme CO-OP, bien que selon les données de 1984, seulement 5 % environ des diplômés ont reçu leur diplôme de cette façon. Les diplômés sont en majorité des hommes (95 %) et étudient en Ontario (40 %).

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et par conséquent de diplômés, dépend du nombre de demandes d'admission et de la capacité des facultés intéressées d'accueillir de nouveaux étudiants. Ces deux facteurs sont influencés en partie par la situation actuelle du marché du travail et les perspectives d'emploi. Depuis 1981, il y a eu en moyenne 150 diplômés par année. La popularité de ce cours, que traduit sa part de l'ensemble des diplômés au niveau de la maîtrise, a nettement diminué entre 1971 et 1981, mais elle s'est maintenue depuis. Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil des facultés se maintiennent entre 1987 et 1995, on peut s'attendre à environ 175 diplômés par année dans cette discipline.

Destination des diplômés

À la fin de leur études, ces étudiants deviennent, dans une proportion bien inférieure à la moyenne, des nouveaux venus dans le marché du travail, en partie parce que, dans une proportion bien supérieure à la moyenne, ils poursuivent leurs études ou entrent dans le secteur des ménages. Ce n'est que dans une proportion bien inférieure à la moyenne que ces diplômés se trouvent déjà dans le marché du travail et fréquentent l'université à temps partiel. Ils réussissent à peu près au même degré que les autres diplômés au niveau de la maîtrise à trouver du travail, même si, dans une proportion supérieure à la moyenne, ils sont embauchés, par choix ou par nécessité, à temps partiel.

Professions

Les diplômés en physique embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, travaillent pour la plupart comme analystes des systèmes et programmateurs d'ordinateur ou occupent des professions dans les sciences de la vie (physiciens) dans les secteurs des services aux entreprises ou de la défense. Les autres sont répartis entre diverses professions, dont une concentration notoire dans les professions d'enseignants. Les diplômés de ce cours qui cherchent un emploi doivent concurrencer surtout d'autres diplômés d'université dans cette discipline ou dans une discipline connexe.

Coup d'oeil rétrospectif

Une enquête réalisée en 1984 révèle que bien que les diplômés de 1982 réussissent leur passage de l'école au marché du travail à peu près aussi bien que les autres diplômés au niveau de la maîtrise, ce n'est que dans une proportion bien inférieure à la moyenne qu'ils estiment que leur emploi concorde avec leur domaine d'étude, et dans une proportion légèrement inférieure à la moyenne qu'ils sont satisfaits de cet emploi. Il est également ressorti de l'enquête que, malgré cela, ce n'est qu'une proportion légèrement inférieure à la moyenne qui s'estiment surqualifiées pour leur emploi. Parce que le degré de satisfaction professionnelle et le traitement annuel moyen inférieur à la moyenne l'emportent sur ce passage assez réussi au marché du travail, environ 75 % des diplômés interrogés, contre une moyenne de 80 % pour tous les diplômés au niveau de la maîtrise, déclarent qu'ils choisiraient le même programme d'étude si cela était à refaire.

Physique

Sciences physiques

Doctorat
Université (4 ans)

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	130	78	100	105	110
% de tous les détenteurs d'un doctorat	8,0	4,3	5,0	5,0	5,0

Destination des diplômés (%)

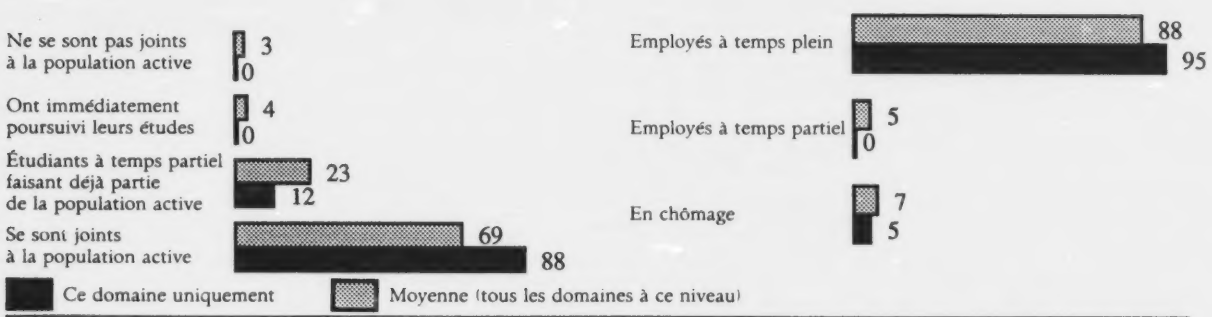

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

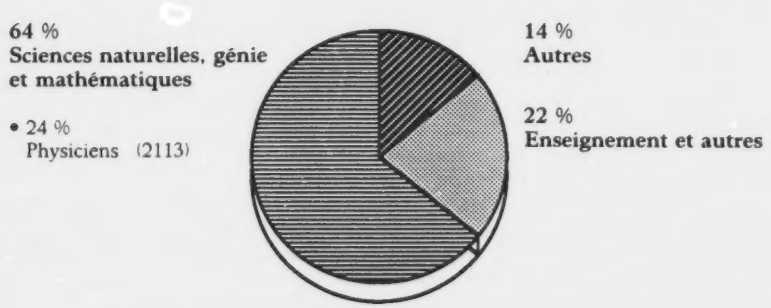

Sciences physiques

Physique

Doctorat
Université (4 ans)

Les domaines de spécialisation en physique au niveau du doctorat sont l'astronomie, les sciences aérospatiales, la physique atomique, la physique nucléaire et la physique acoustique. Pour être admissibles à ce programme, les candidats doivent détenir une maîtrise en physique, en génie ou en mathématiques pures ou appliquées. Dans certaines provinces, certaines facultés accentent les étudiants qui ont terminé une année du programme de maîtrise. Le programme de doctorat est offert dans toutes les provinces sauf à l'Île-du-Prince-Édouard et sa durée, qui varie selon l'établissement, est de quatre ans. L'effectif est composé essentiellement d'hommes; environ 5 % seulement des étudiants inscrits à temps plein en 1985 étaient des femmes. Les étudiants qui ont terminé le programme en 1982 étaient légèrement plus jeunes que la moyenne (31 ans contre 34 ans).

Tendances et projections

Depuis 1971, le nombre de diplômés a varié d'une année à l'autre. Les universités ont produit en moyenne chaque année plus de diplômés dans ce domaine au cours des années 1970 qu'au début des années 1980. La popularité relative de ce cours, indiquée par sa proportion de l'ensemble des détenteurs d'un doctorat, a également diminué depuis 1971. En 1985, sur 20 doctorats décernés, un était en physique. Si sa popularité actuelle et la capacité des facultés concernées d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent de 1987 à 1995, on prévoit 110 diplômés chaque année dans ce programme.

Destination des diplômés

Selon les données de 1984, tous les diplômés en physique à ce niveau se joignent à la population active après avoir obtenu leur doctorat. Ils réussissent relativement mieux que les autres détenteurs d'un doctorat à obtenir un emploi à temps plein et connaissent un taux de chômage inférieur à la moyenne. Aucun des diplômés en physique interrogés n'occupent d'emploi à temps partiel.

Professions

La majorité des diplômés embauchés à temps plein occupent un emploi relié aux sciences naturelles, au génie et aux mathématiques. Un diplômé sur quatre travaillent comme physicien ou comme professeur d'université.

Coup d'oeil rétrospectif

Le sondage de 1984 révèle que le passage des diplômés en physique de l'école au marché du travail est plus ou moins comparable à celui des autres détenteurs d'un doctorat. Le nombre de diplômés qui s'estiment surqualifiés pour leur emploi est légèrement supérieur à la moyenne. Toutefois, malgré un taux de chômage inférieur, ces diplômés interrogés sont parmi ceux qui sont le moins susceptibles de suivre les mêmes études si cela était à refaire.

Sciences économiques

Premier cycle
Université (3 ans)

Sciences sociales et services

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	1 760	2 443	4 023	4 250	4 140
% de tous les diplômés de premier cycle	2,4	2,5	3,5	3,6	3,6

Destination des diplômés (%)

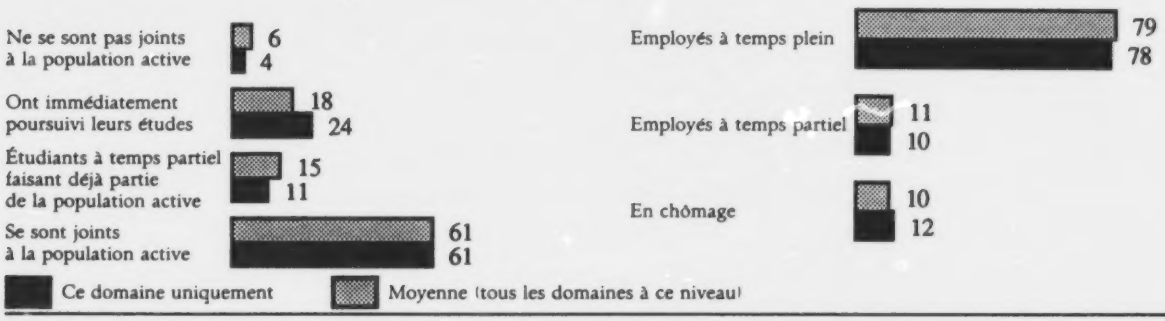

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

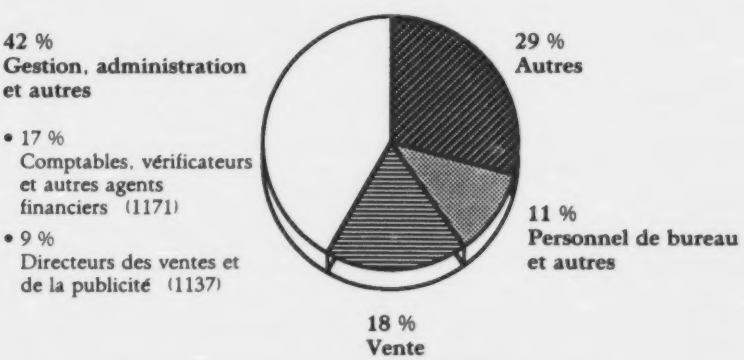

Sciences sociales et services

Sciences économiques

Premier cycle
Université (3 ans)

Ce domaine d'étude regroupe des programmes comme l'économie appliquée, l'économie des affaires, l'économie agricole ou l'économie et les méthodes quantitatives. En général, les prérequis à cette discipline sont un diplôme d'études secondaires avec de bonnes notes en mathématiques (ou un DEC pour les étudiants québécois qui s'inscrivent dans une université du Québec). La durée du programme varie selon la province, mais s'établit en moyenne à trois ans. Certains établissements offrent la possibilité de suivre le cours par le biais d'un programme CO-OP. Toutes les provinces offrent un programme de premier cycle en sciences économiques et les femmes constituent 34 % de la promotion de 1985.

Tendances et projections

Ce domaine d'étude connaît une popularité accrue depuis 1971, le nombre de diplômés étant passé de 1 760 en 1971 à 4 023 en 1985. Plus de 3 % du nombre annuel moyen de diplômés de premier cycle depuis 1981 proviennent du domaine des sciences économiques. Si la popularité relative du cours et la capacité des facultés concernées d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent entre 1987 et 1995, on prévoit 4 300 diplômés par année.

Destination des diplômés

Selon les données de 1984, une proportion de diplômés supérieure à la moyenne poursuivent leurs études après l'obtention de leur diplôme de premier cycle, ce qui explique en partie leur niveau de participation à la population active inférieur à la moyenne. Ceux qui sont entrés dans la population active ont un taux de réussite comparable à celui des diplômés des autres domaines d'étude, bien que le pourcentage de chômage soit légèrement plus élevé que la moyenne.

Professions

La formation de ces diplômés semble les préparer à des postes du domaine des finances, de la gestion et de l'administration de même qu'à celui de la vente. Contrairement aux attentes, seul un petit nombre travaillent comme économistes. Il se peut que les employeurs accordent la préférence aux détenteurs d'une maîtrise. Les diplômés en sciences économiques doivent donc concurrencer les autres diplômés de niveau universitaire et commercial dans le domaine des affaires, de l'administration, du commerce et des finances.

Coup d'oeil rétrospectif

Aux diplômés qui cherchent des emplois d'économistes, la situation du marché du travail semble moins favorable que la moyenne. Une proportion inférieure à la moyenne sont d'avis que leur emploi correspond à leur domaine étude et estiment qu'ils sont surqualifiés pour leur travail. Ces résultats pourraient expliquer en partie pourquoi seulement 55 % de ces diplômés, contre une moyenne de 70 % pour l'ensemble des diplômés de premier cycle, choisiraient le même cours si c'était à refaire. Les détenteurs d'une maîtrise et les détenteurs d'un doctorat ont de meilleures chances de trouver un travail correspondant à leur formation.

Sciences économiques

Maîtrise
Université (2 ans)

Sciences sociales et services

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	344	373	429	425	385
% de tous les détenteurs d'une maîtrise	3,3	2,6	2,6	2,6	2,6

Destination des diplômés (%)

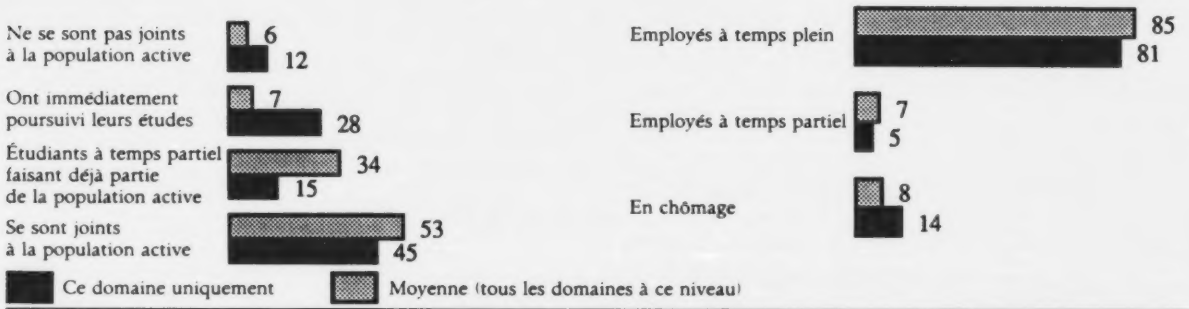

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

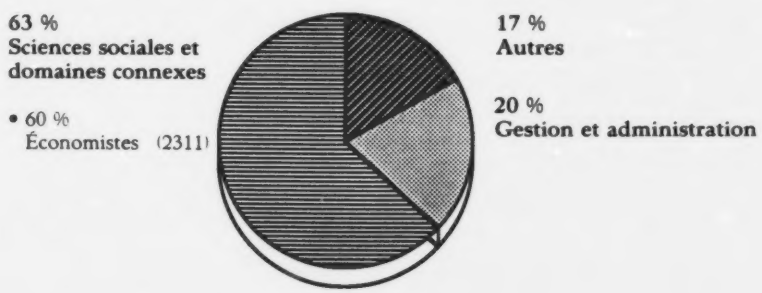

Sciences sociales et services

Sciences économiques

Maîtrise
Université (2 ans)

Au niveau de la maîtrise, ce domaine d'étude, englobe l'économie agricole, l'économétrie, l'économie du travail, les finances publiques et l'économie des transports. Les prérequis à cette discipline varient selon l'établissement, mais, en général, le candidat doit détenir, d'une université reconnue, un diplôme spécialisé du premier cycle ou l'équivalent, dans cette discipline ou une discipline connexe. Comme nous l'avons signalé dans l'introduction, les détenteurs d'un certificat universitaire supérieur sont inclus avec les détenteurs d'une maîtrise. En général, les programmes menant à un certificat sont de plus court durée, et l'étudiant s'y inscrit après avoir obtenu un diplôme de premier cycle ou une maîtrise. Dans ce cas, presque tous les diplômés de 1985 (99 %) ont reçu un diplôme plutôt qu'un certificat. La maîtrise en sciences économiques est offerte dans toutes les provinces sauf à l'Île-du-Prince-Édouard et sa durée, qui varie selon l'établissement, est en général de deux ans. Selon les données de 1984, les diplômés sont en majorité des hommes (75 %) et étudient en Ontario (35 %).

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et par conséquent de diplômés, dépend du nombre de demandes d'admission et de la capacité des facultés concernées d'accueillir de nouveaux étudiants. Ces deux facteurs sont influencés en partie par la situation actuelle du marché du travail et les perspectives d'emploi. Depuis 1981, le nombre annuel moyen de diplômés est de 400. La popularité du cours, que traduit sa part de l'ensemble de tous les diplômés au niveau de la maîtrise, a diminué lentement et de façon régulière entre 1971 et 1981, mais elle s'est maintenue depuis. Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil des facultés se maintiennent entre 1987 et 1995, on peut s'attendre encore à environ 400 diplômés par année dans cette discipline. Cela veut dire que le nombre de nouveaux diplômés en concurrence pour des emplois connexes sera à peu près la même au cours de la période de projections qu'entre 1981 et 1985.

Destination des diplômés

À la fin de leur études, une proportion de diplômés nettement inférieure à la moyenne entrent dans le marché du travail pour la première fois. Par rapport aux autres diplômés au niveau de la maîtrise, c'est une proportion bien supérieure à la moyenne qui poursuivent leurs études. Une proportion inférieure (15 %) se trouvent déjà dans le marché du travail et fréquentent l'université à temps partiel. Ces diplômés réussissent beaucoup moins bien que les autres diplômés au niveau de la maîtrise à trouver un emploi, comme le traduit leur taux de chômage de 14 %.

Professions

Les diplômés en sciences économiques embauchés à temps plein, deux ans après leur promotion, travaillent pour la plupart comme économistes auprès des administrations fédérale ou provinciales. Les autres sont répartis entre diverses professions, sans que l'on note de concentrations notoires. Les diplômés de ce cours qui cherchent un emploi en tant qu'économistes doivent concurrencer les diplômés de premier cycle et les détenteurs d'une maîtrise en administration commerciale.

Coup d'oeil rétrospectif

Une enquête réalisée en 1984 révèle que non seulement les diplômés de 1982 en sciences économiques réussissent moins bien leur entrée dans le marché du travail que les autres diplômés au niveau de la maîtrise, mais ceux qui effectivement réussissent à trouver un emploi jugent, dans une proportion supérieure à la moyenne, que cet emploi ne concorde pas avec leur domaine d'étude. Il est toutefois ressorti de l'enquête que ce n'est que dans une proportion nettement inférieure à la moyenne que ces diplômés s'estiment surqualifiés pour leur emploi. Le fait que seulement 70 % environ des diplômés en sciences économiques, contre 80 % pour tous les diplômés au niveau de la maîtrise, déclarent qu'ils choisiraient le même programme d'étude, si cela était à recommencer, est sans doute un reflet de leurs difficultés à trouver un emploi et le niveau inférieur à la moyenne du traitement annuel qu'ils touchent.

Sciences économiques

Doctorat
Université (4 ans)

Sciences sociales et services

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	25	61	55	60	60
% de tous les détenteurs d'un doctorat	1.5	3.4	2.8	2.8	2.8

Destination des diplômés (%)

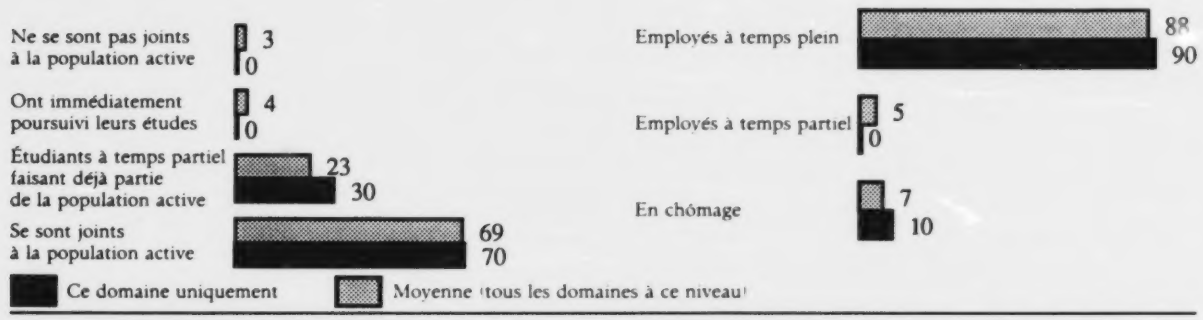

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

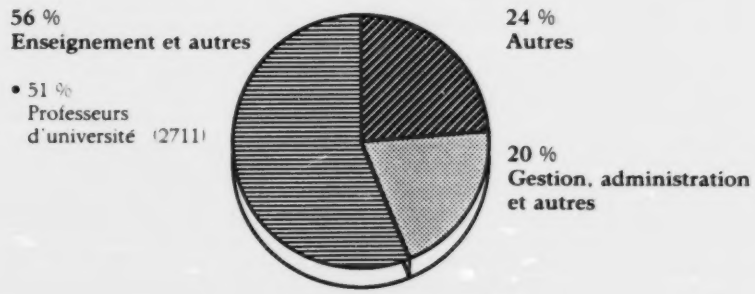

Sciences sociales et services

Sciences économiques

Doctorat
Université (4 ans)

En général, pour être admissibles à ce programme les candidats doivent détenir une maîtrise ou l'équivalent et avoir obtenu d'excellentes notes. Ce domaine d'étude comprend tous les sujets de spécialisation liés à l'économie, comme l'économie agricole, l'économétrie, travail et production, les finances publiques et l'économie des transports. Le programme dure en moyenne quatre ans et est offert dans toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick. L'âge moyen des détenteurs d'un doctorat en sciences économiques est légèrement inférieur à celui de l'ensemble des détenteurs d'un doctorat (31 ans contre 34 ans). La représentation féminine dans ce domaine a augmenté, car un nombre croissant de femmes choisissent cette spécialisation.

Tendances et projections

Au cours des années 1970, la popularité de ce programme d'étude a augmenté, mais elle a diminué légèrement entre 1981 et 1985. Si la popularité relative de ce cours et la capacité des facultés concernées d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent de 1987 à 1995, 60 étudiants devraient obtenir leur doctorat en sciences économiques chaque année. Le nombre de nouveaux diplômés en concurrence pour des emplois connexes sera donc, au cours de la période de projections, à peu près identique à ce qu'il était de 1981 à 1985.

Destination des diplômés

Selon les données de 1984, tous les diplômés en sciences économiques à ce niveau se joignent à la population active après avoir obtenu leur diplôme. Ce degré élevé de participation à la population active s'explique en partie par la proportion supérieure à la moyenne de diplômés qui ont suivi leur cours à temps partiel et qui se trouvent déjà dans la population active. Parmi ceux qui se joignent à la population active, 90 % trouvent un emploi à temps plein, et les autres restent sans emploi.

Professions

La majorité des diplômés embauchés à temps plein trouvent un emploi dans l'enseignement, plus particulièrement de professeur d'université. Une autre proportion importante de diplômés occupent des emplois liés à la gestion et à l'administration.

Coup d'oeil rétrospectif

En règle générale, les diplômés détenteurs d'un doctorat en sciences économiques sont plus satisfaits que les autres de la concordance entre leur emploi et leur domaine d'étude. Tous les diplômés embauchés à temps plein déclarent que leur emploi est lié à leurs études, sont plus satisfaits de cet emploi que les diplômés des autres domaines et ont moins tendance que ces derniers à s'estimer surqualifiés. Toutefois, la proportion de diplômés qui seraient disposés à suivre de nouveau les mêmes études est nettement inférieure à celle des diplômés des autres domaines.

Géographie

Premier cycle
Université (3 ans)

Sciences sociales et services

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	1 683	1 643	1 709	1 810	1 760
% de tous les diplômés de premier cycle	2.3	1.7	1.5	1.5	1.5

Destination des diplômés (%)

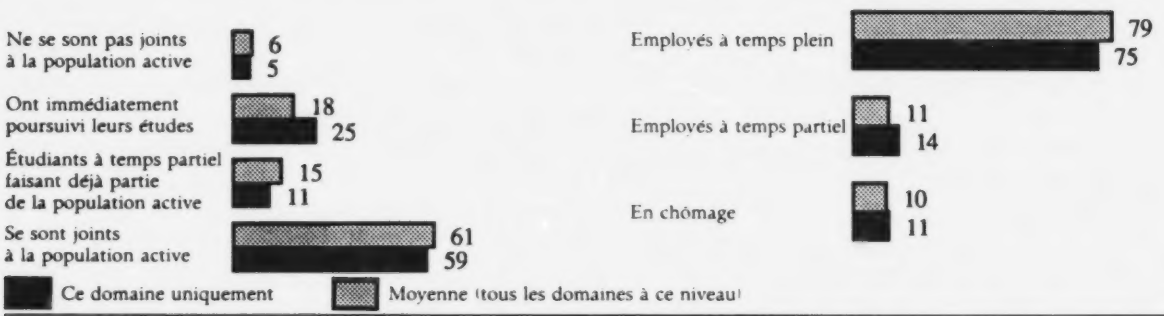

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

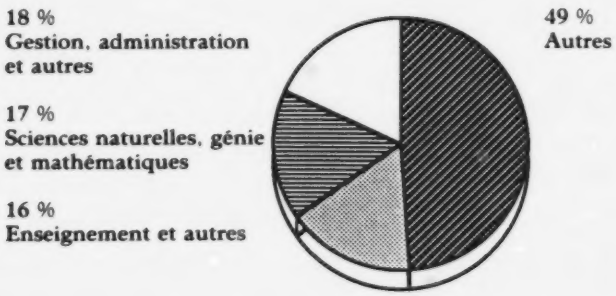

Sciences sociales et services

Géographie

Premier cycle
Université (3 ans)

Toutes les provinces à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard offrent un programme de premier cycle en géographie qui porte sur la géographie appliquée, la biogéographie, la cartographie, la géographie culturelle et historique, la géographie environnementale et la géographie humaine. La plupart des universités exigent des candidats un diplôme d'études secondaires avec de bonnes notes en mathématiques et en biologie (les universités du Québec exigent un DEC des candidats québécois). La durée moyenne du programme est de trois ans, bien qu'il puisse y avoir des variantes selon la province et l'établissement. La représentation des femmes dans ce domaine est inférieure à la moyenne pour ce niveau.

Tendances et projections

Depuis le début des années 1980, le nombre de diplômés en géographie diminue, tandis que le nombre total de diplômes décernés augmente au niveau du premier cycle. La popularité relative de ce domaine a donc diminué, les diplômés en géographie rendant compte de 1,5 % de l'ensemble des diplômés de premier cycle pour 1985, en comparaison de 2,3 % en 1971. Si la popularité actuelle de ce cours et la capacité des facultés concernées d'accueillir de nouveaux diplômés se maintiennent entre 1987 et 1995, on prévoit 1 800 diplômés par année en géographie.

Destination des diplômés

Outre la proportion relativement considérable de diplômés qui choisissent de poursuivre leurs études, les diplômés qui entrent dans la population active trouvent du travail dans une proportion comparable à celle des autres diplômés. Un nombre légèrement supérieur à la moyenne trouvent du travail à temps partiel.

Professions

Les diplômés embauchés à temps plein, deux ans après la fin de leurs études, détiennent des postes dans de nombreux domaines différents qui ne correspondent pas nécessairement tous à leur domaine d'étude. Un nombre important de diplômés travaillent dans des professions liées à la gestion et à l'administration, aux sciences naturelles et à l'enseignement. Les détenteurs d'une maîtrise et les détenteurs d'un doctorat en géographie ont plus de facilité à trouver un travail correspondant à leur formation.

Coup d'oeil rétrospectif

Compte tenu des professions qu'occupent les diplômés en géographie, il n'est pas étonnant que seulement 50 % des diplômés jugent que leur emploi ne correspond pas à leur domaine d'étude, en comparaison d'une moyenne de 80 % pour l'ensemble des diplômés de premier cycle. Les diplômés en géographie sont moins satisfaits de leur travail et une proportion nettement supérieure à la moyenne s'estiment surqualifés. Enfin, une proportion remarquablement inférieure à la moyenne choisiraient le même programme d'étude si c'était à refaire (la moyenne la plus basse pour le niveau du premier cycle).

Géographie

Maîtrise
Université (2 ans)

Sciences sociales et services

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	158	180	198	195	175
% de tous les détenteurs d'une maîtrise	1.5	1.3	1.2	1.2	1.2

Destination des diplômés (%)

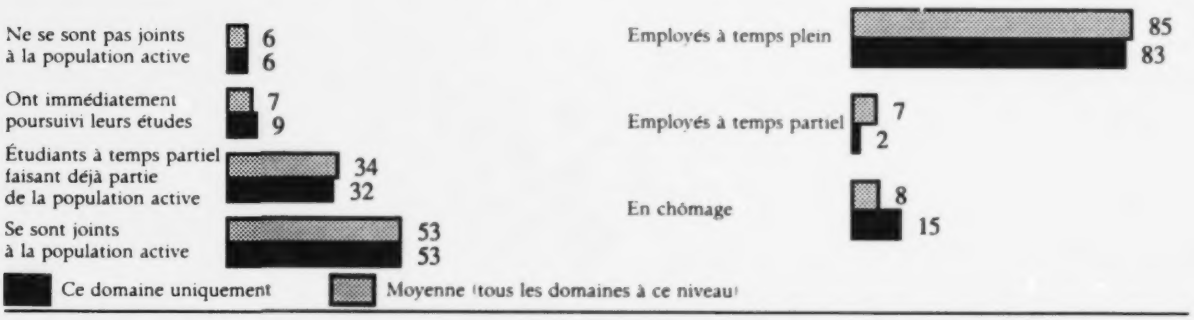

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

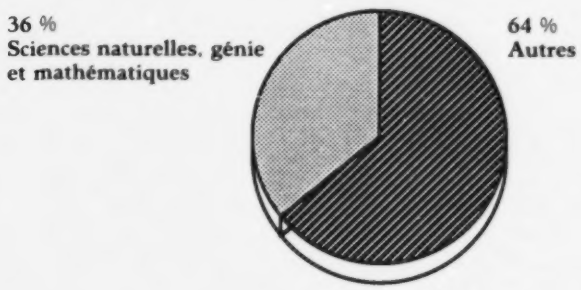

Sciences sociales et services

Géographie

Maîtrise
Université (2 ans)

Au niveau de la maîtrise, le domaine d'étude de la géographie englobe la géographie urbaine, la géographie économique et la géographie humaine. Les prérequis à cette discipline varient selon l'établissement mais, en général, le candidat doit détenir, d'une université reconnue, un diplôme spécialisé de premier cycle ou l'équivalent, dans cette discipline ou une discipline connexe. Comme nous l'avons signalé dans l'introduction, les détenteurs d'un certificat universitaire supérieur sont inclus avec les détenteurs d'une maîtrise. En général, les programmes menant à un certificat sont de plus courte durée, et l'étudiant s'y inscrit après avoir obtenu un diplôme de premier cycle ou une maîtrise. Tous les diplômés de 1985 ont obtenu une maîtrise. Le cours est offert dans toutes les provinces sauf à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick et sa durée, qui varie selon l'établissement, est en général de deux ans. Dans certains établissements, il est possible de suivre ce cours en participant à un programme CO-OP, bien que selon les données de 1984, 5 % environ des diplômés se sont prévalus de cette option. Les diplômés sont en majorité des hommes (70 %) et étudient en Ontario (40 %).

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et par conséquent de diplômés, dépend de la capacité des facultés concernées d'accueillir de nouveaux étudiants et du nombre de demandes d'admission. Ces deux facteurs sont influencés en partie par la situation actuelle du marché du travail et les perspectives d'emploi. Depuis 1981, il y a eu, en moyenne, 175 diplômés par année. La popularité de ce cours, que traduit sa part de l'ensemble des diplômés au niveau de la maîtrise, a diminué lentement mais de façon régulière depuis 1971. Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil des facultés se maintiennent entre 1987 et 1995, on peut s'attendre à près de 200 diplômés par année dans cette discipline.

Destination des diplômés

À la fin de leurs études, les diplômés entrent, dans une proportion à peu près moyenne, la première fois dans le marché du travail: 30 % des diplômés se trouvent déjà dans le marché du travail et fréquentent l'université à temps partiel. Ces diplômés réussissent bien moins que les autres diplômés au niveau de la maîtrise à trouver du travail, en grande partie parce qu'une proportion inférieure à la moyenne sont incapables de trouver du travail à temps partiel.

Professions

Les diplômés en géographie embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme travaillent pour la plupart dans le domaine des sciences naturelles, du génie et des mathématiques, groupe qui inclut l'urbanisme. Les autres diplômés sont répartis entre diverses professions mais sans concentrations notoires. Les diplômés de ce cours qui cherchent un emploi comme urbanistes doivent surtout concurrencer les diplômés de premier cycle dans cette discipline et dans le domaine de la planification et de la gestion des ressources.

Coup d'oeil rétrospectif

Une enquête menée en 1984 révèle que non seulement les diplômés de 1982, dans ce domaine d'étude, réussissent-ils moins bien leur entrée dans le marché du travail que les autres diplômés au niveau de la maîtrise, mais un plus grand nombre s'estiment surqualifiés pour l'emploi qu'ils occupent. L'enquête révèle en outre qu'une proportion nettement inférieure à la moyenne jugent que leur emploi concorde avec leur domaine d'étude et sont satisfaits de cet emploi. En tenant compte de ces données, seulement 65 % environ de ces diplômés, contre une moyenne de 80 % pour tous les diplômés au niveau de la maîtrise, déclarent qu'ils choisiraient le même programme d'étude si cela était à refaire.

Géographie

Doctorat
Université (5 ans)

Sciences sociales et services

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	18	29	25	25	25
% de tous les détenteurs d'un doctorat	1.1	1.6	1.3	1.3	1.3

Destination des diplômés (%)

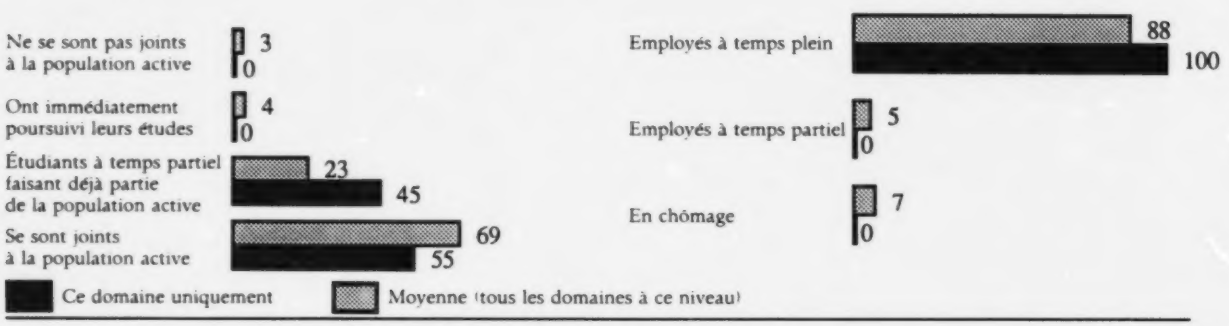

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

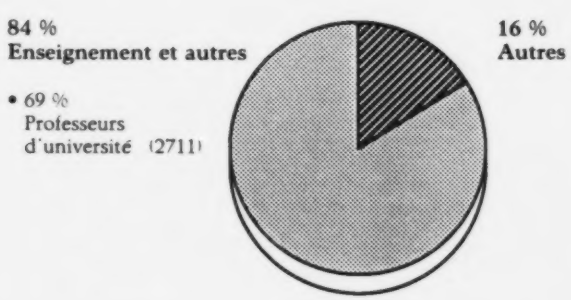

Sciences sociales et services

Géographie

Doctorat
Université (5 ans)

Au niveau du doctorat, le domaine d'étude de la géographie regroupe des sujets de spécialisation comme la géographie urbaine, la géographie économique et la géographie humaine. Pour être admissible à ce programme, il faut généralement détenir une maîtrise en géographie ou l'équivalent. Il est très rare qu'un étudiant soit admis au programme de doctorat sans avoir satisfait à cette condition. La durée moyenne du programme est de cinq ans, mais elle varie selon la province et l'établissement. Les programmes de doctorat en géographie sont offerts dans toutes les provinces à l'exception des provinces Atlantiques. Certains établissements offrent la possibilité de suivre un programme CO-OP. Selon les données de 1984, environ 10 % des diplômés en géographie se sont prévalus de cette option. La représentation féminine dans ce domaine est inférieure à ce qu'elle est dans l'ensemble des programmes de doctorat, car seulement 20 % des diplômés en géographie sont des femmes. Par rapport à la moyenne, la proportion d'étudiants inscrits à temps partiel en géographie est généralement beaucoup plus importante.

Tendances et projections

Entre 1981 et 1986, le nombre de diplômés en géographie a fluctué entre 25 et 30. Il a considérablement augmenté au cours des années 1970, puisqu'il est passé de 18 en 1971 à 29 en 1981. Les moyennes annuelles indiquent que la popularité du programme diminue légèrement par rapport aux autres domaines importants. Si la popularité actuelle du programme et la capacité des facultés concernées d'accueillir de nouveaux étudiants, se maintiennent de 1987 à 1995, environ 30 étudiants devraient obtenir leur doctorat en géographie chaque année.

Destination des diplômés

Un sondage mené en 1984 révèle qu'aucun des diplômés de 1982 en géographie ne poursuit ses études mais qu'au contraire, ils se joignent tous à la population active. Un tel comportement s'explique en partie par le fait que de nombreux étudiants sont inscrits à temps partiel et ont déjà consacré plusieurs années à leurs études de premier cycle et de maîtrise. Les détenteurs d'un doctorat en géographie trouvent un emploi à temps plein, contrairement à la moyenne des diplômés. Aucun diplômé dans ce domaine d'étude ne reste sans emploi. Le fait qu'un grand nombre de diplômés sont inscrits à temps partiel explique en partie que leur taux de chômage soit inférieur à la moyenne.

Professions

Deux ans après avoir obtenu leur diplôme, environ 84 % des diplômés de ce programme travaillent comme enseignants, et surtout comme professeurs d'université. Les autres occupent divers emplois, mais on n'observe aucune concentration significative.

Coup d'oeil rétrospectif

Si l'on tient compte de la répartition professionnelle mentionnée ci-dessus, tous les diplômés embauchés à temps plein déclarent que leur emploi est lié à leur domaine d'étude et une proportion moyenne sont satisfaits de ce dernier. Un nombre de diplômés inférieur à la moyenne estiment qu'ils sont surqualifiés pour l'emploi qu'ils occupent. En général, les diplômés en géographie seraient plus portés que d'autres détenteurs d'un doctorat à choisir le même domaine d'étude si cela était à refaire.

Droit

Premier cycle
Université (3 ans)

Sciences sociales et services

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	1 958	3 129	3 192	3 370	3 280
% de tous les diplômés de premier cycle	2,7	3,2	2,8	2,8	2,9

Destination des diplômés (%)

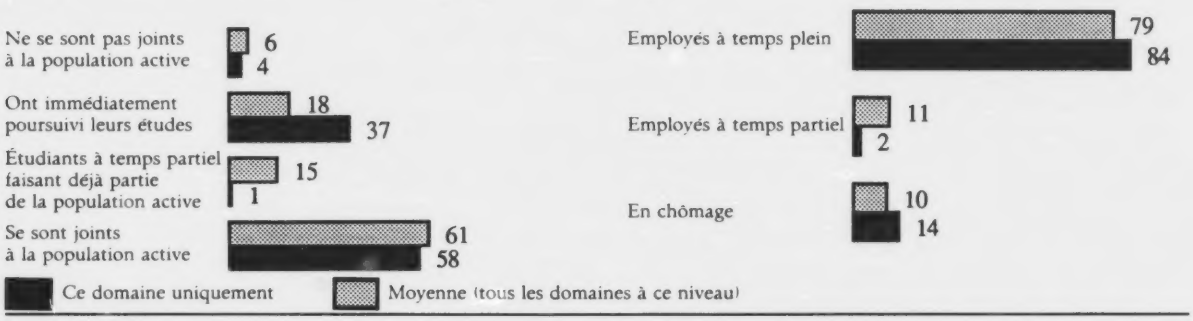

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

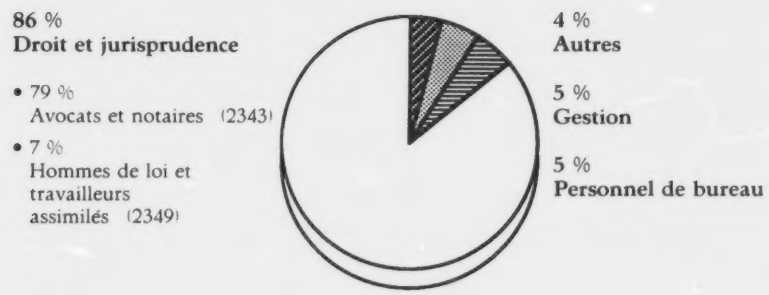

Sciences sociales et services

Droit

Premier cycle
Université (3 ans)

Le droit est l'un des rares cours de premier cycle pour lequel la plupart des provinces exigent comme prérequis au moins deux ans de formation au premier cycle. L'étudiant doit ensuite terminer un programme de trois ans pour obtenir un baccalauréat en droit (LLB). Toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve et de l'Île-du-Prince-Édouard offrent ce programme dans une ou plusieurs universités. Le droit, qui était autrefois un domaine à forte dominance masculine attire de plus en plus de femmes, au point où en 1985 près de la moitié des diplômes étaient accordés à des femmes.

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et donc de diplômés, dépend de la capacité d'accueil des facultés concernées et du nombre de demandes d'admission. Ces deux facteurs varient en partie selon la situation actuelle et probable du marché du travail. Depuis 1981, le nombre annuel moyen de diplômés s'établit à environ 3 200. La popularité relative de ce domaine n'a guère changé au cours des 16 dernières années. Les diplômés en droit représentent habituellement 3 % de l'ensemble des diplômés de premier cycle. Si la popularité relative du cours et la capacité d'accueil des facultés se maintiennent entre 1987 et 1995, on prévoit 3 400 diplômés par année.

Destination des diplômés

Les diplômés en droit poursuivent plus souvent leurs études que les détenteurs des autres baccalauréats. Compte tenu de la complexité de la société et des lois contemporaines, il devient sage d'obtenir deux diplômes, par exemple en droit et en commerce. Selon un sondage réalisé en 1984, environ 60 % des diplômés en droit font partie de la population active deux ans après la fin de leurs études. Environ 15 % de ceux qui ont cherché un emploi sont toujours chômeurs, soit une proportion plus élevée que l'ensemble des détenteurs d'un baccalauréat. Puisque la plupart des diplômés en droit pratiquent leur profession immédiatement après la fin de leurs études, environ 98 % des diplômés en droit embauchés à temps plein sont à leur compte deux ans après la fin de leurs études. Une proportion nettement inférieure à la moyenne sont salariés, ce qui souligne l'importance de la pratique privée du droit.

Professions

Étant donné l'orientation particulière de leur formation, la plupart des diplômés travaillent comme avocat ou notaires, alors que quelques-uns occupent des professions de gestion. Les diplômés qui travaillent dans le domaine du droit et de l'administration sont le plus souvent des stagiaires. Selon les données de 1984, bien que les diplômés ne pratiquent pas tous le droit, ils doivent être considérés comme une source éventuelle d'avocats.

Coup d'oeil rétrospectif

En général, les diplômés en droit sont plus satisfaits de leurs études que les autres détenteurs d'un baccalauréat. La majorité suivraient le même cheminement si c'était à refaire et une proportion de diplômés en droit bien inférieure à celle des autres diplômés s'estiment surqualifiés pour l'emploi qu'ils occupent.

Planification et gestion des ressources

Premier cycle
Université (4 ans)

Sciences sociales et services

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	73	562	691	720	700
% de tous les diplômés de premier cycle	0,1	0,6	0,6	0,6	0,6

Destination des diplômés (%)

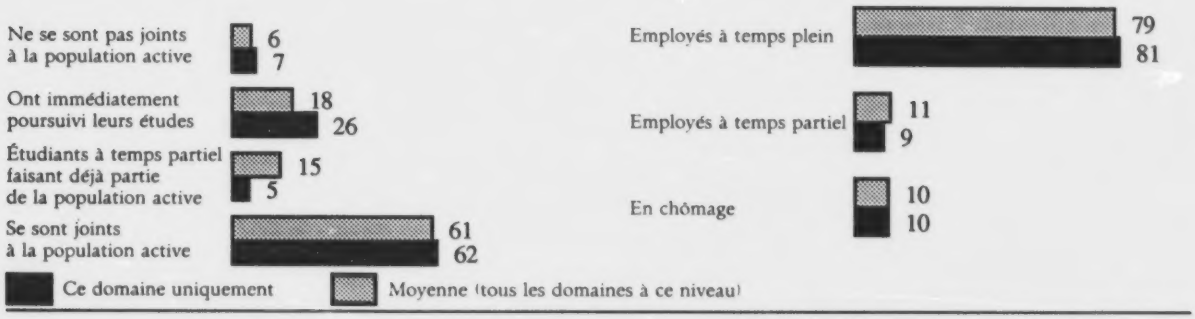

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

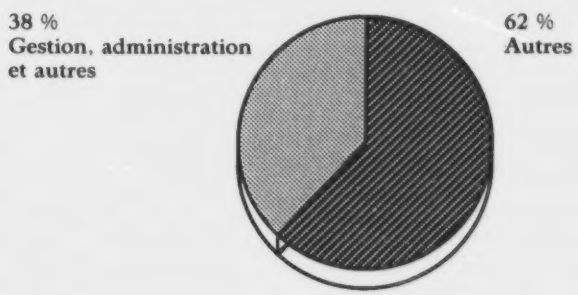

Sciences sociales et services

Planification et gestion des ressources

Premier cycle
Université (4 ans)

Ce domaine d'étude comprend des programmes universitaires portant sur les études environnementales, l'écologie, la conception environnementale, l'aménagement des ressources ainsi que l'urbanisme et la planification rurale. En général, les universités exigent des candidats un diplôme d'études secondaires avec de bonnes notes dans les cours appropriés comme la biologie, la chimie, les mathématiques et la physique (les étudiants québécois qui s'inscrivent à une université du Québec doivent avoir un DEC). La durée moyenne du programme est de quatre ans, mais elle varie selon la province et l'établissement. Les provinces de la Nouvelle-Écosse, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba et de l'Alberta offrent des programmes de premier cycle dans ce domaine. En 1985, la représentation des femmes dans ce domaine (35 %) était inférieure à la moyenne de l'ensemble des diplômés du premier cycle (55 %).

Tendances et projections

Le nombre de diplômés a augmenté d'une façon remarquable dans ce domaine dans les années 1970, et continue de façon régulière depuis ce temps. Depuis 1981, on compte plus de 600 diplômés par année dans ce domaine, alors que la popularité relative du domaine est demeurée à peu près la même. Si sa popularité actuelle et la capacité des facultés concernées d'accueillir de nouveaux diplômés se maintiennent entre 1987 et 1995, on prévoit 700 diplômés par année.

Destination des diplômés

Une proportion de diplômés nettement supérieure à la moyenne choisissent de poursuivre leurs études. La proportion de ceux qui entrent dans la population active est donc inférieure à la moyenne de ce niveau. Ceux qui cherchent du travail réussissent aussi bien que les autres diplômés et environ 90 % trouvent un emploi. Le nombre de diplômés qui sont inscrits à temps partiel pour le dernier semestre est presque nul.

Professions

Deux ans après avoir obtenu leur diplôme, 40 % des diplômés embauchés à temps plein travaillent dans des professions liées à la gestion et à l'administration de même que dans des professions liées à l'urbanisme. Etant donné les professions vers lesquelles ils se dirigent, les diplômés de ce domaine doivent concurrencer avec les diplômés universitaires des autres domaines d'étude en administration et les détenteurs d'une maîtrise en planification et en gestion des ressources.

Coup d'oeil rétrospectif

Bien que leur taux de chômage soit comparable à celui des autres diplômés, l'expérience des diplômés en planification et en gestion des ressources est en moyenne moins favorable que celle des autres diplômés. Ils occupent moins fréquemment des postes correspondant à leurs études et sont moins satisfaits de leur emploi que les autres diplômés. Ceux qui ont été interrogés s'estiment plus souvent surqualifiés pour leur travail. Ces résultats pourraient expliquer en partie pourquoi une proportion légèrement inférieure à la moyenne choisiraient le même cours si c'était à refaire.

Planification et gestion des ressources

Maîtrise
Université (2 ans)

Sciences sociales et services

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	93	267	354	350	315
% de tous les détenteurs d'une maîtrise	0.9	1.9	2.1	2.1	2.1

Destination des diplômés (%)

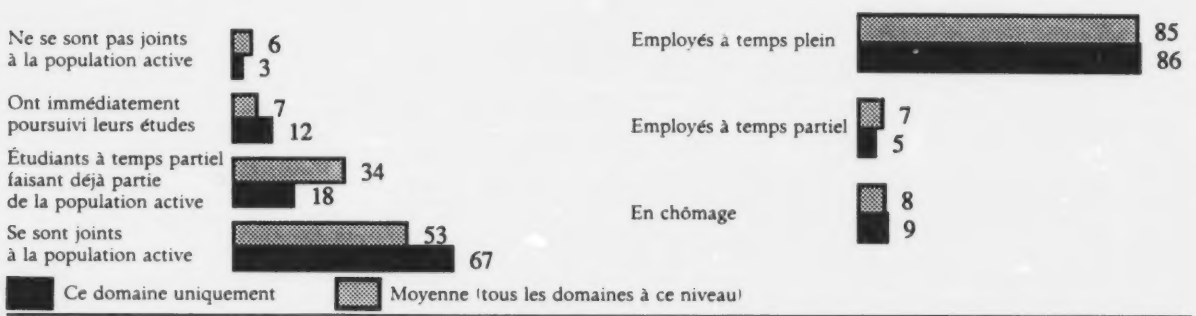

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

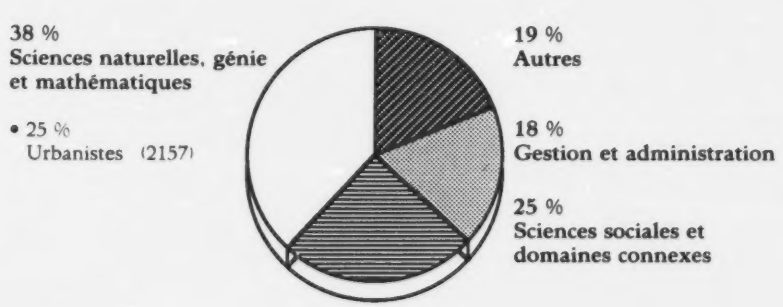

Sciences sociales et services

Planification et gestion des ressources

Maîtrise
Université (2 ans)

Au niveau de la maîtrise, ce domaine d'étude regroupe la planification régionale, rurale et urbaine, la planification des villes, le développement communautaire, l'étude de l'environnement et la gestion des ressources. Les prérequis à cette discipline varient selon les établissements mais, en général, le candidat doit détenir, d'une université reconnue, un diplôme universitaire de premier cycle avec spécialisation, ou l'équivalent, dans ce domaine d'étude ou dans un domaine étroitement lié à celui-ci (géographie). Comme il en a été fait mention dans l'introduction, les détenteurs d'un certificat universitaire supérieur sont inclus avec les détenteurs d'une maîtrise. Les programmes sanctionnés par un certificat sont, en général, d'une durée plus courte, et les étudiants peuvent s'y inscrire après avoir obtenu un diplôme universitaire de premier cycle ou une maîtrise. Presque la totalité des diplômés de 1985 dans cette discipline (98 %) ont reçu des diplômes. La maîtrise est offerte dans toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick et de la Saskatchewan et sa durée, qui varie selon les établissements, est en général de deux ans. Certains établissements offrent la possibilité d'obtenir une maîtrise dans cette discipline dans le cadre d'un programme CO-OP, bien que selon les données de 1984, environ 5 % seulement des diplômés se sont prévalus de cette option. La majorité des diplômés sont des hommes (65 %) et étudient au Québec (35 %).

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et donc des diplômés, dépend de la capacité des facultés concernées d'accueillir de nouveaux étudiants et du nombre de demandes d'admission. Ces deux facteurs sont en partie influencés par la situation actuelle et probable du marché du travail. Depuis 1981, le nombre annuel moyen de diplômés est de 325. La popularité de ce cours, exprimée par sa part de diplômés par rapport à l'ensemble des détenteurs d'une maîtrise, a augmenté d'une façon remarquable entre 1971 et 1981, mais elle est demeurée relativement stable depuis. Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil des facultés, se maintiennent entre 1987 et 1995, on prévoit 300 nouveaux diplômés par an dans cette discipline. Le nombre de nouveaux diplômés en concurrence pour des emplois connexes devrait donc demeurer à peu près le même au cours de la période de projections, qu'entre 1981 et 1985.

Destination des diplômés

Après avoir obtenu leur diplôme, une proportion de diplômés remarquablement supérieure à la moyenne se sont joints pour la première fois à la population active. Une proportion supérieure à la moyenne poursuivent leurs études, alors que 20 % environ se trouvent déjà dans la population active et suivent leurs études à temps partiel. Ils réussissent aussi bien que les autres détenteurs d'une maîtrise à trouver un emploi et la proportion de ceux qui trouvent un emploi à temps partiel, par choix ou par nécessité, est légèrement inférieure à la moyenne.

Professions

Les diplômés en planification et gestion des ressources embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, travaillent pour la plupart comme urbanistes pour les pouvoirs publics de niveau local. Les autres occupent divers emplois mais sans concentrations marquées. Les diplômés de ce cours qui cherchaient un emploi doivent surtout concurrencer les diplômés en géographie, les détenteurs d'un diplôme universitaire de premier cycle et les détenteurs d'un doctorat dans cette matière.

Coup d'oeil rétrospectif

Un sondage mené en 1984 révèle que, bien que l'arrivée dans le marché du travail soit aussi réussie pour les diplômés de 1982 que pour les autres détenteurs d'une maîtrise, les premiers sont moins satisfaits que les seconds de leur expérience. La proportion de diplômés qui jugent que leurs études correspondent à leur emploi est légèrement inférieure à la moyenne et la proportion de ceux qui sont insatisfaits de leur emploi est très fortement supérieure à la moyenne; de plus, 60 % des diplômés interrogés estiment qu'ils possèdent des compétences supérieures à ce qui était exigé pour leur emploi. Environ 60 % seulement de ces diplômés, contre 80 % en moyenne pour tous les détenteurs d'une maîtrise, indiquent qu'ils choisiraient les mêmes études si cela était à refaire, en raison de ce faible niveau de satisfaction professionnelle et parce que leur salaire annuel moyen est inférieur à la moyenne des salaires des détenteurs d'une maîtrise.

Sciences politiques

Premier cycle
Université (3 ans)

Sciences sociales et services

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	1 468	1 771	2 479	2 610	2 540
% de tous les diplômés de premier cycle	2,0	1,8	2,2	2,2	2,2

Destination des diplômés (%)

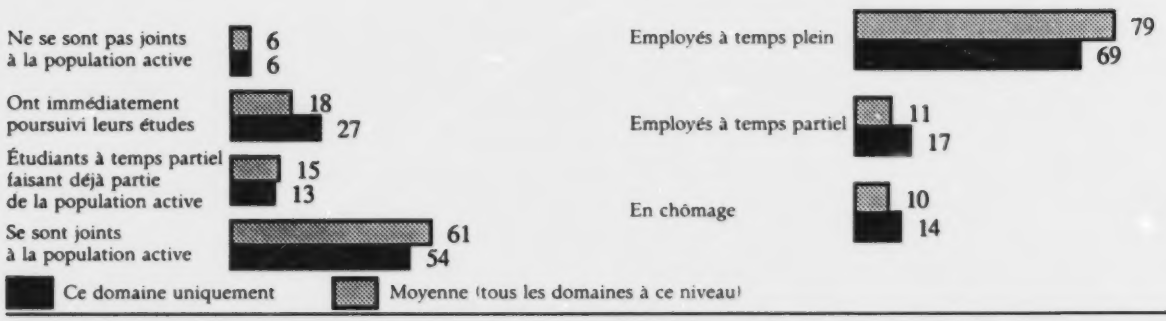

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

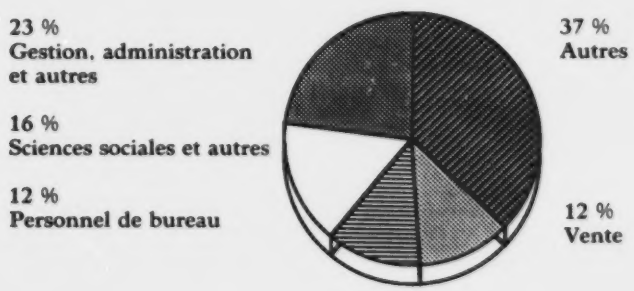

Sciences sociales et services

Sciences politiques

Premier cycle
Université (3 ans)

Cette discipline comprend les programmes universitaires tels des sciences politiques, les relations internationales, les politiques comparées, la théorie et la méthodologie politiques. L'exigence générale d'admission à ce genre de programme est un diplôme de niveau secondaire (les étudiants québécois qui veulent s'inscrire à une université québécoise doivent détenir un DEC). Toutes les provinces offrent un programme de premier cycle en sciences politiques d'une durée moyenne de trois ans, selon les provinces. Les diplômés de 1982 avaient une moyenne d'âge de 25 ans et 40 % d'entre eux étaient des femmes.

Tendances et projections

Bien que le nombre de diplômés de ce domaine augmente nettement depuis le début des années 1970, sa part de l'ensemble des diplômes de premier cycle conférés est demeurée assez stable. Les sciences politiques représentent presque chaque année environ 2 % de la population des diplômés. Depuis 1981, environ 2 100 étudiants par année ont reçu un diplôme de premier cycle dans cette discipline. Si la popularité relative de ce programme et la capacité des facultés concernées d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent de 1987 à 1995, on s'attend à ce que 2 600 étudiants obtiennent leur diplôme chaque année dans cette discipline.

Destination des diplômés

Le nombre de diplômés en sciences politiques qui poursuivent leurs études est supérieur à la moyenne des diplômés de premier cycle, ce qui réduit leur participation à la population active après l'obtention de leur diplôme. Ceux qui cherchent un emploi n'ont pas autant de succès que les diplômés des autres disciplines puisque leur taux de chômage est supérieur et qu'ils ont plus de difficulté à trouver un emploi à temps plein.

Professions

Les diplômés embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, travaillent dans des postes reliés à la gestion et à l'administration, aux sciences sociales, au travail de bureau et aux ventes. Selon cette répartition professionnelle, les diplômés en sciences politiques doivent concurrencer les autres détenteurs de diplômes universitaires des domaines connexes des sciences sociales et de l'administration des affaires.

Coup d'oeil rétrospectif

La situation de ces diplômés dans le marché du travail est moins favorable que celle des autres diplômés. Étant donné les secteurs où ils trouvent de l'emploi, un nombre considérablement inférieur indiquent que leur travail est relié à leur programme d'étude et qu'ils sont satisfaits de leur emploi. Plus de la moitié indiquent qu'ils sont surqualifiés pour leur emploi, ce qui représente une proportion beaucoup plus forte que dans les autres disciplines. Les diplômés en sciences politiques seraient moins susceptibles de choisir le même programme si c'était à refaire. Les détenteurs d'une maîtrise ou d'un doctorat en sciences politiques indiquent une situation relativement meilleure dans le marché du travail.

Sciences politiques

Maîtrise
Université (2 ans)

Sciences sociales et services

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	167	293	345	340	310
% de tous les détenteurs d'une maîtrise	1.6	2.0	2.1	2.1	2.1

Destination des diplômés (%)

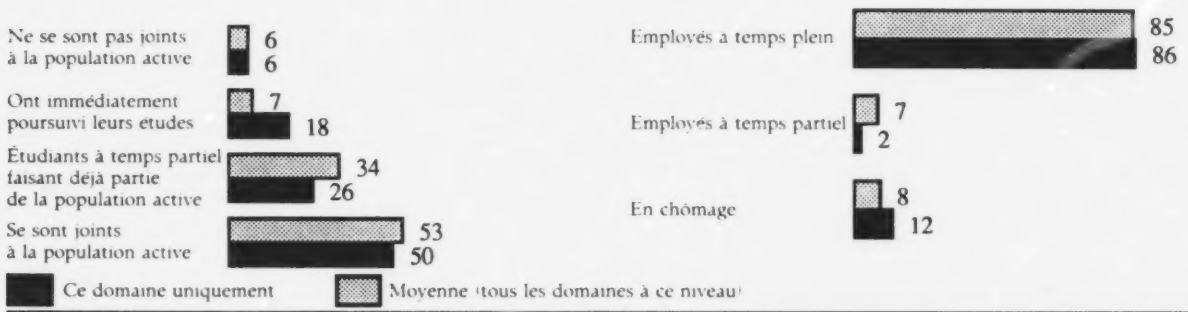

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

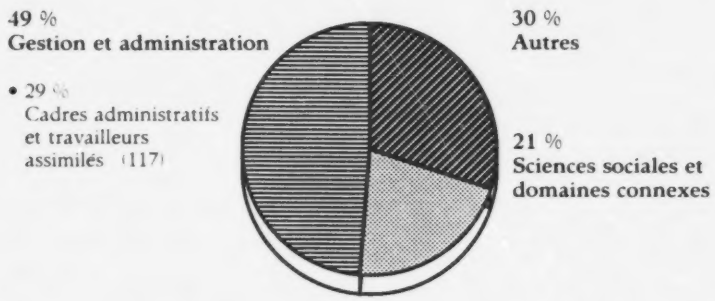

Sciences sociales et services

Sciences politiques

Maîtrise
Université (2 ans)

Le programme de maîtrise en sciences politiques englobe la politique comparée, le gouvernement, les relations internationales, l'histoire politique, la pensée politique et la politique urbaine. Les prérequis à cette discipline varient selon l'établissement mais, en général, le candidat doit détenir, d'une université reconnue, un diplôme spécialisé du premier cycle ou l'équivalent, dans cette discipline ou dans une discipline connexe (histoire). Comme nous l'avons signalé dans l'introduction, les détenteurs d'un certificat universitaire supérieur sont inclus avec les détenteurs d'une maîtrise. En général, les programmes menant à un certificat sont de plus courte durée, et l'étudiant s'y inscrit après avoir obtenu un diplôme de premier cycle ou une maîtrise. Dans ce cas, presque tous les diplômés de 1985 (98 %) ont reçu un diplôme plutôt qu'un certificat. Le cours est offert dans toutes les provinces sauf à l'Île-du-Prince-Édouard et sa durée, qui varie selon l'établissement, est en général de deux ans. Les diplômés sont en majorité des hommes (65 %) et étudient en Ontario (55 %).

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et par conséquent de diplômés, dépend de la capacité des facultés concernées d'accueillir de nouveaux étudiants et du nombre de demandes d'admission. Ces deux facteurs sont influencés en partie par la situation actuelle du marché du travail et les perspectives d'emploi. Depuis 1981, il y a eu en moyenne près de 300 diplômés par année. La popularité de ce cours, que traduit sa part de l'ensemble des diplômés au niveau de la maîtrise, a augmenté lentement mais progressivement entre 1971 et 1985. Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil des facultés se maintiennent entre 1987 et 1995, on peut s'attendre à 300 diplômés par année dans cette discipline.

Destination des diplômés

À la fin de leurs études, ces diplômés sont devenus, dans une proportion légèrement inférieure à la moyenne, de nouveaux venus dans le marché du travail, en grande partie parce qu'ils décident, plus que les autres diplômés au niveau de la maîtrise, de poursuivre leurs études. Ces diplômés réussissent moins bien que les autres diplômés au niveau de la maîtrise à trouver du travail étant donné que ceux qui sont incapables de trouver un emploi à temps plein ne réussissent pas non plus à obtenir un emploi à temps partiel.

Professions

Les diplômés en sciences politiques embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, occupent pour la plupart des professions de directeurs et d'administrateurs au sein de l'administration fédérale. Les autres sont répartis entre diverses professions mais sans concentrations notoires.

Coup d'oeil rétrospectif

Une enquête réalisée en 1984 révèle que non seulement les diplômés de 1982 réussissent moins bien que les autres diplômés au niveau de la maîtrise à entrer dans le marché du travail, mais leur attitude est aussi moins positive quant à ce passage. Ce n'est que dans une proportion inférieure à la moyenne qu'ils jugent que leur emploi concorde avec leur domaine d'étude et dans une proportion légèrement inférieure à la moyenne qu'ils sont satisfaits de cet emploi; de plus, 65 % estiment posséder trop de compétences pour les fonctions de leur poste. Le choix d'une discipline particulière n'est pas influencée uniquement par la situation actuelle ou même probable du marché du travail. Malgré les données qui précèdent, ces diplômés sont toutefois prêts à choisir, dans une proportion supérieure à la moyenne, le même domaine d'étude, si cela était à refaire.

Sciences politiques

Doctorat
Université (4 ans)

Sciences sociales et services

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	9	27	39	40	40
% de tous les détenteurs d'un doctorat	0,6	1,5	2,0	2,0	2,0

Destination des diplômés (%)

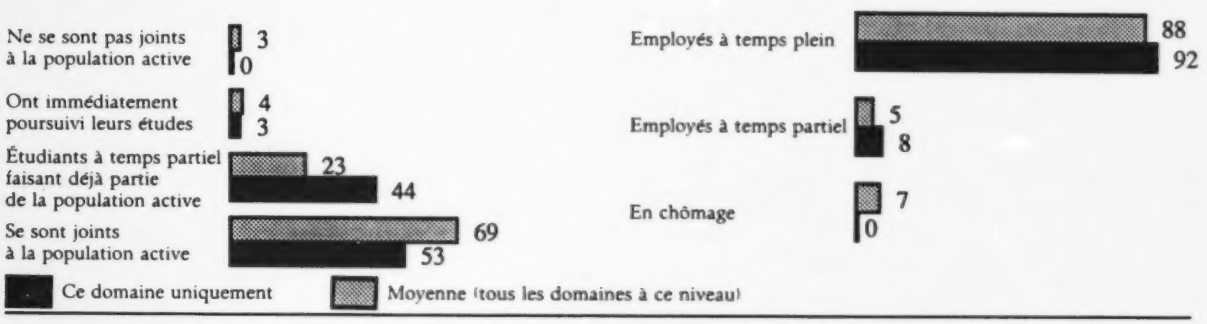

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

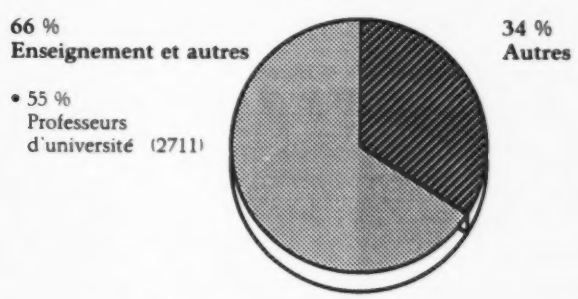

Sciences sociales et services

Sciences politiques

Doctorat
Université (4 ans)

Le programme d'étude au niveau du doctorat comprend plusieurs domaines de spécialisations dont les relations internationales, l'histoire de la politique et la politique comparée. Les candidats à ce programme sont jugés en fonction de leur programme de maîtrise en sciences politiques ou l'équivalent, dispensé par une université reconnue. En général, la durée du programme est d'environ quatre ans mais varie selon la province et l'établissement. Le programme est offert dans les provinces de la Nouvelle-Écosse, du Québec, de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Au moment de l'obtention de leur diplôme en sciences politiques, les diplômés de 1982 avaient en moyenne 35 ans, âge comparable à l'âge moyen des diplômés des autres domaines. La proportion de diplômés inscrits à temps partiel au cours du dernier semestre précédant la remise des diplômes est beaucoup plus élevée que pour l'ensemble des étudiants inscrits au programme de doctorat. Cette discipline est de moins en moins dominée par les hommes, car les femmes représentaient environ 25 % des étudiants inscrits en 1985.

Tendances et projections

Le nombre de doctorats décernés dans ce domaine d'étude est passé de 9 en 1971 à 39 en 1985. Ce domaine d'étude a aussi gagné en popularité de 1971 à 1986. Si sa popularité actuelle et la capacité des facultés concernées d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent de 1987 à 1995, 40 étudiants devraient obtenir leur diplôme chaque année dans cette matière.

Destination des diplômés

En raison du grand nombre d'étudiants inscrits à temps partiel dans ce domaine, la proportion des diplômés qui se joignent à la population active est beaucoup plus faible que la moyenne. Les diplômés qui cherche un emploi réussissent mieux à obtenir un emploi à temps plein que les détenteurs d'un doctorat dans d'autres domaines d'étude. Aucun diplômé ne reste sans emploi, car ceux qui ne trouvent pas de poste à temps plein en trouvent au moins à temps partiel.

Professions

Selon les données de 1984, les deux tiers des diplômés qui trouvent un emploi occupent un poste d'enseignant particulièrement de professeur d'université. Les autres diplômés occupent divers autres postes, mais aucune concentration importante n'est observée.

Coup d'oeil rétrospectif

En générale, les détenteurs d'un doctorat en sciences politiques embauchés à temps plein sont tous satisfaits de leur emploi même si la proportion de ceux qui s'estiment surqualifiés est supérieure à la moyenne.

Services correctionnels et de protection

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Sciences sociales et services

Tendances et projections

	1977	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	776	1 408	2 018	2 050	1 925
% de tous les diplômés en formation professionnelle	2,1	3,0	3,4	3,4	3,4

Destination des diplômés (%)

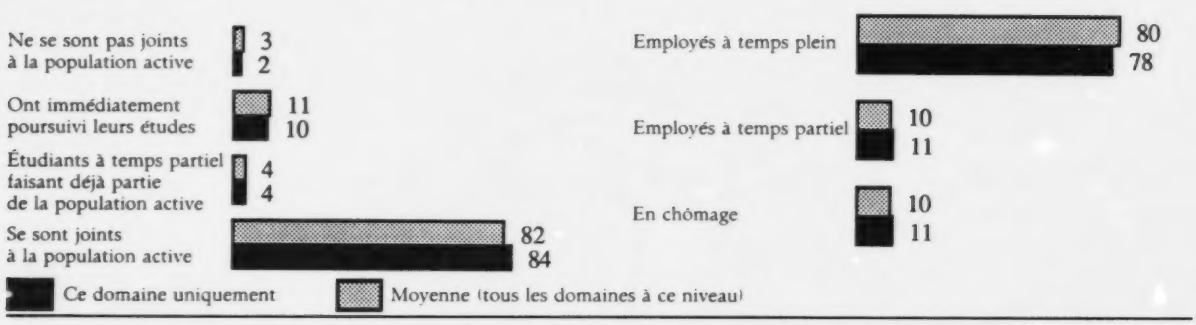

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

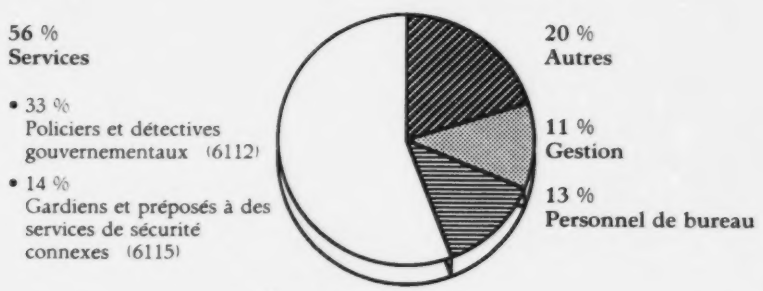

Sciences sociales et services

Services correctionnels et de protection

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Ce domaine d'étude comprend les programmes suivants : les techniques policières, les technologies de la protection (incendie, sécurité, sûreté), les technologies des services correctionnels ainsi que les techniques parajuridiques, l'étude du droit et l'assistance juridique. Les prérequis à cette discipline varient selon l'établissement, mais en général le candidat doit passer une entrevue, présenter une lettre de recommandation pertinente, subir un test d'aptitude en français ou en anglais, avoir une certaine expérience de travail connexe, subir un examen médical et avoir terminé des cours avancés de français ou d'anglais et de mathématiques de niveau secondaire. Ce programme professionnel est offert dans toutes les provinces, à l'exception de Terre-Neuve, du Nouveau-Brunswick et de la Saskatchewan et sa durée, qui varie selon l'établissement, est en général de deux ans. Dans certains établissements, il est possible d'obtenir un diplôme en participant à un programme CO-OP. Selon les données de 1984, environ 20 % des diplômés en services correctionnels et de protection ont obtenu leur certificat ou leur diplôme de cette façon. La majorité des diplômés de ce programme sont des hommes et étudient en Ontario.

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, donc de diplômés, dépend du nombre de demandes d'admission et de la capacité des établissements concernés d'accueillir de nouveaux étudiants. Les conditions actuelles et prévues du marché du travail influencent en partie ces deux facteurs. Depuis 1981, le nombre annuel moyen de diplômés est de 1 700. La popularité de ce cours, comme en témoigne sa part de l'ensemble des diplômés des collèges communautaires et des cégeps, a beaucoup augmenté entre 1977 et 1986. Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil des établissements se maintiennent de 1987 à 1995, on estime qu'environ 2 000 élèves par année recevront un diplôme dans cette discipline.

Destination des diplômés

Les diplômés du programme de services correctionnels et de protection sont un peu plus portés que la moyenne des autres diplômés des collèges et des cégeps à se joindre à la population active après l'obtention de leur diplôme. La possibilité qu'ils puissent travailler à temps plein est légèrement inférieure à la moyenne tandis que la possibilité qu'il soit sans emploi est légèrement supérieure à la moyenne. Environ 10 % de ces diplômé poursuivent leur études après l'obtention de leur diplôme.

Professions

Les diplômés en services correctionnels et de protection embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, occupent pour la plupart des postes de policiers et de détectives au sein du gouvernement, de gardiens et de préposés dans des services de sécurité connexes. Les autres diplômés se répartissent entre divers emplois dans les domaines du personnel de bureau et de la gestion.

Coup d'oeil rétrospectif

La transition de l'école au travail se fait un peu plus difficilement pour les diplômés en services correctionnels et de protection que pour les autres diplômés. On le voit, une proportion nettement inférieure à la moyenne estiment que leur emploi correspond à leur domaine d'étude et une proportion supérieure à la moyenne s'estiment surqualifiés pour le poste qu'ils occupent. Malgré ces données quelque peu négatives, une proportion légèrement supérieure à la moyenne se disent satisfaits de leur emploi et choisiraient le même cours si c'était à recommencer.

Psychologie

Premier cycle
Université (3 ans)

Sciences sociales et services

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	3 217	4 423	5 511	5 790	5 580
% de tous les diplômés de premier cycle	4,4	4,5	4,9	4,9	4,9

Destination des diplômés (%)

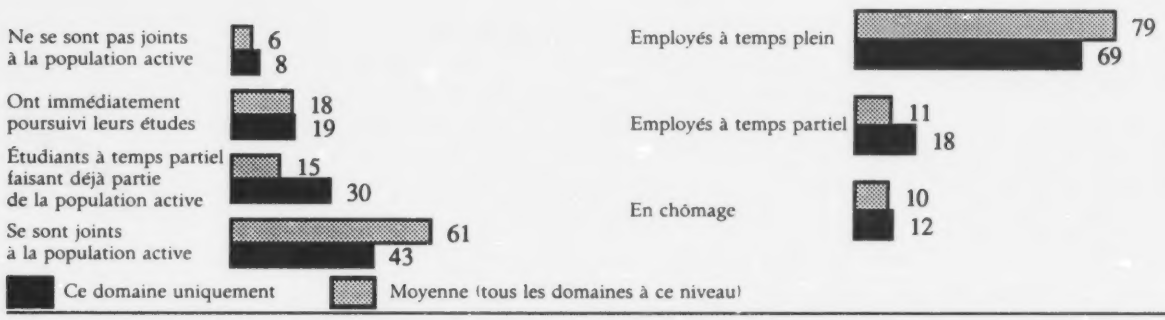

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

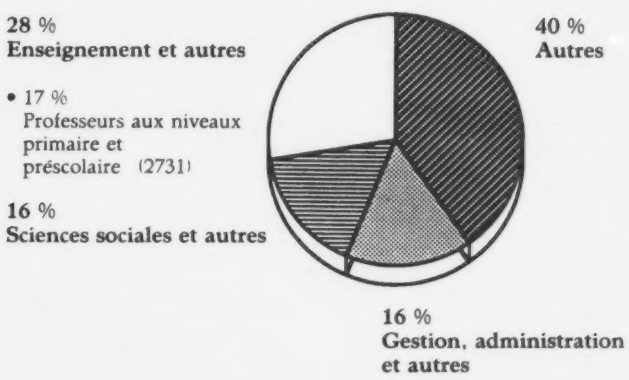

Sciences sociales et services

Psychologie

Premier cycle
Université (3 ans)

Cette discipline comprend les programmes universitaires comme la psychologie appliquée, l'étude et la psychologie de l'enfant, la psychologie expérimentale, et les études psychologiques et de comportement. La plupart des universités exigent un diplôme d'études secondaires (ou un DEC dans le cas des étudiants québécois qui veulent s'inscrire à une université du Québec). Ce programme est offert dans toutes les provinces et a une durée moyenne de trois ans. La représentation des femmes dans cette discipline est supérieure à la moyenne au niveau du premier cycle. En 1985, les femmes représentaient environ 75 % des diplômés en psychologie. Un nombre important de ces diplômés étaient inscrits à temps partiel pendant le dernier semestre de leurs études.

Tendances et projections

Depuis 1981, un nombre moyen de 4 900 personnes ont obtenu un diplôme de premier cycle en psychologie, contre 3 800 pendant les années 1970. En dépit de cette augmentation, la proportion de diplômés en psychologie par rapport à l'ensemble de tous les diplômés de ce niveau n'a changé que légèrement, soit de 4 à 5 %. Dans les dernières années, un nombre croissant de personnes ont obtenu leur diplôme dans cette discipline par le biais d'un programme menant au diplôme ou au certificat. Si la popularité relative de ce programme et la capacité des établissements d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent de 1987 à 1995, on s'attend à ce que 5 800 étudiants obtiennent chaque année leur diplôme en psychologie.

Destination des diplômés

Si la proportion des étudiants inscrits à temps partiel pendant leur dernier semestre (le double de celle des autres programmes de premier cycle) est ajoutée à celle des diplômés qui se joignent à la population active après l'obtention de leur diplôme, alors environ 75 % des diplômés se sont joints à la population active. Le taux de chômage des diplômés qui cherchent du travail est légèrement supérieur à la moyenne et il leur est plus difficile de trouver un emploi à temps plein que les autres diplômés de ce niveau.

Professions

C'est dans le domaine de l'enseignement que se retrouvent le plus de diplômés en psychologie, surtout au niveau primaire et à la maternelle. D'autres trouvent de l'emploi dans des domaines reliés aux sciences sociales, à la gestion et à l'administration. Les diplômés en psychologie doivent concurrencer les diplômés des autres disciplines reliées à l'enseignement et aux sciences sociales aux niveaux collégial et universitaire.

Coup d'oeil rétrospectif

Bien qu'une proportion inférieure à la moyenne jugent que leur emploi est relié à leur domaine d'étude et s'estiment surqualifiés pour leur emploi, les diplômés en psychologie indiquent un niveau de satisfaction comparable à celui des autres diplômés embauchés à temps plein. Toutefois, une proportion inférieure à la moyenne s'inscriraient au même programme si c'était à refaire. Les détenteurs d'une maîtrise ou d'un doctorat indiquent une satisfaction professionnelle relativement plus favorable.

Psychologie

Maîtrise
Université (2 ans)

Sciences sociales et services

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	411	540	551	545	490
% de tous les détenteurs d'une maîtrise	3,9	3,8	3,3	3,3	3,3

Destination des diplômés (%)

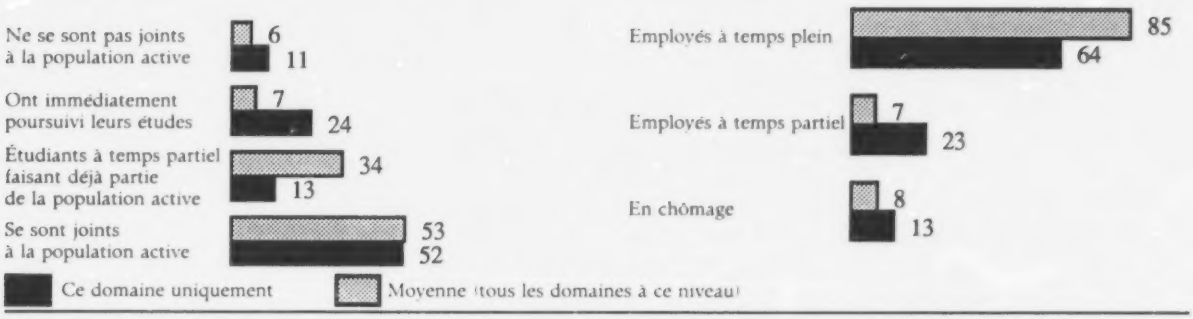

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

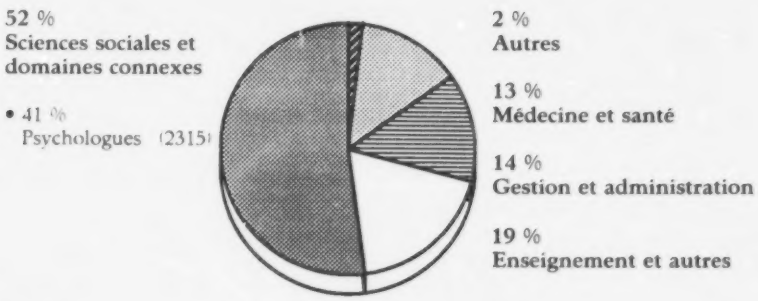

Sciences sociales et services

Psychologie

Maîtrise
Université (2 ans)

Le programme de psychologie au niveau de la maîtrise comprend la psychopathologie, la psychologie du comportement, la psychologie des enfants, le développement des connaissances, la psychologie comparée, la théorie de l'apprentissage, la psychologie sociale et la psychologie clinique. Les prérequis à cette discipline varient selon l'établissement mais, en général, le candidat doit détenir, d'une université reconnue, un diplôme spécialisé de premier cycle ou l'équivalent, dans cette discipline ou dans une discipline connexe. Comme nous l'avons signalé dans l'introduction, les détenteurs d'un certificat universitaire supérieur sont inclus avec les détenteurs d'une maîtrise. En général, les programmes menant à un certificat sont de plus courte durée, et l'étudiant s'y inscrit après avoir obtenu un diplôme de premier cycle ou une maîtrise. Environ 95 % des diplômés de 1985 ont obtenu un diplôme plutôt qu'un certificat. Le cours est offert dans toutes les provinces sauf à l'Île-du-Prince-Édouard et sa durée, qui varie selon l'établissement, est en général de deux ans. Il est possible, dans certains établissements, de suivre ce cours en participant à un programme CO-OP. Selon les données de 1984, environ 10 % des diplômés se sont prévalus de cette option. Les diplômés sont en majorité des femmes (65 %) et étudient au Québec (45 %).

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et par conséquent de diplômés, dépend de la capacité des facultés concernées d'accueillir de nouveaux étudiants et du nombre de demandes d'admission. Ces deux facteurs sont influencés en partie par la situation actuelle du marché du travail et les perspectives d'emploi. Depuis 1981, il y a eu en moyenne 525 diplômés par année. La popularité de ce cours, que traduit sa part de l'ensemble des diplômés au niveau de la maîtrise, a été à peu près constante entre 1971 et 1981, mais elle a depuis diminué. Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil des facultés se maintiennent entre 1987 et 1995, on peut s'attendre à ce qu'il y ait environ 500 diplômés par année dans cette discipline. Cela voudrait dire que le nombre de nouveaux diplômés se faisant concurrence pour des emplois connexes serait légèrement inférieur, au cours de la période de projections, à ce qu'il était entre 1981 et 1985.

Destination des diplômés

À la fin de leurs études une proportion moyenne de ces diplômés entrent dans le marché du travail pour la première fois alors qu'une proportion bien supérieure à la moyenne poursuivent leurs études. Ces diplômés réussissent moins bien que les autres diplômés au niveau de la maîtrise à trouver un emploi, et la situation serait pire si 25 % des nouveaux venus dans le marché du travail n'avaient pas réussi à trouver un emploi à temps partiel.

Professions

La majorité des diplômés en psychologie au niveau de la maîtrise embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, travaillent comme psychologues dans des hôpitaux ou dans des écoles primaires ou secondaires. Les autres sont répartis entre diverses professions et concentrés surtout dans le domaine de l'enseignement, de l'administration et de la santé. Les diplômés de ce programme qui cherchent un emploi doivent surtout concurrencer d'autres diplômés en psychologie détenteurs d'un baccalauréat ou d'un doctorat.

Coup d'oeil rétrospectif

Une enquête effectuée en 1984 révèle que même si les diplômés de 1982 réussissent moins bien que les autres diplômés au niveau de la maîtrise à passer au marché du travail, ils affirment, dans une proportion moyenne, que leur emploi concorde avec leur domaine d'étude et ils sont même plus satisfaits de cet emploi que les autres diplômés au niveau de la maîtrise. Ce n'est que dans une proportion bien inférieure à la moyenne pour tous les diplômés au niveau de la maîtrise qu'ils s'estiment surqualifiés pour leur emploi. Malgré ce passage relativement moins réussi au marché du travail, ces diplômés affirment, dans une proportion à peu près moyenne, qu'ils choisiraient le même programme d'étude si cela était à recommencer.

Psychologie

Doctorat
Université (4 ans)

Sciences sociales et services

Tendances et projections

	1977	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	119	185	169	180	185
% de tous les détenteurs d'un doctorat	7.3	10.2	8.5	8.5	8.5

Destination des diplômés (%)

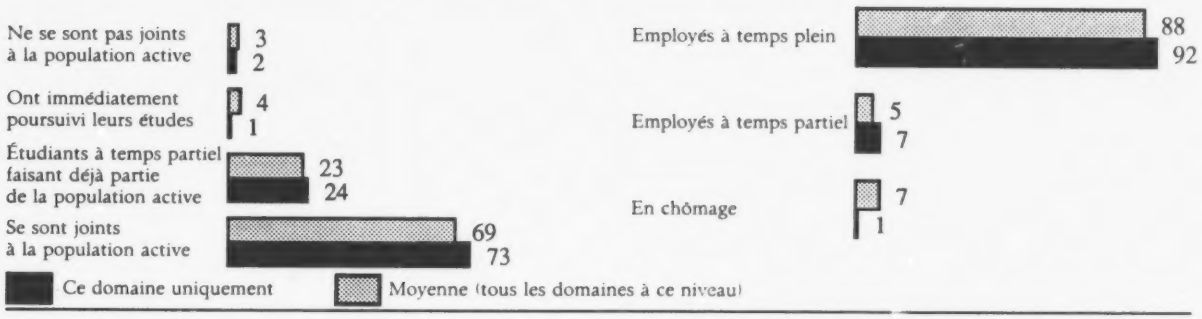

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

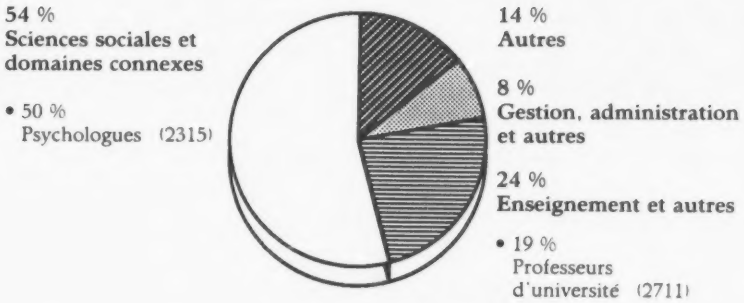

Sciences sociales et services

Psychologie

Doctorat
Université (4 ans)

Les types de spécialisation regroupés à ce niveau sont la psychologie de l'enfant, la théorie d'apprentissage, la psychophysiologie et la psychologie du comportement. Les prérequis habituels au programme de doctorat sont une maîtrise, ou l'équivalent, et une connaissance précise du domaine de spécialisation. Dans certains établissements, les candidats au doctorat en psychologie clinique peuvent s'inscrire directement après avoir obtenu un baccalauréat, mais aucune maîtrise ne leur sera décernée en cours d'étude. En général, la durée du programme est de quatre ans, mais elle varie selon la province et l'établissement. Toutes les provinces à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, offrent un programme de doctorat en psychologie. Certains établissements offrent la possibilité d'étudier dans le cadre d'un programme CO-OP. Selon les données de 1984, seulement 5 % environ des diplômés en psychologie se sont prévalus de cette possibilité. Les détenteurs d'un doctorat en psychologie sont généralement âgés de 34 ans au moment de l'obtention de leur diplôme. La représentation féminine est plus importante dans ce programme d'étude qu'elle ne l'est dans les autres domaines; en effet, en 1985, les femmes représentaient 40 % de l'ensemble des diplômés.

Tendances et projections

Le programme de doctorat en psychologie est le plus important, pour ce qui est du nombre de diplômés, des disciplines étudiées au niveau du doctorat. Le nombre de détenteurs d'un doctorat dans ce domaine a augmenté de plus de 40 % entre 1971 et 1985. Simultanément, l'importance relative de ce domaine, par rapport à celle de tous les autres domaines d'étude à ce niveau, est passé de 7,3 % en 1971 à 10,2 % en 1981 puis est retombée à 8,5 % en 1985. Si la popularité relative de ce cours, et la capacité des facultés concernées d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent de 1987 à 1995, 200 étudiants devraient obtenir leur diplôme chaque année dans cette matière.

Destination des diplômés

Après avoir obtenu leur diplôme, seul un petit nombre de diplômés décident de ne pas se joindre à la population active ou de poursuivre immédiatement leurs études. Près des trois quarts des diplômés se joignent à la population active, ce qui représente une proportion très supérieure aux autres domaines. La proportion de diplômés qui obtient un poste à temps plein ou à temps partiel est supérieure à la moyenne. Le chômage est pratiquement inexistant.

Professions

Parmi les diplômés embauchés à temps plein, la grande majorité occupent un emploi de travailleur spécialisé en sciences sociales et, la plupart du temps, de psychologues. Une proportion importante de ces personnes travaillent dans l'enseignement, surtout comme professeurs d'université, ainsi que dans le domaine de la gestion.

Coup d'oeil rétrospectif

Un sondage mené en 1984 auprès des diplômés de ce domaine d'étude révèle un niveau de satisfaction professionnelle assez comparable au niveau moyen de satisfaction professionnelle de l'ensemble des détenteurs de doctorat. Tous les indicateurs de cotation de l'emploi du moment, la correspondance entre l'emploi et le programme d'étude ou le niveau de satisfaction professionnelle de ces diplômés correspondent à la moyenne pour le niveau. Parmi ces diplômés, un pourcentage légèrement inférieur à la moyenne choisiraient les mêmes études si cela était à refaire.

Technologies de l'industrie des services

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Sciences sociales et services

Tendances et projections

	1977	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	255	424	786	795	750
% de tous les diplômés en formation professionnelle	0.7	0.9	1.3	1.3	1.3

Destination des diplômés (%)

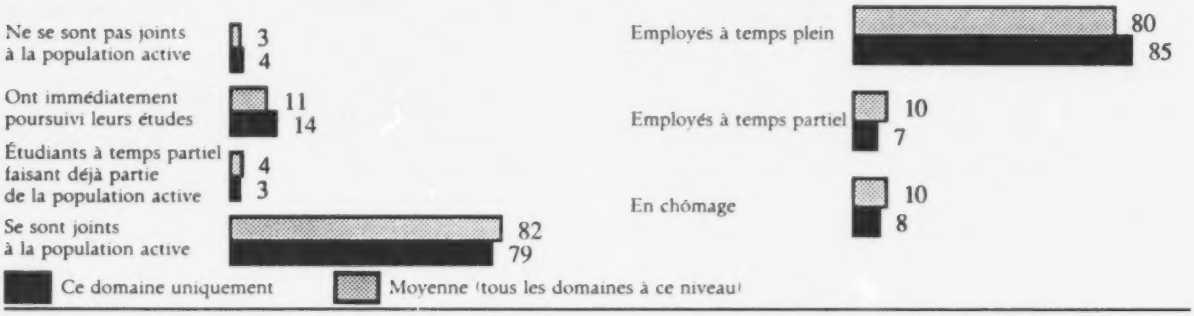

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

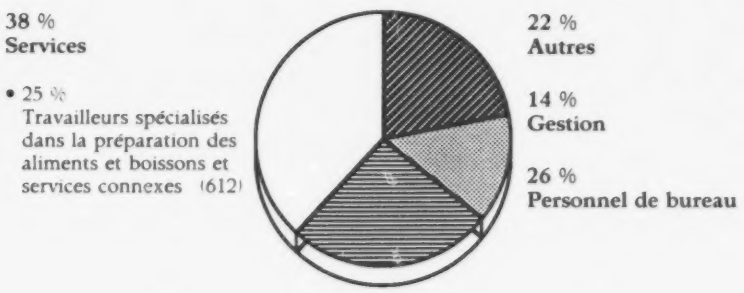

Sciences sociales et services

Technologies de l'industrie des services

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Ce domaine d'étude comprend des programmes tels les services alimentaires, la boulangerie, la cuisine, le service aux tables, l'économie domestique, le lavage et le nettoyage à sec, les services hospitaliers et touristiques. Les exigences d'admission à cette discipline varient d'un établissement à l'autre, mais le candidat doit généralement passer une entrevue, subir un examen médical et un test d'aptitudes linguistiques, avoir une expérience de travail pertinente et avoir réussi des cours de niveau secondaire en français ou en anglais, en mathématiques et, dans certains cas, en chimie. Ce cours est offert dans toutes les provinces sauf à Terre-Neuve, au Nouveau-Brunswick et au Manitoba et sa durée, qui varie d'un établissement à l'autre, compte généralement deux ans d'étude. Certains établissements offrent la possibilité d'obtenir son diplôme par le biais d'un engagement dans un programme CO-OP et selon les données de 1984, un nombre important des diplômés de ce cours (30 %) ont obtenu leur certificat ou leur diplôme de cette façon. La majorité des diplômés sont des femmes (55 %) et étudient en Ontario (45 %).

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et par conséquent de diplômés, dépend de la capacité des établissements concernées d'accueillir de nouveaux étudiants et du nombre de demandes d'admission. La conjoncture courante et prévue du marché du travail influencent partiellement ces deux facteurs. Depuis 1981, le nombre annuel moyen de diplômés est de 650. La popularité de ce cours, mesurée d'après le nombre de ses étudiants par rapport à l'ensemble des diplômés des collèges communautaires et des cégeps, a augmenté lentement et régulièrement de 1977 à 1986. Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil des établissements se maintiennent de 1987 à 1995, on prévoit que 800 étudiants obtiendront un diplôme chaque année.

Destination des diplômés

Après l'obtention de leur diplôme, un nombre de diplômés légèrement supérieur à la moyenne poursuivent leurs études et, inversement, un nombre inférieur à la moyenne se joignent à la population active. La transition de l'école au marché du travail a été mieux réussie pour les diplômés en technologies de l'industrie des services que pour les autres diplômés: une proportion inférieure à la moyenne n'a pas réussi à trouver d'emploi (taux de chômage de 8 %), alors qu'une proportion plus importante a trouvé de l'emploi à temps plein.

Professions

La plupart des diplômés en technologies de l'industrie des services embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, travaillent dans la préparation des aliments et des boissons et dans des postes connexes de l'industrie des services alimentaires et des boissons. Les autres sont dispersés entre diverses professions, dont une concentration importante dans des postes de commis aux écritures et de gestionnaire.

Coup d'oeil rétrospectif

Bien qu'une proportion supérieure à la moyenne de ces diplômés sont satisfaits de leur emploi, une proportion inférieure à la moyenne trouvent cet emploi bien assorti à leur discipline d'étude et un nombre nettement plus grand s'estiment surqualifiés pour leur travail. Environ 55 % de ces diplômés, contre une moyenne de 65 % pour l'ensemble des diplômés des collèges communautaires et des cégeps, choisiraient le même programme si c'était à refaire.

Technologies de l'industrie des services (cuisine)

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (9 mois)

Sciences sociales et services

Tendances

	1983-1984*
Nombre de diplômés	1 921
% de tous les diplômés en formation professionnelle	2.6

* Cette période est la seule, depuis 1977, qui puisse fournir des données d'ensemble fiables et couvrant toutes les provinces, territoires et domaines d'étude. Étant donné l'insuffisance de données chronologiques et l'obtention récente des données pour la période 1983-1984, nous ne pouvons, pour l'instant, fournir des projections.

Destination des diplômés (%)

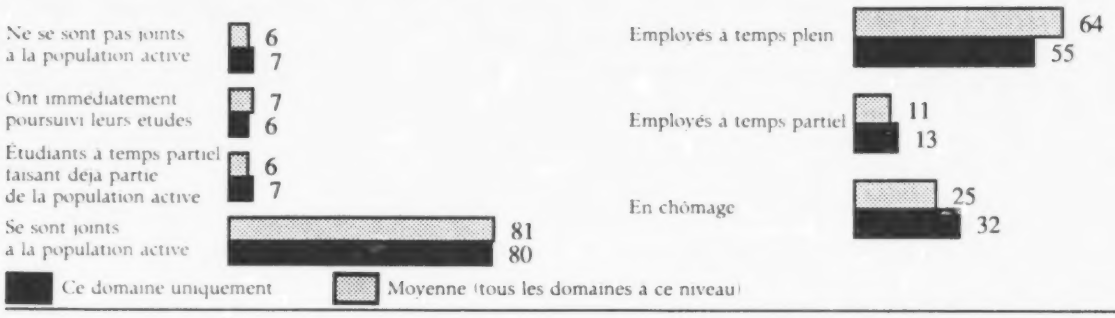

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

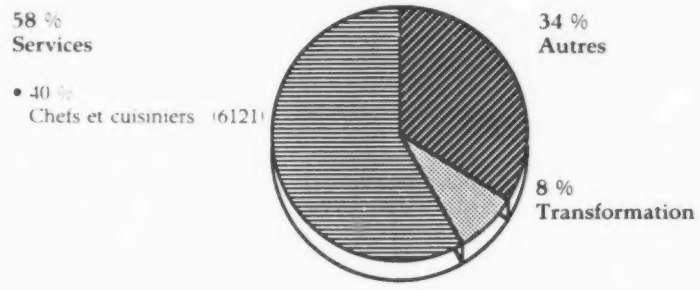

Sciences sociales et services

Technologies de l'industrie des services (cuisine)

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (9 mois)

Ce programme vise à préparer des individus aux emplois de cuisiniers ou de chefs. Les exigences d'admission varient selon le type de programme (pré-emploi ou recyclage), l'établissement ou la province et les candidats doivent avoir obtenu leur diplôme de 10e année ou avoir terminé leurs études secondaires. Le programme dure en moyenne neuf mois et en 1983-1984 il était offert dans toutes les provinces sauf au Québec. Les stagiaires qui ont terminé le programme en 1982 étaient légèrement plus âgés que la moyenne des étudiants de ce niveau. Selon les données de 1984, autant de femmes que d'hommes sont inscrits dans ce programme de formation spécialisée.

Tendances et projections

En 1983-1984, il y a eu 1 921 diplômés dans ce domaine d'étude, ce qui représentait plus de 2 % de l'ensemble des diplômés de tous les programmes de formation professionnelle. Si la popularité relative de ce cours et la capacité des établissements concernés d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent de 1987 à 1995, le nombre moyen de diplômés par année devrait diminuer légèrement par suite de la réduction du groupe d'âge pertinent.

Destination des diplômés

Pour les diplômés de ce programme, la situation dans le marché du travail est difficile. Ils se joignent à la population active dans une proportion comparable à celle des diplômés des autres domaines, mais ils réussissent moins bien à trouver un emploi. En effet, le pourcentage de chômeurs est considérablement plus élevé pour ce groupe que pour la moyenne à ce niveau.

Professions

Deux ans après l'obtention de leur diplôme, les travailleurs embauchés à temps plein occupent pour la plupart un emploi dans les services, surtout de chefs ou de cuisiniers. Les autres diplômés trouvent des emplois de travailleurs des industries de transformation, et le reste occupent divers autres emplois. Les diplômés dans des domaines connexes comme les services des aliments et la préparation des aliments à ce niveau et au niveau collégial, disputent les emplois de chefs et de cuisiniers à ces diplômés.

Coup d'oeil rétrospectif

En général, les diplômés embauchés à temps plein indiquent un niveau de satisfaction professionnelle et éducative comparable à la moyenne pour ce niveau. Une proportion légèrement supérieure à la moyenne estiment que leur formation est supérieure aux exigences de leur emploi. Les diplômés de collèges dans des domaines connexes réussissent relativement mieux dans le marché du travail, leur taux de chômage étant inférieur à celui des diplômés dont il est ici question.

Technologies de l'industrie des services (Autres technologies de préparation des aliments)

Sciences sociales et services

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (7 mois)

Tendances

	1983-1984*
Nombre de diplômés	1 565
% de tous les diplômés en formation professionnelle	2.1

* Cette période est la seule, depuis 1977, qui puisse fournir des données d'ensemble fiables et couvrant toutes les provinces, territoires et domaines d'étude. Étant donné l'insuffisance de données chronologiques et l'obtention récente des données pour la période 1983-1984, nous ne pouvons, pour l'instant, fournir des projections.

Destination des diplômés (%)

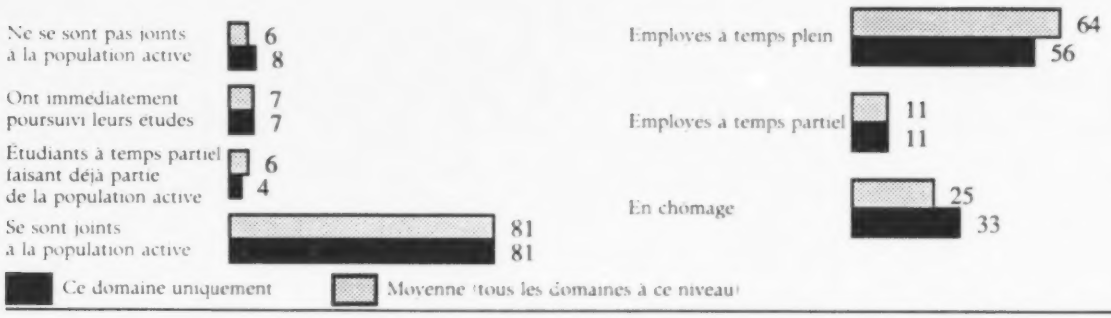

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

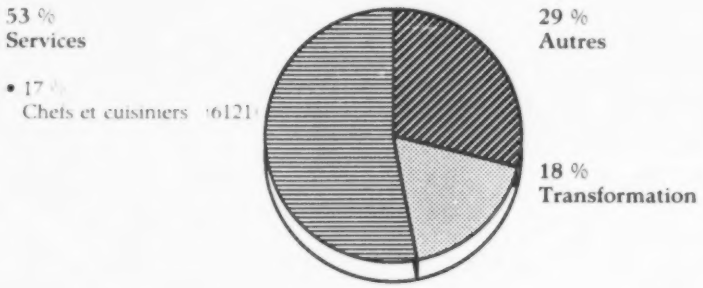

Sciences sociales et services

Technologies de l'industrie des services (Autres technologies de préparation des aliments)

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (7 mois)

Ce domaine d'étude regroupe, entre autres, des programmes de formation en pâtisserie, en service des boissons et en administration des services de diététique. Les prérequis à ces programmes varient selon le type de programme (recyclage ou pré-emploi), l'établissement et la province. Un sondage mené en 1984 indique que la moyenne des diplômés d'un tel programme détiennent déjà un diplôme d'études supérieures avant de s'inscrire. La durée du programme est généralement de sept mois, mais varie selon le type de programme; en 1983-1984, il était offert dans toutes les provinces sauf à l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick et en Saskatchewan. L'étude démographique des diplômés dans cette discipline indique que ceux-ci sont légèrement plus âgés que la moyenne des diplômés de ce niveau et que les femmes sont relativement plus nombreuses que les hommes, puisqu'elles représentent approximativement 60 % de l'ensemble des diplômés.

Tendances et projections

En 1983-1984, il y a eu près de 1 600 diplômés dans ce programme, ce qui représente environ 2 % de l'ensemble des diplômés de programmes de pré-emploi et de recyclage. Si la popularité relative de ce cours et la capacité des établissements concernés d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent de 1987 à 1995, le nombre annuel moyen de diplômés devrait légèrement baisser par suite de la réduction du groupe d'âge pertinent.

Destination des diplômés

La proportion des diplômés de ce domaine d'étude qui se joignent à la population active est comparable à la moyenne pour ce niveau. Ceux-ci n'ont toutefois pas réussi aussi bien que les autres diplômés à trouver un emploi ou à s'assurer un emploi à temps plein.

Professions

La plupart des diplômés embauchés deux ans après l'obtention de leur diplôme travaillent dans les services, rubrique dans laquelle les chefs et les cuisiniers sont classés. Les autres occupent des emplois de travailleurs des industries de transformation ou d'autres emplois, trop peu nombreux pour être indiqués ici.

Coup d'oeil rétrospectif

Une proportion moyenne de diplômés estiment que leur emploi correspond à leur programme d'étude. Ils sont pour la plupart satisfaits de leur emploi, bien qu'une proportion supérieure à la moyenne s'estiment surqualifiés. Dans l'ensemble, les diplômés de ce domaine d'étude seraient plus susceptibles que d'autres de choisir les mêmes études, si cela était à refaire.

Autres technologies de l'industrie des services

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (7 mois)

Sciences sociales et services

Tendances

	1983-1984*
Nombre de diplômés	1 278
% de tous les diplômés en formation professionnelle	1,7

* Cette période est la seule, depuis 1977, qui puisse fournir des données d'ensemble fiables et couvrant toutes les provinces, territoires et domaines d'étude. Étant donné l'insuffisance de données chronologiques et l'obtention récente des données pour la période 1983-1984, nous ne pouvons, pour l'instant, fournir des projections.

Destination des diplômés (%)

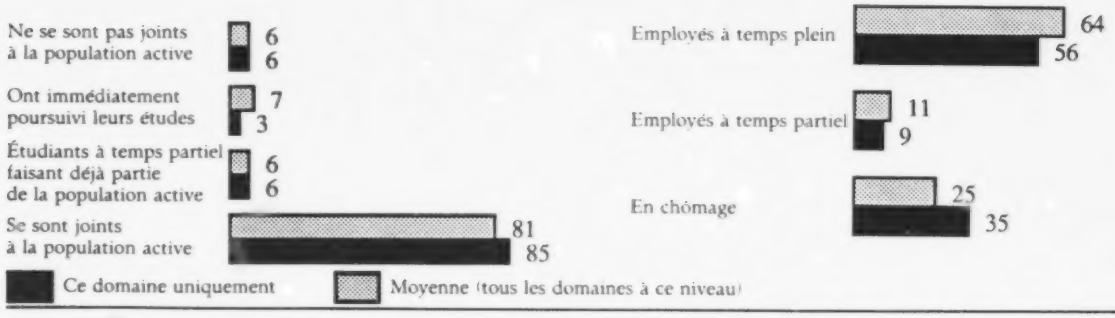

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

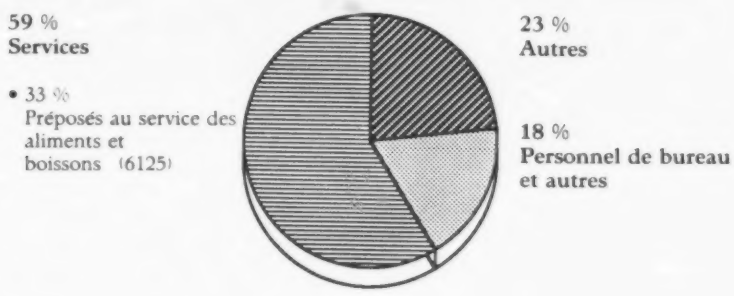

Sciences sociales et services

Autres technologies de l'industrie des services

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (7 mois)

Ce domaine d'étude se compose de programmes de formation en service des aliments, en service hôtelier et en tourisme, en conciergerie, en direction de funérailles et en thanatologie, en blanchisserie et en nettoyage à sec. Les conditions d'admission à de tels programmes varient généralement selon le type de programme (pré-emploi ou recyclage), l'établissement ou la province. D'après un sondage mené en 1984, les diplômés de ce domaine d'étude avaient terminé leurs études secondaires avant de s'inscrire. La durée moyenne de ces programmes est de sept mois, en générale, mais elle varie selon le programme et la province. En 1983-1984, toutes les provinces et tous les territoires canadiens, sauf l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick et les Territoires du Nord-Ouest offraient ce programme. Selon les données de 1984, les femmes étaient plus nombreuses que les hommes dans ce domaine, puisqu'elles représentaient environ 60 % de l'ensemble des diplômés.

Tendances et projections

En 1983-1984, on a enregistré près de 1 300 diplômés dans ce domaine d'étude, ce qui représente environ 2 % de l'ensemble des diplômés inscrits à des programmes de pré-emploi et de recyclage. Si la popularité relative de ce cours et la capacité des établissements concernés d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent de 1987 à 1995, le nombre annuel moyen de diplômés devrait légèrement baisser par suite de la réduction du groupe d'âge pertinent.

Destination des diplômés

La proportion de diplômés qui se joignent à la population active dès la fin de leurs études est supérieure à la moyenne. Toutefois, ces diplômés ont moins bien réussi dans leur quête d'un emploi que les autres diplômés. Par rapport à la moyenne, la proportion de diplômés qui n'ont pu trouver d'emploi est supérieure à la moyenne et ceux qui ont trouvé un emploi à temps plein sont moins nombreux.

Professions

Parmi tous les diplômés embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, la plupart occupent un emploi de travailleur des industries de transformation, surtout dans les services des aliments et des boissons. D'autres ont trouvé des emplois de commis aux écritures et autres. Le reste occupent d'autres emplois mais en trop petit nombre pour qu'ils soient indiqués ici.

Coup d'oeil rétrospectif

La proportion de diplômés embauchés à temps plein qui estiment que leur emploi est lié à leur programme de formation est supérieure à la moyenne. Malgré cela, ils sont relativement moins satisfaits de leur emploi que ne le sont les autres diplômés de programmes de formation professionnelle. De même, la proportion de diplômés qui déclarent avoir une formation supérieure aux exigences de leur emploi et qui s'estiment surqualifiés est nettement supérieure à la moyenne. Pourtant, même si ces diplômés sont plus susceptibles d'être au chômage, 65 % contre 60 % en moyenne pour l'ensemble des diplômés de programmes de formation professionnelle, seraient disposés à choisir de nouveau les mêmes études.

Services sociaux

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (7 mois)

Sciences sociales et services

Tendances

	1983-1984*
Nombre de diplômés	994
% de tous les diplômés en formation professionnelle	1.3

* Cette période est la seule, depuis 1977, qui puisse fournir des données d'ensemble fiables et couvrant toutes les provinces, territoires et domaines d'étude. Étant donné l'insuffisance de données chronologiques et l'obtention récente des données pour la période 1983-1984, nous ne pouvons, pour l'instant, fournir des projections.

Destination des diplômés (%)

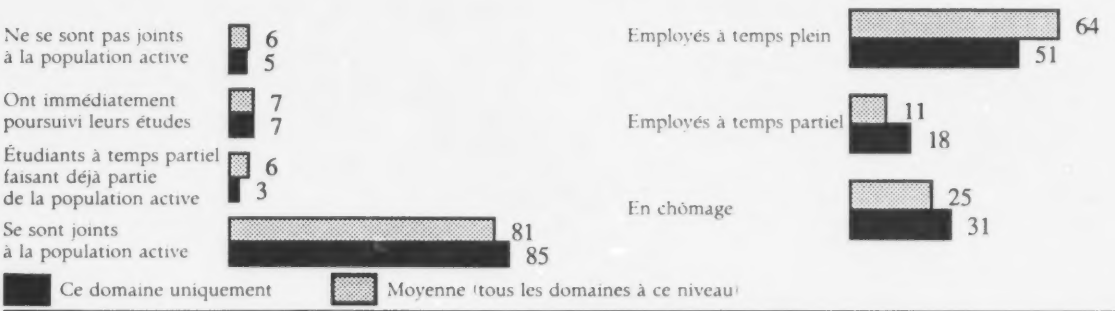

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

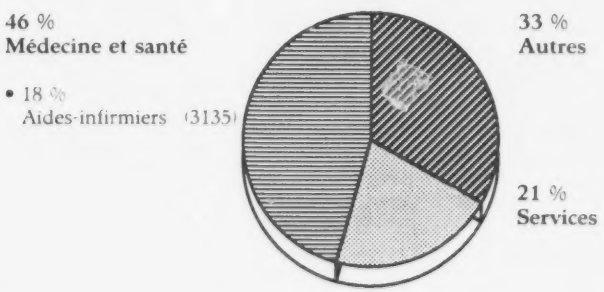

Sciences sociales et services

Services sociaux

Formation professionnelle
École publique de métiers et établissement analogue (7 mois)

Ce domaine d'étude se compose, entre autres, des programmes de formation suivants : garderies, soins des handicapés et techniques d'aide et de services sociaux. Les conditions d'admission à ces programmes varient selon le type de programme (pré-emploi ou recyclage), l'établissement et la province. Le sondage mené en 1984 révèle que les diplômés de ce programme ont en moyenne terminé leurs études secondaires avant de s'inscrire. Le programme dure environ sept mois et est offert dans toutes les provinces sauf à Terre-Neuve, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse et en Saskatchewan. Les diplômés interrogés en 1984 étaient légèrement plus âgés que la moyenne des diplômés, et les femmes représentaient plus de 90 % de l'ensemble des diplômés.

Tendances et projections

En 1983-1984, il y avait environ 1 000 diplômés dans ce programme de formation, ce qui représentait légèrement plus de 1 % de l'ensemble des diplômés à ce niveau. Si la popularité relative de ce cours et la capacité des établissements concernés d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent au cours de 1987 à 1995, le nombre annuel moyen de diplômés devrait diminuer légèrement par suite de la réduction du groupe d'âge pertinent.

Destination des diplômés

La proportion des diplômés de ce domaine d'étude qui se joignent à la population active après l'obtention de leur diplôme est légèrement supérieure à la moyenne, mais ceux-ci ont moins bien réussi dans leur quête d'un emploi que les autres diplômés. La proportion de ces diplômés qui n'a pu trouvé d'emploi est supérieure à la moyenne, et ceux-ci avaient moins de chances d'obtenir un emploi à temps plein que les diplômés des autres domaines.

Professions

De tous les diplômés embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, près de la moitié occupent un emploi d'aide-infirmier dans le domaine de la médecine et de la santé, tandis que les autres travaillent dans les services sociaux et occupent divers autres emplois.

Coup d'oeil rétrospectif

Par comparaison aux diplômés des autres domaines de ce niveau, les diplômés en services sociaux trouvent un emploi à temps plein ont de meilleures chances d'exercer un métier lié à leurs études, d'être satisfaits professionnellement et de ne pas s'estimer surqualifiés. Malgré le taux de chômage relativement élevé que connaissent ces diplômés, la proportion de ceux qui seraient disposés à suivre de nouveau les mêmes études, si cela était à refaire, est supérieure à la moyenne.

Services sociaux

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Sciences sociales et services

Tendances et projections

	1977	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	1 455	1 628	1 970	2 000	1 880
% de tous les diplômés en formation professionnelle	3,9	3,5	3,4	3,4	3,4

Destination des diplômés (%)

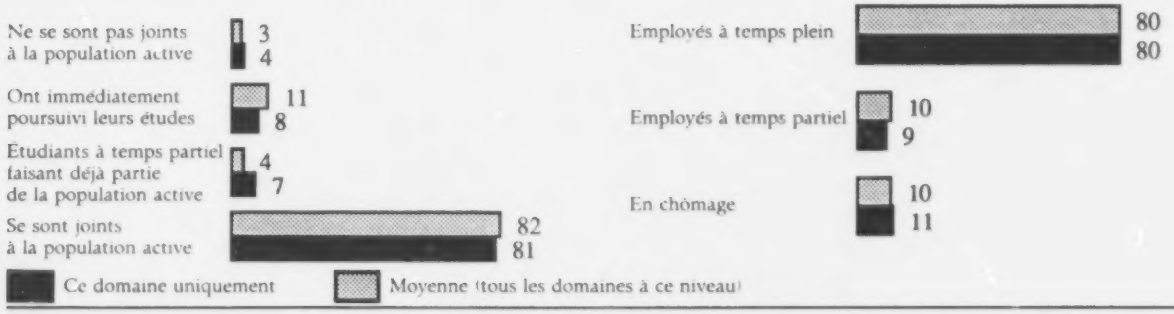

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

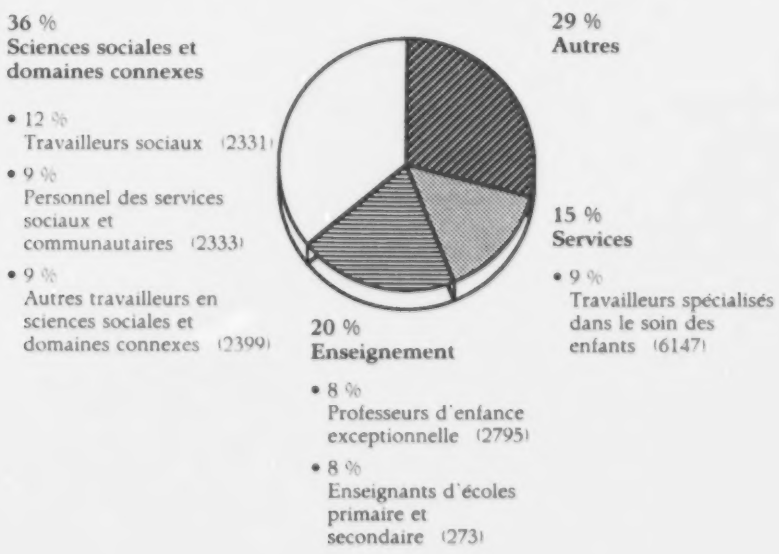

Sciences sociales et services

Services sociaux

Formation professionnelle
Collège communautaire/cégep (2 ans)

Ce domaine d'étude comprend l'aide à l'enfance, les services à la jeunesse, la gérontologie, l'aide aux handicapés, les arts ménagers et les secteurs connexes ainsi que la planification communautaire. Les prérequis à cette discipline varient selon l'établissement, mais en général le candidat doit passer une entrevue, présenter une lettre de recommandation pertinente, subir un test d'aptitudes linguistiques, avoir une certaine expérience de travail connexe, avoir terminé des cours avancés de français ou d'anglais et de mathématiques de niveau secondaire. Bien que ce ne soit pas une nécessité, il est recommandé d'avoir suivi des cours d'histoire, de politique, de géographie, de psychologie et de sociologie. Ce programme professionnel est offert dans toutes les provinces sauf au Nouveau-Brunswick et sa durée, qui varie selon l'établissement, est en général de deux ans. Dans certains établissements, il est possible d'obtenir un diplôme en participant à un programme CO-OP. Selon les données de 1984, environ 25 % des diplômés en services sociaux ont obtenu leur certificat ou diplôme de cette façon, comparativement à 15 % pour l'ensemble des diplômés de niveau collégial. La majorité des diplômés de ce programme se compose de femmes qui étudient en Ontario.

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, donc de diplômés, dépend du nombre de demandes d'admission et de la capacité des collèges concernés d'accueillir de nouveaux étudiants. Les conditions actuelles et prévues du marché du travail influencent en partie ces deux facteurs. Depuis 1981, le nombre annuel moyen de diplômés est de 1 800. La popularité de ce cours, comme en témoigne sa part de l'ensemble des diplômés des collèges communautaires et des cégeps, a légèrement diminué entre 1977 et 1986. Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil des collèges se maintiennent de 1987 à 1995, on estime que 1 900 élèves par année recevront un diplôme dans cette discipline.

Destination des diplômés

Les diplômés du programme des services sociaux réussissent dans le marché du travail aussi bien que la moyenne des diplômés des autres disciplines collégiales. La seule divergence remarquable est la proportion légèrement supérieure à la moyenne de ceux qui suivent le cours en continuant de travailler et la proportion légèrement inférieure à la moyenne de ceux qui poursuivent leur formation après l'obtention de leur diplôme.

Professions

Les diplômés embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, occupent pour la plupart des postes de travailleurs sociaux, de travailleurs des services sociaux et communautaires, de travailleurs des services à l'enfance et d'enseignants des élèves en difficulté dans des établissements de services sociaux privés (garderies, centres de jour, prématernelles), dans des services de santé et de services sociaux publics et dans des hôpitaux. Les autres diplômés se répartissent entre divers emplois; une partie importante d'entre eux occupent des postes d'enseignants dans des écoles primaires et secondaires. Les diplôômés de ce cours qui cherchent de l'emploi dans le domaine de l'aide sociale doivent concurrencer les diplômés en éducation et en consultation des collèges et des cégeps et les diplômés en sociologie et en travail social des universités.

Coup d'oeil rétrospectif

Même si, dans une proportion légèrement inférieure à la moyenne, ces diplômés estiment que l'emploi qu'ils occupent correspond à leur domaine d'étude, une proportion nettement supérieure à la moyenne se disent satisfaits de leur emploi. Cette satisfaction supérieure à la moyenne traduit le fait qu'une proportion nettement inférieure à la moyenne considèrent que leurs compétences professionnelles dépassent les exigences de leur emploi. Un nombre moyen de ces diplômés choisiraient le même cours si le choix s'imposait de nouveau.

Travail social et services sociaux

Premier cycle
Université (3 ans)

Sciences sociales et services

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	324	1 503	1 729	1 810	1 740
% de tous les diplômés de premier cycle	0.4	1.5	1.5	1.5	1.5

Destination des diplômés (%)

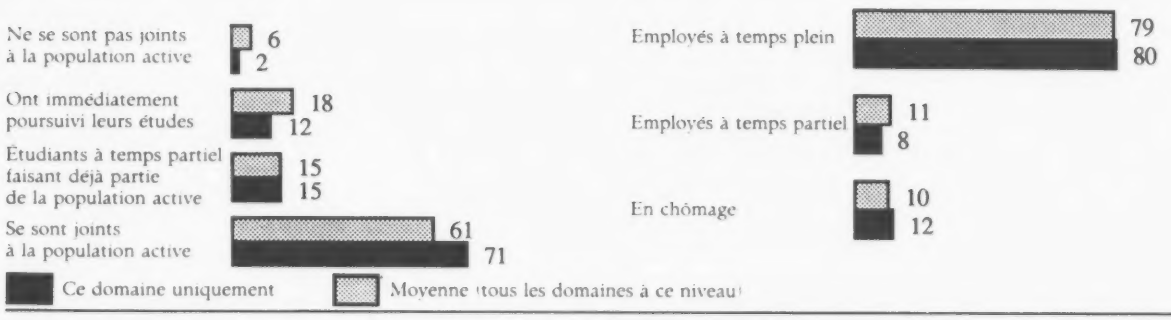

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

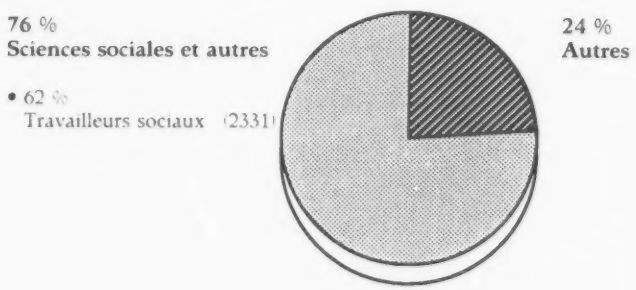

Sciences sociales et services

Travail social et services sociaux

Premier cycle
Université (3 ans)

L'admission aux programmes de premier cycle en travail social et en services sociaux nécessite généralement un diplôme de niveau secondaire avec des cours avancés en mathématiques. Certains établissements exigent que le candidat passe une entrevue ou remplisse un questionnaire. Puisque l'inscription à ces programmes est contingentée, de bonnes notes au niveau secondaire constituent un atout. Les étudiants adultes ayant une expérience de travail pertinente peuvent être admis même s'ils n'ont pas de diplôme de niveau secondaire. Toutes les provinces offrent un programme de travail social et de services sociaux d'une durée moyenne de trois ans, sauf l'Île-du-Prince-Édouard. Le nombre d'étudiants qui s'inscrivent à un programme d'enseignement CO-OP (programme qui permet à l'étudiant d'étudier pendant une partie de l'année et de travailler pendant l'autre partie) est supérieur à celui des autres disciplines. Les femmes sont plus nombreuses dans ce programme que dans les autres et représentent environ 80 % des diplômés de 1985.

Tendances et projections

Ce programme d'étude est devenu de plus en plus populaire pendant les années 1970. Entre 1971 et 1981, le nombre annuel de diplômés a quintuplé. Pendant la première moitié des années 1980, 1 600 étudiants ont obtenu leur diplôme dans cette discipline chaque année, ce qui représente 1,5 % de tous les diplômes de premier cycle conférés. Si la popularité relative de ce programme et la capacité des établissements d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent de 1987 à 1995, on s'attend à ce que 1 800 étudiants obtiennent ce diplôme chaque année.

Destination des diplômés

Les données du sondage de 1984 révèlent que les diplômés de 1982 sont moins susceptibles de poursuivre leurs études que les autres diplômés et préfèrent se joindre à la population active. Ce qu'ils font d'ailleurs avec un succès moyen, car leur taux de chômage est sensiblement plus élevé que dans les autres disciplines.

Professions

Les diplômés embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, travaillent comme travailleurs sociaux alors que d'autres trouvaient de l'emploi dans d'autres domaines des sciences sociales. Les diplômés des collèges, des cégeps et des universités font également concurrence pour ces mêmes postes, sans parler des détenteurs d'une maîtrise en travail social et en services sociaux.

Coup d'oeil rétrospectif

Les conditions du marché du travail sont assez favorables pour ces diplômés. Une proportion supérieure à la moyenne considèrent que leur emploi correspond bien à leur discipline d'étude. De même, ils ont indiqué un degré de satisfaction professionnelle supérieur même s'ils sont plus portés à s'estimer surqualifiés.

Travail social et services sociaux

Maîtrise
Université (2 ans)

Sciences sociales et services

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	526	391	528	520	470
% de tous les détenteurs d'une maîtrise	5.0	2.7	3.2	3.2	3.2

Destination des diplômés (%)

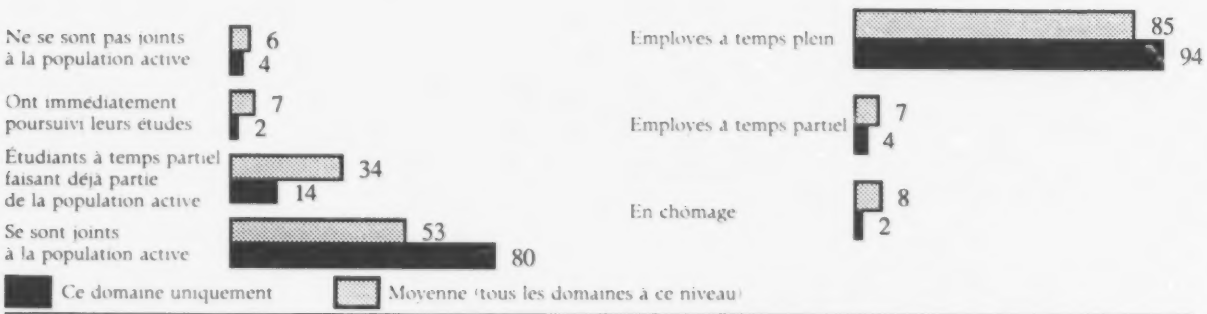

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

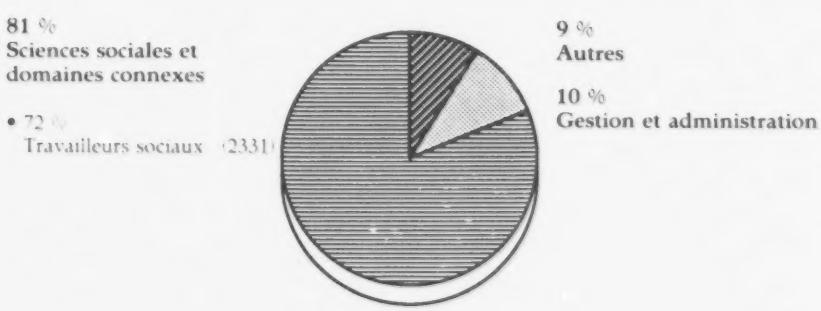

Sciences sociales et services

Travail social et services sociaux

Maîtrise
Université (2 ans)

Au niveau de la maîtrise, les prérequis à cette discipline varient selon l'établissement mais, en général, le candidat doit détenir, d'une université reconnue, un diplôme spécialisé de premier cycle ou l'équivalent, dans cette discipline ou une discipline connexe (par ex., en sociologie). Comme nous l'avons signalé dans l'introduction, les détenteurs d'un certificat universitaire supérieur sont inclus avec les détenteurs d'une maîtrise. En général, les programmes menant à un certificat sont de plus courte durée, et l'étudiant s'y inscrit après avoir obtenu un diplôme de premier cycle ou une maîtrise. Dans ce cas, tous les diplômés de 1985 ont reçu un diplôme (c.-à-d. la maîtrise en travail social). La maîtrise est offerte dans toutes les provinces sauf à l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick et sa durée, qui varie selon l'établissement, est en général de deux ans. Dans certaines universités, il est possible de suivre ce cours en participant à un programme CO-OP. Selon les données de 1984, environ 15 % des diplômés ont obtenu leur diplôme de cette façon. Les diplômés sont en majorité des femmes (75 %) et étudient en Ontario (60 %).

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et par conséquent de diplômés, dépend de la capacité des facultés concernées d'accueillir de nouveaux étudiants et du nombre de demandes d'admission. Ces deux facteurs sont influencés en partie par la situation actuelle du marché du travail et les perspectives d'emploi. Depuis 1981, il y a eu en moyenne 450 diplômés par année. La popularité de ce cours, que traduit sa part de l'ensemble des diplômés au niveau de la maîtrise, a beaucoup diminué entre 1971 et 1981, mais elle a connu depuis une remontée. Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil des facultés se maintiennent entre 1987 et 1995, on peut s'attendre à environ 500 diplômés par année dans cette discipline.

Destination des diplômés

À la fin de leurs études, c'est une proportion de diplômés supérieure à la moyenne qui entrent dans le marché du travail pour la première fois. Cette statistique s'explique par la proportion moins grande de diplômés qui poursuivent leurs études ou qui sont déjà dans le marché du travail et qui fréquentent l'université à temps partiel. Ces diplômés réussissent beaucoup mieux que les autres diplômés au niveau de la maîtrise à trouver du travail, comme le traduit leur faible taux de chômage (2 %) et la proportion élevée de ceux qui réussissent à trouver un emploi à temps plein.

Professions

La plupart des diplômés en travail social et en aide sociale embauchés à temps plein, deux ans après la fin de leurs études, occupent des postes de travailleurs sociaux dans les secteurs hospitalier ou non institutionnel de l'économie. Les autres sont répartis entre diverses professions comme celles de directeurs et d'administrateurs. Les diplômés de ce cours qui cherchent un emploi comme travailleurs sociaux doivent surtout concurrencer les diplômés de premier cycle en travail social et en aide sociale, en psychologie ou en sociologie, ou les diplômés de collèges communautaires et de cegeps détenant un diplôme ou un certificat en services sociaux ou dans les domaines de l'enseignement et de la consultation.

Coup d'oeil rétrospectif

D'après une enquête menée en 1984, non seulement les diplômés de 1982 réussissent-ils mieux que les autres diplômés au niveau de la maîtrise à passer au marché du travail, mais ce n'est que dans une proportion bien inférieure à la moyenne (40 %) qu'ils s'estiment surqualifiés. De plus, selon cette enquête, près de 90 % des diplômés sont satisfaits de leur emploi. En raison de ce passage très réussi au marché du travail et du degré élevé de satisfaction professionnelle, environ 85 % des diplômés déclarent qu'ils choisiraient le même programme d'étude si cela était à refaire.

Sociologie

Premier cycle
Université (3 ans)

Sciences sociales et services

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	2 173	3 007	3 130	3 280	3 140
% de tous les diplômés de premier cycle	3.0	3.0	2.8	2.8	2.8

Destination des diplômés (%)

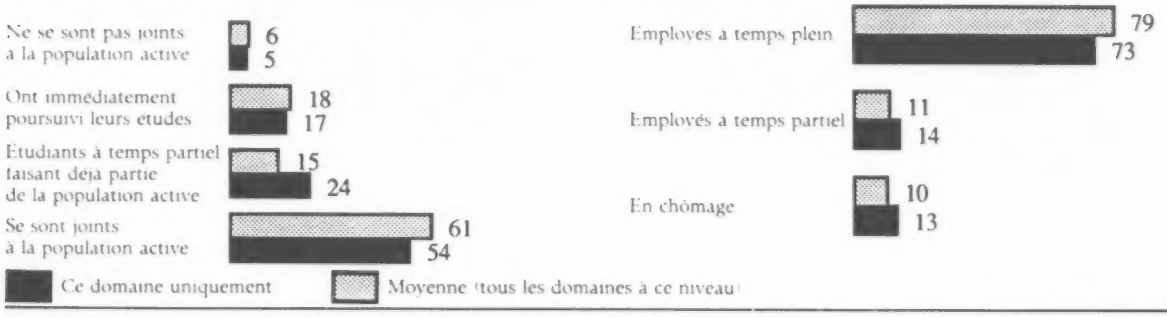

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

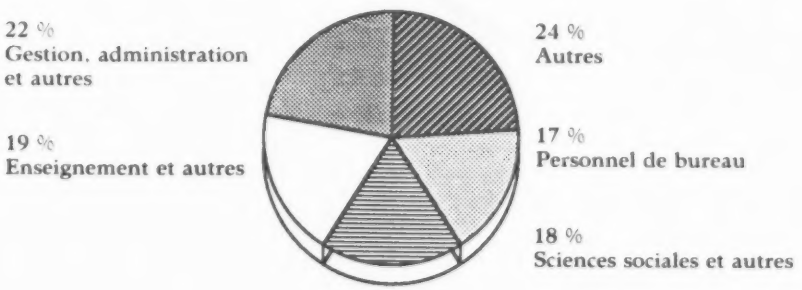

Sciences sociales et services

Sociologie

Premier cycle
Université (3 ans)

Les programmes en sociologie au niveau du premier cycle sont reliés aux études sociologiques comme la théorie sociale, la sociologie de l'industrie et du travail, la structure sociale, de même que la criminologie. L'exigence générale d'admission à un programme de ce genre est le diplôme de niveau secondaire avec une concentration en sciences humaines et en mathématiques (les étudiants québécois qui veulent s'inscrire à une université du Québec doivent détenir un DEC). Toutes les provinces offrent ces programmes d'une durée moyenne de trois ans. Certains établissements offrent la possibilité de s'engager dans un programme en vertu duquel l'étudiant étudie pendant une partie de l'année et travaille pendant l'autre partie (programme CO-OP). On retrouvait la moitié des inscriptions à ce programme en Ontario en 1985. Cette discipline compte surtout des femmes qui représentent 70 % des diplômés de 1985.

Tendances et projections

Entre 1971 et 1985, le nombre de baccalauréats, de diplômes et de certificats conférés en sociologie a augmenté de 45 %. Depuis 1981, une moyenne de 3 160 étudiants ont obtenu un diplôme dans cette discipline chaque année. Bien que le nombre total de diplômes de premier cycle conférés ait aussi augmenté pendant cette période, la popularité relative de cette discipline, à ce niveau, est demeurée sensiblement la même, comptant pour environ 3 % de tous les baccalauréats, les diplômes et les certificats de premier cycle conférés en sciences sociales. Si sa popularité actuelle et la capacité des établissements d'accueillir de nouveaux étudiants se maintiennent de 1987 à 1995, on s'attend à ce que près de 3 300 étudiants obtiennent chaque année leur diplôme dans cette discipline.

Destination des diplômés

Cette discipline est caractérisée par une proportion nettement supérieure à la moyenne de diplômés qui sont inscrits à temps partiel pendant le dernier semestre de leur programme. Si l'on considère ces diplômés comme faisant déjà partie de la population active, près de 80 % des diplômés en sciences sociales sont dans le marché du travail après l'obtention de leur diplôme. Ils ont cependant un peu moins de succès que les autres diplômés et connaissent un taux de chômage plus élevé, alors que le nombre de ceux qui sont embauchés à temps plein est inférieur à la moyenne.

Professions

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, les diplômés en sciences sociales n'ont pas choisi en grand nombre des postes reliés aux sciences sociales, mais bien des postes en gestion, en administration, en enseignement et en travail de bureau. Les diplômés en sociologie ne sont pas les principaux fournisseurs d'employés dans ces professions et, par conséquent, les diplômés des collèges, des cégeps et des universités en administration et en sciences sociales font également concurrence aux diplômés de cette discipline.

Coup d'oeil rétrospectif

Les données d'un sondage de 1984 indiquent que les diplômés de 1982 qui obtiennent un diplôme en sciences sociales jouissent d'une situation moins favorable que les autres diplômés dans le marché du travail. Tous les indicateurs dressent un tableau plus pessimiste que pour la moyenne de ce niveau : une correspondance plus faible entre leur emploi et leur discipline d'étude, un degré plus faible de satisfaction professionnelle et une tendance plus forte à occuper des postes exigeant moins de connaissances que celles acquises. À cet égard, seulement 55 % environ de ces diplômés, contre une moyenne de 70 % pour l'ensemble des programmes de premier cycle, choisiraient le même programme si c'était à refaire.

Sociologie

Maîtrise
Université (2 ans)

Sciences sociales et services

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	210	215	228	225	205
% de tous les détenteurs d'une maîtrise	2.0	1.5	1.4	1.4	1.4

Destination des diplômés (%)

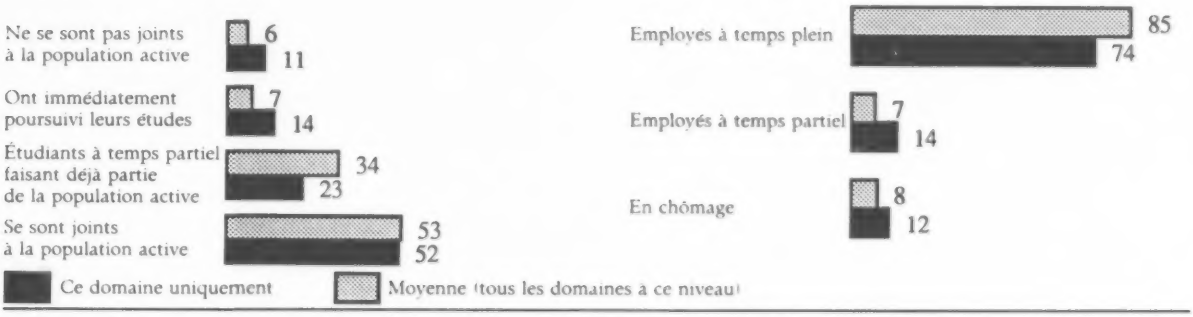

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

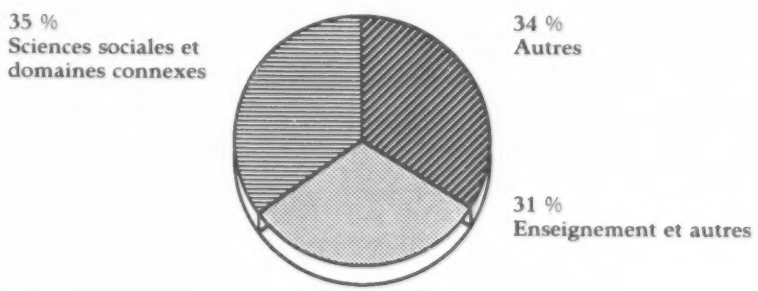

Sciences sociales et services

Sociologie

Maîtrise
Université (2 ans)

Au niveau de la maîtrise, on retrouve les programmes suivants : folklore, sociologie de la famille, sociologie de l'industrie et du travail, sociologie de la religion, théorie sociale et structure sociale. Les conditions d'admission à ce domaine d'étude varient selon les établissements mais, en règle générale, le candidat doit détenir, d'une université reconnue, un diplôme de premier cycle avec spécialisation ou l'équivalent, dans ce domaine d'étude ou dans un domaine étroitement lié. Comme il en est fait mention dans l'introduction, les programmes sanctionnés par un certificat universitaire supérieur sont classés avec les programmes de maîtrise. Les programmes sanctionnés par un certificat universitaire supérieur sont en général d'une durée plus courte, et les étudiants s'y inscrivent après avoir obtenu soit un diplôme de premier cycle soit une maîtrise. Environ 5 % seulement des diplômés de 1985 ont reçu un certificat par opposition à un diplôme. Le cours est offert dans toutes les provinces à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard et sa durée qui varie selon l'établissement, est en général de deux ans. La majorité des diplômés dans cette discipline sont des femmes (60 %) et étudient en Ontario (40 %).

Tendances et projections

Le nombre d'inscriptions, et donc de diplômés, dépend de la capacité des facultés concernées d'accueillir de nouveaux étudiants et du nombre de demandes d'admission. Ces deux facteurs sont influencés en partie par la situation actuelle et probable du marché du travail. Depuis 1981, le nombre annuel moyen de diplômés est de 225. La popularité de ce cours, que traduit sa part de diplômés par rapport à l'ensemble des détenteurs d'une maîtrise, a diminué de 1971 à 1981 mais s'est maintenue de façon constante depuis. Si sa popularité actuelle et la capacité d'accueil des facultés, se maintiennent de 1987 à 1995, 200 étudiants devraient obtenir leur diplôme dans cette discipline chaque année. Le nombre de nouveaux diplômés en concurrence pour des emploi connexes devrait donc être inférieur au cours de la période de projections à ce qu'il était de 1981 à 1985.

Destination des diplômés

Une proportion moyenne de diplômés se joignent pour la première fois à la population active après avoir obtenu leur diplôme. La proportion de diplômés qui poursuivent leurs études est nettement supérieure à la moyenne, et les diplômés qui se trouvent déjà dans la population active, puisqu'ils suivent leurs études à temps partiel, représentent une proportion fortement inférieure à la moyenne. La proportion de diplômés qui trouvent un emploi est inférieure à celle des autres détenteurs d'une maîtrise, comme l'indique le taux de chômage de 12 % qui aurait pu être plus élevé si les diplômés qui trouvent un emploi à temps partiel (14 %) ne représentaient pas le double du pourcentage moyen.

Professions

Les diplômés en sciences sociales embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, occupent pour la plupart un emploi de travailleurs spécialisés dans les sciences sociales (rubrique qui comprend les sociologues et les travailleurs sociaux) et d'enseignants. Les autres occupent une large gamme d'emplois, mais aucune concentration significative n'a été observée. Les diplômés de ce cours qui cherchent un emploi de sociologue doivent d'abord concurrencer les détenteurs d'un diplôme universitaire de premier cycle et les détenteurs d'un doctorat dans cette matière.

Coup d'oeil rétrospectif

Le sondage mené en 1984 révèle que non seulement le passage du milieu universitaire au milieu professionnel s'est moins bien déroulé pour ces diplômés que pour les autres détenteurs d'une maîtrise, mais également que les premiers sont peu satisfaits de cette expérience. Par rapport aux autres détenteurs d'une maîtrise, les diplômés en sciences sociales qui jugent que leur emploi ne correspond pas à leurs études sont considérablement plus nombreux, ceux qui sont insatisfaits de leur emploi sont plus nombreux, et environ 65 % d'entre eux s'estiment surqualifiés. Cette expérience relativement négative de l'arrivée dans le marché du travail et le fait que le salaire annuel de ces diplômés soit inférieur de 6 000 $ environ au salaire moyen des détenteurs d'une maîtrise dans toutes les disciplines et que ces diplômés soient moins satisfaits de leur emploi expliquent que 65 % seulement de l'ensemble des diplômés, contre 80 % pour la moyenne de tous les détenteurs d'une maîtrise, choisiraient les mêmes études, si cela était à refaire.

Sociologie

Doctorat
Université (4 ans)

Sciences sociales et services

Tendances et projections

	1971	1981	1985	1986	1995
Nombre de diplômés	12	41	48	50	55
% de tous les détenteurs d'un doctorat	0.7	2.3	2.4	2.4	2.4

Destination des diplômés (%)

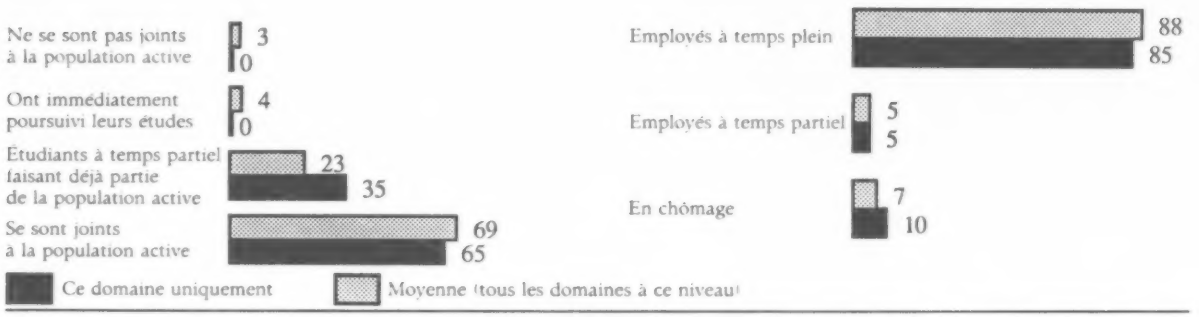

Répartition des diplômés embauchés à temps plein selon le domaine professionnel

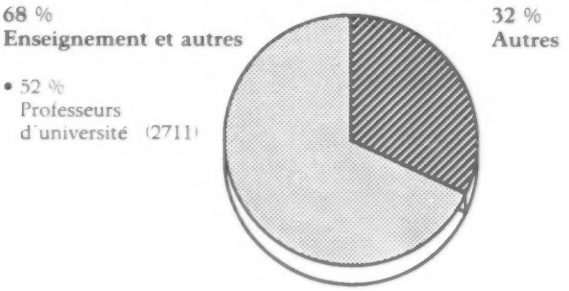

Sciences sociales et services

Sociologie

Doctorat
Université (4 ans)

Au niveau du doctorat, les programmes portent sur la théorie sociale et la structure sociale, la sociologie de la famille et la criminologie. Pour pouvoir s'inscrire à ce programme, les candidats doivent, en général, détenir une maîtrise ou l'équivalent. Toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et de la Saskatchewan, offrent un programme de doctorat en sciences sociales d'une durée de quatre ans. Selon les données de 1984, la proportion de diplômés inscrits à temps partiel au dernier semestre précédant la remise des diplômes ainsi que l'âge moyen des diplômés de ce programme sont supérieurs à ceux des autres détenteurs d'un doctorat. Les sciences sociales sont l'une des disciplines où la représentation féminine est supérieure à la moyenne, bien que les hommes soient majoritaires (55 %).

Tendances et projections

Le nombre de diplômés a augmenté considérablement passant de 12 en 1971 à 48 en 1985. La popularité relative de ce domaine a augmenté en conséquence passant de 0.7 à 2.4 % et ce par rapport à l'ensemble des détenteurs d'un doctorat. Si la popularité actuelle de ce cours et la capacité des facultés, se maintiennent d'accueillir de nouveaux étudiants de 1987 à 1995, quelque 50 étudiants devraient obtenir leur diplôme dans cette matière chaque année.

Destination des diplômés

D'après un sondage mené en 1984 aucun diplômé de 1982 dans cette discipline à ce niveau n'a poursuivi ses études; en effet, ils se sont tous joints à la population active. Ils ont, en moyenne, légèrement moins bien réussi à trouver un emploi à temps plein que les détenteurs d'un doctorat dans d'autres disciplines. De même, les diplômés en sciences sociales sont plus susceptibles que d'autres diplômés du même niveau d'être au chômage.

Professions

Comme c'est le cas pour la plupart des détenteurs d'un doctorat, la majorité des diplômés en sciences sociales qui ont un emploi occupent un poste de professeur, la plupart du temps dans une université. Les autres diplômés occupaient divers autres postes, mais aucune concentration significative n'a été observée.

Coup d'oeil rétrospectif

Même si la proportion de diplômés qui estiment que l'emploi qu'ils occupent est lié à leur programme d'étude est nettement inférieure à la moyenne, la proportion de diplômés satisfaits de leur emploi est supérieur à la moyenne, et ils sont moins portés à s'estimer surqualifiés que les diplômés des autres domaines. De plus, une proportion de diplômés supérieure à la moyenne déclarent qu'ils choisiraient les mêmes études si cela était à refaire.

Index des domaines d'étude

Caractères gras – grand titres

A

aérodynamique		146
aéronautique, génie		158
		160
		162
aéronefs, mécanique des		148
		156
aérospatiale		160
		318
		320
administration	affaires et gestion	40
	de galerie d'arts	194
	de l'hôtellerie et de la restauration	64
		66
	publique	64
		66
	sanitaire	64
		66
administration des affaires	enseignement	76
		80
		78
Administration spécialisée		**64**
		66
agent de parc, des forêts et de la faune		88
agent de voyages, conseiller en matière de voyage		88
agent-vendeur de billets		88
agriculture	génie	160
	autres disciplines	262
		264
	sciences des animaux et des plantes	258
Agriculture		**254**
		256
Agriculture (zootechnie/phytotechnie)		**258**
		260
aide sanitaire		228
Aide-infirmier		**228**
alimentaires et domestiques, sciences		274
aliments	service des	360
	technologies de préparation des	358
	technologies du traitement	276
		288

allergologie		224
anesthésiologie		224
apiculture		264
Architecture		**104**
		106
	technologies du dessin	94
		96
	bâtiment	102
	paysagistes	254
arpentage		166
Art commercial		**4**
		6
Art dentaire		**214**
		216
artisanat		12
arts	audio-visuels	14
		16
	beaux-arts	12
	de la mode	8
		10
	du spectacle	12
	enseignement	76
		80
		78
	graphiques	2
	industriels	68
Arts appliqués		**2**
Arts de création et de conception		**8**
		10
Arts graphiques et audio-visuels		**14**
		16
astronomie		316
		318
		320
audiologie		248
audio-visuels, arts		14
		16
automobile, mécanique		148
Autres disciplines agricoles		**262**
		264
Autres domaines d'enseignement		**90**
		92
Autres sciences de la santé		**236**
		238
		240
		242
		244
Autres technologies d'architecture et du bâtiment		**102**
Autres technologies de l'industrie des services		**360**

Autres technologies du génie **158**
160
162
168
Autres technologies du génie (arpentage) **166**
Autres technologies du génie (dessin) **170**
Autres technologies du génie mécanique **156**
Autres technologies primaires **284**
286

B

barbier 22
bâtiment technologies de 98
102
Beaux-arts **12**
Bibliothéconomie et archivistique **194**
bibliothéconomie scolaire 72
Biologie **266**
268
270
biologie buccale 216
biomédical, génie 160
blanchisserie et nettoyage à sec 360
bois, produits du 288
boissons, service des 358
botanique 254

C

canalisation, techniques de 122
cardiologie 224
cartographie 168
170
328
céramique 2
charpenterie 102
chasse et piégage 286
chauffage et isolement 98
102
Chimie **292**
294
296

chirurgie		224
	buccale	214
		216
	cérébrale	224
	du coeur	224
	plastique	224
cinématographie		200
		202
cinétique humaine		84
		86
clerc juridique		56
climatisation/chauffage		132
		134
coiffure		22
Commerce (administration des affaires)		**24**
		26
		28
Communications de masse		**200**
		202
comptabilité		24
		26
		30
	secrétariat	48
Comptabilité		**32**
conception	créative	8
	technique de	94
conciergerie		360
consommation, études en		274
consultation	auprès des toxicomanes	68
	orientation	70
		72
	financière	68
	matrimonial	68
couture		8
criminologie		370
		374
culinaire, art		356
cultures et horticulture		254
cytologie		222

D

Débosselage	**150**
décoration d'intérieur	2
	8
	10
développement communautaire	338
danse	12

dendrologie		280
dentaire	art	214
		216
	hygiène	218
		220
dermatologie		224
dessin		2
		96
	architectural et structurel	94
		96
	de génie	168
		170
	de mode	2
		8
		10
	industriel	2
diététique, administration des services de		358
Droit		**334**
droit, étude du/assistance juridique		346

E

ébénisterie		98
écologie		336
économie domestique		78
		354
économiques, sciences		322
		324
		326
éducation	administration	72
		74
	aux adultes, permanente	76
		78
		68
	mésure et évaluation	70
		72
	psychologie	70
		72
		74
	spécialisée	78
		80
	en soins de santé	240
Éducation (enseignement non-didactique)		**70**
		72
		74

Éducation physique		**82**
		84
		86
	professeur	88
électricité appliqué à la construction		98
		102
électrique/électronique	génie	132
		134
	technologie	136
électronique des micro-ondes		128
		130
électronique/électrique	génie	132
		134
équipement (petit) lourd, mécanique de l'		148
enfant, psychologie de l'		348
		350
		352
engrenages, taille d'		138
enseignement	à la petite enfance	90
		68
	de l'administration des affaires	76
		78
		80
	de l'art	76
		78
		80
	de la musique	76
		78
		80
Enseignement (niveaux primaire et secondaire)		**76**
		78
		80
environnement	études de l'	336
		338
	contrôle de l'	272
ergothérapie		248
		250
Études anglaises		**176**
		178
		180
Études françaises		**182**
		184
		186
Études religieuses et théologiques		**204**
		206
		208
explosifs, technologies du génie civil		124

F

fabrication, technique de 140
familiales, études 274
faune, protection de la 272
finances 24
26
28
30
publiques 324
326
finition intérieure 98
102
folklore 372
forage et technologies de l'extraction 284
286
Foresterie **278**
280
protection des forêts 272
technologies forestières 282
formation des maîtres 68
maternelle 92
préscolaire 92
funérailles, direction des 360

G

garderie, services de la 362
364
génie aéronautique 158
160
162
aérospatial 160
agricole 160
(arpentage), autres technologies du 166
autres technologies du 158
160
162
168
biomédical 160
240
(dessin), autres technologies du 170

génie *(suite)* du pétrole 160
électrique/électronique 132
134
électronique 126
128
130
géologique 160
industriel 136
158
160
162
industriel (fabrication) 140
industriel (usinage) 138
mécanique 156
métallurgique 158
162
minier 158
160
162
municipal 124
sciences du 162
Génie chimique **108**
110
112
technologies du 114
Génie civil **116**
118
120
technologies du 122
124
génie civil et structurel, techniques de 94
Génie électrique **126**
128
130
Génie mécanique **142**
144
146
technologies du 148
génie, sciences du 158
Géographie **328**
330
332
Géologie 284
286
306
308
génie géologique 160
gérontologie 364
gestion 28

Gestion des instituts **36**
gestion du personnel 24
26
Gestion et administration (affaires et commerce) **38**
Gestion et administration (affaires et gestion) **40**
Gestion financière **34**
Gestion financière (comptabilité) **30**
gouvernements, études des 342
gravure 138
gynécologie 224

H

handicapées, aide aux personnes 362
364
Histoire **188**
190
192
histotechnologie 222
horticulture 258
260
hôtellerie et restauration administration 64
administration 66
service 360
hôtels, restaurants et centres touristiques, gestion des 36
hydraulique, mécanique de l' 156
hygiène dentaire 242
Hygiène dentaire/technologies de soutien **218**
220
hygiène publique et environnementale 240

I

immobilière, gestion 34
immunologie 242
244
impression et édition 14
16
industriel génie 158
160
162
technologies du génie 136
140

infirmier, aide- 228
infirmières, sciences 230
234
diplôme 232
Informatique **298**
300
302
304
Instrumentation **164**
interprétation et traduction 196
198

J

jeunesse, service à la 364
journalisme 200

K

kinanthropologie 82
84
86
kinésiologie 82
84
86

L

laboratoire médical, assistant de 222
lavage et nettoyage à sec 354
Linguistique, traduction et interprétation **196**
198
loisirs, directeur des 88

M

maçonnerie 98
102
manufacturières, technologies 136
Marketing 24
26
28
42
maternelle, enseignement à la 92
Mathématiques **310**
312
314

mécanique	automobile	148
	de l'équipement agricole	156
	de l'équipement (petit) lourd	148
	de l'hydraulique	156
	des aéronefs	148
		156
	des petits moteurs	156
	génie	156
		142
		144
		146
	navale	148
		156
	quantique	318
Mécanique automobile		**152**
Mécanique de matériel lourd		**154**
Médecine		**226**
	communautaire	244
	familiale	224
	nucléaire	252
	préventive	244
	sciences de base	210
		212
	sociale et préventive	242
	technologies de laboratoire	222
	technologie	222
Médecine de réadaptation		**248**
		250
Médecine et sciences vétérinaires		**290**
médicales et chirurgicales, spécialités		224
ménagers, arts		364
menuiserie		98
		102
météorologie		168
métallurgie	génie	158
		162
micro-ondes, électronique des		128
		130
microbiologie		222
		242
		244

minier, génie		158
		160
		162
minières, technologies		284
		286
muséologie		194
Musique		12
		18
		20
	enseignement	76
		78
		80
	enregistrements	14
		16

N

navale, mécanique		148
		156
neurochirurgie		224
nutrition		274

O

obstétrique		224
opérations de banque		34
ophtalmologie		224
optométrie		242
		244
orthodontie		214
		216
outils et matrices, fabrication des		138

P

parajuridiques, techniques		346
pâtes et papier, technologies de		288
pathologie		244
	de la parole	248
pêche, technologies de la		284
		286
péridontie		216
petits moteurs, mécanique des		156
pétrole	génie	160
	ressources	286
Pharmacologie		**246**

photographie 2
14
16
physiothérapie 248
250
Physique 168
316
318
320
du sol 264
placements, gestion des 34
Planification et gestion des ressources **336**
338
planification rurale 336
338
urbaine 336
338
plâtrage 98
102
plomberie 98
102
policières, techniques 346
pollution, contrôle de la 272
ponts, construction de 122
porteur d'hôpital 240
préposé aux malades 228
production de films 200
202
Psychologie **348**
350
352

R

radio-technologie 244
radiodiffusion et télédiffusion 200
202
radiographie 252
radiology médicale 252
raffinage du pétrole 288
Rayon X/radiologie/technologies de la médecine nucléaire **252**
réadaptation, médecine de 248
250

Récréologie 82
84
86
88
relations industrielles 24
26
28
relations internationales 340
342
344
relations publiques 202
religion, études en 204
206
208
réseaux de drainage, conception des structures en 118
120
ressources de la terre 272
ressources en eau, gestion des 118
120
roulements, fabrication de 138
routes, aménagement de 122

S

sanitaire, aide 228
santé — administration 64
66
— sciences de la 236
238
240
242
244
— publique 244
— publique, inspection des services 244
sciences — de l'eau 272
— des aliments 262
— des animaux 254
256
— des animaux et des plantes 258
260
— des plantes 256
— du génie 158
— du sol 262
— laitière 262
264
Sciences alimentaires et domestiques **274**
Sciences économiques **322**
324
326

Sciences infirmières 230
234
Sciences infirmières (diplôme) 232
Sciences médicales de base 210
212
Sciences politiques 340
342
344
sculpture 12
Secrétariat (comptabilité, tenue de livres) 48
Secrétariat (traitement de textes) 62
Secrétariat général 50
52
Secrétariat juridique 54
56
Secrétariat médical 58
60
Service pédagogique et d'orientation 68
services alimentaires 354
culinaires, industrie des 356
hospitaliers 354
industrie des 354
Services correctionnels et de protection 346
Services personnels 22
Services sociaux 362
364
Sociologie 370
372
374
soins de beauté 22
soins de mains 22
soudure 102
100
Spécialités médicales et chirurgicales 224
statistique 310
312
314
sténographe juridique 56

T

technicien de laboratoire biologique 240

technicien en salle d'opération		240
techniques du génie civil et structurel		94
technologie des dossiers médicaux		58
		60
Technologies du génie chimique		**114**
technologies civiles et structurelles		**96**
Technologies de l'industrie des services		**354**
Technologies de l'industrie des services (autres technologies de préparation des aliments)		**358**
Technologies de l'industrie des services (cuisine)		**356**
Technologies de la soudure		**100**
Technologies de la transformation des ressources		**288**
Technologies de laboratoire médical		**222**
Technologies des transports		**172**
		174
Technologies du bâtiment		**98**
Technologies du contrôle de l'environnement et de la conservation		**272**
Technologies du dessin d'architecture		**94**
		96
Technologies du génie électrique/électronique		**132**
		134
Technologies du génie civil		**122**
		124
Technologies du génie industriel		**136**
Technologies du génie industriel (fabrication)		**140**
Technologies du génie industriel (usinage)		**138**
Technologies du génie mécanique		**148**
Technologies du traitement des aliments		**276**
Technologies forestières		**282**
télécommunication, systèmes de		128
		130
télédiffusion		202
télédiffusion et radiodiffusion		200
tenue de livres	secrétariat	48
tenue des archives		194
thanatologie		360
théologie		204
		206
		208
théorie de l'apprentissage		350
		352
théorie politique		340
tourisme		354
		360
traduction et interprétation		196
		198
traitement de textes	secrétariat	62

traitement des données 298
300
302
304
transformation des ressources, technologies de la 288
transports, technologies des 172
travail des métaux 98
102
Travail social et services sociaux **366**
368

U

ultrasonographie 252
usinage génie industriel 138

V

vétérinaires, médecine et sciences 290
Vente au détail 26
44
46
virologie 222

Volume

2

Emploi et Immigration Canada

Employment and Immigration Canada

EMPLOI-AVENIR

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES JUSQU'À 1995

ÉDITION 1988-1989

Volume II : Perspectives professionnelles

Système de projections
des professions au Canada
(SPPC)

WH-3675/2 F

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1987
En vente au Canada par l'entremise des
Librairies associées
et autres libraires

ou par la poste auprès du

Centre d'édition du gouvernement du Canada
Approvisionnements et Services Canada
Ottawa (Canada) K1A 0S9

Édition reliée :
N° de catalogue MP43-181/1989-1-2F au Canada : 9,95 $ (série)
ISBN 0-660-92172-3 (série) à l'étranger : 11,95 $ (série)
ISBN 0-660-92174-X (vol. II)

Édition feuilles-mobiles :
N° de catalogue MP43-181/1989-2-2F au Canada : 9,95 $ (série)
ISBN 0-660-92175-8 (série) à l'étranger : 11,95 $ (série)
ISBN 0-660-92177-4 (vol. II)

Prix sujets à changement sans préavis

Ministre de l'Emploi
et de l'Immigration

CANADA

Minister of Employment
and Immigration

Message du ministre de l'Emploi et de l'Immigration

J'ai le plaisir de vous présenter la deuxième édition du guide de counselling, Emploi-Avenir. Ce manuel offre des renseignements utiles sur la situation actuelle et future du marché du travail au regard d'un bon nombre de professions ainsi que des données concernant l'expérience des diplômés sur ce marché.

Emploi-Avenir a été préparé par la composante Système de projections des professions au Canada (SPPC) d'Emploi et Immigration Canada, afin de fournir aux orienteurs des renseignements sur les professions, qu'ils peuvent utiliser pour mieux conseiller les Canadiens en matière de choix ou de changement de carrière et de débouchés futurs.

Cette deuxième édition d'Emploi-Avenir fait état de la portée accrue de l'analyse du marché du travail effectuée à ce jour, selon les professions, par le SPPC et contient, par rapport à la première édition, de nombreux ajouts importants.

Nous avons pris l'engagement d'aider les Canadiens, jeunes et âgés, à choisir une carrière appropriée et satisfaisante. De même, nous reconnaissons que les employeurs ont besoin d'employés bien formés et motivés. À mon avis, les renseignements que contient Emploi-Avenir répondent à ces exigences.

Bon nombre de particuliers et d'associations ont collaboré à la préparation de ce manuel. Ils en ont examiné le contenu et ils ont formulé des observations précieuses relevant de leur domaine de compétence; le nom de certains d'entre eux figurent à titre de sources de renseignements supplémentaires. Je tiens à les remercier tous.

Je suis sûr que cette nouvelle édition d'Emploi-Avenir vous rendra grand service pour opérer le choix d'une profession.

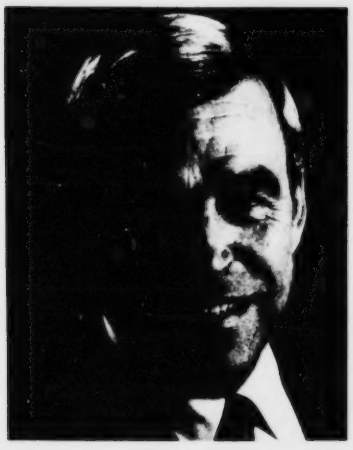

Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration,

Benoît Bouchard

Ministre d'État
Jeunesse

Minister of State
Youth

CANADA

Message du ministre d'État à la Jeunesse

Quelle carrière choisir? Voilà la décision capitale avec laquelle est aux prises chaque génération de jeunes. Comment faire fructifier ses talents et trouver une carrière gratifiante? Comment trouver l'emploi qui vous stimulera et répondra à vos aspirations?

Le passage du monde des études à celui du travail ne s'est jamais avéré facile à franchir et il en sera peut-être toujours ainsi.

Les orienteurs professionnels ont, pour leur part, aussi éprouvé des difficultés. Par le passé, ils n'ont pu disposer qu'avec peine de renseignements pertinents sur le marché du travail, ce qui a compliqué leur tâche lorsqu'il s'agissait de conseiller les jeunes et de les aider à opérer un choix d'importance primordiale.

Cette publication est de nature à faciliter le travail des orienteurs en leur fournissant des renseignements sur le marché du travail susceptibles d'aider ceux qui les consultent à choisir une carrière valorisante.

Par l'entremise du ministère d'État à la Jeunesse et d'Emploi et Immigration Canada, le gouvernement fédéral a analysé la situation et les tendances récentes du marché du travail. La présente publication renferme des données précieuses tirées de cette analyse.

Des étudiants et des conseillers m'ont indiqué que la première édition d'Emploi-Avenir avait été une source de renseignements précieux en matière d'orientation professionnelle. J'ai pris l'engagement d'aider les jeunes Canadiens à choisir une carrière appropriée et satisfaisante et je respecte cet engagement grâce à cette deuxième édition.

Que vous soyez orienteur ou étudiant, ou que vous cherchiez à changer de carrière, Emploi-Avenir vous aidera à mieux comprendre les choix qu'offre actuellement le marché du travail et ceux qui se présenteront d'ici 1995.

Le ministre d'État à la Jeunesse,

Jean J. Charest

Préface

Emploi-Avenir est produit par Emploi et Immigration Canada à partir de son Système de projections des professions au Canada (SPPC), une banque de renseignements sur l'offre et la demande de main-d'oeuvre.

Les renseignements contenus dans ce manuel sont fondés sur des données recueillies et analysées par le SPPC. Les prévisions devraient être interprétées avec discernement puisque personne ne peut affirmer avec certitude ce que l'avenir nous réserve. Il ne s'agit donc pas de prédictions, mais bien de descriptions des besoins possibles de main-d'oeuvre professionnelle.

Plusieurs corps de métiers, associations professionnelles, syndicats et entreprises industrielles peuvent fournir des renseignements précieux sur les carrières aux conseillers en orientation et aux étudiants. Une liste de ces organismes apparaît dans ce volume-ci à la suite de l'analyse statistique de chacun des énoncés sur les professions.

Toutefois, le fait qu'une organisation soit inscrite ne constitue nullement une recommandation ou une sanction de l'organisation en question ou des renseignements qu'elle est en mesure de fournir.

Il s'agit de la deuxième édition d'*Emploi-Avenir*, une publication sur les perspectives de carrière au Canada qui, nous l'espérons, paraîtra régulièrement. Elle fait état des efforts de recherche les plus récents du SPPC. Les habitués de la première édition constateront que l'édition 1988-1989 a été considérablement augmentée et améliorée. Afin d'incorporer les données supplémentaires et les nouveaux tableaux de statistiques, cette édition est publiée en deux volumes.

Remerciements

Emploi et Immigration Canada tient à remercier M^me^ Etta Baichman M. Paul Anisef, professeur agrégé au département de sociologie de l'Université York, pour leurs recherches et leur contribution aux données sur les descriptions des professions, les perspectives de carrière et la rémunération utilisées dans *Emploi-Avenir*. Le Ministère tient en outre à remercier le centre d'orientation de l'Université de Toronto dont la série *Occupational Information* a pemis de corroborer les observations présentées dans ce volume-ci.

Table des matières

Introduction ix

Explication des termes et des titres utilisés x

Perspectives professionnelles 2

Index des titres 373

Index des codes 383

Introduction

Volume II : Perspectives professionnelles

Choisir une carrière ou changer de profession, c'est tout un défi, surtout en ces temps d'incertitudes économiques. Certaines questions doivent trouver réponse. Quelles professions puis-je exercer avec la formation que j'ai reçue? Quelles sont les compétences requises pour exercer une profession donnée? À quoi ressemble le marché des emplois? Quels emplois sont touchés par les progrès technologiques? Où sont mes meilleures possibilités d'emploi?

Emploi-Avenir vous aide à répondre à ces questions en fournissant des renseignements qualitatifs sur les programmes d'enseignement et sur les perspectives du marché du travail. *Emploi-Avenir* s'adresse aux élèves et aux conseillers en orientation scolaire, ainsi qu'à toute personne qui désire changer de carrière ou réintégrer le marché du travail.

En plus des renseignements statistiques, *Emploi-Avenir* donne des renseignements descriptifs sur diverses caractéristiques du marché du travail et des professions. Les représentants des entreprises, des syndicats, du monde de l'enseignement et des gouvernements provinciaux nous ont fait part de leurs propres perspectives. Il en résulte un aperçu complet de la situation actuelle et future du marché du travail.

Le volume I d'*Emploi-Avenir* porte sur le lien qui existe entre l'école et le marché du travail grâce à une analyse des perspectives d'emploi pour les diplômés de quelque 100 disciplines de niveau post-secondaire. Le volume II porte sur la situation actuelle et future du marché du travail dans des professions particulières.

À quoi sert le volume II

Le volume II sert à répondre à des questions telles que :

- En quoi consiste les tâches de telle ou telle profession?
- Quelles sont les conditions normales de travail dans cette profession?
- Quel est le niveau de scolarité requis pour entrer dans ce secteur professionnel?
- Les femmes sont-elles admises dans cette profession?
- Quelles sont mes chances d'obtenir un travail à temps plein ou à temps partiel dans cette profession?
- S'agit-il d'un emploi stable ou dois-je m'attendre à des périodes d'inactivité?
- Quelles sont les perspectives de carrière des gens qui exercent cette profession?
- Peut-on s'attendre à des débouchés nombreux dans cette profession?
- Quel salaire touchent habituellement les gens dans cette profession?

La plupart des renseignements que contient le volume II peuvent servir aux jeunes qui fréquentent actuellement l'école. Ils peuvent les aider à déterminer leur cheminement de carrière et les études nécessaires pour répondre à leurs aspirations professionnelles. Ils peuvent, en outre, être utiles aux gens qui envisagent un changement de carrière ou la poursuite de leur éducation par des études à temps partiel. *Emploi-Avenir* peut aider ces personnes à se fixer des objectifs professionnels et à identifier les études supplémentaires qu'ils devront poursuivre pour atteindre leur objectif.

Comment utiliser le volume II

Le volume II présente la profession telle qu'elle est décrite dans le guide de la *Classification canadienne descriptive des professions (CCDP)*. Les codes (par exemple, 1132, 1171, etc.) et les titres des professions sont ceux qu'utilise Statistique Canada dans son Recensement et enquête sur la population active. Les deux premiers chiffres du code désignent le domaine professionnel général (par exemple, 11 correspond aux emplois de gestion); les deux derniers chiffres indiquent la profession particulière. Ainsi, 1132 désigne les postes de gestion en général et les gestionnaires des sciences sociales en particulier. En tout, *Emploi-Avenir* offre des renseignements sur près de 200 groupes de professions de ce genre.

Deux pages d'information sont consacrées à chaque domaine professionnel. La première renferme plusieurs séries de données statistiques concernant le domaine professionnel particulier et la seconde contient des données descriptives et analytiques pour ce même groupe professionnel.

Conçus de façon à pouvoir être consultés rapidement et sans difficulté, les tableaux donnent aux lecteurs un aperçu de la situation du marché du travail pour le groupe professionnel en question. Vous y trouverez des prévisions sur l'ensemble des emplois dans cette profession jusqu'en 1995, le nombre de nouveaux débouchés prévus et les débouchés attribuables aux personnes qui quittent la profession. Il est également fait état de la répartition de la main-d'oeuvre selon l'âge et le sexe, ainsi que des principales industries et provinces d'emploi. Enfin, vous y trouverez une évaluation du nombre de nouveaux venus dans la profession ayant fait des études postsecondaires.

L'exposé narratif donne une brève description des fonctions, des conditions de travail, des exigences scolaires, des tendances en matière d'âge et de sexe, des renseignements sur l'avancement de la carrière, une évaluation du marché du travail, l'incidence des changements technologiques, quelques notes sur le conjoncture économique et des renseignements sur les salaires de la plupart des professionnels dont il est question au volume II.

L'analyse et les chiffres portent sur le titre de la profession indiquée, lequel représente le plus souvent l'ensemble d'un groupe professionnel. Les commentaires qui portent sur un groupe entier peuvent ne pas s'appliquer à chacune des professions distinctes qui le compose. Par exemple, un commentaire portant sur le domaine de la restauration des oeuvres d'art ne s'applique pas nécessairement au domaine de la restauration des tableaux, même si les deux activités font partie du groupe des bibliothécaires, archivistes et conservateurs.

Les professions contenues dans le guide de classification des professions ne sont pas toutes couvertes dans le document puisqu'il n'est pas toujours aisé d'identifier les sources de main-d'oeuvre. Dans certains cas, la formation est propre à l'industrie; les critères d'accès à la profession sont peu élevés et la promotion passe par des canaux internes. Dans d'autres cas, les compétences requises sont telles que l'offre de nouveaux travailleurs passe principalement par les diplômés du secondaire.

Les estimations du nombre de personnes qui se retirent de la population active portent seulement sur les départs volontaires et ceux attribuables aux décès. Les départs de personnes qui passent à l'exercice d'autres professions ne sont pas recensés, faute de données.

Vous pourrez également consulter l'index des codes et des titres des professions qui sont classés par ordre numérique et alphabétique respectivement.

Explication des termes et des titres utilisés

Prévisions et tendances de l'emploi – Il s'agit du nombre estimatif de personnes dont on aura besoin dans cette catégorie professionnelle en 1995 pour produire les biens et services correspondant aux prévisions du SPPC jusqu'en 1995. Une évaluation du nombre de personnes exerçant la profession en 1981 et en 1986 est également fournie.

Cette profession – Il s'agit du (des) groupe(s) professionnel(s) indiqué(s) au haut de la page.

Toutes professions – Cette donnée a trait à l'ensemble des professions du marché du travail, y compris celles qui ne sont pas énumérées dans *Emploi-Avenir*. Elle vous permet de comparer la profession particulière à la moyenne de l'ensemble des professions.

Nouveaux débouchés (chiffres nets) – Ce nombre correspond aux débouchés prévus attribuables à la croissance de l'économie.

Débouchés attribuables aux remplacements – Ces estimations visent, cette fois, les débouchés attribuables aux décès, aux retraites, aux retours à la maison et aux études. Cette information ne tient pas compte des personnes qui quittent la profession pour en exercer une autre.

Total des débouchés – Ce nombre correspond à la somme des nouveaux débouchés et des débouchés attribuables aux remplacements.

Répartition selon le sexe – Ces renseignements proviennent des recensements de 1971 et de 1981 et établissent une comparaison avec l'ensemble des professions.

Répartition selon l'âge – Ces renseignements proviennent également des recensements de 1971 et de 1981, et établissent aussi une comparaison avec l'ensemble des professions.

Temps plein, temps partiel – Pour 1971, temps plein désigne une semaine de travail habituelle de 29 heures ou plus. Pour 1981, les travailleurs se sont eux-mêmes identifiés comme travailleurs à temps plein ou à temps partiel.

Principales industries où se retrouvent les emplois – La première ligne du tableau énumère les trois principaux secteurs où l'on retrouve les emplois dans cette profession. Les trois suivantes énumèrent chacune des grandes industries (d'après la structure du SPPC constituée de 62 industries) des secteurs principaux, jusqu'à un maximum de trois, pour la profession. Les pourcentages correspondent à la proportion d'emplois que l'on retrouve dans le secteur ou l'industrie.

Répartition géographique de l'emploi – Les données proviennent du recensement de 1981. Elles représentent la répartition des effectifs de la profession, pas nécessairement la répartition selon les débouchés prévus.

Arrivée possible de diplômés du postsecondaire – Il s'agit d'une évaluation du nombre moyen de diplômés des divers programmes d'étude des établissements d'enseignement postsecondaire susceptibles d'occuper un emploi à temps plein dans la profession entre 1981 et 1986. Les données proviennent de l'Enquête nationale de 1984 auprès des diplômés.

Cadre de travail – Cette section dresse une liste de plusieurs professions faisant partie du groupe. Une brève description des fonctions et des responsabilités principales du groupe est donnée. Il ne s'agit toutefois pas de descriptions de poste cimmuables; notre intention est plutôt de vous donner une idée du genre de travail qu'effectuent les employés de ce groupe et de la situation de l'emploi dans ce domaine.

Études et compétences – Il s'agit des niveaux de scolarité qu'ont habituellement atteint les personnes oeuvrant dans le groupe professionnel. Presque toutes les professions comportent des exceptions; veuillez donc considérer les renseignements qui vous sont donnés comme étant un aperçu des études normalement exigées des gens qui exercent une profession dans ce groupe.

Sources de la main-d'oeuvre – Cette section renferme de l'information sur le type de personne qui exerce habituellement la profession. Par exemple, les travailleurs exerçant une profession donnée peuvent venir tout juste de terminer leurs études, avoir obtenu une promotion à partir d'une autre profession, arriver d'un autre pays, provenir du secteur militaire ou du secteur ménager. Vous y trouverez également les caractéristiques souhaitables et les cheminements de carrière possibles, et enfin, une description de la représentation féminine, de la structure en fonction de l'âge, ainsi que des arrivées et départs dans le domaine.

Situation du marché et perspectives d'emploi – Vous trouverez dans cette section des renseignements sur la situation du marché du travail dans la profession et sur les facteurs qui l'affectent. Le taux de croissance prévu de l'emploi est comparé à la moyenne pour l'ensemble des professions. La croissance générale devrait être en moyenne de 1,3 % par année d'ici 1995. Les prévisions de croissance se situant entre 1,1 % et 1,5 % sont considérées comme étant dans la moyenne.

Comme des gens sont embauchés non seulement pour combler de nouveaux emplois mais encore pour remplacer les travailleurs qui quittent leur emploi, nous avons inscrit le nombre prévu de débouchés attribuables à des remplacements. Ces estimations ont trait aux débouchés provoqués par les personnes qui quittent la vie active en raison d'un décès ou d'une retraite, qui retournent aux études ou à la maison, mais elles ne tiennent pas compte des personnes qui quittent la profession pour en exercer une autre.

Les professions susceptibles d'être les premières à réagir à un ralentissement de l'activité économique au cours d'une récession mais également susceptibles de réagir favorablement à une reprise de l'économie sont qualifiées de « sensibles à la conjoncture économique » et mentionnées s'il y a lieu. Le degré de sensibilité à la situation du marché a été établi à la suite d'un examen de la différence entre les niveaux estimatifs de l'emploi selon divers « scénarios » du SPPC et d'un examen des tendances de l'emploi tout au long de la récession économique de 1981-1982 et de la période de redressement qui a suivi.

Une description des facteurs technologiques, démographiques, organisationnels ou autres qui affectent le groupe peut être donnée. Les prévisions concernant la profession des salariés sont calculées en considérant comme fixe le profil professionnel des différents secteurs. En réalité, cependant, le pourcentage de travailleurs d'une profession donnée oeuvrant dans un secteur quelconque peut augmenter ou diminuer avec le temps pour une foule de raisons. Un commentaire pertinent à cet effet est inclus, dans la mesure du possible.

Salaires – L'information est donnée dans la mesure du possible. Les autres formes d'indemnisation sont exclues. Les renseignements proviennent d'un éventail de sources très variées, habituellement identifiées dans le texte. En outre, les renseignements sur la rémunération des diplômés de 1982 provenant de l'Enquête nationale de 1984 auprès des diplômés sont rapportés au besoin. Il s'agit uniquement de la rémunération des diplômés de 1982 de tout domaine d'étude qui occupaient des emplois à temps plein en 1984 dans la profession en question.

Ce qu'*Emploi-Avenir* ne peut pas faire

Emploi-Avenir est un complément à d'autres publications et ne devrait donc pas être perçu comme une source unique de renseignements sur les carrières, mais bien comme un aperçu raisonnable de la situation prévue du marché du travail dans différents domaines professionnels.

Emploi-Avenir ne fournit pas de renseignements sur la formation requise, sur les descriptions de tâches complètes ni sur les conditions de travail propres aux diverses professions. Pour de plus amples renseignements à ce sujet, veuillez consulter le Centre d'emploi du Canada le plus proche, ou vous référer au guide de la *Classification canadienne descriptive des professions (CCDP)* publié par Information Canada, ou encore au *Répertoire des associations du Canada* (5e édition, Brian Land, édit.).

Une publication d'Emploi et Immigration Canada intitulée *Carrières Canada* fournit une description complète des divers autres aspects des professions (compétences, conditions de travail et autres).

D'autre part, Emploi et Immigration offre le programme CHOIX, un système informatique en mode conversationnel qui permet aux étudiants de formuler des questions pertinents relatives à leurs choix de carrière. Pour plus de renseignements sur *Carrières Canada* et CHOIX, communiquer avec un Centre d'emploi du Canada ou avec la Direction générale des services de soutien d'emploi, Emploi et Immigration Canada, Administration centrale, Ottawa-Hull.

Perspectives professionnelles

Inspecteurs du gouvernement et fonctionnaires chargés de l'application des règlements 1116

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	25 900	26 800	29 100	4.3	0.6	1.0
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	2 200	8.1	11.1
Débouchés dus à l'érosion	12 600	46.7	49.2
Débouchés totaux	14 800	54.7	60.3

1971 et 1981 (%)

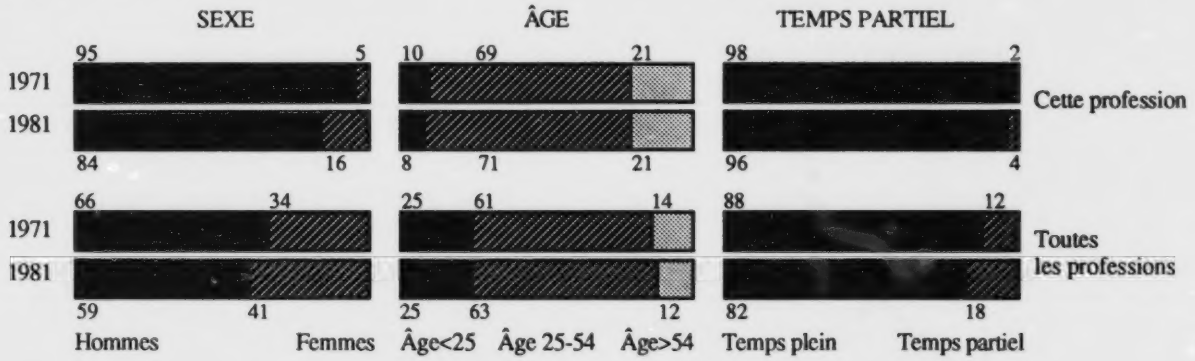

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Administration publique (99)
- Adm fédérale (49)
- Adm provinciale (34)
- Adm munic + autres (16)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1.9	Ontario	37.5
Île-du-Prince-Édouard	0.8	Manitoba	4.8
Nouvelle-Écosse	4.0	Saskatchewan	3.5
Nouveau-Brunswick	3.4	Alberta	9.7
Québec	21.1	Colombie-Britannique	12.8

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	371	66.8
- Université (1981-86)	184	33.2
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0.0

Inspecteurs du gouvernement et fonctionnaires chargés de l'application des règlements 1116

Cadre de travail

Ce groupe comprend des fonctionnaires des administrations locales, fédérales ou provinciales chargés de faire appliquer les règlements gouvernementaux et de donner des conseils à cet égard. Il englobe une très grande variété de professions, dont les inspecteurs de chaudières, les inspecteurs de bâtiments, les censeurs de films, les agents des douanes, les inspecteurs d'aliments, les inspecteurs des normes sanitaires, les agents d'immigration, les inspecteurs des travaux publics, les examinateurs de brevets d'invention, les inspecteurs de restaurants, les inspecteurs de la sécurité et les vérificateurs des poids et mesures.

À titre d'exemple, les inspecteurs des services de santé publique sont les représentants, sur le terrain, des médecins, qu'ils assistent dans l'application des règlements, des statuts et des décrets sur la santé. Ils doivent également évaluer des cas et expliquer comment résoudre les problèmes de santé liés à l'environnement. Ils sont ainsi appelés à fournir des renseignements sur les méthodes de lutte contre les insectes et les rongeurs, sur les problèmes alimentaires, les conditions de logement et les normes d'hygiène des établissements. Habituellement, la journée de travail d'un inspecteur des services de santé publique est de sept heures, mais elle peut parfois être plus longue à cause des urgences. L'inspecteur travaille sur le terrain près des trois quarts du temps; autrement, il se consacre au travail de bureau et à la sensibilisation du public.

Études et compétences

Bien qu'une formation scolaire et des compétences soient nécessaires pour pratiquer ces diverses professions uniques, les personnes qui désirent s'engager dans cette catégorie doivent avoir terminé des études secondaires et avoir une certaine formation au niveau postsecondaire (par exemple avoir suivi des cours en droit, sur les normes de sécurité ou sur les services d'inspection de santé publique dans un collège communautaire ou dans un cégep); avoir une certaine expérience de travail connexe et être disposées à suivre un programme de formation en cours d'emploi d'une durée variant de deux semaines (inspecteur des douanes) à 12 mois (agent d'immigration), assorti d'une formation théorique sur place, d'examens et, dans certains cas, d'un processus d'accréditation (inspecteurs des services de santé publique). Par ailleurs, dans le cas notamment des inspecteurs des travaux publics et des examinateurs de brevets d'invention, le titulaire doit avoir reçu une vaste formation menant à l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat postsecondaire, souvent dans un domaine lié au génie. Dans tous les cas, les inspecteurs gouvernementaux doivent avoir une connaissance approfondie du secteur dont ils sont chargés, y compris des règlements régissant ses opérations et des techniques qui y sont utilisées. Pour la plupart de ces postes, le titulaire doit être citoyen canadien.

Source de la main-d'oeuvre

Bien que les hommes continuent d'être en majorité dans cette profession, de plus en plus de femmes choisissent cette carrière. La plupart des personnes commencent leur carrière entre l'âge de 25 et de 29 ans et quittent leur poste entre l'âge de 60 et de 64 ans, soit après une carrière d'une durée moyenne de 35 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Selon les estimations, l'emploi dans ce groupe professionnel enregistrera un taux de croissance inférieur à la moyenne durant la période visée par les prévisions, compte tenu des perspectives d'emploi dans le secteur de l'administration publique. Cette situation diffère de celle qui existait de 1970 jusqu'au début des années 1980, période durant laquelle les emplois ont augmenté à un rythme supérieur à la moyenne. Bon nombre des débouchés au cours des huit prochaines années seront le résultat de décès ou de retraites, puisqu'une proportion considérable (30 %) des inspecteurs du gouvernement étaient âgés de 50 ans ou plus au moment du recensement de 1981.

Ces professions ne sont pas très sensibles aux fluctuations de l'économie en général, mais les restrictions budgétaires pourraient ralentir le taux de croissance de l'emploi. Il est néanmoins probable que ce taux continuera d'augmenter plus lentement, vu les préoccupations croissantes du public à l'égard des questions touchant la santé et la sécurité.

Selon les estimations pour la période visée, il faudra quelque 12 000 inspecteurs pour combler les postes qui seront laissés vacants par ceux qui prendront leur retraite, qui décéderont, qui émigreront, qui cesseront de travailler ou qui décideront de poursuivre leurs études.

Près de la moitié des inspecteurs gouvernementaux sont à l'emploi du gouvernement fédéral, les autres étant répartis entre les services provinciaux et municipaux.

Salaires

Les salaires varient d'une province à l'autre, de même qu'entre les divers organismes municipaux, provinciaux et fédéraux. Selon l'Institut canadien des inspecteurs en hygiène publique, les échelles de salaires des inspecteurs des services de santé publique varient de 25 000 à 33 000 $.

Directeurs généraux et autres cadres supérieurs 1130

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	86 400	90 900	101 900	1.8	1.0	1.3
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	9 800	10.6	11.1
Débouchés dus à l'érosion	35 900	39.0	49.2
Débouchés totaux	45 700	49.5	60.3

1971 et 1981 (%)

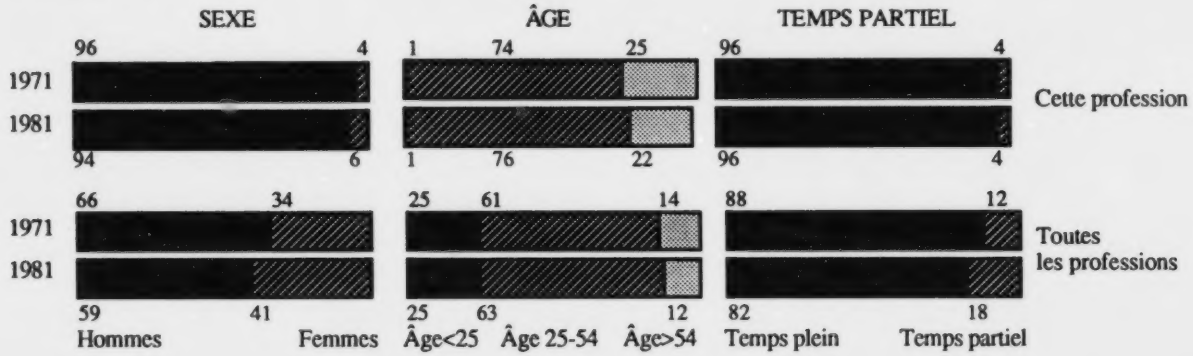

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind manufacturières (27)	Ind du commerce (22)	Ind des services (19)
- Fabr prod métal (3)	- Commerce de gros (13)	- Serv aux entreprises (8)
- Aliments et boissons (3)	- Commerce de détail (9)	- Autres services (4)
- Impression + édition (2)		- Autre soins de santé (2)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	0.8	Ontario	45.7
Île-du-Prince-Édouard	0.2	Manitoba	2.1
Nouvelle-Écosse	1.8	Saskatchewan	1.2
Nouveau-Brunswick	1.2	Alberta	7.0
Québec	31.0	Colombie-Britannique	8.6

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	108	17.4
- Université (1981-86)	448	72.3
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	64	10.3

Directeurs généraux et autres cadres supérieurs 1130

Cadre de travail

La catégorie professionnelle envisagée ici ne concerne que les cadres supérieurs, soit les président, vice-président, président d'assemblée, directeur, directeur administratif et directeur général.

En plus de planifier, d'organiser, de motiver et de diriger les autres membres du personnel, les cadres supérieurs prennent des décisions quant à la stratégie globale, la politique, la structure, les finances et l'expansion de leur entreprise. Ils passent la plupart de leur temps en réunions, programmées ou non, au cours desquelles ils doivent assimiler et synthétiser l'information leur permettant de prendre des décisions efficaces. Les gouvernements, les organismes sans but lucratif et de nombreuses autres organisations comptent sur la conduite efficace de leurs cadres et administrateurs.

Études et compétences

Bien que dans ce groupe de professions un diplôme de premier cycle est plus courant, dans de nombreux cas, un diplôme de deuxième cycle est éminemment souhaitable. Les domaines d'étude des cadres supérieurs sont extrêmement divers variant de l'administration des affaires, à l'économie, à la psychologie jusqu'au génie.

Bien qu'ayant des formations diverses, presque tous les cadres supérieurs ont une vaste expérience en gestion et dans leur propre secteur d'activité. Un cadre supérieur type gravit les échelons professionnels, acquérant une expérience de premier ordre dans le fonctionnement de l'entreprise. L'acquisition de toutes ces connaissances explique l'âge moyen élevé des membres de cette catégorie professionnelle.

Sources de la main-d'oeuvre

Ce groupe de professions se compose essentiellement d'hommes (94 %), mais depuis quelques années, une proportion de plus en plus élevée de femmes choisit ce type de carrière. La plupart des directeurs généraux travaillent au Québec (20 %) et en Ontario (44 %). L'âge moyen (47 ans) est demeuré plutôt stable depuis 1971; ils entrent en fonction entre 35 et 39 ans, et se retirent entre 55 et 59 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

La situation actuelle du marché du travail est plus favorable aux directeurs généraux et autres cadres supérieurs qu'aux membres de la plupart des autres professions. Il y a peu de chômage chez les cadres expérimentés ayant une solide formation en matière de gestion et d'une connaissance approfondie dans un secteur donné.

Les perspectives d'emploi laissent prévoir un taux de croissance à peu près équivalent à celui de l'ensemble du marché du travail. Pour la période envisagée, on prévoit la création de 10 000 emplois. Au cours de cette même période, 36 000 travailleurs supplémentaires devront être embauchés pour remplacer ceux qui prennent leur retraite, poursuivent leurs études ou décèdent. Le nombre prévu de directeurs généraux qui quitteront la profession pour cause de retraite ou de décès est assez élevé, ce qui explique l'âge élevé des membres de ces professions par rapport à l'ensemble de la population active. Cependant, on s'attend à ce que la concurrence pour les postes cadres s'intensifie à mesure que le vieillissement de la population active et l'accroissement du nombre de postulants qualifiés et expérimentés pour ces postes augmentent.

L'évolution de la technologie pourrait influencer quelque peu la demande pour ce groupe de professions. Le traitement de l'information par ordinateur, la robotique, le contrôle statistique des processus et d'autres technologies ont entraîné une réduction des effectifs nécessaires dans les entreprises, donc du nombre de niveaux de gestion.

Salaires

Selon l'Enquête nationale de 1984, les diplômés universitaires de 1982 ayant occupé ces fonctions deux ans après l'obtention de leur diplôme ont touché en moyenne 33 469 $, et les diplômés de collèges communautaires et des cégeps, 27 100 $.

Directeurs, sciences naturelles et génie 1131

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	12 000	12 500	14 100	17.2	0.7	1.3
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	1 300	10.6	11.1
Débouchés dus à l'érosion	3 400	26.6	49.2
Débouchés totaux	4 700	37.2	60.3

1971 et 1981 (%)

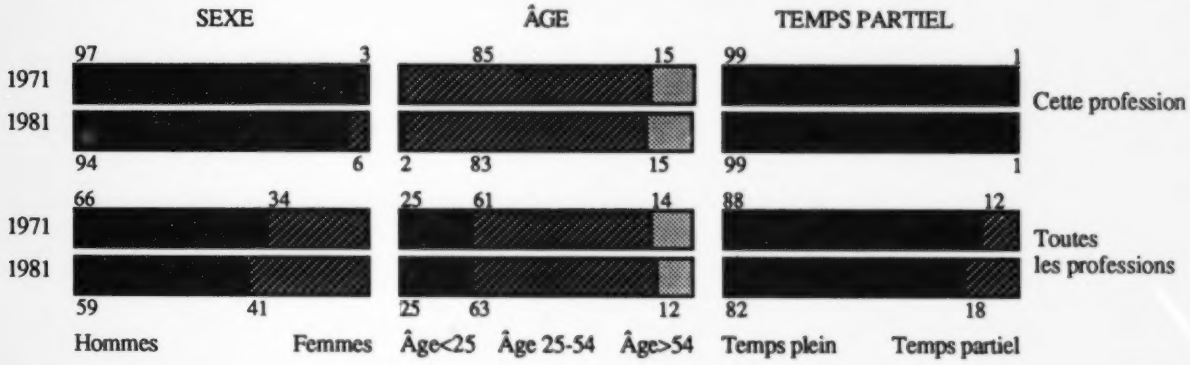

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind des services (31)	Ind manufacturières (26)	Administration publique (14)
- Serv aux entreprises (26)	- Machinerie (5)	- Adm fédérale (9)
- Éducation (2)	- Produits électriques (4)	- Adm provinciale (4)
	- Industries chimiques (3)	- Adm munic + autres (1)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	0.5	Ontario	54.3
Île-du-Prince-Édouard	-	Manitoba	2.3
Nouvelle-Écosse	1.5	Saskatchewan	2.1
Nouveau-Brunswick	0.9	Alberta	18.1
Québec	11.9	Colombie-Britannique	8.1

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	50	21.2
- Université (1981-86)	186	78.8
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0.0

Directeurs, sciences naturelles et génie 1131

Cadre de travail

Cette catégorie comprend les postes de directeurs et d'administrateurs dans des domaines tels que l'architecture, le traitement des données et l'analyse des systèmes, le génie, les sciences naturelles et les sciences physiques.

Entre 50 et 60 % de tous les ingénieurs diplômés accèdent à un poste d'administrateur et de directeur. L'expérience qu'ils acquièrent en travaillant avec d'autres spécialistes et en dirigeant des travaux les prépare particulièrement bien à des postes de directeurs.

À titre d'exemple, dans cette catégorie, mentionnons les ingénieurs directeurs de l'Ordre des ingénieurs de l'Ontario et de l'Ordre des ingénieurs du Québec embauchés à temps plein qui sont classés selon les six niveaux de responsabilité. Au premier niveau, ces directeurs doivent orienter le travail des subalternes en modifiant, au besoin, les lignes directrices établies, en suggérant de nouvelles méthodes et en analysant des situations comparables. Aux niveaux supérieurs, ils doivent faire preuve d'un haut degré d'originalité et de compétence puisqu'ils sont responsables non seulement des décisions à court terme, mais aussi de la planification à long terme qui nécessite l'affectation d'un nombre considérable de ressources humaines et financières.

Études et compétences

Comme pour la plupart des postes de directeurs, on accède à cette profession après avoir acquis de nombreuses années d'expérience. La majorité des titulaires de ces postes possèdent un diplôme universitaire et, dans certains cas, un diplôme d'études supérieures en affaires, en génie ou en informatique, ainsi que plus de cinq années d'expérience dans un domaine spécialisé.

Source de la main-d'oeuvre

Bien que cette profession soit depuis longtemps exercée par des hommes, de plus en plus de femmes choisissent des carrières qui pourraient les mener à travailler dans ce domaine. La majorité des directeurs dans les domaines des sciences naturelles et du génie travaillent au Québec et en Ontario, l'Alberta affichant la concentration la plus forte (un directeur par 1 000 habitants). Depuis 1971, l'âge moyen (42 ans) des titulaires a diminué de façon marginale à cause du faible nombre d'employés âgés de plus de 54 ans et du grand nombre d'employés âgés de moins de 25 ans. La majorité des directeurs dans les domaines des sciences naturelles, du génie et des mathématiques sont promus à ce poste entre l'âge de 35 ans et de 39 ans et quittent leur emploi entre 60 et 64 ans, soit après une carrière d'une durée moyenne inférieure à 25 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

De 1971 à 1981, l'emploi de directeurs dans le domaine des sciences naturelles a augmenté à un rythme plus rapide que la moyenne pour toutes les professions. Bien que cette tendance se soit maintenue au cours des années 1980, on s'attend toutefois à ce qu'elle ralentisse et se situe près de la moyenne des autres professions. Ces scientifiques occupent des postes de directeurs vers la fin de leur carrière. Leur profil professionnel relativement plus vieux indique qu'un nombre d'employés sont sur le point de prendre leur retraite. Selon les estimations pour la période visée, il faudra quelque 3 400 travailleurs pour remplacer ceux qui prendront leur retraite, retourneront aux études ou décéderont.

Le taux de chômage de ce groupe, bien qu'il reflète une meilleure situation que celle de toutes les autres professions, s'est maintenu entre 4 et 5 % depuis 1983.

Le secteur public et le secteur des services aux entreprises constituent le principal employeur des directeurs de l'ingénierie. L'emploi dans le secteur des services est plus stable et les fluctuations du marché auront peu d'effets sur l'emploi, bien que les dépenses gouvernementales affecteront quelque peu la demande globale.

À l'intérieur de ce groupe, les perspectives d'emploi pour les directeurs du traitement électronique des données et de l'analyse des systèmes sont supérieures à la moyenne, puisque l'industrie des micro-ordinateurs continue de croître, créant ainsi de nouvelles fonctions sur le plan de l'organisation. Le besoin de renseignements et de conseils sur les systèmes informatiques et leurs applications, sur l'établissement de lignes directrices en ce qui a trait à la comptabilité du matériel, des logiciels et des services entraînera une augmentation de la demande de professionnels de ce genre à mesure que l'informatique sera intégrée au milieu de travail.

L'importance accordée à la science et au génie dans notre société entraînera une augmentation de la demande de directeurs ayant des compétences dans des domaines techniques. Comme pour les autres postes de directeurs, la concurrence s'intensifiera avec le vieillissement de la population active actuelle et l'augmentation du nombre de travailleurs qualifiés aspirant à ces postes.

Salaires

Le rapport préparé par la société Wyatt en 1986 sur la rémunération des cadres fournit les renseignements suivants sur le salaire des cadres moyens occupant des postes dans le domaine du génie, de la recherche et du traitement des données : directeur de l'entretien technique des établissements/ installations, 41 000 $ à 51 300 $; ingénieur-concepteur en chef 42 200 $ à 65 700 $; directeur de la recherche et du développement, 40 600 $ à 57 400 $; directeur administratif de l'ingénierie, 40 000 $ à 61 000 $; directeur du traitement électronique des données 42 200 $ à 61 100 $; directeur de l'analyse des systèmes, 37 900 $ à 57 600 $; directeur des opérations de traitement des données 45 200 $ à 49 000 $.

Selon l'Enquête nationale sur les diplômés, les salaires des diplômés universitaires de 1982 s'établissaient en 1984 en moyenne à 35 042 $ et à 20 043 $ pour les diplômés de collèges communautaires et des cégeps.

Directeurs, sciences sociales et domaines connexes 1132

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	8 200	9 800	11 100	13.6	3.8	1.3
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	1 100	11.0	11.1
Débouchés dus à l'érosion	2 100	20.7	49.2
Débouchés totaux	3 200	31.7	60.3

1971 et 1981 (%)

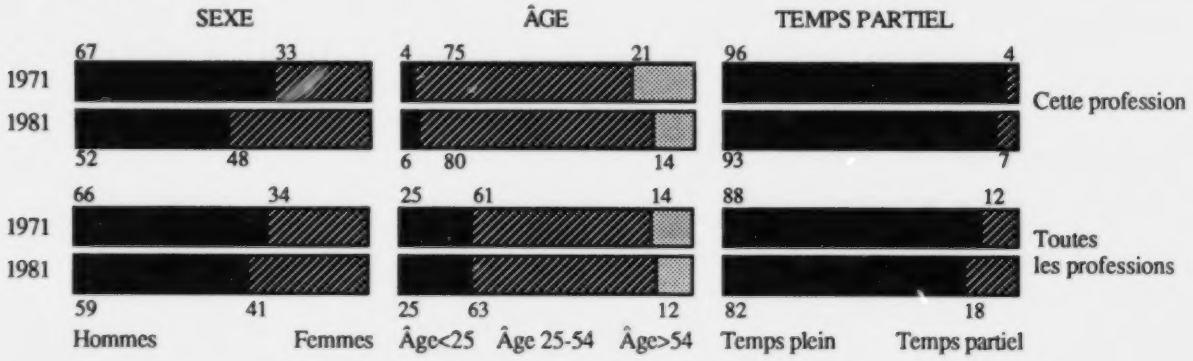

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind des services (72)
- Autres soins de santé (40)
- Éducation (13)
- Autres services (8)

Administration publique (22)
- Adm provinciale (11)
- Adm munic + autres (6)
- Adm fédérale (4)

Ind du commerce (3)
- Commerce de détail (2)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	0.9	Ontario	31.6
Île-du-Prince-Édouard	0.6	Manitoba	4.3
Nouvelle-Écosse	2.7	Saskatchewan	3.8
Nouveau-Brunswick	1.7	Alberta	9.7
Québec	36.1	Colombie-Britannique	8.3

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	51	21.3
- Université (1981-86)	188	78.7
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0.0

Directeurs, sciences sociales et domaines connexes 1132

Cadre de travail

Ce groupe professionnel comprend les directeurs de galeries d'art, les directeurs de centres communautaires, les directeurs de musées, les directeurs de sociétés de services sociaux et les directeurs de services sociaux. Ces cadres moyens oeuvrent dans le domaine des sciences sociales dont l'économie, la sociologie, la psychologie, le travail social, le droit et la jurisprudence, la bibliothéconomie, la muséologie et l'archivistique, l'éducation, l'orientation professionnelle et les services communautaires. Ils coordonnent les activités au sein de leur service, appliquent les politiques adoptées par les cadres supérieurs, échangent des renseignements et poursuivent des négociations avec d'autres gestionnaires, avec des spécialistes et avec des subordonnés en vue de prendre des décisions.

Études et compétences

Un candidat accède rarement à un poste de directeur immédiatement après ses études mais plutôt après des années d'expérience. La plupart des candidats ont un diplôme ou un certificat d'études postsecondaires ou un diplôme universitaire dans un domaine connexe. Ceux qui désirent devenir directeurs dans le domaine des sciences sociales doivent avoir de bonnes compétences en organisation et en gestion et connaître à fond les rouages des activités propres à leur organisation. Ils doivent également être capables de communiquer efficacement, d'établir de bonnes relations avec des personnes de milieux divers et d'évaluer les ressources financières, humaines et matérielles.

Sources de la main-d'oeuvre

Ceux qui accèdent à la profession ont généralement un diplôme universitaire en formation des maîtres aux niveaux primaire/secondaire, ou en administration des affaires, ou en travail social/services sociaux (directeurs de services sociaux), ou en histoire (directeur de musée), ou en bibliothéconomie/ archivistique (bibliothécaire en chef), ou encore un diplôme ou un certificat en sciences sociales décerné par un collège communautaire ou un cégep. Les immigrants ne constituent qu'une faible proportion des directeurs dans le domaine des sciences sociales.

Bien que les hommes occupent la plupart des postes de gestion en sciences sociales, en 1981 on comptait un nombre égal de femmes et d'hommes occupant ces postes. L'accès à cette profession se fait généralement entre 30 et 34 ans parce qu'il faut un certain temps pour acquérir l'éducation et l'expérience nécessaires. L'âge moyen des titulaires (41 ans) est plus élevé que dans la plupart des autres professions. La durée moyenne de la carrière d'un directeur dans le domaine des sciences sociales est de 30 à 35 ans environ.

Conditions du marché et perspectives d'emploi

Selon les perspectives dans les secteurs des services et de l'administration publique, l'emploi chez les membres de ce groupe professionnel devrait connaître un taux de croissance comparable à celui de l'ensemble du marché du travail. Il s'agit donc d'un léger ralentissement par rapport aux années 1970, alors que la croissance de l'emploi dans ces secteurs était supérieure à la moyenne. Pendant la période à l'étude, on prévoit la création de 1 100 nouveaux emplois et le remplacement de 2 100 postes vacants.

Plusieurs facteurs influencent les perspectives d'emploi : le nombre croissant de personnes qualifiées et expérimentées qui veulent des promotions; la tendance à l'embauche de personnes qui possèdent un plus haut niveau de scolarité et l'importance de plus en plus grande que l'on accorde aux mesures de prévention dans des domaines comme la sociologie clinique, la criminologie et la sociologie de l'environnement. Les candidats qui, en plus de leur spécialité en sciences sociales, possèdent des compétences en administration ou en affaires seront favorisés dans le marché du travail.

Salaires

Le Bureau des recherches sur les traitements signale que le salaire annuel de 1987 des chefs d'unités de services sociaux ou des coordonnateurs de programmes de services sociaux variait entre 34 216 $ et 41 196.

Le salaire des bibliothécaires à l'emploi du gouvernement fédéral et responsables de bibliothèques spécialisées de moyenne ou de petite envergure variait entre 31 551 $ et 36 987 $ en 1987; les bibliothécaires en chef responsables de bibliothèques complexes de taille moyenne touchaient entre 34 453 $ et 43 352 $, tandis que les bibliothécaires en chef de grandes bibliothèques spécialisées touchaient entre 38 328 $ et 47 464 $.

Administrateurs, enseignement — 1133

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	34 000	37 200	41 800	2,0	1,8	1,1
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	3 600	9,5	11,1
Débouchés dus à l'érosion	15 500	40,7	49,2
Débouchés totaux	19 200	50,2	60,3

1971 et 1981 (%)

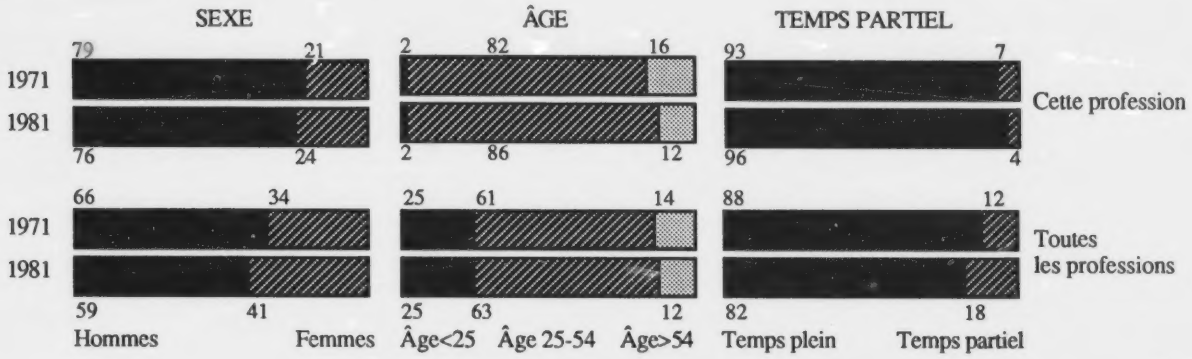

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind des services (94)	Administration publique (4)
- Éducation (91)	- Adm provinciale (3)
- Autre soins de santé (1)	- Adm fédérale (1)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	2,6	Ontario	31,6
Île-du-Prince-Édouard	0,5	Manitoba	3,8
Nouvelle-Écosse	3,6	Saskatchewan	4,9
Nouveau-Brunswick	2,8	Alberta	10,6
Québec	29,1	Colombie-Britannique	9,9

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	39	5,3
- Université (1981-86)	697	04,7
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0,0

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Association canadienne du personnel administratif universitaire
151 rue Slater
Ottawa, Ontario K1P 5N1
(613) 563-1236

Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants
110, av Argyle
Ottawa, Ontario K2P 1B4
(613) 232-1505

Administrateurs, enseignement 1133

Cadre de travail

Les administrateurs de l'enseignement sont responsables de la dotation en personnel, de l'établissement du calendrier scolaire, de la coordination des activités de leurs écoles et de la représentation de leurs écoles auprès des groupes communautaires. Le directeur et ses adjoints représentent l'autorité dans un district scolaire et sont responsables du fonctionnement des écoles primaires et secondaires en conformité des politiques adoptées par le conseil scolaire. Ce groupe professionnel comprend également les registraires d'université et de collège, les chefs de module et les présidents, de même que divers administrateurs de collèges commerciaux.

Le directeur d'école fait partie de la catégorie la plus importante des administrateurs de l'enseignement. Il est le chef administratif ou le principal enseignant d'une école. Sa tâche essentielle consiste à mettre en oeuvre les politiques du conseil scolaire et du ministère de l'éducation et de suivre de près les programmes scolaires. Il lui incombe de diriger et de guider le corps enseignant, le personnel de soutien et les élèves en prenant des décisions sur l'affectation des professeurs, le calendrier scolaire, les activités scolaires, la discipline et les méthodes pédagogiques.

Ils passent la grande partie de leur temps à s'entretenir avec les professeurs. Il leur arrive aussi de rencontrer les parents et d'autres membres de la collectivité.

Études et compétences

La majorité des directeurs d'écoles primaires et secondaires ont un certificat d'enseignement, un diplôme de premier cycle et de l'expérience. Plusieurs ont une maîtrise en éducation. Les directeurs des autres niveaux d'enseignement ont pour la plupart un diplôme universitaire ou un diplôme spécialisé d'un collège communautaire ou d'un cégep en gestion des institutions. Un candidat accède rarement à ce poste au terme de ses études puisqu'il doit posséder une expérience pertinente dans l'enseignement.

Sources de la main-d'oeuvre

Les immigrants et les travailleurs qui retournent dans le marché du travail après une certaine période d'absence représentent une faible source de main-d'oeuvre. Les données préliminaires indiquent que le nombre de personnes qui entrent dans cette profession en provenance d'un domaine comme l'enseignement, dépasse celui des personnes qui quittent cette profession, ce qui indique que, pour un grand nombre, cette profession représente l'aboutissement de leur carrière.

Bien que les hommes continuent de l'emporter en nombre dans cette profession, le nombre de femmes a augmenté lentement depuis 1971. La majorité des administrateurs de l'enseignement travaillent au Québec et en Ontario mais les concentrations les plus fortes sont à Terre-Neuve, en Saskatchewan et en Alberta. Vu qu'on exige l'éducation et l'expérience nécessaires, l'accès à cette profession ne se fait généralement pas avant 35 ou 39 ans. Les départs commencent à se faire entre 50 et 54 ans, soit une carrière de 10 à 20 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Il est évident que l'emploi dans ce groupe professionnel est stable où l'on s'attend à une croissance moyenne au cours des huit prochaines années.

Bien que les postes d'administrateurs dans le secteur de l'enseignement ne sont généralement pas influencés par la conjoncture économique, ils sont toutefois sensibles aux fluctuations démographiques. L'emploi est également influencé par le rapport élèves/enseignants et par les crédits budgétaires affectés par les gouvernements fédéral et provinciaux à l'éducation.

On s'attend à la création de 3 600 nouveaux postes d'administrateurs de l'enseignement pendant la période à l'étude, en plus du remplacement de 15 500 postes vacants. Le nombre relativement élevé de débouchés reflète l'âge moyen des titulaires qui est plus élevé dans ce groupe professionnel. La Fédération canadienne des enseignants prévoit le remplacement d'un grand nombre de postes au cours de la prochaine décennie.

Les indicateurs des conditions actuelles du marché du travail amènent à penser que ce groupe a un taux de chômage extrêmement faible. Cependant, ces postes font l'objet d'une concurrence intense entre les professeurs des niveaux primaire et secondaire.

Salaires

Le tableau suivant donne les échelles de salaires annuels moyens des administrateurs en 1984-1985.

Poste	*Échelle prédominante*[1]	*Moyenne*[2]
Directeur		
- école primaire	36 115 $ - 49 450 $	46 540 $
- école secondaire	39 367 - 56 539	50 438
Directeur adjoint		
- école primaire	35 090 - 44 440	42 658
- école secondaire	36 703 - 49 518	46 335
Chef de département		
- école primaire	32 286 - 41 084	39 046
- école secondaire	34 787 - 44 200	43 197

1. Les données sur les salaires au Québec et en Colombie-Britannique sont exclues.
2. Compilations spéciales de la Division de l'éducation, de la culture et du tourisme de Statistique Canada.

Administrateurs, médecine et santé 1134

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	10 800	12 300	13 700	8,7	2,7	1,0
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	1 100	8,4	11,1
Débouchés dus à l'érosion	5 000	39,7	49,2
Débouchés totaux	6 100	48,1	60,3

1971 et 1981 (%)

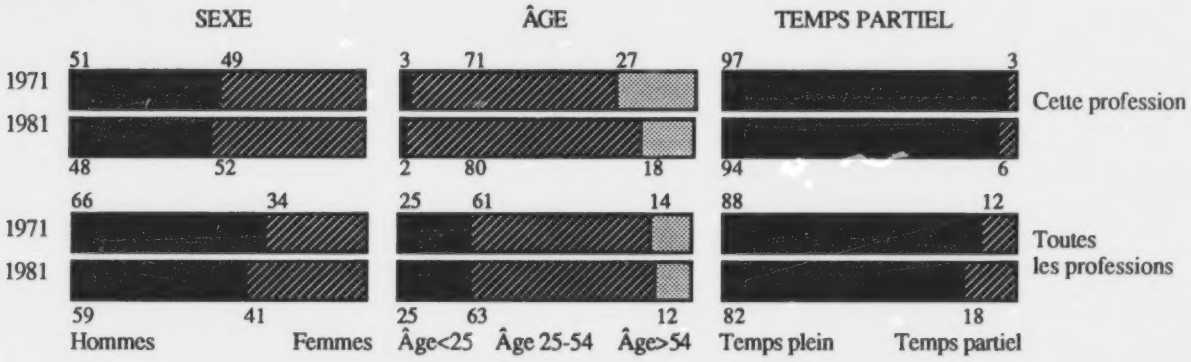

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind des services (91)
- Hôpitaux (67)
- Autre soins de santé (19)
- Éducation (2)

Administration publique (6)
- Adm provinciale (4)
- Adm fédérale (1)

Ind manufacturières (1)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	2,5	Ontario	36,8
Île-du-Prince-Édouard	0,4	Manitoba	6,9
Nouvelle-Écosse	3,3	Saskatchewan	5,4
Nouveau-Brunswick	2,4	Alberta	10,8
Québec	20,8	Colombie-Britannique	10,6

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	93	19,7
- Université (1981-86)	380	80,3
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0,0

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Association canadienne des écoles universitaires de nursing
Université de Montréal
Succursale A. B.P. 6128
Montréal, Québec H3C 3J7
(613) 545-2669

Santé et bien-être social
Division de l'information sur la santé
pièce 1364
édifice Brooke-Claxton
Ottawa, Ontario K1A 0K9
(613) 957-3076

Association canadienne des diététistes
suite 604
480 avenue University
Toronto, Ontario M5G 1V2

Administrateurs, médecine et santé 1134

Cadre de travail

Les administrateurs des services de la santé sont chargés d'établir des politiques et de gérer le système des soins de santé. Ce groupe professionnel comprend les directeurs d'hôpitaux, de services de diététique, de l'hygiène du travail, de l'hygiène publique, de services thérapeutiques, de services de bénévoles et de services d'admission. Il comprend également les cadres supérieurs, les directeurs des services infirmiers, les médecins hygiénistes, les administrateurs non médicaux et les directeurs de soins infirmiers de l'hygiène publique. Ils travaillent dans des hôpitaux, des cliniques, des établissements de soins prolongés, des agences et des associations de l'hygiène publique, des organismes de planification et d'orientation des services d'hygiène, des commissions et des ministères gouvernementaux.

Études et compétences

Cette profession exige des qualités de chef, le désir de servir, une aptitude à s'entendre avec les membres des autres professions connexes et à coordonner leurs activités, et une aptitude à travailler sous pression. Autrefois, ceux qui possédaient des talents naturels de gestionnaire pouvaient faire carrière dans les soins infirmiers, la médecine ou la comptabilité avant de devenir administrateurs de services de santé. Bien que les compétences naturelles de gestion restent importantes, l'accès à la plupart des postes d'administration dans ce domaine exige désormais une formation indispensable et reconnue en administration. L'Association des hôpitaux du Canada offre des cours de gestion des hôpitaux aux personnes intéressées qui ont de l'expérience dans ce secteur. Bien que ce ne soit pas obligatoire, il est bon de posséder un certificat d'accréditation professionnelle du Collège canadien des directeurs de services de santé si l'on veut de l'avancement.

Source de la main-d'oeuvre

Selon une enquête de 1984, la majorité (51 %) des diplômés du niveau postsecondaire accédant à des postes d'administrateurs de services de santé détenait un baccalauréat dans un domaine comme les soins infirmiers, la psychologie ou la réadaptation. Les autres, pour la plupart, avaient fait des études universitaires en administration, en soins infirmiers ou en d'autres sciences de la santé, ou des études aux niveaux des collèges communautaires et des cégeps dans des sujets comme la gestion, l'administration et les services sociaux. Le secteur ménager contribue également une part importante à l'effectif de la profession.

Au moment du recensement de 1981, 52 % des administrateurs des services de santé étaient des femmes, soit une légère augmentation par rapport à la proportion enregistrée dix ans auparavant. L'âge moyen des administrateurs était de 43 ans. Très peu avaient moins de 25 ans, mais une assez forte proportion avaient 55 ans ou plus. La plupart ont entre 30 et 45 ans quand ils accèdent à la profession et ne prennent pas leur retraite avant l'âge de 65 ans. Cela donne donc une durée de carrière de 20 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Au cours de la période à l'étude, on prévoit que le taux de croissance de l'emploi dans ces professions augmentera plus lentement qu'en 1970 et légèrement plus lentement que le taux moyen de l'ensemble des professions.

Les emplois sont concentrés dans les hôpitaux et dans les autres services de la santé, avec une faible proportion dans l'administration publique. L'emploi est généralement peu affecti par les sensible aux périodes de déclin économique mais l'est aux politiques budgétaires du gouvernement.

À mesure qu'augmenteront le recours aux services de santé et les coûts de ces services, les administrateurs seront de plus en plus appelés à contrôler et à gérer les dépenses, et à consulter au sujet des services. Si la tendance actuelle dans certains hôpitaux à faire appel à des entreprises de gestion de services de santé ou à des gérants à contrat se poursuit, les administrateurs pourraient trouver des débouchés au sein de ces entreprises. Par ailleurs, les nouvelles technologies comme les systèmes financiers centralisés et les systèmes d'informatique rendront ces gestionnaires plus efficaces et plus productifs.

Une plus grande demande d'établissements de soins chroniques comme les maisons de repos et la mise en place de nouveaux services comme la chirurgie de jour, les soins à domicile et la garde de jour pourraient résulter en une plus forte demande de personnel capable de diriger ces services.

Salaires

D'après l'Enquête nationale de 1984 sur les diplômés, le salaire moyen versé aux diplômés universitaires de 1982 appartenant à cette profession était de 31 489 $. Les diplômés de collèges communautaires et de cégeps touchaient un salaire moyen de 20 719 $. En Ontario, le salaire annuel des administrateurs de services de santé variait de 27 161 $ à 53 233 $. Au Nouveau-Brunswick, les directeurs régionaux des services d'hygiène communautaire gagnaient entre 41 522 $ et 49 869 $ en 1986. En Alberta, les conseillers en administration des hôpitaux gagnaient entre 32 640 $ et 42 996 $.

Directeurs des finances — 1135

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	58 600	63 700	72 000	21,6	1,7	1,3
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	6 800	10,5	11,1
Débouchés dus à l'érosion	16 000	24,5	49,2
Débouchés totaux	22 800	35,0	60,3

1971 et 1981 (%)

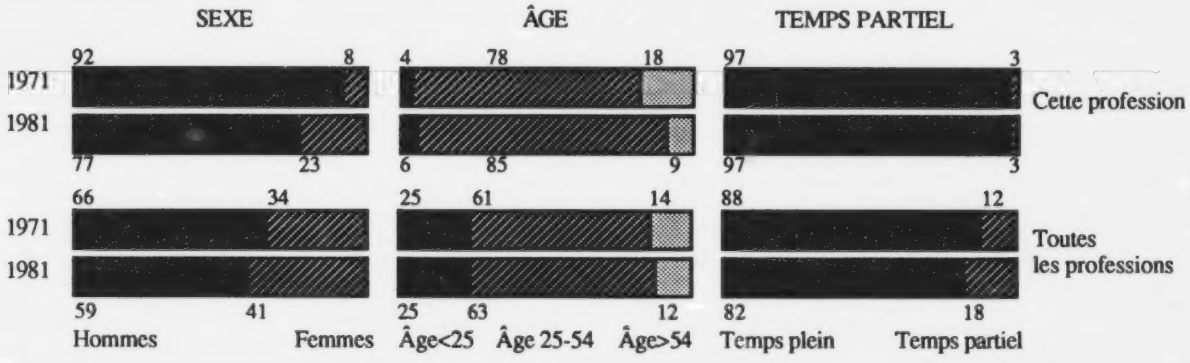

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Fin + assur + immobilier (69)
- Fin + ass + immobilier (69)

Ind manufacturières (8)

Ind du commerce (8)
- Commerce de gros (5)
- Commerce de détail (3)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1,4	Ontario	41,6
Île-du-Prince-Édouard	0,3	Manitoba	4,2
Nouvelle-Écosse	2,8	Saskatchewan	3,7
Nouveau-Brunswick	2,3	Alberta	10,3
Québec	22,7	Colombie-Britannique	10,3

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	169	17,4
- Université (1981-86)	803	82,6
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0,0

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

L'Institut canadien des comptables agréés
250 rue Bloor ouest
Toronto, Ontario M5S 2Y2
(416) 927-2315

Société des comptables en management du Canada
B.P. 176
154 rue Main est
Hamilton, Ontario L8N 3C3
(416) 525-4100

Directeurs des finances 1135

Cadre de travail

Cette catégorie comprend les directeurs de banque, les directeurs de succursale, les directeurs des prêts, les contrôleurs financiers et les vice-présidents des finances. Traditionnellement le banquier a été considéré comme un bailleur de fonds. Cependant, les banquiers d'aujourd'hui sont beaucoup plus doués. Ils doivent être des experts en gestion, en marketing et en analyse industrielle et financière. Divers services relèvent d'eux : comptes de chèque et d'épargne, prêts, fiducie, gestion de portefeuille et conseils financiers aux particuliers et aux entreprises. Au fur et à mesure que les fonctions comptables routinières seront automatisées, les directeurs des finances participeront vraisemblablement à l'élaboration de nouvelles applications du logiciel. Le monde de la finance a connu des changements majeurs au cours des deux dernières décennies. Dans le monde complexe de la gestion financière, ils doivent réagir rapidement, positivement et correctement, parfois sous une très forte tension.

On peut se faire une idée de l'importance des connaissances financières en affaires d'après une étude signalée par le *Wall Street Journal* montrant que la proportion des directeurs généraux formés dans le domaine des finances a augmenté de plus de 13 pour cent au cours des dernières années. C'est dire qu'on se rend de plus en plus compte de la nécessité d'une saine gestion financière pour le succès d'une entreprise.

Études et compétences

Comme dans le cas de la plupart des autres postes de gestion, on n'entre pas dans ces professions directement à la fin des études, mais plutôt par promotion interne. La plupart des directeurs des finances ont terminé leurs études secondaires et détiennent un diplôme ou un certificat de deux ou trois ans de niveau collégial ou un diplôme universitaire de trois ou quatre ans. Le programme spécial de un à quatre ans donné par l'Association des banquiers canadiens ou l'Institut canadien du crédit est également très populaire. En outre, la plupart des directeurs des finances ont au moins trois ans d'expérience de travail connexe avant d'entrer dans la profession. Les directeurs du service des finances des entreprises industrielles ou commerciales doivent non seulement être des experts en gestion financière, mais aussi bien connaître les besoins de leur entreprise sur le plan des opérations et des finances. Le savoir-faire en administration des finances est devenu si important que la proportion des directeurs qui possèdent de l'expérience en finance a augmenté de 13 % au cours des dernières années.

Sources de la main-d'oeuvre

La plupart des diplômés universitaires qui entrent dans cette profession détiennent un diplôme de premier cycle en administration des affaires, y compris la comptabilité (60 %), en administration spécialisée (12 %) ou en sciences économiques (10 %), tandis que les diplômés des cégeps et des collèges communautaires ont un diplôme en marketing (20 %), en comptabilité (18 %), en administration des affaires et en commerce (18 %) et en gestion financière (12 %). Les personnes qui réintègrent la population active et les immigrants constituent une faible source de main-d'oeuvre.

Bien que ces professions soient surtout exercées par des hommes, le nombre de femmes a presque triplé entre 1971 à 1981. L'âge moyen de la profession (39 ans) a quelque peu baissé depuis 1971. La majorité des directeurs des finances entrent dans cette profession entre 30 et 34 ans et la quittent entre 60 et 64 ans, soit une durée moyenne de carrière de 30 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Les taux prévus de croissance de l'emploi dans cette profession sont à peu près les mêmes que pour l'ensemble de l'emploi dans le marché du travail, d'après les perspectives pour les industries des finances, de l'assurance et de l'immobilier. En guise de comparaison, un taux de croissance supérieur à la moyenne caractérisait les années 1970. On prévoit quelque 7 000 nouveaux emplois pour la période visée, en plus de quelque 16 000 postes de remplacement. Seule une petite proportion des directeurs avaient plus de 55 ans au moment du recensement de 1981. Le facteur retraite ne jouera donc peut-être pas un rôle aussi important dans cette profession que dans d'autres.

La déréglementation du secteur financier et l'augmentation du nombre d'institutions autorisées à faire des transactions monétaires font augmenter la demande. L'expansion des contrôles financiers et des contrôles de vérification dans les sociétés pourrait également améliorer les perspectives pour les directeurs des finances. À mesure qu'augmente la taille de la population active, et donc le nombre de détenteurs de comptes de base et de cartes de crédit, la demande de directeurs des finances appelés à servir un nombre plus grand de clients augmentera également. Les perspectives devraient être particulièrement bonnes pour les directeurs du crédit et les candidats spécialisés en commerce et en informatique.

Salaires

Le tableau suivant[1] indique les salaires annuels moyens et l'échelle des salaires de quatre niveaux de gestionnaires des finances.

Poste	*Salaire annuel moyen*	*Échelle des salaires*
Cadre financier supérieur	68 111 $	48 800 $ - 91 200 $
Contrôleur d'une société	52 422	39 000 - 66 759
Comptable en chef	39 868	30 749 - 50 099
Contrôleur de division	45 504	33 794 - 59 300

L'Enquête nationale sur les diplômés, les salaires des diplômés universitaires exerçant cette profession s'établissaient en moyenne à 29 519 $ en 1984, tandis que les diplômés des collèges communautaires et des cégeps recevaient en moyenne 19 154 $.

1. Sobeco Group Inc., *Management Compensation in Canada*, 1986.

Directeurs des relations avec le personnel et des relations industrielles — 1136

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	25 800	27 200	30 500	20.7	1.0	1.2
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	2 800	10.2	11.1
Débouchés dus à l'érosion	8 300	30.1	49.2
Débouchés totaux	11 100	40.3	60.3

1971 et 1981 (%)

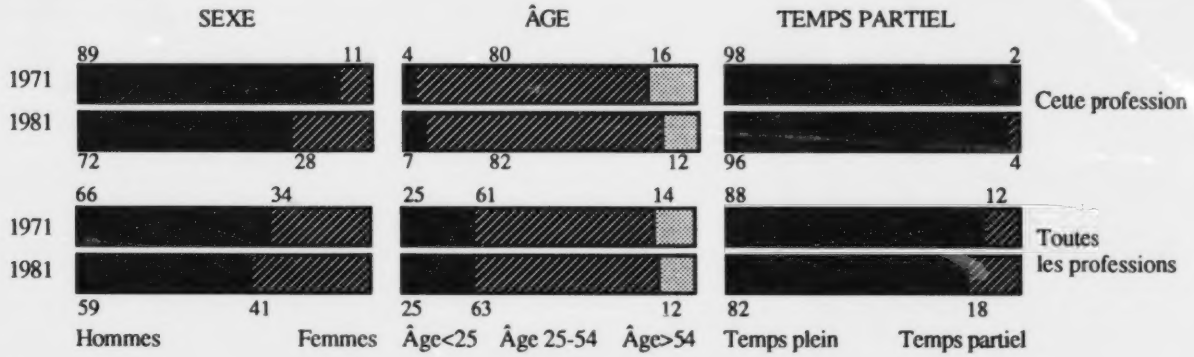

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind des services (26)	Ind manufacturières (21)	Administration publique (19)
- Serv aux entreprises (6)	- Aliments et boissons (3)	- Adm fédérale (8)
- Divert + loisirs (5)	- Machinerie (2)	- Adm provinciale (6)
- Hôpitaux (3)	- Produits électriques (2)	- Adm munic + autres (5)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1.0	Ontario	32.8
Île-du-Prince-Édouard	0.2	Manitoba	3.3
Nouvelle-Écosse	2.3	Saskatchewan	2.4
Nouveau-Brunswick	1.6	Alberta	8.6
Québec	38.2	Colombie-Britannique	9.0

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	99	28.0
- Université (1981-86)	254	72.0
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0.0

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Personnel Association of Ontario
suite 600
2 rue Bloor ouest
Toronto, Ontario M4W 3E2
1-800-387-1311

Directeurs des relations avec le personnel et des relations industrielles 1136

Cadre de travail

Le personnel cadre de cette catégorie inclut les directeurs des relations de travail, les directeurs du personnel, les directeurs des relations industrielles, et les directeurs des divertissements. Les autres agents du personnel sont inclus dans la catégorie 1174 du guide de classification, sous la rubrique, agents du personnel et travailleurs assimilés.

Les directeurs du personnel doivent veiller à l'utilisation efficace des ressources humaines au sein de leur organisme en participant à l'embauche ainsi qu'à la mise à pied des employés. Pour ce faire, ils doivent établir les politiques relatives au personnel, déterminer les critères d'embauche et superviser la sélection, la formation et l'évaluation des employés. Ils doivent en outre administrer les régimes d'avantages sociaux des employés, établir les échelles de salaires et participer à la négociation des conventions collectives.

Puisque l'on reconnaît de plus en plus l'importance d'une gestion efficace des ressources humaines, les directeurs du personnel ont adopté davantage de méthodes favorables au moral des employés, à la motivation, au divertissement, aux droits de la personne, à la formation ainsi qu'à l'établissement des plans de carrière des employés. Autre fait récent, les réductions des effectifs sont maintenant planifiées avec plus de soin. La retraite anticipée, les congés sabbatiques, le travail partagé, le redéploiement des employés et la réorganisation du personnel sont des mesures dont tiennent compte les directeurs du personnel au moment de l'élaboration de leur politique d'organisation. Le directeur du personnel doit donc constamment chercher à maintenir un juste équilibre entre le traitement adéquat du personnel et la réalisation des objectifs de l'entreprise.

Études et compétences

Les postes de directeur des relations avec le personnel et des relations industrielles ne sont généralement pas des postes de niveau de recrutement, mais plutôt des postes auxquels on accède après avoir suivi un cours adéquat et une formation dans l'entreprise et après avoir acquis plusieurs années d'expérience pertinente. Il n'existe à l'heure actuelle aucune exigence préalable particulière pour accéder à ces postes.

La plupart des directeurs possèdent un baccalauréat en économie, en affaires ou en administration spécialisée. Les systèmes informatisés étant de plus en plus utilisés pour les tâches liées à l'administration du personnel, il devient de plus en plus important pour les directeurs de connaître les systèmes de stockage et de traitement électroniques des données.

Source de la main-d'oeuvre

Compte tenu de la situation de 1985, on estime qu'environ 3 300 étudiants issus du système scolaire habituel entreront dans cette profession au cours de la période visée. Les personnes qui reviennent dans le marché du travail forment une autre source importante de nouveaux arrivés dans la profession alors que les immigrants représentent une source de faible importance.

Bien que les hommes constituent depuis toujours la majorité des effectifs, de plus en plus de femmes orientent leur carrière dans cette profession. La plupart des directeurs des relations avec le personnel et des relations industrielles travaillent au Québec et en Ontario. L'âge moyen de ces travailleurs a nettement diminué entre 1971 (43 ans) et 1981 (39 ans). La plupart accèdent à ce poste entre l'âge de 30 et de 34 ans et commence à quitter leur emploi entre 60 et 64 ans, soit après une carrière d'une durée moyenne de 30 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Selon les prévisions, l'emploi dans cette profession devrait enregistrer un taux de croissance à peu près égal à la moyenne durant la période visée, compte tenu des perspectives dans les secteurs des services, de la fabrication et de l'administration publique. Cette situation diffère légèrement de celle des années 1970 et du début des années 1980, où le taux de croissance de l'emploi était supérieur à la moyenne.

Le profil professionnel assez âgé observé en 1981 signifie qu'il y aura un nombre passable de travailleurs âgés et un bon nombre de postes vacants. On prévoit qu'environ 8 000 employés seront embauchés pour remplacer les personnes qui prendront leur retraite, poursuivront leurs études, mourront ou émigreront. À ce nombre s'ajoutent la création de quelque 3 300 nouveaux emplois.

Bien que l'emploi dans ce groupe professionnel n'est pas très sensible aux fluctuations du marché, les administrateurs du personnel seront toutefois touchés par la réduction actuelle des effectifs. La rationalisation de la production, les mises à pied et la réorganisation du personnel pourraient entraîner une augmentation de la demande d'administrateurs du personnel et modifier les compétences et les connaissances requises de ces employés qui devront effectuer les changements désirés au niveau de la structure et des systèmes des entreprises afin de s'adapter à l'évolution de la technologie dans le marché du travail.

Salaires

Un aperçu des salaires d'un vaste échantillon de directeurs au sein de petits et de grands services du personnel répartis dans l'ensemble du pays indique que les salaires annuels de base des cadres varient de 50 000 $ à 60 000 $, alors que ceux des employés se situent entre 20 000 $ et 50 000 $ par année.[1] Les primes peuvent accroître le salaire de base de 15 à 25 %.

1. Source : *Hansen's 1986 Executive and Management Compensation*, Hansen Consultants, 1986.

Directeurs des ventes et de la publicité — 1137

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	177 000	191 900	211 900	19.6	1.6	1.1
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	17 500	9.0	11.1
Débouchés dus à l'érosion	23 800	12.2	49.2
Débouchés totaux	41 300	21.2	60.3

1971 et 1981 (%)

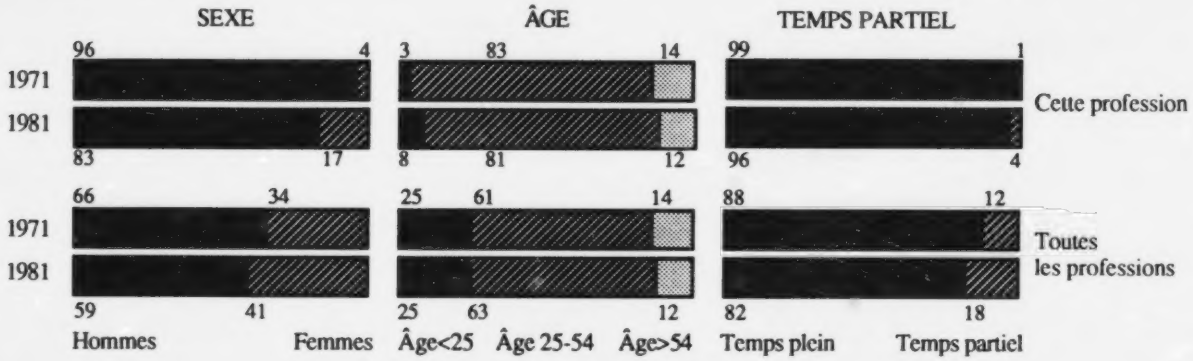

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind du commerce (71)	Ind manufacturières (15)	Ind des services (7)
- Commerce de détail (52)	- Aliments et boissons (3)	- Serv aux entreprises (3)
- Commerce de gros (19)	- Impression + édition (2)	- Autres services (1)
	- Industries chimique (2)	- Héberg + restauration (1)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1.5	Ontario	36.7
Île-du-Prince-Édouard	0.4	Manitoba	4.1
Nouvelle-Écosse	2.7	Saskatchewan	4.1
Nouveau-Brunswick	2.2	Alberta	10.8
Québec	25.5	Colombie-Britannique	11.8

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	891	28.8
- Université (1981-86)	1 692	54.6
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	515	16.6

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Association canadienne des annonceurs incorporée
suite 1010
180 rue Bloor ouest
Toronto, Ontario M5S 2V6
(416) 964-3805

Directeurs des ventes et de la publicité 1137

Cadre de travail

Ce groupe professionnel inclut les gestionnaires et les directeurs de la publicité, les directeurs du marketing, les gérants de magasins de détail et les gérants du service des ventes au détail.

Les directeurs de la publicité sont chargés d'entretenir l'image de marque dont jouit leur société dans le marché et d'exprimer, par la publicité, les buts que vise l'entreprise. Ils doivent travailler en étroite collaboration avec les services techniques, de production, de conception, de finances et de marketing de leur société, ainsi qu'avec la haute direction, afin de planifier et de mettre en oeuvre des campagnes de publicité efficaces. Ils sont bien souvent les principales personnes ressources auprès de l'agence de publicité.

Les gérants de magasins de détail et les gérants du service des ventes au détail s'intéressent plus aux ventes et aux activités courantes de leur magasin ou de leurs rayons qu'uniquement à la publicité.

Études et compétences

Comme pour la plupart des postes de gestion, les postes de directeurs de la publicité et des ventes ne sont généralement pas des postes de débutants. Les travailleurs y accèdent après avoir acquis une bonne combinaison de formation scolaire et d'expérience. Les compétences requises pour accéder à ces professions varient énormément entre secteurs industriels et sociétés. Pour la vente de matériel technique, il est indispensable de posséder un diplôme d'études postsecondaires ou un certificat dans un domaine connexe. Dans certains cas, comme les domaines de l'immobilier et de la sécurité financière, il faut être accrédité. Les directeurs de la publicité doivent être des généralistes qui, après des échanges avec des spécialistes, peuvent prendre des décisions et faire des jugements judicieux au sujet de la publicité de leur entreprise.

Sources de la main d'oeuvre

La plupart de ceux qui exercent ces professions possèdent un diplôme de premier cycle en administration des affaires, en sciences économiques, en psychologie ou en sociologie (50 %) ou encore un diplôme ou un certificat de collège communautaire ou de cégep en administration des affaires et en commerce, en marketing ou en vente au détail (30 %). Certains ont complété un programme professionnel de métier en dessin architectural, ou en gestion et en administration. Peu d'immigrants se sont intéressés à ces professions.

Bien que les hommes sont en majorité dans cette profession (90 %), la situation commence à changer. L'âge moyen des membres de cette profession est passé de 43 ans en 1971 à 39 ans en 1981 en raison du nombre croissant de travailleurs âgés de moins de 25 ans et de la baisse du nombre de ceux âgés de plus de 54 ans. La plupart des directeurs des ventes et de la publicité sont âgés d'entre 30 et 34 ans lorsqu'ils entrent dans cette profession et la quittent entre les âges de 65 et 69 ans, soit après une carrière moyenne de 35 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Compte tenu des perspectives pour les secteurs du commerce, de la fabrication et des services, on peut s'attendre à une croissance pour ce groupe professionnel à peu près moyenne jusque vers le milieu des années 1990. On s'attend au remplacement de 24 000 autres postes et à la création de 17 500 nouveaux emplois.

Les postes de directeurs des ventes se trouvent dans une grande proportion dans le secteur de la vente au détail et de gros, bien qu'on trouve des concentrations de second ordre dans les secteurs de la fabrication et des services. Dans ces secteurs, l'emploi est passablement stable tout au cours de l'année et du cycle des affaires.

Vu l'automatisation croissante du secteur commercial (contrôle informatisé des stocks, registres informatisés de vente, traitement électronique des commandes, etc.), les directeurs des ventes et de la publicité doivent posséder plus de connaissances, mais jusqu'à présent cela n'a pas eu de répercussion sur l'emploi dans ce groupe professionnel.

Salaires

D'après l'Enquête nationale les diplômés, le salaire annuel moyen versé en 1984 aux diplômés universitaires de 1982 était de 22 870 $, alors que celui des diplômés de collèges communautaires et des cégeps était de 15 618 $.

Vu la diversité des critères d'emploi et des attributions des directeurs des ventes et de la publicité, il est difficile d'établir des lignes directrices sur les structures salariales. Dans son enquête sur les salaires de 1986 (rapport sur les ventes et le marketing), la firme Thorne, Stevenson and Kellogg fait voir que le salaire annuel moyen des directeurs de la publicité et de la promotion des ventes varie au Canada entre 23 600 $ et 66 000 $, pour une moyenne annuelle de 39 400 $. Les directeurs des ventes ou de succursales touchent un salaire annuel moyen de 36 100$. Si l'on ajoute à cela les commissions et les primes, ce montant atteint en moyenne 48 000 $. Les directeurs des ventes de district touchent un traitement annuel moyen de 39 800 $, montant qui atteint toutefois une moyenne de 58 900 $ si l'on ajoute les commissions et les primes.

Directeurs des achats 1141

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	13 100	13 200	14 600	15.2	0.1	1.2
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	1 300	9.9	11.1
Débouchés dus à l'érosion	5 300	39.6	49.2
Débouchés totaux	6 600	49.6	60.3

1971 et 1981 (%)

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind manufacturières (29)
- Machinerie (4)
- Aliments et boissons (4)
- Fabr prod métal (4)

Ind du commerce (27)
- Commerce de gros (19)
- Commerce de détail (8)

Trans + entr + comm (19)
- Entreposage (15)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1.0	Ontario	35.5
Île-du-Prince-Édouard	0.2	Manitoba	5.9
Nouvelle-Écosse	2.2	Saskatchewan	12.1
Nouveau-Brunswick	1.8	Alberta	14.2
Québec	16.3	Colombie-Britannique	10.9

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	24	32.9
- Université (1981-86)	49	67.1
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0.0

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Association canadienne de gestion des achats
suite 815
2 rue Carlton
Toronto, Ontario M5B 1J3
(416) 997-7111

Directeurs des achats 1141

Cadre de travail

Le directeur des achats doit avoir des compétences spécialisées afin de trouver les sources d'approvisionnement nécessaires et d'acheter les biens, les équipements ou les services. Il doit traiter avec une gamme de personnes, notamment des fournisseurs, des comptables agréés, des ingénieurs et des surveillants d'usine. En plus de tenir compte du coût des biens ou des services, le directeur des achats doit définir et interpréter les spécifications techniques des biens ou des matériaux, étudier les publications techniques, les documents et les brochures publicitaires, interroger les fournisseurs et présenter des appels d'offre. Le directeur doit également déterminer dans quels cas s'applique la taxe de vente et, s'il s'agit de biens importés, quels sont les droits de douane et les documents requis par les autorités douanières. Les modes de transport, les sources d'approvisionnement, les échéanciers et les assurances sont d'autres domaines qui relèvent du directeur des achats.

Études et compétences

Comme pour la majorité des postes de gestionnaire, il est rare qu'un diplômé accède directement à un poste de directeur des achats à la fin de ses études. En général, ceux qui occupent ces postes ont un diplôme universitaire et une expérience pratique qui a parfois été acquise dans le cadre d'un travail d'été à titre de commis dans un service d'achats. Dans le cas des grandes entreprises ou des entreprises hautement spécialisées, le directeur des achats doit avoir de très vastes compétences techniques. L'Association canadienne de gestion des achats offre un programme d'enseignement qui mène à l'obtention d'un diplôme d'acheteur professionnel.

Sources de la main-d'oeuvre

Outre le cheminement normal qui consiste à gravir les divers échelons (de commis à acheteur adjoint, à acheteur, à directeur), la majorité des personnes qui entrent dans cette profession possèdent un baccalauréat en administration des affaires ou un diplôme ou un certificat d'un collège communautaire ou d'un cégep en affaires et en commerce, en génie industriel ou en gestion financière. On estime qu'environ 700 étudiants issus du système scolaire entreront dans cette profession au cours de la période visée. Les personnes qui reviennent dans le marché du travail et qui sont diposées à suivre la formation nécessaire offerte par l'établissement constituent une autre source importante d'employés.

Bien que les hommes soient depuis toujours en majorité dans cette profession, il y a eu un léger redressement de la situation de 1971 à 1981. La majorité des directeurs des achats entrent dans cette profession entre l'âge de 25 ans et de 29 ans et la quitte entre l'âge de 65 ans et de 69 ans, soit après une carrière d'une moyenne durée de 40 ans. En 1981, l'âge moyen dans cette catégorie était 40 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Compte tenu des perspectives d'emploi dans le secteur de la fabrication, ainsi que du commerce de gros et de détail, l'emploi dans cette profession devrait enregistrer un taux de croissance inférieur à la moyenne au cours des huit prochaines années, et voir la création de 1 300 nouveaux emplois. Cette situation fait contraste à celle que l'on a connue au cours des années 1970 et au début des années 1980, où l'emploi s'est accru à un rythme supérieur à la moyenne de toutes les professions.

Les postes à combler seront principalement le résultat de l'érosion des effectifs, et il faudra environ 5 300 directeurs des achats pour remplacer les titulaires actuels qui prendront leur retraite ou qui quitteront leur emploi pour d'autres raisons; quelques nouveaux emplois seront créés à mesure que l'industrie des services prendra de l'essor.

La situation économique pourrait influencer légèrement la profession de directeur des achats. Selon une étude sur les associations, les changements technologiques ont un effet positif sur ce groupe, vu la demande de renseignements plus complexes. Cela pourrait signifier que les prévisions décrites ici constituent en fait une sous-estimation des besoins. À mesure que l'informatique simplifiera les tâches administratives, notamment le contrôle des inventaires et la tenue de livres, on mettra l'accent sur les compétences en matière de négociateurs et d'acheteurs auprès des fournisseurs. Les possibilités d'emploi devraient donc être meilleures pour les personnes compétentes en informatique et possédant un diplôme universitaire, un diplôme d'acheteur professionnel et de bonnes aptitudes à traiter avec les gens.

Salaires

Selon l'enquête récente qui a été menée par le Bureau de recherche de Maclean Hunter pour la revue *Modern Purchasing* et pour l'Association canadienne de gestion des achats, le salaire moyen des directeurs des achats s'élevait à 35 300 $ en 1985. Il est à noter que l'écart entre hommes et femmes est passé de 42 % en 1983 à 31 % en 1985. (Les hommes gagnaient en moyenne 36 650 $, le salaire moyen des femmes n'atteignait que 26 930 $.)

Directeurs des services 1142

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	3 200	3 700	4 900	21,0	2,7	3,1
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	1 100	27,2	11,1
Débouchés dus à l'érosion	2 300	59,5	49,2
Débouchés totaux	3 400	86,7	60,3

1971 et 1981 (%)

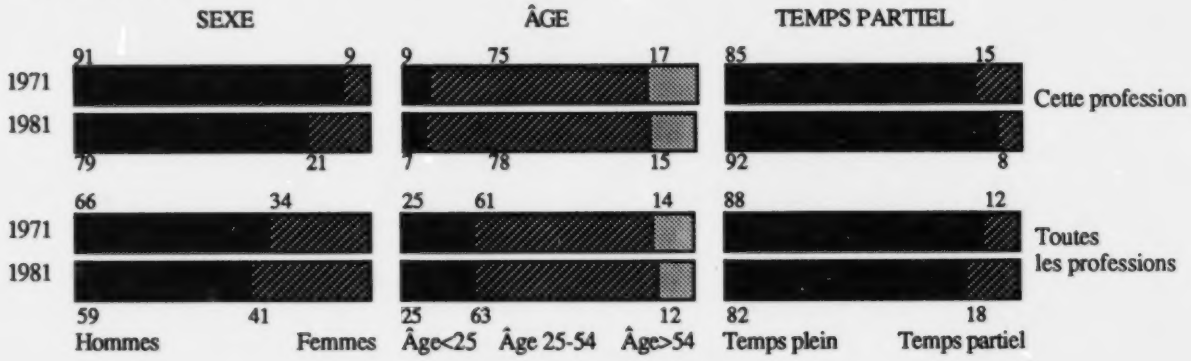

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind des services (90)	Ind du commerce (3)	Fin+assur+immobilier (3)
- Héberg+restauration (74)	- Commerce de détail (2)	- Fin+ass+immobilier (3)
- Autres services (7)		
- Serv aux entreprises (3)		

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1,1	Ontario	33,3
Île-du-Prince-Édouard	0,3	Manitoba	4,6
Nouvelle-Écosse	2,1	Saskatchewan	4,5
Nouveau-Brunswick	1,7	Alberta	11,0
Québec	24,9	Colombie-Britannique	16,0

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	363	34,0
- Université (1981-86)	509	47,7
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	195	18,3

Directeurs des services 1142

Cadre de travail

Ce groupe professionnel comprend les directeurs de club, les gérants de restaurant, les gérants d'hôtel et de motel, ces deux derniers étant de loin les plus nombreux. La nature de leurs fonctions reste semblable, bien que leur complexité varie selon la taille de l'établissement. Le gérant d'un hôtel doit établir les politiques et les principes de marketing, planifier les campagnes de publicité et de promotion, organiser et superviser le personnel, et contrôler les coûts et les dépenses. Le gérant d'un grand hôtel supervise, directement ou indirectement, entre 30 et 35 corps de métiers et jusqu'à 12 professions; il travaille avec d'autres directeurs responsables des ventes, des chambres, de l'alimentation et des boissons.

Études et compétence

Comme pour la plupart des postes de gestionnaires, il ne s'agit pas ici de postes de débutants. Les travailleurs y accèdent après avoir acquis suffisamment d'expérience dans l'hôtellerie. Il faut en général avoir terminé ses études secondaires et détenir un diplôme ou un certificat d'un collège communautaire, d'un cégep ou d'une université. Il est fort probable qu'à l'avenir les gérants d'hôtel doivent posséder des compétences en comptabilité, en budgétisation, en planification et en contrôle des coûts et des finances. En outre, une personne qui sort de l'école secondaire peut avoir besoin d'une dizaine d'années de formation en cours d'emploi en hôtellerie.

Sources de la main-d'oeuvre

La plupart de ceux qui accèdent à cette profession détiennent un diplôme universitaire de premier cycle (55 %) en administration des affaires ou en administration spécialisée (hôtellerie), ou un diplôme ou un certificat d'un collège communautaire ou d'un cégep (27 %) en gestion d'établissement (hôtellerie), en administration des affaires ou en technologie de l'industrie des services (gestion du service alimentaire), ou encore un certificat de formation professionnelle (18 %) en affaires ou en art culinaire. Au cours de la période visée, on prévoit qui 8 800 diplômés accéderont à cette profession. Les immigrants et les personnes qui réintègrent la population active représentent une source importante de main-d'oeuvre.

Bien que les hommes aient toujours été plus nombreux dans cette profession (91 % en 1971), cette proportion a nettement changé en 1981 alors que 79 % seulement des directeurs des services étaient des hommes. La plupart de ces directeurs travaillent au Québec et en Ontario, la Colombie-Britannique affichant la plus forte concentration (70 directeurs des services par 100 000 habitants). La majorité ont entre 30 et 34 ans quand ils accèdent à la profession et entre 60 et 64 ans quand ils commencent à la quitter, ce qui suppose une carrière d'une durée moyenne de 30 ans. En 1981, l'âge moyen des membres de cette profession était de 41 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Entre 1971 et 1981, il y a eu une nette croissance de l'emploi dans les secteurs de l'hôtellerie et des services divers, une tendance qui se poursuivra jusqu'au milieu des années 1990. L'emploi chez les gérants d'hôtel augmentera bien plus rapidement que la moyenne de l'ensemble des professions. Les débouchés s'ouvriront en très grand nombre parce que leurs titulaires décéderont, prendront leur retraite ou quitteront la profession pour d'autres raisons. Au moment du recensement de 1981, l'effectif de la profession était relativement jeune, ce qui veut dire qu'il y a peu de gérants qui approchent de la retraite.

Les pertes d'emploi en période de récession seront relativement faibles. La demande de directeurs des services augmentera sous l'effet de la croissance économique générale, car les entreprises ont fréquemment besoin d'hôtels et d'installations de conférence.

Les petits hôtels utilisent les petits ordinateurs d'entreprise et les caisses enregistreuses électroniques, tandis que les grands hôtels ont recours à de grands systèmes informatisés pour mettre à jour les réservations et les comptes. D'autres fonctions comme le contrôle des stocks, la production des repas, les réservations, l'affectation des chambres, le service aux chambres et la facturation sont, elles aussi, informatisées. Bien que cela transforme les fonctions de gestion, en éliminant des tâches de routine, et entraîne une réduction du personnel, les effets globaux des nouvelles technologies seront minimes.

Salaires

Le salaire annuel moyen des gérants d'hôtel varie nettement en fonction de l'importance de l'hôtel. Le tableau ci-dessous donne un aperçu des salaires moyens.

Postes administratifs	*200 à 350 chambres*	*350 à 500 chambres*	*500 chambres et plus*
Directeur général	34 000 $	45 000 $	50 000 $
Directeur général adjoint	28 000	33 000	35 000
Gérant des chambres	26 000	28 000	28 000
Gérant des services de réception	22 000	26 000	28 000

Source : Renard International Consultants Ltd., 1986. Reproduit avec la permission des auteurs. Selon l'Enquête nationale de 1984 sur les diplômés de 1982, le salaire des diplômés universitaires était de 18 891 $ alors que celui des diplômés des collèges communautaires et des cégeps était de 15 047 $.

Directeurs de production 1143

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	49 100	48 200	53 200	20,9	−0,4	1,1
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	4 300	8,8	11,1
Débouchés dus à l'érosion	16 800	34,4	49,2
Débouchés totaux	21 100	43,2	60,3

1971 et 1981 (%)

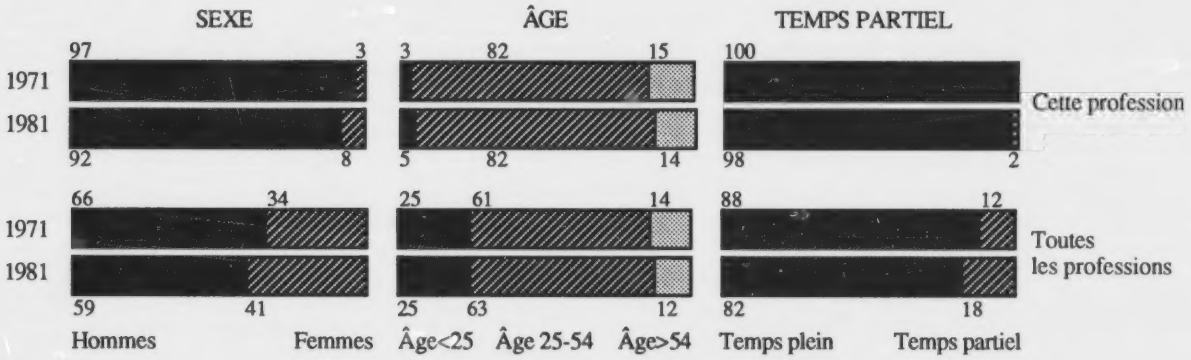

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind manufacturières (72)
- Aliments et boissons (9)
- Fabr prod métal (7)
- Industries chimique (5)

Ind du commerce (10)
- Commerce de gros (7)
- Commerce de détail (3)

Ind des services (5)
- Serv aux entreprises (2)
- Autres services (1)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1,0	Ontario	41,9
Île-du-Prince-Édouard	0,3	Manitoba	3,4
Nouvelle-Écosse	2,3	Saskatchewan	1,8
Nouveau-Brunswick	1,5	Alberta	9,7
Québec	28,2	Colombie-Britannique	9,6

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	48	10,2
- Université (1981-86)	377	80,2
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	45	9,6

Directeurs de production 1143

Cadre de travail

Sont compris dans ce groupe professionnel les directeurs d'usine, les chefs de bureaux extérieurs, les directeurs des opérations, les directeurs de raffinerie et les directeurs de la production. Ces professionnels établissent des programmes de production, en évaluant les besoins de la production et la capacité de l'usine tout en tenant compte de la disponibilité de la main-d'oeuvre et du matériel ainsi que des limites financières de l'usine. Ils surveillent l'acheminement des matériaux et des produits et s'assurent que les échéances sont respectées. Lorsqu'ils ont identifié les problèmes immédiats ou probables, il recommandent les mesures nécessaires pour prévenir ou corriger les retards dans la production.

Les directeurs de la production établissent des estimations du temps et des coûts requis pour les travaux, déterminent les matériaux à utiliser et fixent les calendriers d'usinage, enfin, définissent des procédés pour évaluer l'efficacité des machines utilisées pour la transformation des produits. Très souvent ils travaillent en étroite collaboration avec les services de génie et de conception afin d'améliorer la qualité et la fiabilité des produits.

Études et compétences

On n'accède généralement pas à un poste de directeur de la production en tout début de carrière, mais seulement après avoir terminé des études habituelles, suivi un programme de formation en cours d'emploi et acquis plusieurs années d'expérience. Actuellement, on n'exige aucune compétence particulière bien qu'un diplôme d'études secondaires et une formation postsecondaire quelconque soient considérés comme un atout.

Sources de la main d'oeuvre

La majorité des personnes qui entrent dans cette profession détiennent un baccalauréat (78 %) en administration des affaires, en administration spécialisée ou en génie, ou encore un certificat ou un diplôme collégial en gestion et en administration ou en administration financière. On estime qu'au cours de la période visée, environ 4 100 étudiants exerceront cette profession après avoir terminé leurs études. Les personnes qui réintègrent le marché du travail, après une période d'absence, constituent également une importante source de main-d'oeuvre. L'immigration ne fournit que très peu de nouveaux membres à la profession. Bien qu'on ne puisse encore prévoir exactement les mouvements entre les catégories professionnelles, les données préliminaires indiquent que le nombre de nouveaux membres sera supérieur au nombre de travailleurs qui quitteront, ce qui signifie que pour plusieurs, un tel poste représente l'aboutissement de leur plan de carrière.

Bien que les hommes aient toujours constitué la plus grande partie de l'effectif de ce groupe, récemment un plus grand nombre de femmes ont commencé à exercer la profession. Depuis 1971, la proportion de jeunes travailleurs a augmenté, ce qui a fait baisser légèrement l'âge moyen de l'effectif. La plupart des travailleurs entrent dans cette profession entre 30 et 34 ans et commencent à la quitter entre 65 et 69 ans, soit une carrière d'une durée moyenne de 35 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

En ce qui a trait aux débouchés, on prévoit un taux de croissance inférieur à la moyenne au cours des huit prochaines années, compte tenu de la croissance prévue des débouchés dans le secteur de la fabrication. Au cours de cette période, on prévoit la création de près de 4 300 emplois et 16 800 autres postes de remplacement. Puisque les postes de ce groupe sont quelque peu sujets à la conjoncture économique, un certain nombre de directeurs risquent de perdre leur emploi durant les périodes de récession, ce qui toucherait les industries productrices de biens. Le commerce en gros et de détail ne représentent qu'une faible proportion des emplois.

Les technologies de pointe telles que la conception et la fabrication assistées par ordinateur obligent les directeurs à accroître les fonctions des employés et à procéder à des regroupements au sein des métiers, réduisant ainsi le nombre de travailleurs. Par conséquent, il se peut qu'à l'avenir, il y ait moins de directeurs hiérarchiques et un plus grande nombre de directeurs fonctionnels de formation technique. Si les nouvelles technologies permettent de continuer à améliorer le processus décisionnel, la croissance de l'emploi s'accentuera dans ce domaine.

Salaires

D'après l'Enquête nationale de 1984, les diplômés de 1982 appartenant à cette profession gagnaient en moyenne 25 195 $ et ceux des collèges communautaires et cégeps, 18 111 $.

Le groupe Sobeco a fourni des données nationales sur les salaires payés en 1986 aux titulaires de divers postes de cette catégorie professionelle. Les directeurs de la production touchaient en moyenne 42 181 $ par année en 1986, la majorité d'entre eux gagnant entre 32 005 $ et 56 000 $. Les directeurs de la manutention gagnaient en moyenne 44 755 $. La majorité d'entre eux touchaient un salaire de 35 162 $ à 53 420 $. Les directeurs de la distribution, quant à eux, gagnaient un peu moins, puisque leur salaire annuel moyen s'établissait à 42 386 $ et s'échelonnait entre 30 692 $ et 55 493 $. Enfin, le salaire cannuel moyen des directeurs de la régulation de la production était de 40 578 $, la majorité des titulaires gagnant entre 31 534 $ et 49 788 $.

Directeurs de travaux de construction 1145

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	25 300	22 100	27 700	20,3	-2,7	2,5
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	5 000	21,7	11,1
Débouchés dus à l'érosion	9 800	42,9	49,2
Débouchés totaux	14 700	64,7	60,3

1971 et 1981 (%)

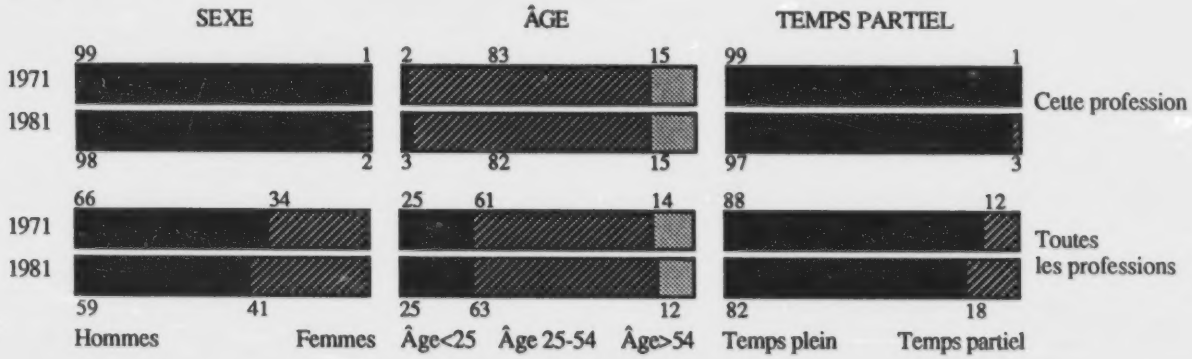

Principaux secteurs d'emploi - 1981 (%)

Ind de la construction (78)	Trans+entr+comm (5)	Ind des services (4)
- Construction (78)	- Trans. ferroviaire (2)	- Serv aux entreprises (3)

Répartition géographique de l'emploi - 1981 (%)

Terre-Neuve	1,5	Ontario	30,9
Île-du-Prince-Édouard	0,4	Manitoba	4,3
Nouvelle-Écosse	2,4	Saskatchewan	4,9
Nouveau-Brunswick	2,8	Alberta	23,5
Québec	13,8	Colombie-Britannique	15,2

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	59	24,2
- Université (1981-86)	185	75,8
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0,0

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Association canadienne de la construction
2e étage
85 rue Albert
Ottawa, Ontario K1P 6A4
(613) 236-9455

Directeurs de travaux de construction 1145

Cadre de travail

Cette catégorie comprend les directeurs de l'aménagement, les directeurs de projet, les directeurs de travaux de construction, les surintendants de travaux de construction et les directeurs de travaux de voirie. Les directeurs de l'aménagement, de projet et de travaux de construction font tous partie des cadres moyens de l'industrie de la construction.

Le directeur de l'aménagement est généralement chargé par un propriétaire de recommander le meilleur type d'aménagement (résidences, hôtels, centres d'achats) et de participer à la conception, à la construction, à la location ou à la gestion du projet. Le directeur de projet est généralement chargé, par un propriétaire, de planifier et de construire un projet une fois que son objet a été clairement défini. Le rôle du directeur de projet consiste à veiller à ce que toutes les opérations soient coordonnées afin que le projet puisse être achevé à temps. Un directeur de travaux de construction est chargé de coordonner, de superviser, d'inspecter et de diriger les entrepreneurs pendant l'étape de la construction; il peut offrir des conseils sur les plans, les spécifications et les coûts, sur la vérification des coûts, sur l'établissement des échéanciers et sur l'organisation du projet à l'étape des études de conception.

Études et compétences

En général, les entreprises de construction recherchent des cadres moyens qui ont de bonnes compétences d'administrateur et qui peuvent travailler harmonieusement avec les membres de différentes professions. Bien qu'il soit utile d'être sorti d'une école technique ou d'une école des métiers, les employeurs préfèrent les candidats qui ont fait des études de gestion et qui ont des connaissances en génie ainsi que de l'expérience. Les progrès technologiques pourraient modifier quelque peu les compétences exigées : l'informatique, notamment les applications du contrôle des coûts, permettent aux directeurs de surveiller et de gérer des projets dans plusieurs provinces, et l'informatisation du contrôle des stocks, de la planification des besoins de matériaux, du contrôle des travaux en cours et de la comptabilité permet aux directeurs de mieux contrôler les projets et de prendre de meilleures décisions.

Sources de la main d'oeuvre

La plupart de ceux qui accèdent à cette profession ont un diplôme de premier cycle en administration des affaires ou en génie civil ou encore un diplôme ou un certificat d'un collège communautaire ou d'un cégep en architecture et en technologie de la construction ou en technologie de la conception et du dessin architecturaux. Étant donné la situation qui prévalait en 1985, on estime que quelque 2 200 étudiants se lanceront dans cette profession pendant la période à l'étude. Les personnes qui réintègrent le marché du travail, après une période d'absence, comptent également comme une source importante de main-d'oeuvre.

L'âge moyen de ce groupe (42 ans) n'a guère changé depuis 1971. Les hommes sont toujours plus nombreux et continuent de l'être dans les postes de gestion de travaux de construction. La majorité des directeurs ont entre 35 et 39 ans quand ils accèdent à cette profession et ont entre 65 et 69 ans quand ils la quittent, ce qui représente une carrière d'une durée moyenne de 30 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Entre 1971 et 1981, l'emploi chez les directeurs de travaux de construction a connu un taux de croissance supérieur à la moyenne de toutes les professions, mais la récession a causé certaines fluctuations au début des années 1980. Vers le milieu des années 1990, la croissance excédera la moyenne globale, si l'on en croit les perspectives dans le secteur de la construction. Pendant ce temps, on prévoit avoir besoin de quelque 13 400 directeurs supplémentaires pour remplacer ceux qui prendront leur retraite, retourneront aux études, décéderont ou émigreront.

La demande de directeurs de travaux de construction varie surtout en fonction de l'activité dans la construction résidentielle et non résidentielle. Par le passé, le secteur de la construction non résidentielle (hydrocarbures, usines, bureaux et hôtels) a ouvert de très nombreux débouchés. La demande variera selon les provinces avec l'évolution démographique et les investissements. On s'attend que les perspectives dans le secteur de la construction s'améliorent à court terme.

L'emploi dans le secteur de la gestion de la construction est relativement sujet à la conjoncture économique, et toute récession peut entraîner une réduction du nombre d'emplois. Toutefois, il est peu probable que les directeurs soient mis au chômage, car les entreprises continuent de fonctionner en période de récession. À en juger par le taux de chômage dans cette profession, l'emploi a été légèrement plus stable que dans la plupart des professions.

Salaires

En fonction de l'expérience, de la complexité de la tâche, de l'envergure et de l'emplacement du projet, le salaire annuel des directeurs de travaux de construction variait entre 40 000 $ et 70 000 $ en 1987. Dans le cas des grands projets, les directeurs de travaux de construction peuvent toucher entre 60 000 $ et 75 000 $ par an, tandis que pour de plus petits projets, les salaires annuels peuvent varier de 40 000 $ à 50 000 $. Les coordonnateurs de projet peuvent toucher entre 30 000 $ et 45 000 $, tandis que les surintendants de chantiers gagnent 50 000 $ et plus. Selon l'Enquête nationale de 1984 sur les diplômés, les diplômés universitaires de 1982 appartenant à cette profession gagnaient 28 970 $ environ en 1984, tandis que les diplômés de collèges communautaires et de cégeps gagnaient 20 419 $.

Directeurs d'exploitation agricole 1146

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	30 100	34 600	37 000	5,7	2,8	1,1
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	3 200	9,4	11,1
Débouchés dus à l'érosion	18 300	54,0	49,2
Débouchés totaux	21 400	63,3	60,3

1971 et 1981 (%)

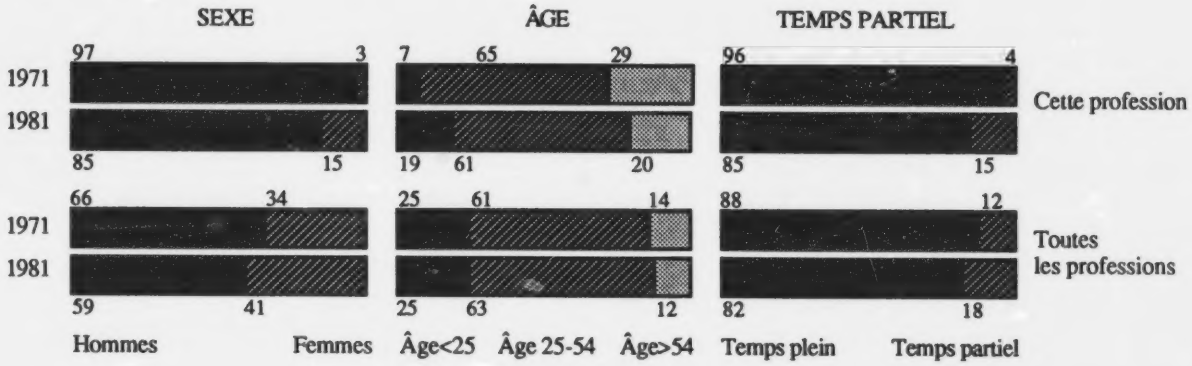

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Industries agricoles (100)
- Agriculture payé (100)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	0,3	Ontario	26,6
Île-du-Prince-Édouard	1,4	Manitoba	7,2
Nouvelle-Écosse	2,1	Saskatchewan	13,5
Nouveau-Brunswick	1,5	Alberta	16,0
Québec	22,5	Colombie-Britannique	8,7

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	40	33,1
- Université (1981-86)	57	47,1
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	24	19,8

Directeurs d'exploitation agricole 1146

Cadre de travail

En général, plus l'exploitation agricole est grande, plus les tâches du directeur sont importantes et complexes. Dans une exploitation de grande envergure, le travail consiste à superviser jusqu'à 100 employés à temps plein ainsi qu'à coordonner les activités de production, de commercialisation, d'achat et de crédit. En pareil cas, ce sont les employés qui font la majeure partie des travaux physiques qui, sur de petites exploitations, doivent être faits par les directeurs eux-mêmes.

Études et compétences

Bien qu'il n'existe aucune condition préalable particulière pour cette profession, des études secondaires suivies d'un cours de deux ans dans un collège communautaire ou dans un cégep, ou d'un cours de quatre ans dans une université s'avèrent un atout. Cependant, il est essentiel que la personne ait une formation en agriculture ou possède plusieurs années d'expérience sur une ferme pour diriger une petite exploitation agricole et exécuter les tâches requises. Elle doit également se montrer disposée à essayer de nouveaux procédés et à recueillir des données techniques sur les cultures, les conditions de croissance, ainsi que sur les maladies des végétaux et des animaux. Enfin, une connaissance de base de la comptabilité et de la tenue de livres pourrait s'avérer utile pour l'établissement des états financiers.

En plus d'avoir une bonne résistance physique, les directeurs d'exploitations agricoles doivent avoir un bon sens des affaires, être capables de traiter les opérations financières, y compris les activités de marketing, d'achat et de crédit. Les directeurs doivent par ailleurs se tenir au courant des dernières réalisations dans le domaine agricole et avoir une connaissance approfondie des machines agricoles ainsi que des nouvelles techniques de culture, de fertilisation et de traitement chimique. Compte tenu de l'instabilité des prix et du caractère imprévisible des conditions atmosphériques, les directeurs doivent être en mesure de déterminer le meilleur moment pour semer, fertiliser, labourer et récolter de même que de planifier avec soin les divers produits à cultiver, de façon à pouvoir générer suffisamment de recettes advenant la chute marquée du prix d'un des produits. En outre, les directeurs doivent décider s'ils stockent leurs récoltes ou gardent leur bétail afin de profiter de prix plus élevés plus tard au cours de l'année.

Source de la main-d'oeuvre

Les personnes (38 %) qui s'engagent dans cette profession après leurs études possèdent un diplôme ou un certificat de premier cycle en agriculture et en économie agricole. Les étudiants des collèges communautaires et des cégeps (36 %), et des écoles professionnelles (16 %) comptent parmi les autres sources de main-d'oeuvre. Pour la période visée, quelque 900 étudiants issus du système scolaire habituel s'engageront dans cette profession. Les personnes qui retournent sur le marché du travail, constituent une autre source importante d'employés susceptibles d'occuper des postes de directeurs d'exploitations agricoles.

Les hommes occupent la majorité des postes, mais le nombre de femmes s'est accru nettement depuis 1971. La plupart des directeurs d'exploitations agricoles se trouvent au Québec (23 %) et en Ontario (26 %), mais la plus forte concentration est en Saskatchewan (cinq par 1 000 habitants). L'âge moyen des titulaires est passé de 46 ans en 1971 à 40 ans en 1981. La majorité des personnes accèdent à ce poste entre l'âge de 25 et 29 ans et commencent à prendre leur retraite entre 60 et 64 ans, soit après une carrière d'une durée moyenne de 35 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Jusqu'au milieu des années 1990, les perspectives d'emploi pour ce groupe devraient afficher une croissance près de la moyenne, situation qui reflète les tendances de l'emploi dans le secteur agricole, où est concentré l'effectif. Cette situation diffère légèrement de ce qu'elle était au cours des années 1970, où l'emploi s'est accru à un rythme plus rapide que la moyenne. Durant la période visée, quelque 4 000 emplois devraient être créés et environ 18 000 postes seront à combler.

Les progrès technologiques pourraient transformer les structures agricoles en des systèmes informatisés servant à contrôler l'alimentation du bétail, l'ensemencement et la récolte. Par ailleurs, l'automatisation accrue des fermes pourrait s'étendre à l'utilisation de la robotique pour la récolte des champs et des vergers. Cette nouvelle technologie permettra d'accroître la productivité mais réduira les possibilités d'emplois pour les ouvriers agricoles et, du même coup, pourrait limiter les perspectives d'emploi pour les directeurs d'exploitations.

Les perspectives sont bonnes pour les gestionnaires qui possèdent un vaste éventail de compétences dans les domaines de la gestion scientifique, des affaires et du personnel, bien que les possibilités se limitent aux exploitations plus grandes (i.e. l'agrinégoce).

Salaires

Les salaires des directeurs d'exploitations agricoles varient considérablement d'une année à l'autre, de même que selon le type et la taille de l'exploitation. Les gouvernements provinciaux de l'Alberta et de la Nouvelle-Écosse compilent des données sur le salaire des directeurs d'exploitations agricoles à leur emploi.

En 1986, les salaires annuels de ces employés ont fluctué entre 21 576 et 27 276 $ en Alberta, comparativement à une échelle variant de 34 566 à 43 208 $ en Nouvelle-Écosse.

Selon l'Enquête nationale de 1984 sur les diplômés de 1982, les salaires des diplômés universitaires s'élevaient à 19 342 $, comparativement à 14 742 $ pour les diplômés de collèges communautaires ou de cégeps.

Directeurs, transports et communications 1147

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	16 600	16 300	17 200	22,4	−0,3	0,6
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	800	4,6	11,1
Débouchés dus à l'érosion	5 600	34,0	49,2
Débouchés totaux	6 300	38,6	60,3

1971 et 1981 (%)

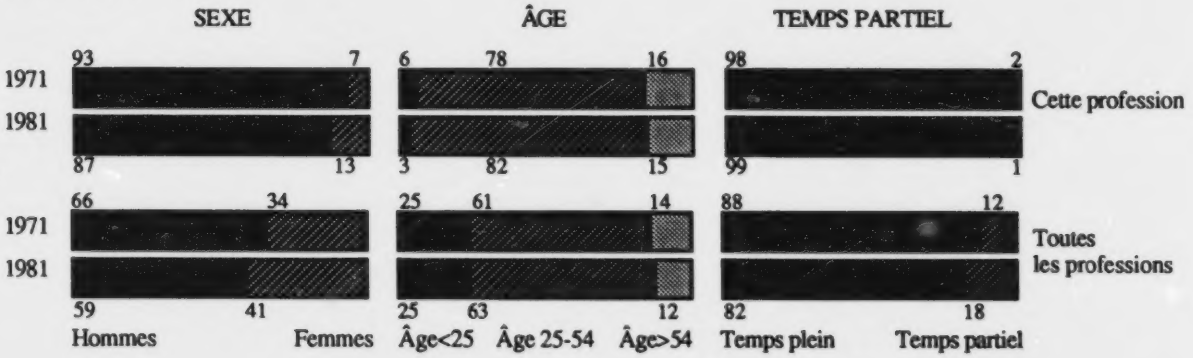

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Trans+entr+comm (78)
- Téléphone+télégraphe (23)
- Autres ind transport (23)
- Transport aérien (11)

Ind manufacturières (6)
- Produits électriques (2)

Administration publique (5)
- Adm fédérale (4)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1,8	Ontario	33,8
Île-du-Prince-Édouard	0,3	Manitoba	4,2
Nouvelle-Écosse	2,7	Saskatchewan	3,2
Nouveau-Brunswick	2,6	Alberta	10,4
Québec	28,2	Colombie-Britannique	11,7

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	49	24,0
- Université (1981-86)	155	76,0
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0,0

Directeur, transports et communications 1147

Cadre de travail

Ce groupe professionnel comprend entre autres les postes de directeur de ligne aérienne, de gérant de trafic, de directeur de vols aériens et de contrôleur des mouvements des bateaux.

Les directeurs de l'industrie des transports supervisent les travailleurs responsables du transport aérien, ferroviaire, maritime et routier. C'est un directeur de coordination d'employés qui travaillent sous la pression d'horaires à respecter et qui ont la responsabilité de nombreuses vies. Ils sont chargés de maintenir, sans incident, les voies de communication ouvertes jour et nuit et ce, en tenant compte des règlements stricts.

Les communications consistent pour une large part à comprendre les gens et à les renseigner. Les carrières en communications, bien que prestigieuses et fascinantes en apparence, exigent un travail ardu.

Études et compétences

On n'accède pas en général à un poste de directeur des transports dès son entrée sur le marché du travail, mais plutôt après avoir fait les études habituelles, acquis une formation en cours d'emploi et plusieurs années d'expérience. Il est difficile de préciser les compétences requises pour occuper un poste de directeur, compte tenu de la variété des professions, soit directeur d'aéroport, capitaine de port et directeur de station de télévision. Toutefois, il est possible de dégager un ensemble de qualités communes. En général, le candidat doit jouir d'une bonne santé physique et mentale, entretenir de bonnes relations avec son entourage, détenir un diplôme d'études secondaires (bien qu'une formation postsecondaire soit un atout), avoir une expérience professionnelle connexe et être disposé à recevoir une formation en cours d'emploi pouvant durer jusqu'à cinq ans (par ex., directeur du trafic industriel). Les directeurs doivent avoir du talent, être confiants et dévoués, respecter la verité, aimer les mots et la langue et désirer communiquer. Les directeurs des transports doivent être familiers avec les nouvelles technologies touchant l'industrie, depuis les grands systèmes de réservation des lignes aériennes au contrôle ferroviaire communiquant par satellite, jusqu'aux micro-ordinateurs utilisés par les municipalités et les entreprises de transports en commun. Les principales installations qui bénéficient de cette nouvelle technologie sont celles qui servent à l'établissement des horaires, à la planification, à l'entretien des véhicules, à la tenue du journal de bord (aéronefs), à la remise en état des voies de navigation et aux réparations, à la préparation des listes de paye, à la vente de billets et à l'expédition.

Sources de la main-d'oeuvre

La majorité des personnes qui se joignent à la profession après une formation postsecondaire détiennent un baccalauréat dans une discipline telle que l'administration des affaires ou la psychologie, ou encore un diplôme ou un certificat collégial en technologie de la protection / correction. Les personnes qui réintègrent le marché du travail, après une période d'absence, constituent également une importante source de main-d'oeuvre. Les données préliminaires indiquent que le nombre de nouveaux membres de la profession sera supérieur au nombre de travailleurs qui en sortiront, ce qui signifie que pour plusieurs, un poste de directeur représente l'aboutissement de leur plan de carrière.

Situation du marché et perspectives d'emploi

En ce qui a trait aux débouchés, on prévoit que le taux de croissance de l'emploi sera inférieur à la moyenne d'ici le milieu des années 1990, compte tenu de la croissance prévue dans les transports et les communications. Contrairement à l'emploi dans plusieurs autres industries des services et de la production, qui résiste mieux aux fluctuations de l'économie, l'emploi dans le domaine des transports est soumis davantage aux changements de l'activité économique. On prévoit au cours de la période visée, la création d'environ 800 emplois et le remplacement de 5 600 postes.

Les tendances actuelles dans le domaine des communications de combiner de plus en plus leurs communications voix et données peuvent modifier les compétences exigées et le nombre de demandes d'emploi. Le profil le plus recherché est celui d'un généraliste ayant des compétences dans les secteurs commercial et technique, qui est doué sur le plan des relations interpersonnelles et qui est capable d'appliquer la technologie des communications aux besoins commerciaux de l'entreprise.

Salaires

Selon les données de l'Enquête nationale de 1984 sur les diplômés, les diplômés universitaires de 1982 appartenant à cette profession gagnaient en moyenne 33 588 $, tandis que les diplômés des collèges communautaires et des cégeps touchaient 26 704 $.

Gamme des salaires versés aux directeurs d'aéroport, des aéroports internationaux, nationaux et régionaux[1]

Lieu	Classification de l'aéroport	Salaire des directeurs d'aéroport
Toronto	International	54 300 - 63 800 $
Mirabel	International	50 350 - 59 220
Muskoka	Local commercial	27 536 - 31 021
Ottawa	International	45 701 - 51 591
North Bay	Régional	32 598 - 36 734
London	Régional	38 957 - 43 931
Thunder Bay	Régional	38 957 - 43 931
Winnipeg	International	50 350 - 59 221
Vancouver	International	50 350 - 59 221
Halifax	International	45 702 - 51 591
Calgary	International	50 240 - 59 221

1. Transports Canada, 1986

Comptables, vérificateurs et autres agents financiers 1171

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	148 400	159 500	182 300	3.7	1.5	1.4
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	18 800	11.5	11.1
Débouchés dus à l'érosion	65.900	40.3	49.2
Débouchés totaux	84 700	51.8	60.3

1971 et 1981 (%)

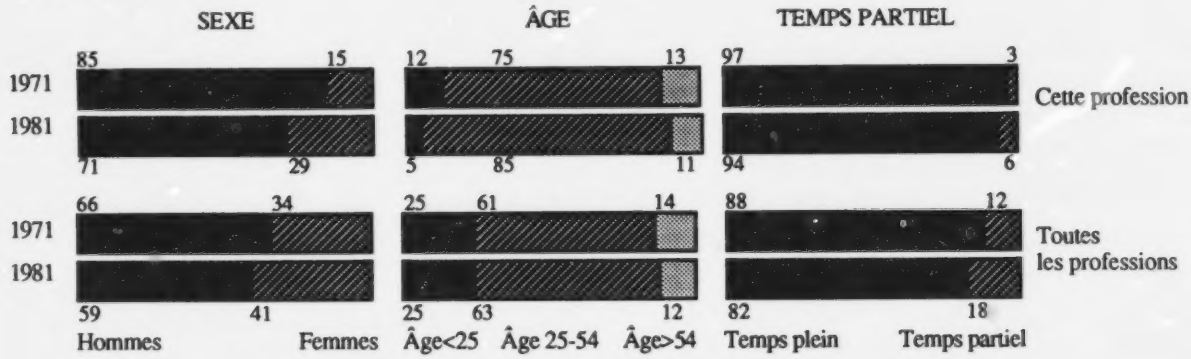

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind des services (30)
- Serv aux entreprises (24)
- Éducation (2)
- Autres services (1)

Fin + assur + immobilier (25)
- Fin + ass + immobilier (25)

Ind manufacturières (13)
- Aliments et boissons (1)
- Fabr prod métal (1)
- Machinerie (1)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1.3	Ontario	41.0
Île-du-Prince-Édouard	0.4	Manitoba	3.9
Nouvelle-Écosse	2.7	Saskatchewan	2.7
Nouveau-Brunswick	1.9	Alberta	11.8
Québec	24.2	Colombie-Britannique	9.8

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	1 107	16.3
- Université (1981-86)	5 439	79.8
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	266	3.9

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

L'Institut canadien des comptables agréés
250 rue Bloor ouest
Toronto, Ontario M5S 2Y2
(416) 927-2315

Institut des comptables agréés de l'Ontario
69 rue Bloor est
Toronto, Ontario M4W 1B3
(416) 962-1841 à Toronto
1-800-387-0735 hors de ville

Société des comptables en management du Canada
B.P. 176
154 rue Main est
Hamilton, Ontario L8N 3C3
(416) 525-4100

Comptables, vérificateurs et autres agents financiers 1171

Cadre de travail

Ce groupe comprend les comptables, les vérificateurs, les assureurs, les fiscalistes, les conseillers en prêts et d'autres agents financiers. L'analyse ci-après porte uniquement sur la profession de comptable, vu son importance. Les comptables financiers et de gestion sont les plus connus. Ce sont des comptables indépendants ou des experts-comptables de pratique publique, membres de l'une des trois catégories professionnelles de comptables. Leurs fonctions et leurs responsabilités se chevauchent mais leurs spécialités peuvent être différentes et leur pratique modifiée par diverses restrictions provinciales ou fédérales.

Les comptables agréés (CAs) constituent le plus ancien et le plus grand groupe. Ce sont des spécialistes de la consultation fiscale et financière, de la planification successorale, de la comptabilité, de la vérification; ils ont l'autorité d'agir à titre de fiduciaires dans les cas de faillite. Plus de la moitié travaillent en pratique publique. La vérification et la planification fiscale sont leurs tâches les plus importantes.

Les comptables généraux licenciés (CGAs) s'occupent de consultation fiscale et financière, de planification successorale et de comptabilité. Ils ont l'autorité d'agir à titre de ficuciaires dans les cas de faillite ou d'experts pour analyser la situation financière d'une entreprise. Ils ont également l'autorité d'effectuer des vérificatios dans la plupart des juridictions. Ils se spécialisent en systèmes de comptabilité. Plus du quart travaillent en pratique publique. La planification fiscale et la consultation en système de comptabilité sont leurs activités les plus importantes.

Les comptables de gestion licenciés (CMAs), quant à eux, sont embauchés directement par les industries, les entreprises ou le gouvernement. Ils donnent des conseils sur la conduite des affaires et des directives sur les décisions touchant les stratégies, les tactiques et les méthodes d'administration. Ils contribuent par leurs sens professionnel et leurs connaissances approfondies à renseigner leurs clients sur la façon de choisir et de présenter les renseignements nécessaires à la prise de meilleures décisions quant à toutes les fonctions et les niveaux d'une entreprise.

Presque toutes les professions de comptable sont touchées par le recours de plus en plus fréquent au traitement informatique des données et au stockage électronique. Aujourd'hui, le comptable doit connaître l'informatique et les divers progiciels de comptabilité.

Études et compétences

Vu la diversité des professions dans cette catégorie, il est impossible d'examiner un seul ensemble de compétences requises. Toutefois, en général, ceux qui désirent se lancer dans cette profession doivent avoir au moins terminé leurs études secondaires et, dans certains cas, détenir un diplôme universitaire, faire un stage de formation, suivre d'autres cours (par correspondance ou à temps partiel); recevoir une forme quelconque de formation en cours d'emploi qui peut durer entre un et huit ans; réussir un examen provincial ou national et obtenir une licence (obligatoire pour les vérificateurs et les conseillers en valeurs).

Source de la main-d'oeuvre

La majorité de ceux qui deviennent comptables ont un baccalauréat en administration des affaires, en économie ou en mathématiques, bien que les diplômés de plusieurs disciplines soient acceptés. Les diplômés de collèges communautaires et de cégeps en administration des affaires, en commerce, en comptabilité et en gestion financière, sont également une source de main-d'oeuvre, de même que les personnes qui réintègrent la population active après une absence d'un certain temps.

Bien que les hommes soient toujours plus nombreux dans cette profession, le nombre de femmes a presque doublé entre 1971 et 1981. La majorité des personnes ont entre 25 et 29 ans quand ils accèdent à cette profession et entre 45 et 49 ans quand ils commencent à la quitter, soit une carrière relativement courte de 20 ans. Un grand nombre quittent la profession pour accéder à des postes de gestion.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Au cours des huit prochaines années, l'emploi devrait avoir un taux de croissance comparable au taux moyen de l'ensemble des professions. Les comptables qui quittent la population active laisseront quelque 66 000 postes vacants. En outre, on s'attend à la création de quelque 18 800 nouveaux emplois pendant la même période. Ces prévisions sont basées sur les perspectives de croissance de l'emploi dans les secteurs des services, des finances, des assurances et de la manufacture, où cette occupation est concentrée.

Les progrès technologiques et l'emploi dans les assurances et les finances ont eu de profonds effets sur les méthodes de travail et sur la gamme des produits. L'informatisation a permis aux comptables d'exécuter plus facilement des fonctions de comptabilité régulières et d'étudier des simulations de budget. Dans l'ensemble, la technologie a eu des retombées positives et a mis en valeur la profession de comptable qui offrent des services de planification à long terme et des services intégrés de gestion. Les débouchés devraient être meilleurs pour ceux qui connaissent bien les opérations bancaires et les systèmes d'investissement informatisés, soit en vertu de leur expérience, soit pour avoir suivi des cours d'informatique.

L'emploi de comptable est stable toute l'année et est presque toujours à temps plein. Il tend à être peu soumis aux fluctuations de l'économie.

Salaires

Salaires annuels en 1986[1]

Directeurs des finances de société	59 700 $ – 124 000 $
Contrôleurs de société	51 000 – 86 900
Chefs de la comptabilité de sociétés	36 100 – 65 000
Vérificateurs en chef	29 600 – 49 700
Vérificateurs	24 000 – 35 200
Chefs comptables du prix de revient	29 000 – 36 000
Comptables du prix de revient	20 800 – 33 100
Comptables adjoints du prix de revient	19 600 – 23 300

1. *Executive and Management Compensation Survey*, Hansen Consultants, 1986 – les salaires indiqués correspondent à la gamme du premier au neuvième déciles, c'est-à-dire à la tranche médiane de 80 %.

Agents du personnel et travailleurs assimilés 1174

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	31 100	32 700	36 500	2.5	1.0	1.2
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	3 300	10.0	11.1
Débouchés dus à l'érosion	17 500	52.7	49.2
Débouchés totaux	20 800	62.8	60.3

1971 et 1981 (%)

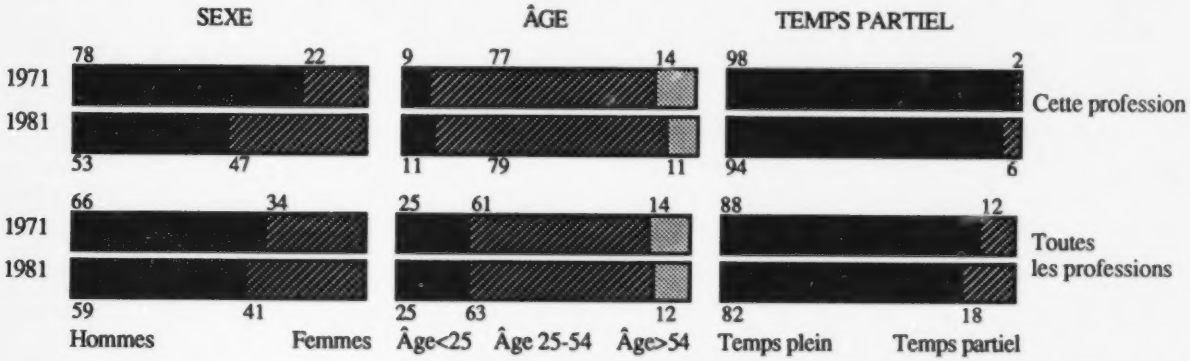

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Administration publique (42)	Ind des services (23)	Ind manufacturières (10)
- Adm fédérale (30)	- Serv aux entreprises (12)	- Métaux, transf prim (1)
- Adm provinciale (10)	- Éducation (3)	- Industries chimique (1)
- Adm munic+autres (2)	- Autres services (3)	- Aliments et boissons (1)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1.5	Ontario	41.3
Île-du-Prince-Édouard	0.6	Manitoba	4.3
Nouvelle-Écosse	3.0	Saskatchewan	2.4
Nouveau-Brunswick	2.3	Alberta	10.2
Québec	22.9	Colombie-Britannique	11.0

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	122	12.2
- Université (1981-86)	823	82.3
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	55	5.5

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Personnel Association of Ontario
suite 600
2 rue Bloor ouest
Toronto, Ontario M4W 3E2
1-800-387-1311

Agents du personnel et travailleurs assimilés 1174

Cadre de travail

La mention générale "administrateur du personnel" se réfère à plusieurs autres titres tels qu'à adjoint au personnel, spécialiste en relations de travail, agent des relations industrielles et conseiller en main-d'oeuvre. L'administrateur du personnel est chargé principalement d'accroître la productivité et l'efficacité des ressources humaines au sein d'un organisme. Il est appelé à déterminer les besoins en personnel, à analyser les particularités des postes, à préparer les descriptions de postes, à annoncer les postes vacants, à faire passer les entrevues et les tests aux candidats, à organiser la formation et le perfectionnement des employés ainsi qu'à participer à l'élaboration des politiques et des pratiques touchant le personnel. Lorsqu'une convention collective est en vigueur, l'administrateur du personnel doit habituellement participer aux négociations sur les contrats et veiller à l'application de la convention.

Études et compétenes

Bien qu'il n'existe aucune condition préalable précise pour cette profession, la plupart des titulaires possèdent un diplôme d'études secondaires, un diplôme ou un certificat d'un collège communautaire ou d'un cégep, ou un baccalauréat. Cependant, on favorise davantage les diplômes d'études supérieures. Outre la formation habituelle, la plupart des administrateurs du personnel ont suivi un programme de formation en cours d'emploi ou, comme c'est le cas en Ontario, ont suivi un programme établi par des organismes affiliés provinciaux en personnel.

Source de la main-d'oeuvre

La majorité des agents du personnel et travailleurs assimilés possèdent un baccalauréat (70 %) en administration des affaires, en sociologie, en enseignement non-didactique ou en formation des maîtres aux niveau élémentaire/secondaire; 10 % détiennent un diplôme d'études supérieures en administration des affaires et en psychologie. Les nouveaux venus dans cette profession issus des collèges communautaires et des cégeps (14 %) détiennent un diplôme ou un certificat en administration des affaires, en commerce, en gestion ou en administration. Compte tenu de la situation en 1985, on estime qu'environ 8 900 étudiants issus du système scolaire habituel s'engageront dans cette profession au cours de la période visée. Les personnes qui reviennent sur le marché du travail constituent une autre source importante d'employés. Les données préliminaires indiquent que les nouveaux venus dépassent légèrement l'exode vers d'autres professions.

Bien qu'historiquement cette profession ait été pratiquée principalement par des hommes (75 %), en 1981, environ 50 % des membres étaient des femmes. La majorité des administrateurs du personnel se trouvent au Québec (23 %) et en Ontario (41 %), cette dernière province affichant également la concentration d'agents la plus élevée, soit deux agents du personnel et travailleurs assimilés par 1 000 habitants. L'âge moyen des titulaires (37 ans) a diminué de façon significative depuis 1971 (41 ans), en grande partie à cause de la diminution du nombre de personnes âgées de plus de 54 ans. La majorité des personnes s'engagent dans cette profession entre l'âge de 25 et 29 ans et la quittent entre 45 et 49 ans, soit après une carrière d'une durée moyenne de 20 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Le taux de croissance des emplois est habituellement légèrement inférieur à la moyenne pour toutes les professions. Cependant, pour la période visée, le taux de croissance de l'emploi dans ces professions devrait se situer très près de la moyenne globale. Cette perspective optimiste s'explique en partie par la mise en place de systèmes plus perfectionnés et plus complets de planification des ressources humaines dans l'industrie. À l'heure actuelle, la situation du marché pour cette profession figure parmi les plus avantageuses. Ainsi, le taux de chômage est très faible par rapport à la plupart des autres professions. Au cours des huit prochaines années, quelque 21 000 agents du personnel devraient être embauchés; ce chiffre inclut les nouveaux postes et les postes existants. Ces perspectives se fondent sur le taux d'emploi prévu dans les secteurs de l'administration publique, des services et de la fabrication, où est concentré l'effectif de la profession.

Les postes d'administrateurs du personnel ont tendance à être exceptionnellement stables. L'emploi n'affiche aucune variation saisonnière, il est peu sujet aux fluctuations du marché et presque tous les emplois sont à temps plein.

À l'exception des conseillers en main-d'oeuvre qui ont tendance à être concentrés dans le secteur de l'administration publique, les postes d'agents du personnel et de travailleurs assimilés sont largement répartis entre tous les secteurs.

Salaires

Selon une enquête sur les salaires effectuée en 1986 par la firme de conseillers-experts Hansen, l'échelle des salaires des administrateurs du personnel variait de 25 600 à 40 900 $ par année (le salaire moyen étant de 32 300 $). Les analystes des indemnités gagnaient entre 23 800 et 30 100 $ (salaire moyen de 25 700 $), et les analystes principaux, entre 26 200 et 40 400 $ (salaire moyen de 34 500 $). L'échelle des salaires pour les agents de recrutement fluctuait entre 24 500 et 35 800 $ (salaire moyen de 28 100 $) et celle des spécialistes en formation entre 22 300 et 41 000 $ par année (salaire moyen de 31 500 $). Enfin, selon l'Enquête nationale sur les diplômés, le salaire moyen en 1984 se chiffrait à 22 761 $ pour les diplômés universitaires de 1982 et à 18 658 $ pour les diplômés d'études collégiales de 1982.

Acheteurs et agents d'approvisionnement, sauf commerce de gros et de détail 1175

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	16 400	16 400	18 400	3,7	−0,1	1,3
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	1 700	10,5	11,1
Débouchés dus à l'érosion	8 700	52,2	49,2
Débouchés totaux	10 400	62,6	60,3

1971 et 1981 (%)

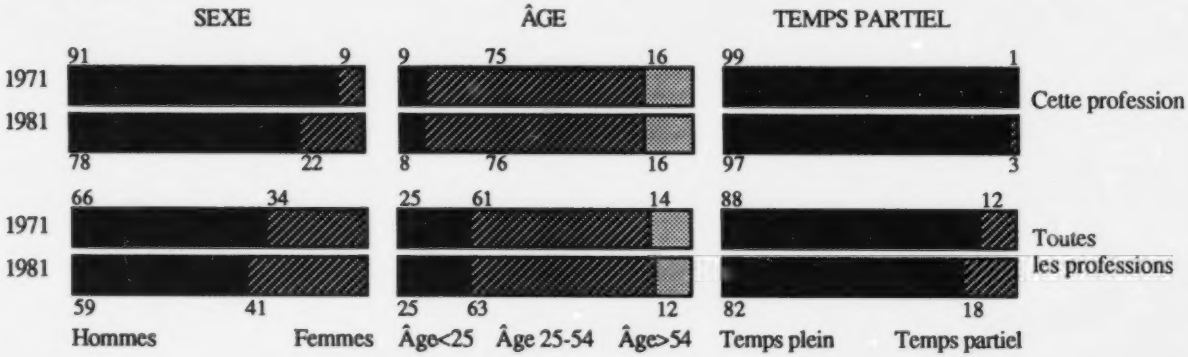

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind manufacturières (46)	Ind des services (19)	Administration pubilque (11)
– Aliments et boissons (6)	– Serv aux entreprises (6)	– Adm fédérale (6)
– Produits électriques (5)	– Éducation (4)	– Adm provinciale (3)
– Machinerie (5)	– Hôpitaux (4)	– Adm munic+autres (3)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1,0	Ontario	44,7
Île-du-Prince-Édouard	0,4	Manitoba	2,8
Nouvelle-Écosse	1,7	Saskatchewan	1,5
Nouveau-Brunswick	1,7	Alberta	10,4
Québec	27,4	Colombie-Britannique	8,0

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
– Collège (1981-86)	59	37,3
– Université (1981-86)	81	51,3
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	18	11,4

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Association canadienne de gestion des achats
suite 815
2 rue Carlton
Toronto, Ontario M5B 1J3
(416) 997-7111

Acheteurs et agents d'approvisionnement, sauf commerce de gros et de détail 1175

Cadre de travail

Les acheteurs, les agents d'approvisionnement et les directeurs des achats s'occupent d'acheter des matériaux, des biens et des services qui seront utilisés ou transformés par leur entreprise. La première fonction de l'acheteur est d'obtenir une bonne valeur pour les sommes dépensées, mais il doit également se préoccuper du bon fonctionnement de l'entreprise en faisant la part des choses entre les retards de l'échéancier et le coût des fournitures.

L'acheteur exerce les activités suivantes : élaborer et interpréter les devis de marchandises ou de matériaux, étudier les publications techniques, les documents et le matériel publicitaire, interviewer les fournisseurs, fair des appels d'offres et parfois négocier avec les vendeurs. Une fois le prix établi et le contrat d'achat signé, les acheteurs doivent établir le calendrier des expéditions des fournisseurs et voir à la ponctualité des livraisons. Les acheteurs travaillent surtout dans des bureaux et leur semaine ordinaire de travail est de cinq jours et de 35 à 40 heures.

Études et compétences

Il n'y a pas de formation particulière qui mène à cette profession mais au niveau secondaire, les étudiants devraient suivre des cours en comptabilité, en informatique et en sciences économiques. L'entrée dans cette profession se fait au niveau de commis ou d'acheteur subalterne; si le candidat détient un diplôme ou un certificat d'études postsecondaires, il peut habituellement entrer au niveau d'acheteur.

Sources de la main-d'oeuvre

La majorité des acheteurs et des agents d'approvisionnement, qui constituent la principale source de main-d'oeuvre, détiennent un baccalauréat (67 %) en administration des affaires, en sciences économiques ou en mathématiques. Les autres sources sont les diplômés des collèges communautaires ou des cégeps (19 %) spécialisés en gestion financière, en comptabilité ou en administration des affaires et en commerce de même que les diplômés d'écoles professionnelles (4 %) en secrétariat (comptabilité/tenue de livres) et en comptabilité. Selon les prévisions de 1985 pour la période à l'étude, 1 400 étudiants entreront dans cette profession à partir du système d'enseignement habituel. Les personnes qui réintègrent la populaton active, après une certaine période d'absence, sont également une source importante de main-d'oeuvre. Les données préliminaires révèlent que le nombre de personnes qui passent d'une profession connexe à celle-ci dépasse le nombre de celles qui en sortent.

Bien que cette profession ait toujours été exercée par des hommes, le nombre de femmes a presque triplé entre 1971 et 1981. Le Québec et l'Ontario non seulement rendent compte de la majorité des acheteurs et des agents d'approvisionnement, mais elles comptent également les plus fortes concentrations, soit un par 1 000 habitants. L'âge moyen et la structure d'âge de la profession ne se sont modifiés que légèrement entre 1971 et 1981. La majorité des personnes entrent dans cette profession entre 25 et 29 ans et la quittent entre 50 et 54 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Jusqu'à présent, le taux de croissance de l'emploi pour ces professions s'est maintenu environ au même niveau que le taux de l'ensemble du marché du travail. On prévoit que cette tendance se maintiendra jusqu'en 1995. Au cours de la période visée, l'économie devrait produire 1 700 débouchés dans ce domaine. On prévoit, en outre, 8 000 postes de remplacement.

L'emploi tend à être assez stable dans cette profession. Il n'y a que peu de variations saisonnières et presque tous les emplois sont à temps plein. Cependant, l'emploi est vulnérable à l'évolution de l'économie, particulièrement en ce qui touche les emplois dans le secteur de la fabrication. Ce secteur emploie plus d'acheteurs que n'importe quel autre secteur industriel, bien qu'on en trouve dans le secteur des services et de l'administration publique.

Salaires

Les salaires mensuels pour les acheteurs principaux s'établissaient comme suit, par région, en 1986[1] :

Canada	2 922 $
Colombie-Britannique	3 100
Alberta	3 378
Saskatchewan	—
Manitoba	2 734
Ontario	2 797
Québec	—
Région de l'Atlantique	2 516

1. D'après une enquête réalisée en 1986 par Stevenson, Kellogg, Ernst et Whinney.

Inspecteurs et agents chargés de l'application des règlements 1176

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	6 600	7 400	8 300	6,7	2,1	1,3
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	800	10,7	11,1
Débouchés dus à l'érosion	3 200	43,1	49,2
Débouchés totaux	4 000	53,8	60,3

1971 et 1981 (%)

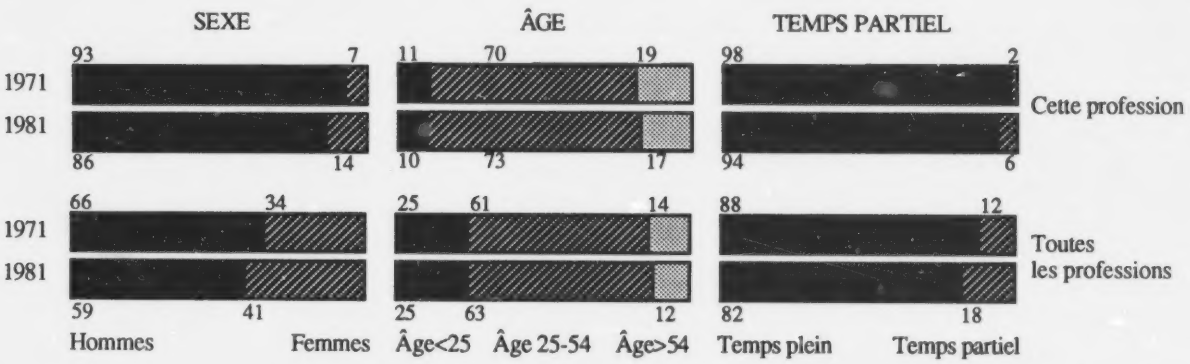

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind des services (35)	Trans+entr+comm (27)	Fin+assur+immobilier (14)
- Serv aux entreprises (12)	- Transport urbain (7)	- Fin+ass+immobilier (14)
- Autres soins de santé (10)	- Trans. ferroviaire (6)	
- Autres services (5)	- Autres ind transport (4)	

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1,6	Ontario	35,8
Île-du-Prince-Édouard	0,7	Manitoba	4,4
Nouvelle-Écosse	3,3	Saskatchewan	3,0
Nouveau-Brunswick	2,4	Alberta	11,2
Québec	27,4	Colombie-Britannique	9,6

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	31	72,1
- Université (1981-86)	12	27,9
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0,0

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Association canadienne de santé publique
suite 210
1335 avenue Carling
Ottawa, Ontario K1Z 8N8
(613) 725-3769

Inspecteurs et agents chargés de l'application des règlements 1176

Cadre de travail

Cette catégorie professionnelle comprend des postes très variés tels qu'inspecteur de salons de beauté, de chaudières, de mines de charbon, de chemins de fer, de restaurants, de navires, ainsi que d'autres postes d'inspecteur de la sécurité, de la qualité du service et du respect des politiques et méthodes dans des organisations non gouvernementales. La nature de chaque emploi détermine si la personne travaille à l'intérieur ou à l'extérieur (ou dans une mine).

Études et compétences

Tout comme la catégorie correspondante du secteur public (1116 – Inspecteurs du gouvernement et fonctionnaires chargés de l'application des règlements), celle-ci se compose de diverses professions uniques en leur genre qui exigent toutes des études et une expérience particulières. Idéalement, la personne qui envisage une carrière dans cette catégorie doit avoir terminé ses études secondaires et, si possible, un programme universitaire ou collégial dans un domaine d'étude connexe. Dans presque tous les cas, les inspecteurs ont également acquis une solide expérience du domaine qu'ils inspectent. L'expérience nécessaire augmente généralement en fonction de la complexité des tâches. En outre, les inspecteurs doivent vouloir recevoir une formation en cours d'emploi et une formation en classe, subir des examens et, dans certains cas, se faire accréditer.

Sources de la main-d'oeuvre

La principale source de main-d'oeuvre de cette profession se compose de personnes qui possèdent les antécédents nécessaires et qui veulent acquérir la formation supplémentaire requise. Le système d'éducation, et plus particulièrement les collèges communautaires et les cégeps, fournissent à la profession des diplômés en technologie civile, en technologie électrique et électronique, en technologie de la protection et en technologie des services correctionnels. Les diplômés universitaires qui adoptent cette profession détiennent généralement un BA en architecture. Les données préliminaires indiquent que le nombre de nouveaux membres de la profession est, en général, supérieur au nombre de travailleurs qui la quittent.

Bien que les hommes aient toujours été plus nombreux à pratiquer cette profession, de plus en plus de femmes choisissent cette carrière. La majorité des inspecteurs et des régulateurs non gouvernementaux travaillent au Québec et en Ontario, quoique la plus forte concentration par rapport à la population se trouve en Alberta (0,4 inspecteurs et régulateurs pour 1 000 personnes). L'âge moyen des professionnels de cette catégorie (40 ans) a diminué très peu depuis 1971, cette baisse étant attribuable à la diminution du nombre des personnes âgées de 54 ans ou plus. La plupart commencent à exercer leur profession entre 25 et 29 ans et cessent entre 60 et 64 ans, soit après une carrière d'une durée moyenne de 35 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Au cours de la dernière décennie, l'emploi dans ce secteur professionnel a enregistré un taux de croissance supérieur à la moyenne et bien qu'on prévoie un ralentissement de ce côté, il semble que le nombre de ces emplois augmentera à un rythme un peu plus rapide que la moyenne jusqu'au milieu de années 1990. On s'attend à ce qu'environ 800 nouveaux débouchés et 3 200 emplois de substitution soient créés au cours des huit prochaines années.

Les conditions du marché relatives aux emplois d'inspecteur sont parmi les plus favorables de toutes les professions canadiennes. Le taux de chômage a tendance à demeurer faible, étant donné que la demande de services d'inspection reste stable même lorsque l'activité commerciale ralentit jusqu'à un niveau quelque peu inférieur à la moyenne. De plus, les employeurs hésitent habituellement à laisser aller les inspecteurs chevronnés.

Les trois quarts de cette main-d'oeuvre se trouvent dans le secteur des services, des transports, des communications et des services publics, des finances, des assurances et de l'immobilier. Ces secteurs regroupent un bon nombre des industries les plus florissantes, ce qui explique en partie les perspectives favorables associées à cette profession. L'emploi n'est que légèrement sujet à l'évolution du monde des affaires, et les fluctuations saisonnières dans cette catégorie sont généralement faibles, et le travail à temps partiel y est rare.

Salaires

Selon le rapport annuel de 1986 sur le traitement des cadres supérieurs et intermédiaires, publié par le Sobeco Group, les gestionnaires de la sécurité recevaient, en 1986, un salaire annuel se situant entre 31 947 $ et 58 922 $. Quant aux superviseurs des services de sécurité, leur salaire annuel, en 1986, se situait entre 27 500 $ et 46 500 $, d'après l'étude réalisée par Hansen Consultants.

Cadres administratifs et travailleurs assimilés 1179

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	49 500	54 100	61 700	1,4	1,8	1,4
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	6 500	11,7	11,1
Débouchés dus à l'érosion	31 500	57,0	49,2
Débouchés totaux	37 900	68,7	60,3

1971 et 1981 (%)

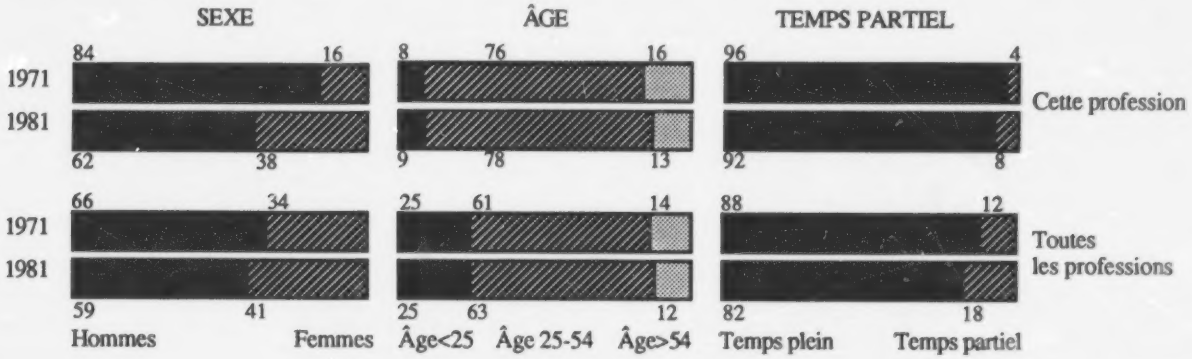

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind des services (39)	Administration publique (18)	Ind manufacturières (14)
- Serv aux entreprises (15)	- Adm fédérale (9)	- Aliments et boissons (2)
- Autres services (11)	- Adm provinciale (6)	- Produits électriques (1)
- Éducation (6)	- Adm munic + autres (2)	- Industries chimique (1)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1,0	Ontario	49,6
Île-du-Prince-Édouard	0,3	Manitoba	3,5
Nouvelle-Écosse	2,2	Saskatchewan	2,6
Nouveau-Brunswick	1,2	Alberta	10,8
Québec	17,8	Colombie-Britannique	10,7

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	375	19,9
- Université (1981-86)	1 426	75,6
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	85	4,5

Cadres administratifs et travailleurs assimilés 1179

Cadre de travail

Cette catégorie professionnelle inclut les relationnistes, les agents d'information, les conseillers d'entreprises, de promoteurs et d'agents divers (agents d'affaires, agents de publicité, agents de contrats et autres). Les fonctions sont généralement exercées dans un bureau au cadre agréable mais rarement à un seul pupitre. Ces travailleurs sont fréquemment appelés à voyager pour se rendre à des réunions et participer à diverses activités promotionnelles ou autres.

Études et compétences

En général, le candidat appartenant à ce groupe professionnel très diversifié, doit être en bonne santé, savoir s'exprimer et faire preuve d'imagination, avoir fait certaines études postsecondaires dans un domaine connexe, posséder une expérience professionnelle et avoir entrepris une formation en cours d'emploi. Comme les contacts personnels et la communication sont des éléments fondamentaux de tous les postes d'agents, d'agents de relations publiques, de promotion et de négociateurs, il est indispensable de posséder des compétences en matière de relations interpersonnelles et de communication. Les autres qualités recherchées sont l'entregent, un bon jugement et l'aptitude à tolérer des situations éventuellement stressantes.

Sources de la main-d'oeuvre

La plupart des personnes qui entrent dans cette profession possèdent un baccalauréat (63 %) en administration des affaires, en communication de masse ou en sciences politiques. Parmi les autres sources de main-d'oeuvre, du côté scolaire, signalons les diplômés de collèges communautaires et de cégeps (20 %) en gestion financière, en administration des affaires et en commerce et les diplômés d'écoles de métiers (4 %) en traitement de texte, en techniques de secrétariat, en gestion, en administration et en informatique. On s'attend à ce qu'au cours de la période visée, 17 400 étudiants passent du milieu scolaire habituel à cette profession. Les immigrants et les personnes réintégrant le marché du travail, après une certaine période d'absence, sont aussi des sources importantes de main-d'oeuvre pour cette profession. Bien qu'il soit impossible pour l'instant de mesurer exactement les mouvements entre professions, il ressort des données préliminaires que le nombre de personnes qui entrent dans cette profession dépasse largement le nombre de celles qui la quittent pour se diriger vers d'autres professions. Cela est d'ailleurs une caractéristique des professions qui se trouvent aux derniers échelons d'une carrière.

Bien que cette profession ait été exercée surtout par les hommes, la proportion de femmes est passée de 16 % en 1971 à 38 % en 1981. La majorité de ces professionnels travaillent au Québec (19 %) et en Ontario (49 %), où l'on dénote aussi la plus forte concentration par habitant, soit de 3 pour 1 000 personnes. En raison du nombre croissant de travailleurs âgés de moins de 25 ans et du nombre décroissant de travailleurs âgés de plus de 54 ans, l'âge moyen des membres de cette profession est passé de 41 ans en 1971 et à 29 ans en 1981. La majorité des personnes entrent dans cette profession entre 25 et 29 ans et commencent à la quitter entre 40 et 44 ans, soit une carrière d'une durée moyenne de 15 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Les taux de croissance de l'emploi pour ce groupe professionnel étaient légèrement inférieurs à la moyenne dans les années 1970, mais ont depuis accéléré et, compte tenu des perspectives pour les secteurs des services, de l'administration publique et de la fabrication, progresseront vraisemblablement au même rythme que l'emploi total au Canada. On s'attend à ce qu'au cours des huit prochaines années l'effectif augmentera d'environ 6 500 personnes.

La situation actuelle du marché du travail pour ces professions est la même que pour l'ensemble du marché du travail. Une personne qui travaille dans un de ces domaines peut généralement s'attendre à trouver un emploi à temps plein stable bien que les emplois à temps partiel aient augmenté. Il n'y a pas de variation saisonnière dans l'emploi, et cette catégorie professionnelle n'est pas plus assujettie aux fluctuations du monde des affaires que le sont les autres professions en général.

On trouve, dans presque tous les secteurs industriels, des administrateurs en relations publiques et dans les domaines connexes, mais les plus fortes concentrations sont dans les trois principaux secteurs de l'économie, soit ceux des services, de la fabrication et de l'administration publique.

Salaires

Puisque beaucoup de personnes sont attirées par une carrière dans une de ces professions, il n'y a pas pénurie de candidats éventuels. Aussi, les débutants touchent une rémunération plutôt faible. Toutefois, au fur et à mesure qu'ils acquièrent de l'expérience, ils se voient confier plus de responsabilités en ce qui concerne le maintien ou la promotion de l'image de marque ou des produits et des services de l'entreprise ou du particulier. Les traitements augmentent alors de façon marquée. Le salaire initial des nouveaux diplômés universitaires atteignaient en moyenne, en 1984, près de 24 000 $, tandis que pour les diplômés de collèges communautaires et des cégeps, il était légèrement supérieur à 17 000 $ par année.

Chimistes 2111

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	9 100	9 100	10 100	2.8	0.1	1.2
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	900	9.6	11.1
Débouchés dus à l'érosion	4 300	46.4	49.2
Débouchés totaux	5 200	56.0	60.3

1971 et 1981 (%)

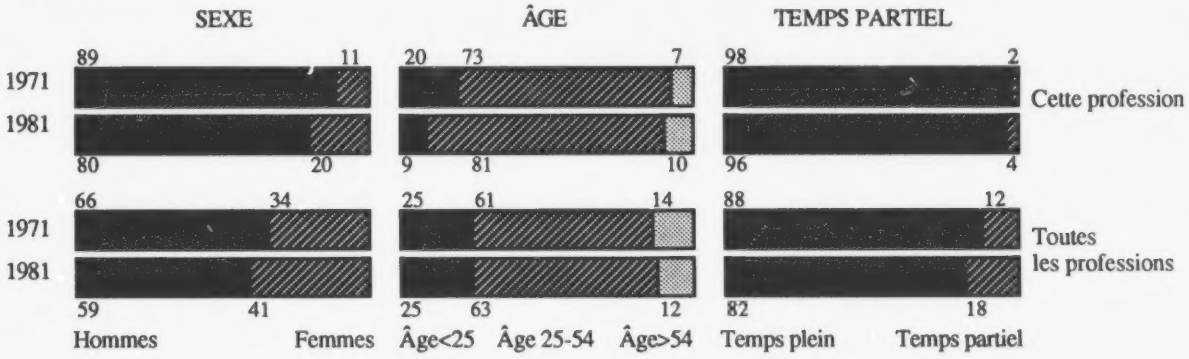

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind manufacturières (46)
- Industries chimique (23)
- Aliments et boissons (5)
- Métaux, transf prim (4)

Ind des services (26)
- Serv aux entreprises (12)
- Éducation (11)
- Hôpitaux (2)

Administration publique (16)
- Adm fédérale (10)
- Adm provinciale (6)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1.3	Ontario	50.4
Île-du-Prince-Édouard	0.3	Manitoba	3.3
Nouvelle-Écosse	2.4	Saskatchewan	2.6
Nouveau-Brunswick	1.1	Alberta	8.7
Québec	20.3	Colombie-Britannique	9.4

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	59	20.6
- Université (1981-86)	227	79.4
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0.0

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Société canadienne des clinico-chimistes
suite 480
151 rue Bloor ouest
Toronto, Ontario M5S 1T3
(416) 595-3279

Chimistes 2111

Cadre de travail

Cette catégorie comprend les spécialistes de la chimie analytique, organique, des polymères, du pétrole, de l'alimentation et les agrochimistes. Les chimistes mènent des recherches sur la nature des matières, soit en vue d'étendre leurs connaissances scientifiques (recherche fondamentale) ou de mettre au point les nouveaux produits améliorés (recherche appliquée). Les domaines de spécialisation sont la chimie organique, la chimie inorganique, la chimie physique, la chimie analytique, la chimie théorique et la chimie clinique.

Les chimistes contribuent aux progrès technologiques dans plusieurs domaines, entre autres, en agriculture où ils ont mis au point de nouveaux produits fertilisants et chimiques qui permettent d'augmenter les récoltes; les chimistes en métallurgie effectuent des recherches sur les microbes, qui pourront éventuellement contribuer à diminuer le coût de l'énergie et la pollution atmosphérique, et permettre l'extraction de cuivre et d'uranium des minerais de qualité inférieure.

Les chimistes travaillent dans l'enseignement et la recherche au sein des universités et collèges, des laboratoires gouvernementaux, et au sein d'organisations provinciales de recherche. Le contrôle de la qualité constitue un autre domaine d'emploi important pour ce groupe professionnel.

Études et compétences

La principale voie qui mène à cette profession est une formation universitaire spécialisée dans le domaine de la chimie, du génie chimique ou un autre domaine connexe. La durée du programme d'étude est généralement de trois à six ans. Bien que l'exigence minimale soit un diplôme de premier cycle, la priorité, en ce qui a trait aux postes de chercheur ou d'enseignant, est accordée aux candidats qui possèdent une maîtrise ou un doctorat.

Sources de la main-d'oeuvre

Les diplômés universitaires qui se spécialisent en chimie, en biochimie et en génie chimique constituent la plus importante source de main-d'oeuvre pour cette profession. Certains peuvent avoir reçu une formation collégiale dans un domaine lié à la technologie chimique avant d'entreprendre leurs études universitaires. Des possibilités d'avancement, surtout dans des postes de direction, s'offrent aux chimistes expérimentés qui font preuve de bonnes qualités de chef et de superviseur.

Entre 1971 et 1981, le taux de représentation des femmes a augmenté de 11 % à 20 % puisqu'elles étaient de plus en plus nombreuses à choisir cette carrière. La nouvelle répartition selon l'âge témoigne du relèvement des exigences minimales d'entrée dans la profession. La durée de la formation exigée empêche la plupart des diplômés de commencer leur carrière avant l'âge de 24 ans. Le groupe des 15 à 24 ans a diminué au profit des 25 à 54 ans. En général, les diplômés entrent dans cette profession entre 24 et 30 ans et commencent à la quitter vers la fin de la trentaine, soit une carrière de 10 à 15 ans. La plupart des chimistes travaillent au Québec (20 %) et en Ontario (50 %).

Situation du marché et perspectives d'emploi

Selon les prévisions, l'emploi des chimistes devrait enregistrer un taux de croissance moyen au cours des huit prochaines années, compte tenu des perspectives dans les secteurs de la fabrication, des services et de l'administration publique. Au cours de cette période, on prévoit la création de 900 nouveaux postes de chimiste et le remplacement de 4 000 autres postes.

Les progrès technologiques ont peu influé sur l'emploi dans ce domaine. Cependant, l'un des facteurs qui influe, de façon plus marquée, sur le niveau d'emploi est l'importance des fonds consacrés à la recherche et au développement en chimie. Le domaine de la chimie est moins assujetti aux fluctuations du marché que la plupart des autres domaines professionnels. Les emplois sont stables toute l'année et la plupart sont à temps plein.

Le taux de chômage actuel chez les chimistes est inférieur à celui de la moyenne pour toutes les professions. Par contre, le nombre de postes difficiles à combler est supérieur à la moyenne. Ces chiffres suggèrent que les conditions actuelles du marché sont plus favorables pour les chimistes que pour les autres professionnels.

Salaires

Selon l'Enquête sur les diplômés, le salaire moyen versé en 1984 aux diplômés universitaires de 1982 appartenant à cette catégorie était de 25 620 $, tandis que celui des diplômés des collèges communautaires et des cégeps était de 21 022 $. L'échelle de salaire pour un poste de chimiste débutant se situe entre 22 000 $ et 33 000 $. Les chimistes de niveau supérieur gagnent entre 33 000 $ et 53 000 $, et les directeurs de laboratoire ou les coordonnateurs de programmes peuvent gagner de 47 730 $ à 58 020 $. Selon la Société canadienne des clinico-chimistes, le salaire moyen de ces derniers se situe entre 46 300 $ pour les employés d'un laboratoire gouvernemental et 54 500 $ pour ceux qui travaillent dans un laboratoire médical commercial. Les chefs de section gagnent jusqu'à concurrence de 67 100 $.

Géologues 2112

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	7 000	7 400	8 400	4.7	1.0	1.3
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	900	11.3	11.1
Débouchés dus à l'érosion	2 600	33.9	49.2
Débouchés totaux	3 400	45.2	60.3

1971 et 1981 (%)

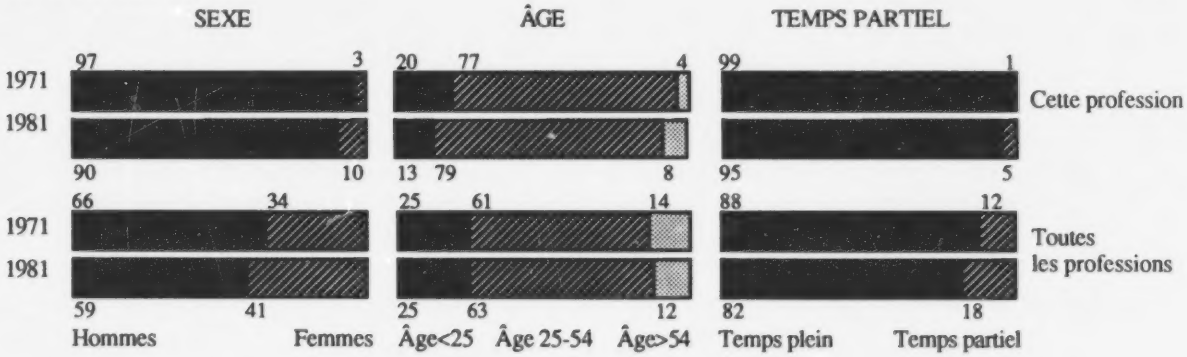

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Industries des mines (54)
- Pétrole + gaz nature (33)
- Services miniers (10)
- Mines de métaux (10)

Ind des services (27)
- Serv aux entreprises (25)
- Éducation (2)

Administration publique (13)
- Adm provinciale (7)
- Adm fédérale (6)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1.7	Ontario	19.7
Île-du-Prince-Édouard	0.1	Manitoba	2.5
Nouvelle-Écosse	2.8	Saskatchewan	3.4
Nouveau-Brunswick	1.3	Alberta	47.1
Québec	8.7	Colombie-Britannique	11.4

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	57	9.4
- Université (1981-86)	550	90.6
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0.0

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Canadian Society of Petroleum Geologists
suite 505
206-7e avenue sud-ouest
Calgary, Alberta T2P 0W7
(403) 264-5610

Géologues 2112

Cadre de travail

Ce groupe professionnel comprend les géochimistes, les géophysiciens, les hydrologistes, les minéralogistes, les océanographes et les sismologues, tous intéressés à l'étude de la surface et de l'écorce terrestres.

La plupart des géologues divisent leur temps entre des travaux de cartographie et d'autres travaux sur le terrain ainsi qu'une bonne part de travail de bureau ou de recherche. Les géologues qui travaillent pour le gouvernement fédéral ou pour un gouvernement provincial peuvent recueillir et analyser les données dont dépendra l'expansion de l'industrie pétrolière et minière. Dans le secteur privé, le travail du géologue peut consister à examiner les gisements et à dresser les cartes géologiques des concessions minières des entreprises, ou à planifier et superviser les projets d'exploration et de forage. Le travail de la plupart des géologues consiste à évaluer les terrains pour la mise en valeur des ressources et la construction de routes et de ponts. Après avoir acquis une certaine expérience dans le secteur public ou privé, certains géologues travaillent à titre d'experts-conseils privés pour des sociétés minières ou pétrolières ou d'administrateurs dans l'industrie minière ou pétrolière ou dans le secteur de l'exploration.

Études et compétences

Les compétences de base exigées pour accéder à la profession sont un diplôme de premier cycle en géologie (incluant les domaines de spécialisation en paléontologie, en géologie pétrolière ou en géochimie) ou dans une discipline connexe comme la géophysique ou le génie minier. Dans de nombreux cas, une maîtrise ou même un doctorat sera également exigé. À mesure qu'ils acquièrent de l'expérience, les géologues peuvent être promus à d'autres professions incluant des responsabilités de gestion à titre d'experts-conseils, de conseillers, de cadres ou de directeurs de la recherche.

Sources de la main-d'oeuvre

Les diplômés des systèmes d'éducation habituelle constituent la principale source de main-d'oeuvre; les immigrés sont très peu nombreux. Dans les années 1970, la proportion de femmes dans cette profession est passée de 3 % à 10 %. Pendant la même période (1971-1981), le nombre de jeunes géologues (15 à 24 ans) a baissé, tandis que celui des géologues âgés entre 25 et 54 ans et de 55 ans et plus a augmenté et une grande proportion des géologues travaillent en Alberta (47 %) et en Ontario (20 %).

Situation du marché et perspectives d'emploi

Selon les prévisions, la croissance de l'emploi dans cette profession devrait être supérieure à la moyenne. On s'attend, au cours des huit prochaines années, à 1 300 nouveaux emplois et à 2 600 postes de remplacement.

Les géologues travaillent surtout dans la recherche pétrolière, dans celui des services aux entreprises et dans celui des services reliés aux activités minières. La demande de géologues dépendra des perspectives dans le secteur minier et dans le secteur de la recherche du pétrole et du gaz. Ce groupe professionnel est particulièrement affecté par les fluctuations économiques, et il se peut que certains géologues se retrouvent sans emploi lorsqu'une récession frappera le secteur de la recherche du pétrole et du gaz.

Les activités et la recherche minières sont durement touchées par la baisse du prix des minerais et par la chute actuelle des prix mondiaux du pétrole. Quand les approvisionnements actuels en pétrole diminueront et que les prix remonteront, les perspectives devraient devenir plus prometteuses pour les géologues. L'exploration des fonds marins et les recherches océanologiques devraient continuer à soutenir la demande d'océanographes. Plus on se sensibilisera à la protection de l'environnement, plus les géologues du génie et de l'environnement seront chargés d'évaluer les dangers et de recommander des solutions aux problèmes de la pollution.

Bien que la recherche permanente de nouvelles sources d'énergie puisse ouvrir des débouchés, la mise au point d'appareils de prospection électroniques et de dispositifs de détection aérienne pourrait réduire la demande relative de géologues.

Dix-neuf géologues sur 20 travaillent à temps plein, et les mois chauds de l'été sont la période de l'année où l'emploi atteint un sommet.

Salaires

L'Enquête nationale sur les diplômés indique que les diplômés universitaires de 1982 embauchés dans cette profession en 1984 gagnaient en moyenne 31 217 $. Selon le Bureau des recherches sur les traitements, les jeunes géologues ou les géologues adjoints gagnaient un salaire moyen de 35 081 $ en 1986, tandis que les géologues de niveau intermédiaire touchaient 43 182 $ et que les géologues en chef gagnaient 52 970 $. En 1986, les géologues qui avaient accédé au premier échelon de supervision gagnaient 64 044 $.

Le Department of Career Development and Employment de l'Alberta signale qu'en 1985 les géophysiciens spécialisés dans l'exploration gagnaient un salaire moyen de 44 280 $, tandis que les géologues en chef gagnaient 57 360 $.

Le tableau suivant indique la gamme estimative des salaires gagnés en 1986-1987 par les géologues et géophysiciens à l'emploi d'un gouvernement provincial.

Province	Gamme de salaire estimative
Nouvelle-Écosse	23 989 $ - 45 299 $
Saskatchewan	29 652 - 35 952
Ontario	32 449 - 47 340
Québec	23 706 - 44 610

Physiciens 2113

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	1 300	1 500	1 700	5,7	2,8	1,4
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	200	11,3	11,1
Débouchés dus à l'érosion	800	52,4	49,2
Débouchés totaux	1 000	63,7	60,3

1971 et 1981 (%)

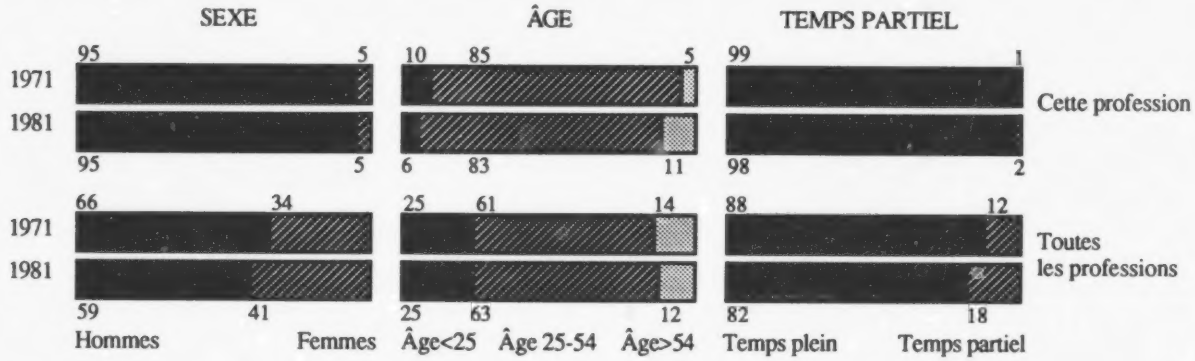

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind des services (47)
- Serv aux entreprises (19)
- Éducation (17)
- Hôpitaux (9)

Administration publique (31)
- Adm fédérale (27)
- Adm provinciale (3)

Ind manufacturières (12)
- Fabr prod métal (2)
- Autres ind manufact (2)
- Métaux, transf prim (2)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	0,8	Ontario	56,3
Île-du-Prince-Édouard	–	Manitoba	1,6
Nouvelle-Écosse	0,8	Saskatchewan	0,8
Nouveau-Brunswick	3,1	Alberta	6,3
Québec	24,4	Colombie-Britannique	9,8

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
– Collège (1981-86)	0	0,0
– Université (1981-86)	72	100,0
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0,0

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Association canadienne des physiciens
suite 903
151 rue Slater
Ottawa, Ontario K1P 5H3
(613) 237-3392

Cadre de travail

Ce groupe compte une grande variété de spécialités, notamment la physique de la matière condensée, la physique industrielle et appliquée, la physique atomique et moléculaire, la géophysique, la physique des particules, la physique médicale, la physique mathématique, l'astronomie, la météorologie et la physique optique. Ce sont des physiciens qui mettent au point un produit comme le réacteur CANDU, un processus comme la tomographie infomratisée ou la résonnance magnétique pour l'examen des patients. Certains assurent des services de prévisions météorologiques, surveillent l'environnement ou enseignent la physique. Tous font de la recherche en physique.

Le travail du physicien peut être théorique ou expérimental, pur ou appliqué, ou une combinaison de ces genres de travail. Les physiciens réduisent les problèmes en des termes simples pour les analyser puis déterminer expérimentalement ce qui doit être fait. Une bonne maîtrise des mathématiques est essentielle.

Études et compétences

Un bac de quatre ans en physique ou en génie physique est nécessaire pour enseigner ou faire du travail expérimental à titre de technologue; un diplôme de second cycle constitue habituellement la formation minimum de nombreux physiciens. C'est pourquoi la plupart entrent dans cette profession vers la fin de la vingtaine.

Sources de la main-d'oeuvre

La principale source de main-d'oeuvre sont les diplômés universitaires en physique et en génie physique. Les immigrants reçus et les travailleurs étrangers temporaires ont joué un rôle important dans le passé. Les physiciens s'attendent à faire activement de la recherche pendant toute leur carrière. Il y a toutefois de nombreuses possibilités de carrière pour les physiciens qui ont de l'expérience, du leadership et un bon jugement. Les choix de carrière comprennent les directeurs de laboratoires de recherche, de services de recherche, de musées des sciences, les recteurs d'universités et les entrepreneurs.

La représentation des femmes est demeurée constante entre 1971 et 1981. L'Association canadienne des physiciens encourage les femmes à entrer dans cette profession. L'augmentation de l'âge moyen traduit la durée accrue de la formation qu'on exige maintenant.

Situation du marché et perspectives d'emploi

La croissance de l'emploi pour les physiciens était environ moyenne entre 1971 et 1981 et on s'attend à ce qu'elle le demeure jusqu'en 1995, d'après les perspectives d'emploi pour les services, la fabrication et l'administration publique. Ce sont surtout des postes de remplacement qui s'ouvriront, de nombreux physiciens passant à des postes de gestion et d'administration. L'Association canadienne des physiciens compte 1 700 membres.

L'embauche de physiciens n'est pas très affectée par les fluctuations économiques, mais peut l'être par le financement gouvernemental de la recherche. Les occasions d'emploi dans le secteur public et dans les collèges et universités sont restreintes, mais il devrait y avoir de meilleures occasions dans le secteur des services aux entreprises et des services scientifiques, où l'on prévoit une croissance régulière.

Salaires

Selon le Bureau de recherches sur les traitements, les salaires des physiciens dans l'industrie s'échelonnaient entre 29 124 $ et 40 286 $ en 1986 pour les niveaux inférieurs de travail. Les physiciens de niveau supérieur gagnaient entre 50 164 $ et 76 964 $, la moyenne se situant à 64 044 $. L'échelle des salaires des chercheurs de l'industrie s'établissait entre 38 219 $ et 62 227 $, la moyenne étant de 50 250 $.

Selon l'Enquête nationale sur les diplômés, les salaires des diplômés universitaires de cette profession s'établissaient en moyenne à 28 163 $ en 1984.

Météorologues 2114

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	900	900	1 000	1.6	0.5	1.1
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	100	8.9	11.1
Débouchés dus à l'érosion	500	51.7	49.2
Débouchés totaux	600	60.6	60.3

1971 et 1981 (%)

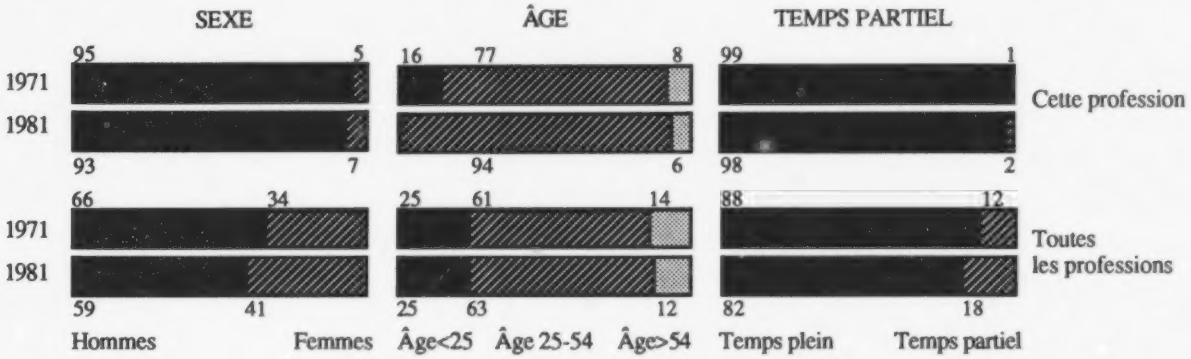

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Administration publique (81)
- Adm fédérale (66)
- Adm provinciale (14)

Ind des services (12)
- Serv aux entrerises (12)

Trans+entr+comm (3)
- Énergie électrique (2)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1.7	Ontario	28.3
Île-du-Prince-Édouard	–	Manitoba	8.3
Nouvelle-Écosse	7.8	Saskatchewan	0.6
Nouveau-Brunswick	3.3	Alberta	14.4
Québec	18.9	Colombie-Britannique	15.6

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
– Collège (1981-86)	0	0.0
– Université (1981-86)	68	100.0
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0.0

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Société canadienne de météorologie et d'océanographie
suite 903, 151 rue Slater
Ottawa, Ontario K1P 5H3
(613) 990-0300

Météorologues 2114

Cadre de travail

Les météorologues étudient les conditions climatiques, en vue du contrôle de la pollution atmosphérique et des prévisions météorologiques. Avec l'utilisation d'appareils perfectionnés comme les ordinateurs électroniques, les radars et les satellites, les météorologues sont en mesure d'étudier les mouvements de l'atmosphère et leurs répercussions sur la surface terrestre. Une grande partie de leur travail s'applique directement à l'agriculture, à la prévention des incendies et aux transports.

Les météorologues fournissent, au public et au secteur de l'aviation des renseignements météorologiques y compris ceux sur les conditions des glaces et les conditions maritimes. Dans les grands centres météorologiques, ils travaillent au sein d'une équipe d'environ 5 météorologues et techniciens. Étant donné que les prévisions atmosphériques font l'objet d'une étude continuelle, la plupart des météorologues du Service de l'environnement atmosphérique travaillent par postes.

Études et compétences

Pour exercer cette profession, il faut habituellement avoir obtenu un baccalauréat. Des programmes d'études en météorologie sont offerts en Nouvelle-Écosse, au Québec, en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique. Le principal employeur de météorologues (le gouvernement fédéral) exige également que les nouvelles recrues suivent une formation de neuf mois. Il est souhaitable de posséder les qualités suivantes : bonnes relations interpersonnelles, aptitude à travailler avec minutie, concentration et jugement.

Sources de la main-d'oeuvre

La principale source de main-d'oeuvre sont les diplômés universitaires en météorologie, en physique, en mathématiques, en génie physique ou dans un domaine connexe. Ceux et celles qui s'intéressent à la recherche appliquée et à la gestion de programmes ont la possibilité d'accéder à des postes plus spécialisés ou à des postes de gestion et d'administration.

Malgré la légère augmentation du nombre de femmes dans cette profession entre 1971 et 1981, les effectifs sont encore constitués presque entièrement d'hommes. L'âge moyen (38 ans) est demeuré relativement le même entre 1971 et 1981. Presque aucun météorologue n'était âgé de moins de 25 ans en 1981, ce qui témoigne de la longue formation scolaire exigée pour exercer ce métier. Une proportion supérieure à la moyenne sont âgés entre 25 et 54 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Compte tenu des perspectives dans le secteur de l'administration publique, les perspectives d'emploi pour les météorologues devraient enregistrer un taux de croissance légèrement inférieur à celui de l'ensemble de la population active. Ces prévisions sont fondées sur les tendances dominantes constatées dans les années 1970 et au début des années 1980.

Les débouchés pour les météorologues seront surtout créés en raison des retraites, des décès ou des départs pour d'autres motifs. L'âge moyen relativement peu élevé des membres de la profession donne à penser que les météorologues accèdent à des postes de gestion à un stade plus avancé de leur carrière et que la profession offre des débouchés aux diplômés universitaires. La plupart des diplômés n'ont aucune difficulté à se trouver un emploi, et la demande augmentera pour ceux et celles qui posséderont des connaissances et des compétences poussées dans leur domaine de spécialisation.

La majorité (plus de 80 %) des météorologues sont embauchés par les gouvernements fédéral et provinciaux, le secteur des services aux entreprises n'en retenant qu'un petit nombre. L'emploi dans ce secteur est rarement touché par les récessions, et les météorologues sont peu susceptibles de perdre leur emploi en période de récession. Cependant, ces postes sont parfois affectés par les décisions du gouvernement relatives aux dépenses. La compression croissante des dépenses fédérales et provinciales limitera les possibilités d'emploi dans le secteur public, mais le recours de plus en plus fréquent à la sous-traitance pourrait multiplier les débouchés pour ces spécialistes dans le secteur des services aux entreprises. Les postes sont presque tous à temps plein et l'emploi y est raisonnablement stable tout au long de l'année.

Les préoccupations du public relatives à la pollution pourraient améliorer les perspectives d'emploi pour les météorologues industriels. Les nouveaux systèmes d'information pourraient augmenter la demande de météorologues; au fur et à mesure qu'on réussira à produire de l'information détaillée et spécialisée, les météorologues pourront aider les conseillers en chimie et en agriculture à déterminer les conditions atmosphériques et les conditions du sol.

Salaires

Selon l'Enquête nationale de 1984 sur les diplômés, le salaire des diplômés universitaires de 1982 en météorologie était en moyenne de 28 885 $. Le salaire des météorologues embauchés par le gouvernement fédéral en 1986 se situait entre 16 696 $ et 24 144 $; les postes intermédiaires rapportaient entre 34 539 $ et 43 009 $, et les postes supérieurs entre 49 009 $ et 59 960 $.

Technologues et techniciens en sciences physiques 2117

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	19 100	19 100	21 300	1,1	0,0	1,2
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	1 900	9,9	11,1
Débouchés dus à l'érosion	9 900	51,1	49,2
Débouchés totaux	11 800	60,9	60,3

1971 et 1981 (%)

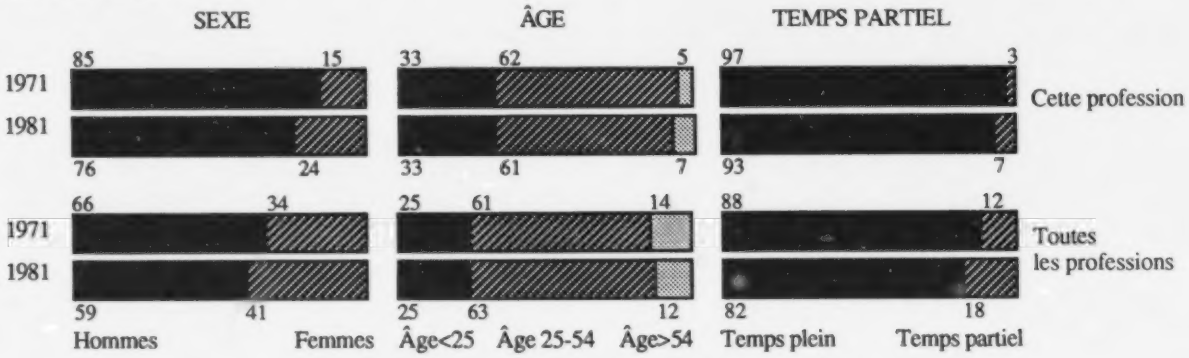

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind manufacturières (36)
- Industries chimique (12)
- Métaux, transf prim (5)
- Pâtes et papiers (4)

Ind des services (27)
- Serv aux entreprises (15)
- Éducation (9)
- Hôpitaux (2)

Administration publique (19)
- Adm fédérale (11)
- Adm provinciale (6)
- Adm munic+autres (1)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1,1	Ontario	40,8
Île-du-Prince-Édouard	0,1	Manitoba	3,3
Nouvelle-Écosse	2,7	Saskatchewan	2,8
Nouveau-Brunswick	1,2	Alberta	14,6
Québec	25,4	Colombie-Britannique	7,5

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	381	51,3
- Université (1981-86)	314	42,3
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	47	6,3

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Conseil canadien des techniciens et technologues
suite 807
880 rue Wellington
Ottawa, Ontario K1R 6K7
(613) 238-8123

Société canadienne de météorologie et d'océanographie
suite 903, 151 rue Slater
Ottawa, Ontario K1P 5H3
(613) 990-0300

Technologues et techniciens en sciences physiques 2117

Cadre de travail

Ce groupe professionnel fort varié comprend les techniciens en balistique, les analystes de laboratoire de chimie, les technologues en alimentation, les techniciens géophysiques, les techniciens de l'épuration de l'eau, et autres.

Les technologues et techniciens en sciences physiques font souvent partie d'une équipe chargée d'aider des scientifiques en effectuant des tâches spécialisées telles que l'exécution d'expériences et la vérification de leurs résultats. Ils peuvent également mettre au point des méthodes pour simplifier les activités dans leur domaine de spécialité.

Les chimistes, les technologues et techniciens en chimie, et les ingénieurs chimistes travaillent souvent ensemble avec un équipement complexe pour mettre au point et améliorer des techniques manufacturières. Dans les laboratoires de contrôle des techniques et de la qualité, il s'agit d'analyser les matières premières ainsi que les produits finis. Les technologues en chimie travaillent à la transformation des aliments, du papier, des métaux, des matières plastiques, du pétrole, des hydrocarbures, des produits pharmaceutiques, des pneus et des produits de l'industrie des matières lourdes. Les technologues en géologie aident les géologues en compilant des données géologiques pour chercher à localiser les gisements de pétrole et de gaz et à calculer les réserves. Après avoir terminé les travaux de laboratoire, ces technologues doivent rédiger des rapports et, parfois, formuler des recommandations initiales à partir du résultat de leurs essais.

Études et compétences

Pour exercer cette profession, il faut généralement une formation technique ou technologique de deux à trois ans dans un collège. Les employeurs peuvent offrir une formation en cours d'emploi d'un à douze mois, en fonction de la spécialité et des antécédents de l'employé. Il est bon de s'intéresser aux travaux techniques et scientifiques, d'être capable de travailler avec d'autres et de pouvoir bien communiquer oralement et par écrit.

Sources de la main-d'oeuvre

La majorité des techniciens et technologues proviennent d'un établissement postsecondaire. Ceux qui sortent du collège ont généralement suivi un programme en technologies chimiques, en technologies de l'exploitation minière et en technologies des ressources pétrolières. Les diplômés universitaires en chimie ou en génie chimique sont une autre source de main-d'oeuvre. A mesure qu'ils prennent de l'expérience et font preuve d'initiative, les technologues et techniciens peuvent accéder à d'autres postes tels que contremaître dans un usine de production, adjoint de projet de recherches ou représentant des ventes.

Pendant les années 1970, la proportion de femmes dans cette profession est passée de 15 % à 24 %, ce qui est une augmentation substantielle. Pendant la même période, l'âge moyen des membres de ces professions (32 ans) est resté le même. Dans cette profession, une personne sur trois a moins de 25 ans, une bien plus forte proportion que dans l'ensemble de la population active.

Situation du marché et perspectives d'emploi

On s'attend à la création de quelque 1 900 nouveaux emplois dans ces professions pendant la période à l'étude, car le taux de croissance devrait correspondre plus ou moins à la moyenne globale dans la population active. Les secteurs des services aux entreprises, des matières et des produits chimiques, et de l'administration fédérale sont les principaux employeurs des techniciens et technologues. On prévoit une augmentation soutenue de l'emploi dans le secteur des services aux entreprises pendant la période à l'étude. La demande de marchandises comportant une proportion de produits chimiques, notamment de produits chimiques non agricoles, devrait aller de pair avec la croissance de l'emploi.

Comme pour les scientifiques, la demande pour les techniciens et les technologues dépend du financement gouvernemental des projets de recherches et de l'importance des activités de recherche et de développement dans le secteur privé.

Les progrès technologiques dans l'exploitation minière, par exemple les perforatrices automatiques, pourraient faire baisser la demande de certains techniciens. Par contre, des domaines en pleine expansion comme la biochimie et la biotechnologie devraient ouvrir de plus grands débouchés. L'informatisation des relevés d'essais et l'analyse automatique pourraient réduire la charge de travail des techniciens dans certains cas. D'autres progrès technologiques complexes exigeront des techniciens et des technologues plus compétents et expérimentés.

Salaires

Selon l'Enquête nationale de 1984 sur les diplômés, les salaires payés aux diplômés de 1982 des collèges communautaires, embauchés dans cette profession s'élevaient, en 1984, à environ 20 570 $.

L'Association de placement universitaire et collégial signalait que le salaire mensuel de départ des technologues diplômés en génie chimique variait de 1 791 $ à 2 018 $ en 1985; le salaire moyen était de 1 904 $. D'après le Bureau des recherches sur les traitements, les technologues en sciences physiques (qui se classent dans le groupe du soutien technologique et scientifique) embauchés par le gouvernement, gagnaient en 1986-1987 entre 20 049 $ et 22 229 $ par an. Le salaire d'un technicien de soutien technique de niveau moyen variait de 23 515 $ à 26 262 $. Au niveau supérieur (soutien technique 5), le salaire allait de 27 378 $ à 30 635 $ par an. Dans une enquête sur les salaires, le Conseil du trésor de l'Alberta signalait, en 1985, que les technologues en chimie gagnaient un salaire annuel estimatif de 34 560 $ et les techniciens en géophysique, 31 800 $.

Agronomes et scientifiques assimilés 2131

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	6 900	7 000	7 000	3.9	0.4	0.9
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	500	7.7	11.1
Débouchés dus à l'érosion	3 100	43.8	49.2
Débouchés totaux	3 600	51.5	60.3

1971 et 1981 (%)

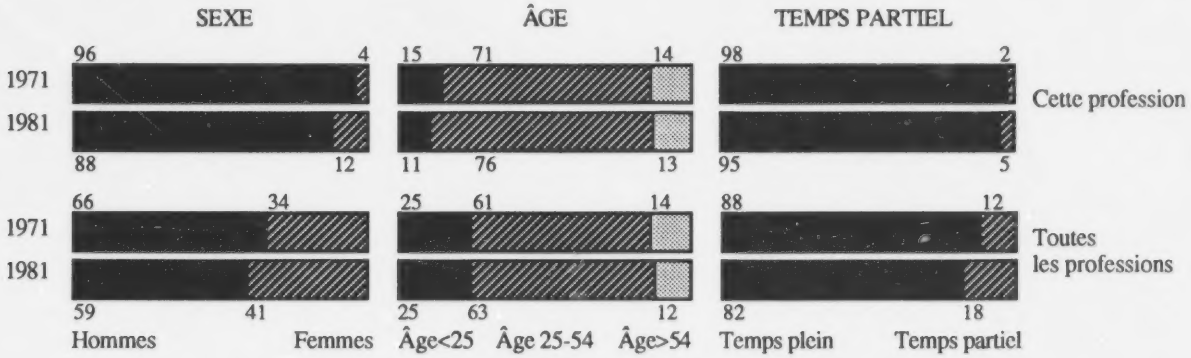

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Administration publique (53)
- Adm provinciale (28)
- Adm fédérale (20)
- Adm munic + autres (4)

Exploit forestière (14)
- Foresterie (14)

Industries agricoles (11)
- Agriculture payé (7)
- Agriculture, autres (4)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1.5	Ontario	25.8
Île-du-Prince-Édouard	1.0	Manitoba	6.7
Nouvelle-Écosse	3.0	Saskatchewan	6.6
Nouveau-Brunswick	3.1	Alberta	12.0
Québec	24.1	Colombie-Britannique	16.4

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	33	18.8
- Université (1981-86)	143	81.3
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0.0

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

L'Institut agricole du Canada
suite 907
151 rue Slater
Ottawa, Ontario K1P 5H4
(613) 232-9459

Agronomes et scientifiques assimilés 2131

Cadre de travail

L'agronome étudie des façons d'améliorer l'élevage et la culture maraîchère, d'obtentir des espèces végétales, de conserver l'eau et de gérer des fermes. L'agronome professionnel est un agrologiste, terme générique désignant un nombre de catégories professionnelles plus précises. Les agronomes tentent d'augmenter le rendement et la production des récoltes en améliorant les méthodes de croissance et en maîtrisant les maladies, les insectes et les mauvaises herbes. Les horticulteurs mettent au point et améliorent la qualité des plantes de verger et de jardin en appliquant les principes de base de la phytobiologie. Les agronomes pédologues étudient l'endroit, les caractéristiques et la composition des types de sol de manière à favoriser la gestion et la conservation des sols et à accroître leur productivité. Les zootechniciens mènent des recherches sur l'élevage contrôlé afin de produire une qualité supérieure d'espèce animale. Les agroéconomistes étudient les aspects économiques des problèmes liés à l'agriculture ainsi que la production et la mise en marché des produits agricoles de manière à améliorer les méthodes de ce secteur. Dans le secteur privé, l'emploi peut avoir trait à la création, à la production et à la mise en marché d'aliments, de fertilisants, de graines, de pesticides et de machinerie agricole.

Études et compétences

Pour faire partie de cette catégorie professionnelle, il faut en général avoir obtenu un diplôme de premier cycle en agriculture ou en phytobiologie, ou un diplôme semblable d'un collège communautaire un d'un cégep.

Sources de la main-d'oeuvre

Les diplômés des programmes de niveau postsecondaire constituent la principale source de main-d'oeuvre de cette catégorie. Les autres sources sont les personnes qui réintègrent la population active et les immigrants détenteurs d'un doctorat.

Bien que les hommes soient toujours plus nombreux dans cette catégorie, le nombre de femmes qui choisissent d'y faire carrière s'est accru. La plupart travaillent au Québec et en Ontario, bien que le plus grand nombre, par habitant, travaillent en Colombie-Britannique.

Depuis 1971, l'âge moyen (38) est demeuré à peu près le même. Les agronomes se joignent généralement à cette catégorie lorsqu'ils ont entre 25 et 29 ans, et leur carrière dure entre 25 et 30 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Selon les prévisions, l'emploi pour cette catégorie professionnelle devrait connaître des taux de croissance inférieurs à la moyenne, compte tenu des perspectives dans le secteur de l'administration publique. Il s'agit d'une légère diminution par rapport à la situation des années 1970, au cours desquelles l'emploi s'est accru à un taux égal à la moyenne.

L'âge relativement moins élevé des membres de cette catégorie indique que celle-ci offre aux nouveaux diplômés des postes au niveau débutant. Les possibilités d'emploi proviendront principalement des remplacements qui surviendront suite à des décès, à des retraites ou à des départs pour diverses raisons.

L'augmentation de la sous-traitance devrait créer de nouvelles possibilités de même que les entreprises qui transigent avec les agriculteurs, telles que les banques et les entreprises de transformation et de marketing. De plus, il est possible que les préoccupations touchant la pollution et la protection de l'environnement créent des débouchés pour ces scientifiques.

Les perspectives d'emploi sont favorables aux scientifiques qui s'intéressent aux applications de la recherche en biotechnologie. Dans le document *Les compétences en recherche dans le domaine des sciences naturelles et du génie* (1985), les planificateurs en ressources humaines prévoient que l'agrologie connaîtra une pénurie de nouveaux chercheurs détenteurs d'un niveau doctorat, particulièrement en biotechnologie et dans certains domaines de la foresterie. La demande s'accroîtra probablement pour les spécialistes possédant un degré élevé de connaissances et de compétences, de même que pour ceux qui sont compétents en informatique et dans des disciplines connexes.

Salaires

Selon l'Enquête nationale de 1984 sur les diplômés, les diplômés universitaires et ceux des collèges communautaires et des cégeps, ayant terminé leurs études en 1982, gagnaient respectivement 26 609 $ et 18 917 $ en 1984.

D'après l'Association de placement universitaire et collégial, en 1985, les diplômés détenteurs d'un baccalauréat en sciences touchaient un salaire atteignant entre 21 700 $ et 24 580 $ en commençant leur carrière; ce salaire atteignait progressivement 25 500 $ à 26 700 $ pour ceux qui avaient terminé des études postdoctorales. En 1986, les agronomes qui travaillaient pour le gouvernement fédéral gagnaient entre 24 788 $ et 28 666 $ (niveau débutant); entre 55 805 $ et 61 441 $ (niveau supérieur) et entre 62 619 $ et 70 763 $ (niveau cadre). Le salaire des agronomes bien établis dans le secteur des affaires et dans l'industrie atteint les six chiffres.

Biologistes et scientifiques assimilés 2133

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	6 800	7 300	8 300	8,7	1,4	1,3
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	800	10,9	11,1
Débouchés dus à l'érosion	2 000	26,8	49,2
Débouchés totaux	2 800	37,7	60,3

1971 et 1981 (%)

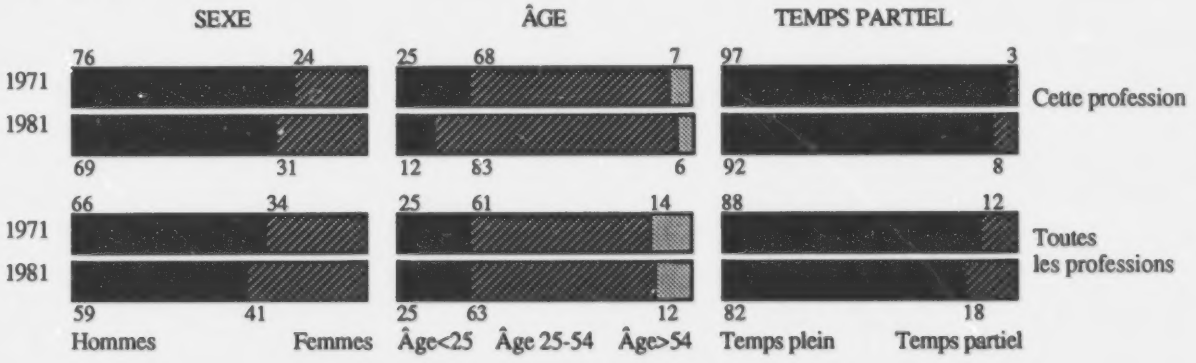

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind des services (45)
- Éducation (19)
- Serv aux entreprises (11)
- Hôpitaux (10)

Administration publique (38)
- Adm fédérale (20)
- Adm provinciale (17)

Industrie de la pêche (7)
- Pêche (7)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	2,5	Ontario	30,9
Île-du-Prince-Édouard	0,5	Manitoba	5,3
Nouvelle-Écosse	5,6	Saskatchewan	2,3
Nouveau-Brunswick	2,5	Alberta	9,2
Québec	24,4	Colombie-Britannique	16,1

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	56	17,9
- Université (1981-86)	256	82,1
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0,0

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Société canadienne des biochimistes médicaux
A/S hôpital Civic d'Ottawa
1053 avenue Carling
Ottawa, Ontario K1Y 4E9
(613) 725-4492

Conseil canadien de biologie
Département de biologie
Université d'Ottawa
Ottawa, Ontario K1N 6N5
(613) 564-2336

Biologistes et scientifiques assimilés 2133

Cadre de travail

Les biologistes s'intéressent à la zoologie, l'étude des animaux et à la botanique, l'étude des plantes. Chacune de ces disciplines comporte une gamme de spécialistes tels que les anatomistes, les biochimistes, les écologistes ou biologistes environnementaux, les entomologistes, les généticiens, les bactériologistes médicaux, les microbiologistes, les neurobiologistes, les pathologistes, les pharmaciens, les physiologistes, les physiologistes des végétaux et les zoologistes.

Selon leur domaine de spécialisation, ils se consacrent à la recherche ou à la biologie appliquée. Ceux qui s'occupent de recherche ou de théorie partagent habituellement leur temps entre le travail sur le terrain, pour recueillir des renseignements sur les organismes vivants et sur les fossiles, et la recherche en laboratoire. En recherche biotechnologique, les scientifiques allient science et génie dans l'application de cellules végétales ou animales aux fins de la production de biens ou de services. Quant à ceux qui s'occupent de biologie appliquée, ils peuvent être appelés à inspecter des aliments et des médicaments, à mener des études sur la faune et à donner des conseils sur la gestion et le contrôle de celle-ci.

Études et compétences

Les personnes qui veulent exercer cette profession doivent habituellement détenir un diplôme de premier cycle en biologie, en zoologie ou en botanique. Toutefois, pour certains postes, on imposera comme exigence minimale un diplôme d'un collège communautaire ou d'un cégep dans un domaine d'étude connexe. Il faut habituellement quatre années d'études pour obtenir un diplôme de premier cycle et deux années pour obtenir un diplôme d'un collège communautaire ou d'un cégep.

Sources de la main-d'oeuvre

On accède le plus souvent à cette profession au terme d'études postsecondaires. Les personnes qui intègrent ou réintègrent le marché du travail, de même que les immigrants contribuent également à l'accroissement de l'effectif de la profession.

L'âge moyen des biologistes (34 ans) est resté à peu près le même depuis 1971. Toutefois, la proportion de biologistes âgés de 25 à 54 ans a augmenté considérablement de 1971 à 1981, ce qui a entraîné des diminutions correspondantes dans les groupes d'âge des moins de 25 ans et des plus de 54 ans. La durée moyenne de la carrière d'un biologiste sera de 25 ans, et le biologiste débutant aura entre 24 et 29 ans. La plupart des biologistes sont des hommes, mais le nombre de femmes qui d'engagent dans cette profession a augmenté de façon notable.

La majorité des biologistes travaillent en Ontario et à Québec, mais c'est la Colombie-Britannique qui enregistre la plus forte concentration par habitant.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Entre 1971 et 1981, la croissance de l'emploi dans ce domaine a été supérieure à la moyenne enregistrée dans l'ensemble des professions. Cette tendance s'est résorbée après la récession de 1982. Au cours de la période à l'étude, les taux de croissance de l'emploi devraient être égaux à la moyenne des taux pour l'ensemble des professions. La demande sera en fonction de la croissance dans les gouvernements fédéral et provinciaux, les établissements d'enseignement, les services aux entreprises et les services hospitaliers. Dans l'ensemble du secteur des services, on note une tendance à la stabilité de l'emploi; les pertes d'emplois sont relativement moins nombreuses dans ce secteur au cours des récessions. Toutefois, l'avenir de certains postes pourrait être lié aux crédits affectés par les gouvernements à la recherche.

Dans la majorité des cas, les nouveaux biologistes obtiendront des emplois à mesure que leurs aînés prendront leur retraite, décèdront ou quitteront la profession pour d'autres raisons.

L'effectif de la profession étant relativement plus jeune aujourd'hui, les nouveaux diplômés se voient offrir des postes de débutants, tandis que les biologistes plus expérimentés accèdent à des postes de gestion.

Les biologistes qui font de la recherche dans le domaine de la pharmacologie, de la protection de l'environnement et de la phytologie devraient pouvoir trouver un emploi et la demande de biologistes spécialisés dans les questions environnementales pourrait devenir plus forte en raison des inquiétudes croissantes que causent les problèmes de pollution. La recherche en biotechnologie devrait offrir d'autres débouchés dans les secteurs privé et public.

Le groupe d'étude sur les ressources humaines en biotechnologie a révélé que certaines exigences ont été modifiées en fonction de programmes interdisciplinaires regroupant le génie fonctionnel, la microbiologie et d'autres spécialités scientifiques. Les diplômés compétents dans plusieurs disciplines devraient donc avoir peu de difficulté à trouver du travail. Dans le domaine de la recherche, il existe une pénurie de diplômés détenteurs d'un doctorat.

Salaires

En 1986, le salaire initial dans la Fonction publique fédérale pour les postes de débutants dans les sciences liées à la biologie se situait entre 17 354 $ et 30 983 $; pour les postes cadres, il se situait entre 40 355 $ et 48 983 $.

Le Bureau de recherches sur les traitements signale qu'en 1986, le salaire des scientifiques oeuvrant dans le domaine de la recherche biologique dans l'industrie privée se situait entre 34 724 $ et 55 579 $, la moyenne s'établissant à 46 069 $.

L'Enquête nationale sur les diplômés révèle qu'en 1984, le salaire annuel moyen des diplômés universitaires de 1982, qui travaillaient dans cette profession deux ans après l'obtention de leur diplôme, était de 28 038 $ et celui des diplômés des collèges communautaires et des cégeps, de 16 720 $.

Technologues et techniciens en sciences de la vie 2135

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	9 700	10 100	11 200	1.8	0.8	1.1
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	1 000	9.3	11.1
Débouchés dus à l'érosion	4 800	47.2	49.2
Débouchés totaux	5 800	56.5	60.3

1971 et 1981 (%)

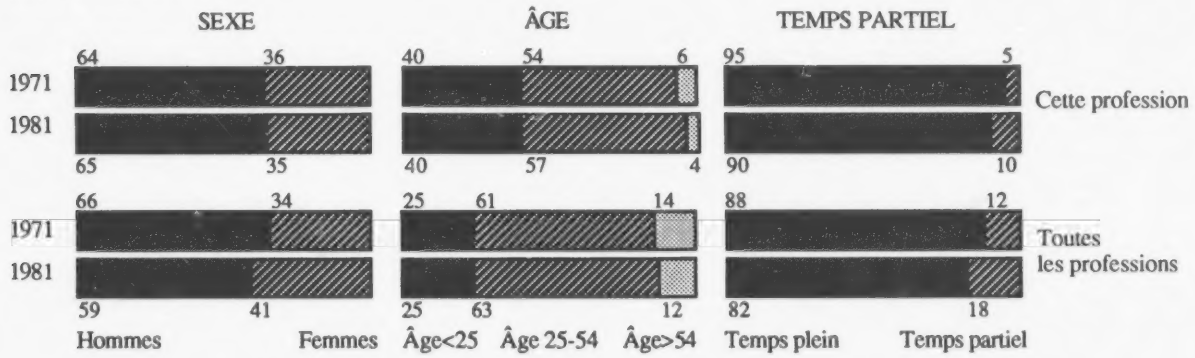

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Administration publique (38)	Ind des services (32)	Exploit forestière (10)
- Adm fédérale (19)	- Éducation (17)	- Foresterie (10)
- Adm provinciale (18)	- Serv aux entreprises (9)	
- Adm munic + autres (2)	- Hôpitaux (3)	

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	2.1	Ontario	28.1
Île-du-Prince-Édouard	1.4	Manitoba	5.5
Nouvelle-Écosse	3.8	Saskatchewan	4.2
Nouveau-Brunswick	3.3	Alberta	11.6
Québec	28.7	Colombie-Britannique	10.9

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	234	47.4
- Université (1981-86)	232	47.0
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	28	5.7

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Conseil canadien des techniciens et technologues
suite 807
880 rue Wellington
Ottawa, Ontario K1R 6K7
(613) 238-8123

Technologues et techniciens en sciences de la vie 2135

Cadre de travail

Les professionnels de cette catégorie exercent des tâches spécialisées ayant pour but de seconder directement les spécialistes des sciences de la vie. Ce sont les techniciens en bactériologie, les techniciens en agriculture, les analystes de semences, les technologues des sols, les technologues forestiers, les techniciens forestiers et les technologues en botanique. Leur travail comprend l'expérimentation en laboratoire et la mise au point du matériel spécial pour les essais, l'élaboration de normes et de rapports scientifiques et le travail sur le terrain.

Études et compétences

Le prérequis à l'exercice de ces professions est un diplôme d'un collège communautaire ou d'un cégep avec concentration en techniques forestières, en techniques d'exploitation des ressources ou en agriculture. On ne demande pas aux techniciens des sciences de la vie d'avoir les mêmes connaissances scientifiques que les diplômés universitaires, mais ils doivent posséder une connaissance pratique des mêmes sujets. Les tâches à effectuer exigent habituellement la connaissance de principes scientifiques et mathématiques et de techniques de laboratoire complétée par une formation en cours d'emploi et une expérience pratique du métier.

Sources de la main-d'oeuvre

Les diplômés du niveau postsecondaire constituent la principale source de main-d'oeuvre alors que les personnes intégrant ou réintégrant le marché du travail et les immigrants sont une source moins importante. Les données préliminaires indiquent que le nombre de personnes qui quittent cette profession pour une autre dépassera le nombre de celles qui entrent dans la profession à partir de professions connexes, ce qui semble indiquer des perspectives d'emploi au niveau de recrutement.

L'âge moyen (30 ans) et la structure par âge sont restés plutôt les mêmes de 1971 à 1981. Une carrière type a une durée d'environ 15 ans et commence normalement à l'âge de 20 à 24 ans. La profession regroupe une majorité d'hommes.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Selon les prévisions concernant l'évolution de l'emploi dans l'administration publique et le secteur tertiaire, la croissance de l'emploi devrait correspondre à peu près à la moyenne jusqu'au milieu des années 1990, ce qui indique un léger changement par rapport aux tendances antérieures, où cette croissance était un peu inférieure à la moyenne.

Pour la période envisagée, on s'attend à la création de 950 nouveaux postes et à 4 800 autres postes de remplacement.

Le niveau de l'emploi pourrait varier selon les crédits que le gouvernement décidera d'affecter à l'administration publique, aux services, à l'industrie forestière et à la recherche et au développement dans le secteur privé. L'emploi, dans ce secteur, est relativement affecté par les mouvements saisonniers, atteignant des sommets pendant les périodes chaudes de l'année. Neuf emplois sur dix sont à temps plein dans cette catégorie.

Les perspectives semblent les meilleures dans le secteur du contrôle de la qualité en matière d'agriculture et de pêche. D'autres possibilités d'emploi devraient se présenter dans le domaine de la protection de l'environnement, étant donné que des techniciens et des technologues participent au contrôle de la pollution. Des candidats compétents en informatique, en diagnostic et en conception ou en développement multidisciplinaire, ne devraient pas avoir beaucoup de difficulté à trouver du travail.

Salaires

En 1986, les salaires annuels des techniciens forestiers, en Ontario, oscillaient entre 15 000 $ pour les travailleurs inexpérimentés et 32 000 $ pour les techniciens expérimentés.

Selon l'Enquête nationale sur les diplômés, les diplômés des collèges communautaires et des cégeps en 1982, et exerçant ces professions, ont touché, en 1984, un salaire moyen de 18 599 $.

Travailleurs spécialisés dans les sciences biologiques et agronomiques 2139

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	3 200	3 000	3 300	1.0	−0.8	0.8
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	200	6.3	11.1
Débouchés dus à l'érosion	1 300	43.4	49.2
Débouchés totaux	1 500	49.8	60.3

1971 et 1981 (%)

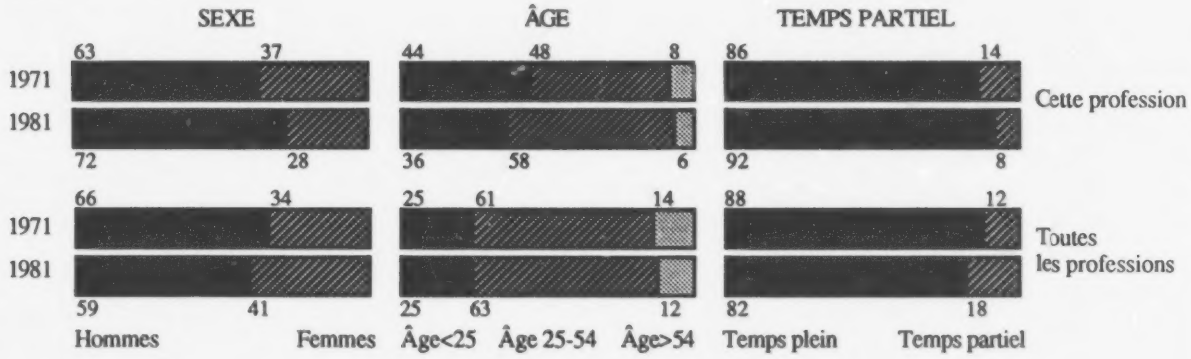

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Exploit forestière (47)	Administration publique (29)	Ind des services (8)
- Foresterie (47)	- Adm provinciale (17)	- Serv aux entreprises (4)
	- Adm fédérale (10)	- Éducation (1)
	- Adm munic + autres (2)	- Autres services (1)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1.9	Ontario	23.4
Île-du-Prince-Édouard	0.5	Manitoba	2.8
Nouvelle-Écosse	4.1	Saskatchewan	2.2
Nouveau-Brunswick	2.5	Alberta	6.6
Québec	22.5	Colombie-Britannique	32.1

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	60	37.5
- Université (1981-86)	80	50.0
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	20	12.5

Travailleurs spécialisés dans les sciences biologiques et agronomiques 2139

Cadre de travail

Cette catégorie comprend les écologistes, les agrologistes forestiers, les pathologistes forestiers et les naturalistes.

Les forestiers sont responsables de tous les aspects de la gestion des forêts. Ils cherchent des moyens économiques d'abattre les arbres, organisent le reboisement lorsque les opérations d'abattage sont terminées, étudient les effets de la lumière, du climat et du sol sur la croissance des arbres et protègent les arbres contre les feux, les insectes, les animaux nuisibles et la maladie. Des représentants de l'industrie et du gouvernement, ainsi que le grand public, font souvent appel à leurs conseils, ce qui peut les amener à organiser des programmes d'éducation sur l'entretien des forêts.

Les forestiers consacrent beaucoup de temps à la supervision d'équipes qui construisent et entretiennent des installations récréatives destinées au public ou qui sont chargés de la cartographie et de la topographie d'une zone forestière. Ils s'occupent également de gérer la vente de bois et d'évaluer l'importance des arbres sur pied ou de la croissance à venir.

Études et compétences

Pour exercer ces professions, il faut habituellement un diplôme de quatre années d'étude au niveau du premier cycle en sciences forestières ou un diplôme de deux années d'étude en technologie forestière dans un collège communautaire ou dans un cégep. Des connaissances complémentaires en géologie, en génie, en biologie et en sciences économiques sont souhaitables. Une formation pratique d'une ou deux années, sous la direction d'un forestier expérimenté, est habituellement exigée.

Sources de la main-d'oeuvre

C'est parmi les diplômés du postsecondaire qu'on recrute actuellement et qu'on continuera à recruter les nouveaux membres de cette profession. Il y a aussi les personnes qui intègrent ou réintègrent le marché du travail et les immigrants. Au cours de la période à l'étude, le nombre de personnes qui passent de cette profession à une autre sera supérieur au nombre de personnes qui entrent en provenance d'une profession connexe, ce qui révèle que les postes vacants sont de niveau débutant.

La majorité des membres de la profession travaillent en Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec.

La proportion de femmes qui exercent cette profession a décliné nettement de 1971 à 1981. L'âge moyen (32 ans) est resté le même au cours de cette période. On a cependant constaté une évolution de la structure par âge, avec une augmentation importante de la proportion des 25-54 ans. Une carrière type, dans cette profession, est de 15 ans et débute normalement entre l'âge de 20 et 24 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Vu les perspectives dans l'industrie forestière et l'administration publique, on prévoit un taux de croissance de l'emploi inférieur à la moyenne pour les huit prochaines années. Cette prévision s'apparente à la faible croissance de la profession observée au cours des années 1970. La demande de produits forestiers dépend pour une large part de l'état de santé du secteur de la construction. Malgré les droits levés sur les produits forestiers canadiens à l'étranger et les taxes à l'exportation sur les résineux, on prévoit une certaine reprise de la production forestière, mais elle devrait rester modeste. L'état de santé de l'industrie de la construction est un autre facteur qui détermine la demande pour les produits forestiers et par conséquent les emplois. Pour la période à l'étude, la plupart des postes à pourvoir seront des postes de remplacement qui seront cinq fois plus nombreux que les nouveaux postes.

Les emplois sont habituellement à temps plein. Ils ont cependant tendance à fluctuer au cours de l'année, atteignant des sommets au cours de la saison chaude.

Salaires

Selon l'Enquête nationale de 1984 sur les diplômés, les personnes ayant obtenu un diplôme universitaire en 1982 et exerçant cette profession ont touché en moyenne par année 25 065 $ en 1984, tandis que les diplômés de collèges communautaires et de cégeps ont touché 19 115 $.

En 1986-1987, les forestiers de la Fonction publique fédérale ont touché de 17 354 $ à 31 264 $ (niveau débutant), de 40 036 $ à 48 239 $ (niveau moyen), et de 52 806 $ à 60 237 $ (niveau supérieur).

Architectes 2141

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	7 400	8 400	10 000	5,8	2,5	1,7
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	1 200	14,1	11,1
Débouchés dus à l'érosion	2 700	30,8	49,2
Débouchés totaux	3 900	44,9	60,3

1971 et 1981 (%)

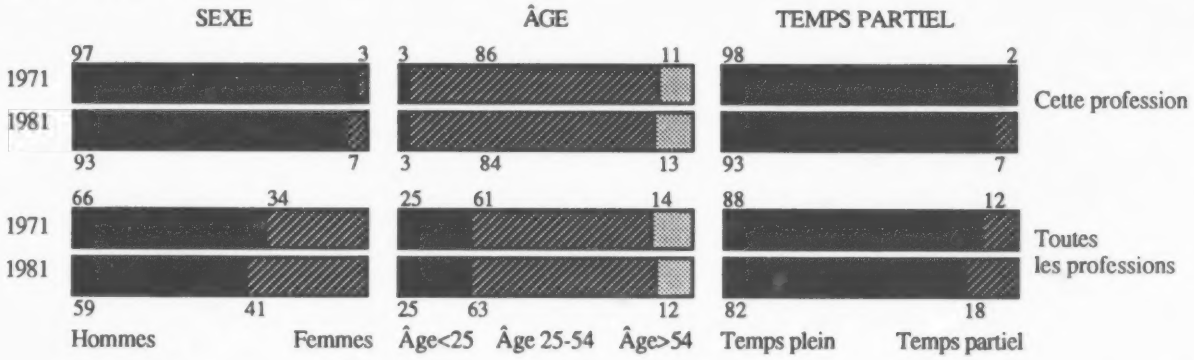

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind des services (80)
- Serv aux entreprises (78)
- Éducation (1)

Administration publique (11)
- Adm fédérale (4)
- Adm provinciale (4)
- Adm munic + autres (3)

Trans + entr + comm (3)
- Téléphone + télégraphe (1)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	0,5	Ontario	33,1
Île-du-Prince-Édouard	0,2	Manitoba	3,4
Nouvelle-Écosse	3,0	Saskatchewan	1,5
Nouveau-Brunswick	1,5	Alberta	12,0
Québec	27,6	Colombie-Britannique	16,9

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	0	0,0
- Université (1981-86)	238	100,0
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0,0

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Institut royal d'architecture du Canada
328 rue Somerset ouest
Ottawa, Ontario K2P 0J9
(613) 232-7165

Association des architectes paysagistes du Canada
B.P. 870, Station B
306 rue Metcalfe
Ottawa, Ontario K1P 5P9
(613) 232-6342

Architectes 2141

Cadre de travail

Un architecte doit pouvoir intégrer des facteurs sociaux, économiques et environnementaux dans la conception d'ouvrages résidentiels et non résidentiels. La préparation des plans d'architecture alterne avec des rencontres avec les clients, les vendeurs de matériaux, les responsables de la planification et les gérants d'immeubles. Pendant toute la durée des travaux, l'architecte travaille en collaboration avec les constructeurs, les entrepreneurs et les directeurs des travaux de construction. Au nombre des autres types d'architectes, citons les architectes paysagistes, qui conçoivent des parcs et des zones de récréation, et les architectes-ingénieurs de constructions navales, qui conçoivent des navires et des installations de forage en mer.

Études et compétences

Un architecte doit posséder des talents de concepteur, des compétences d'ingénieur, une sensibilisation aux préoccupations sociales, le sens des affaires et une connaissance des questions juridiques. Il y a trois exigences de base à satisfaire pour devenir architecte : la formation, l'expérience et être inscrit auprès d'une association d'architectes. La première exigence consiste à obtenir un diplôme de premier ou de deuxième cycle en architecture ou un diplôme équivalent, ou suivre un programme de formation professionnelle. Tous les candidats doivent alors faire évaluer leurs compétences par le Comité de certification de l'Institut royal d'architecture du Canada. L'expérience s'acquiert pendant un stage d'une période déterminée sous la supervision d'un architecte inscrit auprès d'une association d'architectes. On devient architecte inscrit en se faisant accepter comme membre par une association provinciale d'architectes.

Sources de la main-d'oeuvre

La plupart des membres de la profession (77 %) détiennent un baccalauréat avec spécialisation en architecture. Un certain nombre d'architectes sont des personnes qui sont retournées sur le marché du travail, après une certaine absence et elles constituent une source importante de main-d'oeuvre.

Bien que les hommes aient, depuis toujours, exercé cette profession, le nombre de femmes qui s'engagent dans cette profession a augmenté depuis 1971. L'âge moyen (40 ans) est resté relativement le même depuis 1971. La majorité des architectes accèdent à la profession entre l'âge de 30 et 34 ans et commencent à la quitter entre l'âge de 50 et 54 ans, soit une carrière moyenne de 20 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Le taux d'emploi pendant la période à l'étude devrait être sensiblement comparable au taux moyen dans toutes les professions. La demande dépendra des perspectives dans les secteurs des services aux entreprises, de l'administration fédérale et provinciale et de l'industrie du bâtiment. On s'attend, à court terme, à une reprise de l'activité dans le bâtiment en raison des investissements dans les immeubles non résidentiels et d'un intérêt renouvelé dans le secteur manufacturier ainsi que de la mise en oeuvre de divers programmes d'infrastructure municipale. La profession d'architecte est extrêmement sujette à la conjoncture économique, et le nombre d'emplois peut diminuer pendant les récessions.

Les progrès technologiques dans ce domaine, telle la création de plans tridimensionnels sur un écran d'ordinateur, ont permis d'augmenter la productivité mais ont également hausser le niveau des compétences exigées, ce qui pourrait, à long terme, priver certains architectes de leur emploi. Les débouchés sont plus prometteurs pour les architectes qui sont familiers avec la conception de plans assistée par ordinateur. Comme la rénovation, la remise en état, l'entretien et l'amélioration des maisons deviennent de plus en plus en vogue, il se peut que les architectes trouvent plus facilement un emploi dans les petites entreprises.

Salaires

Selon l'Enquête nationale de 1984 sur les diplômés, les salaires annuels moyens des diplômés de 1982 en architecture s'élevaient à 21 225 $.

À la Fonction publique fédérale, les salaires de départ varient entre 19 984 $ et 31 721 $. Au niveau supérieur, l'échelle va de 45 825 $ à 63 929 $. Le salaire des architectes embauchés par les provinces et les municipalités varie beaucoup d'une région à l'autre. En Nouvelle-Écosse, le salaire annuel des architectes du gouvernement provincial variait de 24 852 $ à 38 519 $; au Nouveau-Brunswick, de 27 012 $ à 41 124 $; en Ontario, de 33 848 $ à 49 433 $; et au Québec, de 23 706 $ à 44 610 $. En Alberta, les architectes paysagistes gagnaient entre 23 776 $ et 39 000 $. En 1985, le salaire des ingénieurs des constructions navales du Nouveau-Brunswick variait entre 31 104 $ et 37 800 $.

Dans le cas des architectes à l'emploi de cabinets d'architectes ou d'ingénieurs ou de ceux qui travaillent comme experts-conseils indépendants, les honoraires demandés pour la conception et la supervision de la construction d'un bâtiment sont calculés en fonction du coût du bâtiment et varient selon l'envergure et la complexité de la tâche.

Ingénieurs chimistes — 2142

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	5 500	5 500	6 000	4,9	0,0	1,0
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	500	8,4	11,1
Débouchés dus à l'érosion	2 000	35,3	49,2
Débouchés totaux	2 400	43,7	60,3

1971 et 1981 (%)

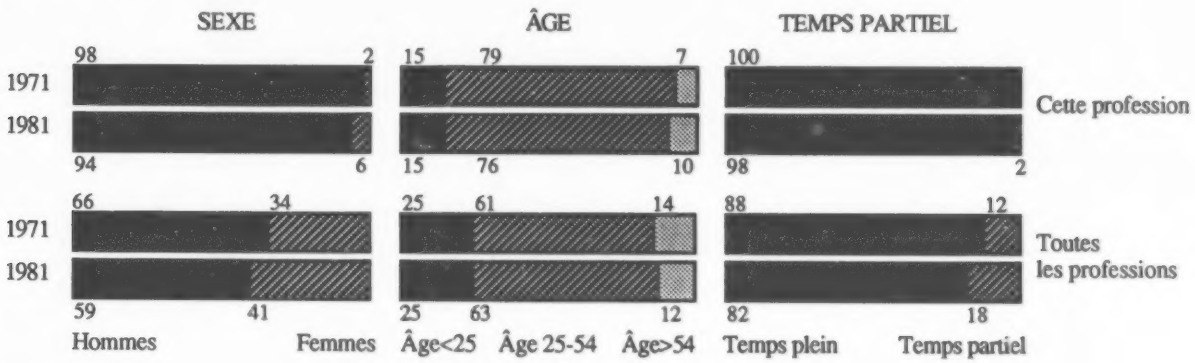

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind manufacturières (61)	Ind des services (17)	Industries des mines (11)
- Industries chimique (29)	- Serv aux entreprises (16)	- Pétrole + gaz nature (9)
- Prod du pétrole+char (11)		
- Pâtes et papiers (5)		

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	0,5	Ontario	47,3
Île-du-Prince-Édouard	0,2	Manitoba	0,7
Nouvelle-Écosse	1,7	Saskatchewan	1,3
Nouveau-Brunswick	1,4	Alberta	24,1
Québec	15,4	Colombie-Britannique	7,7

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	0	0,0
- Université (1981-86)	296	100,0
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0,0

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Association des ingénieurs professionnels de l'Ontario
suite 101
1155 rue Yonge
Toronto, Ontario M4T 2Y5
(416) 961-1100

Ingénieurs chimistes 2142

Cadre de travail

Cette catégorie professionnelle comprend les ingénieurs en combustibles, les ingénieurs en explosifs, les superviseurs des processus de polymérisation, les ingénieurs en écologie générale et les ingénieurs en plastiques. Ils s'intéressent à la recherche, à la conception et à la mise au point de systèmes et d'opérations mettant en jeu des réactions chimiques. Leur travail touche les produits chimiques industriels, les tissus synthétiques, les aliments et, plus récemment, la biotechnologie.

Le milieu de travail des ingénieurs chimistes varie selon qu'ils travaillent à l'intérieur ou à l'extérieur. Dans leur bureau, ils s'occupent de conception et de calculs mathématiques; à l'extérieur, c'est l'usine où ils sont entourés de machines, de produits chimiques, de matériaux et d'équipement. En général, un ingénieur débutant passe plus de temps sur le terrain et au fur et à mesure, passe plus de temps au bureau et au laboratoire où son expérience et ses responsabilités augmentent. Les ingénieurs supérieurs assument des tâches au niveau de l'ingénierie et de la gestion pour toute une usine ou pour des travaux importants. Les ingénieurs chimistes travaillent habituellement de 35 à 40 heures par semaine, mais il arrive qu'ils doivent faire de nombreuses heures supplémentaires pour respecter un délai ou pour répondre à une urgence.

Études et compétences

La plupart des ingénieurs chimiques détiennent un diplôme d'une école de génie d'une université reconnue. Après deux ans d'expérience, ils peuvent s'inscrire comme membre de l'une des 10 associations professionnelles provinciales ou des deux associations territoriales d'ingénieurs. Plusieurs associations provinciales admettent des personnes qui ne possèdent pas le diplôme voulu, mais qui réussissent les examens imposés par l'organisation provinciale concernée.

Sources de la main-d'oeuvre

La majorité des membres de cette catégorie professionnelle possèdent un diplôme universitaire de premier cycle (83 %) dans des domaines tels que le génie chimique et le génie mécanique. Les personnes réintégrant la population active constituent aussi une importante source d'offre, tandis que les immigrants constituent une source faible.

Bien que cette catégorie professionnelle ait toujours été à prédominance masculine, le nombre de femmes a augmenté depuis 1971. Une enquête du Conseil canadien des ingénieurs indique que les femmes composaient 20 % des nouveaux diplômés dans le domaine. La plupart des ingénieurs chimistes occupent des emplois en Ontario (47 %), en Alberta (24 %) et au Québec (15 %). De 1971 à 1981, l'âge moyen des membres de ce groupe est passé de 35 à 36 ans, la plupart de ces derniers adoptant une profession de cette catégorie entre l'âge de 25 et 29 ans et l'abandonnant entre 35 et 39 ans, soit une carrière moyenne de 10 à 15 ans. Les personnes qui quittent cette catégorie professionnelle accèdent très souvent à des postes de gestionnaire.

Situation du marché et perspectives d'emploi

La récession du début des années 1980 a nuit à l'emploi des ingénieurs chimistes. Au cours de cette période, le secteur de la fabrication, principal employeur des ingénieurs chimistes, a été durement touché par la mauvaise posture du secteur des affaires. Auparavant, le génie avait été parmi les domaines dont l'expansion était la plus rapide. En dépit de cet arrêt de croissance, les perspectives d'emploi à long terme sont assez bonnes. La situation actuelle est plus favorable pour ce groupe que pour la plupart des autres. Les perspectives d'emploi sont meilleures que la moyenne. Le taux de chômage des membres de cette catégorie est plus bas que la moyenne, et les centres d'emploi du Canada ont encore des postes de ce domaine qui sont difficiles à combler. D'ici 1995, l'emploi devrait s'accroître au moins aussi vite que l'emploi global, compte tenu des perspectives pour les secteurs de la fabrication et des services aux entreprises (consultation). D'ici là, environ 500 nouveaux postes d'ingénieur chimiste devraient être créés. De plus, environ 10 % des postes d'ingénieur chimiste existants devraient faire l'objet de remplacements suite à des décès, à des retraites ou à des mutations à des postes de gestionnaire. Presque tous les emplois d'ingénieur chimiste sont à temps plein et ne sont pas touchés par les variations saisonnières. Toutefois, l'emploi peut être touché par les changements brusques dans le secteur des affaires, en particulier dans le secteur de la fabrication.

Salaires

Selon le Bureau fédéral de recherches sur les traitements, les diplômés universitaires en génie, quelle que soit leur discipline, gagnaient en moyenne un salaire annuel de 27 732 $ en 1986. Le tarif de base des détenteurs d'une maîtrise était de 29 352 $ et celui des diplômés en génie chimique de 27 972 $. L'Ordre des ingénieurs du Québec indique que les ingénieurs (toutes disciplines) embauchés à temps plein dans cette province gagnaient en moyenne 49 151 $ par année en 1986. Selon l'Enquête nationale sur les diplômés, les diplômés universitaires de 1982 appartenant à cette catégorie, gagnaient en moyenne un salaire annuel de 29 975 $.

Ingénieurs civils 2143

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	30 900	31 400	36 900	4,1	0,3	1,7
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	4 600	14,2	11,1
Débouchés dus à l'érosion	9 800	30,2	49,2
Débouchés totaux	14 400	44,4	60,3

1971 et 1981 (%)

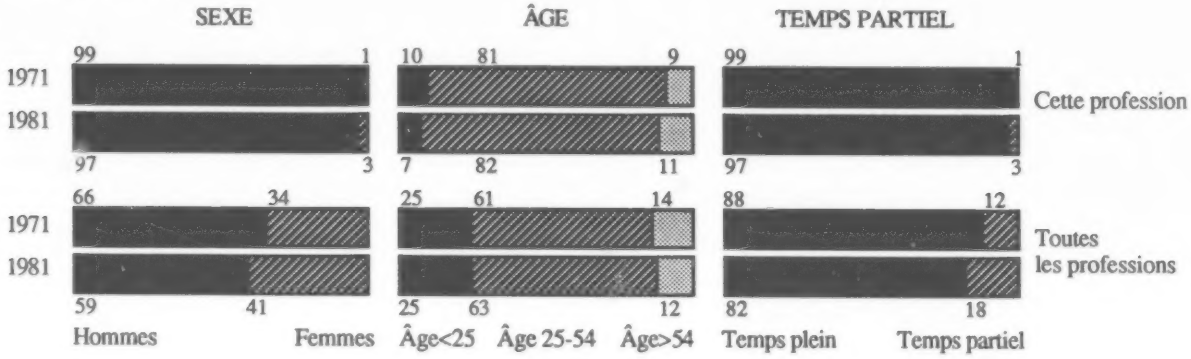

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind des services (38)	Administration publique (21)	Ind de la construction (15)
- Serv aux entreprises (36)	- Adm provinciale (8)	- Construction (15)
	- Adm munic + autres (8)	
	- Adm fédérale (5)	

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1,7	Ontario	35,2
Île-du-Prince-Édouard	0,3	Manitoba	3,9
Nouvelle-Écosse	2,9	Saskatchewan	3,2
Nouveau-Brunswick	2,6	Alberta	18,3
Québec	17,1	Colombie-Britannique	14,1

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	100	13,1
- Université (1981-86)	665	86,9
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0,0

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Association des ingénieurs professionnels de l'Ontario
suite 101
1155 rue Yonge
Toronto, Ontario M4T 2Y5
(416) 961-1100

Ingénieurs civils 2143

Cadre de travail

La catégorie des ingénieurs civils comprend les ingénieurs en structure, les ingénieurs en construction, les ingénieurs en transports, les ingénieurs en construction des chaussées, les ingénieurs responsables de la lutte contre la pollution et les ingénieurs municipaux. Ils conçoivent une gamme de structures, compte tenu de leur domaine de spécialisation : charpente, voies ferrées, routes, aéroports, protection de l'environnement, système d'adduction et d'évacuation des eaux, génie hydraulique et mécanique des sols.

Au fur et à mesure qu'un jeune ingénieur civil acquiert de l'expérience et de l'habileté, il se voit confier de moins en moins de tâches routinières en conception, en programmation et en contrôle, et peut se consacrer à des tâches plus créatrices comme celles de la conception de projets, de l'établissement des coûts et de la gestion. Les ingénieurs civils travaillent normalement de 35 à 40 heures par semaine, mais ils sont obligés de travailler de plus longues heures s'ils doivent s'occuper d'un grand projet ou s'il se présente des urgences. Un ingénieur civil est souvent appelé à quitter son bureau pour se rendre sur le chantier.

Études et compétences

La plupart des ingénieurs civils détiennent un diplôme universitaire en génie. Après deux ans d'expérience, ils peuvent demander leur adhésion à l'une des 10 associations professionnelles provinciales ou des deux associations territoriales d'ingénieurs professionnels. Dans plusieurs provinces, les personnes sans diplôme reconnu peuvent devenir membres d'une association si elles réussissent les examens établis par les organismes autorisés de ces provinces. Les ingénieurs civils entretiennent des rapports directs avec les clients, le public, leurs collègues, la direction et les travailleurs sur le chantier.

Sources de la main-d'oeuvre

La plupart des ingénieurs civils qui s'engagent dans cette profession détiennent un diplôme universitaire de premier cycle (76 %) avec une spécialisation quelconque, soit en génie civil ou mécanique. Les personnes qui réintègrent le marché du travail, après une certaine période d'absence, constituent aussi une source importante de main-d'oeuvre pour ces professions; comme sources secondaires, mentionnons les immigrants et les militaires.

Bien que cette profession ait toujours été pratiquée par les hommes, le nombre de femmes qui s'y dirigent augmente depuis 1971. D'après une enquête réalisée récemment par le Conseil canadien des ingénieurs professionnels, 10 % des diplômés de 1984 étaient des femmes. La majorité des ingénieurs civils travaillent en Ontario (35 %), en Alberta (18 %), au Québec (17 %) et en Colombie-Britannique (14 %). L'âge moyen (38 ans) est demeuré presque le même depuis 1971; la plupart des personnes s'engagent dans cette profession entre 25 et 29 ans tandis que celles qui la quittent ont entre 40 et 44 ans, soit une carrière moyenne de 15 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Bien que l'embauche chez les ingénieurs civils a augmenté plus rapidement que la moyenne dans les années 1970, il a diminué en 1982 et 1983. Au cours des huit prochaines années, on prévoit que l'emploi chez les ingénieurs civils croîtra au moins aussi rapidement que l'ensemble de l'emploi dans le marché du travail. On s'attend à ce qu'environ 14 000 ingénieurs civils soient embauchés dont 4 000 pour de nouveaux emplois et 10 000 pour des postes de remplacement, ce qui indique que la situation actuelle de ce dernier est favorable. On estime que 6 % des ingénieurs civils accéderont chaque année à des postes de gestion.

La croissance de la population canadienne et par conséquent le besoin de nouveaux logements et de réseaux de transport, révèlent de bonnes perspectives d'emploi à long terme. Cependant, des fluctuations du marché se répercutant sur le secteur du bâtiment peuvent interrompre ces perspectives par de brèves périodes de stagnation. Les ingénieurs civils travaillent presque exclusivement à temps plein et sont embauchés par des cabinets d'ingénieurs-conseils, par les administrations publiques et par des entreprises en construction. En général, l'emploi est stable pendant toute l'année.

Salaires

Selon le Bureau fédéral de recherches sur les traitements, le traitement annuel moyen, à l'embauche, s'élevait à 27 732 $ en 1986 pour les détenteurs d'un baccalauréat dans l'une ou l'autre des disciplines du génie. Le traitement d'embauche des détenteurs d'une maîtrise était en moyenne de 29 352 $. Le traitement d'embauche moyen pour les diplômés en génie civil était de 27 048 $.

L'Ordre des Ingénieurs du Québec indique que le salaire annuel moyen des ingénieurs à temps plein (toutes disciplines) s'élevait au Québec, en 1986, à 49 151 $.

L'Enquête nationale sur les diplômés révèle que les diplômés universitaires de 1982 touchaient, en 1984, un salaire annuel moyen de 29 044 $, et ce, après avoir occupé leur emploi pendant deux ans.

Ingénieurs électriciens 2144

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	27 300	28 100	30 700	6,0	0,6	0,9
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	2 200	7,8	11,1
Débouchés dus à l'érosion	7 400	25,9	49,2
Débouchés totaux	9 600	33,8	60,3

1971 et 1981 (%)

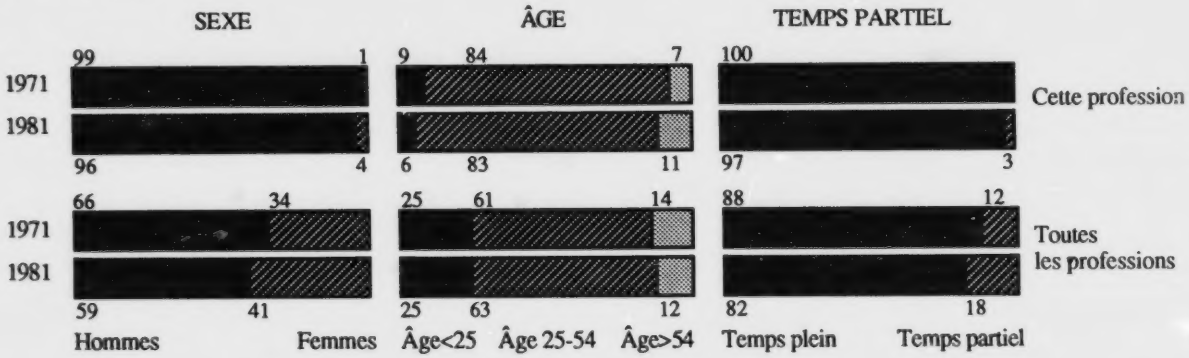

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Trans+entr+comm (40)
- Énergie électrique (20)
- Téléphone+télégraphe (17)
- Radio+télédiffusion (1)

Ind manufacturières (25)
- Produits électriques (14)
- Machinerie (4)
- Autres ind manufact (1)

Ind des services (21)
- Serv aux entreprises (18)
- Éducation (2)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1,8	Ontario	48,9
Île-du-Prince-Édouard	0,3	Manitoba	4,1
Nouvelle-Écosse	2,9	Saskatchewan	2,5
Nouveau-Brunswick	1,9	Alberta	9,8
Québec	18,3	Colombie-Britannique	10,0

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	153	9,8
- Université (1981-86)	1 412	90,2
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0,0

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Association des ingénieurs professionnels de l'Ontario
suite 101
1155 rue Yonge
Toronto, Ontario M4T 2Y5
(416) 961-1100

Ingénieurs électriciens 2144

Cadre de travail

L'ingénierie électrique englobe deux domaines principaux : l'électricité et l'électronique. Un ingénieur électronicien s'occupe plutôt de télécommunications, de systèmes de contrôle, d'informatique, de systèmes de navigation, de circuits électroniques, d'avionique et de réalisation de logiciels, alors que l'ingénieur électricien s'occupera de production et de distribution d'électricité, de mécanismes électriques, de relais électriques, d'éclairage, de montage et d'entretien de lignes électriques et d'électrification rurale.

Dans l'un et l'autre cas, les ingénieurs recherchent des solutions efficaces et économiques aux problèmes de conception, de réalisation et d'entretien. Ils doivent discuter de questions techniques avec la direction, s'entretenir avec leurs collègues, diriger les autres personnes, et faire partie d'équipes multidisciplinaires. Évidemment, l'ingénieur électricien doit allier une grande compétence technique à des dispositions pour la communication et les échanges interpersonnels.

Les ingénieurs électriciens sont appelés à travailler à l'intérieur comme à l'extérieur. Les exigences physiques du métier sont faibles, mais les ingénieurs électriciens s'exposent à des dangers qui les obligent à connaître les mesures de sécurité. Leur semine normale de travail est de 37 1/2 à 40 heures.

Études et compétences

La plupart des ingénieurs électriciens qui entrent dans la profession possèdent d'une université reconnue, un diplôme professionnel d'ingénieur. Lorsqu'ils ont deux ans d'expérience, ils peuvent devenir membres de l'une des 10 associations professionnelles provinciales ou des 2 associations territoriales d'ingénieurs. Dans plusieurs provinces, les personnes sans diplôme reconnu peuvent devenir membres si elles réussissent les examens établis par les organismes autorisés.

Sources de la main-d'oeuvre

La majorité des membres de cette profession possèdent un diplôme universitaire de premier cycle (68 %), avec spécialisation en génie électrique. Les personnes qui réintègrent la population active, après une période d'absence, constituent également une source importante de main-d'oeuvre pour cette profession. Les immigrants et les militaires représentent une source peu importante.

Bien que traditionnellement cette profession ait été pratiquée par les hommes, le nombre de femmes a augmenté depuis 1971. Une enquête récente du Conseil canadien des ingénieurs indique qu'en 1984, 5 % des diplômés étaient des femmes. La majorité des ingénieurs électriciens travaillent en Ontario (49 %) et au Québec (18 %). L'âge moyen de la profession (37 ans) est relativement constant depuis 1971; la plupart de ses membres y entrent à l'âge de 25 à 29 ans, et commencent à en sortir entre 50 et 54 ans, soit une carrière moyenne de 25 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

La situation actuelle du marché est meilleure pour l'ingénierie électronique que pour la plupart des disciplines liées au génie, et bien meilleure que pour la plupart des professions. Le développement des télécommunications, des fibres optiques, de la technologie des microprocesseurs et de ses applications ont contribué à une demande plus forte pour les ingénieurs électroniciens. La demande d'ingénieurs spécialistes de l'électricité est un peu moins importante que celle des spécialistes de l'électronique, mais elle reste plus intéressante que pour la plupart des professions. Le potentiel immédiat d'évolution de ces professions va dépendre des conditions économiques et du développement des installations électriques.

Environ 2 200 nouveaux postes d'ingénieurs électriciens devraient être créés au cours des huit prochaines années, et 7 400 autres postes de remplacement. En outre, les nouveaux diplômés en génie auront à remplacer des personnes qui accéderont volontairement à des postes de gestion ou à des fonctions connexes.

Dans le domaine du génie électrique, les emplois sont presque tous à temps plein et stables tout au long de l'année. Les principaux employeurs sont les entreprises de production d'électricité, les entreprises de communication, les fabricants de produits électriques, et le secteur des services scientifiques et du génie. Les emplois d'ingénieur électronicien ont tendance à se concentrer dans les grandes agglomérations urbaines.

Salaires

Le Bureau fédéral de recherches sur les traitements rapporte qu'en 1986, les titulaires d'un baccalauréat dans une discipline quelconque du génie étaient embauchés à un salaire annuel moyen de 27 732 $; les titulaires d'une maîtrise à 29 352 $ et les diplômés en génie électrique à 26 988 $.

L'Ordre des ingénieurs du Québec indique qu'au Québec, les ingénieurs salariés à temps plein (toutes disciplines) touchaient, en 1986, un salaire annuel moyen de 49 151 $.

L'Enquête nationale sur les diplômés révèle que les diplômés universitaires de 1982 touchaient, en 1984, un salaire annuel moyen de 31 030 $, et ce, après avoir occupé leur emploi pendant deux ans.

Ingénieurs en organisation industrielle 2145
Analystes de l'organisation et des méthodes 1173

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	26 600	27 100	30 800	6,1	0,4	1,4
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	3 200	11,6	11,1
Débouchés dus à l'érosion	7 800	28,1	49,2
Débouchés totaux	11 000	39,6	60,3

1971 et 1981 (%)

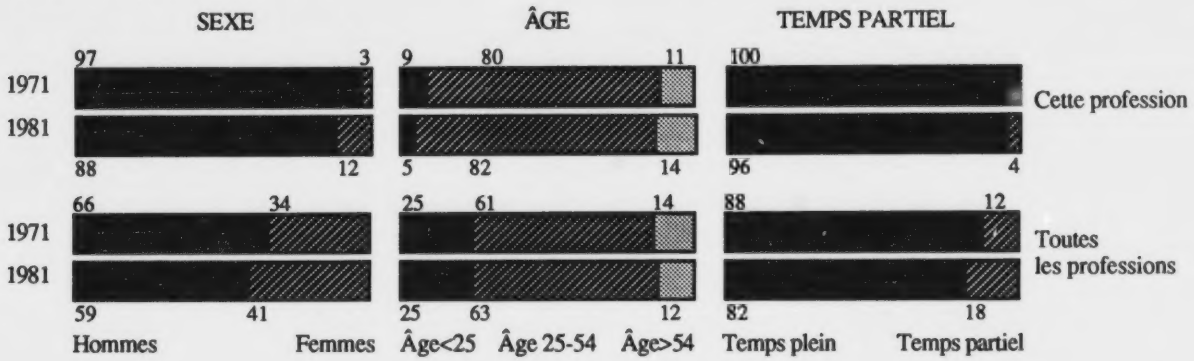

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind manufacturières (44)
- Produits électriques (7)
- Machinerie (6)
- Véhic autom+pièces (4)

Ind des services (21)
- Serv aux entreprises (18)
- Éducation (1)

Administration publique (12)
- Adm fédérale (6)
- Adm provinciale (5)
- Adm munic+autres (1)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	0,4	Ontario	53,4
Île-du-Prince-Édouard	–	Manitoba	2,6
Nouvelle-Écosse	1,6	Saskatchewan	1,6
Nouveau-Brunswick	1,1	Alberta	8,0
Québec	23,7	Colombie-Britannique	6,6

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
– Collège (1981-86)	210	25,2
– Université (1981-86)	622	74,8
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0,0

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Association des ingénieurs professionnels de l'Ontario
suite 101
1155 rue Yonge
Toronto, Ontario M4T 2Y5
(416) 961-1100

Ingénieurs en organisation industrielle 2145
Analystes de l'organisation et des méthodes 1173

Cadre de travail

Les ingénieurs en organisation industrielle sont chargés de l'intégration du personnel, des usines, des machines, de l'équipement et des matériaux, dans des conditions de sécurité, d'efficacité et d'économie. L'analyse des méthodes, le contrôle de la qualité, les études de temps et de mouvement, les études d'aménagement d'usines, le contrôle des coûts et la sécurité sont des domaines essentiels d'activité pour ces ingénieurs. Certains postes demandent une spécialisation dans un ou plusieurs de ces domaines. Un ingénieur en organisation industrielle travaille essentiellement à l'intérieur, et souvent en atelier. Comme il s'occupe d'efficacité et de systèmes, il travaille aussi fréquemment dans des endroits autres que des usines. Il travaille habituellement de 37½ à 40 heures réparties sur cinq jours.

Études et compétences

La plupart des ingénieurs en organisation industrielle qui entrent dans la profession possèdent un diplôme professionnel d'une école de génie d'une université reconnue. Après deux ans d'expérience, ils peuvent s'inscrire auprès de l'une des 10 associations professionnelles provinciales ou des 2 associations territoriales d'ingénieurs. Dans plusieurs provinces, les personnes sans diplôme reconnu peuvent devenir membres après avoir réussi les examens établis par les services autorisés de ces provinces. De grandes dispositions pour la communication et les échanges sont nécessaires puisque les ingénieurs en organisation industrielle sont en rapport avec les cadres, dirigent d'autres personnes, et oeuvrent fréquemment au sein d'équipes multidisciplinaires. On exige de plus en plus que ceux qui travaillent dans les usines connaissent à fond tous les aspects de l'industrie dans laquelle ils sont embauchés.

Sources de la main-d'oeuvre

La plupart des membres de la profession possèdent un diplôme universitaire (60 %) en génie mécanique ou en d'autres branches du génie ou en commerce. Les personnes qui réintègrent la population active, après une période d'absence, constituent également une source importante d'ingénieurs en organisation industrielle, tandis que les immigrants en sont une source faible. Des données préliminaires indiquent que le nombre de personnes qui entrent dans la profession à partir de domaines connexes est équilibré en gros par celles qui la quittent.

Bien que cette profession ait toujours été exercée par les hommes, le nombre de femmes augmente depuis 1971. Une étude du Conseil canadien des ingénieurs indique qu'en 1984, 13 % des diplômés étaient des femmes. La majorité des ingénieurs en organisation industrielle travaillent en Ontario (53 %) et au Québec (24 %). L'âge moyen (39 ans) de la profession reste stable: on y accède généralement entre l'âge de 25 à 29 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Les employeurs hésitent habituellement à licencier les ingénieurs en organisation industrielle parce qu'ils jouent un rôle essentiel pour le maintien de l'efficacité de l'organisation. C'est pourquoi ils s'en tirent assez bien en période de difficultés. La situation du marché du travail est meilleure pour les ingénieurs en organisation industrielle que pour la plupart des professionnels. Les prévisions sur l'évolution de l'emploi jusqu'en 1995 sont moyennes et il devrait se créer environ 2 800 nouveaux postes d'ingénieurs en organisation industrielle. Pour la même période, on prévoit 8 000 postes de remplacement. Les diplômés vont largement contribuer à remplacer les ingénieurs qui accéderont à des fonctions de gestion et à des fonctions connexes (à un taux de 8 %).

Presque tous les postes d'ingénieur en organisation industrielle, pour la plupart dans le secteur de la fabrication et dans des cabinets d'ingénieurs-conseil, sont à temps plein. L'emploi dans la profession est exceptionnellement stable tout au long de l'année.

Salaires

Le Bureau fédéral de recherches sur les traitements rapporte qu'en 1986, les titulaires d'un baccalauréat dans une discipline quelconque du génie étaient embauchés à 27 732 $ par an en moyenne. Les titulaires d'une maîtrise étaient embauchés à 29 352 $ en moyenne, et les diplômés en génie industriel, à 28 176 $.

L'Ordre des ingénieurs du Québec indique qu'au Québec, les ingénieurs salariés à temps plein (toutes disciplines) touchaient, en 1986, un salaire annuel moyen de 49 151 $.

Ingénieurs mécaniciens 2147

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	19 200	18 900	21 800	4,1	−0,3	1,5
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	2 500	12,8	11,1
Débouchés dus à l'érosion	7 500	38,7	49,2
Débouchés totaux	10 000	51,5	60,3

1971 et 1981 (%)

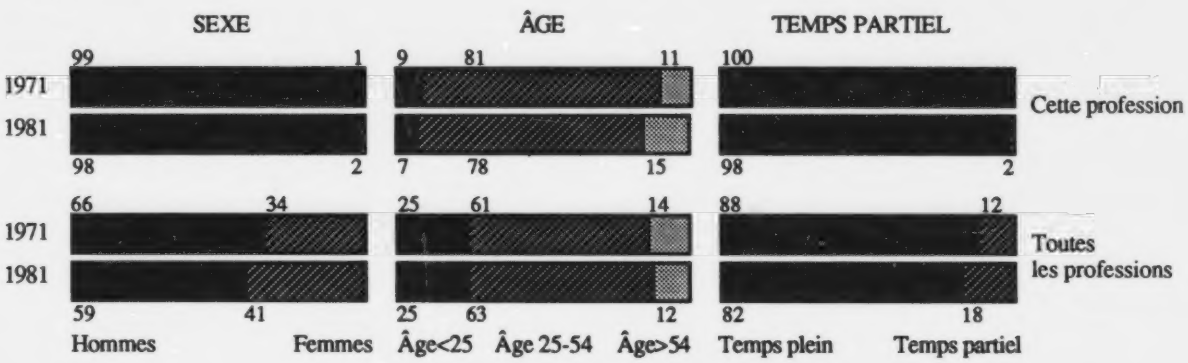

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind manufacturières (46)
- Machinerie (10)
- Véhic autom + pièces (7)
- Fabr prod métal (5)

Ind des services (28)
- Serv aux entreprises (25)
- Éducation (1)

Trans + entr + comm (8)
- Énergie électrique (4)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	0,6	Ontario	54,4
Île-du-Prince-Édouard	0,2	Manitoba	3,0
Nouvelle-Écosse	1,6	Saskatchewan	1,4
Nouveau-Brunswick	1,3	Alberta	10,6
Québec	16,5	Colombie-Britannique	10,2

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	61	12,1
- Université (1981-86)	443	87,9
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0,0

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Association des ingénieurs professionnels de l'Ontario
suite 101
1155 rue Yonge
Toronto, Ontario M4T 2Y5
(416) 961-1100

Ingénieurs mécaniciens 2147

Cadre de travail

Les ingénieurs mécaniciens appliquent les résultats de la recherche spécialisée à la conception, à la production et à l'entretien d'outils et de machines, ainsi qu'à la production et à l'utilisation de l'énergie et de la puissance mécanique. Sous cette catégorie professionnelle se retrouvent les ingénieurs en technique automobile, les ingénieurs concepteurs d'usines, les ingénieurs en conception de systèmes de chauffage, les spécialistes de la réfrigération, les ingénieurs en transmission de chaleur et en thermodynamique et les ingénieurs en hydraulique.

Les ingénieurs mécaniciens sont chargés de diriger le travail des autres, de conseiller les cadres supérieurs, de consulter leurs collègues sur des questions techniques et d'entretenir des rapports avec des organismes de l'extérieur, des clients ou des fournisseurs. Les ingénieurs mécaniciens travaillent à l'intérieur, dans un bureau et à l'usine, à proximité des machines et de l'équipement; les exigences physiques ne sont pas énormes et il est normal qu'ils travaillent de 35 à 40 heures par semaine.

Études et compétences

La plupart des ingénieurs mécaniciens obtiennent un diplôme d'une école de génie d'une université reconnue. Après deux ans d'expérience, ils peuvent devenir membre de l'une des 10 associations professionnelles provinciales ou des 2 associations territoriales d'ingénieurs. Dans plusieurs provinces, les personnes sans diplôme reconnu peuvent adhérer à l'une de ces associations s'ils réussissent les examens imposés par les organismes provinciaux. Les ingénieurs mécaniciens doivent être capables d'établir de bonnes relations interpersonnelles et connaître à fond tous les aspects de l'industrie correspondant à leur spécialisation, y compris des connaissances en marketing et en vente.

Sources de la main-d'oeuvre

La majorité des membres de la profession détiennent un diplôme universitaire (74 %) avec spécialisation en génie mécanique ou dans une autre branche du génie, par exemple en génie civil. Les personnes qui réintègrent le marché du travail, après une période d'absence, constituent également une importante source de main-d'oeuvre alors que les immigrants et les militaires ne représentent que des sources secondaires. Les données préliminaires indiquent que le nombre de nouveaux membres provenant de secteurs connexes devrait correspondre en gros au nombre de travailleurs qui quittent la profession.

Bien que les hommes aient toujours été plus nombreux à pratiquer cette profession, le nombre de femmes augmente depuis 1971. Selon une enquête du Conseil canadien des ingénieurs, 6 % des diplômés de 1984 étaient des femmes. La majorité des ingénieurs mécaniciens travaillent en Ontario (54 %), au Québec (17 %), en Alberta (11 %) et en Colombie-Britannique (10 %). L'âge moyen des membres (39 ans) est demeuré relativement stable depuis 1971. Presque toutes les personnes s'engagent dans cette profession entre 25 et 29 ans pour la quitter entre 45 et 49 ans, soit une carrière moyenne de 20 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

On s'attend à ce que quelque 2 500 nouveaux postes d'ingénieur mécanicien soient créés au cours des huit prochaines années, ce qui représenterait une amélioration par rapport à la croissance enregistrée au début des années 1980, sans toutefois représenter un rétablissement complet de la croissance rapide enregistrée dans les années 1970. La situation des ingénieurs mécaniciens est néanmoins beaucoup plus favorable que pour la plupart des autres professionnels. On s'attend, à l'avenir, à ce que l'emploi enregistre un taux de croissance égal à celui de la moyenne des professions. En plus des nouveaux postes, on prévoit 7 500 postes de remplacement. Le Conseil canadien des ingénieurs prévoit une plus forte demande d'ingénieurs mécaniciens, puisqu'il faudra remplacer ceux qui accèdent à un poste de gestion ou à un autre poste connexe.

À moyen terme, on peut s'attendre à une situation du marché équilibrée bien que dans certaines professions, on pourrait connaître une légère pénurie ou un surplus. Le plus grand nombre de débouchés seront des postes d'ingénieur d'usine. Le taux de vacance dans le domaine de la conception de systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation dépendra du nombre de projets de construction de nouvelles usines et de nouveaux immeubles qui seront entrepris.

Les ingénieurs mécaniciens sont embauchés à temps plein et de façon constante tout au long de l'année. Grâce à la diversité des spécialités que comprend cette catégorie, il semble que celle-ci soit moins affectée par les cycles de la conjoncture économique bien que certaines spécialités peuvent dépendre de quelques secteurs clés.

Salaires

Selon le Bureau fédéral de recherches sur les traitements, le salaire annuel moyen, en 1986, était de 27 732 $ pour les détenteurs d'un baccalauréat spécialisé dans une discipline quelconque du génie, celui des détenteurs d'une maîtrise, de 29 352 $ et celui des diplômés en génie mécanique, de 27 516 $. L'Ordre des ingénieurs du Québec révèle que le salaire annuel moyen des ingénieurs à temps plein (toutes disciplines) travaillant au Québec était de 49 151 $ en 1986. Selon l'Enquête nationale sur les diplômés, en 1984, le salaire annuel moyen des diplômés de 1982 appartenant à cette catégorie, était de 27 236 $.

Ingénieurs métallurgistes 2151

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	1 800	1 600	1 800	7,4	−2,8	1,6
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	200	13,5	11,1
Débouchés dus à l'érosion	600	38,3	49,2
Débouchés totaux	800	51,7	60,3

1971 et 1981 (%)

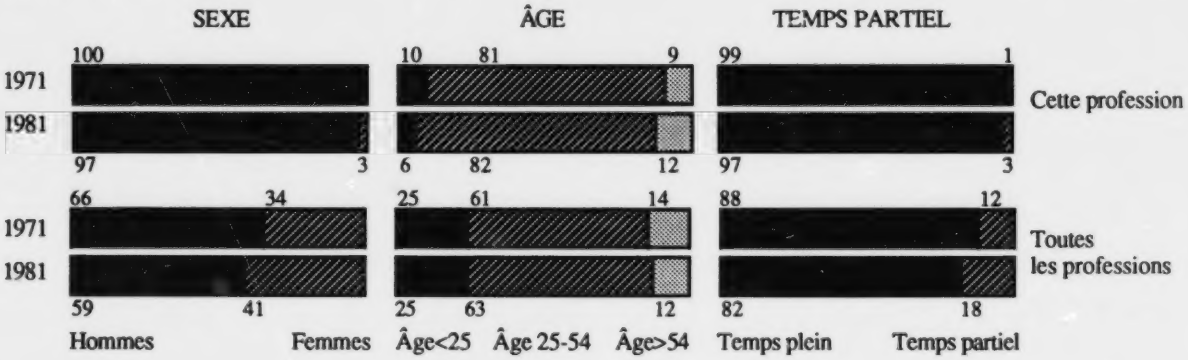

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind manufacturières (62)	Ind des services (17)	Industries des mines (11)
- Métaux, transf prim (44)	- Serv aux entreprises (15)	- Mines de métaux (7)
- Fabr prod métal (9)	- Éducation (1)	- Pétrole + gaz nature (1)
- Aéronefs + pièces (2)		- Services miniers (1)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	–	Ontario	49,9
Île-du-Prince-Édouard	–	Manitoba	1,8
Nouvelle-Écosse	1,8	Saskatchewan	1,5
Nouveau-Brunswick	1,2	Alberta	5,4
Québec	33,7	Colombie-Britannique	6,9

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	11	15,1
- Université (1981-86)	62	84,9
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0,0

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Association des ingénieurs professionnels de l'Ontario
suite 101
1155 rue Yonge
Toronto, Ontario M4T 2Y5
(416) 961-1100

Ingénieurs métallurgistes 2151

Cadre de travail

Les spécialistes de cette catégorie sont les métallurgistes des industries d'extraction, les ingénieurs des matériaux, les ingénieurs des fonderies et les ingénieurs des industries de transformation. Les principales tâches des ingénieurs métallurgistes font logiquement suite à celles des ingénieurs des mines : concevoir des installations ou des processus d'extraction de métaux comme le fer, le cuivre, le nickel et l'aluminium des autres substances présentes dans le minerai. L'ingénieur métallurgiste voit également au raffinement de ces métaux et à leur transformation en produits finis de formes utiles : poutres, tuyaux ou tôles. Il arrive que les ingénieurs métallurgistes mettent au point des méthodes pour fondre, forger et laminer les métaux pour leur donner forme. Leur travail étant de nature très technique, ils consacrent beaucoup de temps à la recherche, à la conception, au calcul et à la réalisation de produits, de méthodes et d'applications liés à la métallurgie. Il partagera son temps entre le bureau, les réunions et le lieu de travail proprement dit. Les ingénieurs métallurgistes occupent généralement des postes où ils doivent diriger le travail des autres personnes, s'entretenir avec des collègues et des cadres supérieurs, et faire partie d'équipes multidisciplinaires. Les responsabilités de gestion augmentent habituellement à mesure que croissent l'expérience et la compétence.

Études et compétences

La plupart des ingénieurs métallurgistes possèdent un diplôme professionnel d'une école de génie d'une université reconnue. Après deux ans d'expérience, ils peuvent demander leur adhésion à l'une des 10 associations professionnelles provinciales ou des deux associations territoriales d'ingénieurs. Dans plusieurs provinces, les personnes sans diplôme reconnu peuvent devenir membres si elles réussissent les examens établis par les organismes autorisés.

Sources de la main-d'oeuvre

La plupart des membres de cette profession possèdent un diplôme universitaire (74 %) dans une spécialité quelconque du génie comme la chimie ou la mécanique. Les personnes qui réintègrent la population active constituent également une source importante de main-d'oeuvre, tandis que les immigrants en sont une source faible.

Cette profession est traditionnellement exercée par les hommes, mais le nombre de femmes y augmente depuis 1971. Selon le Conseil canadien des ingénieurs, 12 % des diplômés de 1984 étaient des femmes. La majorité des ingénieurs métallurgistes travaillent en Ontario (50 %) et au Québec (34 %). L'âge moyen a augmenté légèrement, passant de 37 ans en 1971 à 39 ans en 1981. On y entre en général à l'âge de 30 à 34 ans, et on quitte vers l'âge de 40 à 44 ans, soit une carrière moyenne de 10 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

L'emploi chez les ingénieurs métallurgistes a augmenté plus rapidement que la moyenne au cours des années 1970, mais a ralenti depuis. Les perspectives d'emploi sont bonnes actuellement et pourraient continuer de l'être jusqu'en 1995. Le taux de chômage est très faible chez les ingénieurs métallurgistes, et les centres d'emploi continuent à déclarer un faible nombre de postes vacants difficiles à combler. Au cours des huit prochaines années, il devrait se créer environ 200 nouveaux emplois, et 600 postes de remplacement. Ce taux de croissance de l'emploi correspond au taux prévu pour l'ensemble cdu marché du travail. Le Conseil canadien des ingénieurs croit que ceux qui accéderont à des postes de gestion feront place à la plupart des postes de remplacement.

L'emploi dans cette profession est surtout à temps plein et ne connaît pas de variations saisonnières. Il risque cependant de subir l'influence des conditions économiques qui touchent l'industrie primaire de la fabrication et de l'exploitation minière, deux secteurs clés de ce groupe en matière d'emploi. Cinq ingénieurs métallurgistes sur six travaillent en Ontario ou au Québec.

Salaires

Le Bureau fédéral de recherches sur les traitements rapporte qu'en 1986, les titulaires d'un baccalauréat dans une discipline quelconque du génie touchaient un salaire annuel moyen de 27 732 $, les titulaires d'une maîtrise, 29 352 $ en moyenne, et les diplômés en génie métallurgique, 29 808 $. L'Ordre des ingénieurs du Québec révèle qu'au Québec, les ingénieurs salariés à temps plein (toutes disciplines) touchaient, en 1986, un salaire annuel moyen de 49 151 $. Selon l'Enquête nationale de 1984 sur les diplômés, les diplômés universitaires de 1982 embauchés dans cette profession touchaient un salaire annuel moyen de 31 304 $.

Ingénieurs miniers 2153

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	3 300	3 000	3 500	5,4	-1,7	1,5
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	400	12,8	11,1
Débouchés dus à l'érosion	1 400	44,0	49,2
Débouchés totaux	1 800	56,8	60,3

1971 et 1981 (%)

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Industries des mines (63)
- Mines de métaux (37)
- Services miniers (7)
- Mines non métallique (7)

Ind des services (23)
- Serv aux entreprises (22)

Ind manufacturières (7)
- Métaux, transf prim (5)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	2,8	Ontario	32,5
Île-du-Prince-Édouard	-	Manitoba	5,0
Nouvelle-Écosse	1,9	Saskatchewan	4,4
Nouveau-Brunswick	1,1	Alberta	16,9
Québec	14,8	Colombie-Britannique	17,9

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	6	3,4
- Université (1981-86)	168	96,6
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0,0

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Association des ingénieurs professionnels de l'Ontario
suite 101
1155 rue Yonge
Toronto, Ontario M4T 2Y5
(416) 961-1100

Ingénieurs miniers 2153

Cadre de travail

Les ingénieurs des mines sont spécialisés dans le conception, l'exploration minière, la production minière, la minéralogie et la sécurité. Ils sont chargés de relever les gites minéraux et les dépôts de minerais pour déterminer si l'exploitation est viable sur le plan commercial, décider des meilleures méthodes d'exploitation minière, planifier et concevoir des installations minières appropriées, superviser le creusement de puits de mine et choisir les procédés d'extraction. Toutes les décisions doivent viser l'efficacité, l'économie et la sécurité.

Les ingénieurs miniers doivent s'entretenir régulièrement avec la direction, diriger le travail des autres personnes et discuter avec des collègues et d'autres techniciens. Leur travail se déroule essentiellement à l'intérieur, dans des bureaux, mais les ingénieurs miniers se rendent souvent à l'extérieur ou dans des puits de mine. Les postes d'ingénieur minier sont souvent offerts dans des endroits isolés.

Études et compétences

La plupart des ingénieurs miniers possèdent un diplôme professionnel d'une école de génie d'une université reconnue. Après deux ans d'expérience en génie, ils peuvent devenir membres de l'une des 10 associations professionnelles provinciales ou des deux associations territoriales d'ingénieurs. Dans plusieurs provinces, les personnes sans diplôme reconnu peuvent demander leur adhésion après avoir passé les examens d'admission établis par les organismes autorisés.

Sources de la main-d'oeuvre

La plupart des membres de la profession possèdent un diplôme universitaire de premier cycle (86 %) soit en génie (civil, mécanique ou chimique), soit en géologie. Les personnes qui réintègrent la population active, après une période d'absence, constituent également une source importante de main-d'oeuvre, tandis que les immigrants en sont une source faible. Les données préliminaires indiquent que le nombre de personnes qui entrent dans la profession à partir de domaines connexes est équilibré en gros par celles qui la quittent.

Cette profession est traditionnellement exercée par les hommes, mais le nombre de femmes y augmente depuis 1971. La majorité des ingénieurs miniers travaillent en Ontario (32 %), en Colombie-Britannique (18 %), en Alberta (17 %) et au Québec (15 %). L'âge moyen de la profession a légèrement augmenté, passant de 39 ans en 1971 à 40 ans en 1981. On s'engage en général dans la profession entre l'âge de 25 à 29 ans. Le Conseil canadien des ingénieurs estime que 9 % environ des ingénieurs miniers passent à des postes de gestion chaque année.

Situation du marché et perspectives d'emploi

L'emploi chez les ingénieurs miniers a augmenté brusquement au cours des années 1970, mais il est retombé au début des années 1980, en raison de la récession économique de 1981-1982 et de la faiblesse des cours mondiaux des métaux. Le développement des exploitations aurifères a partiellement compensé ce déclin. Les perspectives sont meilleures pour les huit prochaines années, bien qu'on ne prévoit pas de retour à l'expansion rapide des années 1970. Pour cette période, le taux de croissance de l'emploi de ce groupe devrait correspondre à peu près à la moyenne globale. Une hausse du cours des métaux améliorerait les perspectives de développement.

La plupart des postes à combler seront ceux de personnes qui quittent la population active, accèdent à la gestion ou prennent leur retraite. Si l'on exclut les passages à des positions de cadres, environ 1 400 postes de remplacement devraient se présenter au cours des huit prochaines années. Pour la même période, on prévoit, en plus, la création de 400 nouveaux postes. Alors que la plupart des postes sont offerts dans de petites collectivités, les emplois dans les grandes agglomérations urbaines sont rares et très recherchés. La mécanique des roches et la planification minière sont des spécialités de plus en plus importantes dans ce domaine.

L'emploi, chez les ingénieurs miniers, est habituellement stable toute l'année, et à temps plein. Les perspectives de travail peuvent cependant subir l'influence de facteurs économiques comme les cours des métaux et la demande de produits, qui risquent de se répercuter sur les niveaux d'activité de l'industrie minière.

Salaires

Le Bureau fédéral de recherches sur les traitements rapporte qu'en 1986, les titulaires d'un baccalauréat dans une discipline quelconque du génie étaient embauchés à 27 732 $ par an, en moyenne et les titulaires d'une maîtrise, à 29 352 $ en moyenne. L'Ordre des ingénieurs du Québec révèle qu'au Québec, les ingénieurs salariés à temps plein (toutes disciplines) touchaient, en 1986, un salaire annuel moyen de 49 151 $. Selon l'Enquête nationale de 1984 sur les diplômés, les diplômés universitaires de 1982 embauchés dans cette profession ont obtenu un salaire annuel moyen de 31 362 $.

Ingénieurs du pétrole 2154

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	4 000	4 400	4 900	12.0	1.6	1.3
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	500	11.0	11.1
Débouchés dus à l'érosion	700	15.0	49.2
Débouchés totaux	1 100	25.9	60.3

1971 et 1981 (%)

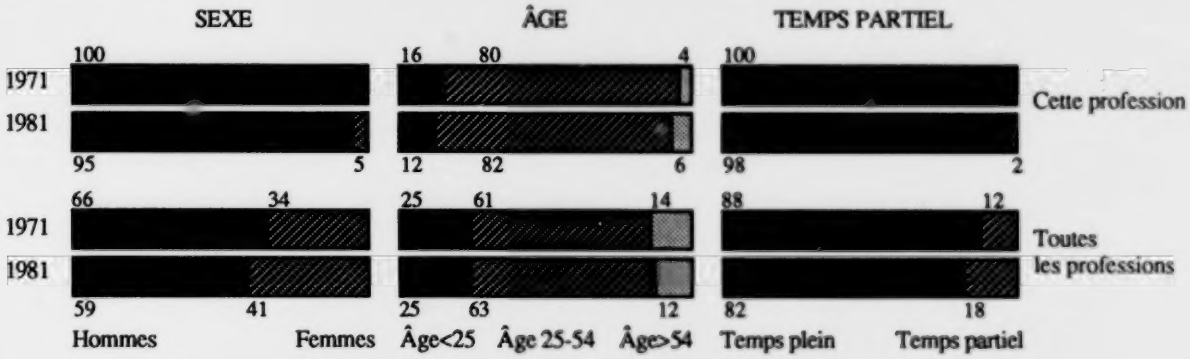

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Industries des mines (62)	Ind des services (17)	Ind manufacturières (9)
- Pétrole + gaz nature (52)	- Serv aux entreprises (17)	- Prod du pétrole+char (9)
- Services miniers (10)		

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	0.6	Ontario	6.5
Île-du-Prince-Édouard	-	Manitoba	0.2
Nouvelle-Écosse	0.7	Saskatchewan	1.9
Nouveau-Brunswick	0.2	Alberta	82.5
Québec	4.0	Colombie-Britannique	3.4

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	9	3.2
- Université (1981-86)	270	96.8
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0.0

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Association des ingénieurs professionnels de l'Ontario
suite 101
1155 rue Yonge
Toronto, Ontario M4T 2Y5
(416) 961-1100

Ingénieurs du pétrole 2154

Cadre de travail

Les ingénieurs du pétrole s'intéressent aux gisements de pétrole ou de gaz, déterminent la quantité et la composition, et mettent au point des techniques rentables d'extraction. Ceci les amènent donc à s'occuper de tous les aspects de l'industrie pétrolière, depuis l'exploration jusqu'à l'exploitation, du raffinage et de la distribution. Parmi les ingénieurs du pétrole, il y a des spécialistes du forage, des gisements, de la production de pétrole et des pipelines.

Le travail des ingénieurs du pétrole est très technique et scientifique. Il exige beaucoup de calculs, de devis, de conception, d'organisation et de supervision. Puisqu'ils doivent également s'entretenir avec les cadres supérieurs, leurs collègues ingénieurs et le public, ils doivent posséder de sérieuses dispositions pour la communication. En début de carrière, ces ingénieurs passent beaucoup de temps sur les lieux des forages ou dans des usines de transformation, situés dans des régions isolées. Par la suite, à mesure qu'ils acquièrent compétence et expérience, ils passent moins de temps sur le terrain et davantage au bureau principal, où ils accomplissent des tâches exigeant davantage de responsabilités.

Études et compétences

La plupart des ingénieurs du pétrole possèdent un diplôme professionnel d'une école de génie d'une université reconnue. Après deux ans d'expérience, ils peuvent s'inscrire auprès de l'une des 10 associations professionnelles provinciales ou des deux associations territoriales d'ingénieurs. Dans plusieurs provinces, les personnes sans diplôme reconnu peuvent s'inscrire après avoir passé des examens établis par le service d'inscription provincial.

Sources de la main-d'oeuvre

La plupart des membres de la profession possèdent un diplôme universitaire (78 %), surtout en chimie ou en mécanique. Les personnes qui réintègrent la population active, après une période d'absence, constituent également une source importante de main-d'oeuvre, tandis que les immigrants en sont une source faible. Les données préliminaires indiquent que le nombre de personnes qui entrent dans la profession à partir de domaines connexes devrait être équilibré en gros par le nombre de personnes qui la quittent.

Cette profession est traditionnellement exercée par les hommes, mais le nombre de femmes y augmente depuis 1971. La majorité des ingénieurs du pétrole travaillent en Alberta (83 %). L'âge moyen de la profession (35 ans) reste relativement constant depuis 1971. On accède en général à la profession entre l'âge de 25 à 29 ans, et on commence à la quitter entre l'âge de 40 à 45 ans, soit une carrière moyenne de 15 ans. La plupart des ingénieurs du pétrole qui quittent la profession passent à la gestion. Le Conseil canadien des ingénieurs estime le taux annuel des départs à 10 % environ.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Au cours de la crise de l'énergie des années 1970, la croissance de l'emploi, chez les ingénieurs miniers, était explosive. Cependant, au début des années 1980, la récession, des taux d'intérêt élevés et la baisse des cours du pétrole ont contribué à freiner la croissance de l'emploi. On prévoit un retour à un taux de croissance plus élevé que la moyenne jusqu'en 1995; l'emploi devrait être égal à la moyenne pour l'ensemble du marché du travail. Ceci permettra la création d'environ 500 nouveaux emplois et 700 postes supplémentaires de remplacement. Malgré l'actuelle faiblesse des activités de recherche pétrolière, le taux de chômage est très faible parmi les ingénieurs du pétrole.

L'emploi chez les ingénieurs du pétrole est presque toujours à temps plein et n'est pas affecté par les variations saisonnières mais peut cependant subir l'influence de facteurs liés à la recherche d'hydrocarbure et au forage. Parmi ces facteurs, on compte l'importance des frais de recherche pétrolière et de financement ainsi que les cours internationaux du pétrole.

Salaires

Le Bureau fédéral de recherches sur les traitements rapporte qu'en 1986, les titulaires d'un baccalauréat dans une discipline quelconque du génie étaient embauchés à 27 732 $ par an en moyenne et les titulaires d'une maîtrise, à 29 352 $ en moyenne. L'Ordre des ingénieurs du Québec démontre qu'au Québec, les ingénieurs salariés à temps plein touchaient, en 1986, un salaire annuel moyen de 49 151 $. Selon l'Enquête nationale de 1984 sur les diplômés, les diplômés universitaires de 1982 embauchés dans cette profession touchaient un salaire annuel moyen de 33 832 $.

Ingénieurs en aérospatiale 2155

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	2 600	2 500	3 000	5.2	-0.5	1.9
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	400	16.6	11.1
Débouchés dus à l'érosion	1 000	40.7	49.2
Débouchés totaux	1 500	57.3	60.3

1971 et 1981 (%)

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind manufacturières (52)
- Aéronefs + pièces (48)
- Produits électriques (3)

Trans + entr + comm (27)
- Transport aérien (26)

Ind des services (10)
- Serv aux entreprises (9)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1.0	Ontario	42.1
Île-du-Prince-Édouard	0.2	Manitoba	4.4
Nouvelle-Écosse	2.2	Saskatchewan	1.4
Nouveau-Brunswick	1.8	Alberta	5.6
Québec	32.7	Colombie-Britannique	7.7

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	22	23.9
- Université (1981-86)	70	76.1
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0.0

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Association des ingénieurs professionnels de l'Ontario
suite 101
1155 rue Yonge
Toronto, Ontario M4T 2Y5
(416) 961-1100

Ingénieurs en aérospatiale 2155

Cadre de travail

Les ingénieurs en aérospatiale s'intéressent à la conception d'engins spatiaux, font de la recherche sur des avions, des missiles et des véhicules spatiaux, et contribuent à leur production. Ils oeuvrent dans un domaine déjà très spécialisé du génie, mais peuvent se spécialiser davantage en conception structurale, en appareils de navigation, en systèmes de guidage, en instruments, en analyse de vol ou en analyse et en essai de contraintes. Ils peuvent aussi se spécialiser selon le type de produit auquel il travaille : avions civils ou militaires, satellites, hélicoptères, etc. Leurs lieux de travail sont les centres d'essais, informatisés pour la plupart, les laboratoires de recherche et d'essais ou les ateliers de production. Il arrive à un petit nombre d'entre eux de travailler sur les aires de lancement, ou même de partir en vol.

En début de carrière, les ingénieurs de l'aérospatiale ont à réaliser des travaux de recherche ou de conception technique. Cependant, lorsqu'ils acquièrent les compétences, l'expérience et le jugement nécessaires, ils dirigent d'autres personnes et même des équipes ou des services complets.

Études et compétences

La plupart des ingénieurs en aérospatiale possèdent un diplôme professionnel d'une école de génie ou d'une université reconnue. Après deux ans d'expérience en génie, ils peuvent s'inscrire auprès de l'une des 10 associations professionnelles provinciales ou des deux associations territoriales d'ingénieurs. Dans plusieurs provinces, les personnes sans diplôme reconnu peuvent s'inscrire après avoir passé des examens établis par le service d'inscription provincial. Les relations avec les cadres supérieurs, d'autres ingénieurs et collègues exigent de bonnes dispositions pour la communication et les échanges.

Sources de la main-d'oeuvre

La plupart des membres de la profession possèdent un diplôme universitaire (64 %) avec spécialisation en génie mécanique. Les personnes qui réintègrent la population active, après une période d'absence, constituent également une source importante de main-d'oeuvre, tandis que les immigrants et les militaires en sont une source faible.

Cette profession est traditionnellement exercée par les hommes, mais le nombre de femmes y augmente depuis 1971. La majorité des ingénieurs en aérospatiale travaillent en Ontario (42 %) et au Québec (33 %). L'âge moyen de la profession (40 ans) reste relativement constant depuis 1971. On s'engage en général dans la profession entre l'âge de 25 à 29 ans, et on commence à la quitter entre l'âge de 55 à 59 ans, soit une carrière moyenne de 30 ans. Cette durée est plus importante que pour la plupart des catégories d'ingénieurs, la transition vers des postes de gestion étant moins prononcée pour les ingénieurs en aérospatiale que pour les autres professionnels du génie.

Situation du marché et perspectives d'emploi

L'emploi dans cette profession tend à être plus sujet aux fluctuations que dans les autres disciplines du génie en raison des hauts et des bas qui semblent caractériser ce secteur d'activité. En moyenne, cependant, les perspectives semblent relativement bonnes pour la profession. Le taux de chômage est très faible chez les ingénieurs en aérospatiale, et le taux de croissance prévu de l'emploi se situe nettement au-dessus de la moyenne pour la période 1987-1995. Environ 400 nouveaux emplois sont prévus au cours des huit prochaines années, dont une partie correspond à des postes précédemment perdus et retrouvés. Il y aura de plus la création de 1 000 postes de remplacement.

Presque tous les emplois d'ingénieurs en aérospatiale sont à temps plein et sont peu affectés par les variations saisonnières. La plupart des possibilités d'emploi touchent la construction d'avions et de pièces, le secteur des transports aériens et les cabinets d'ingénieurs-conseils.

Salaires

Le Bureau fédéral de recherches sur les traitements rapporte qu'en 1986, les titulaires d'un baccalauréat dans une discipline quelconque du génie étaient embauchés à 27 732 $ par an en moyenne et les titulaires d'une maîtrise à 29 352 $ en moyenne. L'Ordre des ingénieurs du Québec démontre qu'au Québec, les ingénieurs salariés à temps plein (toutes disciplines) touchaient, en 1986, un salaire annuel moyen de 49 151 $. Selon l'Enquête nationale de 1984 sur les diplômés, les diplômés universitaires de 1982 embauchés dans cette profession touchaient un salaire annuel moyen de 30 885 $.

Ingénieurs professionnels 2159
Urbanistes 2157
Ingénieurs agricoles 2146

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	13 300	14 300	16 300	14.2	1.5	1.3
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	1 600	11.0	11.1
Débouchés dus à l'érosion	8 200	55.6	49.2
Débouchés totaux	9 800	66.6	60.3

1971 et 1981 (%)

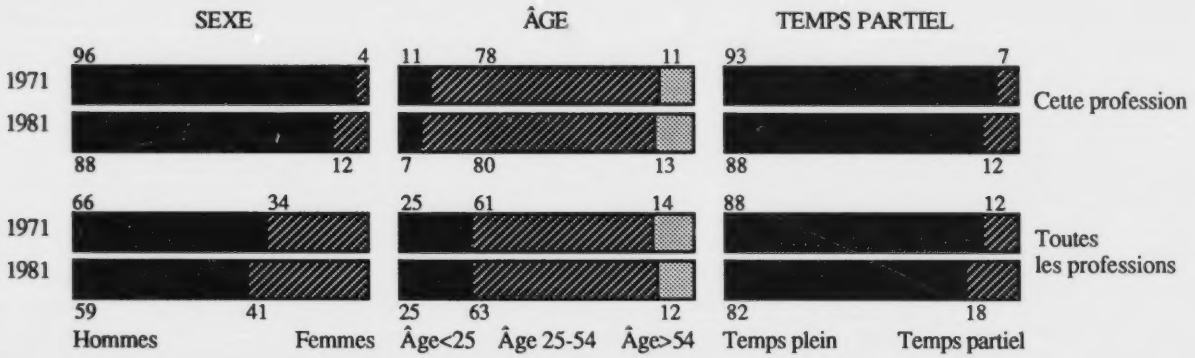

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind des services (40)	Administration publique (33)	Ind manufacturières (10)
- Serv aux entreprises (36)	- Adm munic + autres (15)	- Machinerie (1)
- Éducation (1)	- Adm provinciale (12)	- Pâtes et papiers (1)
- Autres services (1)	- Adm fédérale (5)	- Produits électriques (1)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	0.8	Ontario	38.0
Île-du-Prince-Édouard	0.4	Manitoba	3.4
Nouvelle-Écosse	2.2	Saskatchewan	2.8
Nouveau-Brunswick	1.4	Alberta	15.0
Québec	22.3	Colombie-Britannique	13.2

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	72	11.6
- Université (1981-86)	525	84.7
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	23	3.7

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Association des ingénieurs professionnels de l'Ontario
suite 101
1155 rue Yonge
Toronto, Ontario M4T 2Y5
(416) 961-1100

Ingénieurs professionnels 2159
Urbanistes 2157
Ingénieurs agricoles 2146

Cadre de travail

Ce groupe varié de professions englobe les agronomes, les spécialistes de l'irrigation, les urbanistes de municipalités, de régions urbaines et de régions rurales, les ingénieurs céramistes, les ingénieurs forestiers, les ingénieurs en matériel et les ingénieurs en isolation. Les ingénieurs agricoles s'intéressent, par exemple, à la conception des machines, aux essais liés aux sols et aux cultures, à l'irrigation et au drainage, aux techniques de culture et de stockage ainsi qu'au traitement et à la distribution des produits. Par contre, les urbanistes s'occupent de planifier l'utilisation des terrains à vocation résidentielle, commerciale, industrielle et récréative, dans les villes, les banlieues et les collectivités rurales. D'autres spécialisations dans le domaine du génie ont trait soit à certains types de matériaux, soit à une utilisation d'un matériau et à la technologie qui s'y rapporte. Mentionnons à titre d'exemple les ingénieurs en optique et les ingénieurs d'usine. Les ingénieurs sont souvent amenés à quitter leur bureau pour travailler sur le terrain.

Études et compétences

La plupart des ingénieurs professionnels et des urbanistes commencent à exercer leur profession après avoir obtenu un diplôme d'études postsecondaires et acquis une expérience de travail. Après deux années d'expérience dans le domaine du génie, les ingénieurs peuvent devenir membres d'une association professionnelle d'ingénieurs. Dans plusieurs provinces, les personnes sans diplôme reconnu peuvent devenir membres d'une association si elles réussissent les examens établis par les organismes autorisés de ces provinces. Les urbanistes sortent de l'université ou du collège avec un diplôme ou un certificat en urbanisme. Toutefois, la majorité des employeurs exigent une maîtrise en urbanisme. Un diplômé peut devenir membre de l'Institut canadien des urbanistes après avoir accumulé plusieurs années d'expérience pertinente dans le domaine de l'urbanisme. Les spécialistes de ce groupe professionnel doivent être capables d'établir de bonnes relations interpersonnelles pour mieux négocier avec les cadres, leurs collègues ingénieurs, le public et les ouvriers.

Sources de la main-d'oeuvre

La majorité des personnes qui exercent ces professions détiennent un diplôme universitaire de premier cycle (69 %) soit en génie (génie mécanique, civil ou électrique), soit en foresterie, en géographie, en géologie ou en mathématiques. Les personnes qui réintègrent la population active, après une certaine période d'absence, constituent également une source importante de main-d'oeuvre pour cette profession; comme sources secondaires, mentionnons les immigrants et les militaires.

Bien que cette profession ait toujours été exercée par des hommes, on a noté une augmentation du nombre de femmes depuis 1971. L'âge moyen (38 ans) est resté relativement stable depuis 1971. C'est vers l'âge de 30 à 34 ans que les ingénieurs commencent à exercer leurs profession et ce, jusque vers 60 à 64 ans, soit une carrière moyenne de 30 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Ce groupe de professions du domaine du génie a connu une expansion très rapide au cours des années 1970 au moment où se manifestaient la volonté d'améliorer la planification municipale, un intérêt accru pour les questions environnementales, le désir d'une plus grande efficacité dans l'agriculture ainsi que la recherche de matériaux nouveaux, plus légers et plus durables aux fins d'applications innovatrices. Bien que la croissance de l'emploi ait fléchi considérablement depuis, les perspectives d'emploi sont tout de même meilleures que pour l'ensemble du marché du travail. Les taux de chômage dans ces professions sont beaucoup moins élevés que la moyenne, et les centres d'emploi du Canada continuent de signaler un certain nombre de postes vacants difficiles à combler.

L'ensemble de ces professions regroupe environ 14 000 emplois, 44 % d'entre eux étant dans la catégorie des urbanistes. Les principaux employeurs varient selon la spécialité. Pour la majorité des catégories, ce sont les bureaux d'ingénieurs-conseils qui constituent les principaux employeurs. Par ailleurs, les urbanistes se retrouvent surtout dans les administrations gouvernementales; les ingénieurs agricoles au gouvernement, dans le secteur agricole et dans la préparation d'aliments et boissons; et enfin les ingénieurs forestiers dans le secteur forestier et les secteurs de la fabrication de produits du bois et du papier. Dans la majorité des cas, il s'agit d'emplois à temps plein. À remarquer toutefois que les emplois à temps partiel représentaient 12 % de l'ensemble des emplois en 1981.

Salaires

Selon l'Enquête nationale sur les diplômés, la rémunération annuelle moyenne des diplômés de 1982 appartenant à ce groupe était de 21 503 $ chez les détenteurs d'un diplôme universitaire et de 17 216 $ chez les détenteurs d'un diplôme de collège communautaire ou d'un cégep.

Arpenteurs-géomètres 2161

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	16 200	16 400	19 600	5,1	0,3	1,8
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	2 600	15,0	11,1
Débouchés dus à l'érosion	8 600	50,4	49,2
Débouchés totaux	11 100	65,4	60,3

1971 et 1981 (%)

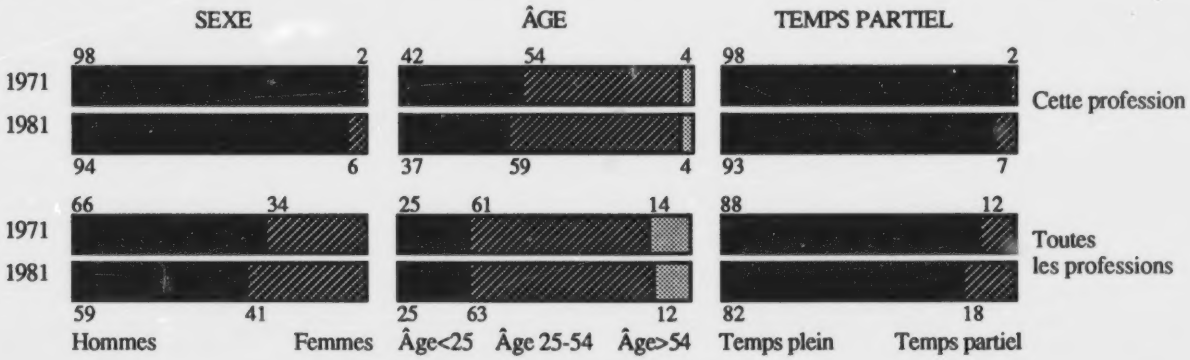

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind des services (38)	Administration publique (24)	Ind de la construction (18)
- Serv aux entreprises (37)	- Adm provinciale (11)	- Construction (18)
	- Adm munic + autres (9)	
	- Adm fédérale (5)	

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	2,1	Ontario	26,1
Île-du-Prince-Édouard	0,7	Manitoba	4,4
Nouvelle-Écosse	4,6	Saskatchewan	4,1
Nouveau-Brunswick	2,7	Alberta	16,7
Québec	23,1	Colombie-Britannique	14,8

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	191	39,8
- Université (1981-86)	260	54,2
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	29	6,0

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Association canadienne de la construction
2e étage
85 rue Albert
Ottawa, Ontario K1P 6A4
(613) 236-9455

Arpenteurs-géomètres 2161

Cadre de travail

Cette catégorie professionnelle englobe les arpenteurs-géomètres, les arpenteurs aériens, les arpenteurs en topographie maritime, les arpenteurs pour pipelines, les arpenteurs en topographie portuaire, les topographes et les hydrographes. Ils s'occupent de délimiter et de définir les limites de terrains, d'emplacements et de régions d'élévations, de contours, et d'eau en vue de la fabrication de cartes, de projets de construction, d'activités minières ou autres. Ils utilisent diverses catégories d'instruments et d'appareils de mesure tels les accéléromètres, les gyroscopes, théodolites réitérateurs et les niveaux. Les progrès technologiques ont révolutionné le travail des arpenteurs. Les ordinateurs permettent de prendre des mesures plus précises sur le terrain, de tracer des cartes, d'améliorer la planification environnementale et de procéder à des analyses de répercussions. Les appareils électroniques de mesure des distances et les satellites de navigation permettent une étude précise de la terre (arpentage géodésique). Les systèmes de conception assistée par ordinateur servent à grouper les données provenant des photographies aériennes et les plans et les cartes mis en mémoire. Leur travail est laborieux et la minutie est une qualité essentielle.

Études et compétences

Les exigences varient selon les régions, mais un diplôme en arpentage décerné par une université reconnue est considéré comme le prérequis le plus habituel. La majorité des diplômés universitaires se spécialisent dans des domaines variés tels que la géodésie, l'arpentage et le génie civil. Ceux qui détiennent un diplôme d'un collège communautaire ou d'un cégep ont habituellement une spécialisation en arpentage ou en génie. Pourfexercer cette profession, il faut également posséder un permis provincial lorsque le travail porte sur la délimitation de terrains et sur la réglementation connexe.

Sources de la main-d'oeuvre

Les diplômés universitaires, de collèges communautaires et de cégeps s'ajoutent aux personnes qui réintègrent la population active, après une période d'absence, et constituent également une source de main-d'oeuvre importante dans cette profession; une autre source, moins importante celle-là, est constituée par les immigrants.

Traditionnellement, cette profession a surtout été pratiquée par des hommes, mais le nombre de femmes a beaucoup augmenté depuis 1971. La majorité des arpenteurs travaillent en Ontario (26 %), au Québec (23 %), en Alberta (17 %) et en Colombie-Britannique (15 %). L'âge moyen (30 ans) est resté relativement stable depuis 1971. La majorité des arpenteurs commencent à exercer leur profession vers l'âge de 20 à 24 ans et cesseront vers 30 à 34 ans, soit une carrière moyenne de dix ans. Nombre de ceux qui cessent d'exercer cette profession sont promus à des postes de supervision, de gestion ou d'administration.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Selon les prévisions, l'emploi devrait enregistrer un taux de croissance semblable à la moyenne de l'ensemble des professions, compte tenu des perspectives dans les secteurs des services, de l'administration publique et de la construction. La situation sera un peu différente de ce qu'elle était au cours des années 1970, où la croissance de l'emploi était légèrement supérieure à la moyenne.

La profession pourrait être relativement affectée par les fluctuations de la conjoncture économique. Le travail étant effectué surtout à l'extérieur, les tendances de l'emploi sont affectées par le rythme saisonnier, l'emploi étant donc à son plus fort au cours des mois les plus chauds de l'année. La proportion d'emplois à temps partiel a augmenté, mais elle reste en-deçà de la moyenne.

Les arpenteurs aériens ont été particulièrement touchés par ces progrès technologiques. La mise au point d'instruments dans d'autres domaines pourrait également avoir un effet sur la demande dans ce groupe de professions.

Salaires

Selon l'Enquête nationale de 1984, les salaires annuels moyens des diplômés s'établissaient à 22 670 $ et à 18 568 $ pour les diplômés de collèges communautaires et de cégeps.

Selon le Bureau de recherches sur les traitements, en 1986-1987, les salaires des arpenteurs-géomètres embauchés par le gouvernement fédéral se situaient entre 24 845 $ et 35 180 $ pour les postes de débutants et entre 42 219 $ et 48 789 $ pour les postes au niveau supérieur.

Dessinateurs techniques 2163

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	41 900	43 000	49 900	4.6	0.5	1.5
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	5 600	12.6	11.1
Débouchés dus à l'érosion	15 400	34.8	49.2
Débouchés totaux	21 000	47.4	60.3

1971 et 1981 (%)

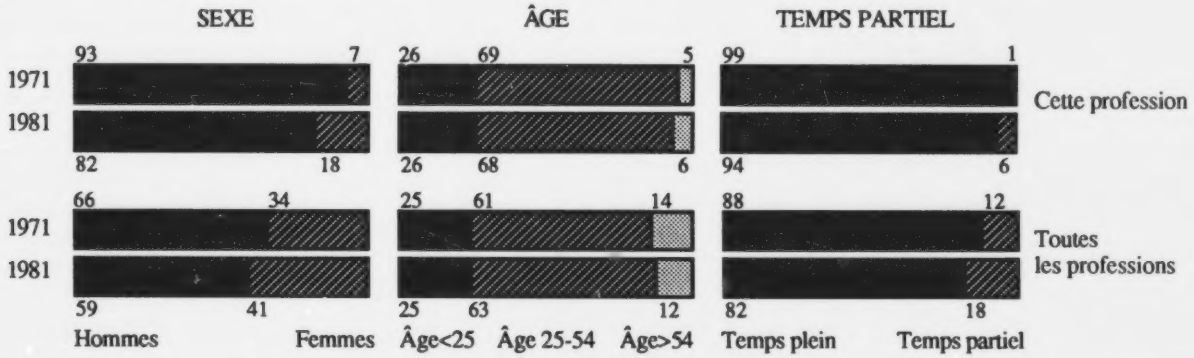

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind des services (41)	Ind manufacturières (25)	Administration publique (12)
- Serv aux entreprises (38)	- Fabr prod métal (5)	- Adm provinciale (4)
- Éducation (1)	- Machinerie (5)	- Adm fédérale (4)
	- Produits électriques (4)	- Adm munic + autres (4)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	0.7	Ontario	40.1
Île-du-Prince-Édouard	0.2	Manitoba	3.2
Nouvelle-Écosse	2.2	Saskatchewan	2.4
Nouveau-Brunswick	1.2	Alberta	14.7
Québec	22.5	Colombie-Britannique	12.6

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	539	56.9
- Université (1981-86)	197	20.8
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	212	22.4

Dessinateurs techniques 2163

Cadre de travail

Les domaines de spécialisation de ce groupe professionnel sont le dessin en aéronautique, le dessin d'architecture, la cartographie et le dessin de matériel électronique et mécanique.

Un dessinateur est une personne qui a acquis les principes du dessin technique et qui est chargée de produire des ébauches ou des plans à partir de croquis faits par des concepteurs, des ingénieurs ou des architectes, à l'usage des constructeurs. Il se sert d'une vaste gamme d'instruments dont les rapporteurs, les compas, les carrés, les triangles, les compas à pointe sèche et les manuels d'ingénierie.

Études et compétences

Ce travail de précision et de détail exige beaucoup de patience, de discipline et de concentration. Bien que les dessinateurs fassent généralement partie d'un personnel nombreux, qui peut atteindre 200 ou 300 personnes, ils doivent aussi pouvoir travailler seuls. Les dessinateurs doivent avoir une grande habileté à se représenter les objets en trois dimensions, une bonne connaissance des mathématiques et de l'informatique étant donné qu'il est important, pour faire des dessins techniques détaillés, de disposer de mesures et de calculs exacts. Ce n'est généralement qu'après avoir acquis de 8 à 10 ans d'expérience qu'un membre de cette profession peut accéder au titre de dessinateur principal.

Sources de la main-d'oeuvre

La plupart des dessinateurs accèdent à la profession après avoir obtenu un diplôme d'études postsecondaires. Après avoir acquis de l'expérience et s'être familiarisés avec les techniques de base, ceux qui se lancent dans cette profession commencent à se spécialiser. La majorité des travailleurs qui ont un diplôme universitaire étudient initialement dans des domaines de spécialisation, particulièrement l'architecture et le génie; les diplômés d'un collège communautaire ou d'un cégep ont étudié la technologie de conception/dessin en architecture et en génie, tandis que les diplômés des programmes professionnels ont étudié principalement le dessin technique ou la technologie de conception/dessin architectural.

Les personnes réintégrant la population active constituent une source de main-d'oeuvre importante et les sources moins importantes sont les immigrants et les militaires. Quoique ces professions aient été traditionnellement exercées par les hommes, le nombre de femmes s'est accru depuis 1971. L'âge moyen (33 ans) est demeuré à peu près le même depuis 1981. La majorité des travailleurs de cette profession sont âgés de 20 à 24 ans lorsqu'ils y entrent et de 35 à 39 ans lorsqu'ils les quittent, soit une carrière d'une durée moyenne de 15 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Entre 1971 et 1981, le taux de croissance de l'emploi pour cette profession a été à peu près égal à la moyenne de celui de l'ensemble des professions et devrait atteindre un taux à peu près moyen au cours de la période à l'étude.

D'après le profil d'âge de cette profession, un assez bon nombre de nouveaux diplômés sont admis dans cette profession, tandis que certains travailleurs plus âgés accèdent à des postes de gestion et que quelques-uns continuent de travailler après 65 ans, l'âge normal de la retraite.

Il y a plus de dessinateurs embauchés dans le domaine des services à l'entreprise que dans tout autre domaine du secteur des services, tandis que les trois paliers de gouvernement embauchent un peu plus de 10 % des membres de cette profession. La demande de travailleurs dépendra des perspectives de ces secteurs. Les dessinateurs enregistrent souvent des pertes d'emplois pendant les récessions, étant donné que leur emploi dépend de l'activité dans les secteurs sujets aux variations cycliques que sont la fabrication de biens et le bâtiment.

La conception assistée par ordinateur (CAO) a grandement changé les méthodes de conception de nouveaux produits. Les systèmes à la fine pointe de la technologie permettent de représenter les objets en trois dimensions et facilitent la conceptualisation de formes et de machines complexes. La tendance est à l'intégration de la conception et de la fabrication automatisées assistées par ordinateur et par machines-outil (CAO/FAO) ainsi que de la fonction de gestion. Ces changements ont éliminé beaucoup de tâches répétitives et exigeront du dessinateur des compétences plus poussées en matière de conception, une production d'un graphisme plus raffiné et des dessins plus précis. L'élargissement des applications de la CAO multipliera les possibilités dans les domaines du paysagisme, de la décoration intérieure et du dessin de mode.

Selon un rapport du Conseil des services techniques, les sociétés préfèrent recycler leurs dessinateurs d'expérience pour leur permettre d'acquérir les techniques de la CAO plutôt que d'embaucher des diplômés de collèges communautaires ou de cégeps inexpérimentés mais formés en CAO. L'offre et la demande d'illustrateurs techniques pour des projets liés à la défense sont sujettes à de grandes variations qui coïncident avec les commandes dans l'industrie de l'avionique.

Salaires

D'après le Bureau de recherches sur les traitements, les dessinateurs du niveau 1 (travaillant sous surveillance à la préparation de diagrammes et de dessins simples) et du niveau 7 (surveillant de sections de dessin comptant de 4 à 10 employés et où se font des travaux de nature complexe) touchent les salaires annuels suivants.

Dessinateur 1	Salaire annuel moyen	Échelle des salaires
Maritimes	17 095 $	—
Québec	18 808	14 340 $ - 24 201 $
Ontario	20 087	15 420 - 24 889
Prairies	20 910	16 271 - 25 319
Colombie-Britannique	19 056	17 730 - 21 388
Dessinateur 7		
Maritimes	—	—
Québec	47 398 $	42 216 $ - 52 195 $
Ontario	43 951	40 360 - 47 252
Prairies	48 492	40 200 - 58 044
Colombie-Britannique	—	—

Technologues et techniciens en architecture 2164
Technologues et techniciens en génie 2165

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	48 700	49 600	55 600	7,3	0,4	1,2
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	5 200	10,3	11,1
Débouchés dus à l'érosion	14 600	28,9	49,2
Débouchés totaux	19 800	39,2	60,3

1971 et 1981 (%)

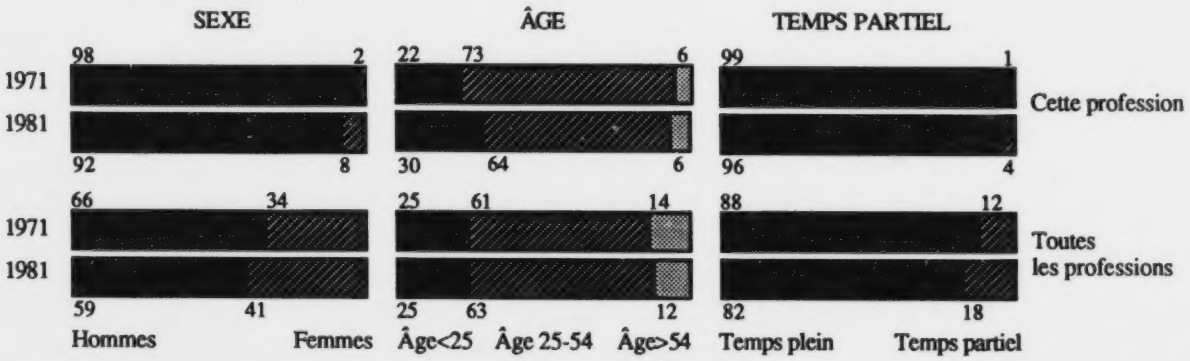

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind manufacturières (35)
- Produits électriques (10)
- Machinerie (4)
- Métaux, transf prim (3)

Ind des services (20)
- Serv aux entreprises (15)
- Éducation (3)

Trans+entr+comm (17)
- Énergie électrique (8)
- Téléphone+télégraphe (4)
- Transport aérien (1)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1,3	Ontario	41,9
Île-du-Prince-Édouard	0,3	Manitoba	3,6
Nouvelle-Écosse	2,5	Saskatchewan	2,3
Nouveau-Brunswick	1,6	Alberta	12,2
Québec	25,0	Colombie-Britannique	9,2

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	991	63,1
- Université (1981-86)	359	22,9
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	221	14,1

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Conseil canadien des techniciens et technologues
suite 807
880 rue Wellington
Ottawa, Ontario K1R 6K7
(613) 238-8123

Technologues et techniciens en architecture 2164
Technologues et techniciens en génie 2165

Cadre de travail

Ces groupes professionnels comprennent les techniciens en électricité, les techniciens et technologues en électronique, les techniciens du contrôle de la qualité et les technologues en architecture et en mécanique qui aident les ingénieurs et les architectes. Les techniciens se spécialisent habituellement dans un domaine particulier tel que les travaux d'installation, d'exploitation, d'entretien, de contrôle de la qualité ou de planification de la production. Les responsabilités peuvent englober l'entretien du matériel de production et de distribution du courant électrique, les essais de l'équipement électronique, électrique et mécanique, et la préparation des études de conception et des plans de bâtiments, de produits, de machines, etc. Les technologues en génie exécutent des tâches plus complexes et ont de plus grandes responsabilités. Les technologues et techniciens en génie ont parfois à monter des prototypes ou des modèles, à faire fonctionner des usines pilotes et à réparer l'équipement. Leurs autres fonctions comprennent la supervision et l'inspection de projets de construction et la résolution des problèmes.

Les technologues et techniciens en architecture reçoivent une formation dans les méthodes, les matériaux et les problèmes de construction. Ils appliquent ces connaissances à l'inspection et à la supervision de projets de construction. Ceci implique l'élaboration de plans d'exécution détaillés à partir des plans de conception dressés par l'architecte.

Études et compétences

La plupart des membres de ces professions ont un diplôme d'études postsecondaires d'une université, d'un collège communautaire, d'un cégep ou d'un programme de formation professionnelle. Selon les exigences des provinces, ils peuvent obtenir leur accréditation après deux ou trois ans d'expérience.

Sources de la main-d'oeuvre

La majorité des diplômés universitaires qui travaillent dans ces professions ont une spécialisation en génie électrique ou mécanique. Les diplômés des collèges communautaires et des cégeps ont surtout fait des études en technologie du génie électrique et électronique ou en technologie du dessin d'architecture. Les diplômés d'écoles de formation professionnelle sont spécialisés en technologies du génie électrique et électronique. Les diplômés qui s'engagent dans cette profession occupent plus tard des postes en administration et en supervision.

Ceux qui réintègrent la population active constituent également une source importante de main-d'oeuvre tandis que les immigrés et les militaires ne constituent que des sources mineures.

Bien que ce soit les hommes qui aient toujours exercé ces professions, la proportion de femmes a augmenté depuis 1971. L'âge moyen a baissé quelque peu, passant de 34 ans en 1971 à 33 ans en 1981. La majorité des techniciens et technologues ont entre 20 et 24 ans en début de carrière, et entre 45 et 49 ans en fin de carrière, soit une carrière d'une durée moyenne de 25 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

L'emploi chez les technologues et techniciens en architecture et en génie a connu un taux de croissance supérieur à celui de l'ensemble des professions entre 1971 et 1981. Après avoir chuté pendant la récession de 1982, le nombre d'emplois est revenu depuis aux mêmes niveaux qu'avant. Entre 1987 et 1995, on prévoit un taux de croissance moyen.

Le recensement de 1981 révèle que les membres de ces professions sont surtout embauchés dans les secteurs manufacturiers et des services aux entreprises. Les nouveaux débouchés dépendront des perspectives dans ces secteurs où l'on s'attend à un ralentissement de la croissance. L'emploi est également sujet à la conjoncture économique.

La technologie est une arme à double tranchant pour ces emplois. D'une part, la conception assistée par ordinateur a généré une plus grande productivité de même qu'une meilleure efficacité, d'autre part, l'automatisation devient une menace pour les emplois.

Salaires

Voici, selon un sondage mené en 1986 par l'Association des technologues et techniciens de l'Ontario, les salaires que gagnaient, par discipline, les membres à part entière de l'Association résidant en Ontario et dans le reste du Canada.

Échelle des salaires actuels

Discipline	Technicien	Technologue
Génie minier et métallurgie	22 200 $ - 41 000 $	28 500 $ - 51 500 $
Génie mécanique	25 000 - 44 000	27 000 - 50 000
Génie industriel	25 000 - 45 468	27 000 - 47 500
Génie électrique	23 800 - 44 700	27 500 - 52 728
Génie civil	22 500 - 43 187	24 500 - 46 000
Chimie	20 000 - 46 000	24 897 - 58 000

Mathématiciens, statisticiens et actuaires 2181

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	5 500	5 800	6 500	4.3	1.1	1.2
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	600	10.1	11.1
Débouchés dus à l'érosion	1 800	30.8	49.2
Débouchés totaux	2 400	40.8	60.3

1971 et 1981 (%)

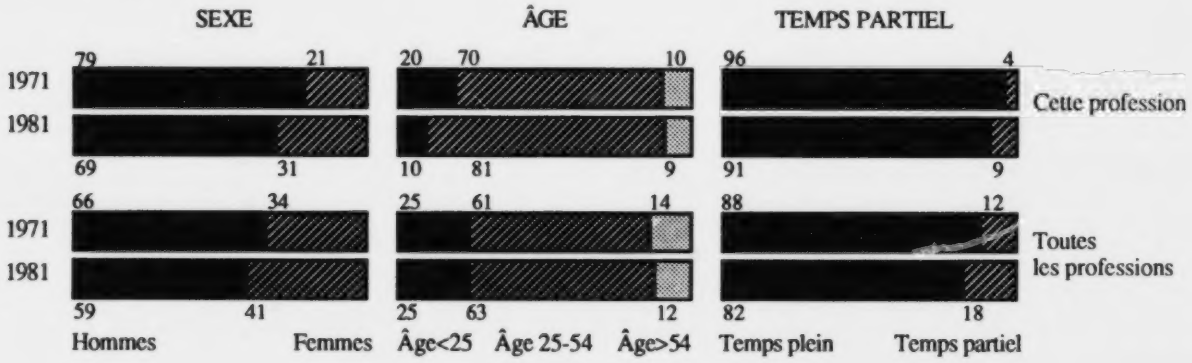

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Administration publique (30)	Ind des services (23)	Fin + assur + immobilier (20)
- Adm fédérale (18)	- Serv aux entreprises (14)	- Fin + ass + immobilier (20)
- Adm provinciale (10)	- Éducation (5)	
- Adm munic + autres (2)	- Hôpitaux (1)	

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1.4	Ontario	50.7
Île-du-Prince-Édouard	0.4	Manitoba	5.5
Nouvelle-Écosse	1.8	Saskatchewan	1.7
Nouveau-Brunswick	1.6	Alberta	5.4
Québec	23.8	Colombie-Britannique	6.4

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	19	8.1
- Université (1981-86)	215	91.9
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0.0

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Institut canadien des actuaires
suite 405
360 rue Albert
Ottawa, Ontario K1R 7X7
(613) 236-8196

Mathématiciens, statisticiens et actuaires 2181

Cadre de travail

Cette catégorie professionnelle comprend les actuaires, les démographes, les statisticiens, les experts en méthodes d'échantillonnage et les statisticiens spécialisés dans les sondages.

Les mathématiciens s'intéressent aux mathématiques pures ou aux mathématiques appliquées. En mathématiques pures, les mathématiciens abordent cette discipline comme une science abstraite et enseignent habituellement dans les universités, après avoir obtenu un doctorat en mathématiques. Les mathématiciens, spécialistes des mathématiques appliquées, travaillent dans une variété de secteurs, dont l'industrie et les affaires. Ils travaillent également à résoudre les problèmes qui surviennent avec les ordinateurs, dans la gestion d'entreprises, dans les laboratoires de recherche et dans la conception des produits. La statistique est un domaine particulier des mathématiques qui consiste à recueillir, à ordonner, à analyser, à interpréter et à présenter des données numériques. Les actuaires sont surtout embauchés par le secteur des assurances. Ils dressent des régimes d'assurance et de pension à partir de données statistiques comme le taux de maladie, de blessure, de mortalité, de chômage, d'accident, d'infirmité et de retraite. Ils fixent les primes et les dispositions contractuelles de chaque type de police d'assurance en fonction des statistiques sociales et démographiques.

Études et compétences

La plupart des mathématiciens, des statisticiens et des actuaires s'engagent dans cette carrière avec un baccalauréat en mathématiques, en commerce, en géographie ou en sciences économiques. En outre, certains secteurs ou certains employeurs peuvent exiger d'autres compétences, par exemple un diplôme universitaire de deuxième cycle ou un certificat d'actuaire.

Sources de la main-d'oeuvre

En plus des diplômés détenteurs d'un baccalauréat en mathématiques, en commerce, en géographie ou en sciences économiques, les personnes qui réintègrent le marché du travail après une certaine absence, constituent une source de main-d'oeuvre importante; les immigrants ne constituent qu'une source mineure.

Bien que ces professions aient depuis toujours été exercées par les hommes, la proportion de femmes a beaucoup augmenté depuis 1971. La majorité des mathématiciens, statisticiens et actuaires travaillent en Ontario (51 %) et au Québec (24 %). L'âge moyen (36 ans), n'a guère changé depuis 1971. La majorité ont entre 25 et 29 ans quand ils accèdent à ces emplois et entre 35 et 39 ans quand ils quittent la profession, soit une carrière moyenne de 10 ans. Après avoir pris de l'expérience, les membres de la profession accèdent souvent à des postes de supervision, d'administration ou de gestion.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Entre 1971 et 1981, l'emploi chez les mathématiciens, statisticiens et actuaires a connu un taux de croissance correspondant plus ou moins à la moyenne dans l'ensemble des professions. Après avoir chuté pendant la récession de 1982, le nombre d'emplois est revenu au même niveau qu'avant. Pendant la période à l'étude jusqu'en 1995, on prévoit un taux de croissance à peu près égal à la moyenne dans toutes les professions. Les débouchés dépendront de l'expansion du secteur et des affaires et de la diminution de la main-d'oeuvre. Les employés qui prennent leur retraite, décèdent ou quittent leur emploi pour d'autres raisons devront être remplacés.

La demande de mathématiciens, d'actuaires et de statisticiens dépendra des perspectives dans les secteurs des finances, des assurances, de l'immobilier, de l'administration publique et des services aux entreprises. Les compressions budgétaires ralentiront probablement les perspectives d'emploi dans l'administration publique. Le secteur des services aux entreprises devrait offrir de meilleurs débouchés, du fait de l'essor général de l'économie et du recours de plus en plus fréquent à la sous-traitance. On peut s'attendre à une certaine expansion dans les secteurs des finances, car la baisse des taux d'intérêt et d'inflation renforcent la croissance économique.

En raison de l'évolution démographique, les perspectives sont meilleures pour les actuaires qui travaillent dans le domaine des assurances et des finances. À mesure qu'augmentent la population d'âge actif et ses revenus, la demande de polices d'assurance-vie, d'assurance de biens et d'assurance de risques divers augmentera. Par ailleurs, une population vieillissante exigera plus de renseignements sur les régimes de pension et sur les valeurs des placements. Puisque les entreprises offriront des régimes d'assurance plus individualisés, l'on aura probablement davantage besoin des compétences de ces professionnels.

Il se peut que des débouchés dans l'enseignement s'ouvrent dans les collèges et universités pour les titulaires de doctorats en mathématiques ou en statistiques qui ont des connaissances en informatique. La recherche opérationnelle est un nouveau domaine d'emploi qui prend de l'expansion.

Bien que l'emploi ait connu une baisse au début des années 1980, il n'est pas particulièrement affecté par les fluctuations du marché et demeure stable toute l'année.

Salaires

Les salaires annuels des mathématiciens et des statisticiens à l'emploi de la Fonction publique fédérale varient de 16 150 $ à 27 702 $ pour les débutants (MA-STA1), de 34 523 $ à 39 307 $ pour les niveaux intermédiaires (MA-STA3) et de 48 294 $ à 53 011 $ pour le niveau le plus élevé (MA-STA5). Le salaire des statisticiens en chef varie de 53 799 $ à 62 850 $.

Selon l'Enquête nationale de 1984 sur les diplômés, le salaire annuel versé aux diplômés universitaires de 1982 exerçant cette profession était de 25 686 $ en 1984, tandis que les diplômés de collèges communautaires et des cégeps touchaient un salaire moyen de 24 000 $.

Analystes de systèmes, programmeurs en informatique et travailleurs assimilés 2183

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	59 800	62 900	70 900	10,5	1,0	1,2
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	6 600	10,3	11,1
Débouchés dus à l'érosion	7 100	11,0	49,2
Débouchés totaux	13 700	21,3	60,3

1971 et 1981 (%)

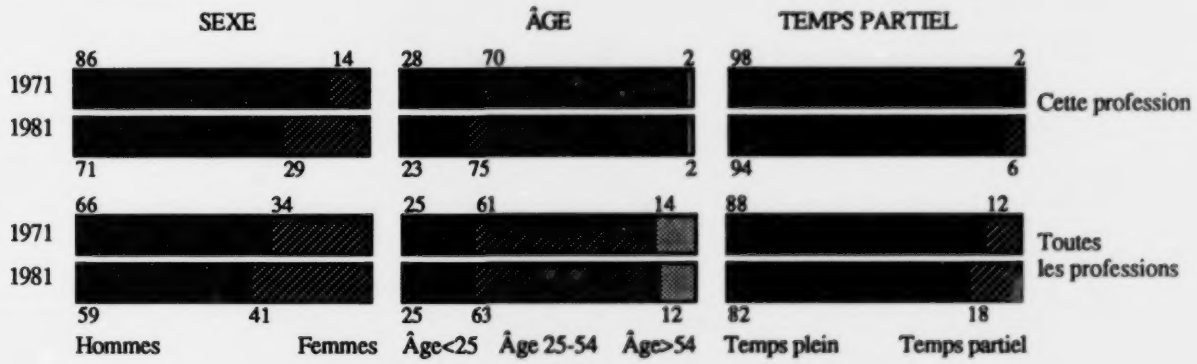

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind des services (31)	Ind manufacturières (18)	Administration publique (16)
- Serv aux entreprises (23)	- Machinerie (3)	- Adm provinciale (8)
- Éducation (6)	- Produits électriques (2)	- Adm fédérale (7)
	- Métaux, transf prim (1)	- Adm munic + autres (2)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	0,5	Ontario	48,1
Île-du-Prince-Édouard	–	Manitoba	3,2
Nouvelle-Écosse	1,3	Saskatchewan	1,6
Nouveau-Brunswick	0,8	Alberta	8,8
Québec	28,2	Colombie-Britannique	7,6

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	2 044	34,9
- Université (1981-86)	3 388	57,9
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	423	7,2

Analystes de systèmes, programmeurs en informatique et travailleurs assimilés 2183

Cadre de travail

Ce groupe comprend les analystes de systèmes, de systèmes logiciels, de méthodes et les programmeurs. Ces professionnels travaillent dans un bureau et s'occupent souvent d'opérations et de réseaux informatisés de grande envergure. Un analyste de systèmes est chargé de concevoir et de mettre en oeuvre des systèmes, des méthodes et des procédures. Les analystes en chef sont souvent appelés à diriger des groupes de travail. La carrière mène souvent à des postes de gestion.

Études et compétences

Les principaux établissements d'accès à ces professions sont les collèges communautaires et les universités. Il n'existe aucun mécanisme officiel de délivrance de licences ou d'attestation des programmeurs en informatique et des analystes de systèmes, bien que le certificat de spécialiste en traitement des données devienne de plus en plus accepté. Les écoles de métiers et les écoles de formation professionnelle ne forment presque plus ce genre de professionnels. Depuis quelques années, les analystes de systèmes doivent faire preuve de compétence en gestion et connaître l'organisation et les objectifs d'une entreprise.

Sources de la main-d'oeuvre

La majorité de ces professionnels possèdent un diplôme universitaire avec spécialisation en informatique, en commerce ou en mathématique. Ceux qui sortent d'un collège communautaire ou d'un cégep y ont surtout étudié l'informatique, tandis que ceux qui sortent d'une école de métiers ou d'une école de formation professionnelle ont surtout étudié les mathématiques et l'informatique. Ceux qui réintègrent la population active et les immigrants ont, par le passé, grandement contribué à cette main-d'oeuvre.

Bien que les hommes aient depuis toujours occupé ces fonctions, la proportion de femmes a plus que doublé depuis 1981. L'âge moyen (31 ans) n'a guère changé depuis 1971.

Le fait que la plupart des analystes de systèmes ont entre 25 et 54 ans et qu'il y en a peu de 55 ans ou plus indique qu'il s'agit d'une profession assez récente qui mène à des postes de gestion. La plupart des professionnels ont entre 25 et 29 ans quand ils commencent leur carrière, et entre 40 et 44 ans quand ils la quittent, soit une carrière relativement courte de 15 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

L'emploi dans ces professions a connu une croissance extrêmement rapide dans les années 1970, du fait de l'expansion de l'informatisation et de la technologie des micro-processeurs. La croissance a ralenti depuis, et l'on prédit maintenant un taux de croissance comparable à celui de l'ensemble des professions. La main-d'oeuvre étant jeune, le nombre de postes de remplacement devrait être faible. Toutefois, comme les programmeurs et les analystes changent souvent de profession, de nombreux débouchés pourraient s'ouvrir.

Le marché du travail est plus prometteur pour les analystes de systèmes et les programmeurs que pour la plupart des professions. Ces professions ont un taux de chômage relativement faible, et les centres d'emploi du Canada ont signalé un certain nombre de postes vacants difficiles à combler dans ce domaine.

L'emploi dans ces professions dépend légèrement de la conjoncture économique, mais il n'y a pratiquement pas de variations saisonnières. Bien qu'il soit devenu plus fréquent, le travail à temps partiel reste assez rare chez les programmeurs. Les analystes de systèmes et de logiciels et les programmeurs sont embauchés dans une grande variété de secteurs, avec toutefois une certaine concentration dans ceux des services aux entreprises, des manufactures et de l'administration publique. Les progrès technologiques ont dans l'ensemble profité aux programmeurs et aux analystes de systèmes, car ils ont créé de nouveaux débouchés dans des professions comme celles de gestionnaire de base de données, d'ingénieur des systèmes d'information et de logiciels, de programmeur et d'informaticien.

Salaires

Selon les données publiées en 1986 par Source EDP dans *Computer Salary Survey and Career Planning Guide*, le salaire moyen des programmeurs et analystes, ayant entre une et deux années d'expérience, variait entre 20 000 $ et 40 000 $ en fonction de la complexité de la programmation et du système. Le salaire annuel de ceux qui avaient cinq ans d'expérience allait de 30 000 $ à 57 000 $. Les analystes en chef et les chefs de projets ayant entre deux et cinq ans d'expérience gagnaient entre 30 000 $ et 43 000 $ en 1986, tandis que ceux qui avaient au moins sept ans d'expérience gagnaient entre 38 000 $ et 54 000 $ par an.

Selon l'Enquête nationale sur les diplômés, le salaire annuel moyen des diplômés universitaires de 1982 était de 27 523 $ en 1984, tandis que celui des diplômés de collèges communautaires et de cégeps était de 22 092 $.

Économistes 2311

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	11 900	12 500	14 000	8.0	1.0	1.2
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	1 200	9,7	11.1
Débouchés dus à l'érosion	2 400	19,1	49,2
Débouchés totaux	3 700	28.8	60.3

1971 et 1981 (%)

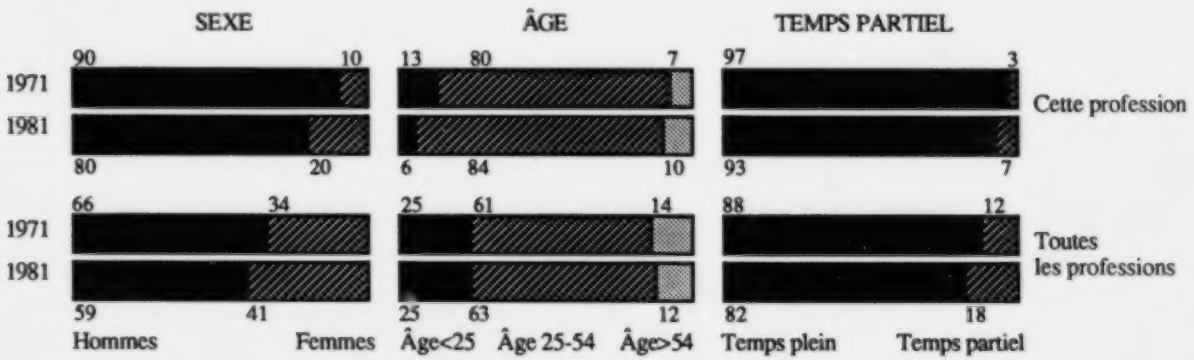

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Administration publique (35)	Ind des services (22)	Ind manufacturières (13)
- Adm fédérale (18)	- Serv aux entreprises (17)	- Industries chimique (2)
- Adm provinciale (15)	- Éducation (2)	- Produits électriques (1)
- Adm munic + autres (2)	- Autres services (1)	- Prod du pétrole + char (1)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1.3	Ontario	43.7
Île-du-Prince-Édouard	0.2	Manitoba	3.2
Nouvelle-Écosse	1.7	Saskatchewan	2.1
Nouveau-Brunswick	1.5	Alberta	9.4
Québec	26.9	Colombie-Britannique	9.2

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	42	4.4
- Université (1981-86)	903	95.6
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0.0

Économistes 2311

Cadre de travail

Les économistes peuvent se spécialiser dans un certain nombre de secteurs comme l'agriculture, les politiques financières, l'énergie et la main-d'oeuvre. Ils étudient comment les particuliers gagnent leurs revenus et subviennent à leurs besoins essentiels en tenant compte des conditions générales qui influencent la production et la distribution de biens et de services. Bien que certains économistes, des professeurs d'université par exemple, soient essentiellement des théoriciens qui cherchent à formuler des théories pour expliquer les tendances économiques, la plupart des économistes s'intéressent à l'application pratique des politiques économiques dans des domaines particuliers comme la santé ou l'éducation. Le travail de l'économiste varie beaucoup en fonction de l'employeur. En général, il consiste à mener des recherches, à analyser des données économiques et à dresser des estimations, des prévisions et des rapports. Un économiste spécialisé en administration des affaires conseillera les gestionnaires des entreprises industrielles et des agences gouvernementales sur des questions touchant l'efficacité d'opération, les méthodes de marketing et les questions fiscales. Les économistes qui travaillent pour une banque analysent les tendances qui se dessinent dans le secteur des affaires et celui des finances et dressent des prévisions des marchés de l'argent et du crédit. Les économistes spécialisés dans l'analyse des investissements se concentrent sur la prévision des effets que divers facteurs sociaux et politiques pourraient avoir sur le secteur industriel et les marchés des valeurs.

Études et compétences

Pour accéder à un emploi d'économiste, il faut, au minimum, avoir obtenu un baccalauréat avec spécialisation en économie au terme de trois à quatre ans d'études universitaires. En général, cependant, un diplôme de deuxième cycle est de plus en plus recherché. Ceux qui désirent enseigner les sciences économiques à l'université doivent posséder un doctorat dans l'une des spécialisations du domaine. Les compétences exigées pour devenir analyste des marchés sont moins bien définies. Bien que cela ne soit pas obligatoire, il est bon d'avoir un diplôme universitaire ou un diplôme de collège communautaire ou de cégep dans un domaine comme le commerce ou les arts libéraux.

Sources de la main-d'oeuvre

On accède le plus souvent à cette profession au terme d'études habituelles mais un certain nombre d'économistes sont des personnes qui réintègrent la population active après une certaine absence. L'immigration et les Forces armées contribuent peu à l'effectif de la profession. Parmi les diplômés postsecondaires récents qui sont devenus membres de cette profession, 61 % détenaient un baccalauréat dans un domaine comme le commerce, les sciences économiques, la planification et la gestion des ressources. La plupart des autres (35 %) possédaient un diplôme de deuxième ou de troisième cycle dans les mêmes domaines.

Au moment du recensement du Canada en 1981, 20 % des économistes étaient des femmes. Bien que faible, cette proportion était près du double de ce qu'elle était dix ans auparavant et cette tendance devrait se poursuivre. En 1981, l'âge moyen des membres de la profession était de 37 ans, soit un peu plus que l'âge moyen enregistré en 1971. La plupart accèdent à cette profession entre 25 et 34 ans et ne la quittent qu'à l'âge de la retraite, centre 60 ou 65 ans, soit une carrière de 30 à 35 ans. La plupart des débouchés se trouvent dans les grands centres urbains.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Pendant la période de prévisions, l'emploi correspondra plus ou moins à la moyenne de l'ensemble des professions. La demande d'économistes dépendra des perspectives dans l'administration publique et le secteur des services aux entreprises, où la plupart des économistes sont embauchés. Les débouchés seront probablement limités dans l'administration publique en raison des compressions budgétaires constantes. Il se peut qu'ils soient meilleurs dans le secteur des services aux entreprises, car les organismes du gouvernement font de plus en plus appel au secteur privé. La demande sera affectée notamment par les besoins d'analyse dans un monde des affaires de plus en plus complexe, les questions concernant le commerce international et la concurrence, les analyses de rentabilité des programmes sociaux, la réforme du régime fiscal et les effets de l'évolution démographique du Canada. Les candidats spécialisés en analyse quantitative et compétent en informatique seront mieux placés sur le marché du travail.

Ces emplois sont relativement stables car les services offerts par ce groupe professionnel ne sont pas directement liés à la conjoncture économique. Le profil d'âge des économistes indique que des postes de débutants peuvent être offerts aux nouveaux diplômés. Les économistes expérimentés peuvent accéder à des postes de gestion.

Les progrès technologiques ont valorisé le travail des économistes : les systèmes informatiques et les progiciels effectuent des calculs mathématiques, emmagasinent et traitent de gros volumes de données, permettant aux économistes de consacrer une plus grande partie de leur temps à l'analyse ainsi qu'à la préparation et à la rédaction de rapports.

Salaires

Selon l'Enquête nationale de 1984 sur les diplômés, les diplômés universitaires de 1982 embauchés comme économistes gagnaient un salaire moyen de 26 177 $ en 1984.

Au gouvernement fédéral, en 1986, les économistes débutants gagnaient entre 15 116 $ et 30 307 $, les économistes occupant des postes intermédiaires gagnaient entre 32 807 $ et 53 415 $, et les économistes de niveau supérieur gagnaient entre 54 268 $ et 68 209 $.

Une enquête sur les économistes réalisée en 1986 par le Bureau de recherches sur les traitements montre que les économistes débutants gagnaient entre 23 800 $ et 31 400 $; les économistes de niveau intermédiaire entre 29 700 $ et 57 900 $; et les économistes de niveau supérieur entre 49 000 $ et 76 400 $.

Sociologues, anthropologues et spécialistes assimilés 2313

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	1 300	1 400	1 600	12,4	2,2	1,3
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	200	10,6	11,1
Débouchés dus à l'érosion	300	20,6	49,2
Débouchés totaux	400	31,2	60,3

1971 et 1981 (%)

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Administration publique (48)
- Adm provinciale (24)
- Adm fédérale (21)
- Adm munic+autres (4)

Ind des services (48)
- Éducation (15)
- Autre soins de santé (11)
- Serv aux entreprises (11)

Trans+entr+comm (2)
- Énergie électrique (1)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	0,4	Ontario	21,5
Île-du-Prince-Édouard	–	Manitoba	5,3
Nouvelle-Écosse	1,2	Saskatchewan	0,8
Nouveau-Brunswick	1,2	Alberta	9,3
Québec	53,7	Colombie-Britannique	7,7

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
– Collège (1981-86)	14	12,2
– Université (1981-86)	101	87,8
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0,0

Sociologues, anthropologues et spécialistes assimilés 2313

Cadre de travail

Ce groupe professionnel comprend les anthropologues, les archéologues, les criminologues, les ethnologues et les sociologues.

Les sociologues étudient le comportement humain en examinant les groupes sociaux tels que les familles, les collectivités, les clubs et les autres organisations. Ils étudient les caractéristiques de ces groupes, retracent leur origine et leur évolution, et analysent la façon dont ces groupes influencent les attitudes et les comportements individuels. Les sociologues s'intéressent également à l'influence des individus sur les groupes auxquels ils appartiennent.

Les sous-domaines de spécialisation sont la psychologie sociale, la sociologie du milieu urbain et des relations industrielles, la criminologie, la sociologie de l'éducation et de la médecine, les rapports raciaux et ethniques, la religion, les études sur la femme et la sociobiologie. Comme les autres spécialistes des sciences sociales, les sociologues effectuent des recherches qui les mènent à recueillir et à traiter les données qu'ils recueillent. Ils ont de plus en plus recours à l'informatique pour analyser les données statistiques obtenues par les sondages et les études de cas. Les résultats des enquêtes ou des recherches en sociologie servent fréquemment aux administrateurs, aux enseignants, aux légistes, aux politiciens et à d'autres personnes qui cherchent à aborder les problèmes sociaux ou à établir des politiques sociales.

Études et compétences

Il faut normalement détenir une maîtrise en sociologie pour obtenir un emploi de sociologue. Il est souhaitable d'avoir étudié la statistique pendant les études de premier cycle. Le plus souvent, les postes supérieurs d'enseignant ou de chercheur ne sont accessibles qu'aux détenteurs d'un doctorat. À l'université, la préparation à une carrière d'anthropologue commence au premier cycle et doit comprendre le choix d'une spécialisation. Les autres domaines d'étude qui pourraient être pertinents sont les langues, l'art et l'architecture, l'histoire et l'anthropologie.

Sources de la main-d'oeuvre

On accède le plus souvent à cette profession au terme d'études dans un établissement d'enseignement postsecondaire bien que l'on compte un nombre relativement élevé de personnes au foyer ayant décidé d'intégrer le marché du travail. Les immigrants constituent une grande proportion de la main-d'oeuvre du pays mais cette proportion baisse depuis quelques années.

En 1981, l'âge moyen des personnes dans ces professions était de 33 ans, soit trois ans de plus que la moyenne enregistrée 10 ans auparavant, ce qui explique, en partie, la tendance générale au prolongement des études préalables à l'emploi. La plupart ont entre 25 et 30 ans quand ils s'engagent dans cette profession, mais il n'est pas rare de commencer avant 25 ans ou après 30 ans. En 1981, près de 40 % des membres de la profession étaient des femmes, bien plus que la proportion enregistrée 10 ans auparavant.

Situation du marché et perspectives d'emploi

On prévoit que ces professions connaîtront un taux de croissance relativement moyen entre 1987 et 1995. Une augmentation de la demande de services sociaux provoquera la création de nouveaux emplois de même que des départs pour cause de décès, de retraite ou d'autres raisons. L'emploi dans ces professions n'est pas particulièrement sujet aux fluctuations de l'activité commerciale, mais peut l'être aux décisions budgétaires du gouvernement. Le profil d'âge indique que les sociologues accèdent souvent à des postes de gestion et d'administration. Il se peut qu'un nombre relativement faible de sociologues restent sociologues toute leur vie, ce qui pourrait ouvrir un nombre de débouchés supérieurs à la moyenne pour les nouveaux diplômés.

Les perspectives d'emploi devraient être meilleures pour les sociologues ayant de l'expérience et une formation en analyse quantitative. Le besoin d'effectuer des recherches et des analyses sociales, d'administrer les programmes sociaux en vigueur et de lancer de nouveaux programmes continuera d'exister et on aura recours aux compétences des sociologues.

L'excédent actuel de sociologues et les compétences élevées des candidats durcissent la concurrence et les nouveaux diplômés qui n'ont qu'un baccalauréat peuvent difficilement trouver un emploi de sociologue.

Salaires

Selon l'Enquête nationale de 1984 sur les diplômés, le salaire moyen chez les diplômés universitaires de 1982 embauchés dans cette profession était de 16 648 $ en 1984.

À la Fonction publique fédérale, le salaire des sociologues variait, en 1987, de 15 600 $ à 31 277 $ pour un débutant, de 42 418 $ à 48 425 $ pour un sociologue de niveau supérieur, et de 59 057 $ à 70 392 $ à l'échelon de gestion le plus élevé.

Psychologues 2315

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	8 500	10 000	11 200	7,9	3,2	1,2
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	1 000	9,6	11,1
Débouchés dus à l'érosion	1 500	14,3	49,2
Débouchés totaux	2 400	23,8	60,3

1971 et 1981 (%)

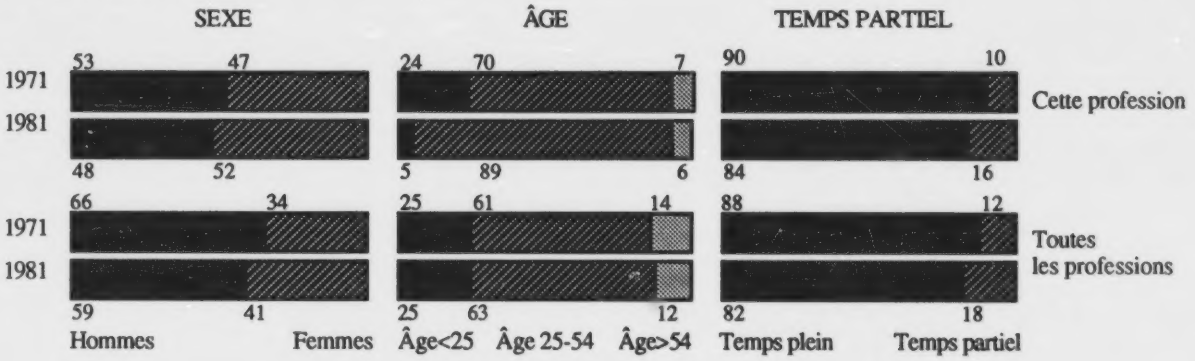

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind des services (89)
- Éducation (32)
- Autre soin de santé (29)
- Hôpitaux (27)

Administration publique (10)
- Adm provinciale (8)
- Adm fédérale (2)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1,1	Ontario	41,6
Île-du-Prince-Édouard	0,2	Manitoba	3,2
Nouvelle-Écosse	2,7	Saskatchewan	1,9
Nouveau-Brunswick	2,2	Alberta	8,5
Québec	31,4	Colombie-Britannique	7,1

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	21	3,7
- Université (1981-86)	549	96,3
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0,0

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Société canadienne de psychologie
chemin Vincent
Old Chelsea, Québec J0X 2N0
(819) 829-3927

Psychologues 2315

Cadre de travail

Les psychologues de l'enfance, les psychologues de l'éducation, les psychologues industriels et les conseillers en santé mentale, les neuropsychologues, les psychologues en réadaptation et en recherche font partie de ce groupe professionnel.

Les psychologues étudient le comportement des êtres humains et s'intéressent à des processus mentaux comme le raisonnement, l'apprentissage, la mémorisation, la prise de décisions de même qu'à l'émotion, la motivation et la personnalité. À l'aide de tests, de questionnaires et d'expériences contrôlées, les psychologues vérifient la validité des données et formulent des hypothèses à propos du comportement humain. Certains psychologues spécialisés dans la recherche étudient le comportement en procédant à des expériences sur l'homme et sur les animaux.

Dans les collèges et les universités, les psychologues combinent enseignement, recherche et tâches administratives. En psychologie appliquée, ils offrent des services de consultation, des programmes de formation, des services de psychologie dans les hôpitaux, les écoles et les cliniques ou font des études de marché. Par leur analyse des mécanismes mentaux, les psychologues fournissent des renseignements sur l'intelligence, les facultés mentales et les effets de l'environnement, de l'hérédité et d'autres facteurs sur les émotions, la pensée, le comportement et la santé.

Études et compétences

Il peut falloir jusqu'à dix ans de préparation au-delà de l'école secondaire pour devenir psychologue. Il est bon d'avoir étudié des sujets comme les mathématiques ou les sciences naturelles à l'école secondaire. La formation de psychologue exige normalement trois ou quatre années d'études menant à un baccalauréat en lettres ou en sciences, avec spécialisation en psychologie, puis une ou deux années d'études menant à une maîtrise, et au moins deux autres années pour obtenir un doctorat. Les psychologues cliniciens et les psychologues-conseillers doivent en outre faire un stage de formation pratique et un internat. Bien qu'une maîtrise soit le diplôme minimal acceptable, on exige un doctorat en psychologie pour la plupart de ces emplois et l'obtention d'une licence. Les étudiants désireux de faire carrière dans cette profession ont tout intérêt à communiquer avec une Association provinciale ou canadienne de psychologie pour obtenir des renseignements sur les exigences requises dans la province de leur choix.

Sources de la main-d'oeuvre

La plupart de ceux qui se lancent dans cette profession détiennent un diplôme de deuxième ou de troisième cycle (56 %), principalement en psychologie, mais aussi dans le domaine de l'enseignement ou de l'éducation. Le secteur ménager, l'immigration, les Forces armées et les transferts à partir d'autres professions ne contribuent que peu à la main-d'oeuvre de cette profession.

En 1981, 52 % des psychologues canadiens étaient des femmes, soit une légère augmentation par rapport à la situation enregistrée 10 ans auparavant. L'âge moyen était de 36 ans, soit un peu plus élevé qu'en 1971. Cette augmentation est due en partie à une moyenne plus élevée des niveaux d'éducation en 1981. La plupart des psychologues ont entre 25 et 34 ans quand ils commencent à exercer leur profession, et peu la quitte avant l'âge de 60 ans, soit une carrière d'au moins 25 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

De 1971 jusque vers le milieu des années 1980, le taux de croissance de l'emploi chez les psychologues était supérieur au taux moyen de l'ensemble des professions. De 1986 à 1995, on prévoit que les perspectives d'emploi iront de pair avec la moyenne dans toutes les professions.

Il y aura des occasions de carrière puisqu'il faudra remplacer les psychologues qui prennent leur retraite, qui meurent ou qui quittent la profession pour diverses raisons. Il y aura également des postes de débutants pour les nouveaux diplômés puisque les psychologues plus expérimentés accéderont à des postes de gestion. Les pertes d'emploi sont minimales en période de déclin économique. Par contre, l'emploi peut être sujet aux politiques budgétaires des gouvernements fédéral et provinciaux.

L'évolution constante des conditions sociales et économiques stimule la demande de psychologues. Cependant, comme il est peu probable que les crédits affectés par les provinces aux services de la santé augmentent, les psychologues risquent de trouver moins de débouchés. Les psychologues cliniciens auront probablement moins de mal à trouver un emploi; des pénuries de psychologues se produisent dans les centres correctionnels.

Salaires

Selon l'Enquête nationale sur les diplômés, le salaire moyen était de 30 586 $ chez les diplômés universitaires de 1982 qui travaillaient dans cette profession en 1984.

Le salaire annuel des psychologues à l'emploi du gouvernement fédéral en 1986 variait de 26 086 $ à 34 437 $ pour les postes de débutants. Les psychologues de niveau intermédiaire gagnaient entre 39 596 $ et 48 159 $, et les psychologues de l'échelon supérieur gagnaient entre 49 880 $ et 60 751 $.

Travailleurs sociaux 2331

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	34 000	41 000	46 400	9,9	3,8	1,2
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	4 400	10,4	11,1
Débouchés dus à l'érosion	5 600	13,3	49,2
Débouchés totaux	10 000	23,7	60,3

1971 et 1981 (%)

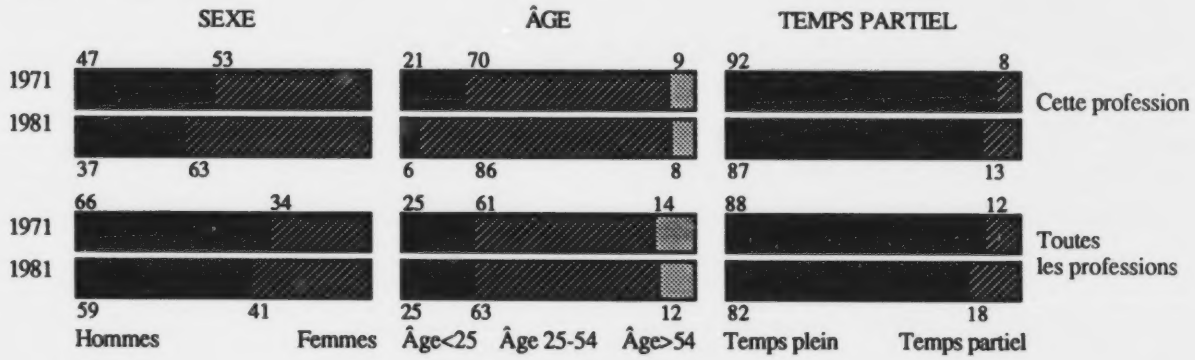

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind des services (67)	Administration publique (33)
- Autre soins de santé (46)	- Adm provinciale (23)
- Hôpitaux (11)	- Adm fédérale (5)
- Autres services (4)	- Adm munic + autres (4)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1,2	Ontario	35,9
Île-du-Prince-Édouard	0,5	Manitoba	5,4
Nouvelle-Écosse	2,8	Saskatchewan	3,3
Nouveau-Brunswick	2,1	Alberta	9,3
Québec	25,9	Colombie-Britannique	13,2

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	382	19,6
- Université (1981-86)	1 570	80,4
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0,0

Travailleurs sociaux 2331

Cadre de travail

Les travailleurs sociaux oeuvrent dans une diversité de contextes communautaires. Ils sont embauchés par les centres d'hygiène, les commissions de logement et les foyers, les établissements correctionnels, les commissions scolaires, les agences d'adoption et les centres de retraite. Ils travaillent non seulement auprès des pauvres mais également auprès des jeunes qui ont des problèmes, des chômeurs, des victimes d'actes criminels, des malades et des infirmes, et des familles qui éprouvent des difficultés. Ils portent les titres d'agent d'adoption, de conseiller familial, d'agent des libérations conditionnelles, de travailleur en service de bien-être social individualisé, et autres.

Les travailleurs sociaux offrent, en plus des services d'orientation, de solliciter les services nécessaires au nom de leurs clients, particulièrement dans les communautés où les services sont limités. Dans certains cas, ils peuvent devoir entamer des procédures judiciaires, par exemple pour faire mettre un enfant sous la tutelle de l'État.

Tous les travailleurs sociaux ont en commun une formation dans le domaine de l'orientation et des politiques sociales, et l'obligation de respecter le code de déontologie des travailleurs sociaux. Leurs pratiques sociales et thérapeutiques sont fondées sur une ferme conviction que les conditions sociales de l'humanité peuvent être améliorées.

Études et compétences

Pour devenir travailleur social, il faut, au minimum, avoir suivi un programme de deux ans en travail social dans un collège communautaire ou un cégep. Toutefois, il y a de moins en moins de débouchés pour ces diplômés. Ceux qui désirent faire carrière dans cette profession devraient posséder au moins un baccalauréat en travail social, qui s'obtient après quatre ans d'études. Une maîtrise en travail social peut être nécessaire pour accéder à un poste d'administration ou à un poste supérieur. C'est également un atout sérieux d'avoir de l'expérience à titre de bénévole, par exemple. L'expérience acquise sur le terrain est fort utile à l'avancement d'une carrière. Bien que cela ne soit pas obligatoire, les travailleurs sociaux peuvent être inscrits auprès d'organismes provinciaux de réglementation de la profession.

Sources de la main-d'oeuvre

On accède le plus souvent à la profession au terme d'études postsecondaires. Parmi les nouveaux travailleurs sociaux, 59 % détiennent un baccalauréat, principalement en travail social, mais aussi dans des domaines connexes comme la sociologie et la psychologie; 21 % sont diplômés d'un collège communautaire ou d'un cégep en travail social, en éducation ou en consultation; et 17 % possèdent une maîtrise, le plus souvent en travail social, en sociologie ou en éducation.

En 1981, 63 % de tous les travailleurs sociaux et des agents des libérations conditionnelles étaient des femmes, soit une proportion bien plus élevée que 10 ans auparavant.

La baisse importante du nombre des travailleurs sociaux ayant moins de 25 ans s'explique peut-être par le plus grand nombre qui suivent une formation plus poussée. La plupart ont entre 25 et 34 ans quand ils accèdent à la profession et la quittent de 25 à 35 ans plus tard.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Entre 1971 et 1981, la croissance de l'emploi chez les travailleurs sociaux a été plus rapide que la moyenne dans l'ensemble des professions. Au début des années 1980, le nombre d'emplois a augmenté, et les débouchés ont été supérieurs à la moyenne. Toutefois, pendant la période à l'étude, c'est-à-dire jusqu'en 1995, la croissance de l'emploi devrait être comparable à la moyenne dans l'ensemble des professions.

Près de 50 % de tous les travailleurs sociaux sont à l'emploi de services de santé. Viennent ensuite l'administration provinciale et les hôpitaux. Le gouvernement fédéral et les municipalités emploient 10 % environ de tous les travailleurs sociaux. Ces occupations sont peu sujettes aux conditions économiques mais le sont davantage aux dépenses provinciales dans le secteur des services de santé, et aux crédits affectés aux programmes sociaux par le gouvernement fédéral.

La nature même du travail social – aider les particuliers et les familles à faire face aux problèmes – signifie que la demande de ces services augmentera à mesure que la population totale s'accroîtra.

Salaires

Selon l'Enquête nationale de 1984 sur les diplômés, les diplômés universitaires de 1982 exerçant cette profession gagnaient en moyenne 24 844 $, tandis que les diplômés de collèges communautaires et de cégeps gagnaient en moyenne 18 477 $.

Dans la plupart des provinces, les travailleurs sociaux à l'emploi des gouvernements sont mieux rémunérés que ceux des secteurs privés et bénévoles. L'échelle des salaires de ces travailleurs en 1986-1987 variait de 22 104 $ à 39 600 $ pour les postes de débutants et de niveau supérieur, et de 29 556 $ à 43 498 $ pour les postes de surveillants. L'échelle des salaires des travailleurs sociaux à l'emploi du gouvernement fédéral en 1986-1987 variait de 22 094 $ à 33 299 $ pour les postes de débutants; de 34 216 $ à 41 196 $ pour les postes de niveau intermédiaire et de 46 361 $ à 54 971 $ pour les postes de niveau supérieur.

Personnel des services sociaux et communautaires 2333

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	41 700	50 700	58 100	9.0	4.0	1.4
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	6 200	11.9	11.1
Débouchés dus à l'érosion	13 300	25.6	49.2
Débouchés totaux	19 500	37.5	60.3

1971 et 1981 (%)

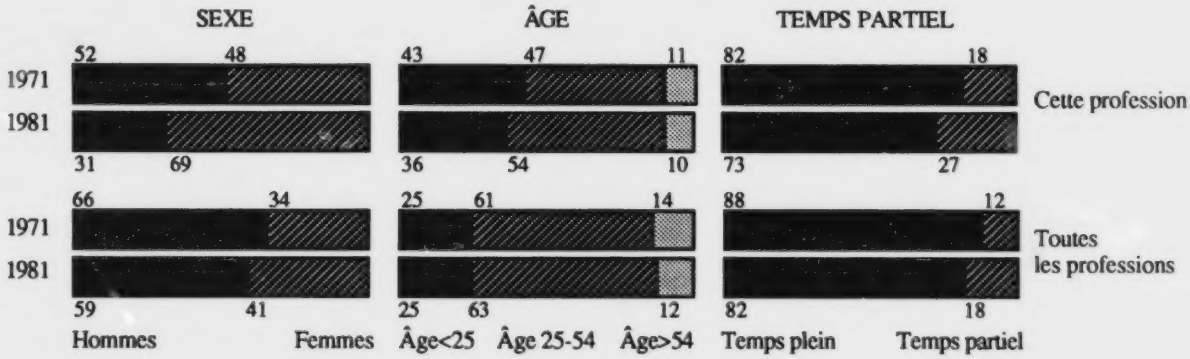

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind des services (76)	Administration publique (22)
- Autre soins de santé (41)	- Adm munic+autres (11)
- Autres services (12)	- Adm provinciale (8)
- Hôpitaux (7)	- Adm fédérale (3)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1.4	Ontario	39.0
Île-du-Prince-Édouard	0.6	Manitoba	8.1
Nouvelle-Écosse	3.6	Saskatchewan	5.8
Nouveau-Brunswick	2.4	Alberta	11.2
Québec	14.0	Colombie-Britannique	13.4

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	554	34.5
- Université (1981-86)	870	54.2
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	182	11.3

Personnel des services sociaux et communautaires 2333

Cadre de travail

Ce groupe de professionnels comprend les conseillers de camp de vacances, les travailleurs dans des organismes de bienfaisance, les travailleurs sociaux pour enfants et les travailleurs en services communautaires.

Auparavant, les travailleurs sociaux pour enfants s'occupaient d'abord des pauvres, mais maintenant ils interviennent auprès de divers groupes. Le personnel des services sociaux et communautaires offre des services de consultation aux individus et aux familles dans leur propre foyer. Ils s'occupent d'enfants dans d'autres milieux comme des foyers de groupe et des centres de traitement, les autres milieux étant les écoles, les cliniques communautaires, les centres de détention, les hôpitaux et les organismes de services sociaux.

Les aides en services sociaux travaillent seuls ou au sein d'une équipe composée de travailleurs sociaux, de psychiatres, de médecins et d'enseignants. Ils s'intéressent au bien-être des individus et des familles, ainsi que des enfants souffrant de troubles émotifs. Dans l'exercice de leurs fonctions, ces assistants évaluent les besoins individuels et offrent un traitement approprié, soit de thérapie de la réalité, de modification du comportement, de thérapie par le jeu et de séances de consultation individuelles ou en groupe.

Études et compétences

Les exigences préalables à l'emploi dans cette catégorie varient selon la spécialité choisie. En général, toutefois, pour travailler dans les services sociaux, dans les soins des enfants ou encore pour devenir moniteur des loisirs, les candidats doivent avoir suivi un programme de deux ou trois ans d'un collège communautaire ou d'un cégep. Ces programmes combinent habituellement le travail en classe à l'expérience pratique. L'emploi dans des postes de supervision ou d'administration peut exiger trois ou quatre ans d'études universitaires.

Sources de la main-d'oeuvre

À l'heure actuelle, la plupart des personnes qui adoptent cette profession sont soit des nouveaux diplômés, soit des personnes au foyer qui réintègrent le marché du travail. Les militaires et les immigrants ne représentent qu'une faible proportion de ce secteur. La majorité (52 %) des personnes qui entrent dans cette profession sont les diplômés universitaires de premier cycle spécialisés dans un domaine connexe comme l'éducation physique, le travail ou le bien-être social et la psychologie. Les diplômés de collèges communautaires ou de cégeps (qui comptent pour 30 % du total) possèdent des antécédents dans des domaines connexes comme les services sociaux, la consultation en éducation et les sports et loisirs. Les diplômés des écoles de formation professionnelle (13 %) et les détenteurs d'un diplôme universitaire avancé (6 %) ont reçu la plus grande part de leur formation en sciences sociales.

Au moment du recensement de 1981, une proportion comparativement élevée de ces professionnels (36 %) étaient âgés de moins de 25 ans. La plupart commencent à travailler dans ce domaine avant l'âge de 24 ans, bien que beaucoup le font avant 29 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Pendant la décennie de 1971 à 1981, l'emploi a enregistré un taux de croissance supérieur à la moyenne de toutes les professions. Il a continué à augmenter au début des années 1980 et continuera à un rythme moyen jusqu'au milieu des années 1990.

La demande de ces travailleurs dépendra des fonds municipaux et du genre d'installations récréatives tels que les centres récréatifs, les piscines et autres. L'évolution sociale pourrait également susciter une plus forte demande; par exemple, lorsque les deux parents travailleront à l'extérieur du foyer, les conseillers et directeurs des camps de jeunesse seront en demande pour organiser des programmes d'été et d'hiver. Une population vieillissante nécessitera plus de services, et au fur et à mesure que se multiplieront les services communautaires en réadaptation, il faudra du personnel spécialisé auprès des handicapés.

L'emploi est concentré dans le secteur des services, et quelque peu dans celui de l'administration publique. L'emploi peut être affecté par les dépenses gouvernementales effectuées pour les programmes sociaux et les services de santé. Le profil d'âge indique qu'il s'agit là de postes de premier échelon qui sont offerts aux nouveaux diplômés des écoles secondaires, des collèges communautaires, des cégeps, et des universités.

Les programmes d'aide bénévole permettent aux jeunes d'acquérir des compétences monnayables de gestion et de leadership alors qu'ils travaillent dans une communauté.

Salaires

L'échelle des salaires des travailleurs sociaux pour enfants se situe entre 13 000 $ et 28 000 $, la moyenne étant entre 18 000 $ et 20 000 $. L'important écart est attribuable au genre de travail et à l'établissement. Un travailleur social pour enfants mieux éduqué peut gagner jusqu'à 30 000 $ par année. Les salaires sont également proportionnels à l'expérience.

L'Enquête nationale sur les diplômés indique que le salaire annuel moyen, en 1984, était de 19 065 $ pour les diplômés universitaires de 1982 et de 15 330 $ pour les diplômés de collèges communautaires et de cégeps de 1982 exerçant ces professions.

Avocats et notaires 2343

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	33 500	38 300	45 800	7.6	2.7	1.7
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	5 800	14.4	11.1
Débouchés dus à l'érosion	8 300	20.8	49.2
Débouchés totaux	14 100	35.3	60.3

1971 et 1981 (%)

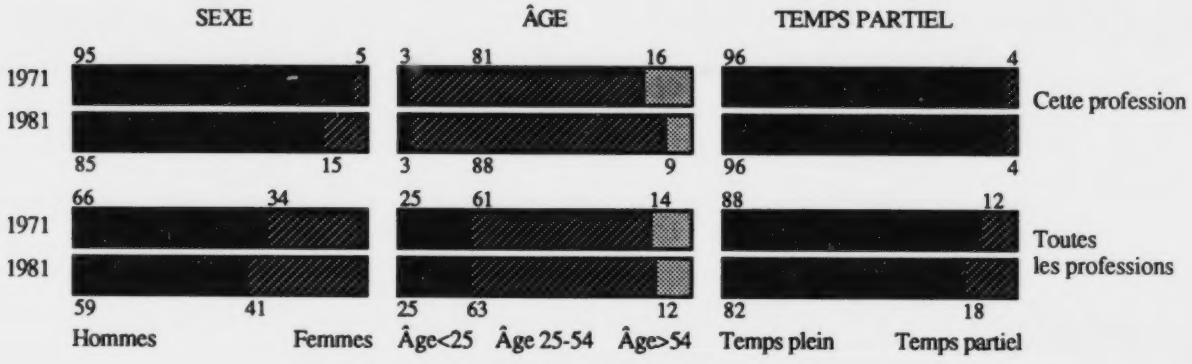

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind des services (85)	Administration publique (10)	Fin + assur + immobilier (2)
- Serv aux entreprises (83)	- Adm provinciale (6)	- Fin + ass + immobilier (2)
	- Adm fédérale (2)	
	- Adm munic + autres (1)	

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	0.8	Ontario	39.5
Île-du-Prince-Édouard	0.2	Manitoba	3.5
Nouvelle-Écosse	2.7	Saskatchewan	3.1
Nouveau-Brunswick	2.0	Alberta	9.9
Québec	25.2	Colombie-Britannique	13.0

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	0	0.0
- Université (1981-86)	1 543	100.0
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0.0

Avocats et notaires 2343

Cadre de travail

Les avocats et les notaires ont pour fonctions d'interpréter des lois, d'offrir des conseils et des avis aux entreprises et aux particuliers. Les avocats d'entreprise se spécialisent dans les domaines du droit qui touchent expressément les sociétés, par exemple la réglementation de la bourse, les lois de l'impôt sur le revenu des sociétés tandis que les avocats commerciaux s'occupent surtout de questions telles la réglementation des importations et des exportations, le contrôle des changes ou les faillites. Une formation en commerce, en finances ou en comptabilité constitue nettement un avantage. Dans le domaine du droit du travail, les avocats conseillent leurs clients sur les politiques récentes et les tendances salariales et les représentent dans les négociations et devant les tribunaux. Les criminalistes défendent les personnes accusées de crime. Les autres domaines de spécialisation comprennent la propriété industrielle, la famille, les successions, le droit municipal et le contentieux.

Les fonctions des notaires diffèrent selon les provinces. Au Québec, les notaires sont accrédités et fournissent aide et conseils en-dehors des tribunaux. En Colombie-Britannique, les notaires rédigent et déposent les hypothèques foncières et les baux, effectuent des transferts de documents en plus de rédiger et d'exécuter des testaments. Dans le reste du Canada, les notaires sont des avocats qualifiés pour un certificat de notaire, ou des membres de la communauté qui agissent comme témoins de signature et font prêter serment.

Études et compétences

Dans la plupart des provinces, l'admission au barreau exige au moins deux années d'études de premier cycle, trois années dans une faculté de droit reconnue, 12 mois de stage et un cours d'admission au barreau de six mois. Au Québec, les diplômés des cégeps s'inscrivent au programme de baccalauréat en droit, qui dure trois ans; ensuite, ils doivent suivre un cours d'admission au barreau de huit mois, suivi d'un stage de six mois dans un cabinet d'avocats avant d'être admis au barreau. Après le diplôme du cégep, les notaires québécois doivent suivre un programme universitaire de trois ans dans une faculté de droit.

Sources de la main-d'oeuvre

Les diplômés du système d'éducation habituel constituent la principale source de nouvelle main-d'oeuvre. Entre 1982 et 1984, il y a eu 3 200 diplômés par année. Les immigrants et les militaires ne constituent qu'une source mineure.

Le taux de chômage (1,5 %) des avocats et des notaires est de beaucoup inférieur à la moyenne de l'ensemble des professions. Toutefois, le taux correspondant pour les nouveaux diplômés en droit est de 14 %, ce qui signifie peut-être que le marché est saturé. Les emplois juridiques à caractère général existent surtout en dehors des grandes villes.

L'entrée dans la profession se situe entre 26 et 34 ans, les grands mouvements de sortie commençant entre 56 et 64 ans, ce qui porte à croire que la durée moyenne de la carrière d'un avocat est d'environ 30 ans. La proportion de femmes a augmenté de 5 à 15 % en 1981, et l'on s'attend à ce que cette proportion augmente régulièrement.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Dans les années 1970, le taux de croissance de l'emploi dépassait la moyenne de l'ensemble des professions. On prévoit, pour la période visée, que la croissance de l'emploi sera supérieure à la moyenne. Les perspectives d'emploi correspondent à l'expansion des services commerciaux et de l'administration publique. La demande des services juridiques, et en particulier la croissance des spécialités juridiques, dépend des changements législatifs. Les secteurs de croissance en matière juridique comprennent le droit constitutionnel, la protection du consommateur, le droit de la famille et le droit des sociétés et des valeurs mobilières.

L'emploi est généralement stable. Toutefois, la conjoncture économique et la publicité des services juridiques qui accroît la concurrence, risquent de toucher les avocats établis en pratique privée.

Salaires

Selon l'Enquête nationale sur les diplômés de 1984, les diplômés universitaires de 1982 recevaient un salaire d'environ 27 859 $. Le *1986 Executive and Management Compensation Report* de Hansen donne les salaires annuels moyens suivants : assistant juridique, 30 200 $, et une échelle de 25 500 $ à 38 200 $; avocat adjoint, 31 100 $, et une échelle de 26 000 $ à 38 900 $; avocat 47 100 $, et une échelle de 34 800 $ à 61 400 $; avocat principal, 62 300 $, et une échelle de 53 600 $ à 72 500 $ et cadre juridique supérieur des sociétés/avocats généraux, 71 900 $ et plus, et une échelle de 47 900 $ à 104 000 $ et plus. Le revenu des principaux associés des grands cabinets peut dépasser 200 000 $, si l'on inclut le partage des bénéfices et les primes.

Bibliothécaires, archivistes et conservateurs 2351

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	14 700	16 000	17 900	7.8	1.8	1.1
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	1 500	9.4	11.1
Débouchés dus à l'érosion	4 700	28.7	49.2
Débouchés totaux	6 200	38.1	60.3

1971 et 1981 (%)

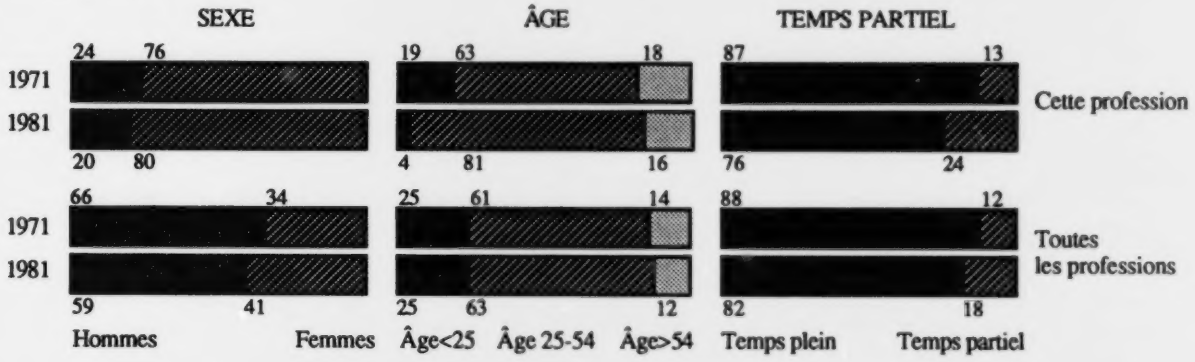

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind des services (80)	Administration publique (13)	Trans+entr+comm (2)
- Éducation (65)	- Adm fédérale (5)	
- Hôpitaux (7)	- Adm provinciale (4)	
- Serv aux entreprises (3)	- Adm munic+autres (3)	

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1.6	Ontario	39.5
Île-du-Prince-Édouard	0.5	Manitoba	4.1
Nouvelle-Écosse	2.5	Saskatchewan	4.6
Nouveau-Brunswick	1.8	Alberta	9.7
Québec	24.4	Colombie-Britannique	11.4

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	C	0.0
- Université (1981-86)	428	100.0
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0.0

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

School of Librarianship
Université de Colombie-Britannique
931-1956 mail principal
Vancouver
Colombie-Britannique V6T 1Y3
(604) 228-4991

Bibliothécaires, archivistes et conservateurs 2351

Cadre de travail

Ce groupe comprend trois professions distinctes. Le bibliothécaire contemporain utilise la technologie la plus moderne pour fournir des services techniques, acquérir et organiser des collections, et dans les services publics, pour aider les particuliers à se renseigner. Les bibliothécaires travaillent pour des établissements publics financés par le gouvernement fédéral, les provinces ou les municipalités.

Les archivistes sont chargés de sélectionner, d'évaluer et d'acquérir des documents pour des établissements comme les universités, les musées ou divers paliers du gouvernement. Ils établissent des contacts et procèdent à des suivis pour obtenir, entre autres, des photographies anciennes, des cartes, des films, des enregistrements, des manuscrits privés ou d'anciens dossiers publics, municipaux et d'entreprise. Il leur incombe également de certifier des dossiers, d'indexer et de classer toutes les sources d'information qu'il faut préserver. Ils offrent en outre au public un service de recherche et de consultation.

Les conservateurs préservent et restaurent les objets historiques et les oeuvres d'art dans les archives, les musées, les universités, les services gouvernementaux. Il peut s'agir de peintures, de photographies, d'objets de céramique, de meubles anciens, de documents et d'oeuvres d'art sur papier, de métal ou de pierre, ou d'autres objets façonnés. Ils se servent de diverses techniques scientifiques comme la photographie aux ultra-violets, la radiographie et l'examen au microscope. Les conservateurs font également des travaux de recherche, rédigent des rapports et donnent leur avis sur l'état d'ouvrages façonnés et d'oeuvres d'art.

Études et compétences

Un diplôme universitaire de premier cycle est l'exigence minimale pour accéder à la profession de bibliothécaire, mais il devient nécessaire d'avoir une maîtrise ou un doctorat en bibliothéconomie. Comme les bibliothèques s'informatisent de plus en plus, il est utile d'avoir des connaissances en informatique et plus particulièrement en système d'index informatisé. Des connaissances en chimie sont un atout pour les conservateurs. Il est souhaitable que les archivistes détiennent une maîtrise ou un doctorat.

Sources de la main-d'oeuvre

On accède le plus souvent à cette profession au terme d'études postsecondaires. Les personnes qui réintègrent la population active, de même que les immigrants, contribuent également à augmenter l'effectif de la profession.

Les femmes sont plus nombreuses dans ce groupe professionnel. L'âge moyen (40 ans) n'a guère changé entre 1971 et 1981. Le nombre de bibliothécaires et d'archivistes âgés de moins de 25 ans a nettement diminué depuis 1971, maintenant que l'accès à ces professions exige une formation plus poussée. La carrière moyenne dure entre 35 et 40 ans, et l'accès à la profession se fait généralement entre l'âge de 25 et de 29 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Entre 1971 et 1981, l'emploi chez les bibliothécaires, les archivistes et les conservateurs a connu un taux de croissance supérieur à la moyenne dans l'ensemble des professions, mais ce taux a chuté dans les années 1980. De 1986 à 1995, on prévoit un taux de croissance plus modéré, comparable à celui de l'ensemble des professions.

Un grand nombre d'archivistes, de bibliothécaires et de conservateurs sont à l'emploi du secteur des services, notamment l'éducation; 12 % d'entre eux travaillent dans l'administration publique, à l'échelon fédéral, provincial ou municipal.

L'emploi dans ce groupe professionnel est peu sujet aux conditions économiques, mais l'est davantage aux politiques budgétaires du gouvernement. Le profil d'âge sous-entend que les nouveaux diplômés universitaires se verront offrir des postes de débutants.

Au cours de la période à l'étude, la demande de bibliothécaires variera. Les débouchés sont plus prometteurs pour les spécialistes des domaines scientifiques et techniques, notamment dans les bibliothèques de recherche.

Salaires

Selon l'Enquête nationale de 1984 sur les diplômés, les diplômés universitaires de 1982 exerçant cette profession gagnaient un salaire moyen de 22 898 $.

L'enquête triennale de la Special Libraries Association sur les salaires, réalisée en 1986, révèle que le salaire d'un bibliothécaire/informaticien allait de 20 053 $ à 41 359 $ partout au Canada. Les salaires variaient de 20 880 $ à 44 200 $ à Montréal, de 20 000 $ à 38 000 $ à Ottawa, de 18 224 $ à 41 414 $ à Toronto, et de 22 000 $ à 40 176 $ à Victoria et Vancouver.

En 1986-1987, le salaire des bibliothécaires embauchés par le gouvernement fédéral variait de 21 932 $ à 29 029 $ (niveau débutant), de 31 551 $ à 36 987 $ (niveau intermédiaire), et de 38 828 $ à 47 464 $ (niveau supérieur).

En 1985-1986, les archivistes à l'emploi d'un gouvernement provincial touchaient le salaire suivant : de 22 500 $ à 38 352 $ en Alberta, de 28 091 $ à 31 826 $ en Colombie-Britannique, de 21 976 $ à 37 351 $ au Québec et de 23 898 $ à 34 174 $ en Nouvelle-Écosse.

Techniciens de bibliothèques, de musées et d'archives 2353

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	3 300	3 700	4 200	9,6	2,0	1,3
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	400	10,7	11,1
Débouchés dus à l'érosion	800	21,4	49,2
Débouchés totaux	1 200	32,1	60,3

1971 et 1981 (%)

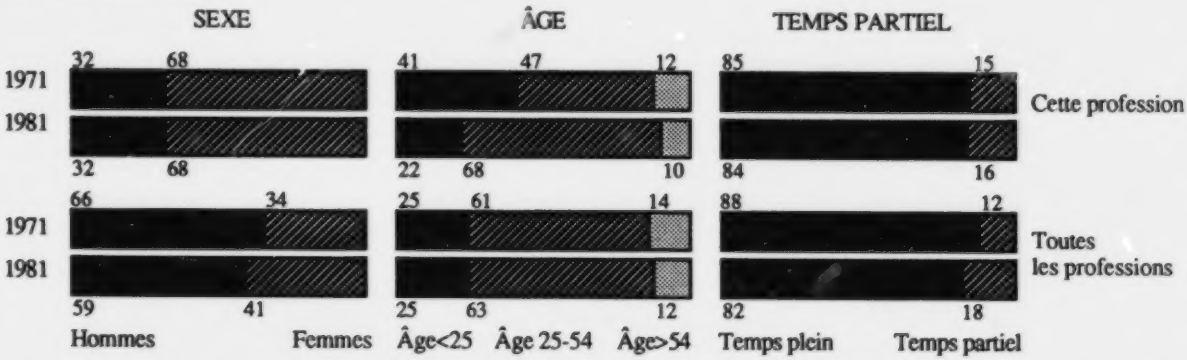

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind des services (76)	Administration publique (19)	Trans+entr+comm (2)
- Éducation (58)	- Adm provinciale (9)	
- Autres services (13)	- Adm fédérale (6)	
- Serv aux entreprises (2)	- Adm munic+autres (4)	

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	0,3	Ontario	24,6
Île-du-Prince-Édouard	0,3	Manitoba	1,5
Nouvelle-Écosse	1,2	Saskatchewan	2,8
Nouveau-Brunswick	1,5	Alberta	5,5
Québec	54,6	Colombie-Britannique	7,1

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	54	21,1
- Université (1981-86)	191	74,6
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	11	4,3

Techniciens de bibliothèques, de musées et d'archives 2353

Cadre de travail

Les techniciens de bibliothèques aident les bibliothécaires à établir, à organiser et à tenir à jour des collections, et à les mettre à la disposition des usagers. Dans les petites bibliothèques, les techniciens exécutent la plupart de ces tâches, tandis que dans les grandes bibliothèques, ils s'occupent d'un domaine particulier comme le service de consultation, le catalogage ou le service des prêts.

Les techniciens des services publics d'une bibliothèque travaillent au comptoir des prêts, répondent aux demandes de renseignements et utilisent un télex ou un ordinateur pour vérifier ou chercher des renseignements. Ils installent également des expositions et montrent aux usagers comment utiliser le matériel audio et audio-visuel, ainsi que les lecteurs de microfilm ou de microfiche. Les techniciens des services techniques d'une bibliothèque sont responsables de l'achat, de l'organisation et de l'étalage d'ouvrages de bibliothèque, ainsi que des recherches, du catalogage et de la commande des ouvrages et de la tenue des dossiers.

Études et compétences

Pour devenir technicien de bibliothèque ou de musée, il faut avoir obtenu, d'un collège communautaire, d'un cégep ou d'un institut de technologie, un diplôme dans le domaine des techniques de bibliothèque, de musée ou de restauration. Pour faire carrière au-delà du niveau de technicien, il est bon d'obtenir une maîtrise dans une spécialité connexe.

Sources de la main-d'oeuvre

La main-d'oeuvre dans cette profession provient surtout de diplômés d'études postsecondaires. Les immigrants et les personnes qui réintègrent la population active comptent également parmi cette main-d'oeuvre.

Le nombre de femmes prédomine dans la profession. L'âge moyen (33 ans) n'a guère changé depuis 1971. On a toutefois constaté un léger changement dans le profil d'âge qui s'explique par le nombre de plus en plus grand de techniciens ayant entre 25 et 54 ans et le pourcentage élevé de jeunes gens. Une carrière typique dans cette profession commence généralement entre 25 et 29 ans et dure de 25 à 30 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

De 1986 à 1995, l'emploi chez les techniciens de bibliothèques et de musées devrait connaître un taux de croissance comparable à la moyenne du taux de l'ensemble des professions. Il s'agit donc d'un ralentissement par rapport aux années 1970, où la croissance était bien supérieure à la moyenne.

La plupart des techniciens travaillent dans le secteur de l'éducation et dans des services divers, tandis qu'une plus faible proportion est à l'emploi des trois paliers de gouvernement. Il est peu probable que l'emploi soit affecté par les fluctuations économiques, il est plutôt affecté par les dépenses consacrées aux bibliothèques par les gouvernements.

Les nouvelles technologies qui ont transformé les méthodes de travail des bibliothécaires à partir des années 1960 ont permis de réduire les frais de catalogage, ont encouragé la diffusion rapide des ouvrages et ont permis l'automatisation intégrale de la plupart des systèmes de bibliothèque. Il existe également de grandes bases de données spécialisées dans des domaines comme le droit, les brevets, la médecine et la chimie. D'autres techniques comme la surveillance à l'aide de codes à barres permettent de retrouver et d'identifier les usagers, tandis que les dispositifs de lecture aident à contrôler et à gérer les stocks en lisant les codes à barres et en entrant les données automatiquement. On ne sait pas vraiment quels effets tout cela aura sur l'emploi. Il se peut que les systèmes informatiques qui cataloguent les publications et contrôlent les prêts ouvrent de nouveaux débouchés aux techniciens, mais à mesure que les systèmes deviendront plus faciles à utiliser par le public, la croissance de l'emploi risque de ralentir au niveau des techniciens subalternes.

Salaires

Selon l'Enquête nationale sur les diplômés, les diplômés universitaires de 1982, qui étaient embauchés comme techniciens de bibliothèques en 1984, touchaient 14 471 $ par an, tandis que les diplômés des collèges communautaires et des cégeps touchaient 13 736 $.

Le tableau suivant indique l'échelle des salaires des techniciens de bibliothèques, par province et par type de bibliothèque.[1]

Colombie-Britannique	bibliothèques publiques en 1986 - 12 000 $ à 26 100 $; bibliothèques universités/collèges en 1986 - 13 440 $ à 28 000 $;
Alberta	bibliothèques du gouvernement provincial en 1985 - 19 080 $ à 26 580 $; bibliothèques publiques (Calgary) en 1984 - 15 390 $ à 31 179 $;
Saskatchewan	bibliothèques du gouvernement provincial en 1986 - 19 284 $ à 21 552 $; bibliothèques régionales et municipales en 1985 - 15 012 $ à 29 784 $;
Manitoba	bibliothèques du gouvernement provincial en 1984 - 17 362 $ à 22 998 $;
Ontario	bibliothèques du gouvernement provincial en 1986 - 16 557 $ à 27 742 $; bibliothèques publiques en 1984 - 12 959 $ à 21 550 $;
Québec	bibliothèques du gouvernement provincial en 1986 - 18 555 $ à 27 687 $;
N.-É.	bibliothèques du gouvernement provincial en 1986 - 17 080 $ à 24 012 $; bibliothèques publiques (Halifax) en 1985 - 15 645 $ à 23 604 $;
N.-B.	toutes les bibliothèques en 1985 - 14 066 $ à 21 970 $;
Î.-P.-É.	bibliothèques du gouvernement provincial en 1986 - 14 495 $ à 23 355 $;
Yukon	bibliothèques du gouvernement en 1986 - 27 420 $ à 31 925 $.

1. *Annuaire des bibliothèques canadiennes*, une vue d'ensemble des salaires des bibliothécaires, 1986.

Conseillers en orientation pédagogique ou professionnelle 2391

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	5 600	6 200	7 000	2.6	2.0	1.2
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	600	9.7	11.1
Débouchés dus à l'érosion	2 100	33.3	49.2
Débouchés totaux	2 700	43.1	60.3

1971 et 1981 (%)

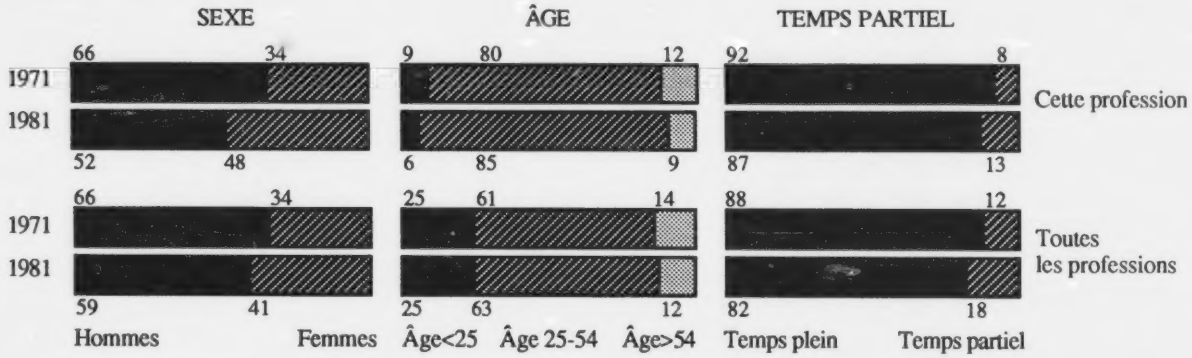

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind des services (87)	Administration publique (12)
- Éducation (78)	- Adm provinciale (7)
- Autre soins de santé (4)	- Adm fédérale (4)
- Autres services (2)	- Adm munic + autres (2)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1.6	Ontario	36.7
Île-du-Prince-Édouard	0.4	Manitoba	5.3
Nouvelle-Écosse	2.9	Saskatchewan	3.8
Nouveau-Brunswick	2.6	Alberta	10.2
Québec	22.2	Colombie-Britannique	14.7

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	48	11.6
- Université (1981-86)	366	88.4
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0.0

Conseillers en orientation pédagogique ou professionnelle 2391

Cadre de travail

Ce groupe de professionnels comprend les conseillers en orientation scolaire, les conseillers en développement de groupes et les conseillers en orientation professionnelle. Aujourd'hui, les fonctions d'un conseiller ne sont plus liées exclusivement aux activités scolaires et aux programmes d'études officiels des étudiants. On trouve de plus en plus de conseillers en orientation scolaire et professionnelle dans les entreprises, dans l'industrie, au gouvernement et dans les organismes communautaires. D'autres offriront leurs services en tant qu'experts-conseils. Les fonctions d'un conseiller consistent notamment à aider les personnes dans leur choix de carrière à diverses étapes de leur cheminement ainsi que dans l'acquisition des compétences de base nécessaires pour réussir dans une société qui évolue rapidement.

Les conseillers en orientation professionnelle commencent par évaluer les besoins d'un client et offrir les services de consultation appropriés. Au cours de l'étape de l'évaluation, le client est soumis à une série de tests pour déterminer ses capacités, compétences, aptitudes, intérêts et motivations. Après une analyse minutieuse des résultats des tests, le conseiller convoque le client afin de discuter de techniques de recherche d'emploi. D'autres conseillers travaillent avec des groupes particuliers qui présentent des besoins spécifiques comme les retraités, les personnes handicapées, les femmes, les minorités ethniques, les immigrants, les détenus, les chômeurs et les apprentis.

Études et compétences

Les prérequis de base à cette profession sont des études universitaires de premier cycle avec spécialisation en éducation, en psychologie, en travail social et (ou) en sociologie. Une maîtrise dans un domaine d'études connexes constitue un atout. Au Québec, la Corporation professionnelle d'orientation du Québec exige que ses membres détiennent une maîtrise. La plupart des systèmes scolaires exigent du conseiller qu'il détienne un brevet d'enseignement.

Sources de la main-d'oeuvre

Les études postsecondaires constituent la principale voie d'accès à cette profession. Les personnes qui réintègrent la population active et les immigrants s'ajoutent à la main-d'oeuvre. On estime que le nombre de personnes ayant exercé une profession connexe sera supérieur au nombre de personnes qui abandonneront le domaine de l'orientation pour se consacrer à d'autres professions. On peut donc penser que pour nombre de ces personnes, les professions liées à l'orientation se situent à un moment éloigné dans le cheminement de leur carrière.

De 1971 à 1981, le nombre de femmes qui ont choisi cette carrière a augmenté considérablement, à tel point qu'elles sont aujourd'hui à peu près aussi nombreuses que les hommes. L'âge moyen (38 ans) de même que la répartition selon les groupes d'âge dans cette profession sont restés relativement les mêmes depuis 1971 bien que le profil d'âge plus jeune que la moyenne indique que ce sont des nouveaux diplômés qui exercent cette profession et que les travailleurs plus âgés sont promus à des postes au niveau de l'administration ou de la gestion. La carrière d'un conseiller en orientation s'échelonne habituellement sur une période d'environ 20 ans, et elle débute habituellement vers l'âge de 20 ou 30 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Selon les prévisions relatives au secteur de l'enseignement, l'emploi dans cette profession devrait croître à peu près au même rythme que la moyenne au cours des huit prochaines années. La majorité des conseillers en orientation scolaire et professionnelle travaillent dans le secteur de l'éducation: quelque 10 % des emplois se trouvent aux trois paliers de l'administration publique. Les emplois de conseiller dans le secteur des services sont insensibles aux récessions; les pertes d'emplois sont relativement moins nombreuses pendant les périodes de ralentissement économique. Toutefois, les emplois dans ces professions peuvent être quelque peu tributaires des niveaux de financement des établissements d'enseignement par les provinces et des niveaux d'embauche.

En raison des changements qui se produisent dans le secteur de l'éducation, on pourrait assister à un accroissement de la demande de conseillers ainsi qu'à un relèvement du niveau de leurs compétences. La tendance au retour aux études observée chez les personnes de tous âges entraîne un accroissement de l'effectif scolaire et du nombre d'étudiants qui pourraient avoir besoin de services de consultation. La mise en oeuvre de programmes d'action positive et d'équité en matière d'emploi pourra faire augmenter la demande de conseillers qui sont en mesure de satisfaire aux besoins des clients spéciaux.

On prévoit que les inscriptions augmenteront dans les écoles secondaires au début des années 1990 mais les restrictions financières pourraient limiter les perspectives d'emploi. Celles-ci seront meilleures pour les conseillers qui offrent des services aux étudiants plus âgés puisque leur nombre augmentera.

Salaires

Les salaires des conseillers varient en fonction du genre d'organisme pour lesquels ils travaillent. Dans le système d'écoles publiques, les conseillers gagnent le même salaire que les enseignants. Les salaires des conseillers en orientation scolaire et professionnelle qui sont rémunérés par les gouvernements provinciaux étaient les suivants en 1985-1986.

Province	Titre	Salaire annuel
Colombie-Britannique	Conseiller-Apprentissage et formation industrielle	26 983 $ - 40 615 $
Alberta	Conseiller en orientation scolaire	31 680 $ - 45 180 $
	Conseiller adjoint en orientation scolaire	21 180 $ - 27 540 $
Ontario	Superviseur	39 707 $ - 48 530 $

Selon l'Enquête nationale de 1984 sur les diplômés, le salaire annuel moyen versé aux diplômés de 1982 travaillant dans ce domaine était de 25 477 $ et de 16 276 $ pour les diplômés de collèges communautaires et de cégeps.

Ministres du culte 2511

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	23 800	26 400	28 000	1,6	2,0	0,6
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	1 200	4,6	11,1
Débouchés dus à l'érosion	15 400	57,5	49,2
Débouchés totaux	16 600	62,1	60,3

1971 et 1981 (%)

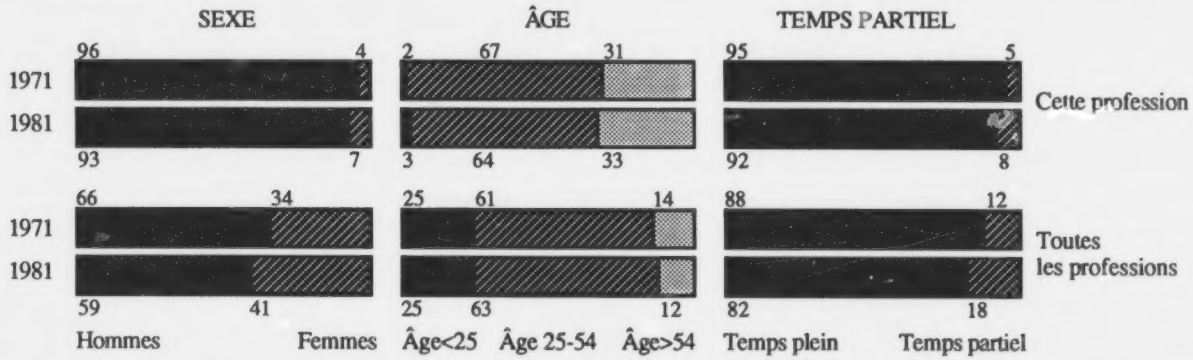

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind des services (98)
- Religion (94)
- Hôpitaux (3)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	3,6	Ontario	33,8
Île-du-Prince-Édouard	1,0	Manitoba	4,7
Nouvelle-Écosse	3,9	Saskatchewan	6,2
Nouveau-Brunswick	4,3	Alberta	9,9
Québec	22,3	Colombie-Britannique	9,8

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	0	0,0
- Université (1981-86)	320	100,0
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0,0

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Ressources humaines
L'Église épiscopale du Canada
600 rue Jarvis
Toronto, Ontario M4Y 2J6
(416) 924-9192

Board of Jewish Education
suite 232
4600 rue Bathurst
Willowdale, Ontario M2K 3V3
(416) 633-7770

Ministres du culte

2511

Cadre de travail

Ce groupe professionnel comprend les évêques, les vicaires, les missionnaires, les évangélistes, les prêtres, les rabbins et les officiers de l'Armée du Salut. Bien qu'il existe des centaines de confessions différentes au Canada, le travail des ecclésiastiques est essentiellement le même dans chaque cas : diriger les services du culte et les cérémonies spéciales, enseigner, conseiller les fidèles, administrer les biens et établir des relations communautaires. La plupart des membres du clergé assument des fonctions de chefs religieux dans les églises et synagogues. Certains membres du clergé occupent des postes à titre d'aumônier dans les forces armées, les services correctionnels et les hôpitaux, sur les campus universitaires ou en tant que missionnaire au pays ou à l'étranger.

Études et compétences

La formation exigée pour devenir ministre du culte varie d'une confession à l'autre. Certaines n'exigent qu'un certificat en études religieuses, d'autres un BA dans une discipline quelconque en plus d'un bac ou d'une maîtrise en théologie. En outre, certaines églises imposent une période d'internat pendant laquelle l'aspirant s'initie aux activités pratiques de son ministère sous la supervision d'un ministre expérimenté. Ainsi, pour devenir un membre du clergé il faut entre deux et sept ans. Dans le cas des candidats plus âgés et expérimentés, il est possible de faire exception aux conditions requises.

Sources de la main-d'oeuvre

La majorité de ceux qui adoptent cette profession détiennent un baccalauréat (78 %) en sciences religieuses/théologie, en psychologie ou en sociologie, ou un diplôme universitaire supérieur (22 %) en sciences religieuses/théologie. En se fondant sur la situation de 1985, l'on prévoit qu'au cours de la période visée quelque 3 700 étudiants se joindront à la profession après avoir terminé leurs études. Les personnes qui réintègrent la population active et les immigrants constituent également une source importante de candidats pour le clergé.

Historiquement (en partie pour des raisons doctrinales), les hommes ont été plus nombreux dans les divers ministères, bien que des mouvements récents en faveur de l'ordination des femmes aient commencé à changer cette situation. La profession compte une très forte proportion de membres assez âgés. Au moment du recensement de 1981, environ 33 % de tous les ministres avaient plus de 54 ans et 5 % d'entre eux étaient âgés de plus de 70 ans. L'âge moyen (48 ans) est demeuré à peu près le même depuis 1971. La plupart se joignent au clergé entre 30 et 34 ans et le quittent entre 60 et 64 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Le taux de croissance de l'emploi chez les ministres du culte était de loin inférieur à celui de l'ensemble des professions dans les années 1970, mais on prévoit qu'il augmentera à un rythme au moins aussi rapide que la moyenne entre 1986 et 1995.

Au cours de la période visée, l'on prévoit qu'il faudra 15 000 nouveaux candidats pour remplacer les personnes qui quittent la profession pour diverses raisons (retraite, retour aux études, décès, émigration). Ces besoins s'ajoutent aux 1 300 emplois qui devraient normalement être créés.

La situation des ministres du culte dans le marché du travail est meilleure que celle de la majorité des professions comme l'indique leur faible taux de chômage.

La majorité des ministres du culte travaillent dans le secteur des services religieux et un nombre relativement faible oeuvrent dans les hôpitaux et l'administration publique. L'emploi est généralement stable. Cette profession perd très peu d'emplois en pareille conjoncture. Les services offerts par les ecclésiastiques peuvent augmenter pendant un ralentissement économique.

Certaines confessions font actuellement face à des pénuries graves, tandis que d'autres ont une demande trop abondante de diplômés. Le fait d'avoir des compétences et une formation spéciales, les nouveaux diplômés n'éprouveront aucune difficulté à trouver un emploi dans un secteur non liturgique tel que celui des conseillers ou des travailleurs sociaux.

Salaires

Les rabbins négocient leur salaire directement avec la congrégation. Celui-ci peut varier en fonction de divers critères dont la nature des fonctions, la réputation, la taille et l'emplacement de la congrégation. La plupart des rabbins peuvent s'attendre à gagner au départ entre 18 000 $ et 23 000 $, et il n'est pas rare qu'un rabbin expérimenté touche de 40 000 $ à 100 000 $ par année. En plus de leur salaire, la plupart des rabbins reçoivent des allocations semblables à celles des autres ecclésiastiques, notamment pour couvrir leurs frais d'automobile.

Les ministres de l'Église Unie négocient également leurs conditions salariales avec la congrégation des fidèles, ce qui fait que leurs salaires varient beaucoup.

Le salaire moyen d'un curé catholique est d'environ 725 $ par mois, soit un salaire de 345 $ plus une allocation de 380 $ pour les frais d'automobile. La chambre et pension, ainsi que les frais dentaires et médicaux sont également couverts.

Les prêtres diocésains d'une ville métropolitaine touchent un salaire minimum de 12 700 $ à leur ordination. Après sept à 10 ans de service, ils reçoivent en général un salaire variant de 16 900 $ à 17 860 $. Les prêtres bénéficient en outre d'allocations de voyage et d'un régime d'assurance-dentaire.

Professeurs d'université 2711

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	30 800	34 100	39 100	3.3	2.1	1.6
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	4 600	13.4	11.1
Débouchés dus à l'érosion	9 800	28.4	49.2
Débouchés totaux	14 400	41.8	60.3

1971 et 1981 (%)

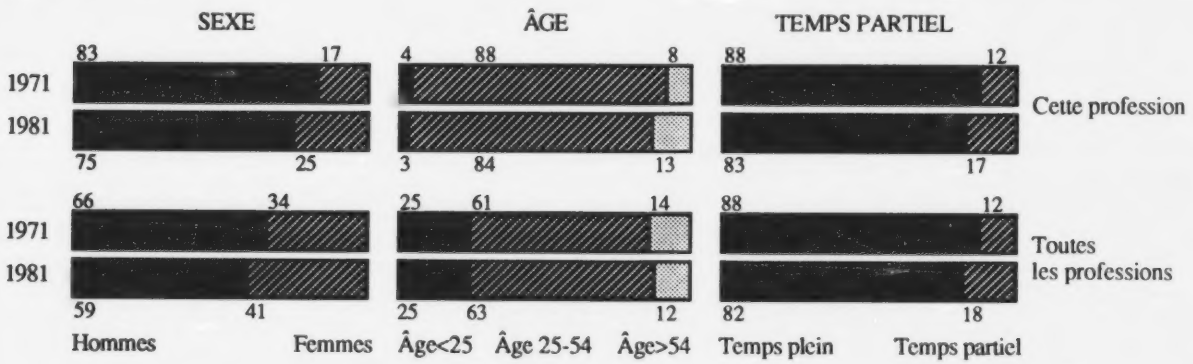

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind des services (100)
- Éducation (100)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1.8	Ontario	36.6
Île-du-Prince-Édouard	0.3	Manitoba	4.8
Nouvelle-Écosse	4.4	Saskatchewan	3.8
Nouveau-Brunswick	2.9	Alberta	9.4
Québec	26.3	Colombie-Britannique	9.6

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	4	0.5
- Université (1981-86)	752	99.5
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0.0

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Association canadienne du personnel administratif universitaire
151 rue Slater
Ottawa, Ontario K1P 5N1
(613) 563-1236

Professeurs d'université 2711

Cadre de travail

Ce groupe professionnel englobe tous les postes des enseignants au niveau universitaire : professeur, chargé de cours, chargé de cours pratique et boursier. Les professeurs doivent préparer du matériel didactique, enseigner, publier régulièrement dans leur spécialité de recherche, noter les travaux des étudiants et participer en outre aux réunions des comités du conseil d'administration. Les fonctions d'un professeur d'université à temps plein sont diversifiées, étendues et exigeantes.

Études et compétences

Il faut tout au moins détenir une maîtrise pour obtenir un poste d'enseignant à l'université. Cependant, la compétition étant de plus en plus forte, un doctorat est presque devenu indispensable.

Sources de la main-d'oeuvre

Les personnes qui exercent cette profession ont fait des études universitaires. Les immigrants et les personnes qui réintègrent le marché du travail augmentent aussi la main-d'oeuvre. Des données préliminaires indiquent que le nombre de personnes provenant de professions connexes sera légèrement supérieur à celui des personnes qui quittent ce secteur pour exercer une autre profession, ce qui porte à croire que pour plusieurs, l'enseignement universitaire représente l'aboutissement de leur plan de carrière.

L'effectif de la profession est constitué principalement d'hommes, mais la proportion de femmes est à la hausse et devrait continuer de s'accroître. La répartition des professeurs d'université d'un bout à l'autre du Canada est semblable à la répartition de la population.

Selon les données du recensement, l'âge moyen (41 ans) des membres de cette profession a peu changé entre 1971 et 1981. L'Association des universités et collèges du Canada (AUCC) croit que l'âge moyen est maintenant plus élevé. La carrière d'un professeur d'université dure en moyenne 30 ans. On se joint habituellement à la profession entre 30 et 34 ans, pour prendre sa retraite entre 60 et 64 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

La croissance de l'emploi dans ce groupe professionnel était de loin supérieure à la moyenne au cours des années 1970 en raison de la croissance rapide du secteur de l'éducation, mais elle a beaucoup ralenti depuis et continuera de le faire, car les contraintes démographiques et financières rendent peu probable une telle croissance à moyen terme. Par conséquent, on prévoit actuellement un taux de croissance de l'emploi modéré et légèrement supérieur à celui de l'emploi dans l'ensemble de l'économie. Comme la main-d'oeuvre expérimentée de cette profession est plus âgée que la moyenne, on estime que le recrutement de candidats pour combler les vacances dues aux départs, aux décès et aux retraites sera un peu plus élevé que la moyenne de l'ensemble des professions.

L'augmentation du nombre des inscriptions indique que les professeurs d'université ont bénéficié d'une conjoncture du marché très favorable depuis 1981. Comparativement aux autres professions, l'enseignement universitaire est celle qui a bénéficié des conditions du marché les meilleures.

Bien que l'emploi dans ce groupe professionnel ne soit pas sensible aux fluctuations du marché, en période de ralentissement économique il pourrait survenir des restrictions sur le plan du financement. La fluctuation de l'emploi n'est pas de nature saisonnière, puisque la période d'enseignement s'étend en général de septembre à avril. Comme les changements technologiques portent habituellement sur les aides à l'enseignement, il est peu probable qu'ils influent sur les niveaux d'emploi.

Salaires

Le traitement des professeurs d'université varie en fonction des responsabilités d'enseignement (chargé de cours ou professeur titulaire), du nombre d'années d'expérience, de la période d'affectation ainsi que de la taille de l'université. Selon l'AUCC, le traitement moyen d'un professeur d'université peut varier comme suit : 30 600 $[1] pour un chargé de cours, 47 800 $ pour un professeur agrégé et 62 000 $ pour un professeur titulaire. Plusieurs professeurs d'universités augmentent leurs revenus en participant à des projets de recherche financés par des organismes indépendants.

1. Statistique Canada 1985-1986. Données préliminaires non publiées. Ces chiffres n'incluent pas les universités du Québec.

Professeurs aux niveaux primaire et préscolaire 2731

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	164 500	178 200	202 000	1.6	1.6	1.4
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	21 400	11.9	11.1
Débouchés dus à l'érosion	49 200	27.3	49.2
Débouchés totaux	70 600	39.1	60.3

1971 et 1981 (%)

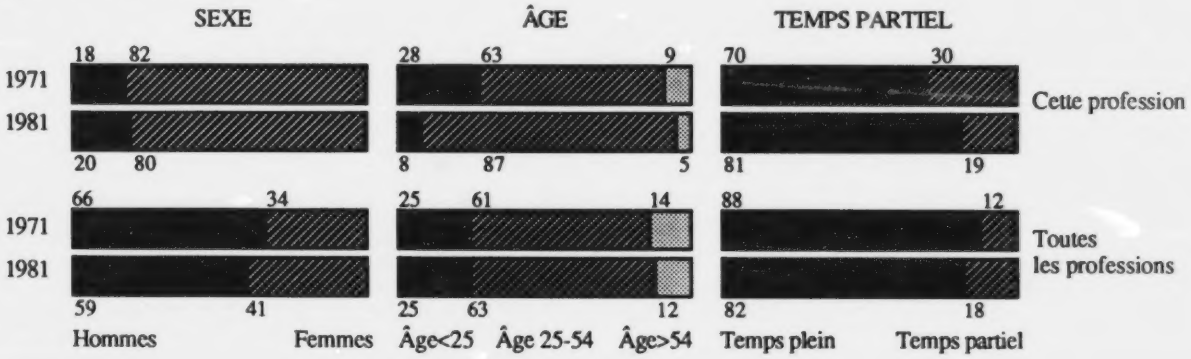

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind des services (100)
- Éducation (100)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	2.7	Ontario	39.0
Île-du-Prince-Édouard	0.5	Manitoba	4.3
Nouvelle-Écosse	3.3	Saskatchewan	4.0
Nouveau-Brunswick	2.6	Alberta	8.9
Québec	23.1	Colombie-Britannique	11.3

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	598	7.2
- Université (1981-86)	7 602	91.4
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	119	1.4

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants
110, av Argyle
Ottawa, Ontario K2P 1B4
(613) 232-1505

Professeurs aux niveaux primaire et préscolaire 2731

Cadre de travail

Ce groupe professionnel comprend tous les enseignants du préscolaire et du primaire (de la première à la sixième année). Ces enseignants sont surtout des généralistes qui enseignent à des enfants de 5 à 12 ans. Ils peuvent enseigner toutes les matières dans une classe, bien qu'il y ait dans beaucoup d'écoles des spécialistes en éducation physique, en musique et en bibliothéconomie. Au niveau préscolaire, les enseignants ne dispensent pas seulement un programme de base, ils sont également responsables de développer chez l'enfant des habiletés telles que l'attention soutenue, d'aider l'enfant à acquérir de bonnes habitudes personnelles et sociales, de l'inciter à poser des questions, à trouver des réponses et à apprendre à faire face aux problèmes. Ces enseignants doivent donc se préparer à fond et être capables de présenter des leçons adaptées aux besoins personnels de leurs élèves. À ces niveaux, les enfants ont souvent besoin de rééducation ou d'aide supplémentaire. Ces enseignants ont la charge de surveiller les progrès de leurs élèves et d'étudier leurs besoins de concert avec les parents et d'autres spécialistes de l'enseignement. Souvent, leur journée de travail s'allonge puisqu'ils sont tenus de participer à des activités parascolaires.

Études et compétences

Pour enseigner aux niveaux primaire et préscolaire, il faut au moins avoir terminé un baccalauréat en arts/éducation. Dans certaines provinces, ce dernier s'obtient après quatre ans d'études universitaires suivant l'obtention d'un diplôme d'études secondaires. Dans certaines autres provinces, l'étudiant doit obtenir un baccalauréat de premier cycle et ensuite, après un an d'études, obtenir un baccalauréat en éducation. Dans chacune des dix provinces canadiennes, pour enseigner dans le réseau des écoles publiques, un certificat d'aptitude professionnelle est obligatoire. Les enseignants qui désirent exercer leur métier dans une autre province n'ont aucune garantie que leur brevet d'enseignement y sera reconnu. Cependant, il existe un certain nombre d'ententes qui permettent de reconnaître l'accréditation des enseignants d'une autre province. Les personnes qui songent à faire carrière dans l'enseignement primaire doivent manifester un intérêt sincère pour les enfants et être capables de susciter le désir d'apprendre. Pour exercer ce métier, il faut être prêt à y consacrer beaucoup de temps et d'énergie et à supporter beaucoup de tensions.

Sources de la main-d'oeuvre

Le réseau d'enseignement postsecondaire régulier est la principale source de nouveaux candidats à ces professions. Les autres sources sont les personnes qui désirent se réintégrer à la population active et, dans une moindre mesure, les immigrants. Les données préliminaires indiquent que le nombre de personnes quittant ce groupe professionnel pour exercer un métier connexe dépassera légèrement le nombre de personnes faisant l'inverse.

Bien que les femmes l'emportent en nombre au niveau préscolaire, les hommes commencent à y accéder. L'âge moyen (36 ans) demeure à peu près le même depuis 1971. Les personnes qui débutent dans ces professions ont entre 25 et 29 ans, et la carrière type s'étend sur 25 à 30 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Pendant les années 1970, la croissance de l'emploi dans ce groupe professionnel a été inférieure à la moyenne de l'ensemble des professions, mais elle a depuis légèrement dépassé le taux de croissance moyen de 1.1 %. On s'attend que l'emploi des enseignants du primaire se maintienne au-dessus de la moyenne d'ici 1995, et que l'embauche pour remplacer les personnes qui décèdent et qui prennent leur retraite soit à peu près conforme à la moyenne de l'ensemble des professions.

Pour les enseignants du primaire, les conditions actuelles du marché du travail se sont un peu améliorées au cours des deux dernières années comme l'indique la diminution du nombre de prestataires de l'assurance-chômage. On prévoit une croissance de l'emploi due aux enfants issus de la poussée démographique qui atteignent l'âge de l'école primaire, ce qui entraînera une hausse de la demande pour les services d'enseignants. Un financement plus élevé de la part des provinces sera un facteur déterminant de la croissance de l'emploi.

Il faut également tenir compte du travail à temps partiel sous la forme de suppléance et d'enseignement spécialisé (la musique, les arts, etc.). Les progrès technologiques (ordinateurs, guides d'enseignement perfectionnés) améliorent les méthodes didactiques, mais on ne s'attend pas à ce que la technologie influe directement sur la situation de l'emploi.

L'avancement dans cette carrière se produit dans le domaine de l'administration, soit de directeur de département à directeur d'école à membre d'un conseil scolaire.

Salaires

Dans la plupart des provinces, l'échelle normale des salaires et les avantages sociaux découlent des négociations entre les représentants des associations d'enseignants et du gouvernement. Les salaires que les enseignants diplômés ont reçu en 1986 sont les suivants[1] : Terre-Neuve, 30 295 $; Île-du-Prince-Édouard, 31 286 $; Nouvelle-Écosse, 37 368 $; Ontario, 37 679 $; Nouveau-Brunswick, 32 412 $; Manitoba, 35 318 $; Saskatchewan, 33 583 $; Colombie-Britannique, 37 500 $; Yukon, 43 578 $ et Territoires du Nord-Ouest, 43 383 $.

L'Enquête nationale de 1984 sur les diplômés indique que les diplômés universitaires de 1982, qui occupaient en 1984 un emploi à plein temps, touchaient un salaire annuel moyen de 24 436 $.

1. Statistique Canada, *Caractéristiques des enseignants des écoles publiques primaires et secondaires*, 1984-1985.

Professeurs au niveau secondaire 2733

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	131 000	145 500	164 200	2.0	2.1	1.4
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	17 000	11.5	11.1
Débouchés dus à l'érosion	36 800	25.0	49.2
Débouchés totaux	53 800	36.6	60.3

1971 et 1981 (%)

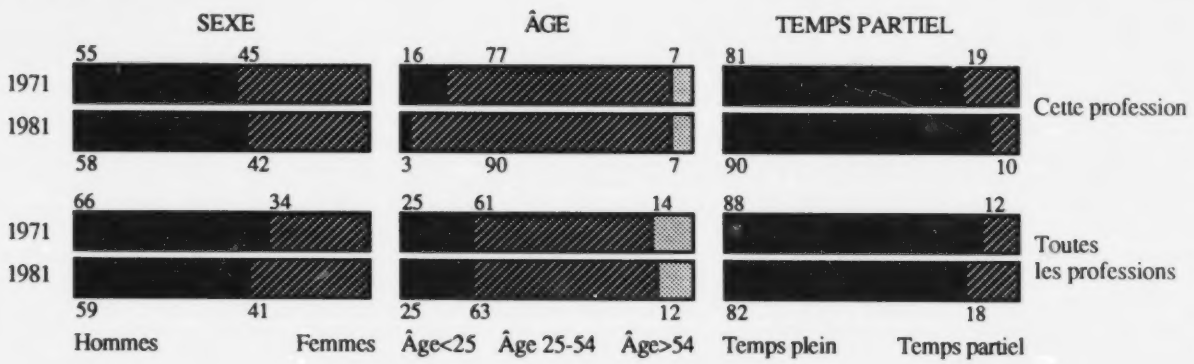

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind des services (100)
- Éducation (100)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	2.2	Ontario	32.1
Île-du-Prince-Édouard	0.4	Manitoba	4.0
Nouvelle-Écosse	3.9	Saskatchewan	3.8
Nouveau-Brunswick	2.9	Alberta	8.4
Québec	31.9	Colombie-Britannique	10.2

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	28	0.6
- Université (1981-86)	4 665	99.4
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0.0

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants :
110, av Argyle
Ottawa, Ontario K2P 1B4
(613) 232-1505

Professeurs au niveau secondaire 2733

Cadre de travail

Les professeurs de ce groupe professionnel enseignent à des jeunes fréquentant des écoles secondaires de 1er et de 2e cycles. Tout comme les autres enseignants, il sont chargés de dispenser un programme de base. Toutefois, la plus grande partie de l'enseignement, sinon tout l'enseignement, est donnée par des professeurs qui ont reçu une formation spécialisée dans un domaine tel que les mathématiques, les sciences, les langues ou les matières techniques.

Les enseignants du secondaire doivent consacrer beaucoup de temps à faire de la recherche dans les matières de leur enseignement, à préparer leurs cours et à décider de la façon de présenter leur sujet et de susciter l'intérêt des élèves. Ils sont souvent tenus de participer à des activités parascolaires. Ils travaillent 50 heures par semaine. Par ailleurs, les congés sont nombreux si l'on tient compte des congés d'école déterminés et des mois d'été.

Un emploi dans cette profession exige habituellement un bac en éducation. En Ontario, l'obtention de ce baccalauréat doit être précédée d'un diplôme universitaire. Dans les autres provinces, on exige différentes compétences en plus du baccalauréat en éducation. Dans toutes les provinces, les professeurs qui souhaitent enseigner dans le réseau des écoles publiques doivent obligatoirement avoir un certificat d'aptitude professionnelle. Les enseignants qui désirent exercer leur métier dans une autre province n'ont aucune garantie que leur brevet d'enseignement y sera reconnu bien qu'il existe certaines ententes à ce sujet. Les membres de ce groupe professionnel doivent manifester un intérêt sincère pour les jeunes et susciter chez eux le désir d'apprendre.

Sources de la main-d'oeuvre

La principale source de nouveaux candidats dans cette profession est le réseau d'enseignement postsecondaire régulier. Les autres sources de main-d'oeuvre sont les personnes qui désirent se réintégrer à la population active et les immigrants. Bien qu'il soit impossible de mesurer de façon précise le mouvement des personnes d'une profession à une autre, on prévoit que pendant la période visée, les arrivées de personnes exerçant une profession connexe dépasseront légèrement les départs vers une autre profession.

Dans cette profession, les hommes l'emportent en nombre; cependant, la proportion de femmes y est supérieure à la moyenne de l'ensemble des professions. La moyenne d'âge des personnes exerçant cette profession est passée de 35 ans en 1971 à 41 ans en 1985. De même, la proportion de personnes qui ont entre 25 et 54 ans a augmenté de façon considérable.

Les personnes qui débutent dans cette profession ont habituellement entre 25 et 29 ans et l'âge de la retraite s'échelonne entre 55 et 59 ans, soit une carrière d'une durée moyenne de 30 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Pendant les années 1970, le taux de croissance de l'emploi des enseignants du secondaire était inférieur au taux moyen de l'ensemble des professions. On s'attend que pendant la période de prévisions il demeure conforme au mode de croissance actuel qui est sensiblement le même que celui de l'ensemble des professions. Etant donné la tendance démographique actuelle, il y aura une augmentation de la demande d'enseignants du secondaire vers les dernières années de la période visée.

Dans les conditions actuelles du marché du travail, les enseignants du secondaire comptent un nombre moindre de prestataires d'assurance-chômage que les enseignants du primaire. Ceci reflète les différences actuelles dans la tendance démographique et dans l'offre entre ces deux groupes d'enseignants.

À ce niveau comme aux autres niveaux de l'enseignement, il y a du travail à temps partiel, et la fluctation saisonnière n'est pas structurelle en raison des longues vacances d'été. L'avancement dans cette carrière se produit dans le domaine de l'administration scolaire où les postes de directeur de département et de coordonnateur sont la voie normale pour progresser. On prévoit que l'embauche pour remplacer les personnes qui décèdent et qui prennent leur retraite sera conforme à la moyenne en raison de la structure par âge des enseignants du secondaire qui est similaire à celle de la moyenne de l'ensemble des professions.

Salaires

La rémunération des enseignants du primaire et du secondaire se fait selon la même échelle des salaires. Cependant, la moyenne des salaires des enseignants du secondaire est supérieure parce qu'ils ont une formation plus poussée et sont plus expérimentés. La répartition des salaires moyens, en 1985, selon les provinces se présente comme suite : Terre-Neuve 33 454 $; Île-du-Prince-Édouard 32 977 $; Nouvelle-Écosse 38 063 $; Ontario 42 701 $; Nouveau-Brunswick 35 153 $; Manitoba 38 483 $; Saskatchewan 36 025 $; Colombie-Britannique 41 000 $; Yukon 45 935 $ et Territoires du Nord-Ouest 47 482 $.

Selon l'Enquête nationale de 1984, les diplômés universitaires de 1982 embauchés à temps plein touchaient un salaire annuel moyen de 27 207 $.

1. Statistique Canada, *Caractéristiques des enseignants des écoles publiques primaires et secondaires*, 1984-1985.

Professeurs d'écoles techniques et professionnelles 2791

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	27 900	34 700	39 800	12,5	4,5	1,6
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	4 700	13,3	11,1
Débouchés dus à l'érosion	6 500	18,5	49,2
Débouchés totaux	11 200	31,8	60,3

1971 et 1981 (%)

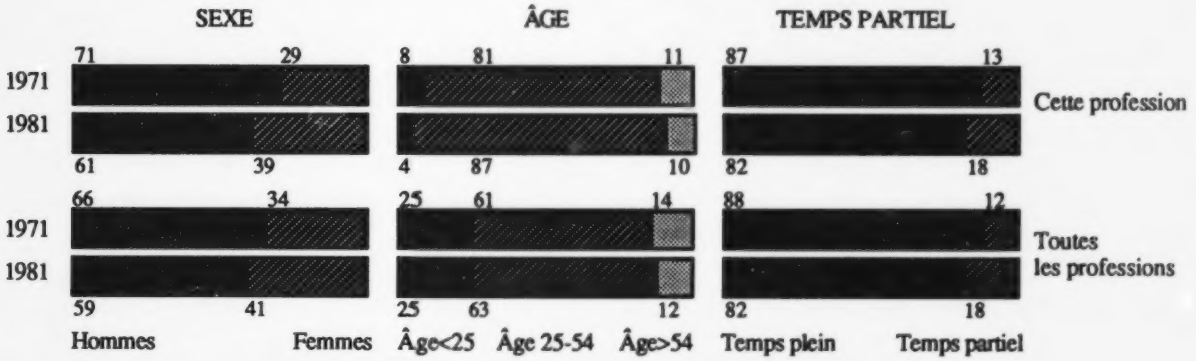

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind des services (96)	Administration publique (3)
- Éducation (94)	- Adm fédérale (2)
	- Adm provinciale (2)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	2,7	Ontario	31,9
Île-du-Prince-Édouard	0,5	Manitoba	2,7
Nouvelle-Écosse	3,4	Saskatchewan	1,8
Nouveau-Brunswick	2,4	Alberta	8,0
Québec	35,3	Colombie-Britannique	11,1

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	77	6,9
- Université (1981-86)	1 031	93,1
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0,0

Professeurs d'écoles techniques et professionnelles 2791

Cadre de travail

Les professeurs des collèges communautaires et des cégeps enseignent dans une vaste gamme de domaines aux niveaux postsecondaire et des métiers dont les services médicaux et dentaires, le secrétariat et les affaires, les services communautaires et de bien-être et la science du comportement, l'électronique, les métiers techniques, les arts, l'aéronautique et la mécanique du matériel lourd ainsi que les métiers du bâtiment. Bien que les fonctions des professeurs des collèges et des écoles professionnelles varient selon le mandat, l'importance, la matière et le degré d'instruction, il existe des similarités dans les tâches et les responsabilités générales. Tous ces professeurs enseignent au moyen d'exposés, de démonstrations ou de travaux de laboratoire. Les enseignants qui s'occupent de programmes de formation professionnelle utilisent le laboratoire ou l'approche pratique pour superviser leurs élèves engagés dans des travaux individuels ou de groupe. D'autres tâches ressemblent à celles qui sont accomplies à d'autres niveaux d'enseignement, à savoir préparer des cours, noter des travaux et des examens, etc. Après avoir acquis de l'expérience, ces enseignants peuvent accéder à des postes qui comportent des fonctions administratives et de supervision, tels ceux de directeur de département ou de directeur de programmes.

Études et compétences

Un emploi dans cette profession exige de 13 à 16 ans de scolarité, dont deux, trois ou quatre années de préparation précise dans le domaine de spécialisation choisi. Plusieurs années d'expérience pratique et de cours avancés en éducation sont considérés un avantage et presque une nécessité.

Sources de la main-d'oeuvre

Le réseau des écoles postsecondaires est la principale source de nouveaux candidats à laquelle s'ajoutent les personnes qui réintègrent la population active, les militaires et les immigrants.

Dans cette profession, les hommes l'emportent en nombre; toutefois pendant la décennie 1971-1981, le pourcentage des femmes a augmenté de façon importante. On prévoit que cette tendance se poursuivra. La majorité des personnes exerçant cette profession se trouvent au Québec et en Ontario.

La moyenne d'âge (39 ans) et demeurée relativement la même depuis 1971. Cependant, la structure par âge a varié en raison de l'augmentation du nombre d'enseignants âgés de 25 à 54 ans. La carrière type commence ordinairement entre les âges de 30 et 34 ans et s'étend sur une période de 30 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Pendant les années 1970, l'emploi des enseignants de collèges communautaires et de cégeps a enregistré un taux de croissance annuel phénoménal, soit 12,5 % en moyenne. Cette croissance a immédiatement suivi la hausse étonnante de l'inscription dans les collèges et l'augmentation du nombre des établissements scolaires. La situation s'étant stabilisée dans les deux cas, on s'attend que le taux de croissance soit plutôt modéré pendant la période à l'étude.

Les conditions actuelles du marché du travail sont plutôt bonnes comme l'indique le nombre inférieur à la moyenne de prestataires d'assurance-chômage. On prévoit que d'ici 1995 la majorité des débouchés viendront des décès et des retraites et que l'embauche pour combler ces pertes sera conforme à la moyenne de l'ensemble des professions.

Il faut tenir compte de l'emploi à temps partiel puisque ces enseignants sont embauchés pour plusieurs semestres et à contrat à court terme. Les fluctuations saisonnières, bien que structurelles, ne sont pas aussi prononcées qu'aux niveaux primaire et secondaire. Beaucoup de collèges communautaires, de cégeps et d'instituts de technologie offrent un grand nombre de cours d'été. Les progrès technologiques influent sur les méthodes didactiques grâce à l'utilisation d'ordinateurs et, en milieu technique, d'appareils spécifiques. Cependant, comme pour les autres secteurs de l'enseignement, on ne s'attend pas à ce que les changements technologiques modifient la situation de l'emploi.

Salaires

En 1984-1985, les enseignants des collèges communautaires et des cégeps gagnaient au Canada entre 29 000 $ et 42 000 $ par année. Les salaires dépendent évidemment des compétences professionnelles, de l'expérience et du lieu de travail. Le tableau qui suit indique les différences de salaires de ces enseignants selon les provinces, sauf le Québec.[1]

Terre-Neuve	37 600 $
Île-du-Prince-Édouard	32 400
Nouvelle-Écosse	36 000
Nouveau-Brunswick	35 900
Ontario	41 300
Manitoba	37 800
Saskatchewan	38 200
Alberta	38 200
Colombie-Britannique	41 700

L'Enquête nationale de 1984 sur les diplômés révèle que les diplômés universitaires de 1982 embauchés à temps plein recevaient un salaire moyen de 27 702 $ comparativement à 16 114 $ pour les diplômés de collèges communautaires et de cégeps.

1. Statistique Canada, n° de catalogue 81-254, 1984-1985.

Professeurs d'enfance exceptionnelle 2795

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	20 200	24 000	26 800	13,8	3,6	1,3
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	2 500	10,5	11,1
Débouchés dus à l'érosion	2 800	11,5	49,2
Débouchés totaux	5 300	22,0	60,3

1971 et 1981 (%)

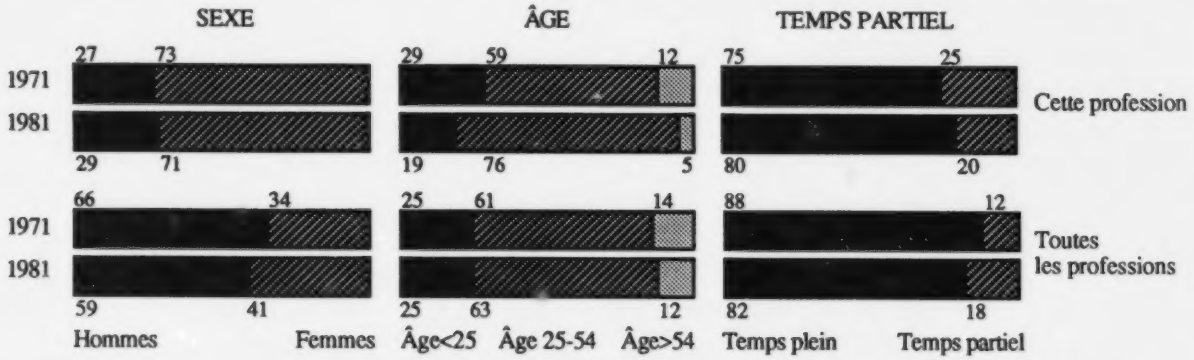

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind des services (96)
- Éducation (60)
- Autre soins de santé (26)
- Hôpitaux (7)

Administration publique (3)
- Adm provinciale (3)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	2,5	Ontario	28,7
Île-du-Prince-Édouard	0,3	Manitoba	2,7
Nouvelle-Écosse	2,5	Saskatchewan	2,2
Nouveau-Brunswick	2,0	Alberta	7,0
Québec	43,9	Colombie-Britannique	8,3

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	441	21,7
- Université (1981-86)	1 563	76,8
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	30	1,5

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Statistique Canada
Section de l'enseignement primaire et secondaire
16-B, édifice R.H. Coates
Ottawa, Ontario K1A 0T6
(613) 951-1500

Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants
110, av Argyle
Ottawa, Ontario K2P 1B4
(613) 232-1505

Professeurs d'enfance exceptionnelle 2795

Cadre de travail

Les éducateurs de ce groupe professionnel enseignent aux non-voyants, aux malentendants, aux handicapés physiques et mentaux, de même qu'aux étudiants doués et privilégiés. Ils évaluent les besoins et capacités uniques de leurs étudiants afin de choisir les méthodes d'enseignement et les programmes d'éducation qui peuvent s'adapter le mieux à ces étudiants. Ils adaptent les programmes d'enseignement aux besoins spécifiques des étudiants.

Le nombre moyen d'étudiants par classe est inférieur à celui d'une classe habituelle; les éducateurs visent un apprentissage global plutôt qu'académique en développant, chez ces enfants, leurs habiletés de base vitales, sociales et culturelles de même que la communication et la compréhension.

Études et compétences

Le niveau de scolarité minimum requis pour exercer cette profession est deux à quatre ans de préparation professionnelle spécifique, un baccalauréat en éducation incluant des cours en enfance exceptionnelle. La plupart des personnes qui entrent dans cette profession ont des antécédents dans l'enseignement primaire et secondaire, l'orientation scolaire, l'éducation physique et la psychologie. Bien que l'accréditation provinciale soit obligatoire pour enseigner dans le système scolaire public, les enseignants qui changent de province n'ont pas de garantie que leur certificat d'enseignant y sera reconnu. Cependant, la situation s'améliore depuis que des ententes interprovinciales ont été conclues à ce sujet. Les personnes de ce groupe professionnel doivent être intéressées à guider, à motiver et à aider l'étudiant exceptionnel à atteindre des niveaux d'apprentissage et d'accomplissement plus élevés.

Sources de la main-d'oeuvre

La principale source de main-d'oeuvre nouvelle dans cette profession sont les diplômés du postsecondaire, et dans une moindre mesure, les personnes qui réintègrent la population active après une période d'absence, de même que les immigrants.

La profession continue d'être exercée en plus grand nombre par les femmes. La majorité de ces professionnels résident au Québec et en Ontario. L'âge moyen (33 ans) est demeuré relativement le même depuis 1971. La structure d'âge s'est déplacée cependant, comme en font foi le plus grand nombre de personnes dans la catégorie d'âge de 25 à 54 ans. Une carrière typique s'étend sur 30 ans, l'entrée se faisant normalement entre 25 et 29 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

La croissance de l'emploi de 1971 à 1981 dans ce groupe professionnel a été supérieure à la moyenne pour toutes les professions, et elle s'est accrue davantage ces dernières années. Selon les prévisions, la croissance de l'emploi de 1987 à 1995 se situera au-dessus de la moyenne des professions, mais ne s'accroîtera pas comme auparavant. On intègre de plus en plus les enfants en difficulté d'apprentissage dans les classes régulières. Cette tendance affectera la croissance de l'emploi dans cette discipline puisque ce seront les enseignants des classes régulières qui assumeront les tâches des conseillers pédagogiques spéciaux.

La majorité des nouveaux emplois prévus au cours de la période résulteront de cette croissance, tandis qu'une part moindre proviendra des retraites, des départs et des décès.

Les conditions du marché du travail pour cette profession se sont améliorées au cours des dernières années, et moins de membres de cette profession sont prestataires de l'assurance-chômage. L'emploi à temps partiel est répandu et est plus élevé dans cette profession que dans la moyenne de l'ensemble des professions.

Médecins et chirurgiens 3111

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	47 500	55 000	62 000	3,6	3,0	1,3
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	6 000	10,7	11,1
Débouchés dus à l'érosion	20 000	35,7	49,2
Débouchés totaux	26 000	46,4	60,3

1971 et 1981 (%)

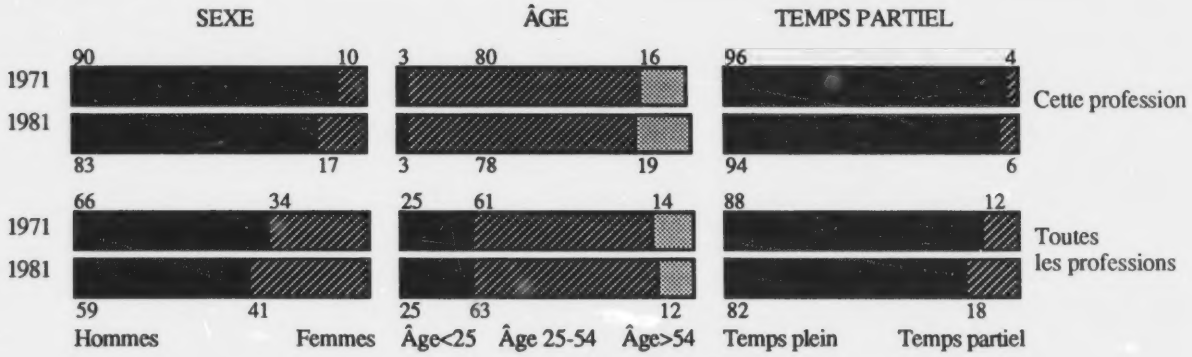

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind des services (97)
- Autre soins de santé (64)
- Hôpitaux (28)
- Éducation (4)

Administration publique (2)
- Adm provinciale (2)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1,9	Ontario	35,9
Île-du-Prince-Édouard	0,4	Manitoba	3,9
Nouvelle-Écosse	3,8	Saskatchewan	3,1
Nouveau-Brunswick	1,6	Alberta	7,8
Québec	28,8	Colombie-Britannique	12,8

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	0	0,0
- Université (1981-86)	882	100,0
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0,0

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Santé et bien-être social
Division de l'information sur la santé
pièce 1364
édifice Brooke-Claxton
Ottawa, Ontario K1A 0K9
(613) 957-3076

Médecins et chirurgiens 3111

Cadre de travail

Depuis toujours, la médecine est considérée comme l'une des professions les plus prestigieuses et les plus intéressantes. L'autonomie, la satisfaction professionnelle, les revenus élevés et la sécurité d'emploi sont autant de raisons qui en font une carrière attirante. La plupart des médecins sont généralistes et leur travail consiste à examiner, à diagnostiquer et à soigner les malades et les blessés ainsi qu'à donner des conseils sur la prévention des maladies et le maintien de la forme physique. Depuis quelques années, de plus en plus de médecins se spécialisent dans l'une des 30 spécialités de la médecine, dont les principales sont la chirurgie, l'obstétrique et la gynécologie, l'anesthésiologie, la pédiatrie, la psychiatrie, la dermatologie, l'ophtalmologie, la cardiologie, la radiologie, la pathologie et la chirurgie orthopédique.

Une fois établis, les médecins travaillent souvent de longues heures et sont souvent soumis à de fortes tensions.

Études et compétences

Ceux qu'intéresse une carrière de médecin doivent être prêts à étudier et à apprendre pendant de longues années, avant de devenir médecin et pendant toute la durée de leur carrière. Pour être admis à un collège de médecine au Canada, il faut généralement avoir fait entre deux et quatre ans d'études universitaires (chimie, biologie et physique) et reussir l'examen d'entrée du collège des médecins. Les études de médecine elles-mêmes durent entre trois et cinq ans, selon les compétences antérieures de l'étudiant et l'endroit d'origine de ses études. Les candidats doivent ensuite faire un internat d'au moins un an dans un hôpital avant de se présenter à l'examen pour l'obtention du permis général. Pour pouvoir exercer la médecine au Canada, tout médecin ou chirurgien doit détenir une licence. Ceux qui désirent se spécialiser doivent faire un stage complémentaire d'internat, qui dure de 3 à 7 ans, et réussir l'examen d'accréditation établi par le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ou la Corporation professionnelle des médecins du Québec.

Sources de la main-d'oeuvre

La plupart des nouveaux médecins et chirurgiens sortent des établissements d'enseignement, mais une assez grande proportion sont des médecins étrangers qui émigrent au Canada chaque année.

La majorité des médecins ont entre 25 et 34 ans quand ils commencent à exercer, et quittent la profession vers l'âge de 55 ans, soit une carrière d'une durée minimale de 20 à 30 ans. Certains quittent la profession pour prendre leur retraite, d'autres se dirigent vers un domaine connexe comme l'enseignement ou l'administration des hôpitaux. La proportion de femmes a augmenté considérablement entre 1971 et 1981, et cette tendance devrait se poursuivre, car les femmes sont de plus en plus nombreuses à faire des études de médecine. En 1985, 40 % environ des étudiants en médecine au Canada étaient des femmes.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Cette profession a connu un taux de croissance comparable à la moyenne dans toutes les professions mais ce taux devrait ralentir pendant la période à l'étude, compte tenu des perspectives dans le secteur des hôpitaux et des services de santé; il devrait rester comparable au taux moyen de croissance de l'emploi sur le marché du travail. Le Comité consultatif fédéral-provincial des ressources humaines en santé prévoit un excédent de médecins d'ici l'an 2000. Toutefois, les postes de remplacement créeront à eux seules quelque 24 000 débouchés au cours des huit prochaines années.

Comme les médecins s'établissent plutôt dans les zones urbaines, certaines régions rurales et isolées ont été à court de médecins, alors que certaines zones urbaines en avaient trop. Aussi la plupart des provinces ont-elles mis en oeuvre des programmes d'encouragement visant à offrir des privilèges spéciaux et des revenus plus élevés aux médecins disposés à s'établir dans les régions éloignées ou mal servies. La Colombie-Britannique, au contraire, impose des restrictions à la facturation des médecins; les autres provinces songent à faire de même. Ceci ralentirait la croissance de l'emploi. Le nombre de plus en plus élevé de personnes du troisième âge, la mise au point de nouvelles techniques, de nouveaux médicaments et de dispositifs ainsi que de nouvelles méthodes de soigner entraîneront des changements dans le nombre et la spécialisation des médecins. Il est possible, par exemple, qu'on ait besoin d'un plus grand nombre de médecins spécialisés en gériatrie.

L'emploi chez les médecins est relativement peu sensible à la conjoncture économique ou aux variations saisonnières. Bien qu'il ait augmenté entre 1971 et 1981, le nombre de médecins travaillant à temps partiel reste relativement faible.

Salaires

Les revenus de la plupart des médecins sont fonction des régimes provinciaux d'assurance-maladie et dépendent du nombre de malades, des services offerts, des heures de travail, de la spécialité et du lieu de travail. Bien que son revenu net dépasse de loin celui du salarié moyen, le médecin doit dépenser 40 % ou plus de son revenu brut en frais généraux (personnel, stocks, équipement et bureaux). Les médecins sont des travailleurs indépendants et ne bénéficient donc pas des avantages d'un régime de pension, d'assurance-invalidité ou de soins dentaires.

Selon Santé et Bien-Être Canada, le revenu net d'un médecin varie de 77 000 $ à 100 000 $ et la moyenne était de 96 000 $ en 1985; les internes touchaient environ 28 000 $ par année tandis que les résidents gagnaient entre 31 000 $ et 41 000 $ par année.

Dentistes 3113

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	11 200	12 600	12 600	4,8	2,4	0,0
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	0	0,0	11,1
Débouchés dus à l'érosion	4 200	33,3	49,2
Débouchés totaux	4 200	33,3	60,3

1971 et 1981 (%)

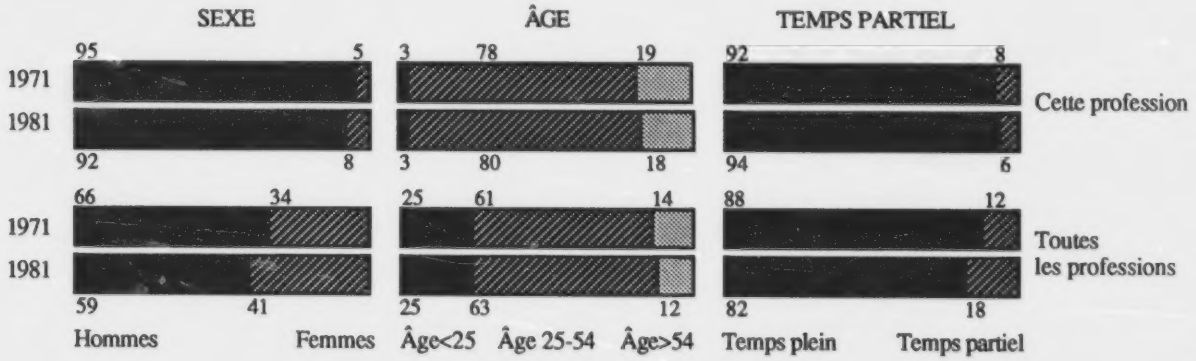

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind des services (98)
- Autre soins de santé (96)
- Hôpitaux (2)

Administration publique (2)
- Adm fédérale (1)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1,1	Ontario	41,2
Île-du-Prince-Édouard	0,3	Manitoba	3,6
Nouvelle-Écosse	2,8	Saskatchewan	2,4
Nouveau-Brunswick	1,6	Alberta	10,7
Québec	21,3	Colombie-Britannique	14,5

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	0	0,0
- Université (1981-86)	455	100,0
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0,0

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Alberta Dental Association
site 101
8230 - 105e rue
Edmonton, Alberta T6E 5H9
(403) 432-1012

Collège royal des chirurgiens dentistes de l'Ontario
230 rue St-George
Toronto, Ontario M5R 2N5
(416) 961-6555

Dentistes 3113

Cadre de travail

Les dentistes d'aujourd'hui sont tout aussi préoccupés de sensibiliser leurs patients aux vertus de l'hygiène dentaire et de prévenir les problèmes buccaux que d'examiner, diagnostiquer et traiter les maladies, blessures et malformations des dents et des tissus buccaux. Alors que 90 % des dentistes sont des généralistes, la proportion de dentistes qui se spécialisent a augmenté quelque peu ces dernières années. Il existe neuf spécialités dentaires reconnues au Canada (pédodontie, orthodontie, périodontie, chirurgie buccale, endodontie, hygiène publique, prosthodontie, pathologie buccale et radiologie buccale). La majorité des dentistes travaillent en pratique privée, mais un nombre croissant de dentistes choisissent de pratiquer en groupe. Qu'il pratique seul ou avec d'autres, le dentiste doit avoir à ses côtés du personnel auxiliaire, par exemple des hygiénistes dentaires, des infirmières, des assistantes et des techniciennes. Les autres débouchés pour les dentistes sont les hôpitaux, les établissements d'enseignement, les cliniques de santé publiques et les centres de services communautaires.

Études et compétences

Dans toutes les provinces, les dentistes doivent détenir un permis pour exercer leur profession. Avant d'être admis dans une école d'art dentaire, il faut suivre des cours préparatoires à l'université pendant une période d'un an à trois ans, puis passer un test écrit d'aptitudes pour l'art dentaire. L'obtention d'un diplôme de docteur en chirurgie dentaire ou de docteur en médecine dentaire vient couronner quatre années d'études dans un programme particulier. Dans certaines provinces, les dentistes doivent satisfaire à des exigences en matière d'éducation permanente pour que leur permis soit renouvelé. Des diplômes d'études supérieures sont offerts aux praticiens et aux étudiants qui souhaitent se spécialiser, enseigner ou faire de la recherche. Ces dernières années, le nombre de nouveaux diplômés des programmes d'art dentaire de base a augmenté. Cette tendance devrait se poursuivre à court terme, mais on prévoit que le taux de croissance finira par fléchir parce que certaines écoles d'art dentaire ont pris des mesures pour réduire les admissions.

Source de la main-d'oeuvre

Les nouveaux diplômés des programmes d'art dentaire de base constituent la principale source de nouveaux dentistes au Canada. Les autres sources, dans une moindre mesure, sont les immigrants, les personnes qui réintègrent le marché du travail et celles qui changent de profession.

La plupart des dentistes obtiennent leur licence entre l'âge de 25 et 35 ans, et ce n'est qu'à partir de 60 ans que les départs se font plus nombreux. La carrière d'un dentiste s'étend donc habituellement sur une période d'au moins 25 ans. Le nombre de dentistes se répartit à peu près également bien qu'on observe un surplus dans les régions urbaines. Les régions rurales et les petites collectivités signalent qu'elles n'ont plus de difficulté à attirer un nombre suffisant de dentistes.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Le taux de croissance général de l'emploi chez les dentistes a été élevé depuis le début des années 1970, tant par rapport à la population active dans son ensemble que par rapport aux médecins et chirurgiens. Cependant, on prévoit que le taux de croissance fléchira au cours des huit prochaines années et n'égalera plus celui de l'ensemble des professions. Selon l'Association dentaire canadienne, il y aura un surplus de main-d'oeuvre puisqu'un plus grand nombre de diplômés en art dentaire devront se partager une clientèle qui variera peu au cours des huit prochaines années. Par conséquent, on prévoit seulement 2 400 postes de remplacement.

Un certain nombre de facteurs influenceront au cours des années à venir sur la demande réelle de services dentaires. Citons, par exemple, une amélioration de la santé dentaire qui permet à plus de personnes de conserver leurs dents pendant plus longtemps; la plus grande popularité des régimes d'assurance-dentaire; les soins dispensés à intervalles plus réguliers et la plus grande sensibilisation du public à l'importance d'une bonne santé dentaire. Cependant, l'on s'attend à ce que l'amélioration des mesures préventives et l'embauche du personnel auxiliaire neutralisent les perspectives d'emploi pour les dentistes.

Comme c'est le cas dans toute profession dont la majorité des membres sont des travailleurs autonomes, le chômage est pratiquement inexistant chez les dentistes. La proportion de postes vacants par rapport au nombre de dentistes qui travaillent est légèrement plus élevée que dans l'ensemble de la population active. En général, l'emploi chez les dentistes est insensible aux fluctuations de la conjoncture économique. Contrairement à ce qu'on observe dans la population active en général, la proportion de dentistes qui travaillent à temps plein a augmenté depuis les années 1970. Actuellement, environ 94 % des travailleurs du secteur des soins dentaires travaillent à temps plein.

Salaires

Le revenu d'un dentiste peut varier considérablement selon le genre de services qu'il offre, le lieu de travail, les heures de travail, le recours à du personnel auxiliaire et les installations disponibles. Selon les données fournies par Revenu Canada, le revenu annuel net après impôt en 1984 chez les dentistes autonomes se situait à peu près entre 60 000 $ à l'Île-du-Prince-Édouard et presque 90 000 $ en Saskatchewan. En 1986-1987, les dentistes à l'emploi du gouvernement fédéral gagnaient entre 43 795 $ et 65 367 $ par année (Bureau de recherches sur les traitements, janvier 1987). Habituellement, le revenu des généralistes est moins élevé que celui des spécialistes. Les diplômés de 1982 embauchés à temps plein comme dentistes, deux ans après avoir obtenu leur diplôme, touchaient environ 59 000 $ par année.

Vétérinaires 3115

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	3 300	3 500	3 600	7,0	0,8	0,6
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	200	5,3	11,1
Débouchés dus à l'érosion	1 300	37,3	49,2
Débouchés totaux	1 500	42,6	60,3

1971 et 1981 (%)

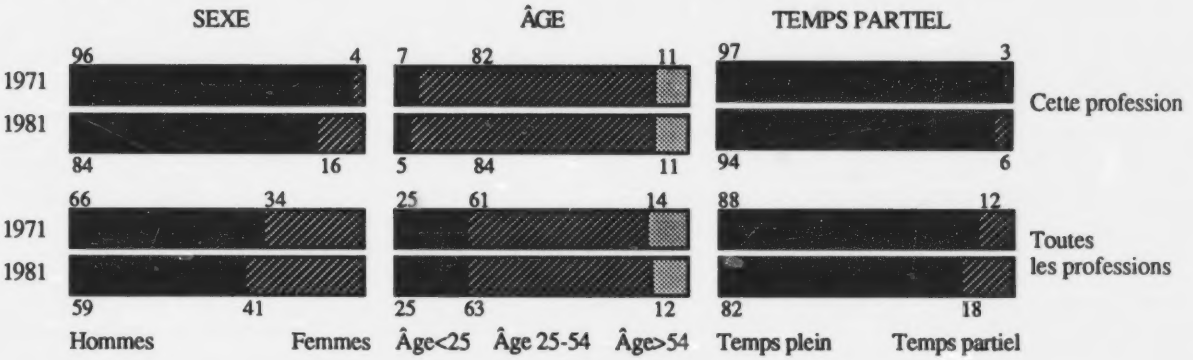

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Industries agricoles (83)	Administration publique (11)	Ind des services (4)
- Agriculture payé (47)	- Adm fédérale (8)	- Éducation (3)
- Agriculture, autres (36)	- Adm provinciale (4)	

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	0,3	Ontario	36,7
Île-du-Prince-Édouard	1,0	Manitoba	3,7
Nouvelle-Écosse	2,2	Saskatchewan	6,3
Nouveau-Brunswick	1,3	Alberta	15,9
Québec	23,2	Colombie-Britannique	8,8

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	0	0,0
- Université (1981-86)	156	100,0
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0,0

Vétérinaires 3115

Cadre de travail

Le travail du vétérinaire consiste surtout à prévenir, diagnostiquer et traiter les maladies et les blessures des animaux. La plupart des vétérinaires (plus de 80 % en 1981) travaillent à leur compte, mais la hausse des coûts de démarrage et des frais d'exploitation les amène de plus en plus à s'associer à d'autres vétérinaires. Dans les zones urbaines, les vétérinaires se limitent aux soins des petits animaux, surtout des chiens et des chats. Les vétérinaires établis dans les zones agricoles et rurales s'occupent surtout des animaux de ferme. Au fil des années, la médecine vétérinaire est devenue plus complexe dans les zones rurales pour répondre à l'évolution des besoins des grandes exploitations agricoles. Bien que les vétérinaires puissent encore répondre à un appel d'urgence pour soigner un animal, ils travaillent le plus souvent dans une clinique bien équipée, dotée de techniciens et d'un personnel de soutien, où les animaux peuvent être amenés pour des interventions chirurgicales planifiées à l'avance. Certains vétérinaires se spécialisent également dans le soin des chevaux, travaillent pour un zoo ou une réserve de la faune, et oeuvrent dans le domaine de l'enseignement, de la recherche ou des activités gouvernementales (par exemple, lutte contre les maladies et inspection).

Études et compétences

Pour exercer la profession de vétérinaire, il faut obtenir un diplôme de docteur en médecine vétérinaire, qui est le minimum exigé pour devenir membre d'une association professionnelle provinciale et obtenir une licence. Le programme de quatre ans, offert par quatre universités, exige deux années d'études universitaires préalables, avec spécialisation en biologie, chimie et physique. L'inscription auprès de l'association provinciale est obligatoire et exige la réussite à un examen d'admission. L'éducation permanente et la formation sont des éléments importants dans la carrière d'un vétérinaire. Des études de deuxième cycle peuvent être exigées pour obtenir un emploi dans des domaines comme la recherche ou l'enseignement.

Sources de la main-d'oeuvre

Les sources principales de main-d'oeuvre sont les diplômés universitaires. Le secteur ménager, les militaires, les immigrants et les transferts d'autres professions ne constituent qu'une source mineure. Les projections actuelles laissent entrevoir une baisse possible du nombre de diplômés.

Au moment du recensement de 1981, un vétérinaire sur cinq était une femme. Il s'agit là d'une nette amélioration par rapport à 1971, et cette tendance devrait se poursuivre. En 1984, près de la moitié des diplômés étaient des femmes. La plupart des vétérinaires commencent à exercer leur profession entre 25 et 35 ans et un certain nombre quittent près de la cinquantaine (peut-être pour travailler dans un domaine connexe comme l'enseignement ou la recherche), mais la majorité quittent après l'âge de 60 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Le nombre de vétérinaires actifs a augmenté considérablement dans les années 1970, et le taux de croissance a été plus du double de la moyenne dans l'ensemble des professions. Le taux de croissance a toutefois ralenti depuis 1980 et est actuellement inférieur à celui de l'ensemble de la population active. Ce taux devrait s'accélérer quelque peu au cours des huit prochaines années, tout en restant légèrement inférieur à la moyenne. Entre 1987 et 1995, le Canada aura besoin de plus de 1 600 nouveaux cvétérinaires et sur ce nombre, environ 300 occuperont un poste directement relié à la croissance économique. Les autres remplaceront les vétérinaires qui quittent la pratique active.

Les perspectives d'emploi actuelles sont excellentes pour les vétérinaires. Le taux de chômage est faible par rapport à celui de l'ensemble de la population active, et le nombre de postes vacants par 1 000 vétérinaires embauchés est près de six fois plus élevé que la moyenne. L'emploi dans cette profession est peu sensible aux fluctations économiques. Il demeure le même pendant toute l'année, et les fluctuations saisonnières sont faibles. L'emploi à temps partiel est rare dans cette profession (en 1981, 6 % seulement des vétérinaires travaillaient à temps partiel), bien qu'il ait légèrement augmenté par rapport à ce qu'il était auparavant.

Salaires

Selon l'Association canadienne des vétérinaires, les jeunes vétérinaires touchent environ 25 000 $ en début de carrière. Les vétérinaires un peu plus expérimentés gagnent entre 30 000 $ et 50 000 $ par an. Le salaire actuel varie en fonction du type de travail et de l'emplacement, des heures de travail, des années d'expérience, de l'importance de la localité desservie, du type d'emploi et de la clientèle.

Au gouvernement fédéral, le salaire des vétérinaires s'échelonne de 34 304 $ à 64 279 $. Un vétérinaire de niveau intermédiaire gagne entre 44 000 $ et 54 000 $, tandis qu'au niveau supérieur il touche entre 55 500 $ et 64 000 $.

Ostéopathes et chiropracteurs 3117

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	2 900	3 800	4 300	7.4	5.7	1.3
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	400	11.1	11.1
Débouchés dus à l'érosion	1 000	26.8	49.2
Débouchés totaux	1 500	37.9	60.3

1971 et 1981 (%)

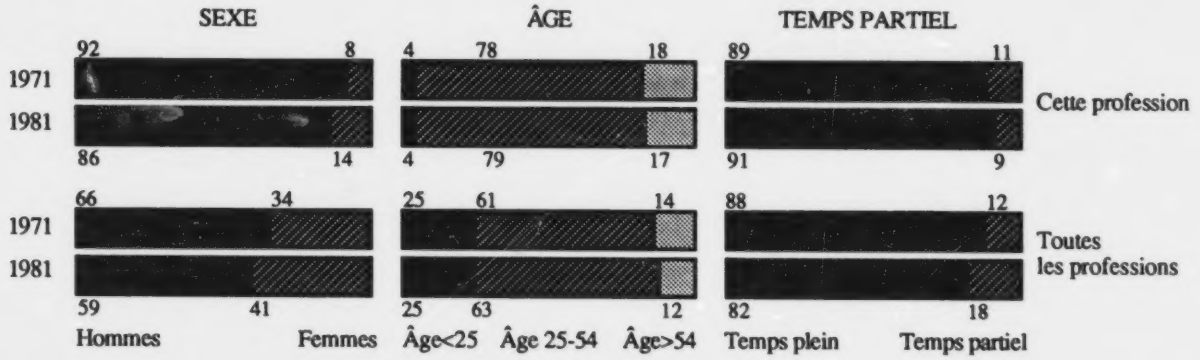

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind des services (100)
- Autre soins de santé (99)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	-	Ontario	42.5
Île-du-Prince-Édouard	0.2	Manitoba	2.8
Nouvelle-Écosse	2.1	Saskatchewan	2.3
Nouveau-Brunswick	1.1	Alberta	13.1
Québec	23.2	Colombie-Britannique	12.4

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	124	100.0
- Université (1981-86)	0	0.0
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0.0

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Association chiropratique canadienne
2e étage
290 avenue Lawrence ouest
Toronto, Ontario M5M 1B3
(416) 781-5656

Société canadien ostéopathes
575 rue Waterloo
London, Ontario N6B 2R2
(519) 439-5521

Santé et bien-être social
Division de l'information sur la santé
pièce 1364
édifice Brooke-Claxton
Ottawa, Ontario K1A 0K9
(613) 957-3076

Ostéopathes et chiropraticiens 3117

Cadre de travail

Les ostéopathes et chiropraticiens travaillent surtout en pratique privée ou en groupe. Il existe toutefois certains débouchés dans les hôpitaux et, pour les chiropraticiens, dans les secteurs de l'éducation et de la recherche. Les chiropraticiens et ostéopathes se consacrent, comme les médecins de médecine générale, à la prévention, au diagnostic et au traitement des maladies et blessures. Toutefois, ils s'intéressent à la personne dans son ensemble, tout en accordant une attention particulière soit au système musculaire et au squelette (ostéopathes), soit au système nerveux (chiropraticiens). Un des aspects importants des traitements que dispensent ces praticiens est lié à la thérapie par manipulations. Les chiropraticiens n'ont pas recours à la chirurgie et ne prescrivent pas de médicaments. Quant aux ostéopathes, ils incorporent à leur technique de traitement des éléments de la médecine traditionnelle. Ces praticiens peuvent avoir recours aux services d'assistants spécialement formés dans ce domaine. Il y a peu d'ostéopathes au Canada.

Études et compétences

Dans la plupart des provinces, les chiropraticiens et ostéopathes doivent détenir un permis pour exercer leur profession. Les chiropraticiens doivent suivre un programme d'études de quatre ans menant à l'obtention d'un diplôme de docteur en chiropratique (offert à un seul endroit au Canada, Toronto) après quoi ils doivent réussir un examen pour l'obtention de leur permis. Les personnes qui souhaitent devenir ostéopathes doivent recevoir une formation d'une durée de quatre ans aux Etats-Unis dans une école de médecine ostéopathique. Pour exercer cette profession au Canada, il faut aussi faire un internat d'une durée de 12 mois.

Sources de la main-d'oeuvre

Étant donné qu'il faut faire des études spécialisées pour exercer l'une ou l'autre de ces professions, les autres sources de main-d'oeuvre, tels les personnes qui changent de professions et les immigrants, ne contribuent que dans une faible mesure à accroître cette catégorie de main-d'oeuvre. En général, les membres de ces professions obtiennent leur permis entre l'âge de 27 et 34 ans, et c'est seulement à partir de 60 ans que les départs à la retraite deviennent nombreux. La durée moyenne d'une carrière est donc d'environ 25 à 30 ans. A remarquer toutefois que plusieurs continuent de travailler après avoir atteint l'âge normal de la retraite. Bien souvent, les personnes qui se consacrent à la chiropratie et à l'ostéopathie travailleront en pratique privée pendant toute leur carrière. Toutefois, chacune de ces deux disciplines comportent des spécialités.

Près de la moitié de ces praticiens exercent leur profession en Ontario, province qui enregistre également le plus haut taux de chiropraticiens et d'ostéopathes par rapport à la population. Cette situation est surtout attribuable au fait que le collège de chiropratique se trouve à Toronto.

Situation du marché et perspectives d'emploi

La croissance de l'emploi a été très forte dans cette profession au cours des années 1970 et au début des années 1980 et ce, tant par rapport à la population active dans son ensemble que par rapport aux autres disciplines médicales plus traditionnelles. La demande devrait fléchir quelque peu au cours des années à venir, mais on prévoit que pendant les huit prochaines années, elle restera égale à la moyenne de l'ensemble des professions et sera sensiblement la même que dans les autres disciplines du domaine médical. Environ 1 400 emplois seront créés dont 30 % seront de nouveaux emplois et le reste des postes de remplacement.

L'accroissement de la demande résultera en partie d'une meilleure acceptation de ces disciplines par le monde médical en général et par la clientèle des formes de thérapie non conventionnelles de même que de l'intérêt croissant manifesté par la population à l'égard des méthodes de traitement dites naturelles.

Le chômage est pratiquement inexistant chez les ostéopathes et les chiropraticiens, surtout parce qu'ils travaillent en pratique privée. Les tendances de l'emploi sont résolument insensibles aux fluctuations du marché puisque la majorité des services de chiropratie et d'ostéopathie sont couverts par les régimes provinciaux d'assurance-maladie. La capacité de croissance de ces professions est restreinte par le nombre limité d'étudiants que peut recevoir le seul établissement de formation en chiropratique au Canada et par la possibilité pour les Canadiens de se rendre aux États-Unis pour faire des études. Aucun surplus ou pénurie particulier n'a été signalé tant chez les chiropraticiens que chez les ostéopathes. Contrairement à ce qu'on observe dans l'ensemble de la population active, la fréquence du travail à temps partiel dans cette discipline a diminué au cours des années 1970. Actuellement, plus de 90 % des ostéopathes et chiropraticiens travaillent à temps plein.

Salaires

Les salaires des chiropraticiens et ostéopathes sont fonction du nombre d'heures de travail, de la région desservie, des tarifs et de la mesure dans laquelle les services offerts sont couverts par les régimes provinciaux d'assurance-maladie. Les données disponibles donnent à penser que les salaires des chiropraticiens pourraient se situer entre 40 000 $ et 80 000 $ par année, et les salaires des ostéopathes entre 50 000 $ et 90 000 $ par année. En 1984, la rémunération moyenne des diplômés de 1982 qui travaillaient dans ces disciplines à temps plein était d'environ 39 000 $ par année.

Infirmiers autorisés, diplômés et infirmiers en formation 3131

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	146 000	163 800	180 200	5.2	2.3	0.9
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	12 600	7.5	11.1
Débouchés dus à l'érosion	39 800	23.8	49.2
Débouchés totaux	52 400	31.3	60.3

1971 et 1981 (%)

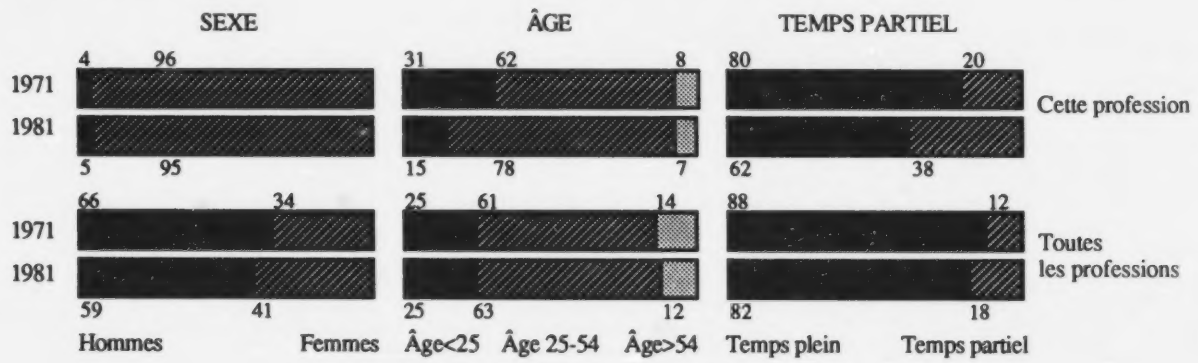

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind des services (96)
- Hôpitaux (82)
- Autre soins de santé (11)
- Éducation (1)

Administration publique (3)
- Adm provinciale (2)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1.9	Ontario	37.1
Île-du-Prince-Édouard	0.5	Manitoba	5.3
Nouvelle-Écosse	3.7	Saskatchewan	4.3
Nouveau-Brunswick	2.5	Alberta	9.3
Québec	23.4	Colombie-Britannique	11.9

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	6 032	77.1
- Université (1981-86)	1 566	20.0
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	224	2.9

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Association canadienne des écoles universitaires de nursing
Université de Montréal
Succursale A, B.P. 6128
Montréal, Québec H3C 3J7
(613) 545-2669

Santé et bien-être social
Division de l'information sur la santé
pièce 1364
édifice Brooke-Claxton
Ottawa, Ontario K1A 0K9
(613) 957-3076

Association des infirmières et infirmiers du Canada
maison CNA
50 The Driveway
Ottawa, Ontario K2P 1E2

Infirmiers autorisés, diplômés et infirmiers en formation 3131

Cadre de travail

La plupart des infirmiers donnent ou supervisent les soins administrés directement aux malades. Bien que les trois quarts des infirmiers travaillent dans un hôpital, il existe également des débouchés dans les maisons de repos, les centres de réadaptation, les centres de soins prolongés, les cliniques de santé communautaire, les cabinets de médecin ou les résidences des malades. En général, le travail de l'infirmier consiste à veiller au confort général des malades, à superviser le travail des aides-infirmiers, à observer, à noter et à signaler les symptômes et les changements dans l'état des malades, à donner des conseils sur les soins infirmiers et l'hygiène, et à administrer les médicaments prescrits par le médecin. Les infirmiers travaillent en étroite collaboration avec les médecins, les travailleurs sociaux, les physiothérapeutes, les ergothérapeutes, les techniciens, les aides-infirmiers et les psychologues. Puisque la spécialisation est plus importante, on retrouve des infirmiers en gérontologie, en soins chroniques, en chirurgie, en psychiatrie, en soins d'urgence et en soins intensifs. Les futurs infirmiers doivent s'attendre à travailler par postes, ainsi qu'en fin de semaine.

Études et compétences

Dans la plupart des provinces, les infirmiers doivent être inscrits auprès de l'organisme provincial de réglementation pour pouvoir exercer leur profession. Les compétences requises sont soit un diplôme en soins infirmiers obtenu dans un collège communautaire ou un cégep ou à la fin d'un stage de formation offert par un hôpital, ou soit un diplôme universitaire en soins infirmiers. Pour être inscrits, les candidats doivent réussir un examen menant à la licence. Autrefois, près de 90 % de tous les infirmiers détenaient un diplôme de collège communautaire ou de cégep (DEC), mais cette proportion baisse depuis quelques années, car de plus en plus d'infirmiers préfèrent obtenir un diplôme universitaire.

Sources de la main-d'oeuvre

Cette profession est, en partie, caractérisée par une participation intermittente à la population active, (les personnes retournent aux études, demeurent au foyer, voyagent et ensuite retournent dans le marché du travail) ce qui veut dire que les personnes qui réintègrent la profession après une période d'absence constituent la principale source de main-d'oeuvre.

Les femmes l'emportent en nombre dans cette profession, cependant la proportion d'hommes augmente légèrement depuis quelques années et les statistiques récentes sur l'inscription aux programmes de formation révèlent que cette tendance devrait se poursuivre. La plupart des infirmiers ont entre 20 et 31 ans quand il commencent à exercer leur profession et ne la quittent pas avant l'âge de 60 ans. Il convient toutefois d'interpréter ces données avec circonspection. Si l'on tient compte des mouvements de va-et-vient entre la profession et le foyer, on estime que la durée d'une carrière active est de 20 ans. Dans l'ensemble, la répartition géographique des postes d'infirmiers correspond à celle de la population canadienne.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Depuis le début des années 1970, le demande d'infirmiers a connu un taux moyen de croissance annuelle supérieur à celui de l'ensemble de la population active. Pendant la récession du début des années 1980, la croissance de l'emploi est restée forte, alors que les débouchés diminuaient dans la plupart des autres secteurs. D'après les prévisions, il semble que cette tendance ne maintiendra probablement pas ce rythme jusqu'en 1995, mais qu'elle ralentira pour correspondre à la moyenne dans l'ensemble des professions. Entre 1987 et 1995, il y aura environ 53 000 postes d'infirmiers disponibles au Canada. Dans un cas sur quatre, il s'agira de nouveaux postes créés par une demande croissante. Les autres postes seront les postes laissés vacants par le personnel actuel. Ce taux élevé de remplacement concorde avec le taux élevé de retrait de la population active, dont on a parlé ci-dessus et en fait, la demande pourrait bien être encore plus forte.

Les facteurs dont il faut tenir compte comprennent le vieillissement général de la population, la tendance des hôpitaux à embaucher davantage d'infirmiers aux dépens des aides-infirmiers, des auxiliaires et des garçons de salle d'hôpital, le rôle plus important des infirmiers dans les services de soins de santé, et la complexité technique de plus en plus grande des services offerts. Comme c'est le cas pour un grand nombre des professions dans le domaine de la santé, la demande d'infirmiers dépend, plus que de tout autre facteur, des crédits affectés au secteur de la santé. Une importante innovation qu'il convient de mentionner est l'automatisation des systèmes de tenue des dossiers sur les malades. Les infirmiers passent actuellement 40 % environ de leur temps à tenir et à évaluer les dossiers des malades. Tout changement qui pourrait réduire le temps qu'il y consacrent risque de freiner la croissance de la demande d'infirmiers. Toutefois, la demande d'infirmiers spécialisés (par ex. en soins intensifs) devrait rester forte.

À l'heure actuelle, les perspectives d'emploi sont excellentes pour les infirmiers. Le taux de chômage est faible, et le nombre de postes vacants a nettement augmenté depuis 1983. (On rapporte une faible pénurie en Ontario et en Colombie-Britannique.) En 1981, 38 % environ des infirmiers travaillaient à temps partiel. Cette proportion est bien plus forte que celle de l'ensemble de la population active.

Salaires[1]

En 1984, le salaire moyen des infirmiers embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, était de 22 977 $ pour les diplômés universitaires et de 21 050 $ pour les diplômés de collèges communautaires et de cégeps. En général, le salaire des infirmiers à l'emploi d'un hôpital se situe entre 20 700 $ et 35 200 $. Les adjoints à l'infirmier en chef peuvent gagner entre 21 700 $ et 34 300 $ par an, et les infirmiers en chef entre 23 300 $ et 37 000 $ par an. Le salaire dépend de l'employeur, du nombre d'années d'expérience et de la province.

1. Association des infirmières et infirmiers du Canada (salaires annuels, conventions avec les principaux hôpitaux), octobre 1986.

Infirmiers auxiliaires autorisés 3134

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	41 700	46 800	51 400	4,8	2,3	0,9
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	3 500	7,4	11,1
Débouchés dus à l'érosion	13 300	27,7	49,2
Débouchés totaux	16 800	35,1	60,3

1971 et 1981 (%)

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind des services (99)
- Hôpitaux (86)
- Autre soins de santé (10)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	4,3	Ontario	29,6
Île-du-Prince-Édouard	0,7	Manitoba	2,7
Nouvelle-Écosse	4,9	Saskatchewan	2,5
Nouveau-Brunswick	3,3	Alberta	6,0
Québec	38,6	Colombie-Britannique	7,1

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	102	13,8
- Université (1981-86)	88	11,9
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	550	74,3

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Santé et bien-être social
Division de l'information sur la santé
pièce 1364
édifice Brooke-Claxton
Ottawa, Ontario K1A 0K9
(613) 957-3076

Association canadienne des diététistes
suite 604
480 avenue University
Toronto, Ontario M5G 1V2
(416) 596-0857

Infirmiers auxiliaires autorisés 3134

Cadre de travail

Les infirmiers auxiliaires travaillent dans les hôpitaux, les centres de traitement résidentiels, les bureaux de santé au travail, les centres locaux de services communautaires, les cabinets de médecins ou à la résidence du malade. Leurs fonctions consistent à prendre la température et la pression du malade, donner des bains, faire les lits, servir des repas, aider les malades à manger, prélever des spécimens et administrer des traitements médicaux simples et dans certaines juridictions administrer des médicaments. La plupart du temps, les infirmiers auxiliaires font partie d'une équipe soignante qui peut comprendre des infirmiers autorisés, des médecins, des physiothérapeutes et des ergothérapeutes. Ils travaillent en général sous la surveillance directe d'un infirmier, bien qu'ils demeurent responsables de leurs actes professionnels. Le travail de fin de semaine et par poste est habituel.

Études et compétences

Pour devenir infirmier auxiliaire, il faut avoir suivi un cours reconnu dans un collège communautaire, un cégep ou un institut professionnel; certains hôpitaux offrent également le cours. Ces programmes durent en général une année scolaire et comportent une partie théorique et pratique. Les conditions d'admissibilité varient d'un établissement à l'autre. Les sciences et les mathématiques sont parmi les matières de base qu'il faut avoir choisies au secondaire.

Dans certaines provinces, les diplômés du cours d'infirmier auxiliaire doivent s'inscrire auprès de l'organisme provincial de réglementation professionnelle avant de pouvoir obtenir un emploi. Il est recommandé d'obtenir une telle autorisation même lorsqu'elle n'est pas requise, puisque certains employeurs peuvent l'exiger. L'autorisation obtenue dans une province n'est pas nécessairement valide dans une autre.

Compte tenu de l'évolution constante du savoir et de la technologie dans le domaine des sciences infirmières, l'éducation permanente revêt une grande importance tout au long de la carrière de l'infirmier auxiliaire. Il est possible de s'inscrire à des études spécialisées dans le domaine clinique, mais il est recommandé d'acquérir de l'expérience à titre d'infirmier avant de songer à obtenir une formation de spécialiste.

Sources de la main-d'oeuvre

Le système scolaire fournit le plus grand nombre de candidats à la profession, bien que les personnes qui réintègrent le marché du travail constituent une source d'offre importante. Les anciens militaires et les immigrants ne constituent qu'une source mineure. La majorité des personnes qui trouvent un emploi dans ce groupe professionnel après avoir terminé des études postsecondaires détiennent un certificat d'une école professionnelle dans cette spécialité (64 %). Les autres ont reçu une formation supplémentaire dans un autre domaine des sciences infirmières ou des sciences de la santé, ou dans un secteur connexe comme les services sociaux, le travail social et la psychologie.

La vaste majorité des membres de ce groupe professionnel sont des femmes (92 %), bien que cette proportion soit aujourd'hui légèrement inférieure à ce qu'elle était au début des années 1970. La situation pourrait changer davantage à mesure que plus d'hommes choisiront d'exercer la profession. L'âge moyen des infirmiers auxiliaires était de 33 ans en 1981, ce qui est un peu plus élevé qu'en 1971. La plupart des infirmiers auxiliaires débutent leur carrière entre 20 et 29 ans. Ils commencent à prendre leur retraite en petits nombres à l'âge de 55 ans, ce qui signifie que leur carrière s'étend sur au moins 25 ans. Au moment du recensement de 1981, près de 40 % des infirmiers auxiliaires travaillaient au Québec, et environ 30 % en Ontario. On note des écarts considérables d'une province à l'autre en ce qui concerne le nombre moyen d'habitants par infirmier auxiliaire.

Situation du marché et perspectives d'emploi

La croissance de l'emploi dans ce groupe professionnel a été supérieure à la moyenne tout au long des années 1970. Cette croissance a ralenti quelque peu depuis 1980. On prévoit que cette tendance se maintiendra au cours des huit prochaines années. Pendant la période visée, près de 3 500 nouveaux postes pourraient être créés dans ce secteur professionnel. On prévoit que 13 000 autres emplois deviendront vacants à la suite des départs. Au total, c'est donc 16 500 postes auxquels il faudra pourvoir au cours des huit prochaines années.

Les perspectives d'emploi des infirmiers auxiliaires sont bonnes si l'on en juge par les tendances actuelles, mais cette situation pourrait changer si la technologie continue de rendre les soins infirmiers habituels plus complexes. Certaines provinces et certains hôpitaux emploient de moins en moins d'infirmiers auxiliaires, préférant recourir davantage aux infirmiers autorisés.

Le chômage a toujours été plus faible dans ce groupe professionnel que dans l'ensemble des professions; en revanche, les débouchés semblent se faire rares. La grande majorité des infirmiers auxiliaires travaillent dans les hôpitaux et les établissements de santé, donc la conjoncture économique n'influe pas sur l'emploi dans cette profession. Le travail à temps partiel est courant dans ce secteur.

Salaires

Deux ans après la fin de leurs études, les diplômés des collèges communautaires et des cégeps qui travaillaient à temps plein à titre d'infirmiers auxiliaires gagnaient en moyenne près de 20 000 $ par année en 1984. En 1985, le traitement mensuel moyen des infirmiers auxiliaires à l'emploi des hôpitaux variait entre 1 147 $ (environ 17 000 $ par année), à Terre-Neuve, et 1 933 $ (environ 23 000 $ par année), en Saskatchewan.

Aides-infirmiers 3135
Garçons de salle d'hôpital 3132

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	76 500	87 200	96 300	1,6	2,7	1,0
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	7 100	8,0	11,1
Débouchés dus à l'érosion	43 500	48,7	49,2
Débouchés totaux	50 600	56,7	60,3

1971 et 1981 (%)

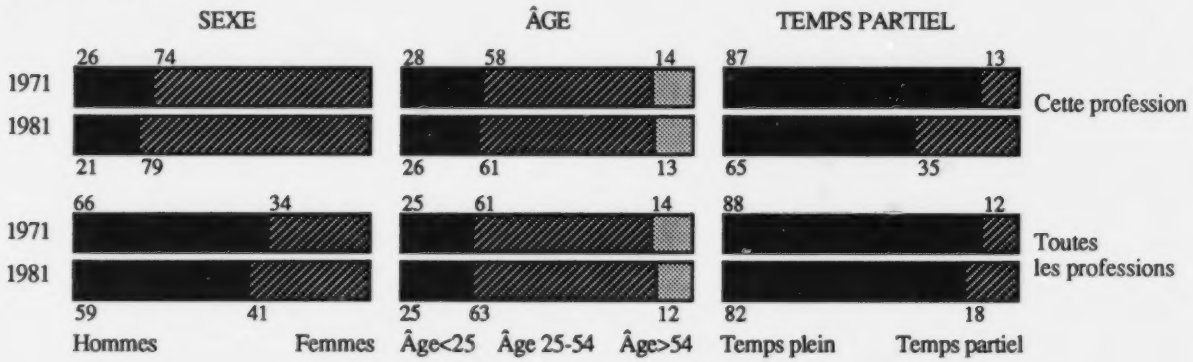

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind des services (96)
- Hôpitaux (76)
- Autre soins de santé (18)

Administration publique (1)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	0,7	Ontario	29,7
Île-du-Prince-Édouard	0,6	Manitoba	6,4
Nouvelle-Écosse	3,3	Saskatchewan	5,4
Nouveau-Brunswick	2,7	Alberta	7,4
Québec	31,6	Colombie-Britannique	11,8

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	96	14,5
- Université (1981-86)	101	15,2
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	467	70,3

Aides-infirmiers 3135
Garçons de salle d'hôpital 3132

Cadre de travail

Ce groupe comprend les aides-infirmiers de soins personnels, les aides-infirmiers, les aides sanitaires et les garçons de salle d'hôpital. Les aides-infirmiers offrent des soins infirmiers pratiques dans les hôpitaux et dans les établissements de soins résidentiels; ils répondent à l'appel des malades, ramassent les plateaux de nourriture, font les lits, donnent le bain aux malades, leur donnent des massages, les aident à monter et à descendre de leur lit, et transportent des malades en fauteuil roulant ou sur une civière. Les fonctions des aides-infirmiers dépendent de la réglementation provinciale, des politiques des établissements, de leurs compétences et du genre de malades. Les garçons de salle d'hôpital aident les infirmiers aux gros travaux : accompagner les malades à la salle d'opération ou à la salle d'examen, transporter et installer le matériel lourd.

Études et compétences

Les compétences exigées dans ce domaine varient selon la province et les besoins de l'employeur, mais la plupart du temps le minimum requis est un diplôme d'études secondaires avec des connaissances en sciences fondamentales et en mathématiques. La formation spécialisée est reçue en cours d'emploi sous la supervision d'un collègue expérimenté. Toutefois, certains employeurs exigent que les candidats aient suivi un programme postsecondaire pertinent dans un collège communautaire ou dans un cégep ou dans un institut de formation professionnelle. L'admission à ces programmes peut exiger 10 années de scolarité ou un diplôme d'études secondaires. Ces programmes peuvent durer jusqu'à concurrence d'un an et comprennent des cours et des travaux pratiques. Bien qu'elle ne soit pas toujours exigée, une formation professionnelle est de plus en plus importante pour ceux qui cherchent un emploi dans ce secteur.

Sources de la main-d'oeuvre

Au moment du recensement de 1981, les femmes représentaient près de 80 % des aides-infirmiers soit un peu plus que les 74 % enregistrés 10 ans auparavant. L'âge moyen est de 36 ans. La plupart deviennent aides-infirmiers avant l'âge de 29 ans ou entre 40 et 49 ans, et le plus grand nombre accèdent à la profession entre 20 ans et 24 ans. C'est surtout entre 29 et 36 ans que les aides-infirmiers quittent la population active et aussi vers la fin de la cinquantaine. Dans certains cas, ils quittent la profession pour prendre leur retraite, dans d'autres pour passer à une profession connexe, le plus souvent celui d'infirmier auxiliaire.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Pendant les années 1970, la croissance de l'emploi dans ce secteur a été nettement inférieure à la croissance moyenne dans toutes les professions, mais cette situation s'est renversée pendant la première moitié des années 1980 alors que la croissance a été supérieure à la moyenne. Toutefois, on ne s'attend pas à ce que cette tendance se poursuive au cours des huit prochaines années. Le taux de croissance de l'emploi devrait ralentir. Pendant la période visée, il devrait se créer près de 50 600 nouveaux emplois. Dans un cas sur cinq, il s'agira d'un nouveau poste créé par l'augmentation de la demande de services d'aides-infirmiers. Les autres postes deviendront vacants à la suite des départs.

Les perspectives d'emploi, basées sur les tendances actuelles de l'emploi chez les aides-infirmiers, permettent de croire qu'elles seront bonnes vu que les progrès technologiques continuels exigent que les spécialistes des soins aux malades aient des compétences de plus en plus élevées. Les aides-infirmiers qui, autrefois, étaient surtout embauchés dans les hôpitaux, sont désormais moins en demande dans ces établissements. Les débouchés dans les maisons de repos et les établissements de soins à long terme ne compenseront peut-être pas la perte d'emplois dans les hôpitaux.

Malgré cela, et bien qu'il ait augmenté récemment, le taux de chômage chez les aides-infirmiers reste inférieur à celui de l'ensemble de la population active. Le nombre de postes vacants est peu élevé par rapport à l'importance de la main-d'oeuvre. Comme dans les autres professions des soins de santé, la demande d'aides-infirmiers reste insensible aux conditions économiques et aux fluctuations saisonnières. En 1981, une forte proportion d'aides-infirmiers (35 %) travaillaient à temps partiel.

Salaires[1]

En 1985, la plupart des aides-infirmiers à l'emploi des hôpitaux gagnaient entre 16 120 $ et 20 436 $ par an. Dans l'ensemble, les garçons de salle d'hôpital accrédités gagnaient entre 18 252 $ et 23 504 $ par an, tandis que ceux qui ne l'étaient pas gagnaient entre 17 576 $ et 20 436 $ par an. Dans tous les cas, le salaire moyen se plaçait environ au point médian de l'échelle des salaires. Les résultats de l'Enquête nationale de 1984 sur les diplômés confirment ces chiffres.

1. Travail Canada, *Les salaires et les conditions de travail au Canada*, octobre 1985.

Audiologistes et thérapeutes de l'élocution 3136
Physiothérapeutes 3137
Ergothérapeutes 3138

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	13 400	15 600	17 300	8,0	3,0	1,0
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	1 400	8,5	11,1
Débouchés dus à l'érosion	3 300	20,7	49,2
Débouchés totaux	4 700	29,1	60,3

1971 et 1981 (%)

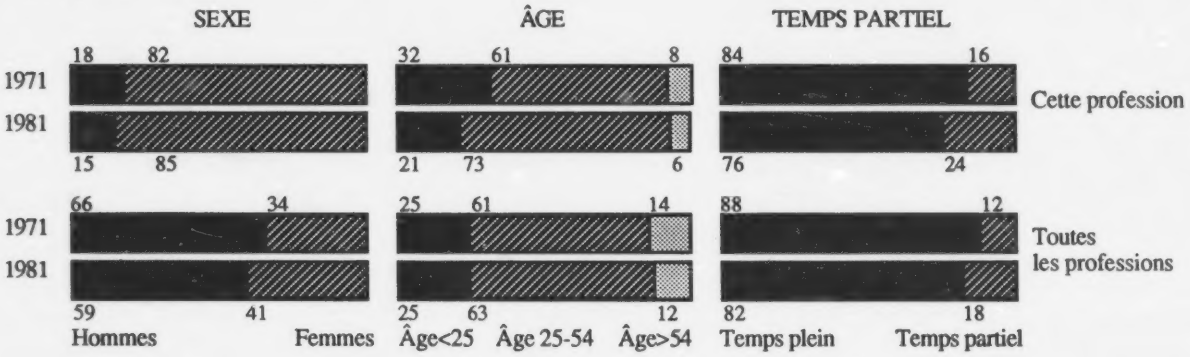

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind des services (95)
- Hôpitaux (63)
- Autre soins de santé (24)
- Éducation (6)

Administration publique (5)
- Adm provinciale (4)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1,7	Ontario	36,3
Île-du-Prince-Édouard	0,4	Manitoba	4,4
Nouvelle-Écosse	3,2	Saskatchewan	3,2
Nouveau-Brunswick	1,3	Alberta	10,3
Québec	24,8	Colombie-Britannique	14,7

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
– Collège (1981-86)	125	13,8
– Université (1981-86)	783	86,2
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0,0

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Association canadienne de physiothérapie
suite 201
44 avenue Eglinton ouest
Toronto, Ontario M4R 1A1
(416) 485-1139

Ontario Physiotherapy Association
416 avenue Moore
Toronto, Ontario M4G 1C8
(416) 421-6497

Association canadienne des Ergothérapeutes
3e étage
110 avenue Eglinton ouest
Toronto, Ontario M4R 1A3
(416) 487-5404

Audiologistes et thérapeutes de l'élocution 3136
Physiothérapeutes 3137
Ergothérapeutes 3138

Cadre de travail

Ce groupe professionnel comprend les physiothérapeutes, les ergothérapeutes, les audiologistes et les thérapeutes de l'élocution, dont le travail consiste à donner des soins thérapeutiques et de réadaptation aux infirmes. Les méthodes de traitement utilisées par les physiothérapeutes sont les exercices dans un bain chaud, dans une piscine, ou dans un gymnase, et l'emploi d'un courant électrique spécial pour la stimulation des muscles, les ultra-violets et les massages. Les ergothérapeutes utilisent des plans de traitement en vue de développer les habiletés et les conserver, de rétablir les fonctions vitales et de favoriser un mieux être. Les audiologistes évaluent, diagnostiquent et traitent les troubles de l'audition. Les techniques utilisées comprennent l'emploi de prothèses auditives, la consultation à court terme ou des séances de réadaptation. Les thérapeutes de l'élocution s'intéressent aux troubles de la phonie et de la voix. Un seul thérapeute peut être chargé de planifier un programme de traitement mais il fait normalement partie d'une équipe de soins de santé, qui peut comprendre d'autres thérapeutes, des infirmiers, des médecins, des psychologues, des travailleurs sociaux, des éducateurs, etc. La plupart des thérapeutes travaillent dans des hôpitaux. D'autres travaillent à domicile, dans des centres de réadaptation ou dans des cliniques communautaires de soins ambulatoires. Les thérapeutes sont de plus en plus nombreux à ouvrir leur propre cabinet.

Études et compétences

Les compétences requises pour devenir thérapeute varient en fonction de la province et du domaine de spécialisation. En général, les thérapeutes de l'élocution doivent avoir fait trois ou quatre années d'études universitaires menant au baccalauréat en thérapie de l'élocution. Les physiothérapeutes doivent avoir obtenu un baccalauréat en physiothérapie. Pour devenir ergothérapeute, il faut avoir obtenu un baccalauréat en ergothérapie. Une période d'internat peut faire partie de la préparation exigée pour ces professions. L'inscription auprès d'une association de thérapeutes est obligatoire dans certaines provinces.

Source de la main-d'oeuvre

La plupart des nouveaux thérapeutes sont des diplômés, mais l'on compte également une assez grande proportion d'immigrants. Le secteur ménager, les militaires et d'autres groupes professionnels ne contribuent que peu à l'augmentation de cette main-d'oeuvre.

Près de 85 % de tous les thérapeutes sont des femmes. En 1981, l'âge moyen était de 33 ans, soit un peu plus que l'âge moyen enregistré 10 ans auparavant. En 1981, 80 % des thérapeutes avaient moins de 40 ans, ce qui veut dire que le nombre de retraités sera faible au cours des prochaines années. Les thérapeutes ont généralement entre 22 et 29 ans quand ils entrent dans la profession et un grand nombre commencent à la quitter vers l'âge de 60 ans, soit une durée de carrière de 30 à 40 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

La croissance de l'emploi chez les thérapeutes devrait être forte dans l'immédiat puis devrait rester moyenne jusqu'en 1995. Pendant ces huit années, on verra la création de quelque 4 700 postes dont deux sur cinq seront le résultat de l'accroissement de la demande de services thérapeutiques. Les autres postes seront ceux qui auront été laissés vacants en raison des départs.

La croissance de l'emploi n'est pas particulièrement influencée par les fluctuations économiques. Il est toutefois possible que l'évolution actuelle des services de soins de santé influence la demande de thérapeutes d'une façon qui n'a pas été prévue. La réadaptation est de plus en plus admise comme forme pratique et morale de soins pouvant remplacer les soins en établissement. Cela pourrait stimuler la demande de thérapeutes.

Les autres facteurs comprennent le vieillissement général de la population, la plus grande sensibilisation du public à l'égard des handicapés et une corrélation de plus en plus étroite entre les problèmes d'apprentissage de l'enfance et les troubles de la communication. Les politiques budgétaires du gouvernement dans les secteurs de la santé et de l'enseignement sont un facteur de moindre importance.

Les perspectives d'emploi s'annoncent excellentes pour les thérapeutes – il y a pénurie de thérapeutes actuellement. En 1986, le taux de chômage des thérapeutes était extrêmement faible; il n'y avait que 20 % des thérapeutes à chercher activement du travail. Un peu plus de trois thérapeutes sur quatre travaillent à temps plein. Il s'agit là d'une proportion inférieure à la moyenne de l'ensemble des professions.

Salaires

Le salaire des thérapeutes varie beaucoup en fonction de l'établissement, de la province et de la localité, du domaine de spécialisation, du nombre d'heures de travail et du nombre d'années d'expérience. En 1985, la plupart des physiothérapeutes gagnaient entre 24 500 $ et 33 250 $, et le salaire moyen était de 28 400 $[1]. Les physiothérapeutes en chef gagnaient entre 31 000 $ et 43 200 $, et la moyenne était de 37 600 $. En 1985, le salaire des physiothérapeutes débutants variait entre 20 149 $ et 30 274 $. L'écart du salaire en fonction de l'expérience variait beaucoup d'une province à une autre. La Société canadienne de l'ouïe signale que les audiologistes gagnaient entre 27 000 $ et 33 000 $ en 1986. En 1985, la majorité des ergothérapeutes gagnaient entre 24 350 $ et 32 800 $ par an, et le salaire moyen était de 28 299 $.

1. Association canadienne des physiothérapeutes, 1987.

Pharmaciens 3151

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	13 900	15 200	16 900	3,8	1,8	0,9
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	1 200	7,8	11,1
Débouchés dus à l'érosion	5 900	37,9	49,2
Débouchés totaux	7 200	45,7	60,3

1971 et 1981 (%)

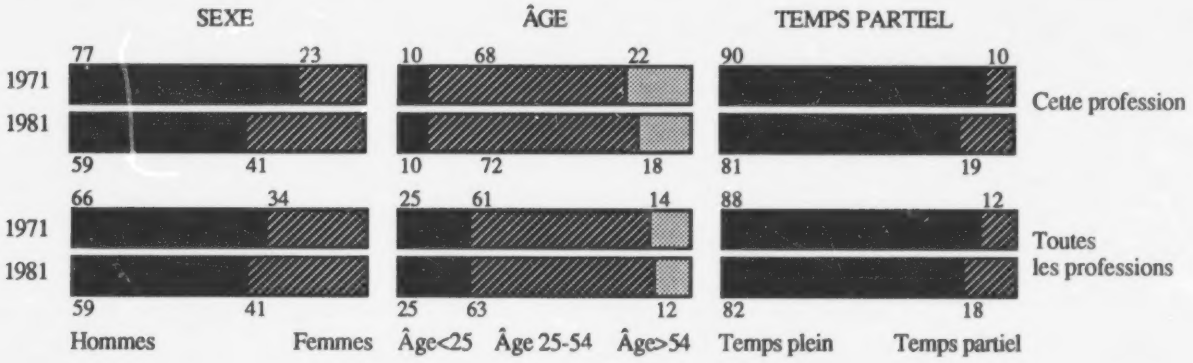

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind des services (80)	Ind des services (19)
- Commerce de détail (79)	- Hôpitaux (18)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1,2	Ontario	36,1
Île-du-Prince-Édouard	0,2	Manitoba	4,7
Nouvelle-Écosse	4,3	Saskatchewan	4,0
Nouveau-Brunswick	2,2	Alberta	9,6
Québec	26,5	Colombie-Britannique	10,9

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	0	0,0
- Université (1981-86)	548	100,0
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0,0

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Association pharmaceutique canadienne
1785 promenade Alta Vista
Ottawa, Ontario K1G 3Y6
(613) 523-7877

Santé et bien-être social
Division de l'information sur la santé
pièce 1364
édifice Brooke-Claxton
Ottawa, Ontario K1A 0K9
(613) 957-3076

Association of Deans of Pharmacy of Canada
Faculté de pharmacie
Université de la Colombie-Britannique
Vancouver, B.C. V6T 1W5
(604) 228-2343

Pharmaciens 3151

Cadre de travail

La plupart des pharmaciens sont à l'emploi de pharmacies de détail (79 % en 1981) ou d'hôpitaux (18 %). Leurs fonctions consistent à préparer les ordonnances, à veiller au bon entreposage et à la bonne manutention des médicaments, à donner des conseils aux clients sur les remèdes maison et sur les remèdes obtenus sans ordonnance, à vérifier les doses prescrites et à s'assurer de la compatibilité des divers médicaments prescrits à un malade, et à tenir un registre des ordonnances et des médicaments délivrés. Les pharmaciens qui sont propriétaires ou gérants d'une pharmacie doivent, en outre, posséder les compétences requises pour gérer avec succès une entreprise commerciale. Les autres secteurs d'embauche de pharmaciens sont les services des soins de santé autres que les services hospitaliers, la vente en gros et l'administration publique. Dans ces secteurs, les fonctions pourraient comprendre l'inspection des médicaments et les recherches sur les médicaments, le marketing et la vente de médicaments ou l'administration.

Études et compétences

Pour exercer la profession de pharmacien au Canada, il faut posséder une licence, qui exige l'obtention d'un baccalauréat en pharmacologie après quatre ans d'études. Dans la plupart des provinces, les organismes provinciaux de réglementation ne délivrent de licence qu'aux candidats qui ont réussi un examen du Bureau des examinateurs en pharmacie du Canada et qui ont reçu une certaine formation pratique.

Sources de la main-d'oeuvre

Les diplômés des écoles de pharmacologie constituent la principale source de main-d'oeuvre. Depuis quelques années, le nombre de diplômés en pharmacologie baisse légèrement. Selon les prévisions, cette tendance devrait se poursuivre à long terme. Les autres sources de moindre importance sont les militaires, les immigrants et le secteur ménager. Vu les compétences exigées, le nombre de personnes qui quittent leur emploi pour devenir pharmacien est minime. Par contre, la formation et l'expérience d'un pharmacien peuvent mener à une carrière dans les domaines connexes de la recherche, de l'enseignement, des ventes et de l'administration. Pour réussir dans ces secteurs, il peut falloir posséder des compétences supérieures et spécialisées.

La proportion de femmes dans les programmes de formation en pharmacologie a considérablement augmenté au cours des 10 dernières années, à un point tel qu'il y a maintenant presque autant de femmes que d'hommes dans cette profession. La plupart des pharmaciens ont entre 25 et 29 ans quand ils obtiennent leur licence et ne commencent à quitter la profession que 35 ans plus tard, tout au moins, pour prendre leur retraite. Comme pour la plupart des autres professionnels dans le secteur de la santé, les pharmaciens ne sont pas concentrés dans une région donnée, bien qu'il y ait actuellement des pénuries dans les régions rurales et dans les petites localités.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Entre 1971 et 1981, le nombre de pharmaciens a augmenté de près de 4 % par année, c'est-à-dire à un taux de croissance supérieur à la moyenne de l'ensemble des professions pendant la même période. Depuis 1981, l'emploi chez les pharmaciens continue d'augmenter à un rythme légèrement plus rapide que celui de l'ensemble de la population active. On s'attend que la croissance de l'emploi dans ce secteur reste élevée jusqu'en 1995. Au total, plus de 7 000 débouchés pourraient s'ouvrir dans ce secteur au cours des huit prochaines années. Près de 20 % de ces postes seront le fait d'une augmentation de la demande de services de pharmacien, les autres seront créés par les départs.

Les perspectives d'emploi sont modérément sensibles à la situation du marché. Toutefois, les changements qui se produisent dans la structure et le milieu pharmaceutiques pourraient affecter la demande de l'emploi. Le rôle du pharmacien dans un hôpital prend de plus en plus d'importance, et cela pourrait stimuler la demande. Par contre, les changements organisationnels et technologiques, tant dans les pharmacies d'hôpitaux que dans les pharmacies privées, favorisent la croissance de l'emploi chez les aides-pharmaciens, ce qui pourrait réduire la demande de pharmaciens.

Les pharmaciens connaissent un taux de chômage minime, qui diminue depuis ces dernières années, parce qu'un grand nombre d'entre eux travaillent à leur propre compte. À l'inverse, le nombre de postes vacants a nettement augmenté depuis 1982, ce qui confirme les pénuries de pharmaciens que l'on signale actuellement. L'évolution de la demande, dont on a parlé ci-dessus, déterminera en grande partie si ces pénuries continueront. En 1981, près de 81 % des pharmaciens travaillaient à temps plein. Cette proportion est légèrement inférieure à la moyenne de toutes les professions.

Salaires

En 1984, les pharmaciens embauchés à temps plein, qui avaient terminé leurs études universitaires en 1982, gagnaient en moyenne 29 637 $. En 1986, le salaire moyen des pharmaciens de l'Ontario était de 41 059 $. Le salaire horaire moyen variait de 19,55 $ (pour un pharmacien à l'emploi d'une pharmacie privée) à 21,25 $ (pour un pharmacien à l'emploi d'un hôpital). Le salaire moyen des pharmaciens à l'emploi de chaînes de pharmacies et de concessions se situait entre ces deux niveaux (données fournies par l'Association des pharmaciens de l'Ontario). La Société des pharmaciens professionnels du Manitoba signalait des salaires horaires de 11,50 $ à 22,50 $. Dans la région de Winnipeg/ Brandon, le salaire des pharmaciens autonomes variait entre 15 000 $ et 75 000 $ par an (la moyenne était de 40 000 $), mais, dans les zones rurales, la gamme des salaires de même que le salaire moyen étaient supérieurs de 30 % environ. Les pharmaciens de la Saskatchewan gagnaient en moyenne entre 30 000 $ et 35 700 $ par an.

Diététistes et nutritionnistes 3152

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	3 000	3 400	3 800	6.1	2.3	1.1
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	300	8.7	11.1
Débouchés dus à l'érosion	1 300	36.8	49.2
Débouchés totaux	1 600	45.6	60.3

1971 et 1981 (%)

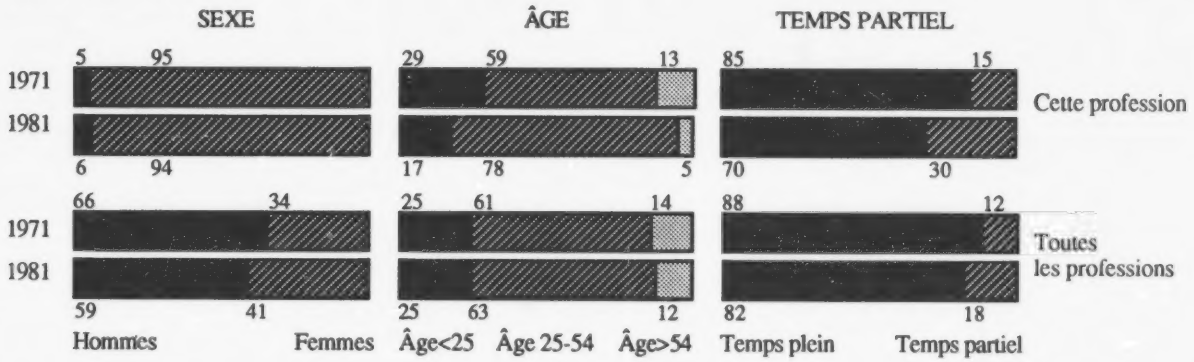

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind des services (89)
- Hôpitaux (66)
- Autre soins de santé (9)
- Éducation (5)

Administration publique (6)
- Adm provinciale (3)
- Adm fédérale (2)

Ind manufacturières (2)
- Aliments et boissons (2)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1,6	Ontario	30,7
Île-du-Prince-Édouard	0,5	Manitoba	4,0
Nouvelle-Écosse	6,7	Saskatchewan	1,8
Nouveau-Brunswick	2,9	Alberta	8,1
Québec	30,5	Colombie-Britannique	13,3

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	20	8,1
- Université (1981-86)	226	91,9
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0,0

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Manitoba Association of Registeered Dieticians
320 rue Sherbrook
Winnipeg, Manitoba R3S 2W6
(204) 787-4010

Santé et bien-être social
Division de l'information sur la santé
pièce 1364
édifice Brooke-Claxton
Ottawa, Ontario K1A 0K9
(613) 957-3076

Association canadienne des diététistes
suite 604
480 avenue University
Toronto, Ontario M5G 1V2
(416) 596-0857

Diététistes et nutritionnistes 3152

Cadre de travail

Les diététistes et les nutritionnistes s'intéressent surtout aux principes de la nutrition et à leur application. Bien que leurs tâches varient selon la spécialité et le poste, elles comprennent tout de même les activités suivantes : offrir des services de consultation sur la diététique, donner des conférences sur la nutrition, planifier des menus et des régimes et superviser les programmes institutionnels de services alimentaires, enseigner aux étudiants en médecine et faire des recherches. En général, ces professionnels sont embauchés par des établissements dans les secteurs de la santé et de l'alimentation, mais ceux qui travaillent à leur compte en qualité de conseillers-experts sont de plus en plus nombreux. Les autres secteurs d'emploi comprennent l'enseignement, l'administration publique et le secteur manufacturier.

Études et compétences

L'accès à cette profession exige normalement un diplôme d'études secondaires, avec spécialisation en sciences, puis un programme de baccalauréat de trois à quatre ans en économie domestique ou en sciences, avec spécialisation en alimentation ou en nutrition. Au Manitoba et en Alberta, on exige que la personne soit inscrite auprès de l'organisme provincial de réglementation, mais certains employeurs peuvent exiger l'admissibilité à l'inscription. Un an d'internat est en outre exigé pour l'obtention de la licence, mais l'Association canadienne des diététistes reconnaît une certaine expérience pratique dans le domaine de la diététique. Il est possible d'obtenir une maîtrise dans cette discipline et, en fait, certains postes l'exigent. À mesure que les hôpitaux s'informatisent, on exige des compétences en informatique.

Sources de la main-d'oeuvre

L'accès à la profession se fait le plus souvent au terme d'études postsecondaires, mais les transferts à partir d'autres professions contribuent quelque peu à cette main-d'oeuvre. Les immigrants, le secteur ménager et les militaires ne constituent que des sources minimes.

En 1981, les femmes représentaient 94 % de la main-d'oeuvre de ce groupe professionnel, soit la même proportion que 10 ans auparavant. L'âge moyen (33 ans) a légèrement baissé par rapport à 1971, où qu'il était de 36 ans. La plupart des personnes sont âgées entre 25 et 29 ans quand elles débutent dans cette profession. Il arrive que certaines d'entre elles quittent pour occuper un emploi dans un secteur connexe, par exemple l'administration de services alimentaires dans un hôpital, dans un organisme de la fonction publique ou dans une entreprise commerciale. La plupart des débouchés se trouvent dans les hôpitaux et dans d'autres établissements de la santé situés en zone urbaine.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Pendant les années 1970, le taux moyen de croissance annuelle de l'emploi dans cette profession a été près du double de celui de l'ensemble de la main-d'oeuvre et cette tendance se poursuit depuis 1981. Il est permis de croire que la situation de l'emploi sera moyenne d'ici 1995. On prévoit que l'accroissement de la demande dans ce secteur mènera à la création de plus de 300 nouveaux postes au cours des huit prochaines années. Plus de 1 300 autres postes seront laissés vacants par le personnel qui se retirera du marché du travail.

Les fluctuations économiques et les progrès technologiques n'influencent guère la demande de main-d'oeuvre dans ce domaine. Par contre, les changements dont fait actuellement l'objet l'administration des soins de santé pourraient influencer la demande globale et les compétences requises. Les hôpitaux s'intéressent de plus en plus aux services alimentaires centralisés, ce qui pourrait ralentir la croissance de la demande de services. La plus grande importance accordée aux traitements ambulatoires et aux consultations externes entraîne une plus forte demande de diététistes et de nutritionnistes capables de travailler dans des unités de l'hygiène publique. Il y a également une demande croissante pour des spécialistes en soins intensifs.

Malgré une plus forte demande de diététistes et de nutritionnistes, le taux de chômage dans ce domaine correspond actuellement à la moyenne du taux de chômage de l'ensemble des professions. Il s'agit toutefois d'un phénomène récent, et le nombre de postes vacants reste relativement élevé. L'emploi à temps partiel est assez fréquent : en 1981, 30 % des diététistes et des nutritionnistes travaillaient à temps partiel, soit plus de 10 % de plus que la moyenne de toutes les professions.

Salaires

En 1984, les diététistes et les nutritionnistes embauchés à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme universitaire, gagnaient un salaire annuel moyen de 24 000 $. En général, toutefois, les débutants touchent un salaire d'environ 20 000 $. Le salaire moyen va de 20 000 $ à 30 000 $. Les diététistes qui occupent des postes de gestion gagnent entre 33 000 $ et 50 000 $. Le salaire varie en fonction de l'organisation, de l'établissement et de la province. Voici, selon les associations provinciales, la gamme estimative des salaires moyens touchés en 1986 par les diététistes de six provinces.

Terre-Neuve	20 644 $ - 37 196 $	
Nouvelle-Écosse	24 000 - 45 000	
Manitoba	20 000 - 31 000	(1985)
Saskatchewan	27 000 - 33 000	
Alberta	31 000 - 37 000	
Colombie-Britannique	26 000 - 40 000	

Optométristes 3153

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	N/A	2 600	3 300	2.6	5.6	2.1
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	600	18.3	11.1
Débouchés dus à l'érosion	1 100	33.4	49.2
Débouchés totaux	1 700	51.7	60.3

1971 et 1981 (%)

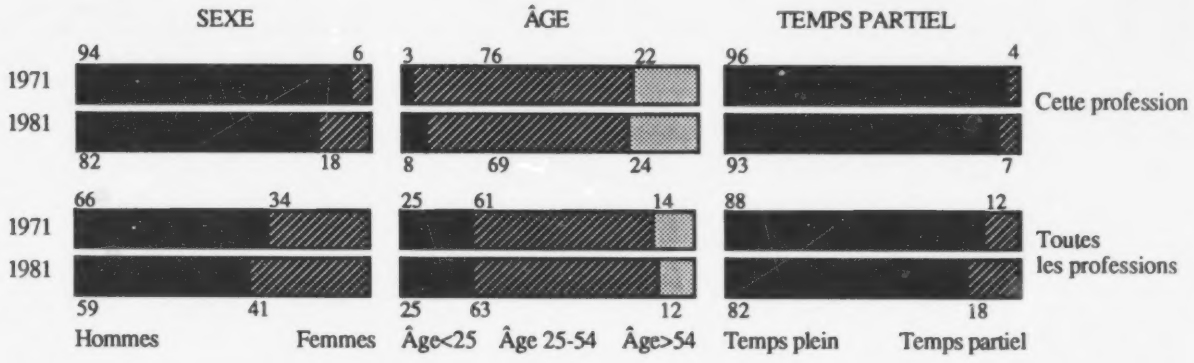

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind des services (96)
- Autre soins de santé (95)
- Hôpitaux (1)

Ind du commerce (3)
- Commerce de détail (3)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	2.0	Ontario	34.4
Île-du-Prince-Édouard	0.3	Manitoba	4.1
Nouvelle-Écosse	2.6	Saskatchewan	3.6
Nouveau-Brunswick	2.0	Alberta	8.2
Québec	36.5	Colombie-Britannique	6.9

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	0	0.0
- Université (1981-86)	184	100.0
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0.0

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Santé et bien-être social
Division de l'information sur la santé
pièce 1364
édifice Brooke-Claxton
Ottawa, Ontario K1A 0K9
(613) 957-3076

Association canadienne des optométristes
suite 301
1785 promenade Alta Vista
Ottawa, Ontario K1G 3Y6
(613) 738-4400

Optométristes

3153

Cadre de travail

Les optométristes sont des spécialistes de l'examen des yeux dont le but est de déterminer l'acuité visuelle. Quand il y a lieu, ils diagnostiquent les troubles de la vue et prescrivent le traitement (médicaments ou chirurgie exceptés) qui permettra de corriger la vision dans des yeux en bonne santé. L'analyse de la vue exige l'application d'une série de tests à l'aide d'instruments perfectionnés. Selon les résultats de l'examen ou du diagnostic, l'optométriste peut diriger ses patients vers un ophtalmologiste, prescrire des verres correcteurs comme des lunettes ou des lentilles cornéennes, ou recommander des exercices oculaires. Les optométristes jouent également le rôle d'éducateur en ce sens qu'ils donnent à leurs clients des conseils sur le soin des lentilles cornéennes, sur l'hygiène de la vue, sur l'éclairage, sur la sécurité, etc. La plupart des optométristes préfèrent offrir un service complet de soins oculaires en fournissant les matériaux utilisés dans leurs propres ordonnances et en fournissant les lentilles cornéennes. La majorité des optométristes travaillent à leur compte (95 % en 1981), mais s'associent de plus en plus souvent à d'autres cabinets d'optométristes. Il y a d'autres débouchés dans les cliniques optométriques, les centres de santé communautaire ou dans les services de consultation du gouvernement et de l'industrie.

Études et compétences

L'accès à la profession se limite aux diplômés d'une école ou d'un collège d'optométrie agréé. Ceux qui désirent faire des études d'optométrie doivent avoir étudié les sciences de base et les mathématiques à l'école secondaire puis avoir suivi entre une et trois années d'un programme universitaire axé sur les sciences. Deux universités décernent des diplômes de docteur en optométrie, l'une à Kitchener et l'autre à Montréal. L'obtention de ce diplôme exige entre trois et cinq ans d'études à temps plein, qui consistent en travaux cliniques pratiques et en cours théoriques. Pour pouvoir exercer dans toutes les provinces, il faut être inscrit auprès d'un organisme de réglementation de la profession désigné par la province et, dans de nombreux cas, réussir un examen d'admission à la licence. Puisque l'optométrie est une discipline qui évolue rapidement, l'optométriste doit donc s'intéresser à l'éducation permanente.

Sources de la main-d'oeuvre

La main-d'oeuvre provient d'abord du système d'éducation habituel. Les compétences spécifiques exigées, font que les militaires, le secteur ménager, les immigrants et les travailleurs des autres professions contribuent peu à ce domaine professionnel.

La plupart des optométristes ont entre 25 et 35 ans quand ils commencent à exercer leur profession, et ne se retirent qu'au moment de la retraite, soit 40 ans plus tard. En 1981, près de 20 % des optométristes étaient des femmes, ce qui représente une augmentation notoire par rapport à la proportion constatée 10 ans auparavant. Il existe des débouchés pour les optométristes dans les régions rurales et urbaines, mais ce sont ces dernières qui offrent les plus grandes possibilités de spécialisation.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Pendant les années 1970, la croissance de l'emploi chez les optométristes était inférieure à celle de l'ensemble des professions. Par contre, depuis 1981, cette profession a connu une expansion relativement grande. Bien qu'on prévoit son ralentissement au cours des prochaines années, le taux de croissance devrait, jusqu'en 1995 au moins, rester supérieur à la moyenne dans l'ensemble des professions. Quelque 700 postes seront à combler pendant cette période et environ 600 d'entre eux seront de nouveaux emplois créés par une plus forte demande de services. Le reste seront les postes rendus vacants par les optométristes qui se retireront du marché du travail.

Le chômage n'existe pratiquement pas chez les optométristes, en partie parce qu'une grande proportion travaillent à leur propre compte. Bien qu'il ait connu une baisse légère depuis quelques années, le nombre de postes vacants signalé par 100 optométristes est près de quatre fois celui de l'ensemble de la population active. Cela porte à prédire des perspectives d'emploi prometteuses dans cette profession. Un grand nombre d'optométristes (93 % en 1981) travaillent à temps plein, mais, comme c'est le cas pour l'ensemble de la population active, cette proportion baisse depuis quelque temps. L'emploi dans cette profession n'est guère influencé par les fluctuations économique et ne connaît pas de variations saisonnières.

À court terme, les progrès technologiques ne devraient guère modifier la demande d'optométristes ou les aptitudes exigées par l'exercice de cette profession. Par contre, le vieillissement général de la population canadienne et l'importance de plus en plus grande que l'on accorde à une bonne vue devraient stimuler la demande de services d'optométrie.

Salaires

Les diplômés universitaires de 1982 qui étaient embauchés à temps plein comme optométristes gagnaient, en 1984, un salaire moyen de 40 765 $. Dans la plupart des provinces, les services d'optométristes sont remboursés en vertu des régimes d'assurance médicale. En plus de ce facteur, les salaires sont affectés par l'échelle des honoraires, les heures de travail, l'emplacement, les années d'expérience, la clientèle et la personnalité. Il n'est donc pas rare de trouver un écart important entre les revenus des optométristes débutants et ceux des optométristes plus expérimentés. Les revenus signalés par trois associations provinciales d'optométristes pour 1986-1987 étaient les suivants :

Province	Échelle des salaires moyens
Alberta	75 652 $ - 81 124 $
Saskatchewan	45 000 - 55 000
Ontario	50 000 - 75 000

Maîtres opticiens 3154

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	3 500	3 900	4 400	9.0	2.3	1.1
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	400	8.8	11.1
Débouchés dus à l'érosion	1 000	26.0	49.2
Débouchés totaux	1 400	34.8	60.3

1971 et 1981 (%)

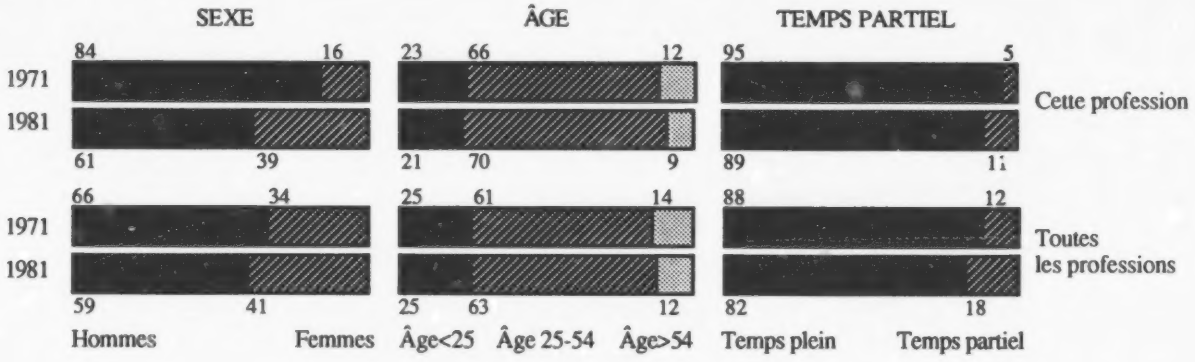

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind du commerce (64)
- Commerce de détail (63)
- Commerce de gros (2)

Ind des services (19)
- Autre soins de santé (19)

Ind manufacturières (16)
- Autres ind manufact (16)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	2.4	Ontario	36.4
Île-du-Prince-Édouard	1.3	Manitoba	4.7
Nouvelle-Écosse	2.5	Saskatchewan	5.1
Nouveau-Brunswick	2.8	Alberta	12.7
Québec	15.3	Colombie-Britannique	16.3

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	127	100.0
- Université (1981-86)	0	0.0
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0.0

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Santé et bien-être social
Division de l'information sur la santé
pièce 1364
édifice Brooke-Claxton
Ottawa, Ontario K1A 0K9
(613) 957-3076

Maîtres opticiens 3154

Cadre de travail

Les maîtres opticiens commandent, ajustent et adaptent des dispositifs ophtalmiques comme les verres correcteurs, les lentilles cornéennes et les verres grossissants selon l'ordonnance de l'ophtalmologue ou de l'optométriste. Leur travail consiste à vérifier l'exactitude des ordonnances, à guider les clients dans le choix d'une monture, à recommander le meilleur type de verres, à commander les verres d'ordonnance à un laboratoire d'optique, à vérifier la précision des verres et à ajuster les montures. Dans le cas des lentilles cornéennes, le maître opticien doit indiquer aux clients comment les utiliser et en prendre soin. Les maîtres opticiens travaillent généralement pour des fournisseurs au détail, mais un petit pourcentage ont leur propre entreprise. En 1981, 63 % des maîtres opticiens travaillaient dans le secteur de la vente au détail. Depuis quelques années, il y a une certaine tendance au franchisage des services optiques. D'autres secteurs d'emploi comprennent le secteur manufacturier (16 %) et le secteur des soins de santé (19 %).

Études et compétences

Dans la plupart des provinces, les maîtres opticiens doivent être inscrits auprès de l'office provincial des fournisseurs de matériel ophtalmique avant d'obtenir un emploi d'opticien. Les exigences d'admission à l'inscription comprennent un diplôme d'études secondaires avec spécialisation en mathématiques et en physique et un diplôme postsecondaire agréé de maître opticien. En Ontario et au Québec, les collèges communautaires et les cégeps offrent un cours de deux ans. Dans les autres provinces, les options se limitent à un cours par correspondance offert par la Guilde canadienne des opticiens d'ordonnances et des cours du soir donnés dans un collège communautaire ou dans un cégep et suivi le plus souvent d'une formation en cours d'emploi. On exige souvent une expérience pertinente pour être admis à la profession. Après l'obtention d'un diplôme, il faut, pour pouvoir être inscrit, réussir à un examen d'admission.

Sources de la main-d'oeuvre

La main-d'oeuvre de la profession est formée surtout des diplômés des programmes susmentionnés, du secteur ménager et des travailleurs des autres professions. Les militaires et les immigrants ne constituent qu'une main-d'oeuvre de moindre importance.

Au moment du recensement de 1981, 40 % des maîtres opticiens étaient des femmes, soit près du double de la proportion enregistrée en 1971. L'âge moyen (35 ans) n'avait guère changé par rapport à 1971. La plupart des maîtres opticiens sont âgés entre 20 et 29 ans quand ils commencent leur carrière et la quitte vers l'âge de 45 ans, mais il se peut que les données soient peu représentatives ou qu'elles indiquent le transfert des maîtres opticiens à d'autres professions comme celle de représentant de fournisseurs de matériel ophtalmique ou superviseur d'autres employés. La plupart des emplois se trouvent dans les grands centres urbains. La répartition régionale des maîtres opticiens n'est pas uniforme, peut-être parce que dans certaines régions, les optométristes font office de maîtres opticiens. C'est au Québec que le nombre de maîtres opticiens par habitant est le plus faible, soit un peu moins de la moitié de la moyenne nationale et moins du quart de la proportion enregistrée pour l'Île-du-Prince-Édouard.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Bien que l'on s'attend à un léger ralentissement dans les années à venir, le taux de croissance de l'emploi devrait rester comparable à celui de l'ensemble des professions. Les prévisions indiquent qu'il faudra 1 400 nouveaux maîtres opticiens au cours des huit prochaines années pour répondre à la demande du marché canadien. Dans un cas sur quatre, il s'agira d'un nouvel emploi, et, dans les autres, du remplacement d'un maître opticien qui cesse d'exercer.

Par rapport à l'ensemble de la population active, l'emploi dans ce secteur n'est que modérément sensible aux fluctuations économiques. Certains facteurs pourraient toutefois influencer la croissance de la demande tels que les régimes d'assurance privés et le nombre d'optométristes et d'ophtalmologues qui fournissent eux-mêmes les verres et les lentilles cornéennes. Par ailleurs, l'augmentation du nombre de personnes âgées, le dépistage plus fréquent des troubles de la vue chez les enfants et l'augmentation du nombre de personnes qui possèdent plus d'une paire de verres correcteurs pourraient stimuler la demande de maîtres opticiens. Les tendances actuelles font penser que les progrès technologiques n'auront pas d'effets importants, du moins dans l'immédiat, sur le nombre de maîtres opticiens nécessaire, ni sur la gamme des compétences ou sur l'outillage nécessaire pour exercer leur métier.

Les perspectives d'emploi actuelles sont excellentes pour les maîtres opticiens. Le taux de chômage est fort bas par rapport à celui de l'ensemble de la population active, bien qu'il soit quelque peu supérieur à ce qu'il était au début des années 1980. Le nombre de postes vacants est supérieur à celui de l'ensemble des professions, et il est vite comblé. En 1981, près de 90 % des maîtres opticiens travaillaient à temps plein. Il s'agit là d'une légère baisse par rapport à la proportion enregistrée 10 ans auparavant. L'emploi dans cette profession ne fait l'objet d'aucune variation saisonnière.

Salaires

Les maîtres opticiens peuvent gagner entre 20 000 $ et 40 000 $, et les maîtres opticiens superviseurs encore plus. Les statistiques montrent que les maîtres opticiens les mieux rémunérés travaillent dans des zones où les revenus moyens sont élevés ou dans des centres d'achat, où se vendent des produits de qualité supérieure à des prix élevés.

Selon l'Enquête nationale sur les diplômés, les diplômés universitaires de 1982 qui travaillaient dans cette profession en 1984 touchaient un salaire annuel moyen de 27 000 $.

Technologues et techniciens en radiologie 3155

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	8 800	10 000	11 000	3,7	2,7	1,0
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	800	8,0	11,1
Débouchés dus à l'érosion	2 400	23,9	49,2
Débouchés totaux	3 300	31,9	60,3

1971 et 1981 (%)

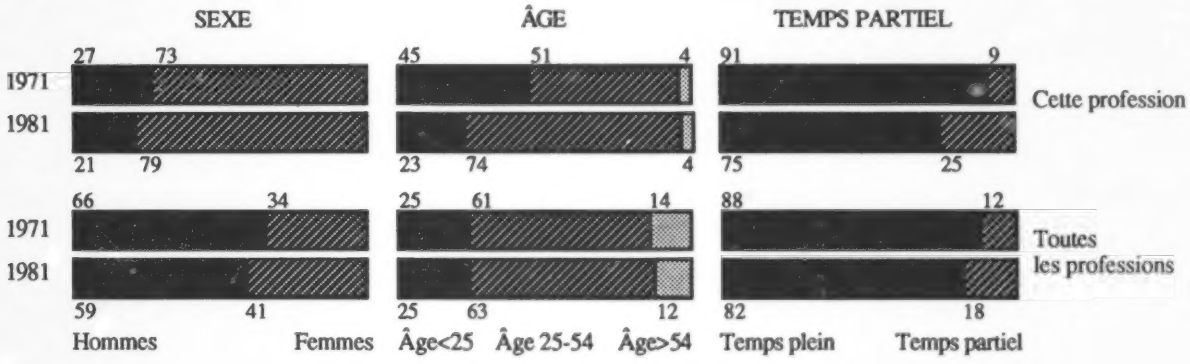

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind des services (98)
- Hôpitaux (77)
- Autre soins de santé (17)
- Serv aux entreprises (2)

Administration publique (1)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	2,2	Ontario	33,5
Île-du-Prince-Édouard	0,4	Manitoba	4,5
Nouvelle-Écosse	4,0	Saskatchewan	4,8
Nouveau-Brunswick	2,3	Alberta	9,6
Québec	29,3	Colombie-Britannique	9,9

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
– Collège (1981-86)	232	100,0
– Université (1981-86)	0	0,0
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0,0

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Santé et bien-être social
Division de l'information sur la santé
pièce 1364
édifice Brooke-Claxton
Ottawa, Ontario K1A 0K9
(613) 957-3076

Association canadienne des techniciens en radiation médicale
suite 410, 280 rue Metcalfe
Ottawa, Ontario K2P 1R7
(613) 234-0012
(613) 234-0441

Technologues et techniciens en radiologie 3155

Cadre de travail

Les technologues en radiologie utilisent des substances et du matériel radioactifs à des fins diagnostiques et thérapeutiques. Les spécialités dans ce domaine comprennent la médecine nucléaire, la radiologie diagnostique (rayons X) et la radiothérapie. Les techniciennes en radiologie font subir des tests aux malades en leur administrant des substances radioactives. Les techniciennes en radiologie diagnostique prennent et développent des radiographies. Les technologues en radiothérapie appliquent des rayons ionisants aux malades atteints de certaines maladies, principalement du cancer. Les technologues en radiologie travaillent sous la direction d'un médecin spécialiste, généralement dans un hôpital, bien qu'il existe quelques débouchés dans les cliniques et les cabinets privés. Ils sont responsables du confort et de la sécurité des malades.

Études et compétences

Pour accéder à l'une de ces trois professions, il faut avoir fait au moins 22 mois d'études spéciales dans un institut technique, un collège communautaire, un cégep ou un hôpital. Tous les programmes offerts combinent des cours théoriques et une formation pratique. Pour être admis à ce programme, il faut détenir au moins un diplôme d'études secondaires et avoir une connaissance des sciences de base. Il est utile d'avoir étudié les sciences fondamentales. Après avoir terminé leur programme de formation postsecondaire, les diplômées peuvent passer un examen national d'accréditation propre à leur domaine de spécialisation. Bien que le certificat ne soit une condition obligatoire d'emploi que dans quelques provinces, certains employeurs peuvent l'exiger. Il est possible de suivre des cours de perfectionnement et des cours d'éducation permanente dans ces domaines.

Sources de la main-d'oeuvre

On accède à ces professions au terme d'études habituelles, mais les travailleurs en provenance des autres professions connexes, les militaires, les immigrants et le secteur ménager constituent eux aussi, dans une moindre mésure, une part de la main-d'oeuvre.

En 1981, près de 80 % des membres de cette profession étaient des femmes, ce qui représente une légère augmentation par rapport à 1971. La répartition régionale des technologues en radiologie correspond d'assez près à celle de l'ensemble de la population. Toutefois, comme la plupart sont embauchées dans des hôpitaux, c'est dans les zones urbaines que l'on trouve le plus de débouchés. La plupart des technologues en radiologie sont âgées entre 20 et 29 ans quand elles commencent à pratiquer.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Entre 1971 et 1981, l'emploi dans ces professions a connu un taux de croissance légèrement supérieur à celui de l'ensemble des professions. Plus récemment, le taux de croissance de l'emploi chez les technologues en radiologie est resté constant, tandis que celui de l'ensemble de la population active a quelque peu baissé. Pendant la période allant jusqu'en 1995, la croissance de l'emploi devrait être comparable à celle de l'ensemble des professions, à en juger par les perspectives dans les services de santé. Il pourrait y avoir quelque 3 200 débouchés dans cette profession pendant la période en question. Le quart environ de ces postes seront le fait de l'expansion de la demande de services. Les autres postes seront laissés vacants par les technologues en radiologie qui cessent d'exercer.

Bien que les prévisions actuelles prédisent une forte croissance de l'emploi dans ce secteur, le taux réel de changement sera dicté en partie par les progrès technologiques et leurs effets sur la profession. Ces effets pourraient être ambivalents. La tendance des hôpitaux à partager les services coûteux, par exemple en ayant recours à un matériel et à un personnel mobiles, pourrait limiter la croissance de la demande. Par ailleurs de nouvelles technologies pourraient en même temps stimuler la demande et exiger une plus grande spécialisation. Comme c'est le cas de la plupart des professions dans le domaine de la santé, le vieillissement de la population devrait stimuler la demande de technologues en radiologie.

Les perspectives d'emploi sont bonnes dans la profession. Par rapport à la situation de l'ensemble de la population active, le taux de chômage est faible et on signale un nombre élevé de postes vacants. La demande est en grande partie insensible aux fluctuations économiques, mais est fortement influencée par la politique du gouvernement. Près d'un quart des technologues travaillent à temps partiel. Cette proportion est élevée par rapport au pourcentage de travailleurs à temps partiel dans l'ensemble de la population active.

Salaires

Dans cette profession, le salaire varie beaucoup d'une province à une autre et même d'un établissement à un autre. Selon Travail Canada, les technologues en radiologie diagnostique gagnaient entre 27 764 $ et 31 355 $ en 1985. Cette même année, les techniciens en radiographie à l'emploi de la province gagnaient entre 21 792 $ et 33 132 $ en Alberta et entre 20 475 $ et 37 313 $ au Nouveau-Brunswick. Dans l'ensemble, le salaire des technologues en radiologie se situe entre 20 000 $ et 40 000 $ par an. Le salaire réel dépend des compétences et du nombre d'années d'expérience. En 1984, les personnes embauchées à temps plein dans cette profession gagnaient en moyenne 20 310 $ deux ans après avoir obtenu un diplôme de collège communautaire ou de cégep, le plus souvent en radiographie, en radiologie ou en médecine nucléaire.

Technologues et techniciens de laboratoire médical 3156

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	31 900	36 300	40 200	6.2	2.6	1.0
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	3 100	8.4	11.1
Débouchés dus à l'érosion	7 300	19.7	49.2
Débouchés totaux	10 400	28.1	60.3

1971 et 1981 (%)

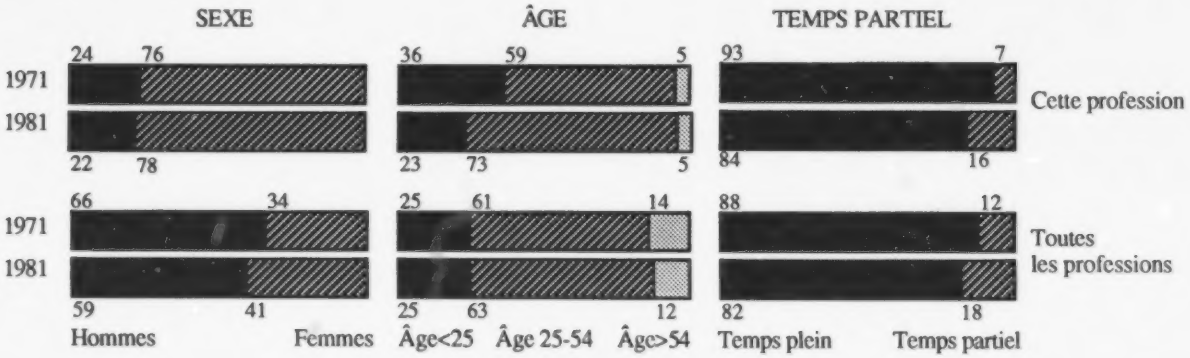

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind des services (88)
- Hôpitaux (61)
- Autre soins de santé (18)
- Éducation (6)

Administration publique (5)
- Adm provinciale (3)
- Adm fédérale (2)

Ind manufacturières (4)
- Industries chimique (3)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1.9	Ontario	38.3
Île-du-Prince-Édouard	0.3	Manitoba	5.0
Nouvelle-Écosse	3.6	Saskatchewan	3.9
Nouveau-Brunswick	2.2	Alberta	10.4
Québec	23.1	Colombie-Britannique	11.1

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	836	66.6
- Université (1981-86)	369	29.4
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	51	4.1

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Association canadienne des technologistes de laboratoire
B.P. 830
Hamilton, Ontario L8N 3N8
(416) 528-8642

Santé et bien-être social
Division de l'information sur la santé
pièce 1364
édifice Brooke-Claxton
Ottawa, Ontario K1A 0K9
(613) 957-3076

Société canadienne des biochimistes médicaux
A/S hôpital Civic d'Ottawa
1053 avenue Carling
Ottawa, Ontario K1Y 4E9
(613) 725-4492

Technologues et techniciens de laboratoire médical 3156

Cadre de travail

Cette profession comprend des techniciens spécialistes en biochimie, en microbiologie et en cytogénétique et des techniciens en pathologie et en pharmacologie. Les techniciens de laboratoire médical font ces tests à la demande d'un médecin pour déterminer les problèmes de santé et les maladies. Il peut s'agir d'analyser du sang, des sécrétions et des tissus, des cellules et des bactéries pour y découvrir des niveaux chimiques anormaux; de préparer des tissus pour qu'un pathologiste les examine au microscope; de faire la numération globulaire pour prouver l'existence d'une anémie ou d'une infection; de déterminer le groupe sanguin pour les transfusions et de préparer les vaccins ou d'inoculer les animaux.

Les techniciens de laboratoire médical travaillent surtout dans des hôpitaux, des cliniques et des laboratoires publics et privés.

Études et compétences

L'exigence minimale pour obtenir un emploi de techniciens de laboratoire médical va d'un diplôme d'études secondaires à un diplôme universitaire, comportant des cours de chimie, de physique ou de biologie et de mathématiques. Les perspectives d'emploi sont toutefois meilleures pour les technologues qui ont une formation postsecondaire dans le domaine de leur spécialité. Cette formation dispensée par des collèges, instituts de technologie et universités dure de un à quatre ans et allie en général les études théoriques au travail de laboratoire; elle comporte une dernière année consacrée à la pratique clinique supervisée. Bien que ce ne soit pas obligatoire, les technologues peuvent adhérer à l'Association canadienne des technologistes de laboratoire; pour ce faire, ils doivent subir un examen national d'accréditation. Il est donc nécessaire que les techniciens et les technologues mettent sans cesses à jour leurs techniques et leurs connaissances. Il deviendra sans doute de plus en plus important de se perfectionner pour réussir dans cette carrière.

Sources de la main-d'oeuvre

Les femmes forment toujours environ 78 % de l'effectif de cette profession depuis 1971. La moyenne d'âge des technologues de laboratoire médical en 1981 était légèrement supérieure à celle d'il y a 10 ans. Comme pour la plupart des professions touchant les services de santé, on trouve de ces technologues dans chaque province, répartis en gros de la même façon que la population. Etant donné que la plupart des technologues travaillent dans des hôpitaux, les possibilités d'emploi existent surtout dans les zones urbaines. La plupart commencent à exercer activement leur profession à l'âge de 20 à 29 ans, et peu la quittent avant l'âge de 60 ou 65 ans, soit une carrière moyenne d'au moins 30 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Depuis quinze ans, le taux de croissance de l'emploi chez les techniciens de laboratoire médical est environ le double de celui de la population active dans son ensemble. Cette forte croissance a pour cause d'importantes percées dans les techniques de diagnostic. On ne prévoit cependant pas qu'elle persistera pendant toute la période de prévisions, soit jusqu'en 1995, bien qu'elle devrait demeurer à peu près égale à la croissance moyenne de l'ensemble des professions. Les services d'environ 10 400 nouveaux techniciens de laboratoire médical seront requis pendant cette période de huit ans. Un technicien sur trois occupera un emploi nouvellement créé; les autres remplaceront des personnes qui auront quitté un emploi existant depuis un certain temps.

Les progrès de la technologie ont eu des répercussions importantes sur cette profession. L'accessibilité à des instruments portables d'analyse de laboratoire et leur utilisation accrue, plus la tendance de nombreux groupes à partager des services de laboratoire pourraient ralentir la croissance de l'emploi dans cette profession. L'augmentation de la demande dépendra dans une large mesure de la politique du gouvernement et des ressources financières disponibles pour le réseau médico-hospitalier.

À l'heure actuelle, les perspectives d'emploi des technologues de laboratoire médical sont favorables. Le taux de chômage est faible comparativement à celui de la population active en général. En 1981, les hôpitaux et les services de santé connexes embauchaient 79 % de tous les technologues de laboratoire médical. Environ 84 % de toutes les personnes exerçant cette profession travaillaient à temps plein. Cette proportion est seulement un peu plus élevée que la moyenne de l'ensemble des professions.

Salaires

Les salaires des technologues de laboratoire médical varient selon le degré de formation, le nombre d'années d'expérience, la région, l'importance et le genre d'installations où ils travaillent. Cependant, au Canada, en 1986, ils gagnaient en moyenne de 20 000 $ à 35 000 $ par année.[1] Les échelles des salaires pour les technologues de laboratoire médical sont inférieures d'environ 15 % à celles des techniciens spécialistes. L'Enquête nationale sur les diplômés indique pour 1984 une rémunération annuelle moyenne de 22 693 $ pour les diplômés universitaires de 1982 et de 21 337 $ pour les diplômés des collèges communautaires ou des cégeps qui travaillaient dans ce domaine.

1. Association canadienne des techniciens en radiation médical, octobre 1986.

Denturologistes 3157
Hygiénistes dentaires et assistants dentaires 3158
Techniciens dentaires de laboratoire 3161

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	27 900	34 800	39 400	8,1	4,6	1,3
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	3 800	10,8	11,1
Débouchés dus à l'érosion	6 300	17,7	49,2
Débouchés totaux	10 100	28,4	60,3

1971 et 1981 (%)

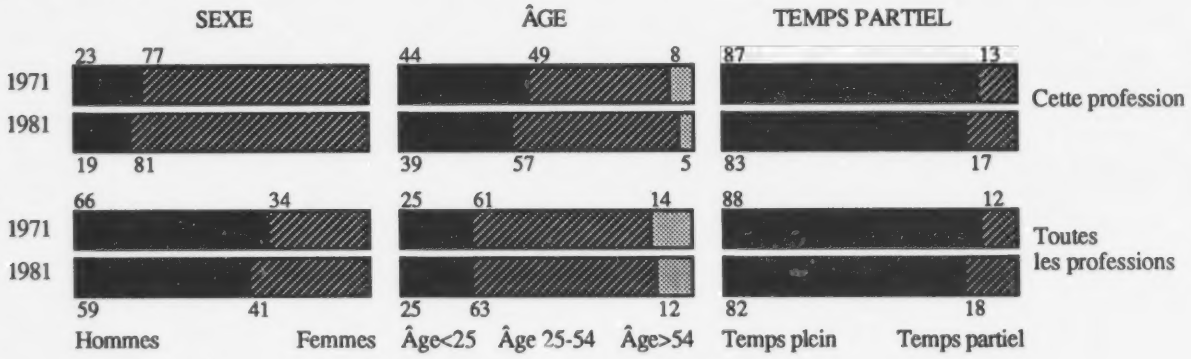

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind des services (80)
- Autre soins de santé (75)
- Serv aux entreprises (2)
- Éducation (1)

Ind manufacturières (17)
- Autres ind manufact (17)

Administration publique (3)
- Adm provinciale (1)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1,0	Ontario	37,1
Île-du-Prince-Édouard	0,4	Manitoba	5,0
Nouvelle-Écosse	2,7	Saskatchewan	4,1
Nouveau-Brunswick	1,5	Alberta	10,5
Québec	20,8	Colombie-Britannique	16,6

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	353	44,8
- Université (1981-86)	119	15,1
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	316	40,1

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Association canadienne des hygiénistes dentaires
1320 avenue Carling
Ottawa, Ontario K1Z 7K9
(613) 728-8730

Denturologistes 3157
Hygiénistes dentaires et assistants dentaires 3158
Techniciens dentaires de laboratoire 3161

Cadre de travail

Les hygiénistes dentaires et les assistants dentaires travaillent généralement pour un dentiste dans un cabinet privé, mais il existe également des débouchés dans les écoles, les hôpitaux et les cliniques de santé publique. La principale responsabilité de l'hygiéniste dentaire est de promouvoir l'hygiène buccale. Son travail consiste à nettoyer et à polir les dents, à prendre des radiographies et des impressions, montrer aux personnes comment prendre soin de leurs dents et assurer certains autres services de prévention et de traitement. Le travail de l'assistant dentaire consiste normalement à préparer la personne pour le traitement, à stériliser les instruments, à aider le dentiste, à développer les radiographies, à préparer les solutions et les amalgames, et, dans de nombreux cas, à effectuer du travail de bureau courant. Les fonctions varient d'une province à une autre.

Les techniciens dentaires et les denturologistes travaillent généralement soit comme employés, soit comme propriétaires-exploitants, dans des laboratoires dentaires privés. Sur l'ordonnance d'un dentiste, les techniciens dentaires modifient, réparent ou fabriquent des appareils dentaires comme les dentiers, les bridges, les incrustations, les couronnes et les appareils orthodontiques. Les tâches du denturologiste ressemblent beaucoup à celles du technicien dentaire; il s'intéresse en général aux dentiers et à l'essayage. Il répond également aux demandes des personnes qui n'ont pas d'ordonnance d'un dentiste.

Études et compétences

Un certain nombre d'assistants dentaires ont été formés en cours d'emploi, mais la tendance est de plus en plus à une formation professionnelle dans un établissement d'enseignement. Certaines écoles secondaires de l'Ontario offrent un programme de formation d'assistant dentaire au niveau de la 11e et de la 12e années. Toutefois, la majorité des cours sont donnés dans des collèges communautaires, des cégeps et des instituts de formation professionnelle et exigent généralement une année d'études après la fin de l'école secondaire. Pour devenir hygiéniste dentaire, il faut généralement faire au moins deux ans d'études dans un collège communautaire, un cégep ou une université pour obtenir un diplôme ou un certificat spécialisé. Après avoir terminé leurs études secondaires, ceux qui désirent devenir techniciens dentaires peuvent faire un apprentissage de quatre à cinq ans dans un laboratoire dentaire ou suivre, dans un collège communautaire, un cégep ou un institut de formation professionnelle, un programme spécialisé de deux ou trois ans qui comprend des cours de théorie et des travaux pratiques. Ce dernier type de formation est celui qui est recommandé. Ceux qu'une carrière de denturologiste intéresse doivent obtenir une formation semblable.

Certaines provinces réglementent toutes ces professions sous une forme ou une autre, et peuvent exiger un examen d'admission. Après avoir obtenu son diplôme, le candidat doit généralement faire un internat d'un à deux ans avant de devenir admissible à la licence. Bien souvent, la formation et les certificats reçus dans une province ne sont pas reconnus dans une autre. Il est généralement possible de s'inscrire à un programme d'éducation permanente qui constitue, en fait, une condition du renouvellement de la licence. Il est possible aux assistants dentaires et aux techniciens dentaires de faire une carrière en hygiène dentaire.

Sources de la main-d'oeuvre

En 1981, quatre membres sur cinq de ce groupe professionnel étaient des femmes, et plus de 75 % de l'effectif était âgé de 34 ans ou moins. L'âge moyen était de 30 ans, c'est-à-dire était légèrement inférieur à ce qu'il était 10 ans auparavant. La plupart sont âgés entre 20 et 27 ans quand ils accèdent à la profession et, mis à part quelques départs de personnes au début de la trentaine, ne commencent guère à quitter la profession avant l'âge de 55 ans. La durée minimale de la carrière serait donc de 25 ans environ.

Situation du marché et perspectives d'emploi

La croissance de l'emploi dans ces occupations devrait rester supérieure à la moyenne de l'ensemble des professions. Entre 1987 et 1995, ce secteur devrait offrir plus de 10 000 débouchés dont plus de la moitié proviendront du personnel qui se retirera du marché du travail; les autres seront de nouveaux emplois. Les facteurs qui stimuleront la demande de dentistes (expansion des régimes d'assurance dentaire, plus grande importance accordée à la prévention et le fait qu'un plus grand nombre de gens conservent leurs dents plus longtemps) devraient également stimuler la demande d'assistants dentaires et d'hygiénistes. Il se peut que ces mêmes facteurs limitent la demande de denturologistes et de techniciens dentaires, mais le vieillissement général de la population devrait entraîner une assez bonne croissance de l'emploi dans ces professions.

Les perspectives d'emploi s'annoncent excellentes pour le personnel dentaire auxiliaire. Le taux de chômage est faible par rapport à celui de l'ensemble de la population active, et on signale un grand nombre de postes vacants. En 1981, 83 % des membres de ces professions travaillaient à temps plein, soit un peu moins que 10 ans auparavant. Cette proportion est toutefois plus élevée que celle des employés à temps plein de l'ensemble de la population active. L'emploi dans ces professions n'est pas sensible aux fluctuations économiques et n'est pas sujet à des variations saisonnières.

Salaires

Les salaires dans ce secteur varient beaucoup en fonction de la profession, de l'expérience, des compétences, du lieu d'emploi et de la province. La moyenne nationale des salaires d'hygiénistes dentaires varie entre 120 $ et 200 $ par jour (entre 27 000 $ et 40 000 $ environ par an). Les assistants dentaires peuvent gagner entre 14 000 $ et 21 000 $ par an. On estime que le salaire des techniciens dentaires varie de 13 000 $ à 32 000 $ par an. En 1985, les denturologistes accrédités de l'Alberta touchaient un salaire estimatif de 18 000 $ à 30 000 $ par an (ministère de la Main-d'oeuvre de l'Alberta). Dans une enquête réalisée en 1985, l'Association de denturologie de l'Ontario a trouvé que plus de 50 % des denturologistes interrogés qui travaillaient à leur compte avaient des revenus bruts de plus de 60 000 $ par an et que la majorité des membres de ce groupe avaient des revenus bruts qui se situaient entre 60 000 $ et 100 000 $.

Dessinateurs de produits et décorateurs d'intérieur 3313

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	20 600	22 100	25 100	4,5	1,4	1,2
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	2 300	10,2	11,1
Débouchés dus à l'érosion	9 300	40,7	49,2
Débouchés totaux	11 600	50,9	60,3

1971 et 1981 (%)

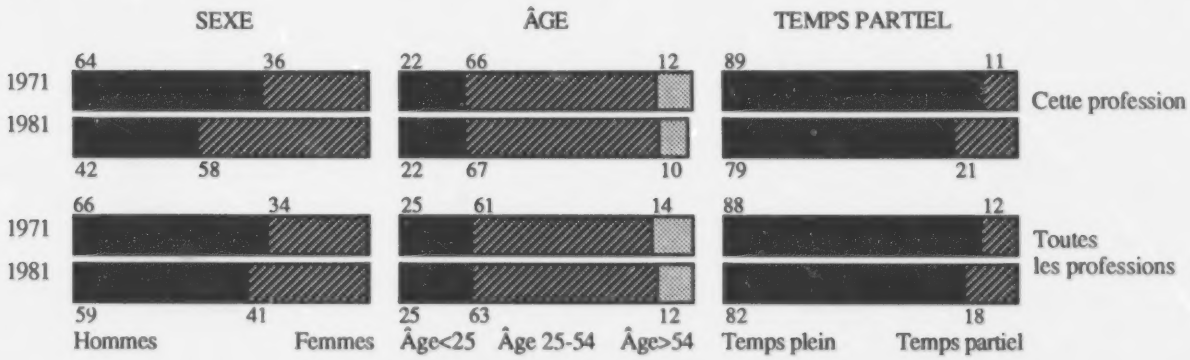

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind des services (43)	Ind des services (27)	Ind manufacturières (22)
- Commerce de détail (40)	- Serv aux entreprises (23)	- Habillem+tricots (7)
- Commerce de gros (3)	- Autres services (1)	- Autres ind manufact (3)
		- Textiles (2)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	0,5	Ontario	37,4
Île-du-Prince-Édouard	0,3	Manitoba	3,2
Nouvelle-Écosse	1,5	Saskatchewan	2,2
Nouveau-Brunswick	1,2	Alberta	8,6
Québec	34,4	Colombie-Britannique	10,5

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	809	75,7
- Université (1981-86)	186	17,4
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	74	6,9

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Association dentaire canadienne
1815 promenade Alta Vista
Ottawa, Ontario K1G 3Y6
(613) 523-1770

Interior Designers of Canada
160 avenue Pears
Toronto, Ontario M5R 1T2
(514) 844-1159 (Montreal)

Dessinateurs de produits et décorateurs d'intérieur 3313

Cadre de travail

Les professionnels dont il s'agit ici sont les dessinateurs et concepteurs d'intérieur, les dessinateurs de tissus et les dessinateurs de produits industriels. Leur travail consiste à dessiner des produits industriels et commerciaux, des vêtements, des vitrines et des kiosques d'exposition ainsi que de concevoir des décors pour la scène ou pour le tournage de films et d'émissions de télévision. Les dessinateurs travaillent en collaboration avec leurs clients et avec d'autres spécialistes du domaine souvent pendant de longues heures pour respecter les délais serrés de projets urgents. Les dessinateurs plus expérimentés voyagent également et assistent à des colloques qui portent sur la conception visuelle. Le milieu de travail peut être un atelier où règne une grande animation ou encore un bureau, une résidence privée, ou un magasin.

Études et compétences

Le degré de formation requis pour exercer une de ces professions varie en fonction de la discipline choisie mais il s'agit habituellement de deux à quatre années d'études collégiales. Les dessinateurs de produits industriels et des dessinateurs d'intérieurs, doivent être diplômés d'un programme universitaire en génie et en architecture ou avoir obtenu un baccalauréat en décoration d'intérieur respectivement. Les prérequis à ces programmes varient en fonction de l'établissement d'enseignement et du niveau mais habituellement, il faut avoir fait sa 12e année ou détenir un diplôme d'études secondaires. En outre, l'employeur pourra offrir une formation en cours d'emploi d'une durée de un an à cinq ans. Au nombre des qualités personnelles que devrait posséder un dessinateur, citons la capacité d'établir de bonnes relations intepersonnelles, l'esprit d'initiative, la capacité de se représenter un espace en trois dimensions à partir de dessins en deux dimensions ainsi que la perception des couleurs.

Sources de la main-d'oeuvre

Les données fournies par les établissements d'enseignement post secondaire révelent que les diplômés des collèges communautaires, des cégeps et des universités constituent la plus importante source de nouvelle main-d'oeuvre dans cette profession. Au niveau collégial, ce sont les programmes professionnels en décoration d'intérieur et dans les autres arts appliqués qui mènent à cette profession. Au niveau universitaire, ce sont les programmes dans les domaines de la création industrielle et des autres arts appliqués (arts graphiques, dessin, dessin de mode et décoration d'intérieur) qui donnent le plus souvent accès à ces professions. Une personne qui s'engage dans une de celles-ci peut espérer, après avoir acquis de l'expérience et fait la preuve de ses talents, être promue à des postes du niveau de la gestion, devenir conseillère ou lancer sa propre entreprise.

Les femmes occupaient 58 % des emplois dans ce groupe de professions en 1981, comparativement à 36 % en 1971. Ces professions constituent donc une source de plus en plus importante de débouchés pour les femmes. La répartition entre les différents groupes d'âge dans ces professions est restée relativement la même entre 1971 et 1981 et correspond à la répartition entre les groupes d'âge dans l'ensemble de la population active. La majorité des dessinateurs et décorateurs travaillent en Ontario (37 %) et au Québec (34 %).

Situation du marché et perspectives d'emploi

Compte tenu des perspectives de croissance dans les secteurs de commerce de détail, de services aux entreprises et de fabrication de vêtements et de tricots, la croissance de l'emploi devrait correspondre au taux de croissance moyen pendant la période visée. Cela représente un changement par rapport à la tendance observée au cours des années 1970 et au début des années 1980 pendant lesquelles la croissance de l'emploi a été supérieure à la moyenne.

Jusqu'en 1986, la situation du marché du travail dans ce groupe de professions a été assez favorable comparativement aux autres professions. La récession de 1981-1982 n'a pas frappé les dessinateurs et décorateurs aussi durement que les membres des autres professions pour ce qui est des possibilités d'emploi. C'est ce que font ressortir les taux de chômage qui sont restés inférieurs au taux de chômage moyen. D'ici 1995, il faudra embaucher plus de 11 000 dessinateurs et décorateurs pour combler les nouveaux postes et remplacer le personnel qui quittera la profession pour diverses raisons (décès, retraites, retours au foyer ou retours aux études).

Au cours de la période de prévisions, les fluctuations du marché et la technologie ne devraient pas avoir de répercussions notables sur les tendances de l'emploi dans ce groupe de professions. L'emploi ne varie pas en fonction des cycles saisonniers. La proportion d'emplois à temps partiel est plus élevée que la moyenne du fait qu'une forte proportion de membres de ces professions travaillent dans le secteur du commerce de détail.

Salaires

La rémunération des dessinateurs varie considérablement en fonction de leur expérience et de leur talent et selon qu'ils sont travailleurs autonomes ou non dans leur domaine de spécialisation. Les dessinateurs de mode qui ont acquis une réputation nationale ou internationale touchent des salaires beaucoup plus élevés. En général, ils travaillent à la pige et négocient leurs tarifs avec les manufacturiers.

L'Association canadienne des designers industriels a établi qu'en 1986, le salaire minimum annuel d'un designer industriel débutant était de 18 000 $. Après cinq ans, le salaire moyen passe à 28 000 $, et il atteint 40 000 $ après 10 ans. Les dessinateurs autonomes touchent en moyenne 50 000 $ par année. Les finissants des programmes de décoration d'intérieur peuvent espérer toucher entre 13 000 $ et 15 000 $ par année à leurs débuts. Selon les résultats de l'Enquête nationale sur les diplômés, le salaire annuel moyen chez les diplômés de 1982 était de 17 700 $ chez les détenteurs d'un diplôme universitaire et de 15 800 $ chez les détenteurs d'un diplôme de collège communautaire ou de cégep.

Dessinateurs publicitaires et illustrateurs 3314

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	17 500	19 800	22 500	8,4	2,5	1,3
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	2 100	10,5	11,1
Débouchés dus à l'érosion	6 000	29,6	49,2
Débouchés totaux	8 200	40,1	60,3

1971 et 1981 (%)

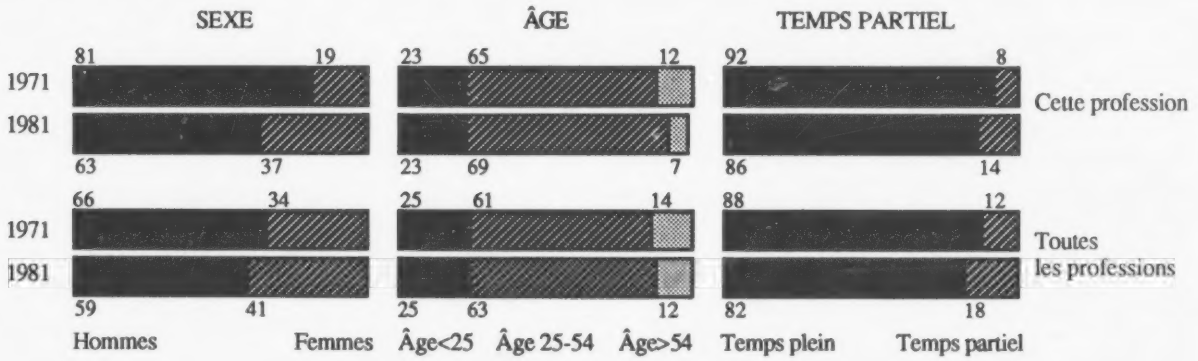

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind des services (47)
- Serv aux entreprises (36)
- Autres services (5)
- Éducation (3)

Ind manufacturières (33)
- Impression + édition (20)
- Autres ind manufact (8)

Ind du commerce (8)
- Commerce de détail (5)
- Commerce de gros (3)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	0,4	Ontario	46,4
Île-du-Prince-Édouard	0,3	Manitoba	3,6
Nouvelle-Écosse	2,2	Saskatchewan	2,2
Nouveau-Brunswick	0,8	Alberta	9,8
Québec	24,7	Colombie-Britannique	9,6

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
– Collège (1981-86)	506	59,1
– Université (1981-86)	210	24,5
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	140	16,4

Dessinateurs publicitaires et illustrateurs 3314

Cadre de travail

Les professionnels de cette catégorie comprennent les publicistes, les artistes commerciaux, les graphistes et les illustrateurs médicaux et scientifiques. Ces artistes conçoivent des dessins, des illustrations, des bandes dessinées et des caricatures ayant trait à la publicité, à l'illustration, au spectacle et à l'information. En général, le milieu de travail est propre, bien éclairé et permet la réalisation d'un travail net et intéressant.

Études et compétences

Il n'y a pas de formation propre à cette profession, étant donné que les antécédents, les aptitudes et les compétences individuelles sont aussi importants que l'éducation conventionnelle. Une vaste connaissance des diverses formes d'art, y compris la photographie, ainsi que des dispositions naturelles pour les arts connexes sont souhaitables. Ceux qui s'intéressent à l'illustration médicale devraient avoir des connaissances de base en sciences, la plupart de leur travail étant réalisé de concert avec des professionnels de la medecine. Ces qualités, alliées à un diplôme collégial ou universitaire dans des disciplines connexes, donnent aux postulants toutes les compétences nécessaires pour exercer la profession. Les collèges communautaires, les cégeps et les écoles d'art privées offrent des programmes d'une durée de deux à quatre ans. La plupart des employeurs exigent des postulants qu'ils présentent des échantillons de leur travail.

Sources de la main-d'oeuvre

Les diplômés du postsecondaire constituent la principale source professionnelle de main-d'oeuvre. Des études collégiales en commerce, en publicité ou en arts graphiques et audio-visuels sont des domaines d'études conduisant à cette profession, de même qu'un diplôme universitaire de premier cycle en beaux-arts. Les chances d'avancement dépendent du domaine de spécialisation.

L'augmentation de la demande d'artistes publicistes et illustrateurs a représenté une source importante d'emploi pour les femmes au cours des années 1970, leur proportion dans ce groupe étant passée de 19 % en 1971 à 37 % en 1981. La répartition par âge de ce groupe de professions se caractérise par une proportion plus élevée que la moyenne des 25 à 54 ans. En général, on accède à la profession entre l'âge de 17 à 29 ans, et on commence à la quitter vers la fin de la cinquantaine, soit une carrière d'une durée de 35 à 40 ans. La plupart des artistes publicistes et illustrateurs travaillent dans les provinces de Québec (25 %) et de l'Ontario (46 %).

Situation du marché et perspectives d'emploi

Selon les tendances de l'emploi dans les secteurs commerciaux, de l'imprimerie et de la publication, on peut prévoir, en ce qui les concerne, une croissance moyenne pour la période envisagée. La situation est différente de celle des années 1970 et du début des années 1980, où les offres d'emploi augmentaient à un rythme plus élevé que la moyenne. Pour la période envisagée, les postes vacants seront ceux des personnes qui décèdent, prennent leur retraite, retournent au foyer et aux études.

Les conditions du marché du travail restent en général relativement bonnes en 1986 pour ces professions. La récession de 1981-1982 a limité les possibilités d'emploi de ce groupe, mais la situation s'est améliorée puisque les conditions du marché sont légèrement meilleures que pour d'autres. D'ici 1995, on aura besoin d'environ 8 100 artistes et illustrateurs pour combler de nouveaux postes et des postes existants.

Comme l'indiquent les tendances récentes de l'emploi, ces professions sont modérément sensibles à la situation du marché. L'emploi n'est pas saisonnier, bien que l'on constate un certain ralentissement au cours des mois d'hiver, et n'est pas directement touché par les progrès technologiques. Cependant, les graphistes et les artistes commerciaux ont beaucoup bénéficié de l'informatisation des arts graphiques. Dans ces professions, le travail à temps partiel est légèrement plus faible que dans l'ensemble des professions.

Salaires

Les artistes payés par les gouvernements provinciaux ont touché les salaires indiqués au tableau suivant.

Province	Profession	Échelle salariale estimative
Alberta (1985)	Artiste illustrateur	22 056 $ - 28 476 $
Ontario (1986)	Artiste commercial	17 976 - 22 956
Ontario (1986)	Artiste illustrateur	18 884 - 28 472
Nouvelle-Écosse (1986)	Artiste illustrateur	23 989 - 29 301
Nouveau-Brunswick (1984)	Artiste commercial	15 576 - 29 292

Photographes et opérateurs de caméra 3315

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	8 300	10 000	11 900	4.9	3.9	1.8
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	1 600	15.1	11.1
Débouchés dus à l'érosion	3 800	36.4	49.2
Débouchés totaux	5 300	51.5	60.3

1971 et 1981 (%)

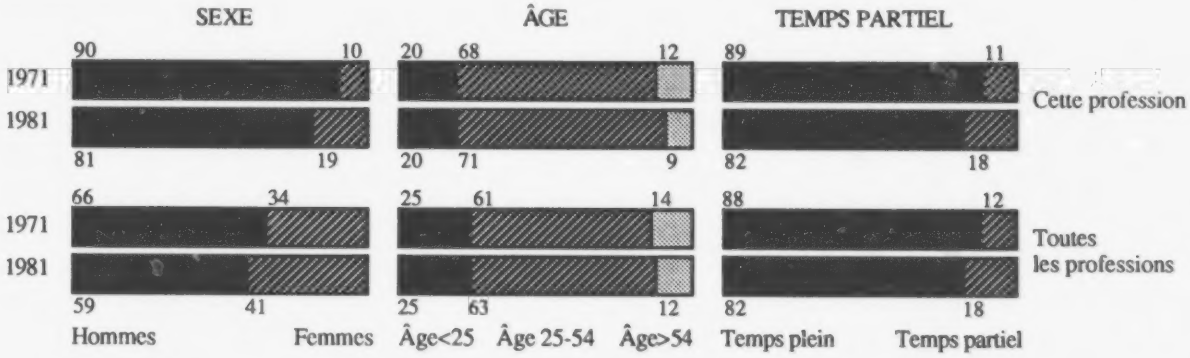

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind des services (69)	Ind manufacturières (11)	Trans + entr + comm (11)
- Autres services (55)	- Impression + édition (9)	- Radio + télédiffusion (10)
- Divert + loisirs (5)		
- Serv aux entreprises (4)		

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1.1	Ontario	40.6
Île-du-Prince-Édouard	0.3	Manitoba	5.5
Nouvelle-Écosse	2.5	Saskatchewan	2.5
Nouveau-Brunswick	2.2	Alberta	9.3
Québec	24.5	Colombie-Britannique	11.6

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	86	56.6
- Université (1981-86)	66	43.4
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0.0

Photographes et opérateurs de caméra 3315

Cadre de travail

Il s'agit ici des photographes commerciaux, industriels et aériens de même que les opérateurs de caméras de la télévision et des services de nouvelles. Ils doivent photographier des personnes, des événements ou des objets ou utiliser des caméras pour le tournage de films, d'émissions de télévision ou des sujets de nouvelles. L'expérience acquise dans ces professions mène souvent à des postes de supervision et de gestion dans des studios ou des laboratoires de traitement. Il est de plus en plus fréquent pour les photographes de se spécialiser en photographie historique, médicale ou aérienne. Le travail se fait soit sur place, soit en studio ou dans un laboratoire et peut exiger des déplacements fréquents.

Études et compétences

Il y a deux principaux cheminements pour accéder à cette profession. L'un d'eux consiste à terminer sa 12e année ou ses études secondaires et commencer à travailler dans une entreprise qui offre une formation en cours d'emploi d'une durée de deux à six ans. L'autre moyen consiste à acquérir un diplôme d'études collégiales par le biais d'un programme d'une durée de deux ou trois ans dans une discipline connexe. L'expérience acquise antérieurement comme photographe amateur, la capacité de travailler en collaboration avec d'autres personnes et un certain talent artistique constituent des atouts. Les personnes qui exercent ces professions doivent manifester un intérêt marqué pour les gens puisqu'ils travaillent souvent avec le public.

Source de la main-d'oeuvre

La plupart des personnes qui ont étudié dans des domaines tels la photographie, la radio-télédiffusion, le cinéma, la production de films, l'animation et d'autres formes de communications de masse, ont obtenu leur diplôme au terme d'un programme professionnel d'un collège communautaire ou d'un cégep. Les diplômés universitaires ont habituellement un diplôme ou un certificat en communications de masse ou en d'autres arts appliqués. Les étrangers en résidence temporaires ont également constitué par le passé une importante source de main-d'oeuvre.

La représentation des femmes dans ce groupe professionnel s'est accrue considérablement, passant de 10 % à 19 % entre 1971 et 1981. La répartition en fonction des groupes d'âge fait ressortir une proportion plus élevée que la moyenne de travailleurs âgés de 25 à 54 ans. La plupart des personnes débutent leur carrière dans la vingtaine et la terminent vers la quarantaine, soit une carrière moyenne de 20 à 25 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Compte tenu des perspectives de croissance dans les secteurs des services divers, de l'imprimerie et de l'édition ainsi que de la radiotélédiffusion, l'emploi dans ces professions devrait croître à un rythme supérieur à la moyenne. Cela est conforme à la tendance observée au cours des années 1970 et au début des années 1980, où la croissance de l'emploi a été plus rapide que dans l'ensemble des professions. Les débouchés seront surtout le fait des remplacements attribuables à diverses causes dont les décès, les retraites, les retours aux études et les retraits de la population active. On prévoit qu'il faudra embaucher environ 5 400 travailleurs dans ces professions d'ici 1995.

Les conditions du marché du travail dans ce groupe de professions ont été à peu près aussi favorables que dans l'ensemble des autres professions, comme en témoigne le nombre de postes vacants inscrits dans les Centres d'emploi du Canada et le taux de chômage correspondant au taux de chômage moyen qui a été enregistré dans cette profession depuis la récession de 1981-1982. Comparativement à ce qu'on observe dans les autres professions, les photographes et les opérateurs de caméra ont bénéficié de conditions ni meilleures ni pires que les autres travailleurs.

L'emploi dans ce groupe est peu sensible aux fluctuations du marché. Les tendances de l'emploi ne présentent pas de caractéristiques saisonnières particulières, et la proportion d'emplois à temps partiel correspond à la moyenne. L'utilisation de plus en plus répandue des moyens visuels dans le secteur commercial et de l'enregistrement de l'image dans les domaines de la médecine, du droit et des sciences ont eu pour effet de gonfler la demande de personnel technique compétent dans ces professions.

Salaires

Plusieurs facteurs influencent les revenus des photographes commerciaux tels que la réputation, l'expérience, le lieu de travail et selon qu'il travaille à la pige ou pour un organisme. Toronto constitue un haut-lieu de la photographie industrielle et commerciale; les budgets de publicité y sont plus importants. Les sociétés, les entreprises de conception visuelle, les grands magazines et les grands quotidiens sont relativement généreux. Les tarifs les plus bas sont consentis aux quotidiens locaux et aux clients directs. Les assistants des photographes reconnus gagnent entre 200 $ et 250 $ par semaine, tandis que les pigistes gagnent entre 75 $ et 100 $ par jour. En 1986-1987, les salaires annuels des photographes embauchés par le gouvernement fédéral se situaient entre 19 000 $ et 20 500 $ pour un poste de débutant.

La *Canadian Association of Motion Picture and Electronic Recording Artists (CAMERA)* signale qu'en 1986, le salaire horaire minimum se situait entre 5,78 $ pour un stagiaire et 50 $ pour un directeur de la photographie. À l'Association nationale des employés et techniciens en radiodiffusion (NABET), on signale qu'en 1986, le tarif horaire minimum chez les pigistes se situait entre 24 $ pour un opérateur de caméra (émissions de prestige) et 40 $ chez les directeurs de la photographie (commerciaux).

Selon les données de l'Enquête nationale sur les diplômés, le salaire annuel moyen en 1984 chez les diplômés de 1982 qui travaillaient dans cette profession, deux ans après avoir obtenu leur diplôme, était de 14 000 $ pour les diplômés universitaires et de 12 700 $ pour les diplômés de collèges communautaires et des cégeps.

Directeurs artistiques et metteurs en scène 3330

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	9 500	10 600	12 100	9,2	2,1	1,6
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	1 400	13,3	11,1
Débouchés dus à l'érosion	2 100	19,5	49,2
Débouchés totaux	3 500	32,8	60,3

1971 et 1981 (%)

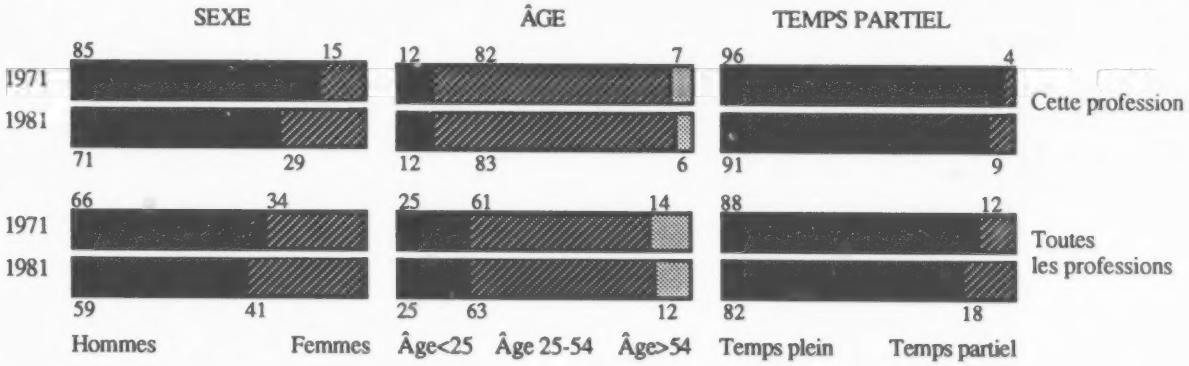

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Trans + entr + comm (53)
- Radio + télédiffusion (52)

Ind des services (42)
- Divert + loisirs (32)
- Serv aux entreprises (4)
- Éducation (3)

Administration publique (3)
- Adm fédérale (1)
- Adm provinciale (1)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1,0	Ontario	38,6
Île-du-Prince-Édouard	0,3	Manitoba	3,2
Nouvelle-Écosse	1,9	Saskatchewan	1,6
Nouveau-Brunswick	1,7	Alberta	7,2
Québec	36,7	Colombie-Britannique	7,6

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	78	45,3
- Université (1981-86)	77	44,8
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	17	9,9

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Association canadienne des réalisateurs de télévision
3e étage
330 rue McLeod
Ottawa, Ontario K2P 2C5
(613) 724-5318

Alliance of Canadian Cinema Television & Radio Artists
2239 rue Yonge
Toronto, Ontario M4S 2B3

Association canadienne des radiodiffuseurs
B.P. 627, Station B
Ottawa, Ontario K1P 5S2
(613) 233-4035

Directeurs artistiques et metteurs en scène 3330

Cadre de travail

Ce groupe de professions inclut les directeurs de théâtre, les directeurs musicaux et les directeurs de programmes ainsi que les metteurs en scène de théâtre, de films, et de vidéos. Leurs fonctions sont liées à la direction, à la mise en scène et à la supervision d'émissions de radio et de télévision, de films et de pièces de théâtre. Dans la majorité des cas, ils travaillent de longues heures, bien souvent sous pression. Toutefois, les efforts fournis sont récompensés par un certain prestige.

Études et compétences

Il n'y a pas de formation particulière à cette profession mais il peut être utile de détenir un diplôme d'études secondaires et d'avoir complété un programme d'études collégiales de deux ou trois ans dans une discipline appropriée ou encore de détenir un baccalauréat décerné au terme d'un programme d'études d'une durée de trois ou quatre ans. Dans ce domaine, l'expérience de la direction artistique dans les domaines du théâtre, du cinéma, de la télévision ou de la musique ainsi que des qualités de chef et des competences en matière d'organisation et de gestion constituent des atouts aussi importants que la formation scolaire. Qui plus est, la majorité des emplois dans ce groupe de professions exigent de nombreuses années d'expérience pertinente. Une bonne connaissance des principes de la comptabilité, de la promotion, de la gestion et de la mise en scène constitue un atout non négligeable. Ce genre de travail exige la capacité de travailler en collaboration avec d'autres personnes, par exemple avec les responsables de la distribution, les chorégraphes et le personnel chargé du son et de l'éclairage.

Sources de la main-d'oeuvre

Habituellement, ces professions ne sont pas exercées par des débutants, puisqu'elles supposent de nombreuses années d'expérience, mais par des personnes qui ont une expérience pertinente. Une autre source de main-d'oeuvre sont les diplômés des collèges et des universités détenteurs d'un diplôme ou d'un certificat en communications de masse, ou en beaux-arts, ou en arts appliqués. Au cours des dernières années, les étrangers en résidence temporaire ont également représenté une proportion importante des nouveaux effectifs dans cette profession.

La proportion de femmes dans cette profession a presque doublé entre 1971 et 1981, passant de 15 % à 29 %. La plupart des travailleurs (huit sur 10) sont âgés de 25 à 54 ans et les trois quarts travaillent au Québec (37 %) et en Ontario (39 %). En général, on se dirige vers cette profession vers l'âge de 25 à 35 ans pour cesser de l'exercer dans la cinquantaine, soit une carrière de 25 ans environ.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Selon les prévisions, l'emploi devrait enregistrer un taux de croissance à peu près égal à la moyenne, compte tenu des perspectives dans les secteurs de la radio-télédiffusion et des services récréatifs. Il s'agit là d'un changement par rapport aux années 1970 et au début des années 1980 au cours desquelles l'emploi a crû à un rythme plus élevé que la moyenne. Les nouveaux emplois serviront à remplacer les personnes qui décèdent, prennent leur retraite, quittent la population active ou retournent aux études. Le nombre total de postes de directeurs artistiques et de metteurs en scène à combler, y compris les nouveaux emplois, s'élèvera à environ 3 500 d'ici 1995.

Au cours des dernières années, ce groupe de professions a bénéficié de conditions relativement bonnes dans le marché du travail malgré la récession de 1981-1982. L'accroissement de la production de films, de messages publicitaires et de vidéos devrait continuer d'augmenter les possibilités d'emploi pour les directeurs artistiques et les metteurs en scène.

L'emploi dans ces professions est légèrement sensible aux fluctuations du marché. Les changements technologiques n'ont pas eu d'effet significatif sur ces professions et les fluctuations saisonnières de l'emploi sont très minimes.

Salaires

La rémunération dans ce groupe de professions varie en fonction de l'expérience et du genre de travail. Un directeur artistique ou metteur en scène débutant touche de 17 000 $ à 27 000 $ par année. Au bout de deux ans, il peut gagner jusqu'à 41 000 $ et après huit ans, son salaire annuel sera d'environ 46 000 $. Le salaire de metteur en scène de longs métrages sera fonction du budget du film; lorsque le budget est inférieur à 500 000 $ et que le tournage est de neuf semaines; il recevra 2 400 $ par semaine. Quant aux pigistes, lorsqu'ils tournent pour la télévision, leur salaire se situe entre 4 500 $ pour une émission d'une demi-heure (jusqu'à cinq jours de tournage) et 27 000 $ pour une émission de deux heures (jusqu'à 30 jours de tournage). Les résultats de l'Enquête nationale de 1984 sur les diplômés établissaient à 15 000 $ par année le salaire d'un diplômé universitaire, et à 19 000 $ par année le salaire d'un diplômé de 1982 d'un collège communautaire qui exerçait cette profession depuis deux ans.

Chefs d'orchestre, compositeurs et arrangeurs 3331
Musiciens et chanteurs 3332
Travailleurs spécialisés de la musique et de divertissements musicaux 3333

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	14 700	16 100	19 400	4.7	1.8	2.1
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	3 000	18.2	11.1
Débouchés dus à l'érosion	5 400	32.7	49.2
Débouchés totaux	8 400	51.0	60.3

1971 et 1981 (%)

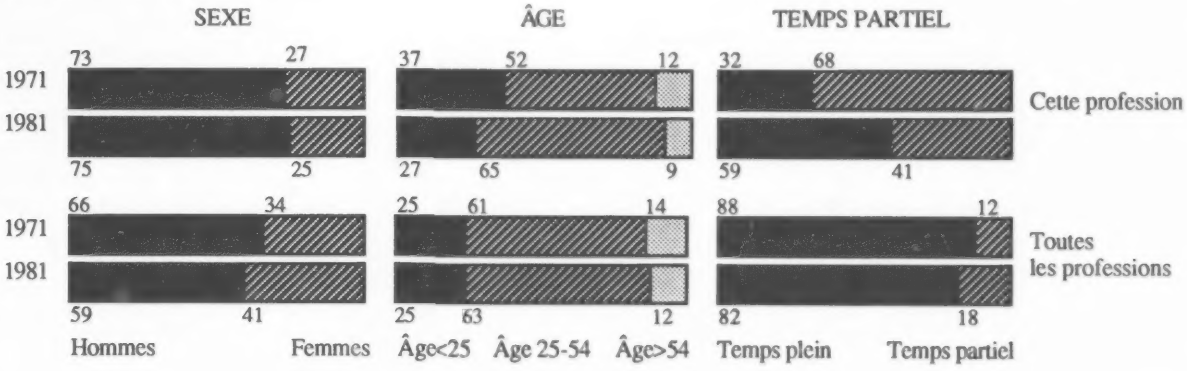

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind des services (95)
- Divert + loisirs (67)
- Héberg + restauration (14)
- Religion (9)

Administration publique (2)
- Adm fédérale (2)

Trans + entr + comm (2)
- Radio + télédiffusion (1)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	0.8	Ontario	44.0
Île-du-Prince-Édouard	0.4	Manitoba	3.8
Nouvelle-Écosse	3.1	Saskatchewan	1.7
Nouveau-Brunswick	1.3	Alberta	9.0
Québec	24.2	Colombie-Britannique	10.7

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
– Collège (1981-86)	45	21.4
– Université (1981-86)	116	55.2
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	49	23.3

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Alliance of Canadian Cinema Television & Radio Artists
2239 rue Yonge
Toronto, Ontario M4S 2B3

Association des orchestres canadiens
suite 311
56 The Esplanade
Toronto, Ontario M4E 1A1
(416) 366-8834

Chefs d'orchestre, compositeurs et arrangeurs 3331
Musiciens et chanteurs 3332
Travailleurs spécialisés de la musique et des divertissements musicaux 3333

Cadre de travail

Ce groupe de professions englobe les chefs de petits et de grands orchestres, les compositeurs, les instrumentistes, les organistes et les chanteurs. Ces professionnels s'occupent de composer, d'harmoniser, de diriger et d'exécuter de la musique instrumentale ou vocale. Ils travaillent habituellement à l'intérieur dans des studios de répétition et des salles de concert. Leurs employeurs sont les orchestres symphoniques, les fanfares militaires ou les groupes rock, les studios d'enregistrement des messages publicitaires, les stations de radio ou de télévision, les opéras, les revues musicales ou les autres disciplines liées aux divertissements populaires.

Études et compétences

En général, le monde de la musique est très compétitif et il exige du talent et des compétences élevées. En fait, ces qualités sont aussi importantes que les diplômes pour lesquels il n'y a pas de formation propre à cette profession. Certains musiciens ont commencé à recevoir une formation dès leur enfance. Une personne qui envisage une carrière de professeur de musique, de compositeur, de membre ou de chef d'orchestre, a tout avantage à faire des études universitaires. Les collèges communautaires, les cégeps et les établissements d'enseignement privés offrent également des programmes de formation musicale qui peuvent durer jusqu'à trois ans. Pour certains postes, on pourra également exiger un nombre minimal d'années d'expérience. Pour réussir dans ces professions, il faut être très discipliné, stable et en bonne santé.

Sources de la main-d'oeuvre

Les personnes qui réintègrent la population active constituent une source importante de main-d'oeuvre. Les diplômés du postsecondaire qui ont étudié principalement en musique et en littérature anglaise, les immigrants et les étrangers en résidence temporaire forment aussi une autre source importante. Selon les données préliminaires sur les mouvements entre professions, les personnes qui arrivent dans cette profession sont plus nombreuses que celles qui l'abandonnent.

La proportion de femmes dans ce groupe de professions a légèrement diminué entre 1971 et 1981. Au cours de la même période, la répartition selon les groupes d'âge a changé par suite d'une diminution du nombre de personnes âgées de moins de 25 ans et d'une augmentation du nombre de personnes âgées de 25 à 54 ans. Si on examine les données des recensements de 1971 et de 1981, on constate également que les personnes débutent leur carrière dans la vingtaine, et que les abandons débutent vers la fin de la quarantaine, soit une durée de carrière d'environ 20 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Compte tenu des perspectives d'emploi dans le secteur des divertissements et des loisirs et le secteur de l'hébergement et de la restauration, la croissance de l'emploi dans ces professions devrait être supérieure à la moyenne d'ici le milieu des années 1990. Cela confirme la tendance qui a été observée depuis le début des années 1970 et qui fait ressortir une croissance de l'emploi supérieure à la moyenne. Le nombre total de débouchés devrait être d'environ 8 400 au cours des huit prochaines années. Dans la majorité des cas, il s'agira de débouchés résultant de remplacements attribuables aux décès, aux retraites, aux retours au foyer ou aux études.

Les conditions du marché du travail ont été favorables ces dernières années à ces professionnels comparativement aux conditions qui ont prévalu sur l'ensemble du marché du travail. Le taux de postes vacants a été supérieur à la moyenne. La diminution prévue du nombre de travailleurs étrangers améliorera les perspectives d'emploi pour les Canadiens.

Les professions de ce groupe ne sont que modérément sensibles aux fluctuations du marché. Les tendances de l'emploi varient selon la période de l'année, les saisons les plus actives étant l'automne et l'hiver. Au cours de la saison morte, les artistes de la scène trouvent des emplois d'été dans le cadre de festivals et dans les établissements de villégiature. Les emplois à temps partiel sont très nombreux. Les nouvelles technologies telles que les synthétiseurs et la popularité croissante des discothèques ont eu un effet modéré sur ce groupe de professions. La croissance de l'emploi devrait tout de même être assez forte.

Salaires

Les échelles des salaires varient considérablement dans ce groupe de professions en fonction du genre de travail et du talent de l'artiste. En 1986, l'*American Federation of Musicians* a fixé le tarif de base des musiciens qui font de la musique de messages publicitaires à 96 $ pour une séance d'enregistrement pouvant comporter jusqu'à trois messages. Les tarifs de base des musiciens qui enregistrent pour la télévision ou des longs métrages ont été fixés à 377 $ pour un chef de groupe et à 189 $ pour chacun des accompagnateurs. Le tarif syndical de base pour l'enregistrement a été fixé à 162 $ pour une séance de trois heures dans le cas d'un enregistrement qui sera distribué uniquement au Canada et à 196 $ pour un enregistrement qui sera distribué à l'échelle internationale. Le cachet de chacun des membres d'un orchestre symphonique a été fixé à 208 $ pour une séance d'enregistrement de trois heures et à 277 $ pour une séance d'enregistrement de quatre heures. Il n'existe pas d'échelle de rémunération fixe pour les chanteurs et chanteuses. Le revenu d'un chanteur de concert sera en fonction de ses antécédents et des débouchés. En 1986-1987, les chanteurs principaux au cours des émissions spéciales de variétés de 60 minutes à la télévision de Radio-Canada touchaient un cachet minimal de 623 $. Dans le cas des groupes de trois ou quatre chanteurs, chacun touchait au moins 242 $. Les artistes dotés d'un grand talent ou ayant acquis le statut de vedette peuvent bien sûr commander des cachets beaucoup plus élevés. Selon les résultats de l'Enquête nationale sur les diplômés, le salaire annuel moyen des diplômés de 1982 qui oeuvraient dans ce groupe de professions, deux ans après l'obtention de leur diplôme, se situait entre 14 000 $ et 25 000 $ chez les diplômés universitaires et entre 11 000 $ et 18 000 $ chez les diplômés de collèges communautaires et des cégeps.

Danseurs et chorégraphes 3334

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	1 000	1 100	1 300	10.6	1.8	2.3
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	200	20.2	11.1
Débouchés dus à l'érosion	400	35.3	49.2
Débouchés totaux	600	55.4	60.3

1971 et 1981 (%)

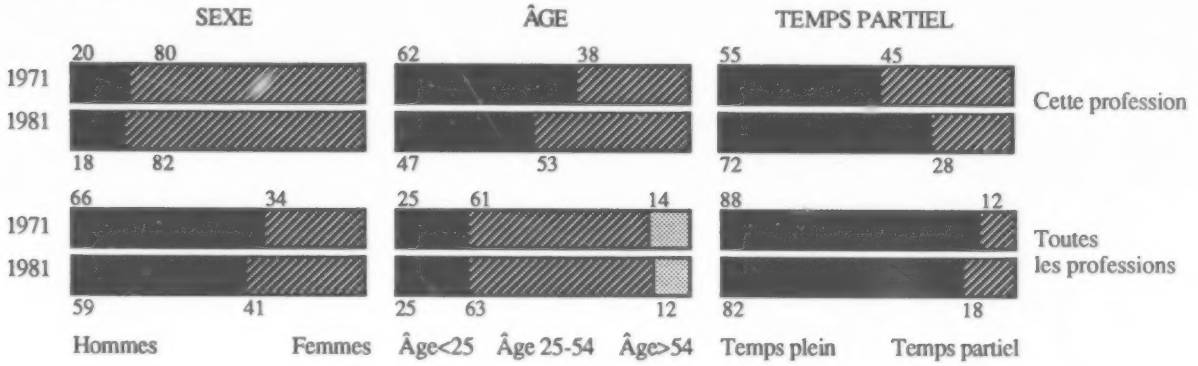

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind des services (96)
- Divert + loisirs (70)
- Héberg + restauration (19)
- Éducation (6)

Ind manufacturières (2)

Trans + entr + comm (2)
- Radio + télédiffusion (2)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	–	Ontario	53.8
Île-du-Prince-Édouard	–	Manitoba	7.0
Nouvelle-Écosse	0.6	Saskatchewan	1.2
Nouveau-Brunswick	0.6	Alberta	2.3
Québec	24.0	Colombie-Britannique	8.2

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	10	26.3
- Université (1981-86)	28	73.7
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0.0

Danseurs et chorégraphes 3334

Cadre de travail

Font partie de ce groupe les chorégraphes, les danseurs de troupe, de ballet classique et à claquettes. Ces professionnels composent des danses, les exécutent et les enseignent aux danseurs. Certains danseurs font carrière dans la chorégraphie. Il peut leur être donné de développer leurs talents de chorégraphe dans des ateliers parrainés par les grandes troupes de danse. Le milieu de travail se situe généralement à l'intérieur, sur scène, à la télévision, sur des plateaux de cinéma ou dans des boîtes de nuit.

Études et compétences

La préparation et la formation nécessaires à cette profession peuvent s'acquérir de diverses façons. Il n'y a pas de prérequis. On peut avoir été initié à la danse dans l'enfance et poursuivre ensuite une formation conventionnelle au niveau postsecondaire. Certains seront doués et commenceront leur formation en s'inscrivant dans un programme d'un collège communautaire ou d'un cégep, pour poursuivre ensuite au niveau universitaire en danse et parfois en d'autres arts d'interprétation. Les programmes collégiaux se déroulent sur deux ou trois ans, alors que les programmes universitaires durent jusqu'à quatre ans. Ce genre de travail demande une bonne forme physique et une sensibilité à la musique.

Sources de la main-d'oeuvre

Les diplômés de collèges communautaires et les diplômés universitaires connaissant les arts d'interprétation représentent une source importante de main-d'oeuvre. Par le passé, les étrangers en résidence temporaire ont représenté une source importante de main-d'oeuvre, et cela continuera sans doute d'être le cas.

Les femmes représentaient 82 % de tous les danseurs en 1981. Le profil d'âge de ce métier indique qu'il s'agit carrière d'environ 10 ans, une durée relativement courte par rapport à d'autres professions. L'âge moyen (26 ans), est de 10 ans plus jeune que pour la moyenne de la population active et près de la moitié des danseurs ont moins de 25 ans. La plupart des danseurs travaillent en Ontario (54 %), au Québec (24 %), en Colombie-Britannique (8 %) et au Manitoba (7 %).

Situation du marché et perspectives d'emploi

Les perspectives d'emploi des danseurs et des chorégraphes laissent prévoir une croissance supérieure à la moyenne pour les huit années à venir, selon les prévisions établies pour le secteur récréatif et hôtelier. Cela rappelle les tendances constatées au cours des années 1970 et au début des années 1980, époque où l'emploi connaissait une progression plus rapide que la moyenne. On prévoit environ 600 débouchés d'ici 1995.

Les conditions du marché du travail ont été comparables à la moyenne de l'ensemble des professions. La diminution au cours des dernières années, du nombre de travailleurs temporaires étrangers a amélioré les perspectives d'emploi pour les Canadiens. La récession de 1981-1982 a eu de légères répercussions sur ce groupe de professions, cependant, les conditions du marché du travail se sont bien améliorées.

Ces professions ne sont pas particulièrement sensibles aux fluctuations du marché par rapport à d'autres professions. L'emploi est saisonnier, les possibilités d'embauche étant plus importantes pendant l'automne et l'hiver.

Le travail à temps partiel est beaucoup plus courant que dans d'autres professions, en raison de la nature même du métier et d'une concurrence serrée.

Salaires

Tel qu'il est décrit dans le texte de l'entente du théâtre canadien entre l'Association canadienne des artistes de la scène et l'Association professionnelle des théâtres canadiens l'échelle des salaires minimums des chorégraphes, en 1986-1987, variait de 1 001 $ à 3 371 $ (répétitions incluses).

Le tableau suivant indique les salaires minimums assurés par l'ACTRA en 1986-1987 (Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists) pour les danseurs qui travaillent à la télévision.

Salaires minimums versés aux danseurs
par les réseaux de télévision CTV et de Radio-Canada

	Salaire quotidien (8 h/jr)	Salaire horaire	Heures supplémentaires	Salaire hebdomadaire
Radio-Canada				
Premier danseur (solo ou duo)	303.25 $	37.95 $	57.10 $	1 212.05 $
Danseurs de groupe (trois ou quatre)	227.20	28.80	43.15	907.85
CTV				
Premier danseur (solo ou duo)	278.00	34.75	52.15	1 112.00
Danseurs de groupe		21.20	32.30	

Acteurs **3335**

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	2 500	2 800	3 300	11,3	1,9	2,0
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	500	17,3	11,1
Débouchés dus à l'érosion	700	24,2	49,2
Débouchés totaux	1 200	41,4	60,3

1971 et 1981 (%)

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind des services (85)
- Divert + loisirs (74)
- Autres services (3)
- Héberg + restauration (3)

Trans + entr + comm (11)
- Radio + télédiffusion (11)

Administration publique (2)
- Adm fédérale (1)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	–	Ontario	41,7
Île-du-Prince-Édouard	–	Manitoba	1,3
Nouvelle-Écosse	1,1	Saskatchewan	0,7
Nouveau-Brunswick	0,7	Alberta	3,8
Québec	40,1	Colombie-Britannique	10,9

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	13	13,7
- Université (1981-86)	58	61,1
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	24	25,3

Acteurs 3335

Cadre de travail

Comédiens, imitateurs, interprètes de la radio et du théâtre ont pour tâche de divertir, d'éduquer et de faire rire leur auditoire par la voie soit du théâtre, de la radio, du cinéma ou de la télévision. De longues heures de répétition s'imposent avant une représentation. L'expérience acquise dans ces professions mène souvent à des professions connexes telles que réalisateur, metteur en scène ou producteur.

Études et compétences

Il n'y a aucune condition obligatoire pour exercer cette profession. La plupart des acteurs ont reçu une formation professionnelle à l'université, au collège communautaire, au cégep, dans une école privée telle que l'École nationale de théâtre à Montréal, ou par le biais d'un apprentissage au sein d'une compagnie professionnelle de théâtre. Les personnes qui veulent exercer cette profession doivent avoir du talent, être très motivées, faire preuve de persévérance et ne pas craindre de frapper constamment à la porte des employeurs éventuels et de se prêter à des auditions. Ces traits de caractère s'ajoutent à d'autres qualités, un esprit imaginatif fertile et un sens de l'observation des gens et de la vie, sans compter la capacité de s'imposer une discipline personnelle.

Sources de la main-d'oeuvre

La plupart des membres de la profession sont des personnes qui réintègrent le marché du travail, des personnes provenant d'autres professions et des diplômés du postsecondaire. La majorité des nouveaux diplômés universitaires qui exercent cette profession, deux ans après la fin de leurs études, sont compétents dans un domaine des arts du spectacle. Les étrangers en résidence temporaire constituent également une source de main-d'oeuvre importante. Bien qu'aucune estimation précise des mouvements entre catégories professionnelles ne soit encore disponible, les données préliminaires révèlent que le nombre de nouveaux venus provenant de secteurs connexes est supérieur au nombre de personnes qui quittent la profession.

La représentation des femmes dans ce groupe professionnel a augmenté légèrement durant les années 1970, passant de 42 % en 1971 à 46 % en 1981. En 1981, l'âge moyen (33 ans) était inférieur à la moyenne (36 ans) de l'ensemble de la population active. La grande majorité des acteurs professionnels résident au Québec (40 %) et en Ontario (42 %). Au cours de leur carrière, certains acteurs se limitent à l'interprétation et d'autres changent de profession.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Selon les prévisions, la profession connaîtra une croissance de l'emploi supérieure à la moyenne au cours des huit prochaines années, compte tenu des perspectives d'emploi dans les secteurs du divertissement, de la radio-télédiffusion. Cette croissance est semblable à celle des années 1970 et du début des années 1980, période caractérisée par un taux de croissance supérieur à la moyenne. D'ici 1995, il faudra environ 1 200 acteurs. Plusieurs nouveaux postes seront attribuables aux décès, aux retraites et aux retours au foyer ou aux études.

Ce groupe professionnel n'a pas joui d'une situation du marché très favorable depuis quelques années. Bien que les taux de chômage semblent plus bas dans ce groupe qu'ailleurs, un bon nombre d'acteurs exercent d'autres professions pour gagner leur vie pendant qu'ils cherchent du travail comme acteur.

Les fluctuations du marché affectent peu l'emploi dans ce groupe professionnel. Les variations saisonnières de l'emploi sont négligeables et les changements technologiques n'ont aucun effet important sur ces professions. Le travail à temps partiel est très courant chez les acteurs, à cause du nombre restreint d'emplois à temps plein disponibles et de la compétition qui caractérise ce secteur professionnel.

Salaires

Les taux de rémunération varient considérablement dans ce groupe professionnel, selon le genre de travail et selon que l'acteur soit en ou hors champ de la caméra et qu'il soit un des interprètes principaux ou fasse partie d'un groupe d'interprètes. En 1986-1987, le cachet minimum versé aux interprètes principaux à l'image était de 389 $ à Radio-Canada. Un interprète hors champ touchait 282 $. En 1985, un acteur principal dans un film (10 lignes ou plus de dialogue) recevait un minimum de 311 $ par jour, tandis qu'un acteur ayant moins de 10 lignes de dialogue gagnait un minimum de 209 $ par jour. Le cachet hebdomadaire minimum versé en 1986-1987 aux artistes de la scène qui se produisaient localement allait de 284 $ à 454 $; les artistes de la scène en tournée recevaient, eux, entre 669 $ et 839 $ par semaine. Les acteurs qui jouent au cinéma sont représentés par l'ACTRA et les acteurs qui jouent sur la scène sont représentés par l'Association canadienne des artistes de la scène. Les artistes de la scène sont représentés par l'Association canadienne des artistes de la scène. Selon l'Enquête nationale sur les diplômés, les diplômés universitaires de 1982 qui exerçaient cette profession, deux ans après la fin de leurs études, gagnaient en moyenne 11 100 $ par année en 1984.

Annonceurs à la radio et à la télévision 3337

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	5 700	6 500	7 300	8,4	2,5	1,3
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	700	10,7	11,1
Débouchés dus à l'érosion	1 200	18,0	49,2
Débouchés totaux	1 900	28,8	60,3

1971 et 1981 (%)

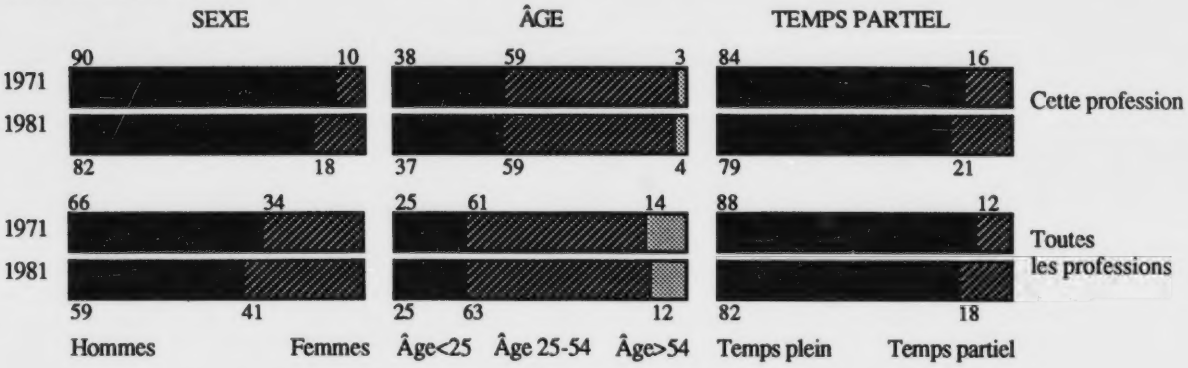

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Trans+entr+comm (98)
- Radio+télédiffusion (98)

Ind des services (2)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	2,8	Ontario	33,5
Île-du-Prince-Édouard	0,6	Manitoba	4,4
Nouvelle-Écosse	3,8	Saskatchewan	5,4
Nouveau-Brunswick	4,2	Alberta	9,5
Québec	21,8	Colombie-Britannique	13,0

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	60	81,1
- Université (1981-86)	3	4,1
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	11	14,9

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Alliance of Canadian Cinema Television & Radio Artists
2239 rue Yonge
Toronto, Ontario M4S 2B3

Annonceurs à la radio et à la télévision 3337

Cadre de travail

Ce groupe comprend les diffuseurs, les animateurs, les commentateurs sportifs et les annonceurs. Ils sont chargés de diffuser et de commenter les informations, les sports, les événements et de donner des renseignements à la radio et à la télévision. Ils sont aussi chargés d'annoncer et de choisir des programmes d'enregistrements musicaux et de faire des commentaires. Le travail se déroule habituellement en studio de radio ou de télévision, ou à l'endroit de spectacles ou d'événements sportifs.

Études et compétences

Les conditions de base pour entrer dans la profession sont un diplôme du secondaire et un diplôme collégial, qui s'obtient en deux ou trois ans, ou un baccalauréat dans un domaine d'étude approprié. Il arrive en outre que l'employeur assure une formation en cours d'emploi pour une période de trois à 24 mois. Une maîtrise suffisante de la langue, une voix claire et agréable et, pour les commentateurs sportifs, une connaissance approfondie des sports, sont des qualités très importantes pour accéder à ce secteur extrêmement compétitif.

Sources de la main-d'oeuvre

Les personnes qui réintègrent la population active, les étrangers en résidence temporaire et les diplômes du postsecondaire constituent la principale source de main-d'oeuvre. Les moyens les plus importants d'accéder à la profession sont les programmes collégiaux sur la radio-télédiffusion et les autres programmes professionnels de communications de masse.

Au cours des années 1970, les femmes sont entrées dans la profession en plus grand nombre que les hommes, leur proportion passant de 10 % en 1971 à 18 % en 1981. Le fait que plus d'un tiers des annonceurs ont moins de 25 ans, tandis qu'une proportion inférieure à la moyenne sont âgés de 55 ans ou plus, indique qu'il s'agit d'un poste de niveau débutant pour plusieurs. En général, on entre dans la profession au début de la vingtaine et on la quitte dans la quarantaine, soit une carrière d'environ 20 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Les perspectives d'emploi des annonceurs de la radio-télédiffusion laissent prévoir une croissance moyenne jusqu'au milieu des années 1990, selon les prévisions pour le secteur de la radio-télédiffusion. Cela change de la tendance des années 1970 et du début des années 1980, où l'emploi progressait plus vite que la moyenne et est sans doute dû en partie à la maturation du secteur de la diffusion, dont la clientèle frise la saturation.

Le remplacement des personnes qui quittent la profession occasionnera 1 900 débouchés au cours des huit prochaines années.

Les conditions du marché du travail n'ont pas été favorables au cours des dernières années. La proportion de prestataires d'assurance-chômage a été nettement supérieure à la moyenne d'ensemble des professions, et rien n'indique que la situation va s'améliorer dans un proche avenir. Il existe cependant un roulement très important de la main-d'oeuvre dans ce secteur, qui pourrait se traduire par des perspectives d'emploi plus importantes que celles indiquées ci-dessus.

Le travail à temps partiel est légèrement supérieur à la moyenne pour cette profession, du fait surtout qu'une partie du travail offert passe par des contrats indépendants et n'est pas attribuée aux employés. Ce groupe de professions n'est que modérément sensible à la conjoncture économique. Les progrès techniques réalisés au niveau du matériel de programmation auront une répercussion modérée.

Salaires

Selon Travail Canada, les revenus hebdomadaires moyens des annonceurs à la télévision canadienne étaient, en 1985, de 520 $ pour ceux qui travaillaient dans des stations embauchant moins de 100 personnes. Ce salaire passait à 670 $ par semaine en moyenne dans les stations embauchant de 100 à 499 personnes, et à 802 $ dans les stations embauchant plus de 500 personnes. Les commentateurs sportifs ont touché de 388 $ à 957 $ par semaine; ils ont gagné 635 $ par semaine en moyenne dans les stations de télévision embauchant de 100 à 499 personnes. Les annonceurs à la radio ont touché de 254 $ à 813 $ selon l'importance de la station qui les embauchait. Leur salaire moyen était de 603 $ par semaine. Les commentateurs sportifs de la radio ont gagné en moyenne un salaire hebdomadaire de 485 $.

Selon l'Enquête nationale de 1984 sur les diplômés, dans cette profession, les diplômés de 1982 d'un collège communautaire ou d'un cégep touchaient environ 14 244 $ en 1984, alors que les diplômés universitaires gagnaient 15 000 $.

Écrivains et rédacteurs 3351

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	27 600	32 800	36 600	6,7	3,5	1,1
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	3 200	9,6	11,1
Débouchés dus à l'érosion	7 900	23,7	49,2
Débouchés totaux	11 100	33,2	60,3

1971 et 1981 (%)

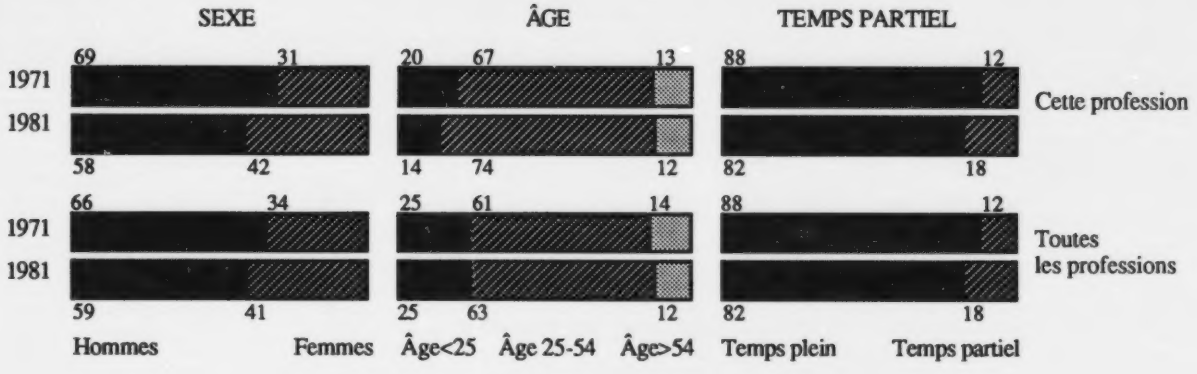

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind manufacturières (39)
- Impression + édition (35)

Ind des services (33)
- Autres services (20)
- Serv aux entreprises (7)
- Éducation (3)

Trans + entr + comm (17)
- Radio + télédiffusion (15)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	0,7	Ontario	46,3
Île-du-Prince-Édouard	0,5	Manitoba	3,3
Nouvelle-Écosse	2,6	Saskatchewan	2,7
Nouveau-Brunswick	1,5	Alberta	7,7
Québec	24,5	Colombie-Britannique	9,9

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
– Collège (1981-86)	298	32,1
– Université (1981-86)	618	66,6
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	12	1,3

Écrivains et rédacteurs 3351

Cadre de travail

Cette catégorie professionnelle comprend les chefs de la rédaction publicitaire, les rédacteurs de publicité, les chroniqueurs, les rédacteurs de chroniques de cinéma, les reporters et les journalistes de la presse écrite. Ils travaillent à titre de pigistes ou d'employés et effectuent des tâches de rédaction, de recherche et de préparation de documents destinés à être publiés dans des journaux professionnels semblables. Bien que la création littéraire soit la forme d'écriture la plus remarquée et la mieux connue, dans bien des cas elle est davantage un travail hautement spécialisé qu'une activité créative. Pour les rédacteurs d'informations et les rédacteurs techniques, par exemple, il importe plus de transmettre de l'information précise avec autant de clarté et de concision que possible.

Les professions dans ce domaine mènent souvent à des postes de cadre moyen ou supérieur, et donnent également accès à des promotions ou à d'autres postes connexes tels que ceux de conseiller en relations publiques, de rédacteur principal et d'enseignant. Le milieu de travail varie selon le type d'emploi, mais, en général, les membres de ces professions travaillent dans un bureau et sont entourés de collègues occupant des emplois dans le même domaine.

Études et compétences

Il n'y a pas de prérequis à cette catégorie professionnelle. Certains commencent à travailler dès qu'ils ont terminé leurs études secondaires et apprennent la profession en cours d'emploi au fil des ans, alors que d'autres obtiennent d'abord un diplôme universitaire en journalisme. Les programmes collégiaux en communications de masse comme le journalisme parlé et les arts de la communication sont les principales voies d'accès à ces professions. Les universitaires qui exercent ces professions deux ans après avoir terminé leurs études sont surtout des diplômés en journalisme, en littérature anglaise ou en d'autres domaines importants des communications de masse. En général, les employeurs préfèrent embaucher des diplômés universitaires d'une variété de disciplines. Il serait souhaitable d'avoir de l'entregent, d'excellentes aptitudes pour la recherche et l'organisation de même que de l'expérience en journalisme en cours d'études.

Sources de la main-d'oeuvre

Les meilleures sources de main-d'oeuvre de ces professions sont les diplômés du postsecondaire et les personnes qui réintègrent le marché du travail.

Le taux de représentation des femmes (42 %) dans cette profession est environ égal à la moyenne pour l'ensemble du marché du travail. Le groupe des 25 à 54 ans y est prédominant et une proportion inférieure à la moyenne a moins de 25 ans. En général, lorsqu'ils se joignent à cette catégorie, les professionnels ont entre 25 et 34 ans et ils sont dans la soixantaine lorsqu'ils s'en retirent, après une carrière d'une durée moyenne de 30 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Selon la variation de l'emploi dans les secteurs de l'impression et de la publication, des services divers ainsi que de la radiotélédiffusion, les perspectives d'emploi pour cette catégorie professionnelle devraient connaître une croissance moyenne pendant la période prévue. Il s'agit d'une nouvelle tendance par rapport à celle des années 1970 et du début des années 1980, période pendant laquelle le nombre d'emplois croissait plus rapidement que le taux moyen. Au cours des huit prochaines années, on aura besoin d'environ 11 000 écrivains et rédacteurs pour combler les postes nouvellement créés et ceux qui seront vacants suite à des décès, à des retraites ou à des retours à la maison ou aux études. La récession de 1981-1982 ayant eu peu d'effet sur cette catégorie professionnelle, les conditions du marché du travail pour ce groupe sont très favorables. En 1986, le taux de chômage était bas.

Par rapport à d'autres groupes, cette catégorie professionnelle n'est pas particulièrement touchée par les fluctuations du marché. La situation de l'emploi est la même pendant toute l'année et ne connaît pas de variations saisonnières. La proportion d'emplois à temps partiel est environ égale à la moyenne pour l'ensemble des professions. Les technologies de pointe, telles les machines à traitement de textes et le matériel d'informatique ont permis aux écrivains et aux rédacteurs d'effectuer leurs tâches plus rapidement et avec plus d'efficacité mais n'ont toutefois pas réduit la demande globale d'écrivains et de rédacteurs.

Salaires

Les écrivains gagnent un salaire qui varie selon qu'ils travaillent à la pige ou qu'ils sont des employés salariés et dépend du type de textes qu'ils rédigent et de leur employeur. En 1986, le tarif minimum pour les écrivains pigistes de films commerciaux, d'émissions de télévision et d'autres productions atteignait entre 2 227 $ pour un film ou une émission de 15 minutes ou moins et 13 365 $ pour une présentation d'une durée de 61 à 90 minutes.[1] Selon la Guilde des journalistes, en 1986, les salaires hebdomadaires des reporters de quotidiens canadiens atteignaient entre 298 $ et 543 $.

En 1986, les reporters des services de dépêches et les rédacteurs gagnaient au minimum des salaires hebdomadaires atteignant entre 734 $ et 758 $.

Selon l'Enquête nationale de 1984, deux ans après avoir terminé leurs études, les diplômés de 1982 du niveau universitaire et des collèges communautaires qui faisaient partie de cette catégorie gagnaient des salaires annuels de 18 800 $ et de 17 800 $ respectivement.

1. Comme il est indiqué dans l'accord des producteurs indépendants entre l'ACTRA, l'Office national du film du Canada, l'Association des producteurs canadiens de film et de télévision, et l'Association canadienne de cinéma-télévision.

Traducteurs et interprètes 3355

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	5 700	6 300	7 100	12,2	1,8	1,3
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	700	11,1	11,1
Débouchés dus à l'érosion	1 700	26,3	49,2
Débouchés totaux	2 400	37,4	60,3

1971 et 1981 (%)

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Administration publique (39)
- Adm fédérale (29)
- Adm provinciale (7)
- Adm munic + autres (2)

Ind des services (35)
- Autres services (20)
- Éducation (6)
- Serv aux entreprises (5)

Ind manufacturières (8)
- Impression + édition (2)
- Industries chimique (1)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	0,6	Ontario	37,4
Île-du-Prince-Édouard	0,2	Manitoba	1,4
Nouvelle-Écosse	1,1	Saskatchewan	1,0
Nouveau-Brunswick	2,1	Alberta	2,2
Québec	49,7	Colombie-Britannique	3,2

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	12	3,1
- Université (1981-86)	374	96,9
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0,0

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Conseil des traducteurs et interprètes du Canada
suite 540
1010 rue Ste-Catherine ouest
Montréal, Québec H3B 1G7
(514) 861-1783

Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario
suite 212
969 avenue Bronson
Ottawa, Ontario K1S 4G8
(613) 737-2161

Traducteurs et interprètes 3355

Cadre de travail

Les interprètes, les linguistes et les traducteurs de documents scientifiques font de l'interprétation d'une langue à une autre et traduisent des écrits ou des discours dans une ou plusieurs langues. Ils appartiennent aux domaines littéraire, scientifique, technique, juridique et publicitaire. Leur travail a habituellement lieu dans des endroits silencieux où ils ont accès à des dictionnaires et à d'autres documents de référence. Les interprètes travaillent dans des cabines insonorisées et sont munis d'écouteurs leur permettant d'entendre le conférencier dont ils ont à interpréter le discours. Ils doivent effectuer ce travail de façon immédiate ou simultanée.

Études et compétences

Le genre de formation permettant de devenir un traducteur ou un interprète a évolué avec les années. Par le passé, il fallait posséder un certificat ou un diplôme dans un domaine connexe tel que le français, l'anglais ou le journalisme. De nos jours, de plus en plus d'employeurs embauchent des diplômés universitaires en traduction dont la durée des études varie de trois à quatre ans. Dans certains cas, lorsqu'il s'agit de traduction spécialisée, on requiert les services de traducteurs possédant des connaissances dans des domaines précis tels que la médecine ou le traitement de textes. De plus, des entreprises fournissent à leurs nouveaux employés une formation en cours d'emploi sous la supervision d'un traducteur ou interprète d'expérience. Pour faire partie de cette catégorie, il faut avoir des aptitudes en rédaction supérieures à la moyenne et être capable de faire face à des délais restreints.

Sources de la main-d'oeuvre

Les universitaires diplômés en traduction ou en interprétation et en linguistique constituent la principale source de main-d'œuvre de cette catégorie professionnelle, la deuxième étant constituée des personnes possédant les qualités requises qui réintègrent le marché du travail. Ces dernières années, les étrangers en résidence temporaire ont aussi fait partie de cette catégorie professionnelle. Les grands bureaux de traduction peuvent accorder de l'avancement, et des possibilités d'emploi existent au sein des agences de pigistes de même que des organismes internationaux.

Pendant les années 1970, ces professions ont constitué une source croissante d'emplois pour les femmes, leur représentation passant de 53 % en 1971 à 60 % en 1981. La proportion supérieure à la moyenne de personnes ayant entre 25 et 54 ans caractérise aussi cette catégorie professionnelle. En général, lorsqu'ils se joignent à cette catégorie, les professionnels ont entre 25 et 29 ans et ils sont dans la soixantaine lorsqu'ils s'en retirent, après une carrière moyenne de 30 à 35 ans. On retrouve la grande majorité des traducteurs et interprètes au Québec et en Ontario.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Selon les prévisions, l'emploi devrait enregistrer un taux de croissance à peu près égal à la moyenne, compte tenu des perspectives dans le secteur de l'administration publique et des services. Cette situation diffère de celle des années 1970 et du début des années 1980, au cours desquelles l'emploi a connu une croissance plus rapide que la moyenne suite à la politique canadienne visant à promouvoir le bilinguisme d'une manière active.

Ces dernières années, les conditions du marché du travail ont été un peu plus favorables que la moyenne pour toutes les professions. Le nombre croissant de manuels techniques et scientifiques en langues étrangères accroîtra la demande de professionnels qualifiés. Au cours des huit prochaines années, on aura besoin d'environ 2 500 traducteurs et interprètes pour combler de nouveaux postes et ou des postes devenus vacants.

L'emploi dans cette catégorie professionnelle n'est pas particulièrement sensible aux fluctuations du marché. Les occasions d'emploi sont en général stables toute l'année et les emplois à temps partiels sont relativement nombreux. La proportion d'emplois à temps partiel est plus élevée pour les traducteurs et les interprètes que pour les autres professions. L'utilisation croissante des ordinateurs pour traduire des documents, en particulier quant il s'agit de langage technique, facilitera le travail des personnes oeuvrant dans ce domaine.

Salaires

Dans une enquête de 1986 sur les salaires, le Bureau fédéral de recherches sur les traitements indique que les traducteurs débutants gagnaient un salaire annuel atteignant entre 21 900 $ et 35 000 $. Pour leur part, les traducteurs et interprètes qui dirigent, coordonnent et supervisent les activités d'un grand nombre de personnes touchaient annuellement entre 40 300 $ et 59 400 $.

Selon l'Enquête nationale de 1984 sur les diplômés, deux ans après avoir terminé leurs études, les universitaires diplômés de 1982 gagnaient un salaire annuel moyen de 24 300 $.

Entraîneurs, moniteurs et instructeurs des sports et loisirs 3370

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	22 500	24 900	28 900	7.0	2.1	1.7
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	3 600	14.4	11.1
Débouchés dus à l'érosion	5 700	22.5	49.2
Débouchés totaux	9 300	36.9	60.3

1971 et 1981 (%)

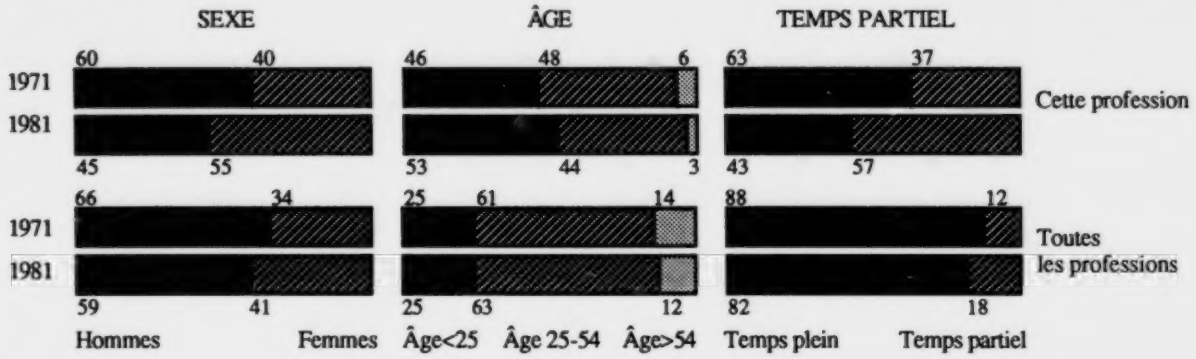

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind des services (78)	Administration publique (20)	Ind du commerce (1)
- Divert + loisirs (50)	- Adm munic + autres (17)	- Commerce de détail (1)
- Éducation (13)	- Adm fédérale (2)	
- Autres services (8)	- Adm provinciale (2)	

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1.0	Ontario	38.5
Île-du-Prince-Édouard	0.2	Manitoba	3.6
Nouvelle-Écosse	3.4	Saskatchewan	3.4
Nouveau-Brunswick	1.5	Alberta	9.1
Québec	27.9	Colombie-Britannique	11.3

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	227	38.0
- Université (1981-86)	338	56.5
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	33	5.5

Entraîneurs, moniteurs et instructeurs des sports et loisirs 3370

Cadre de travail

Cette classification regroupe les entraîneurs et moniteurs d'athlétisme, les instructeurs de patinage, de ski et de nage ainsi que les directeurs d'éducation physique. Ils ont pour fonctions d'entraîner, de former et de diriger des athlètes qui exercent, en équipe ou individuellement, des sports de compétition et des sports de divertissement. Ils sont aussi appelés à administrer et à diriger des programmes d'athlétisme, à négocier des contrats avec des joueurs ainsi qu'à donner des instructions sur des aspects théoriques et pratiques des sports et loisirs. Les conditions de travail sont fonction du but de l'organisme des installations sportives, du matériel utilisé et des personnes concernées.

Études et compétences

Il n'existe pas d'exigences particulières pour les personnes qui se destinent à ce groupe varié de professions. Toutefois, la majorité sont en bonne forme physique, ont terminé leurs études secondaires, ont fait des études postsecondaires et ont accumulé plusieurs années d'expérience pertinente.

Sources de la main-d'oeuvre

Les personnes qui exercent ces professions détiennent pour la plupart un diplôme ou un certificat d'études universitaires de premier cycle (59 %) en éducation physique ou en administration ou encore un diplôme ou un certificat d'un collège communautaire ou d'un cégep (32 %) en sports et loisirs ou en administration et commerce. Compte tenu de la situation en 1985, on estime qu'au cours de la période visée, quelque 5 400 diplômés joindront les rangs de cette profession au terme de leurs études. Les personnes qui réintègrent la population active après une certaine période d'absence, constituent également une source importante de main-d'oeuvre. Le nombre d'immigrants qui exercent cette profession est assez limité.

Malgré les données du recensement, l'Association canadienne des entraîneurs estime qu'il y a toujours plus d'hommes que de femmes entraîneurs, bien que la situation tend à changer. C'est au Québec et en Ontario que travaillent la plupart des entraîneurs et des moniteurs. L'âge a diminué, passant de 30 ans en 1971 à 27 ans en 1981. Ce fléchissement est surtout attribuable à l'augmentation marquée du nombre de personnes de moins de 25 ans. En général, les personnes commencent à exercer cette profession entre l'âge de 20 et 24 ans et cessent entre 45 à 49 ans, soit une carrière de moyenne de 25 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Selon les prévisions, l'emploi devrait enregistrer un taux de croissance supérieur à la moyenne au cours de la période visée, compte tenu des perspectives dans les secteurs des services récréatifs, de l'administration municipale et autres. Il s'agit là d'une confirmation de la tendance observée au cours des années 1970 et du début des années 1980, où la croissance de l'emploi a été supérieure à la moyenne. Les perspectives d'emploi sont fondées sur le fait que la population en général prévoit que son revenu augmentera et qu'elle consacrera plus de temps aux loisirs.

Au cours de la période visée, il faudra embaucher 5 700 personnes pour remplacer celles qui prendront leur retraite, retourneront aux études, mourront ou émigreront. En outre, il faudra embaucher 2 600 autres personnes pour combler les nouveaux postes.

L'emploi dans ce groupe de professions n'est que légèrement sensible aux fluctuations du marché. Bien souvent, les entraîneurs et moniteurs travaillent le soir et les week-ends tout en exerçant un autre emploi le jour, ce qui explique, en partie, la forte proportion d'emplois à temps partiel. Dans certains sports, l'emploi connaît des variations saisonnières.

La situation du marché du travail pour les entraîneurs, moniteurs et instructeurs a été plus favorable que pour l'ensemble des professions. Le taux de chômage est inférieur à la moyenne, et les Centres d'emploi du Canada enregistrent un taux de postes vacants supérieur à la moyenne et difficiles à combler.

Salaires

La British Columbia Recreation Association a fourni les données suivantes au sujet des salaires des animateurs de loisirs et entraîneurs en 1985.

Instructeur, moniteur et directeur de la recherche	20 000 $ - 60 000 $
Directeur de la planification, coordonnateur	31 000 - 45 000
Conseiller-expert en conditionnement physique et en sport amateur	30 000 - 42 000
Animateur de loisirs	12 000 - 18 000
Coordonnateur communautaire ou scolaire	28 000

L'Ontario Therapeutic Recreation Council signale qu'en 1986, le salaire annuel pour un poste de débutant en thérapie par les loisirs se situait entre 18 000 $ et 25 000 $. Les thérapeutes principaux et les superviseurs gagnaient entre 25 000 $ et 33 000 $. Quant aux instructeurs de conditionnement physique à l'emploi du gouvernement fédéral, ils gagnaient entre 20 662 $ et 31 617 $ en 1986-1987.

Secrétaires et sténographes 4111

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	358 400	392 700	444 300	4.1	1.8	1.3
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	43 100	10.7	11.1
Débouchés dus à l'érosion	122 700	30.6	49.2
Débouchés totaux	165 800	41.3	60.3

1971 et 1981 (%)

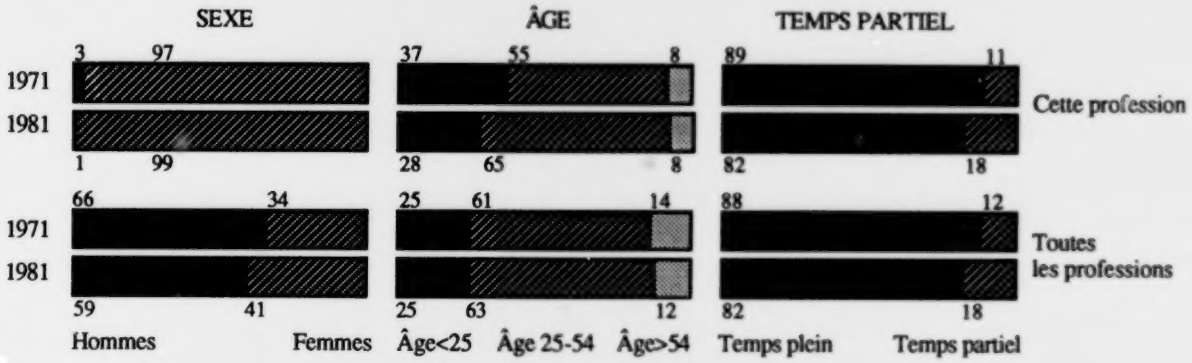

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

- Ind des services (43)
  - Serv aux entreprises (15)
  - Éducation (11)
  - Autre soins de santé (6)
- Fin + assur + immobilier (13)
  - Fin + ass + immobilier (13)
- Administration publique (13)
  - Adm provinciale (6)
  - Adm fédérale (4)
  - Adm munic + autres (3)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1.3	Ontario	37.2
Île-du-Prince-Édouard	0.4	Manitoba	3.2
Nouvelle-Écosse	2.9	Saskatchewan	2.9
Nouveau-Brunswick	2.3	Alberta	10.2
Québec	30.2	Colombie-Britannique	9.3

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	2 325	46.8
- Université (1981-86)	818	16.5
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	1 824	36.7

Secrétaires et sténographes 4111

Cadre de travail

Le groupe professionnel des secrétaires, soit les commis-sténographes, les secrétaires ministérielles, juridiques et médicales, exécutent une variété de tâches dont la dactylographie et la sténographie; elles doivent répondre au téléphone, ouvrir le courrier, classer les dossiers, faire des photocopies et rédiger des projets de lettres. Les secrétaires doivent parfois comprendre le langage technique utilisé dans une profession (par ex., en commerce, en droit ou en médecine).

L'automatisation a entraîné une redéfinition du rôle des secrétaires lesquelles sont maintenant considérées plutôt comme des agents d'information. L'arrivée des unités de traitement de textes a par ailleurs modifié la structure du travail de secrétariat en créant divers postes; on pense notamment aux spécialistes de la formation, aux superviseures et aux directrices. Puisque les machines de traitement de textes ont permis d'accroître la productivité des employées (une opératrice de traitement de textes peut remplacer 1.8 dactylographes), elles entraîneront vraisemblablement un ralentissement du taux de croissance des emplois de secrétaires.

Études et compétences

Les principaux programmes de formation qui mènent à cette profession sont offerts dans les écoles secondaires (ou les écoles secondaires commerciales), les écoles professionnelles, les collèges communautaires ou les cégeps et les établissements privés comme les écoles commerciales privées. Bien qu'un diplôme d'études secondaires constitue l'exigence de base pour entrer dans cette profession, les employeurs cherchent de plus en plus de diplômés du niveau collégial. Ainsi, les collèges communautaires et les cégeps offrent divers programmes de formation professionnelle dont la durée varie de un à trois ans, dans des domaines tels que le secrétariat générale, médical ou juridique. Il existe également le programme de secrétariat professionnel accrédité qui a été mis au point par l'Association internationale des secrétaires professionnelles; les personnes qui terminent ce programme avec succès reçoivent la mention C.P.S. qui est reconnue par les employeurs. La plupart des étudiantes en sciences du secrétariat au niveau collégial sont inscrites dans le programme de secrétariat général. Les diplômées des autres domaines, par exemple en affaires, en commerce ou en finances, peuvent s'engager dans cette profession de même que les diplômées universitaires, lorsque les emplois dans leur domaine de spécialisation sont rares.

Source de la main-d'oeuvre

Selon les estimations, 2 300 diplômées des collèges communautaires et des cégeps entrent dans cette profession chaque année, en plus de 900 autres qui viennent des universités. Cette tendance devrait se maintenir durant la période de 1987 à 1995.

Pour certaines personnes, cette profession constitue un poste de niveau de recrutement. Après quelques années d'expérience et une formation plus poussée, la sténographe/secrétaire peut être promue à un poste d'administrateure ou de gestionnaire.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Au cours des huit prochaines années, l'emploi dans ce groupe professionnel devrait enregistrer un taux de croissance à peu près égal à la moyenne, compte tenu des perspectives dans les secteurs des services aux entreprises, des finances, de l'administration publique et de l'éducation. Cette situation diffère de celle des années 1970, période durant laquelle l'emploi s'est accru à un rythme plus rapide que la moyenne. Au moment de la récession de 1981-1982, l'emploi dans ce groupe a enregistré un taux de croissance légèrement inférieur à la moyenne.

Durant la période visée, il y aura un nombre modéré de postes vacants et, par conséquent, peu de nouvelles venues dans la profession. Cette situation est attribuable au grand nombre d'employées âgées de moins de 54 ans.

L'emploi dans ce domaine, où les femmes sont en plus grand nombre, est le même durant toute l'année et environ un poste sur cinq est à temps partiel.

Salaires[1]

Les salaires dans cette profession varient selon le nombre d'années d'expérience et la région. En 1986, le salaire annuel de départ d'une secrétaire inexpérimentée s'établissait en moyenne à 15 912 $, comparativement à 18 668 $ pour les secrétaires expérimentées. Selon les estimations, les salaires annuels moyens en 1986 variaient de 18 400 $ pour les secrétaires inexpérimentées à 22 620 $ pour les secrétaires expérimentées et à 23 764 $ pour les secrétaires de direction. Le tableau ci-après présente les variations des échelles de salaires hebdomadaires moyens pour divers postes de secrétaire.

Secrétaire débutante	278 $ - 399 $
Secrétaire intermédiaire	266 $ - 451 $
Secrétaire principale	328 $ - 490 $
Secrétaire de direction	366 $ - 515 $

1. *Report on Office Personnel Remuneration Survey*, Canada. Toronto : Executive Company Service: They Wyatt Company, 1986. Publication annuelle.

Dactylographes et commis-dactylographes 4113

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	94 300	101 500	113 700	1.6	1.5	1.2
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	10 200	9.8	11.1
Débouchés dus à l'érosion	53 900	52.0	49.2
Débouchés totaux	64 100	61.9	60.3

1971 et 1981 (%)

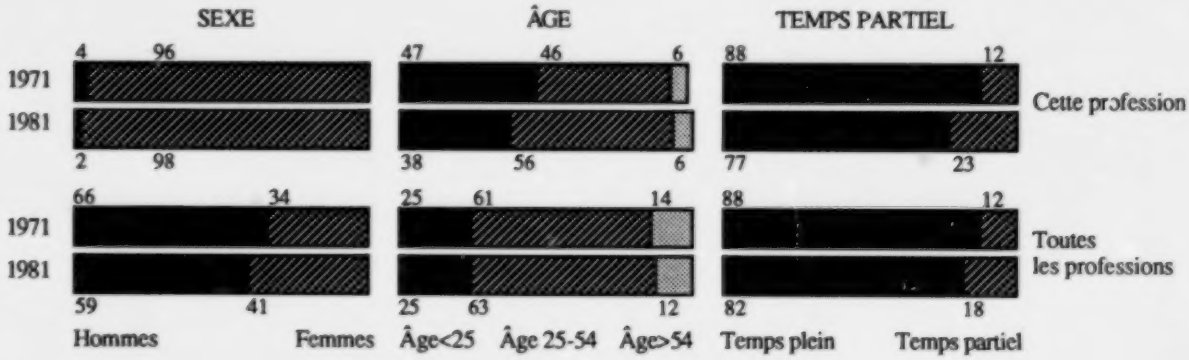

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind des services (30)	Administration publique (21)	Fin + assur + immobilier (19)
- Serv aux entreprises (11)	- Adm provinciale (9)	- Fin + ass + immobilier (19)
- Éducation (7)	- Adm fédérale (8)	
- Hôpitaux (5)	- Adm munic + autres (4)	

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1.7	Ontario	42.6
Île-du-Prince-Édouard	0.2	Manitoba	4.3
Nouvelle-Écosse	2.5	Saskatchewan	3.5
Nouveau-Brunswick	2.3	Alberta	10.6
Québec	21.4	Colombie-Britannique	10.5

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	116	28.7
- Université (1981-86)	48	11.9
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	240	59.4

Dactylographes et commis-dactylographes 4113

Cadre de travail

Les télétypistes, les audiotypistes, les opératrices d'unités de traitement de textes et les commis à la dactylographie font partie de ce groupe professionnel. Selon leurs tâches particulières, les dactylographes peuvent être appelées à utiliser soit le téléscripteur, la composeuse, le téléimprimeur, l'unité de traitement de textes ou la machine à écrire dans un milieu de travail variant d'un grand centre de dactylographie à un petit bureau. La bureautique exigera désormais des compétences et des habiletés nouvelles.

Études et compétences

La plupart des employeurs exigent de leur dactylographe et de leur commis-dactylographe un diplôme d'études secondaires avec concentration en dactylographie. Sans être une condition obligatoire, les études secondaires sont un atout vu la surabondance de candidates compétentes en regard des postes disponibles. Les personnes qui acquièrent des connaissances sur d'autres machines utilisées dans les bureaux, sur les unités de traitement de textes, sur les micro-ordinateurs, ou qui se perfectionnent en langue écrite ou parlée ont de meilleures perspectives d'emploi. Un grand nombre de programmes de formation sont offerts par les collèges communautaires, les cégeps, les écoles professionnelles et les établissements d'enseignement privée. Les dactylographes expérimentées, qui témoignent de l'intérêt et qui poursuivent leur formation, peuvent accéder à des postes d'adjointes administratives.

Source de la main-d'oeuvre

Des diplômées de différents domaines d'études tels que les sciences du secrétariat, les affaires et le commerce se dirigent également dans cette profession. De 1987 à 1995, on s'attend à ce qu'environ 200 diplômées de collèges s'engagent chaque année dans cette profession. Les personnes qui réintègrent le marché du travail constituent une autre source importante de nouvelles employées.

Ce groupe professionnel se compose presque entièrement de femmes, dont l'âge moyen est inférieur à la moyenne de l'ensemble de la population active. De 1971 à 1980, la structure de ce groupe par âge a varié légèrement, à mesure que la catégorie des 25 à 54 ans s'est accrue.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Selon les prévisions, l'emploi dans ce groupe professionnel devrait enregistrer un taux de croissance à peu près égal à la moyenne durant la période visée, compte tenu des perspectives dans les secteurs de l'administration publique, de la finance et des services aux entreprises. Cette situation diffère de ce qu'elle était au cours des années 1970 et au début des années 1980, où le taux d'emploi s'est accru à un rythme plus lent que la moyenne. Au cours des huit prochaines années, quelque 10 200 nouveaux emplois seront créés. Au cours de cette même période, environ 54 000 postes de niveau débutant devront être comblés.

Le taux de chômage dans cette profession s'est amélioré, mais il demeure supérieur à ce qu'il était en 1981. Néanmoins, depuis quelques années il demeure inférieur à la moyenne de ce groupe professionnel.

Les emplois dans ce groupe professionnel ont tendance à être stables toute l'année. Les emplois à temps partiel sont fréquents, la proportion étant d'environ deux emplois sur neuf et à la hausse. Il faut également ajouter que l'automatisation changera les fonctions habituelles des commis. La réorganisation du travail entraînera sans doute une diminution de la demande de commis et une augmentation des emplois à temps partiel.

Salaires[1]

Les salaires dans cette profession varient selon le nombre d'années d'expérience et la région. Selon les estimations établies pour l'ensemble du Canada, le salaire annuel de base des dactylographes inexpérimentées (dactylographe I) s'élevait à 13 596 $ en 1986, variant de 11 600 $ dans les Provinces Maritimes à 15 000 $ en Colombie-Britannique. Le tableau ci-après indique le salaire mensuel moyen réel, par région, des dactylographes inexpérimentées et expérimentées (dactylographe II).

	Dactylographe I	Dactylographe II
Canada	1 272 $	1 435 $
Colombie-Britannique	1 368	1 588
Alberta	1 342	1 469
Saskatchewan	1 414	1 420
Manitoba	1 135	1 318
Ontario	1 271	1 430
Québec	1 252	1 412
Maritimes	1 069	1 249

1. Les salaires sont fondés sur une enquête menée en 1986 par les conseillers en gestion Stevenson, Kellogg, Ernst et Whinney.

Teneurs de livres 4131

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	388 700	414 700	465 500	7,2	1,3	1,3
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	44 400	10,6	11,1
Débouchés dus à l'érosion	136 800	32,5	49,2
Débouchés totaux	181 200	43,0	60,3

1971 et 1981 (%)

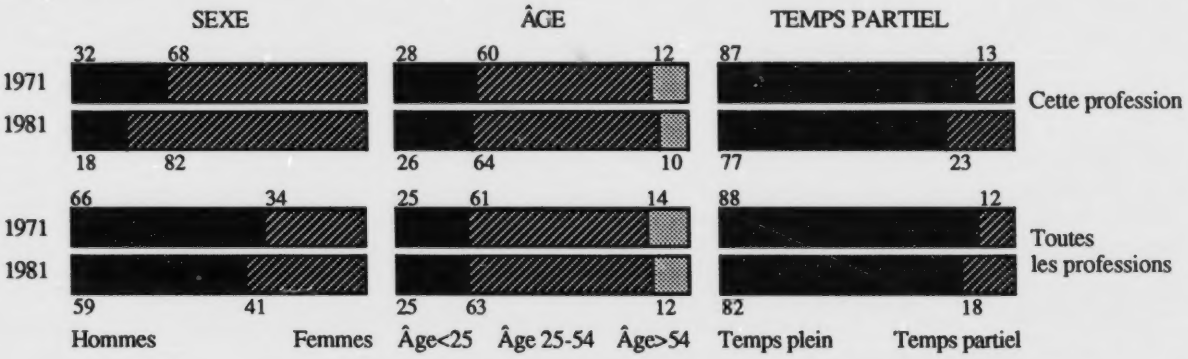

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind du commerce (25)
- Commerce de détail (14)
- Commerce de gros (11)

Ind des services (21)
- Serv aux entreprises (9)
- Autres services (2)
- Héberg + restauration (2)

Ind manufacturières (16)
- Aliments et boissons (2)
- Fabr prod métal (2)
- Impression + édition (2)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1,3	Ontario	38,2
Île-du-Prince-Édouard	0,3	Manitoba	4,3
Nouvelle-Écosse	2,4	Saskatchewan	3,3
Nouveau-Brunswick	2,0	Alberta	11,3
Québec	24,0	Colombie-Britannique	12,6

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
– Collège (1981-86)	1 476	43,7
– Université (1981-86)	1 124	33,3
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	774	22,9

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Institut des comptables agréés de l'Ontario
69 rue Bloor est
Toronto, Ontario M4W 1B3
(416) 962-1841 à Toronto
1-800-387-0735 hors de ville

Teneurs de livres 4131

Cadre de travail

Ce groupe réunit les commis en comptabilité, les commis comptables, les commis-teneurs de livres et les commis du service de la paie. Le rôle principal du teneur de livres consiste à s'occuper de la tenue des rapports statistiques et financiers, à établir et à vérifier des relevés systématiques et à préparer parfois des états financiers. Presque tous utilisent des machines à calculer, des chécographes et des machines comptables.

L'utilisation des systèmes électroniques de traitement des données a mené à la création de divers domaines spécialisés à l'intérieur de ce groupe professionel, tels les préposés aux comptes à payer et à recevoir, les commis du service de la paie, les commis aux inventaires ou les commis au service de renseignements sur les coûts. La capacité des systèmes de traitement des données de maintenir un grand nombre de relevés a permis d'accroître la productivité des teneurs de livres. Cependant, elle entraînera probablement une réduction des besoins en commis.

Études et compétences

Les exigences fondamentales varient d'un employeur à l'autre, mais la plupart cherchent des personnes qui ont terminé des études secondaires et qui ont suivi des cours en comptabilité, en dactylographie, en affaires et en méthodes administratives. D'autres employeurs préfèreront des personnes qui ont des connaissances en mathématiques, en informatique et sur les principes de base de la comptabilité. Des cours en comptabilité et en tenue de livres sont offerts dans les écoles professionnelles, les collèges communautaires, les cégeps, les établissements d'enseignement privés, de même que dans le cadre des programmes d'éducation permanente des universités.

Source de la main-d'oeuvre

Les diplômés du système d'éducation habituel constituent la principale source de nouveaux venus dans cette profession. À ces diplômés viennent s'ajouter les immigrants, les personnes venant du secteur ménager et les militaires.

Au cours des 15 dernières années, cette profession a attiré un nombre sans cesse croissant de femmes, huit postes sur dix étant actuellement occupés par des femmes. En 1981, l'âge moyen des effectifs de ce groupe était légèrement inférieur à la moyenne de l'ensemble de la population active. En général, les personnes commencent à exercer cette profession entre l'âge de 17 et 24 ans et prennent leur retraite vers l'âge de 60 ans, soit après une carrière moyenne d'environ 40 ans. Les personnes qui poursuivent leur formation et leurs études et qui démontrent des compétences marquées peuvent être promues à des postes de superviseures.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Compte tenu des perspectives pour les secteurs du commerce, des services et de la fabrication, l'emploi dans cette profession devrait enregistrer un taux de croissance à peu près égal à la moyenne durant la période visée. C'est là un changement par rapport aux années 1970, où l'emploi s'était accru à un rythme supérieur à la moyenne.

Le perfectionnement des micro-ordinateurs et leurs applications sans cesse croissantes détermineront les possibilités d'emplois pour les teneurs de livres et les commis en comptabilité.

À l'heure actuelle, la situation du marché du travail est favorable aux teneurs de livres, mais pas autant qu'avant la récession de 1982. Cependant, si on la compare à la situation des autres professions, celle des teneurs de livres est supérieure à la moyenne. Au cours des huit prochaines années, près de 44 400 nouveaux emplois devront être créés dans cette profession et 137 000 autres devront être comblés pour remplacer les titulaires actuels.

L'emploi dans cette profession n'est que modérément sensible aux fluctuations du marché. On a par ailleurs noté une augmentation considérable du nombre d'emplois à temps partiel mais aucun facteur saisonnier n'influe sur les postes de teneur de livres.

Salaires[1]

Les salaires dans cette profession dépendent de la nature du travail, de l'expérience de l'employé ainsi que du lieu de travail. En 1986, le salaire annuel de base des commis de comptabilité du premier échelon s'élevait à 14 664 $, comparativement à 22 256 $ pour les commis de comptabilité principaux; les teneurs de livre principaux gagnaient en moyenne entre 19 136 et 25 948 $ par année. Le tableau ci-après indique les échelles des salaires hebdomadaires moyens et le salaire de base pour divers postes de teneurs de livres et de commis de comptabilité, par région.

Poste	Échelle des salaires hebdomadaires moyens		Salaire hebdomadaire moyen à l'embauche
Commis de comptabilité débutant			
Québec	276 $	411 $	318 $
Alberta, C.-B.	275	380	328
Ontario	266	367	281
Maritimes	237	282	–
Commis de comptabilité - intermédiaire			
Québec	307	453	322
Alberta, C.-B.	341	461	390
Ontario	312	425	299
Maritimes	276	342	–
Commis de comptabilité - principal			
Québec	352	479	468
Alberta, C.-B.	438	580	469
Ontario	373	504	442
Maritimes	–	–	–
Teneur de livre - principal			
Québec	–	–	–
Alberta, C.-B.	–	–	–
Ontario	383	509	–
Maritimes	–	–	–

1. Les salaires sont fondés sur sur le rapport d'une enquête menée en 1986 par la société Wyatt et intitulé *Remuneration Survey of Office Personnel*.

Caissiers 4133

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	233 400	256 500	294 500	7,8	1,9	1,4
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	30 300	11,4	11,1
Débouchés dus à l'érosion	65 400	24,8	49,2
Débouchés totaux	95 700	36,2	60,3

1971 et 1981 (%)

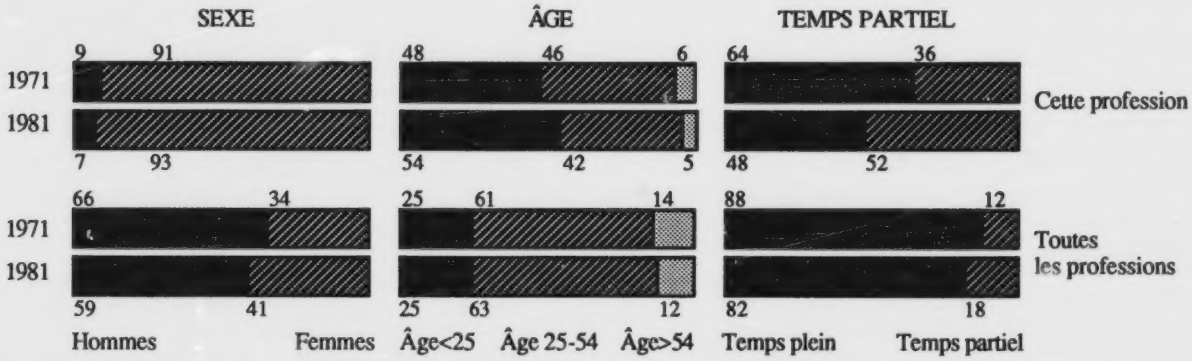

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind du commerce (54)
- Commerce de détail (52)
- Commerce de gros (1)

Fin + assur + immobilier (28)
- Fin + ass + immobilier (28)

Ind des services (14)
- Héberg + restauration (9)
- Divert + loisirs (3)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1,7	Ontario	38,0
Île-du-Prince-Édouard	0,4	Manitoba	3,8
Nouvelle-Écosse	3,1	Saskatchewan	3,4
Nouveau-Brunswick	2,6	Alberta	9,6
Québec	25,2	Colombie-Britannique	11,9

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	454	42,5
- Université (1981-86)	180	16,8
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	435	40,7

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Syndicat des détaillants, grossistes et magasins à rayons
suite 310
15 promenade Gervais
Don Mills, Ontario M3C 1Y8
(416) 441-1414

Caissiers 4133

Cadre de travail

Ce groupe se compose des caissiers de banques, d'entreprises, de bureaux, d'épiceries, etc. Leurs principales fonctions consistent à recevoir et à remettre de l'argent, à tenir des dossiers sur les opérations effectuées et à corriger les erreurs dans ces dossiers. Pour la plupart de ces emplois, les caissiers doivent utiliser des machines à calculer, des caisses enregistreuses ou des rendeurs de monnaie. Depuis l'arrivée des ordinateurs, la transcription des opérations se fait maintenant en grande partie par voie électronique.

Études et compétences

Il est préférable de posséder un diplôme d'études secondaires, appuyé par des cours en administration des affaires pour occuper un poste de caissier. De même, des aptitudes en mathématiques, de la patience, une personnalité agréable et le souci de l'exactitude sont tous considérés comme des atouts. Les employeurs donnent habituellement une formation en cours d'emploi qui peut durer d'une semaine à six mois.

Sources de la main-d'oeuvre

Les diplômés d'écoles secondaires, commerciales et professionnelles, de collèges communautaires, de cégeps et d'écoles commerciales privées constituent la principale source de main-d'oeuvre. Certaines entreprises embauchent également des diplômés universitaires. Au niveau collégial, les affaires, l'administration et les sciences du secrétariat constituent les principaux domaines d'études qui mènent à cette profession.

Les personnes qui réintègrent le marché du travail, les immigrants et les militaires constituent des sources de moindre importance.

Cette profession est classée au niveau débutant offrant certaines possibilités d'avancement dont les postes de représentant au service à la clientèle et de superviseurs des caissiers et des gérants.

La majorité des caissiers sont âgés de moins de 24 ans et dans neuf cas sur 10, les postes sont occupés par des femmes. Ces tendances sont demeurées inchangées depuis les 15 dernières années. Le faible âge moyen des employés de ce groupe démontre qu'il s'agit d'un poste de débutant. Comme les caissiers sont présents dans tous les secteurs de l'activité économique, leur répartition géographique correspond à la distribution de la population active en général.

Situation du marché et perspectives d'emploi

L'emploi devrait enregistrer un taux de croissance supérieur à la moyenne jusqu'au milieu des années 1990. Cela rappelle la situation qui s'est produite entre 1971 et 1980, où le taux d'emploi s'est accru à un rythme plus rapide que la moyenne. La tendance a toutefois ralenti par la suite, soit de 1981 à 1986, le taux de croissance des emplois étant alors inférieur à la moyenne.

Au cours des huit prochaines années, quelque 30 000 nouveaux emplois devraient être créés dans ce groupe. Comme une faible proportion seulement de caissiers sont âgés de plus de 54 ans, on s'attend à ce qu'il y ait peu de débouchés résultant de la retraite ou du décès des titulaires actuels.

Depuis la récession économique de 1981-1982, la situation du marché a été peu favorable pour ce groupe professionnel. Durant cette période, le taux de chômage s'est élevé au-dessus de la moyenne des autres professions et il est demeuré depuis à un niveau assez élevé.

Les ordinateurs en direct, les guichets automatiques et les caisses enregistreuses informatisées ont modifié la nature des tâches effectuées par les employés de ce groupe. Par ailleurs, grâce au regroupement des diverses fonctions, des gains ont pu être réalisés au chapitre de la productivité dans le secteur bancaire. Dans le secteur du détail et en particulier dans les supermarchés, un lecteur à rayons laser est relié à l'ordinateur central et tout se fait en même temps : le prix des articles achetés est déterminé de façon automatique, la facture est établie et l'inventaire du magasin est revu.

Les emplois de caissiers demeurent habituellement stables toute l'année et sont peu affectés par les fluctuations du climat économique global. Les emplois à temps partiel sont également très fréquents dans ce domaine.

Salaires[1]

Les salaires dans cette profession varient d'une région à l'autre et dépendent de la nature des tâches effectuées. En 1986, les caissiers de premier échelon (caissier I) gagnaient en moyenne 15 996 $ par année, comparativement à 17 940 $ pour les caissiers plus expérimentés (caissier II). Le tableau ci-après indique le salaire mensuel des caissiers, par niveau et par région, au Canada.

	Caissier I	Caissier II
Canada	1 304 $	1 499 $
Colombie-Britannique	1 396	1 600
Alberta	1 320	1 515
Saskatchewan	1 240	1 415
Manitoba	1 203	1 357
Ontario	1 316	1 509
Québec	1 252	1 400
Maritimes	1 269	1 490

1. Les salaires ont été établis à partir d'une enquête sur les salaires effectuée en 1986 par les conseillers en gestion Stevenson, Kellogg, Ernst et Whinney.

Commis d'assurances, de banques et de finances 4135

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	40 300	44 400	50 600	7,8	1,9	1,3
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	4 900	10,7	11,1
Débouchés dus à l'érosion	10 400	22,8	49,2
Débouchés totaux	15 300	33,5	60,3

1971 et 1981 (%)

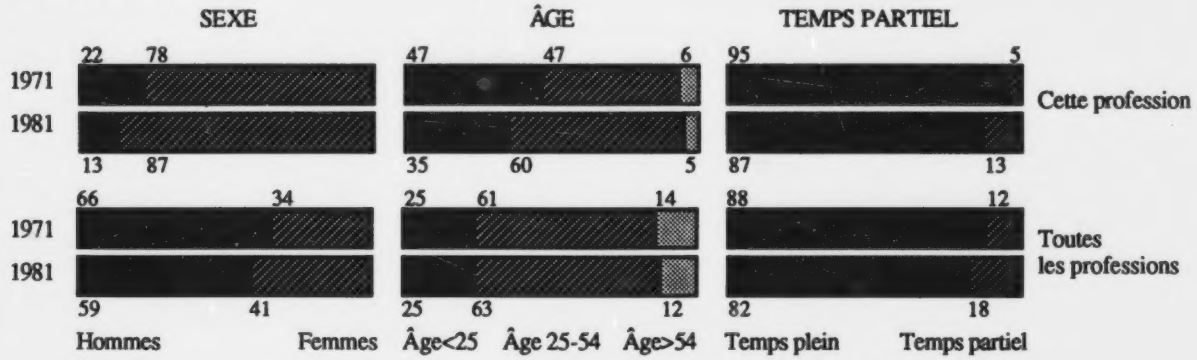

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Fin+assur+immobilier (96)	Ind des services (1)	Administration publique (1)
- Fin+ass+immobilier (96)		

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	0,6	Ontario	42,8
Île-du-Prince-Édouard	0,2	Manitoba	3,8
Nouvelle-Écosse	2,0	Saskatchewan	2,6
Nouveau-Brunswick	1,3	Alberta	9,1
Québec	24,7	Colombie-Britannique	12,8

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	88	23,2
- Université (1981-86)	169	44,5
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	123	32,4

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Ressources humaines
La Métropolitaine compagnies d'assurances
suite 1700
1 avenue University
Toronto, Ontario M5J 2P2
(416) 862-[illegible]760

Commis d'assurances, de banques et de finances 4135

Cadre de travail

Les fonctions des commis aux finances incluent le traitement de formulaires, la compilation de données, la tenue de registres sur les opérations ainsi que la perception de chèques et de l'argent comptant pour fins de dépôt. Les tâches effectuées sont pour la plupart directement reliées à la vocation de l'établissement. Ainsi, les commis aux assurances vérifient les formules de proposition d'assurance, calculent les primes, les dividendes et les valeurs de rachat et modifient les polices d'assurance. De leur côté, les commis de banques s'occupent des formalités administratives reliées aux demandes de prêt et d'hypothèque, vérifient les grands livres, s'occupent de la tenue des registres, trient les bordereaux de dépôt et les chèques, louent les coffrets de sûreté, préparent et distribuent les relevés des comptes bancaires. Les commis aux biens immobiliers s'occupent de compiler les données touchant la location, la vente et la gestion des biens immobiliers.

Études et compétences

Les personnes qui entrent dans cette profession doivent posséder au moins un diplôme d'études secondaires, être capables de communiquer efficacement avec les autres, de travailler rapidement et avec précision avec des chiffres et être familiers avec les ordinateurs et les techniques de traitement des données. En raison de l'évolution constante des règlements régissant le secteur financier, il faudra à l'avenir posséder une connaissance de base de l'administration et des finances.

Certains employeurs recrutent également des diplômés d'écoles professionnelles, de collèges communautaires, de cégeps, d'établissements d'enseignement privé et même d'universités. La plupart offrent aux nouveaux employés une formation en cours d'emploi d'une durée d'un an axée sur les activités propres à l'établissement.

Sources de la main-d'oeuvre

Les personnes issues du secteur ménager constituent la principale source de main-d'oeuvre de cette profession. Les autres sources ont des diplômes d'études reliées à cet emploi. Les commis aux finances qui désirent poursuivre leur formation ou leurs études et qui possèdent de bonnes aptitudes peuvent être promues à des postes connexes.

Ce groupe est composé en majeure partie de femmes. Au cours des 15 dernières années, leur nombre s'est accru de même que la proportion d'employés âgés de 25 à 54 ans. En général, une personne commence dans cette profession entre l'âge de 20 et 29 ans et prend sa retraite vers l'âge de 60 ans, soit après une carrière moyenne de 30 à 40 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Compte tenu des perspectives dans le secteur des finances, l'emploi dans ce groupe devrait enregistrer un taux de croissance à peu près égal à la moyenne durant la période visée. Cette situation diffère de celle que l'on a connue au cours des années 1970, période durant laquelle la croissance de l'emploi a été supérieure à la moyenne. De 1981 à 1986, les emplois de commis aux finances ont affiché une croissance inférieure à la moyenne. Cette profession n'est donc pas particulièrement affectée par les fluctuations du marché.

De 1981 à 1986, la situation de ce groupe professionnel a été meilleure que celle de la plupart des autres professions, et ce en dépit d'un taux de croissance de l'emploi assez lent. À l'heure actuelle, le marché du travail est favorable aux commis aux finances. Durant la période visée, quelque 4 900 nouveaux emplois devraient être créés. En outre, il devrait y avoir 10 000 autres postes à combler pour remplacer les titulaires actuels.

La bureautique a réduit les tâches répétitives que devaient effectuer les commis aux finances et a permis d'accroître leur efficacité. Tous ces changements ont toutefois entraîné un ralentissement de la croissance de l'emploi dans ce groupe.

De 1971 à 1981, le nombre d'emplois à temps partiel a plus que doublé, pour atteindre 13 %. L'emploi de commis aux finances a tendance à demeurer le même toute l'année.

Salaires[1]

Selon les estimations, le salaire annuel moyen des commis aux finances variait de 17 316 à 18 772 $ en 1986. Le tableau ci-après présente les échelles des salaires hebdomadaires moyens et le salaire hebdomadaire moyen à l'embauche pour certains postes de commis aux finances à l'échelle du Canada.

	Échelle des salaires hebdomadaires moyens	Salaire hebdomadaire moyen à l'embauche
Commis au crédit et à la perception	326 $ - 437 $	298 $
Commis à l'importation et à l'exportation	349 - 418	–
Commis débutant du service de la paie	361 - 425	311
Commis principal du service de la paie	456 - 497	398

1. Les salaires sont fondés sur une étude canadienne menée en 1986 par la société Wyatt sur le personnel de bureau.

Commis aux services statistiques 4137

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	9 400	9 900	10 800	3,6	1,1	1,0
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	800	8,4	11,1
Débouchés dus à l'érosion	4 800	47,8	49,2
Débouchés totaux	5 600	56,2	60,3

1971 et 1981 (%)

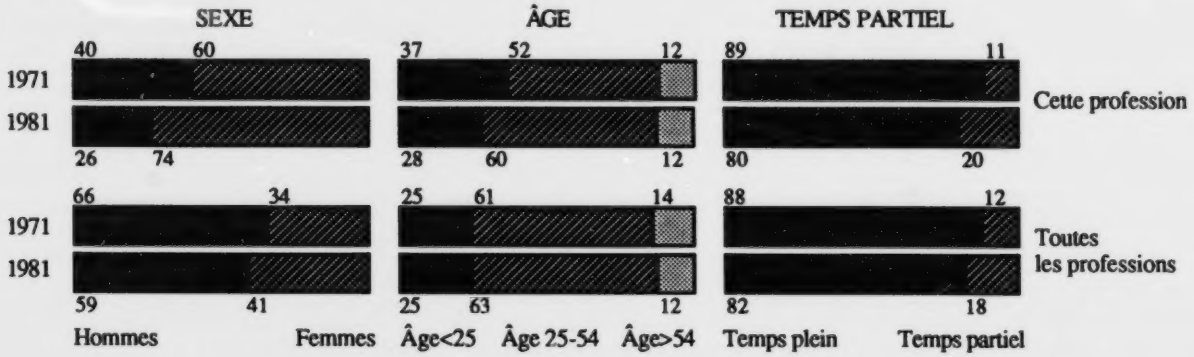

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Administration publique (45)
- Adm fédérale (32)
- Adm provinciale (8)
- Adm munic + autres (5)

Ind des services (16)
- Serv aux entreprises (8)
- Hôpitaux (3)
- Éducation (2)

Ind manufacturières (13)
- Impression + édition (5)
- Produits électriques (1)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1,7	Ontario	53,4
Île-du-Prince-Édouard	0,5	Manitoba	4,7
Nouvelle-Écosse	2,6	Saskatchewan	3,2
Nouveau-Brunswick	2,3	Alberta	6,0
Québec	15,9	Colombie-Britannique	9,5

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	44	54,3
- Université (1981-86)	17	21,0
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	20	24,7

Commis aux services statistiques 4137

Cadre de travail

Cette catégorie professionnelle comprend les actuaires, les commis aux petites annonces, les commis aux recherches statistiques et les commis préposés aux recensements. Le travail consiste à compiler des statistiques et à les mettre en tableaux pour fins d'études statistiques, à définir les tendances à partir des documents de base; à préparer des rapports sur les documents de base; à fournir des données factuelles en vue de l'interprétation des études statistiques et vérifier l'authenticité des documents de base servant à l'établissement de statistiques. En général, les personnes de ce groupe professionnel travaillent dans un bureau et elles doivent utiliser des machines à additionner, des calculatrices et des ordinateurs.

Études et compétences

Bien que les exigences fondamentales puissent varier d'un employeur à l'autre, la plupart exigent au moins un diplôme d'études secondaires, avec de préférence une concentration en mathématiques. En raison de l'utilisation de plus en plus répandue des systèmes électroniques de traitement des données et des micro-ordinateurs, les nouveaux employés devront avoir des aptitudes supérieures à la moyenne en ce qui a trait à leur capacité d'apprentissage et de raisonnement, afin d'acquérir de nouvelles compétences et se familiariser avec ces nouveaux outils électroniques. La plupart des entreprises offrent une formation en cours d'emploi dont la durée varie de 6 à 12 mois.

Source de la main-d'oeuvre

La plupart des candidats à cette profession viennent du secteur ménager et en deuxième lieu, du secteur de l'éducation, dont les principales recrues proviennent des sciences du secrétariat, de la comptabilité et de la tenue de livres au niveau collégial ou professionnel. Depuis 1981, on a constaté que le degré de scolarité moyen des commis aux services statistiques équivalait à un « certain niveau d'études postsecondaires », alors qu'en 1971 la moyenne n'avait terminé que des études secondaires. Cette situation illustre bien la tendance visant à relever les exigences requises pour entrer dans cette profession. Pour ceux intéressés à poursuivre leur formation et leurs études, il existe des possibilités d'avancement pour accéder par exemple à des postes de soutien technique ou d'adjoints à la recherche.

Au cours de la dernière décennie, les femmes étaient plus nombreuses que les hommes dans ce groupe professionnel. Le pourcentage de femmes est ainsi passé de 60 % en 1971 à 75 % en 1981. La structure par âge de ce groupe se compare à celle de la population active en général, la majeure partie des employés étant âgés entre 25 et 54 ans. Les personnes s'engagent dans cette profession entre l'âge de 18 et 28 ans et commencent à prendre leur retraite durant la cinquantaine. La majorité (53 %) des commis aux services statistiques travaillent en Ontario.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Selon les prévisions, l'emploi dans ce groupe professionnel devrait enregistrer un taux de croissance inférieur à la moyenne jusqu'au milieu des années 1990, compte tenu des perspectives dans les secteurs de l'administration publique, des services et de la fabrication. Cette situation contraste avec celle qui existait entre 1971 et 1981, mais reflète celle du début des années 1980, alors que les emplois dans ce groupe professionnel avaient affiché un taux de croissance inférieur à la moyenne, par suite des effets de la récession économique. Durant la période visée, quelque 800 nouveaux emplois devraient être créés et 4 800 autres emplois seront vacants.

Bien que le taux de chômage se soit accru depuis 1981, il demeure inférieur à la moyenne des autres professions. Ce groupe professionnel n'est habituellement pas touché par les fluctuations de l'économie, puisque près de la moitié des commis aux services statistiques sont à l'emploi du secteur généralement stable de l'administration publique. En outre, la plupart des emplois sont à temps plein et ils ne sont pas touchés par des facteurs saisonniers. L'introduction des nouvelles technologies, telles que les ordinateurs centraux et les micro-ordinateurs, ont eu des répercussions sur ces emplois, dont l'élimination de certaines tâches répétitives. Le traitement électronique de grandes quantités de données pourrait modifier les compétences requises pour cette profession et limiter la croissance de l'emploi.

Salaires[1]

En 1986, le salaire des commis principaux aux services statistiques se chiffrait entre 20 852 $ et 25 532 $ par année, la moyenne étant de 23 244 $.

1. Ces salaires sont fondés sur les résultats d'une enquête menée en 1986 par la société Wyatt sur les salaires des employés de bureau de 127 organismes.

Surveillants : opérateurs sur machines de bureau et de mécanographie 4140

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	7 700	8 200	9 100	7,5	1,1	1,2
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	800	9,6	11,1
Débouchés dus à l'érosion	2 300	27,6	49,2
Débouchés totaux	3 100	37,2	60,3

1971 et 1981 (%)

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind des services (19)
- Serv aux entreprises (13)
- Éducation (3)

Fin+assur+immobilier (19)
- Fin+ass+immobilier (19)

Administration publique (18)
- Adm fédérale (11)
- Adm provinciale (6)
- Adm munic+autres (1)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	0,7	Ontario	51,6
Île-du-Prince-Édouard	0,1	Manitoba	4,8
Nouvelle-Écosse	2,7	Saskatchewan	2,3
Nouveau-Brunswick	1,4	Alberta	10,9
Québec	14,7	Colombie-Britannique	11,8

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	8	21,6
- Université (1981-86)	16	43,2
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	13	35,1

Surveillants : opérateurs sur machines de bureau et de mécanographie 4140

Cadre de travail

Cette catégorie comprend les surveillants de machines adressographes, d'opérateurs sur machines de bureau, d'ordinateurs et de tabulatrices. Il existe un grand nombre de machines de bureau : machines à affranchir, ordinateurs, machines adressographes, photocopieuses, interclasseuses électroniques, machines comptables, machines à imprimer les bleus et machines à facturation. Le surveillant des opérations informatiques assigne, établit l'horaire et coordonne les activités de tous les opérateurs d'ordinateurs de son quart de travail. Les surveillants des opérateurs sur machines de bureau sont chargés de surveiller l'activité de communication, de réagir aux problèmes qui se posent et de coordonner les essais du réseau de communication entre les emplacements locaux et éloignés, les services de télécommunications et la console principale de la salle d'informatique.

Études et compétences

Les entreprises recrutent les surveillants de machines de bureau ou de mécanographie parmi les opérateurs les plus compétents et les mieux disposés, qui ont habituellement terminé au moins une 12e année avec concentration en mathématiques. Selon les données de 1984, les diplômés universitaires (36 %) qui exercent ces professions sont pour la plupart spécialisés en éducation ou en commerce; les diplômés des collèges communautaires ou des cégeps (33 %) ont étudié dans le domaine du secrétariat, tandis que les diplômés de programmes professionnels (31 %) ont étudié surtout les mathématiques et l'informatique.

Les personnes qui réintègrent la population active, après une période d'inactivité, s'ajoutent à celles qui étaient auparavant opérateurs sur machines ainsi qu'aux diplômés du système d'éducation habituel pour former une autre source importante de main-d'oeuvre dans cette profession. Bien qu'il ne soit pas encore possible de mesurer avec précision les déplacements entre les professions, les données préliminaires montrent que les personnes qui entrent dans cette profession à partir d'une profession connexe sont plus nombreuses que celles qui quittent.

Les femmes sont maintenant en majorité dans cette profession, alors qu'elles étaient minoritaires en 1971. L'âge moyen est demeuré à peu près le même depuis 1971. La plupart de ceux qui entrent dans cette profession sont âgés de 24 à 29 ans et ils quittent entre 45 et 49 ans, soit une carrière de 20 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

On prévoit pour les surveillants d'opérateurs sur machines de bureau et de mécanographie une croissance moyenne de l'emploi au cours des huit prochaines années. C'est là un changement par rapport à une croissance supérieure à la moyenne entre 1971 et 1981. L'emploi dans ces professions peut être influencé par l'évolution de la conjoncture économique comme en témoigne la situation négative de l'emploi au moment de la récession de 1981-1982.

Ce groupe professionnel a le taux de chômage le plus faible de tout le marché du travail. On s'attend à la création d'environ 800 postes de surveillants d'opérateurs sur machines de mécanographie au cours de la période à l'étude. Très peu de débouchés seront attribuables aux décès et aux retraites, car seulement une faible proportion de ces surveillants ont 54 ans et plus. Le travail à temps partiel est rare dans cette profession. L'emploi est généralement stable à l'année.

Salaires[1]

Les salaires dans cette profession dépendent de la complexité de l'équipement utilisé, du nombre d'employés relevant du surveillant et de la région. Par exemple, un surveillant des opérations I travaille avec un ou plusieurs petits ordinateurs et surveille un petit nombre d'opérateurs, tandis que le surveillant des opérations III travaille avec un grand système informatique et est chargé d'au moins six opérateurs. Le tableau suivant donne la rémunération mensuelle moyenne par région au Canada.

	Surveillant des opérations I	Surveillant des opérations II	Surveillant des opérations III
Canada	2 360 $	2 712 $	3 123 $
Colombie-Britannique	2 744	2 862	3 471
Alberta	2 624	2 641	3 121
Saskatchewan	–	–	–
Manitoba	–	–	2 909
Ontario	2 271	2 715	3 122
Québec	–	–	–
Maritimes	1 603	1 952	2 471

1. Ces salaires sont tirés d'une enquête réalisée en 1986 par Stevenson, Kellogg, Ernst et Whinney et portant sur des postes dans le domaine de l'administration, des finances et de l'informatique pour divers niveaux d'opérateurs sur machines de mécanographie.

Opérateurs sur machines de mécanographie 4143

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	73 400	77 800	86 800	11.0	1.2	1.2
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	7 800	9.8	11.1
Débouchés dus à l'érosion	13 100	16.6	49.2
Débouchés totaux	20 900	26.4	60.3

1971 et 1981 (%)

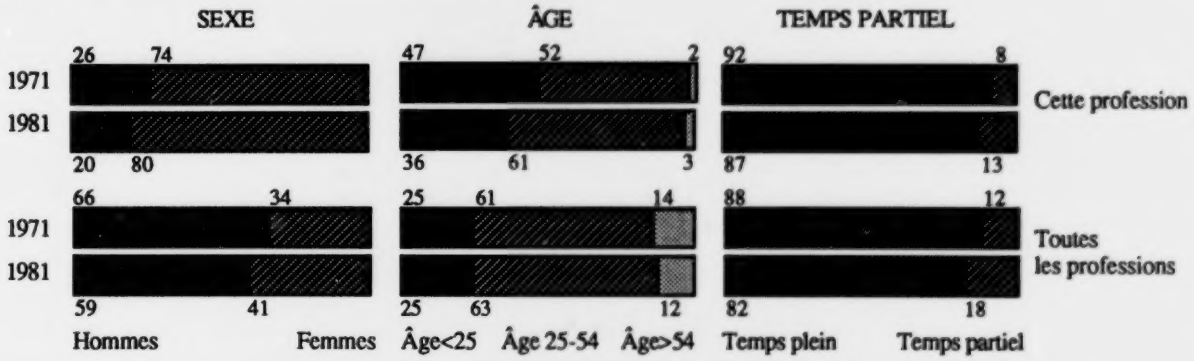

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind des services (22)	Ind manufacturières (18)	Administration publique (16)
- Serv aux entreprises (13)	- Aliments et boissons (2)	- Adm fédérale (8)
- Éducation (4)	- Produits électriques (2)	- Adm provinciale (6)
- Autres services (1)	- Impression + édition (2)	- Adm munic + autres (2)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	0,9	Ontario	48,1
Île-du-Prince-Édouard	0,2	Manitoba	4,5
Nouvelle-Écosse	2,1	Saskatchewan	2,4
Nouveau-Brunswick	1,6	Alberta	10,5
Québec	18,6	Colombie-Britannique	11,3

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	758	43,2
- Université (1981-86)	465	26,5
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	530	30,2

Opérateurs sur machines de mécanographie 4143

Cadre de travail

Les professionnels de cette catégorie s'occupent de faire fonctionner les machines électroniques et électromécaniques servant à inscrire, emmagasiner, traiter et transcrire des données à partir de cartes perforées, de bandes de papier, de bandes magnétiques ou d'autres sources ou en direction de ces sources. Les opérateurs d'ordinateurs, sur machines de mécanographie et de perforatrices constituent des exemples de postes dans cette catégorie professionnelle. Les opérateurs d'ordinateurs sont chargés de faire fonctionner l'ordinateur selon les directives des programmeurs, d'ordonnancer les programmes inscrits par les terminaux éloignés, de surveiller les machines périphériques et de tenir un dossier des temps d'exploitation. En cas de problème, les opérateurs prennent les mesures qui s'imposent ou signalent le problème au préposé à l'entretien. Ils doivent travailler avec une grande variété de machines électroniques et peuvent être exposés au bruit de ces dernières. Le travail par postes et le temps supplémentaire sont requis à l'occasion.

Études et compétences

Pour entrer dans ces professions, il faut habituellement au moins la 12e année avec concentration en mathématiques. Certaines entreprises préfèrent embaucher des diplômés d'écoles secondaires et les former au travail pendant une période variant de six mois à deux ans, d'autres embauchent des candidats qui ont de l'expérience en informatique et qui réussissent l'examen de qualification professionnelle de la compagnie. Un diplôme d'études collégiales de un à trois ans est un atout.

Sources de la main-d'oeuvre

Parmi les membres de cette profession qui détiennent un diplôme universitaire, la majorité se sont spécialisés en sciences sociales, surtout en commerce ou en psychologie. Les diplômés des collèges communautaires ou des cégeps ont habituellement étudié le secrétariat ou l'informatique. Les personnes qui réintègrent la population active après une période d'inactivité constituent également une source importante de main-d'oeuvre pour cette profession, les immigrants étant une source mineure.

Bien que le nombre de femmes à exercer cette profession ait toujours été supérieur, le nombre d'hommes a augmenté depuis 1971. La majorité travaillent en Ontario (48 %) et les autres au Québec (19 %), en Colombie-Britannique (11 %) et en Alberta (10 %). L'âge moyen a connu une légère augmentation, passant de 28 ans en 1971 à 30 ans en 1981. La plupart des personnes entrent dans cette profession entre 20 et 24 ans et quittent entre 60 et 64 ans, soit une carrière moyenne de 40 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

On prévoit pour cette profession une croissance moyenne de l'emploi jusqu'au milieu des années 1990, selon les perspectives *de croissance pour les secteurs des services, de la fabrication et* de l'administration publique. Ceci représente un changement par rapport aux tendances des années 1970 où l'emploi augmentait à un rythme plus rapide que la moyenne. Il pourrait y avoir environ 20 900 ouvertures au cours des huit prochaines années. Très peu de débouchés seront attribuables aux décès et aux retraites, car seulement une faible proportion des membres de cette profession ont 54 ans et plus.

À l'heure actuelle, les taux de chômage pour ces opérateurs sont les mêmes que pour l'ensemble de la population active. Ce groupe professionnel est modérément sensible à la conjoncture économique. Il y a eu augmentation du travail à temps partiel et ce genre de travail n'est pas saisonnier.

Les changements technologiques continueront d'avoir un effet sur la croissance de l'emploi dans ce domaine puisque l'utilisation croissante par les utilisateurs eux-mêmes des micro-ordinateurs et des ordinateurs personnels diminue la demande pour les opérateurs de perforatrices.

Salaires[1]

Dans cette profession, la rémunération varie selon le travail exécuté par l'opérateur et selon la province. Par exemple, un opérateur sur machine de mécanographie I (opérateur subalterne) aide à faire fonctionner l'ordinateur, tandis que l'opérateur sur machine de mécanographie III (opérateur supérieur) surveille et contrôle le fonctionnement d'ordinateurs moyens ou gros, ce qui comporte certaines fonctions de surveillance. Le tableau suivant indique la rémunération mensuelle moyenne par région au Canada en 1986.

	Opérateur mécanographie I	Opérateur mécanographie II	Opérateur mécanographie III
Canada	1 541 $	1 819 $	2 113 $
Colombie-Britannique	1 894	2 055	2 361
Alberta	1 551	1 812	2 195
Saskatchewan	–	1 914	–
Manitoba	1 327	1 611	2 003
Ontario	1 491	1 744	2 018
Québec	–	1 813	2 319
Maritimes	1 456	1 699	1 880

1. Les salaires sont tirés d'une enquête réalisée en 1986 par Stevenson, Kellogg et Whinney et portant sur des postes dans le domaine de l'administration, des finances et de l'informatique pour divers niveaux d'opérateurs sur machines de mécanographie.

Commis de production 4151

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	17 400	17 400	19 400	3,5	0,0	1,2
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	1 800	10,1	11,1
Débouchés dus à l'érosion	8 100	45,7	49,2
Débouchés totaux	9 800	55,8	60,3

1971 et 1981 (%)

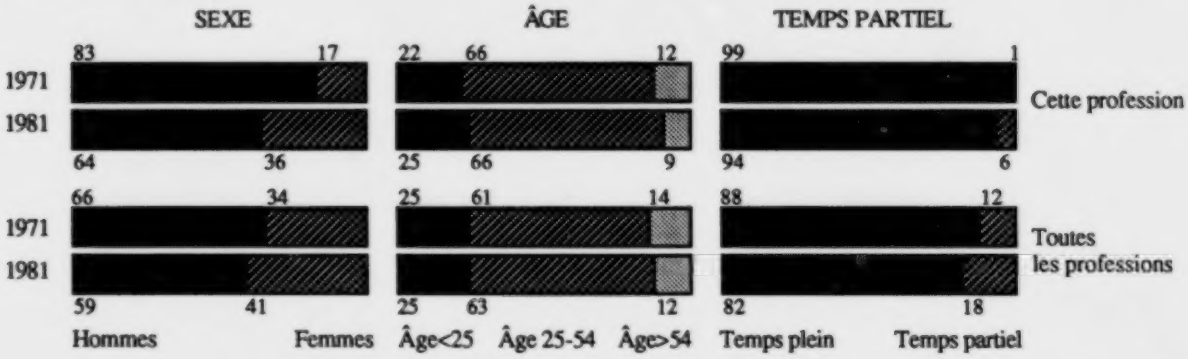

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind manufacturières (65)	Ind du commerce (13)	Ind des services (7)
- Produits électriques (7)	- Commerce de gros (7)	- Serv aux entreprises (3)
- Machinerie (6)	- Commerce de détail (6)	
- Fabr prod métal (6)		

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	0,8	Ontario	58,2
Île-du-Prince-Édouard	–	Manitoba	3,2
Nouvelle-Écosse	1,8	Saskatchewan	1,2
Nouveau-Brunswick	1,0	Alberta	5,6
Québec	22,0	Colombie-Britannique	6,9

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	58	40,0
- Université (1981-86)	33	22,8
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	54	37,2

Commis de production 4151

Cadre de travail

Les commis de production, y compris les coordonnateurs de la production, les ordonnanciers et les expéditeurs ont la responsabilité de coordonner et d'acheminer le travail et les matériaux entre les services ou les usines. Pour ce faire, ils doivent examiner les commandes de biens et services, préparer les calendriers de travail de production, tenir des dossiers et rédiger des rapports. Les commis à la production travaillent souvent dans un milieu manufacturier. La semaine de travail normale est de 37 à 40 heures réparties sur cinq jours. Le travail par quarts est assez fréquent.

Études et compétences

L'exigence minimale pour accéder à cette profession est un diplôme d'études secondaires avec, de préférence, une concentration en mathématiques, en dactylographie, en machines de bureau et en comptabilité. En outre, la plupart des employeurs font suivre à leurs nouveaux employés leur propre programme de formation en cours d'emploi, d'une durée de trois à 12 mois. La capacité de tenir de bons dossiers et l'aptitude à lire et à suivre correctement et rapidement des instructions détaillées peuvent être d'autres qualités requises.

Sources de la main-d'oeuvre

Dans cette profession, les diplômés du réseau d'enseignement régulier, en particulier ceux des écoles secondaires, des écoles professionnelles au niveau des métiers, des collèges communautaires et des cégeps, ainsi que les personnes qui désirent réintégrer la population active constituent la plus importante source de nouveaux candidats. En général, les personnes débutent dans cette profession entre 18 et 30 ans et quittent dans la cinquantaine, ce qui donne environ 25 à 30 ans de carrière. Les hommes, en moyenne, se retirent plus tôt que les femmes. De plus en plus de femmes exercent cette profession; leur représentation a doublé entre 1971 et 1981, année où elles formaient 36 % des commis à la production.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Pusique 75 % des commis de production travaillent dans les secteurs de la fabrication et du commerce, ce groupe professionnel se ressent donc des fluctuations économiques qui touchent ces secteurs. De fait, les baisses importantes de l'emploi subies en 1982 et 1983 sont attribuables à la récession de 1981-1982. On prévoit une augmentation de l'emploi de près de 10 % pendant la période visée.

La situation actuelle du marché du travail pour les commis de production est meilleure qu'elle l'était en 1983. Comparativement aux autres professions, ils ont un taux de chômage inférieur à la moyenne et environ 1 800 nouveaux emplois seront créés au cours des huit prochaines années de même que 8 000 postes de remplacement attribuables aux personnes qui se retireront de la population active.

Il s'agit d'un travail à temps plein qui n'est pas touché par des facteurs saisonniers. Les systèmes de contrôle statistique de processus (CSP), les systèmes informatisés de gestion des stocks, l'ordonnancement automatisé et d'autres innovations diminueront la croissance de la demande de commis de production.

Commis de réception et l'expédition 4153

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	88 800	91 200	99 700	3,7	0,5	1,1
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	8 200	8,9	11,1
Débouchés dus à l'érosion	42 700	46,7	49,2
Débouchés totaux	50 900	55,6	60,3

1971 et 1981 (%)

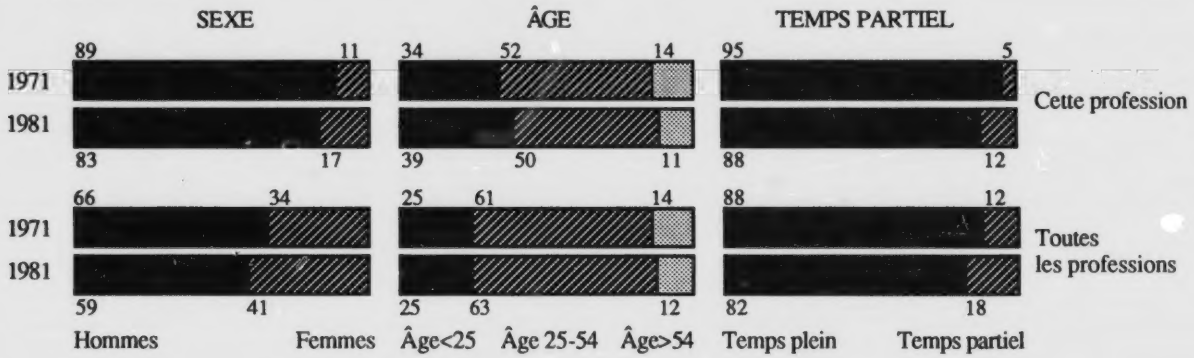

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind manufacturières (43)
- Aliments et boissons (7)
- Fabr prod métal (4)
- Habillem+tricots (3)

Ind du commerce (39)
- Commerce de gros (22)
- Commerce de détail (17)

Trans+entr+comm (9)
- Autres ind transport (3)
- Trans. ferroviaire (2)
- Entreposage (2)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	0,8	Ontario	46,5
Île-du-Prince-Édouard	0,1	Manitoba	4,6
Nouvelle-Écosse	1,8	Saskatchewan	2,3
Nouveau-Brunswick	1,5	Alberta	8,3
Québec	23,8	Colombie-Britannique	10,0

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	177	32,2
- Université (1981-86)	82	14,9
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	290	52,8

Commis de réception et l'expédition 4153

Cadre de travail

La présente catégorie de professions comprend les vérificateurs de livraison, les commis de fret et les réceptionnaires d'entrepôt. La principale responsabilité d'un commis à l'expédition est de coordonner l'expédition des marchandises aux clients et de tenir à jour les registres des stocks. Un commis à l'expédition doit aussi assembler, emballer, adresser et charger des marchandises à livrer. Le travail se fait à l'intérieur et exige certains efforts physiques pour lever, porter et atteindre des colis. Un commis de réception exécute les fonctions inverses, c'est-à-dire qu'il doit recevoir, déballer, inspecter, trier et enregistrer les marchandises à leur arrivée. Dans de nombreux cas, un seul poste réunit les responsabilités de l'expédition et de la réception.

Études et compétences

Il n'y a apparemment aucun programme d'études bien défini qui prépare à un emploi dans ce groupe de professions. Au cours des ans, l'exigence de base pour exercer ces professions a changé; il fallait avoir terminé la 10e année, il faut maintenant un diplôme d'études secondaires.

La plupart des commis à l'expédition commencent comme ouvriers d'entrepôt, et, s'ils font preuve de compétence et d'intérêt pour aider au travail de bureau, ils peuvent être appelés à accéder au poste de commis à l'expédition. Puisque chaque entreprise fonctionne selon ses propres normes, les nouveaux employés sont tenus de suivre une formation en cours d'emploi d'une durée de 4 à 5 semaines, selon le cas. De bonnes dispositions pour les mathématiques et l'aptitude à la minutie et à la précision sont des qualités souhaitables.

Ce sont les diplômés des écoles secondaires qui constituent la principale source de nouveaux candidats pour cette profession. Quelques employeurs embauchent également des diplômés des écoles professionnelles et de métiers, des collèges communautaires, des cégeps et des universités, mais ce n'est pas l'usage courant. Les personnes qui réintègrent la population active et qui possèdent les qualités nécessaires constituent une autre source importante de candidats. Pour beaucoup, cette profession représente un niveau d'accès à un poste supérieur. Dans ce cas, les travailleurs se familiarisent d'abord avec le genre de travail accompli dans l'industrie qui les embauche; après avoir acquis de l'expérience et une formation plus poussée, ils accèdent à des postes qui comportent plus de responsabilités.

Dans cette profession, quatre personnes sur 10 ont moins de 25 ans, soit une proportion supérieure à celle de l'ensemble de la population active. Les femmes s'intègrent de plus en plus à cette profession non traditionnelle; en 1981, elles constituaient 17 % des travailleurs comparativement à 11 % en 1971. La plupart des commis à l'expédition et à la réception travaillent au Québec (24 %) et en Ontario (46 %).

Situation du marché et perspectives d'emploi

Par suite de la récession de 1981-1982, cette profession a connu une baisse importante de l'emploi en 1982 et 1983. Cependant, on prévoit que l'emploi connaîtra un taux modéré de croissance dans les années qui viennent. Puisque la majorité des commis à l'expédition travaillent dans les secteurs de la fabrication et du commerce, ils se ressentent donc des fluctuations du marché.

On prévoit la création de 8 200 nouveaux emplois pour les commis à l'expédition au cours des huit prochaines années. On estime que les remplacements seront nombreux à cause du taux élevé du roulement du personnel dans cette catégorie de professions. À l'heure actuelle, la situation du marché du travail est légèrement meilleure pour la profession de commis à l'expédition que pour les autres professions.

Le nombre d'emplois à temps partiel a augmenté de façon remarquable dans cette profession de 1971 à 1981. Ce travail n'est que très légèrement saisonnier. Toutefois, de nouvelles technologies, comme la liaison électronique au point de vente (PDV) permettant d'effectuer un contrôle direct des stocks, risquent de limiter la croissance de l'emploi dans cette profession.

Commis d'approvisionnement et travailleurs assimilés 4155

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	96 200	101 300	112 200	6,0	1,0	1,1
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	9 600	9,3	11,1
Débouchés dus à l'érosion	38 000	37,0	49,2
Débouchés totaux	47 500	46,3	60,3

1971 et 1981 (%)

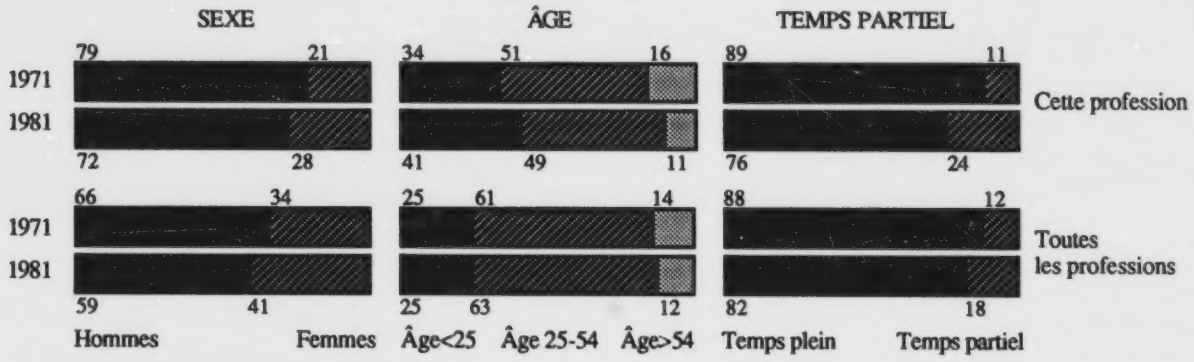

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind du commerce (47)
- Commerce de détail (35)
- Commerce de gros (12)

Ind manufacturières (23)
- Véhic autom + pièces (3)
- Machinerie (2)
- Produits électriques (2)

Ind des services (12)
- Hôpitaux (3)
- Éducation (3)
- Serv aux entreprises (2)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1,4	Ontario	40,8
Île-du-Prince-Édouard	0,3	Manitoba	4,2
Nouvelle-Écosse	3,5	Saskatchewan	2,9
Nouveau-Brunswick	2,5	Alberta	9,6
Québec	24,2	Colombie-Britannique	10,3

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	144	39,3
- Université (1981-86)	65	17,8
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	157	42,9

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Syndicat des détaillants, grossistes et magasins à rayons
suite 310
15 promenade Gervais
Don Mills, Ontario M3C 1Y8
(416) 441-1414

Commis d'approvisionnement et travailleurs assimilés 4155

Cadre de travail

Cette catégorie comprend les commis d'approvisionnement central, les commis à l'inventaire, les magasiniers, les commis-acheteurs et les préposés au magasin. Les commis d'approvisionnement assurent le lien entre le service à la clientèle et le service d'approvisionnement. Ils ont la responsabilité de recevoir, d'entreposer et de distribuer les approvisionnements, de les surveiller et de s'occuper, au besoin, du réapprovisionnement. Ils doivent avoir une méthode systématique de repérer les articles et font tout le travail d'écritures nécessaire à la gestion des stocks. Selon l'employeur ou le genre de marchandises, certains commis d'approvisionnement travaillent dans des secteurs d'entrepôts froids et pleins de courants d'air et peuvent être tenus de manipuler des charges lourdes et excessives.

Études et compétences

L'exigence minimale pour obtenir un emploi dans cette profession est un diplôme d'études secondaires. Les employeurs donnent habituellement aux nouveaux venus une formation additionnelle en cours d'emploi sous la supervision d'un travailleur expérimenté; la durée de cette formation varie de trois à 24 mois. Les employeurs cherchent des candidats qui ont de bonnes dispositions pour les mathématiques et qui sont capables de faire des calculs rapides et précis et de travailler avec minutie. Les candidats qui ont suivi des cours en commerce et en administration dans un collège ou une école professionnelle ont un avantage sur les autres. Comme pour beaucoup d'autres postes de commis, des possibilités de promotion et d'avancement existent pour ceux qui sont prêts à suivre d'autres programmes d'études ou de formation et qui ont une expérience de travail pertinente. Des postes de supervision ainsi que des postes à caractère administratif leur deviennent alors accessibles.

Sources de la main-d'oeuvre

Les diplômés des écoles secondaires sont la principale source de nouveaux candidats. Cependant, les personnes qui réintègrent la population active sont aussi une source importante de candidats. Selon le recensement de 1982, les personnes qui exercent cette profession détiennent en général un diplôme d'études secondaires.

La structure par âge des personnes qui exercent ces fonctions portent à croire qu'elles représentent pour beaucoup un niveau d'accession à un autre poste; en effet, leur proportion dans le group d'âge de 15 à 24 ans est supérieure à la moyenne. Le pourcentage de femmes est encore faible dans cette catégorie de professions, bien qu'il soit passé de 21 % en 1971 à 28 % en 1981.

Situation du marché et perspectives d'emploi

On s'attend, dans les années qui viennent, à un taux de croissance de l'emploi comparable à la moyenne, sans qu'il soit pour autant aussi élevé que celui qui est prévu pour l'économie dans son ensemble. Puisque près de 80 % des commis d'approvisionnement travaillent dans les secteurs du commerce ou de la fabrication, les fluctuations du marché qui affectent ces deux industries affectent également l'emploi dans ce secteur. La baisse de l'emploi qui s'est produite en 1982 et 1983 à la suite de la récession de 1981-1982 en est la preuve.

On prévoit la création de 9 600 nouveaux emplois au cours des huits prochaines années. Cependant, la majorité seront des postes de remplacement qui, selon les prévisions, atteindront 38 000 pendant la période visée. À l'heure actuelle, la situation du marché du travail des commis d'approvisionnement est meilleure que celles des autres professions dans leur ensemble, bien que les taux de chômage demeurent supérieurs à ceux d'avant la récession.

Le pourcentage d'emplois à temps partiel a augmenté de façon remarquable dans ce groupe professionnel. En 1981, 24 % des commis d'approvisionnement travaillaient à temps partiel comparativement à seulement 10 % en 1971. L'emploi des commis d'approvisionnement demeure stable à l'année. L'utilisation accrue des systèmes informatisés de gestion des approvisionnements peut entraîner une diminution des besoins en personnel ou susciter de nouveaux besoins en main-d'oeuvre qualifiée.

Réceptionnistes et commis à l'information 4171

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	91 100	103 900	117 100	7,2	2,7	1,3
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	11 100	10,5	11,1
Débouchés dus à l'érosion	27 800	26,2	49,2
Débouchés totaux	38 900	36,7	60,3

1971 et 1981 (%)

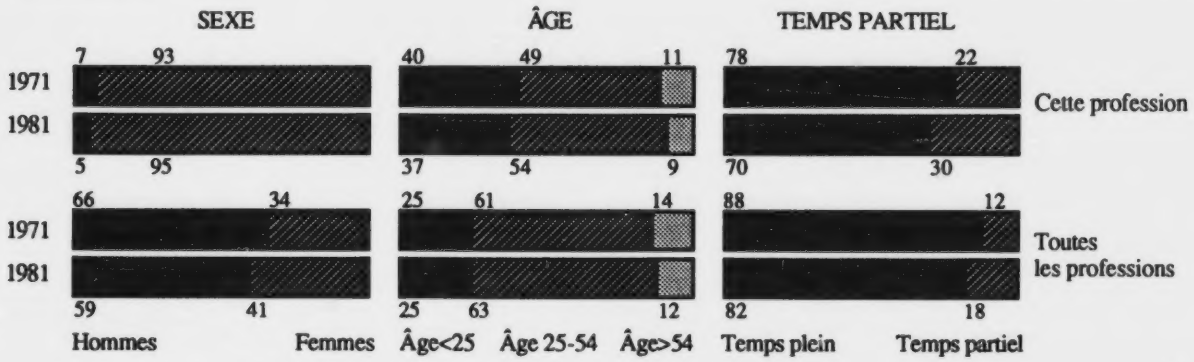

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind des services (51)
- Autre soins de santé (19)
- Hôpitaux (11)
- Serv aux entreprises (8)

Ind du commerce (11)
- Commerce de détail (6)
- Commerce de gros (5)

Administration publique (10)
- Adm fédérale (4)
- Adm provinciale (3)
- Adm munic+autres (2)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1,0	Ontario	37,6
Île-du-Prince-Édouard	0,3	Manitoba	4,0
Nouvelle-Écosse	2,3	Saskatchewan	2,9
Nouveau-Brunswick	1,6	Alberta	11,9
Québec	23,6	Colombie-Britannique	14,5

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	326	32,7
- Université (1981-86)	279	28,0
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	393	39,4

Réceptionnistes et commis à l'information 4171

Cadre de travail

Les réceptionnistes sont chargées de recevoir les clients, de diriger les gens vers le bon bureau et de répondre aux questions. Elles s'acquittent également de tâches de bureau, comme prendre des rendez-vous, répondre aux lettres ou relire les documents. Ce groupe professionnel comprend les commis à l'admission, les commis aux rendez-vous et les commis à la réception des appels téléphoniques. Les réceptionnistes travaillent habituellement dans une zone de réception, bien que dans les petites entreprises et dans certains établissements d'hébergement elles puissent se trouver à l'avant du bureau général.

Études et compétences

Le niveau de scolarité et la personnalité d'une candidate constituent les facteurs d'embauche les plus importants. Les personnes intéressées à travailler dans ce domaine doivent aimer travailler avec le public, être polie, aimable et discrète. Certains employeurs préfèrent embaucher une personne qui possède un diplôme d'études secondaires avec concentration en commerce et en dactylographie, alors que d'autres embauchent des personnes qui ont un niveau de scolarité moins élevé mais qui ont une expérience de travail de bureau et une expérience connexe avec le public.

Sources de la main-d'oeuvre

Les principales sources de main-d'oeuvre sont les diplômées du secondaire, les personnes qui réintègrent le marché du travail et les diplômées des écoles professionnelles et de métiers de même que des collèges communautaires ou des cégeps. Les diplômées proviennent habituellement des sciences du secrétariat ou de l'administration commerciale. Ces professions sont classées au niveau débutant; elles donnent une bonne occasion d'apprendre l'organisation de l'entreprise et le genre de personnes ou de clients avec qui elles traitent. Il y a des possibilités d'avancement dans des postes de secrétariat et d'autres postes administratifs pour celles qui désirent une formation plus poussée.

La profession de réceptionniste se compose majoritairement de femmes; cette situation n'a guère évolué depuis 15 ans. L'âge moyen des membres de cette profession est inférieur à celui de l'ensemble de la population active. Environ quatre membres de cette profession sur 10 sont âgés de 15 à 24 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

On prévoit pour cette profession une croissance moyenne de l'emploi pendant la période visée. C'est là un changement par rapport à la situation qui prévalait entre 1971 et 1981 ou l'emploi augmentait à un rythme supérieur à la moyenne, mais cette situation est aussi semblable à l'expérience du début des années 1980 où l'emploi progressait au même rythme que l'ensemble. D'ici 1995, on prévoit la création de plus de 11 000 nouveaux postes dans ce domaine et 28 000 postes de remplacement attribuables aux personnes qui quitteront la profession.

Les taux actuels de chômage dans cette catégorie professionnelle sont très élevés, ce qui porte à croire que la concurrence sera serrée.

L'emploi n'est généralement pas touché par les fluctuations du marché. Il est également stable tout au long de l'année et incidence du travail à temps partiel est élevée.

Salaires[1]

Le tableau suivant présente la rémunération mensuelle moyenne des réceptionnistes par région en 1986.

	Réceptionnistes
Canada	1 361 $
Colombie-Britannique	1 428
Alberta	1 376
Saskatchewan	1 436
Manitoba	1 271
Ontario	1 365
Québec	1 328
Maritimes	1 245

1. Ces tarifs sont tirés d'une enquête sur les salaires réalisée en 1986 par les conseillers en gestion Stevenson, Kellogg, Ernst et Whinney et qui portait sur les postes dans les domaines de l'administration, des finances et de l'informatique.

Commis postaux 4173

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	41 800	52 000	58 700	3,4	4,4	1,4
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	6 100	11,6	11,1
Débouchés dus à l'érosion	21 700	41,2	49,2
Débouchés totaux	27 800	52,8	60,3

1971 et 1981 (%)

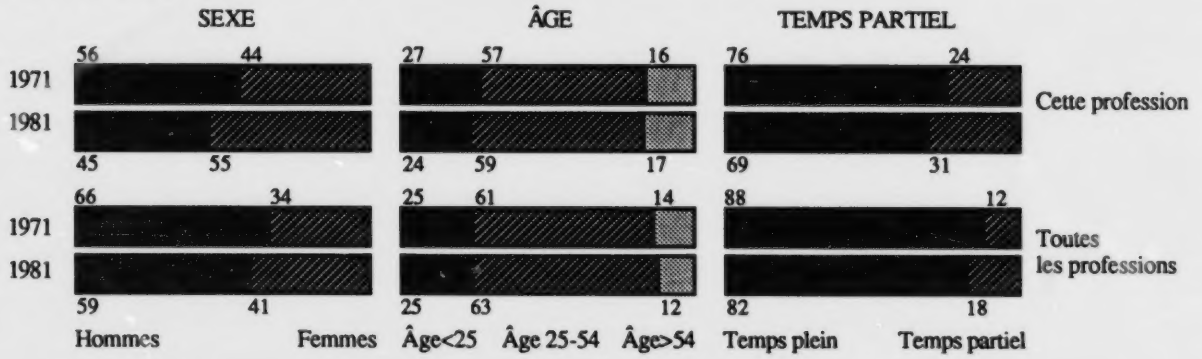

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Trans+entr+comm (75)	Administration publique (6)	Ind des services (5)
- Services postaux (73)	- Adm fédérale (3)	- Serv aux entreprises (2)
	- Adm provinciale (2)	- Éducation (1)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	2,0	Ontario	42,3
Île-du-Prince-Édouard	0,4	Manitoba	4,6
Nouvelle-Écosse	3,1	Saskatchewan	4,1
Nouveau-Brunswick	2,6	Alberta	8,7
Québec	21,2	Colombie-Britannique	11,1

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	50	54,3
- Université (1981-86)	0	0,0
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	42	45,7

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Rémunération et avantages sociaux
Société canadienne des postes
Confederation Heights
Ottawa, Ontario K1A 0B1
(613) 991-2153

Commis postaux 4173

Cadre de travail

Cette catégorie regroupe, par exemple, les trieurs de courrier, les commis des bureaux de poste et les commis aux guichets postaux. Le commis au courrier trie le courrier entrant et sortant, inscrit l'heure et la date de réception du courrier entrant et adresse le courrier au moyen de l'addressographe. Les commis aux comptoirs postaux s'occupent de la vente et de l'inventaire des timbres, du comptant et d'autres fournitures. Ils doivent également recommander, certifier et assurer le courrier. Les commis aux postes travaillent habituellement par quarts.

Études et compétences

Les exigences fondamentales d'entrée varient depuis la 10e année jusqu'au diplôme d'études secondaires. Ce sont les employeurs qui forment les nouveaux employés en cours d'emploi pendant un à trois mois. Les commis postaux doivent être capables d'effectuer un travail routinier, soumis à des règles et à des directives. Une bonne coordination oculo-manuelle, une bonne dextérité digitale, une bonne mémoire et la capacité de lire rapidement et correctement sont nécessaires pour le triage manuel et automatisé du courrier.

Sources de la main-d'oeuvre

La plupart de ceux qui entrent dans cette profession le font immédiatement après leurs études secondaires; la seconde source de main-d'oeuvre importante sont les personnes du secteur ménager qui réintègrent la population active. Certains considèrent cette profession comme un poste de niveau débutant conduisant à d'autres emplois dans les services administratifs ou à la surveillance opérationnelle. Toutefois, une proportion supérieure à la moyenne ont 55 ans et plus, ce qui porte à croire que cette profession devient pour beaucoup une carrière.

Au cours des années 1970, cette profession était surtout exercée par des hommes, mais la situation est maintenant inversée. Les femmes représentaient 55 % de l'embauche dans cette catégorie en 1981.

Situation du marché et perspectives d'emploi

On prévoit pour cette profession une croissance moyenne de l'emploi au cours des huit prochaines années. Cette situation est semblable à celle qui prévalait entre 1971 et 1981 ou l'emploi a augmenté à peu près au même rythme que la moyenne globale. On s'attend à ce qu'il y ait environ 5 700 nouveaux postes à combler d'ici 1995. Les travailleurs postaux comptent une proportion supérieure à la moyenne de personnes âgées de 54 ans et plus, ce qui permet de prévoir un bon nombre de postes de remplacement.

En 1986, les taux de chômage dans cette classification était parmi les plus bas du pays.

Cette profession est à l'abri des fluctuations du marché, bien que l'emploi puisse être touché par des décisions concernant le service postal du pays. Il y a eu une augmentation considérable du travail à temps partiel, à tel point que près d'un emploi sur trois est à temps partiel. L'implantation de machines de codage a augmenté le volume de courrier trié par travailleur, ce qui limitera la croissance de l'emploi pour ce groupe.

Salaires

Selon le Syndicat canadien des postiers, le salaire de départ des commis postaux s'établissait en 1987 à 13,68 $ l'heure. Le salaire moyen de l'ensemble des postiers était de 28 000 $ par année.

Estimateurs d'assurances 4192

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	9 300	9 900	11 000	4.2	1.2	1.1
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	900	9.0	11.1
Débouchés dus à l'érosion	4 100	40.5	49.2
Débouchés totaux	5 000	49.5	60.3

1971 et 1981 (%)

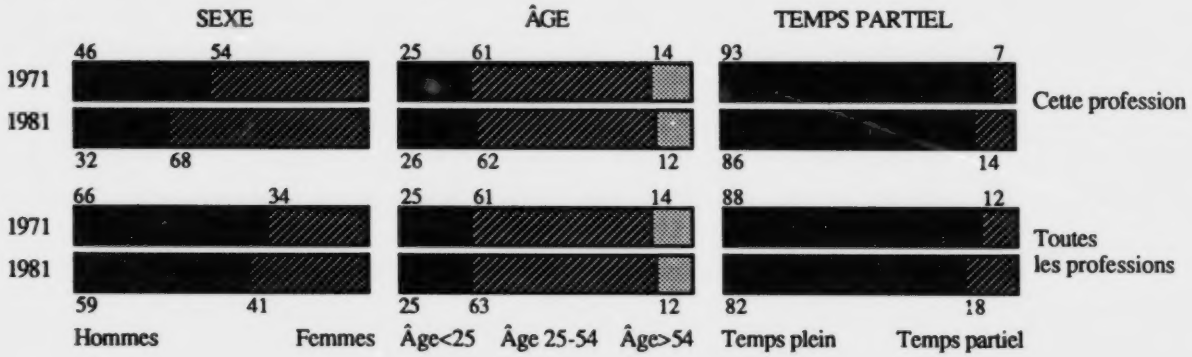

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Fin + assur + immobilier (26)
- Fin + ass + immobilier (26)

Administration publique (22)
- Adm provinciale (12)
- Adm fédérale (8)
- Adm munic + autres (2)

Ind du commerce (21)
- Commerce de détail (18)
- Commerce de gros (3)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1.9	Ontario	51.3
Île-du-Prince-Édouard	0.3	Manitoba	4.6
Nouvelle-Écosse	3.6	Saskatchewan	3.1
Nouveau-Brunswick	3.0	Alberta	9.6
Québec	11.2	Colombie-Britannique	11.7

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	4	8.2
- Université (1981-86)	45	91.8
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0.0

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

L'Institut d'assurance du Canada
suite 600
481 avenue University
Toronto, Ontario M5G 2E9
(416) 591-1572

Estimateurs d'assurances 4192

Cadre de travail

Cette catégorie professionnelle regroupe les estimateurs, les agents d'indemnisation et les commis aux réparations. L'estimateur évalue après enquête les réclamations en dommages ou en pertes présentées en vertu d'une police d'assurance; il détermine la responsabilité de la compagnie et recommande des mesures juridiques. Bien que les estimateurs puissenté mettre des chèques tirés sur les fonds de la compagnie, la plupart soumettent leurs conclusions aux examinateurs des demandes. Ceux-ci examinent les rapports, vérifient les précédents ou les causes semblables puis autorisent le paiement. Les enquêtes obligent parfois les estimateurs à travailler le soir et en fin de semaine pour rencontrer des gens en dehors des heures de bureau.

Études et compétences

L'exigence minimale est habituellement un diplôme d'études secondaires et certains employeurs exigent également que les candidats aient une certaine expérience de l'assurance. Les diplômés d'un programmes d'études en assurances générales de niveau collégial peuvent avoir la préférence et une formation universitaire est un atout. Les estimateurs sont formés au travail et l'Institut de l'assurance du Canada offre des cours par correspondance d'une durée de deux ans habituellement. Une estimateur indépendant doit subir un examen provincial et obtenir un certificat ou un permis. Une facilité en mathématiques, la faculté de communiquer efficacement et une bonne mémoire sont des qualités souhaitables.

Sources de la main-d'oeuvre

Étant donné la formation particulière assurée par l'Institut des assurances du Canada et l'employeur, les candidats proviennent pour la plupart du système d'enseignement et du secteur ménager (retours à la population active). Les candidats qui désirent faire carrière sont mieux placés s'ils détiennent un diplôme collégial ou universitaire dans un domaine comme l'administration des affaires. On entre en général dans la profession comme employé de bureau au service des réclamations des compagnies d'assurance ou dans des établissements indépendants. Avec de l'expérience, une bonne connaissance de l'industrie, une formation supplémentaire et la volonté d'étudier, l'estimateur peut postuler une promotion au poste d'examinateur des réclamations, de surveillant ou de directeur des réclamations.

Comme pour l'ensemble de la population active, le groupe d'âge des 25 à 54 ans représente 62 % du groupe. La proportion des femmes est passée de 54 % en 1971 à 69 % en 1981. La majorité des estimateurs (51 %) travaillent en Ontario.

Situation du marché et perspectives d'emploi

On prévoit une croissance moyenne de l'emploi pour la période à l'étude. Ceci diffère des années 1970 alors que l'emploi connaissait une augmentation plus rapide que la moyenne de l'ensemble des professions. Au cours des huit prochaines années, environ 900 nouveaux postes seront vacants. Puisqu'une proportion moyenne des estimateurs sont âgés de 54 ans et plus, un nombre moyen d'emplois seront créés en raison des retraites.

La situation du marché du travail pour ce groupe professionnel est assez favorable. En fait, entre 1981 et 1986, les estimateurs d'assurance ont connu une situation supérieure à la moyenne par rapport au taux de chômage, malgré une diminution de l'emploi en 1982.

L'emploi des estimateurs d'assurance ne semble guère touché par l'évolution de la conjoncture. Bien que la plupart des emplois soient à temps plein, l'incidence du travail à temps partiel a doublé entre 1971 et 1981 pour atteindre 14 %.

Salaires[1]

Les salaires dépendent de la nature du travail et de l'expérience. En 1986, un nouveaux commis aux réclamations recevait un salaire annuel de 15 532 $; un estimateur par téléphone (débutant) 18 948 $; au niveau supérieur 22 385 $ et un surveillant 29 628 $; le salaire d'un examinateur des réclamations au niveau débutant était de 21 244 $; au niveau supérieur 27 296 $; et un surveillant 34 930 $. Un estimateur des dommages matériels touchait un salaire de 27 868 $.

1. Ces salaires sont fondés sur un rapport réalisé en 1986 par La Métropolitaine, compagnie d'assurance sur les professions liées aux réclamations dans l'industrie de l'assurance.

Commis d'agence de voyage, agents de gare, de billets et de marchandises 4193

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	24 700	23 100	24 200	8,0	−1,3	0,5
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	1 000	4,2	11,1
Débouchés dus à l'érosion	7 400	31,8	49,2
Débouchés totaux	8 400	36,1	60,3

1971 et 1981 (%)

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Trans+entr+comm (92)
- Autres ind transport (48)
- Transport aérien (33)
- Trans. ferroviaire (8)

Ind des services (3)
- Autres services (2)

Administration publique (2)
- Adm provinciale (1)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1,3	Ontario	39,4
Île-du-Prince-Édouard	0,4	Manitoba	4,4
Nouvelle-Écosse	2,2	Saskatchewan	2,3
Nouveau-Brunswick	1,4	Alberta	10,1
Québec	19,9	Colombie-Britannique	17,9

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	283	67,5
- Université (1981-86)	73	17,4
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	63	15,0

Commis d'agence de voyage, agents de gare, de billets et de marchandises 4193

Cadre de travail

Les agents de voyage travaillent dans des agences de voyages au détail, des entreprises de transport et de tourisme, des chaînes hôtelières et les services de voyages des grands magasins. Ils fournissent des renseignements, planifient des itinéraires et organisent l'hébergement pour des voyageurs. Ils peuvent être obligés de faire du temps supplémentaire le soir, en fin de semaine et en cas de mauvais temps. Pendant les périodes de pointe, les commis d'agences de voyage subissent de fortes pressions. Cette catégorie comprend également les vendeurs de billets qui sont chargés de faire des réservations et de vendre des billets d'avion, d'autocar, de train ou de navire aux voyageurs. En outre, les vendeurs de billets vérifient les bagages, calculent le fret et les droits de messagerie et répondent aux demandes téléphoniques des clients. Ils travaillent habituellement par postes, avec des jours de congés mobiles.

Études et compétences

Le niveau de scolarité minimum requis pour entrer dans cette profession est un diplôme d'études secondaires. Les candidats peuvent toutefois augmenter leurs chances de succès en suivant un programme axé sur le voyage et le tourisme dans les écoles et collèges accrédités par l'Institut canadien des conseillers en voyages. En outre, les employeurs offrent en général des programmes de formation au travail ou de préemploi aux nouvelles recrues plus particulièrement: ces cours aux vendeurs de billets durent de deux à six mois.

Une bonne connaissance de la géographie, la maîtrise d'une langue seconde, de bonnes compétences interpersonnelles et l'aptitude à la vente constituent également des atouts.

Sources de la main-d'oeuvre

Les diplômés des écoles secondaires, des écoles professionnelles, des collèges communautaires et des cégeps dans des domaines d'étude liés aux voyages et au tourisme sont les principales sources de main-d'oeuvre. Les personnes du secteur ménager qui réintègrent le marché du travail représentent également une source importante de main-d'oeuvre. En général, les travailleurs sans expérience commencent par des emplois de bureau dans une agence et à la suite d'une formation, accèdent à un poste permanent au sein de l'agence. En moyenne, on entre dans cette profession entre 28 et 30 ans pour la quitter au milieu de la cinquantaine, soit une durée de carrière d'environ 30 ans.

Depuis plusieurs années, de plus en plus de femmes choisissent cette profession, leur représentation étant passée de 39 % en 1971 à 66 % en 1981. La moyenne d'âge est légèrement inférieure à la moyenne de l'ensemble des professions et diminue depuis 1971.

Situation du marché et perspectives d'emploi

On prévoit pour cette profession un taux de croissance inférieur à la moyenne jusqu'au milieu des années 1990, selon les perspectives d'emploi pour les secteurs des transports divers et des transports aériens. Pendant les années 1970, l'emploi augmentait plus rapidement que la moyenne. Toutefois, ce rythme s'est ralenti considérablement au début des années 1980, principalement en raison de la récession de 1981-1982.

On s'attend à la création de près de 8 400 emplois dans cette profession au cours des huit prochaines années en raison d'un niveau accru d'emploi et de la nécessité de remplacer ceux qui quitteront la profession pour des raisons diverses. L'emploi dans cette profession est en général très sensible à la conjoncture économique.

L'automatisation pourrait révolutionner les services de voyage. Cette technologie intègre de nombreux services. L'automatisation est déjà présente dans les entreprises de location de voitures pour les réservations et le contrôle de l'inventaire. La technologie informatique et celle des réseaux permettent également aux voyageurs aériens de payer en même temps à l'aéroport l'hébergement et la location de voiture. L'usage accru de matériel électronique pourrait être néfaste, à l'avenir, pour la demande dans certaines catégories de vendeurs de billets (c.-à-d. pour les lignes aériennes).

En dix ans, la somme de travail à temps partiel dans ce groupe professionnel a triplé, pour atteindre 15 % en 1981.

Salaires[1]

Le salaire annuel moyen des commis d'agence de voyage était de 19 812 $ en 1986. Le salaire moyen variait d'un organisme à l'autre, depuis un minimum de 17 784 $ jusqu'à un maximum de 23 088 $.

1. Les tarifs des salaires sont tirés d'une enquête réalisée en 1986 par la société Wyatt et portait sur les salaires déclarés des commis d'agence de voyage.

Commis généraux de bureau 4197

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	136 400	144 900	160 600	0.9	1.2	1.1
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	13 600	9.3	11.1
Débouchés dus à l'érosion	83 800	57.0	49.2
Débouchés totaux	97 400	66.3	60.3

1971 et 1981 (%)

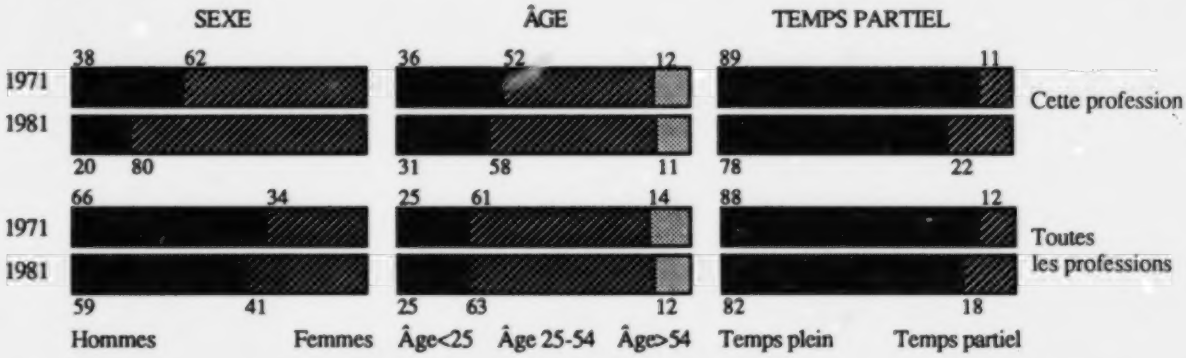

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind des services (22)	Administration publique (21)	Ind du commerce (18)
- Hôpitaux (5)	- Adm fédérale (10)	- Commerce de détail (10)
- Serv aux entreprises (5)	- Adm provinciale (8)	- Commerce de gros (8)
- Éducation (4)	- Adm munic + autres (3)	

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1.7	Ontario	37.0
Île-du-Prince-Édouard	0.5	Manitoba	4.7
Nouvelle-Écosse	3.1	Saskatchewan	2.8
Nouveau-Brunswick	2.6	Alberta	9.0
Québec	26.3	Colombie-Britannique	12.2

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	397	30.7
- Université (1981-86)	373	28.8
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	523	40.4

Commis généraux de bureau 4197

Cadre de travail

Les commis à l'administration, les commis au contrôle des formulaires et les commis des hôpitaux constituent des professions typiques de ce groupe. Les commis de bureau s'acquittent de diverses fonctions : faire des courses, livrer des messages, recevoir les visiteurs, s'occuper du courrier, répondre au téléphone et classer la correspondance, servir d'adjoints spéciaux dans divers services. Dans les petits bureaux, le travail est varié tandis qu'il est généralement plus spécialisé et plus répétitif dans les grands bureaux. Le commis de bureau travaille la plupart du temps à un bureau ou à un comptoir.

Études et compétences

Les exigences de base varient selon les employeurs. Pour certains, quelques années d'études secondaires suffisent, tandis que d'autres accordent la préférence aux candidats qui détiennent un diplôme d'études secondaires et certains cours en administration des affaires et en commerce ou en secrétariat; des compétences telles la dactylographie, les mathématiques de base, la rédaction, l'expérience de machines de bureau et des qualités personnelles comme la ponctualité, la fiabilité et la flexibilité sont des atouts pour cette profession.

Sources de la main-d'oeuvre

La principale source de main-d'oeuvre dans ce cas-ci sont les diplômés formés dans divers établissements comme les écoles professionnelles, les collèges communautaires et les cégeps, les établissements privés et les universités. Plusieurs domaines d'étude conduisent à cette profession dont la dactylographie, la tenue de livres, l'arithmétique des affaires et la sténographie.

Les personnes du secteur ménager qui réintègrent la population active représentent, également une source substantielle de main-d'oeuvre. En plus de permettre d'acquérir de l'expérience et de nouvelles compétences, cette profession offre une bonne occasion de passer à un travail de bureau plus spécialisé, par exemple de devenir commis-comptable ou commis à l'information.

Ceux qui désirent poursuivre leur formation et leurs études, par exemple en administration des affaires et en commerce, verront augmenter leurs chances de promotion à des postes de surveillance ou de gestion.

Au cours des années 1970, cette profession a attiré un nombre de plus en plus grand de femmes; leur proportion est passée de 62 % à 80 % en 1981. L'âge moyen est de 34 ans et un tiers des membres de ce groupe sont âgés de 15 à 24 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

On prévoit une croissance à peu près moyenne de l'emploi au cours des huit prochaines années, d'après les tendances de l'emploi dans les secteurs des services, de l'administration publique et du commerce. Cette croissance diffère des années 1970 et du début des années 1980, alors qu'elle était inférieure à la moyenne. Pour la période à l'étude, on prévoit la création d'environ 97 000 emplois. Seul un nombre moyen de ces postes seront de nouveaux emplois. Cinq postes sur six seront des postes de remplacement.

À l'heure actuelle, une mauvaise conjoncture du marché du travail cause des taux de chômage chez les commis généraux de bureau supérieurs à l'ensemble du marché du travail.

La bureautisation a eu des répercussions sur les commis de bureau. Les nouvelles technologies (c.-à-d. les ordinateurs centraux, les systèmes d'achat de bureau et les micro-processeurs) ont augmentaté l'efficacité et la productivité, elles ont cependant modifié la nature du travail pour certains postes et occasionneront peut-être un ralentissement de la croissance de l'emploi.

L'emploi dans cette catégorie professionnelle est généralement stable à l'année longue. Le travail à temps partiel a augmenté à tel point que deux emplois sur neuf étaient à temps partiel en 1981.

Salaires[1]

Les salaires varient en fonction de la nature du travail et de la province. Le salaire annuel moyen estimatif d'un commis de bureau s'échelonne entre 14 544 $ et 26 000 $ en 1986. Le tableau suivant montre la rémunration mensuelle moyenne des commis généraux de bureau, par niveau et par province.

	Commis I[2]	Commis II[3]	Commis III[4]	Commis IV[5]	Commis V[6]
Canada	1 212 $	1 368 $	1 620 $	1 866 $	2 167 $
Colombie-Britannique	1 327	1 486	1 770	2 007	2 276
Alberta	1 216	1 389	1 657	1 898	2 255
Saskatchewan	1 251	1 360	1 646	1 913	2 430
Manitoba	1 101	1 210	1 501	1 749	1 906
Ontario	1 193	1 355	1 602	1 845	2 245
Québec	1 208	1 356	1 615	1 772	2 109
Maritimes	1 119	1 320	1 417	1 675	1 717

1. Niveau débutant.
2. Niveau subalterne.
3. Niveau intermédiaire.
4. Niveau supérieur, fonctions de surveillance.
5. Commis V, fonctions de surveillance/activités spécifiques.

1. Ces salaires sont fondés sur une enquête réalisée en 1986 par Stevenson, Kellogg, Ernst et Whinney portant sur des postes en administration, en finances et en informatique et faisant état de divers paliers de commis de bureau.

Surveillants : vendeurs de marchandises 5130

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	123 300	134 800	149 100	0,9	1,8	1,0
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	11 900	8,7	11,1
Débouchés dus à l'érosion	83 400	60,8	49,2
Débouchés totaux	95 300	69,5	60,3

1971 et 1981 (%)

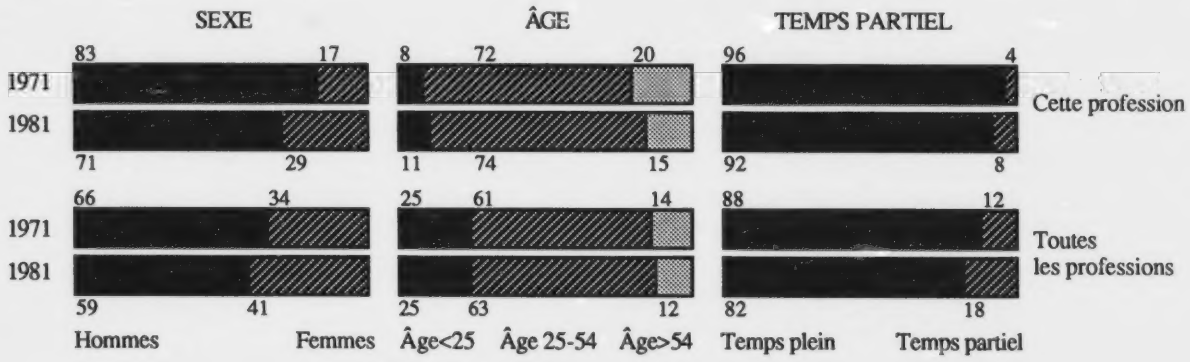

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind du commerce (88)
- Commerce de détail (73)
- Commerce de gros (15)

Ind manufacturières (6)
- Aliments et boissons (1)

Ind des services (4)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1,7	Ontario	39,5
Île-du-Prince-Édouard	0,4	Manitoba	4,5
Nouvelle-Écosse	3,5	Saskatchewan	4,4
Nouveau-Brunswick	2,6	Alberta	10,0
Québec	20,2	Colombie-Britannique	13,1

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	138	36,7
- Université (1981-86)	151	40,2
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	87	23,1

Surveillants : vendeurs de marchandises 5130

Cadre de travail

Cette catégorie professionnelle comprend les antiquaires, les vendeurs de bétail, les commerçants de bois, les surveillants des ventes, les grossistes, les importateurs, les propriétaires de commerce et d'entreprises de ventes en gros ou au détail. Ils participent à l'achat et à l'entreposage de même qu'à l'importation et à l'exportation de marchandises, à la planification des budgets, à la tenue de livres et à la surveillance des travailleurs. Le propriétaire qui assure le fonctionnement d'une entreprise, ou l'associé, peuvent avoir à assurer la gestion des stocks, à effectuer les tâches liées à la paye ainsi que la direction générale des activités quotidiennes.

Études et compétences

Bien qu'il existe encore de nombreux secteurs de la vente où une personne peut réussir, l'accès à cette profession n'est habituellement possible qu'après avoir accumulé quelques années d'expérience. Les qualités requises pour y être admis varient selon le produit ou le service vendu. Cependant, on exige de plus en plus des nouvelles recrues qu'elles possèdent un diplôme d'études collégiales ou universitaires en administration des affaires, en marketing ou en techniques marchandes.

Sources de la main-d'oeuvre

Les professions connexes constituent la principale source de main-d'oeuvre de cette catégorie. On croit que le nombre de recrues provenant d'autres professions dépasse le nombre de personnes qui quittent ce domaine professionnel. Les autres sources sont les diplômés, les personnes qui réintègrent le marché du travail et les immigrants.

La proportion de femmes appartenant à ce groupe est passée de 17 % en 1971 à 29 % en 1981. Au cours des prochaines années, les femmes composeront une proportion encore plus grande.

Entre 1971 et 1981, la moyenne d'âge des membres de cette classification est tombée de 43 à 40 ans. En général, lorsqu'ils se joignent à cette catégorie, les professionnels ont entre 30 et 34 ans et ils ont entre 60 et 64 ans lorsqu'ils s'en retirent, soit après une carrière moyenne de 30 ans.

Situation du marché de perspectives d'emploi

Compte tenu des perspectives dans le secteur du commerce, l'emploi devrait enregistrer un taux de croissance moyen au cours des huit prochaines années. Cette situation diffère de celle des années 1970, alors que l'emploi a enregistré une croissance un peu plus lente que la moyenne. Au cours de la période à l'étude, quelque 12 000 nouveaux emplois de surveillants des ventes devraient être créés. Des taux d'intérêt moyens et la croissance des revenus disponibles devraient contribuer à élever le niveau des dépenses touchant l'économie, qui, en retour, favorisera les emplois dans des secteurs liés à la vente de marchandises.

La situation actuelle du marché du travail est favorable à cette catégorie professionnelle. En 1986, le taux de chômage des surveillants des ventes de marchandises était inférieur à la moyenne pour l'ensemble des professions.

Ce type de travail obéit à un certain cycle, mais demure stable toute l'année. Au cours de la décennie se terminant en 1981, le nombre d'emplois à temps partiel a doublé, mais est resté nettement inférieur à la moyenne nationale.

Salaires

En 1986, les membres de cette catégorie gagnaient en moyenne un salaire annuel de base variant de 23 000 $ à 49 173 $, la moyenne étant de 35 210 $. Le salaire des employés recevant en plus des primes était en moyenne de 42 289 $, et variait sans compter les primes de 33 247 $ à 61 342 $ par année.[1]

1. Sobeco Group Inc., *Sales Representatives Compensation in Canada Report*, 1986.

Vendeurs-techniciens et conseillers apparentés 5131

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	11 400	11 800	12 800	6,9	0,7	1,2
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	1 100	9,8	11,1
Débouchés dus à l'érosion	3 800	32,2	49,2
Débouchés totaux	4 900	42,0	60,3

1971 et 1981 (%)

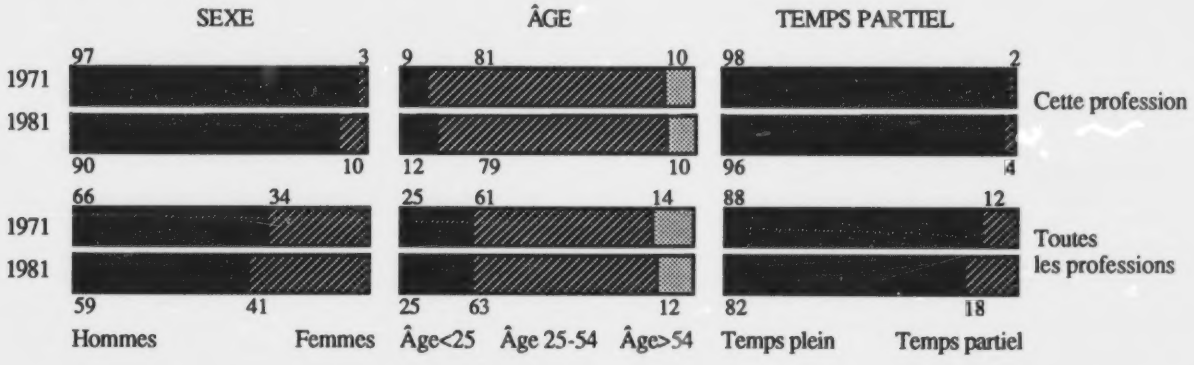

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind du commerce (41)	Ind manufacturières (33)	Ind des services (14)
- Commerce de gros (41)	- Machinerie (9)	- Serv aux entreprises (11)
	- Produits électriques (6)	- Autres services (1)
	- Industries chimique (5)	

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	0,7	Ontario	47,1
Île-du-Prince-Édouard	0,1	Manitoba	3,1
Nouvelle-Écosse	1,7	Saskatchewan	2,2
Nouveau-Brunswick	1,3	Alberta	12,9
Québec	22,7	Colombie-Britannique	8,5

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	61	30,7
- Université (1981-86)	127	63,8
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	11	5,5

Vendeurs-techniciens et conseillers apparentés 5131

Cadre de travail

Ce groupe professionnel comprend les représentants des ventes de systèmes de traitement des données et d'équipement électronique, les vendeurs-techniciens et les vendeurs d'instruments, et les ingénieurs vendeurs. Les membres de ces professions passent pour l'élite des vendeurs parce qu'ils vendent des produits et des services scientifiques et techniques dans divers domaines tels que la chimie, la mécanique, le matériel électrique et électronique, l'éclairage, le chauffage et l'électricité. Les vendeurs-techniciens participent également à la conversion de l'équipement qu'ils vendent pour répondre aux spécifications des clients.

Études et compétences

Pour accéder à la profession, il faut habituellement avoir suivi, dans un collège communautaire, un cégep ou un institut de technologie, un programme d'études se rapportant au produit ou au service vendu. Un diplôme universitaire de premier cycle en informatique, en génie mécanique ou en génie électrique est souhaitable pour ceux qui désirent devenir vendeur-technicien dans le secteur du traitement électronique des données. En outre, il est parfois nécessaire de suivre un stage de formation en cours d'emploi et pouvant durer jusqu'à six mois.

Ces vendeurs doivent bien connaître les domaines techniques qui se rapportent aux produits qu'ils vendent et aux marchés qu'il desservent. Il ne suffit pas d'avoir de bons talents de vendeur pour faire carrière dans cette profession où il faut comprendre les principes techniques des produits vendus, ainsi que les exigences commerciales des clients.

Sources de la main-d'oeuvre

La principale source de main-d'oeuvre de cette profession sont les diplômés du postsecondaire. Le secteur ménager, les immigrants et les militaires ne contribuent que peu à l'effectif de la profession. Les données préliminaires indiquent que le nombre de personnes qui passent d'une profession connexe à cette profession est plus grande que le nombre de personnes qui font le contraire. Ce qui révèle que pour un grand nombre, ces professions représentent une étape finale dans le cheminement de leur carrière.

Les hommes ont toujours été plus nombreux à exercer cette profession, mais la proportion de femmes augmente.

L'âge moyen (37 ans) et le profil d'âge des membres de la profession sont demeurés relativement les mêmes depuis 1971. En général les personnes commencent à exercer cette profession entre 25 et 29 ans et la quittent entre 55 et 59 ans, soit une carrière d'environ 30 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Pendant les années 1970, l'emploi chez les vendeurs-techniciens et conseillers apparentés a connu un taux de croissance deux fois plus rapide que celui de l'ensemble des professions. Toutefois, cette tendance a pris fin au cours de la première moitié des années 1980 au moment de la récession de 1981-1982. Si l'on en croit les perspectives dans les secteurs du commerce de gros et des manufactures, les prévisions actuelles indiquent que la croissance de l'emploi pour les vendeurs techniciens restera modérée dans l'immédiat. Au cours des huit prochaines années, quelque 4 900 emplois seront vacants et près de 3 800 de ces emplois seront attribuables aux décès, aux retraites, aux retours au foyer ou aux études.

Bien qu'elles soient concentrées dans les secteurs commercial et manufacturier, ces professions sont associées à une gamme fort variée de produits et à un certain nombre d'industries. La répartition des emplois entre un grand nombre d'industries tend à modérer les fluctuations de l'emploi, mais ces professions n'ont pas échappé au déclin causé par la récession de 1981-1982.

L'emploi dans ces professions a été légèrement touché par les progrès technologiques. Les perspectives sont meilleures pour les vendeurs-techniciens spécialisés dans les produits chimiques, mécaniques, électriques et électroniques issus de la révolution technologique. L'interdépendance de plus en plus forte de la mise au point, du marketing et de la vente de produits et de services tend à réduire les débouchés dans ce domaine.

La majorité des membres de la profession travaillent à temps plein, et il n'y a pour ainsi dire pas de fluctuations saisonnières.

Salaires

En 1986, les vendeurs-techniciens débutants gagnaient en moyenne 29 137 $ par année, tandis que les vendeurs-techniciens chevronnés gagnaient 39 223 $ (dans les deux cas, il s'agit du salaire plus les primes). La gamme de salaires de ces deux groupes était, respectivement, de 26 584 $ à 34 889 $ et de 37 112 $ à 43 601 $[1].

Selon l'Enquête nationale sur les diplômés, les diplômés universitaires de 1982 qui exerçaient cette profession, deux ans après l'obtention de leur diplôme, gagnaient en moyenne 23 306 $ en 1984. Les diplômés des collèges communautaires et des cégeps gagnaient 20 712 $.

1. Sobeco Group Inc., *Salary Survey of Sales Representatives in Canada*, 1986.

Voyageurs de commerce 5133

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	100 900	105 900	113 200	6,8	1,0	1,1
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	9 200	8,9	11,1
Débouchés dus à l'érosion	36 400	35,0	49,2
Débouchés totaux	45 600	43,9	60,3

1971 et 1981 (%)

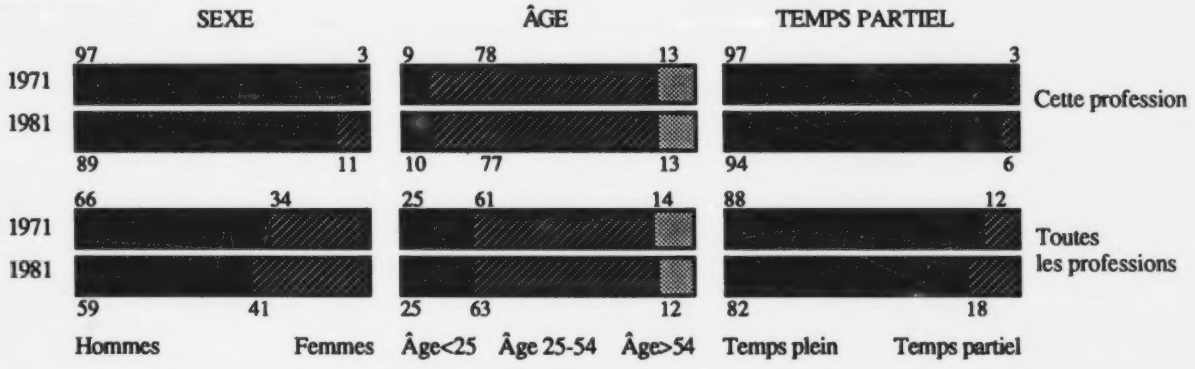

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind du commerce (47)	Ind manufacturières (41)	Ind des services (5)
- Commerce de gros (47)	- Aliments et boissons (8)	- Serv aux entreprises (2)
	- Industries chimique (5)	- Autres services (1)
	- Impression + édition (4)	

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	0,9	Ontario	39,0
Île-du-Prince-Édouard	0,2	Manitoba	4,1
Nouvelle-Écosse	2,7	Saskatchewan	2,8
Nouveau-Brunswick	1,9	Alberta	10,8
Québec	27,6	Colombie-Britannique	9,9

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	462	37,1
- Université (1981-86)	673	54,0
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	111	8,9

Voyageurs de commerce 5133

Cadre de travail

Cette catégorie professionnelle comprend, entre autres, les représentants de commerce, les représentants pharmaceutiques de même que les vendeurs de chaussures, de combustible ou de meubles. Ces professionnels ont pour tâche de vendre des marchandises en gros dans des régions déterminées à des grossistes, à des détaillants, à des industries, à des professionnels ou à d'autres groupes. Le vendeur doit assurer le service aux clients actuels et accroître la clientèle. En outre, les voyageurs de commerce fixent des prix, se chargent des livraisons, répondent aux plaintes des clients et se renseignent sur les produits récents. Ils doivent voyager et travailler souvent le soir et la fin de semaine.

Études et compétences

Bien que le niveau de scolarité requis pour entrer dans cette profession soit un diplôme d'études secondaires, un diplôme d'études collégiales ou universitaires dans un domaine relié à la vente d'un des produits sus-mentionnés de même que des cours en commerce et en économie sont considérés comme des atouts et peuvent parfois être obligatoires pour certains postes. De plus, l'employeur exige habituellement que les recrues suivent une formation en cours d'emploi d'une durée allant jusqu'à six mois.

Sources de la main-d'oeuvre

Les sources de main-d'oeuvre de cette catégorie sont variées et comprennent les diplômés du postsecondaire, les nouveaux travailleurs de même que les personnes qui réintègrent le marché du travail et, dans une moindre mesure, les immigrants.

Les hommes continuent de former la majorité des professionnels de cette catégorie bien que le nombre de femmes ne cesse d'augmenter. La moyenne d'âge (38 ans) des voyageurs de commerce de même que le profil d'âge sont les mêmes depuis 1971.

La durée moyenne de la carrière d'un voyageur de commerce est de 30 à 35 ans. Alors qu'ils entrent dans cette profession entre l'âge de 25 et 29 ans, ils prennent leur retraite entre l'âge de 60 et 64 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Au cours des années 1970, un taux de croissance élevé de l'emploi caractérisait cette catégorie. Toutefois, en raison de la récession des années 1981-1982, de nombreux emplois ont été perdus pendant la première moitié des années 1980. Selon les dernières prévisions, compte tenu des perspectives dans la vente en gros et dans le secteur manufacturier, l'emploi devrait enregistrer un faible taux de croissance de 8,9 %. Ce secteur étant considérable, ceci signifie qu'environ 9 200 emplois devraient être créés au cours des huit prochaines années. Près de 36 000 des postes vacants résulteront des décès, des retraites et des retours à la maison ou aux études. Des taux de roulement élevés fourniront aussi des possibilités d'emploi.

La situation du marché du travail était bonne pour les voyageurs de commerce en 1986, comme l'indique son taux de chômage inférieur à la moyenne. Depuis le début des années 1980, cette catégorie professionnelle s'est mieux comportée que les autres dans le marché du travail.

Il y a eu une légère augmentation du nombre d'emplois à temps partiel au cours de la décennie se terminant en 1981, mais elle demeure un facteur de moindre importance. Ce type de travail est généralement peu touché par les variations saisonnières.

Salaires[1]

Le tableau suivant indique, par région, le salaire annuel moyen de divers voyageurs de commerce.

Poste	Canada	C.-B.	Alberta	Saskatchewan et Manitoba	Ontario	Québec et Maritimes
Vendeur en gros	31 900 $	32 400 $	30 700 $	28 300 $	26 900 $	30 000 $
Représentant de commerce	30 800	30 800	30 000	30 400	33 900	31 900
Représentant des ventes aux industries	36 300	37 500	35 100	34 400	30 800	31 100

Les résultats de l'Enquête nationale sur les diplômés, révèlent que les diplômés universitaires de 1982 touchaient un salaire annuel de 24 392 $, deux ans après l'obtention de leur diplôme, et les diplômés des collèges communautaires et des cégeps de 1982 touchaient 20 815 $.

1. Stevenson, Kellogg, Ernst et Whinney. *Sales and Marketing Report*, 1986.

Vendeurs et commis-vendeurs de marchandises 5135

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	127 300	139 300	154 600	4.2	1.8	1.0
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	12 300	8.6	11.1
Débouchés dus à l'érosion	86 600	60.8	49.2
Débouchés totaux	98 900	69.5	60.3

1971 et 1981 (%)

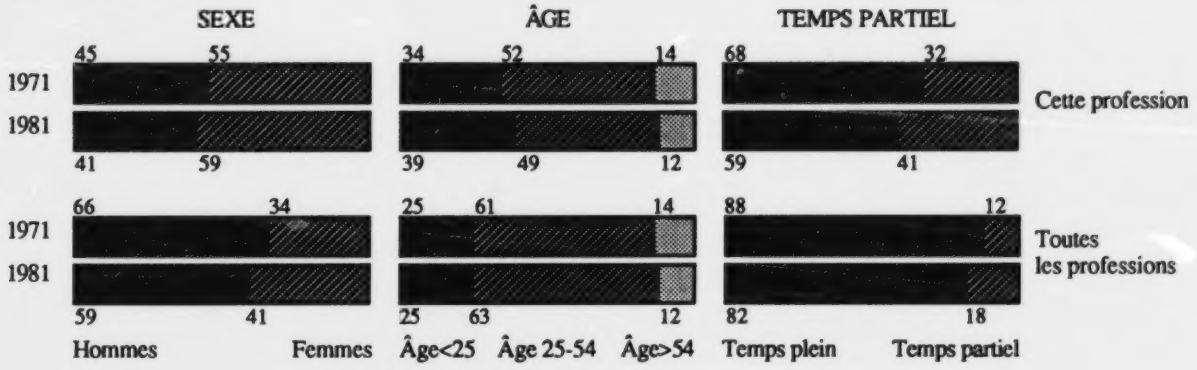

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind du commerce (90)
- Commerce de détail (79)
- Commerce de gros (11)

Ind manufacturières (4)
- Aliments et boissons (2)

Ind des services (4)
- Héberg+restauration (1)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1.8	Ontario	36.6
Île-du-Prince-Édouard	0.4	Manitoba	4.3
Nouvelle-Écosse	3.3	Saskatchewan	3.7
Nouveau-Brunswick	2.4	Alberta	10.3
Québec	24.4	Colombie-Britannique	12.6

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	1 066	36.7
- Université (1981-86)	815	28.0
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	1 026	35.3

Vendeurs et commis-vendeurs de marchandises 5135

Cadre de travail

Cette catégorie professionnelle comprend les commis des boulangeries de même que les commis-vendeurs de meubles et d'automobiles. Les vendeurs sont chargés du service direct à la clientèle et doivent bien connaître les marchandises qu'ils vendent. Ils conservent des registres des articles vendus, ils émettent des reçus de vente et se servent de caisses enregistreuses. Un grand nombre des tâches traditionnelles des vendeurs sont maintenant effectuées par des caisses enregistreuses électroniques à fonctions multiples. Dans de nombreux cas, ceci a permis de libérer les commis-vendeurs pour leur permettre d'effectuer des tâches non traditionnelles telles que la vérification et la reconstitution des stocks. Suivant les habitudes de la clientèle, ils doivent généralement travailler quelques soirs par semaine de même que le samedi.

Études et compétences

Pour faire partie de cette catégorie professionnelle, il faut généralement terminer des études secondaires. Néanmoins, il est recommandé de suivre des cours au niveau postsecondaire en administration des affaires, en économie et en statistiques, qui peuvent aider à gravir les échelons et à obtenir des postes de gestionnaire. Une expérience de la vente est un atout certain.

Sources de la main-d'oeuvre

Les principales sources de main-d'oeuvre de cette catégorie à majorité féminine sont les diplômés du secondaire, les personnes du secteur ménager et, dans une moindre mesure, les diplômés du postsecondaire.

Bien que la moyenne d'âge (34 ans) soit demeurée relativement la même, le profil d'âge a subi des modifications, la proportion des moins de 25 ans ayant augmenté considérablement.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Au cours des années 1970, l'emploi pour cette catégorie enregistrait un taux de croissance élevé. Selon les dernières prévisions, le taux de l'emploi devrait connaître une légère baisse. On verra la création de 51 200 nouveaux emplois au cours des huit prochaines années. En outre, 87 000 postes deviendront vacants suite à des décès, à des retraites et à des retours à la maison ou aux études. Cette catégorie professionnelle se caractérise par des taux de roulement élevés expliquant le grand nombre de possibilités d'emploi qui résultent de remplacements. Une bonne part de ces possibilités se traduiront par des emplois à temps partiel, puisque 41 % des vendeurs occupaient ce genre d'emploi en 1981. Le travail est de nature saisonnière, l'emploi étant au maximum aux temps des fêtes et au minimum pendant la période qui suit.

Les fluctuations du marché peuvent influencer les possibilités d'emploi de cette catégorie professionnelle. Les tâches peuvent avoir été influencées par l'adoption de la caisse enregistreuse électronique, mais le nombre de commis-vendeurs n'a pas diminué puisqu'on leur a demandé d'effectuer des tâches supplémentaires aux points de vente de manière à utiliser cette nouvelle machine à d'autres fins.

La situation du marché du travail a toujours été légèrement meilleure pour cette catégorie professionnelle que pour la moyenne enregistrée pour l'ensemble des professions.

Salaires[1]

En 1986, au Canada, les représentants subalternes des ventes au détail ont gagné en moyenne 26 238 $ en salaires, primes ou commissions, alors que les représentants d'expérience en ont gagné 32 673 $. La rémunération totale variait de 15 458 $ à 34 270 $ pour les employés subalternes et de 24 795 $ à 43 520 $ pour les représentants d'expérience.

Le tableau suivant indique la rémunération totale moyenne (qui comprend le salaire plus les primes ou les commissions) des représentants des ventes au détail par région.

Région	Rep. subalternes	Rep. d'expérience
Maritimes	–	29 992 $
Montréal	24 704 $	30 009
Autre (Québec)	26 848	37 412
Autre (Ontario)	26 594	32 423
Toronto	24 879	33 159
Manitoba	21 355	33 608
Saskatchewan	23 042	28 347
Alberta	23 440	29 394
Colombie-Britannique	28 308	32 192

1. Sobeco Group Inc., *Sales Representatives Compensation in Canada Report*, 1986.

Surveillants : vendeurs de services 5170

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	17 100	18 900	21 600	-1,4	2,0	1,3
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	2 100	11,0	11,1
Débouchés dus à l'érosion	12 600	64,7	49,2
Débouchés totaux	14 700	75,7	60,3

1971 et 1981 (%)

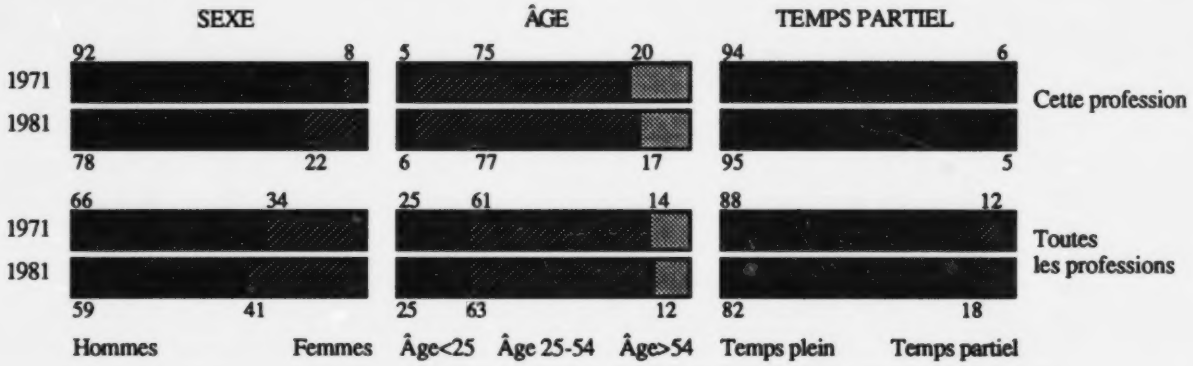

Principaux secteurs d'emploi - 1981 (%)

Fin + assur + immobilier (84)	Ind des services (9)	Trans + entr + comm (2)
- Fin + ass + immobilier (84)	- Serv aux entreprises (8)	

Répartition géographique de l'emploi - 1981 (%)

Terre-Neuve	1,0	Ontario	44,8
Île-du-Prince-Édouard	0,1	Manitoba	4,6
Nouvelle-Écosse	2,2	Saskatchewan	2,9
Nouveau-Brunswick	1,8	Alberta	12,3
Québec	16,8	Colombie-Britannique	13,1

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	25	26,9
- Université (1981-86)	68	73,1
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0,0

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Ressources humaines
La Métropolitaine compagnies d'assurance
suite 1700
1 avenue University
Toronto, Ontario M5J 2P2
(416) 862-8760

Surveillants : vendeurs de services 5170

Cadre de travail

Ce groupe professionnel comprend notamment les courtiers en obligations, les financiers, les courtiers en placements et les courtiers en valeurs mobilières. Ces personnes vendent des services tels que des assurances, des valeurs mobilières, des biens immobiliers et de la publicité. Le courtier autonome passe la majeure partie de son temps à analyser les besoins de ses clients puis à choisir les polices d'assurances ou les valeurs qui répondent à ses besoins. Le reste de son temps est consacré à la recherche de nouveaux clients. Les chefs des préposés aux ventes et à l'après-vente sont également chargés de la coordination des activités administratives et de la surveillance des employés. Certains courtiers, et tout particulièrement les courtiers d'assurances générales, sont appelés à travailler en soirée pour répondre aux besoins de leurs clients.

Études et compétences

Comme il s'agit d'un poste de direction, les titulaires y accèdent habituellement après plusieurs années expérience dans un domaine connexe. Les qualités et compétences requises pour exercer cette profession varient selon le service à vendre. De plus en plus, les aspirants doivent détenir un certificat d'un collège communautaire ou d'un cégep, ou un diplôme universitaire en administration des affaires, en marketing ou en économie. Il reste cependant plusieurs secteurs de vente où un individu peut graduellement accéder au poste de chef.

Sources de la main-d'oeuvre

Les débutants dans cette profession viennent principalement des groupes professionnels apparentés et des écoles d'enseignement postsecondaire. Les immigrants et les personnes du secteur ménager qui réintègrent la population active constituent des sources mineures de main-d'oeuvre.

Le nombre d'hommes prédomine dans cette profession, mais le nombre de femmes augmente constamment. La majorité des chefs des ventes de services travaillent en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique.

Le profil d'âge de ce groupe et l'âge moyen (42 ans) sont à peu près pareils depuis 1971. Les chefs des ventes de services sont habituellement âgés entre 25 et 29 ans lorsqu'ils accèdent à ce poste et ils le quittent généralement entre 55 et 59 ans, soit une carrière moyenne de 30 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Les emplois dans cette profession ont diminué au cours des années 1970, tandis qu'ils ont augmenté légèrement au cours des années 1980. Selon les prévisions les plus récentes, la demande de chefs des ventes de services devrait s'accroître à un taux moyen au cours de la période à l'étude : 14 700 emplois devraient être créés au cours des huit prochaines années. Un certain nombre de ces débouchés seront attribuables aux départs, aux retraites et aux décès, puisqu'une proportion considérable des chefs des ventes de services sont âgés de 54 ans et plus.

Près de 84 % des chefs des ventes de services travaillent dans le secteur des finances, des assurances et de l'immobilier. Par conséquent, les fluctuations du marché n'influent que modérément sur l'embauche de ce groupe professionnel. L'extension de la gamme des services qu'offrent les banques et les établissements financiers accroîtra les possibilités d'emploi de ce groupe.

Cette catégorie de professionnels a été favorisée pendant les années 1980 et continue de l'être, comme en témoigne la proportion de prestataires d'assurance-chômage nettement inférieure à la moyenne correspondante dans l'ensemble des groupes professionnels. La plupart des chefs des ventes de services travaillent à temps plein, bien que l'emploi soit plutôt cyclique.

Vendeurs et agents d'assurances 5171

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	44 500	49 000	55 900	4,6	2,0	1,3
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	5 400	10,7	11,1
Débouchés dus à l'érosion	21 500	42,6	49,2
Débouchés totaux	26 900	53,3	60,3

1971 et 1981 (%)

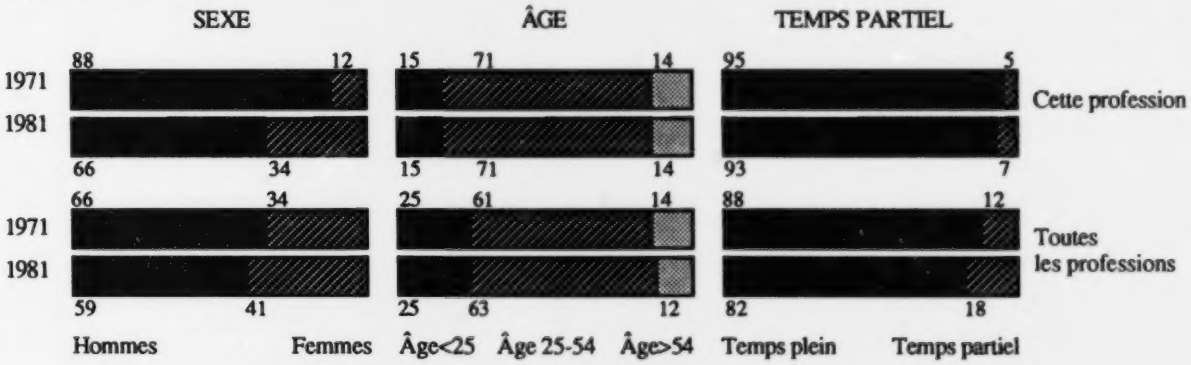

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Fin + assur + immobilier (100)
- Fin + ass + immobilier (100)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	0,8	Ontario	35,1
Île-du-Prince-Édouard	0,3	Manitoba	3,9
Nouvelle-Écosse	3,4	Saskatchewan	3,2
Nouveau-Brunswick	2,3	Alberta	8,7
Québec	33,4	Colombie-Britannique	8,8

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	156	24,8
- Université (1981-86)	395	62,8
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	78	12,4

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

L'Institut d'assurance du Canada
suite 600
481 avenue University
Toronto, Ontario M5G 2E9
(416) 591-1572

Ressources humaines
La Métropolitaine compagnies d'assurances
suite 1700
1 avenue University
Toronto, Ontario M5J 2P2
(416) 862-8760

Vendeurs et agents d'assurances 5171

Cadre de travail

Ce groupe professionnel comprend notamment les vendeurs de rentes, les experts en sinistres, les estimateurs d'assurances et les rédacteurs de polices d'assurances. La fonction principale du vendeur d'assurances est de vendre à ses clients un contrat d'assurances qui répond à leurs besoins. Ses autres fonctions connexes comprennent les explications sur les dispositions des contrats d'assurances, le calcul des primes, la rédaction des polices et l'approbation des demandes d'assurance. Les agents d'assurance travaillent habituellement dans un bureau. Ils fixent eux-mêmes leurs heures de travail et ils sont souvent appelés à travailler en soirée et pendant les fins de semaine.

Études et compétences

Pour devenir courtier d'assurances, il n'est pas nécessaire d'avoir atteint un niveau de scolarité particulier, mais il est suûrement avantageux de détenir un diplôme d'études secondaires. Les courtiers d'assurances doivent connaître les principes et les types des assurances qu'ils veulent vendre et ils doivent également obtenir un permis provincial pour se lancer en affaires. Une personne qui veut devenir courtier peut suivre des cours à la maison, dans un collège communautaire ou un cégep, ou auprès d'une compagnie d'assurances.

Sources de la main-d'oeuvre

Les diplômés du secondaire, du postsecondaire et les personnes qui réintègrent la population active constituent les principales sources de recrues dans cette profession. Les autres sources comprennent les immigrants et les personnes qui exercent une profession apparentée.

Bien que le nombre d'hommes soit toujours supérieur dans cette profession, le nombre de femmes courtiers d'assurances a augmenté sensiblement et cette tendance devrait se maintenir. La majorité des courtiers d'assurances habitent l'Ontario et le Québec compte la plus forte proportion par habitant.

L'âge moyen des courtiers et agents d'assurances (38 ans) et le profil d'âge du groupe n'ont pas changé beaucoup depuis 1971. La carrière des courtiers d'assurances dure en moyenne entre 30 et 35 ans et ils sont âgés entre 25 et 34 lorsqu'ils accèdent à cette profession.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Selon les prévisions, l'emploi devrait enregistrer un taux de croissance à peu près égal à la moyenne. Au total, environ 26 900 emplois devraient être créés au cours de la période visée dont la plupart seront des postes de remplacement.

Tous les emplois de vendeur d'assurances font partie du secteur des finances, de l'assurance et de l'immobilier. En général, ce groupe professionnel n'est pas très sensible aux fluctuations du marché. Il jouit présentement d'une position avantageuse dans le marché du travail, la proportion de chômeurs étant plutôt faible.

La bureautique a transformé quelques-unes des tâches des agents d'assurances. La rédaction des imprimés publicitaires, l'établissement des avis de primes, le traitement des primes reçues, le contrôle des anniversaires de naissance et même la production de contrats d'assurances de base peuvent maintenant être informatisés. Le travail est plutôt cyclique. Seulement 7 % de tous les emplois sont à temps partiel.

Salaires

Le revenu annuel déclaré des assureurs salariés s'élevait à 26 364 $ en 1986[1]. Cependant, les agents d'assurances sont habituellement payés à la commission. La rémunération peut varier énormément et elle est fonction du type d'assurances vendues, de la compagnie, de l'endroit et du volume des ventes.

Les vendeurs d'assurance-vie reçoivent souvent un salaire annuel fixe variant entre 15 000 $ et 25 000 $ lorsqu'ils débutent dans la profession: à ce salaire de base viennent s'ajouter les primes lorsque le vendeur a acquis une certaine expérience. Le revenu annuel moyen se situe autour de 50 000 $ et les meilleurs vendeurs gagnent 200 000 $.

Au début de leur carrière, les agents d'assurance-vie collective peuvent toucher un salaire de base variant entre 20 000 $ et 35 000 $, plus une prime de rendement. Les vendeurs plus expérimentés peuvent recevoir un salaire de base annuel de 35 000 $ à 40 000 $, plus des commissions. Les primes de rendement peuvent atteindre 60 000 $.

1. Statistique Canada. Les salaires comprennent la rémunération des heures supplementaires.

Courtiers en immeubles 5172

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	55 500	61 100	82 000	10,0	2,0	2,8
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	16 000	24,2	11,1
Débouchés dus à l'érosion	35 000	53,0	49,2
Débouchés totaux	51 000	77,3	60,3

1971 et 1981 (%)

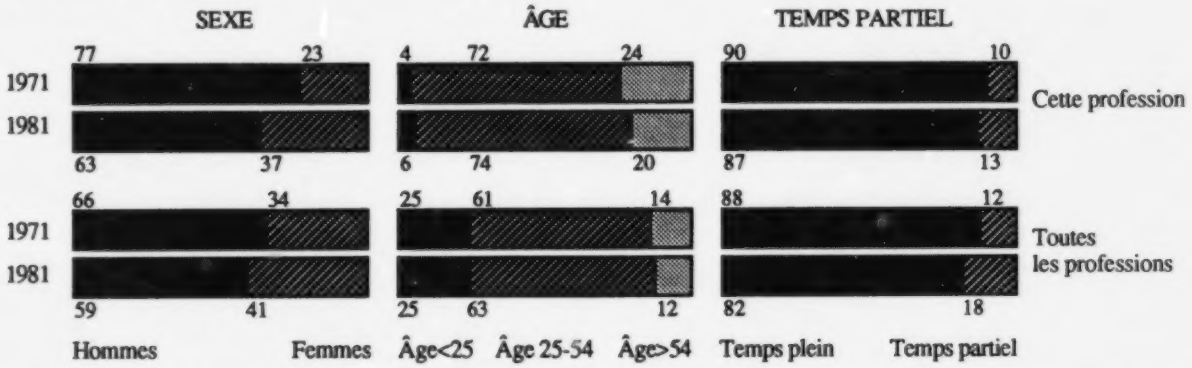

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Fin + assur + immobilier (100)
- Fin + ass + immobilier (100)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	0,7	Ontario	42,2
Île-du-Prince-Édouard	0,2	Manitoba	3,2
Nouvelle-Écosse	2,0	Saskatchewan	2,9
Nouveau-Brunswick	1,0	Alberta	15,9
Québec	13,6	Colombie-Britannique	18,1

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	120	45,3
- Université (1981-86)	145	54,7
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0,0

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Associjation canadienne de l'immeuble
suite 2100
320 rue Queen
Ottawa, Ontario K1R 5A3
(613) 234-3372

Courtiers en immeubles 5172

Cadre de travail

Les évaluateurs de biens immeubles, les agents d'immeuble et les agents de location constituent des exemples typiques de cette catégorie professionnelle. Les vendeurs immobiliers s'occupent de l'achat, de la vente, de la location et de l'évaluation de terrains et d'immeubles. Par exemple, les agents prennent contact avec ceux qui désirent vendre ou louer leur terrain ou leur immeuble puis trouvent des clients qui désirent louer ou acheter. Ils doivent également connaître les conditions des hypothèques, le financement des immeubles et pouvoir rédiger des documents juridiques concernant les transactions immobilières. Beaucoup d'agents deviennent courtiers (propriétaires ou associés de l'entreprise). Les bureaux sont habituellement situés dans des centres commerciaux. Les agents et les courtiers passent beaucoup de temps à l'extérieur du bureau. Les heures de travail sont variables étant donné qu'un grand nombre de ventes, surtout dans le cas des résidences, se font le soir et en fin de semaine. L'avènement de l'informatique et des listes multiples a permis aux agents d'avoir un meilleur accès aux clients et de trouver rapidement dans les listes ce qui correspond aux besoins et aux désirs du client.

Études et compétences

On exige habituellement un diplôme d'études secondaires pour la vente immobilière. Pour avoir le droit d'exercer dans le domaine de l'immobilier, il faut obtenir un permis décerné par la province après un examen fondé sur un cours approuvé. Le futur agent d'immeuble doit avoir une connaissance utile des principes, du droit commercial, de l'économique, des finances et de l'évaluation immobilière.

Sources de la main-d'oeuvre

Les principales sources de main-d'oeuvre pour cette profession sont les personnes qui réintègrent la population active depuis le secteur ménager et les diplômés du secondaire et du postsecondaire. En outre, les données préliminaires sur les déplacements entre les professions montrent que les entrées dépassent légèrement les sorties vers d'autres professions, ce qui porte à croire que pour beaucoup, cette profession représente l'échelon supérieur de leur carrière.

Bien que le nombre de femmes augmente dans ce groupe professionnel, le nombre d'hommes demeure majoritaire.

L'âge moyen a diminué légèrement, passant de 45 ans en 1971 à 42 ans en 1981. Une carrière typique d'agent d'immeuble dure environ 30 ans, l'entrée se situant normalement entre 25 et 34 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Au cours des années 1970, la croissance de l'emploi dans l'immobilier a été considérablement plus rapide que pour la moyenne de l'ensemble des professions. Selon les prévisions actuelles, l'emploi dans cette profession devrait croître à un taux moyen à l'avenir, d'après les tendances prévues pour les industries des finances et de l'immobilier. Ceci signifie qu'au total environ 51 000 emplois seront offerts au cours des huit prochaines années et de ce nombre, il y aura 35 000 postes de remplacement attribuables aux décès, aux retraites ou aux retours au secteur ménager ou éducatif.

L'emploi dans le secteur immobilier dépend des fluctuations du marché qui affectent le marché de l'habitation tels que la structure d'âge de la population et la prospérité régionale. Si les taux d'intérêt demeurent stables, les perspectives d'emploi dans le secteur immobilier devraient continuer d'être bonnes.

Le travail à temps partiel rendait compte de 13 % de l'emploi en 1981, ce qui est quelque peu inférieur à l'ensemble du marché du travail; le travail est également cyclique.

La nature de la vente immobilière est telle que l'emploi est moins influencé qu'on ne le croirait par le ralentissement du marché. Par ailleurs, le revenu fluctue au rythme des fluctuations du marché.

Salaires

Les salaires des agents d'immeuble varient considérablement d'un endroit à l'autre au Canada et dépendent beaucoup de l'état du marché. Les agents d'immeuble sont rémunérés à commission, habituellement environ 6 % du prix de vente qui est réparti, selon le cas, entre les courtiers et les agents d'immeuble. En 1985, on estime que les agents d'immeuble touchaient un salaire annuel moyen de 20 000 $ à 32 000 $, tandis que les évaluateurs immobiliers accrédités gagnaient en moyenne 32 000 $ par année.

Selon l'Enquête nationale sur les diplômés, le salaire annuel moyen des diplômés universitaires de 1982 exerçant cette profession s'établissait en 1984 à 21 836 $. Pour les diplômés des collèges communautaires et des cégeps, les salaires s'établissaient en moyenne à 21 842 $.

Courtiers en valeurs 5173

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	11 400	12 600	14 400	2,9	2,0	1,3
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	1 400	10,8	11,1
Débouchés dus à l'érosion	5 300	40,5	49,2
Débouchés totaux	6 700	51,4	60,3

1971 et 1981 (%)

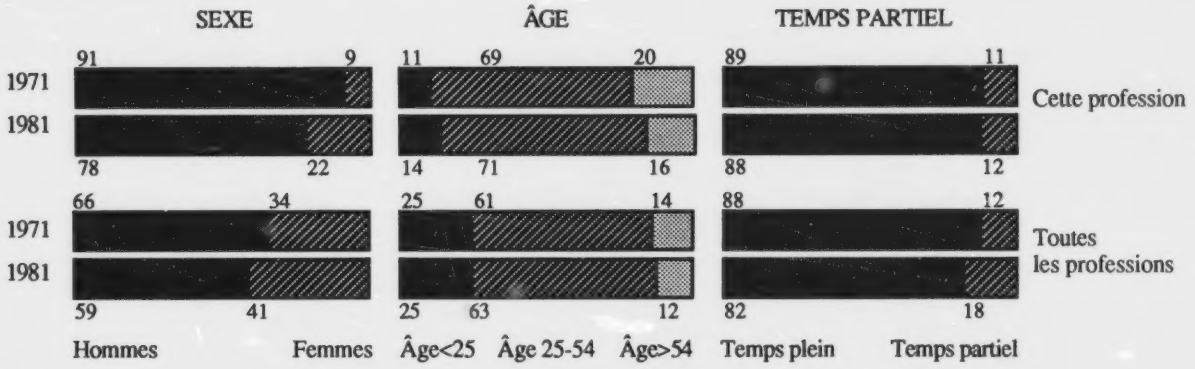

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Fin+assur+immobilier (97)	Ind des services (3)
- Fin+ass+immobilier (97)	- Serv aux entreprises (3)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	0,7	Ontario	50,6
Île-du-Prince-Édouard	0,2	Manitoba	2,7
Nouvelle-Écosse	2,4	Saskatchewan	2,0
Nouveau-Brunswick	1,1	Alberta	9,6
Québec	13,6	Colombie-Britannique	17,3

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	53	26,8
- Université (1981-86)	145	73,2
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0,0

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Canadian Securities Institute
suite 360
33 rue Yonge
Toronto, Ontario M5E 1G4
(416) 364-9130

Courtiers en valeurs 5173

Cadre de travail

Cette catégorie comprend les professions de vendeur d'obligations, de courtier en fonds mutuels, de vendeur d'actions et de vendeur de services de fiducie. Les vendeurs sont chargés d'acheter et de vendre des valeurs selon les désirs des clients et de tenir un dossier à jour du portefeuille de leurs clients. De plus, ils fournissent à ces derniers de renseignements sur la situation du marché et sur les diverses entreprises dans lesquelles un investissement est envisagé. En général, ils travvaillent dans des bureaux. De leur côté, les négociateurs travaillent dans des conditions où le rythme est effréné et la pression considérable et où ils doivent prendre des décisions très rapides quant à l'achat ou la vente de valeurs.

Études et compétences

Pour faire partie de cette catégorie professionnelle, il faut généralement terminer des études secondaires. Il est fortement recommandé de faire des études universitaires en administration des affaires ou en sciences économiques. En outre, les personnes intéressées par cette profession doivent suivre pendant trois à six mois le cours sur le commerce des valeurs immobilières au Canada et être cautionnables.

Sources de la main-d'oeuvre

La principale source de main-d'oeuvre de cette catégorie est constituée des diplômés du postsecondaire. Les personnes qui réintègrent le marché du travail et les immigrants composent les autres sources.

L'âge moyen (39 ans) de même que le profil d'âge de cette catégorie sont demeurés relativement les mêmes depuis 1971. Les courtiers en valeurs ont une carrière d'une durée moyenne de 30 ans, commençant celle-ci entre 25 et 29 ans.

La plupart des courtiers en valeurs se retrouvent en Ontario et en Colombie-Britannique. Le nombre d'hommes l'emportent dans ce groupe professionnel, mais le nombre de femmes a augmenté nettement ces dernières années.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Au cours de la première moitié des années 1980, l'emploi demeurait stable pour cette catégorie. Selon les dernières prévisions, l'emploi devrait enregistrer un taux de croissance de 11 % pendant la période prévue. Ce secteur devrait donc engendrer 1 400 nouveaux emplois au cours des huit prochaines années. En outre, il y aura 5 300 postes de remplacement à combler puisque la proportion des courtiers en valeurs âgés de plus de 54 ans est supérieure à la moyenne. Le taux de roulement élevé des courtiers en valeurs créera aussi des postes vacants.

Puisque la situation du marché influence les investissements et le commerce, elle peut également déterminer les possibilités d'emploi des courtiers en valeurs dans les secteurs des finances, de l'assurance et de l'immobilier. À mesure que les banques canadiennes poursuivent leur expansion dans les marchés mondiaux et élargissent l'éventail des services financiers, il y aura une demande plus forte de personnel. La déréglementation du secteur des finances pourrait également accroître la concurrence que se font les banques et les autres institutions financières. Cette concurrence pourrait se traduire par de meilleures possibilités pour les courtiers en valeurs. L'emploi dépend peu des variations saisonnières dans ce secteur.

En 1986, les conditions du marché ont été favorables pour les courtiers en valeurs, et leur taux de chômage était peu élevé au cours des années 1980.

Salaires[1]

Les détenteurs d'une maîtrise et quelques années d'expérience qui adoptent une profession du secteur de l'investissement gagnent environ 50 000 $ par année. La rémunération (y compris les primes) d'un analyste du marché boursier est, à Toronto, d'environ 65 000 $ à 70 000 $, alors que le salaire d'un négociateur du marché boursier varie entre 100 000 $ et 200 000 $ par année. Les vendeurs d'obligations, les vendeurs de souscriptions collectives et courtiers d'expérience peuvent gagner jusqu'à 300 000 $ par année.

Les diplômés qui se joignent à cette catégorie et commençent aux premiers échelons gagnent beaucoup moins. Selon l'Enquête nationale de 1984, deux ans après avoir terminé leurs études, les diplômés universitaires de 1982 et ceux des collèges communautaires qui appartiennent à cette catégorie gagnaient respectivement 21 038 $ et 24 024 $ en moyenne.

Agents de publicité 5174

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	8 200	9 700	10 700	6,8	3,4	1,0
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	800	8,5	11,1
Débouchés dus à l'érosion	2 900	29,5	49,2
Débouchés totaux	3 700	38,0	60,3

1971 et 1981 (%)

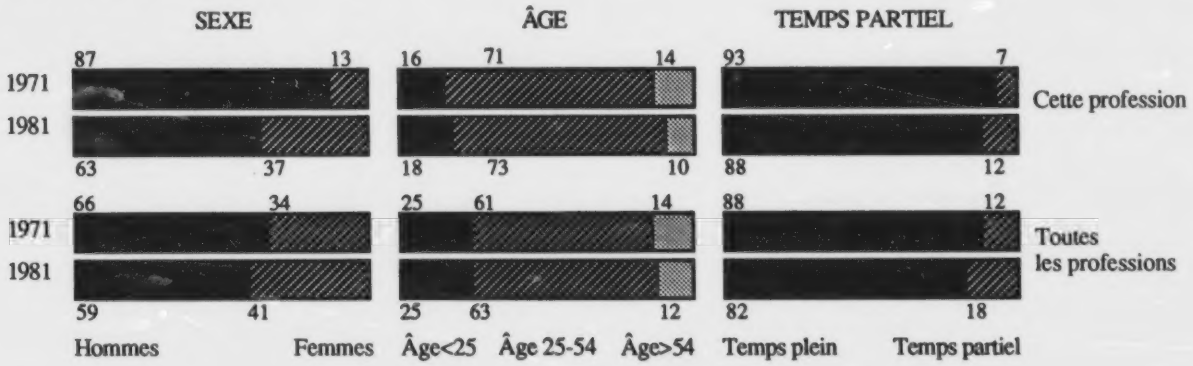

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind manufacturières (43)	Ind des services (34)	Trans+entr+comm (15)
- Impression+édition (40)	- Serv aux entreprises (32)	- Radio+télédiffusion (13)
- Autres ind manufact (1)	- Autres services (1)	

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1,4	Ontario	44,7
Île-du-Prince-Édouard	0,5	Manitoba	3,5
Nouvelle-Écosse	3,5	Saskatchewan	3,2
Nouveau-Brunswick	1,3	Alberta	10,8
Québec	17,5	Colombie-Britannique	13,6

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	87	41,4
- Université (1981-86)	123	58,6
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0,0

Agents de publicité 5174

Cadre de travail

Cette catégorie professionnelle comprend les agents de publicité, les représentants de commerce, les courtiers d'annonces et les vendeurs de temps d'antenne. Ce groupe cherche à ce que des entreprises fassent paraître de la publicité dans des présentoirs, dans les annonces classées des publications ou à l'extérieur. Ils doivent aussi vendre des travaux de graphisme destinés au matériel de publicité à des agences de publicité ou à des entreprises et vendre du temps d'antenne à la radio et à la télévision.

Études et compétences

Pour faire partie de cette catégorie professionnelle, il faut au moins avoir terminé des études secondaires. Toutefois, il est fortement recommandé de détenir un diplôme d'un collège communautaire ou d'un cégep ou encore d'un programme universitaire axé sur l'administration des affaires, le marketing, les sciences économiques ou le commerce puisque les employeurs l'exigent de plus en plus. Il est également souhaitable de posséder de l'expérience dans ce domaine. Les agents de publicité doivent bien connaître le milieu des médias pour lequel ils vendent un espace. Puisque leur travail consiste essentiellement à rencontrer des clients et à discuter avec eux de leurs choix, ils doivent être sociables et capables de s'exprimer avec aisance.

Source de la main-d'oeuvre

Les diplômés des programmes reconnus du niveau secondaire constituent l'une des principales source de main-d'oeuvre de cette catégorie professionnelle. Les autres sources comprennent les personnes qui réintègrent le marché du travail ou qui changent de profession et les immigrants.

Bien que la proportion de femmes agentes de publicité ait triplé depuis 1971, le nombre d'hommes est toujours supérieur dans cette catégorie et cette tendance devrait se poursuivre. Les agents de publicité se retrouvent surtout en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique.

Depuis 1971, la répartition de l'âge des membres de cette profession de même que leur âge moyen (36) sont relativement les mêmes. Une carrière typique est d'une durée d'environ 30 à 35 ans, et les agents de publicité sont âgés entre 25 et 30 ans lorsqu'ils y accèdent.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Au cours de la première moitié des années 1980, l'emploi pour cette catégorie enregistrait un taux de croissance légèrement supérieur à la moyenne. Selon les dernières prévisions, l'emploi devrait enregistrer un taux de croissance de 8,5 % pendant la période considérée, taux inférieur à la moyenne globale. Ce secteur devrait alors engendrer environ 800 nouveaux emplois au cours des huit prochaines années. En outre, 2 900 postes deviendront vacants suite à des décès, à des retraites et à des retours à la maison ou aux études.

L'emploi dans cette catégorie professionnelle pourrait ne pas être particulièrement sensible aux fluctuations du marché. Les perspectives d'emploi sont basées sur l'augmentation constante de la publicité puisque les emplois dans les secteurs de l'impression et de la publicité, des services aux entreprises de la radiotélédiffusion, là où il y a une forte concentration d'agents de publicité, ne fluctuent que légèrement.

En 1986, la situation du marché du travail était favorable aux agents de publicité puisque le taux de chômage enregistré pour cette catégorie était inférieur à celui de l'ensemble des professions. Au début des années 1980, ce groupe a conservé une meilleure situation de l'emploi que la plupart des autres domaines professionnels.

En 1981, 12 % de la main-d'oeuvre travaillaient à temps partiel. L'emploi est en général stable toute l'année pour ce groupe.

Salaires

En 1986, le salaire annuel moyen des directeurs de la publicité et des ventes était de 39 400 $ et variait entre 33 100 $ et 45 800 $. C'est en Colombie-Britannique que le salaire annuel moyen était le plus élevé, soit 42 200 $.[1] Les cadres supérieurs de la publicité et des ventes recevaient un salaire annuel moyen de 49 709 $, 80 % d'entre eux touchant entre 34 650 $ et 63 850 $.

Les résultats de l'Enquête nationale sur les diplômés révèlent que les diplômés universitaires de 1982, qui exerçaient cette profession depuis deux ans, gagnaient en moyenne 30 540 $ par année en 1984. Le salaire correspondant pour les diplômés d'un collège communautaire ou d'un cégep était en moyenne de 14 709 $.

1. Stevenson, Kellogg, Ernst, et Whinney, *Sales and Marketing Salary Survey*, 1986.

Agents de services commerciaux — 5177

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	5 000	5 200	5 600	7,5	0,5	0,9
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	400	7,6	11,1
Débouchés dus à l'érosion	1 600	30,9	49,2
Débouchés totaux	2 000	38,4	60,3

1971 et 1981 (%)

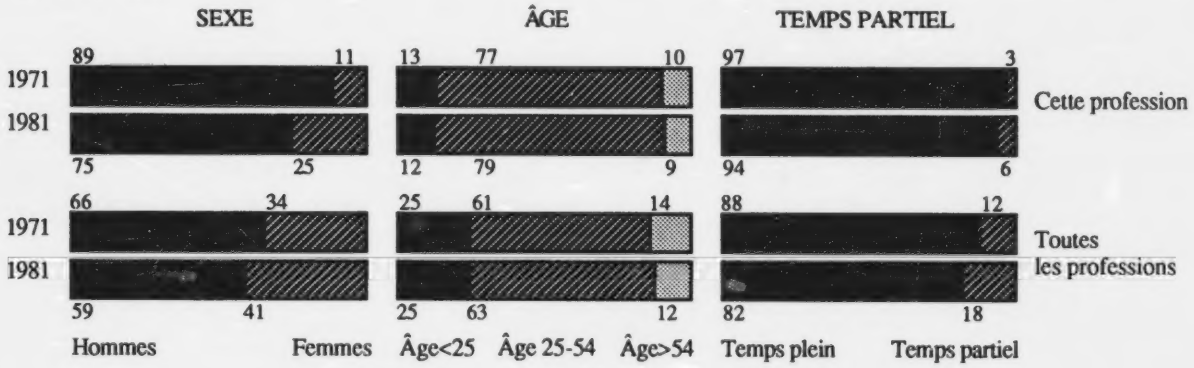

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Trans+entr+comm (56)
- Autres ind transport (21)
- Transport aérien (13)
- Téléphone+télégraphe (12)

Ind des services (22)
- Serv aux entreprises (14)
- Autres services (4)
- Héberg+restauration (3)

Fin+assur+immobilier (9)
- Fin+ass+immobilier (9)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1,7	Ontario	50,7
Île-du-Prince-Édouard	–	Manitoba	3,7
Nouvelle-Écosse	2,0	Saskatchewan	2,7
Nouveau-Brunswick	2,4	Alberta	13,3
Québec	8,6	Colombie-Britannique	14,1

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
– Collège (1981-86)	71	32,0
– Université (1981-86)	135	60,8
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	16	7,2

Agents de services commerciaux 5177

Cadre de travail

Les agents de recouvrement, ainsi que les représentants des compagnies de transport, des services d'hébergement et des services de sécurité font notamment partie de cette catégorie professionnelle. Les représentants des services aux entreprises vendent des services tels que l'entretien d'édifices, la préparation de rapports de solvabilité, le tenue de livres, la sécurité, l'impression et les télécommunications, qui contribuent à l'amélioration de l'efficacité d'une entreprise. Ils doivent bien connaître la nature et l'aspect technique de leurs services, de manière à communiquer les avantages particuliers aux acheteurs éventuels, à répondre adéquatement aux critiques et aux suggestions de leurs clients. Les voyages font partie intégrante des emplois de cette catégorie, de même que les semaines de 40 heures.

Études et compétences

En général, les représentants des services aux entreprises doivent posséder au moins un diplôme d'études secondaires. Des cours en administration des affaires ou en économie sont recommandés. C'est en gravissant les échelons de la compagnie qu'ils acquièrent une connaissance générale du service qu'elle offre.

Sources de la main-d'oeuvre

Les diplômés du secondaire et du postsecondaire constituent la principale source de main-d'oeuvre de cette profession; les immigrants et les personnes qui réintègrent le marché du travail représentent une source de moindre importance. Au cours de la période visée, le nombre de personnes qui quitteront cette profession pour en adopter une autre sera légèrement supérieur au nombre d'arrivants de secteurs connexes, ce qui porte à croire que pour plusieurs, c'est là un emploi de premier échelon au niveau de leur carrière. L'âge moyen (37 ans) et la répartition selon l'âge sont demeurés relativement les mêmes depuis 1971. La carrière typique au sein de cette profession dure environ 30 ans, l'entrée s'y faisant normalement entre 25 et 29 ans.

La plupart des représentants des services aux entreprises travaillent en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique. Les hommes sont plus nombreux, mais le nombre de femmes augmente constamment.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Au cours des années 1970, l'emploi dans ce secteur enregistrait un taux de croissance supérieur à celui de toutes les autres professions. Selon les prévisions actuelles, le taux de croissance sera de 7,6 % pendant les huit prochaines années, c'est-à-dire que 400 emplois seront créés pendant cette période auxquels s'ajouteront 1 600 postes de remplacement attribuables aux décès, aux retraites ou aux retours au foyer ou aux études.

Les représentants des services aux entreprises travaillent dans tous les secteurs des industries, mais principalement dans le secteur des transports, de l'entreposage, des communications et des services publics et dans le secteur des services. Etant donné la stabilité relative de ces industries, l'emploi dans ce domaine n'est pas particulièrement sensible à la conjoncture économique. Le taux de croissance de l'emploi sera modéré, mais néanmoins inférieur à la moyenne, pour les membres de cette profession au cours de la période visée.

Même si la situation récente du marché du travail n'a pas favorisé cette profession, le taux de chômage ayant été supérieur à la moyenne, elles se sont toutefois améliorées au cours des dernières années. Il ne s'agit pas d'un travail saisonnier, et le travail à temps partiel n'est pas un facteur important pour cette profession.

Salaires[1]

Partout au Canada, le salaire des représentants subalternes des services aux entreprises (auquel s'ajoutent les primes et les commissions) se situait en 1986 entre 24 800 $ et 42 665 $. Celui des représentants supérieurs variait entre 30 141 $ et 54 790 $.

Selon l'Enquête nationale sur les diplômés, le salaire annuel moyen des diplômés universitaires était de 29 895 $ en 1984 et de 16 800 $ pour les diplômés des collèges communautaires et des cégeps embauchés dans cette profession deux ans après l'obtention de leur diplôme.

1. Sobeco Group Inc., *Sobeco Management Compensation in Canada*, 1986.

Pompiers 6111

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	25 300	27 300	29 000	3,0	1,5	0,7
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	1 700	6,1	11,1
Débouchés dus à l'érosion	9 900	36,2	49,2
Débouchés totaux	11 600	42,3	60,3

1971 et 1981 (%)

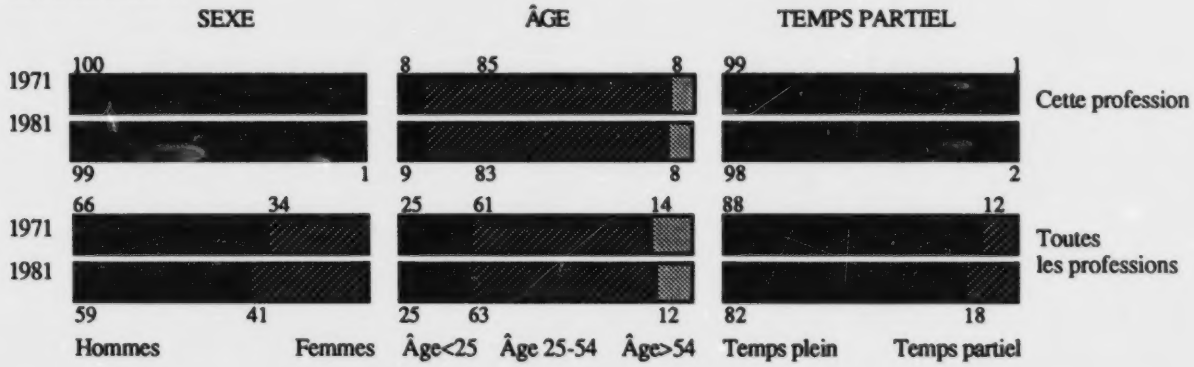

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Administration publique (100)
- Adm munic+autres (91)
- Adm fédérale (5)
- Adm provinciale (3)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	2,4	Ontario	37,9
Île-du-Prince-Édouard	0,1	Manitoba	5,2
Nouvelle-Écosse	3,9	Saskatchewan	3,9
Nouveau-Brunswick	2,7	Alberta	10,7
Québec	19,1	Colombie-Britannique	13,5

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	24	36,9
- Université (1981-86)	29	44,6
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	12	18,5

Pompiers 6111

Cadre de travail

Les professionnels de ce groupe s'occupent de combattre les incendies ainsi que de protéger des vies et des biens contre le feu. Lorsqu'ils ne sont pas en train d'éteindre un incendie, les pompiers assurent l'entretien du matériel et répondent à d'autres appels d'urgence et administrent parfois des soins paramédicaux. Ils exercent un métier dangereux qui est très exigeant sur le plan physique. En outre, ils doivent travailler en présence de fumée et de gaz dangereux.

Études et compétences

En général, les pompiers sont formés en cours d'emploi. Étant donné que la lutte contre les incendies incombe surtout aux municipalités, les critères d'embauche et les méthodes de formation peuvent varier d'un endroit à l'autre. En général, un candidat doit avoir une vision parfaite, détenir un permis de conduire, être en bonne forme physique et satisfaire à des normes déterminées en matière de grandeur et de poids. On exige habituellement une 12e année et des connaissances en physique, en mathématiques et en chimie. On pourra accorder la préférence aux candidats qui ont réussi les cours de prévention des incendies et de sécurité d'un collège communautaire ou d'un cégep. Il peut être utile de savoir administrer les premiers soins et de connaître la mécanique. La formation officielle des recrues peut durer de une à 12 semaines (selon la taille et les ressources de la collectivité) et est habituellement suivie d'une période de probation de six à 18 mois. Un pompier peut continuer de recevoir une formation en cours d'emploi pendant toute sa carrière.

Sources de la main-d'oeuvre

Parmi les diplômés qui arrivent dans ce marché du travail la majorité détiennent un diplôme dans des domaines tels la géographie, la foresterie et l'éducation physique. Les diplômés des collèges communautaires et des cégeps ont habituellement étudié en soins infirmiers, en prévention et services correctionnels ou en technologie forestière.

Ce sont les personnes qui réintègrent la population active qui constituent le plus important bassin de recrutement de nouveaux pompiers au Canada. La part de l'immigration, des militaires et des personnes qui exerçaient auparavant d'autres professions est minime.

Au moment du recensement de 1981, seulement 1 % des pompiers étaient des femmes. Toutefois, cette proportion pourrait augmenter au cours des années à venir en raison de la récente suppression de certains critères de recrutement. L'âge moyen chez les pompiers était de 39 ans en 1981; il n'a pratiquement pas changé par rapport à 1971. La majorité des pompiers commencent à exercer leur profession entre 25 et 34 ans pour prendre leur retraite à partir de 50 ans, soit une carrière d'au moins 15 à 25 ans. Étant donné que les petites collectivités peuvent avoir recours à un service des incendies formé de bénévoles, c'est surtout dans les municipalités plus importantes qu'on trouvera des débouchés; les possibilités d'avancement et de formation seront alors fonction de la croissance de la collectivité et des ressources affectées au service des incendies. La proportion de pompiers par rapport à la population est à peu près la même dans toutes les provinces.

Situation du marché et perspectives d'emploi

L'emploi devrait enregistrer un taux de croissance inférieur à la moyenne au cours de la période à l'étude compte tenu des perspectives dans le secteur de l'administration publique. La situation a changé par rapport à la décennie de 1971 à 1981, où la croissance de l'emploi a été moyenne. Au début des années 1980, la croissance de l'emploi avait fléchi à un niveau inférieur à la moyenne. L'embauche de nouveaux pompiers pour remplacer ceux qui décèdent ou qui prennent leur retraite devrait se faire à un rythme inférieur à la moyenne, mais il s'agira tout de même de la principale source de 11 600 débouchés au cours de la période visée.

La situation du marché du travail pour les pompiers est restée à peu près la même en 1986 qu'au cours des quelques années précédentes; le taux de croissance annuel de l'emploi chez les pompiers a été sensiblement le même que dans l'ensemble des professions.

L'emploi chez les pompiers n'est pas particulièrement touché par les fluctuations du marché, la lutte contre l'incendie étant un service essentiel, les gouvernements continuent de subventionner les services des incendies à toutes les étapes du cycle économique. Cette profession n'est pas assujettie aux fluctuations saisonnières. Les emplois à temps partiel, y compris pour les bénévoles, sont un peu plus nombreux que dans les autres professions. Les progrès technologiques ont permis d'améliorer le rendement des pompiers, mais ils n'ont pas vraiment d'incidence sur l'emploi.

Salaires

Les salaires qui varient beaucoup plus dans ce groupe de professions que dans la majorité des autres professions, sont fonction du poste occupé et de la population desservie. Un chef du service des incendies d'une grande ville recevra habituellement un peu plus que le double du salaire d'un pompier de classe I, lequel touche entre 20 800 $ et 37 600 $ par année[1]. Les résultats de l'Enquête nationale sur les diplômés révèlent qu'en 1984, les diplômés de 1982 qui travaillaient dans cette profession touchaient un salaire annuel moyen de 27 000 $.

1. Association internationale des pompiers, 1986.

Policiers et détectives gouvernementaux 6112

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	56 200	59 400	63 800	3.5	1.1	0.9
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	4 200	7.0	11.1
Débouchés dus à l'érosion	17 600	29.5	49.2
Débouchés totaux	21 800	36.5	60.3

1971 et 1981 (%)

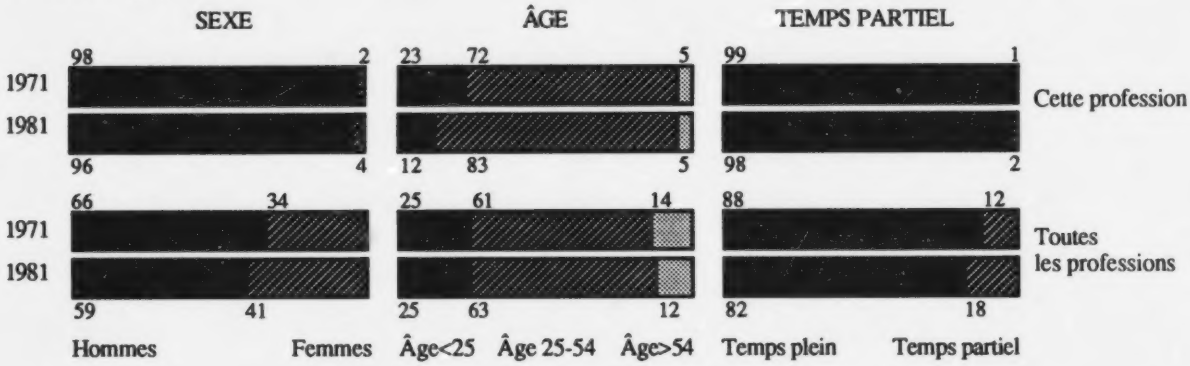

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Administration publique (100)
- Adm munic + autres (55)
- Adm fédérale (26)
- Adm provinciale (19)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1.4	Ontario	36.8
Île-du-Prince-Édouard	0.4	Manitoba	4.5
Nouvelle-Écosse	2.6	Saskatchewan	4.0
Nouveau-Brunswick	2.5	Alberta	8.4
Québec	28.2	Colombie-Britannique	10.6

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	362	64.0
- Université (1981-86)	149	26.3
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	55	9.7

Policiers et détectives gouvernementaux 6112

Cadre de travail

Ce groupe de professions englobe toutes les personnes qui sont chargées de l'exécution de la loi au Canada, y compris tous les simples policiers et détectives provinciaux ainsi que les membres de la Gendarmerie royale du Canada (GRC). Un policier a pour fonctions de protéger la vie des citoyens, de veiller au maintien de la paix, de faire respecter les lois et d'apporter de l'aide dans toute situation d'urgence. Les responsabilités de la GRC varient en fonction du lieu, mais elles supposent la mise en oeuvre de compétences spéciales en matière de balistique, de toxicologie et de criminologie. Les diverses compétences requises des spécialistes des forces policières augmentent à mesure que les progrès technologiques améliorent les méthodes scientifiques utilisées par les policiers. À l'exception des agents chargés de l'administration, les policiers travaillent à l'extérieur et sont souvent exposés à des situations dangereuses. Cette profession permet d'accéder à des postes d'administration et de gestion.

Études et compétences

Les critères de recrutement et le niveau de scolarité varient selon la région. En général, les exigences fondamentales sont les suivantes : être citoyen canadien, être en bonne santé et en bonne forme physique, être âgé d'au moins 18 ans, posséder un permis de conduire valide et avoir terminé une 12e année ou l'équivalent. On accorde de plus en plus la préférence aux candidats qui ont fait des études postsecondaires, et plus particulièrement à ceux qui ont suivi des cours axés sur l'emploi dans un collège communautaire, un cégep ou une université. L'expérience acquise dans les Forces armées ou dans un emploi qui suppose des relations interpersonnels peut également constituer un atout. La procédure de sélection des recrues inclut divers genres de tests (pour la forme physique, par exemple) ainsi qu'un examen médical. Après le recrutement, suivent trois semaines à six mois d'entraînement physique et de formation technique et générale. Cette formation initiale peut être suivie d'une formation sur le terrain constituée d'une série d'affectations. L'agent de police pourra se voir offrir des cours de perfectionnement à diverses étapes de sa carrière, selon le service de police où il travaille. Les promotions ont lieu habituellement à l'intérieur du service de police et sont fonction des qualités individuelles de chef, du sens de l'initiative et des années d'expérience.

Sources de la main-d'oeuvre

La plupart des recrues viennent des secteurs ménager et éducatif. Les militaires contribuent à la main-d'oeuvre mais dans une moins grande mesure. Parmi les recrues, 56 % sont des diplômés des collèges communautaires et des cégeps et détiennent un diplôme en services de protection et en services correctionnels. Les autres viennent des programmes de formation professionnelle et des écoles de métiers.

En 1981, 4 % des agents de police étaient des femmes. Ce pourcentage est certes faible, mais on a tout de même noté depuis 1971 une augmentation remarquable. L'âge moyen en 1981 était de 35 ans, soit un peu plus que 10 ans auparavant. Cela pourrait être attribuable au relèvement du niveau moyen des exigences quant à la formation avant l'emploi. La majorité des personnes qui commencent à exercer cette profession sont âgées entre 21 et 31 ans. Elles commencent à se retirer de la population active vers l'âge de 36 ans. On peut en conclure que la majorité des carrières dans cette profession sont relativement courtes, quoi qu'il soit possible de passer à une autre profession. Les agents de police se répartissent entre les provinces à peu près dans les mêmes proportions que la population dans son ensemble.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Le taux de croissance de l'emploi devrait être inférieur à la moyenne d'ici le milieu des années 1990 compte tenu des perspectives dans les secteurs des administrations municipales et des gouvernements provinciaux et fédéral. La situation sera donc différente de ce qu'elle était au cours des années 1970, alors que le taux de l'emploi a augmenter à un rythme moyen. Au cours des années 1981 à 1986, la croissance de l'emploi a fléchi, passant sous la moyenne de l'ensemble des professions. Pendant la période à l'étude, le niveau de l'embauche visant à combler les postes vacants attribuables aux décès et aux départs devrait être égal à la moyenne pour l'ensemble des professions. Toutefois, le nombre de postes de remplacement sera supérieur à celui des postes nouveaux. Au cours des huit prochaines années, il faudra embaucher environ 21 800 agents de police supplémentaires.

La situation du marché du travail s'est détériorée pour les agents de police en 1986 et elle n'est toujours pas aussi favorable qu'elle l'était pendant les années 1970. Toutefois, si on la compare à celle des autres groupes de professions, on constate qu'elle figure parmi les meilleures.

L'emploi dans cette profession est sensible aux fluctuations budgétaires qui ont un effet sur les crédits affectés aux forces de police par les gouvernements, mais n'est pas assujetti aux fluctuations saisonnières. Quant à l'emploi à temps partiel, il ne constitue pas un facteur dont il faut tenir compte. Les progrès technologiques, y compris l'utilisation accrue des ordinateurs, sont très utiles aux policiers dans l'acquittement de leurs tâches et à la prévention du crime mais n'ont pas eu d'incidence sur les possibilités d'emploi.

Salaires

Comparativement à ce qu'on observe dans la majorité des autres professions, les échelles salariales varient de façon très marquée dans ce groupe professionnel. Elles sont fonction de la taille de la ville, de la complexité du travail à accomplir, de la nature de la force (provinciale, GRC ou municipale), de même que des responsabilités de supervision que comporte un poste donné. Le salaire annuel peut se situer entre 21 316 $ pour un policier cadet et 49 403 $ pour un sergent principal. Il pourra atteindre 81 300 $ dans le cas des sergents majors de la GRC. Les salaires des chefs de police et du personnel ayant des fonctions de supervision sont de 20 à 30 % plus élevés que ceux des policiers de classe 1. Les résultats de l'Enquête nationale sur les diplômés révèlent qu'en 1984, le salaire annuel moyen des diplômés de 1982 qui exerçaient cette profession depuis deux ans, était de 25 000 $.

Gardiens et préposés à des services de sécurité connexes 6115

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	75 700	82 200	97 400	4,7	1,6	1,4
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	10 200	12,1	11,1
Débouchés dus à l'érosion	49 900	59,1	49,2
Débouchés totaux	60 100	71,2	60,3

1971 et 1981 (%)

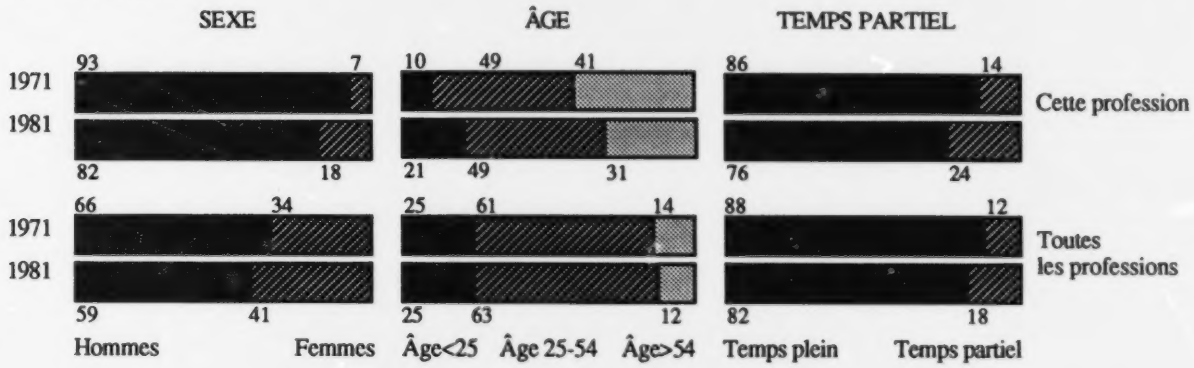

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind des services (50)	Administration publique (27)	Ind manufacturières (9)
- Serv aux entreprises (34)	- Adm provinciale (11)	- Pâtes et papiers (1)
- Éducation (7)	- Adm fédérale (9)	- Bois (1)
- Autres services (2)	- Adm munic + autres (7)	- Métaux, transf prim (1)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	2,2	Ontario	35,1
Île-du-Prince-Édouard	0,4	Manitoba	3,4
Nouvelle-Écosse	3,7	Saskatchewan	2,6
Nouveau-Brunswick	3,1	Alberta	7,5
Québec	32,0	Colombie-Britannique	9,7

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	332	43,9
- Université (1981-86)	138	18,3
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	286	37,8

Gardiens et préposés à des services de sécurité connexes 6115

Cadre de travail

Ce groupe de professions englobe les agents des services correctionnels, les gardes, les gardiens de bâtiments, les brigadiers scolaires et certains agents de l'administration. Les agents de services correctionnels ont pour fonctions de veiller à la sécurité ainsi qu'au bien-être des détenus. Ils ont reçu la formation appropriée pour faire face à des situations dangereuses, pour utiliser des armes tactiques, pour administrer les premiers soins et pour appliquer les techniques de prévention des incendies. Cette profession peut mener à des postes plus spécialisés ainsi qu'à des postes de cadres. En général, les personnes qui exercent cette profession travaillent par postes et dans un contexte très structuré à l'intérieur des limites d'un établissement.

Études et compétences

Les exigences d'admission à cette profession ainsi que les techniques de formation varient considérablement selon la province, le genre de poste et le lieu de travail. On exige en général un diplôme d'études secondaires, bien que dans certaines provinces on accepte une 10e ou une 11e année. On embauchera de préférence les candidats qui ont fait des études postsecondaires (par exemple, des études en services correctionnels dans un collège communautaire ou un cégep) ou qui ont une expérience de travail dans un domaine connexe. À Terre-Neuve, les candidats doivent avoir réussi le cours de formation d'une durée de six semaines qui est offert par un collège communautaire, avant que leur candidature soit retenue. Selon le poste sollicité, on pourra également exiger d'un candidat qu'il détienne un permis de conduire valide, qu'il soit exempt de dossier criminel ou qu'il passe un examen médical. La formation particulière à l'emploi a lieu habituellement en cours d'emploi et peut durer de deux semaines à trois mois. De plus en plus, les institutions donnent une formation dans le domaine des troubles comportementaux et de leur contrôle ainsi que dans d'autres domaines des relations humaines. Dans certaines provinces, on pourra, pour certains postes, exiger un permis. Dans cette profession, les promotions sont habituellement accordées en fonction du rendement de l'employé et de ses capacités.

Sources de la main-d'oeuvre

On accède le plus souvent à cette profession en passant par le système d'éducation habituel, et plus particulièrement par les établissements d'enseignement secondaire. Les personnes qui réintègrent la population active constituent également une source importante de nouveaux gardiens et d'autres employés des services de sécurité.

La proportion de femmes qui exercent cette profession est peu élevée comparativement aux autres professions, mais elle a augmenté de façon très marquée ces dernières années, pour atteindre 18 % en 1981. Cette tendance devrait se maintenir car un plus grand nombre d'établissements carcéraux continuent d'embaucher des femmes. L'âge moyen des gardiens et des autres employés des services de sécurité était de 42 ans en 1981, soit six ans de moins qu'en 1971. La proportion de gardiens de moins de 25 ans a presque doublé au cours de ces 10 années, tandis que celle des gardiens âgés de 55 ans ou plus a nettement diminué. Les gardiens faisant partie de ce dernier groupe d'âge représentent toujours une très forte proportion de l'effectif de la profession, ce qui permet de penser que le fléchissement de l'offre de main-d'oeuvre faisant suite aux retraites continuera d'être marqué au cours des années à venir. Les données statistiques les plus récentes révèlent que la majorité des nouveaux gardiens sont âgés entre 20 et 24 ans, bien que l'accès à cette profession peut se faire à tout âge jusqu'à la retraite.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Compte tenu des perspectives dans le secteur des services et de l'administration publique ainsi que dans le secteur manufacturier, l'emploi devrait enregistrer au cours des huit prochaines années un taux de croissance à peu près égal à la moyenne. La croissance de l'emploi a donc ralenti par rapport aux années 1970, où elle était supérieure à la moyenne. On prévoit que la demande de main-d'oeuvre attribuable aux décès et aux retraites sera supérieure à la moyenne et qu'elle représentera, au cours de la période visée, le principal facteur d'embauche dans ce groupe de professions. Au cours des huit prochaines années, il faudra embaucher environ 60 000 nouveaux agents des services correctionnels et autres employés des services de sécurité.

La situation du marché du travail pour les agents des services correctionnels s'est améliorée en 1986 par rapport aux quelques années précédentes, bien qu'elle se situe maintenant dans la moyenne par rapport aux autres groupes professionnels.

L'emploi chez les agents des services correctionnels n'est que légèrement sensible aux fluctuations du marché. Les fluctuations saisonnières sont minimes. Toutefois, la proportion d'emplois à temps partiel est plus élevée dans ce groupe de professions que dans l'ensemble des autres professions. Une sensibilisation accrue à la valeur du personnel de sécurité au regard du vol et du vandalisme a entraîné un accroissement des possibilités d'emploi pour le personnel de sécurité et les gardiens.

Salaires

Dans ce groupe de professions, les échelles salariales sont assez bien délimitées. Selon le degré de sécurité requis, le genre de travail et les fonctions de supervision rattachées à un poste, le salaire annuel se situera entre 15 425 $ et 26 108 $ pour les agents des services correctionnels de niveau 1. Les résultats de l'Enquête nationale sur les diplômés révèlent qu'en 1984, le salaire annuel moyen était de 17 000 $ pour les diplômés de 1982 qui exerçaient cette profession depuis deux ans.

Surveillants : travailleurs spécialisés dans la préparation des aliments et boissons, et services connexes 6120

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	53 300	60 200	80 900	5,5	2,5	3,2
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	18 000	28,6	11,1
Débouchés dus à l'érosion	29 300	46,6	49,2
Débouchés totaux	47 300	75,2	60,3

1971 et 1981 (%)

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind des services (93)
- Héberg+restauration (81)
- Hôpitaux (4)
- Éducation (4)

Ind du commerce (3)
- Commerce de détail (3)

Administration publique (1)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1,6	Ontario	39,4
Île-du-Prince-Édouard	0,5	Manitoba	4,3
Nouvelle-Écosse	3,3	Saskatchewan	3,7
Nouveau-Brunswick	2,4	Alberta	10,2
Québec	21,2	Colombie-Britannique	13,2

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	115	30,3
- Université (1981-86)	118	31,1
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	146	38,5

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Fédération canadienne des chefs de cuisine
35 du Versant
Hull, Québec J8Z 2E3
(613) 954-3969

Association canadienne des restaurateurs et des services de l'alimentation
suite 1201
80 rue Bloor ouest
Toronto, Ontario M5S 2V1
(416) 923-8416

Surveillants : travailleurs spécialisés dans la préparation des aliments et boissons, et services connexes 6120

Cadre de travail

Ce groupe de professions inclut les superviseurs de cafétéria, les chefs de cuisine, les serveurs et serveuses en chef et les maîtres d'hôtel. Un directeur du service des aliments a pour fonction de superviser le personnel, de coordonner le service et de veiller à la partie des activités de l'entreprise qui a trait à l'entretien et aux ventes. Les gestionnaires expérimentés accèdent rapidement à des postes élevés. Le rythme des activités dans cette profession est très élevé et les fonctions exigeantes et complexes.

Études et compétences

De nombreuses personnes exercent des fonctions de gestion du service des aliments et n'ont pas reçu de formation officielle dans ce domaine mais ont plutôt accédé à de tels postes grâce à l'expérience pratique qu'elles ont accumulée et aux connaissances qu'elles ont acquises dans les domaines de l'exploitation d'une entreprise et des relations avec la clientèle. C'est un moyen valable d'accéder à des postes de niveau plus élevé dans cette profession. Toutefois, la complexité croissante de l'industrie du service des aliments au Canada fera de la formation officielle un atout de plus en plus important pour les personnes qui veulent travailler dans ce domaine. Les programmes sur la préparation des aliments et sur l'administration du service des aliments (d'une durée de un à quatre ans) sont offerts dans certains établissements d'enseignement secondaire, les collèges communautaires, les cégeps et les universités. Il existe aussi, à l'intention des personnes qui travaillent déjà dans des établissements de service des aliments et qui aspirent à un poste de gestion, des programmes d'éducation permanente qui se donnent le soir ou par correspondance.

Sources de la main-d'oeuvre

Parmi les sources de main-d'oeuvre les plus importantes, citons le secteur ménager, les diplômés et les personnes qui exerçaient auparavant des professions connexes, surtout dans le secteur du service des aliments et boissons. Le nombre total de diplômés qui arrivent dans cette profession après avoir fait des études postsecondaires se répartissent à peu près également entre les finissants des écoles de métiers et des écoles professionnelles, les finissants des collèges communautaires et des cégeps et les finissants des universités. La majorité des diplômés (environ 75 %) ont reçu une formation dans un domaine lié à la profession (art culinaire, autres cours liés à la préparation des aliments, à l'alimentation et aux arts ménagers, gestion, administration ou commerce, ou technologie de l'industrie des services).

L'âge moyen des membres de ces professions était de 37 ans en 1981, ce qui représente une légère diminution par rapport à 1971. Au cours de cette période, on a observé une augmentation marquée de la proportion de travailleurs âgés de moins de 24 ans. La proportion de femmes qui sont membres de cette profession a légèrement augmenté entre 1971 et 1981, et elle se maintient au-dessus de la moyenne pour l'ensemble de la population active. Bien que la majorité des membres de la profession débutent leur carrière entre l'âge de 20 et 24 ans, un nombre assez élevé de personnes débutent dans cette profession à un âge plus avancé, soit jusqu'à l'âge de 44 ans. Cette tendance est conforme au cheminement de carrière décrit ci-dessus.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Compte tenu des perspectives de croissance dans le secteur des services d'hébergement et de restauration, cette dernière devrait enregistrer un taux de croissance de l'emploi supérieur à la moyenne. Cela confirme la tendance observée au cours des années 1970, où le taux de l'emploi croissait à un rythme supérieur à la moyenne. Au cours des huit prochaines années, il faudra embaucher environ 47 300 autres gestionnaires du service des aliments pour combler les nouveaux postes et remplacer les titulaires de postes existants. L'embauche découlant de remplacements attribuables à diverses causes (décès, retraite, retour au foyer et retour aux études) devraient être légèrement inférieur à la moyenne mais représentera tout de même la majorité des nouveaux débouchés.

En 1986, la situation du marché du travail s'est améliorée pour les superviseurs du service des aliments par rapport aux quelques années précédentes, mais elle n'est toujours pas aussi propice qu'elle l'était avant la récession de 1981-1982. Cependant, comparativement à la situation du marché du travail qui prévaut dans les autres professions, les gestionnaires du service des aliments se classent parmi les plus favorisés.

L'emploi chez les gestionnaires du service des aliments peut être relativement sensible aux fluctuations dans l'ensemble du marché. La proportion d'emplois à temps partiel est inférieure à la moyenne, et les fluctuations saisonnières sont peu marquées comparativement à ce qu'on observe dans les autres professions. Les employeurs resserreront leurs exigences au niveau des compétences à mesure que croîtra la demande dans le secteur du service des aliments. Ils pourraient exiger des travailleurs qu'ils suivent des cours de perfectionnement dans les domaines de l'administration et de la technologie du service des aliments.

Salaires

On constate que les échelles salariales chez les gestionnaires du service des aliments varient énormément d'une province à l'autre, et même entre les régions d'une même province. Le salaire horaire des employés qui ont des fonctions de supervision dans le domaine de la préparation des aliments se situe entre 4.50 $ à Charlottetown et 20 $ à Vancouver.[1] Le salaire annuel moyen des directeurs de la préparation des aliments et boissons dans les hôtels se situe entre 28 000 $ et 42 000 $ selon la taille de l'hôtel.[2] Selon les résultats de l'Enquête nationale sur les diplômés, le salaire annuel moyen des diplômés de 1982 au niveau postsecondaire qui exerçaient cette profession, se situait entre 16 000 $ et 18 000 $ en 1984.

1. Association canadienne des restaurateurs et des services de l'alimentation, *Enquête sur les salaires de 1986*, 1986.
2. *Renard International Report*, 1985.

Chefs et cuisiniers — 6121

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	143 000	161 600	212 300	6,7	2,5	2,9
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	44 000	26,1	11,1
Débouchés dus à l'érosion	58 200	34,6	49,2
Débouchés totaux	102 200	60,7	60,3

1971 et 1981 (%)

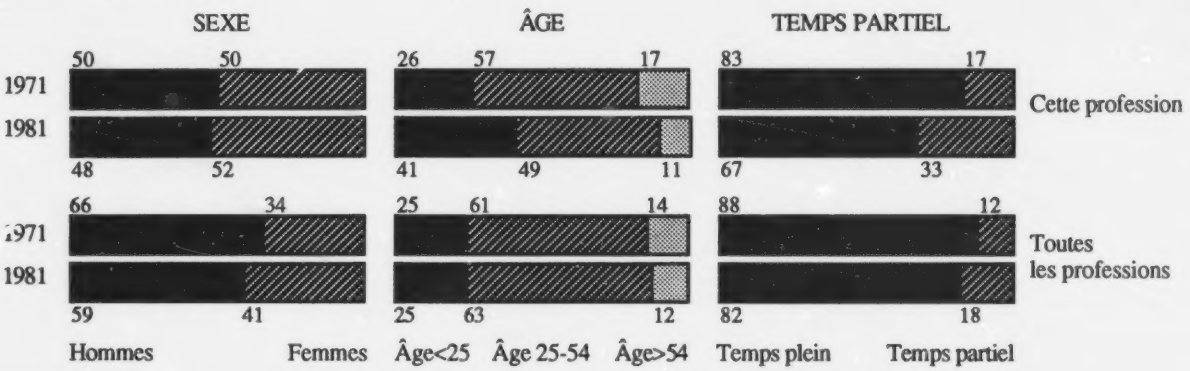

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind des services (91)
- Héberg+restauration (72)
- Hôpitaux (8)
- Autre soins de santé (4)

Ind du commerce (3)
- Commerce de détail (3)

Administration publique (2)
- Adm fédérale (1)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1,6	Ontario	31,9
Île-du-Prince-Édouard	0,5	Manitoba	4,3
Nouvelle-Écosse	3,1	Saskatchewan	3,7
Nouveau-Brunswick	2,9	Alberta	9,4
Québec	29,3	Colombie-Britannique	12,9

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	208	18,9
- Université (1981-86)	56	5,1
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	834	76,0

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Fédération canadienne des chefs de cuisine
35 du Versant
Hull, Québec J8Z 2E3
(613) 954-3969

Association canadienne des restaurateurs et des services de l'alimentation
suite 1201
80 rue Bloor ouest
Toronto, Ontario M5S 2V1
(416) 923-8416

Chefs et cuisiniers 6121

Cadre de travail

Ces professionnels regroupent tous les types de cuisiniers, depuis les cuisiniers d'établissements communautaires, les cuisiniers de casse-croûte, les cuisiniers spécialisés jusqu'aux chefs. Les cuisiniers travaillent avec des spécialistes de la préparation des aliments et avec des nutritionnistes à préparer et à cuire les aliments dans des délais assez serrés et, à l'occasion, à établir des budgets. La cuisine qui est servie dans un établissement dépend du mode de fonctionnement de cet établissement et des spécialités culinaires qu'on y prépare. Dans les grands restaurants et dans les hôtels, les chefs et les cuisiniers supérieurs occupent des postes de haut niveau alliant responsabilités administratives et aptitudes culinaires. Leur carrière les mène souvent à occuper des postes administratifs dans les hôtels (ou autres établissements). En général, ces professionnels travaillent soit dans des établissements, de petites entreprises, de grandes chaînes touristiques ou des centres de villégiature et doivent préparer, organiser et présenter une vaste gamme d'aliments.

Études et compétences

Bon nombre de cuisiniers et de chefs ont commencé leur carrière comme plongeurs ou serveurs et ce sont l'expérience qu'ils ont acquise et les possibilités d'emploi qui ce sont présentées qui leur ont permis d'accéder au poste qu'ils occupent actuellement. Bien que ce cheminement demeure encore possible, les personnes qui ont une formation professionnelle adéquate ont beaucoup plus de chances d'avancement dans ce domaine. Bien entendu, le poste varie en fonction du niveau de scolarité. Par exemple, les chefs ont une formation plus poussée, plus de compétences et d'expérience que les cuisiniers. Certaines écoles secondaires professionnelles offrent un cours en art culinaire.

L'apprentissage peut s'échelonner sur une période de trois ans et il allie des sessions de cours théoriques dans un collège communautaire, un cégep ou un institut professionnel avec des périodes de formation en cours d'emploi. Une fois ce cours terminé avec succès, les étudiants peuvent s'inscrire à un examen interprovincial et, s'ils le réussissent, ils sont reçus débutants accrédités. D'autres types de programmes de formation sont offerts dans les collèges communautaires, les cégeps et les instituts professionnels, notamment les cours de recyclage pour adultes (subventionnés par le gouvernement fédéral), ainsi que les programmes de pré-emploi pour les chefs et les programmes de gestion en art culinaire. C'est la Fédération canadienne des chefs de cuisine qui élabore les programmes d'accrédition.

Source de la main-d'oeuvre

Les principales sources de main-d'oeuvre sont issues du système scolaire ou du secteur ménager; les militaires et les immigrants ne constituent qu'une faible proportion de l'effectif. Les déplacements entre les professions d'une province à l'autre sont très peu significatifs en tant que source de nouveaux cuisiniers et de chefs. Près de 50 % des personnes qui s'engagent dans cette profession le font après avoir terminé un programme commercial ou professionnel en art culinaire et en préparation des aliments. Le reste se compose d'étudiants diplômés de collèges communautaires et de cégeps qui ont suivi un cours sur les techniques des industries de services ou la gestion des établissements (10 %) ou d'étudiants ayant suivi divers programmes d'études postsecondaires dans des domaines non reliés, semble-t-il, à la profession.

En 1981, les femmes représentaient 52 % de l'effectif total, ce qui représente une proportion légèrement supérieure à ce qu'elle était 10 ans auparavant. Durant cette période, l'âge moyen des cuisiniers et des chefs a diminué de façon marginale, passant de 39 ans en 1971 à 33 ans en 1981. Les statistiques actuelles semblent indiquer que la plupart des personnes s'engagent dans cette profession avant l'âge de 25 ans, bien que l'on observe des entrées jusqu'à l'âge de 54 ans. Les gens commencent à prendre leur retraite vers 60 ans, soit après une carrière moyenne de 40 ans. En général, la répartition des chefs et des cuisiniers dans l'ensemble du Canada est très similaire à la distribution de l'ensemble de la population.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Au cours des années 1970, la croissance de l'emploi dans ce groupe a été extrêmement rapide et il n'a pas vraiment diminué depuis; le taux de croissance prévu est bien supérieur à la moyenne pour tous les groupes professionnels. On s'attend à ce que le nombre de postes de remplacement attribuables aux décès et aux retraites se situe près de la moyenne.

La situation du marché pour les chefs et les cuisiniers s'est améliorée en 1986 par rapport aux quelques années précédentes. Comparativement à la situation des autres groupes, celle des chefs et des cuisiniers figure encore parmi l'une des meilleures. D'ici les neuf prochaines années, il faudra environ 100 000 travailleurs supplémentaires clé pour combler les nouveaux postes et les postes de remplacement. L'accroissement du nombre de repas consommés à l'extérieur de la maison, l'augmentation du revenu et la participation accrue des femmes à la population active devraient entraîner une augmentation de la demande des services de restauration et, partant, de chefs et de cuisiniers.

Puisque les emplois dans ce groupe professionnel sont concentrés dans les secteurs de la restauration et de l'hébergement, les emplois de chefs et de cuisiniers peuvent donc être sensibles aux fluctuations du marché. Par comparaison aux autres groupes professionnels, la variation saisonnière des emplois et la fréquence des emplois à temps partiel ont tendance à être supérieures à la moyenne, notamment dans le cas des postes de cuisiniers.

Un chef se doit d'être familier avec les nouvelles technologies comme la cuisson aux micro-ondes; il est toutefois peu probable que ces changements technologiques influent sur le nombre total d'emplois dans la profession.

Salaires

Par comparaison à la plupart des autres professions, l'échelle des salaires de ce groupe professionnel a tendance à être très vaste et dépend de l'expérience, du type de formation requis ainsi que des fonctions de surveillance associées au poste. L'échelle des salaires varie de 9 000 à 17 000 $ (cuisinier de casse-croûte, établissement communautaire) pour atteindre l'échelon du chef spécialisé dont le salaire varie de 25 000 $ à plus de 40 000 $ par année.[1] Les résultats de l'Enquête nationale sur les diplômés révèlent qu'en 1984, le salaire annuel moyen des diplômés de 1982 exerçant cette profession depuis deux ans s'élevait à 13 000 $ en 1984.

1. Association canadienne des restaurateurs et des services d'alimentation.

Préposés au service des aliments et boissons 6125

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	218 800	247 600	336 300	5.7	2.5	3.3
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	77 300	29.8	11.1
Débouchés dus à l'érosion	76 200	29.4	49.2
Débouchés totaux	153 500	59.2	60.3

1971 et 1981 (%)

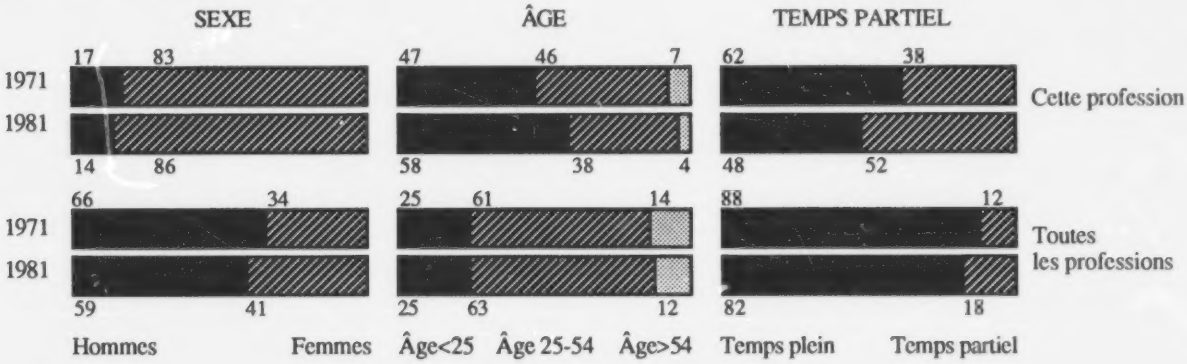

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind des services (94)
- Héberg + restauration (87)
- Divert + loisirs (3)
- Hôpitaux (1)

Ind du commerce (4)
- Commerce de détail (4)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1.1	Ontario	38.5
Île-du-Prince-Édouard	0.5	Manitoba	5.1
Nouvelle-Écosse	2.9	Saskatchewan	4.1
Nouveau-Brunswick	2.2	Alberta	9.7
Québec	21.6	Colombie-Britannique	14.2

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	307	23.3
- Université (1981-86)	341	25.9
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	671	50.9

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Association canadienne des restaurateurs et des services de l'alimentation
suite 1201
80 rue Bloor ouest
Toronto, Ontario M5S 2V1
(416) 923-8416

Préposés au service des aliments et boissons 6125

Cadre de travail

Ce groupe de professions englobe divers emplois allant d'aide-serveur, de préposé au service à l'auto jusqu'à serveur dans un restaurant distingué. Le serveur et la serveuse donnent le ton au service, établissent le rythme du repas, cernent les problèmes et saisissent les possibilités de vente tout en veillant au bien-être de leurs clients, en leur accordant toute l'attention voulue et en s'assurant que les aliments sont le plus possible conformes aux normes de qualité. Toutes les portes sont ouvertes aux serveurs et serveuses; ils peuvent devenir hôtes, préposés au service du bar, directeurs du service des aliments et boissons, superviseurs de banquet et même restaurateurs, responsables d'un établissement de villégiature ou directeurs d'un hôtel. Les personnes qui exercent cette profession travaillent habituellement à l'intérieur, par postes. Les serveurs et les serveuses sont presque toujours debout, et le rythme de travail peut devenir effréné à l'heure des repas. Malgré cela, ils doivent répondre aux besoins de toutes sortes de clients avec célérité et ce, tout en restant courtois.

Études et compétences

Ce groupe de professions ne comporte pas d'exigences particulières en matière d'éducation. Toutefois, un employeur pourra exiger un niveau particulier de formation et d'expérience selon la nature du menu, le genre de clientèle, la catégorie d'établissement et la complexité des fonctions inhérentes au service. Dans ce secteur d'activité, la formation en cours d'emploi pourra consister en une affectation à un poste de préposé au comptoir, d'aide-serveur ou d'aide-cuisinier; les promotions seront fonction de l'expérience, de la formation officielle reçue par l'employé et des nouveaux débouchés qui sont créés. On peut recevoir la formation officielle dans cette profession en suivant un des programmes d'études d'une durée de trois mois à deux ans qui sont offerts par les divers collèges communautaires, les cégeps et les établissements de formation technique. On peut obtenir des renseignements plus détaillés au sujet des exigences en matière de formation et des débouchés locaux en s'adressant aux établissements d'enseignement et aux associations commerciales (par exemple, l'Association canadienne des restaurateurs et des services de l'alimentation). Le meilleur moyen de réussir dans cette profession consiste à combiner la formation officielle et des expériences de travail menant progressivement à des postes plus élevés.

Sources de la main-d'oeuvre

La majorité des recrues de cette profession proviennent des établissements d'enseignement ou du secteur ménager. Les immigrants, les anciens militaires et les personnes qui exerçaient auparavant d'autres professions ne contribuent que dans une faible mesure à augmenter le nombre des préposés au service des aliments et boissons au Canada. Parmi les personnes qui exercent cette profession après avoir étudié dans les établissements d'enseignement, seule une très faible proportion (environ 12 %) ont étudié dans des domaines qui sont directement liés à la profession. Les autres détiennent des diplômes dans des domaines variés.

Au moment du recensement de 1981, près de 60 % des préposés au service des aliments et boissons étaient âgés de 24 ans ou moins, et seulement 4 % étaient âgés de plus de 54 ans. L'âge moyen pour l'ensemble de la profession était de 27 ans, et près de 86 % des emplois étaient occupés par des femmes. On peut accéder à cette profession à n'importe quel âge, mais les données statistiques les plus récentes révèlent que la majorité des serveuses ont commencé à exercer cette profession lorsqu'elles avaient entre 15 et 24 ans et qu'un petit nombre d'entre elles abandonnent la profession presque immédiatement. Il est impossible d'établir la durée moyenne des carrières dans cette profession, mais la moyenne d'âge peu élevée permet de penser que la carrière de la majorité des serveuses est très courte. Sur le plan géographique, la répartition des emplois des préposés au service des aliments et boissons est sensiblement la même que celle de la population en général.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Au cours des années 1970, ce groupe de professions a enregistré un des taux de croissance de l'emploi les plus élevés. Depuis, le taux de croissance a fléchi. Toutefois, on prévoit qu'il devrait remonter bien au-delà du taux de croissance moyen pour l'ensemble des professions. Le taux de l'embauche visant à combler les postes vacants attribuables aux décès et aux retraites devrait être de beaucoup inférieur à la moyenne, mais le haut taux de roulement qui caractérise cette profession permet de penser que la majorité des débouchés seront le fait de remplacements.

La situation du marché du travail pour les serveurs et serveuses s'est améliorée en 1986 par rapport aux quelques années précédentes, mais elle n'est toujours pas aussi propice à l'emploi qu'avant la récession de 1981-1982. Comparativement à la situation des autres professions, celle-ci figure encore parmi les meilleures. Le secteur des services personnels et des services d'hébergement est un de ceux où la croissance est la plus rapide. Par conséquent, il continuera d'y avoir des débouchés dans ce secteur. Au cours des sept prochaines années, il faudra embaucher 153 500 serveurs et serveuses supplémentaires pour combler les nouveaux postes et remplacer les titulaires des postes existants.

L'emploi dans cette profession, qui est concentré dans le secteur des services, et plus particulièrement dans celui de l'hébergement et de l'alimentation, peut être sensible aux fluctuations du marché. On observe certaines fluctuations saisonnières de l'emploi, et le travail à temps partiel occupe une place très importante. En outre, le taux de roulement du personnel est élevé comparativement aux autres professions. Vu l'accroissement du nombre de repas consommés à l'extérieur de la maison ainsi que le nombre et la diversité des restaurants, les compétences particulières qui sont requises de certaines catégories de serveurs et serveuses changeront.

Salaires

Comparativement aux autres professions, les échelles salariales dans ce groupe de professions sont parfois très étendues parce que les pourboires peuvent représenter jusqu'à trois fois le salaire horaire. La majorité des serveurs et serveuses comptent sur les pourboires pour accroître leur revenu. Celui-ci se situera entre 3,28 $ et 9,94 $[1] selon le degré de complexité du service à offrir, de l'expérience et des fonctions de supervision.

Selon les résultats de l'Enquête nationale sur les diplômés, le salaire annuel moyen en 1984 chez les diplômés universitaires et collégiaux, qui exerçaient cette profession, était en 1984 de 7 959 $ et 8 639 $ respectivement.

1. Association canadienne des restaurateurs et des services d'alimentation, octobre 1985.

Directeurs de funérailles, embaumeurs et travailleurs assimilés 6141

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	5 000	6 100	7 000	0,5	3,8	1,4
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	800	12,1	11,1
Débouchés dus à l'érosion	2 100	34,2	49,2
Débouchés totaux	2 900	46,3	60,3

1971 et 1981 (%)

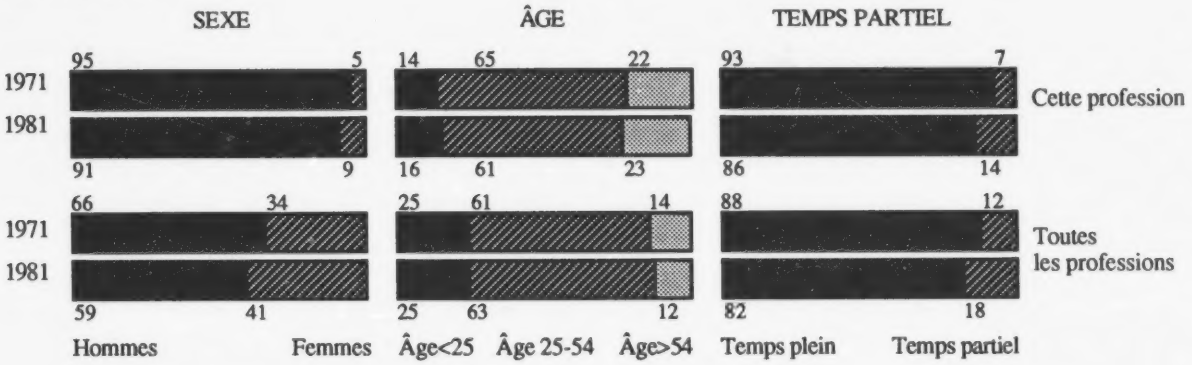

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind des services (100)
- Services privés (100)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1,6	Ontario	44,3
Île-du-Prince-Édouard	0,5	Manitoba	2,4
Nouvelle-Écosse	5,8	Saskatchewan	4,3
Nouveau-Brunswick	4,2	Alberta	8,8
Québec	19,7	Colombie-Britannique	7,9

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	112	100,0
- Université (1981-86)	0	0,0
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0,0

Directeurs de funérailles, embaumeurs et travailleurs assimilés 6141

Cadre de travail

Cette catégorie professionnelle comprend les directeurs de funérailles, les embaumeurs, les exploitants de crématoire et les entrepreneurs de pompes funèbres.

Les directeurs de funérailles sont reconnus comme des membres essentiels de l'équipe de soins de santé. En plus d'effectuer l'embaumement et la reconstitution de la dépouille, ils offrent des services légaux et un appui moral aux personnes éprouvées. Le directeur de funérailles doit planifier et coordonner les activités liées aux funérailles, aux enterrements et aux incinérations. Il peut s'agir de communiquer avec les cimetières, de recevoir et de disposer les fleurs et de coordonner les cérémonies religieuses ou autres au moment de l'enterrement ou de l'incinération.

Études et compétences

Bien que les fonctions du directeur de funérailles se distinguent généralement de celles de l'embaumeur, la formation scolaire est presque la même pour les deux emplois. Ces exigences peuvent toutefois varier d'une province à l'autre, bien que les candidats à la plupart des programmes d'études doivent posséder un diplôme d'études secondaires; des connaissances en chimie, en biologie, en sociologie et en comptabilité sont un atout. Les seuls programmes d'études en services funéraires offerts par des collèges communautaires et des cégeps sont en Ontario et au Québec et combinent cours et stages de travail pratique sur une période de deux à trois ans. Dans les autres provinces, la formation est dispensée par l'organisme provincial chargé d'émettre les permis d'exercice professionnel. Partout au Canada, il est interdit de pratiquer le métier de directeur de funérailles ou d'embaumeur sans permis professionnel. Pour l'obtenir, il faut réussir l'examen de l'association provinciale. Ceux qui obtiennent leur permis commencent leur carrière comme embaumeur. Après avoir acquis une certaine expérience et lorsqu'un emploi se présente, ils peuvent accéder à un poste de directeur de funérailles. Les personnes qui font ce métier doivent avoir de la maturité et une bonne stabilité émotive.

Sources de la main-d'oeuvre

Vu les exigences particulières d'admission à cette profession, la plupart des recrues proviennent du système d'enseignement reconnu bien que plusieurs viennent du secteur ménager et des autres professions. Les immigrants et les militaires constituent une faible part de la main-d'oeuvre. Parmi les personnes qui se trouvent un emploi dans ce domaine après avoir obtenu leur diplôme d'études postsecondaires, près de 97 % détiennent un diplôme d'un collège communautaire ou d'un cégep en technologies des industries de services (principalement de services funéraires) ou en technologies des laboratoires médicaux.

Le pourcentage de femmes dans cette profession demeure faible, bien qu'en 1981, leur nombre était de beaucoup supérieur à celui de 10 ans auparavant. Au moment du recensement de 1981, l'âge moyen des membres de cette profession était de 40 ans, soit presque le même que la moyenne de 1971. La répartition selon l'âge est demeurée tout à fait stable au cours de cette période de 10 ans. La plupart adoptent cette carrière entre 20 et 29 ans et ne commencent à prendre leur retraite qu'en petits nombres vers l'âge de 35 ans; une carrière typique étant de 30 à 35 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Au cours des années 1970, l'emploi a enregistré un taux de croissance faible, qui a depuis grimpé à un niveau supérieur à la moyenne et qui sera inférieur à la moyenne de l'ensemble des professions. On prévoit que le taux d'embauche par suite de décès, de retraites et de départs de la population active sera inférieur à la moyenne; ce sont toutefois ces facteurs qui fourniront la plupart des possibilités d'emploi.

La situation du marché pour les directeurs de funérailles et les embaumeurs s'est légèrement améliorée en 1986 par rapport aux quelques années précédentes et est actuellement considérée parmi les meilleures de toutes les professions. Environ 2 900 directeurs de funérailles et embaumeurs de plus devront s'ajouter au cours des huit prochaines années pour remplir les nouveaux postes et remplacer les titulaires des postes existants.

L'emploi dans cette catégorie professionnelle est surtout concentré dans l'industrie des services personnels et n'est pas sensible aux fluctuations du secteur commercial, car il dépend surtout des facteurs démographiques. On observe un taux moyen de travail à temps partiel et aucune variation saisonnière. Bon nombre de directeurs de funérailles travaillent à leur compte et, dans certaines situations, ils supervisent le travail des embaumeurs.

Salaires

Les échelles de salaires de cette catégorie sont normales et varient selon la taille de la collectivité et l'élément de supervision du poste; le salaire annuel d'un directeur de funérailles supérieur se situe entre 15 000 $ et 45 000 $. Selon l'Enquête nationale sur les diplômés, le salaire annuel moyen en 1984 était de 21 667 $ pour les diplômés de 1982 qui exerçaient cette profession depuis deux ans.

Barbiers, coiffeurs et travailleurs assimilés 6143

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	101 200	121 400	134 600	1.7	3.7	0.9
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	9 500	7.6	11.1
Débouchés dus à l'érosion	28 900	23.1	49.2
Débouchés totaux	38 400	30.7	60.3

1971 et 1981 (%)

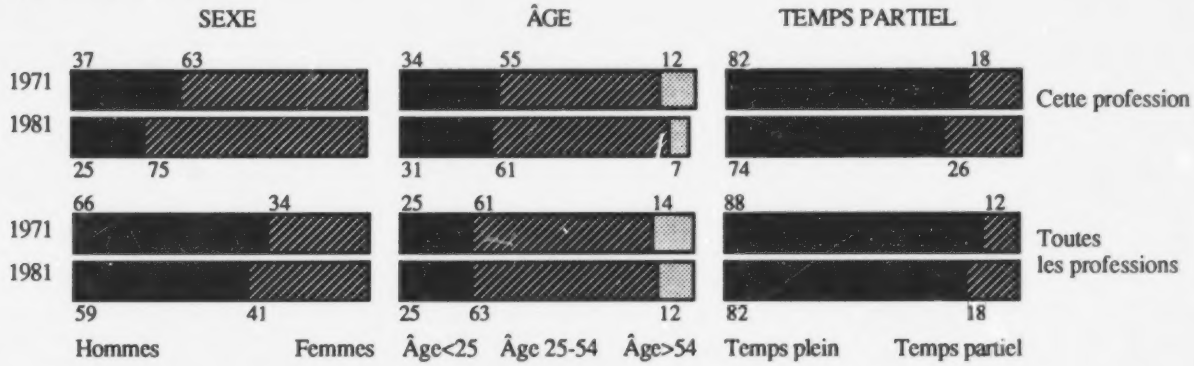

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind des services (96)	Ind du commerce (4)
- Services privés (94)	- Commerce de détail (3)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1.3	Ontario	37.4
Île-du-Prince-Édouard	0.6	Manitoba	4.0
Nouvelle-Écosse	3.4	Saskatchewan	3.6
Nouveau-Brunswick	2.7	Alberta	8.7
Québec	27.3	Colombie-Britannique	10.9

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	49	5.4
- Université (1981-86)	115	12.6
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	746	82.0

Barbiers, coiffeurs et travailleurs assimilés 6143

Cadre de travail

Ce groupe de professions englobe les exploitants de salons de beauté, les esthéticiennes, les cosméticiennes, les coiffeurs et les autres spécialistes du domaine de la coiffure (par exemple, les spécialistes de la teinture et des permanentes). Les coiffeurs et les barbiers offrent toute une gamme de services très variés tels que la coupe des cheveux, la mise en plis, la coloration, le lavage, le frisage de même que les soins de la peau et les manicures. Ce travail est essentiellement manuel et exige d'être toujours debout. Les coiffeurs et les barbiers travaillent soit dans un salon de coiffure, soit à la maison ou dans un hôpital.

Études et compétences

Dans cette profession, les exigences particulières en matière d'éducation varient en fonction de la province et des intérêts particuliers de la personne concernée. En général, les personnes qui souhaitent devenir barbiers ou coiffeurs doivent avoir une 10e année (ou moins dans certaines provinces, bien que certains employeurs exigent un niveau d'études secondaires plus élevé), vient ensuite une période de formation spécialisée d'une durée de six mois à trois ans. Cette période de formation peut inclure une formation scolaire dans un établissement d'enseignement secondaire, un collège communautaire, un cégep, une école de coiffure privée ou un établissement d'enseignement professionnel et, dans certaines provinces, une formation pratique. Une formation en cours d'emploi est une autre façon de devenir coiffeur. Dans la majorité des provinces, les candidats doivent réussir un examen écrit d'attestation à la fin de la période de formation. La période de formation requise pour obtenir l'attestation est moins longue pour les barbiers que pour les coiffeurs. Les personnes qui pensent devenir un jour propriétaires de leur propre salon de coiffure gagneront à se familiariser avec les principes de gestion d'une entreprise et la tenue de livres.

Sources de la main-d'oeuvre

La majorité des personnes qui accèdent à cette profession viennent du secteur ménager bien qu'une proportion significative d'entre elles sortent des établissements d'enseignement. Les immigrants et les anciens militaires n'apportent qu'une contribution minime aux effectifs de la profession. Parmi les personnes qui deviennent barbiers ou coiffeurs en sortant d'un établissement d'enseignement, une forte majorité (88 %) ont suivi un cours de barbier ou de coiffeur dans une école de métiers ou un établissement de formation professionnelle. Un autre 4 % ont complété un programme de gestion et d'administration dans un collège communautaire, un cégep ou un établissement de formation professionnelle.

La plupart des membres de ce groupe professionnel sont des femmes (75 % en 1981). L'âge moyen est de 33 ans, soit un peu moins que l'âge moyen de la population active dans son ensemble. Il est possible de commencer à exercer cette profession à n'importe quel âge, mais une très forte majorité de barbiers et coiffeurs font leurs débuts dans la profession avant l'âge de 25 ans. La durée moyenne d'une carrière est relativement courte, variant entre quatre et six ans. Bien souvent, les personnes qui persévèrent dans la profession ouvrent leur propre salon de coiffure.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Au cours des années 1970, la croissance de l'emploi dans ce groupe de professions a été inférieure à la moyenne et l'on prévoit qu'elle restera inférieure au taux de croissance moyen prévu pour l'ensemble des professions. Le taux d'embauches visant à remplacer les pertes attribuables aux décès et aux retraites devrait être inférieur à la moyenne. Toutefois, il représentera une forte proportion des 38 400 emplois qui seront créés au cours des huit prochaines années, en raison d'un taux élevé de roulement du personnel.

Les professions de coiffeur et de barbier se situent parmi celles qui bénéficient d'une situation favorable dans le marché du travail. La majorité des débouchés pour les membres de ce groupe professionnel se trouvent dans les villes de moyenne et de grande taille. Toutefois, la majorité des collectivités plus petites réussissent à faire vivre au moins un barbier ou un coiffeur. Ce sont les villes qui offrent les meilleures possibilités de perfectionnement et de spécialisation.

Les emplois se trouvent surtout dans le secteur des services, plus précisément dans celui des services personnels et jusque dans le secteur du commerce de détail. Ce groupe de professions n'est pas particulièrement touché par les fluctuations du marché. On note certaines fluctuations saisonnières du niveau de l'emploi, mais elles sont peu marquées. La proportion d'emplois à temps partiel dans cette profession est légèrement plus élevée que dans l'ensemble des autres professions. À mesure que s'élargit la gamme des services offerts, les exigences en matière de formation prennent plus d'importance dans cette profession et sont incorporées aux règles qui régissent l'emploi des coiffeurs et barbiers.

Salaires

Les échelles salariales dans ce groupe professionnel varient en fonction de la province, de la localité et des services fournis. Le salaire minimum d'un coiffeur apprenti est peu élevé (140 $ à 200 $ par semaine), mais une fois la période d'apprentissage terminée, le salaire augmente pour atteindre 275 $ à 375 $ par semaine. Dans certains salons, les coiffeurs touchent des commissions, lesquelles représentent habituellement de 40 à 60 % du prix des services.

Selon les résultats de l'Enquête nationale sur les diplômés, le salaire annuel moyen se situait en 1984 entre 12 000 $ et 14 000 $ chez les diplômés des collèges et universités de 1982 qui exerçaient cette profession.

Préposés aux voyages et travailleurs connexes non spécialisés dans les aliments et boissons 6145

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	7 300	7 000	7 200	2.3	-0.9	0.2
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	100	1.8	11.1
Débouchés dus à l'érosion	3 100	44.2	49.2
Débouchés totaux	3 300	46.1	60.3

1971 et 1981 (%)

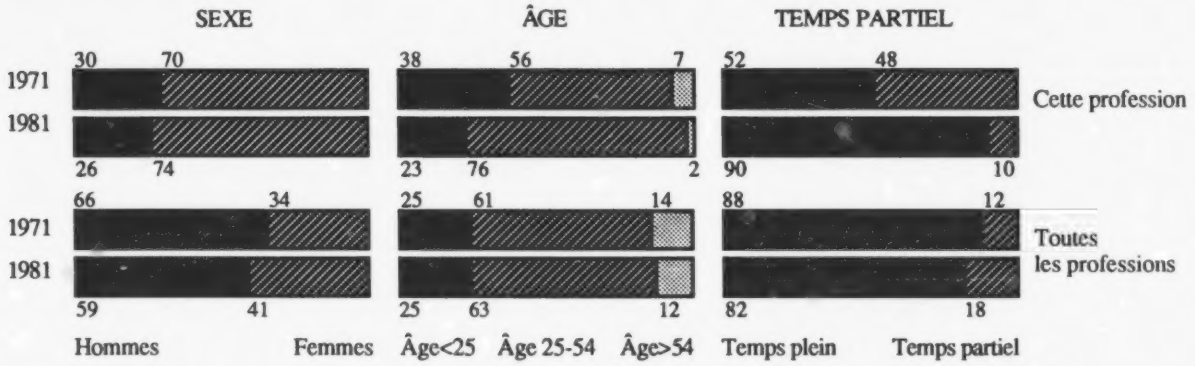

Principaux secteurs d'emploi - 1981 (%)

Trans+entr+comm (87)	Ind des services (9)	Administration publique (2)
- Transport aérien (85)	- Héberg+restauration (4)	- Adm fédérale (1)
	- Divert+loisirs (2)	

Répartition géographique de l'emploi - 1981 (%)

Terre-Neuve	0.4	Ontario	35.4
Île-du-Prince-Édouard	0.1	Manitoba	4.5
Nouvelle-Écosse	2.4	Saskatchewan	0.4
Nouveau-Brunswick	0.3	Alberta	8.6
Québec	24.7	Colombie-Britannique	23.0

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	9	23.1
- Université (1981-86)	0	0.0
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	30	76.9

Préposés aux voyages et travailleurs connexes non spécialisés dans les aliments et boissons 6145

Cadre de travail

Ce groupe de professions inclut toutes les catégories d'hôtesses et de maîtres d'hôtel qui travaillent dans l'industrie touristique qui veillent au confort, à la sécurité et au divertissement des passagers et des clients des hôtels. Dans la majorité des cas, il s'agit d'agents de bord. Le travail est rarement monotone. Il consiste notamment à obtenir des renseignements détaillés sur les prévisions météorologiques, à satisfaire aux besoins spéciaux de certains passagers (par exemple, les personnes âgées et les enfants), à passer en revue les règles de sécurité ainsi qu'à assurer le service des aliments et boissons. Quoi qu'ils bénéficient de bonnes conditions de travail il est à remarquer cependant qu'ils doivent parfois travailler dans un espace exigu, que leurs heures de travail sont irrégulières et que la durée moyenne d'une semaine de travail peut facilement dépasser les 40 heures.

Études et compétences

Les employeurs acceptent à la rigueur des candidats ayant une 12e année, mais ils accordent la préférence à ceux qui ont fait des études postsecondaires et qui ont plusieurs années d'expérience. Plusieurs collèges communautaires offrent un cours à l'intention des agents de bord, mais la formation a habituellement lieu en cours d'emploi. Les grandes compagnies aériennes offrent des cours de formation qui durent de cinq à huit semaines et où les candidats apprennent notamment les règles de sécurité, le service personnalisé aux passagers, les premiers soins et l'art de bien paraître. Au terme de la formation, l'agent de bord peut être mis en attente, ce qui signifie qu'il doit être prêt à s'envoler n'importe quand pour n'importe quelle destination.

Après un minimum d'une année de service, l'agent de bord peut être promu à un poste de commissaire de bord en réussissant un cours d'une durée d'un mois. Un agent de bord ayant de l'ambition peut songer à devenir un jour directeur du service des vols. Il faut savoir faire preuve de patience et de courtoisie et être en mesure d'établir de bons rapports avec les gens. En outre, il faut savoir s'exprimer aisément dans plus d'une langue (surtout en anglais), être en excellente santé et avoir une belle apparence.

Sources de la main-d'oeuvre

Les sources de main-d'oeuvre dans cette profession viennent en majeure partie de personnes qui réintègrent la population active ou qui sortent des établissements d'enseignement secondaire.

Les membres de cette profession sont surtout des femmes. La majorité des agents de bord se trouvent en Ontario (35 %), au Québec (25 %) et en Colombie-Britannique (23 %). C'est dans cette dernière province qu'on enregistre la plus forte concentration d'agents de bord par rapport à l'ensemble de la population. Le pourcentage d'agents de bord âgés de moins de 25 ans a chuté de façon marquée depuis 1971, ce qui signifie que les nouveaux effectifs sont fournis plus souvent que par le passé de personnes qui sortent des établissements d'enseignement postsecondaire ou qui réintègrent la population active. Dans la majorité des cas, c'est entre 25 et 29 ans qu'on devient agent de bord, et c'est entre 35 et 39 ans qu'on quitte la profession. La durée moyenne d'une carrière (10 ans) est donc relativement courte.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Ce groupe de professions a enregistré un taux de croissance modéré au cours des années 1970, mais il a été touché par des pertes d'emplois au moment de la récession du début des années 1980. On prévoit que d'ici 1995, la croissance de l'emploi sera pratiquement nulle. Presque tous les débouchés seront le fait de remplacements. Au cours de la période à l'étude, on devrait embaucher quelque 3 100 personnes de plus pour remplacer celles qui quittent la profession pour diverses raisons (retraite, décès, émigration ou retour aux études).

Depuis 1981, la situation du marché du travail est restée à peu près la même chez les hôtesses et les maîtres d'hôtel que dans l'ensemble du marché du travail. Les perspectives d'emploi pourraient s'améliorer par suite de la déréglementation du secteur des transports. Les progrès technologiques qui concernent expressément cette profession sont peu nombreux et n'ont pas eu de répercussions sur l'emploi. Certaines fluctuations saisonnières, notamment au cours des mois d'été, occasionnent une plus forte hausse de l'emploi. Il en est de même quant aux fluctuations du marché.

Salaires[1]

Les échelles salariales dans ce groupe de professions varient très peu et sont fonction de l'expérience ainsi que des tâches de supervision que comporte le poste. Le salaire d'un agent de bord se situe entre 1 014 $ et 2 222 $ par mois et peut atteindre 2 815 $ par mois en moyenne pour un directeur du service des vols.

1. Association du personnel navigant des lignes aériennes canadiennes, juin 1986.

Concierges, employés des services domestiques et du nettoyage 6191

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	213 000	238 500	276 100	3.0	2.3	1.5
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	31 000	12.6	11.1
Débouchés dus à l'érosion	148 100	60.4	49.2
Débouchés totaux	179 100	73.0	60.3

1971 et 1981 (%)

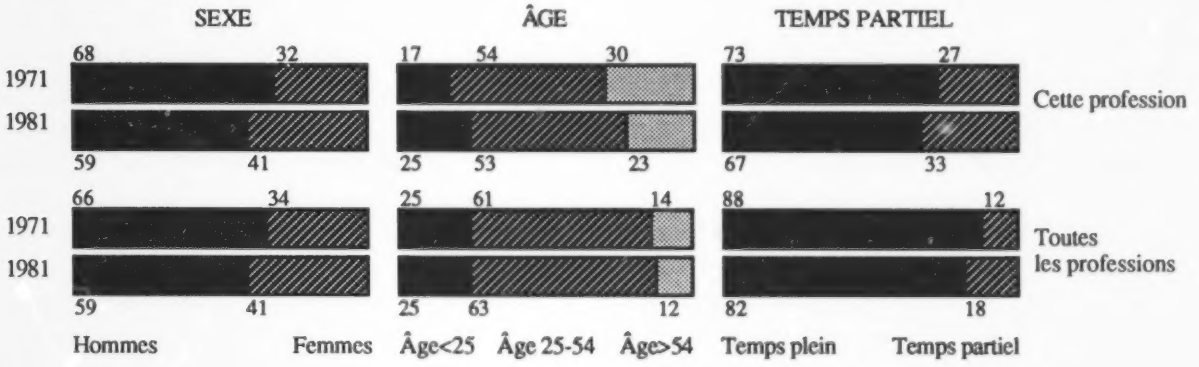

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind des services (67)
- Éducation (21)
- Autres services (19)
- Hôpitaux (12)

Ind manufacturières (10)
- Aliments et boissons (2)

Administration publique (6)
- Adm munic + autres (3)
- Adm fédérale (2)
- Adm provinciale (2)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1.8	Ontario	38.1
Île-du-Prince-Édouard	0.4	Manitoba	4.6
Nouvelle-Écosse	3.1	Saskatchewan	3.9
Nouveau-Brunswick	2.5	Alberta	9.5
Québec	24.1	Colombie-Britannique	11.5

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	134	22.4
- Université (1981-86)	80	13.4
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	385	64.3

Concierges, employés des services domestiques et du nettoyage 6191

Cadre de travail

Dans ce groupe professionnel, on trouve aussi les titres de préposés à l'entretien du bâtiment, d'employés des services d'hygiène, de surintendants et de nettoyeurs de planchers. Un concierge est chargé d'assurer l'entretien d'un bâtiment donné, de répondre aux situations d'urgence, d'assurer l'entretien préventif, d'entretenir les terrains et d'assurer l'entretien courant, de faire le contrôle des stocks et éventuellement d'exercer certaines fonctions administratives, par exemple percevoir les loyers et s'occuper des dispositions de location. Cela peut aussi inclure des fonctions d'embauche et de formation d'employés à contrat pour assurer certains services précis. Les membres de ce groupe professionnel doivent normalement être en disponibilité à toute heure de la journée. Ils doivent constamment traiter avec d'autres personnes et respecter les règles fondamentales de santé, de sécurité et d'hygiène.

Études et compétences

Il n'y a pas d'exigences scolaires particulières pour ce domaine d'emploi, bien qu'on préfère généralement des candidats ayant complété deux ans d'études secondaires. La plupart des personnes reçoivent leur formation en cours d'emploi, sous la direction d'un travailleur expérimenté, formation qui s'étend ordinairement sur au moins un mois, bien que cela dépende du genre de poste. Les écoles de métiers assurent aussi une formation dans ce domaine. Vu la diversité des tâches des concierges, certaines connaissances en électricité, en plomberie, en menuiserie et dans d'autres aspects techniques sont un atout.

Sources de la main-d'oeuvre

Le secteur des ménages et le système scolaire (principalement les écoles secondaires) sont les principales sources de main-d'oeuvre pour ce groupe professionnel. Le personnel militaire, les immigrants et les personnes venant d'autres professions ne complètent que marginalement la main-d'oeuvre pour cette catégorie. Parmi ceux qui viennent à cette profession du système scolaire, la plus forte proportion (plus de 60 %) sont des diplômés d'écoles professionnelles ou de métiers.

En 1981, l'âge moyen des membres de ce groupe professionnel était de 40 ans, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne enregistrée 10 ans auparavant. La proportion des travailleurs âgés de 55 ans et plus était de près de 23 %, ce qui est sensiblement supérieur à la moyenne pour l'ensemble de la population active et laisse supposer qu'un nombre relativement élevé de ces travailleurs se retireront de la population active dans l'avenir. Selon les statistiques disponibles, la plupart des personnes entrent dans ce groupe professionnel avant l'âge de 24 ans, bien qu'on trouve des nombres importants de travailleurs débutants dans chaque groupe d'âge jusqu'au début de la soixantaine, âge auquel les travailleurs commencent à se retirer. Les hommes (59 %) sont plus nombreux dans ce groupe professionnel.

Situation du marché et perspectives d'emploi

La croissance de l'emploi dans ce groupe professionnel était légèrement inférieure à la moyenne dans les années 1970, mais elle s'est depuis accélérée et progressera à un rythme égal à la moyenne pour toutes les professions. La plupart des travailleurs seront embauchés pour remplacer ceux qui prennent leur retraite ou décèdent.

L'état du marché pour les concierges s'est amélioré en 1986 par rapport aux années précédentes et il est à peu près identique à celui qui existait avant la récession de 1981-1982. L'état du marché du travail est à peu près le même pour les concierges que pour les autres groupes professionnels. Au cours des huit prochaines années, il faudra environ 179 100 concierges pour pourvoir aux nouveaux postes et remplacer les travailleurs qui quittent les emplois existants.

L'emploi, dans ce groupe professionnel, est plutôt concentré dans les secteurs de l'enseignement, des hôpitaux et des services divers du secteur des services, mais il existe aussi dans les secteurs de la fabrication et de l'administration publique de même que dans d'autres secteurs industriels. Cela veut dire que l'emploi des concierges pourrait réagir aux fluctuations du climat général des affaires. Le nombre d'emplois à temps partiel est un peu plus élevé que pour toutes les professions. On ne dénote pas de tendances saisonnières en ce qui concerne l'emploi dans ce domaine. Les progrès technologiques ont en général facilité la tâche des concierges, mais cela n'a pas eu de répercussions sur l'emploi comme tel.

Salaires

Les échelles des salaires pour ce groupe professionnel varient selon la taille du bâtiment, et les fonctions de surveillance exercées par le titulaire du poste. Les barèmes de traitement vont généralement d'un salaire minimum de 13 $ l'heure, et il n'est pas rare que les préposés à l'entretien d'un édifice à logements se voient offrir un appartement exempt de loyer à même leur rémunération.

Les résultats de l'Enquête nationale sur les diplômés révèlent que les diplômés de 1982 exerçant cette profession depuis deux ans touchaient en moyenne, en 1984, 12 000 $ à 15 000 $ par année.[1]

1. Enquête sur les salaires de Travail Canada, 1985.

Éleveurs 7113
Exploitants de cultures de plein champ 7115
Exploitants agricoles 7119

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	262 100	243 600	251 400	−0,3	−1,5	0,6
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	12 500	5,2	11,1
Débouchés dus à l'érosion	199 000	83,3	49,2
Débouchés totaux	211 600	88,5	60,3

1971 et 1981 (%)

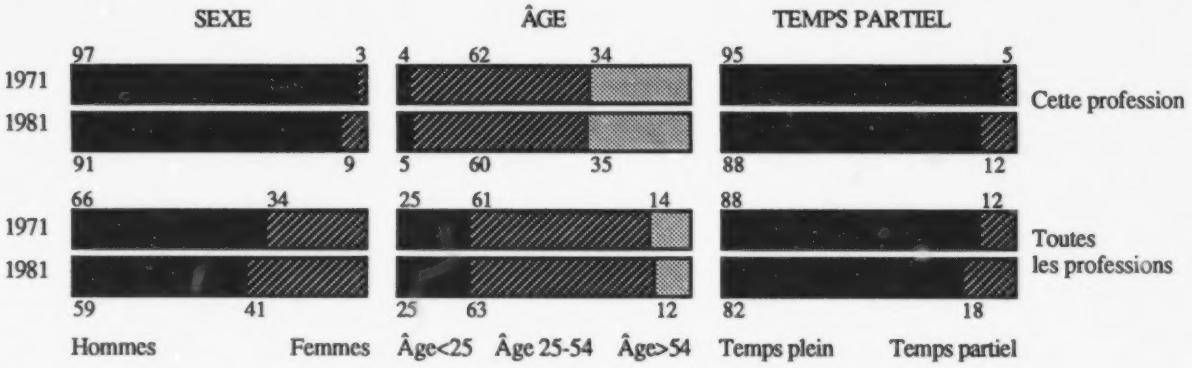

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Industries agricoles (100)
- Agriculture, autres (100)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	0,1	Ontario	25,0
Île-du-Prince-Édouard	1,0	Manitoba	10,2
Nouvelle-Écosse	1,1	Saskatchewan	24,7
Nouveau-Brunswick	1,0	Alberta	19,1
Québec	13,7	Colombie-Britannique	4,1

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	73	26,9
- Université (1981-86)	86	31,7
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	112	41,3

Éleveurs 7113
Exploitants de cultures de plein champ 7115
Exploitants agricoles 7119

Cadre de travail

Un grand nombre d'agriculteurs se spécialisent en fonction des cultures qu'ils produisent ou du bétail qu'ils élèvent. Il y a donc parmi les exploitants de cultures en plein champ, les cultivateurs de céréales, les cultivateurs de fruits, les cultivateurs de tabac et les maraîchers. De même, les éleveurs, se spécialisent dans l'élevage de bovins, de vaches laitières, de porcins, de moutons et d'ovins. Cependant, beaucoup d'agriculteurs exploitent des entreprises mixtes dans lesquelles aucune activité particulière ne prédomine.

L'élevage est un travail fatigant et sans relâche. Bien que la mécanisation ait allégé quelque peu le fardeau du travail manuel, l'éleveur doit toujours être là pour s'assurer que les machines fonctionnent bien, que les animaux sont bien soignés, que les stalles et les enclos sont nettoyés et que la santé des animaux est contrôlée. À mesure que l'élevage devient plus scientifique, l'exploitant doit se tenir au courant de l'évolution de la technologie agricole s'il veut maintenir la rentabilité de son entreprise.

La charge de travail de l'exploitant de cultures en plein champ est beaucoup plus saisonnière. Celui-ci doit être prêt à travailler de longues heures pendant les saisons des semences et des récoltes, mais le volume de travail est moins lourd pendant les autres saisons.

Études et compétences

Aucun niveau d'instruction particulier n'est requis pour exercer ces professions. Il est sûrement avantageux de posséder une certaine expérience du travail agricole et de posséder une bonne connaissance des techniques agricoles, de la zoologie et de la gestion des affaires. Par suite de la mécanisation croissante de l'agriculture, les exploitants doivent de plus en plus maîtriser le fonctionnement et l'entretien des machines agricoles.

Sources de la main-d'oeuvre

Les débutants dans ces professions sont principalement des personnes qui se joignent à la population active pour la première fois ou qui la réintègrent et des diplômés du secondaire. Les autres sources de main-d'oeuvre sont notamment les diplômés du post-secondaire et les immigrants. De plus, les données préliminaires montrent que le nombre de personnes qui abandonnent une autre profession pour se faire agriculteurs dépasse le nombre d'agriculteurs qui passent à d'autres professions.

L'âge moyen des agriculteurs est 38 ans et la composition par âge du groupe n'a pas changé beaucoup depuis 1971. En général, une carrière dure environ 30 ans et l'agriculteur commence normalement sa carrière entre 25 et 29 ans.

La plupart des agriculteurs habitent l'Ontario, la Saskatchewan ou l'Alberta. Le nombre d'hommes prédominent dans cette profession.

Situation du marché et perspectives d'emploi

La tendance à long terme vers l'extension des fermes et la réduction de leur nombre s'est traduite par une diminution du nombre d'agriculteurs au cours des années 1970. Le niveau actuel de l'emploi devrait avoir atteint un seuil temporaire du moins et, selon les prévisions, le nombre d'exploitants agricoles devrait augmenter au cours des huits années à venir. Bien qu'environ 12 500 nouveaux emplois soient prévus durant cette période, la croissance sera nettement inférieure à la moyenne dans l'ensemble des professions. Presque tous les nouveaux débouchés seront créés à mesure que les agriculteurs prendront leur retraite ou quitteront la population active pour un autre motif.

En général, les revenus agricoles sont plus touchés par les conditions environnementales (le climat, l'érosion des sols, etc.) que par la conjoncture économique. Diverses productions agricoles (par exemple, les volailles, les oeufs, les produits laitiers) sont réglementées, ce qui réduit l'extension potentielle des entreprises, mais garantit un revenu stable protégé.

Ouvriers pépiniéristes et travailleurs assimilés 7195

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	60 600	64 300	72 300	4.7	1.2	1.3
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	7 200	11.1	11.1
Débouchés dus à l'érosion	30 000	46.1	49.2
Débouchés totaux	37 200	57.2	60.3

1971 et 1981 (%)

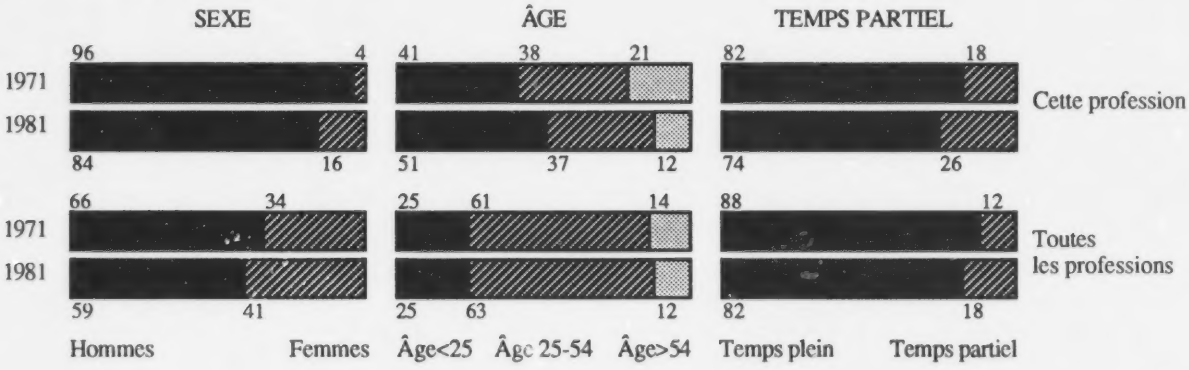

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind des services (26)
- Divert + loisirs (10)
- Services privés (5)
- Éducation (4)

Ind de la construction (26)
- Construction (26)

Administration publique (24)
- Adm munic + autres (17)
- Adm provinciale (5)
- Adm fédérale (3)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	0.9	Ontario	41.5
Île-du-Prince-Édouard	0.6	Manitoba	4.5
Nouvelle-Écosse	3.2	Saskatchewan	3.9
Nouveau-Brunswick	2.1	Alberta	11.2
Québec	17.6	Colombie-Britannique	14.5

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	226	27.8
- Université (1981-86)	202	24.8
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	386	47.4

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Association canadienne de la construction
2e étage
85 rue Albert
Ottawa, Ontario K1P 6A4
(613) 236-9455

Ouvriers pépiniéristes et travailleurs assimilés 7195

Cadre de travail

Ce groupe englobe les entrepreneurs de parcours de terrains de golf, les jardiniers-paysagistes, les floriculteurs et les employés chargés de l'entretien du terrain, en plus des pépiniéristes. Ceux-ci plantent, cultivent et récoltent des arbres, des arbrisseaux, des plantes ornementales et des fleurs dans des serres, des pépinières et des champs. Leurs fonctions consistent à préparer le sol, à repiquer les plants, à faire des greffes, à arroser par nébulisation ainsi qu'à émonder les plants, les arbres et les arbrisseaux. Lorsque les plants sont prêts à être expédiés, ils enveloppent les racines et la motte de terre dans du papier plastique et du jute, pour éviter les dommages durant le transport.

Le travail est en grande partie manuel et le pépiniériste doit souvent se pencher, s'agenouiller et soulever des objets. Ils travaille principalement dans des milieux où les conditions sont contrôlées, mais il doit manipuler de l'eau, des fertilisants chimiques, de la terre et des plants. Durant les mois chauds de l'année, le pépiniériste travaille aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur. Parfois, il peut être appelé à travailler avec le public, pour renseigner, conseiller et aider les clients dans le choix et l'achat des produits.

Études et compétences

Bien qu'il n'existe aucune exigence scolaire particulière pour devenir pépiniériste, il est conseillé d'avoir terminé le cours secondaire, mais il est préférable d'avoir terminé un cours en paysagisme et en horticulture dans un collège communautaire ou un cégep ou d'avoir suivi un programme d'apprentissage. Toute expérience antérieure dans le domaine agricole ou horticole est considérée comme un atout.

Source de la main-d'oeuvre

Les nouveaux venus viennent principalement du cours secondaire et les autres, des cours de formation postsecondaire, du secteur de l'économie domestique et de l'immigration.

La majorité des pépiniéristes, des hommes surtout, travaillent en Ontario et au Québec. Le nombre de femmes pépiniéristes est à la hausse depuis 1971.

De 1971 à 1981, l'âge moyen des employés de ce groupe est passé de 36 ans en 1971 à 31 ans en 1981, cette baisse étant attribuable à l'augmentation du nombre de pépiniéristes âgés de moins de 25 ans et à la diminution du nombre d'employés âgés de 54 ans et plus. Les pépiniéristes s'engagent dans cette carrière entre l'âge de 20 et 24 ans mais très peu continuent d'y travailler après l'âge de 60 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Selon les perspectives d'emploi pour les pépiniéristes, le taux de croissance devrait se situer près de la moyenne durant la période visée. Ces prévisions sont fondées sur le taux de croissance prévu dans les secteurs de la construction, de l'administration publique, de l'agriculture et sur l'intérêt manifesté par les propriétaires de logements et d'entreprises pour les plantes d'intérieur et l'aménagement paysager. Ce taux de croissance modéré diffère de celui enregistré au cours des années 1970, période durant laquelle il était supérieur à la moyenne. Au cours des huit prochaines années, quelque 7 200 nouveaux emplois devraient être créés.

Bon nombre d'emplois de pépiniériste et de paysagistes sont à temps partiel (25 % en 1981). Ils sont également très saisonniers, leur nombre étant le plus élevé durant les mois chauds. Seuls les employés affectés à l'aménagement paysager des nouveaux chantiers de construction résidentielle sont sensibles aux fluctuations économiques du secteur de la construction. L'emploi dans ce groupe professionnel a été très peu touché par les changements technologiques.

Salaires

Selon le ministère du Travail du Canada, le salaire horaire des pépiniéristes en 1985 se situait entre 5,50 $ et 8,60 $, le taux horaire moyen s'établissant à 7,36 $. Dans le cas des paysagistes, le salaire variait de 5,62 $ à 11,83 $, le taux horaire moyen étant de 8,13 $.

Capitaines et officiers de bateaux de pêche 7311

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	2 700	2 800	3 400	3.7	0.8	2.5
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	600	21.6	11.1
Débouchés dus à l'érosion	1 300	45.4	49.2
Débouchés totaux	1 900	67.0	60.3

1971 et 1981 (%)

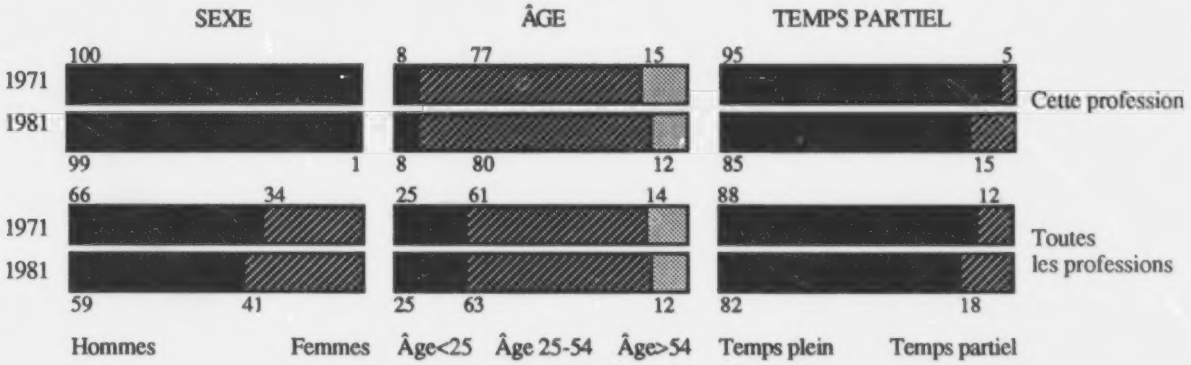

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Industrie de la pêche (75)	Ind manufacturières (24)
- Pêche (75)	- Aliments et boissons (24)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	17.3	Ontario	3.3
Île-du-Prince-Édouard	8.1	Manitoba	0.4
Nouvelle-Écosse	31.5	Saskatchewan	0.2
Nouveau-Brunswick	12.6	Alberta	0.4
Québec	4.5	Colombie-Britannique	21.5

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	0	0.0
- Université (1981-86)	3	100.0
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0.0

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Conseil canadien des pêches
suite 505
77 rue Metcalfe
Ottawa, Ontario K1P 5L6
(613) 238-7751

Capitaines et officiers de bateaux de pêche 7311

Cadre de travail

Les capitaines, les maîtres d'équipage et les seconds ont pour fonctions de commander des bateaux de pêche et leurs équipages ainsi que de coordonner le travail des pêcheurs chargés de la transformation du poisson et des autres produits de la mer. En outre, ils doivent veiller à l'entretien des bateaux et du matériel. Ils travaillent à l'extérieur, à la merci des éléments. Ce travail exige de l'endurance car les heures de travail sont bien souvent longues et irrégulières.

Études et compétences

Les candidats à ce genre d'emploi doivent avoir au moins une 10e année de scolarité et être âgés d'au moins 19 ans. Ils doivent détenir un certificat d'autorisation, qui est fonction du genre de bateau de pêche et des eaux sur lesquelles ils naviguent, et qu'ils peuvent obtenir après avoir accumulé de cinq à huit années d'expérience en cours d'emploi. Il est recommandé d'avoir suivi dans un collège communautaire ou une école de pêcheries un programme sur les techniques et la technologie de la pêche. Il est essentiel de savoir utiliser un compas ainsi que des cartes et tableaux de navigation.

Sources de la main-d'oeuvre

Les nouveaux effectifs de cette profession sont surtout formés de personnes qui ont réintégré la population active ou qui ont changé de profession. Les immigrants et les diplômés des établissements d'enseignement secondaire et postsecondaire forment les deux autres éléments de main-d'oeuvre.

La majorité des officiers de bateaux de pêche sont des hommes. La plus grande partie travaillent en Nouvelle-Écosse, en Colombie-Britannique et à Terre-Neuve. L'âge moyen (40 ans) ainsi que la répartition dans les divers groupes d'âge sont restés relativement stables depuis 1971. La durée moyenne d'une carrière est de 25 ans, et l'âge habituel de début d'une carrière se situe entre 30 ans et 34 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Compte tenu des perspectives dans le secteur de la pêche et le secteur manufacturier, l'emploi devrait croître à un taux supérieur à la moyenne au cours des huit prochaines années, améliorant ainsi la tendance des années 1970 et du début des années 1980 où la croissance de l'emploi était à peu près moyenne.

Jusqu'en 1986, la situation du marché du travail pour les membres de ce groupe de professions a été propice comparativement aux autres professions bien que la récession de 1981-1982 a entraîné un ralentissement de la croissance de l'emploi. D'ici 1995, il faudra embaucher environ 1 900 personnes dans ces professions pour combler les nouveaux postes et remplacer les personnes qui mourront, prendront leur retraite, quitteront la population active ou retourneront au foyer ou aux études. Ce groupe de professions est très touché par les fluctuations du marché. Le prix du poisson, la réglementation de l'offre, les droits de pêche territoriaux, les quotas et la valeur du dollar canadien exercent un effet marqué sur les possibilités d'emploi. La tendance actuelle, mais lente, vers l'utilisation de chalutiers de type usine, dotés d'appareils de congélation pour la pêche en haute mer, pourrait également limiter les possibilités d'emploi pour les capitaines et officiers de bateaux de pêche. L'emploi dans ces professions présente un caractère saisonnier, la pêche se faisant surtout au printemps et en été.

Salaires

Dans la version de 1985 de la publication de Travail Canada intitulée *Salaires et conditions de travail au Canada*, on trouve des données sur la rémunération des diverses catégories de travailleurs qui oeuvrent dans l'industrie du transport maritime. Le tableau qui suit en donne un aperçu :

Maître d'équipage	24 128 $
Premier officier - aide	35 360
Deuxième officier - aide	34 736
Ingénieur maritime (deuxième officier)	32 136
Troisième officier	23 452

Les données recueillies par le Bureau fédéral de recherches sur les traitements révèlent que le salaire annuel des officiers de bateaux de pêche se situait entre 38 704 $ et 50 089 $ en 1986.

Inspecteurs, classeurs et mesureurs de bois et travailleurs assimilés 7516

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	2 400	2 100	2 300	1.5	-2.1	0.4
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	100	3.7	11.1
Débouchés dus à l'érosion	1 300	60.2	49.2
Débouchés totaux	1 400	63.9	60.3

1971 et 1981 (%)

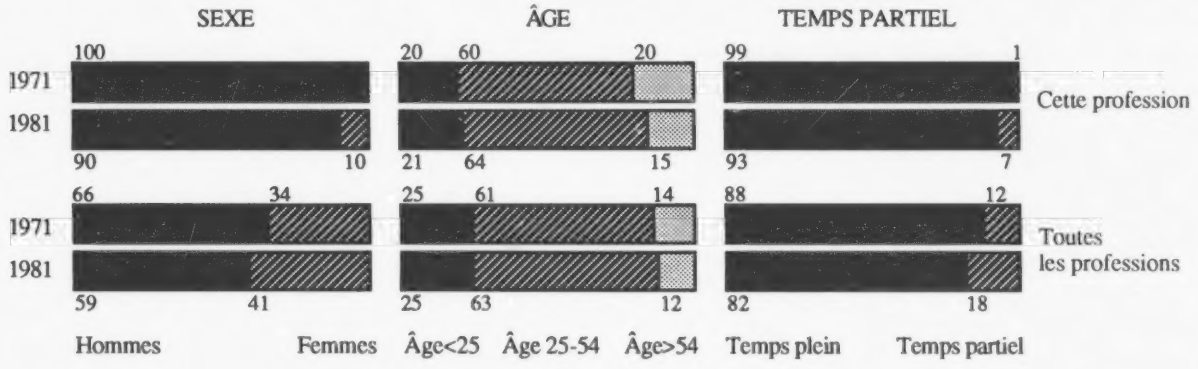

Principaux secteurs d'emploi - 1981 (%)

Exploit forestière (61)	Ind manufacturières (28)	Administration publique (6)
- Foresterie (61)	- Bois (17)	- Adm provinciale (5)
	- Pâtes et papiers (10)	

Répartition géographique de l'emploi - 1981 (%)

Terre-Neuve	1.0	Ontario	19.8
Île-du-Prince-Édouard	-	Manitoba	0.4
Nouvelle-Écosse	2.1	Saskatchewan	0.8
Nouveau-Brunswick	7.3	Alberta	1.2
Québec	22.5	Colombie-Britannique	43.8

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	16	72.7
- Université (1981-86)	6	27.3
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0.0

Inspecteurs, classeurs et mesureurs de bois et travailleurs assimilés 7516

Cadre de travail

Ce groupe de professions comprend les classeurs de billots, les mesureurs de bois et les mesureurs d'arbres. Ils s'occupent notamment d'évaluer des régions boisées pour estimer le rendement en bois, d'estimer la quantité de bois utilisable, de consigner des données et de tracer des cartes topographiques aux fins de la planification de la gestion. À l'occasion, ils classent le bois non coupé en vue de décider s'il servira à la fabrication de pâtes et papiers, si on en fera du bois de construction ou s'il sera transformé en contreplaqué. En général, les personnes qui exercent ces professions travaillent à l'extérieur dans la forêt et dans les camps de bûcherons. Leur travail suppose l'utilisation d'instruments de mesure et d'arpentage.

Études et compétences

Pour exercer un emploi dans cette profession, il faut habituellement avoir étudié la foresterie ou la technologie forestière dans un collège communautaire, un cégep ou une université. Une certaine expérience dans un domaine connexe constitue un atout. Les inspecteurs des opérations d'exploitation forestière doivent détenir un permis provincial pour exercer leur profession. Une période de formation pratique de plusieurs mois sous la supervision d'un inspecteur expérimenté constitue une exigence supplémentaire.

Sources de la main-d'oeuvre

Les établissements d'enseignement postsecondaire constituent une voie d'accès à cette profession. Les personnes qui réintègrent la population active ainsi que les immigrants contribuent également à accroître la main-d'oeuvre. On estime que le nombre de personnes qui arrivent dans cette profession après en avoir exercé une autre est légèrement supérieur au nombre de personnes qui font l'inverse. On peut en conclure que pour bon nombre de travailleurs, accèdent à cette profession après avoir occupé un poste lié à l'exploitation forestière.

Les femmes sont beaucoup moins nombreuses que les hommes bien que leur nombre s'accroît. La majorité des classeurs de billots travaillent en Colombie-Britannique, au Québec et en Ontario. Le nombre de classeurs n'est pas aussi nombreux au Nouveau-Brunswick qu'au Québec et en Ontario, mais c'est lui qui enregistre, après la Colombie-Britannique, la plus forte proportion par personne.

L'âge moyen (37 ans) et la répartition entre les différents groupes d'âge n'ont pas tellement changé depuis 1971. En moyenne, une carrière dure à peu près 30 ans, et elle débute vers l'âge de 20 à 24 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Compte tenu des perspectives dans le secteur de l'exploitation forestière et le secteur manufacturier, le taux de croissance de l'emploi dans ce groupe de professions devrait se situer en-deçà de la moyenne au cours des huit prochaines années. Cela est conforme à la tendance observée au cours des années 1970 et au début des années 1980, où la croissance de l'emploi a été plus faible que la moyenne.

Ces dernières années, l'état du marché du travail n'a pas été très propice comme en témoigne l'inexistence de postes vacants et le taux de prestataires de l'assurance-chômage de beaucoup supérieur à la moyenne pour l'ensemble des professions. D'ici 1995, il faudra embaucher environ 1 100 à 1 400 inspecteurs des opérations d'abattage, surtout pour remplacer des titulaires de postes existants.

Les professions de ce groupe reposent essentiellement sur la conjoncture économique générale et sur les exportations. L'emploi est très saisonnier: en effet, la plus grande partie du travail se fait au cours de l'été et de l'automne. En train de tomber en désuétude en raison de l'automatisation croissante des opérations de mesurage, certaines professions sont dépassées, plus particulièrement celle des aides-mesureurs.

Salaires

Dans ce groupe de professions, les salaires peuvent se situer entre 15 $ et 19 $ l'heure, selon les compétences et le genre d'emploi. Travail Canada signale qu'en 1985, le salaire horaire des mesureurs de billots qui travaillaient dans les scieries et les ateliers de rabotage se situait entre 7,58 $ et 15,87 $, le salaire moyen étant de 11,15 $ l'heure. Chez les mesureurs de bois, il se situait entre 8,84 $ et 17,48 $ l'heure, et le salaire moyen était de 14,55 $ l'heure.

Foreurs sur installation rotary et travailleurs assimilés 7711

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	7 600	6 700	8 100	10.9	-2.6	2.1
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	1 200	18.1	11.1
Débouchés dus à l'érosion	1 900	27.6	49.2
Débouchés totaux	3 100	45.7	60.3

1971 et 1981 (%)

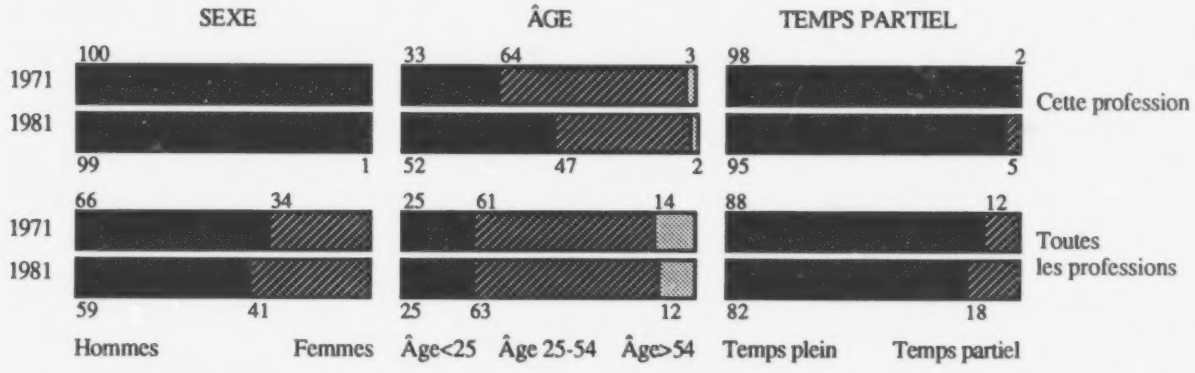

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Industries des mines (87)
- Services miniers (67)
- Pétrole + gaz nature (20)

Ind de la construction (6)
- Construction (6)

Ind des services (4)
- Serv aux entreprises (4)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1.2	Ontario	5.2
Île-du-Prince-Édouard	0.3	Manitoba	1.2
Nouvelle-Écosse	0.8	Saskatchewan	12.8
Nouveau-Brunswick	0.6	Alberta	71.8
Québec	0.6	Colombie-Britannique	5.6

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	7	17.1
- Université (1981-86)	14	34.1
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	20	48.8

Foreurs sur installation rotary et travailleurs assimilés 7711

Cadre de travail

Les foreurs de puits de pétrole, foreurs au sismographe, les arracheurs de tiges et les opérateurs d'installation de forage de service sont chargées de forer des puits à l'aide d'installation rotary pour rechercher ou extraire du pétrole et du gaz naturel. Ce type de travail nécessite le montage, l'installation et l'opération de foreuses, la descente et la montée de tubes de forage, de tarières et d'instruments, et l'inspection, l'évaluation et l'entretien des puits. Il exige de la résistance et de la vigilance car les conditions de travail sont difficiles et dangereuses. Les travaux se font souvent dans des endroits reculés.

Études et compétences

Pour accéder à cette profession, il faut au moins avoir terminé des études secondaires, mais un diplôme d'un collège communautaire ou d'un cégep en techniques de forage est un atout. De plus, on exige habituellement d'un candidat qu'il ait reçu une formation en cours d'emploi et occupé divers postes au sein d'une équipe de forage sur une période s'échelonnant entre cinq et 10 ans.

Sources de la main-d'oeuvre

Les personnes qui font l'objet de mobilité interprofessionnelle de même que les personnes qui réintègrent la population active sont les principales sources de main-d'oeuvre de cette catégorie professionnelle. Les immigrants et les diplômés du postsecondaire constituent d'autres sources de main-d'oeuvre de moindre importance toutefois.

Presque tous les foreurs sur installation rotary sont des hommes. De 1971 à 1981, l'âge moyen des membres de cette profession a chuté de 33 à 27 ans. Le nombre de foreurs sur installation rotary âgés de moins de 25 ans a augmenté tandis que le nombre de foreurs ayant entre 25 et 54 ans a diminué. Ces professionnels ont une carrière d'une durée moyenne de 15 à 20 ans, qu'ils commencent normalement alors qu'ils ont entre 21 et 25 ans. La plupart d'entre eux habitent en Alberta et en Saskatchewan.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Selon les prévisions, lesquelles sont basées sur la situation de l'emploi dans les secteurs des services connexes au secteur des mines et de la construction, l'emploi pour cette catégorie devrait enregistrer un taux de croissance supérieur à la moyenne pendant la période considérée. Cette situation est parallèle à celle de la période comprise entre 1971 et 1981, au cours de laquelle le taux d'emploi s'est accru plus rapidement que la moyenne. Cependant, ce taux de croissance a ralenti au début des années 1980, l'industrie du pétrole étant touchée par la récession de 1981-1982 et par la fluctuation du prix du pétrole.

Cette catégorie est l'une de celles pour lesquelles l'état du marché a été le moins propice. Cependant, cela va changer puisque l'amélioration de la situation de l'industrie accroîtera la demande de foreurs. Jusqu'en 1995, on devrait avoir besoin de près de 3 100 membres de cette catégorie pour combler de nouveaux postes ou des postes devenus vacants.

Cette catégorie professionnelle est très touchée par les variations du marché ainsi que par les fluctuations des prix du pétrole et des marchandises. Les progrès technologiques n'ont pas tellement de répercussions sur l'emploi. Cependant, ce dernier connaît des variations saisonnières marquées, l'été, l'automne et l'hiver étant plus favorables que le printemps. La plupart des postes de ce groupe sont à temps plein.

Salaires[1]

Tableau synoptique des tarifs horaires moyens des équipes, 1986

	Alberta	Colombie-Britannique	Saskatchewan	Manitoba	Nord du Canada
Foreur					
Tarif moyen	16.26 $	16.74 $	16.12 $	16.12 $	17.15 $
Aide-foreur-sondeur					
Tarif moyen	13.81	14.23	13.70	13.78	14.58
Manoeuvre					
Tarif moyen	9.80	10.13	9.85	10.00	10.31

1. Canadian Association of Oilwell Drill Contractors. Enquête de la CAODC. Calgary (Alberta), 1986.

Foreurs des roches et du sous-sol 7713

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	10 400	9 000	10 500	-0.3	-3.0	1.7
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	1 300	14.5	11.1
Débouchés dus à l'érosion	6 600	71.3	49.2
Débouchés totaux	7 900	85.8	60.3

1971 et 1981 (%)

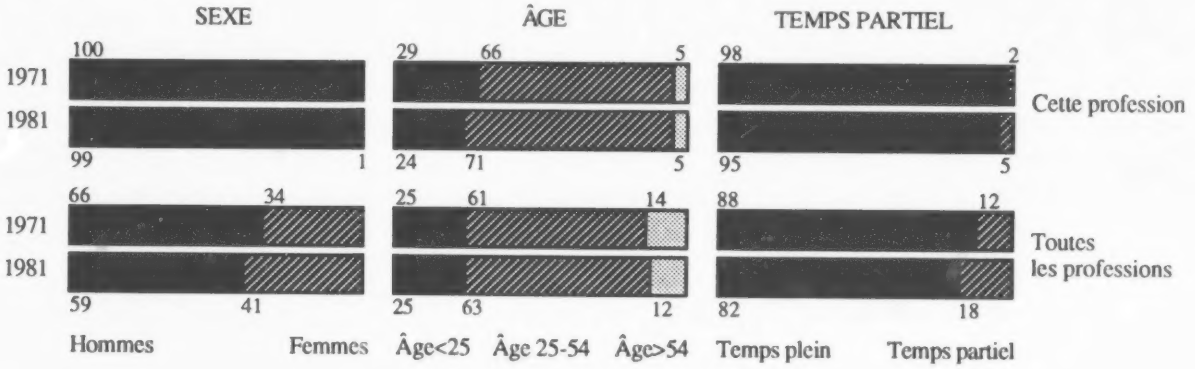

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Industries des mines (72)
- Mines de métaux (47)
- Services miniers (18)
- Mines non métallique (4)

Ind de la construction (20)
- Construction (20)

Ind manufacturières (3)
- Prod min non métal (1)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	2.9	Ontario	38.8
Île-du-Prince-Édouard	-	Manitoba	6.6
Nouvelle Écosse	2.2	Saskatchewan	2.8
Nouveau-Brunswick	2.7	Alberta	7.8
Québec	20.1	Colombie Britannique	15.0

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	0	0.0
- Université (1981-86)	7	15.2
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	39	84.8

Foreurs des roches et du sous-sol 7713

Cadre de travail

Ce groupe de professions comprend les ouvriers à la perforatrice à air comprimé, les foreurs de trous de mine, les ouvriers à la tarière et les foreurs de charbon. Ces professions comportent l'utilisation d'explosifs dans les carrières, dans les travaux de construction et dans les mines souterraines et à ciel ouvert; la conduite de foreuses; l'abattage et la fragmentation des roches ainsi que l'installation de conduites d'air et d'eau jusqu'au lieu de travail. Ce genre de travail exige beaucoup d'efforts physiques. Le travail s'effectue sous terre à des températures généralement agréables. Bien que les travailleurs soient exposés à l'humidité et aux mauvaises odeurs, les conditions sanitaires sont étroitement surveillées et les risques sont connus, admis et contrôlés.

Études et compétences

Il n'y a aucun niveau d'instruction minimum exigé pour obtenir de l'emploi dans ce professions, sauf qu'il faut être âgé d'au moins 18 ans. La plupart des personnes acquièrent les compétences nécessaires pour être foreur en prenant de l'expérience et en se formant en cours d'emploi sous la surveillance d'un foreur ou d'un mineur expérimenté. Une formation reconnue en forage et en technologie du forage peut raccourcir la période nécessaire de formation en cours d'emploi.

Sources de la main-d'oeuvre

Le réseau des écoles secondaires, les personnes qui désirent se réintégrer à la population active et celles qui changent d'emploi pour devenir foreurs sont les principales sources de candidats à ces professions. Les militaires et les immigrants sont d'autres sources de moindre importance.

Depuis 1971, la moyenne d'âge (33 ans) des personnes qui exercent ces professions demeure stable. Ces professions se composent presque exclusivement d'hommes qui travaillent surtout en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Pendant la période de projections, les perspectives d'emploi seront supérieures à la croissance moyenne compte tenu de la croissance prévue des secteurs des mines de métaux et de la construction. Cette situation est différente de celles des années 1970 et du début des années 1980 où l'emploi dans l'industrie canadienne des mines a subi une baisse importante attribuable aux fermetures de mines et aux mises à pied par suite de la détérioration du marché et de l'intensification de la concurrence à laquelle faisait face l'industrie canadienne.

Au cours des huit prochaines années, il faudra environ 7 900 personnes pour combler les nouveaux postes et remplacer les travailleurs qui décéderont, prendront leur retraite ou retourneront à la maison ou aux études.

Au cours des dernières années, les conditions du marché du travail de ce groupe de professions n'ont pas été favorables si on les compare à celles de la population active dans son ensemble. Le taux de chômage a été très supérieur à la moyenne. Cependant, selon les tendances de l'industrie, un certain rétablissement est en chemin dans l'industrie canadienne des mines, ce qui aura pour effet un accroissement des possibilités d'emploi pendant la période de projections.

Ce troupe de professions est modérément sensible aux fluctuations du marché. Les variations dans les prix des marchandises et dans les tendances de la consommation de métal peuvent influer sur les possibilités d'emploi. Ce genre de travail est très peu touché par les fluctuations saisonnières.

De nouvelles méthodes d'exploitation minière, l'élaboration et l'adoption de nouveaux appareils de forage, l'utilisation dans les mines de terminaux et d'outillage assisté par ordinateur et l'usage accru de l'informatique en général intensifieront la demande de travailleurs hautement spécialisés de ce groupe de professions.

Boutefeux et dynamiteurs 7715

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	2 100	1 800	2 100	1,7	−2,6	1,5
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	200	13,0	11,1
Débouchés dus à l'érosion	1 300	69,6	49,2
Débouchés totaux	1 500	82,5	60,3

1971 et 1981 (%)

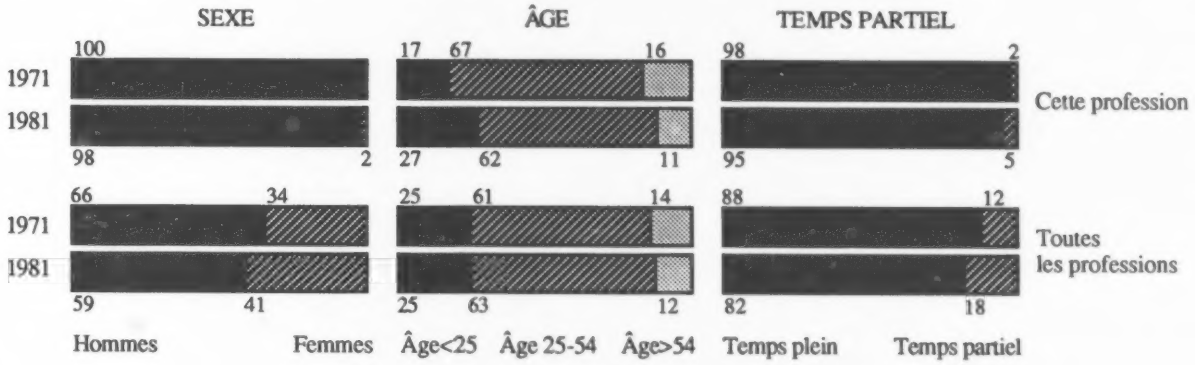

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Industries des mines (56)
- Mines de métaux (31)
- Mines non métallique (8)
- Services miniers (8)

Ind de la construction (26)
- Construction (26)

Exploit forestière (7)
- Foresterie (7)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	3,6	Ontario	18,6
Île-du-Prince-Édouard	–	Manitoba	5,2
Nouvelle-Écosse	5,4	Saskatchewan	2,3
Nouveau-Brunswick	3,4	Alberta	11,1
Québec	22,7	Colombie-Britannique	24,7

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
– Collège (1981-86)	0	0,0
– Université (1981-86)	0	0,0
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0,0

Boutefeux et dynamiteurs 7715

Cadre de travail

Cette catégorie professionnelle comprend les boutefeux de puits de pétrole, les dynamiteurs, les désancreurs et les boutefeux au sismographe qui sont chargés de faire détoner des explosifs pour démolir des structures sur des chantiers de construction ou pour rechercher du minerai, du pétrole et du gaz naturel. En général, ce type de travail a lieu à l'extérieur où l'exposition à la fumée et à des vapeurs nocives provenant d'explosifs sont inévitables. Néanmoins, l'utilisation adéquate d'équipement de sécurité limite les risques.

Études et compétences

Aucune condition préalable concernant la formation n'est requise pour faire partie de cette catégorie professionnelle, sauf qu'il faut être âgé d'au moins 18 ans. La plupart des membres de ce groupe acquièrent les compétences nécessaires par une formation en cours d'emploi et une expérience pratique. Une formation reconnue peut réduire la période requise de formation en cours d'emploi. Alors un diplôme d'études secondaires est un atout. Les dynamiteurs doivent connaître les mesures de sécurité appropriées lors de la manipulation d'explosifs et de l'utilisation de l'équipement requis. En plus de bien voir et entendre, d'être assez forts ainsi que d'avoir de la dextérité et une bonne coordination entre l'oeil, la main et le pied, les travailleurs de ce domaine doivent être stables émotivement, pouvoir travailler en équipe, démontrer de la persévérance et être doués d'un esprit d'initiative.

Sources de la main-d'oeuvre

Les principales sources de main-d'oeuvre de cette catégorie professionnelle sont les personnes qui changent d'emploi pour se joindre à ce groupe, celles qui réintègrent la population active et celles qui viennent de terminer un programme de formation reconnu. Les militaires et les immigrants s'ajoutent à cette source de main-d'oeuvre.

Les membres de cette catégorie sont en majorité des hommes, et la plupart de ceux-ci travaillent en Colombie-Britannique, au Québec et en Ontario, provinces où sont concentrés les secteurs des mines. De 1971 à 1981, l'âge moyen des membres de ce groupe professionnel est passé de 40 à 35 ans. La même période a vu une augmentation considérable des boutefeux et dynamiteurs de moins de 25 ans et une diminution correspondante du nombre de membres de cette catégorie ayant plus de 54 ans. En moyenne, les boutefeux et les dynamiteurs ont une carrière de 20 à 25 ans, qu'ils commencent lorsqu'ils ont entre 20 et 24 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Selon les prévisions, lesquelles sont basées sur la situation de l'emploi dans les secteurs des mines et de la construction, l'emploi pour cette catégorie devrait enregistrer un taux de croissance. Cette situation diffère des tendances des années 1970 et du début des années 1980, au cours desquelles le taux d'emploi s'est accru lentement ou a chuté. Jusqu'en 1995, le nombre total de possibilités d'emploi s'élèvera à environ 1 500, la plupart d'entre elles résultant de postes devenus vacants suite à des décès, à des retraites ou à des retours à la maison ou aux études.

Par rapport aux autres catégories, le groupe des boutefeux et des dynamiteurs est sensible aux variations touchant le secteur des mines. Depuis la récession de 1981-1982, la situation du marché n'a pas été favorables. Elle devrait toutefois s'améliorer, et les possibilités d'emploi devraient s'accroître. La plupart des occasions d'emploi sont offertes au printemps, en été et en automne, un ralentissement ayant lieu pendant les mois d'hiver.

Sur 20 emplois dans cette catégorie, 19 sont à temps plein. L'horaire de travail habituel est constitué de quarts effectués par rotation.

Salaires

En 1986, selon Emploi et Immigration Canada, les boutefeux et les dynamiteurs travaillant pour le secteur de la construction gagnaient un taux horaire variant entre 14.58 $ et 15.30 $.

Mouleurs, noyauteurs et couleurs de métaux 8137

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	8 600	7 100	8 100	0.8	−3.8	1.6
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	1 000	13.8	11.1
Débouchés dus à l'érosion	5 000	69.8	49.2
Débouchés totaux	6 000	83.6	60.3

1971 et 1981 (%)

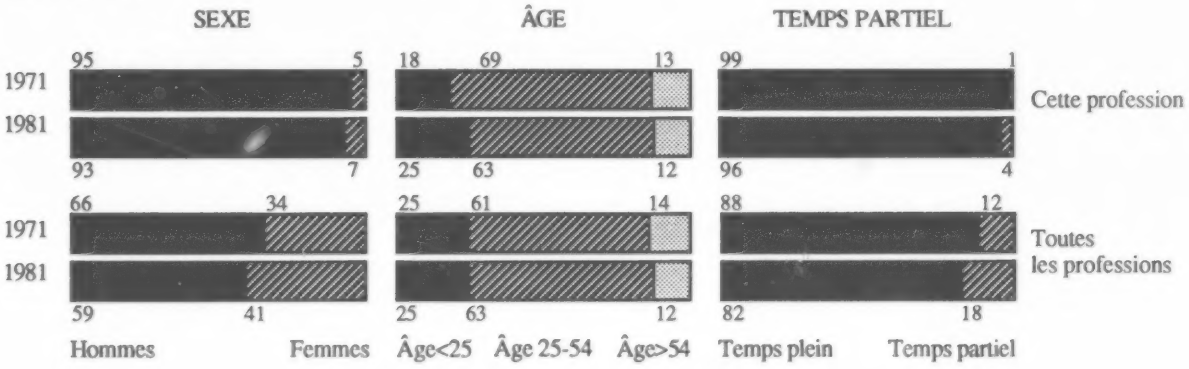

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind manufacturières (96)
- Métaux, transf prim (63)
- Fabr prod métal (15)
- Machinerie (6)

Industries des mines (1)
- Mines de métaux (1)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	0.2	Ontario	57.7
Île-du-Prince-Édouard	0.1	Manitoba	3.9
Nouvelle-Écosse	1.7	Saskatchewan	1.0
Nouveau-Brunswick	0.6	Alberta	3.1
Québec	25.8	Colombie-Britannique	6.0

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
– Collège (1981-86)	21	70.0
– Université (1981-86)	9	30.0
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0.0

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Métallurgistes unis d'Amérique – Bureau du Canada
7e étage
234 avenue Eglinton est
Toronto, Ontario M4P 1K7
(416) 487-1571

Syndicat canadien des métallurgistes
331 rue Major
Welland, Ontario L3B 3T7
(416) 732-3644

Mouleurs, noyauteurs et couleurs de métaux 8137

Cadre de travail

Ce groupe professionnel comprend les mouleurs à l'établi, les régleurs de machines à couler sous pression, les mouleurs de grosses pièces et les couleurs de métal. Avant de couler ou de mouler le métal, il faut d'abord construire un moule qui donnera au métal en fusion la forme désirée. Traditionnellement, un mouleur à la main construit un moule autour d'un modèle appelé « plaque », utilisant un mélange de sable spécialement traité, d'argile, d'eau et de divers produits chimiques. Le mouleur presse et comprime le mélange autour du modèle avec divers outils manuels. Toutefois, le processus de coulage du métal s'est considérablement compliqué et raffiné. Mentionnons entre autres les techniques de la cire perdue et de la mousse perdue qui permettent de produire des formes très complexes. La technologie morderne a également modifié la nature du travail, permettant la construction rapide et précise de moules au moyen de machines modernes commandées électroniquement.

De nos jours, les mouleurs travaillent dans des fonderies modernes, propres, bien éclairées et bien aérées. On exige habituellement le port de matériel de sécurité et de vêtements protecteurs dans l'atelier. L'évolution de la technologie force les mouleurs à savoir régler, utiliser et entretenir des machines modernes et à participer au processus d'inspection, en plus de maîtriser les techniques traditionnelles.

Études et compétences

En général, les mouleurs acquièrent et développent leurs techniques par l'expérience au travail. On exige normalement au moins une 10e année. Les travailleurs de ces professions aiment en général travailler avec les objets et la machinerie, tenir compte des détails et ils aiment voir le résultat matériel de leur travail. Les exigences physiques sont une force moyenne, la possibilité de rester debout assez longtemps et une bonne coordination de la main et de l'oeil.

Sources de la main-d'oeuvre

À part les diplômés du secondaire, les diplômés en génie industriel au niveau collégial constituent une autre source de main-d'oeuvre.

Les mouleurs peuvent être promus surveillants, inspecteurs de coulée ou chefs de groupe. Avec une formation un peu plus poussée et de l'expérience, les mouleurs les plus compétents peuvent devenir des directeurs ou des techniciens de laboratoire.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Les progrès technologiques ont empêché ce groupe professionnel de connaître une expansion rapide au cours des années 1970. L'automatisation a réduit les besoins en main-d'oeuvre. En second lieu, l'emploi de matériaux modernes signifie que les moules durent plus longtemps et doivent être remplacés moins souvent. Malgré les effets restrictifs de la technologie, la croissance des possibilités d'application du moulage signifiera une croissance supérieure à la moyenne pour les mouleurs au cours des huit prochaines années. La situation actuelle du marché est légèrement supérieure à la moyenne, car la croissance de l'offre de main-d'oeuvre n'a pas été tout à fait suffisante.

Le travail dans cette profession est presque toujours à temps plein et stable tout au long de l'année. Toutefois, l'emploi peut être quelque peu sensible à l'évolution de la conjoncture, particulièrement en ce qu'elle touche la fabrication de produits de métal.

Salaires

Les salaires des mouleurs et des modeleurs varient selon l'expérience, l'industrie et la complexité du processus de fabrication des moules. Le salaire horaire moyen des modeleurs mécaniciens était de 13.54 $ en 1985, tandis que les modeleurs sur bois gagnaient en moyenne 13.19 $ l'heure. Le salaire horaire moyen des mouleurs en sable était de 14.22 $. Selon l'Enquête nationale sur les diplômés, le salaire annuel moyen des diplômés des collèges communautaires et des cégeps de 1982 qui travaillaient dans ce secteur deux ans après l'obtention de leur diplôme, s'établissait en moyenne en 1984 à 20 500 $.

Ajusteurs-outilleurs 8311

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	12 400	12 100	14 100	2,3	−0,6	1,7
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	1 800	14,8	11,1
Débouchés dus à l'érosion	8 000	65,1	49,2
Débouchés totaux	9 800	80,0	60,3

1971 et 1981 (%)

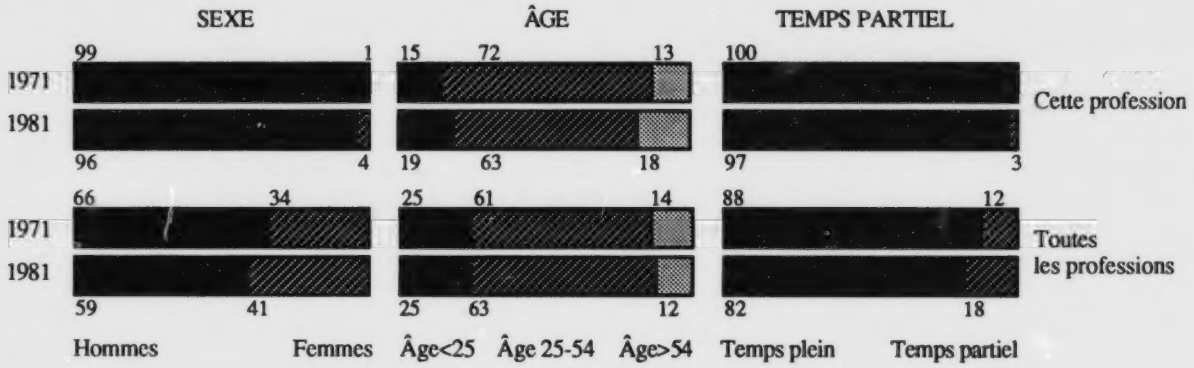

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind manufacturières (92)
- Fabr prod métal (42)
- Véhic autom + pièces (17)
- Machinerie (11)

Ind du commerce (3)
- Commerce de gros (3)

Ind des services (3)
- Autres services (2)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	0,1	Ontario	81,9
Île-du-Prince-Édouard	–	Manitoba	1,4
Nouvelle-Écosse	0,3	Saskatchewan	0,2
Nouveau-Brunswick	0,2	Alberta	1,7
Québec	11,3	Colombie-Britannique	2,9

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	33	22,8
- Université (1981-86)	19	13,1
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	93	64,1

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Canadian Tooling Manufacturing Association
B.P. 1931
London, Ontario N6A 5J4
(519) 471-7489

Ajusteurs-outilleurs 8311

Cadre de travail

L'ajusteur-outilleur confectionne et répare des outils tranchants, des matrices et des montages qui sont subséquemment utilisés pour couper, former ou transformer des matériaux, habituellement le métal. L'ajusteur-outilleur doit étudier les dessins industriels et les caractéristiques des outils à partir desquels il va calculer les dimensions et les tolérances requises, régler et conduire des machines utilisées pour travailler le métal, régler les machines-outils, en respectant les tolérances, appliquer des traitements thermiques, assembler et faire l'essai de l'outil ou de la matrice et s'assurer que le produit usiné est conforme aux spécifications. Dans plusieurs ateliers, l'ajusteur-outilleur peut être spécialisé dans l'une ou l'autre des activités précitées. Il doit de plus en plus utiliser des machines à contrôle numérique ou des machines commandées par ordinateur.

L'ajusteur-outilleur travaille à l'intérieur, dans un milieu où il est quelque peu exposé au bruit et à des dangers qui nécessitent l'utilisation d'équipement de sécurité. Il est appelé à soulever et à transporter des objets pouvant peser jusqu'à 22,7 kg, de même qu'à se tenir debout et à manipuler du matériel et des machines pendant de longues périodes. La semaine de travail de 40 heures est répartie habituellement sur 5 jours, et le travail par équipes peut être requis.

Études et compétences

Des programmes d'apprentissage pour ajusteur-outilleur sont offerts en Ontario, au Manitoba et en Colombie-Britannique. Le cours est de quatre ans (en Colombie-Britannique il est de cinq ans) et on exige une 10e année, bien que la plupart des employeurs exigent la 12e année. Il est possible d'accéder à ces postes par le biais d'une formation comme machiniste, et ensuite par l'acquisition d'une vaste expérience de l'ajustage mécanique et des cours de perfectionnement.

Source de la main-d'oeuvre

La plupart des personnes qui s'engagent dans cette profession après avoir suivi un cours reconnu, proviennent des écoles professionnelles ou encore des collèges communautaires et des cégeps et elles ont suivi des cours en machinisme ou sur les technologies primaires.

Les immigrants qui arrivent avec la ferme intention de s'engager dans cette profession et les autres possédant un permis de travail temporaire constituent une source importante d'employés.

Bien que les ajusteurs-outilleurs soient en majorité des hommes, la proportion de femmes s'est accrue au cours des dernières années.

S'il acquiert l'expérience requise et possède les aptitudes pertinentes, l'ajusteur-outilleur peut accéder à un poste de superviseur. Les chances d'avancement au-delà de ce niveau sont possibles si la personne s'inscrit à d'autres programmes de formation ou poursuit ses études.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Le fait que le taux de croissance des emplois d'ajusteur-outilleur ait été inférieur à la moyenne au cours des années 1970, confirme les pénuries de main-d'oeuvre fréquentes et persistantes dans ce domaine très spécialisé. En 1982 et en 1983, les ajusteurs-outilleurs ont été touchés par la récession économique qui a frappé le secteur de la fabrication, lequel constitue leur principal employeur. En temps normal, la situation du marché pour cette profession a tendance à être légèrement supérieure à la moyenne, comme c'est le cas présentement. Selon les prévisions qui ont été établies pour le secteur de la fabrication, l'emploi dans ce groupe professionnel devrait enregistrer un taux de croissance supérieur au taux prévu pour l'ensemble de la population active. Au cours des huit prochaines années, quelque 9 800 postes seront à combler, dont près de 1 800 résulteront de la création de nouveaux emplois et 8 000 seront des postes de remplacement.

Presque tous les ajusteurs-outilleurs travaillent dans le secteur de la fabrication, principalement dans la fabrication de produits métalliques. La majorité des emplois sont à temps plein et les ajusteurs-outilleurs peuvent s'attendre à un emploi stable durant toute l'année. Les plus gros employeurs sont l'Ontario (82 %), suivi du Québec (11 %).

Bien que les changements technologiques exigent de nouvelles compétences, l'utilisation de l'équipement informatisé n'a eu jusqu'à maintenant que des répercussions modérées sur l'emploi.

Salaires

Un ajusteur-outilleur spécialisé peut gagner entre 13 $ et 20 $ l'heure. Le salaire de départ des apprentis représente 60 % de ces tarifs, mais il augmente graduellement pendant la période de formation à mesure que l'employé devient plus compétent et expérimenté. En 1987, le tarif horaire à Vancouver a été fixé entre 16,39 $ et 18,62 $ pour les employés syndiqués, comparativement à une échelle de 10 $ à 16,50 $ pour les employés non syndiqués. En Ontario, les salaires horaires varient de 14,16 $ à 18, 10 $, selon les résultats d'une enquête effectuée par la Canadian Tooling Manufacturers' Association.

Machinistes et régleurs de machines-outils 8313

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	46 200	41 400	46 800	2,4	−2,1	1,3
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	4 600	10,8	11,1
Débouchés dus à l'érosion	23 100	54,8	49,2
Débouchés totaux	27 700	65,7	60,3

1971 et 1981 (%)

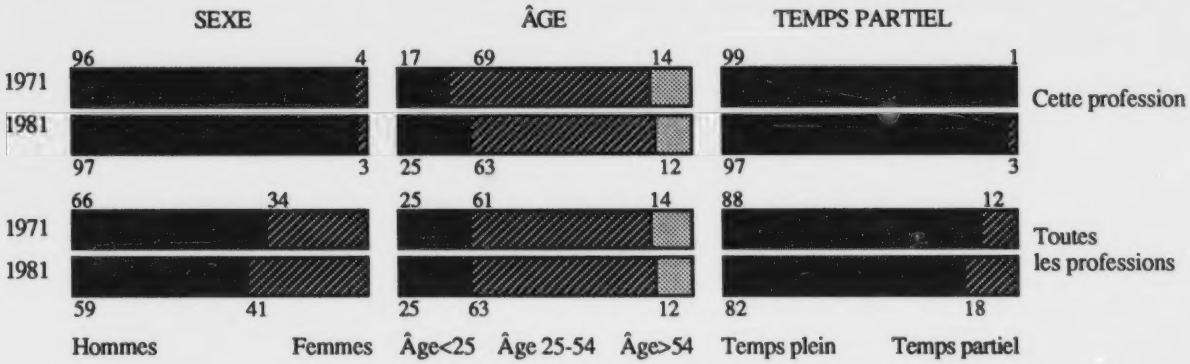

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind manufacturières (80)	Trans+entr+comm (7)	Ind du commerce (5)
- Fabr prod métal (27)	- Trans. ferroviaire (5)	- Commerce de gros (4)
- Machinerie (15)		
- Aéronefs+pièces (6)		

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	0,8	Ontario	46,4
Île-du-Prince-Édouard	0,1	Manitoba	4,5
Nouvelle-Écosse	1,7	Saskatchewan	1,3
Nouveau-Brunswick	1,7	Alberta	6,1
Québec	29,4	Colombie-Britannique	8,0

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	66	14,8
- Université (1981-86)	0	0,0
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	381	85,2

Machinistes et régleurs de machines-outils 8313

Cadre de travail

Ce groupe englobe les machinistes d'aéronefs, les confectionneurs de cames, les finisseurs et les régleurs d'engrenages, les régleurs-conducteurs d'aléseuses verticales, les régleurs-conducteurs de tours automatiques, les modeleurs et les conducteurs de perceuses radiales. Le travail du machiniste consiste à fabriquer ou à réparer des outils de métal, des machines ou des pièces de métal, en utilisant un outillage varié dont les perceuses, les fraiseuses et les découpeuses. Le machiniste doit pouvoir lire et comprendre les caractéristiques de pièces, calculer les dimensions et les tolérances, dessiner et marquer la pièce à usiner. Le machiniste général est un employé très qualifié qui utilise avec habileté une variété de machines. C'est un autre genre de machiniste qui se spécialise dans d'autres types de machines ou de matériaux particuliers.

Le machiniste travaille à l'intérieur, généralement dans des endroits bruyants, sales et potentiellement dangereux; il est souvent appelé à soulever et à transporter des objets, de même qu'à se tenir debout pendant de longues périodes. Une semaine normale de travail compte de 35 à 40 heures réparties sur 5 jours. Le travail par équipes n'est pas rare.

Études et compétences

Un programme d'apprentissage est obligatoire dans toutes les provinces sauf au Québec, où l'on devient habituellement machiniste après avoir suivi un cours de formation professionnelle en machinisme, offert dans le cadre des programmes d'éducation permanente. La période d'apprentissage est normalement de quatre ans. Au Nouveau-Brunswick, au Manitoba et en Alberta, les étudiants peuvent s'y inscrire après avoir terminé une neuvième année; dans toutes les autres provinces, les étudiants sont admis après une 10e année.

Source de la main-d'oeuvre

Une proportion importante de nouveaux emplois sont comblés par des immigrants venus au Canada spécialement pour devenir machiniste.

Entre 1971 et 1981, le nombre de femmes machinistes a diminué de 1 500 à 1 300, en dépit des efforts déployés pour encourager les femmes à choisir cette profession.

Chez les machinistes, on note une tendance modérée à quitter le travail avant l'âge normal de la retraite. De 1987 à 1995, il devrait y avoir beaucoup plus de débouchés résultant du remplacement des titulaires actuels que de la croissance de l'emploi en général.

Situation du marché et perspectives d'emploi

En 1982 et 1983, l'emploi dans la catégorie des machinistes et des régleurs de machines-outils a subi les contrecoups de la récession mais affiche, depuis, une croissance positive et on s'attend à ce que le taux de croissance futur soit à peu près égal au taux prévu pour l'ensemble du marché du travail. De 1987 à 1995, en moyenne 570 nouveaux emplois devraient être créés chaque année et quelque 3 000 personnes devraient être embauchées pour remplacer les titulaires actuels.

Presque tous les emplois de machinistes sont à temps plein et les trois quarts travaillent en Ontario et au Québec. Quatre machinistes sur cinq travaillent dans des industries de fabrication et le taux global d'emplois dans la catégorie des machinistes et des régleurs de machines-outils peut être touché par des changements dans l'économie, en particulier dans les industries de fabrication. Durant les périodes de croissance économique, des pénuries sporadiques de machinistes peuvent se produire.

L'utilisation de plus en plus répandue de machines commandées par système numérique et par microprocesseur a entraîné la modification des exigences s'appliquant aux machinistes, de telle sorte que ceux-ci doivent maintenant être capables de monter et de faire fonctionner ce type de machine. Ces innovations ont jusqu'à maintenant eu des répercussions modérées, bien que négatives, sur le nombre total d'emplois.

Salaires

En 1985, le salaire horaire des machinistes en général variait de 10 $ à 17,07 $ pour l'ensemble du pays, le taux horaire moyen s'élevant à 13,28 $. Dans le cas des régleurs-conducteurs de machines-outils d'entretien, le taux variait de 9,94 $ à 14,76 $, la moyenne étant de 12,22 $. Les résultats d'une enquête démontrent les tarifs horaires suivants pour les débutants en 1986.

Vancouver	12,76 - 19,72 $ (employés syndiqués)
Edmonton	13,80 - 16,20 $ (tous les employés)
Montréal	10,84 - 16,80 $ (tous les employés)

Selon l'Enquête nationale sur les diplômés, le salaire annuel moyen s'élevait à 18 200 $ en 1984 pour les diplômés des collèges communautaires et des cégeps de 1982 exerçant cette profession.

Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de l'usinage des métaux 8316

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	2 100	2 300	2 800	0,1	1,3	2,4
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	500	21,0	11,1
Débouchés dus à l'érosion	1 700	71,5	49,2
Débouchés totaux	2 100	92,5	60,3

1971 et 1981 (%)

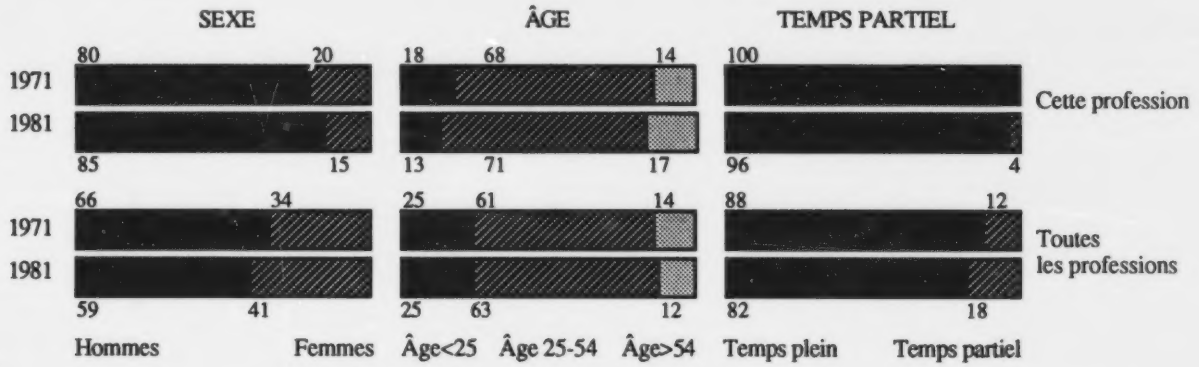

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind manufaacturières (95)	Ind du commerce (2)
- Véhic autom + pièces (45)	- Commerce de gros (1)
- Fabr prod métal (22)	
- Machinerie (13)	

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	0,5	Ontario	79,3
Île-du-Prince-Édouard	-	Manitoba	1,9
Nouvelle-Écosse	-	Saskatchewan	1,0
Nouveau-Brunswick	1,2	Alberta	1,7
Québec	13,3	Colombie-Britannique	1,4

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	0	0,0
- Université (1981-86)	4	100,0
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0,0

Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de l'usinage des métaux 8316

Cadre de travail

Les professionnels reliés à ce groupe sont les vérificateurs de pièces d'automobile, les vérificateurs d'essieux, les contrôleurs d'outils et de matrices, les essayeurs d'engrenages et les vérificateurs d'atelier. La diversité du travail reflète soit la nature du produit usiné, soit le type d'opérations qui est effectué. Les inspecteurs de l'usinage des métaux font l'essai et l'inspection des produits usinés et, souvent, des machines ou des outils et des matrices qui sont utilisés pour fabriquer ces produits. L'inspecteur doit être familier avec divers outils, instruments et techniques d'essai et de mesure dont les micromètres, les compas, les tampons-jauges, les fils gradués pour mesurer les engrenages et les calibres à vernier.

Dans bon nombre d'entreprises, l'éventail des tâches qui relèvent du vérificateur diminue graduellement au fil des ans, à cause de l'utilisation de plus en plus répandue de dispositifs automatisés de détection et de mesure et de machines dotées de dispositifs automatiques de diagnostic. Certaines industries, comme celle de l'automobile, procèdent une meilleure répartition des responsabilités de façon que les ouvriers à la production aient eux aussi diverses tâches d'inspection et d'essais à effectuer. Cette restructuration aura tendance à réduire les besoins en vérificateurs à temps plein, mais puisqu'elle s'effectue à des rythmes différents selon l'industrie, elle ne se fera sentir qu'à long terme et ne pourra entraîner une élimination totale des vérificateurs de l'usinage des métaux.

Les vérificateurs de l'usinage des métaux se trouvent presque exclusivement dans le secteur de la fabrication, à l'emploi des grosses entreprises et des entreprises qui fabriquent en grosses quantités plutôt que des petites entreprises ou des entreprises qui offrent un service à la clientèle. Le travail se fait à l'intérieur et ne comporte que des activités physiques modérées. La semaine normale de travail est d'une durée de 35 à 40 heures; le travail par équipes est fréquent.

Études et compétences

Il n'y a pas de niveau de scolarité requis pour entrer dans cette profession, mais les employeurs exigent habituellement une 10e année. L'aptitude à lire et à interpréter les dessins industriels et les spécifications, l'acuité visuelle et le souci du détail sont des qualités requises pour exercer ces fonctions.

Source de la main-d'oeuvre

Les employés accèdent normalement à ces postes à la suite d'une promotion au sein de l'entreprise, après avoir fait la preuve qu'ils connaissent bien les produits usinés et les procédés de fabrication. Les chances d'avancement dans cette profession sont limitées sans des études plus avancées ou une formation plus poussée. Les essais et les inspections qui nécessitent l'utilisation de techniques et d'équipement perfectionnés sont plus souvent effectués par des techniciens, des techniciens-spécialistes, des concepteurs ou même des ingénieurs.

L'âge moyen des employés dans cette profession est de 40 ans, ce qui est légèrement au-dessus de la moyenne de la population active et qui s'explique peut-être par l'expérience que doivent posséder les employés de ce groupe. Les hommes y sont en majorité.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Au cours des années 1970, le taux de croissance de l'emploi dans ce groupe professionnel a été extrêmement lent. Compte tenu des perspectives d'emploi dans les secteurs de l'automobile et de l'usinage des métaux, on prévoit un taux de croissance plus rapide que la moyenne; cette projection semble optimiste, puisque les changements technologiques et les restructurations continueront sans doute de limiter les possibilités d'emploi.

Dans la mesure où les fluctuations du marché influent sur le secteur de la fabrication, où se trouvent 19 inspecteurs de l'usinage des métaux sur 20, ces postes pourraient être touchés. En revanche, les facteurs saisonniers influent peu sur ce niveau d'emploi. Presque tous les postes de vérificateurs sont à temps plein et la plupart se trouvent en Ontario.

Salaires

Le salaire des vérificateurs et des essayeurs dépend du type de travail, du lieu et de l'industrie qui embauche ces employés. En 1985, le salaire horaire moyen de tous ces employés s'élevait à 12,07 $, les tarifs horaires variant de 11,48 $ à 13,86 $ pour les employés syndiqués et de 9,90 $ à 14,84 $ pour les employés non syndiqués.

Tôliers 8333

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	25 100	23 500	28 300	3.3	-1.4	2.0
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	4 200	17.3	11.1
Débouchés dus à l'érosion	10 800	44.8	49.2
Débouchés totaux	15 000	62.1	60.3

1971 et 1981 (%)

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind manufacturières (58)	Ind de la construction (33)	Ind du commerce (3)
- Fabr prod métal (28)	- Construction (33)	- Commerce de gros (3)
- Véhic autom + pièces (7)		
- Machinerie (6)		

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	0.6	Ontario	49.5
Île-du-Prince-Édouard	0.1	Manitoba	4.8
Nouvelle-Écosse	1.4	Saskatchewan	2.2
Nouveau-Brunswick	1.1	Alberta	12.4
Québec	18.8	Colombie-Britannique	9.2

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	6	6.1
- Université (1981-86)	0	0.0
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	92	93.9

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Association canadienne de la construction
2e étage
85 rue Albert
Ottawa, Ontario K1P 6A4
(613) 236-9455

Tôliers

8333

Cadre de travail

Ce groupe professionnel comprend les travailleurs qui fabriquent des produits en tôle. La majorité des tôliers travaillent dans les industries de fabrication – en fabrication de produits métalliques, secteur de l'automobile, etc. Près du tiers des tôliers travaillent dans le secteur de la construction et fabriquent notamment des conduits, des cloisons métalliques et des lambris extérieurs, des montages pour cuisine et des gouttières. Un grand nombre de tôliers travaillent dans des ateliers où se fait l'assemblage des pièces de tôle avant leur installation.

Le tôlier est appelé à exécuter diverses fonctions, notamment dessiner des modèles, mesurer et tracer des gabarits, couper, façonner et fixer des feuilles de métal (de cuivre, d'acier et d'aluminium) et utiliser des outils manuels et des machines telles que freins, cisailles et laminoirs.

Les tôliers sur les chantiers de construction doivent souvent travailler dans des positions difficiles et, parfois même, en altitude. En général, le travail de fabrication ou le travail d'atelier se fait à l'intérieur, tout comme la majeure partie des activités d'installation.

Études et compétences

Les personnes qui désirent entrer dans cette profession doivent avoir des aptitudes en mécanique et une bonne santé.

Toutes les provinces offrent des programmes d'apprentissage pour tôlier, dont la durée varie de trois à cinq ans (trois ans au Québec, cinq ans en Ontario et quatre ans ailleurs). À Terre-Neuve, les étudiants peuvent s'inscrire à ces cours après avoir terminé une neuvième année; les autres provinces, à l'exception du Québec et de l'Alberta où il n'y a aucun prérequis minimal, exigent toutefois une 10e année. Les programmes de formation qui satisfont aux normes interprovinciales sont reconnus dans toutes les provinces. L'accréditation est obligatoire au Québec, en Ontario, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique.

Source de la main-d'oeuvre

L'apprentissage constitue habituellement la voie d'entrée dans cette profession. Au cours des récentes années, les immigrants venus avec la ferme intention d'entrer dans cette profession n'ont constitué qu'une faible proportion des nouveaux tôliers.

Au cours des dernières années, le nombre de femmes pratiquant le métier de tôlier s'est accru de façon significative, les femmes étant encouragées à entrer dans cette profession.

Situation du marché et perspectives d'emploi

La récession de 1981-1982 a provoqué une diminution du nombre d'emplois de tôliers; ce dernier avait toutefois augmenté en 1986, sans pourtant atteindre les niveaux d'avant la récession. De 1987 à 1995, les emplois devraient continuer à augmenter, et dépasser le niveau atteint en 1981. Ainsi, dans le secteur de la construction, les emplois sur les chantiers devraient augmenter de quelque 12 % de 1987 à 1995, ce qui représente un taux supérieur à la moyenne globale. Si l'on tient compte de la demande qui résultera des personnes qui prendront leur retraite ou qui quitteront leur emploi pour d'autres raisons, ainsi que des effets de l'accroissement des besoins de l'industrie, les perspectives d'emploi semblent bonnes. Cela sera notamment le cas en Ontario et au Québec où l'on s'attend à ce que la croissance des secteurs industriels et de la construction soit plus élevée que dans les autres régions.

L'emploi de tôlier est sensible aux fluctuations du marché, notamment lorsque celles-ci touchent le secteur de la construction et de l'usinage des métaux. L'emploi est également sensible aux variations saisonnières durant l'année, le taux d'emploi atteignant un sommet relatif durant les mois chauds de l'année.

Le plus souvent, les tôliers sont à l'emploi d'entrepreneurs spécialisés et leurs heures de travail sont régulières. Certains sont membres de syndicats de la construction et ils travaillent de façon ponctuelle, projet par projet, le travail étant attribué par un centre d'embauche du syndicat.

Salaires

Le tableau suivant indique le salaire horaire de base des tôliers syndiqués tel qu'établi par l'Association canadienne de la construction, en 1987.

Colombie-Britannique	19.66 $/h
Manitoba	19.25
Ontario – Ottawa	19.26
– Sarnia	21.45
– Toronto	19.82
Québec	18.88
Île-du-Prince-Édouard	16.05
Nouvelle-Écosse	20.31
Nouveau-Brunswick	17.55

Soudeurs et oxycoupeurs 8335

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	91 600	85 400	100 400	4,7	−1,4	1,7
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	13 000	14,8	11,1
Débouchés dus à l'érosion	32 000	36,6	49,2
Débouchés totaux	45 000	51,5	60,3

1971 et 1981 (%)

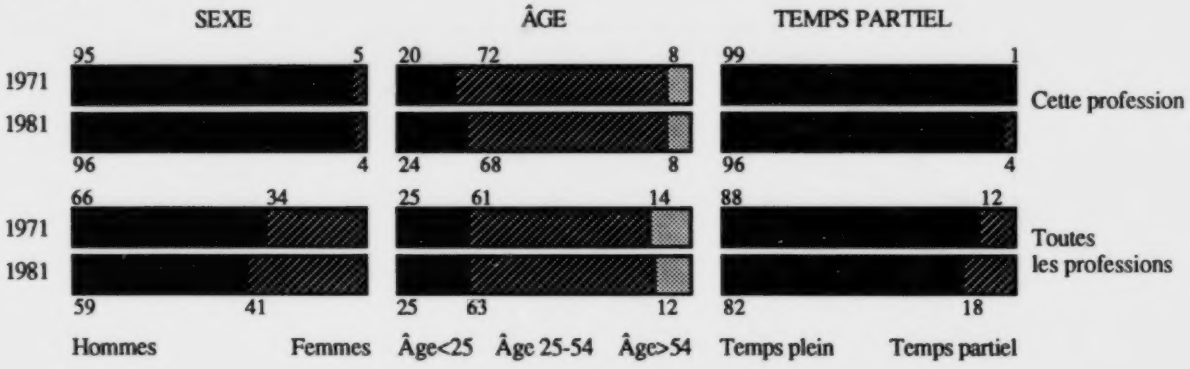

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind manufacturières (61)
- Fabr prod métal (17)
- Machinerie (11)
- Véhic autom + pièces (8)

Ind des services (12)
- Autres services (12)

Ind de la construction (10)
- Construction (10)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1,2	Ontario	40,1
Île-du-Prince-Édouard	0,3	Manitoba	4,2
Nouvelle-Écosse	2,8	Saskatchewan	3,0
Nouveau-Brunswick	2,3	Alberta	13,1
Québec	22,5	Colombie-Britannique	10,2

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	45	4,8
- Université (1981-86)	51	5,4
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	842	89,8

Soudeurs et oxycoupeurs 8335

Cadre de travail

La soudure consiste à assembler et à couper des métaux à l'aide de machines à souder. Il existe plusieurs types de soudeurs, suivant le genre d'équipement et de technique utilisés, la nature du produit fini et le degré de compétence requise. Ce sont, notamment, les soudeurs à l'arc, au chalumeau, au gaz et à l'arc, à l'arc immergé, les soudeurs par résistance, les soudeurs de récipients pour fluides sous pression, les soudeurs-monteurs, les braseurs-soudeurs et les oxycoupeurs. En général, les soudeurs doivent connaître plusieurs techniques de soudage, et ce même s'ils n'utiliseront qu'une ou deux techniques.

Même si les soudeurs à la chaîne de production travaillent principalement à l'intérieur, un grand nombre travaillent à l'intérieur et à l'extérieur, et dans la construction, le travail à l'extérieur est de règle. Le métier de soudeur est exigeant physiquement. Le soudeur doit souvent soulever et transporter des objets lourds de même que se tenir debout ou accroupi pendant de longues périodes. Il est aussi exposé à de très hautes températures, au bruit, à des vapeurs et à la poussière.

Études et compétences

Bien que l'accréditation soit obligatoire pour les soudeurs de récipients pour fluides sous pression, elle n'est que souhaitable pour la plupart des autres postes de soudeurs. La formation s'acquiert habituellement par un programme d'apprentissage ou un programme de formation en cours d'emploi. Les critères d'accréditation varient d'une province à l'autre, mais le soudeur qui réussit l'examen requis peut obtenir un sceau interprovincial qui lui permettra de travailler dans d'autres provinces ou territoires. Dans la plupart des cas, les employés doivent avoir terminé au moins une dixième année; dans d'autres cas, comme celui des soudeurs-monteurs qui sont appelés à lire des imprimés et à tracer des éléments, les employeurs exigent souvent un niveau de scolarité plus élevé. Le soudeur compétent et expérimenté peut accéder à un poste de vérificateur ou de surveillant.

Source de la main-d'oeuvre

La plupart des personnes qui se destinent à cette profession proviennent d'une école professionnelle et (ou) ont suivi un programme d'apprentissage. Auparavant, les immigrés constituaient une autre source importante d'employés compétents dans cette profession.

La répartition du groupe d'âge des soudeurs diffère peu de celle de l'ensemble de la population active. Les hommes y sont beaucoup plus nombreux et la situation a très peu changé au fil des ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

À l'heure actuelle, les perspectives d'emploi sont moins prometteuses que pour la moyenne des autres professions. Le taux de chômage est élevé, bien qu'il y ait parfois pénurie d'une catégorie particulière de soudeurs spécialisés.

Au cours des huit prochaines années, le taux d'augmentation de l'emploi devrait être supérieur à la moyenne, compte tenu des perspectives dans les secteurs de la fabrication, des services et de la construction. Les changements technologiques limiteront les possibilités d'emploi dans cette profession. L'utilisation accrue de robots dans les usines de fabrication réduira le nombre de conducteurs de machine à souder. De même, l'utilisation de petites charges d'explosifs pour le raccordement des tuyaux de grand diamètre (soudure par explosion) pourrait réduire les besoins en soudeurs de pipelines, si cette technique venait à se répandre. Par ailleurs, les machines à découper programmables ralentiront la croissance des emplois d'oxycoupeurs manuels. Ces innovations ont déjà limité les possibilités d'emploi de soudeurs moins qualifiés; les perspectives d'emploi pour les soudeurs manuels hautement qualifiés sont toutefois meilleures.

La semaine normale de travail compte de 37 à 40 heures réparties sur cinq jours. Bien que le travail par équipe soit fréquent, la plupart des postes de soudeurs sont à temps plein. Certains soudeurs peuvent toutefois faire l'objet de mises à pied saisonnières dans les secteurs de la construction et de la fabrication pendant le réusinage des chaînes de production. Enfin, les emplois dans cette profession sont sensibles aux fluctuations du marché en général.

Salaires

En 1987, les soudeurs syndiqués dans la région de Vancouver gagnaient entre 13,58 $ et 19,70 $/h et les employés non syndiqués, entre 12 $ et 16,30 $/h. À Edmonton, les soudeurs au gaz et à l'arc (débutant) gagnent entre 12,30 $ et 16,80 $/h et à Calgary les salaires fluctuent entre 12,40 $ et 17,60 $/h. Toujours à Edmonton, le salaire des soudeurs à la chaîne de production (débutant) varie de 10,50 $ à 14,70 $/h, comparativement à une échelle de 12,50 $ à 17,30 $/h à Calgary. Enfin, à Montréal, les soudeurs gagnent entre 10,32 $ et 17,52 $/h.

Les résultats de l'Enquête nationale sur les diplômés révèlent que les diplômés des collèges communautaires et des cégeps en 1982, gagnaient en moyenne 15 500 $ par année deux ans après l'obtention de leur diplôme, comparativement à 17 300 $ pour les diplômés universitaires.

Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs du façonnage et du formage des métaux, sauf l'usinage 8336

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	2 300	2 000	2 300	9.3	-2.3	1.5
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	300	12.9	11.1
Débouchés dus à l'érosion	1 000	48.3	49.2
Débouchés totaux	1 300	61.1	60.3

1971 et 1981 (%)

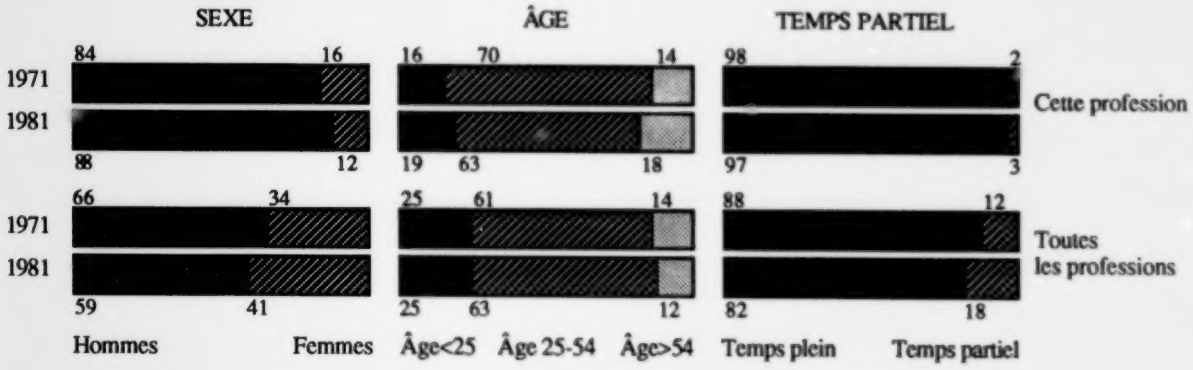

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind manufacturières (83)
- Fabr prod métal (44)
- Métaux, transf prim (14)
- Machinerie (7)

Ind des services (7)
- Serv aux entreprises (5)
- Autres services (2)

Trans + entr + comm (5)
- Énergie électrique (2)
- Trans. ferroviaire (1)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	-	Ontario	59.7
Île-du-Prince-Édouard	-	Manitoba	1.6
Nouvelle-Écosse	2.1	Saskatchewan	1.6
Nouveau-Brunswick	1.1	Alberta	8.0
Québec	24.8	Colombie-Britannique	2.3

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	5	18.5
- Université (1981-86)	0	0.0
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	22	81.5

Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs du façonnage et du formage des métaux, sauf l'usinage 8336

Cadre de travail

Les vérificateurs de chaudières, les vérificateurs de boîtes de conserves, les vérificateurs en soudure et les vérificateurs de ressorts s'occupent de vérifier et d'essayer des pièces métalliques qui sont façonnées ou formées par d'autres méthodes que l'usinage. Ces méthodes comprennent la soudure, le refoulage, le forgeage et l'emboutissage. Le vérificateur de chaque type de procédé de façonnage des métaux doit avoir l'expérience et les connaissances pertinentes. Les vérificateurs de produits finis assemblés à partir de pièces métalliques, par exemple les automobiles, les remorques, le matériel électronique, les produits électriques, la machinerie sont classifiés ailleurs (voir les codes 8526 et 8536 de la C.P.D.P.). Les vérificateurs de produits métalliques usinés et du coulage des métaux sont également classifiés ailleurs (voir les codes (8316 et 8396 de la C.C.D.P.).

Les méthodes de vérification qu'utilisent les vérificateurs de soudure, la profession la plus importante de ce groupe, comprennent l'inspection à l'oeil nu, l'usage d'instruments de mesure de précision, de liquides fluorescents pénétrants, d'appareils de rayons X, d'appareils à ondes supersoniques et par particules magnétiques.

Études et compétences

Les exigences scolaires pour ce groupe de professions vont d'une formation régulière spécialisée, dans le cas des personnes exerçant des fonctions de vérification de niveau supérieur, à une 10e année, dans le cas de fonctions de niveau inférieur. Par exemple, il est peu probable que quelqu'un qui n'a ni formation ni expérience de soudeur puisse devenir un vérificateur en soudure. Un vérificateur en soudure doit connaître les différents genres d'outillage de soudure, les techniques de soudure et les propriétés des différents métaux à assembler ou à couper. Dans certains cas, ce vérificateur doit être au courant des règlements régissant la qualité des soudures. Par ailleurs, il n'est pas nécessaire d'avoir une formation poussée pour déceler des ébarbures sur les arêtes coupées de pièces métalliques. L'accès à des postes de vérificateurs s'effectue normalement par des promotions au sein d'une entreprise, en général après que l'employé ait montré qu'il connaissait les produits fabriqués et les procédés utilisés. Les possibilités d'avancement dans cette carrière sont limitées.

Sources de la main-d'oeuvre

La moyenne d'âge des personnes exerçant ces professions était d'environ 39 ans en 1981, ce qui est légèrement plus élevé que pour la population active dans son ensemble et témoigne du fait qu'il faut de l'expérience pour accomplir la plupart des travaux de vérification. Les hommes sont plus nombreux dans ces professions.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Dans ce groupe de professions, la croissance de l'emploi était supérieure à la moyenne au cours des années 1970, mais elle a chuté pendant les périodes de récession du début des années 1980. Bien que l'on prévoit une croissance sensiblement égale à la moyenne d'ici 1995, la majeure partie de cette croisance sera en fait, une récupération des emplois perdus antérieurement. La plupart des postes de vérification du formage des métaux se trouvent dans le secteur de la fabrication. L'emploi a tendance à être stable à longueur d'année, et il est à temps plein.

On prévoit qu'il y aura environ 1 300 nouveaux débouchés au cours de la période de projections de huit ans. Parmi ces derniers, 25 % seront de nouveaux emplois, tandis que 75 % découleront de demandes de remplacement du personnel actuel.

Chaudronniers, tôliers et ouvriers en charpente métallique 8337

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	4 400	3 700	4 300	1.3	-3.4	1.6
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	500	13.3	11.1
Débouchés dus à l'érosion	2 900	77.2	49.2
Débouchés totaux	3 400	90.5	60.3

1971 et 1981 (%)

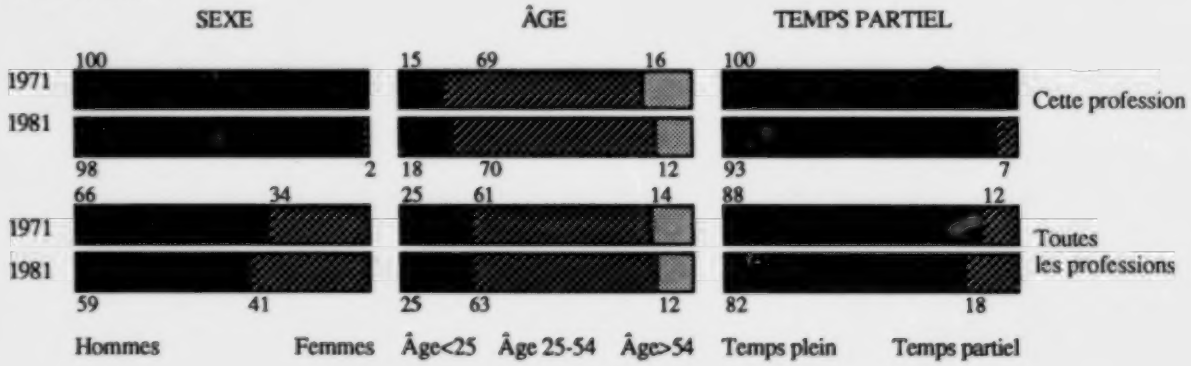

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind manufacturières (59)
- Fabr prod métal (34)
- Constr + rép navires (9)
- Métaux, transf prim (3)

Ind de la construction (17)
- Construction (17)

Trans + entr + comm (11)
- Trans. ferroviaire (7)
- Énergie électrique (4)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	3.5	Ontario	33.6
Île-du-Prince-Édouard	0.1	Manitoba	4.7
Nouvelle-Écosse	6.2	Saskatchewan	2.7
Nouveau-Brunswick	6.1	Alberta	12.3
Québec	20.3	Colombie-Britannique	10.6

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	0	0.0
- Université (1981-86)	2	6.3
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	30	93.8

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Association canadienne de la construction
2e étage
85 rue Albert
Ottawa, Ontario K1P 6A4
(613) 236-9455

Métallurgistes unis d'Amérique – Bureau du Canada
7e étage
234 avenue Eglinton est
Toronto, Ontario M4P 1K7
(416) 487-1571

Chaudronniers, tôliers et ouvriers en charpente métallique 8337

Cadre de travail

Les membres de cette catégorie professionnelle fabriquent, installent et réparent des chaudières, des cuves et de grands réservoirs, qu'on utilise dans nombre d'industries telles que dans l'industrie chimique et pétrochimique, dans les moulins à pulpe et dans les raffineries de pétrole et de gaz.

Les chaudronniers fabriquent, en atelier ou en usine, des chaudières et des cuves plus petites, ou des pièces pour de plus grands réservoirs. Ils les installent en suite sur les chantiers.

Les chaudronniers interprètent des plans détaillés et prennent des mesures pour les plaques de métal et les tubes. Ils utilisent une grande variété d'outils, y compris des chalumeaux et des rodoirs.

Les chaudronniers travaillent souvent à l'étroit dans des positions inconfortables et sont exposés à des vapeurs ou à de l'humidité. Lorsqu'ils effectuent leurs tâches dans des chaudières et autres réservoirs, les chaudronniers travaillent souvent à des hauteurs considérables et sont exposés à des bruits très élevés. Ils portent habituellement des vêtements et d'autres équipements de sécurité.

Études et compétences

L'apprentissage est la façon reconnue de se joindre à la catégorie des chaudronniers. Toutes les provinces offrent des programmes d'apprentissage dans ce domaine, d'une durée de trois ans et de quatre ans à l'Île-du-Prince-Édouard et en Ontario. Au Nouveau-Brunswick, au Manitoba et en Saskatchewan on exige des candidats qu'ils aient terminé leur neuvième année d'études et leur 10e année dans toutes les autres provinces sauf au Québec et en Alberta, qui n'ont aucune exigence précise. Un cours de formation selon le programme des normes interprovinciales est reconnu partout au Canada. Au Québec, les chaudronniers doivent être des ouvriers qualifiés.

Sources de la main-d'oeuvre

Les femmes ne représentent qu'une faible proportion de ce groupe et sont encouragées à s'y joindre par un apprentissage.

Entre 1981 et 1985, les immigrants qui s'étaient engagés spécialement dans cette profession ont constitué une source importante de main-d'oeuvre. Bien que le nombre de visas et de permis de travail temporaires ont fluctué avec les années, le nombre de chaudronniers qui se sont joints à la population active de cette façon a représenté une grande proportion du nombre de personnes s'y joignant grâce à un apprentissage.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Selon les prévisions, lesquelles sont basées sur la situation de l'emploi dans les secteurs de la fabrication, de la construction, du transport et des services, l'emploi pour cette catégorie devrait enregistrer un taux de croissance supérieur à la moyenne au cours des huit prochaines années. Cette situation diffère légèrement des tendances des années 1970, alors que le taux de l'emploi s'est accru un peu plus lentement que la moyenne. On croit que la période des prévisions engendrera 500 nouveaux emplois de même qu'un grand nombre de postes de remplacement puisque selon les statistiques, les chaudronniers auraient tendance à quitter leur catégorie professionnelle avant de prendre leur retraite.

Bien que la plupart des chaudronniers travaillent pour de grandes entreprises de fabrication, par exemple des aciéries, et pour des services, environ un sur dix travaille dans le secteur de la construction navale et le secteur de la construction en embauche près de un sur cinq.

En raison de la nature des principaux secteurs d'emploi pour cette catégorie professionnelle, le niveau d'emploi des chaudronniers peut être quelque peu sensible aux fluctuations du marché. D'autre part, l'emploi est stable pendant toute l'année. Les possibilités d'emploi à temps partiel pour cette catégorie sont peu nombreuses.

Salaires

Selon les données de l'Association canadienne de la construction, en 1987, les salaires de base des chaudronniers syndiqués étaient les suivants.

Colombie-Britannique	19,33 $/h
Manitoba	17,99
Québec	14,09
Ontario	20,07
Île-du-Prince-Édouard (1986)	18,71
Nouvelle-Écosse	17,76

Fabricants et monteurs d'aéronefs 8515

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	6 100	5 800	7 100	5,2	-1,0	2,3
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	1 200	19,6	11,1
Débouchés dus à l'érosion	3 000	50,9	49,2
Débouchés totaux	4 200	70,5	60,3

1971 et 1981 (%)

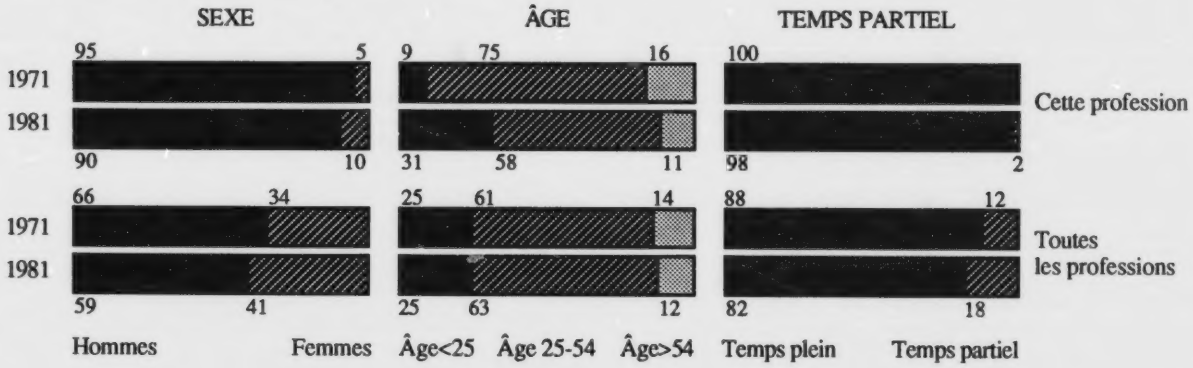

Principaux secteurs d'emploi - 1981 (%)

Ind manufacturières (95)	Trans+entr+comm (2)	Ind des services (1)
- Aéronefs+pièces (91)	- Transport aérien (2)	- Serv aux entreprises (1)
- Produits électriques (1)		
- Fabr prod métal (1)		

Répartition géographique de l'emploi - 1981 (%)

Terre-Neuve	0,1	Ontario	57,2
Île-du-Prince-Édouard	0,1	Manitoba	5,4
Nouvelle-Écosse	1,8	Saskatchewan	-
Nouveau-Brunswick	0,3	Alberta	0,6
Québec	33,1	Colombie-Britannique	1,3

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	1	5,3
- Université (1981-86)	0	0,0
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	18	94,7

Fabricants et monteurs d'aéronefs 8515

Cadre de travail

Cette catégorie professionnelle comprend les monteurs-régleurs d'aéronefs, les installateurs de moteurs et d'hélices et les monteurs d'ailes. Leurs fonctions comprennent l'installation, le boulonnage, le rivetage et l'adjustement de pièces manufacturées et d'assemblages. En général, les fabricants d'aéronefs travaillent dans des usines propres et sont très habiles à manier des outils manuels et électriques spéciaux, des gabarits et d'autres accessoires.

Études et compétences

Pour exercer cette profession, il faut avoir terminé au moins des études secondaires. Une formation spéciale est requise soit en cours d'emploi ou dans le cadre d'un programme offert par un collège communautaire, un cégep ou une école de formation professionnelle axée sur la fabrication et la réparation d'aéronefs ou la technologie de l'aéronautique.

Sources de la main-d'oeuvre

Les nouveaux membres de la profession viennent en général de terminer des études secondaires ou postsecondaires. Les personnes qui réintègrent le marché du travail, les immigrants et les militaires ne constituent que des sources de main-d'oeuvre de moindre importance.

Bien que cette profession soit composée en majorité d'hommes, le nombre de femmes qui l'adoptent augmente. La plupart des membres de la profession travaillent en Ontario et au Québec, où l'industrie de la fabrication d'aéronefs est concentrée.

Au cours de la période de 1971 à 1981, l'âge moyen a chuté de 42 ans à 35 ans en raison d'une importante augmentation du nombre de personnes âgées de moins de 25 ans qui accèdent à cette profession. La carrière typique dure environ 30 ou 35 ans, et on commence généralement à y travailler entre 20 et 24 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Les perspectives d'emploi à court terme des fabricants d'aéronefs, qui travaillent presque tous dans l'industrie de la fabrication d'aéronefs et de pièces (91 %) sont bonnes. La demande continuelle d'exportations et de services intérieurs de transport aérien soutiendra l'activité industrielle à long terme.

Bien que l'importante expansion de l'emploi enregistrée dans les années 1970 a ralenti au début des années 1980, se traduisant par une perte nette d'emploi, les dernières prévisions révèlent que l'emploi augmentera rapidement dans un proche avenir. On s'attend à enregistrer un taux de croissance de 20 % pour cette profession au cours des huit prochaines années, ce qui créera environ 1 200 nouveaux emplois. Le nombre de postes de remplacement attribuable aux retraites sera d'environ 3 000.

L'état du marché du travail s'est amélioré au cours des quelques dernières années et était assez favorables en 1986. Le taux de chômage pour les fabricants d'aéronefs a diminué de façon considérable depuis quelque temps.

Le secteur de la fabrication d'aéronefs et de pièces manufacturées est caractérisé par un taux d'emploi cyclique. En effet, ce sont souvent les contrats importants qui déterminent le taux de croissance de l'industrie. Quant aux fluctuations saisonnières, elles ont peu de répercussions sur l'emploi. Presque tous les postes de cette catégorie sont à temps plein.

Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de la fabrication et du montage de produits métalliques 8526

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	11 800	12 900	15 700	4,6	1,8	2,5
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	2 800	21,5	11,1
Débouchés dus à l'érosion	5 600	43,6	49,2
Débouchés totaux	8 400	65,1	60,3

1971 et 1981 (%)

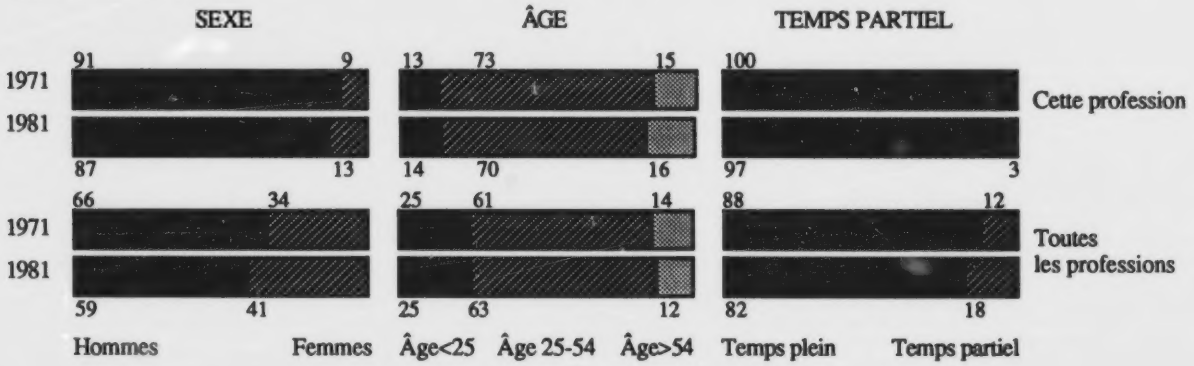

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind manufacturières (87)
- Véhic autom+pièces (43)
- Aéronefs+pièces (20)
- Machinerie (10)

Trans+entr+comm (4)
- Transport aérien (4)

Ind du commerce (3)
- Commerce de détail (2)
- Commerce de gros (2)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	0,3	Ontario	64,3
Île-du-Prince-Édouard	–	Manitoba	3,0
Nouvelle-Écosse	0,8	Saskatchewan	0,2
Nouveau-Brunswick	0,2	Alberta	1,5
Québec	26,4	Colombie-Britannique	3,4

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
– Collège (1981-86)	50	35,2
– Université (1981-86)	78	54,9
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	14	9,9

Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de la fabrication et du montage de produits métalliques 8526

Cadre de travail

Cette catégorie professionnelle comprend entre autres les emplois suivants : inspecteur de matériel agricole, inspecteur d'automobile, vérificateur d'aéronef, vérificateur de machines de bureau, trieur et vérificateur de câble. Ces travailleurs font partie du service chargé d'assurer le contrôle de la qualité de la fabrication et de l'assemblage des composantes ou des produits en métal. Dans certain cas, il s'agit d'inspecter et de vérifier des pièces ou des sous-assemblages; parfois, c'est le produit fini qui est inspecté. L'inspection visuelle est souvent complétée par une inspection et une vérification effectuées au moyen d'outils de mesure et de vérification spéciaux. Certaines fonctions d'inspecteur exigent parfois des déplacements. C'est en commençant à travailler dans un atelier ou une usine pendant un certain nombre d'années que les inspecteurs finissent par accéder à des postes supérieurs. La semaine normale de travail s'échelonne sur cinq jours et compte entre 35 et 40 heures.

Études et compétences

Pour occuper un emploi dans un service de contrôle de la qualité, il faut tout au moins posséder entre une neuvième année et le diplôme d'études secondaires. On exige toujours de l'expérience pertinente. Depuis 1981, la plupart des inspecteurs de produits métalliques avaient terminé au moins quelques années du cours secondaire. Pour occuper un poste d'inspecteur dans un domaine spécialisé tel que l'inspection d'aéronefs, d'instruments ou de turbines par exemple, il est essentiel d'avoir acquis une formation et de l'expérience dans le domaine en question au moyen d'un programme d'apprentissage ou d'une formation en cours d'emploi. Il faut, en plus, bien connaître les caractéristiques des produits inspectés, avoir une bonne vue et posséder de bonnes capacités perceptives pour pouvoir travailler dans ce domaine.

Sources de la main-d'oeuvre

Les principales sources de recrutement sont les personnes qui réintègrent le marché du travail et les diplômés. Les diplômés des collèges qui occupent un emploi dans cette catégorie professionnelle deux ans après avoir obtenu leur diplôme sont spécialisés dans les technologies du génie électrique/ électronique.

Entre 1971 et 1981, cette profession est devenue une source croissante d'emploi pour les femmes, puisque leur représentation est passée de 9 à 13 % pendant cette période. On prévoit que cette tendance se maintiendra.

L'âge moyen des membres de la profession est sensiblement plus élevé que celui de l'ensemble de la population active parce que sept travailleurs sur 10 ont entre 25 et 54 ans. Cette réalité indique bien l'importance de posséder antérieurement une expérience professionnelle connexe. La plupart des inspecteurs de produits métalliques travaillent en Ontario (64 %) et au Québec (26 %).

Situation du marché et perspectives d'emploi

Les prévisions actuelles laissent entrevoir une croissance accentuée de l'emploi dans ce secteur, de l'ordre de 22 % d'ici la fin de la période visée amenant la création de 8 400 postes au cours des huit prochaines années. Un nombre considérable de ces débouchés seront attribuables à des retraites et à des décès, puisqu'il y a une proportion supérieure à la moyenne d'inspecteurs qui sont âgés de 54 ans ou plus. L'industrie de la fabrication embauche 87 % des inspecteurs de produits métalliques, la moitié d'entre eux étant rattachés à l'industrie des véhicules automobiles. Par conséquent, l'emploi dans ce groupe professionnel est en général sensible à l'évolution de la situation économique et peut aussi subir les effets de facteurs saisonniers. Une faible partie du travail seulement s'effectue à temps partiel.

Cette profession connaît actuellement une conjoncture du marché favorable. D'après les taux de chômage, tout au long des années 1980 les inspecteurs de produits métalliques ont connu un meilleur sort que la moyenne des travailleurs. Cependant, il se peut que les perspectives d'emploi des inspecteurs spécialisés soient moins bonnes si l'industrie poursuit la tendance à incorporer les fonctions inspection et vérification aux autres fonctions d'assemblage et de fabrication. Si tel était le cas, les prévisions de la croissance de l'emploi présentées ici pourraient se révéler trop optimistes.

Salaires

L'Enquête nationale auprès des diplômés révèle qu'en 1984 les diplômés universitaires de 1982, qui travaillaient dans l'inspection des produits métalliques, touchaient un salaire annuel moyen de 22 442 $. Les diplômés des collèges communautaires et des cégeps, eux, touchaient 20 595 $.

Le tableau suivant[1] énumère les tarifs horaires qui s'appliquaient en 1986 à des postes choisis dans l'industrie automobile.

Poste	Tarif horaire typique
Vérificateur, essieux	13.32 $
Vérificateur, moteur	13.49
Vérificateur, engrenages et pignons	13.32
Inspecteur, banc	13.22
Inspecteur, plancher	13.49
Inspecteur, calibres	13.68
Inspecteur, engrenages	13.49
Inspecteur, spécifications	13.49
Inspecteur, fini métallique	13.49
Vérificateur et réparateur des fuites d'eau	13.49

1. Données fondées sur les conventions collectives en vigueur dans le secteur de l'automobile.

Installateurs et réparateurs d'appareils électriques et de matériel connexe 8533

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	38 700	39 000	43 900	6.5	0.1	1.3
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	4 400	11.1	11.1
Débouchés dus à l'érosion	15 100	38.1	49.2
Débouchés totaux	19 400	49.2	60.3

1971 et 1981 (%)

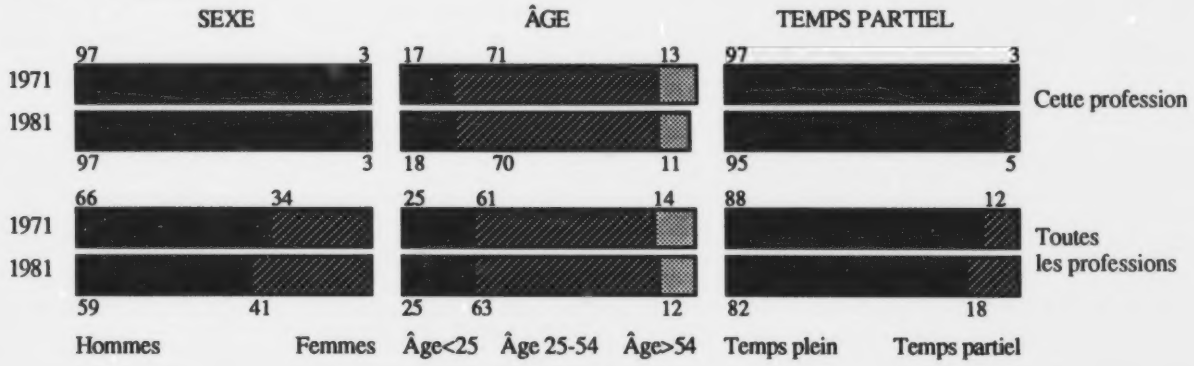

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind manufacturières (35)	Ind du commerce (19)	Ind de la construction (16)
- Métaux, transf prim (5)	- Commerce de détail (13)	- Construction (16)
- Produits électriques (5)	- Commerce de gros (6)	
- Véhic autom + pièces (4)		

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1.5	Ontario	39.8
Île-du-Prince-Édouard	0.1	Manitoba	4.2
Nouvelle-Écosse	3.2	Saskatchewan	2.4
Nouveau-Brunswick	2.4	Alberta	7.0
Québec	28.4	Colombie-Britannique	10.7

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	184	38.8
- Université (1981-86)	6	1.3
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	284	59.9

Installateurs et réparateurs d'appareils électriques et de matériel connexe 8533

Cadre de travail

Ce groupe de professions comprend notamment les réparateurs d'installations de climatisation, les électriciens d'aéronefs, les électriciens de véhicules automobiles, les réparateurs de gros appareils et les réparateurs d'installations de réfrigération. Leurs principales fonctions consistent notamment à installer, entretenir, réparer et remettre à neuf des appareils ménagers, des machines industrielles, des véhicules de transport, des aéronefs et des bateaux. Les électriciens doivent être rompus à l'utilisation d'une vaste gamme d'instruments de diagnostic et de réparation comme les ampèremètres, les voltmètres, les ohmètres, les pinces, les coupe-fils, l'outillage de sertissage et les outils de soudure. Le réparateur de matériel électrique travaille souvent à partir de dessins techniques, de schémas de circuits électriques ou de plans. Il peut être appelé à travailler aussi bien chez les clients que dans un atelier ou une usine. Il doit utiliser du matériel de sécurité dans les situations qui présentent des dangers, par exemple lorsqu'il manipule certains liquides nocifs.

Études et compétences

On considère que la meilleure façon de se préparer à l'exercice d'un emploi dans cette profession consiste à suivre des cours dans un établissement d'enseignement secondaire ou une école de métiers. Toutefois, avant de devenir ouvrier, il faut suivre un programme d'apprentissage sur les principes de l'électronique, lesquels durent quatre ans ou moins selon que les personnes ont suivi des cours pertinents ou qu'elles ont déjà de l'expérience.

Sources de la main-d'oeuvre

Ce sont les diplômés des établissements d'enseignement secondaire, les personnes qui réintègrent la population active et les immigrants qui forment la majorité des nouveaux membres de cette profession. Parmi les autres sources de main-d'oeuvre, on note les diplômés des établissements d'enseignement postsecondaire et les anciens militaires. On remarquera toutefois qu'au cours de la période visée, la croissance de l'offre sera quelque peu ralentie par la mobilité interprofessionnelle. En effet, les données préliminaires donnent à penser que le nombre de personnes qui quitteront cette profession pour une autre sera supérieur au nombre de personnes qui feront l'inverse. On peut en conclure que les professions de ce groupe constituent pour bon nombre de travailleurs un poste de niveau débutant.

Ce groupe de professions compte depuis toujours beaucoup plus d'hommes. L'âge moyen (37 ans) ainsi que la répartition des différents groupes d'âge sont restés relativement les mêmes depuis 1971. En général, une carrière dans ces professions dure environ 30 ans et elle débute vers l'âge de 25 à 29 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Les réparateurs de matériel électrique sont représentés dans des secteurs d'activité très variés, mais il sont un peu plus nombreux dans les secteurs manufacturiers et commerciaux et dans le secteur de la construction. À court terme, les réparateurs de matériel électrique bénéficieront de perspectives d'emploi favorables: on prévoit en effet une forte demande de machines et de matériel électrique divers dans les industries et au gouvernement. L'augmentation prévue du nombre de maisons entraînera un accroissement d'emplois et de la demande de produits blancs ou d'appareils électriques. Après 1990, le taux de croissance de ces secteurs devrait être plus modeste. Les possibilités d'emploi dans cette profession sont modérément liées à la conjoncture économique. Par contre, elles sont très influencées par les facteurs saisonniers.

La croissance de l'emploi a été supérieure à la moyenne au cours des années 1970, mais elle a ralenti au début des années 1980. Selon les prévisions actuelles, le taux de croissance de l'emploi chez les réparateurs de matériel électrique devrait se situer au même niveau que chez les autres profesionnels au cours des huit prochaines années. Cela signifie que 19 400 emplois au total seront offerts au cours de la période à l'étude dont la moyenne seront des postes de remplacement puisque le nombre de personnes âgées de plus de 54 ans est proportionnel à celui de la main-d'oeuvre dans son ensemble.

Salaires

Le tableau qui suit[1] permet de comparer les salaires horaires moyens en 1985 chez les réparateurs de matériel électrique qui travaillent dans diverses industries au Canada.

Industrie	Salaire horaire moyen
Industrie des grains	14,49 $
Brasseries	17,84
Meubles	11,99
Industrie du fer et de l'acier	17,08
Produits métalliques de charpente	13,02
Fil métallique et ses produits	14,88
Matériel agricole	14,75
Avions et pièces	14,07
Véhicules automobiles	15,68
Matériel de télécommunication	13,66
Matériel électrique industriel	12,98
Produits chimiques industriels	16,10

Selon les résultats de l'Enquête nationale sur les diplômés, le salaire annuel moyen en 1984 était de 23 671 $ chez les diplômés des collèges communautaires et des cégeps de 1982.

1. Travail Canada, *Les salaires et les conditions de travail au Canada*, 1985.

Installateurs et réparateurs d'appareils électroniques et de matériel connexe 8535

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	13 500	14 400	15 700	8,6	1,4	0,9
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	1 100	7,4	11,1
Débouchés dus à l'érosion	3 300	22,2	49,2
Débouchés totaux	4 300	29,6	60,3

1971 et 1981 (%)

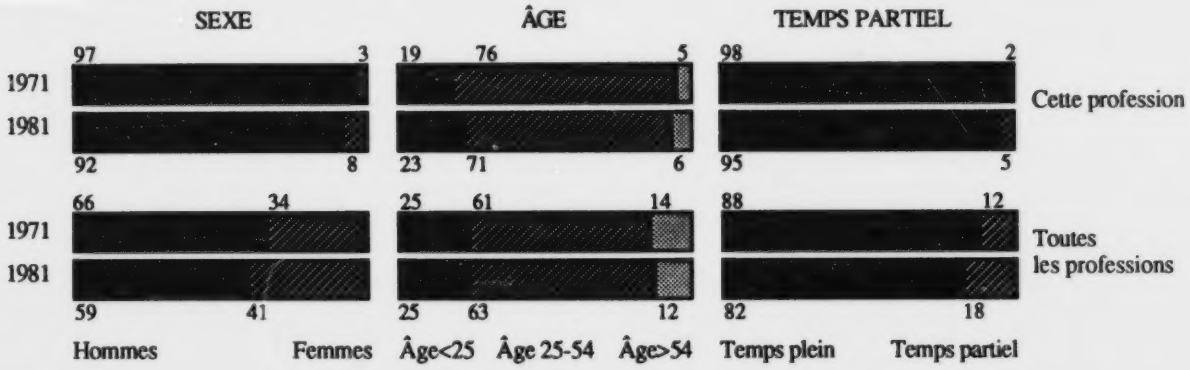

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Trans+entr+comm (31)	Ind manufacturières (25)	Ind du commerce (17)
- Téléphone+télégraphe (15)	- Produits électriques (16)	- Commerce de détail (9)
- Radio+télédiffusion (11)	- Machinerie (4)	- Commerce de gros (8)
- Énergie électrique (2)	- Autres ind manufact (2)	

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	0,9	Ontario	36,6
Île-du-Prince-Édouard	0,3	Manitoba	2,7
Nouvelle-Écosse	2,6	Saskatchewan	1,3
Nouveau-Brunswick	1,6	Alberta	6,5
Québec	36,8	Colombie-Britannique	10,7

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	396	55,0
- Université (1981-86)	100	13,9
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	224	31,1

Installateurs et réparateurs d'appareils électroniques et de matériel connexe 8535

Cadre de travail

Font partie de ce groupe de professions les techniciens d'instruments électroniques, les réparateurs de radios, les réparateurs de radars et les techniciens en communications. Les installateurs et réparateurs peuvent être appelés à travailler sur toutes sortes d'instruments électroniques très variés comme les transmetteurs d'ondes radio et d'ondes télé, du matériel électronique, des aides à la navigation, des radars et divers instruments d'enregistrement électronique. Cela suppose notamment de mettre à l'essai des composants et circuits électroniques afin de cerner les défectuosités, puis de remplacer tout composant ou circuit défectueux. Ils travaillent habituellement à l'intérieur et vont d'un lieu de travail à un autre. Bien souvent, les installateurs et réparateurs de matériel électronique s'exposent à certains dangers qui nécessitent l'utilisation de matériel de sécurité.

Études et compétences

Pour exercer ce métier, il faut habituellement étudier l'électronique pendant deux ou trois ans dans un collège communautaire ou un cégep. Les diplômés doivent compléter leur formation scolaire par une formation en cours d'emploi sous la supervision d'un électricien expérimenté. L'autre alternative est un programme d'apprentissage d'une durée d'environ quatre ans qui comprend une formation en cours d'emploi de même que des cours pertinents dans un collège communautaire ou un institut de technologie.

Sources de la main-d'oeuvre

Ce sont les diplômés du postsecondaire et les finissants des programmes d'apprentissage qui forment la majorité des nouveaux effectifs. Les personnes qui réintègrent la population active, les immigrants et les anciens militaires contribuent aussi, mais dans une moins grande mesure, à augmenter la main-d'oeuvre. Selon les estimations préliminaires de la mobilité interprofessionnelle, les personnes qui abandonneront cette profession pour une autre seront plus nombreuses que celles qui feront le contraire ce qui réduira la main-d'oeuvre. On peut en conclure que les professions d'installateur et de réparateur d'appareils électroniques constituent des professions de débutants.

Presque tous les membres de ces professions sont des hommes, mais on observe une augmentation du nombre de femmes. La plupart travaillent au Québec et en Ontario. La répartition selon les groupes d'âge et l'âge moyen (33 ans) sont restés relativement les mêmes depuis 1971. Les carrières dans ces professions ont une durée moyenne d'environ 30 ans, et elles débutent habituellement vers l'âge de 25 à 29 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Les emplois de réparateurs de matériel électronique sont dispersés dans divers secteurs industriels mais sont plus nombreux dans les secteurs du commerce, de l'entreposage, des communications et des services publics ainsi que dans le secteur manufacturier. Compte tenu des prévisions dans ces domaines, le taux de croissance de l'emploi est modéré. À court terme, c'est-à-dire d'ici 1990, le secteur des télécommunications devrait enregistrer un taux modéré de croissance de la production. Quant aux industries de fabrication de produits électriques, elles devraient connaître une forte hausse de production par suite d'un accroissement de la demande de machinerie et de matériel dans l'industrie et au gouvernement. Après 1990, ces secteurs devraient croître à un rythme plus modéré.

Selon les prévisions, la croissance de l'emploi dans ces professions devrait être modérée et se situer en-deçà de la moyenne pour l'ensemble des professions. Il s'agit là d'un revirement de la tendance observée par le passé alors que le taux de croissance était sensiblement supérieur à la moyenne.

Les emplois attribuables à des remplacements ne seront pas aussi fréquents que dans les autres professions, comme en témoigne la faible proportion de réparateurs d'appareils électroniques qui sont âgés de plus de 54 ans. Au cours des huit années à venir, il y aura environ 4 300 emplois vacants. Les réparateurs d'appareils électroniques sont plus favorisés actuellement dans le marché du travail que les membres des autres professions; en effet, la proportion de prestataires de l'assurance-chômage par rapport au nombre d'emplois est à peu près deux fois moins élevée que la moyenne nationale.

On constate que les perspectives d'emploi dans ces professions sont relativement sensibles aux fluctuations du marché et que les tendances de l'emploi varient en fonction de cycles assez bien définis. Les emplois à temps partiel sont peu nombreux et les tendances de l'emploi ne présentent pas de caractéristiques saisonnières évidentes.

Salaires

Les résultats de l'Enquête nationale sur les diplômés révèlent qu'en 1984, le salaire annuel moyen s'établissait à 20 725 $ par année chez les diplômés des collèges communautaires de 1982 qui exerçaient cette profession.

Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de la fabrication, du montage, de l'installation et de la réparation d'appareils électriques, électroniques et de matériel connexe 8536

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	9 200	10 200	11 200	5.5	2.2	0.7
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	600	5.7	11.1
Débouchés dus à l'érosion	3 400	32.3	49.2
Débouchés totaux	4 000	38.0	60.3

1971 et 1981 (%)

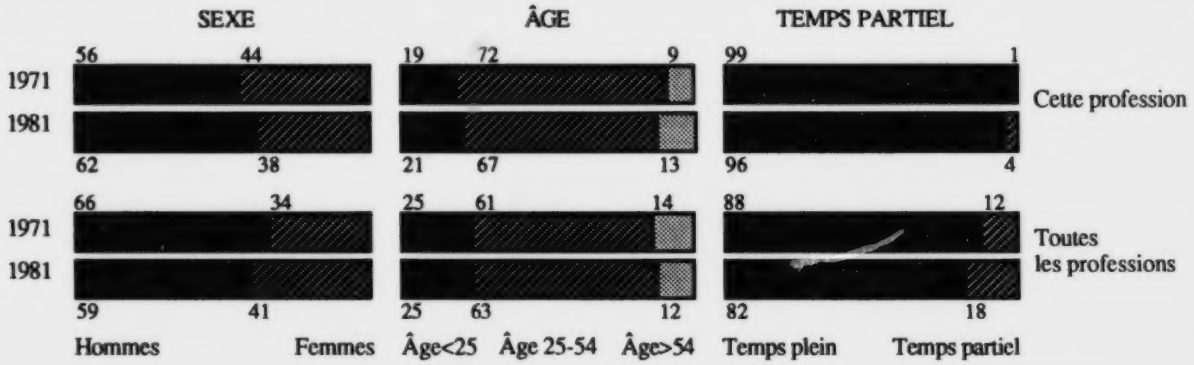

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind manufacturières (81)
- Produits électriques (65)
- Machinerie (9)
- Autres ind manufact (3)

Trans + entr + comm (7)
- Téléphone + télégraphe (4)
- Énergie électrique (2)

Ind du commerce (5)
- Commerce de gros (4)
- Commerce de détail (1)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	0.3	Ontario	63.3
Île-du-Prince-Édouard	–	Manitoba	2.0
Nouvelle-Écosse	1.0	Saskatchewan	0.3
Nouveau-Brunswick	0.3	Alberta	2.1
Québec	28.4	Colombie-Britannique	2.6

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	50	51.0
- Université (1981-86)	11	11.2
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	37	37.8

Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de la fabrication, du montage, de l'installation et de la réparation d'appareils électriques, électroniques et de matériel connexe 8536

Cadre de travail

Ce groupe professionnel comprend notamment les contrôleurs d'accumulateurs, les vérificateurs d'appareils électriques, les contrôleurs d'appareils ménagers et les vérificateurs d'émetteurs. Les travailleurs de ce groupe s'occupent du contrôle, de la mise à l'essai, du classement et de l'échantillonnage dans la gestion de la qualité de la fabrication, du montage, de l'installation et de la réparation des appareils et composants électriques et électroniques. Les inspecteurs de cette catégorie professionnelle travaillent souvent dans des usines de produits électriques et sont souvent exposés à des dangers qui imposent l'utilisation d'un matériel de sécurité.

Études et compétences

Pour exercer cette profession, un candidat doit détenir au moins un diplôme d'études secondaires. De plus, une connaissance de base du matériel électrique et électronique est essentielle. Habituellement, les débutants deviennent inspecteurs seulement après plusieurs années d'expérience connexe. Les candidats doivent recevoir une formation en cours d'emploi d'une durée variant entre six mois et quatre ans selon les produits à vérifier ou à mettre à l'essai. Le diplôme en électronique d'un collège communautaire ou d'un cégep est conseillé.

Source de la main-d'oeuvre

Les principales sources de main-d'oeuvre dans cette profession sont les diplômés du postsecondaire, viennent ensuite les immigrants, les personnes qui réintègrent la population active et les diplômés du secondaire. Selon les prévisions préliminaires de la mobilité interprofessionnelle, les entrées des autres groupes dans cette profession dépasseront les sorties de ce groupe vers des professions apparentées; ce flux net porte à croire que pour beaucoup de gens, cette profession constitue un échelon avancé dans leur carrière.

Ce groupe professionnel se compose principalement d'hommes qui travaillent en Ontario et au Québec. L'âge moyen (37 ans) des inspecteurs est demeuré relativement le même depuis 1971. Cependant, la composition par âge du groupe a changé : la proportion des 55 ans et plus a augmenté, alors que celle des 25 à 54 ans a diminué. En général, la carrière dans cette profession dure entre 25 et 30 ans et elle commence normalement entre les âges de 25 ans et 34 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

L'emploi a beaucoup augmenté dans cette profession au cours des années 1970 et cette tendance s'est maintenue depuis les années 1980. Selon les prévisions les plus récentes, l'emploi augmentera de 6 % au cours de la période visée. Environ 4 000 postes deviendront vacants dont plusieurs seront des postes de remplacement attribuables aux retraites, car ce groupe compte une forte proportion des travailleurs âgés de 54 ans ou plus. Les nouveaux emplois ne seront cependant pas nombreux.

Au cours de la récession de 1982, la demande de travailleurs de ce groupe fut forte en comparaison de celle d'autres professions. En 1986, cette profession jouissait toujours d'une position avantageuse dans le marché du travail comme le montre sa proportion de prestataires d'assurance-chômage inférieure à la moyenne de l'ensemble des travailleurs.

La conjoncture économique influe sur les possibilités d'emploi dans cette profession, tout particulièrement dans la mesure où l'industrie des produits électriques est touchée. L'emploi est peu sensible aux fluctuations saisonnières et presque tous les postes sont à temps plein.

Dépanneurs de radios et de téléviseurs 8537

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	9 700	10 800	12 000	-0.1	2.1	1.0
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	900	8.3	11.1
Débouchés dus à l'érosion	6 100	55.0	49.2
Débouchés totaux	7 000	63.3	60.3

1971 et 1981 (%)

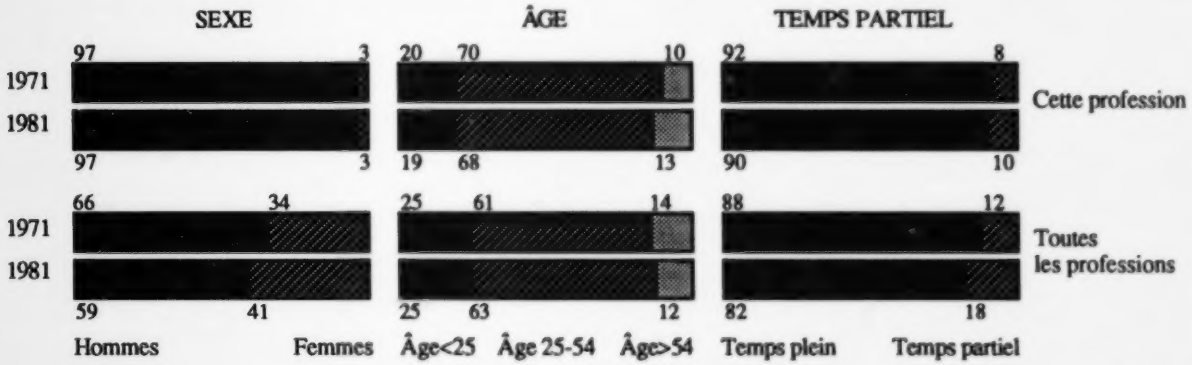

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind du commerce (74)
- Commerce de détail (67)
- Commerce de gros (7)

Ind manufacturières (10)
- Produits électriques (9)

Trans+entr+comm (7)
- Radio+télédiffusion (4)
- Téléphone+télégraphe (2)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1.2	Ontario	41.8
Île-du-Prince-Édouard	0.8	Manitoba	4.1
Nouvelle-Écosse	4.1	Saskatchewan	3.8
Nouveau-Brunswick	2.6	Alberta	9.6
Québec	19.2	Colombie-Britannique	12.1

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	114	38.1
- Université (1981-86)	11	3.7
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	174	58.2

Dépanneurs de radios et de téléviseurs 8537

Cadre de travail

Les dépanneurs de radios et de téléviseurs y compris les techniciens d'entretien d'équipement de son, les électriciens de radios et les techniciens de téléviseurs, s'occupent de l'entretien et de la réparation de téléviseurs, de récepteurs radio, de tables tournantes et de magnétophones. Ceci implique la vérification et le remplacement des composants électroniques, des tubes cathodiques, des résistances et des condensateurs de même que le diagnostic des composants défectueux qui s'effectue en relevant le voltage à des points déterminés des circuits électroniques. Ils travaillent le plus souvent à l'intérieur, soit chez le client, soit dans un atelier ou une usine.

Études et compétences

Compte tenu de la complexité croissante du matériel électronique, il est devenu indispensable pour les personnes qui souhaitent exercer un emploi dans cette profession de suivre un cours en électronique dans un collège communautaire, un cégep ou un institut de technologie. En outre, il faut habituellement recevoir une formation en cours d'emploi. Un autre moyen d'accéder à cette profession consiste à suivre un programme d'apprentissage d'une durée de trois ou quatre ans et comportant un certain nombre de cours à temps plein dans un collège communautaire, un cégep ou un institut de technologie.

Sources de la main-d'oeuvre

Ce sont surtout les diplômés des établissements d'enseignement postsecondaire et les finissants des programmes d'apprentissage qui forment les nouveaux effectifs de la profession. Parmi les autres sources, on note les personnes qui réintègrent la population active, les immigrants et les anciens militaires.

Selon les estimations de la mobilité interprofessionnelle, les personnes qui quittent cette profession pour une profession connexe sont un peu plus nombreuses que celles qui font l'inverse, ce qui laisse croire que cette profession représente pour bon nombre de ses membres une première étape dans leur carrière.

La majorité des dépanneurs de radios et de téléviseurs sont des hommes. La proportion de femmes qui accèdent à cette profession a peu augmenté. L'âge moyen (37 ans) et la répartition selon les différents groupes d'âge n'ont pas connu de variations notables depuis 1971. En général, une carrière dans cette profession dure environ 15 ans et débute vers l'âge de 20 à 24 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Selon les prévisions actuelles, la croissance de l'emploi devrait être de l'ordre de 8,3 % au cours de la période visée, ce qui est inférieur à la moyenne générale. Par conséquent, environ 900 nouveaux emplois de dépanneurs de radios et de téléviseurs seront offerts au cours des huit prochaines années. Une autre source de débouchés sera constituée par les postes de remplacement puisqu'une proportion supérieure à la moyenne est constituée de personnes âgées de plus de 54 ans qui devraient prendre leur retraite d'ici la fin de la période à l'étude.

Les perspectives d'emploi pour les membres de cette profession sont favorables compte tenu des prévisions relatives à ce secteur d'activité qui embauche les deux tiers des dépanneurs de radios et de téléviseurs. Ce secteur devrait en effet connaître une période de croissance du fait que les dépenses des consommateurs seront favorisées par des taux d'intérêt peu élevés. L'emploi chez les dépanneurs de radios et de téléviseurs est modérément sensible aux fluctuations du marché. En 1981, 10 % des membres de cette profession travaillaient à temps partiel. On n'observe pas de variations saisonnières de l'emploi dans cette profession.

Malgré la très forte hausse de la demande d'appareils audio et vidéo, de la fiabilité et de la durabilité de ces appareils de même qu'à des prix en baisse, la croissance de l'emploi chez les dépanneurs de radios et de téléviseurs reste limitée. La croissance réelle de l'emploi dans cette profession pourrait être inférieure à ce que laissent entendre les présentes prévisions.

Salaires

En 1986, les salaires horaires des dépanneurs de téléviseurs syndiqués, à Vancouver, se situaient entre 14,12 $ et 14,66 $ chez les syndiqués et entre 8 $ et 13 $ chez les non syndiqués. À Toronto, le salaire hebdomadaire moyen d'un dépanneur de radios et de téléviseurs se situait entre 264 $ et 304 $.

Selon les données de l'Enquête nationale sur les diplômés, le salaire annuel moyen chez les diplômés des collèges communautaires de 1982, qui exerçaient cette profession était de 14 612 $ en 1984.

Ébénistes et menuisiers 8541

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	25 900	24 000	27 100	8.3	-1.5	1.1
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	2 300	9.5	11.1
Débouchés dus à l'érosion	8 900	36.0	49.2
Débouchés totaux	11 200	45.5	60.3

1971 et 1981 (%)

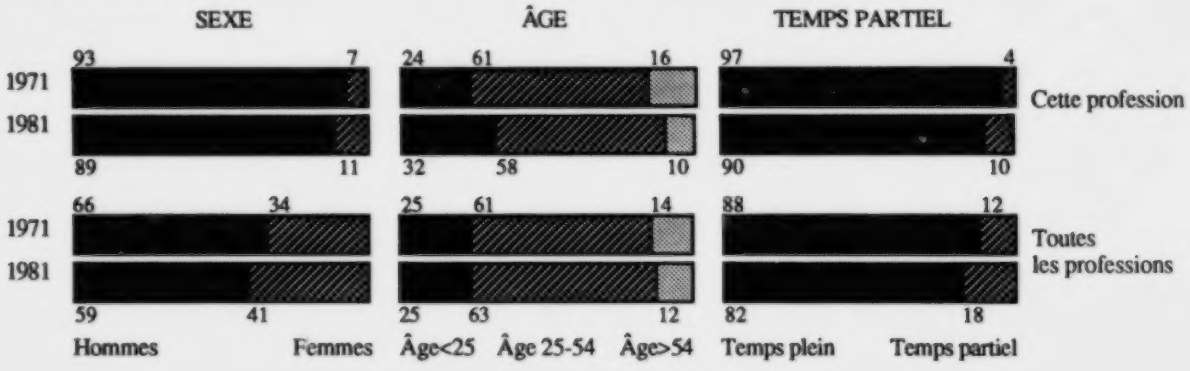

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind manufacturières (79)
- Meuble + art d'ameub (47)
- Bois (26)
- Fabr prod métal (2)

Ind du commerce (9)
- Commerce de détail (6)
- Commerce de gros (3)

Ind de la construction (8)
- Construction (8)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	0.4	Ontario	33.5
Île-du-Prince-Édouard	0.2	Manitoba	4.4
Nouvelle-Écosse	1.1	Saskatchewan	1.8
Nouveau-Brunswick	1.4	Alberta	8.5
Québec	37.1	Colombie-Britannique	11.6

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	68	20.3
- Université (1981-86)	30	9.0
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	237	70.7

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Syndicat international des travailleurs du bois d'Amérique
2088 chemin Weston
Weston, Ontario M9N 1X4
(416) 247-8628

Ébénistes et menuisiers 8541

Cadre de travail

Ce groupe professionnel comprend les assembleurs, les menuisiers d'atelier, les ébénistes et autres. Les ébénistes construisent et réparent des articles en bois tels que des meubles, des meubles de bureau, des portes, des fenêtres et des jambages de porte ainsi que des accessoires vendus en magasin. Aux compétences spécialisées du métier, l'artisan doit dans bien des cas allier des qualités d'artiste. Dans le passé, les meubles étaient entièrement fabriqués à la main, ce qui nécessitait beaucoup d'habileté et de travail manuel. Aujourd'hui on emploie des machines de plus en plus complexes pour exécuter de nombreuses fonctions. Par conséquent, le niveau de compétence exigé d'un bon nombre d'ébénistes et de menuisiers n'est plus aussi élévé qu'il l'était. Les ébénistes travaillent dans des usines ou des ateliers qui font des meubles ou des armoires sur commande, et sont exposés au bruit, aux vibrations et à la poussière. La semaine de travail normale est de 35 à 40 heures.

Études et compétences

Il y a deux façons de se qualifier comme ébéniste. La voie traditionnelle est celle de l'apprentissage, qui dure normalement de trois à quatre ans et qui inclut également des cours d'enseignement pratique. L'autre possibilité consiste à suivre un cours d'ébénisterie ou de menuiserie dans un collège communautaire ou un cégep. Les personnes qui réintègrent le marché du travail et les immigrants constituent une autre source de main-d'oeuvre.

Sources de la main-d'oeuvre

Bien que la main-d'oeuvre en énénisterie soit surtout composée d'hommes, le nombre de femmes ébénistes a quelque peu augmenté. La majorité des ébénistes travaillent au Québec et en Ontario.

De 1971 à 1981, l'âge moyen des membres de la profession a diminué de 38 à 34 ans. Pendant la même période, la proportion d'ébénistes âgés de plus de 54 ans a diminué sensiblement, tandis que la proportion de ceux de moins de 25 ans a augmenté.

La carrière d'un ébéniste débute en général entre 20 et 24 ans et s'étend normalement sur 40 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Dans les années 1970, l'ébénisterie a connu un taux élevé de croissance de l'emploi, mais elle a souffert des pertes importantes dues à la récession au début des années 1980. On prévoit que la croissance de l'emploi sera moyenne au cours des huit prochaines années. Environ 11 200 postes seront vacants dont la plupart seront des postes de remplacement puisque l'on s'attend à une création d'emploi modeste.

Durant les années 1980, à date, cette profession a subi une situation du marché défavorable. Malgré les progrès réalisés depuis quelques années, le taux de chômage demeure très élevé.

Les ébénistes travaillent surtout dans le secteur de la fabrication (79 %), plus particulièrement dans l'industrie du meuble et des accessoires. L'emploi dans ce secteur professionnel est très sensible aux fluctuations économiques et saisonnières. La proportion des ébénistes embauchés à temps partiel a triplé entre 1971 et 1981.

Salaires

Les ébénistes qui ne sont pas pleinement qualifiés touchent entre 5 $ et 7 $ l'heure au début, tandis que les travailleurs hautement qualifiés peuvent gagner jusqu'à 17 $ l'heure. Les ébénistes pleinement qualifiés, surtout les maîtres ébénistes, gagnent jusqu'à 35 000 $ par année. En 1987, le taux horaire payé aux ébénistes variait entre 11,19 $ et 16,79 $ chez les syndiqués, et entre 8 $ et 15 $ chez les non syndiqués.

Le tableau suivant illustre les tarifs horaires que recevaient les assembleurs de meubles, d'après le rapport de Travail Canada intitulé *Les salaires et les conditions de travail au Canada*, octobre 1985.

Assembleur de meubles	Tarif courant	Tarif moyen
Classe A	7,17 - 17,41 $	10,60 $
Classe B	5,25 - 11,35	7,72
Métal	7,10 - 11,21	9,47

D'après l'Enquête nationale auprès des diplômés, en 1984 les diplômés universitaires de 1982, qui exerçaient cette profession deux ans après avoir terminé leurs études, gagnaient en moyenne 13 086 $, tandis que les diplômés de 1982 des collèges communautaires et des cégeps touchaient 12 913 $.

Modeleurs, traceurs et coupeurs de produits en textile, en fourrure et en cuir 8551

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	11 000	10 100	11 100	0,9	−1,8	1,0
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	800	7,9	11,1
Débouchés dus à l'érosion	6 300	61,2	49,2
Débouchés totaux	7 100	69,1	60,3

1971 et 1981 (%)

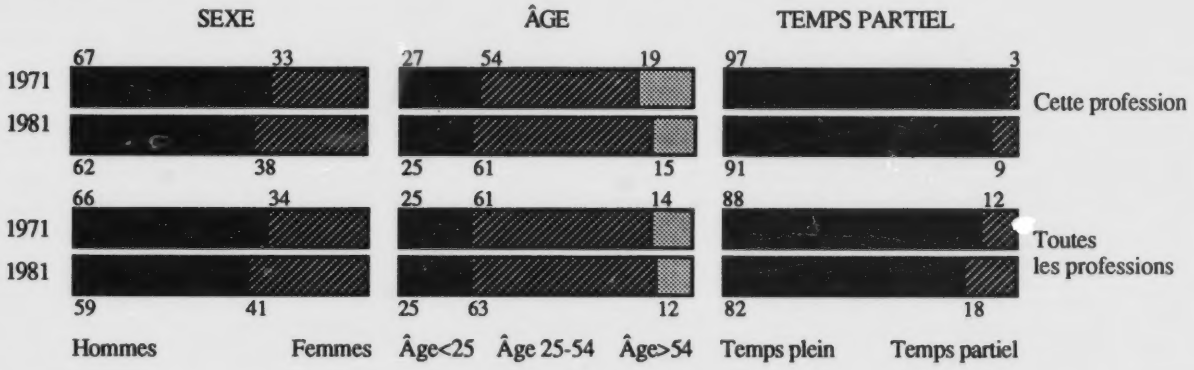

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind manufacturières (90)
- Habillem+tricots (53)
- Cuir (20)
- Textiles (9)

Ind du commerce (8)
- Commerce de détail (4)
- Commerce de gros (4)

Ind des services (2)
- Services privés (1)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	0,1	Ontario	40,3
Île-du-Prince-Édouard	0,1	Manitoba	7,5
Nouvelle-Écosse	0,7	Saskatchewan	0,4
Nouveau-Brunswick	0,3	Alberta	1,7
Québec	44,4	Colombie-Britannique	4,6

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	10	9,9
- Université (1981-86)	0	0,0
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	91	90,1

Modeleurs, traceurs et coupeurs de produits en textile, en fourrure et en cuir 8551

Cadre de travail

Ce groupe professionnel comprend les designers, les modeleurs, divers types de coupeurs, les traceurs de patrons et les poinçonneurs à l'emporte-pièce. Le modeleur dessine les séries de patrons types pour la confection de vêtements, de chaussures et de tapisserie d'ameublement. Le modeleur met à profit sa connaissance des procédés de fabrication ainsi que des qualités des tissus et matériaux pour déterminer le nombre, la forme et la taille des pièces du patron ainsi que les quantités de matériaux requis. Il dessine le contour détaillé du patron sur papier, puis marque sur les patrons la taille, l'identification et les renseignements relatifs au style. Le matériau approprié est ensuite marqué par les traceurs, avant d'être coupé, assemblé ou cousu. En général, les personnes qui travaillent dans ce secteur professionnel sont souvent exposées à des machines et au bruit.

Études et compétences

Un diplôme d'études secondaires est considéré comme la formation de base souhaitable pour un modeleur et un cours collégial ou professionnel d'une durée de neuf mois à deux ans est un atout. Pour acquérir les compétences d'ouvrier qualifié, l'aspirant modeleur peut également s'inscrire à un programme d'apprentissage. La période d'apprentissage dure normalement quatre ans, mais peut être réduite si l'apprenti possède une formation ou de l'expérience connexe.

Sources de la main-d'oeuvre

Les principales sources de main-d'oeuvre de ce groupe professionnel sont les diplômés des programmes d'apprentissage, du secondaire et du postsecondaire. Les immigrants et les personnes qui réintègrent le marché du travail constituent une autre source de recrutement.

Bien que les hommes soient plus nombreux dans ce groupe professionnel, le nombre de femmes est à la hausse. La majorité des emplois dans ce secteur sont concentrés au Québec et en Ontario.

L'âge moyen (37) des membres de cette profession est demeuré relativement le même depuis 1971. La carrière d'un modeleur dure en moyenne 35 ans, l'âge auquel il se joint à la profession se situant normalement entre 20 et 24 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Les prévisions actuelles laissent entrevoir une hausse de l'emploi de 8 % d'ici 1995. Environ 7 100 emplois seront créés au cours des huit prochaines années. La plupart des débouchés résulteront du départ des travailleurs retraités puisqu'il y a une proportion supérieure à la moyenne de modeleurs qui sont âgés de 54 ans ou plus.

Dans les années 1980, les modeleurs ont connu une situation du marché du travail plus médiocre que la moyenne des travailleurs. Le taux de chômage de ce groupe professionnel est assez élevé depuis 1982, une indication que la profession fait moins bonne figure que les autres professions dans le marché du travail surtout parce que l'industrie du vêtement et du textile, qui embauche 53 % des modeleurs, perd de plus en plus sa part du marché au profit des fournisseurs étrangers et cherche à demeurer compétitif en réduisant les coûts de main-d'oeuvre. La modernisation des installations risque d'accroître la productivité au détriment des possibilités d'emploi. Dans l'avenir immédiat, on s'attend de réaliser des gains modestes sur le plan de l'emploi. Les perspectives d'emploi dans cette profession sont très liées aux fluctuations du marché et aux facteurs saisonniers. Le travail à temps partiel a augmenté entre 1971 et 1981, mais n'a atteint que la moitié du taux enregistré pour l'économie dans son ensemble.

Les coupeurs de l'industrie du cuir appliquent maintenant la technologie du laser pour la coupe des patrons de chaussure en carton. Cette nouvelle technologie modifiera certes le profil des qualités exigées des coupeurs et risque aussi d'influer sur le nombre de coupeurs dont l'industrie aura besoin.

Salaires

Les modeleurs, coupeurs et traceurs travaillant dans l'industrie de la confection de vêtements touchaient les tarifs horaires suivants en 1986-1987[1].

Coupeur de tissu principal	8,11 $
Coupeur de tissu	7,64
Traceur principal	6,70
Traceur	6,57[1]

1. Travailleurs amalgamés du vêtement et du textile.

Tailleurs et couturiers 8553

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	14 400	15 400	17 100	-4.8	1.3	0.9
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	1 200	7.7	11.1
Débouchés dus à l'érosion	9 800	61.9	49.2
Débouchés totaux	11 000	69.6	60.3

1971 et 1981 (%)

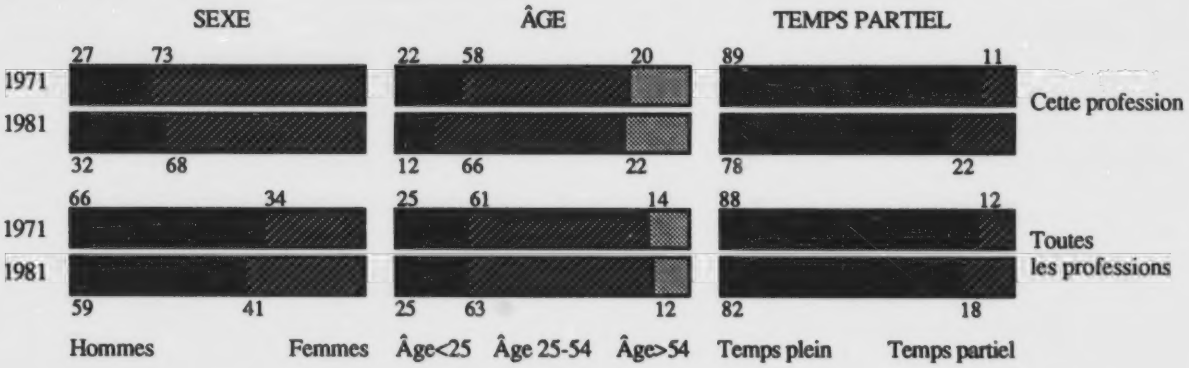

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind du commerce (41)	Ind manufacturières (35)	Ind des services (22)
- Commerce de détail (40)	- Habillem+tricots (31)	- Services privés (17)
	- Textiles (2)	- Hôpitaux (2)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	0,3	Ontario	37,3
Île-du-Prince-Édouard	0,2	Manitoba	3,2
Nouvelle-Écosse	1,7	Saskatchewan	2,1
Nouveau-Brunswick	2,5	Alberta	6,0
Québec	39,2	Colombie-Britannique	7,1

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	0	0,0
- Université (1981-86)	7	17,1
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	34	82,9

Tailleurs et couturiers 8553

Cadre de travail

Les couturiers spécialisés en retouches et en transformations de vêtements, les tailleurs et les essayeurs de combinés font partie de ce groupe professionnel. Les tailleurs fabriquent, modifient et réparent autant des vêtements sur mesure que du prêt-à-porter. La confection d'un vêtement comporte nombre d'opérations, dont les suivantes : dessiner le vêtement, obtenir les mesures voulues, tracer le patron, procéder à la coupe, enfin, faire la couture, l'essayage, l'ajustage et la finition. Plusieurs tailleurs et couturiers travaillent soit à leur propre compte ou dans un petit atelier de confection sur mesure. Dans les petits ateliers, le tailleur ou le couturier s'occupent de toutes les étapes, alors que dans les ateliers plus importants, le tailleur ou le couturier font parfois partie d'une équipe et leurs tâches peuvent être plus spécialisées et donc quelque peu répétitives. Dans certains cas, le tailleur ne fait que des retouches.

Le milieu de travail est habituellement plaisant. Les salles de travail sont bien éclairées et les machines à coudre ne font qu'un bruit léger. Les heures de travail sont variables et dépendent des exigences de chaque poste.

Études et compétences

Il y a deux façons de devenir tailleur ou couturier. La première consiste à suivre un cours de niveau collégial en haute couture qui met l'accent sur la confection des vêtements ou sur le métier de tailleur. De plus, on exige une période de formation en cours d'emploi. Le seconde méthode est la voie de l'apprentissage, qui dure généralement entre trois et quatre ans. L'apprenti doit être âgé d'au moins 16 ans et posséder au moins une 10e année. On pourra en outre exiger qu'il fréquente pendant certaines périodes un collège communautaire ou un cégep ou encore une école de métiers durant son apprentissage.

Sources de la main-d'oeuvre

Les diplômés du postsecondaire et des programmes d'apprentissage sont les deux principales sources de main-d'oeuvre pour cette profession. Les immigrants et les personnes qui réintègrent le marché du travail viennent également grossir les rangs de la profession.

Au cours de la période 1971-1981, l'âge moyen des membres de la profession a augmenté de 40 à 43 ans, situation attribuable au plus grand nombre des tailleurs et couturiers âgés entre 25 et 54 ans, de même que ceux qui sont âgés de 54 ans et plus. La plupart adoptent cette profession entre 20 et 24 ans et y font en général carrière pendant 30 à 35 ans. La plupart des tailleurs et couturiers sont des femmes au Québec et en Ontario.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Les prévisions actuelles indiquent que la croissance de l'emploi sera inférieure à la moyenne au cours de la période visée. Environ 11 000 nouveaux postes seront vacants dans les huit prochaines années dont un grand nombre seront des postes de remplacement attribuables à la proportion deux fois plus élevée que la moyenne de l'ensemble des professions de tailleurs et de couturiers qui ont plus de 54 ans.

Les tailleurs et couturiers travaillent principalement dans les secteurs du commerce, de la fabrication et des services, les industries principales étant le commerce de détail et les vêtements et tricots. La plupart des débouchés seront dans le commerce de détail, car l'on prévoit que les taux d'intérêt favorables inciteront les consommateurs à maintenir leur niveau de dépenses pendant la période visée. L'emploi dans cette profession est modérément sensible à la conjoncture économique et aux facteurs saisonniers.

Tailleurs et couturiers ont subi une situation du marché défavorable tout au long des années 1980. Ils ont connu un pire sort que les autres professions comme le témoigne le rapport entre le nombre supérieur à la moyenne de prestataires d'assurance-chômage et le nombre de travailleurs ayant un emploi. Le nombre d'emplois à temps partiel a doublé sur une période de 10 ans. En 1981, le nombre de tailleurs et de couturiers qui travaillaient à temps partiel était plus élevé que la moyenne nationale.

Plusieurs fabricants de vêtements pour hommes utilisent actuellement le rayon laser dont les déplacements sont commandés par ordinateur pour couper le tissu. À cause de cette innovation, il se peut qu'à l'avenir on exige des compétences différentes des tailleurs et couturiers qui travaillent dans les usines.

Salaires

Les salaires que touchent les membres de cette profession dépendent du type de travail exécuté, de l'expérience du travailleur et du genre d'employeur. Les travailleurs en usine sont soit rémunérés à la pièce ou, s'ils sont syndiqués, selon une échelle salariale négociée collectivement.

Selon les relevés de Travail Canada, les tailleurs - hommes et femmes - qui travaillaient dans la confection de vêtements pour hommes et pour dames touchaient en 1985 les tarifs horaires suivants.

Industrie	Tarif horaire moyen	Étendue (1er au 9e décile)[1]
Vêtements pour hommes	9.35 $	7.03 $ - 12.83 $
Vêtements pour dames	8.51	5.25 - 11.23

1. Signifie que 10 % des travailleurs gagnaient moins que le minimum déclaré et 10 % gagnaient plus que le maximum.

Mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles 8581

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	144 700	158 400	176 400	2,5	1,8	1,1
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	14 700	9,1	11,1
Débouchés dus à l'érosion	63 200	39,1	49,2
Débouchés totaux	77 900	48,1	60,3

1971 et 1981 (%)

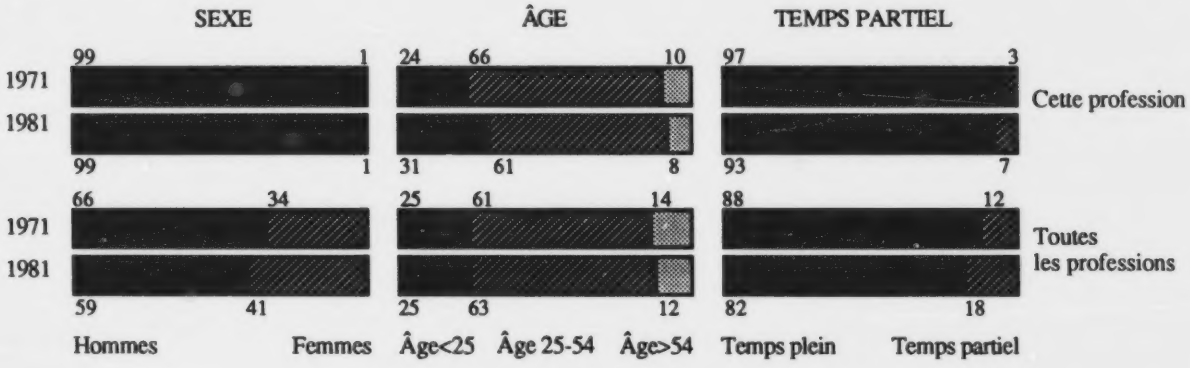

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind du commerce (76)	Trans+entr+comm (9)	Ind manufacturières (7)
- Commerce de détail (71)	- Autres ind transport (5)	- Véhic autom+pièces (3)
- Commerce de gros (5)	- Transport urbain (2)	- Fabr prod métal (1)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1,7	Ontario	35,2
Île-du-Prince-Édouard	0,6	Manitoba	4,1
Nouvelle-Écosse	3,2	Saskatchewan	3,8
Nouveau-Brunswick	3,0	Alberta	10,6
Québec	26,3	Colombie-Britannique	11,2

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	251	19,3
- Université (1981-86)	78	6,0
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	972	74,7

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Association des industries de l'automobile
1272 rue Wellington
Ottawa, Ontario K1Y 3A7
(613) 728-5821

Mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles 8581

Cadre de travail

Ce groupe professionnel comprend les mécaniciens de véhicules automobiles, ainsi que les réparateurs de remorques de camion, de motoneiges, d'unités mécaniques, de moteurs et de carrosseries. Le travail s'effectue pour le compte d'un concessionnaire, d'un garage indépendant ou d'un commerce spécialisé et consistent à réparer et entretenir les véhicules propulsés à l'essence ou au diesel et comportent les tâches suivantes : vérification, diagnostic, désassemblage, remplacement de pièces et assemblages de pièces, mise au point et ajustage, et réparation de carrosserie à l'aide d'outils manuels et électriques, de machines et d'équipement d'usage courant ou spécial. Le travail s'effectue à l'intérieur ou l'exposition aux bruits, aux vibrations, aux liquides, aux vapeurs et aux odeurs est contrôlée par des normes de sécurité.

Études et compétences

La complexité croissante des véhicules automobiles (par ex., les contrôles et les systèmes d'injection électroniques) exige des mécaniciens qu'ils aient des compétences de plus en plus spécialisées et qu'ils se tiennent au courant de l'évolution de la technologie dans leur domaine. Dans toutes les provinces, sauf au Québec, on devient mécanicien en suivant un programme d'apprentissage d'une durée de quatre à cinq ans, y compris une période de formation dans une école de métiers. Les apprentis doivent avoir 16 ans et doivent posséder au moins une 10e année ou l'équivalent selon la province. Dans certaines provinces, des heures crédits accumulées en période d'apprentissage sont allouées aux élèves qui ont obtenu un diplôme en mécanique automobile dans une école de métiers. Les futurs mécaniciens doivent être habiles à lire, à comprendre et à communiquer afin de bien utiliser les instruments électroniques perfectionnés mis à leur disposition. En plus des compétences habituelles en mécanique, des connaissances de base en électronique deviennent un prérequis. Une bonne vue, une bonne ouïe et de l'adresse sont souhaitables.

Sources de la main-d'oeuvre

La majorité des personnes qui adoptent ce métier sont des diplômés du secondaire et des programmes de formation professionnelle.

Ce domaine offre des possibilités d'avancement et de promotion dans les postes de superviseur, de représentant des services, de directeur du service de réparation, de représentant des ventes (technique), ou de mécanicien spécialisé.

Les mécaniciens sont presque tous des hommes bien qu'on encourage les femmes à accéder à ces professions. L'âge moyen des mécaniciens, dont 31 % sont âgés de moins de 25 ans, est inférieur à celui de la population active. La répartition géographique des membres de ce groupe est semblable à la répartition générale de la population active.

Situation du marché et perspectives d'emploi

La croissance de l'emploi dans cette profession a été inférieure à la moyenne dans les années 1970 et supérieure à la moyenne durant la première moitié des années 1980 et l'on prévoit qu'elle sera moyenne jusqu'en 1995. Au total, environ 77 900 postes seront vacants au cours des huit prochaines années. Étant donné la faible proportion de mécaniciens âgés de plus de 54 ans, le taux de l'emploi attribuable aux retraites sera inférieur à la moyenne.

Il s'agit d'une amélioration par rapport aux taux enregistrés ces dernières années, lesquels étaient constamment supérieurs à la moyenne.

Les trois-quarts des mécaniciens/techniciens et des réparateurs de carrosseries sont embauchés dans le commerce de détail. Les perspectives d'emploi dans le commerce de détail sont bonnes à court terme, en raison des taux d'intérêt favorables et des revenus plus élevés, facteurs qui devraient soutenir la consommation. Actuellement ce groupe professionnel connaît un taux de chômage moyen. L'emploi est modérément sensible à la conjoncture économique et aux facteurs saisonniers, un certain chômage caractérisant les mois d'hiver.

La demande de mécaniciens qualifiés croît d'année en année à mesure que le nombre de véhicules augmente au Canada. Même lorsque les ventes de véhicules neufs diminuent, le volume des réparations demeure le même et peut même s'accroître parce que les gens gardent leur véhicule plus longtemps. Cependant, les nouveaux véhicules sophistiqués d'aujourd'hui n'auront pas autant besoin d'entretien D'autre part, l'évolution technique des moteurs, des transmissions et des systèmes de suspension, et l'utilisation croissante de composantes électroniques sont en train de transformer les fonctions traditionnelles du mécanicien, qui devient davantage un technicien chargé de diagnostiquer les problèmes des véhicules. Ces progrès techniques créeront une demande plus forte de mécaniciens d'automobiles ayant une formation dans les moteurs au propane et à injection électronique d'essence, les ordinateurs d'automobile et l'électronique.

Salaires

Les échelles de salaires dans ce groupe professionnel varient énormément d'une province à l'autre. Dans plusieurs ateliers, les mécaniciens sont rémunérés selon un tarif uniforme, c'est-à-dire selon un pourcentage des frais de main-d'oeuvre. Le salaire initial varie en fonction de la région où ils travaillent. En 1987, le tarif horaire que recevaient les mécaniciens d'automobiles de Vancouver variait entre 13,35 $ et 17,59 $ dans le cas des employés syndiqués, et entre 8,00 $ et 15 $ dans le cas des employés non syndiqués. Les réparateurs syndiqués de carrosserie d'automobile gagnaient entre 13,42 $ et 17,59 $ l'heure, et les travailleurs non syndiqués, entre 7,43 $ et 14,73 $ l'heure. À Toronto, le salaire hebdomadaire d'un mécanicien d'automobiles variait en moyenne entre 377 $ et 403 $.

Les résultats de l'Enquête nationale sur les diplômés révèlent que les diplômés de 1982 des collèges communautaires et des cégeps qui travaillaient dans ce secteur professionnel, deux ans après avoir terminé leurs études, gagnaient en moyenne 16 880 $.

Mécaniciens et réparateurs d'aéronefs 8582

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	10 900	10 300	11 000	3,9	−1,1	0,6
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	500	4,9	11,1
Débouchés dus à l'érosion	4 500	43,1	49,2
Débouchés totaux	5 000	48,1	60,3

1971 et 1981 (%)

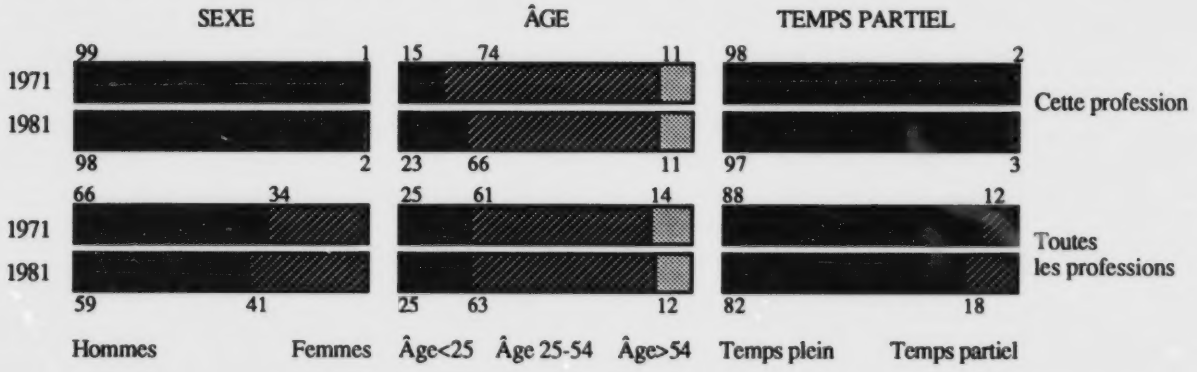

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Trans+entr+comm (63)	Ind manufacturières (23)	Administration publique (9)
- Transport aérien (63)	- Aéronefs+pièces (22)	- Adm fédérale (8)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	2,6	Ontario	26,9
Île-du-Prince-Édouard	0,6	Manitoba	7,1
Nouvelle-Écosse	3,0	Saskatchewan	1,0
Nouveau-Brunswick	0,9	Alberta	8,4
Québec	30,9	Colombie-Britannique	17,5

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	112	58,0
- Université (1981-86)	14	7,3
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	67	34,7

Mécaniciens et réparateurs d'aéronefs 8582

Cadre de travail

Les membres de ce groupe professionnel sont, entre autres, les spécialistes des moteurs d'aéronefs, les mécaniciens de carburateurs, les mécaniciens d'hélicoptères et les réparateurs d'avions à réaction. Les mécaniciens d'aéronefs effectuent les travaux d'entretien prévus et les réparations pour tous les systèmes des aéronefs et le matériel connexe. Avant chaque vol d'un aéronef, ils doivent faire une série de vérifications des fonctions conformément à la réglementation sur le transport aérien. La navigabilité et l'aptitude au vol des aéronefs, des moteurs et des composants sont attestées par un mécanicien d'entretien d'aéronef titulaire d'une licence. Le travail se fait habituellement dans des ateliers et les travailleurs sont exposés au bruit, aux vibrations, à des liquides, à des gaz et à des dangers qui exigent l'utilisation de matériel et de vêtements de sécurité. La durée normale d'une semaine de travail est de 40 heures réparties sur cinq jours; le travail par postes et les heures supplémentaires sont de routine.

Études et compétences

La majorité des entreprises embauchent les personnes qui ont au moins une 12e année et, de préférence des connaissances techniques sur les aéronefs. Les candidats retenus doivent suivre un programme d'apprentissage d'une durée d'environ trois ans qui comporte une formation scolaire et une formation en cours d'emploi. À la fin du programme, un mécanicien peut demander une licence de mécanicien d'entretien d'aéronefs. Les entreprises préféreront aux candidats qui détiennent uniquement un diplôme d'études secondaires, les diplômés des collèges communautaires, des cégeps et des instituts de technologie qui offrent des programmes de formation en mécanique des aéronefs approuvés par Transports Canada. Ces programmes durent entre deux et trois ans. Des aptitudes supérieures à la moyenne en mécanique, la minutie, une bonne vue et une bonne ouïe constituent des qualités souhaitables.

Sources de la main-d'oeuvre

Les nouveaux effectifs sont formés en majorité d'anciens militaires, de diplômés des établissements d'enseignement et de personnes qui réintègrent la population active et qui satisfont aux exigences fondamentales. Les immigrants contribuent également à accroître la main-d'oeuvre. Les principaux domaines d'étude qui, au niveau collégial, mènent à l'exercice de cette profession sont la mécanique des aéronefs, les technologies du transport et les technologies du génie mécanique. Les données préliminaires sur la mobilité interprofessionnelle révèlent que les personnes qui quittent cette profession sont plus nombreuses que celles qui y accèdent. On peut en conclure que pour bon nombre de travailleurs, l'exercice de cette profession constitue une première étape dans leur carrière. Les travailleurs qualifiés peuvent être promus à des postes de superviseurs.

Cette main-d'oeuvre est presque exclusivement composée d'hommes. La répartition entre les différents groupes d'âge a changé entre 1971 et 1981 alors que la proportion de ceux qui sont âgés de moins de 25 ans a augmenté, celle des 25 à 54 ans a diminué. L'âge moyen dans l'ensemble de la profession (36 ans) a diminué de deux ans. La majorité des mécaniciens travaillent au Québec (31 %), en Ontario (27 %) et en Colombie-Britannique (18 %).

Situation du marché et perspectives d'emploi

Le taux de croissance de l'emploi projeté est de 5 %, ce qui est inférieur à celui prévu pour l'ensemble des professions. Ces prévisions sont conformes aux tendances relevées au début des années 1980, où la croissance de l'emploi dans cette profession a été inférieure à la moyenne. Environ 5 000 postes seront vacants au cours des huit prochaines années. Compte tenu de la répartition des groupes d'âge dans cette profession, le nombre de postes de remplacement sera supérieur au nombre de nouveaux emplois, alors qu'une proportion relativement modeste de ces emplois sera attribuable aux décès et aux retraites.

Par rapport aux quelques années précédentes, l'état du marché du travail pour les mécaniciens d'aéronefs s'est amélioré en 1986, mais il n'est toujours pas aussi propice qu'il l'était avant la récession de 1981-1982.

Le gros des effectifs de la profession se trouve dans les secteurs du transport aérien et de la fabrication d'aéronefs et de pièces d'aéronefs et varie donc en fonction de la conjoncture économique globale. Les facteurs saisonniers ont peu d'effet sur l'emploi, si ce n'est qu'on enregistre une légère augmentation du niveau de l'emploi au cours des mois les plus chauds de l'année. Pratiquement tous les emplois dans cette profession sont des emplois à temps plein.

Cependant, la concurrence accrue attribuable à la déréglementation du transport aérien, a entraîné des fusions d'entreprises et a fait augmenter la demande de travailleurs à temps partiel.

Salaires

En 1985, les salaires horaires des mécaniciens d'instruments d'aéronefs se situaient entre 14,04 $ et 14,39, la moyenne s'établissant à 13,76 $. Chez les mécaniciens de moteurs d'aéronefs, le salaire se situait entre 10,04 $ et 14,08 $, la moyenne étant de 12,72 $[1].

La rémunération réelle déclarée se situait en 1987 entre 12 $ et 15,21 $ l'heure chez les mécaniciens d'entretien d'aéronefs et entre 7,66 $ et 9,67 $ l'heure chez les apprentis. À Vancouver, les mécaniciens d'aéronefs syndiqués touchaient entre 14,14 $ et 16,35 $ l'heure.

Selon les données de l'Enquête nationale sur les diplômés, le salaire annuel moyen en 1984 était de 19 376 $ chez les diplômés des collèges communautaires et des cégeps de 1982 qui exerçaient cette profession.

1. Travail Canada, *Salaires et conditions de travail au Canada*, 1985.

Mécaniciens et réparateurs de matériel ferroviaire 8583

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	11 800	9 600	10 200	1,1	-4,1	0,7
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	600	6,0	11,1
Débouchés dus à l'érosion	6 000	62,5	49,2
Débouchés totaux	6 600	68,4	60,3

1971 et 1981 (%)

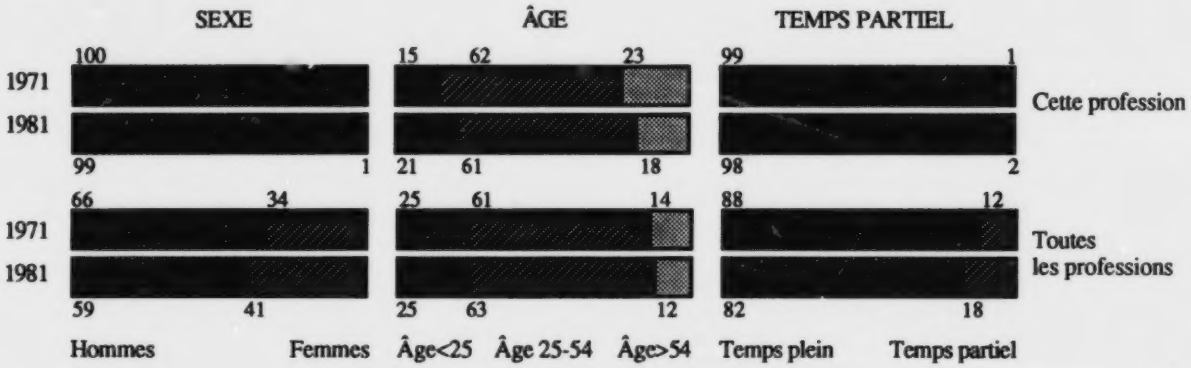

Principaux secteurs d'emploi - 1981 (%)

Trans+entr+comm (86)	Ind manufacturières (10)	Industries des mines (2)
- Trans. ferroviaire (82)	- Mat ferroviaire (8)	- Mines de métaux (1)
- Transport urbain (3)		

Répartition géographique de l'emploi - 1981 (%)

Terre-Neuve	0,7	Ontario	23,3
Île-du-Prince-Édouard	0,1	Manitoba	17,4
Nouvelle-Écosse	2,0	Saskatchewan	3,7
Nouveau-Brunswick	6,7	Alberta	9,7
Québec	27,1	Colombie-Britannique	8,9

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	3	5,1
- Université (1981-86)	17	28,8
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	39	66,1

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Services d'emploi
Canadien Pacifique
pièce 108
Gare Union
Toronto, Ontario M5J 1E8
(416) 863-8038

Mécaniciens et réparateurs de matériel ferroviaire 8583

Cadre de travail

Les mécaniciens de freins, les réparateurs de compresseurs et les réparateurs de dispositifs d'aiguillage réparent et entretiennent le matériel ferroviaire roulant ainsi que l'équipement connexe. Les mécaniciens de matériel ferroviaire vérifient, ajustent et réparent les compresseurs, les valves, les roulements, les moteurs de traction, les dispositifs de contrôle, les freins, les roues, les attelages et autres assemblages mécaniques faisant partie des trains, du matériel ferroviaire roulant, des voitures de métro et du matériel connexe. La semaine normale de travail est de 35 à 40 heures. Le travail par quarts et les heures supplémentaires peuvent faire partie de l'horaire de travail.

Études et compétences

Les professionnels de cette catégorie sont habituellement formés par l'employeur, soit dans le cadre d'un programme d'apprentissage ou en cours d'emploi. Il faut avoir tout au moins une 10e année pour être admis au programme de formation, mais les employeurs préfèrent habituellement que les candidats aient terminé leurs études secondaires. La durée de l'apprentissage varie entre six mois et quatre ans, selon la spécialisation (réparateur de voiture, de valve à air, mécanicien de voitures de métro). On exige de plus en plus de mécaniciens et réparateurs qui possèdent des compétences de base nouvelles telles que savoir lire et dresser des plans et diagrammes, et avoir une connaissance élémentaire des technologies de l'électricité et de l'électronique.

Sources de la main-d'oeuvre

Les personnes qui réintègrent le marché du travail et qui satisfont aux exigences fondamentales constituent la principale source de main-d'oeuvre. Parmi ces nouveaux venus, certains ont suivi un cours de métiers dans une discipline comme les technologies du génie mécanique. Les emplois nécessitant des compétences plus spécialisées et les postes comportant des responsabilités accrues offrent des possibilités d'avancement et de promotion aux plus ambitieux.

Les données préliminaires sur la mobilité interprofessionnelle révèlent que le nombre de travailleurs qui quittent la profession est légèrement supérieur au nombre de nouveaux venus. L'âge moyen des membres de la profession a baissé de 43 à 38 ans entre 1971 et 1981, alors qu'il y a eu une augmentation des moins de 25 ans et une diminution du groupe des 55 ans et plus. En général, on se joint à la profession entre l'âge de 20 et 29 ans, et l'on commence à prendre sa retraite entre 60 et 64 ans, ce qui correspond à une carrière d'une durée de 35 ans. En 1981, les effectifs étaient entièrement de sexe masculin, sauf pour 1 % d'entre eux, et deux travailleurs sur trois travaillaient au Québec, en Ontario ou au Manitoba.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Les occasions d'emploi pour les mécaniciens de matériel ferroviaire seront peu importantes à court terme en raison des perspectives prévues pour le secteur du transport ferroviaire. Au cours des prochaines années, la croissance de l'emploi viendra d'une légère amélioration de la capacité de transport des céréales et de l'achèvement de projets de construction ferroviaire importants dans l'Ouest. La situation économique, et plus particulièrement les fluctuations cycliques dans le monde des affaires, influent très fortement sur les perspectives d'emploi de ce secteur. La profession est par ailleurs sensible à l'effet des facteurs saisonniers, le niveau d'emploi étant en général plus bas durant le troisième trimestre.

On estime que le taux de croissance de l'emploi atteindra presque 6 % au cours des huit prochaines années, un taux bien inférieur à la moyenne nationale mais qui correspond néanmoins à la tendance à long terme observée dans cette profession.

Comme la croissance prévue de l'emploi est assez faible et puisqu'une proportion supérieure à la moyenne des effectifs est âgée de plus de 54 ans, au cours de la période visée la très grande majorité des débouchés proviendront des retraites et des décès.

Salaires

En 1986, les mécaniciens de matériel ferroviaire gagnaient 14,19 $ l'heure, les réparateurs de caisse 14,19 $ l'heure et les mécaniciens de matériel lourd 591,79 $ par semaine. Un préposé à la maintenance du matériel d'entretien de la voie (niveau 1) touchait 14,29 $ l'heure, tandis qu'un préposé de niveau 2 recevait 13,21 $ l'heure.

Selon l'Enquête nationale sur les diplômés, en 1984 les diplômés qui travaillaient dans ce secteur professionnel depuis deux ans gagnaient en moyenne 25 000 $ par année.

Mécaniciens et réparateurs de machines industrielles, agricoles et de construction 8584

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	102 300	94 500	105 500	6.3	-1.6	1.3
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	10 200	10.7	11.1
Débouchés dus à l'érosion	39 400	41.3	49.2
Débouchés totaux	49 500	52.0	60.3

1971 et 1981 (%)

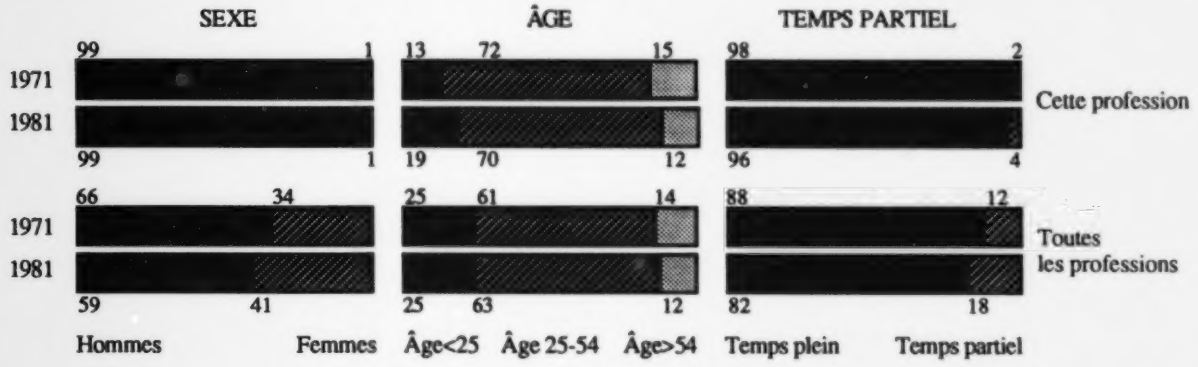

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind manufacturières (47)
- Métaux, transf prim (7)
- Pâtes et papiers (7)
- Bois (6)

Ind du commerce (16)
- Commerce de gros (14)
- Commerce de détail (2)

Industries des mines (13)
- Mines de métaux (8)
- Mines non métallique (2)
- Pétrole + gaz nature (1)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	2,0	Ontario	33,8
Île-du-Prince-Édouard	0,3	Manitoba	3,4
Nouvelle-Écosse	2,9	Saskatchewan	4,1
Nouveau-Brunswick	2,7	Alberta	10,9
Québec	24,6	Colombie-Britannique	14,8

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	228	20,8
- Université (1981-86)	14	1,3
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	853	77,9

Mécaniciens et réparateurs de machines industrielles, agricoles et de construction 8584

Cadre de travail

Les réparateurs de matériel de construction, de machines agricoles, de machines à coudre et les mécaniciens de moteurs diesel sont des membres types de cette catégorie professionnelle qui regroupe des titres des professions extrêmement diversifiés. En général, on désigne les membres de cette catégorie par les expressions mécaniciens de machines industrielles ou mécaniciens monteurs, mais le titre de chacun varie suivant le type spécialisation.

Les mécaniciens de machines industrielles utilisent des bleus et des outils de précision pour assembler, installer, réparer et entretenir les machines et l'équipement mécanique des usines y compris celles qui comportent des systèmes hydrauliques, pneumatiques et électroniques. Ils peuvent aussi monter des machines, construire des fondations, dresser des échafaudages et aligner et tester de l'équipement. Certaines activités se font sur un chantier de construction industrielle ou commerciale, mais habituellement elles ont lieu dans des fabriques, dans des usines et dans des établissements commerciaux ou institutionnels là où le bruit, les vibrations et d'autres sources de danger sont inhérentes au travail. La semaine de travail est de 35 à 40 heures s'étalant sur cinq jours, des quarts de travail et des heures supplémentaires de travail étant périodiquement requis.

Études et compétences

Pour la plupart des professions regroupées sous ce titre, les candidats doivent faire un apprentissage d'une durée variant entre trois et cinq ans, selon la province concernée, combinant des cours théoriques et des stages de formation pratique à la suite desquels certaines provinces exigent l'accréditation. Pour être admis dans un programme d'apprentissage dans ce domaine, il faut habituellement avoir terminé sa 10e année. De plus, il est souhaitable d'avoir de l'entregent, des aptitudes en mécanique, de la dextérité et de la patience.

Sources de la main-d'oeuvre

Les principales sources de main-d'oeuvre de cette catégorie sont les élèves des écoles secondaires et les personnes réintégrant la population active qui commencent un programme d'apprentissage. Les étudiants des collèges et des écoles de métiers dans les domaines de l'équipement mécanique lourd, des techniques du soudage et d'autres techniques du génie mécanique constituent une autre source importante. Les possibilités d'avancement à des postes qui exigent plus de responsabilités et des tâches de supervision s'accroissent lorsque l'employé gagne de l'expérience et se spécialise.

Ces professions ont toujours été exercées par les hommes, qui en composaient encore les 99 % en 1981. La moyenne d'âge a quelque peu diminué entre 1971 et 1981. La majorité des mécaniciens de machines industrielles commencent cette profession alors qu'ils sont âgés entre 18 et 29 ans, et prennent leur retraite entre 58 et 64 ans, après une carrière d'une durée moyenne de 35 à 40 ans. La répartition géographique de cette catégorie suit de très près celle de la population active dans son ensemble.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Selon les dernières prévisions, au cours des huit prochaines années, l'emploi pour cette catégorie devrait enregistrer un taux de croissance moyen. Environ 49 500 postes seront vacants et la plupart seront des postes de remplacement puisque la création comme telle de nouveaux emplois sera moyenne.

En 1986, la situation du marché était environ équivalente à la moyenne. Celle-ci s'est légèrement améliorée ces dernières années, mais elle n'est pas aussi propice qu'elle l'était avant la récession de 1981-1982. Les taux de chômage actuels sont équivalents à ceux de l'ensemble de la population active.

Les mécaniciens de machines industrielles travaillent dans tous les secteurs de l'économie mais davantage dans les secteurs de la fabrication et des mines. Les fluctuations du marché qui touchent les industries productrices de biens peuvent influencer les tendances de l'emploi de cette catégorie, mais les variations saisonnières, elles, n'ont que très peu d'effet. Il en est de même pour le travail à temps partiel.

Salaires

En 1987, les mécaniciens syndiqués de machinerie lourde de Vancouver gagnaient de 12,16 $ à 19,13 $ l'heure et les non syndiqués de 11 $ à 18 $ l'heure. Les mécaniciens monteurs syndiqués de cette même ville gagnaient de 13,95 $ à 19,85 $ l'heure et les non syndiqués de 12 $ à 16 $ l'heure. À Calgary, les mécaniciens d'équipement lourd gagnaient entre 13,10 $ et 17,20 $ l'heure; les ouvriers qualifiés mécaniciens de moteurs diesel, de 12,70 $ à 17,20 $ l'heure; et les mécaniciens monteurs, de 12 $ à 20 $ l'heure. À Toronto, le salaire moyen des mécaniciens de machines industrielles atteignait entre 267 $ et 487 $ par semaine.

Le tableau ci-dessous[1] indique le salaire moyen de base que touchaient les mécaniciens monteurs syndiqués du secteur de la construction en 1987.

Manitoba	19,20 $
Ontario	18,95
Québec	18,88
Nouveau-Brunswick	18,37
Nouvelle-Écosse	18,70

1. Association canadienne de la construction, 1987.

Mécaniciens et réparateurs de machines de bureau et de matériel mécanographique 8585

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	10 100	10 600	11 600	2,8	0,9	1,2
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	1 100	10,2	11,1
Débouchés dus à l'érosion	4 500	42,7	49,2
Débouchés totaux	5 600	52,8	60,3

1971 et 1981 (%)

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind du commerce (45)
- Commerce de gros (41)
- Commerce de détail (4)

Ind manufacturières (25)
- Machinerie (12)
- Aliments et boissons (2)
- Impression + édition (1)

Ind des services (20)
- Serv aux entreprises (15)
- Autres services (4)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1,4	Ontario	48,4
Île-du-Prince-Édouard	0,3	Manitoba	3,7
Nouvelle-Écosse	2,4	Saskatchewan	2,4
Nouveau-Brunswick	2,7	Alberta	9,6
Québec	18,2	Colombie-Britannique	10,7

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
– Collège (1981-86)	120	58,3
– Université (1981-86)	0	0,0
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	86	41,7

Mécaniciens et réparateurs de machines de bureau et de matériel mécanographique 8585

Cadre de travail

Les mécaniciens d'entretien de machines à additionner, à copier et à écrire réparent et entretiennent les machines de bureau. La réparation consiste à démonter la machine, à remplacer les pièces brisées, à faire les ajustements nécessaires et à rassembler les pièces. Ces mécaniciens entretiennent et inspectent également l'équipement à l'occasion de visites périodiques qui supposent des déplacements d'un bureau à l'autre. Les réparations d'envergure peuvent être faites à l'atelier central par des mécaniciens hautement qualifiés. Leur semaine de travail est habituellement de 5 jours, soit de 35 à 40 heures.

Études et compétences

Les candidats à ces professions doivent avoir terminé leurs études secondaires. Les employeurs accordent la priorité à ceux et celles qui ont reçu une formation en technologies mécaniques, électriques ou électroniques dans une école de métiers, un cégep ou un collège communautaire. Étant donné la complexité croissante des machines commerciales, il est particulièrement utile de posséder des connaissances de base en électronique. Comme les machines diffèrent d'une entreprise à l'autre, les employeurs offrent généralement aux nouveaux mécaniciens une formation supplémentaire sur les machines de l'entreprise. Il est également souhaitable d'avoir une bonne dextérité manuelle, une bonne vision et une compréhension des procédés mécaniques.

Sources de la main-d'oeuvre

Les personnes qui réintègrent le marché du travail et qui satisfont aux exigences minimales de formation constituent une importante source de main-d'oeuvre, de même que les diplômés en technique du génie électrique, électronique et mécanique provenant d'une école de métiers, d'un cégep, d'un collège communautaire ou d'un institut technique privé. Les mécaniciens qui sont prêts à suivre une formation supplémentaire pour acquérir de nouvelles compétences en mécanique, accéder à un poste de représentant des ventes ou de gestionnaire ou même commencer leur propre entreprise auront la possibilité de le faire.

Cette profession est composée à 97 % d'hommes. L'âge moyen des membres (33 ans) n'a pas changé depuis 1971, de même que la répartition selon l'âge.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Les possibilités d'emploi des mécaniciens de machines de bureau, dont les principaux employeurs sont les secteurs secondaire et tertiaire, sont moyennes à court terme. Le taux de croissance de l'emploi a été modeste dans les années 1970 et presque stationnaire au début des années 1980. Les dernières prévisions laissent croire que l'emploi augmentera d'environ 10 % au cours de la période visée, ce qui se rapproche des prévisions relatives à toutes les professions. Près de 5 600 postes seront vacants au cours des huit prochaines années, la plupart d'entre eux étant des postes de substitution.

Malgré le faible taux d'emploi enregistré au cours des années 1980, les mécaniciens de machines de bureau se trouvaient en bonne posture dans le marché du travail. Le taux de chômage dans cette catégorie professionnelle est presque toujours inférieur à celui de l'ensemble de la population active.

Salaires

Le salaire des mécaniciens d'entretien de machines de bureau varie selon l'employeur et le genre de machines à réparer. Étant donné que les personnes embauchés par des organismes de service indépendants réparent plusieurs types de machines et en assurent l'entretien, leur salaire est généralement plus élevé que celui des mécaniciens embauchés par les fabricants ou les distributeurs d'une certaine marque d'équipement. De plus, les mécaniciens qui réparent des machines à écrire ou à additionner gagnent généralement moins que ceux qui réparent des appareils électroniques plus sophistiqués. Les mécaniciens reçoivent en moyenne entre 18 000 $ et 21 000 $ par année. Le taux horaire accordé en 1986 aux mécaniciens de machines de bureau non syndiqués travaillant à Vancouver allait de 7 $ à 12 $. Les syndiqués gagnaient en moyenne 12,60 $ de l'heure.

Réparateurs de montres et d'horloges 8587

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	2 100	2 200	2 400	−1.7	1.0	1.1
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	200	8.9	11.1
Débouchés dus à l'érosion	1 400	62.7	49.2
Débouchés totaux	1 600	71.6	60.3

1971 et 1981 (%)

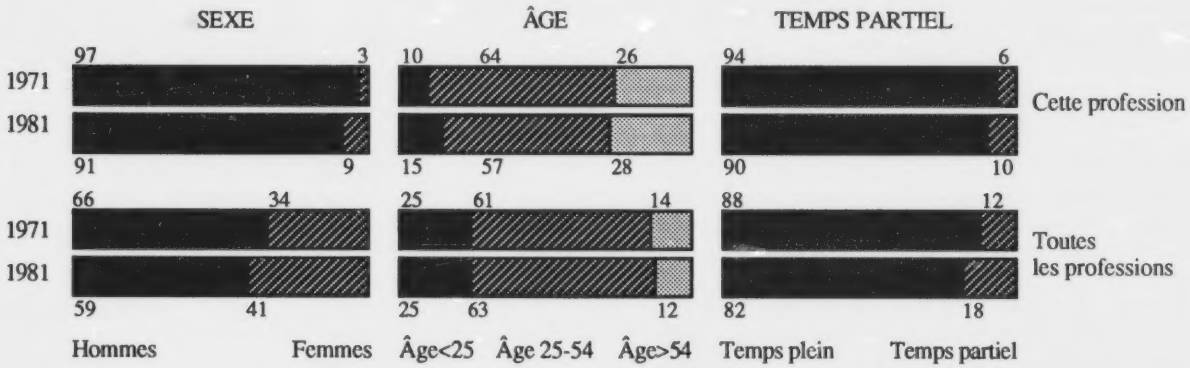

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind du commerce (57)	Trans+entr+comm (19)	Ind manufacturières (12)
- Commerce de détail (50)	- Énergie électrique (8)	- Autres ind manufact (7)
- Commerce de gros (7)	- Distribution de gaz (6)	- Fabr prod métal (2)
	- Eau et autres serv (3)	- Produits électriques (1)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	2.2	Ontario	45.7
Île-du-Prince-Édouard	0.5	Manitoba	5.9
Nouvelle-Écosse	2.7	Saskatchewan	4.0
Nouveau-Brunswick	3.2	Alberta	8.1
Québec	15.1	Colombie-Britannique	12.1

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	30	100.0
- Université (1981-86)	0	0.0
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0.0

Réparateurs de montres et d'horloges 8587

Cadre de travail

Parmi les professions types de ce groupe, signalons les réparateurs d'horloges, de montres de compteurs et les mécaniciens de parcomètres. Dans chaque cas, le réparateur doit démonter, nettoyer, remettre en état et remonter des pièces délicates et finement usinées. Il s'agit d'un travail qui exige une grande méticulosité, beaucoup de patience ainsi qu'une grande dextérité. Un réparateur de montres remet en état, ajuste, répare et graisse les objets d'horlogerie la plupart du temps en position assise à un banc. Le travail se fait normalement cinq jours par semaine, à raison de 35 à 40 heures.

Études et compétences

Il y a deux façons possibles d'entrer dans cette profession, soit de travailler avec un réparateur de montres pour une période allant de trois à cinq ans, incluant une période de formation scolaire, soit de s'inscrire à un programme professionnel au niveau collégial. La durée de la formation dans un programme professionnel varie, selon l'établissement, entre un à trois ans. En Ontario, il faut détenir un permis provincial pour exercer la profession d'horloger. Il faut également posséder certaines dispositions comme une grande dextérité, de la précision, un souci du détail, et une aptitude pour la mécanique.

Sources de la main-d'oeuvre

Comme la formation peut s'acquérir en cours d'emploi ou grâce à des programmes scolaires, les personnes qui réintègrent le marché du travail et les diplômés de programmes professionnels en réparation de bijoux constituent les sources les plus importantes de main-d'oeuvre pour cette profession. Les immigrants constituent aussi une source de main-d'oeuvre supplémentaire depuis des années. Il existe aussi des possibilités d'avancement vers des professions comme horlogers en chef, horlogers spécialistes ou horlogers autonomes. Il ressort des données préliminaires que le nombre de personnes qui quittent cette profession pour se diriger vers d'autres dépasse le nombre de personnes qui font le contraire. Pour plusieurs, donc, il s'agit d'emplois de débutants dans leur carrière.

Bien que cette profession soit encore exercée par les hommes, on trouve de plus en plus de femmes dont la proportion est passée, entre 1971 et 1981, de 3 à 9 %. Au cours de la même période, la proportion du groupe âgé de 55 ans et plus et celle du groupe des 15 à 24 ans ont crû en importance. L'âge moyen (42 ans) est supérieur à celui de l'ensemble de la population active.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Selon les projections actuelles et compte tenu des perspectives qui s'offrent dans le secteur du commerce, l'emploi croîtra à un taux moyen au cours des huit prochaines années. Il y aura un grand nombre de postes de remplacement à pourvoir étant donné que, dans une proportion supérieure à la moyenne, les effectifs de ce groupe sont âgés de 54 ans et plus.

La situation du marché du travail s'est améliorée pour cette profession, bien qu'elle ne soit pas aussi favorable qu'avant la récession de 1981-1982. Par rapport aux travailleurs des autres professions, les horlogers jouissent d'une meilleure situation, comme le traduit leur taux de chômage inférieur à la moyenne.

C'est le secteur du commerce et, à un moindre degré, ceux des services publics et de la fabrication qui sont les principales sources d'emplois pour les horlogers. Les possibilités d'emploi dans le commerce de gros, dans lequel cette profession est concentrée, se sont améliorées après la récession de 1981-1982 en raison de l'accroissement des dépenses des consommateurs. Les taux d'intérêt favorables maintiendront vraisemblablement à un niveau élevé la demande des consommateurs tout au cours de la période de prévisions. Il se peut que les perspectives d'emploi à long terme pour cette profession soient quelque peu touchées par les fluctuations du marché. Comme il en coûte moins cher aux consommateurs de remplacer que de faire réparer les nouvelles pièces d'horlogerie fiables et électroniques, l'emploi pour ce groupe professionnel a diminué. En fait, les prévisions signalées ici sont peut-être exagérées. La proportion d'emplois à temps partiel a augmenté, même si en 1981 elle était à peu près la moitié de celle enregistrée pour l'ensemble des professions. Dans ces professions, le travail est généralement stable à longueur d'année.

Salaires

Le revenu des horlogers varie selon leur expérience, l'endroit et le genre d'établissement où ils travaillent. En 1986, les nouveaux horlogers gagnaient en moyenne 250 $ à 300 $ par semaine, tandis que les horlogers chevronnés touchaient un salaire annuel de 25 000 $ à 35 000 $.

Mécaniciens et réparateurs d'instruments de précision 8588

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	4 600	4 500	4 900	5,2	-0,5	1,2
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	400	9,6	11,1
Débouchés dus à l'érosion	1 700	36,9	49,2
Débouchés totaux	2 100	46,5	60,3

1971 et 1981 (%)

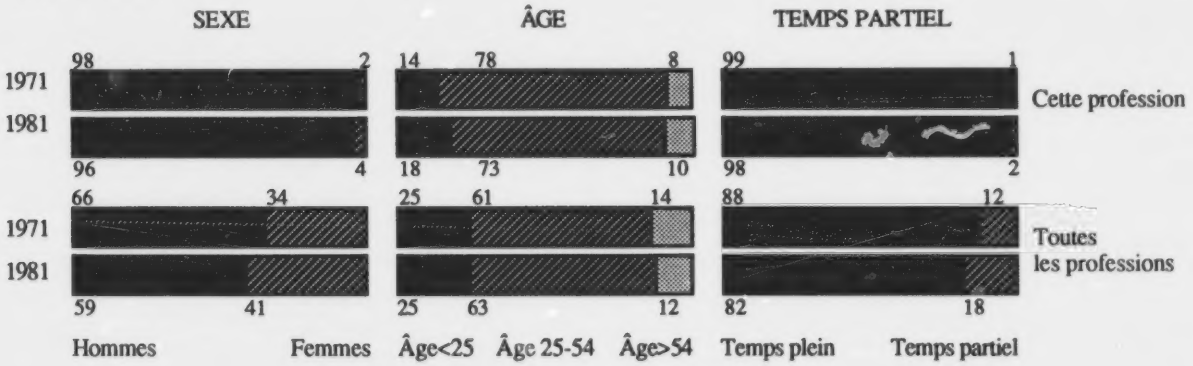

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind manufacturières (48)	Ind du commerce (16)	Ind des services (14)
- Autres ind manufact (11)	- Commerce de gros (13)	- Autres services (6)
- Pâtes et papiers (7)	- Commerce de détail (3)	- Serv aux entreprises (4)
- Métaux, transf prim (6)		- Hôpitaux (3)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	0,7	Ontario	44,8
Île-du-Prince-Édouard	0,1	Manitoba	3,8
Nouvelle-Écosse	3,5	Saskatchewan	2,5
Nouveau-Brunswick	1,6	Alberta	12,8
Québec	16,5	Colombie-Britannique	13,2

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	124	100,0
- Université (1981-86)	0	0,0
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0,0

Mécaniciens et réparateurs d'instruments de précision 8588

Cadre de travail

Ce groupe de professions inclut les réparateurs de caméras, les mécaniciens d'instruments gyroscopiques et les réparateurs d'instruments chirurgicaux. Ils ont pour fonction de réparer, de réviser et de calibrer des instruments de précision qui sont utilisés pour mesurer et consigner la température et la densité aux fins du contrôle ou de l'automatisation de procédés industriels. Ils s'occupent habituellement d'installer des instruments à l'intérieur de panneaux de contrôle et d'aéronefs et de les raccorder aux circuits hydrauliques, pneumatiques et électriques, de calibrer des instruments selon les niveaux de précision requis ainsi que d'inspecter et de mettre à l'essai des instruments pour cerner les défectuosités. Ils doivent aussi démonter, nettoyer et remplacer des pièces ainsi que remonter des instruments. Les lieux où se trouvent les instruments sont habituellement propres, bien éclairés et bien souvent dotés de systèmes de climatisation. Toutefois, les techniciens qui font l'entretien d'instruments servant à contrôler des procédés manufacturiers peuvent être exposés au bruit, à la poussière ou à la chaleur. La durée d'une semaine normale de travail est de 35 à 40 heures, réparties sur cinq jours. Les membres de la profession peuvent être appelés à travailler par postes et à faire des heures supplémentaires durant les soirées et les week-ends.

Études et compétences

Pour devenir mécanicien et réparateur d'instruments de précision, il faut suivre un programme d'apprentissage d'une durée de quatre ou cinq ans qui combine cours théoriques et formation en cours d'emploi. Pour s'inscrire au programme d'apprentissage, il faut avoir au moins une 10e année, et parfois jusqu'à une 12e année. Dans les provinces où ce programme n'est pas offert, on exigera un diplôme d'études secondaires. Les techniciens et mécaniciens qui exercent cette profession doivent connaître à fond les sciences physiques et être relativement familiers avec les principes de l'électricité, de l'électronique et de la mécanique.

Certaines entreprises exigent un diplôme d'études collégiales. Les employeurs offrent une formation pour familiariser leurs nouveaux employés avec les produits et instruments propres à leur entreprise. Il est très important de posséder des qualités comme la minutie, la capacité de donner et de recevoir des instructions et la capacité de suivre à la lettre les règles de sécurité et de se conformer aux systèmes de contrôle.

Sources de la main-d'oeuvre

La principale source de nouveaux effectifs dans cette profession est constituée par les diplômés des établissements d'enseignement secondaire qui s'inscrivent au programme d'apprentissage ainsi que par les diplômés des écoles de métiers, des instituts techniques privés, des cégeps et des collèges communautaires. Les diplômés des collèges communautaires et des cégeps qui exercent cette profession deux ans après avoir obtenu leur diplôme possèdent des compétences dans les domaines de l'instrumentation et des technologies de l'électricité et de l'électronique. En raison de la rapidité des progrès accomplis dans ces domaines, les possibilités d'emploi pour cette catégorie de mécaniciens sont très nombreuses pour ceux qui sont intéressés à être promus à des postes comportant plus de responsabilités. Les données préliminaires sur les déplacements entre professions indiquent que les personnes qui quittent cette profession sont plus nombreuses que celles qui y accèdent. On peut en déduire que pour bon nombre de travailleurs, cette profession constitue une première étape dans leur carrière.

Presque tous les mécaniciens d'instruments de précision sont des hommes, une situation qui n'a pratiquement pas changé entre 1971 et 1981. L'âge moyen (36 ans) se rapproche de l'âge moyen de l'ensemble de la population active, et une proportion élevée de travailleurs sont âgés de 25 à 54 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Les emplois de mécaniciens d'instruments se trouvent surtout dans le secteur manufacturier et aussi, dans une moins grande mesure, dans les secteurs du commerce et des services. Les possibilités d'emploi dans l'avenir devraient être bonnes si on tient compte des perspectives dans ces secteurs d'activité. La conjoncture économique a un effet modéré sur les perspectives d'emploi dans cette profession. Quant aux facteurs saisonniers, ils n'ont aucun effet.

La croissance rapide de l'emploi a été interrompue par les pertes subies au cours de la récession du début des années 1980. Les prévisions actuelles permettent d'entrevoir un taux de croissance de l'emploi moyen. Environ 2 100 emplois seront vacants au cours des huit prochaines années dont la plupart seront des postes de remplacement et ce, même si la proportion de mécaniciens industriels âgés de plus de 54 ans est inférieure à la moyenne.

La situation du marché du travail s'est améliorée ces dernières années, mais elle n'est toujours pas aussi propice qu'elle l'était avant la récession de 1981-1982. Le taux de chômage est à peu près moyen. En raison de l'utilisation accrue des ordinateurs, les mécaniciens d'instruments devront être de plus en plus familiers non seulement avec la technologie analogique, mais avec la technologie numérique.

Salaires

Les techniciens et mécaniciens d'instruments gagnent entre 22 000 $ et 31 000 $ par année, selon l'industrie et la région géographique où ils travaillent ainsi que le genre de travail effectué. Le salaire des techniciens est bien souvent un petit peu plus élevé que celui des mécaniciens.

Les résultats de l'Enquête nationale sur les diplômés révèlent qu'en 1984, le salaire annuel moyen des diplômés des cégeps et des collèges communautaires de 1982, qui exerçaient cette profession était de 25 993 $.

Autres mécaniciens et réparateurs 8589

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	20 100	20 800	23 600	1.1	0.7	1.4
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	2 400	11.4	11.1
Débouchés dus à l'érosion	10 300	48.7	49.2
Débouchés totaux	12 700	60.2	60.3

1971 et 1981 (%)

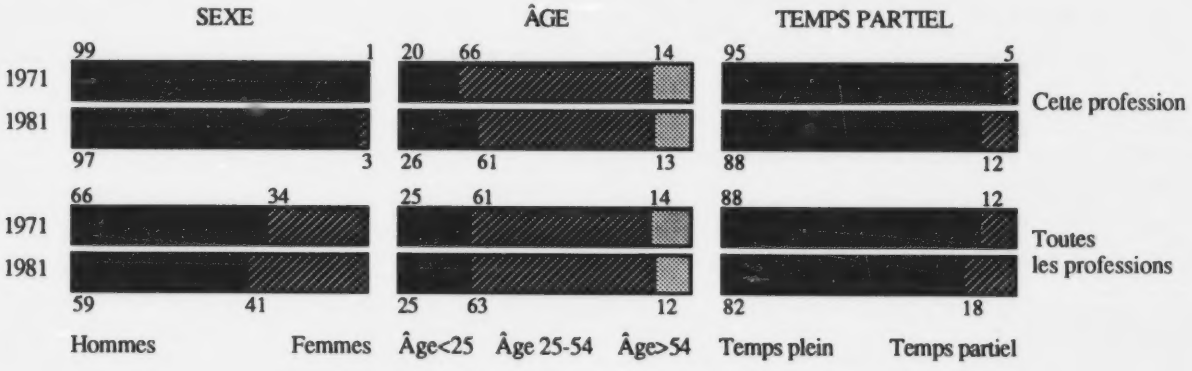

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind du commerce (31)	Ind manufacturières (27)	Ind des services (20)
- Commerce de détail (21)	- Fabr prod métal (4)	- Autres services (11)
- Commerce de gros (10)	- Pâtes et papiers (4)	- Divert + loisirs (4)
	- Aliments et boissons (4)	- Hôpitaux (1)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1.3	Ontario	44.5
Île-du-Prince-Édouard	0.5	Manitoba	3.9
Nouvelle-Écosse	3.7	Saskatchewan	3.9
Nouveau-Brunswick	2.7	Alberta	11.3
Québec	15.8	Colombie-Britannique	12.1

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	37	9.8
- Université (1981-86)	153	40.5
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	188	49.7

Autres mécaniciens et réparateurs 8589

Cadre de travail

Les professionnels de ce groupe s'occupent surtout du huliage et du graissage de machines. Ce sont les graisseurs de grues, le réparateurs de matériel à gaz, les graisseurs de voitures, les changeurs de pneus, les graisseurs et les serruriers. Ces travailleurs chargés de réparer, d'ajuster et d'entretenir diverses machines comme de petites tondeuses, des déneigeuses et des scies à chaîne domestiques à l'essence, des génératrices portatives, des pompes et des fournaises. La durée d'une semaine normale de travail est de 35 à 40 heures réparties sur cinq jours, bien qu'ils doivent normalement être en disponibilité, surtout s'ils s'occupent de réparer des fournaises de maisons. Ils doivent se déplacer souvent d'un endroit à l'autre.

Études et compétences

La formation nécessaire pour entrer dans cette profession est généralement assurée par un programme d'apprentissage qui dure de deux à quatre ans, compte tenu de la spécialisation, de la province de la formation et de l'expérience antérieures de la personne. Dans certains cas, par exemple pour un réparateur de machines distributrices, la formation est assurée en cours d'emploi. Les exigences scolaires minimales pour s'inscrire à un programme d'apprentissage sont généralement un diplôme de 10e année et des aptitudes mécaniques manifestes, bien que les employeurs préfèrent habituellement des candidats qui ont terminé leurs études secondaires.

Sources de la main-d'oeuvre

Grâce à des programmes d'apprentissage, les principales sources de main-d'oeuvre sont les diplômés et les personnes qui réintègrent le marché du travail. Les diplômés d'écoles de formation professionnelle, de collèges communautaires et de cégeps qui exercent cette profession deux ans après l'obtention de leur diplôme possèdent des compétences en techniques de génie mécanique et en électrotechnique ou génie électronique. Il ressort d'estimations préliminaires que le nombre de personnes qui quittent cette profession dépasse le nombre de celles qui y entrent, ce qui laisse supposer que, pour beaucoup de personnes, il s'agit du premier échelon dans leur carrière.

En 1981, les hommes formaient 97,5 % des effectifs. Entre 1971 et 1981, l'âge moyen a diminué légèrement, la proportion des travailleurs âgés de moins de 25 ans ayant augmenté tandis que celle des personnes âgées entre 24 et 54 ans a diminué. En général, les personnes qui se joignent à cette catégorie professionnelle sont âgées entre 20 et 24 ans et commencent à quitter à la fin de leur trentaine, soit une carrière de 15 à 20 ans, donc inférieure à la moyenne.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Selon les projections actuelles, les perspectives d'emploi s'amélioreront dans cette profession puisqu'on prévoit un taux de croissance moyen au cours des huit prochaines années. Près de 12 700 postes seront vacants dont un nombre important seront des postes de remplacement, étant donné la proportion supérieure à la moyenne d'employés âgés de plus de 54 ans.

Les travailleurs de cette catégorie sont embauchés dans les secteurs du commerce (31 %), de la fabrication (27 %) et des services (21 %). Les perspectives d'emploi pour ce groupe seront favorables tout au cours de la période de prévisions, si l'on se fie aux perspectives qui s'offrent aux secteurs qui constituent les principaux employeurs. On s'attend par exemple à ce que le secteur des services enregistre une croissance marquée attribuable aux taux d'intérêt favorables qui inciteront les consommateurs à dépenser. Il est fort probable que les perspectives d'emploi dans cette profession soient, comme par le passé, influencées par la conjoncture économique. Même si la proportion d'emplois à temps partiel a augmenté de 7 % entre 1971 et 1981, elle demeure inférieure à la moyenne.

L'état du marché du travail pour cette profession n'est que légèrement plus favorable que la moyenne générale, comme l'indique son taux de chômage inférieur à la moyenne. Il n'est pas aussi propice qu'avant la récession de 1981-1982.

Salaires

La rémunération déclarée des stagiaires en serrurerie était de 5 $ de l'heure en 1986, tandis que les travailleurs plus expérimentés pouvaient toucher jusqu'à 18 $ de l'heure. Cet écart important traduit les divers niveaux de compétences et d'expérience de cette profession.

Les résultats de l'Enquête nationale sur les diplômés révèlent que les diplômés universitaires de 1982 exerçant cette profession deux ans après l'obtention de leur diplôme, touchaient en moyenne 14 423 $ par année, contre 14 133 $ pour les diplômés de collèges communautaires et de cégeps.

Joailliers et orfèvres 8591

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	5 100	5 000	5 500	5,8	−0,3	1,0
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	400	8,2	11,1
Débouchés dus à l'érosion	2 100	41,7	49,2
Débouchés totaux	2 500	49,8	60,3

1971 et 1981 (%)

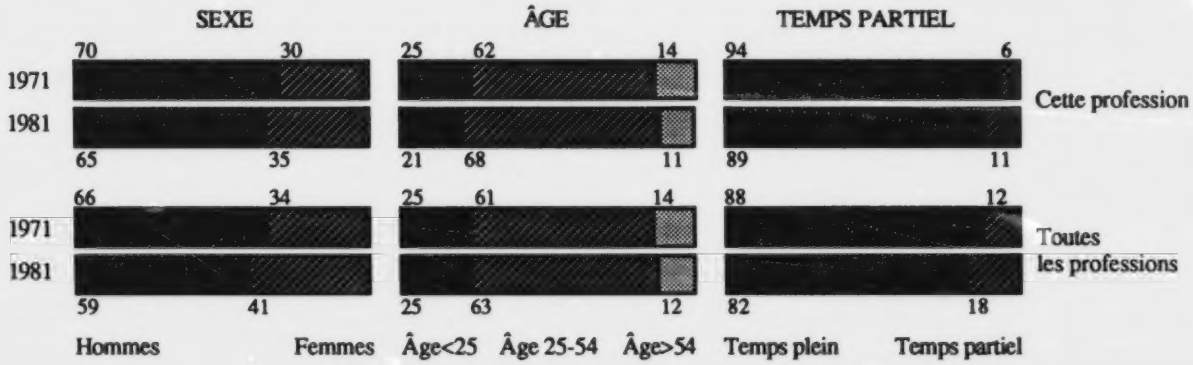

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind manufacturières (61)	Ind du commerce (37)
- Autres ind manufact (57)	- Commerce de détail (32)
- Fabr prod métal (2)	- Commerce de gros (5)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	0,2	Ontario	49,8
Île-du-Prince-Édouard	–	Manitoba	1,5
Nouvelle-Écosse	0,7	Saskatchewan	1,3
Nouveau-Brunswick	0,6	Alberta	4,0
Québec	30,1	Colombie-Britannique	11,4

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	5	16,7
- Université (1981-86)	0	0,0
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	25	83,3

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Association canadienne des bijoutiers
suite 1203, B.P. 2021
20 avenue Eglinton ouest
Toronto, Ontario M4R 1K8
(416) 480-1424

Joailliers et orfèvres 8591

Cadre de travail

Parmi les professions types de ce groupe professionnel, signalons celles de tailleurs de diamant, d'estampeurs, de gemmologistes et d'orfèvres. Un bijoutier fabrique et répare des bijoux en métal précieux ou semi-précieux. Certains se spécialisent comme réparateurs, graveurs, sertisseurs de pierres et de diamants, designers, émailleurs ou fabricants d'échantillons. Ils peuvent refaçonner et donner un nouveau style à des bijoux anciens suivant les conceptions ou les directives qui leur sont données. D'autres se spécialisent dans la création de motifs en métal à l'intention des travailleurs du moulage. La variété d'articles décoratifs qui satisfont les goûts et les désirs des gens traduit la diversité des tâches qu'exercent les bijoutiers. Les bijoutiers font du découpage, du limage, de la soudure, du meulage, du sertissage de pierres précieuses et semi-précieuses et du polissage. Ils peuvent travailler dans des commerces de détail, des boutiques exploitées par des grossistes, ou des fabriques de bijoux.

Études et compétences

On peut devenir bijoutier en suivant un programme de formation scolaire ou un programme d'apprentissage. Certaines écoles techniques et de métiers canadiennes ainsi que la Canadian Jewellers' Association offrent des cours en création, en fabrication et en réparation de bijoux. L'apprentissage en bijouterie ne se fait pas sous contrat, c'est-à-dire qu'il n'existe pas de système uniforme d'apprentissage. Un apprentissage dure normalement entre trois et quatre ans et peut parfois inclure un programme de formation.

Sources de la main-d'oeuvre

Les personnes qui terminent un programme d'apprentissage et les étudiants du niveau postsecondaire sont les principales sources de main-d'oeuvre de cette profession. Les immigrants et les personnes qui réintègrent le marché du travail fournissent aussi des candidats. Bien qu'il soit impossible de mesurer avec précision la mobilité interprofessionnelle, on s'attend à ce que le nombre de personnes quittant la profession pour se diriger vers des professions connexes dépassera légèrement le nombre de celles qui y viendront d'autres professions, ce qui laisse supposer que pour beaucoup, il s'agit d'une profession au premier échelon de leur carrière.

La plupart des bijoutiers sont des hommes, mais le nombre de bijoutières augmente progressivement. C'est en Ontario et au Québec qu'on trouve le plus grand nombre de bijoutiers.

L'âge moyen (36 ans) est demeuré relativement le même depuis 1971. On a toutefois constaté un déplacement dans la structure d'âge de la profession, vu l'accroissement du nombre de bijoutiers âgés de 25 à 54 ans. La carrière d'un bijoutier s'étend normalement sur 35 ans, l'âge habituel d'entrée dans la profession se situant entre 20 et 24 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Selon les prévisions, l'emploi croîtra à un taux modeste dans l'avenir, c'est-à-dire à un taux légèrement inférieur à la moyenne nationale, compte tenu des perspectives pour le secteur de la fabrication diverse. Au cours des huit prochaines années, on s'attend à ce qu'il y ait environ 2 500 postes à pourvoir dont la majorité seront des postes de remplacement créés par le départ de membres de cette profession.

La situation du marché du travail s'est améliorée récemment pour les bijoutiers, bien qu'elle ne soit pas aussi propice qu'avant la récession de 1981-1982. Le taux de chômage pour les bijoutiers, en 1986, était le même que la moyenne pour toutes les professions.

Par le passé, l'emploi, pour les bijoutiers, a varié en fonction des fluctuations économiques. Par contre, l'emploi dans cette profession ne se ressent guère des fluctuations saisonnières. En 1981, environ un emploi sur neuf était à temps partiel.

Salaires

Les bijoutiers sont payés soit un salaire fixe soit à la pièce. Les graveurs, par exemple, sont payés à un taux de la lettre, tandis que les sertisseurs de diamants sont souvent rémunérés à un taux de la pierre. Le revenu varie selon la compétence et les habiletés et peut varier entre 14 000 $ et 30 000 $ par année. En 1981, la rémunération hebdomadaire moyenne des bijoutiers, à Toronto, variait entre 199 $ et 508 $.[1]

1. Emploi et Immigration Canada, 1987.

Fabricants, monteurs et réparateurs d'embarcations 8592

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	9 900	9 800	12 000	6.5	-0.3	2.3
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	2 000	20.0	11.1
Débouchés dus à l'érosion	4 200	42.3	49.2
Débouchés totaux	6 200	62.3	60.3

1971 et 1981 (%)

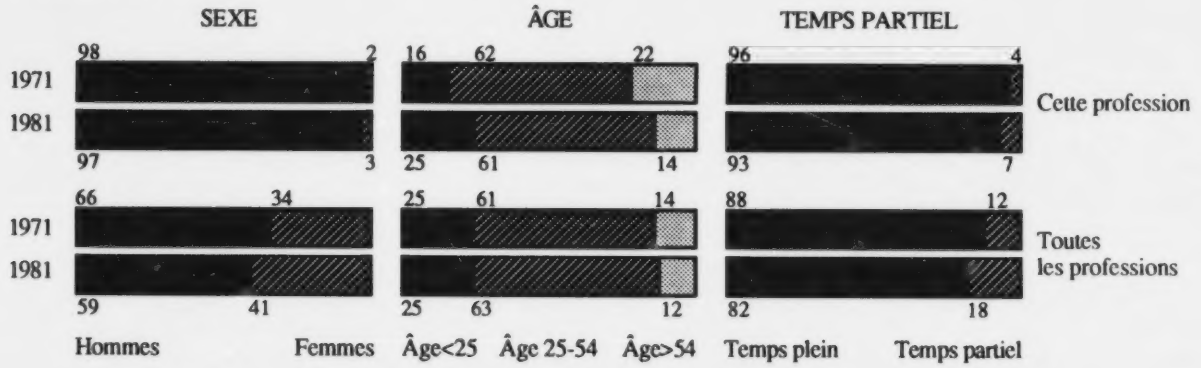

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind manufacturières (75)	Administration publique (6)	Ind du commerce (5)
- Constr + rép navires (37)	- Adm fédérale (6)	- Commerce de détail (4)
- Autres matér trans (31)		
- Machinerie (3)		

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	5.3	Ontario	24.3
Île-du-Prince-Édouard	0.3	Manitoba	1.4
Nouvelle-Écosse	15.3	Saskatchewan	0.2
Nouveau-Brunswick	6.2	Alberta	1.2
Québec	15.4	Colombie-Britannique	30.3

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	15	9.7
- Université (1981-86)	0	0.0
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	140	90.3

Fabricants, monteurs et réparateurs d'embarcations 8592

Cadre de travail

Parmi les professions types de ce groupe professionnel, signalons celles de menuisiers de navires, de mécaniciens de bateaux, de tuyauteurs et de charpentiers de navires. Les constructeurs de bateaux construisent et réparent des bateaux et d'autres embarcations et du matériel maritime. Pour construire une embarcation en bois, par exemple, les travailleurs découpent et forment des pièces telles que des quilles, des proues, des postes de poupe, des membrures et des parois. Ils construisent et installent aussi des structures comme les supports à machine, les supports à transmission et à hélices, les cabines de pilotage, les cabines, les gouvernails, les ponts, les mâts et les échelles. Il va sans dire que la construction de bateaux en métal exige un plus grand nombre de travailleurs sur métaux. Dans certains cas, les travailleurs doivent se rendre sur place pour des travaux de réparation et d'entretien et doivent être à l'extérieur. Les personnes qui exercent ces professions sont exposées à l'humidité, au bruit, aux vibrations, aux liquides, aux vapeurs, aux odeurs et à d'autres dangers dont ils doivent se protéger à l'aide d'un équipement protecteur.

Études et compétences

Pour entrer dans cette profession, il faut à tout le moins avoir terminé l'école secondaire. Les compétences requises dépendent de la spécialité et du genre d'embarcations à construire ou à réparer. Les programmes offerts dans les cégeps, les collèges communautaires et les écoles de métiers qui mettent l'accent sur la soudure, la mécanique, la tuyauterie de même que sur le génie naval fournissent la préparation de base nécessaire pour entrer dans cette profession. Une certaine part des compétences requises est acquise grâce à une formation en cours d'emploi.

Sources de la main-d'oeuvre

La principale source de main-d'oeuvre de cette profession sont les étudiants du postsecondaire. Parmi les autres sources signalons les personnes qui réintègrent le marché du travail, les immigrants et les militaires. Il ressort des estimations préliminaires que les déplacements dans cette profession vers des professions connexes dépassent marginalement le nombre de personnes venant d'autres professions, ce qui laisse supposer que, pour beaucoup, ces professions représentent un premier échelon dans leur carrière.

Presque toutes les personnes dans cette profession sont des hommes, et ils travaillent surtout en Colombie-Britannique, en Ontario, au Québec et en Nouvelle-Écosse. Entre 1971 et 1981, l'âge moyen des travailleurs est passé de 41 ans à 36 ans, ce qui traduit l'augmentation du nombre de personnes âgées de moins de 25 ans. Une carrière dure normalement de 30 à 35 ans, les travailleurs y entrent normalement entre 20 et 24 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Les travailleurs de ce groupe professionnel sont embauchés surtout dans les secteurs de la construction et de la réparation navales et du transport et du matériel divers où les perspectives d'emploi semblent favorables. Compte tenu des capitaux investis dans le transport maritime et la pêche de même que dans les projets de mise en valeur du ministère de la Défense nationale, on peut s'attendre à une croissance à court terme dans ce secteur. Advenant la reprise des travaux d'exploration des hydrocarbures en mer à leur niveau précédent, on peut s'attendre à une amélioration des perspectives d'emploi à long terme. L'embauche des constructeurs de bateaux dépend de la conjoncture économique et des facteurs saisonniers, la saison forte coïncidant avec les mois les plus chauds de l'année.

Selon les prévisions, le taux de l'emploi croîtra d'environ 20 % au cours des huit prochaines années, soit un peu plus que la moyenne nationale. Au cours de la période de prévision, on s'attend à ce qu'il y ait 6 200 postes vacants dont 4 200 seront des postes de remplacement puisqu'une proportion supérieure à la moyenne des membres de cette profession sont âgés de 54 ans ou plus.

Bien qu'on s'attende à des taux de croissance raisonnables, l'offre actuelle excédentaire a fait grimper le taux de chômage au-dessus de la moyenne.

On se sert de plus en plus, en construction navale, du laser pour la soudure et le découpage de l'acier et des alliages d'acier. Les travailleurs, qui sont touchés par cette technique nouvelle et d'autres, devront posséder les compétences nécessaires pour faire fonctionner l'outillage et la machinerie.

Salaires

On peut voir au tableau suivant[1] les taux horaires et les échelles des taux moyens pour 1985 de quelques postes du domaine de la construction de bateaux.

Poste	Taux horaire moyen	Échelle de taux
Mécanicien-monteur de machines	15,03 $	12,50 $ - 17,92 $
Menuisier de navires	15,09	12,30 - 17,92
Charpentier en fer	14,91	12,35 - 17,92
Charpentier de navires	17,77	12,30 - 17,92

1. Travail Canada. *Les salaires et les conditions de travail au Canada*, 1985.

Excavateurs, niveleurs et travailleurs assimilés 8711

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	48 300	40 200	52 100	6,7	-3,6	2,8
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	10 200	24,3	11,1
Débouchés dus à l'érosion	18 200	43,3	49,2
Débouchés totaux	28 400	67,7	60,3

1971 et 1981 (%)

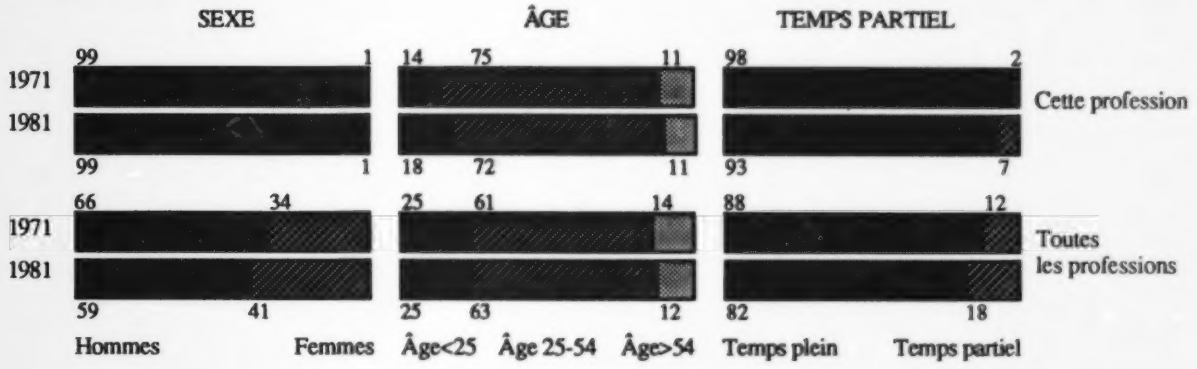

Principaux secteurs d'emploi - 1981 (%)

Ind de la construction (59)	Trans+entr+comm (12)	Administration publique (9)
- Construction (59)	- Autres ind transport (9)	- Adm munic+autres (7)
		- Adm fédérale (1)

Répartition géographique de l'emploi - 1981 (%)

Terre-Neuve	3,3	Ontario	23,6
Île-du-Prince-Édouard	0,6	Manitoba	3,7
Nouvelle-Écosse	3,8	Saskatchewan	5,0
Nouveau-Brunswick	3,7	Alberta	20,2
Québec	22,5	Colombie-Britannique	13,2

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	22	18,2
- Université (1981-86)	4	3,3
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	95	78,5

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Association canadienne de la construction
2e étage
85 rue Albert
Ottawa, Ontario K1P 6A4
(613) 236-9455

Excavateurs, niveleurs et travailleurs assimilés 8711

Cadre de travail

Ce groupe professionnel comprend les conducteurs de divers types de machines d'excavation et de nivelage, par exemple les perceuses horizontales, les béliers mécaniques, les pelles mécaniques et les dragues. En plus de conduire les machines, les conducteurs de matériel d'excavation et de nivelage doivent souvent s'occuper eux-mêmes de l'entretien de routine de leurs machines de même que des réparations mineures telles que changer les pelles, les lames ou les autres accessoires.

Le travail se fait dans les chantiers de construction ou sur les routes par tous les temps. Ceux qui sont embauchés à contrat par les gouvernements locaux travaillent souvent pendant les mois d'hiver au déneigement des routes et des pistes d'atterrissage. D'autres travaillent au dragage des voies navigables, depuis la rive ou depuis des péniches. Le travail se fait souvent projet par projet.

Études et compétences

Seule la province de Québec impose un programme obligatoire d'un an d'apprentissage aux conducteurs de matériel lourd. Auparavant, on apprenait au travail; toutefois, il y a une certain évolution car de nombreux collèges et écoles professionnelles offrent des cours sur l'utilisation de ces machines, qui deviennent de plus en plus techniques. La plupart de ceux qui entrent dans cette profession depuis les collèges communautaires et les cégeps ont suivi des cours techniques.

Les conducteurs doivent être forts physiquement, posséder une bonne vue et de bons réflexes, être capables de lire des plans de niveau et utiliser des piquets pour mesurer la quantité de terre à déplacer. Les conducteurs doivent également avoir une certaine dextérité mécanique, puisque certains accessoires fonctionnent de façon hydraulique ou pneumatique. Ces personnes doivent avoir une bonne endurance, car elles doivent souvent passer de longues périodes de temps assises sur des machines qui vibrent ou bondissent.

Sources de la main-d'oeuvre

On entre en général dans cette profession au début ou au milieu de la vingtaine après avoir suivi un programme de formation, ou par promotion à partir d'un poste de manoeuvre. On demeure généralement dans cette profession jusqu'à la retraite. Toutefois, lorsque la demande est élevée, il y a un certain mouvement vers ce groupe. Cette profession est presque uniquement exercée par les hommes, bien que les femmes augmentent leur part des emplois.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Cette profession a connu une croissance supérieure à la moyenne des professions au cours des années 1970, mais la récession du début des années 1980 a entrainé des mise à pied proportionnellement plus importantes. Les perspectives de croissance à long terme dépendent dans une très large mesure des perspectives de l'ensemble de l'économie, et particulièrement des perspectives des grands projets énergétiques, comme les nouvelles usines de sables bitumineux ou les aménagements hydro-électriques. Par exemple, en 1981 l'Alberta rendait compte d'une plus grande part des emplois que toute autre province mais depuis la baisse des prix du pétrole, bon nombre de ces emplois se sont déplacés vers les grands projets de construction du Canada central. Le volume de la construction routière influence également considérablement les perspectives d'emploi pour les conducteurs de matériel lourd. On s'attend à ce que le programme pan-canadien d'amélioration des routes urbaines et des égouts proposé et qu'on entend réaliser entre 1987 et 1995 conduise à la création d'emploi pour les conducteurs de matériel d'excavation.

Près de 85 % des employés de cette profession travaillent dans la construction ou dans les mines. Puisque ces industries connaissent de fortes fluctuations et puisque la construction est très saisonnière, les excavateurs, les niveleurs et les travailleurs assimilés peuvent s'attendre à des périodes de chômage. Les autres employés se retrouvent dans le secteur de la fabrication et ils peuvent s'attendre à un emploi plus régulier. D'autre part, quand l'économie est forte, il y a également possibilité de beaucoup de temps supplémentaire.

Le progrès technologique a eu une influence sur cette profession par l'avènement d'une machinerie lourde plus productive qui permet à chaque conducteur de produire plus rapidement et avec plus de précision. On prévoit que cette tendance se maintiendra.

Salaires

Les conducteurs syndiqués de matériel lourd de Vancouver gagnaient entre 15.57 $ et 19.40 $ l'heure en 1987. Pour les conducteurs non syndiqués, le maximum est quelque peu inférieur, soit 16 $ l'heure. En 1987, les salaires à Toronto s'établissaient entre 18 $ et 21 $ l'heure. Le salaire horaire des conducteurs de matériel lourd dans l'industrie de la construction variait entre 13.74 $ à Saint-Jean (Nouveau-Brunswick) et 18.84 $ à Vancouver en 1986. Les tarifs horaires (1986) pour d'autres emplois d'excavation et de nivelage à Montréal étaient les suivants :

poseur de coffrage :	15.26 $ à 17.88 $
opérateur de distributrices d'engrais :	9.93 à 14.16
opérateur de bélier mécanique :	15.38 à 15.83
opérateur de dragline :	16.42 à 17.87
opérateur de drague :	16.42 à 17.00
opérateur de niveleuse, de machine à creuser et de chargeuse :	15.38 à 15.83

Poseurs de lignes électriques et travailleurs assimilés 8731

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	12 300	11 000	12 200	3,5	−2,1	1,5
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	1 400	12,6	11,1
Débouchés dus à l'érosion	4 800	44,0	49,2
Débouchés totaux	6 100	56,6	60,3

1971 et 1981 (%)

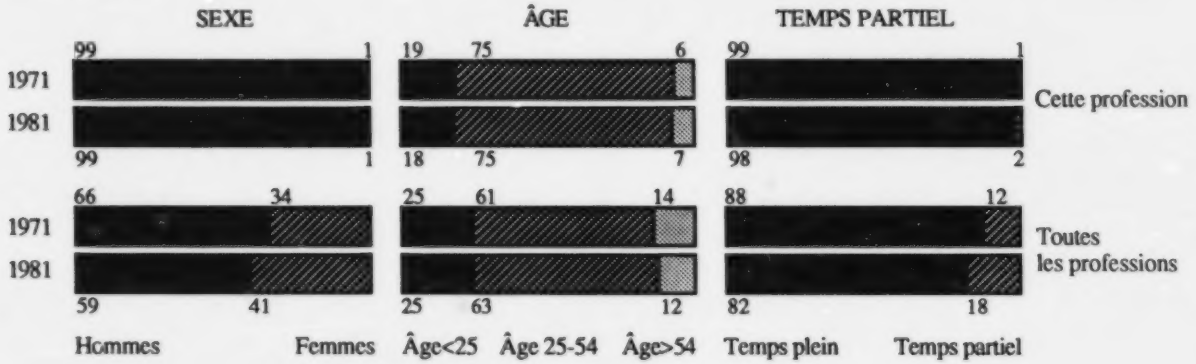

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Trans + entr + comm (77)
- Énergie électrique (69)
- Téléphone + télégraphe (6)
- Radio + télédiffusion (1)

Ind de la construction (14)
- Construction (14)

Ind manufacturières (3)
- Produits électriques (2)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	3,2	Ontario	39,6
Île-du-Prince-Édouard	0,6	Manitoba	3,9
Nouvelle-Écosse	4,2	Saskatchewan	3,3
Nouveau-Brunswick	3,2	Alberta	8,6
Québec	24,0	Colombie-Britannique	9,7

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
– Collège (1981-86)	48	49,0
– Université (1981-86)	14	14,3
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	36	36,7

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Association canadienne de la construction
2e étage
85 rue Albert
Ottawa, Ontario K1P 6A4
(613) 236-9455

Poseurs de lignes électriques et travailleurs assimilés 8731

Cadre de travail

Ce groupe comprend les travailleurs qui posent et entretiennent les lignes utilisées pour transmettre de l'énergie électrique sur de longues distances ainsi que les réseaux de distribution locale. Les monteurs de lignes, les réparateurs de lignes, les monteurs-réparateurs de lignes et les poseurs-réparateurs de câbles se rangent dans cette catégorie.

Les monteurs de lignes travaillent dans plusieurs milieux. Ils posent des lignes de haute tension à partir des centrales jusqu'aux localités où l'électricité sera consommée. Ils collaborent à l'érection des pylônes et posent des isolateurs et autres pièces auxiliaires ainsi que les lignes de transmission. Les monteurs de lignes de la construction vont d'un projet à l'autre, changent souvent de province, et travaillent dans des régions isolées. Ils sont habituellement embauchés par des entrepreneurs ou des filiales des sociétés de services publics chargées des travaux de construction. Dans certaines provinces, les entrepreneurs ont commencé récemment à embaucher des manoeuvres à la place de monteurs de lignes pour poser des lignes et d'autres pièces sur des pylônes de transmission et pour surveiller l'exécution d'autres travaux. Les monteurs de lignes qui travaillent dans l'industrie de la construction sont syndiqués et le syndicat répartit le travail disponible entre eux par roulement. Étant donné la nature contractuelle de leur travail qui fait habituellement partie d'un grand projet comportant la construction d'une centrale électrique, les monteurs de lignes peuvent connaître des périodes de chômage entre deux projets.

Les réparateurs et monteurs de lignes sont presque toujours de garde et ils peuvent être appelés à travailler de longues heures dans des urgences telles que de grandes tempêtes.

Études et compétences

L'apprentissage est la voie d'accès habituelle au métier de monteur de lignes. Le niveau d'instruction requis pour devenir apprenti est la 9e année au Nouveau-Brunswick, la 10e année à Terre-Neuve, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse, en Ontario et en Colombie-Britannique, la 11e année au Manitoba et en Saskatchewan et la 12e année en Alberta.

Les monteurs de lignes doivent jouir d'une bonne santé et ils doivent posséder l'agilité et le tempérament requis pour travailler à de grandes hauteurs dans des positions inconfortables.

Sources de la main-d'oeuvre

La plupart des monteurs de lignes sont des hommes, cependant, les femmes sont incitées à se faire monteurs de lignes et elles constituent maintenant une proportion faible, mais croissante, des effectifs.

Situation du marché et perspectives d'emploi

La demande de monteurs de lignes est faible depuis 1981; cependant, une croissance moyenne de l'emploi est prévue de 1987 à 1995, en raison de la construction de plusieurs centrales électriques. L'accroissement des exportations d'électricité aux États-Unis entraînera la construction de nouvelles installations de transmission et, de conséquent, augmentera la demande de monteurs de lignes de la construction. Bien que l'emploi des monteurs de lignes de ce secteur ait entregistré une faible croissance au milieu des années 1980, les nouveaux débouchés prévus constituent une forte hausse du niveau de l'emploi, voire une hausse supérieure à celle de 1981 qui fut une année de grande activité.

D'après les données statistiques disponibles, les monteurs de lignes ont tendance à abandonner leur métier plus jeunes que certains autres ouvriers. La plupart d'entre eux débutent dans la profession à l'âge de 20 ou 21 ans et commencent à la quitter au milieu de la trentaine. La courte durée des carrières se traduira par une demande relativement forte de remplaçants.

Les monteurs de lignes travaillent surtout pendant les mois d'été. Les emplois sont presque tous à temps plein et demeurent stables malgré l'évolution de la conjoncture économique.

Salaires

Le revenu des monteurs de lignes de la construction est fonction du travail disponible. Les réparateurs de lignes jouissent d'un revenu plus stable, mais leur revenu maximum est moins élevé. En 1987, les monteurs de lignes syndiqués touchaient entre un peu plus de 16 $ et un peu plus de 20 $ l'heure, selon la localité. Comme les heures supplémentaires peuvent être nombreuses, surtout en période de grande activité, le taux de rémunération horaire moyen est souvent plus élevé.

Les résultats de l'Enquête nationale sur les diplômés révèlent que les diplômés de cégeps et de collèges communautaires de 1982, qui exerçaient cette profession, touchaient un salaire annuel moyen d'environ 25 000 $ en 1984.

Électriciens d'installation et d'entretien 8733

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	52 200	49 100	58 100	1,8	−1,2	1,9
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	8 200	16,5	11,1
Débouchés dus à l'érosion	25 800	51,8	49,2
Débouchés totaux	34 000	68,3	60,3

1971 et 1981 (%)

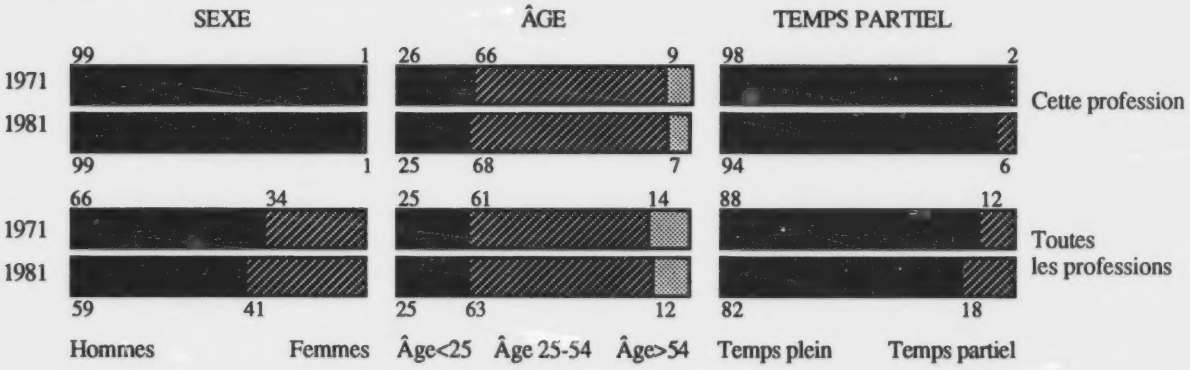

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind de la construction (61)
- Construction (61)

Ind manufacturières (15)
- Métaux, transf prim (4)
- Pâtes et papiers (2)
- Véhic autom+pièces (1)

Trans+entr+comm (8)
- Énergie électrique (6)
- Trans. ferroviaire (1)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1,7	Ontario	33,3
Île-du-Prince-Édouard	0,4	Manitoba	3,5
Nouvelle-Écosse	3,4	Saskatchewan	4,2
Nouveau-Brunswick	2,4	Alberta	16,5
Québec	21,5	Colombie-Britannique	12,7

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
– Collège (1981-86)	47	17,7
– Université (1981-86)	29	10,9
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	190	71,4

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Association canadienne de la construction
2e étage
85 rue Albert
Ottawa, Ontario K1P 6A4
(613) 236-9455

Association canadienne des entrepreneurs électriciens
suite 605
161 avenue Eglinton est
Toronto, Ontario M4P 1J5
(416) 486-1290

Électriciens d'installation et d'entretien 8733

Cadre de travail

Les travailleurs de ce groupe posent et réparent des fils électriques à l'intérieur et autour des bâtiments et autres constructions. Ils posent aussi des interrupteurs, des canalisations, des disjoncteurs, des appareils d'éclairage, des contrôleurs programmables et autres appareils.

Les électriciens travaillent dans la construction résidentielle aussi bien que non résidentielle soit pour le compte d'un employeur ou en qualité d'entrepreneurs. Les électriciens qui sont syndiqués sont habituellement liés à un bureau d'embauche où le syndicat répartit le travail. Les électriciens travaillent debout la plupart du temps et souvent dans les espaces exigus.

Les risques encourus proviennent d'un travail exécuté à de grandes hauteurs et des secousses électriques.

Études et compétences

La plupart des personnes accèdent au métier d'électricien par un programme d'apprentissage. Toutes les provinces offrent des programmes d'apprentissage qui sont généralement d'une durée de quatre ans (cinq ans au Nouveau-Brunswick et en Ontario). La formation qui satisfait aux exigences du programme des normes interprovinciales est reconnue partout au Canada. Pour devenir apprenti-électricien, il faut détenir un certificat de 12e année en Colombie-Britannique, 11e année en Saskatchewan, 9e année au Nouveau-Brunswick et 10e année dans toutes les autres provinces, sauf en Alberta où le cours Math 20/23 est obligatoire. Le certificat de compétence professionnelle est obligatoire en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick, au Québec, en Ontario et en Saskatchewan; en d'autres termes, pour exercer le métier d'électricien dans ces provinces, il faut avoir terminé un programme d'apprentissage ou avoir réussi un examen d'entrée.

Un candidat doit habituellement posséder de nombreuses années d'expérience confirmée dans le métier avant d'être autorisé à se présenter à l'examen d'entrée.

Les personnes qui songent à devenir électriciens devraient être en assez bonne santé. Une aptitude à analyser est un atout car les électriciens doivent comprendre les plans des bâtiments et les diagrammes de connexion.

La majorité des électriciens d'installation et d'entretien sont des hommes, mais les femmes sont incitées à apprendre le métier et elles constituent une proportion croissante des effectifs.

Situation du marché et perspectives d'emploi

La récession du début des années 1980 a réduit la demande d'électriciens, mais de 1987 à 1995, les débouchés devraient augmenter et l'emploi devrait dépasser le niveau atteint au début des années 1980. Dans le domaine des nouvelles constructions, par opposition aux travaux d'entretien, la demande d'électriciens devrait augmenter d'environ 22 %.

Une tendance qui s'est manifestée récemment accroîtra peut-être le volume de travail offert aux électriciens; il s'agit de la popularité croissante des « bâtiments intelligents ». Dans ces bâtiments, que ce soient des magasins, des immeubles administratifs ou des maisons, un ordinateur central contrôle et règle de nombreuses fonctions, y compris le chauffage, la cclimatisation, la ventilation, les ascenseurs, l'éclairage, etc. Les électriciens sont appelés à poser une grande partie des appareils et des fils électriques requis.

La demande d'électriciens est très sensible à la conjoncture économique générale : le nombre d'électriciens sans travail qui recevaient des prestations d'assurance-chômage a grimpé au cours de la récession du début des années 1980. Habituellement, l'embauche des électriciens est liée aux projets de construction et lorsque l'industrie de la construction est en marasme, les électriciens peuvent se trouver sans emploi entre deux projets. Les données statistiques montrent également que les fluctuations saisonnières de l'emploi ne sont pas aussi fortes chez les électriciens que dans la plupart des autres corps de métiers du bâtiment.

Le taux d'érosion des effectifs est légèrement plus élevé chez les électriciens que chez les autres ouvriers spécialisés du bâtiment. Selon les données statistiques disponibles, beaucoup d'électriciens abandonnent leur métier à un âge inférieur à la moyenne. Les électriciens commencent habituellement dans la profession à l'âge de 19 ou 23 ans, mais plus tard dans leur carrière, beaucoup lancent leur propre entreprise.

Salaires

L'Association canadienne de la construction signale qu'en 1987, les électriciens d'installation et d'entretien syndiqués sont rémunérés aux tarifs horaires de base suivants :

Colombie-Britannique	20,35 $
Manitoba	18,80
Ontario	20,17
Québec	18,86
Nouvelle-Écosse	20,13
Nouveau-Brunswick	16,68 $ - 18,17 $
Île-du-Prince-Édouard	16,16
Terre-Neuve (1986)	17,37

Installateurs et réparateurs de lignes de communication par fil et matériel connexe 8735

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	32 100	33 100	33 400	5,0	0,7	0,0
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	100	−0,3	11,1
Débouchés dus à l'érosion	10 800	32,2	49,2
Débouchés totaux	10 700	31,9	60,3

1971 et 1981 (%)

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Trans + entr + comm (84)
- Téléphone + télégraphe (74)
- Radio + télédiffusion (4)
- Énergie électrique (3)

Ind manufacturières (5)
- Produits électriques (5)

Ind de la construction (4)
- Construction (4)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1,4	Ontario	34,8
Île-du-Prince-Édouard	0,3	Manitoba	4,4
Nouvelle-Écosse	3,1	Saskatchewan	4,3
Nouveau-Brunswick	2,2	Alberta	13,1
Québec	20,5	Colombie-Britannique	15,6

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	126	53,6
- Université (1981-86)	24	10,2
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	85	36,2

Installateurs et réparateurs de lignes de communication par fil et matériel connexe 8735

Cadre de travail

Les personnes qui exercent ces professions s'occupent de l'installation, la réparation et la maintenance de toute espèce de matériel de communication par fil; elles peuvent installer des lignes téléphoniques; assurer la maintenance de systèmes sophistiqués de commutation téléphonique à des postes centraux; assurer la maintenance de systèmes spéciaux pour la transmission de données informatisées ainsi qu'installer des téléphones, des lignes en câble pour la télévision et des systèmes d'alarme contre le vol dans des maisons privées et des immeubles commerciaux. Malgré la tendance à construire des bâtiments avec installations téléphoniques ou électriques comprises, une grande partie du travail consiste encore à augmenter la puissance des installations électriques en place. La réparation de la plupart du nouveau matériel installé dans de grands immeubles commerciaux se fait maintenant à un poste central et non sur place. Voici quelques-uns des titres de ces professions : technicien en matériel téléphonique, installateurs de fils, installateurs de systèmes d'alarme contre le vol et réparateur de standards.

Les conditions de travail de ce groupe de professions varient beaucoup selon la nature du poste. Les installateurs de lignes de communication travaillent dehors, à installer des poteaux et des lignes souvent par mauvais temps. Ils peuvent aussi travailler sous terre dans des espaces restreints à éclisser des fils dans des corridors étroits. D'autres travailleurs installent ou réparent du matériel dans des immeubles commerciaux et des maisons privées.

Les travailleurs de ce groupe ont habituellement des heures de travail normales, mais ils doivent parfois être disponibles 24 heures sur 24 pour effectuer des réparations d'urgence. Ce genre de réparations survient ordinairement lorsque les conditions atmosphériques sont mauvaises et peut exiger extrêmement de temps.

Études et compétences

Il n'y a aucun programme d'apprentissage obligatoire, mais la majorité des personnes qui choisissent ces professions ont suivi des cours d'électronique à un collège communautaire ou à un cégep, ou à une école professionnelle. Selon le niveau du poste, certains peuvent commencer toute suite après avoir terminé un programme de cours techniques à une école secondaire.

Une connaissance fondamentale des outils à main est nécessaire. L'épissage de très nombreux petits fils de couleurs conventionnelles exige que le travail soit exécuté de façon systématique et avec patience. Une bonne vue, la capacité de distinguer les couleurs et l'aptitude à poser un bon diagnostic sont aussi indispensables.

Même si les nouveaux employés dans ce domaine ont une formation en électronique, la plupart des grandes entreprises leur font suivre un programme d'apprentissage interne parce que le matériel technique dont elles disposent leur est particulier. Bien que cette caractéristique puisse restreindre la mobilité entre les entreprises du fait que tout nouvel employé doit se recycler quelle que soit son expérience, elle signifie aussi que la majorité des entreprises donnent de l'avancement à leurs propres employés. De cette façon, quelqu'un qui a commencé au bas de l'échelle peut accéder à un poste de contremaître, de surveillant d'équipe ou, à l'occasion, à des postes supérieurs à ceux de cadres subalternes.

Sources de la main-d'oeuvre

Ces professions sont avant tout exercées par des hommes qui appartiennent au groupe d'âge des 25 à 54 ans. Le pourcentage de femmes, moins de 6 %, est bien inférieur à la moyenne pour l'ensemble des professions.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Dans ces professions, l'emploi a augmenté rapidement pendant les années 1970; il a enregistré un taux de croissance très supérieur à la moyenne pour l'ensemble des professions en raison de l'accentuation rapide de l'utilisation des communications électroniques dont l'expansion de la télévision par câble. Cette croissance accélérée s'est terminée en 1984 où il y a eu quelques pertes d'emplois, signe peut-être d'une croissance de la productivité et que le marché de ces professions est arrivé à maturité.

Pendant la période de prévisions, on estime que ces professions connaîtront un taux de croissance inférieur à la moyenne. Malgré le fait que peu de personnes accèdent à ces professions ou les quittent et que le nombre des travailleurs âgés y est restreint, la plupart des possibilités d'emploi seront des postes de remplacement.

Le principal employeur des installateurs de lignes est l'industrie des communications, en particulier les compagnies de téléphone et de télécommunications. Dans ce secteur, le travail a tendance à être régulier; il y a peu de fluctuations saisonnières ou cycliques. Les autres principaux employeurs sont les fabricants de produits électriques et électroniques et l'industrie de la construction. Dans ce dernier cas, les employés peuvent s'attendre à connaître des fluctuations saisonnières et cycliques de l'emploi.

Les progrès technologiques sont rapides par suite de l'introduction des fibres optiques et de la technologie améliorée de l'informatique. Par conséquent, les personnes qui exercent ces professions devront sans cesse se recycler pour se tenir à jour.

Salaires

Les estimations du salaire moyen de ce groupe de professions peuvent induire en erreur à cause de la grande diversité de compétences, de formation et d'expérience. Les personnes qui sont au service de grandes entreprises et qui utilisent du matériel très technique reçoivent en général un salaire supérieur à celles qui travaillent pour de petites entreprises ou qui se servent de matériel moins technique.

Selon l'Enquête nationale de 1984 sur les diplômés, le salaire moyen d'un employé à temps plein, qui avait obtenu en 1982 un diplôme d'un collège communautaire ou d'un cégep était évalué à 24 000 $ par année en 1984. Selon la convention collective entre le Syndicat des travailleurs en communications, électronique, électricité, techniciens et salariés du Canada et Bell Canada, les tarifs horaires pour un mécanicien de matériel automatique vont de 8,57 $ à 18,05 $. Pour les techniciens-réparateurs et les installateurs, les tarifs moyens horaires vont de 9,48 $ à 18,65 $.

Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs du montage, de l'installation et de la réparation du matériel électrique, d'éclairage et de communications par fil — 8736

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	4 900	5 000	5 300	4,9	0,4	0,6
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	200	4,8	11,1
Débouchés dus à l'érosion	2 000	39,7	49,2
Débouchés totaux	2 200	44,5	60,3

1971 et 1981 (%)

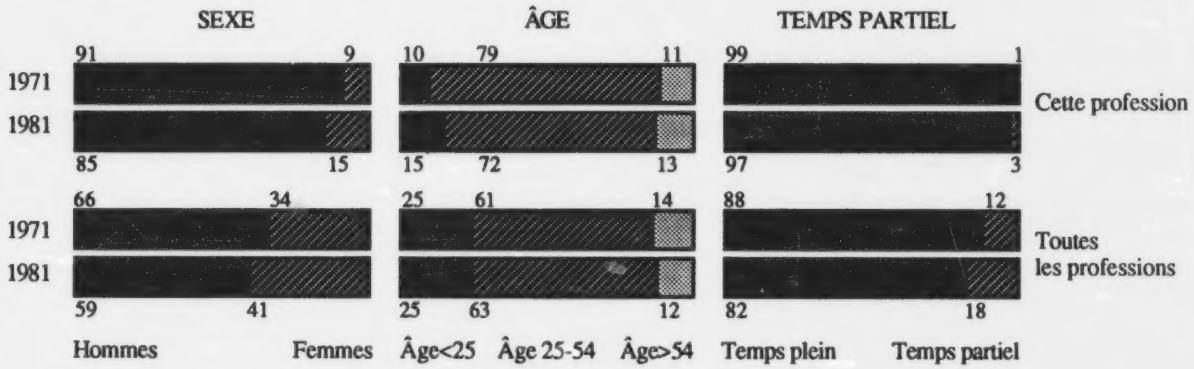

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Trans+entr+comm (60)
- Téléphone+télégraphe (31)
- Énergie électrique (25)
- Trans. ferroviaire (2)

Ind manufacturières (21)
- Produits électriques (18)

Administration publique (10)
- Adm provinciale (6)
- Adm fédérale (2)
- Adm munic+autres (1)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	0,7	Ontario	34,0
Île-du-Prince-Édouard	0,2	Manitoba	3,2
Nouvelle-Écosse	1,5	Saskatchewan	2,7
Nouveau-Brunswick	1,4	Alberta	4,8
Québec	42,8	Colombie-Britannique	8,7

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
– Collège (1981-86)	15	100,0
– Université (1981-86)	0	0,0
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0,0

Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs du montage, de l'installation et de la réparation du matériel électrique, d'éclairage et de communications par fil 8736

Cadre de travail

Ce groupe professionnel comprend les essayeurs de câbles, les inspecteurs d'installations électriques, les essayeurs de relais et les vérificateurs au central qui s'intéressent au contrôle de la qualité de l'installation et de la réparation du matériel de production d'énergie électrique et de la transmission d'énergie électrique. Des patrouilleurs inspectent les fils aériens afin d'y déceler des indications de dommages ou de dégradation souvent en grimpant dans les poteaux ou au moyen d'un appareil à infrarouges qui détecte les points chauds.

D'autres contrôleurs vérifient et inspectent les câbles électriques dans les édifices pour établir s'ils peuvent transporter la charge électrique requise; à cette fin, ils lisent les diagrammes de connexion des bâtiments en question pour s'assurer qu'ils sont conformes au code de l'électricité et ils examinent les bâtiments endommagés par le feu pour établir si l'installation électrique est défectueuse. Les travailleurs de ce groupe aident les propriétaires, les entrepreneurs et les électriciens à planifier leurs installations électriques. Les travailleurs de ce groupe vérifient des installations de transmission d'énergie électrique (fils aériens, transformateurs et systèmes de commutation), localisent et diagnostiquent des dérèglements des fils et circuits, vérifient et entretiennent des appareils de télécommunications de bureau.

Le travail d'inspection peut s'effectuer soit en plein air dans des grandes centrales électriques ou dans des bureaux de télécommunications. Les inspecteurs travaillent souvent par mauvais temps et pendant de longues heures lorsqu'il y a des urgences. C'est un travail posté car le fonctionnement de l'équipement est contrôlé 24 heures par jour. Beaucoup d'inspecteurs exercent une vérification continuelle de maisons privées, d'édifices commerciaux et de chantiers de construction.

Études et compétences

Les personnes qui accèdent à ces postes y sont habituellement promus après plusieurs années d'expérience comme installateurs-réparateurs. Il n'existe pas de programme provincial d'apprentissage, mais les travailleurs de ce groupe doivent avoir déjà suivi les cours requis pour débuter dans la carrière. De plus, la plupart des grandes entreprises ont un programme de formation interne. Pour se lancer dans cette profession, il est conseillé de détenir un certificat d'études techniques d'une école secondaire, mais beaucoup d'employeurs recherchent des diplômés de collège. Il est sûrement avantageux d'avoir étudié l'électricité et l'électronique ainsi que les instruments dans un collège.

Puisque la technologie évolue rapidement dans ce domaine et que beaucoup de systèmes sont informatisés, une personne qui exerce cette profession peut s'attendre à un recylage permanent rendu nécessaire par la création de nouveaux équipements. Cependant, il se peut que la formation reçue dans une entreprise ne soit pas transférable à cause de la nature spécialisée de l'équipement que chaque entreprise utilise.

Sources de la main-d'oeuvre

La plupart des travailleurs de ce groupe débutent dans la profession avant l'âge de 24 ans et, selon les données statistiques disponibles, ils ont tendance à rester dans la profession pendant toute leur vie active. En 1981, les femmes constituaient environ 15 % des inspecteurs de ce groupe.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Au cours des années 1970, le taux de l'emploi dans ce groupe professionnel a augmenté plus rapidement que celui de l'ensemble des professions; cependant, cette tendance ne pourra continuer puisque la croissance de la demande sera inférieure à la moyenne au cours de la période à l'étude.

L'innovation technologique est l'une des raisons du ralentissement de la croissance de l'emploi. Les systèmes plus perfectionnés permettent souvent l'autodiagnostic et requièrent moins d'entretien. Il faut donc moins de contrôleurs. De plus, étant donné le profil d'âge du groupe, la demande pour les postes de remplacement sera relativement plus faible que pour les autres professions. À l'inverse, il se peut que la multiplication des applications électriques provoque une hausse de la demande supérieure aux prévisions.

L'emploi dans ce groupe professionnel n'est pas très sensible aux facteurs saisonniers ni à la croissance cyclique. Il y a très peu de postes à temps partiel.

L'employeur principal est l'industrie des télécommunications dans laquelle travaillent environ le tiers des inspecteurs. Les services d'utilité publique emploient 25 % des effectifs et le reste travaillent dans le secteur de la fabrication, tout particulièrement dans la fabrication de produits électriques, et dans la fonction publique.

Salaires

Les résultats de l'Enquête nationale de 1984 sur les diplômés, révèlent qu'un diplômé d'un collège communautaire ou d'un cégep, qui comptait deux ans d'expérience, touchait en moyenne 28 400 $ par année. Le taux de rémunération réel varie énormément selon l'employeur et le type d'équipement dont le technicien est chargé. Par exemple, la convention collective de 1986-1987 conclue entre le Syndicat des travailleurs et travailleuses en communications et en électricité du Canada et Bell Canada prévoit des tarifs horaires de rémunération variant entre 9,48 $ et 18,65 $ pour les réparateurs et vérificateurs.

Charpentiers et travailleurs assimilés — 8781

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	114 700	125 700	134 100	2.5	1.9	0.9
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	9 000	7.2	11.1
Débouchés dus à l'érosion	67 200	53.7	49.2
Débouchés totaux	76 200	60.9	60.3

1971 et 1981 (%)

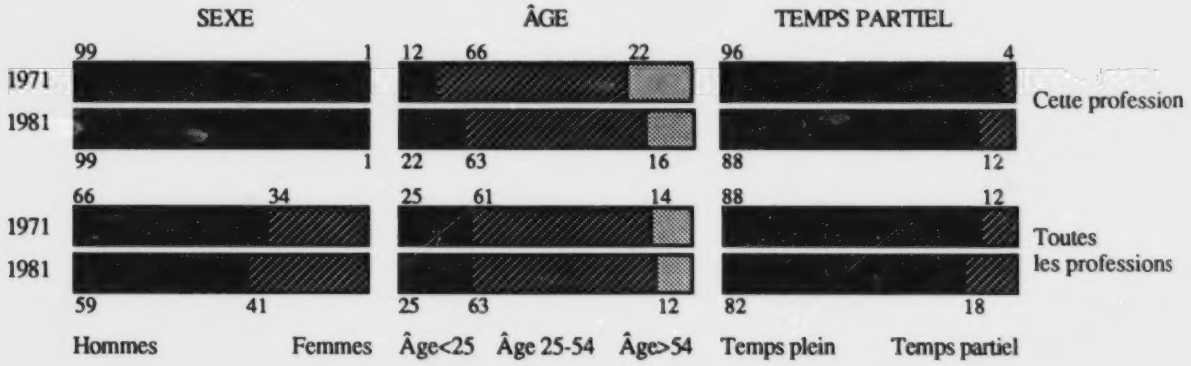

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind de la construction (73)	Ind manufacturières (9)	Ind des services (6)
- Construction (73)	- Bois (3)	- Éducation (2)
	- Meuble + art d'ameub (1)	

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	2.8	Ontario	26.9
Île-du-Prince-Édouard	0.8	Manitoba	3.6
Nouvelle-Écosse	4.2	Saskatchewan	5.1
Nouveau-Brunswick	3.4	Alberta	15.3
Québec	19.5	Colombie-Britannique	18.0

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	187	18.8
- Université (1981-86)	54	5.4
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	754	75.8

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Association canadienne de la construction
2e étage
85 rue Albert
Ottawa, Ontario K1P 6A4
(613) 236-9455

Charpentiers et travailleurs assimilés 8781

Cadre de travail

Ce groupe professionnel comprend notamment les charpentiers, les menuisiers, les coffreurs, les monteurs d'ossatures et les charpentiers-menuisiers d'entretien et autres. Ces travailleurs s'occupent de la construction, la rénovation et l'entretien des charpentes de bois. Ils sont les ouvriers spécialisés du bâtiment les plus nombreux car presque tous les secteurs de la construction embauchent des charpentiers. Les charpentiers ont traditionnellement travaillé le bois, mais dans les constructions modernes, ils utilisent le plastique, le métal et d'autres matériaux. La charpenterie brute comprend la construction de coffrages et d'ossatures ainsi que d'autres travaux faisant partie de l'assemblage des membres de charpente. Par ailleurs, la charpenterie de finition, comme le laisse entendre son nom, se compose des étapes ultérieures de la construction telles que la pose des portes et des moulures, la fabrication des escaliers, etc. Les charpentiers qui ont reçu une formation complète peuvent faire le gros oeuvre aussi bien que les travaux de finition, mais beaucoup d'entre eux se spécialisent selon le type de constructions auxquelles ils travaillent normalement et selon la taille de la localité. Dans les régions rurales, les charpentiers font probablement des travaux de tous les genres, tandis que dans les villes, ils se spécialisent peut-être, par exemple, dans l'installation de placards ou la construction d'escaliers.

Les charpentiers peuvent travailler pour le compte d'un employeur ou à leur propre compte en qualité d'entrepreneurs. Dans les deux cas, ils travaillent d'un projet à l'autre. Lorsque le travail dans les chantiers de construction ralentit et que les projets sont peu nombreux, le taux de chômage est élevé. Ceux qui sont syndiqués sont habituellement embauchés par l'entremise d'un bureau d'embauche où le syndicat répartit le travail entre ses membres par roulement.

Certains charpentiers sont préposés à l'entretien dans une entreprise et travaillent une semaine normale de 35 à 40 heures. Leur structure d'emploi dans ce domaine ne concorde pas avec les régimes habituels de travail dans l'industrie de la construction.

Études et compétences

Bien que certains charpentiers apprennent leur métier sur le tas sans formation encadrée, il est conseillé aux débutants de faire un apprentissage. Les charpentiers qui maîtrisent leur métier jouissent de possibilités d'emploi plus vastes et ils ont généralement moins de difficulté à trouver du travail, surtout pendant les périodes creuses.

Toutes les provinces offrent des programmes d'apprentissage de la charpenterie qui durent en moyenne quatre ans. Le niveau d'instruction requis pour s'y inscrire est la 10e année en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Ontario, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique, et la 9e année à Terre-Neuve, au Nouveau-Brunswick, au Manitoba et en Alberta. Le certificat de compétence professionnelle est obligatoire au Québec. Le métier de charpentier est visé par le programme des normes interprovinciales et la formation qui satisfait aux normes du programme est reconnue dans toutes les provinces.

Sources de la main-d'oeuvre

Le nombre de femmes charpentiers a triplé entre 1971 et 1981 et elles sont encouragées à adopter le métier.

Le nombre d'immigrants et de travailleurs étrangers temporaires qui se destinent à la charpenterie est demeuré à peu près fixe au cours des années récentes et a constitué une faible proportion des débutants dans la profession.

Contrairement à d'autres ouvriers qualifiés, beaucoup de charpentiers ont une longue carrière. La plupart des charpentiers débutent dans la profession entre les âges de 17 et 20 ans. Exception faite des départs saisonniers, la réduction de la main-d'oeuvre est relativement faible: beaucoup de charpentiers exercent leur métier jusqu'à l'âge de la retraite. Malgré cela, les charpentiers sont nombreux et les départs créeront beaucoup de vacances entre 1987 et 1995.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Le taux de l'emploi chez les charpentiers a diminué au début des années 1980 par suite de la récession, mais en 1986 les emplois perdus avaient été récupérés. La demande devrait continuer à s'accroître jusqu'en 1995. Le nombre d'emploi créé par les nouvelles constructions devrait augmenter de 7,2 % entre 1987 et 1995. Cette source de nouveaux emplois s'ajoutera aux débouchés attribuables aux départs. Cependant, le gros des emplois créés par l'expansion du secteur de la construction sera dans la région centrale du Canada, alors que les vacances créées par les retraites seront réparties plus également sur le plan géographique.

Les charpentiers étant appelés de plus en plus à installer des assemblages préfabriqués dans des logements et d'autres bâtiments, la demande dans les chantiers est faible. Les charpentiers connaissent des périodes de chômage pendant les récessions. De plus, leur emploi est soumis à des fluctuations saisonnières.

Salaires

L'Association canadienne de la construction signale qu'en 1987, le tarif horaire de rémunération des charpentiers syndiqués varie entre 13.51 $ à l'Île-du-Prince-Édouard et 20.40 $ dans la région de Hamilton en Ontario.

L'Association canadienne de la construction signale les tarifs horaires de base suivants pour les syndiqués en 1987 :

Colombie-Britannique	19.10 $
Manitoba	17.72
Ontario - Hamilton	20.40
- Sudbury	18.60
- Toronto	19.65
- Québec	17.97
Île-du-Prince-Édouard	13.51
Nouvelle-Écosse	16.67
Nouveau-Brunswick - industriel	15.54
- commercial	13.63
Terre-Neuve	14.84

Briqueteurs, maçons et carreleurs — 8782

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	20 700	24 100	25 800	1.8	3.1	0.6
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	1 200	5.0	11.1
Débouchés dus à l'érosion	11 200	45.7	49.2
Débouchés totaux	12 500	50.7	60.3

1971 et 1981 (%)

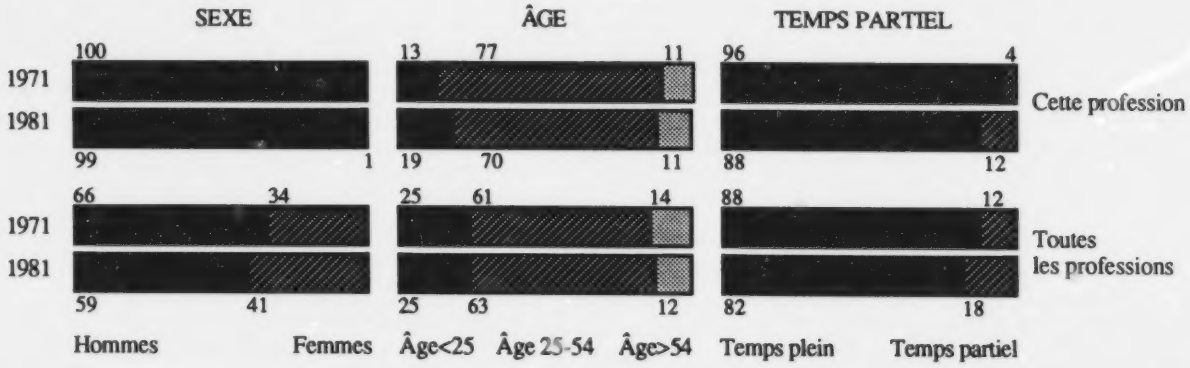

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind de la construction (85)	Ind manufacturières (10)	Ind du commerce (1)
- Construction (85)	- Métaux, transf prim (5)	
	- Prod min non métal (3)	
	- Pâtes et papiers (1)	

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1.1	Ontario	45.4
Île-du-Prince-Édouard	0.3	Manitoba	2.2
Nouvelle-Écosse	2.4	Saskatchewan	2.9
Nouveau-Brunswick	2.3	Alberta	10.8
Québec	21.6	Colombie-Britannique	11.1

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	24	44.4
- Université (1981-86)	3	5.6
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	27	50.0

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Association canadienne de la construction
2e étage
85 rue Albert
Ottawa, Ontario K1P 6A4
(613) 236-9455

Briqueteurs, maçons et carreleurs 8782

Cadre de travail

Ce groupe professionnel comprend les ouvriers qui préparent et posent les briques, les pierres, les parpaings, les carreaux, les briques réfractaires et d'autres matériaux semblables. Les maçons lisent et interprètent des plans, prennent des mesures et organisent leur travail. Dans la plupart des régions du Canada, beaucoup des travaux de maçonnerie sont exécutés sur des bâtiments commerciaux et institutionnels, mais dans la région centrale, la brique est un matériau recherché comme parement des maisons et cette vogue crée beaucoup d'emplois de briqueteurs dans le secteur de la construction résidentielle.

Les maçons travaillent dans divers milieux, habituellement à la construction de nouveaux bâtiments ou à la rénovation de bâtiments existants. Ils travaillent pour le compte d'un employeur ou à leur propre compte en qualité d'entrepreneurs et leur travail est souvent lié à l'exécution de projets particuliers. Les maçons qui sont syndiqués sont habituellement embauchés par l'entremise d'un bureau d'embauchage où le syndicat répartit le travail entre ses membres.

Études et compétences

La principale voie d'accès au métier de maçon est l'apprentissage. Le certificat de compétence professionnelle est obligatoire en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et au Québec. Dans les autres provinces, l'apprentissage n'est pas obligatoire, mais il est très souhaitable. Le programme des normes interprovinciales et la formation professionnelle qui satisfait aux exigences de ce programme est reconnue dans toutes les provinces.

Les programmes d'apprentissage de la maçonnerie sont généralement d'une durée de trois ou quatre ans. Sept provinces, sauf le Québec, l'Ontario et le Manitoba, offrent des cours préalables à l'apprentissage ou à l'emploi. Le niveau de scolarité requis pour devenir apprenti est la 8e année à Terre-Neuve, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et en Ontario, la 9e année au Manitoba et en Alberta, et la 10e année à l'Île-du-Prince-Édouard, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique. La capacité de calculer des dimensions et des distances sans erreur, une bonne perception des espaces qui permet d'interpréter des plans et des cahiers des charges, et une bonne coordination de la main et de l'oeil sont toutes des aptitudes requises. De plus, les maçons doivent jouir d'une bonne santé car ils sont souvent appelés à soulever de lourdes charges et à travailler accroupis ou à genoux. Ils travaillent souvent en plein air, ce qui confère à leur emploi un caractère saisonnier.

Beaucoup de maçons apprennent leur métier sans encadrement en travaillant comme aide-maçon et en observant les travailleurs expérimentés. Cependant, une personne qui entre en apprentissage a de meilleures chances d'acquérir un ensemble complet de compétences, et ce en moins de temps.

Sources de la main-d'oeuvre

Les hommes sont plus nombreux dans ce corps de métier, bien que le nombre de femmes maçons ait augmenté au cours des dernières années. La plupart des maçons débutent dans la profession entre les âges de 17 et 19 ans, pratiquent jusque vers le milieu de la cinquantaine et abandonnent leur métier à un âge avancé; ce qui prouve que ce métier n'est pas réservé aux jeunes hommes. Étant donné le grand nombre de maçons qui sont assez âgés, un grand nombre prendront leur retraite au cours de la prochaine décennie. Ces départs créeront des débouchés pour les débutants dans la profession entre 1987 et 1995.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Entre 1971 et 1981, la demande de maçons a augmenté à un rythme légèrement inférieur au rythme correspondant dans l'ensemble des professions. Elle devrait prendre plus d'ampleur entre 1987 et 1995 mais à un rythme plus lent que la moyenne générale.

Les maçons qui travaillent dans des chantiers de construction peuvent connaître des périodes fréquentes d'inactivité entre deux projets. Ce cycle d'alternance de chômage devient plus marqué pendant les périodes économiques creuses, et il s'est produit à plusieurs reprises dans le passé. Au cours de la récession du début des années 1980, le chômage parmi les maçons a grimpé d'une façon spectaculaire atteignant son sommet en 1984. De plus, le chômage est généralement plus répandu en hiver.

Salaires

La rémunération des maçons est fonction du travail disponible. Ils varient également selon la nature des travaux effectués, la construction résidentielle ou à la construction non résidentielle, les maçons syndiqués ou non syndiqués; les tarifs de rémunération peuvent varier entre 10 $ et plus de 20 $ de l'heure. Le montant et l'étendue des avantages sociaux sont également fonction du milieu de travail.

L'Association canadienne de la construction signale que les briqueteurs syndiqués étaient rémunérés aux tarifs horaires de base suivants en 1987 :

Colombie-Britannique	19,19 $
Manitoba	17,75
Alberta (1986)	16,57
Ontario - Kingston	19,66
- Thunder Bay	19,79
- Toronto	20,33
Québec	18,33
Île-du-Prince-Édouard	14,48
Nouvelle-Écosse	18,65
Nouveau-Brunswick	14,52
Terre-Neuve (1986)	16,34

Ouvriers en finissage de béton et travailleurs assimilés 8783

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	6 500	6 200	7 600	1.1	-0.9	2.2
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	1 200	19.2	11.1
Débouchés dus à l'érosion	4 100	64.9	49.2
Débouchés totaux	5 400	84.1	60.3

1971 et 1981 (%)

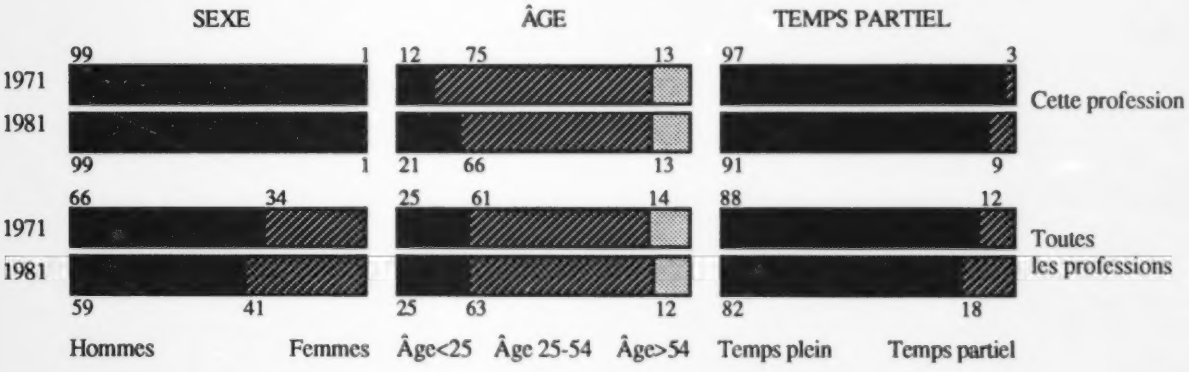

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind de la construction (83)	Ind manufacturières (8)	Administration publique (4)
- Construction (83)	- Prod min non métal (6)	- Adm munic + autres (4)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	0.7	Ontario	33.9
Île-du-Prince-Édouard	0.1	Manitoba	3.2
Nouvelle-Écosse	1.6	Saskatchewan	4.3
Nouveau-Brunswick	1.3	Alberta	20.1
Québec	20.7	Colombie-Britannique	14.5

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	0	0.0
- Université (1981-86)	0	0.0
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0.0

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Association canadienne de la construction
2e étage
85 rue Albert
Ottawa, Ontario K1P 6A4
(613) 236-9455

Ouvriers en finissage de béton et travailleurs assimilés 8783

Cadre de travail

Les ouvriers en finissage de béton, les cimentiers-applicateurs à la lance, les lisseurs de béton et les poseurs de terrazzo font partie de cette classification. La plupart des ouvriers du béton travaillent sur des chantiers de construction qui peuvent être un trottoir, un boulevard, les fondations d'une maison jusqu'aux grands travaux de construction et aux gratte-ciel. Ils travaillent donc habituellement à l'extérieur. Il arrive cependant que leur travail se fasse à l'intérieur.

Le travail préliminaire consiste à préparer les coffrages ou les moules dans lequels le béton sera déversé par camion, brouette ou grue selon la taille des moules. Le maçon voit ensuite à ce que l'épaisseur soit exacte et qu'il n'y ait pas de poches d'air; ensuite, à l'aide d'une large planche munie d'un manche, il lisse le béton. Selon la nature du projet, le béton peut être répandu sur l'infrastructure au lieu d'être coulé dans des coffrages. Après, il est fini au moyen d'outils à main ou électriques.

Les poseurs de terrazzo s'occupent de poser du marbre ou d'autres gravillons sur les sols, les murs ou autres supports pour obtenir une surface durable et décorative. Ils commencent par préparer la surface en posant du papier de carrelage et ensuite un mélange de mortier. À l'aide de baguettes métalliques, ils créent un modèle; ils encastrent ensuite les carreaux de terrazzo dans le mélange de mortier en suivant le modèle. Les carreaux sont parfois déjà finis, mais il faut habituellement les polir pour obtenir une surface plane et lisse.

Études et compétences

Peu de cours préparent à ces professions à cause de la prédominance de la formation en cours d'emploi et de l'expérience. Beaucoup de personnes accèdent à ces professions immédiatement après avoir terminé leurs études secondaires. Les provinces de Québec, de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et de l'Alberta administrent chacune un programme menant à un certificat d'aptitude professionnelle, mais seul le programme du Québec est obligatoire. Dans les autres provinces où se donne une formation, le programme est ordinairement établi par un syndicat ou par l'effort combiné d'un syndicat et du conseil des entrepreneurs.

Sources de la main-d'oeuvre

Pendant les périodes de pointe, on peut faire appel à l'immigration pour combler les postes vacants. La répartition des groupes d'âge dans ces professions indique qu'un grand nombre de travailleurs sont âgés entre 40 et 60 ans, des hommes pour la plupart. Rien ne semble indiquer que cette situation soit en train de changer.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Dans ces professions, le taux de l'emploi devrait augmenter à un rythme supérieur à la moyenne de l'ensemble des professions. La structure par âge indique qu'il y aura de nouveaux débouchés attribuables aux retraites et au nombre de travailleurs qui quittent ces professions.

Pendant les années 1970, la croissance de l'emploi dans ces professions a été plus rapide que celle de l'ensemble des autres professions. Par ailleurs, ces professions ont connu un nombre proportionnellement plus élevé de licenciements pendant la récession du début des années 1980. Depuis peu, il y a tendance à utiliser davantage le béton pour la construction commerciale, ce qui devrait améliorer les perspectives d'emploi. Aujourd'hui, les perspectives pour l'industrie de la construction sont légèrement meilleures que pour la moyenne des industries dans leur ensemble.

Selon les statistiques sur le chômage, l'emploi dans ces professions est très sensible aux fluctuations du marché et aux facteurs saisonniers. C'est que l'industrie de la construction, qui emploie huit ouvriers en finissage de béton sur 10, connaît souvent des périodes d'essor et de dégringolade. Par conséquent, quiconque choisit une de ces professions peut s'attendre à des périodes de chômage. Les ouvriers qui travaillent dans le secteur manufacturier ou pour les gouvernements municipaux seront assurés d'un emploi plus régulier.

Salaires

L'Association canadienne de la construction signale que les ouvriers en finissage de béton syndiqués étaient rémunérés aux tarifs horaires de base suivants en 1987 :

Colombie-Britannique	18.25 $
Manitoba (1986)	15.30
Ontario – Ottawa	17.87
– Sarnia	17.92
– Toronto	18.54
Québec (1986)	16.26
Nouvelle-Écosse	15.61
Nouveau-Brunswick (1986)	15.40
Terre-Neuve	16.34

Le revenu annuel dépend, bien entendu, des facteurs saisonniers et si les ouvriers en finissage de béton sont syndiqués ou non.

Plâtriers et travailleurs assimilés 8784

Tendances et p.évisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	15 400	14 900	17 800	5,1	−0,6	2,0
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	2 600	16,9	11,1
Débouchés dus à l'érosion	5 800	38,3	49,2
Débouchés totaux	8 400	55,2	60,3

1971 et 1981 (%)

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind de la construction (95) - Construction (95)	Ind manufacturières (2)	Ind des services (1)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	0,8	Ontario	27,4
Île-du-Prince-Édouard	0,2	Manitoba	4,2
Nouvelle-Écosse	2,1	Saskatchewan	6,1
Nouveau-Brunswick	1,0	Alberta	22,4
Québec	13,4	Colombie-Britannique	22,3

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	13	23,2
- Université (1981-86)	0	0,0
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	43	76,8

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Association canadienne de la construction
2e étage
85 rue Albert
Ottawa, Ontario K1P 6A4
(613) 236-9455

Plâtriers et travailleurs assimilés 8784

Cadre de travail

Ce groupe professionnel comprend les plâtriers, les poseurs de lattes, les poseurs de panneaux muraux secs et les jointeurs de panneaux muraux. Les plâtriers appliquent du plâtre, du stuc et d'autres matériaux sur les surfaces des bâtiments. Les matériaux ont habituellement la forme d'un coulis qui est appliqué puis modelé. Les poseurs de lattes fixent des lattes en métal, en bois ou en gypse aux surfaces des bâtiments qui reçoivent le plâtre ou d'autres revêtements. Ils construisent parfois des charpentes de forme complexe auxquelles ils fixent des lattes. Les poseurs de panneaux muraux secs coupent et fixent des panneaux muraux, un panneau mural étant composé d'une couche de plâtre collée entre deux feuilles de papier épais. Une fois posés, les panneaux muraux doivent être finis; c'est le travail du jointeur ou finisseur qui applique un galon ou un autre matériau sur les coins et les joints.

Les plâtriers et autres ouvriers de ce groupe travaillent dans divers secteurs du bâtiment, construction résidentielle et non résidentielle, chantiers syndiqués et non syndiqués, pour le compte d'un employeur ou en qualité d'entrepreneurs autonomes. À l'exception de l'application de stuc, le travail est exécuté à l'intérieur et souvent dans des pièces poussiéreuses et mal éclairées.

Études et compétences

Le Québec, l'Ontario, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique ont des programmes d'apprentissage du plâtrage. Au Québec, le certificat de compétence professionnelle est obligatoire. Pour être éligible au programme d'apprenti plâtrier, le niveau de scolarité requis est une 8e année en Ontario et une 10e année en Colombie-Britannique. Les apprentis plâtriers ne sont pas tenus d'avoir atteint un niveau d'instruction particulier dans les autres provinces. Le Québec, l'Ontario, le Manitoba et l'Alberta ont établi un programme d'apprentissage pour les poseurs de lattes; le niveau de scolarité requis est la 10e année en Ontario et la 9e année au Manitoba ainsi qu'en Alberta. Au Québec, les poseurs de lattes doivent détenir un certificat de compétence professionnelle. Seule la Colombie-Britannique offre un programme d'apprentissage pour les jointeurs de panneaux muraux; il faut détenir un certificat de 10e année pour s'y inscrire. Il existe des programmes d'apprentissage pour les poseurs de panneaux muraux au Manitoba et en Colombie-Britannique; le niveau de scolarité requis est la 9e et la 10e année respectivement. Le travail de plâtrage demande beaucoup de résistance physique et les ouvriers qui exercent ce métier doivent donc avoir une bonne santé et une bonne vue.

Sources de la main-d'oeuvre

Les plâtriers débutent habituellement dans la carrière entre les âges de 18 et 20 ans et certains abandonnent le métier dans le milieu de la quarantaine pour exercer une autre profession. Les femmes sont peu nombreuses dans ce corps de métier, mais leur nombre a augmenté considérablement au cours des dernières années. Les plâtriers immigrants ont toujours été une source constante, mais faible, de main-d'oeuvre dans la profession.

Situation du marché et perspectives d'emploi

La demande de plâtriers et autres ouvriers de ce groupe a chuté au début des années 1980, mais elle s'est rétablie depuis et elle devrait augmenter à un rythme plus rapide entre 1987 et 1995. À cet accroissement s'ajoutera le remplacement des ouvriers qui prendront leur retraite, bien que le nombre de plâtriers et poseurs de panneaux muraux qui approchent l'âge de la retraite ne soit pas excessif.

Les panneaux mureaux ont presque complètement remplacé le plâtre comme matériau de finition, sauf dans des applications décoratives spéciales; ce phénomène augmentera les occasions d'emploi pour les ouvriers spécialisés dans la pose et la finition des panneaux muraux.

Le plâtrage est un travail saisonnier dans une certaine mesure, mais comme il se fait à l'intérieur des bâtiments, ses fluctuations saisonnières sont moins fortes que celles d'autres métiers de la construction. Cependant, l'emploi est sensible aux récessions périodiques qui frappent l'industrie de la construction. La plupart des emplois sont à temps plein, bien que le travail à temps partiel ait triplé entre 1971 et 1981, atteignant 15 %.

Salaires

L'Association canadienne de la construction signale que les plâtriers syndiqués sont rémunérés aux taux horaires de base suivants en 1987 :

	Plâtrier	Poseur de panneaux muraux
Colombie-Britannique	20,25 $	19,38 $
Manitoba	17,00	17,00
Québec	17,64	
Ontario – Sudbury	15,57	18,60
– Toronto	17,27	19,25
– Windsor	17,73	17,82
Nouveau-Brunswick (1986)	15,40	
Nouvelle-Écosse	15,50	
Terre-Neuve (1986)	16,34	

Peintres, tapissiers et travailleurs assimilés 8785

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	33 200	38 100	38 700	-0.1	2.8	0.2
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	600	1.7	11.1
Débouchés dus à l'érosion	19 500	51.3	49.2
Débouchés totaux	20 100	52.9	60.3

1971 et 1981 (%)

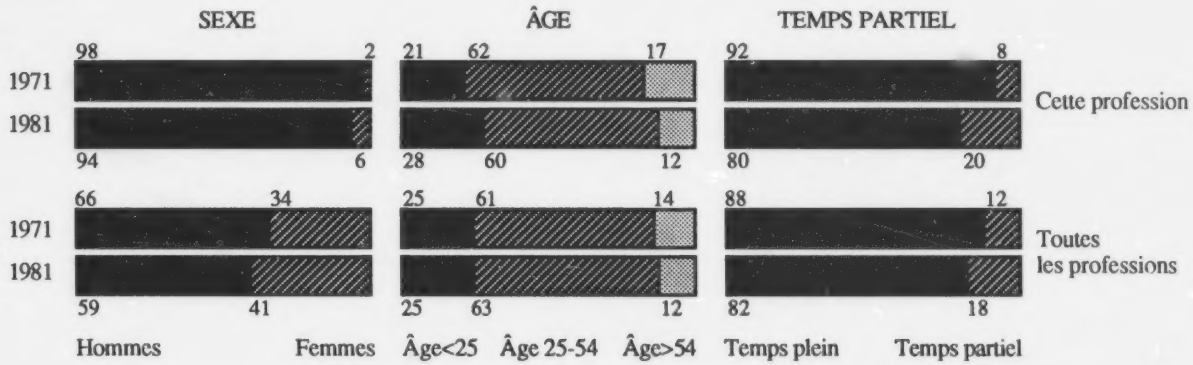

Principaux secteurs d'emploi - 1981 (%)

Ind de la construction (75)
- Construction (75)

Ind des services (8)
- Éducation (2)
- Hôpitaux (2)
- Héberg + restauration (1)

Ind manufacturières (8)
- Fabr prod métal (1)

Répartition géographique de l'emploi - 1981 (%)

Terre-Neuve	1.1	Ontario	36.7
Île-du-Prince-Édouard	0.7	Manitoba	4.8
Nouvelle-Écosse	3.9	Saskatchewan	3.8
Nouveau-Brunswick	2.5	Alberta	13.6
Québec	20.0	Colombie-Britannique	12.6

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	73	39.5
- Université (1981-86)	30	16.2
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	82	44.3

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Association canadienne de la construction
2e étage
85 rue Albert
Ottawa, Ontario K1P 6A4
(613) 236-9455

Peintres, tapissiers et travailleurs assimilés 8785

Cadre de travail

Les peintres, les tapissiers et les décorateurs appliquent de la peinture, des papiers peints et des tissus sur les murs et les plafonds. Ils travaillent à toutes sortes de projets de construction de même qu'à l'entretien des bâtiments.

Le peintre doit d'abord préparer les surfaces à peindre en enlevant la vieille peinture ou le papier peint et en réparant le plâtre et les boiseries. Puis il recouvre le plancher, les meubles et les tapis pour les protéger. Après avoir préparé ses outils, il utilise soit son pinceau, son rouleau, ou son pistolet pour appliquer la peinture. À la fin de la journée, il met de l'ordre dans la pièce avant de partir.

Dans l'exécution de son travail, le peintre doit souvent rester debout, courbé ou accroupi pendant longtemps et travailler à de grandes hauteurs. Il a rarement à soulever des objets lourds, mais il doit quand même déplacer des échelles et des contenants de peinture.

Les peintres travaillent habituellement à une suite de projets particuliers. Un grand nombre d'entre eux sont des entrepreneurs autonomes. Ceux qui adhèrent à un syndicat de la construction sont habituellement embauchés par l'entremise d'un bureau d'embauchage où le travail disponible est réparti par roulement entre les membres du syndicat. Les peintres peuvent aussi être des employés permanents d'organismes qui les chargent de l'entretien de leurs bâtiments ou autres grandes constructions.

Études et compétences

Des programmes d'apprentissage de la peinture sont offerts dans toutes les provinces et leur durée varie entre trois et quatre ans. Le niveau de scolarité requis pour s'inscrire à ces programmes est la 8e année à Terre-Neuve, en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, la 9e année au Manitoba et en Alberta et la 10e année à l'Île-du-Prince-Édouard, en Ontario, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique. Le certificat de compétence professionnelle est obligatoire au Québec.

Sources de la main-d'oeuvre

Les hommes sont plus nombreux à exercer ce métier, mais le nombre de femmes augmente comme le montre l'évolution des effectifs entre 1971 et 1981. Cette tendance devrait se maintenir. Le nombre d'immigrants et de travailleurs étrangers qui viennent au Canada dans l'intention déclarée d'exercer le métier de peintre est demeuré constant, mais il est faible par rapport à l'effectif total de la profession.

La plupart des peintres commencent leur carrière entre les âges de 17 et 20 ans. Les peintres ont tendance à abandonner leur métier assez jeunes en comparaison des autres ouvriers du bâtiment.

Situation du marché et perspectives d'emploi

La demande de peintres a chuté pendant la récession du début des années 1980, mais en 1986, elle approchait le niveau atteint en 1981 et elle devrait se poursuivre jusqu'en 1995. Cette croissance, alliée au remplacement des peintres qui devraient quitter la profession au cours de la période à l'étude devrait fournir des débouchés aux débutants dans le métier.

La demande de peintres est assez sensible à la prospérité de l'économie en général et de l'industrie de la construction en particulier. L'emploi pour les peintres qui travaillent à l'entretien de nouveaux bâtiments est soumis à des fluctuations considérables parce qu'il dépend du volume continuellement varié des nouvelles constructions. La repeinture des bâtiments existants est une source d'emplois plus stable.

Les nouvelles peintures durables et les nouvelles méthodes plus efficaces d'application de la peinture se sont traduites par un fléchissement de la demande de peintres. L'emploi des peintres présente un caractère saisonnier assez fort. Les travaux extérieurs sont beaucoup plus rares en hiver. Les emplois à temps partiel sont assez nombreux.

Salaires

L'Association canadienne de la construction signale que les peintres syndiqués étaient rémunérés aux tarifs horaires de base suivants en 1987 :

Colombie-Britannique	19,29 $
Manitoba	15,95
Ontario – Kitchener	16,35
– Sault Sainte-Marie	16,40
– Toronto	18,00
Québec	16,66
Île-du-Prince-Édouard (1986)	12,35
Nouvelle-Écosse	16,09
Nouveau-Brunswick	14,38
Terre-Neuve	13,51

Travailleurs spécialisés dans l'isolation 8786

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	6 000	4 800	6 500	7,2	−4,3	3,1
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	1 400	27,7	11,1
Débouchés dus à l'érosion	2 000	40,0	49,2
Débouchés totaux	3 500	67,7	60,3

1971 et 1981 (%)

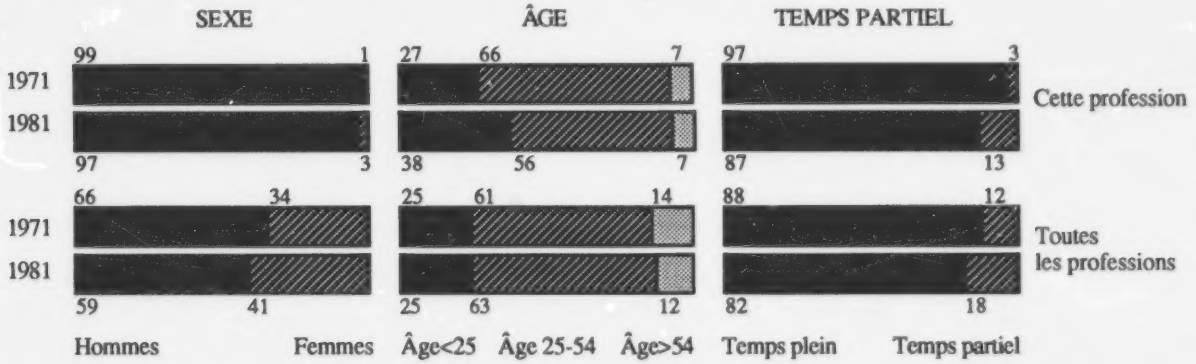

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind de la construction (82)
- Construction (82)

Ind manufacturières (12)
- Industries chimique (3)
- Pâtes et papiers (1)
- Caoutchouc + plastique (1)

Industries des mines (1)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	0,9	Ontario	33,9
Île-du-Prince-Édouard	0,1	Manitoba	3,8
Nouvelle-Écosse	4,0	Saskatchewan	3,3
Nouveau-Brunswick	2,5	Alberta	20,5
Québec	19,4	Colombie-Britannique	11,8

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	13	38,2
- Université (1981-86)	0	0,0
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	21	61,8

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Association canadienne de la construction
2e étage
85 rue Albert
Ottawa, Ontario K1P 6A4
(613) 236-9455

Travailleurs spécialisés dans l'isolation

Cadre de travail

Ce groupe professionnel comprend les calorifugeurs du matériel de climatisation, les ouvriers au soufflage d'isolants, les poseurs de matériaux isolants (construction) et les calorifugeurs de tuyaux qui s'occupent de l'isolation thermique et acoustique.

Dans les maisons, ces ouvriers posent de l'isolant en matelas entre les montants muraux, couvrent le mur d'un pare-vapeur en plastique ou versent de l'isolant en vrac dans l'entretoit au moyen d'un compresseur. Ils versent parfois de l'isolant dans les cavités des murs existants au moyen d'une soufflerie. Les panneaux d'isolant en mousse de plastique sont soit cloués ou collés aux murs puis recouverts d'un revêtement. Dans les immeubles commerciaux, ils utilisent parfois un boyau pour projeter de la mousse isolante sur un treillis métallique; cet isolant peut ensuite être apprêté de manière attrayante. Les chaudières, les tuyaux de chauffe et les équipements de climatisation sont isolés pour empêcher la transmission de la chaleur. Une gaine isolante est alors coupée aux dimensions requises, appliquée sur les surfaces rayonnantes de chaleur puis retenue en place au moyen d'un ruban adhésif ou d'un fil.

Le travail est exécuté dans des chantiers de construction à l'intérieur des bâtiments aussi bien qu'en plein air ainsi que dans des bâtiments existants pour accroître leur niveau d'isolation. Ces ouvriers doivent souvent travailler dans des endroits poussiéreux et exigus tels que l'entretoit, ou debout sur des échafaudages ou des échelles pendant de longues périodes de temps. L'enlèvement d'isolants tels que l'amiante ou la mousse d'urée-formaldéhyde peut présenter certains dangers pour la santé; les ouvriers doivent donc prendre les précautions qui s'imposent.

L'embauchage des poseurs d'isolants est habituellement lié à l'exécution de projets particuliers. Ces ouvriers doivent donc parfois s'attendre à des périodes de chômage entre deux projets.

Études et compétences

C'est par un programme d'apprentissage qu'on accède à cette profession, programme qui se compose de trois ou quatre années de formation en cours d'emploi ainsi que de certains cours magistraux donnés dans des écoles. Le certificat de compétence professionnelle n'est obligatoire qu'au Québec. La plupart des débutants dans la profession sortent de l'école secondaire, d'un collège ou d'une école professionnelle. Avant d'entreprendre l'apprentissage de ce métier, il est conseillé de suivre des cours techniques notamment en charpenterie, en tôlerie et en tuyauterie.

Les poseurs d'isolants doivent savoir comment manier des outils à main et des outils électriques. Bien qu'une grande force physique n'est pas essentielle pour exercer cette profession, la coordination physique et la capacité de se tenir debout pendant de longues périodes de temps sont des qualités importantes. Les ouvriers qui rénovent l'isolation de bâtiments existants doivent pouvoir travailler discrètement parmi les occupants de l'édifice.

Sources de la main-d'oeuvre

En 1981, plus du tiers des poseurs d'isolants avaient moins de 25 ans et moins du quart avaient 40 ans ou plus. La mobilité professionnelle est forte dans ce groupe. D'après les données statistiques disponibles, beaucoup de personnes se font poseurs d'isolants puis abandonnent le métier après quelques années seulement; ce phénomène indique que bien des gens utilisent cette profession comme premier échelon dans leur carrière. Le nombre de femmes dans ce groupe est nettement inférieur à la moyenne, mais il concorde avec celui des autres corps de métiers du bâtiment.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Le taux de croissance de l'emploi dans cette profession a augmenté d'environ le double du taux correspondant dans l'ensemble des professions au cours des années 1970, mais il a chuté pendant la récession du début des années 1980. La croissance rapide de l'emploi au cours de la décennie précédente était attribuable à la hausse du prix de l'énergie et aux programmes gouvernementaux d'incitation qui favorisaient la rénovation de l'isolation des bâtiments plus vieux et le rehaussement des normes régissant l'isolation des nouveaux bâtiments. Puisque les programmes d'incitation ne seront probablement pas repris et que la plupart des bâtiments plus vieux ont été dotés d'isolants supplémentaires, il est peu probable que la croissance rapide de l'emploi des années 1970 se répète. Des normes d'isolation plus rigoureuses s'appliquent maintenant à la construction de tous bâtiments. Cette tendance influera sur la croissance dans cette profession qui, selon les prévisions, sera légèrement supérieure à la moyenne générale et égale à la croissance dans les autres métiers du bâtiment. La croissance de l'emploi sera concentrée dans la région centrale du pays; non seulement le Québec et l'Ontario comptent présentement la plupart des emplois dans ce groupe professionnel, mais ces provinces devraient afficher la plus forte augmentation du nombre de mises en chantier.

Malgré ces perspectives d'emploi plutôt optimistes, la demande de poseurs d'isolants est sensible aux changements de saison et aux fluctuations du marché qui peuvent entraîner des taux de chômage élevés.

Salaires

L'Association canadienne de la construction signale qu'en 1987, les poseurs d'isolants syndiqués étaient rémunérés aux tarifs horaires de base suivants :

Colombie-Britannique	18,31 $
Manitoba	16,60
Ontario - Centre	21,01
- Nord-ouest	20,39
- Est	19,18
Québec	18,72
Nouvelle-Écosse	20,93
Nouveau-Brunswick	17,55

Il est à noter que beaucoup de poseurs d'isolants travaillent pour de petites entreprises qui ne sont pas syndiquées et que le caractère saisonnier du travail se répercute sur le revenu annuel.

Ouvriers en couverture, en imperméabilisation et travailleurs assimilés 8787

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	9 900	12 000	10 800	6,2	3,9	0,0
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	0	0,0	11,1
Débouchés dus à l'érosion	3 300	30,9	49,2
Débouchés totaux	3 300	30,9	60,3

1971 et 1981 (%)

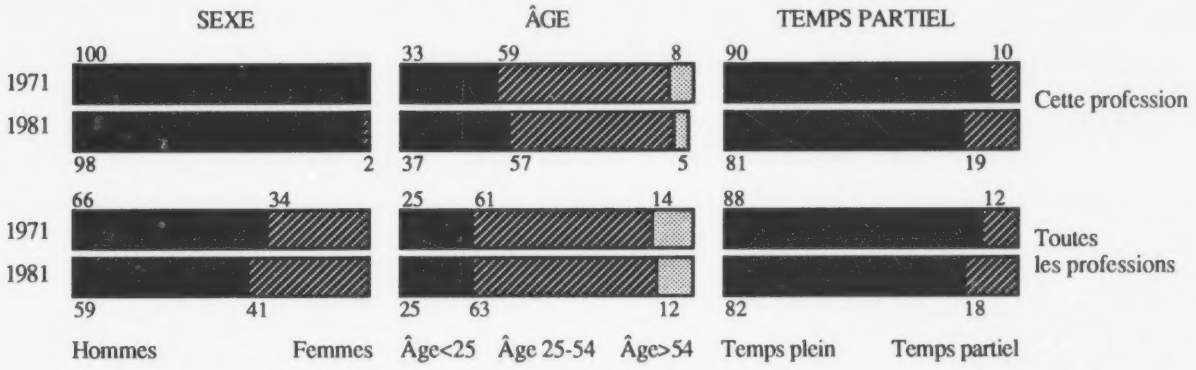

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind de la construction (93)
- Construction (93)

Ind manufacturières (4)

Ind des services (1)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1,1	Ontario	40,0
Île-du-Prince-Édouard	0,2	Manitoba	3,3
Nouvelle-Écosse	2,4	Saskatchewan	3,7
Nouveau-Brunswick	2,7	Alberta	14,8
Québec	14,2	Colombie-Britannique	17,2

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	11	16,7
- Université (1981-86)	5	7,6
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	50	75,8

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Association canadienne de la construction
2e étage
85 rue Albert
Ottawa, Ontario K1P 6A4
(613) 236-9455

Ouvriers en couverture, en imperméabilisation et travailleurs assimilés 8787

Cadre de travail

Ce groupe de professionnels s'occupent de couvrir les toits de métal, de bois, de bitume, de goudron ou d'un autre matériau ainsi que d'appliquer des enduits hydrofuges sur les surfaces des constructions souterraines telles que les fondations en béton. Les ouvriers en couverture travaillent habituellement sur des immeubles résidentiels. Après avoir cloué les bardeaux d'asphalte ils placent des bandes métalliques, connues sous le nom de solins, autour des cheminées et des tuyaux et les calfeutrent ensuite pour empêcher les fuites d'eau.

La finition des toits des immeubles commerciaux se fait en posant des tôles et celle des toits plats se fait par la pose en alternance de couches de goudron chaud et de carton bitumé pour toitures. Dans ce dernier cas, le goudron chaud est pompé dans un tuyau jusqu'au toit ou il y est hissé dans une benne; les couvreurs l'étendent sur le carton bitumé à l'aide d'une vadrouille ou d'une brosse.

Les ouvriers en couverture sont souvent exposés à des températures élevées en été, et ils ont également le taux le plus élevé d'accidents de tous les métiers de la construction à cause de la fréquence des faux pas et des chutes.

Études et compétences

La plupart des débutants accèdent à cette profession après avoir reçu une formation en cours d'emploi ou suivi un programme d'apprentissage qu'offre la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba et le Nouveau-Brunswick. Un certificat d'aptitude professionnelle est obligatoire seulement au Québec. Le niveau de scolarité requis s'échelonne de la 8^{e} à la 10^{e} année. Un ouvrier en couverture débutant commence en tant qu'aide d'un ouvrier en couverture expérimenté. Après un certain nombre d'années, les ouvriers en courverture peuvent accéder au poste de surveillant ou même se lancer en affaires en tant qu'entrepreneurs en couverture.

Les ouvriers en couverture doivent être en bonne forme physique et avoir un bon sens de l'équilibre. Ils doivent également pouvoir travailler à l'aise à de grandes altitudes ou sur des toits en pente.

Sources de la main-d'oeuvre

Comme dans la plupart des métiers de la construction, les hommes sont en plus grand nombre dans ce métier. Le groupe d'âge des 25 à 54 ans est plus grand que dans les autres groupes d'âge. Beaucoup d'ouvriers en couverture quittent leur profession vers l'âge de 45 ou 50 ans, peut-être pour trouver un emploi moins éreintant et moins dangereux.

Situation du marché et perspectives d'emploi

L'emploi pour les ouvriers en couverture est très saisonnier à cause de la nécessité de travailler par temps sec, ce qui veut dire qu'ils peuvent s'attendre à subir des périodes de chômage même en été. Par ailleurs, lorsque les conditions atmosphériques sont bonnes et l'activité dans le domaine de la construction élevée, les possibilités de faire du temps supplémentaire sont très grandes.

L'emploi d'ouvriers en couverture à de nouveaux bâtiments est sensible aux fluctuations du degré d'activité de la construction. La reconstruction et la réparation de toits fournissent aux ouvriers en couverture une grande partie de leur travail, ce qui signifie que même pendant les récessions, leurs services demeurent quelque peu en demande.

Pendant les années 1970, cette profession a enregistré un taux de croissance supérieur à la moyenne. L'emploi a énormément chuté pendant la récession de 1982 et vient à peine de se rétablir à son niveau de 1981. On prévoit à moyen terme qu'il y aura une faible augmentation de nouveaux emplois et une proportion supérieure à la moyenne de travailleurs qui se retireront.

Salaires

L'Association canadienne de la construction signale que les ouvriers en couverture syndiqués étaient rémunérés aux tarifs horaires de base suivants en 1987 :

Colombie-Britannique	18,96 $
Manitoba	16,16
Ontario - Niagara	17,03
- Peterborough	17,85
- Toronto	19,72
Québec	17,40
Nouvelle-Écosse	16,16
Nouveau-Brunswick	13,44
Terre-Neuve	16,34

Plombiers, tuyauteurs et travailleurs assimilés 8791

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	47 500	44 100	50 700	1.7	-1.5	1.6
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	6 100	13.7	11.1
Débouchés dus à l'érosion	24 700	55.3	49.2
Débouchés totaux	30 800	69.0	60.3

1971 et 1981 (%)

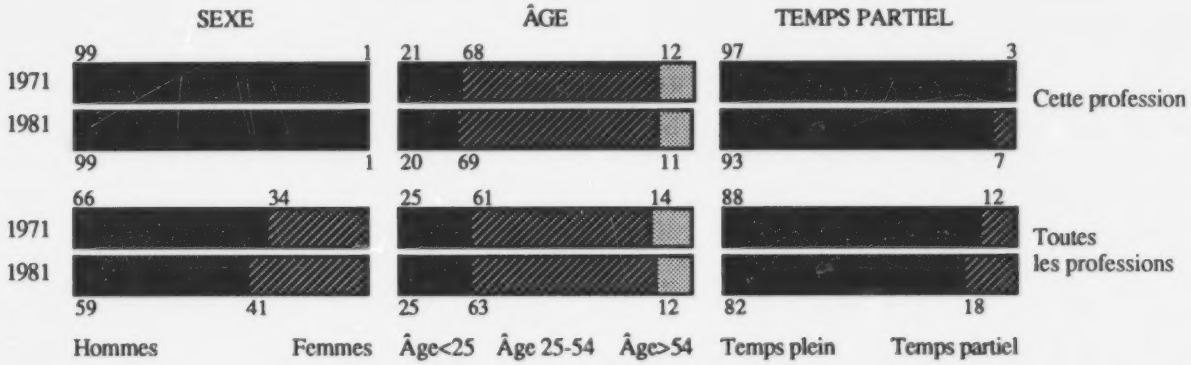

Principaux secteurs d'emploi - 1981 (%)

Ind de la construction (60)	Ind manufacturières (16)	Trans+entr+comm (8)
- Construction (60)	- Pâtes et papiers (4)	- Eau et autres serv (2)
	- Métaux, transf prim (2)	- Énergie électrique (2)
	- Industries chimique (2)	- Distribution de gaz (2)

Répartition géographique de l'emploi - 1981 (%)

Terre-Neuve	1.6	Ontario	33.0
Île-du-Prince-Édouard	0.4	Manitoba	3.2
Nouvelle-Écosse	3.0	Saskatchewan	3.8
Nouveau-Brunswick	2.6	Alberta	17.3
Québec	22.6	Colombie-Britannique	12.2

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	15	10.1
- Université (1981-86)	5	3.4
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	128	86.5

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Association canadienne de la construction
2e étage
85 rue Albert
Ottawa, Ontario K1P 6A4
(613) 236-9455

Plombiers, tuyauteurs et travailleurs assimilés 8791

Cadre de travail

Ce groupe professionnel comprend les plombiers, les tuyauteurs, les monteurs de tuyaux à vapeur, les monteurs d'installations au gaz et les monteurs de réseaux de gicleurs. Tous ces corps de métiers s'occupent de tuyauterie, mais chacun a son domaine de spécialisation. Les plombiers travaillent habituellement dans des bâtiments résidentiels ou commerciaux. Les tuyauteurs oeuvrent dans un milieu industriel; les monteurs de tuyaux à vapeur et les monteurs d'installations au gaz sont encore plus spécialisés. Les monteurs de réseaux de gicleurs installent des gicleurs dans les édifices comme mesure de protection contre les incendies. Certains plombiers et tuyauteurs s'occupent de l'entretien des installations, mais la majorité travaillent dans des projets de construction.

Les ouvriers de ce groupe doivent comprendre et suivre des plans détaillés. Ils coupent et façonnent des tuyaux, posent des raccords et des supports, et modifient les constructions pour y installer leurs tuyaux. Ils maîtrisent le maniement d'un vaste éventail d'outils à main, d'outils électriques, de chalumeaux et d'appareils à souder. Ils peuvent accroître leurs possibilités d'emploi en acquérant des compétences complémentaires telles que la soudure générale ou les rudiments de l'électricité. Le travail est souvent exécuté dans un milieu exigu et inconfortable qui peut être à une hauteur considérable. Les petites blessures sont choses courantes. La plupart de ces ouvriers sont embauchés par des entrepreneurs ou des constructeurs pour exécuter des projets particuliers. Beaucoup adhèrent à un syndicat de la construction et sont embauchés par l'entremise d'un bureau de placement du syndicat.

Études et compétences

Toutes les provinces ont des programmes d'apprentissage pour l'un ou plusieurs des métiers de ce groupe. Toutes ont des programmes d'apprentissage de la plomberie et la plupart d'entre elles exigent la 9e ou la 10e année comme niveau de scolarité d'admission. Le certificat de compétence professionnelle est obligatoire dans toutes les provinces, sauf à Terre-Neuve et au Manitoba. La durée des programmes d'apprentissage varie entre quatre et cinq ans. Toutes les provinces offrent des programmes d'apprentissage pour les monteurs de tuyaux à vapeur. Leur durée varie également entre quatre et cinq ans. Les aspirants apprentis doivent détenir un certificat de 10e année, sauf au Nouveau-Brunswick où le niveau d'instruction requis est la 8e année et au Québec et en Alberta où aucun niveau de scolarité particulier n'est requis. Il existe des programmes d'apprentissage pour les monteurs d'installations au gaz en Alberta et en Colombie-Britannique où le niveau d'instruction requis est la 9e et la 10e année respectivement. Le certificat de compétence professionnelle est obligatoire pour les monteurs d'installations au gaz en Alberta. Toutes les provinces offrent des programmes d'apprentissage pour les monteurs de gicleurs. Le niveau de scolarité requis est la 10e année, sauf au Nouveau-Brunswick où c'est la 8e année et au Québec et en Alberta où les apprentis ne sont pas tenus de posséder un niveau d'instruction particulier. Les aspirants plombiers et tuyauteurs devraient être en bonne santé et avoir une bonne perception des espaces.

Sources de la main-d'oeuvre

Ce corps de métier se compose surtout d'hommes, mais les femmes constituent une proportion croissante des effectifs depuis quelques années.

Au cours des années passées, un nombre considérable de plombiers et de tuyauteurs sont venus au Canada, munis d'un visa temporaire ou permanent. Cette source de main-d'oeuvre constitue, habituellement, au plus 10 % des débutants dans la profession qui passent par les programmes d'apprentissage.

La plupart des plombiers et tuyauteurs commencent leur carrière entre les âges de 19 et 22 ans et prennent leur retraite ou changent de profession à un âge plus jeune que la plupart des autres ouvriers du bâtiment. Ce roulement des effectifs crée continuellement des débouchés.

Situation du marché et perspectives d'emploi

La demande de plombiers et de tuyauteurs devrait augmenter sensiblement entre 1987 et 1995. Le remplacement des ouvriers qui quitteront la profession, porte à croire que les débouchés seront nombreux. La demande de tuyauteurs dans l'industrie de la construction présentera une forte hausse au cours de la période visée.

Comme dans la plupart des métiers de la construction, l'emploi chez les plombiers et les tuyauteurs est sensible aux fluctuations saisonnières, mais celles-ci ne sont pas très marquées étant donné que le travail se fait surtout à l'intérieur ou dans un milieu abrité. Vu la nature de leur travail, les plombiers et les tuyauteurs doivent également s'attendre à des périodes de chômage.

Salaires

L'Association canadienne de la construction signale que les plombiers syndiqués étaient rémunérés aux tarifs horaires de base suivants en 1987 :

Colombie-Britannique	20.02 $
Manitoba	20.59
Ontario - Oshawa	19.55
- Ottawa	19.74
- Toronto	20.41
Québec	18.88
Île-du-Prince-Édouard	15.89
Nouvelle-Écosse	20.37
Nouveau-Brunswick	18.35
Terre-Neuve (1986)	17.37

Monteurs de charpentes métalliques 8793

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	8 600	7 000	8 900	4.8	-4.1	2.6
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	1 600	22.4	11.1
Débouchés dus à l'érosion	3 100	43.1	49.2
Débouchés totaux	4 800	65.5	60.3

1971 et 1981 (%)

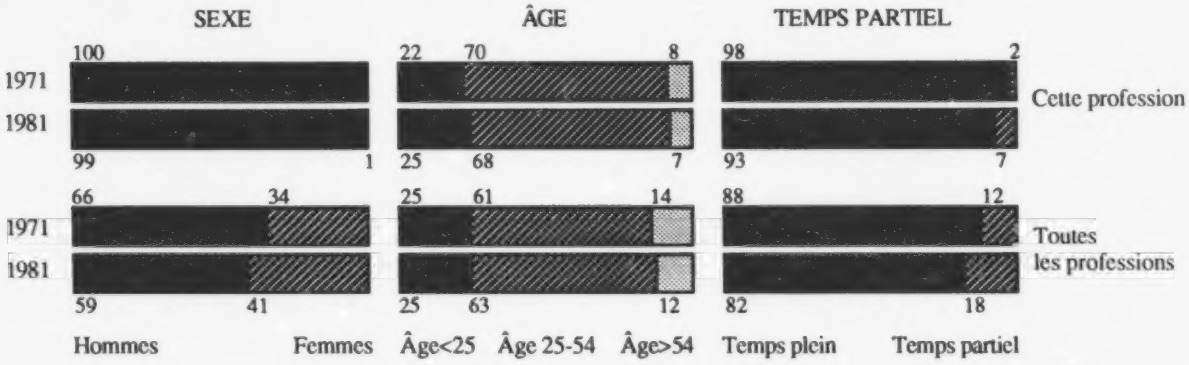

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind de la construction (52)
- Construction (52)

Ind manufacturières (28)
- Fabr prod métal (16)
- Métaux, transf prim (4)
- Machinerie (2)

Trans + entr + comm (7)
- Énergie électrique (3)
- Trans. ferroviaire (2)
- Autres ind transport (1)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1.5	Ontario	29.2
Île-du-Prince-Édouard	0.1	Manitoba	4.1
Nouvelle-Écosse	2.7	Saskatchewan	4.8
Nouveau-Brunswick	3.1	Alberta	20.5
Québec	18.8	Colombie-Britannique	15.1

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	9	100.0
- Université (1981-86)	0	0.0
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0.0

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Association canadienne de la construction
2e étage
85 rue Albert
Ottawa, Ontario K1P 6A4
(613) 236-9455

Monteurs de charpentes métalliques 8793

Cadre de travail

Les professionnels de cette catégorie dressent et assemblent des éléments de charpente pour des bâtiments, des ponts et des réservoirs. Les monteurs de constructions en acier façonnent et assemblent les barres d'armature utilisées pour soutenir les ouvrages en béton. Ils montent les éléments d'acier selon des plans détaillés. Leur travail se divise généralement en étapes: des équipes distinctes exécutent chaque fonction. Les monteurs de constructions exécutent beaucoup de leurs fonctions à une grande altitude où les chutes et les objets qui tombent présentent de grands dangers. Ces travailleurs sont souvent exposés à de mauvaises conditions atmosphériques. Les membres d'une équipe peuvent par roulement accomplir toutes les étapes du travail à mesure qu'une tâche avance.

Les monteurs de charpents d'acier construisent à l'aide de barres d'armature, des treillis en acier autour desquels le béton est coulé. Ce travail peut être dur et dangereux.

Les monteurs de charpentes métalliques travaillent par projet. Ils voyagent souvent de longues distances d'un emploi à un autre. Beaucoup sont membres d'un syndicat de la construction et obtiennent du travail à partir d'un bureau de placement tenu par leur syndicat qui répartit le travail par roulement.

Études et compétences

Des programmes d'apprentissage du montage des constructions en acier sont dispensés à Terre-Neuve, au Québec, en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique. Ces programmes durent quatre ans à Terre-Neuve, trois ans en Ontario, Alberta et Colombie-Britannique et deux ans au Québec. En outre, le Québec offre un programme d'apprentissage du montage de charpentes d'acier. Ce programme d'un an ne comporte aucune exigence scolaire. Au Québec, les monteurs de charpentes métalliques doivent avoir un certificat d'aptitude professionnelle.

Sources de la main-d'oeuvre

L'âge habituel d'accès à la profession de monteurs de charpentes métalliques est de 17 à 20 ans. La profession compte seulement une faible proportion de femmes, bien que leur nombre soit à la hausse.

Les immigrants ne constituent, ces dernières années, qu'une source mineure de nouveaux venus dans ce groupe professionnel.

Les monteurs de charpente métalliques éventuels doivent être très agiles, avoir un bon sens de l'équilibre et être en excellente forme physique. Il est essentiel que ces travailleurs n'éprouvent pas une peur irrationnelle de l'altitude et qu'ils observent sans réserve les règles de la sécurité au travail.

Situation du marché et perspectives d'emploi

L'emploi des monteurs de charpentes métalliques a diminué à la suite du fléchissement économique du début des années 1980; cependant, le taux de l'emploi en 1986 se rapprochait des taux d'avant la récession. On s'attend à ce que les conditions s'améliorent pendant la période de 1987 à 1995. Cette amélioration, à laquelle il faut ajouter le nombre de retraites prévues, devrait offrir aux personnes qui désirent exercer ce métier des possibilités d'emploi.

Cette profession est sensible aux fluctuations du marché qui influent sur la construction et les investissements dans la construction. Lorsque le travail est rare, les monteurs de charpentes métalliques, comme les autres ouvriers de la construction, risquent de connaître des périodes creuses entre deux emplois. Ce travail est moins abondant en hiver.

Salaires

L'Association canadienne de la construction signale que les monteurs de charpentes métalliques syndiqués étaient rémunérés aux tarifs horaires de base suivants en 1987 :

Colombie-Britannique	18,98 $
Alberta (1986)	
- constructions	18,65
Saskatchewan (1986)	
- constructions	19,05
- charpentes	17,76
Manitoba	
- constructions	18,80
- charpentes	16,65
Ontario	
- Ottawa	19,09
- Thunder Bay	18,22
- Toronto	18,41
Québec	
- constructions	18,88
- ornementation	17,71
- charpentes	16,75
Nouvelle-Écosse	
- constructions	20,25
- charpentes	17,12
Nouveau-Brunswick	
- constructions	18,15
Terre-Neuve (1986)	
- constructions	16,02
- charpentes	14,92

Vitriers 8795

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	5 400	5 500	6 300	9,1	0,4	1,5
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	700	12,8	11,1
Débouchés dus à l'érosion	1 600	27,9	49,2
Débouchés totaux	2 300	40,7	60,3

1971 et 1981 (%)

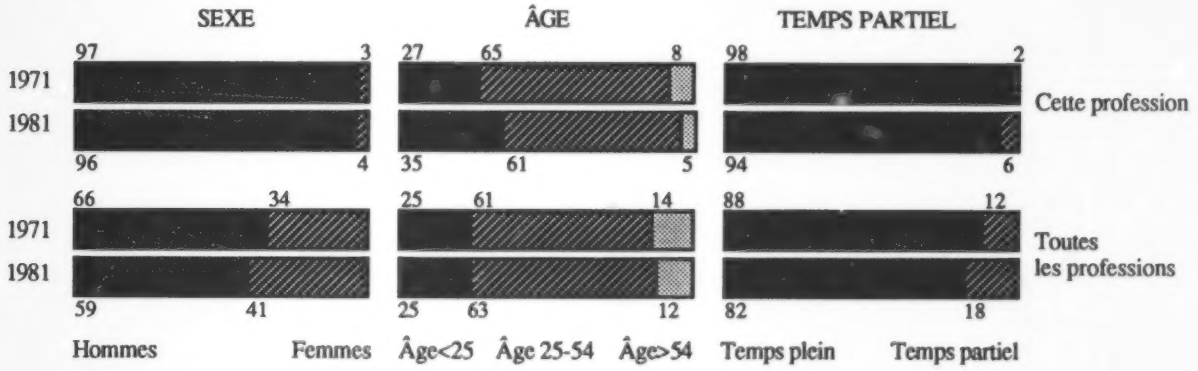

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind de la construction (42)
- Construction (42)

Ind du commerce (33)
- Commerce de détail (24)
- Commerce de gros (8)

Ind manufacturières (21)
- Prod min non métal (8)
- Fabr prod métal (6)
- Bois (4)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1,1	Ontario	33,7
Île-du-Prince-Édouard	–	Manitoba	4,4
Nouvelle-Écosse	2,6	Saskatchewan	3,5
Nouveau-Brunswick	1,9	Alberta	17,8
Québec	20,5	Colombie-Britannique	14,1

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
– Collège (1981-86)	17	100,0
– Université (1981-86)	0	0,0
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0,0

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Association canadienne de la construction
2e étage
85 rue Albert
Ottawa, Ontario K1P 6A4
(613) 236-9455

Vitriers

8795

Cadre de travail

Ce groupe de travailleurs posent et coupent les vitres pour les meubles, les installations fixes et les bâtiments, y compris les installations fixes et les vitraux décoratifs.

Le travail peut être très varié. Les poseurs de verrières travaillent à l'extérieur des grands édifices à bureaux sur un échafaudage ou une passerelle de travail. La vitre est soulevée à l'aide d'une grue et le vitrier l'oriente et la met en place avec ses mains. D'autres vitriers travaillent dans des usines où ils coupent et installent la vitre dans des châssis en bois ou en métal pour des produits tels que les fenêtres préfabriquées, les portes de patio, les cabines de douche et les vitrines. Le travail exécuté sur commande peut être de remplacer la vitre d'une fenêtre aux dimensions non courantes, remplacer la vitre d'une devanture de magasin, mais aussi de créer les patrons des vitraux, et peut aussi être effectué soit dans une usine, soit dans un commerce de vente au détail.

Études et compétences

Le vitrier doit utiliser de nombreux outils dans l'exercice de son métier, y compris les diamants, les couteaux à mastiquer, les perceuses mécaniques et les meules. En outre, les usines commencent à introduire une nouvelle machinerie automatisée pour produire des fenêtres doubles et triples, étanches à l'air. En ce qui concerne les bâtiments commerciaux, les vitriers doivent être prêts à travailler à de grandes hauteurs, souvent dans des conditions atmosphériques difficiles et ils doivent être assez forts physiquement pour mettre en place de lourds panneaux de verre. D'autre part, les travailleurs qui fabriquent les vitraux doivent avoir des dons artistiques.

Toutes les provinces à l'ouest du Québec ont des programmes d'apprentissage. Ces programmes comportent quatre années de formation en cours d'emploi ou de 1 800 à 2 000 heures de travail plus 22 à 24 semaines de cours. Seule la Colombie-Britannique n'exige que 12 semaines de cours en salle de classe. Le niveau de scolarité requis pour être admis à un tel programme est la 9e ou la 10e année.

Sources de la main-d'oeuvre

Les diplômés des programmes d'apprentissage constituent la principale source de main-d'oeuvre. Ce métier se compose principalement d'hommes, bien qu'il y ait eu quelques femmes qui se sont inscrites au programme au cours de ces dernières années. La structure par âge indique une plus forte concentration chez les jeunes et les jeunes adultes. L'âge d'entrée le plus commun dans le métier de vitrier se situe entre 16 et 22 ans. Le travail à temps plein est la norme dans ce métier.

Situation du marché et perspectives d'emploi

En plus des perspectives à moyen et à long termes, les perspectives générales d'emploi pour cette profession sont moyennes. La structure par âge laisse croire que la diminution des effectifs attribuable à la retraite et au décès est inférieure à la moyenne : les statistiques accessibles indiquent que les vitriers ont tendance à rester dans la profession jusqu'à l'âge de la retraite. Les perspectives relatives aux emplois de remplacement suggèrent une augmentation plus faible que pour l'ensemble des professions.

Puisque les possibilités d'emploi pour les vitriers dépendent du niveau d'activité dans le secteur de la construction, qui est très sensible aux fluctuations du marché, les vitriers peuvent s'attendre à des périodes de chômage lorsqu'il y a récession.

Les vitriers peuvent également s'attendre à un chômage saisonnier étant donné que la construction ralentit durant les mois d'hiver. Néanmoins, ceux qui travaillent dans les usines et les commerces de vente au détail sont moins touchés.

Au cours des dernières années, on a assisté à un changement dans la construction résidentielle puisque la plupart des fenêtres et des portes en verre sont fabriquées en usine par les vitriers, et les menuisiers les installent ensuite dans les maisons. Néanmoins, la construction représente encore plus des 40 % de l'emploi total des vitriers, suivie par les industries du commerce en gros et de détail et l'industrie manufacturière.

Salaires

L'Association canadienne de la construction a rapporté que les tarifs de salaire de base conformes au tarif syndical pour les vitriers étaient les suivants en 1987 :

Colombie-Britannique	19.68 $
Ontario - Kitchener	15.62
- Thunder Bay	16.71
- Toronto	19.21
Île-du-Prince-Édouard	11.70
Nouvelle-Écosse	15.46

Pilotes d'avions, navigateurs et mécaniciens navigants 9111

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	8 400	7 900	8 100	7,0	−1,1	0,1
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	100	0,8	11,1
Débouchés dus à l'érosion	2 200	27,2	49,2
Débouchés totaux	2 300	28,0	60,3

1971 et 1981 (%)

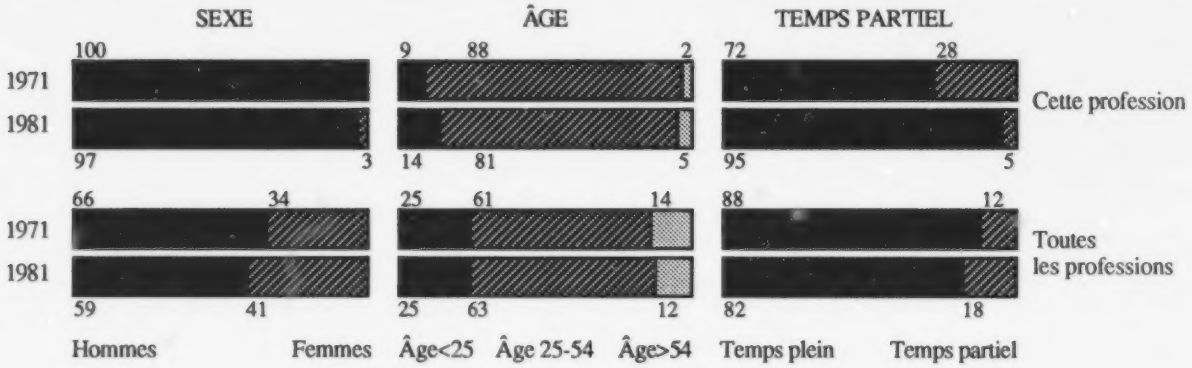

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Trans+entr+comm (81)	Administration publique (4)	Ind manufacturières (3)
- Transport aérien (79)	- Adm provinciale (2)	- Aéronefs+pièces (1)
	- Adm fédérale (2)	

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	2,2	Ontario	29,8
Île-du-Prince-Édouard	0,2	Manitoba	6,0
Nouvelle-Écosse	1,7	Saskatchewan	2,7
Nouveau-Brunswick	1,6	Alberta	12,5
Québec	18,3	Colombie-Britannique	22,4

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	36	67,9
- Université (1981-86)	17	32,1
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0,0

Pilotes d'avions, navigateurs et mécaniciens navigants 9111

Cadre de travail

Ce groupe professionnel comprend les commandants de bord, les navigateurs, les mécaniciens navigants et les pilotes d'hélicoptère. Les pilotes dirigent des aéronefs complexes, parfois dans des conditions atmosphériques difficiles. Ils sont responsables de la vie des passagers. Leur travail consiste à préparer le plan de vol, noter les conditions atmosphériques, voir aux besoins de l'avion et au fonctionnement des systèmes, ainsi qu'à vérifier l'extérieur de l'appareil. Pour s'acquitter de ces tâches, les pilotes doivent connaître la météorologie, posséder des connaissances pratiques concernant les moteurs d'aéronefs, les instruments et l'équipement de radiocommunication, et être rompus aux techniques de navigation. Ils doivent souvent s'absenter de chez eux plusieurs jours à la fois. Les mécaniciens navigants assurent le fonctionnement et la surveillance de divers systèmes électroniques et mécaniques à bord des aéronefs plus gros.

Les pilotes d'hélicoptère accomplissent des tâches plus variées, entre autres, prendre des photographies aériennes, faire des relevés topographiques, mener des opérations incendies, effectuer l'épandage d'insecticides, réchapper des personnes en mer, assurer le transport de cadres supérieurs et même de malades. Les heures de travail sont parfois longues et irrégulières.

Études et compétences

En général, pour devenir pilote de ligne il faut avoir réussi un cours collégial de deux à trois ans en technologie de l'aéronautique. En plus, le candidat doit détenir une licence valide de pilote d'avion commercial ainsi qu'un certificat de radiotéléphoniste avant de pouvoir obtenir une licence de pilote de Transports Canada.

Sources de la main-d'oeuvre

Les diplômés du cours de technologie de l'aéronautique offert par les collèges communautaires et les cégeps constituent la principale source de main-d'oeuvre de cette profession. Les militaires qui prennent une retraite anticipée, les immigrants et les personnes qui réintègrent le marché du travail en provenance du secteur institutionnel sont une autre source de main-d'oeuvre.

Les pilotes d'avion sont presque tous des hommes, bien que cette prépondérance ait commencé à diminuer lentement depuis 1971. La majorité des pilotes d'avion commercial qui détiennent une licence sont en poste au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique, le rapport entre les pilotes d'avion et la population générale étant sensiblement plus élevé en Colombie-Britannique que dans les autres provinces ou les Territoires. En raison du recrutement de candidats plus jeunes et du fait que les pilotes prennent leur retraite à un plus jeune âge, l'âge moyen des pilotes d'avion est à la baisse : de 41 ans qu'il était en 1971 il est passé à 37 ans en 1981. La majorité des personnes deviennent pilote entre 25 et 29 ans et commencent à quitter la profession en nombres importants entre 45 et 49 ans. On peut donc dire que la carrière d'un pilote s'étend sur 20 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Le taux de croissance de l'emploi chez les pilotes a été modéré durant les années 1970, mais a chuté sensiblement au cours des années 1980, à la suite de la récession de 1981. On estime que la croissance de l'emploi sera faible d'ici 1995. Ces perspectives sont fondées sur la croissance lente que devrait connaître l'industrie du transport aérien. Presque tous les débouchés seront attribuables au remplacement du personnel qui quitte la profession.

La situation du marché s été médiocre pour les pilotes au cours des dernières années, comme le témoigne le taux de chômage de la profession, qui a presque doublé entre 1981 et 1985. L'emploi dans ce groupe professionnel est sensible aux fluctuations du contexte économique général, mais ne fluctue pas de façon saisonnière. Les changements technologiques dans le milieu de travail ont soit eu aucun effet perceptible ou ont favorisé l'emploi des pilotes. Les pilotes sont surtout concentrés dans les services de transport aérien, bien qu'un certain nombre de pilotes d'hélicoptère travaillent dans le domaine de l'administration publique ainsi que dans les industries forestière et minière (le secteur pétrolifère plus particulièrement).

Le cheminement de carrière typique d'un pilote commercial va d'un poste de mécanicien navigant, à copilote et finalement au poste de commandant de bord, qui conduit l'avion la plupart du temps.

Salaires

Le traitement des pilotes varie énormément. Les pilotes qui dirigent les vols internationaux par opposition aux vols intérieurs sur de gros aéronefs touchent les salaires les plus élevés, tandis que les pilotes auxiliaires travaillant pour les petits transporteurs intérieurs gagnent le moins. Le traitement annuel dépend de nombreux facteurs, dont la vitesse de l'appareil, sa masse brute, et le fait de voler le jour ou le nuit. Le premier pilote à bord d'un petit appareil touche un salaire minimum de 15 384 $, tandis que le commandant de bord qui pilote les appareils les plus gros sur les parcours internationaux peut gagner jusqu'à 150 000 $ par année. Le salaire moyen des pilotes se situe entre 37 000 $ et 83 000 $, selon que le pilote travaille pour le compte d'un transporteur commercial ou d'une petite entreprise assurant le transport du courrier dans un lieu éloigné. Les quelque 2 300 pilotes d'hélicoptère commercial travaillent des heures irrégulières et longues, et gagnent pour la plupart plus de 25 000 $ par année.[1]

1. Association canadienne des pilotes de lignes aériennes Analyse sommaire des salaires, juin 1986.

Personnel de soutien des transports aériens 9113

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	6 100	5 800	5 900	5,2	-1,0	0,1
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	100	1,1	11,1
Débouchés dus à l'érosion	1 700	30,0	49,2
Débouchés totaux	1 800	31,1	60,3

1971 et 1981 (%)

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Trans+entr+comm (74)	Administration publique (20)	Ind du commerce (3)
- Transport aérien (73)	- Adm fédérale (17)	- Commerce de gros (3)
	- Adm provinciale (2)	

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	7,2	Ontario	25,8
Île-du-Prince-Édouard	0,4	Manitoba	6,2
Nouvelle-Écosse	4,4	Saskatchewan	2,4
Nouveau-Brunswick	4,9	Alberta	10,3
Québec	21,7	Colombie-Britannique	14,2

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	2	16,7
- Université (1981-86)	10	83,3
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0,0

Personnel de soutien des transports aériens 9113

Cadre de travail

Les contrôleurs aériens, les régulateurs de vols, les répartiteurs d'équipages et les opérateurs radio aériens veillent à offrir directement des services de soutien au sol, notamment pour contrôler le mouvement des aéronefs, analyser et compiler les rapports météorologiques ainsi que d'autres données des plans de vol, et à communiquer par radio avec les équipages des aéronefs.

Études et compétences

Pour devenir régulateur des vols ou contrôleur aérien, il faut être en bonne santé et avoir terminé ses études secondaires. En outre, les candidats doivent recevoir une formation préparatoire spécialisée en météorologie, en navigation, en procédures de communication, en rendement des aéronefs et en réglementation aérienne. La formation scolaire est suivie d'une période de formation en cours d'emploi d'une durée de deux à quatre ans dans le cadre d'un poste subalterne. Ce n'est qu'au terme de cette période de formation qu'une licence ou un certificat pourra être accordé. Les régulateurs de vols reçoivent leur certificat de la compagnie aérienne, tandis que les contrôleurs aériens se voient décerner leur licence obligatoire par Transports Canada après avoir fourni la preuve qu'ils ont une expérience suffisante et après avoir passé un examen d'admission.

Sources de la main-d'oeuvre

La principale source de main-d'oeuvre ici est formée de personnes qui ont réintégré la population active et qui reçoivent la formation susmentionnée. Les militaires qui prennent une retraite anticipée constituent une autre source de nouveaux effectifs. Moins nombreux sont les immigrants et ceux qui passent directement des établissements d'enseignement au marché du travail.

Bien que ce soient en majeur partie des hommes qui exercent cette profession, au cours de la dernière décennie le nombre de femmes qui ont choisi cette profession a augmenté. La majorité des régulateurs de vols et des contrôleurs aériens travaillent au Québec et en Ontario. C'est à Terre-Neuve et en Colombie-Britannique qu'ils sont les plus nombreux par rapport à la population. L'âge moyen a peu varié depuis 1971, mais on a noté une diminution de la proportion de travailleurs âgés de moins de 25 ans. Dans la majorité des cas, une carrière dans cette profession débute entre l'âge de 25 et 29 ans, et les départs se font vers l'âge de 40 à 44 ans. Par conséquent, la durée moyenne d'une carrière, qui est d'environ 15 ans, est plus courte que dans l'ensemble des autres professions.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Le taux de croissance de l'emploi de ces professions sera beaucoup moins élevé que dans l'ensemble du marché du travail, compte tenu des perspectives dans le secteur du transport aérien où se trouvent pratiquement tous les membres de la profession. Cela représente un revirement de la tendance observée au cours des années 1970 au cours desquelles le taux de croissance de l'emploi dans ce groupe était légèrement supérieur à la moyenne.

Au cours de la période visée, 1 700 débouchés seront le fait du remplacement d'employés qui quitteront le marché du travail soit pour cause de décès, de retraite, de retour aux études ou de retrait de la population active.

Malgré le taux de croissance de l'emploi relativement peu élevé qui a été enregistré ces dernières années, la situation de l'emploi pour ce groupe de professions est dans l'ensemble favorable. Le taux de chômage y est moins élevé que dans l'ensemble du marché du travail.

L'emploi dans ce groupe de professions est sensible aux fluctuations de tout le marché et pourra, à l'occasion, être affecté par les modifications apportées aux politiques et à la réglementation en matière de transport. Les fluctuations saisonnières de l'emploi sont peu marquées, et les emplois à temps partiel sont peu nombreux comparativement aux autres professions. En général, les progrès technologiques accomplis dans le milieu de travail ont eu un effet favorable sur ce groupe de professions.

Salaires

Les échelles salariales sont le plus souvent très étendues par rapport à celles de la majorité des autres professions. Selon le nombre d'années d'expérience et les fonctions de supervision que comporte le poste, le salaire annuel se situe entre 15 828 $ chez les stagiaires et 65 000 $ chez les contrôleurs principaux qui exercent des fonctions de gestion. Les résultats de l'Enquête nationale sur les diplômés ont fait ressortir un salaire annuel moyen de 26 800 $ en 1984 chez les diplômés de 1982 qui exerçaient cette profession depuis deux ans.

Mécaniciens et chauffeurs de locomotive 9131

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	9 200	7 300	7 800	0.6	-4.3	0.7
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	400	5.4	11.1
Débouchés dus à l'érosion	4 600	62.4	49.2
Débouchés totaux	5 000	67.8	60.3

1971 et 1981 (%)

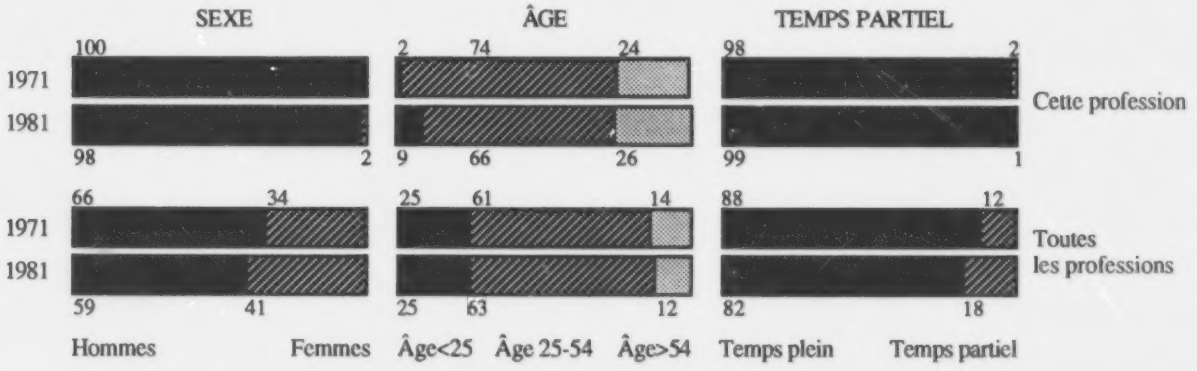

Principaux secteurs d'emploi - 1981 (%)

Trans+entr+comm (91)	Ind manufacturières (4)	Industries des mines (2)
- Trans. ferroviaire (90)	- Métaux, transf prim (2)	- Mines de métaux (2)

Répartition géographique de l'emploi - 1981 (%)

Terre-Neuve	0.8	Ontario	32.5
Île-du-Prince-Édouard	0.2	Manitoba	8.2
Nouvelle-Écosse	2.6	Saskatchewan	7.4
Nouveau-Brunswick	4.0	Alberta	10.5
Québec	19.6	Colombie-Britannique	14.2

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	1	100.0
- Université (1981-86)	0	0.0
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	0	0.0

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Services d'emploi
Canadien Pacifique
pièce 108
Gare Union
Toronto, Ontario M5J 1E8
(416) 863-8038

Association des syndicats de cheminots du Canada
suite 301
100 rue Metcalfe
Ottawa, Ontario K1P 5M1
(613) 236-6945

Mécaniciens et chauffeurs de locomotive 9131

Cadre de travail

Outre les mécaniciens de locomotive, mieux connus de tous, ce groupe de professions inclut les ingénieurs des gares de triage, les mécaniciens de locomotive de train de marchandise, les mécaniciens de locomotive de manoeuvre et les opérateurs de moteurs. Les mécaniciens de locomotive conduisent des trains tirés par des locomotives à moteur diesel ou électrique et doivent notamment procéder à des essais sur rail, raccorder les wagons avant les voyages, vérifier les dispositifs de sécurité du train, contrôler les données relatives à l'itinéraire et signaler les défectuosités et les réparations à effectuer.

Études et compétences

Pour devenir mécanicien de locomotive, il faut avoir au moins 21 ans, être de taille et de poids moyens et être en bonne santé mentale et physique. On exige habituellement un diplôme d'études secondaires. Les mécaniciens de locomotive débutent leur carrière comme employé dans une gare de triage pour devenir ensuite serre-frein, puis mécanicien. Il faut de deux à quatre ans pour accéder à ce dernier poste. Pendant cette période, le candidat doit, en plus d'acquérir de l'expérience, satisfaire aux exigences médicales et réussir une série d'examens de plus en plus exigeants en mécanique de même qu'un examen portant sur les règles d'exploitation. Les futurs aspirants doivent posséder un talent inné pour la mécanique, de bons réflexes et un jugement solide, et doivent en outre, constamment faire preuve de vigilance.

Sources de la main-d'oeuvre

La principale source de main-d'oeuvre de cette profession est constituée par les personnes qui réintègrent la population active (60 %) et les diplômés du niveau secondaire (40 %). Les données préliminaires révèlent que cette profession est nettement défavorisée par les mouvements de travailleurs. On peut en conclure que bon nombre de mécaniciens de locomotive accèdent à des postes supérieurs en abandonnant cette profession pour se consacrer à une autre.

Cette profession est largement exercée par les hommes (98 %) dont la plupart travaillent en Ontario et au Québec, mais c'est au Manitoba qu'on enregistre la plus forte proportion de membres de cette profession par rapport à l'ensemble de la population. L'âge moyen dans cette profession a chuté considérablement depuis 1971, surtout du fait d'une augmentation marquée du nombre de mécaniciens de locomotive âgés de moins de 25 ans. La plupart des mécaniciens de locomotive débutent leur carrière entre l'âge de 25 et 29 ans et commencent à la quitter vers 55 à 59 ans, soit une durée moyenne de carrière de 30 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Ce groupe de professions a enregistré un taux moyen de croissance de l'emploi au cours des années 1970, mais depuis, on a noté un ralentissement. Compte tenu des perspectives dans l'industrie du transport ferroviaire, on prévoit que ce groupe de professions enregistrera un taux de croissance inférieur à la moyenne. Les restrictions gouvernementales, les coûts élevés et les progrès technologiques sont tous des facteurs qui, tant dans le secteur du transport des passagers que dans celui du transport de marchandises, ont contribué à un fléchissement de l'emploi. On prévoit que la proportion d'embauchages résultant de remplacements par suite des décès et des retraites sera supérieure à la moyenne et représentera la majorité des débouchés au cours des années à venir.

Les emplois de mécaniciens de locomotive sont concentrés dans une large mesure dans l'industrie du transport ferroviaire et par conséquent, sont très sensibles aux fluctuations de tout le marché. Les fluctuations saisonnières de l'emploi sont peu marquées, et les emplois à temps partiel occupent une place moins importante que dans les autres professions. Les progrès technologiques accomplis dans le milieu de travail ont eu sur l'emploi des effets partagés. En effet, certains changements ont entraîné un accroissement de la charge de travail des mécaniciens, tandis que d'autres ont eu pour effet de réduire la demande de mécaniciens.

Parmi les progrès technologiques, citons les services de transport intermodal, les systèmes automatisés de la lecture des distances et des manoeuvres ainsi que les dispositifs d'inspection électronique et de diagnostic à bord.

Salaires

Dans ce groupe de professions, les salaires se situent entre 80 $ et 140 $ pour huit heures ou pour chaque tranche de 100 milles parcourus. Les échelles salariales varieront selon qu'il s'agit d'un emploi à la gare de triage, dans le secteur du transport de marchandises ou d'un emploi dans le secteur du transport de passagers. L'emploi le plus rémunérateur est celui de mécanicien de nuit à la gare de triage et le moins rémunérateur, celui de mécanicien dans le secteur du transport des passagers.

Officiers de pont 9151

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	5 600	5 100	5 800	1,1	−1,6	1,4
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	600	11,9	11,1
Débouchés dus à l'érosion	3 100	59,2	49,2
Débouchés totaux	3 700	71,2	60,3

1971 et 1981 (%)

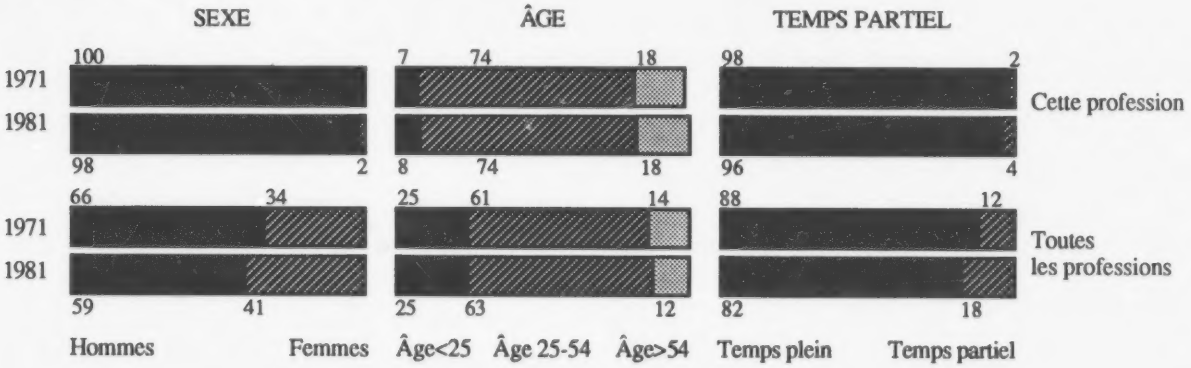

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Trans+entr+comm (72)
- Transport par eau (70)
- Autres ind transport (1)

Administration publique (14)
- Adm fédérale (13)
- Adm provinciale (1)

Ind manufacturières (4)
- Prod du pétrole+char (1)
- Aliments et boissons (1)
- Bois (1)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	8,4	Ontario	16,0
Île-du-Prince-Édouard	1,7	Manitoba	1,0
Nouvelle-Écosse	9,3	Saskatchewan	0,1
Nouveau-Brunswick	3,3	Alberta	0,6
Québec	20,3	Colombie-Britannique	38,7

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
– Collège (1981-86)	70	74,5
– Université (1981-86)	9	9,6
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	15	16,0

Officiers de pont 9151

Cadre de travail

Ce groupe de professions englobe les maîtres d'équipage, officiers, pilotes, navigateurs et autres officiers de navire. On fait appel à un officier de pont pour le transport de passagers et de marchandises sur les océans et dans les eaux intérieures, pour déterminer les itinéraires des navires, utiliser des aides à la navigation, superviser les opérations, surveiller les mouvements de cargos et superviser les hommes de pont. Leurs heures de travail sont souvent longues et irrégulières, ils sont à l'étroit dans leur lieu de travail et ils sont souvent en voyage pour de longues périodes.

Études et compétences

Les conditions à remplir pour devenir officier de pont sont liées à la profession particulière qu'on souhaite exercer (maître d'équipage de navire, officier de navire, pilote de navire, maître d'équipage de traversier ou commandant de remorqueur). Pour devenir maître d'équipage de navire, on n'exige pas de niveau particulier de scolarité, mais on accordera la préférence aux diplômés d'un programme de trois ans en technologie de la navigation maritime dans un collège communautaire ou un cégep. L'obtention du certificat est obligatoire et est régie par Transports Canada. La durée de la formation en cours d'emploi varie en fonction du certificat qu'on veut obtenir (marinier maître, navigateur maritime ou navigateur côtier). Elle pourra durer entre 36 et 90 mois. Un maître d'équipage de navire recevoit une formation en cours d'emploi moins longue 24 à 60 mois, plus l'expérience pertinente acquise en mer.

Sources de la main-d'oeuvre

Dans cette profession, les principales sources de nouveaux effectifs sont les personnes qui réintègrent la population active et les diplômés des collèges communautaires et des cégeps.

Au moment du recensement de 1971 et plus tard de celui de 1981, les emplois d'officiers de pont étaient exclusivement occupés par des hommes qui travaillaient en Colombie-Britannique (27 %) et au Québec (20 %). C'est à Terre-Neuve qu'on enregistre la plus forte proportion de membres de cette profession par rapport à l'ensemble de la population. L'âge moyen n'a pas beaucoup changé depuis 1971. Dans la majorité des cas, les personnes qui choisissent une de ces professions débutent leur carrière entre l'âge de 25 et 29 ans pour l'abandonner vers l'âge de 55 à 59 ans, soit une carrière d'environ 30 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

La croissance de l'emploi dans ce groupe de professions a été modérée au cours des années 1970, mais depuis, elle a fléchi. Dans l'avenir, la croissance de l'emploi devrait être moyenne pour l'ensemble des professions. Les débouchés découlant de remplacements par suite des décès et des retraites devraient être plus nombreux que la moyenne et représenteront une forte proportion des 3 700 emplois prévus au cours de la période visée.

En 1986, la situation du marché du travail s'est améliorée pour les officiers de pont par rapport aux quelques années précédentes. Toutefois, elle n'est toujours pas aussi propice qu'elle l'était avant la récession de 1981-1982. Comparativement aux autres professions, celle-ci se classe en-deçà de la moyenne, comme en témoigne un taux de chômage plus élevé que la moyenne et un nombre relativement peu élevé de postes vacants signalés par les Centres d'emploi du Canada.

C'est surtout dans le secteur du transport maritime que sont concentrés les emplois de ce groupe de professions. De ce fait, les possibilités d'emploi pour les officiers de pont varient selon les fluctuations du marché. Les facteurs saisonniers jouent un rôle important dans ce groupe de professions; en effet, c'est au cours de l'été et de l'automne que les niveaux d'emploi sont les plus élevés. Les progrès technologiques n'ont pas eu d'effet sur la part de la population active que représente ce groupe.

Salaires

Les échelles salariales dans ce groupe de professions varient le plus souvent en fonction du genre de navire et de sa taille, du genre de poste, des responsabilités et de la période passée en mer. Les salaires varient entre 25 000 $ et 64 000 $ par année, le salaire hebdomadaire moyen étant de 680 $ pour un premier officier. L'Enquête nationale sur les diplômés a permis d'établir qu'en 1984, le salaire annuel moyen s'établissait à 43 583 $ chez des diplômés des cégeps et des collèges communautaires de 1982 qui exerçaient cette profession.[1]

1. Travail Canada, *Les salaires et les conditions de travail au Canada*, 1985.

Officiers mécaniciens de navire 9153

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	2 900	2 700	3 000	-0.4	-1.7	1.4
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	300	12.0	11.1
Débouchés dus à l'érosion	1 600	59.7	49.2
Débouchés totaux	1 900	71.7	60.3

1971 et 1981 (%)

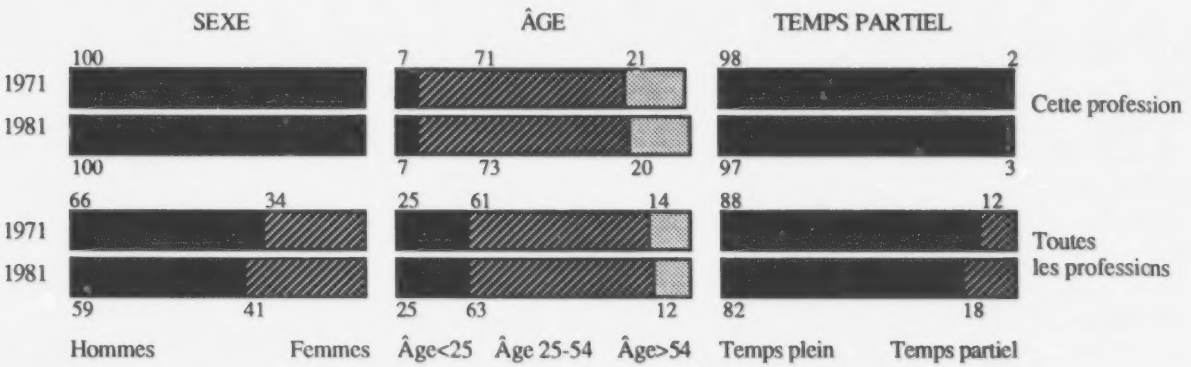

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Trans + entr + comm (64)
- Transport par eau (63)

Administration publique (16)
- Adm fédérale (14)
- Adm provinciale (2)

Ind manufacturières (13)
- Aliments et boissons (8)
- Constr + rép navires (2)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	13.9	Ontario	15.3
Île-du-Prince-Édouard	3.1	Manitoba	0.4
Nouvelle-Écosse	17.9	Saskatchewan	-
Nouveau-Brunswick	4.6	Alberta	0.4
Québec	17.5	Colombie-Britannique	26.6

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	41	74.5
- Université (1981-86)	2	3.6
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	12	21.8

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Institut canadien technique maritime
suite 706
116 rue Albert
Ottawa, Ontario K1P 5G3
(613) 234-3374

Officiers mécaniciens de navire 9153

Cadre de travail

Ce groupe professionnel inclut les officiers en second ou mécaniciens ainsi que les officiers mécaniciens de navire. Ces derniers ont pour responsabilité de faire fonctionner, d'installer et de réparer les moteurs principaux des navires, de superviser et de coordonner les activités de l'équipage de la chambre des machines ainsi que de vérifier les moteurs et d'autres dispositifs mécaniques et électriques. Les personnes qui exercent cette profession travaillent à l'intérieur dans des endroits isolés. Elles sont exposées à certains bruits, odeurs et dangers qui nécessitent l'utilisation de matériel et de vêtements de sécurité.

Études et compétences

Les candidats à un poste dans cette profession doivent avoir fait au moins des études secondaires après quoi ils devront suivre un programme de trois ans en technologie du génie maritime dans un collège communautaire ou un cégep, ou accumuler quatre années d'expérience comme préposé aux machines dans le secteur de la mécanique maritime ou encore accumuler trois ou quatre années d'expérience dans la salle des machines d'un navire en tant que huileur, chauffeur de navire, officier en second ou simple mécanicien. Il est obligatoire de détenir un certificat, lequel est délivré par la Garde côtière canadienne, qui relève de Transports Canada.

Sources de la main-d'oeuvre

La principale source de nouveaux effectifs dans cette profession est constituée par les personnes qui ont le niveau de scolarité requis et qui réintègrent la population active et pour ensuite débuter leur formation en cours d'emploi. La deuxième source la plus importante de nouveaux effectifs est constituée par les diplômés des collèges communautaires ou des cégeps (autres domaines du génie mécanique). Les données préliminaires révèlent que les personnes qui arrivent dans cette profession sont à peu près aussi nombreuses que celles qui l'abandonnent.

Au moment du recensement de 1971 et de 1981, cette profession était exercée presque exclusivement par les hommes. La Colombie-Britannique est la province qui compte le plus grand nombre d'officiers mécaniciens (26 %). Toutefois, c'est à Terre-Neuve, à l'Île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse qu'ils sont les plus nombreux compte tenu de la population. L'âge moyen (42 ans) ainsi que la répartition selon les différents groupes d'âge ont peu varié depuis 1971. La plupart des officiers mécaniciens commencent à exercer cette profession vers l'âge de 25 et 29 ans et commencent à la quitter vers l'âge de 50 et 54 ans, soit une carrière d'une durée moyenne de 25 ans, donc inférieure à la durée moyennepour l'ensemble des professions.

Situation du marché et perspectives d'emploi

La croissance de l'emploi dans ce groupe de professions a été inférieure à la moyenne au cours des années 1970 et cette tendance s'est maintenue jusqu'au début des années 1980. Le taux de croissance prévu devrait être égal à celui de l'ensemble des professions. On prévoit que le nombre d'emplois résultant de remplacements attribuables à des décès et à des retraites sera légèrement supérieur à celui de l'ensemble des professions. Par conséquent, la majorité des débouchés seront le fait de remplacements.

Par rapport aux quelques années précédentes, la situation du marché du travail s'est légèrement améliorée en 1986 pour les officiers mécaniciens de navire. Toutefois, elle n'est toujours pas aussi propice qu'elle l'était avant la récession de 1981-1982. Comparativement aux autres professions, celles-ci bénéficient d'une situation moins favorable dans le marché du travail que l'ensemble des autres professions, comme en témoigne un taux de chômage plus élevé que le taux de chômage moyen.

Les emplois dans ce groupe de professions se trouvent essentiellement dans le secteur du transport maritime. Par conséquent, ils sont très sensibles aux fluctuations du marché. Les fluctuations saisonnières de l'emploi sont supérieures à la moyenne, la période la meilleure étant l'été. Les emplois à temps partiel sont très rares comparativement à ce qu'on observe dans les autres professions. Bien que les progrès technologiques accomplis facilitent la tâche aux mécaniciens de navire, ils n'ont pas pour autant eu d'influence sur le niveau de classification des emplois.

Salaires

Les échelles salariales dans ce groupe de professions varient en fonction de l'ancienneté, de la durée des voyages et des fonctions de supervision que comportent les postes, et se situent entre 25 000 $ et 60 000 $ par année. L'Enquête nationale sur les diplômés a permis d'établir qu'en 1984, le salaire annuel moyen des diplômés des cégeps et des collèges communautaires de 1982 qui exerçaient cette profession était de 37 000 $.[1]

1. Travail Canada, *Les salaires et les conditions de travail au Canada*, 1985.

Conducteurs d'autobus 9171

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	49 300	59 000	63 400	5.0	3.6	0.9
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	4 200	7.1	11.1
Débouchés dus à l'érosion	23 300	39.3	49.2
Débouchés totaux	27 500	46.4	60.3

1971 et 1981 (%)

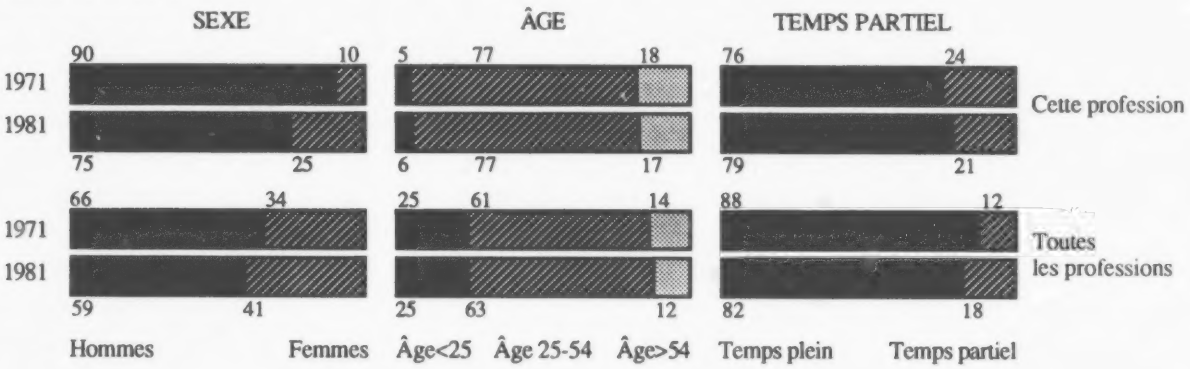

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Trans+entr+comm (79)
- Autres ind transport (45)
- Transport urbain (35)

Ind des services (16)
- Éducation (14)

Administration publique (3)
- Adm munic+autres (3)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1.6	Ontario	34.3
Île-du-Prince-Édouard	0.7	Manitoba	4.6
Nouvelle-Écosse	3.1	Saskatchewan	4.6
Nouveau-Brunswick	2.5	Alberta	11.3
Québec	28.4	Colombie-Britannique	8.8

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	21	14.5
- Université (1981-86)	47	32.4
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	77	53.1

Conducteurs d'autobus 9171

Cadre de travail

Ce groupe de professions englobe toutes les catégories de conducteurs d'autobus, y compris les chauffeurs d'autobus scolaires. En plus de transporter des passagers, ils perçoivent le prix des billets, tiennent des registres comptables simples et répondent aux demandes de renseignements des passagers au sujet des horaires. Les conducteurs d'autobus travaillent dans des véhicules propres, bien éclairés et chauffés. Le personnel débutant travaille par postes et doit parfois faire des quarts brisés.

Études et compétences

Un diplôme d'études secondaires n'est pas requis pour exercer cette profession. Cependant, les personnes intéressées doivent être âgées d'au moins 21 ans, être en bonne santé, détenir un permis de conduire valide, avoir un bon dossier de conduite et être disposées à passer des examens d'admission et à suivre un programme de formation en cours d'emploi d'une durée de trois à quatre semaines. Les conducteurs d'autobus doivent faire preuve de stabilité émotionnelle et être très patients et courtois avec les passagers.

Sources de la main-d'oeuvre

Les principales sources de nouveaux effectifs dans cette profession sont les diplômés du secondaire et les personnes du secteur ménager qui arrivent dans le marché du travail. Les données préliminaires révèlent que les personnes qui arrivent dans cette profession sont à peu près aussi nombreuses que les personnes qui l'abandonnent.

Bien que cette profession ait toujours été exercée par les hommes, de plus en plus de femmes sont devenues conductrices d'autobus au cours des années 1970 et au début des années 1980. La majorité des membres de la profession travaillent au Québec et en Ontario, mais c'est à l'Île-du-Prince-Édouard et en Alberta qu'ils sont les plus nombreux par rapport à la population. Entre 1971 et 1981, l'âge moyen des conducteurs d'autobus est passé de 43 ans à 41 ans. Cette diminution est surtout attribuable au nombre croissant de conducteurs de moins de 25 ans ainsi qu'à la diminution du nombre de conducteurs âgés de plus de 54 ans. Un conducteur d'autobus débute habituellement sa carrière vers l'âge de 30 à 34 ans. Les départs commencent vers 60 et 64 ans, soit une carrière d'une durée moyenne de 30 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Le nombre d'emplois dans ce groupe a augmenté assez rapidement au cours des années 1970 et continue de croître à un rythme soutenu. Selon les prévisions, la croissance de l'emploi devrait être inférieure à la moyenne. Les emplois découlant de remplacements attribuables aux décès et aux retraites devraient être légèrement inférieurs à la moyenne, mais ils seront tout de même à l'origine de la majorité des débouchés.

Au cours des huit prochaines années, il faudra embaucher environ 27 500 conducteurs d'autobus.

L'emploi dans ce groupe de professions est fortement concentré dans le secteur des transports. Par conséquent, il est sensible aux facteurs qui influent sur la croissance de ce secteur. On observe des variations saisonnières de l'emploi, surtout chez les conducteurs d'autobus scolaires. Les emplois à temps partiel sont un peu plus nombreux que dans les autres professions. Les progrès technologiques n'ont pas eu d'effet significatif sur cette profession car, jusqu'à présent, on n'a pas réussi à remplacer un conducteur d'autobus par une machine. Le cheminement de carrière normal d'un conducteur qui présente des qualités de chef passe par le poste d'inspecteur pour aboutir à un poste de régulateur ou de superviseur du transport, puis enfin à un poste administratif.

Salaires

Les conducteurs d'autobus peuvent compter sur un revenu stable et supérieur à la moyenne de même que sur une bonne sécurité d'emploi. Les échelles salariales varient légèrement d'une collectivité à une autre, mais elles sont habituellement plus élevées dans les régions urbaines. Le salaire annuel moyen est de 30 000 $. Étant donné que les heures de travail deviennent plus commodes et régulières à mesure que les années d'ancienneté s'accumulent, la plupart des chauffeurs d'autobus peuvent s'attendre à conserver ce niveau de revenu jusqu'à la retraite.

Conducteurs de camion — 9175

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	248 200	241 500	267 700	2,9	−0,5	1,3
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	25 600	10,6	11,1
Débouchés dus à l'érosion	101 300	41,8	49,2
Débouchés totaux	126 900	52,4	60,3

1971 et 1981 (%)

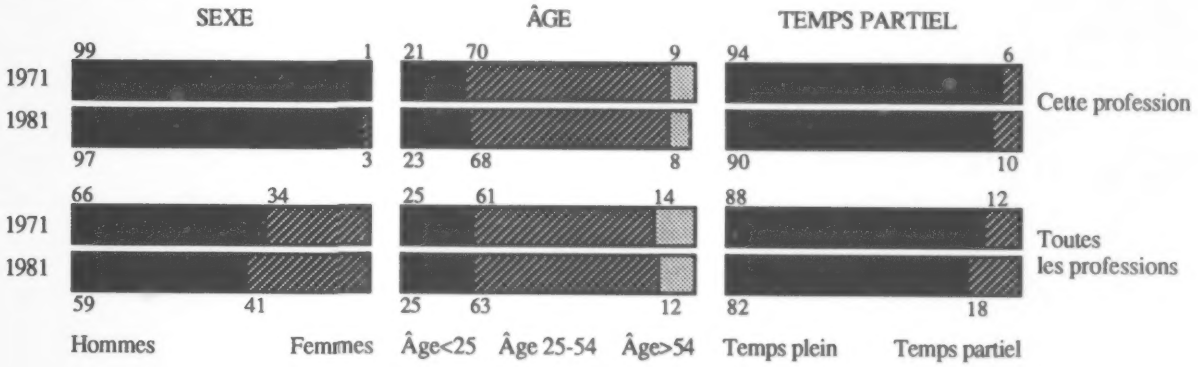

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Trans+entr+comm (40)
- Autres ind transport (36)
- Eau et autres serv (1)

Ind du commerce (21)
- Commerce de gros (13)
- Commerce de détail (8)

Ind manufacturières (16)
- Aliments et boissons (5)
- Prod min non métal (3)
- Bois (1)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1,7	Ontario	34,5
Île-du-Prince-Édouard	0,5	Manitoba	4,2
Nouvelle-Écosse	2,9	Saskatchewan	3,5
Nouveau-Brunswick	2,6	Alberta	12,5
Québec	25,6	Colombie-Britannique	11,8

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	95	11,7
- Université (1981-86)	62	7,6
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	656	80,7

Conducteurs de camion 9175

Cadre de travail

Ce groupe de professions inclut les conducteurs de camion de livraison urbaine, les conducteurs de camions à ordures, les conducteurs de remorqueuses, les conducteurs de fourgons de déménagement ainsi que les travailleurs qui conduisent des camions ou des camions à remorque aux fins du transport de biens et de matériaux sur de longues ou de courtes distances. Ils travaillent dans toutes les industries et nombreux sont ceux qui sont propriétaires de leur véhicule et qui en assurent l'exploitation. Une partie de leur travail consiste à inspecter et à préparer le véhicule et la charge, et de ramasser les bons de livraison. Ce sont habituellement les employés des dépôts et des entrepôts qui s'occupent du chargement et du déchargement, mais il peut arriver à l'occasion que le conducteur ait à le faire lui-même. Le conducteur de camion doit également connaître les principes des premiers soins, les règles de sécurité, le code de la route et les principes de la conduite préventive. La durée de la semaine de travail peut se situer entre 40 et 60 heures. Les conditions de travail des conducteurs de camion ne sont pas plus dangereuses que les conditions de travail dans les professions des autres secteurs industriels.

Études et compétences

Pour devenir conducteur de camion, il faut être âgé d'au moins 18 ans, avoir une 10e année, posséder un permis de chauffeur valide, présenter un bon dossier en matière de conduite et de préférence avoir une certaine formation en mécanique automobile. Des cours de formation sont offerts par diverses associations provinciales de camionnage et écoles de métiers ainsi que par des organismes qui s'occupent de questions de sécurité. Certaines provinces imposent des exigences particulières telles la capacité de conduire certaines catégories de camions et des trains routiers ainsi que le respect de normes strictes sur le plan médical.

Sources de la main-d'oeuvre

Bon nombre de travailleurs accèdent à cette profession en commençant par occuper un emploi d'ouvrier dans un dépôt, de manutentionnaire ou un autre genre d'emploi dans une compagnie de transport ou une entreprise de camionnage privée. D'autres sources de moindre importance, sont les immigrants et les anciens militaires.

Traditionnellement, la plupart des conducteurs étaient des hommes, mais on observe actuellement une augmentation du nombre de conductrices. La majorité des conducteurs de camion travaillent au Québec (26 %) et en Ontario (34 %), mais c'est en Alberta qu'ils sont les plus nombreux par rapport à la population (15 conducteurs de camion par 1 000 habitants). L'âge moyen (35 ans) ainsi que la répartition selon les différents groupes d'âge n'ont pas beaucoup changé depuis 1971. La majorité des conducteurs de camion commencent à exercer cette profession entre l'âge de 20 et 24 ans et commencent à la quitter entre l'âge de 40 et 44 ans, soit une carrière de 20 ans, légèrement inférieure à la moyenne.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Au cours des huit prochaines années, le taux de croissance de l'emploi dans cette profession devrait être à peu près moyen, compte tenu des perspectives de croissance de l'emploi dans les secteurs du transport par camion et du commerce et dans le secteur manufacturier. On constate donc que la tendance observée au cours des années 1970 se maintient.

On prévoit qu'au cours de la période visée, il faudra embaucher quelque 129 000 conducteurs de plus pour combler les nouveaux postes et remplacer les travailleurs qui quitteront la profession pour diverses raisons (retraite, retour aux études, décès et émigration).

La situation du marché du travail n'a pas beaucoup changé ces dernières années pour les conducteurs de camion. Même si le taux de croissance de l'emploi est raisonnable, l'offre est encore plus forte que la demande, ce qui explique un certain taux de chômage.

Les emplois reliés à ce groupe de professions étant largement disséminés dans toutes les industries et étant un peu plus nombreux dans les secteurs du transport et du commerce, ils ne sont que peu sensibles aux fluctuations du marché. Un certain nombre d'emplois à temps partiel sont offerts aux conducteurs de camion, et on constate que l'emploi varie quelque peu en fonction des saisons. Les progrès technologiques n'entrent pas en ligne de compte dans ce groupe de professions.

Salaires

Les échelles salariales des conducteurs de camion sont très étendues comparativement à celles de la majorité des autres professions et seront différentes selon que le travailleur se verra confier un emploi de conducteur de camionnette ou de camion ou qu'il fera ses débuts dans la profession en exerçant un autre genre d'emploi. En 1984, les préposés aux factures et bons de commande gagnaient en moyenne de 7 $ à 12 $ l'heure, les conducteurs de camionnette, 11 $ l'heure et les conducteurs de camion, 11,20 $ l'heure. Les conducteurs qui possèdent et conduisent eux-mêmes leur camion peuvent toucher en moyenne entre 30 000 $ et 50 000 $ par année, et davantage dans certains cas[1].

1. Travail Canada, *Les salaires et les conditions de travail au Canada*, 1985.

Conducteurs de presses à imprimer 9512

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	22 600	26 800	28 000	5,8	3,5	0,5
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	1 000	3,7	11,1
Débouchés dus à l'érosion	5 600	20,9	49,2
Débouchés totaux	6 600	24,6	60,3

1971 et 1981 (%)

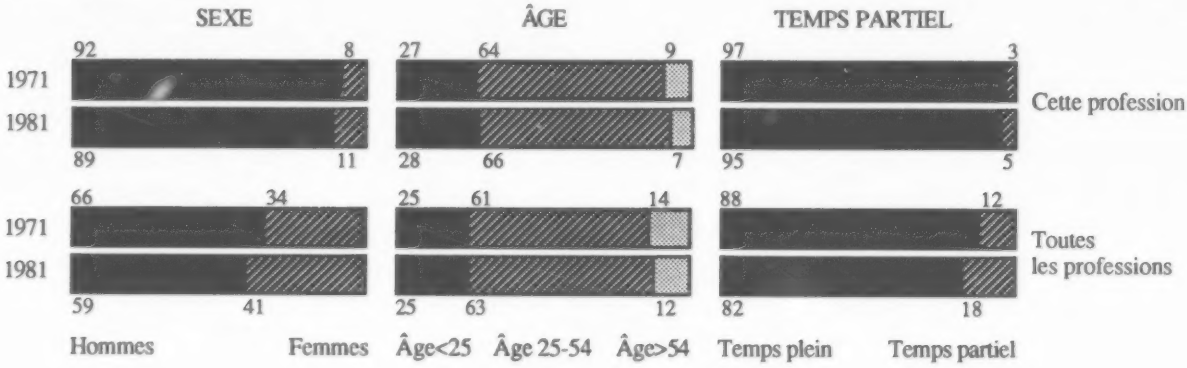

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind manufacturières (84)	Ind des services (7)	Administration publique (4)
- Impression+édition (74)	- Éducation (3)	- Adm fédérale (2)
- Produits en papier (6)	- Serv aux entreprises (2)	- Adm provinciale (1)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	0,5	Ontario	43,2
Île-du-Prince-Édouard	–	Manitoba	3,9
Nouvelle-Écosse	1,4	Saskatchewan	1,7
Nouveau-Brunswick	1,1	Alberta	6,2
Québec	34,9	Colombie-Britannique	7,6

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	39	42,9
- Université (1981-86)	12	13,2
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	40	44,0

Conducteurs de presses à imprimer 9512

Cadre de travail

Font partie de ce groupe professionnel les conducteurs de presses commerciales, flexographiques et rotatives à journaux. Les personnes qui exercent ces professions utilisent des presses à transfert, offset, offset rotatives et d'autres genres. En préparant la presse et le matériel d'impression, le conducteur doit transférer l'image photographique sur une plaque d'impression, installer celle-ci sur la machine, appliquer de l'encre sur la plaque et parfois procéder à des ajustements précis. Lorsqu'il s'agit d'une grosse presse, le rôle du conducteur en est un de superviseur. Le travail se fait à l'intérieur et suppose des déplacements constants autour des machines.

Études et compétences

La formation de base pour devenir conducteur de presse à imprimer est dispensée dans les écoles secondaires. On peut recevoir une formation supplémentaire en s'inscrivant à un programme dans un cégep ou un collège communautaire, ou en suivant un programme d'apprentissage d'une durée de trois à quatre ans.

Sources de la main-d'oeuvre

Les principales sources de main-d'oeuvre sont les diplômés du secondaire et les finissants des programmes d'apprentissage. Les personnes qui réintègrent la population active, les immigrants et les diplômés du postsecondaire forment également des sources de main-d'oeuvre. On peut prévoir que les personnes qui quitteront cette profession pour se consacrer à une profession connexe seront un peu plus nombreuses que les personnes qui deviendront conducteur de presses à imprimer après avoir exercé une autre profession. Ce phénomène aura pour effet de réduire l'offre, et on peut en conclure que pour bon nombre de travailleurs, cette profession représente une première étape dans leur carrière.

Les emplois de conducteurs de presses à imprimer sont occupés en majorité par des hommes qui, pour la plupart, travaillent en Ontario et au Québec. L'âge moyen (34 ans) ainsi que la répartition selon les groupes d'âge sont presque les mêmes depuis 1971. Un conducteur de presse à imprimer débute sa carrière entre l'âge de 20 et 24 ans et l'exercera pendant environ 35 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Compte tenu des perspectives dans les secteurs de l'imprimerie et de l'édition, l'emploi devrait croître à un rythme inférieur à la moyenne d'ici le milieu des années 1990. Cela représente un ralentissement de la tendance observée au cours des années 1970 et au début des années 1980 où l'emploi a augmenté à un rythme supérieur à la moyenne. Il faudra embaucher environ 6 600 conducteurs de presses à imprimer pour combler les nouveaux postes et remplacer les titulaires de postes qui cesseront de travailler pour diverses raisons (décès, retraite, retour au foyer ou retour aux études).

Les tendances de l'emploi varient selon les spécialisations. On prévoit une croissance faible du nombre de conducteurs de presses lithographiques puisque la lithographie offset constitue maintenant le procédé le plus répandu dans le secteur de l'imprimerie commerciale. De même, on prévoit une croissance modérée du recours à l'impression flexographique pour la fabrication d'emballages souples et la pose d'empreintes. On ne prévoit pas de croissance rapide des procédés d'impression traditionnels qui ont adopté certaines caractéristiques de la lithographie. Le recours à l'imprimerie par transfert a diminué et l'on ne prévoit pas qu'elle jouera un rôle important dans la croissance globale de l'emploi dans ce secteur.

La situation du marché du travail chez les conducteurs de presses à imprimer s'est améliorée en 1986 par rapport aux années précédentes, mais elle n'est toujours pas aussi bonne qu'elle l'était avant la récession de 1981-1982. Comparativement à la situation de l'ensemble du marché du travail, les professions liées à l'imprimerie sont légèrement favorisées, et l'on prévoit que leur situation continuera de s'améliorer grâce aux débouchés qui seront créés.

L'emploi dans ce groupe n'est pas particulièrement sensible aux fluctuations du marché. La nouvelle technologie touchant l'impression rapide pourra avoir une incidence modérée sur la croissance de l'emploi dans ce groupe. Les fluctuations saisonnières de l'emploi sont peu marquées, et les emplois à temps partiel sont peu nombreux comparativement aux autres professions.

Salaires

Les salaires des conducteurs de presses à imprimer se situent entre le salaire minimum imposé par les gouvernements provinciaux et les salaires plus élevés qu'obtiennent les employés syndiqués. Le salaire annuel moyen d'un conducteur de presses expérimenté est d'environ 28 000 $. Certains travailleurs gagneront jusqu'à 48 000 $ selon leur expérience, le poste qu'ils occupent et la taille de l'entreprise. Le Syndicat international des employés des communications graphiques donne pour 1987 les salaires suivants pour les professions liées aux presses à imprimer dans le secteur de l'imprimerie.

	Salaires horaires	Salaires hebdomadaires
Préposé à l'alimentation des presses		
– première année	14.20 $ – 14.71 $	497.00 $ – 514.85 $
– deuxième année	14.79 – 15.54	517.65 – 543.90
Ouvrier		
– Premier conducteur	18.19 – 26.71	636.65 – 934.85
– Deuxième conducteur	21.99 – 23.81	769.95 – 833.35
Ouvrier à la presse	15.14	529.90

Selon les résultats de l'Enquête nationale sur les diplômés, le salaire annuel moyen chez les diplômés des cégeps et des collèges communautaires de 1982, qui exerçaient ces professions, était de 14 600 $ en 1984.

Photograveurs et travailleurs assimilés 9515

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	2 600	3 100	3 300	6,6	3,9	0,5
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	100	3,7	11,1
Débouchés dus à l'érosion	900	29,5	49,2
Débouchés totaux	1 000	33,2	60,3

1971 et 1981 (%)

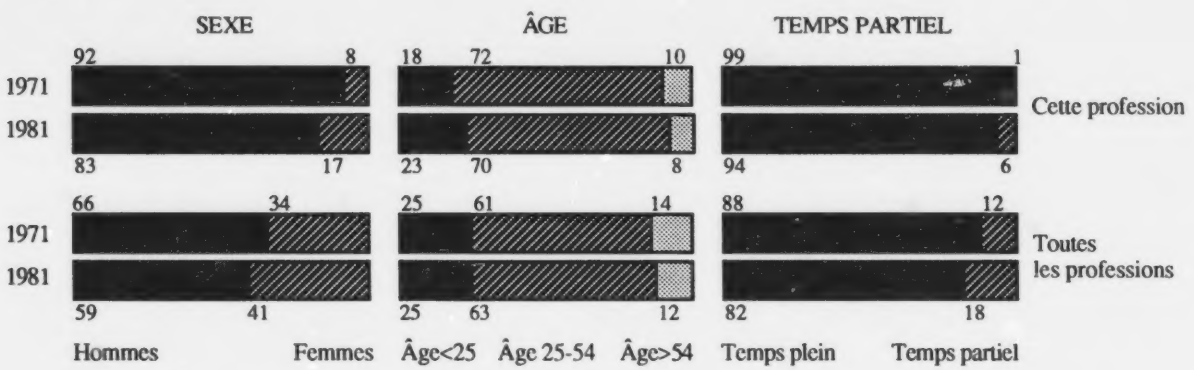

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind manufacturières (87)
- Impression + édition (79)
- Produits en papier (2)
- Produits électriques (2)

Ind des services (6)
- Serv aux entreprises (4)

Ind du commerce (2)
- Commerce de gros (2)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	–	Ontario	47,7
Île-du-Prince-Édouard	–	Manitoba	4,2
Nouvelle-Écosse	0,6	Saskatchewan	1,6
Nouveau-Brunswick	0,6	Alberta	4,8
Québec	34,9	Colombie-Britannique	5,1

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
– Collège (1981-86)	10	33,3
– Université (1981-86)	5	16,7
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	15	50,0

Photograveurs et travailleurs assimilés 9515

Cadre de travail

Ce groupe professionnel englobe les retoucheurs de clichés en couleur, les graveurs, les photograveurs, les opérateurs de pentographes et de séparateurs électroniques. Les photograveurs préparent les plaques d'impression suivant un processus qui inclut la photographie, le fonctionnement d'un séparateur électronique de correction des couleurs, le détachage, la gravure et la correction d'épreuves. Ce travail exige beaucoup de concentration et souvent une grande précision, les conditions matérielles de travail étant en général très bonnes. Le photograveur travaille à l'intérieur à longueur d'année, généralement dans un milieu agréable et hygiénique et souvent en tant que membre d'une équipe dont chaque membre est appelé à utiliser ses compétences spécialisées en vue de la préparation d'une plaque ou d'un cylindre d'impression.

Études et compétences

Les personnes désireuses d'entrer dans cette profession doivent suivre un programme d'apprentissage d'une durée d'environ quatre ans. Pour prendre part à un programme d'apprentissage, une personne doit être âgée d'au moins 16 ans et avoir au moins complété sa 10e année. On peut exiger de l'apprenti qu'il complète son apprentissage par des cours d'imprimerie ou d'arts graphiques offerts par un collège communautaire, un cégep ou une école de métiers.

Sources de la main-d'oeuvre

Les écoles secondaires et les programmes d'apprentissage sont les principales voies d'entrée dans cette profession. Les diplômés du postsecondaire, les personnes qui réintègrent le marché du travail et les immigrants contribuent aussi à augmenter la main-d'oeuvre. D'après des estimations préliminaires de la mobilité interprofessionnelle, le nombre de personnes qui quittent cette profession pour se diriger vers des professions connexes dépassera quelque peu celui des personnes qui entreront dans cette profession, ce qui laisse supposer que pour beaucoup, il s'agit d'un poste de début de carrière.

Bien que les hommes soient toujours plus nombreux dans cette profession, le nombre de femmes qui optent pour cette carrière ne cesse de croître. La majorité des photograveurs travaillent en Ontario et au Québec. L'âge moyen (35 ans) de même que la répartition par groupes d'âge dans cette profession sont demeurés relativement les mêmes depuis 1971.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Les perspectives d'emploi pour cette profession annoncent une croissance inférieure à la moyenne au cours de la période visée compte tenu de la structure de l'emploi dans le secteur de l'impression et de l'édition. Cela diffère de la situation qui existait dans les années 1970 et au début des années 1980, lorsque le taux de l'emploi progressait plus rapidement que la moyenne. Au cours des huit prochaines années, la demande atteindra 1 000 photograveurs, la plupart des postes à pourvoir résultant du départ des travailleurs.

Ces dernières années, l'état du marché n'a pas été aussi propice que pour les autres professions. Le taux de chômage a été supérieur à la moyenne; la situation s'est quelque peu améliorée en 1986, mais elle était meilleur avant la récession de 1981-1982.

Les progrès technologiques ont imposé le recyclage des travailleurs en ce qui concerne certaines étapes du processus de photogravure. Il se peut que l'utilisation des lasers crée des possibilités d'emploi pour les photograveurs qui se spécialisent dans son application. On s'attend à une croissance modérée de l'emploi chez les techniciens de pré-presse électronique qui font fonctionner les dispositifs pilotés par ordinateur capables d'exécuter des fonctions complexes de pelliculage et de retouchage en quatre couleurs. L'emploi dans ce groupe professionnel ne varie que quelque peu en fonction des fluctuations du climat des affaires. Il n'y a pas de variations saisonnières notoires de l'emploi et le travail à temps partiel est limité.

Salaires

Les salaires des photograveurs varient selon la région et les tâches exécutées. Voici, d'après le Syndicat international des arts graphiques, les tarifs que touchaient en 1987 certains photograveurs embauchés dans le secteur de l'imprimerie.

	Tarif horaire	Tarif hebdomadaire
Clicheurs	20.87 $	730.45 $
Assembleurs de négatifs, maquettistes, bouchers et pelliculeurs	20.87	730.45
Ouvriers à la machine à grainer	17.69 - 18.87	619.15 - 660.45
Cameramen - noir et blanc	20.87	730.45
- séparation des couleurs	21.44	750.40

Selon les résultats de l'Enquête nationale sur les diplômés, les diplômés des cégeps et des collèges communautaires de 1982, qui exerçaient cette profession depuis deux ans, touchaient un salaire annuel moyen de 14 923 $ en 1984.

Conducteurs d'installations de centrale électrique 9531

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	7 600	7 200	7 600	4,1	−1,1	1,0
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	600	8,6	11,1
Débouchés dus à l'érosion	3 100	44,2	49,2
Débouchés totaux	3 700	52,9	60,3

1971 et 1981 (%)

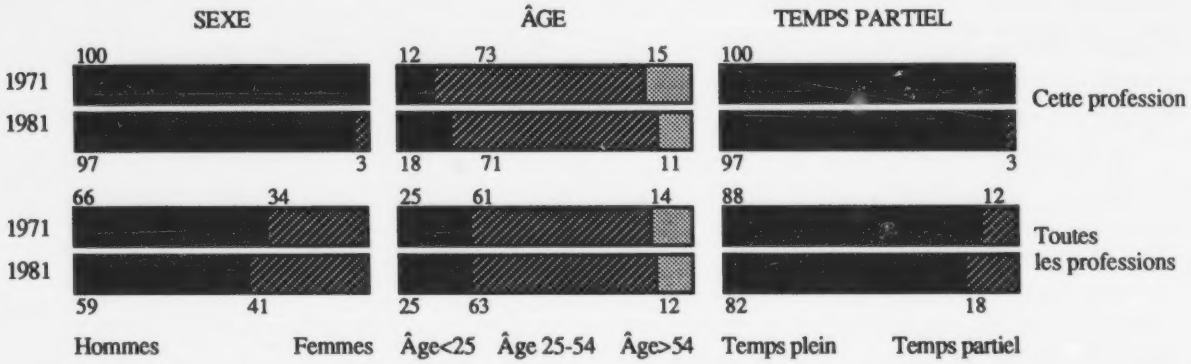

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Trans+entr+comm (72)	Ind manufacturières (13)	Ind des services (5)
- Énergie électrique (68)	- Pâtes et papiers (3)	- Serv aux entreprises (2)
- Téléphone+télégraphe (2)	- Industries chimique (2)	- Hôpitaux (2)
- Eau et autres serv (1)	- Aliments et boissons (1)	

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	6,0	Ontario	39,6
Île-du-Prince-Édouard	0,4	Manitoba	7,1
Nouvelle-Écosse	4,1	Saskatchewan	3,7
Nouveau-Brunswick	3,4	Alberta	8,8
Québec	15,9	Colombie-Britannique	8,9

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	41	21,0
- Université (1981-86)	55	28,2
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	99	50,8

Conducteurs d'installation de centrale électrique 9531

Cadre de travail

Cette catégorie comprend les conducteurs d'installation de centrale électrique, hydroélectrique et nucléaire, les techniciens de centrale énergétique et de turbine qui ont pour fonction de contrôler le matériel des centrales énergétiques qui sert à produire de l'électricité. Ils ont également pour fonction de veiller à ce que l'énergie électrique soit produite, transmise et distribuée, ce qui suppose de contrôler le fonctionnement du matériel dans des stations secondaires de contrôle à distance et de faire fonctionner des centrales énergétiques à vide ainsi que des systèmes de conversion de l'énergie électrique. Les personnes qui exercent cette profession sont exposées à certains dangers et doivent utiliser du matériel et des vêtements de sécurité.

Études et compétences

Les conducteurs d'installation de centrale électrique doivent posséder des talents pour la technique et avoir conscience des impératifs de sécurité. Il faut avoir terminé ses études secondaires pour obtenir un emploi dans cette profession. En outre, il faut recevoir une formation dans le cadre d'un programme d'apprentissage qui dure habituellement deux ans et inclut des cours théoriques. La période de formation est plus longue dans certaines professions spécialisées, telle que la profession de conducteur d'installation de centrale nucléaire. La plupart des personnes accèdent à cette profession seulement après avoir acquis une certaine expérience connexe.

Sources de la main-d'oeuvre

Les principales sources de main-d'oeuvre de cette profession sont les personnes qui ont suivi un programme d'apprentissage et celles qui exerçaient auparavant une profession connexe. Au nombre des autres sources, citons les diplômés du postsecondaire, les personnes qui réintègrent la population active et les immigrants.

La majorité des membres de cette profession sont des hommes et travaillent en Ontario et au Québec. Toutefois, c'est Terre-Neuve qui enregistre la plus forte proportion de conducteurs par rapport à la population.

L'âge moyen des membres de la profession (37 ans) est relativement le même depuis 1971. Toutefois, on a observé une modification de la répartition selon les groupes d'âge attribuable au plus grand nombre de personnes de moins de 25 ans qui exercent aujourd'hui cette profession. Un conducteur d'installation de centrale électrique débute habituellement sa carrière entre l'âge de 20 et 30 ans et l'exerce pendant une période de 25 à 30 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

La croissance rapide de l'emploi des années 1970 a fléchi considérablement dans les années 1980 pour tomber sous la moyenne. Selon les prévisions, l'emploi devrait croître à un rythme modéré de 8,6 % au cours de la période visée. Environ 3 700 emplois seront offerts dans cette profession au cours des huit prochaines années. Compte tenu de la proportion d'employés âgés de plus de 54 ans, le pourcentage de débouchés attribuables à des remplacements correspondra au pourcentage moyen enregistré dans l'ensemble des professions. Toutefois, le nombre de débouchés résultant de remplacements sera tout de même supérieur au nombre de débouchés découlant de la création de nouveaux emplois.

Cette profession a bénéficié d'une situation favorable dans le travail. En 1986, les conditions de travail étaient meilleures que pour les autres professions, comme en fait foi le taux de chômage peu élevé dans la profession.

La forte demande d'électricité en provenance des États-Unis fournira à court terme, de nombreux emplois aux conducteurs d'installation de centrale électrique pour qui (68 %) le secteur de l'énergie électrique est le principal employeur. À plus long terme, les perspectives d'emploi pourraient s'assombrir si la demande d'électricité en provenance de l'étranger faiblissait. La profession est modérément sensible aux fluctuations au marché. On n'observe pas de fluctuations saisonnières marquées du niveau de l'emploi, et les emplois à temps partiel sont pratiquement inexistants.

Salaires

La rémunération des conducteurs d'installation de centrale électrique varie en conducteurs d'installation fonction du genre d'emploi, du lieu et de la taille de l'entreprise qui les embauche. Travail Canada[1] a fourni les données suivantes sur les salaires horaires des conducteurs d'installation de centrale électrique en 1985.

Selon les résultats de l'Enquête nationale sur les diplômés, le salaire annuel moyen chez les diplômés universitaires de 1982 qui travaillaient dans ce groupe de professions en 1984 était de 30 602 $. Chez les diplômés des collèges communautaires de 1982, il était de 29 548 $.

	Échelle salariale (du 1er au 9e décile)[2]	Salaire moyen
Conducteurs d'installation de centrale électrique	14,32 $ - 17,23 $	16,04 $
Conducteurs de tableaux de distribution de centrale	13,99 - 18,01	16,95
Conducteurs de sous-station	15,35 - 20,63	18,22

1. Travail Canada, *Les salaires et les conditions de travail au Canada*, 1985.
2. Cette expression désigne parmi les travailleurs déclarés, les 10 % qui gagnent moins que le tarif minimal et les 10 % qui gagnent plus que le tarif maximal.

Mécaniciens de machines et d'installations fixes et travailleurs assimilés 9539

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	34 400	33 600	36 700	0,8	−0,5	1,0
Toutes les professions				3,2	1,1	1,3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	2 900	8,5	11,1
Débouchés dus à l'érosion	23 700	70,1	49,2
Débouchés totaux	26 500	78,6	60,3

1971 et 1981 (%)

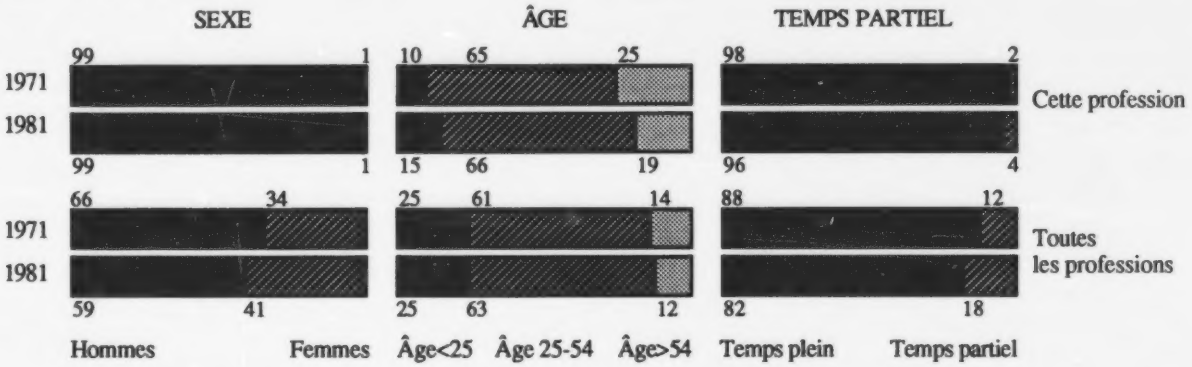

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind manufacturières (37)	Trans+entr+comm (18)	Ind des services (16)
- Pâtes et papiers (7)	- Eau et autres serv (6)	- Hôpitaux (8)
- Aliments et boissons (7)	- Énergie électrique (5)	- Éducation (5)
- Industries chimique (4)	- Pipeline (2)	

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	2,8	Ontario	34,5
Île-du-Prince-Édouard	0,4	Manitoba	3,1
Nouvelle-Écosse	4,1	Saskatchewan	4,1
Nouveau-Brunswick	3,3	Alberta	12,3
Québec	25,4	Colombie-Britannique	10,1

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	80	18,9
- Université (1981-86)	86	20,3
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	257	60,8

Mécaniciens de machines et d'installations fixes et travailleurs assimilés 9539

Cadre de travail

Ce groupe comprend, entre autres, les métiers suivants : opérateur de système de conditionnement de l'air, de compresseur à gaz, ingénieur de machines fixes et calibreur de tuyaux. Les ingénieurs de machines fixes assurent le fonctionnement et l'entretien d'appareils divers : turbines et chaudières à vapeur, instruments et commandes de procédés industriels, compresseurs à air, systèmes de réfrigération, de conditionnement de l'eau, de contrôle du rendement des machines et de récupération des produits chimiques. Ils assurent en outre l'exploitation de stations génératrices et de procédés industriels, ainsi que le maintien et l'administration de normes de sécurité et d'efficacité. L'ingénieur de machines fixes doit être familier avec une variété d'instruments et d'outils manuels et électriques. Il est appelé à travailler sous des températures élevées et à entrer en contact avec huiles, graisses, produits chimiques et odeurs.

Études et compétences

On demande des travailleurs de ce groupe qu'ils détiennent tout au moins un diplôme d'une école de métiers ou d'un institut de technologie, dans un programme axé sur le fonctionnement, l'entretien et la réparation d'installations légères et lourdes. Le diplômé doit ensuite obtenir une formation en cours d'emploi qui, une fois terminée, doit le conduire à un examen écrit afin de se qualifier pour obtenir un certificat de quatrième classe. Pour obtenir les certificats de troisième, de deuxième et de première classes, il devra obtenir une formation plus poussée en cours d'emploi et subir d'autres examens.

Sources de la main-d'oeuvre

Les diplômés du postsecondaire constituent la source principale de candidats. Les autres sont des personnes qui réintègrent la population active, les immigrants ou les anciens militaires. Des estimations préliminaires de la mobilité interprofessionnelle révèlent que le nombre de travailleurs en provenance d'autres professions connexes dépassera quelque peu le nombre de personnes qui passent à l'exercice d'autres professions, ce qui porte à croire que pour plusieurs, cette profession représente une progression dans leur cheminement de carrière.

Dans ce secteur professionnel, les hommes sont de loin plus nombreux. Au cours de la période de 1971 à 1981, l'âge moyen des membres de ce groupe est passé de 44 ans à 40 ans. Au cours de la même période, le nombre d'ingénieurs de moins de 25 ans a augmenté, tandis que le nombre d'ingénieurs âgés de plus de 54 ans a diminué. La carrière d'un ingénieur de machines fixes s'étend, en moyenne, sur une période de 35 à 40 ans, les candidats se joignant en général à la profession entre 20 et 30 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Bien que les possibilités d'emploi aient augmenté lentement dans les années 1970, la croissance a chuté dans la première moitié des années 1980. Selon les prévisions, le taux de croissance de l'emploi se situera autour de 8,5 % pendant la période visée entraînant la création d'environ 26 500 nouveaux emplois au cours des huit prochaines années. Puisqu'une proportion supérieure à la moyenne d'ingénieurs de machines fixes ont plus de 54 ans, les principaux débouchés seront des postes laissés vacants par suite de départs. Le nombre inférieur à la moyenne de prestataires de l'assurance-chômage par rapport au nombre de travailleurs ayant cun emploi, indique que les ingénieurs de machines fixes ont bénéficié d'une meilleure situation du marché que la plupart des professionnels dans les années 1980.

Les ingénieurs de machines fixes sont surtout embauchés dans le secteur de la fabrication, un nombre restreint d'entre eux travaillant dans les domaines des transports, de l'entreposage, des communications et des services publics. Les perspectives d'emploi s'annoncent assez bonnes dans ce secteur professionnel pour la période envisagée, étant donné l'essor modéré dont jouissent ces industries. Les possibilités d'emploi sont modérément sensibles aux fluctuations du marché en général, alors que les facteurs saisonniers influent peu sur la situation de l'emploi.

Salaires

Selon les résultats de l'Enquête nationale sur les diplômés, les diplômés universitaires, des collèges communautaires ou des cégeps de 1982 qui travaillaient dans ce secteur professionnel, deux ans après l'obtention de leur diplôme, gagnaient en moyenne 26 812 $ et 25 793 $ respectivement en 1984.

Opérateurs d'appareils de radiodiffusion et de télédiffusion 9551

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	3 900	4 300	4 800	1.0	1.8	1.2
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	400	9.7	11.1
Débouchés dus à l'érosion	2 300	53.3	49.2
Débouchés totaux	2 700	63.0	60.3

1971 et 1981 (%)

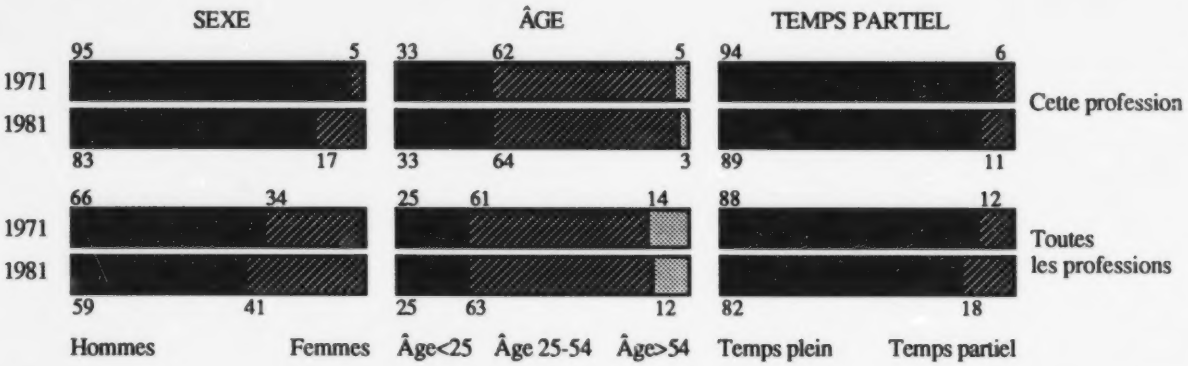

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Trans + entr + comm (68)
- Radio + télédiffusion (62)
- Téléphone + télégraphe (3)

Administration publique (19)
- Adm fédérale (12)
- Adm provinciale (4)
- Adm munic + autres (2)

Ind des services (8)
- Divert + loisirs (3)
- Éducation (2)
- Serv aux entreprises (2)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	2.6	Ontario	36.2
Île-du-Prince-Édouard	0.4	Manitoba	4.7
Nouvelle-Écosse	6.2	Saskatchewan	4.9
Nouveau-Brunswick	3.8	Alberta	10.7
Québec	16.7	Colombie-Britannique	12.9

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	137	71.7
- Université (1981-86)	25	13.1
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	29	15.2

Opérateurs d'appareils de radiodiffusion et de télédiffusion 9551

Cadre de travail

Ce groupe professionnel comprend les techniciens en matériel de diffusion, les opérateurs d'appareil de radiodiffusion, les techniciens en matériel de télédiffusion et les opérateurs de magnétoscope. Les opérateurs d'appareils électroniques de radiodiffusion et de télédiffusion enregistrent ou reproduisent des images ou des sons. Le matériel utilisé en radiodiffusion et télédiffusion est varié et comprend le magnétoscope et le matériel de mixage du son, les consoles son-image, le matériel de synchronisation son-image et les émetteurs. Ce sont surtout dans les plus petites stations, où la spécialisation est moins prononcée, que les opérateurs acquièrent de l'expérience et se familiarisent avec le fonctionnement de plusieurs appareils. L'horaire de travail est irrégulier et varie selon les exigences du poste. Une semaine normale de travail correspond à 40 heures réparties sur cinq jours.

Études et compétences

Le niveau de scolarité de base requis pour exercer cette profession est le diplôme d'études secondaires. Un diplôme d'un collège communautaire, d'un cégep ou d'un institut de technologie dans une spécialité axée sur l'électronique ainsi que sur la radiodiffusion et la télédiffusion est très souhaitable et même un atout. Peu importe le niveau de scolarité et l'expérience des candidats, une période de formation en cours d'emploi est habituellement exigée.

Sources de la main-d'oeuvre

Les diplômés du postsecondaire constitue la principale source de main-d'oeuvre de la profession. Les personnes qui réintègrent le marché du travail et les immigrants constituent également une autre source, mais dans une moindre mesure. Bien qu'on ne puisse encore prévoir exactement quelle sera la mobilité interprofessionnelle, on prévoit que le nombre de travailleurs qui passeront à un autre domaine connexe sera supérieur à celui des travailleurs provenant d'autres secteurs, ce qui signifie que pour plusieurs, un poste d'opérateur représente un premier emploi dans leur cheminement professionnel.

Ce sont surtout des hommes qui exercent cette profession, mais le nombre de femmes a augmenté de façon appréciable. La plupart des opérateurs de radiodiffusion et de télédiffusion résident en Ontario et au Québec. La répartition des effectifs selon l'âge et ainsi que l'âge moyen des membres (30 ans) sont demeurés relativement les mêmes depuis 1971. C'est habituellement entre 20 et 24 ans qu'on se joint à la profession et une carrière typique s'étend en moyenne sur 20 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

On estime que la croissance de l'emploi chez les opérateurs d'appareils de radiodiffusion et de télédiffusion sera moyen au cours des huit prochaines années, compte tenu des perspectives d'emploi dans ce domaine ainsi que dans celui de l'administration publique. Ces prévisions s'écartent des tendances à plus long terme observées durant les années 1970, époque où la croissance de l'emploi accusait un retard par rapport au taux enregistré pour l'ensemble de l'économie. Quelque 2 700 postes seront vacants au cours des huit prochaines années dont une proportion importante seront des postes de remplacement.

L'emploi dans ce secteur professionnel est légèrement sensible aux fluctuations économiques. Alors que les changements technologiques tels que les stations de télédistribution et l'utilisation de magnétoscopes et de lecteurs vidéo aident à créer un certain nombre d'emplois, le recours à des appareils commandés par des microprocesseurs risque d'atténuer cet apport.

En 1986, les opérateurs d'appareils de radiodiffusion et de télédiffusion ont bénéficié d'une situation du marché supérieure à la moyenne, comme en fait preuve le faible rapport entre le nombre de prestataires d'assurance-chômage et le nombre de travailleurs actifs.

La profession ne connaît pas de fluctuations saisonnières de l'emploi. Bien que le travail à temps partiel soit moins fréquent dans ce secteur professionnel que dans l'ensemble du marché du travail, il tend à augmenter.

Salaires

Les salaires des membres de la profession sont négociés collectivement par l'Association nationale des employés et techniciens en radiodiffusion (NABET), qui représente 4 950 employés et pigistes. Le tableau suivant illustre les tarifs horaires que recevaient les techniciens et opérateurs pigistes en 1986.

Titre	Tarif horaire minimum (janvier 1986)
Technicien au mixage postproduction	24.50 $
Assistant technicien du son/perchiste	20.50
Monteur du son (manchettes)	24.50
Aiguilleur	20.50
Opérateur de matériel vidéo/ opérateur de magnétoscope	20.50
Monteur de bande magnétoscopique (production)	22.50
Opérateur de télécinéma	19.50

Selon l'Enquête nationale sur les diplômés, en 1984 les diplômés universitaires de 1982 qui travaillaient dans ce secteur professionnel, deux ans après avoir terminé leurs études, gagnaient en moyenne 17 000 $ par année. Le salaire équivalent des diplômés de 1982 des collèges communautaires et des cégeps était de 22 026 $.

Opérateurs d'appareils d'enregistrement et de reproduction vidéo et sonores 9555

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	2 200	2 500	2 800	18.9	2.0	1.4
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	300	12.2	11.1
Débouchés dus à l'érosion	400	14.1	49.2
Débouchés totaux	700	26.2	60.3

1971 et 1981 (%)

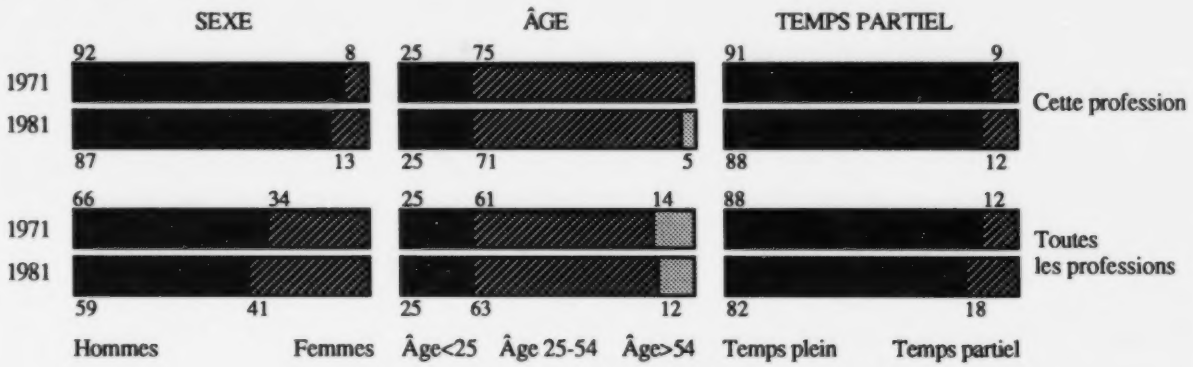

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Trans + entr + comm (46)
- Radio + télédiffusion (45)
- Téléphone + télégraphe (1)

Ind des services (38)
- Divert + loisirs (20)
- Éducation (11)
- Autres services (2)

Ind manufacturières (8)
- Autres ind manufact (7)

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	0.5	Ontario	27.1
Île-du-Prince-Édouard	0.2	Manitoba	2.1
Nouvelle-Écosse	3.3	Saskatchewan	0.5
Nouveau-Brunswick	0.7	Alberta	4.7
Québec	51.4	Colombie-Britannique	8.5

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	46	71.9
- Université (1981-86)	0	0.0
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	18	28.1

Opérateurs d'appareils d'enregistrement et de reproduction vidéo et sonores 9555

Cadre de travail

Les techniciens du son, les opérateurs d'appareils d'enregistrement radiophonique, les techniciens de studio d'enregistrement et les monteurs du son enregistrent et reproduisent images et son pour la radiotélédiffusion. Parmi les fonctions connexes, qui varient selon la spécialité, sont le développement et le montage des films, l'enregistrement sur bande magnétoscopique et l'enregistrement des productions sonores sur ruban ou disque. Les opérateurs utilisent des appareils électroniques et sont donc exposés au bruit. Leur semaine de travail normale est de quarante heures réparties sur cinq jours et comporte un horaire irrégulier (travail par quarts). Ils doivent périodiquement faire des heures supplémentaires.

Études et compétences

Bien qu'un diplôme d'études secondaires soit le niveau de base de scolarité requis pour exercer cette profession, il est fortement recommandé, et de plus en plus indispensable, de suivre un cours collégial (collège communautaire, cégep, institut de technologie) axé sur la radiodiffusion ou la télédiffusion. Une période de formation en cours d'emploi est parfois exigée, selon les études et l'expérience du candidat.

Sources de la main-d'oeuvre

La plupart des personnes qui se joignent à la profession sont des diplômés du postsecondaire. Les personnes qui réintègrent le marché du travail et les immigrants constituent une autre source de main-d'oeuvre.

Les hommes sont plus nombreux dans cette profession, bien que le nombre de femmes soit à la hausse. La plupart des opérateurs d'appareils d'enregistrement vidéo travaillent au Québec et en Ontario. L'âge moyen (32 ans) et la répartition selon l'âge sont demeurés relativement les mêmes depuis 1971. Les opérateurs d'appareils vidéo se joignent en général à la profession entre 25 et 29 ans et y font carrière pendant environ 25 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Les prévisions indiquent que la croissance de l'emploi chez les opérateurs d'appareils d'enregistrement vidéo et sonores sera moyenne au cours de la période visée, ce qui représente un ralentissement qui reflète peut-être une certaine maturation de l'industrie. Au cours des huit prochaines années, il y aura 700 postes vacants. Le nombre de postes de remplacement sera inférieur à la moyenne à cause de la très faible proportion des membres âgés de 54 ans et plus. L'automatisation de l'industrie des télécommunications risque d'avoir un effet négatif sur les perspectives d'emploi.

En 1986, la situation du marché a été supérieure à la moyenne pour les membres de la profession. Celle-ci a fait meilleure figure que la plupart des professions, si l'on en juge par le rapport entre le nombre de prestataires d'assurance-chômage et le nombre de travailleurs actifs qui était inférieur à la moyenne.

Les perspectives d'emploi dans les secteurs des communications et des services où est concentrée cette main-d'oeuvre, seront moyennes à court terme, en raison du fléchissement de la consommation. Les fluctuations économiques et saisonnières sont négligeables. Le travail à temps partiel a augmenté quelque peu en 10 ans et comptait pour 12 % en 1981.

Salaires

Dans ce groupe professionnel, les salaires sont négociés collectivement par l'Association des employés et techniciens en radiodiffusion (NABET), qui représentent 4 950 employés et pigistes. Le tableau suivant présente les tarifs de rémunération que recevaient les techniciens et opérateurs pigistes en 1986.

Titre	Tarif horaire minimum (janvier 1986)
Technicien au mixage postproduction	24,50 $
Assistant technicien du son/perchiste	20,50
Monteur du son (manchettes)	24,50
Aiguilleur	20,50
Opérateur de matériel vidéo/ opérateur de magnétoscope	20,50
Monteur de bande magnétoscopique (production)	22,50
Opérateur de télécinéma	19,50

Selon l'Enquête nationale sur les diplômés, les diplômés de 1982 de collèges communautaires ou des cégeps qui travaillaient dans ce secteur professionnel gagnaient en moyenne 15 011 $ par année en 1984.

Ouvriers en développement photographique 9591

Tendances et prévisions en matière d'emploi

	Personnes Employées			Taux de croissance annuel moyen (%)		
	1981	1986	1995	1971-81	1981-86	1987-95
Cette profession	7 400	9 000	10 600	5.7	3.9	1.7
Toutes les professions				3.2	1.1	1.3

Débouchés

	Cette profession		Toutes les professions
	1987-95	% des emplois de 1987	% des emplois de 1987
Nouveaux débouchés	1 300	14.3	11.1
Débouchés dus à l'érosion	2 800	29.6	49.2
Débouchés totaux	4 100	43.9	60.3

1971 et 1981 (%)

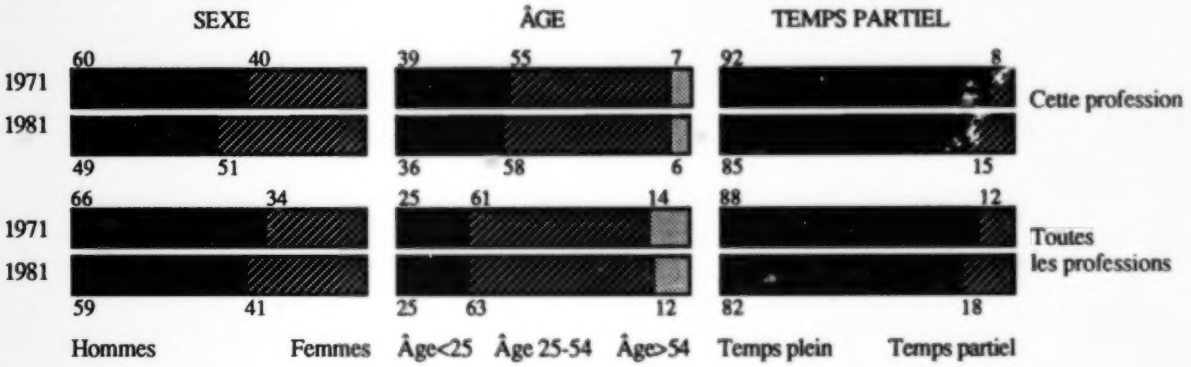

Principaux secteurs d'emploi – 1981 (%)

Ind des services (69)	Ind manufacturières (19)	Ind du commerce (5)
- Autres services (53)	- Impression + édition (13)	- Commerce de détail (4)
- Divert + loisirs (4)	- Autres ind manufact (4)	- Commerce de gros (2)
- Hôpitaux (4)		

Répartition géographique de l'emploi – 1981 (%)

Terre-Neuve	1.4	Ontario	43.8
Île-du-Prince-Édouard	0.7	Manitoba	5.7
Nouvelle-Écosse	2.2	Saskatchewan	3.1
Nouveau-Brunswick	1.6	Alberta	9.4
Québec	17.5	Colombie-Britannique	14.7

Offre éventuelle provenant des établissements d'enseignement postsecondaire

	Moyenne annuelle	Répartition %
Établissements d'enseignement postsecondaire		
- Collège (1981-86)	109	86.5
- Université (1981-86)	7	5.6
Écoles professionnelles/métiers (1983/84 seulement)	10	7.9

Ouvriers en développement photographique 9591

Cadre de travail

Cette classification comprend les tireurs de photographies en couleur, les agrandisseurs et les ouvriers en développement photographique. Leur travail s'effectue dans des milieux fort divers incluant les comptoirs de magasins à succursales de développement de photos et les laboratoires photographiques spécialisés. Ces derniers exigent normalement des employés très compétents et expérimentés. Dans tous les milieux de travail, ils sont exposés à des substances toxiques et à des vapeurs.

Les ouvriers en développment photographique utilisent le laser pour enlever des détails superflus sur des photographies de même que pour améliorer la reproduction de photos à partir d'une série de transparents.

Études et compétences

Il y a deux façons d'acquérir les compétences nécessaires pour obtenir un emploi dans ce groupe professionnel. La méthode traditionnelle est celle de l'apprentissage qui dure normalement trois ans et peut exiger une certaine formation scolaire. Le candidat doit être âgé d'au moins 16 ans et avoir au moins complété sa 10e année. L'autre façon est de suivre un programme en photographie offert par un collège communautaire, un cégep ou un institut de technologie.

Sources de la main-d'oeuvre

En plus des apprentis et des diplômés du postsecondaire, les personnes qui réintègrent la population active et les immigrants constituent une autre source de main-d'oeuvre. Selon les estimations préliminaires de la mobilité interprofessionnelle, le nombre de personnes qui quittent ce groupe professionnel pour se diriger vers d'autres groupes connexes dépasse quelque peu le nombre de celles en provenance d'autres professions. Ceci laisse croire que ces professions représentent des emplois de premier échelon dans la carrière de beaucoup de personnes.

Depuis 1981, un nombre légèrement supérieur de femmes exercent cette profession. L'âge moyen (31 ans) et la structure d'âge de ce groupe professionnel sont demeurés relativement les mêmes depuis 1971.

La durée moyenne d'une carrière est d'environ 30 à 35 ans, les débuts se faisant normalement entre 20 et 24 ans.

Situation du marché et perspectives d'emploi

Les emplois pour les ouvriers en développement photographique sont concentrés surtout dans le secteur des services, et en moins grand nombre dans les secteurs de la fabrication et du commerce. Compte tenu des perspectives qu'offrent les principaux secteurs d'emploi, les possibilités futures d'emploi semblent très bonnes. Les facteurs saisonniers n'exercent guère d'influence sur la structure de l'emploi. Depuis 10 ans, le nombre d'emplois à temps partiel a presque doublé et a atteint le taux record de 15 % en 1981.

Le taux de l'emploi a grimpé rapidement dans les années 1970 et 1980. Selon les prévisions, l'emploi continuera de croître à un taux supérieur à la moyenne au cours de la période visée. Le taux de croissance prévu de 14.3 % au cours des huit prochaines années représentera près de 1 300 nouveaux débouchés pour les ouvriers en développement photographique. De plus, toujours selon les prévisions, les postes de remplacement, créés par les travailleurs qui prennent leur retraite ou qui meurent, fourniront 2 800 autres possibilités d'emploi.

L'état du marché du travail pour les ouvriers en développement photographique s'est amélioré au cours des dernières années, bien qu'il ne soit pas aussi propice qu'avant la récession de 1981-1982. Par rapport aux autres travailleurs, ils ont connu une meilleure situation en 1986, si l'on en juge d'après leur faible taux estimatif de chômage.

Depuis quelques années, les innovations technologiques récentes en photographie, tant sur le plan du matériel que sur les méthodes, ont fait augmenté les compétences nécessaires pour exercer ces professions.

Salaires

La rémunération des ouvriers en développement photographique varie selon l'expérience, les qualités requises, l'endroit et le lieu de travail. Le tarif horaire estimatif varie entre 12 $ et 15 $. En 1986, leur rémunération déclarée était de 14.79 $ l'heure et, pour les agrandisseurs, de 12.87 $ l'heure.

Selon les résultats de l'Enquête nationale sur les diplômés, la rémunération moyenne en 1984 des diplômés de collèges communautaires et de cégeps de 1982 était de 12 213 $ pour ceux qui exerçaient ces professions.

Index des titres

A

achats, directeurs des 21
Acheteurs et agents d'approvisionnement, sauf commerce de gros et de détail 37
Acteurs 165
actuaires 89
Administrateurs, enseignement 11
Administrateurs, médecine et santé 13
aéronefs, mécaniciens et réparateurs d' 297
aéronefs, monteurs et fabricants d' 277
aérospatiale, ingénieurs en 79
agence de voyage, commis d' 203
agents d'assurances, vendeurs 217
Agents de publicité 223
Agents de services commerciaux 225
Agents du personnel et travailleurs assimilés 35
agents financiers 33
agricoles, exploitant 247
Agronomes et scientifiques assimilés 53
Aides-infirmiers 135
Ajusteurs-outilleurs 263
aliments et boissons, surveillants de la préparation des 233
Analystes de l'organisation et des méthodes 69
Analystes de système, programmeurs en informatique et travailleurs assimilés 91
Annonceurs à la radio et à la télévision 167
anthropologue 95
appareils électriques, installateurs et réparateurs d' 281
appareils électroniques, installateurs et réparateurs d' 283
approvisionnement, commis d' 195
Architectes 61
architecture, technologues et techniciens en 87
archives, techniciens d' 107
archivistes 105
Arpenteurs-géomètres 83
assurances, estimateurs d' 201
Audiologistes et thérapeutes de l'élocution 137
automobiles, mécaniciens et réparateurs d' 295
Autres mécaniciens et réparateurs 309
Avocats et notaires 103

B

banques, commis de 183
Barbiers, coiffeurs et travailleurs assimilés 241
Bibliothécaires, archivistes et conservateurs 105
Biologistes et scientifiques assimilés 55
bois, inspecteurs de 253
Boutefeux et dynamiteurs 259
Briqueteurs, maçons et carreleurs 327

C

Cadres administratifs et travailleurs assimilés 41
Caissiers 181
caméra, opérateurs de 157
Capitaines et officiers de bateaux de pêche 251
chanteurs 161
charpentes métalliques, monteurs de 341
Charpentiers et travailleurs assimilés 325
Chaudronniers, tôliers et ouvriers en charpente métallique 275
Chefs d'orchestre, compositeurs et arrangeurs 161
Chefs et cuisiniers 235
Chimistes 43
chimistes, ingénieurs 63
chiropracteurs 129
chirurgiens 123
chorégraphes 163
civils, ingénieurs 65
coiffeurs 241
Commis aux services statistiques 185
Commis d'agence de voyage, agents de gare, de billets et de marchandises 203
Commis d'approvisionnement et travailleurs assimilés 195
Commis d'assurances, de banques et de finances 183
Commis de production 191
Commis de réception et l'expédition 193
Commis généraux de bureau 205
Commis postaux 199
communications par fil, inspecteurs de 323
compositeurs et arrangeurs 161
Comptables, vérificateurs et autres agents financiers 33
Concierges, employés des services domestiques et du nettoyage 245
Conducteurs d'autobus 355
Conducteurs d'installations de centrale électrique 363
Conducteurs de camion 357
Conducteurs de presses à imprimer 359
Conseillers en orientation pédagogique ou professionnelle 109

conservateurs et archivistes 105
construction, directeurs de travaux de 27
Courtiers en immeubles 219
Courtiers en valeurs 221
couturiers 293
couverture et imperméabilisation, ourvriers en 337
cultures de plein champ, exploitants de 247

D

Dactylographes et commis-dactylographes 177
Danseurs et chorégraphes 163
décorateurs d'intérieur 153
dentaires, hygiénistes et assistants 151
dentaires, techniciens de laboratoire 151
Dentistes 125
Denturologistes 151
Dépanneurs de radios et de téléviseurs 287
Dessinateurs de produits et décorateurs d'intérieur 153
Dessinateurs publicitaires et illustrateurs 155
Dessinateurs techniques 85
détectives gouvernementaux 229
Diététistes et nutritionnistes 141
Directeurs artistiques et metteurs en scène 159
Directeurs d'exploitation agricole 29
Directeurs de funérailles, embaumeurs et travailleurs assimilés 239
Directeurs de production 25
Directeurs de travaux de construction 27
Directeurs des achats 21
Directeurs des finances 15
Directeurs des relations avec le personnel et des relations industrielles 17
Directeurs des services 23
Directeurs des ventes et de la publicité 19
Directeurs généraux et autres cadres supérieurs 5
Directeurs, sciences naturelles et génie 7
Directeurs, sciences sociales et domaines connexes 9
Directeurs, transports et communications 31

E

Ébénistes et menuisiers 289
écoles techniques et professionnelles, professeurs d' 119
Économistes 93
Écrivains et rédacteurs 169
Électriciens d'installation et d'entretien 319

électriciens, ingénieurs 67
électriques, poseurs de lignes 317
électriques/électroniques, inspecteurs d'appareils 285
Éleveurs 247
embarcations, fabricants d' 313
embaumeurs 239
enregistrement et reproduction vidéo et sonores 369
enseignement, administrateurs 11
Entraîneurs, moniteurs et instructeurs des sports et loisirs 173
Ergothérapeutes 137
Estimateurs d'assurances 201
Excavateurs, niveleurs et travailleurs assimilés 315
Exploitants agricoles 247
Exploitants de cultures de plein champ 247
exploitation agricoles, directeurs d' 29

F

Fabricants et monteurs d'aéronefs 277
Fabricants, monteurs et réparateurs d'embarcations 313
façonnage des métaux, inspecteurs du 273
finances, commis de 183
finances, directeur des 15
finissage de béton, ouvriers en 329
Foreurs des roches et du sous-sol 257
Foreurs sur installation rotary et travailleurs assimilés 255
funérailles, directeurs de 239

G

Garçons de salle d'hôpital 135
Gardiens et préposés à des services de sécurité connexes 231
génie, technologues et techniciens en 87
Géologues 45

H

Hygiénistes dentaires et assistants dentaires 151

I

illustrateurs 155
industrielle, ingénieurs en organisation 69
Infirmiers autorisés, diplômés et infirmiers en formation 131
Infirmiers auxiliaires autorisés 135

Ingénieurs agricoles 81
Ingénieurs chimistes 63
Ingénieurs civils 65
Ingénieurs du pétrole 77
Ingénieurs électriciens 67
Ingénieurs en aérospatiale 79
Ingénieurs en organisation industrielle 69
Ingénieurs mécaniciens 71
Ingénieurs métallurgistes 73
Ingénieurs miniers 75
Ingénieurs professionnels 81
Inspecteurs, classeurs et mesureurs de bois et travailleurs assimilés 253
Inspecteurs du gouvernement et fonctionnaires chargés de l'application des règlements 3
Inspecteurs et agents chargés de l'application des règlements 39
Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de la fabrication et du montage de produits métalliques 279
Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de la fabrication, du montage, de l'installation et de la réparation d'appareils électriques, électroniques et de matériel connexe 285
Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de l'usinage des métaux 267
Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs du façonnage et du formage des métaux, sauf l'usinage 273
Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs du montage, de l'installation et de la réparation du matériel électrique, d'éclairage et de communications par fil 323
Installateurs et réparateurs d'appareils électriques et de matériel connexe 281
Installateurs et réparateurs d'appareils électroniques et de matériel connexe 283
Installateurs et réparateurs de lignes de communications par fil et matériel connexe 321
installations de centrale électrique, conducteurs d' 363
instruments de précision, mécaniciens et réparateur d' 307
interprètes et traducteurs 171
isolation, travailleurs spécialisés dans l' 335

J

Joailliers et orfèvres 311

L

laboratoire médical, technologues et techniciens de 149

M

machines de bureau, mécaniciens et réparateurs de 303
machines industrielles, agricoles et de construction; mécaniciens et réparateurs de 301
Machinistes et régleurs de machines-outils 265
Maîtres opticiens 145
matériel ferroviaire, mécaniciens et réparateurs de 299
Mathématiciens, statisticiens et actuaires 89
Mécaniciens de machines et d'installations fixes et travailleurs assimilés 365
Mécaniciens et chauffeurs de locomotive 349
mécaniciens et réparateurs, autres 309
Mécaniciens et réparateurs d'aéronefs 297
Mécaniciens et réparateurs d'instruments de précision 307
Mécaniciens et réparateurs de machines de bureau et de matériel mécanographique 303
Mécaniciens et réparateurs de machines industrielles, agricoles et de construction 301
Mécaniciens et réparateurs de materiel ferroviaire 299
Mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles 295
mécaniciens, ingénieurs 71
mécanographie, surveillants d'opérateurs sur machines de 187
médecine et santé, administrateurs 13
Médecins et chirurgiens 123
menuisiers 289
métallurgistes, ingénieurs 73
Météorologues 49
metteurs en scène 159
miniers, ingénieurs 75
Ministres du culte 111
Modeleurs, traceurs et coupeurs de produits en textile, en fourrure et en cuir 291
montage de produits métalliques, inspecteurs du 279
Monteurs de charpentes métalliques 341
montres et horloges, réparateurs de 305
Mouleurs, noyateurs et couleurs de métaux 261
musées, techniciens de 107
Musiciens et chanteurs 161
musique et divertissements musicaux, travailleurs spécialisés 161

N

navigateurs et mécaniciens navigants 345
navire, officiers mécaniciens de 353
notaires et avocats 103
nutritionnistes 141

O

Officiers de pont 351
Officiers mécaniciens de navire 353
Opérateurs d'appareils d'enregistrement et de reproduction vidéo et sonores 369
Opérateurs d'appareils de radiodiffusion et de télédiffusion 367
Opérateurs sur machines de mécanographie 189
opticiens, maîtres 145
Optométristes 143
orfèvres 311
organisation et méthodes, analyste 69
Ostéopathes et chiropracteurs 129
Ouvriers en couverture, en imperméabilisation et travailleurs assimilés 337
Ouvriers en développement photographique 371
Ouvriers en finissage de béton et travailleurs assimilés 329
Ouvriers pépiniéristes et travailleurs assimilés 249

P

pêche, officiers de bateaux de 251
Peintres, tapissiers et travailleurs assimilés 333
pépiniéristes, ouvriers 249
pétrole, ingénieurs du 77
personnel, agents du 35
Personnel de soutien des transports aériens 347
Personnel des services sociaux et communautaires 101
Pharmaciens 139
Photographes et opérateurs de caméra 157
photographique, ouvriers en développement 371
Photograveurs et travailleurs assimilés 361
Physiciens 47
Physiothérapeutes 137
Pilotes d'avions, navigateurs et mécaniciens navigants 345
Plâtriers et travailleurs assimilés 331
Plombiers, tuyauteurs et travailleurs assimilés 339
Policiers et détectives gouvernementaux 229
Pompiers 227

Poseurs de lignes électriques et travailleurs assimilés 317
postaux, commis 199
Préposés au service des aliments et boissons 237
Préposés aux voyages et travailleurs connexes non spécialisés dans les aliments et boissons 243
presses à imprimer, conducteurs de 359
primaire et préscolaire, professeurs aux niveaux 115
production, commis de 191
production, directeurs de 25
Professeurs aux niveaux primaire et préscolaire 115
Professeurs au niveau secondaire 117
Professeurs d'écoles techniques et professionnelles 119
Professeurs d'enfance exceptionnelle 121
Professeurs d'université 113
programmeurs en informatique 91
Psychologues 97
publicitaires, dessinateurs 155
publicité, agents de 223
publicité, directeur de la 19

R

radio et télévision, annonceurs à la 167
radiodiffusion et télédiffusion, opérateurs d'appareils de 367
radiologie, technologues et techniciens en 147
radios, dépanneurs de 287
réception et expédition, commis de 193
Réceptionnistes et commis à l'information 197
rédacteurs 169
relations avec le personnel et relations industrielles, directeurs 17
relations industrielles, directeurs 17
Réparateurs de montres et d'horloges 305

S

sciences biologiques et agronomiques, travailleurs spécialisés dans 59
sciences de la vie, technologues et techniciens 57
sciences naturelles et génie, directeurs 7
sciences physiques, technologues et techniciens 51
sciences sociales et domaines connexes, directeurs 9
secondaire, professeurs au niveau 117
Secrétaires et sténographes 175
service des aliments et boissons, préposés au 237
services commerciaux, agents de 225
services, directeurs des 23
services domestiques et du nettoyage, employés des 245

Sociologues, anthropologues et spécialistes assimilés 97
Soudeurs et oxycoupeurs 271
sports et loisirs: entraîneurs, moniteurs et instructeurs 173
statisticiens 89
statistiques, commis aux services 185
Surveillants : opérateurs sur machines de bureau et de mécanographie 187
Surveillants : travailleurs spécialisés dans la préparation des aliments et boissons et services connexes 233
Surveillants : vendeurs de marchandises 207
Surveillants : vendeurs de services 215

T

Tailleurs et couturiers 293
Techniciens de bibliothèques, de musées et d'archives 107
Techniciens dentaires de laboratoire 151
Technologues et techniciens de laboratoire médical 149
Technologues et techniciens en architecture 87
Technologues et techniciens en génie 87
Technologues et techniciens en radiologie 147
Technologues et techniciens en sciences de la vie 57
Technologues et techniciens en sciences physiques 51
télédiffusion et radiodiffusion, opérateurs d'appareils de 367
téléviseurs, dépanneurs de 287
télévision et radio, annonceurs à la 167
Teneurs de livres 179
textile: modeleurs, traceurs et coupeurs de produits en 291
thérapeutes de l'élocution 137
Tôliers 269
Traducteurs et interprètes 171
transports aériens, personnel de soutien des 347
transports et communications, directeurs 31
Travailleurs sociaux 99
Travailleurs spécialisés dans l'isolation 335
Travailleurs spécialisés dans les sciences biologiques et agronomiques 59
Travailleurs spécialisés de la musique et des divertissements musicaux 161

U

université, professeurs d' 113
Urbanistes 81
usinage des métaux, inspecteurs de l' 267

V

vendeurs de marchandises, surveillants	207
vendeurs de services, surveillants	215
Vendeurs et agents d'assurances	217
Vendeurs et commis-vendeurs de marchandises	213
Vendeurs-techniciens et conseillers apparentés	209
ventes, directeurs des	19
vérificateurs	33
Vétérinaires	127
vidéo et sonores, opérateurs d'appareils d'enregistrement	369
Vitriers	343
voyages, préposés aux	243
Voyageurs de commerce	211

Index des codes

1116	Inspecteurs du gouvernement et fonctionnaires chargés de l'application des règlements	3
1130	Directeurs généraux et autres cadres supérieurs	5
1131	Directeurs, sciences naturelles et génie	7
1132	Directeurs, sciences sociales et domaines connexes	9
1133	Administrateurs, enseignement	11
1134	Administrateurs, médecine et santé	13
1135	Directeurs des finances	15
1136	Directeurs des relations avec le personnel et des relations industrielles	17
1137	Directeurs des ventes et de la publicité	19
1141	Directeurs des achats	21
1142	Directeurs des services	23
1143	Directeurs de production	25
1145	Directeurs de travaux de construction	27
1146	Directeurs d'exploitation agricole	29
1147	Directeurs, transports et communications	31
1171	Comptables, vérificateurs et autres agents financiers	33
1173	Analystes de l'organisation et des méthodes	69
1174	Agents du personnel et travailleurs assimilés	35
1175	Acheteurs et agents d'approvisionnement, sauf commerce de gros et de détail	37
1176	Inspecteurs et agents chargés de l'application des règlements	39
1179	Cadres administratifs et travailleurs assimilés	41
2111	Chimistes	43
2112	Géologues	45
2113	Physiciens	47
2114	Météorologues	49
2117	Technologues et techniciens en sciences physiques	51
2131	Agronomes et scientifiques assimilés	53
2133	Biologistes et scientifiques assimilés	55
2135	Technologues et techniciens en sciences de la vie	57
2139	Travailleurs spécialisés dans les sciences biologiques et agronomiques	59
2141	Architectes	61
2142	Ingénieurs chimistes	63
2143	Ingénieurs civils	65
2144	Ingénieurs électriciens	67
2145	Ingénieurs en organisation industrielle	69
2146	Ingénieurs agricoles	81
2147	Ingénieurs mécaniciens	71
2151	Ingénieurs métallurgistes	73
2153	Ingénieurs miniers	75
2154	Ingénieurs du pétrole	77
2155	Ingénieurs en aérospatiale	79

2157	Urbanistes	81
2159	Ingénieurs professionnels	81
2161	Arpenteurs-géomètres	83
2163	Dessinateurs techniques	85
2164	Technologues et techniciens en architecture	87
2165	Technologues et techniciens en génie	87
2181	Mathématiciens, statisticiens et actuaires	89
2183	Analystes de système, programmeurs en informatique et travailleurs assimilés	91
2311	Économistes	93
2313	Sociologues, anthropologues et spécialistes assimilés	95
2315	Psychologues	97
2331	Travailleurs sociaux	99
2333	Personnel des services sociaux et communautaires	101
2343	Avocats et notaires	103
2351	Bibliothécaires, archivistes et conservateurs	105
2353	Techniciens de bibliothèques, de musées et d'archives	107
2391	Conseillers en orientation pédagogique ou professionnelle	109
2511	Ministres du culte	111
2711	Professeurs d'université	113
2731	Professeurs aux niveaux primaire et préscolaire	115
2733	Professeurs au niveau secondaire	117
2791	Professeurs d'écoles techniques et professionnelles	119
2795	Professeurs d'enfance exceptionnelle	121
3111	Médecins et chirurgiens	123
3113	Dentistes	125
3115	Vétérinaires	127
3117	Ostéopathes et chiropracteurs	129
3131	Infirmiers autorisés, diplômés et infirmiers en formation	131
3132	Garçons de salle d'hôpital	135
3134	Infirmiers auxiliaires autorisés	133
3135	Aides-infirmiers	135
3136	Audiologistes et thérapeutes de l'élocution	137
3137	Physiothérapeutes	137
3138	Ergothérapeutes	137
3151	Pharmaciens	139
3152	Diététistes et nutritionnistes	141
3153	Optométristes	143
3154	Maîtres opticiens	145
3155	Technologues et techniciens en radiologie	147
3156	Technologues et techniciens de laboratoire médical	149
3157	Denturologistes	151
3158	Hygiénistes dentaires et assistants dentaires	151
3161	Techniciens dentaires de laboratoire	151
3313	Dessinateurs de produits et décorateurs d'intérieur	153
3314	Dessinateurs publicitaires et illustrateurs	155
3315	Photographes et opérateurs de caméra	157
3330	Directeurs artistiques et metteurs en scène	159

3331	Chefs d'orchestre, compositeurs et arrangeurs	161
3332	Musiciens et chanteurs	161
3333	Travailleurs spécialisés de la musique et de divertissements musicaux	161
3334	Danseurs et chorégraphes	163
3335	Acteurs	165
3337	Annonceurs à la radio et à la télévision	167
3351	Écrivains et rédacteurs	169
3355	Traducteurs et interprètes	171
3370	Entraîneurs, moniteurs et instructeurs des sports et loisirs	173
4111	Secrétaires et sténographes	175
4113	Dactylographes et commis-dactylographes	177
4131	Teneurs de livres	179
4133	Caissiers	181
4135	Commis d'assurances, de banques et de finances	183
4137	Commis aux services statistiques	185
4140	Surveillants : opérateurs sur machines de bureau et de mécanographie	187
4143	Opérateurs sur machines de mécanographie	189
4151	Commis de production	191
4153	Commis de réception et l'expédition	193
4155	Commis d'approvisionnement et travailleurs assimilés	195
4171	Réceptionnistes et commis à l'information	197
4173	Commis postaux	199
4192	Estimateurs d'assurances	201
4193	Commis d'agence de voyage, agents de gare, de billets et de marchandises	203
4197	Commis généraux de bureau	205
5130	Surveillants : vendeurs de marchandises	207
5131	Vendeurs-techniciens et conseillers apparentés	209
5133	Voyageurs de commerce	211
5135	Vendeurs et commis-vendeurs de marchandises	213
5170	Surveillants : vendeurs de services	215
5171	Vendeurs et agents d'assurances	217
5172	Courtiers en immeubles	219
5173	Courtiers en valeurs	221
5174	Agents de publicité	223
5177	Agents de services commerciaux	225
6111	Pompiers	227
6112	Policiers et détectives gouvernementaux	229
6115	Gardiens et préposés à des services de sécurité connexes	231
6120	Surveillants : travailleurs spécialisés dans la préparation des aliments et boissons et services connexes	233
6121	Chefs et cuisiniers	235
6125	Préposés au service des aliments et boissons	237
6141	Directeurs de funérailles, embaumeurs et travailleurs assimilés	239

6143	Barbiers, coiffeurs et travailleurs assimilés	241
6145	Préposés aux voyages et travailleurs connexes non spécialisés dans les aliments et boissons	243
6191	Concierges, employés des services domestiques et du nettoyage	245
7113	Éleveurs	247
7115	Exploitants de cultures de plein champ	247
7119	Exploitants agricoles	247
7195	Ouvriers pépiniéristes et travailleurs assimilés	249
7311	Capitaines et officiers de bateaux de pêche	251
7516	Inspecteurs, classeurs et mesureurs de bois et travailleurs assimilés	253
7711	Foreurs sur installation rotary et travailleurs assimilés	255
7713	Foreurs des roches et du sous-sol	257
7715	Boutefeux et dynamiteurs	259
8137	Mouleurs, noyauteurs et couleurs de métaux	261
8311	Ajusteurs-outilleurs	263
8313	Machinistes et régleurs de machines-outils	265
8316	Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de l'usinage des métaux	267
8333	Tôliers	269
8335	Soudeurs et oxycoupeurs	271
8336	Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs du façonnage et du formage des métaux, sauf l'usinage	273
8337	Chaudronniers, tôliers et ouvriers en charpente métallique	275
8515	Fabricants et monteurs d'aéronefs	277
8526	Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de la fabrication et du montage de produits métalliques	279
8533	Installateurs et réparateurs d'appareils électriques et de matériel connexe	281
8535	Installateurs et réparateurs d'appareils électroniques et de matériel connexe	283
8536	Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de la fabrication, du montage, de l'installation et de la réparation d'appareils électriques, électroniques et de matériel connexe	285
8537	Dépanneurs de radios et de téléviseurs	287
8541	Ébénistes et menuisiers	289
8551	Modeleurs, traceurs et coupeurs de produits en textile, en fourrure et en cuir	291
8553	Tailleurs et couturiers	293
8581	Mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles	295
8582	Mécaniciens et réparateurs d'aéronefs	297
8583	Mécaniciens et réparateurs de matériel ferroviaire	299
8584	Mécaniciens et réparateurs de machines industrielles, agricoles et de construction	301
8585	Mécaniciens et réparateurs de machines de bureau et de matériel mécanographique	303

8587	Réparateurs de montres et d'horloges	305
8588	Mécaniciens et réparateurs d'instruments de précision	307
8589	Autres mécaniciens et réparateurs	309
8591	Joailliers et orfèvres	311
8592	Fabricants, monteurs et réparateurs d'embarcations	313
8711	Excavateurs, niveleurs et travailleurs assimilés	315
8731	Poseurs de lignes électriques et travailleurs assimilés	317
8733	Électriciens d'installation et d'entretien	319
8735	Installateurs et réparateurs de lignes de communication par fil et matériel connexe	321
8736	Inspecteurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs du montage, de l'installation et de la réparation du matériel électrique, d'éclairage et de communications par fil	323
8781	Charpentiers et travailleurs assimilés	325
8782	Briqueteurs, maçons et carreleurs	327
8783	Ouvriers en finissage de béton et travailleurs assimilés	329
8784	Plâtriers et travailleurs assimilés	331
8785	Peintres, tapissiers et travailleurs assimilés	333
8786	Travailleurs spécialisés dans l'isolation	335
8787	Ouvriers en couverture, en imperméabilisation et travailleurs assimilés	337
8791	Plombiers, tuyauteurs et travailleurs assimilés	339
8793	Monteurs de charpentes métalliques	341
8795	Vitriers	343
9111	Pilotes d'avions, navigateurs et mécaniciens navigants	345
9113	Personnel de soutien des transports aériens	347
9131	Mécaniciens et chauffeurs de locomotive	349
9151	Officiers de pont	351
9153	Officiers mécaniciens de navire	353
9171	Conducteurs d'autobus	355
9175	Conducteurs de camion	357
9512	Conducteurs de presses à imprimer	359
9515	Photograveurs et travailleurs assimilés	361
9531	Conducteurs d'installations de centrale électrique	363
9539	Mécaniciens de machines et d'installations fixes et travailleurs assimilés	365
9551	Opérateurs d'appareils de radiodiffusion et de télédiffusion	367
9555	Opérateurs d'appareils d'enregistrement et de reproduction vidéo et sonores	369
9591	Ouvriers en développement photographique	371